This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

KPF 2349

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON.

(Class of 1830.)

"For Books relating to Politics and Fine Arts."

18 May, 1901.

COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS
PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE
Publiée sous le patronage du Conseil municipal

PARIS
PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE
ET SOUS LE DIRECTOIRE

RECUEIL DE DOCUMENTS
POUR L'HISTOIRE DE L'ESPRIT PUBLIC A PARIS

PAR
A. AULARD
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TOME II
DU 21 PRAIRIAL AN III AU 30 PLUVIOSE AN IV
(9 JUIN 1795 — 19 FÉVRIER 1796)

PARIS
LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE
LIBRAIRIE NOBLET
13, RUE CUJAS
MAISON QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT
1899

Fu 710.5.1.9
KU 1349
MAY 15 1901
LIBRARY
Summer fund

AVERTISSEMENT

Ce tome second, qui contient des documents relatifs à la fin de la Convention et au commencement du Directoire, a été composé avec la même méthode que le précédent.

Nous avons peu à ajouter aux notions générales que nous avons exposées dans l'introduction placée en tête du tome Ier.

Il y a à signaler, en frimaire an IV, la disparition de la Commission de police administrative de la commune de Paris. Elle est remplacée par une autorité nouvelle, le Bureau central du canton de Paris, créé en vertu des deux articles suivants de la Constitution de l'an III :

Art. 183. Dans les communes dont la population excède cent mille habitants, il y a au moins trois administrations municipales. Dans ces communes, la division des municipalités se fait de manière que la population de l'arrondissement de chacune n'excède pas cinquante mille individus, et ne soit pas moindre de trente mille. La municipalité de chaque arrondissement est composée de sept membres.

Art. 184. Il y a, dans les communes divisées en plusieurs municipalités, un Bureau central pour les objets jugés indivisibles par le Corps législatif. Ce Bureau est composé de trois membres, nommés par l'administration de département et confirmés par le pouvoir exécutif.

Le 13 frimaire an IV (4 décembre 1795), le Directoire exécutif prit l'arrêté suivant :

Après avoir entendu le ministre de l'intérieur, et sur la présentation faite par l'administration centrale du département de la Seine [1],

1. La Constitution de l'an III avait donné ce nom au département de Paris.

le Directoire nomme les citoyens Cousin, Houdeyer et Hannocque-Guérin pour composer le Bureau central du canton de Paris[1].

Houdeyer et Hannocque-Guérin[2] faisaient déjà partie de la Commission de police administrative réduite à trois membres par le décret du 28 thermidor an III. Le seul membre de cette Commission qui n'était pas maintenu dans le Bureau central, Léger, était remplacé par Cousin, qui avait fait jadis partie de la Commune de Paris, et y avait exercé les fonctions d'administrateur des subsistances. Il y avait donc peu de changements dans le personnel, et il n'y en eut aucun dans la rédaction des rapports, dont les éléments semblent avoir été préparés, pendant quelque temps encore, par les mêmes inspecteurs de police. Ces rapports du Bureau central commencent à la date du 17 frimaire an IV (8 décembre 1795).

Le 20 pluviôse an IV (9 février 1796), les membres du Bureau central furent renouvelés. Le Directoire les remplaça par Astier, Maisoncelle et Guermeur[3]. La nomination de Guermeur fut rapportée par arrêté du 3 ventôse suivant (22 février 1796), et Cousin fut remis en fonctions[4].

Pour la période contenue dans ce volume (du 21 prairial an III au 30 pluviôse an IV), la série des rapports de la Commission de police, puis du Bureau central, est presque complète : il ne nous manque que les rapports relatifs aux journées des 5, 6, 7, 8, 12, 19, 20, 23, 26 vendémiaire an IV, 10, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21 brumaire an IV (mais pour les journées des 16, 17, 19, 21 brumaire il y a des extraits de rapports particuliers qui peuvent tenir lieu de rapport général).

On voit que nous avons pu combler en très grande partie une lacune grave des *Tableaux de la Révolution* de M. Schmidt (sur ce recueil, voir notre introduction, en tête du tome Ier). Cet éditeur n'avait pu rencontrer aucun rapport relatif au mois

1. Registre des délibérations du Directoire exécutif. Arch. nat., AF* III, 1.

2. Dans ses *Tableaux de la Révolution française* (t. II, p. 396 et 440), M. Schmidt a cru que c'était là le nom de deux personnages, appelés l'un Hannocque, l'autre Guérin, et cette méprise lui a inspiré les conjectures les plus bizarres et les plus erronées.

3. Arch. nat., AF* III, 2.

4. *Rédacteur* du 6 ventôse an IV. — D'après les *Mémoires* de La Revellière-Lépeaux, t. I, p. 361-362, Guermeur fut accusé de friponnerie.

de vendémiaire et aux vingt-deux premiers jours de brumaire an IV. Il n'avait consulté, aux Archives nationales, que la série F^1c III (Seine). Les documents qu'il y avait cherchés en vain se trouvaient dans d'autres séries, et notamment dans AF II, 140, et dans AF IV, 1472.

Nous avons utilisé d'autres documents complémentaires, à savoir, pour la Commission de police administrative, des bulletins de police, en forme de notes prises heure par heure, principalement dans les journées des 12 et 13 vendémiaire, — et, pour le Bureau central, des rapports adressés à ce Bureau central par son « bureau de surveillance » et une feuille quotidienne d'extraits de rapports particuliers. A partir de pluviôse an IV, les « extraits » deviennent insignifiants : je veux dire par là qu'ils ne contiennent presque rien qui ne se trouve dans les rapports généraux. Aussi avons-nous cru devoir, à cette date, n'en plus faire usage. Nous renvoyons le lecteur au carton F^7, 3005 (du 1er nivôse au 30 prairial an IV), qui renferme les extraits de rapports non utilisés par nous.

Sous le Directoire, une nouvelle source de renseignements sur l'esprit public s'offre à nous. Ce sont les rapports que le ministre de l'intérieur se fait adresser par des agents à lui. Le premier de ces rapports est daté du 20 brumaire an IV (voir page 374) et le dernier est daté du 16 nivôse an IV (voir page 624). Les attributions de police et de surveillance du ministère de l'intérieur ayant passé au ministère de la police générale de la République, créé par la loi du 12 nivôse an IV, les rapports dont je viens de parler furent adressés désormais au ministre de la police à partir du 17 nivôse. Le dernier de ces rapports que nous ayons retrouvé est celui du 24 nivôse an IV (voir page 662).

Ainsi, du 20 brumaire au 24 nivôse an IV, nous avons, outre les rapports du Bureau central du canton de Paris, des rapports émanés des agents du ministère de l'intérieur, puis des agents du ministère de la police. Ils sont plus riches en faits, plus substantiels, plus intéressants que les rapports du Bureau central. C'est vraiment dommage que nous ne les possédions que pour une période aussi courte.

Les rapports du Bureau central, comme ceux de la Commis-

sion de police qui l'avait précédé, se rapportent en général à la journée qui précédait celle dont ils portent la date. Il n'en est pas de même des rapports du bureau de surveillance, des extraits des rapports particuliers, et des rapports au ministre de l'intérieur et au ministre de la police, qui furent rédigés, on le voit, le soir même de la journée qui y est racontée. Ainsi, pour la journée du 18 nivôse an IV, par exemple (p. 632-639), le rapport du Bureau central est daté du 19 et les autres rapports sont datés du 18.

Quant aux journaux, anciens ou nouveaux, on verra qu'ils deviennent plus intéressants pour notre sujet, et qu'il s'y rencontre plus de détails sur l'esprit public. Mais, comme les documents administratifs et inédits deviennent en même temps plus nombreux et plus longs, nous n'avons pas pu multiplier les extraits de journaux autant que nous l'aurions voulu. Une bibliographie critique de ces journaux aurait été intéressante. Nous n'avons pas cru devoir l'essayer : un tel travail aurait dépassé les bornes de notre recueil. Le lecteur trouvera quelques notions sommaires, sur la presse périodique de la fin de la Convention et du commencement du Directoire, dans le tome II de la *Bibliographie de l'histoire de Paris* par M. Tourneux. D'ailleurs ces journaux se caractérisent eux-mêmes, quant à leurs tendances politiques, par les extraits que nous en donnons et par les analyses qu'on en trouvera dans quelques rapports de police. Disons seulement que l'un d'eux, *le Rédacteur*, a un caractère à part : c'est le journal officiel du Directoire exécutif.

A. AULARD.

PARIS

PENDANT LA RÉACTION THERMIDORIENNE

ET SOUS LE DIRECTOIRE

CCCXVIII

21 PRAIRIAL AN III (9 JUIN 1795).

Rapport du 22 prairial.

Esprit public. — Si tous les inspecteurs, dans leurs rapports de ce jour, s'accordent à dire que pendant la journée d'hier la tranquillité a régné dans Paris, ainsi que les jours précédents, plusieurs nous annoncent que dans beaucoup de quartiers on a remarqué des groupes se reformer, dans lesquels le public s'entretient toujours de la pénurie des subsistances et de la cherté excessive de toutes les choses, qui devient tellement effrayante que, non seulement elle pèse sur la classe ouvrière, mais plus particulièrement encore sur les propriétaires et rentiers, auxquels tous les moyens de subsistance étant pour ainsi dire enlevés, sont (*sic*) réduits aux plus fâcheuses extrémités et languissent journellement. On a remarqué que d'autres objets étaient le sujet de la conversation des citoyens, notamment le retard des lois organiques, qui n'est pas vu de bon œil. Partout on applaudit à la reddition de Luxembourg, mais la mort du petit Capet a donné lieu à des opinions différentes. Les uns, dont la figure paraissait allongée et triste, disaient : « Il a sans doute été empoisonné, car pourquoi nous avoir caché sa maladie ? » D'autres semblaient en douter ; d'autres enfin : « Cet enfant est bien heureux, et nous aussi ; il faut espérer, ajoutaient ces derniers, que cet événement enlèvera tout espoir aux royalistes qui, privés de ce point de ralliement dans l'intérieur, cesseront peut-être de nous tourmenter et de mettre des entraves aux mesures que nos législateurs se proposent pour faire le bonheur du peuple. »

Cafés. — Compère déclare que, dans les cafés qu'il a fréquentés, on y a tenu hier à peu près les mêmes propos sur la mort du fils de Capet que ceux qui viennent d'être rapportés ci-dessus, et qu'on y ajoutait : « Si les bulletins de sa maladie, ainsi qu'il est d'usage, avaient été tous les jours rapportés à la Convention, on aurait évité une infinité de propos médisants et même calomnieux que les malveillants et les royalistes affecteront de publier tant dans Paris que dehors. »

Spectacles. — L'ordre et la tranquillité y ont régné; l'esprit public y est généralement très bon; néanmoins, au théâtre de la République, la représentation de la pièce ayant pour titre *le Tartuffe révolutionnaire* a excité un léger mouvement; les principes contenus dans cette pièce, diamétralement opposés à la secte Jacobite, ont donné lieu à une cabale de manifester ses sentiments d'improbation; des coups de sifflet se sont fait entendre; mais la quantité prodigieuse de spectateurs n'a pas permis de distinguer d'où ils partaient. La pièce finie, le calme s'est aussitôt rétabli.

Commerce. Pain. — Vingt-huit inspecteurs disent que la plus parfaite tranquillité a régné de toutes parts hier à la porte des boulangers; mais les dernières nouvelles de la Vendée donnent de l'inquiétude, tempérée cependant par l'espoir que l'on a de voir avant peu renaître un meilleur ordre de choses. Cette attente étouffe les plaintes prêtes à s'exhaler, surtout de la part des mères de famille, qui gémissent encore moins sur elles que sur leurs enfants. « Il nous est bien douloureux, disent-elles à la porte des boulangers, de les voir depuis si longtemps dépérir de jour en jour. »

Calmet rapporte que chez Portail, boulanger, rue du Bout-du-Monde, des femmes exigeaient absolument qu'on leur donnât une demi-livre de pain; elles se sont rendues au Comité, pour qu'au moins on leur délivrât du riz, ce qui leur a été accordé. A la fin de la distribution du même boulanger, quelques personnes n'ont pas reçu de pain.

Gilbert et Racine annoncent qu'il a été trouvé dans une maison un pain rond de cinq livres aux lieux d'aisance; le commissaire de police de la section du faubourg Denis en a dressé procès-verbal pour l'envoyer à la Commission, qui, attendu qu'il était gâté, l'a fait donner aux animaux.

Viande. — Douze inspecteurs déclarent qu'on parvient toujours difficilement à rétablir l'ordre chez les bouchers. Cascel a observé qu'à la porte de Louis, boucher, rue du Temple, section de la Réunion, il n'y avait jamais plus de six personnes, parce que le commis-

saire de bienfaisance avait désigné particulièrement sur la carte de chacun l'heure à laquelle il devait aller quérir sa viande.

Marchés. — Huit inspecteurs rapportent que les halles sont tranquilles; le nombre des voitures de fruits, légumes, beurre, œufs et fromages s'est porté à 953. Le Roux dit avoir vu à la Porte Denis une femme qui voulait vendre des pommes de terre 52 livres le boisseau, ce qui a excité des murmures d'indignation.....

Surveillance. — ... On a dissipé, au Jardin-Égalité, les agioteurs; plusieurs même ont été arrêtés et conduits chez le commissaire de police...

Les détenus de la maison des Madelonnettes essayent quelques mouvements; ils sont surveillés...

LE ROUX, BARBARIN.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 24 prairial : « *De Paris, le 23 prairial.* La mort du fils de Louis XVI a donné lieu à divers bruits, à une foule de fables plus absurdes les unes que les autres. Les uns prétendent que cette mort est un fait à plaisir, que le jeune enfant est plein de vie, qu'il y a très longtemps qu'il n'est plus au Temple et qu'une des principales conditions de la paix conclue entre la Prusse, les Chouans et les Vendéens était de confier ce jeune orphelin aux puissances étrangères. D'autres assurent au contraire qu'il y a plus d'un an qu'ils avaient la *certitude* que l'enfant était mort empoisonné. Le plus grand nombre des incrédules cependant *(sic)* tout l'odieux d'un crime imaginaire sur le gouvernement actuel. La guerre des Chouans, qui paraît se rallumer avec une activité alarmante, la conduite des Lyonnais, qu'ils accusent d'aristocratie, parce qu'ils sont anti-Jacobins, la mort de M. Dussault [De Sault], chirurgien, qui a été chargé de suivre sa maladie, celle, vraie ou fausse, qu'on publie en ce moment, du médecin qui lui avait été adjoint, cela leur semble des motifs de politique assez puissants pour avoir déterminé des hommes, qui ne sont connus pour la plupart que par l'horreur qu'ils portent aux assassins, à assassiner l'infortuné, dont le nom servait de prétexte aux mouvements des rebelles. Ce serait trop donner de crédit à ces calomnies aussi atroces que ridicules que d'essayer d'en enlever *(sic)* l'absurdité révoltante; mais nous ne pouvons nous empêcher de déplorer la fatalité des événements qui enlèvent ce précieux otage au moment où son existence ne pouvait nuire à la patrie, où sa mort au contraire va peut-être prêter de nouvelles formes à la malveillance qui s'agite d'un bout de la France à l'autre. Sans doute la vie de cet enfant n'était pas assez heureuse pour que ceux qui s'intéressaient à lui fissent des vœux pour qu'elle se prolonge longtemps; sans doute il est plus consolant pour ceux que son innocence, son âge et ses malheurs attachaient à son sort, de le voir périr d'une mort naturelle que du supplice de son père, qui l'attendait peut-être; mais il est à craindre que, dans un moment où, d'après ce que nous annoncent nos correspondants, une fermentation presque universelle se fait

sentir dans les départements, des scélérats n'abusent de la crédulité du peuple pour calomnier de nouveau Paris et la Convention nationale, exciter des soulèvements et forcer encore les Français à se combattre et à s'égorger. L'authenticité de la mort récente et naturelle d'un enfant que, malgré toutes les déclamations démagogiques, on ne peut regarder comme un enfant ordinaire, puisqu'au lieu de courir librement dans les rues comme le fils d'un sans-culotte, une force armée considérable veillait jour et nuit à sa garde, aurait peut-être dû, je ne dis pas pour l'honneur de la Convention, mais pour la tranquillité générale et la confusion des malveillants, être solennellement, publiquement constatée à l'ouverture du cadavre [1] ; la Convention n'a pas à craindre les soupçons des citoyens éclairés et vertueux ; mais enfin la malveillance l'environne et s'agite jour et nuit pour égarer les faibles ; et tout gouvernement doit au bonheur de ceux qu'il gouverne, non seulement de mériter l'estime de ses concitoyens, mais même de ne dédaigner aucuns des moyens de prévenir les efforts que pourraient faire les scélérats pour égarer et tromper une portion du peuple sur la vertu de ses représentants. Il vaut mieux éclairer les faibles que de courir les dangers de les punir un jour de leurs erreurs. »

CCCXIX

22 PRAIRIAL AN III (10 JUIN 1795).

Rapport du 23 prairial.

Esprit public. — Tous les rapports de ce jour nous donnent à connaître que, pendant la journée d'hier, le calme a été absolument le même que les jours précédents. C'est un point sur lequel tous les inspecteurs s'accordent maintenant ; mais, séparément les uns des autres, ils nous laissent apercevoir que l'esprit public n'est pas absolument le même sur tous les événements. Par exemple, la pénurie des subsistances et la cherté excessive des denrées et marchandises sont vues avec résignation et patience de la part de plusieurs citoyens, quoique très souffrants, et avec un mécontentement inouï par d'au-

1. « Nous apprenons à l'instant que l'on a fait l'ouverture du corps. Nous en publierons demain le procès-verbal. » (Note de l'original.) En effet, dans la *Gazette* du 25, on lit ceci : « *De Paris, le 24 prairial.* Avant-hier, sur les huit heures et demie du soir, deux commissaires civils et le commissaire de police de la section du Temple se sont transportés à la tour du Temple, pour, en vertu d'un arrêté du Comité de sûreté générale, enlever le corps du fils de Louis XVI ; ils le trouvèrent découvert, et, en leur présence, il fut mis dans un cercueil de bois et transporté de suite au cimetière de Sainte-Marguerite, rue du faubourg Saint-Antoine. Des mesures de précaution ont fait escorter ce convoi de loin en loin par des détachements d'infanterie... »

tres. La mort du petit Capet, pour les vrais républicains, est un signe de tranquillité et d'espérance; pour ceux qui regrettent le temps passé, elle fait matière à inquiétude, résultant des conjectures qu'ils forment sur cette mort, que plusieurs d'entre eux voudraient faire regarder comme prématurée et peu naturelle ; ceux-ci se permettent même de dire qu'un événement pareil pourra nous exposer à voir se renouveler plus que jamais les fureurs de la guerre vendéenne, que l'on assure, dans une partie de Paris, être suscitée et alimentée avec force par l'Angleterre. On a reconnu, d'ailleurs, que la joie était universelle sur la prise de Luxembourg, que l'on regarde assez généralement comme le préliminaire de la pacification générale avec toutes les puissances de l'Allemagne. Enfin quelques agents ont encore remarqué que le public fondait de grandes espérances sur le moment où nos législateurs vont, en définitif, donner un gouvernement bien déterminé à la France entière ; d'une part, on y entrevoit le retour de l'abondance avec la disparition de tous les fléaux qui pèsent encore sur la société ; d'autre part, on croit apercevoir l'aurore d'une paix prochaine, la restauration fixe et immuable des principes de justice, avec l'anéantissement de tous les anarchistes et de tous les projets de tous les royalistes insensés, et, en dernière analyse, la sûreté des personnes et le maintien des propriétés.

Cafés. — Telle est la substance des rapports ; ceux des inspecteurs qui nous rendent compte de la conversation tenue dans les cafés nous disent à peu près la même chose. Compère est le seul qui nous parle d'un objet particulier discuté par les citoyens qu'il dit s'être trouvés aux cafés du Pont-au-Change et Saint-Michel, où l'on disait que la moisson prochaine exigerait beaucoup plus de bras qu'il n'y en a pour le présent, que ce serait bien le cas de rendre aux cultivateurs et fermiers leurs enfants, qui sont depuis si longtemps aux armées, et de leur accorder des congés absolus ou limités, dont ils n'useraient que pour rendre de nouveaux services à la patrie.

Spectacles. — Bon et très bon esprit, avec le plus grand calme.

Commerce. Pain. — Vingt-deux inspecteurs annoncent que tout est toujours dans le même état, c'est-à-dire que les distributions se font toujours avec ordre et calme ; ils ont encore remarqué que, dans les rassemblements aux portes de quelques boulangers, il n'y a eu aucun entretien sur la mort du fils de Capet. « Je rencontre dans les rues, dit Losset, beaucoup de gagne-deniers dont les jambes faiblissent et chancellent, et dont le visage presque éteint annonce assez que six livres qu'ils gagnent par jour ne leur suffisent pas pour les substanter. »

Guérin dit avoir vu à la porte d'un boulanger deux femmes s'obstiner à ne pas recevoir cinq onces de pain ; elles en exigeaient davantage et voulaient exciter les autres femmes à suivre leur exemple. On est cependant parvenu à les apaiser sans employer la violence ; ces mêmes femmes sont surveillées.

Viande. — Quinze inspecteurs disent que la plus grande tranquillité régnait aussi chez le plus grand nombre de bouchers. Cascel rapporte que, sur la section des Gravilliers, il y avait à la porte de chaque boucher plus de vingt personnes qui n'avaient pas eu de viande ; pour éviter ces inconvénients et celui des rassemblements, on réclame un ordre établi par numéros. *Nota.* La Commission a fait part aux Comités de gouvernement de ces faits.

Marchés. — Les inspecteurs déclarent que les approvisionnements des différents marchés étaient comme à l'ordinaire ; il s'est débité beaucoup de marée ; quelques réclamations se sont élevées sur les litrons ; tout cependant s'est arrangé ; une seule femme a été conduite chez le commissaire de police. Les haricots ont un peu diminué : ils se vendent de 6 livres à 6 livres 10 sols le litron.....

Bourse. — Trois inspecteurs déclarent qu'il y avait très peu de monde et qu'aucune affaire ne s'y est faite ; ils ajoutent que les agioteurs, n'ayant pu entrer, se sont réunis en très grand nombre sur la place, et disaient que, quoique la Bourse leur soit fermée, ils sauraient bien se rassembler autre part.

Surveillance. — ...Plusieurs personnes, prévenues d'avoir pris part à la sédition du premier jour de ce mois, ont été arrêtées et conduites à la Commission militaire.....

BEURLIER, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCXX

23 PRAIRIAL AN III (11 JUIN 1795).

RAPPORT DU 24 PRAIRIAL.

Esprit public. — Continuité de calme et de tranquillité, cessation de menaces, injures, invectives et vociférations, auxquelles succèdent aujourd'hui des plaintes qui portent avec elles l'expression d'une douleur profondément sentie et d'autant plus juste qu'elle est réellement provoquée par le sentiment du besoin qu'éprouvent beaucoup

de citoyens de la classe ouvrière, et particulièrement les propriétaires et rentiers, réduits aux abois, dont la misère va toujours croissant en raison du délabrement presque total de leur fortune, suite nécessaire du discrédit absolu des assignats que ces malheureux reçoivent à plein de leurs fermiers et débiteurs, pour les dépenser au moins à quatre-vingt pour cent de perte. C'est sur ces objets que chacun se désole, mais sans colère. Plusieurs gémissent, languissent, et ne se soutiennent que par l'espoir d'un meilleur sort, qu'ils attendent avec résignation et patience. Quelques-uns succombent ; heureusement que c'est encore le très petit nombre. Au résultat, les choses sont montées dans ce moment-ci à un tel excès de brigandage que nous pensons devoir remettre sous les yeux du gouvernement qu'il est instant que ces fléaux finissent promptement. Telles sont les observations générales que nous avons recueillies dans les rapports de ce jour sur la journée d'hier, dont quelques événements vont être rapportés.

Loignier annonce que l'indigent est obligé de chercher sa nourriture dans les tas d'ordures qui sont au coin des bornes.

Bouillon déclare que le discrédit des assignats fait la base de toutes les conversations qu'il a entendues.

Jacquet rapporte que, dans le quartier du Temple, le peuple disait hautement que les préparatifs faits pour l'enterrement du petit Capet n'étaient qu'une feinte, qu'il n'était pas mort, et qu'on l'avait fait partir et sauver bien loin.

Cafés. — Saint-Rémy et Compère rapportent que, dans les cafés qu'ils ont fréquentés, les citoyens y parlaient assez vivement contre les laboureurs et autres spéculateurs, dont l'avidité, ne connaissant plus de bornes, devient de jour en jour si affreuse qu'elle peut en quelque sorte rendre nuls tous les avantages que la récolte prochaine semble annoncer; chacun s'accordait à dire qu'il était plus que temps de mettre un frein sévère à de pareils désordres, et de réprimer des excès aussi scandaleux que pernicieux à toute la société.

Saint-Rémy seul fait connaître que c'est au café qui est sur la place du Petit-Carrousel où il faut se transporter pour se faire une idée de la cupidité des agioteurs. Toutes les passions sont peintes sur les visages de ces furies, tant mâles que femmes; on y voit les assignats par rames, et en un instant le même objet, principalement les montres, changent trois ou quatre fois de main et augmentent à chaque mutation.

Spectacles. — Toujours le meilleur esprit et beaucoup de tranquillité.

Commerce. Pain. — Vingt-trois inspecteurs, dans leurs rapports, annoncent qu'il est à remarquer que les rations de pain varient de 4 à 6 onces, mais que personne ne paraît s'en plaindre comme ci-devant. Ce qui occupe le plus, c'est l'excessive cherté de toutes choses, augmentées pour la plupart depuis une décade de plus d'un quart. Le public, estimant qu'il n'est pas possible qu'un taux aussi fort puisse monter davantage, murmure assez haut contre les marchands; non seulement, dit-on, ils ne manquent de rien, lorsque le peuple jeûne et qu'il meurt de faim ; ils font encore tout ce qu'ils peuvent pour prolonger la misère, en accaparant tout à quelque prix que ce soit. On trouve aussi très mauvais que les boulangers fassent payer le boisseau de braise 2 livres, lorsque la voie de bois, qui leur en coûte 32, leur rapporte 16 boisseaux. Ils se trouvent par là tout à fait indemnisés.

Comestibles particuliers. — Deslinières dit qu'il s'est transporté, avec le commissaire de police de la section de l'Unité, au bas du Pont-Neuf et autres endroits, et qu'on a fait jeter différents comestibles, tous préparés avec du sang de bœuf, et aussi des harengs qui étaient gâtés et pouvaient compromettre la santé. Le public, en applaudissant à cette mesure, disait qu'on devait encore arrêter les marchands de pareilles saloperies.

Viande. — Seize inspecteurs exposent que le bon ordre paraît se rétablir aux portes des bouchers, quoiqu'il y ait toujours quelques personnes remises au lendemain ; il s'élève aussi quelques réclamations sur la mauvaise qualité de la viande.

Marchés. — Onze inspecteurs rapportent qu'il est arrivé aux halles 955 voitures chargées d'œufs, beurre, légumes et marée. Ils ajoutent que les denrées ne paraissent pas augmenter, et que quelques-unes au contraire diminuent.

Bois. — Suivant le dire de cinq inspecteurs, il ne paraît pas qu'il s'était vendu beaucoup de bois ; les marchands pour la plupart sont occupés à remplir leurs chantiers de celui qui leur arrive ; il est descendu au port au blé un bateau de fagots qui se vendent 30 sols la pièce ; on vend au port de la Tournelle du charbon 75 livres la voie.

Agiotage. — Drouin et Vibert déclarent que, dans les différents quartiers où se réunissent les agioteurs, ils n'ont rien vu de contraire au bon ordre ; ils disent aussi qu'ils ont le projet de se rassembler aux Champs-Elysées et qu'ils se plaignent de la manière dont on entrave le commerce.

Surveillance. — ...Bance, officier de paix annonce que cette nuit trente-huit massacreurs des 2 et 3 septembre ont été arrêtés sur la section du Jardin-des-Plantes, par ordre des commissaires civils de ladite section....

GOSSET, BEURLIER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCXXI

24 PRAIRIAL AN III (12 JUIN 1795).

RAPPORT DU 25 PRAIRIAL.

Esprit public. — Il résulte des rapports de ce jour que, pendant la journée d'hier, la tranquillité s'est non seulement soutenue à Paris, comme les jours précédents, mais même qu'on n'y a point aperçu aucun de ces préparatifs, qui, dès la veille, manifestaient assez les mouvements du lendemain. (Cette observation a trait aux bruits de l'insurrection annoncée depuis dix à douze jours pour le 25, qui est aujourd'hui, où tout est dans le plus grand calme.) Les inspecteurs nous annoncent, comme à l'ordinaire, que la pénurie habituelle des subsistances, la cherté incroyable de toutes choses, le discrédit marqué des assignats font toujours la base de l'entretien des citoyens, dont les plaintes sont arrachées par la misère qui tourmente de plus en plus la majeure partie des membres de la société.

On a remarqué aussi que les grands événements politiques, tels que la mort du petit Capet, les hostilités renouvelées ou prétendues telles des Chouans et des Vendéens, les mouvements des troupes, leur séjour auprès de Paris, les succès de nos armées, la guerre et autres objets occupaient toujours les esprits et donnaient lieu dans la discussion à des opinions différentes, souvent très vives ; mais l'on a vu également que cette animosité cessait aussitôt que l'on parlait de la destruction de l'agiotage, du retour de la paix, de la restauration des finances, et enfin du nouveau gouvernement promis à la France, quatre points capitaux sur lesquels tous les bons patriotes se réunissent et prononcent hautement le vœu le plus sincère, en dépit des ennemis du bien public.

La Commission a donné des ordres les plus précis pour surveiller avec attention plusieurs quidams, habitués des cafés de Valois et du

Jardin-Égalité, que l'uniformité et la singularité de leurs costumes font regarder comme suspects.

Compère rapporte que l'on assure que les louis se sont vendus jusqu'à mille livres, et que l'on remarque qu'ils sont principalement achetés par les étrangers ; il ajoute que les inquiétudes sur les assignats sont poussées au point que les négociants offrent de prêter des sommes considérables sans intérêts, payables en deux, quatre ou six ans.

Cafés. — Saint-Rémy expose qu'au café de Valois on s'y occupait hier de passer en revue, avec beaucoup d'amertume, tous les malheurs auxquels la France est en proie ; il ajoute que la Convention était blâmée sans ménagements, qu'on détestait le régime actuel, qu'on lui comparait continuellement l'ancien ordre des choses, auquel on donnait hautement la préférence, qu'au surplus il n'a rien découvert de relatif à l'objet qui le conduit dans ce café habituellement. (Il veut parler des Chouans, dont la surveillance lui est confiée.)

Spectacles. — Aucuns faits particuliers contre l'ordre et la tranquillité publique.....

Viande. — Suivant les rapports de vingt-deux inspecteurs, il paraît que c'est aux portes des bouchers qu'éclate le plus grand mécontentement, et, particulièrement, section de l'Unité, beaucoup de personnes n'ont pu obtenir de viande depuis longtemps. — *Nota.* La Commission a écrit une circulaire aux Comités civils pour savoir d'où peut provenir ce déficit, tandis que l'Agence des subsistances annonce que chaque section reçoit plus que sa portion.....

Bourse et agiotage. — Quatre inspecteurs rapportent que, sur la place du Louvre, il y avait un grand nombre d'agioteurs sur les deux heures et demie ; que les vendeurs d'or et d'argent augmentent considérablement, et qu'on entend beaucoup murmurer sur les assignats de 10,000 livres et sur la rareté de petits billets.

Mouchot annonce qu'au marché des Innocents on commerce aussi sur l'or et les bijoux, et que le nombre des marchands s'accroît journellement. Le carreau, les cafés et les boutiques des marchands de vin d'alentour en sont remplis. Le commissaire de police et les inspecteurs en conduisent souvent quelques-uns au bureau de police, et, lorsqu'ils ne sont pas en règle, on exige d'eux des répondants... .

BARBARIN, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCXXII

25 PRAIRIAL AN III (13 JUIN 1795).

RAPPORT DU 26 PRAIRIAL.

Esprit public. — Tous les rapports de ce jour nous annoncent pendant la journée d'hier la continuité du calme dans Paris ; mais, en même temps, les inspecteurs de police ne se taisent pas sur le triste état de la plus nombreuse partie des citoyens, dont le découragement est presque à son comble. Sans cesse ils nous répètent qu'il n'y a personne qui ne se plaigne amèrement de l'excessive cherté de toutes choses et de la difficulté extrême que l'on éprouve à se procurer le triste nécessaire ; en effet, si le marchand lui-même, autre que celui de comestibles, se plaint de voir son bénéfice absorbé par le prix exorbitant de tout ce qui tient à la vie, que diront les petits propriétaires et les malheureux rentiers, chargés d'une nombreuse famille, qui n'ont pas la ressource mercantile, ni même celle du travail ? Que dira l'employé peu émolumenté ? Que diront enfin les ouvriers et artistes des villes, exposés, pour la plupart, à manquer incessamment d'ouvrage, faute de trouver des gens assez fortunés pour les faire travailler ?

Tels sont, d'après l'esprit public, les discours que l'on entend de toutes parts ; chacun gémit et se dit : « Si nous connaissions au moins le terme de nos malheurs, il nous serait possible de les supporter avec résignation ; mais le mal, au lieu de prendre fin, s'accroît d'heure en heure d'une manière si fâcheuse qu'à peine nous reste-t-il l'espoir, seule ressource des misérables. » De là des plaintes nouvelles contre les agents des subsistances, les intrigants, les agioteurs, et aussi contre les gros laboureurs qui, seuls depuis quelque temps, font sans perte, un bénéfice immense.

Dans ces circonstances, il devient bien urgent que le gouvernement puisse enfin venir au secours de ceux qui souffrent depuis longtemps, et qu'il prenne, d'après le vœu général, des mesures pour ne pas exposer davantage les citoyens à lutter contre la faim et le besoin, qu'un père de famille, et même un *homme seul* ne peut plus satisfaire avec un revenu de douze cents livres qui, payé en *assignats à plein*, ne lui représente pas intrinsèquement une valeur de 80 livres de rente au cours actuel du prix des marchandises.

Legrand, inspecteur, dit qu'un citoyen venait de déclarer que, pressé par le besoin, il avait vendu un couvert d'argent 900 livres, qui lui avait coûté 36 livres avant la Révolution.

Cafés. — Compère rapporte que, se trouvant dans les cafés de la place des Trois-Maries, il y avait entendu dire que le projet de la Convention était de démonétiser les assignats de dix mille livres et de cinq cents livres, et qu'on y ajoutait que plusieurs députés n'avaient pas hésité de dire dans leur société qu'il n'y avait pas d'autres moyens de faire rentrer sept ou huit milliards d'assignats, sur les quinze qui sont en circulation.

Saint-Rémy annonce qu'il voit toujours à peu près les mêmes visages au café Valois, mais aucun de ceux qui lui ont été désignés par (*sic*) des collets verts et noirs. Le même inspecteur déclare que la conversation de ces habitués ne respire rien moins que les principes républicains, qu'entre autres choses, et sans plus d'explication, ils disaient que le prix excessif des matières d'or et d'argent servait les projets de la Convention, que cependant ils parlaient plus en aristocrates prononcés qu'en conspirateurs, et enfin qu'on y a tourné en ridicule le procès-verbal de l'ouverture du corps du petit Capet.

Spectacles. — On y a été parfaitement tranquille.

Commerce. Pain. — La plupart des inspecteurs, après avoir parlé des rations de pain délivrées à chaque citoyen, dont la distribution a été faite en même proportion que les jours précédents, disent qu'on ne tient aucun propos et que tout est tranquille, ce qui donne lieu de croire que les rassemblements qui étaient aux portes des boulangers sont en partie dissipés.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, LE ROUX.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 26 prairial : « *Paris, le 25 prairial.* Il ne paraît pas que cette journée, pour laquelle on annonçait depuis longtemps des troubles et des insurrections, doive être marquée par aucun événement extraordinaire. Tout Paris jouit du calme et de la tranquillité ; on parle cependant, dans quelques lieux publics, de la découverte d'un complot qui avait pour but d'égorger le Comité militaire ; on assure même que quelques-uns des chefs de cette prétendue conspiration ont été arrêtés dans le faubourg Germain. Les bruits qu'on se plaît à répandre sur le prochain départ de la Convention pour Versailles ne paraissent pas mieux fondés ; il est très vrai que depuis quelques temps on travaille avec beaucoup d'activité à faire au château de Versailles toutes les restaurations convenables. On disait, avant la nouvelle de la maladie

et de la mort du fils de Louis XVI, que l'on s'empressait de mettre tous les appartements en ordre pour l'y placer le 25..... » — *Journal de Perlet* du 26 prairial : « .....Paris a été calme hier, comme les jours précédents ; pas un homme ne s'est agité..... Voudra-t-on le croire ? hier le louis se vendait 900 livres en papier !..... Comment se nourriront les citoyens, qui sont la plupart sans argent, les propriétaires payés en papier, les fonctionnaires publics payés en papier, les salariés de l'Etat, tous payés en papier, les malheureux rentiers qui, par suite de la plus atroce indifférence ou de la plus stupide administration, ne reçoivent même pas, depuis quinze mois, ce papier qui, dans leurs mains, n'aurait pas aujourd'hui le quinzième de sa valeur[1] ?..... »

CCCXXIII

26 PRAIRIAL AN III (14 JUIN 1795).

Rapport du 27 prairial.

Esprit public. — Si nous pouvons juger du calme réel des esprits par la tranquillité apparente, nous sommes en état d'assurer que tout est rentré absolument dans l'ordre, et même que, d'ici à quelque temps, il n'y a aucune espèce d'inquiétude à concevoir. Néanmoins, d'après les rapports de ce jour, il est vrai de dire que le mal qui dans les derniers troubles a servi de prétexte aux agitateurs est toujours le même, et qu'il pèse de plus en plus sur les classes les plus nombreuses de la société. Nous ne pouvons trop le répéter, il est plus que temps d'arrêter le fléau horrible de l'agiotage, dont les funestes effets paralyseraient entièrement les meilleures intentions du gouvernement ; il presse d'opposer très promptement une digue puissante à ce torrent destructeur, qui, dans sa chute rapide, entraînerait les fortunes des plus honnêtes patriotes. Il a été déjà dit, on ne le sait même que trop, que les meilleurs citoyens ne peuvent plus subvenir aux dépenses incalculables, résultant du discrédit des assignats, sans emprunter ou vendre leurs effets et leurs fonds ; on peut assurer même que, si le mal s'accroît encore, ils seront forcément privés de toute ressource et réduits aux plus fâcheuses extrémités, et que leurs biens, à la faveur de tous les moyens iniques employés par les sangsues publiques, deviendront la proie de ces malfaiteurs. Dans ce bouleversement général, la classe ouvrière, qui souffre déjà

1. Voir plus loin, p. 16, sur cet article du *Journal de Perlet*, le rapport du 28 prairial.

beaucoup, n'y gagnera rien pour l'avenir; les secours lui seront même possibles (*sic*), pendant un très long espace de temps.

Telle est absolument l'opinion publique, dont nous ne sommes ici que l'écho. On pourrait encore, sans vouloir charger le tableau, observer aux Comités de gouvernement que les ennemis de la chose publique, royalistes, terroristes et autres, chacun suivant les impulsions qui les font mouvoir, sans cesse aux aguets, veillent constamment pour consommer notre ruine, préparée à l'avance par cette armée de vampires, tous êtres aussi immoraux que dangereux à la République et à chaque citoyen en particulier.

Plusieurs inspecteurs rapportent que beaucoup de marchands refusent, non seulement de changer, mais même de prendre pour comptant dans le commerce les assignats de 400 livres, sous prétexte, disent les uns, qu'il y en a de faux; d'autres, parce qu'ils doivent être timbrés.

Cafés. — Il résulte du rapport de Saint-Rémy qu'hier les habitués du café de Valois cherchaient à faire croire que les Chouans étaient persécutés, qu'on massacrait même ceux qui étaient sans armes, et que leurs chefs ont été injustement arrêtés contre la foi des traités. Le même Saint-Rémy déclare qu'il existe un ouvrage périodique qu'on fait circuler, où tous les sujets de plaintes des rebelles sont déduits; qu'il en a entendu lire quelques fragments propres à leur faire des prosélytes ; il ajoute qu'il ne négligera rien pour se procurer cet ouvrage, qu'il a vu porter chez un marchand du Palais-Égalité auprès du café de Valois, par un particulier dont il a pris le signalement autant qu'il l'a pu ; il termine en annonçant que l'ouvrage dont il est question se vend, mais qu'il faut être connu pour l'obtenir.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné ; l'esprit y est généralement très bon.

Commerce. Pain. — Seize inspecteurs rapportent que les distributions continuent à se faire paisiblement. Les seules difficultés qu'ils ont pu remarquer ont pour objet une diminution sensible dans la portion de riz depuis quelques jours.

Viande. — Dix-sept inspecteurs disent qu'il se forme toujours des rassemblements, la nuit, aux portes de quelques bouchers, parce qu'ils n'ont pas assez de viande pour tout le monde. Ils observent néanmoins que cela paraît exciter moins de plaintes que ci-devant, parce que l'on espère qu'il y aura, le mois prochain, un ordre généralement établi par numéros, et qu'on ne sera plus libre de choisir son boucher. Lebois dit que, rue de Lourcine, à côté de la caserne, un boucher n'a fini sa distribution qu'à une heure.....

Bourse. — Cinq inspecteurs rapportent qu'il ne s'est rien fait à la Bourse. — Les agents de change se sont rendus sur la place pour y traiter d'affaires. — L'or et l'argent étaient baissés; les uns en paraissaient consternés, d'autres très satisfaits. Les effets se payent plus cher en gros assignats qu'en petits. Plantin a découvert que, chez un marchand de vin rue de la Ferronnerie, vis-à-vis de celle de la Grande-Friperie, il s'y rend beaucoup d'agioteurs, qui commercent sur les monnaies d'or et d'argent.....

DUCHAUFFOUR, LE ROY.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCXXIV

27 PRAIRIAL AN III (15 JUIN 1795).

RAPPORT DU 28 PRAIRIAL.

Esprit public. — Les inspecteurs de police, par leurs rapports de ce jour, en nous confirmant la continuité du calme dans Paris, nous apprennent en même temps que le public a fort à cœur de voir renaître l'abondance, qu'il désire par-dessus tout la suppression totale de l'agiotage, source de tous les malheurs, ainsi qu'une diminution sensible dans le prix des denrées et marchandises, auxquelles il ne peut plus atteindre qu'avec une extrême difficulté. Il verrait encore avec la plus grande satisfaction, ajoute-t-on, les assignats reprendre un crédit assez considérable pour ne plus laisser prise aux inquiétudes. L'on a remarqué aussi que ce qui occupe essentiellement les esprits, mais sans agitation, c'est l'attente du nouveau gouvernement, dont le mode doit être incessamment proposé. Cette époque, regardée comme très prochaine, tient tous les esprits en suspens; chacun en attend son bonheur : le peuple y voit l'abondance; l'homme tranquille, la restauration de l'ordre; le patriote, l'établissement solide et permanent de la République ; le propriétaire et le rentier, le maintien et le respect dû aux propriétés. En un mot, si on en excepte les malveillants et les mauvais citoyens, il n'est personne qui ne cherche à lire dans ce nouveau code ses devoirs en même temps que ses droits. On en tire encore assez généralement les inductions les plus avantageuses d'une pacification générale avec tous nos voisins; c'est à compter de ce moment, entend-on de

toutes parts, que le Français se croira heureux et libre, et qu'il ne connaîtra plus d'autre maître que la justice et la loi.

Cafés. — Compère rappelle que, dans les cafés qu'il a surveillés, il y a entendu dire à plusieurs particuliers qu'il serait bien à souhaiter que le gouvernement prît des mesures très répressives contre les agioteurs, qui faisaient tout leur possible pour rétablir la hausse du numéraire, qui a baissé assez sensiblement. Il ajoute que plusieurs bons citoyens donnaient en même temps les plus flatteuses espérances sur les travaux continuels des Comités du gouvernement.

Saint-Rémy annonce qu'au café de Valois il n'y a pas vu les personnes qu'il y cherchait, que d'ailleurs il y avait très peu de monde qui causait fort paisiblement sur les événements du jour, et que l'on disait seulement que les Chouans étaient à Alençon.

Spectacles. — Même ordre; tranquillité toujours soutenue; esprit excellent.

Nous pensons devoir dénoncer aux Comités du gouvernement un article du *Journal de Perlet*, n° 992, où il inculpe avec une impudence extrême et même calomnieuse, lorsqu'il dit que les malheureux rentiers qui, par suite *de la plus atroce indifférence ou de la plus stupide administration*, ne reçoivent pas même, depuis quinze mois, ce papier qui aujourd'hui, dans leurs mains, n'aurait pas le quinzième de sa valeur [1], ce qui ne peut être vrai, à moins que les rentiers eux-mêmes ne se soient point mis en règle; alors ce serait uniquement leur faute, et nullement celle du gouvernement.

Commerce. Pain. — Vingt-six inspecteurs rapportent que des plaintes, dont il n'était pas question ces jours derniers, et qui sans doute étaient concertées, recommencent, et même qu'elles se multiplient; elles ont pour objet l'inégalité des différentes distributions, la modicité de la ration de pain et la cherté des denrées.

Moyron dit que quelques citoyens paraissent douter, quant aux subsistances, du bon effet que doit produire le nouveau gouvernement.

Losset annonce que les personnes qui se trouvent dénuées de toute ressource regrettent hautement l'ancien régime.

Voisin annonce qu'au Gros-Caillou, on se porte en foule à la porte des boulangers, principalement chez le citoyen Thévenin, rue de Grenelle, parce que chaque jour cent personnes environ s'en retournent sans pain. *Nota.* La Commission a écrit au Comité civil pour connaître la cause de ce rassemblement.

CHAMPENOIS, HORNIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

1. Voir plus haut, p. 13.

JOURNAUX.

Courrier républicain du 28 prairial : « *Du 27 prairial.* Heureusement que le prix des comestibles ne se règle pas tout à fait sur les odieuses spéculations des monopoleurs monaitaires ; car, s'il en était ainsi, il faudrait payer aujourd'hui 20 francs ce qu'on a payé hier 10 livres, et diminuer, rarement il est vrai, mais avec la même rapidité et quelquefois dans la même proportion, le même objet qu'on aurait été forcé d'augmenter un jour auparavant. Avant-hier le prix d'un louis a été porté jusqu'à mille francs, et aujourd'hui ils sont au-dessous de 600 livres..... » — *Gazette française* du 28 prairial : « *De Paris, le 27 prairial.* Le prix de l'or et de l'argent avait augmenté ici à un point qu'avant-hier un louis se vendait mille livres en papier. Le soir même ils ont baissé de 60 livres. Hier, ils sont redescendus jusqu'à 650 livres, et aujourd'hui on assure qu'ils ne vont pas au delà de 600 livres. On ignore la cause de cette baisse extraordinaire, si ce n'est que les agioteurs ont craint les suites du rapport qui doit être fait aujourd'hui sur les finances.» — *Journal de Perlet* du 28 prairial : « On assure que la fille de Louis Capet, détenue encore au Temple, et qui survit au reste de sa famille, y est malade. Que ce bruit soit vrai ou faux, la position de cette jeune orpheline ne peut manquer d'exciter l'intérêt des amis de l'humanité. » Le même journal demande qu'on la renvoie à la frontière, et qu'en attendant on la place « dans la même maison de santé que la veuve d'Orléans ».

CCCXXV

28 PRAIRIAL AN III (16 JUIN 1795).

RAPPORT DU 29 PRAIRIAL.

Esprit public. — Des rapports de ce jour, il résulte que le calme a été le même dans Paris, pendant la journée d'hier que les jours précédents.

Les plaintes et les murmures que l'on peut encore entendre se rapportent toujours à la pénurie des subsistances, à la cherté continuelle de tout ce qui tient à la vie, et aussi au vil prix des assignats. Si le gouvernement pouvait trouver les moyens d'adoucir la rigueur de ces trois fléaux, nous n'hésitons pas à croire que les malveillants n'auraient plus aucun prétexte d'agiter le peuple ; celui-ci, content de son sort, et assuré de sa subsistance, abandonnerait facilement la manie des discussions sur les événements politiques, prendrait le parti de confier ses intérêts à la sagesse de la Convention, et de s'en référer entièrement à sa prudence et à ses lumières ; par suite, il respecterait les autorités constituées ; ne connaissant plus que la loi, il

reprendrait ses travaux, se livrerait uniquement à ses occupations journalières, et ne se mêlerait plus de régir l'Etat, dont le timon, conduit par une main ferme et habile, ne serait plus exposé au choc violent que doit nécessairement produire le despotisme des groupes, comme l'a très judicieusement observé un représentant. Dès lors, toutes choses en iraient beaucoup mieux ; elles marcheraient sans obstacles ; chaque chose serait à sa place, et le vaisseau de la République, après avoir été battu par les plus violentes tempêtes, arriverait heureusement au port. C'est le vœu, c'est le désir le plus ardent de tous les amis de l'ordre et des bons citoyens.

Les principales observations des inspecteurs ont pour objet de nous informer du mécontentement très prononcé du public sur le compte des agioteurs.

Il se tient encore un fort mauvais propos, lequel, en se propageant, peut devenir très funeste dans ses conséquences auprès du peuple ; des malveillants, sans doute, cherchent à persuader aux gens bien simples et faciles à égarer *que beaucoup de laboureurs ont déjà vendu leur recette sur pied.* (Extrait du rapport de Baron.)

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés de Paris qu'il a surveillés, on y trouvait mauvais que les soumissions faites en exécution de la loi du 10 prairial fussent rejetées. Il ajoute que, dans ceux du Palais-Égalité, on y parlait de la fille de Louis Capet ; les uns disaient : « Elle périt de langueur ; on lui a donné un poison lent ; il serait de la loyauté de la nation française de la renvoyer chez ses parents. »

Saint-Rémy déclare qu'au café de Valois il n'y a vu aucun de ceux qui aiment si tendrement les Chouans ; qu'on s'y était entretenu du jugement que la Commission militaire est sur le point de rendre pour ou contre les huit députés, et qu'on était fort impatient de voir la conclusion de cette affaire.

Spectacles. — Toujours très calmes et animés du meilleur esprit.

Commerce. Pain. — Il paraît, suivant plusieurs rapports, que c'est moins la modique portion de pain que les citoyens reçoivent chaque jour que l'inégalité dans la distribution qui indispose le public. On accuse les commissaires de favoriser les boulangers pour des distributions particulières, et l'on va même jusqu'à leur en faire publiquement le reproche, ce qui a manqué d'exciter du trouble, dans la rue des Fossés-Bernard. — *Nota.* La Commission ne cesse de faire surveiller.....

DOILLOT, LE ROUX.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 29 prairial : « *Du 28 prairial.* ...Le prix du louis avait encore considérablement baissé ce matin ; on nous assure qu'on en n'a pas acheté au delà de 450 livres. Les hideux agioteurs ne pouvant deviner quelle est la puissance invisible qui les tue ainsi sans miséricorde, on remarque sur leur figure un air étonné, stupéfait. Ils ne savent plus où ils en sont, et ce qu'il y a de plus désolant pour eux, c'est que tout le monde rit de leur stupide contenance. Encore quelques variations aussi extraordinaires dans cet abominable commerce, et la plus grande partie de ces gredins se ruinera, s'égorgera de ses propres mains, et peut-être enfin serons-nous délivrés de ces vampires qui nous dévorent vivants, puisqu'ils s'empoisonneront eux-mêmes de leur propre venin. »

CCCXXVI

29 PRAIRIAL AN III (17 JUIN 1795).

RAPPORT DU 30 PRAIRIAL.

Esprit public. — La tranquillité n'a point été troublée à Paris pendant la journée d'hier par aucun événement; c'est ce que nous voyons par les rapports du jour, qui nous apprennent en même temps que l'on entend toujours des plaintes, les unes provoquées réellement par le sentiment du besoin, les autres dictées par des intentions perfides.

S'il est vrai de penser que les causes auxquelles sont dus nos malheurs présents ont été préparées par les anarchistes, qui voulaient, pour ainsi dire, organiser la famine, ce n'est pas le cas de regarder en arrière; aussi tous les excellents citoyens, qui connaissent parfaitement la source de tous les maux, n'hésitent pas un seul instant à rendre justice à la Convention. Ils savent parfaitement qu'elle en gémit la première, et qu'elle met tout en œuvre pour faire triompher les principes et réprimer les abus. C'est d'après ces vues que les vrais patriotes attendent avec résignation des temps plus heureux, et qu'ils engagent leurs frères au calme et à la patience. Mais les méchants, constamment opposés aux mesures de justice, veillent sans cesse pour nous tourmenter. Et de quels instruments ces pervers se servent-ils? Des femmes mégères, de ces furies à face humaine, dont ils excitent sourdement la colère et la rage. En effet, on vient de remarquer que plusieurs d'entre elles cherchaient encore à provoquer les

hommes. La Commission les fait surveiller, et, comme elle se fait un devoir d'instruire les Comités de gouvernement, et de leur transmettre sans délai tout ce qui peut intéresser l'ordre public, elle s'empresse de leur donner connaissance des faits qui suivent.

Hubert rapporte qu'il sait, à n'en pouvoir douter, que les terroristes qui se réfugient au faubourg Antoine veulent encore lever la tête et former des rassemblements, et que les femmes sollicitent leurs amis de s'unir à elles.

Dufresnoy déclare avoir entendu dire à plusieurs particuliers qu'ils n'étaient pas étonnés de la perte qu'éprouvaient les assignats, attendu que, pendant le cours du mois prochain, la France devait avoir un chef, et que l'on déclarerait la banqueroute.

Lainé annonce que le bruit court que la Convention veut aller tenir ses séances à Versailles, qu'on travaille pour cela au château ; il ajoute que cette nouvelle échauffe beaucoup les esprits, et qu'on en parlait hier avec inquiétude.

Cafés. — Il ne nous est parvenu aucun rapport intéressant sur les cafés; les inspecteurs qui en parlent déclarent qu'on y blâmait l'imprécaution (*sic*) d'avoir laissé des armes aux députés qui se sont tués.

Spectacles. — Ordre pareil, tranquillité égale, et aussi bon esprit que tous les jours précédents.....

BOYS DE LOURY, LE ROY.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX[1].

Annales patriotiques du 30 prairial : « *Du 29 prairial. Commission militaire.* A midi et demi, la Commission a condamné à la peine de mort Romme, Duquesnoy, Du Roy, Bourbotte, Soubrany et Goujon, attendu qu'ils sont convaincus de s'être montrés les auteurs, fauteurs et complices des affreux événements qui ont eu lieu le 1er prairial ; d'avoir conspiré contre la République, provoqué la dissolution de la représentation nationale, l'assassinat de ses membres, etc., etc. A l'égard de Peyssard, attendu qu'il n'a pas employé le même caractère de rébellion, mais qu'il est convaincu, même de son propre aveu, d'avoir proposé le renouvellement des autorités constituées,

1. A ce moment, la plupart des journaux, à cause de l'augmentation du prix de toutes choses, se voient forcés d'augmenter le prix de leur abonnement. Ainsi le journal *le Batave* qui, en nivôse an III, coûtait 45 livres par an, 24 livres pour six mois, 13 livres 10 sous pour trois mois, franc de port, coûte maintenant 95 livres par an, 50 livres pour six mois et 25 livres pour trois mois. Le *Messager du soir* porte son abonnement à 60 livres pour six mois et 30 livres pour trois mois.

réorganisées depuis le 9 thermidor, etc., la Commission l'a condamné à la déportation. Quant à Forestier, comme rien ne prouve qu'il ait pris une part active aux événements du 1er prairial et jours suivants, qu'il est cependant prévenu de faits antérieurs au 12 germinal et au 1er prairial, la Commission a ordonné qu'il sera conduit dans la maison d'arrêt et demeurera sous la surveillance du Comité de sûreté générale, pour prendre à son égard le parti qu'il croira convenable. Après le prononcé du jugement, Goujon a dit : « Voici mon portrait, je vous prie de le faire remettre à ma femme. » Duquesnoy : « Je vous charge de cette lettre : elle contient mes adieux à mes amis et à ma femme. Je désire que mon sang soit le dernier sang innocent qui coule ; puisse-t-il consolider la République! Vive la République! » Bourbotte : « Les ennemis de la liberté ont seul demandé mon sang. Mon dernier vœu, mon dernier soupir sera pour ma patrie. » Les condamnés ont remis sur le bureau leurs portefeuilles, une lettre, une carte de député, etc., etc. Aussitôt que les condamnés à mort ont été reconduits dans la prison, un officier de gendarmerie a apporté un couteau avec lequel on a dit que Bourbotte s'était suicidé. On a ensuite annoncé qu'il y en avait cinq qui s'étaient enfoncé des couteaux dans le sein ; on a encore apporté un couteau et une paire de ciseaux. Le président a donné lecture de l'ordre que la Commission avait donné, par écrit, au commandant de fouiller, hier soir et ce matin, les accusés, de leur ôter leurs couteaux, ciseaux et autres instruments tranchants, de fouiller même dans leurs lits. On croit que les couteaux et ciseaux étaient dans la doublure de leurs habits. Le commandant du poste a été à l'instant arrêté. Le Comité de sûreté générale a été instruit de cet événement. Du Roy, Bourbotte et Soubrany ont été mis sur la charrette à une heure. Du Roy disait dans la cour : « Voilà les » assassins qui jouissent de leur ouvrage. Que je suis malheureux de m'être » manqué !... Ces mains-là étaient-elles faites pour être liées par un bour- » reau !... Jouissez, messieurs les aristocrates... » Il s'est répandu en injures envers plusieurs personnes qui étaient dans la cour. Soubrany disait : « Laissez-moi mourir. » Ces trois derniers ont subi leur jugement sur la place de la Révolution. » — *Gazette française* du 1er messidor : « *De Paris, le 30 prairial.* Le supplice des six brigands jugés hier n'a produit ici aucune sensation. Un instant après leur mort, le peuple, qui ne peut ignorer les maux qu'ils nous préparaient, s'ils eussent réussi dans leurs projets, les a accablés d'imprécations. Le soir même, il n'y pensait plus, et aujourd'hui ils sont entièrement oubliés. » — *Courrier français* du 1er messidor : « On a été étonné ici du courage et de l'énergie que les six brigands condamnés hier ont montrés dans leurs derniers moments ; car on sait que les grands scélérats sont ordinairement des lâches. Romme, Goujon et Duquesnoy ont expiré sous les coups de couteau dont ils se sont frappés. Soubrany seul s'est manqué. Il paraît que Bourbotte et Du Roy ont voulu laisser à l'exécuteur le soin de trancher le fil de leur vie ; car on ne dit pas qu'ils aient fait aucune tentative pour s'arracher la vie. Les trois vivants ont été conduits à la place de la Révolution, aux acclamations d'un peuple immense, qui bénissait le ciel de ce que ces monstres avaient échoué dans la journée du 1er prairial. Leur supplice a été le sujet d'une joie universelle. — Tandis que l'on jugeait hier ces six scélérats, des émissaires jacobins se répandaient dans les places publiques et dans les carrefours, où ils répandaient le bruit de la démonétisation de la plupart des assignats. Ce bruit-là, qu'on répandait sans doute dans l'intention

de soustraire les brigands au glaive de la loi, eût pu prendre quelque consistance dans l'esprit des âmes faibles, si des citoyens ne se fussent empressés de les détromper sur ce point. On assure que les factieux ont fait répandre le même bruit dans les départements [1]. »

CCCXXVII

30 PRAIRIAL AN III (18 JUIN 1795).

RAPPORT DU 1er MESSIDOR.

Esprit public. — Pendant toute la journée d'hier, Paris a présenté l'image du calme le plus parfait...

[Suivent des réflexions insignifiantes sur la nécessité de procurer du pain au peuple.]

Les quatre officiers de paix nous rapportent que les citoyens sont alarmés des mises en liberté nombreuses prononcées en faveur des membres des Comités révolutionnaires et autres hommes connus pour avoir professé à outrance les maximes sanguinaires.

Cafés. — Le citoyen Compère annonce que, dans les cafés qu'il a parcourus, la cupidité et la méchanceté des laboureurs faisaient la base de la conversation des citoyens indignés contre ces spéculateurs infâmes.

Spectacles. — Même sagesse, avec le meilleur esprit...

[*Pain, viande, marchés, etc.* — Rien de notable.]

HORNIN, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., E 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 2 messidor : « Toutes les sections de Paris se sont assemblées [avant-]hier suivant l'usage. Leurs séances ont été fort paisibles. La plupart d'entre elles, jalouses de faire disparaître jusqu'aux traces des malheurs que nous avons essuyés, ont recherché ceux de leurs concitoyens qui passent pour de vieux buveurs de sang. Tous ceux qu'elles ont découverts ont été dénoncés à la Convention nationale ou aux Comités de gouvernement. »

1. Cf. le *Messager du soir* du 30 prairial.

CCCXXVIII

1er MESSIDOR AN III (19 JUIN 1795).

Rapport du 2 messidor.

Esprit public. — Les habitants de Paris ont joui, dans la journée d'hier, du calme le plus parfait. Tous les inspecteurs se réunissaient à dire qu'ils n'ont rien vu de contraire à la tranquillité publique; seulement, et comme de coutume, ils ont remarqué que l'insuffisance du pain et la cherté excessive de toute chose devenaient de plus en plus à charge aux citoyens de toutes les classes. A notre égard, nous observons, d'après nos connaissances, que le public en général prononce plus fortement que jamais son vœu pour l'expulsion totale des agioteurs, dont le brigandage est regardé comme la source de tous les maux qui ruinent la société; qu'il désire en outre que les mesures les plus répressives soient employées contre les meurtriers et les assassins dans tous les genres. Nous ajoutons que la masse pure du peuple aspire après la proclamation d'un gouvernement sage, mais ferme, tellement basé sur les principes d'une justice rigoureuse que, sous des peines capitales, il soit défendu à qui que ce soit de se permettre le plus léger écart qui pourrait tendre à violer à l'avenir le domicile, les choses et les personnes, à moins d'un ordre exprès des autorités constituées, seulement dans les cas prévus par la loi. Enfin, nous pouvons assurer que tous les vœux seraient comblés, si le gouvernement pouvait rendre aux assignats le crédit roulant du gage qui leur est attribué, et faire disparaître tous ces abus infâmes qui rendent leur valeur illusoire et chimérique.

Legrand rapporte que le public pense que le bruit de la mort du général Pichegru a été répandu par les agioteurs pour faire hausser le prix des matières d'or et d'argent, numéraire et comestibles.

Mailly [dit] que l'on fait circuler la nouvelle de l'arrivée de Condé en Bourgogne, avec son armée.

Michault annonce avoir entendu, dans une tabagie, trois citoyens se plaindre de ce que le mot *sans-culotte* paraissait proscrit, qu'ils espéraient bien que cela reviendrait; il ajoute que ces particuliers lui paraissaient fort ivres.

Hubert annonce qu'il se fait des rassemblements nocturnes de terroristes, dont le faubourg Antoine est le rendez-vous.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés Honoré et de la Régence, on y disait que les partisans des députés qui viennent d'être condamnés à mort ne tarderaient pas à se rallier et à se venger.

Spectacles. — Aucuns faits qui aient troublé l'ordre et la tranquillité publique.

Commerce. Pain. — Le plus grand nombre des inspecteurs rapportent qu'on paraissait hier mécontent de ne recevoir toujours que la même quantité de pain ; ils ajoutent qu'on se répandait en invectives contre les autorités constituées de ce qu'elles laissaient les journaux annoncer des augmentations pour un temps déterminé, tandis qu'elles savaient qu'elles ne pouvaient y satisfaire.

A la section du Jardin-des-Plantes où l'on s'attendait à recevoir une demi-livre, la portion a été d'une once de moins; cette différence a excité de violents murmures.

Losset a remarqué un jeune homme de campagne qui vendait publiquement, sur le Pont-au-Change, du pain fait avec plus d'orge que de froment, d'abord sur le pied de 10 livres la livre, ensuite de 12 livres.

Mailly déclare avoir entendu dire à des gens de campagne qu'à la moisson, ils ne vendraient leurs blés que pour de l'argent ou des effets.

Viande. — Baron rapporte que, dans la section des Lombards, la viande n'étant pas encore délivrée entièrement à dix heures chez un boucher; le commissaire, las d'attendre, l'a mise sous la responsabilité dudit boucher, pour la distribution être continuée à tous ceux qui y avaient droit. — *Nota.* Il a été écrit au Comité civil que le commissaire distributeur chez le boucher ne doit point quitter son poste avant la fin de la distribution.

Marchés. — Six inspecteurs annoncent que les marchés étaient en général bien approvisionnés ; ils ajoutent que les denrées se maintiennent au même prix, que la viande est très recherchée, qu'elle se vend depuis 3 livres 10 sols la livre jusqu'à 8 livres.

Ledieu rapporte qu'un citoyen passant par les halles, ayant du pain sous le bras, plusieurs femmes sont accourues pour le lui arracher; la force armée a paru, qui a dissipé l'attroupement aussitôt ; deux femmes, reconnues auteurs de ce mouvement, ont été laissées au corps de garde, après avoir été conduites devant le commissaire de police, qui ne s'est pas trouvé chez lui.

Bois. — La vente se continue avec assez d'activité à l'île Louviers ; il s'est présenté tant de monde pour acheter des fagots qu'on a été obligé de se mettre en queue pour attendre son tour.....

Bourse. — Quatre inspecteurs annoncent que les agents de change se plaignent de ce qu'on souffre sur la place des agioteurs, ce qui empêche le commerce de la Bourse. Beaucoup de marchands qui avaient droit d'y entrer ont préféré se tenir dehors. Les inscriptions se sont vendues sur la place à 29 et 30 pour cent de bénéfice.

Surveillance. — ... Lépicier dit que le nommé Picard, demeurant rue Montmartre, n° 682, a été conduit hier à l'hospice de l'Humanité, par ordre du commissaire de police de la section Le Peletier; il était tombé de besoin, à dix heures du matin, rue de la Loi, en face de celle de Ménard ; il n'en a été relevé qu'à sept heures du soir; on l'a porté sur un brancard. Plusieurs particuliers porteurs de signes, désignés par le Comité de sûreté générale comme signes de ralliement, ont été amenés à la Commission et interrogés ; quelques-uns ont été mis à la Chambre de dépôt en attendant de plus amples renseignements sur leur compte.

GOSSET, DURET.

(Arch. nat., F ¹ ᶜ III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 2 messidor : « *Avez-vous lu Vaublanc?* telle est la question à l'ordre du jour ; dans les cafés et cabinets littéraires, les sections et les spectacles, les promenades et les corps de garde même, on ne parle qu'avec un saint enthousiasme de l'excellent projet de Constitution qu'on attribue à cet estimable citoyen[1]. »

CCCXXIX

2 MESSIDOR AN III (20 JUIN 1795).

RAPPORT DU 3 MESSIDOR.

Esprit public. — Nous voyons par les rapports de ce jour que dans cette grande cité le calme s'est soutenu pendant la journée d'hier, comme les jours précédents ; mais nous y remarquons en même temps que, toutefois sans menaces ni agitations marquées, les

1. Par une annonce du *Messager du soir* du 6 messidor, on voit qu'il s'agit de l'ouvrage intitulé : *Réflexions sur les buses d'une Constitution, par le citoyen *** (Vaublanc), présentées par Bresson, député à la Convention nationale.* Imprimé par ordre de la Convention nationale. Paris, impr. nationale, prairial an III, in-8. — Bibl. nat., Le 38/1455.

plaintes et les murmures recommencent, toujours à l'occasion de la pénurie du pain et du prix exorbitant de toutes choses, qui s'accroît tellement qu'on ne peut plus en approcher, en quelque sorte, avec les papiers dont la nullité paraît s'opérer de jour en jour. Quelques inspecteurs ont remarqué que, dans beaucoup de boutiques, les marchands continuent à refuser de changer ou prendre même pour comptant les gros assignats. Cette réaction est opérée ici par le refus que l'on prétend être fait par les gens de la campagne pour l'échange de leurs denrées contre toute espèce de papiers. Toutes ces causes excitent un mécontentement très marqué. Il se dirige principalement contre les infâmes agioteurs, les accapareurs, et tous ceux qui spéculent sur la partie des comestibles. Toutes ces sangsues publiques deviennent de plus en plus l'horreur et l'exécration des bons citoyens, qui n'hésitent pas à les comparer à des voleurs et à des assassins de grands chemins, lesquels, après avoir assommé un passant et avoir en sa présence partagé ses dépouilles, le laissent étendu par terre nu, demi-mort, et se sauvent pour courir en faire autant au premier qu'ils rencontreront. Du reste, les lois organiques occupent les esprits, ainsi que la restauration des finances.

Mailly rapporte qu'une des causes du refus de changer les gros assignats provient de l'indiscrétion de plusieurs membres de la Convention, qui parlent des opérations de finances avant qu'il en soit question à la tribune.

Cafés. — Compère dit que, dans les cafés Cuisinier, Manoury et du Parnasse, des citoyens rentiers se plaignaient beaucoup de leur situation et disaient que la Convention les sacrifiait pour prodiguer sa faveur aux fermiers, qui en abusent tous les jours et ne cessent de vexer le public par leur inhumanité et leur avarice.

Le même Compère ajoute que, dans les cafés de la Régence et un autre du Palais-Égalité, d'autres citoyens prétendaient que, si l'on ne faisait pas jouir les derniers soumissionnaires, les adjudications faites il y a trois ou quatre ans doivent être pareillement annulées, étant très constant, disaient-ils, que dans les commencements les biens nationaux ont été adjugés à un prix très fort au-dessous de leur valeur.

Spectacles. — Esprit excellent; continuité de calme et bon ordre.

[*Commerce. Pain.* — Rien de bien notable. Il a été écrit aux Comités civils pour les prévenir qu'ils doivent inviter les commissaires distributeurs à prendre le relevé tant du pain que du riz qui entre chez les boulangers, dont ils sont responsables jusqu'à une nouvelle distribution.]

Viande. — ...Les commissaires distributeurs chez les bouchers

doivent être invités à s'y transporter avant l'arrivée de la viande, pour être présents à la coupe des portions et faire ouvrir à cet effet leurs boutiques. Il doit être aussi écrit aux Comités civils et de bienfaisance qu'il y a une loi qui dit qu'une seule bouche recevra sa décade entière, et non en deux parties.....

Bourse et agiotage. — Les agioteurs étaient en très petit nombre sur la place, mais il y en avait beaucoup sous les portes du Louvre et dans les cafés environnants; d'autres ont été au Palais-Égalité et se tenaient sous le vestibule du théâtre ci-devant Montansier. Les inscriptions se sont faites d'abord à 31 pour cent de bénéfice, ensuite à 30.

Surveillance. — Le service militaire se néglige; des postes importants restent dégarnis; celui de la Conciergerie n'était pas à beaucoup près au complet cette nuit; à celui du Marché-Neuf, il n'y avait que deux fusiliers; le sergent a été obligé de faire faction.....

FAUCONNIER, ALLETZ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 3 messidor : « En exécution de la loi du 11 prairial, le département de Paris a désigné les édifices qui doivent servir au libre exercice des cultes religieux dans la commune de Paris. Ces édifices sont connus sous le nom de Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Sulpice, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Etienne-du-Mont, Notre-Dame, Saint-Médard, Saint-Roch, Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Merry, Saint-Nicolas-des-Champs et Saint-Gervais. Les trois autres, déterminés par le décret du 30 prairial pour les faubourgs, sont Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Laurent et Sainte-Marguerite [1]. »

CCCXXX

3 MESSIDOR AN III (21 JUIN 1795).

RAPPORT DU 4 MESSIDOR.

Esprit public. — De la plupart des rapports de ce jour, il résulte que le calme a régné hier dans Paris, malgré le mécontentement

1. Dans le même numéro de la *Gazette française*, on trouvera une circulaire du Comité de salut public aux administrateurs de département sur les comptes rendus relatifs à l'esprit public.

continuel des citoyens relativement à tous les maux qui pèsent depuis longtemps sur la société.

Saint-Rémy rapporte que, malgré la baisse légère des matières d'or et d'argent, le prix des denrées ne diminue pas ; il ajoute que l'on craint que le plan de finances ne soit pas suffisant pour détruire le malheureux fléau de l'agiotage, et qu'il ne nous désole encore longtemps.

Groupes. — Legrand déclare que, traversant hier le Jardin national, il s'est approché de quelques groupes où les citoyens se plaignaient amèrement qu'on ne pouvait plus vivre à cause du haut prix des grains, qu'on était obligé de vendre tous ses effets ; on s'y répandait, ajoute-t-il, en invectives contre les agioteurs et le commerce actuel, qui n'est plus que brigandage.

Boyer annonce que le peuple patient, quoique souffrant, estime que tous les législateurs qui ont paru depuis 1789 eussent beaucoup mieux fait de réformer les abus des anciennes lois que d'en faire de nouvelles. Il ajoute que le public raisonne ainsi qu'il suit : « Comment veut-on que des citoyens, dont la plupart n'ont aucune connaissance en législation, puissent faire de bonnes lois ? Des gens venant de tous les points et extrémités de la France sont-ils assez profonds jurisconsultes et ont-ils assez de lumières pour rebâtir en moins de six ans l'édifice qu'ils ont abattu, au bout d'une durée de treize à quatorze siècles, pendant lesquels on a été constamment occupé de corriger les imperfections les plus frappantes, et de faire les changements que les mœurs nécessitaient ainsi que les circonstances ? »

Quoi qu'il en soit et nonobstant les assertions de cet inspecteur, nous devons déclarer que le plus grand nombre de ses collègues se réunissent à dire que le peuple attend le 8 du présent, jour indiqué pour la discussion des lois organiques, avec la plus grande impatience, et le regarde comme l'époque de son bonheur.

Cultes. — C'est hier que le culte a été rétabli ; les agents de la police qui nous entretiennent de cette partie annoncent qu'ils n'ont rien vu de contraire aux principes de gouvernement ; à cet égard, nous nous permettrons d'observer que, sur cet objet comme sur beaucoup d'autres, l'esprit public est bien difficile à saisir pour n'en faire qu'un faisceau, attendu que les opinions sont très divergentes. En effet, des inspecteurs disent que quelques citoyens trouvent qu'on donne trop d'extension au culte ; d'autres déclarent que le libre exercice du culte catholique vient de répandre la joie. La distribution du pain béni à Saint-Gervais a excité un petit mouvement, chaque citoyen voulant en prendre plus d'un morceau.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, les citoyens y discutaient hier l'écrit intitulé *La liberté sauvée ou les assignats au pair;* les uns disaient : « La perte ne frappera que sur les riches porteurs de gros assignats. » D'autres, que, telle que soit la perte, toutes les classes de la société en souffriront; d'autres enfin, qu'il devenait bien clair que cette mesure ne tendait qu'à nous ramener au premier pas de la Révolution, qui est la banqueroute.

Spectacles. — Comme de coutume, sagesse, tranquillité et bon esprit.

Commerce. Pain. — Quoique les boulangers reçoivent plus de farine, les portions sont toujours aussi faibles que de coutume, ce qui fait murmurer le public, qui se plaint encore de la mauvaise qualité du pain que l'on remarque depuis quelques jours.....

Bourse. — Trois inspecteurs observent que le mauvais temps a empêché le rassemblement des agioteurs sur la place; ceux-ci se sont portés à leur endroit d'adoption, c'est-à-dire au Palais-Égalité. Les inscriptions se sont faites à 30 1/2 et 31 pour cent.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, BEURLIER.

(Arch. nat., F[1] c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 5 messidor : « On a célébré [avant]-hier, avec pompe et solennité, dans les quinze églises que le gouvernement accorde aux catholiques, les cérémonies religieuses. Tous les temples étaient remplis de pieux fidèles, qui adressaient au ciel des prières pour la gloire et le bonheur de ceux qui leur ont rendu l'exercice de la religion de leurs pères. Ces témoignages touchants de la reconnaissance valent bien sans doute les phrases ampoulées d'une Société populaire. Ils paraissent au moins plus sincères. »

CCCXXXI

4 MESSIDOR AN III (22 JUIN 1795).

RAPPORT DU 5 MESSIDOR.

Esprit public. — Nous ne pouvons que nous répéter sur les observations contenues dans notre dernier rapport et les appliquer en entier à la journée d'hier, qui a été aussi calme que les précédentes, quoique tous les maux dont la société est affligée depuis si longtemps soient absolument les mêmes.....

Plusieurs inspecteurs de police, en rendant compte de l'arrestation d'un quidam en cravate verte, rapportent que cet acte a donné lieu à beaucoup de propos, et que les avis et opinions étaient très partagés.

Bouillon dit que l'esprit public se prononce toujours de plus en plus pour un gouvernement libre qui enchaîne les anarchistes et les factieux de toute espèce.

Louis Henry déclare qu'il a entendu dire par plusieurs personnes que, si on ne donne pas bientôt du pain en suffisance, l'on verra les malveillants se porter dans les environs de Paris, sur les récoltes parvenues à maturité, et cueillir le blé pendant la nuit, pour, de suite, le faire cuire et le manger.

Culte. — En rendant compte hier de l'ouverture des églises, nous avons parlé du petit mouvement que la distribution du pain béni avait occasionné à Saint-Gervais. On pense qu'il serait prudent de faire suspendre cette distribution pendant le temps que durera la rareté du pain.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, les citoyens s'y entretenaient de la mise en liberté de plusieurs terroristes, et qu'à cet égard il s'était élevé une discussion assez vive, résultant d'opinions très opposées. Le même inspecteur annonce que l'on y disait encore qu'il serait de la grandeur et de la générosité françaises de donner la liberté à la détenue au Temple, et de l'échanger pour le citoyen Drouet, qui, par ce moyen, serait restitué à la France.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné. Si l'esprit des citoyens qui se rassemblent au foyer n'est pas bon, au moins est-il réservé ; on y garde le silence ; c'est ce que nous sommes en état d'assurer, d'après le rapport des officiers de paix chargés d'une surveillance particulière à cet effet.....

DUCHAUFFOUR, CHAMPENOIS.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 5 messidor : « Le perron du Palais-Royal et le Palais-Royal lui-même est plus que jamais le repaire du brigandage et de l'agiotage. C'est là, plus que jamais qu'on balance les destinées de la France en accréditant ou décréditant ses finances. La place voisine de la Bourse, appelée *la Forêt noire*, est également couverte de spéculateurs de la même trempe. Un homme de bien aborde difficilement ces trois antres du crime et de la perversité sans être effrayé de la dégradation de l'espèce humaine, dans une ville qui est malheureusement en possession de donner le ton à toute la France. »

CCCXXXII

5 MESSIDOR AN III (23 JUIN 1795).

Rapport du 6 messidor.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, il paraît constant que, pendant la journée d'hier, le calme de cette grande cité n'a éprouvé aucune atteinte. Au milieu de tous les fléaux qui pèsent constamment et généralement sur les classes de la société sans distinction, tous les bons citoyens, quoique très fatigués, ne sont pas découragés; confiants dans les promesses des représentants vertueux dont ils apprécient les travaux, ils attendent avec résignation un meilleur sort et des temps plus heureux; tous soupirent après un gouvernement vigoureux, chéri de ceux qui ont *à conserver*, et redouté par la multitude égarée pour qui l'ordre est un désordre.

N'ayant encore pu bien saisir, dans les rapports de ce jour, toutes les différentes nuances de l'esprit public, relativement au nouveau mode de gouvernement dont les principes ont été proposés hier, dans notre rapport de demain nous nous réservons de transmettre les notions que nous [aurons] conçues sur un objet aussi intéressant.

Quelques inspecteurs annoncent qu'ils ont entendu dire que tous les assignats allaient perdre moitié de leur valeur, c'est-à-dire qu'un de 400 livres n'en vaudrait plus que deux cents, et ainsi de suite.

Plusieurs agents déclarent que l'on dit dans le public que, si les denrées continuent toujours à se soutenir à un prix exorbitant, cela ne provient absolument que du défaut de confiance des gens de campagne aux assignats, et même du refus que font la plupart d'entre eux de les recevoir en payement.

Cafés. — Compère, en rendant compte de quelques entretiens dans les cafés qu'il a surveillés, rapporte que les citoyens, après avoir parlé de la hausse et de la baisse des matières d'or et d'argent, disaient : « Il faut avoir du courage et de la patience ; ce n'est qu'au fur et à mesure, ajoutaient-ils, que la Constitution s'organisera, que le prix des denrées diminuera et que l'abondance renaîtra avec la confiance. »

Spectacles. — Tranquilles et calmes.....

Bourse. — Quatre inspecteurs annoncent que la foule sur la place était telle que l'entrée de la Bourse en était obstruée ; les matières

d'or et d'argent ont beaucoup baissé de prix. Les inscriptions se sont faites à 28 pour cent de bénéfice.

Surveillance. — ....Hubert rapporte qu'hier, sur neuf heures et demie du soir, un particulier, tombé de faiblesse et expirant de besoin sur le boulevard, au-dessus de la porte Saint-Martin, a été relevé par la garde et mis sur un brancard ; il y a expiré. Il a été conduit chez le commissaire de police de la section.....

BEURLIER, LE ROUX.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 7 messidor : « Nous avons appris que c'est le révolutionnaire Comminge, chargé jadis de la police de ses frères et amis les Jacobins compris dans son arrondissement, qui a voulu servir un plat de son métier au citoyen Souriguère, l'auteur du *Réveil du peuple*[1], en le faisant arracher de son domicile ; le prétexte de cette arrestation arbitraire est que le citoyen Souriguère était l'ami d'un négociant honnête, qui préféra sacrifier sa fortune et son commerce plutôt que de prêter le serment monacal et antipatriotique que Sa Majesté catholique le roi d'Espagne exigeait des sujets de Sa Majesté très chrétienne le roi de France, mais qu'un de nos sots de nouvelle date accusait de brigandage. Mons Comminge, qui s'imagine encore être au temps où, sous son bonnet rouge, il pouvait impunément sceller, arrêter, questionner, inventorier et embastiller les citoyens honnêtes, n'a pas, comme on le présume d'un ancien commissaire de la section de la Montagne, usé de beaucoup d'égard envers le grand ennemi commun. Les lettres, les assignats, la prose et les vers, tout a été soumis au jugement de l'inquisiteur, qui, sans prévenir le commissaire de la section où le citoyen Souriguère est domicilié, comme les lois lui en faisaient un devoir, a enlevé ce bon citoyen et ne lui a pas même permis d'informer sa famille et ses amis du nouveau domicile qu'on lui préparait. La nuit même, sur les deux heures, l'honnête commissaire de police a fait rendre au citoyen Souriguère ses assignats, son portefeuille et sa liberté, en s'excusant sur sa méprise. Jusqu'à quand un fonctionnaire public pourra-t-il impunément priver de sa liberté un citoyen domicilié, et dont la probité et le patriotisme sont reconnus ? » — Dans son numéro du 2 thermidor suivant, le même journal publia une lettre sans date de l'auteur du *Réveil du peuple* au Comité de salut public, où il se défendait contre ses accusateurs. — *Gazette française* du 7 messidor : « L'état du change est ordinairement le thermomètre de l'esprit public, et de la confiance que l'on a au gouvernement. Il n'est donc pas inutile d'observer qu'il est aujourd'hui à peu près tel qu'il était hier avant le rapport de M. Boissy d'Anglas. On assure que le prix des louis était ce matin de 700 livres dans la Forêt noire. » — *Messager du soir* du 9 messidor : « Le *Cri du peuple*, chanté le 5 messidor sur le théâtre de la rue Feydeau par le citoyen Gaveaux, paroles et musique du citoyen l'Elu, de la section de la Halle-au-Blé :

1. Sur Souriguère et le *Réveil du peuple*, voir t. I, p. 410 et 637.

Egorgeurs, votre heure dernière
A sonné ; pâlissez d'effroi.
Vous avez trahi notre foi,
Tyrans, rentrez dans la poussière ;
Allez dans le séjour des morts,
Ivres de sang, pleins de remords,
Finir votre horrible carrière.

Oui, nous jurons votre trépas,
Hommes féroces,
Brigands atroces,
Vous ne nous échapperez pas.

Ainsi que, dans une prairie,
Des tigres, de rage écumants,
Sous les yeux des pasteurs tremblants
Déchirent une bergerie ;
On vit ces monstres dévorants,
Egorger nos plus chers parents
Pour assouvir leur barbarie.

Oui, etc.

O vous, mânes de l'innocence,
Sacrifiés par ces bourreaux,
Levez-vous, sortez des tombeaux ;
Voici le jour de la vengeance ;
Frappez tous ces monstres hideux ;
De ces cannibales affreux ;
Hâtons-nous de purger la France.

Oui, etc.

En vain, vous croyez vous soustraire
Au châtiment qui vous est dû,
Mais le sang que vous avez bu,
A marqué votre tête altière ;
Partout vous serez reconnus ;
Bientôt vous n'existerez plus ;
C'est le vœu de la France entière.

Oui, etc.

Législateurs justes et sages,
Qui cimentez la liberté
Sur les droits de l'humanité,
Vos noms vivront dans tous les âges !
Nous faisons serment de périr
Plutôt de laisser rétablir
Le règne des anthropophages.

Oui, etc.

CCCXXXIII

6 MESSIDOR AN III (24 JUIN 1795).

Rapport du 7 messidor.

Esprit public. — Paris a présenté hier l'image du calme le plus parfait ; il est arrivé seulement une querelle au Jardin-Égalité, dont la suite a été l'arrestation d'un de deux particuliers conduits au Comité de sûreté générale. Aux rixes près, qui se passent journellement aux portes des boulangers et des bouchers, lors des distributions, et si l'on en excepte encore les plaintes et murmures qu'occasionnent sans cesse la hausse rapide et toujours progressive des denrées et la baisse réellement effrayante des assignats, nous sommes en état de dire, non seulement que la tranquillité règne dans cette grande cité, mais même nous pouvons certifier aux Comités de gouverne-

ment que l'esprit est bon et qu'il devient d'autant meilleur dans ces circonstances que les bases du nouveau gouvernement plaisent infiniment à la partie saine de la population immense de cette commune, où chacun, d'après les rapports de ce jour, se dit : « Nous allons donc enfin avoir une Constitution libre, mais juste ; nous avons la certitude d'être pour toujours délivrés du règne d'un monarque despote et de la fierté insolente des grands qui composaient sa cour ; et nous ne serons plus exposés aux férocités des factieux, dont le souvenir fait encore gémir. »

Groupes. — Quoi qu'il en soit, certains inspecteurs ont remarqué que plusieurs mécontents, répandus dans des groupes, ayant essayé de débiter encore certaines opinions trop populaires, avaient été aussitôt combattus d'une manière victorieuse par nombre de bons citoyens, lesquels annoncèrent franchement que la nouvelle Constitution ne renferme que les principes les plus sages, observent qu'il ne pouvait y avoir que des esprits malfaisants et toujours inquiets qui cherchassent encore à fronder les travaux de la représentation nationale.

Cafés. — Nous ne trouvons rien d'important à citer d'après l'examen des rapports de ce jour.

Spectacles. — Aucuns faits particuliers contre l'ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain. — Le plus grand nombre des inspecteurs rapportent qu'il ne s'est rien passé de contraire à la tranquillité chez les boulangers ; chacun, presque partout, a reçu 6 onces de pain et du riz à l'ordinaire. Berthelot rapporte que le pain n'a été délivré qu'à une heure après-midi sur la section de Montreuil, parce que les boulangers n'avaient point de riz, et que personne, sans cela, ne voulait prendre son pain. — *Nota.* Il a été écrit au commissaire de police de cet arrondissement pour savoir si ce fait est parvenu à sa connaissance.

Jeanson annonce que, sur le Pont-au-Change, il y a eu un peu de rumeur à l'occasion d'un particulier qui vendait du pain de boulanger, et que ce citoyen, maltraité par plusieurs personnes, a abandonné la place. — *Nota.* La Commission fait surveiller cet individu.

Viande. — Dans les sections des Gravilliers, du Nord, de Bondy et de l'Indivisibilité, chaque jour il y a toujours beaucoup de monde aux portes des bouchers, et beaucoup n'ont point de viande.

Il paraît, par plusieurs rapports, qu'on a saisi et fait jeter du sang fricassé ou en boudin, d'une très mauvaise qualité, qu'on exposait publiquement en vente.

Marchés. — Les arrivages en maquereaux sont assez considérables; ceux de fèves de marais, qui se vendent 2 livres 10 sols le litron, se multiplient; les racines sont toujours rares et très chères; Baré dit qu'il n'y avait pas autant de viande qu'à l'ordinaire.

Bois. — On a compté 75 trains le long des murs de Bercy; le bois neuf à l'île Louviers s'est vendu jusqu'à 350 livres la voie, mais la plupart des marchands le donnent à 275 livres ; ils en vendent peu; les chantiers se remplissent.

Bourse. — Quatre inspecteurs annoncent que la baisse, qui d'abord avait été très considérable, n'existe plus que sur les inscriptions, qui se sont faites à 20 et les dernières hier à 17 p. 0/0 de bénéfice. L'or fin, de 3000 livres à 3100 livres; l'argent en lingots, de 1200 à 1300 livres le marc.

Surveillance. — Poulet dit qu'un bruit court dans le faubourg Antoine que demain il doit bombarder (*sic*). Un autre bruit court qu'il existe au Comité (on ne dit pas lequel) une boîte fermée à cadenas, contenant des projets de Constitution, qui ne doivent être mis au jour sous peine de mort que ce soir à sept heures. La Commission fait surveiller ce faubourg.....

Lemarié dit qu'un nommé Drouet, miroitier, rue et section des Arcis, a rapporté qu'il avait entendu dire que demain, 8, il devait être ouvert dans toutes les communes de la République un paquet cacheté de cinq sceaux et ficelé en fil de fer. — *Nota.* La Commission instruit sur-le-champ le Comité de sûreté générale de ce propos et a envoyé chercher le nommé Drouet....

BOYS DE LOURY, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 8 messidor : « Il y a quelque temps qu'on faisait un crime aux jeunes gens de porter des cadenettes ou des habits carrés; aujourd'hui on en veut à ceux qui portent des cravates vertes et des collets noirs. Hier au soir, au Palais-Égalité, un individu, portant l'uniforme d'adjudant général, ayant aperçu un de ces jeunes gens portant habit à collet noir, s'est permis de l'arrêter; mais, pour donner le change sur le motif de sa violence, et mettre le public dans ses intérêts, il s'est mis à crier au voleur. Un citoyen est accouru à ce cri, et a voulu prêter main-forte au prétendu adjudant général; mais le jeune homme, qui se défendait vigoureusement, a appliqué au nouvel assaillant un coup de poing, qui lui a fait sur-le-champ enfler la figure, en criant de son côté : *A moi! au terroriste! au Jacobin!* etc. Effectivement, une foule de jeunes gens sont accourus; l'affaire s'est éclairée; le terroriste adjudant, car c'en était un effectivement, a été secoué et culbuté à son tour;

sans la garde, l'habit qu'il déshonorait par une conduite aussi indigne lui eût été arraché; on ne sait pas trop quel parti on lui eût fait à lui-même. On l'a jeté au corps de garde, d'où il n'était pas encore sorti à huit heures du soir. On a su que cet homme, qui disait avoir des ordres pour ces singulières arrestations, est le fils d'un tabellion garde-notes au ci-devant bailliage de Monton, département du Puy-de-Dôme, créé adjudant général par Couthon, lors de la levée en masse contre les insurgés de la Lozère, et qu'il a été destitué depuis le 9 thermidor. On ne peut croire que les Comités aient donné des ordres pour arrêter des hommes, parce qu'ils ont tel ou tel collet à leur cou; car, si le gouvernement pensait que ces sortes de vêtements puissent nuire à l'ordre public, il les aurait fait prohiber par un décret ou au moins par une proclamation. » — *Gazette française* du 8 messidor : « Les choses sont ici au même état qu'elles étaient il y a trois jours. Le change paraît être le même; cependant le prix des marchandises augmente continuellement. Celui de la chandelle, par exemple, est parvenu à 30 francs la livre, et la mauvaise huile de colza se vend jusqu'à 18 et 20 francs la livre. On attend avec empressement la nouvelle Constitution, qui apportera sans doute un remède à tant de maux. »

CCCXXXIV

7 MESSIDOR AN III (25 JUIN 1795).

Rapport du 8 messidor.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, la situation de Paris pendant la journée d'hier a été la même que les jours précédents, c'est-à-dire toujours calme, mais toujours mêmes murmures occasionnés par le brigandage des agioteurs et la cherté constante de toutes les denrées. Les inspecteurs ont remarqué que les plaintes les plus amères avaient pour objet la libre exposition du pain sur les places et dans les boutiques, que l'on vend de 15 à 20 livres la livre; ils nous disent encore que l'on est très mécontent de ce que du pain très beau, venant de la campagne et apporté sur les voitures publiques, arrive gâté cependant. Si l'on ne veut pas s'appesantir sur ces tristes considérations, que feront incessamment évanouir le retirement progressif des assignats, la récolte prochaine et aussi le nouveau mode de gouvernement, nous voyons, à n'en pouvoir douter, que l'esprit public continue à être excellent, et qu'il se prononce de plus en plus pour l'affermissement de la République.

Bouillon rapporte que, dans les différents endroits qu'il a parcourus, le projet de la nouvelle Constitution y faisait la base des conversations des citoyens, qui paraissaient désirer qu'elle soit

promptement mise en activité, comme devant faire le bonheur de tous et ramener la paix. Il ajoute que le bruit se répand que la Convention nationale va prononcer une amnistie en faveur de toutes les personnes détenues ou désarmées depuis le premier jour de prairial.

Au moyen de l'arrêté du Comité de sûreté générale, concernant la liberté des costumes, affiché dans toutes les rues de Paris ce jourd'hui [1], que le peuple lit avec attention et dont il saura apprécier les sages dispositions, nous nous croyons dispensés de rendre compte des observations vagues, incohérentes même, faites par les agents de police sur cet objet.

Cafés. — Fargues rapporte que, dans les cafés qu'il a parcourus et surveillés, on y parlait de la manière la plus satisfaisante sur la nouvelle Constitution, qui nous promet, disait-on, un avenir très heureux; il ajoute que néanmoins on n'y paraissait pas fort content des assemblées primaires, qui pouvaient bien, en favorisant les intrigues des royalistes et des Jacobins, ressusciter le régime affreux dont nous venons de sortir.

Journaux. — Si les agitateurs, de telle faction qu'ils puissent être, sont capables d'égarer l'opinion publique par leurs discours, les journaux n'ont guère moins d'influence. Cela posé, nous dénonçons aux Comités de gouvernement, la feuille intitulée *Gazette française*, n° 1270 (du jeudi 25 juin 1795, vieux style), septidi 7 messidor, article *Angleterre*..... L'analyse que nous en pourrions faire serait incomplète; il faut lire l'article entier; les dires et les faits qu'il contient nous ont paru pouvoir entraîner des suites funestes par l'impression vraiment fâcheuse que la lecture laisse à l'esprit de tout homme qui médite [2].

Spectacles. — Parfaitement tranquilles.....

Bourse. — Les matières d'or et d'argent sont encore remontées. L'or a été à 3.200 livres l'once; le marc d'argent, à 1,350 livres. Les inscriptions n'étaient plus qu'à 14 pour cent de bénéfice.....

ROUCHAS jeune, HORNIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

1. Voir plus loin, p. 38.
2. Cet article consiste uniquement dans un compte rendu de la séance du Parlement du 27 mai 1795 et du discours où Pitt exposa ses raisons de ne pas traiter avec la République française.

JOURNAUX.

Gazette française du 9 messidor : « *Proclamation du Comité de sûreté générale du 8 messidor an III de la République française une et indivisible.* — Le Comité de sûreté générale, averti que plusieurs citoyens ont été insultés dans un jardin public, parce qu'ils portaient des collets et des cravates vertes; considérant que ce genre de costume n'est défendu par aucun décret de la Convention nationale, par aucun arrêté des Comités de gouvernement; que la nécessité où la police s'est trouvée de faire arrêter quelques hommes ainsi vêtus tient aux individus et non pas au costume; invite les bons citoyens à étouffer ce nouveau genre de discorde que l'on voudrait semer entre eux, et à maintenir de tout leur pouvoir la tranquillité, si nécessaire dans un moment où la Convention nationale s'occupe sans relâche de donner au peuple français une Constitution sage, qui doit faire cesser à jamais l'anarchie, fermer les plaies sanglantes de la patrie, faire respecter les personnes et les propriétés, et assurer sur des bases durables le gouvernement républicain. Les représentants du peuple, membres du Comité de sûreté générale, *signé :* BERGOEING, président; PÉMARTIN; ROVÈRE; Pierre GUYOMAR; CALÈS; COURTOIS; GAUTHIER; LOMONT; PIERRET. Pour copie conforme, certifié par le représentant du peuple, membre du Comité : SEVESTRE. » — *Messager du soir* du 9 messidor : « Une foule de jeunes gens, qui préfèrent aux vaines jouissances de la parure et de la mode, l'amour de l'ordre et de la tranquillité générale, avaient fait le sacrifice de leurs cravates vertes, sous lesquelles des terroristes, jadis couverts de haillons sales et dégoûtants, s'étaient flattés en vain de cacher leur jacobinisme; l'arrestation de ces derniers, quoique sous le costume que la folie du jour a fait adopter aux jeunes patriotes que les Chaumette et les Duhem proscrivaient jadis sous le nom de muscadins, avait fait croire que c'était contre la mode et non contre les individus que le gouvernement voulait sévir. Déjà un grand nombre de Jésuites de Lyon et plusieurs septembriseurs de Paris, se prétendant l'avant-garde d'un parti qui n'existe pas, osaient assurer qu'ils avaient à leur dévotion la jeunesse de Paris, parce qu'ils étaient à peu près habillés comme elle. D'autres brigands, sous prétexte de propos tenus par quelques-uns de ces égorgeurs qui n'étaient pas avec nous lors du siège des Jacobins, ni aux époques mémorables du 12 germinal, ni des premiers jours de prairial, se permettaient d'insulter, d'arrêter même plusieurs de nos braves camarades qui, dans les moments du danger, se rallient constamment à nos phalanges pour protéger la Convention contre les anarchistes et les buveurs de sang, mais qui ne lui font l'outrage d'assassiner en son nom. Ces scènes avaient donné lieu à des rixes violentes, dont messieurs les arrêteurs n'avaient pas eu tous les honneurs. Le Comité de sûreté générale vient de publier une proclamation dans laquelle il repousse jusqu'à l'idée qu'on lui attribuait d'avoir voulu faire la guerre aux costumes; ainsi les petites guerres que les coupe-jarrets prétendaient livrer à leurs vainqueurs, n'auront plus de prétextes. » — Le *Journal de Paris* du 8 messidor rend compte des troisième et quatrième parties de l'*Appel à l'impartiale postérité* par la citoyenne Roland. (Ce journal avait déjà rendu compte de la première et de la deuxième partie de ces Mémoires dans ses numéros du 10 et 12 prairial an III.)

CCCXXXV

8 MESSIDOR AN III (26 JUIN 1795).

Rapport du 9 messidor.

Esprit public. — Les inspecteurs de police, dans leurs rapports de ce jour, nous présentent la position de Paris toujours calme et tranquille. Ils nous parlent aujourd'hui très peu de l'esprit public sur les affaires politiques ; toutes leurs observations ont pour objet de nous entretenir de la ruine publique, relativement à la cherté des denrées et marchandises, tellement haute, tellement progressive qu'elle paraît ne plus avoir de bornes, ce qui fait dire à beaucoup de citoyens : « Il faudra donc pour vivre être voleur ou agioteur. » Les agents de police ont encore remarqué que le public continue à se plaindre très amèrement de la libre exposition du pain, que l'on vend publiquement, et avec une espèce de dureté, dans les cours du Palais-Égalité et autres lieux, à 16 francs la livre. De là ce propos banal : « Il n'y a plus que les riches qui pourront subsister. » De là encore des discours très violents contre les gens de campagne, taxés de la plus horrible cupidité et accusés d'être des sangsues publiques, ainsi que ces fripons agioteurs de profession qui viennent tout récemment d'imaginer une ruse digne de brigands de leur sorte. Cette coquinerie d'une espèce absolument neuve consiste, de la part de ces maîtres jurés et filous, à faire courir le bruit, dans le moment favorable où les sots viennent leur apporter montres et bijoux, qu'on cerne le jardin ; alors c'est de courir et de se sauver à toutes jambes, les mains pleines, et les niais de regarder et de voir emporter leurs effets.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, les citoyens s'y entretenaient de l'objet important de la récolte et des précautions à prendre pour fournir des ouvriers et des bras, d'où ils inféraient la nécessité d'accorder des congés limités à plusieurs volontaires de la campagne, sauf à les faire rejoindre, si les circonstances l'exigeaient par la suite.

Spectacles. — Tranquillité et calme. Au théâtre de la Montansier, on y a donné la première représentation de la *Nouvelle condition de Jocrisse*, pièce en deux actes ; un passage de cette pièce a donné lieu à des applaudissements d'une part, à des huées de l'autre. Il s'agit d'un payement fait en papier, qui est jeté avec dédain par celui

auquel on le présente, en y ajoutant les paroles qui suivent : *Parbleu, il me donne du papier pour de l'argent.*

Commerce. Pain. — Trente inspecteurs rapportent que, la farine n'étant arrivée hier au plus tôt qu'à sept heures du matin chez les boulangers, ce retard a causé celui des distributions, prolongé les rassemblements et excité quelques murmures. On a remarqué que presque tous les pâtissiers de la section de la Butte-des-Moulins et [de celle] du Palais-Égalité continuent à faire de la pâtisserie.....

Bourse. — On a remarqué que plusieurs personnes qui sont présumées faire le commerce des espèces avaient des certificats d'entrée ; on les surveille toujours. Beaucoup de monde sur la place ; on y a vu plus de femmes qu'à l'ordinaire ; la farine et l'avoine étaient un des principaux objets du cours. Les inscriptions se sont faites en dernier lieu à 15 0/0 ; l'on croit qu'elles baisseront encore.....

GOSSET, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCXXXVI

9 MESSIDOR AN III (27 JUIN 1795).

RAPPORT DU 10 MESSIDOR.

Esprit public. — D'après les rapports de ce jour, nous ne pouvons que présenter le même tableau de Paris, dont la situation est toujours calme. Néanmoins, cette tranquillité ne cesse d'être accompagnée de gémissements et de plaintes assez vives, provoquées par les calamités toujours croissantes dont la société est affligée depuis trop longtemps. S'il n'est pas fastidieux, car le dégoût ne doit pas empêcher de dire constamment la vérité, au moins est-il très pénible et fort douloureux de retracer aussi fréquemment l'image de tous ces fléaux. Nous voudrions bien nous y soustraire ; nous serions encore plus satisfaits d'indiquer le remède. Malheureusement, nous ne connaissons que celui du temps, d'accord avec l'énergie et la sagesse de nos représentants ; on ne tardera pas à être assuré que leurs mesures économiques auront sauvé la France du plus grand des dangers et qu'elles auront puissamment réparé les dilapidations du règne des anarchistes.

Cafés et spectacles. — Aucuns faits contre le bon ordre et la tranquillité publique.

Commerce. Pain. — Les rassemblements ont été plus nombreux à la porte des boulangers. Il règne une certaine méfiance lors des distributions, qui se sont faites néanmoins avec ordre. La ration de pain a été de six onces par bouche et de meilleure qualité. Chez le citoyen Valmet, boulanger, rue Chabannais, quelques querelles commençaient à s'élever entre les citoyennes qui voulaient ne pas attendre leur tour. On a réclamé l'ordre par numéros, et le calme s'est rétabli sur-le-champ. Le pain se vend publiquement depuis 10 jusqu'à 16 francs la livre.

Viande. — Les distributions se sont faites péniblement. Quelques bouchers de la section des Gravilliers ne peuvent suffire à leurs pratiques, spécialement le citoyen Guéret, rue Nazareth, forcé, à défaut de viande, de renvoyer une trentaine de personnes. Cet objet est communiqué à l'Agence des subsistances.

Marchés. — Quoique complètement approvisionnés, les denrées s'y vendent toujours à un très haut prix.

Bois, charbons et ports. — Il s'est vendu beaucoup de bois à l'île Louviers. La majeure partie était destinée aux différentes administrations.....

Quelques marchands vendent le bois flotté 210 livres ; ce haut prix excite beaucoup de murmures. On a continué la distribution de charbon à la vieille Place-aux-Veaux ; il se vend jusqu'à 8 livres le boisseau chez les regrattiers. Vis-à-vis le Jardin-des-Plantes, on décharge un bateau de farine. Deux bateaux d'avoine et un de foin de très médiocre qualité sont arrivés au port au blé. Le sel se vend 35 sols la livre....

FAUCONNIER, BEURLIER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 10 messidor : « Les approches de la moisson procurent à cette commune une plus grande abondance de pain. Les fermiers, qui, par une cupidité sordide, avaient enfoui leurs grains dans l'espoir d'en tirer plus d'argent dans l'arrière saison, apportent des charretées de pain au Jardin-Égalité ; il se vend 16 francs la livre, et on voit des bijoutiers qui n'ont pas honte d'entreprendre cette branche de commerce. Hier, un jeune enfant déroba une demi-livre [de pain] qu'il dévora sur-le-champ ; il ne lui a été rien fait, ayant payé le marchand. — La Forêt noire est toujours en permanence dans ce jardin ; si quelque malheureux, forcé par la rigueur des circonstances de se défaire d'un bijou, a l'imprudence de s'adresser à ces brigands, ils l'entourent, et, au moment où il expose à leurs yeux ce que la nécessité le contraint de vendre, des voix s'écrient *A la garde!* et, pressé par

les flots de cette troupe de filous, il voit disparaître et les bijoux et celui qui le marchandait. Trop heureux encore, si, à l'aide de cette terreur panique, on ne lui dérobe, ainsi qu'à ses voisins, d'autres effets précieux! — Le particulier qui était parvenu par ses fausses dénonciations à donner aux Jacobins la courte joie de l'arrestation de l'auteur du *Réveil du peuple* vient de reconnaître publiquement comme calomnieuses les déclarations qu'il avait faites d'après des suggestions perfides contre le citoyen Souriguère. Si nos terroristes persécutés n'ont pas le plaisir qu'on leur avait promis de festoyer à leur gré ce thermidorien, au moins ils pourront l'apercevoir de loin, car nous apprenons qu'il est commandé de garde pour les prisons. Le citoyen Cassagnard, persécuté pour le même prétexte, a obtenu la même satisfaction. » — *Gazette française* du 11 messidor : « La Commission de police administrative de Paris aux citoyens directeurs et rédacteurs de la *Gazette française*. De Paris, le 9 messidor an III. — Nous espérons, citoyens, que vous voudrez bien faire trouver place dans votre gazette à l'avis suivant, qui mérite par son objet de fixer l'attention publique. Vous ajouterez ce service à ceux que vous rendez journellement à vos concitoyens en les éclairant sur les différents dangers auxquels leur bonne foi est exposée. — AVIS. Nous croyons le public suffisamment averti des pièges dont se servent les voleurs pour attirer hors de chez eux, au moyen de lettres et avis supposés, les citoyens trop confiants, et profiter de leur absence pour voler plus à leur aise dans leurs domiciles et enlever avec sécurité ce qui leur convient. Une autre ruse, qui cependant a été déjà publiée, se pratique encore aujourd'hui. Deux voleurs conviennent d'une personne à dépouiller; le premier se fait ouvrir la porte de l'appartement et entre, muni d'une lettre d'une personne digne de confiance relative à quelque affaire importante. Ce premier est toujours reçu avec certains égards que l'on rend à celui de la part de qui l'on vient. L'objet de l'affaire convient ou ne convient pas; cela est différent; mais il est introduit; on entre en explication, cela lui suffit. Dans le cours de l'explication, l'autre voleur frappe ou sonne. On va lui ouvrir, et c'est le moment dont le premier profite pour enlever quelque objet précieux. On entame un nouvel entretien avec le second, qui en ménage la durée de manière à laisser au premier toutes les facultés dont il a besoin pour prendre avec mystère tout ce qu'il a pu examiner à loisir. Celui-ci se retire; on termine avec le premier, qui alors prend congé sans insister davantage. C'est quelquefois longtemps après son départ que l'on s'aperçoit qu'on est volé, et les soupçons ne tombent pas toujours sur les auteurs du vol. D'après cet avis, nous invitons toutes les personnes quelconques, tant celles qui sont livrées à des professions publiques, que celles qui mènent une vie retirée, de se tenir sur leurs gardes contre cette tournure, qui n'a que trop réussi. — Les membres de la Commission, *signé :* DUCHAUFFOUR, DROUET. » — *Courrier français* du 10 messidor : « On devait croire que l'espoir d'une Constitution nouvelle porterait la consolation dans les cœurs et ferait diminuer le prix des denrées. Quelle qu'en soit la cause, le prix des marchandises et particulièrement celui des comestibles a augmenté de près d'un tiers. Cette circonstance devrait faire hâter les débats auxquels le nouveau plan de Constitution va donner lieu, et surtout déterminer le gouvernement à mettre une très prompte économie dans ses finances. »

CCCXXXVII

10 MESSIDOR AN III (28 JUIN 1795).

Rapport du 11 messidor.

Esprit public. — Les inspecteurs de police, dans leurs rapports de ce jour, nous certifient, comme de coutume, la continuité du calme ; ils nous disent aussi que l'esprit public est bon, que l'opinion générale paraît se prononcer pour l'adoption du nouveau plan proposé, dont on se promet les plus heureux effets ; mais en même temps ils ne nous laissent pas ignorer que le mécontentement universel, à l'occasion de l'excessive cherté, est à son comble, que de toutes parts on n'entend que plaintes, murmures, mauvais propos, le tout cependant sans chaleur, sinon de la part de certain nombre d'individus toujours partisans du désordre; d'où ils infèrent que les discours tenus par les bons citoyens sont plutôt l'expression du besoin forcé que l'annonce de dispositions dangereuses. On a encore remarqué que la dureté et l'avidité des gens de campagne commençaient à déplaire infiniment aux habitants de Paris.....

Chatou annonce que les malveillants font courir le bruit que le nombre de gens qui se jettent à la rivière est si considérable, qu'aux filets de Saint-Cloud à peine y peut-on suffire pour les en retirer.

Bance, officier de paix, déclare que, s'étant lié de conversation avec deux Américains, qui lui ont paru dans les meilleures dispositions pour la France, ceux-ci lui ont dit que les Anglais comptaient beaucoup sur des mouvements dans l'intérieur.

Dans un de nos rapports précédents, nous avons dit que le public se plaignait très amèrement de ce que l'on vendait du pain à 16 francs la livre ; à cette observation générale nous ajouterons aujourd'hui un fait particulier, cité par Compère. Un homme, dit-il, se plaignant de n'avoir pas mangé pendant vingt-quatre heures, s'empara d'un pain exposé en vente, sur la place du Palais-Égalité, et le mangea en présence de beaucoup de femmes qui l'applaudirent. En vain la marchande voulut-elle défendre sa marchandise ou la faire payer : elle en fut empêchée par plusieurs individus. Compère ajoute que lui-même, en sa qualité d'inspecteur, voulant faire parler la loi qui maintient le respect dû aux propriétaires, il a été insulté et forcé de se retirer dans un café voisin, où il a entendu les citoyens qui s'en-

tretenaient de ce fait dire qu'il était fort dur de voir du pain ayant faim, et de ne pouvoir en manger, que ce commerce scandaleux et trop libre semblait, en insultant à la misère publique, provoquer les troubles et le désordre.

Spectacles. — Le bon ordre y règne et la tranquillité publique n'a point été troublée.

Commerce. Pain. — Suivant les rapports de onze inspecteurs, le public se plaint de ce que, dans quelques sections, on a peu d'égard à la population dans la répartition des farines; l'on cite celle du Finistère, où les citoyens ont reçu cinq et six onces de pain habituellement, tandis que sur celles du Jardin-des-Plantes et de l'Observatoire, la ration ordinaire y a été de six onces de pain plusieurs jours.

Vontschritz déclare que, des boulangers ayant donné une demi-livre de pain par bouche, il en était résulté de violents murmures. — *Nota.* A cet égard, on observe qu'il en a été écrit nombre de fois à l'Agence des subsistances.

Bichet expose qu'un particulier, rue Guillaume, chez le traiteur, a vendu de la très belle farine à raison de 15 livres le boisseau, en argent, et que, s'étant présenté chez lui pour en acheter avec des assignats, il a dit qu'il en avait assez.

Viande. — Elle s'est délivrée avec ordre et sans bruit, mais on ne reçoit plus, dit-on, que des morceaux défectueux.

Marchés. — Loctave et Bercé rapportent que les halles ont été bien approvisionnées, surtout celle à la viande, mais les racines manquent toujours. Loncles observe que les légumes verts et secs s'enlèvent très rapidement, et que les boutiques des grainetiers étaient très dégarnies....

HORNIN, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCXXXVIII

11 MESSIDOR AN III (29 JUIN 1795).

RAPPORT DU 12 MESSIDOR.

Esprit public. — Il résulte des rapports de ce jour que le calme se soutient, et que l'esprit public est en général bon et conforme aux principes. Il est encore vrai de dire que tous les bons citoyens soupirent après l'établissement d'une forme de gouvernement qui

remette en ordre les hommes et les choses ; le mode proposé par la Commission des Onze paraît convenir sous presque tous les rapports.

Les inquiétudes et les plaintes sur la cherté sont toujours les mêmes. D'après les observations transmises par les inspecteurs de police, nous ne pouvons pas trop insister sur l'abus de la vente publique du pain à 16 livres la livre, ainsi que des pâtés, gâteaux et brioches ; ces agents répètent aujourd'hui avec force que cette infraction à la loi a donné lieu hier à des rassemblements autour de ces boutiques, et à des propos très menaçants; ils ne nous cachent pas même, à cet égard, qu'ils appréhendent des suites fâcheuses, ou tout au moins le pillage de ces sortes de denrées. — *Nota*. La Commission s'est adressée, il y a un mois, au Comité de législation pour solliciter des mesures répressives en exécution de la loi du 1er prairial.

Musseau rapporte que, depuis quelque temps, il s'ouvre à Paris plusieurs bureaux publics de petite loterie, dite de Cologne, et particulièrement sous les charniers des ci-devant Innocents; les numéros, ajoutent-ils, sont affichés à leur porte.

Charpentier et Mercier annoncent qu'hier, sur les huit heures du soir, au Jardin-Égalité, les fripons d'agioteurs ont recommencé leurs manœuvres, en criant : *Sauve qui peut!* et, à la faveur de ce signal, se sont sauvés, munis d'effets qui ne leur appartiennent pas.

Cafés. — Aucun rapport sur les entretiens dans les cafés.

Spectacles. — Tranquillité, bon ordre et bon esprit. Un incident léger, survenu au théâtre du Marais, relativement à des couplets jetés sur le théâtre, n'a eu aucune suite ; le directeur sera invité par la Commission de se conformer à l'arrêté du Comité de sûreté générale du 24 pluviôse dernier.

Journaux. — Extrait du journal l'*Auditeur national*, n° 1005, 12 messidor an III : « Les citoyennes de Tourzel, ci-devant gouvernante des enfants de France, et Chanterel [1], femme de chambre de Marie-Antoinette, sont les deux personnes que nous avons annoncées être choisies par le Comité de salut public pour être auprès de la fille de Louis XVI. » Du journal *le Messager du soir*, n° 1045, 12 messidor : « Il paraît que la captivité de la fille de Louis XVI va être dé-

1. Dans l'original, on lit *Chantereine*. Mais cette dame s'appelait bien *Chanterel*. La *Gazette française* du 22 août 1795 le dit expressément (p. 4098, note). Voir aussi l'imprimé intitulé : *Lettre à Mme Chanterel* (par Alexandre Raimond), *à la Tour du Temple, en réponse à la romance de « la Jeune infortunée »*. Paris, s. d. (5 fructidor an III), in-8. Bibl. nat., Lb 41/1981. Cette romance de *la Jeune infortunée du Temple* était l'œuvre de Dumoustier.

cidément adoucie ; la citoyenne de Tourzel, ci-devant gouvernante des enfants de France, et la citoyenne Chanterel, ci-devant femme de chambre de Marie-Antoinette d'Autriche, ont été nommées par le Comité de salut public pour rester auprès d'elle [1]. »

Beaucoup d'autres journalistes ont parlé dans le même sens ; la Commission de police, frappée de ces inexactitudes, dément comme calomnieuse et controuvée l'assertion annoncée sur le compte de la citoyenne Chanterel, et déclare expressément qu'il est absolument faux que jamais elle ait été *femme de chambre* de Marie-Antoinette d'Autriche [2].

[*Pain, viande, marché, bois.* — Rien de notable.]

Bourse. — La garde nationale et un détachement de dragons ont dissipé des groupes d'agioteurs qui se trouvaient sur la place de la Bourse, à l'heure de son ouverture ; ces mesures ont satisfait les agents de change, qui doivent s'organiser incessamment. Les marchands d'argent disent eux-mêmes que, si l'on continue à les poursuivre sans relâche, les matières d'or et d'argent baisseront de jour en jour. Il n'y a pas eu d'autre cours à la Bourse que celui des inscriptions, qui se sont faites de 15 à 16 pour cent de bénéfice....

DUCHAUFFOUR, LE ROY.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCXXXIX

12 MESSIDOR AN III (30 JUIN 1795).

RAPPORT DU 13 MESSIDOR.

Esprit public. — Il résulte des rapports de ce jour que la tranquillité a régné hier dans Paris; mais cette tranquillité pourra-t-elle résister longtemps encore contre la misère générale, dont les inspecteurs de police nous entretiennent sans cesse? Il est bien temps, dit-on de toutes parts avec l'expression du mécontentement le plus marqué, de chasser impitoyablement tous ces fripons d'agioteurs, regardés aujourd'hui comme des voleurs publics et comme les recé-

1. Nous avons vérifié ces deux citations; elles sont exactes (Bibl. nat., Lc 2/207, in-8 ; et Lc 2/682, in-4).

2. En tous cas son nom ne se trouve pas dans l'*Almanach de Versailles* pour 1789.

leurs de tous les vols qui se multiplient tous les jours ; il est bien temps de mettre un frein à l'avidité infâme des laboureurs, dont les fortunes, aussi rapides que scandaleuses, leur permettent de dépouiller les propriétaires ; il est bien temps de permettre à ceux-ci de vivre de leurs biens, de soulager le rentier, de remonter le crédit des assignats, et d'arrêter enfin les progrès effrayants de la cherté, qui, passant toutes bornes, excite les propos, les plaintes et les murmures. En effet, on a encore remarqué que le peuple indigent est excédé, ne peut voir sans indignation des comestibles exposés et vendus publiquement, notamment du pain à 16 francs la livre, sans pouvoir s'en nourrir. A cette occasion, Duval rapporte que l'on débite dans les queues et rassemblements que l'on croit les ouvriers tranquilles parce qu'on les a désarmés, mais qu'ils sauront bien employer les mêmes moyens que dans les commencements de la Révolution pour se procurer du pain. qu'ils ne disent mot pour le moment, mais que l'on verra que la République n'est pas au bout de ses maux.

Saint-Rémy déclare que, dans l'endroit où il a dîné, qu'il ne spécifie pas, il y a vu des officiers et des chasseurs, et que, par leur conversation, il a remarqué que l'opinion des troupes de ligne est toujours la même. Il ajoute que celles-ci n'aiment point le gouvernement républicain ; il en juge par l'aigreur avec laquelle ceux qu'il a entendus blâment tout ce qui s'est fait généralement depuis la Révolution et par la manière dont ils plaignent la famille des Capets. La Commission s'occupe des moyens de s'assurer par qui se sont tenus les propos rapportés par Saint-Rémy.

A notre égard, n'ayant pu voir encore assez clairement l'opinion publique sur le décret qui autorise l'échange des membres de cette famille, nous nous réservons d'en parler quand nous serons mieux instruits.

Cafés. — On paraît dans ces lieux avoir abandonné la discussion des objets politiques, pour ne s'occuper que de la difficulté que l'on éprouve à se procurer les objets nécessaires à la subsistance.

Spectacles. — Tranquilles et calmes. Saint-Rémy rapporte qu'au théâtre des Variétés, boulevard du Temple, on y a donné hier la représentation d'une pièce ayant pour titre *la Forêt de Bondy*. Il s'y trouve un passage où l'on met sous les yeux du public l'état actuel des choses, dans lequel la France est comparée à un bâtiment ruiné, et, quoique l'on convienne qu'il y a de bons architectes pour le relever, on leur donne néanmoins le conseil de ne pas manger les moëllons. Saint-Rémy ajoute que ce trait a été singulièrement applaudi.

Commerce. Pain. — Une des réclamations les plus générales a pour

objet l'heure de la distribution, qui n'est pas uniforme chez tous les boulangers; le retard apporté par quelques-uns, dont le public souffre beaucoup, les fait taxer d'une négligence d'autant plus grande qu'elle n'est pas générale. Sur la section des Arcis, on se plaint de ne recevoir que cinq onces, tandis que dans les autres on a été à six onces et plus. Dans celle Le Peletier, nombre de citoyens se sont plaints de n'avoir pas reçu de riz depuis deux jours, sans qu'il y ait eu pour cela une augmentation de pain...

FAUCONNIER, CHAMPENOIS.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCXL

13 MESSIDOR AN III (1er JUILLET 1795).

RAPPORT DU 14 MESSIDOR.

Esprit public. — Le plus grand nombre des inspecteurs nous annoncent que la position de Paris pendant la journée d'hier a été la même que tous les jours précédents à notre égard. Nous nous contenterons d'ajouter aujourd'hui au tableau que nous avons présenté dans notre dernier rapport les observations que nous avons recueillies dans ceux des agents de police de ce jour, desquels résultent les faits et dires qui suivent.

Dufresnoy jeune déclare que le nombre des marchands d'argent était très considérable hier au Jardin-Égalité, et qu'on y a vu des soldats qui vendaient leur pain 12 et 15 livres la livre, ce qui a fait beaucoup de murmures.

Tétel dit que le bruit se répandait hier que quantité d'ouvriers de Paris se proposaient d'aller travailler aux moissons, et qu'ils exigeraient leur salaire en grains; il ajoute que l'on conçoit beaucoup d'inquiétude de ce projet.

Guichard et La Rivière rapportent qu'ils ont entendu des murmures au sujet des Chambres haute et basse, et qu'à cet égard on disait qu'il ne fallait pas laisser sortir de Paris les autorités supérieures, qui devaient rester dans cette commune, chef-lieu de la République française...

Simon, officier de paix, expose que l'honnête citoyen est obligé de vendre ses effets pour la subsistance de sa famille, parce que ses

dépenses journalières excèdent de beaucoup ses facultés, que c'est uniquement dans l'intérieur de ses foyers qu'il gémit sur son malheureux sort, ne voulant pas manifester au dehors sa douleur, dans la crainte d'exciter de nouveaux malheurs; il ajoute que les gens de cette classe, vrais patriotes, se résignent entièrement à la justice du gouvernement, dont ils attendent les secours les plus prompts; il a remarqué aussi qu'il n'y a que les gros propriétaires et les ouvriers employés, qui puissent aisément se procurer les besoins de la vie; les gens de confiance des premiers, dit-il, se présentent dans les marchés les mains pleines d'assignats; les seconds dépensent fréquemment, pour leur dîner, vingt à vingt-cinq livres; enfin, continue-t-il, ces deux classes, avec les voleurs et les agioteurs et les filles publiques, sont les seules qui puissent atteindre au prix excessif des denrées. Il termine en annonçant que les gens de la campagne témoignent hautement leur mépris pour les assignats qu'ils appellent avec dérision *l'argent de Paris*.

Au reste, malgré le mécontentement presque général, résultant de la difficulté de se procurer le nécessaire, les esprits sont calmes et toujours bien prononcés sur la forme du nouveau gouvernement, dont on attend avec impatience l'établissement.

Cafés. — Aucun rapport ne nous est parvenu sur les entretiens des habitués dans les cafés.

Spectacles. — Tranquilles et sages.

Journaux — L'auteur du journal *le Messager du soir*, à la date du 12 messidor, se permet très ouvertement des diatribes sanglantes contre les députés Louvet et Chénier, qu'il n'hésite pas de comparer aux tyrans Robespierre, Barère et Saint-Just.....

BOIS DE LOURY, BARBARIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCXLI

14 MESSIDOR AN III (2 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 15 MESSIDOR.

Esprit public. — Les rapports de ce jour ne présentent rien d'extraordinaire. Les inspecteurs de police, en nous annonçant que Paris a joui, pendant la journée d'hier, de la même tranquillité que les jours précédents, s'appesantissent sans relâche sur le mécontentement

qui règne généralement de toutes parts, disent-ils. On ne remarque que désolation; on n'entend que gémissements et des plaintes occasionnées par le renchérissement effrayant de toutes choses, qui devient tel qu'on ne peut plus vivre sans se défaire habituellement de tous ses meubles, effets et hardes pièce à pièce; les petits propriétaires, les rentiers et les indigents de la classe ouvrière, non occupés, semblent être livrés à la voracité des laboureurs et à la cupidité des agioteurs; il n'y a plus que ceux ci, dit-on, et les intrigants, par le moyen d'une fortune aussi rapide que scandaleuse, auxquels il soit permis de se procurer le vestiaire et les aliments; tout le reste dépense en un mois ce qui lui suffisait ci-devant pour une année.

On a vu avec un grand plaisir l'arrestation qui a été faite hier de quelques marchands d'argent au Palais-Égalité.

Lainé et Loignier rapportent que le public s'entretenait hier de l'échec maritime que nous venons d'éprouver, et que plusieurs citoyens disaient que nos marins avaient été remplacés par des faiseurs de phrases et des Jacobins, et que, si l'on n'y mettait ordre très promptement, les Anglais auraient constamment l'avantage.

Saint-Rémy annonce que l'on voit plusieurs affiches nouvelles, et que deux, entre autres, avaient fixé son attention : la première, extraite du *Postillon des Armées* par Cretot, où l'auteur, après avoir donné des éloges de la nouvelle Constitution, désapprouve formellement la nomination des cinq membres du pouvoir exécutif et des ministres par le pouvoir législatif; la seconde, du même auteur, intitulée : *Conseil à Louvet, député et journaliste,* par laquelle il l'accuse d'avoir favorisé les opinions des terroristes et de prêcher aujourd'hui la maxime contraire.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les petits cafés où les agioteurs se rassemblent, ils ont l'impudence d'exiger jusqu'à trois et quatre cents livres de bénéfice pour changer des assignats de 10,000 livres; il ajoute que, dans les grands cafés qu'il a parcourus, on s'y occupait de ce monopole affreux, et que l'on y disait qu'il était exercé par les négociants et même par les receveurs de la loterie nouvelle, qui refusaient de recevoir les assignats de 10,000 livres, à moins que l'on ne prenne des billets pour les deux tiers de cette somme. Mailly annonce que, dans plusieurs cafés, on faisait courir le bruit qu'il va y avoir une réquisition très considérable en hommes pour la Vendée.

Spectacles. — Rien contre l'ordre et la tranquillité.

Cultes. — Langlois, commissaire de police, a annoncé à la Commission que, pendant la visite qu'il a faite à Saint-Philippe-du-

Roule, où s'est tenue, le 9 messidor, à cinq heures du soir, une assemblée de catholiques pour aviser entre eux aux moyens d'exercer leur culte, tout s'y est passé avec ordre, et qu'il a remarqué les dispositions de le maintenir.

Salubrité. — La Commission, qui, par un arrêté de police du 8 prairial, avait ordonné que tous les chiens qui seraient trouvés errants dans les rues de Paris, après dix heures du soir, seraient tués (ce qui a été exécuté par un préposé à cet effet), vient d'apprendre que, depuis le 9 messidor, le Comité de sûreté générale avait fait suspendre cette mesure.

[*Pain, viande.* — Quelques plaintes.]

Bourse. — Les inspecteurs ont observé qu'il y avait, au dehors, un peu plus de monde que de coutume, sous prétexte d'avoir affaire aux agents de change. Les inscriptions se sont faites de 28 à 29 pour 100 de bénéfice. Le change sur Hambourg, 6,400; l'or fin, 300 ; l'argent en lingot, 1,400.

On a vu aux Halles et au Jardin-Égalité une quantité considérable d'agioteurs, qui demandaient fréquemment aux personnes s'ils n'avaient point d'argent à vendre.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, LE ROY.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 15 messidor : « Le Comité de sûreté générale, comme chargé de la haute police de Paris, employait un certain nombre d'agents à la surveillance de cette capitale, et qui croisaient souvent les opérations des officiers ordinaires de police et celles des tribunaux. Ce Comité vient de les congédier. » — *Gazette française* du 15 messidor : « Quelques papiers publics ont dit que la fille de Louis XVI n'était plus au Temple ; c'est une erreur, elle est toujours dans ce ténébreux asile. Nous nous sommes trompés nous-mêmes, lorsque nous avons dit que Mme de Chanterel, qui vient d'être placée auprès d'elle, avait été précédemment attachée à Marie-Antoinette d'Autriche. On parle d'ailleurs très avantageusement de cette dame. Parmi plusieurs personnes qui se sont présentées pour être admises à ce service, on a principalement remarqué l'épouse de M. Hue, celui qui avait été enfermé avec Louis XVI dans la tour du Temple, et dont l'attachement pour son maître a été si solennellement reconnu par Louis XVI lui-même dans le testament qu'il a laissé en mourant. » — *Gazette française* du 16 messidor : « La force armée à pied et à cheval s'est encore portée hier soir au Palais-Royal ; elle a arrêté quelques agioteurs. Cette opération fait diminuer le prix des louis, qui le soir ne valaient plus, dit-on, que 700 livres. Il est bien étonnant que le gouvernement ne prenne pas des mesures légales pour exterminer cette engeance, et qu'il soit sans cesse forcé de violer ses propres lois pour la mettre à la raison. »

CCCXLII

15 MESSIDOR AN III (3 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 16 MESSIDOR.

Esprit public. — Les rapports de ce jour continuent à nous offrir le même aperçu de l'état de Paris, où le calme règne assez constamment; mais, attendu la cherté progressive à chaque instant de toutes choses, la situation de ses habitants est toujours vraiment déplorable; chacun, dans sa triste position, a le plus grand besoin de soulagement; on le réclame, de toutes parts, de la bienfaisance de la Convention. Dans le fait, il n'y a plus que la classe marchande, le gros propriétaire et cette nombreuse vermine d'agioteurs, qui, dit-on, puissent vivre aujourd'hui; dans les autres classes de la société, les moyens et les facultés s'épuisent chaque jour; toutes proportion et mesure sont perdues. Il est bien temps, ajoutent les inspecteurs, de remédier à un fléau aussi généralement destructeur, dont profitent si hardiment l'intrigant et l'homme de campagne, que leur cupidité et les malheureuses circonstances rendent, en quelque sorte, les bourreaux de leurs concitoyens.

Les officiers de paix rapportent que, dans ce moment-ci, il se commet un nouveau brigandage; des personnes de la campagne, disent-ils, vont dans Paris chez les particuliers; ils leur demandent s'ils ont de la chandelle et du savon à vendre; alors il s'en fait un échange pour du pain. La Commission s'occupe de faire vérifier ce fait pour en acquérir la certitude.

Leroy jeune déclare qu'hier, au Perron, on disait que la nation était trompée, vu que l'on donnait aux soldats plus de pain qu'il ne leur en fallait, afin de les mettre à portée de le vendre à leur profit.

Fargues assure avoir vu plusieurs personnes fort en colère contre un volontaire qui avait voulu vendre 36 livres un pain de munition auquel il manquait six onces.

Duval expose que, passant rue Victor, il a entendu, dans un rassemblement, des propos dont il n'a pu recueillir que quelques fragments; il y était question, dit-il, d'un complot; on méditait cette fois-ci de mettre les hommes en avant, qui seraient soutenus par les femmes, et, quoique les motifs, continue-t-il, n'étaient pas bien clairement expliqués, il ajoute cependant que l'intention lui a paru

être de se porter dans les places publiques sur les marchés de pain ; ces premiers propos étaient suivis de ceux-ci : « On nous prendra pour des brigands qui voulons le pillage ; nous répondrons : *non ;* mais, la faim chassant le loup hors du bois, la nécessité seule sera cause de l'insurrection, si elle a lieu. »

De tout ce qui est dit ci-dessus, il résulte que le public paraît ne s'occuper que de ses besoins, et que la politique est reléguée dans les cafés ; c'est ce que nous allons connaître.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés, vers le Pont-Neuf, celui de la Régence et autres, rue Honoré, on répand des bruits peut-être faux, mais au moins très alarmants ; les uns disent que plusieurs départements sont bien décidés à ne pas accepter la Constitution, qui renferme quelques articles absolument contraires aux principes de la liberté et de l'égalité ; d'autres, que l'on cache la triste position de nos armées et les pertes que nous venons de faire ; que la guerre se rallume de plus fort, et que les puissances étrangères sont bien éloignées d'écouter à aucunes propositions de paix ; d'autres enfin se font un jeu cruel de répandre l'alarme sur l'objet des denrées, dont le prix, disent-ils, doit être porté au double d'ici à un mois.

Journaux. — La Commission dénonce aux Comités de gouvernement l'article *Paris* du journal *la Correspondance politique*, n° 422, 16 messidor[1], dont la teneur suit : « Desault n'est pas le seul à qui la maladie du fils de Louis XVI a coûté la vie ; le citoyen Doublet, médecin, son co-visiteur, et le citoyen Chopart, qui lui a succédé en qualité de chirurgien auprès du petit prince, l'ont suivi tous deux en moins de quatre jours. »

Spectacles. — Le bon ordre y a régné assez généralement.

Commerce. Pain. — .....Au rapport de plusieurs officiers de paix, les rassemblements qui portent le caractère le plus alarmant sont ceux qui se forment autour des vendeurs de pain ; les indigents et les ouvriers qui s'y rencontrent sont aigris par la vue des pains au prix desquels ils ne peuvent atteindre ; d'autres personnes, sans être excitées par ces motifs, mais indignées de cet affreux monopole, accablent ces marchands d'injures, vont même jusqu'à les menacer, ce qui donne l'occasion de beaucoup de disputes. De plus, on refuse de vendre ce pain au détail, parce que le poids qui y manque retomberait à la charge des vendeurs.

Viande. — Il y a toujours beaucoup de monde à la porte des bouchers, et des rixes très vives s'élèvent entre les porteurs des cartes

1. La Bibl. nat. ne possède pas ce journal pour cette date.

du jour et ceux de la veille qui ont le même droit à la distribution. A la porte du citoyen Lavergé, section du Théâtre-Français, un enfant fut, par suite de ces démêlés, blessé à la tête d'un coup d'assiette. — *Nota.* Il a été écrit aux Comités civils et de bienfaisance pour savoir s'il a été dressé procès-verbal et remédié au désordre.

Drouin rapporte que, chez tous les bouchers de son arrondissement, il se présente plusieurs fois de suite des citoyens amis des commissaires distributeurs, qui emportent toute la belle viande, ce qui fait murmurer beaucoup. — *Nota.* Il a été écrit sur ce fait aux Comités civil et de bienfaisance de la section des Tuileries.

Marchés. — Loctave rapporte que les halles étaient bien approvisionnées...

Bois. — La vente continue avec beaucoup d'activité; on a beau retenir, surtout les charretiers trouvent toujours moyen de passer quand ils veulent; pour réprimer cet abus, le public désirerait qu'il soit établi un ordre de numéros. — *Nota.* La Commission a donné ordre de surveiller les charretiers. Desbourdelles rapporte qu'il y a des débardeurs qui gagnent jusqu'à cent francs par jour. Au port de la Grève, on a délivré du charbon ; le propriétaire du bateau s'en est réservé 300 voies, ce qui a fait beaucoup murmurer le public ; la distribution a toujours été tumultueuse.

Bourse. — Les inscriptions se sont faites de 29 à 30 p. 0/0 de bénéfice. Le change sur Hambourg, à 5500 ; le lingot d'argent, 1350. Au Palais-Égalité, de fréquentes patrouilles ont dissipé les groupes d'agioteurs.....

BEURLIER, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCXLIII

16 MESSIDOR AN III (4 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 17 MESSIDOR.

Esprit public. — Des rapports de ce jour, il résulte que les observations générales contenues dans notre feuille précédente doivent, pour le moment présent, être regardées comme parfaitement semblables, c'est-à-dire que la pénurie du pain est toujours la même, qu'il y a continuité de renchérissement et de plaintes, rapidité égale dans le

brigandage des agioteurs, lesquels, dispersés d'un côté, se rassemblent de l'autre, cupidité soutenue de la part des gens de campagne ; en sorte que, pour ne pas retomber dans des redites perpétuelles, nous nous contenterons aujourd'hui de présenter l'analyse de quelques rapports dont les faits et dires ont plus particulièrement retenu notre attention. Que ces rapports contiennent vérité ou non, que les particularités y énoncées soient vagues ou déterminées, il n'en est pas moins de notre devoir d'en transmettre la connaissance à l'effet d'éclairer les Comités de gouvernement et de les prévenir sur les suites et dangers qui peuvent en résulter.

Chatou rapporte, au sujet de l'agiotage, que le public lève les épaules et dit tout haut qu'il n'y aura pas de confiance, et que nous vivrons en nous écrasant les uns les autres; les intrigants seuls profiteront de notre misère, et il ne peut y avoir qu'un bon gouvernement et des lois sages qui puissent réprimer l'anarchie et mettre un frein à la mauvaise foi.

Imbert et Droglot déclarent qu'ayant entendu des hommes et des femmes se plaindre dans les rues du prix excessif des denrées, ils se disaient : « Il n'y a que la méchanceté du marchand qui cause nos maux » ; et ajoutaient : « Si cela dure, il faudra bien croire que la Convention est d'accord avec eux ».

Hubert annonce que les plaintes sur la cherté des denrées se font entendre de toutes parts avec chaleur, que c'est un volcan qui tôt ou tard fera explosion, que les citoyens se disaient : « Quoique nous soyons sans armes, nous viendrons bien à bout de ceux qui en ont, pour nous faire mourir de faim » ; que l'on disait hautement au Palais-Égalité, aux Tuileries et sur les quais : « Les Anglais sont en France; notre flotte est prise et perdue aux trois quarts ; la Vendée plus forte que jamais Tant mieux, ajoutait-on, autant mourir que de vivre comme nous faisons. » Le même inspecteur dit encore que, dans la rue Denis, des citoyens disaient que la Convention devait partir nuitamment pour aller à Versailles, que tout est préparé pour cela ; il observe qu'il croit entrevoir la préparation d'un mouvement contre-révolutionnaire ; il termine en déclarant avoir entendu dire que les détenus disaient dans leurs prisons : « Nous sommes dedans, mais il en est dehors qui nous servent ; on le verra sous peu. »

Loignier dit que l'on déclare que les gens venant de la campagne annoncent que, malgré le décret de la Convention, l'on vend et achète blés sur pied.

Saint-Rémy donne à connaître que ce qui contribue le plus à la cherté, c'est la nécessité où se trouve chacun de faire le commerce

de l'agiotage, qui, quoique blâmé, devient l'unique moyen qu'on peut employer aujourd'hui pour ne pas mourir de faim.

Chailly dit que le public paraît appréhender le délai qu'entraînera la discussion de l'acte constitutionnel.

Tous les inspecteurs se réunissent à dire que beaucoup de citoyens ont paru très contents des heureuses nouvelles de Lyon et des victoires remportées par les troupes républicaines.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés, on s'y occupait de la Constitution, et qu'on improuvait les articles qui motivent les qualités requises pour être citoyen et pour être élu représentant du peuple.

Spectacles. — Rien autre contre la tranquillité, sinon qu'à certains théâtres, le public se plaint de ce que l'on commence trop tard.

[*Commerce. Bourse.* — Rien de notable.]

GOSSET, DURET.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCXLIV

17 MESSIDOR AN III (5 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 18 MESSIDOR.

Esprit public. — D'après les rapports de ce jour, on n'aurait sans doute qu'à s'applaudir de la tranquillité qui a régné hier dans Paris, ainsi que du bon esprit qui anime la plus saine partie de ses habitants, si un sentiment vraiment pénible, ne venant à se mêler à ces idées satisfaisantes, n'en diminuait les avantages, et n'en affaiblissait en quelque sorte les douceurs; c'est faire assez entendre que la cherté excessive de toutes choses devient telle et s'accroît d'une manière si rapide qu'il n'est plus possible d'approcher de rien : comestibles, vêtements et autres marchandises à l'usage de la vie habituelle, tout est d'un prix fort et hors de toute proportion. Il en résulte un mécontentement qui se prononce plus que jamais. Les indigents sont aux abois; les propriétaires de fortune médiocre, les rentiers et tous ceux qui ne jouissent que d'un traitement fixe, font à chaque instant des sacrifices qui, bientôt, ne seront plus en leur pouvoir.

L'épuisement devient général et, ce qui est plus fâcheux encore, c'est que l'on ne semble plus entrevoir le terme de tant de maux. Cha-

cun se dit : « Il n'y aura donc plus de ressources que dans le commerce infâme des agioteurs. » Cette pensée répugne aux honnêtes gens.

A l'appui de ces réflexions, nous allons citer quelques faits puisés dans les rapports du jour.

Hubert rapporte que, sur les places, dans les rues et les cabarets, le refrain général des entretiens est : « Il est temps que la cherté finisse, sans quoi il y aura une révolution très dangereuse » ; que d'autres disent : « *Au bout, le bout ;* autant périr tout de suite que de mourir de faim » ; que l'on ajoute : « Si les riches mangeaient comme nous, il y a longtemps que la Convention n'existerait plus, et que le peuple aurait déjà été porté à l'insurrection. » Le peuple disait : « On va comme on le mène. Faut-il souffrir ? il souffre. Faut-il se battre ? il se bat. Mais, voyant aujourd'hui qu'il a été trompé dans tout ce qu'on lui a fait faire, il ne se lèvera désormais que quand il y sera forcé et pour raison qu'il connaîtra bien. » Le même inspecteur a remarqué, dans les groupes dont il s'est approché, une méfiance qui paraît annoncer quelques mouvements sourds.

Duval déclare avoir entendu une foule de propos contre les gouvernants des sections, que l'on voudrait voir au diable avec leur cinq ou six onces de pain ; il dit encore que le peuple aspire après la nouvelle Constitution, pour voir si les pains de quatre livres rouleront quand elle sera établie, que c'est alors qu'on criera : *Vive la Convention !* que d'autres répliquaient : « Quand nous serons à moitié morts, on nous donnera du pain » ; que d'autres enfin débitaient qu'il fallait bien croire que la Convention était d'intelligence avec les vendeurs de pain, parce qu'autrement elle aurait déjà arrêté cet affreux monopole.

Les officiers de paix et plusieurs inspecteurs rapportent que le public, en applaudissant à la destruction du général des Chouans, s'occupait hier, avec une sorte d'inquiétude, de la descente vraie ou fausse des émigrés sur les côtes de l'Ouest.

Cafés. — Aucuns rapports sur les entretiens dans les cafés.

Spectacles. — Aucuns faits contre la tranquillité.

[*Commerce. Pain, viande, marchés, bois. Bourse.* — Rien de bien notable.]

GOSSET, HORNIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCXLV

18 MESSIDOR AN III (6 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 19 MESSIDOR.

Esprit public. — Des rapports de ce jour il résulte que nous n'avons rien à augmenter (*sic*) ni diminuer aux observations générales contenues dans notre dernière feuille. Au surplus, si la tranquillité, pendant la journée d'hier, s'est soutenue et a été, à quelques nuances près, la même que les jours précédents, le mécontentement sur le renchérissement des denrées est toujours constant. Les inspecteurs déclarent qu'ils ont sans cesse les oreilles frappées des plaintes des malheureux qui disent que le fruit de leurs travaux ne peut suffire à alimenter leur famille, qu'ils ont entendu d'autres annoncer qu'étant obligés de vendre leurs effets, pour se procurer du pain et le nécessaire, il leur sera impossible de payer l'impôt.

Meurgat, officier de paix, annonce à cet égard que plusieurs individus disent à haute voix que, n'ayant pas de quoi se nourrir, ils ne payeront pas d'impositions mobilières ou que ce ne sera que par le bon bout.

Hatat pense qu'il croit devoir mettre sous les yeux de l'administration un fait dont il a été témoin ; il rapporte que, passant à deux heures, comme on détachait un homme du tabouret, qui avait très bonne mine, cet homme a été entouré par le monde, qui, après avoir mis des assignats dans ses poches en assez grande quantité, et rempli sa tabatière de tabac, le plaignait beaucoup sur son sort et déclamait contre le gouvernement et la justice d'avoir condamné ce malheureux aux fers pour cinq ans, parce qu'il avait demandé du pain, tandis qu'on ne punissait pas tant d'autres scélérats qui sont dans Paris. Hatat termine en disant que cet homme a été reconnu pour avoir été du faubourg Marceau.

Didier, Mailly et autres inspecteurs rapportent qu'hier, sur les dix heures du matin, vis-à-vis la rue Vivienne, un homme de campagne, venu avec une charrette remplie de pain, a été forcé par la multitude de le vendre 50 sols la livre, et qu'il lui en a été pris sans payer 40 à 50 livres par des gens qui ont aussitôt pris la fuite.

Loignier dit qu'hier vers les dix heures du soir, revenant de son spectacle, il y avait un grand rassemblement de monde au coin de la

rue Denis et celle dite Neuve Égalité; que, s'étant approché pour voir ce que c'était, il a aperçu au coin d'une borne un homme qui venait de mourir de besoin, à ce que disait le public, qui ajoutait : « Voilà où l'on nous réduira tous, les uns après les autres, si les choses continuent. »

Groupes. — Mailly expose qu'hier, à neuf heures et demie du soir, il y avait un groupe très considérable sur le Pont-au-Change ; on n'y parlait ni du gouvernement, ni d'aucun autre événement politique, mais seulement de la cherté, qui affecte aujourd'hui très vivement la classe la plus nombreuse.

Cafés. — Cornet, Leroy jeune et autres annoncent que, dans les cafés qu'ils ont fréquentés, on s'y entretenait de Joseph Le Bon, et que l'on y disait : « Il est bien étonnant que l'on prenne tant de précaution pour juger un assassin reconnu ; les femmes redemandent leurs maris, les enfants leurs pères, et la postérité frémira en apprenant les crimes de ce buveur de sang. »

Mailly déclare que le café de Valois lui paraît toujours être le rendez-vous des royalistes, et il ajoute que, quoique la conversation y soit mystérieuse, il y a cependant entendu dire que les émigrés et les Anglais étaient débarqués en Bretagne, avaient joint les Chouans, et que la paix avec la Prusse n'était qu'un simulacre.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné ; un billet jeté sur le théâtre des Arts par un garçon qui n'a pas voulu le lire a beaucoup amusé le public.

Commerce. Pain. — Au rapport de Moyron, le public témoigne hautement se lasser de la petite quantité de pain qu'il reçoit journellement; il tient à cette occasion les propos les plus avilissants contre les autorités constituées, et même, pour aggraver le mécontentement, des malveillants font courir le bruit, aux portes des boulangers, que le Comité de salut public fait délivrer la quantité de farine suffisante afin que chacun ait sa demi-livre; la portion la plus ordinaire est de six onces ; cependant chez Gilbert, section des Gravilliers, on reçoit constamment depuis plusieurs jours une demi-livre. Les citoyens des sections voisines murmurent beaucoup de cette préférence. — *Nota.* Il a été écrit au commissaire de police de la section des Gravilliers pour s'assurer du fait.

Dans les sections de Guillaume-Tell, Halle-au-Blé et Gardes-Françaises, il y a beaucoup de fermentation, lors de la distribution aux portes des boulangers ; la garde a été requise pour maintenir l'ordre. Le nommé Brimend, boulanger, rue l'Évêque, a été traduit au tribunal de police pour avoir vendu un pain de trois quarterons pour une

livre. — *Nota.* La Commission doit demander des informations au commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins.

Sur des plaintes que des femmes, au passage de la rue Vivienne, vendaient du pain 16 et 17 francs, ne fournissant pas le poids, la garde est venue les prendre avec leur pain, au grand contentement de tous ceux qui étaient présents. Trois femmes mal vêtues ont refusé de payer à un traiteur de la rue Vivienne deux livres de pain qu'elles ont mangé, sous prétexte que le prix exigé excédait leurs facultés ; elles ont été conduites au corps-de-garde avec le traiteur par la force armée. — *Nota.* La Commission a écrit au commandant temporaire que la garde ne doit pas faire la police elle-même, mais seulement traduire les délinquants devant les autorités constituées.

Viande. — Grand nombre de personnes, sur les sections du Nord, de Bondy et de Le Peletier, n'ont pas été servies. Sur la section de Le Peletier, beaucoup de citoyens se plaignent de ce qu'on leur pèse des mâchoires de bœuf et autres morceaux très défectueux. — *Nota.* Ce rapport est envoyé à l'Agence des subsistances.

Marchés. — Sont toujours bien approvisionnés ; néanmoins tout renchérit ; la botte d'oignon, qui se vendait 2 livres 10 sols, est présentement à 4 livres ; presque toutes les denrées sont augmentées d'un tiers. La viande a été assez abondante ; elle a un peu diminué de prix ; la plus belle, à 8 francs la livre ; le porc frais, 12 livres.

Bois. — Toujours une grande presse d'acheteurs, ce qui est cause que le bois se délivre avant les trente jours. Les marchands d'après une lettre (soi-disant) du Comité de salut public, qui les autorise à vendre le bois en proportion des frais, annoncent devoir l'augmenter, le 19, de 10 livres par voie. On n'est admis au chantier des Champs-Élysées qu'avec un numéro portant le timbre de la section. Au port au charbon, la foule a été grande ; les citoyens qui veulent porter leur charbon eux-mêmes éprouvent la plus grande difficulté pour se faire servir par les garçons de pelle.

Bourse. — Il s'y est négocié beaucoup d'affaires, tant en effets qu'en marchandises. Les agioteurs, chassés du Jardin-Égalité, se réunissent au Perron et aux Halles ; ils font courir le bruit que les gros assignats perdront incessamment, afin de les échanger contre des petits à très grosse perte. Un citoyen a payé 800 livres pour échanger un billet assignat de dix mille livres. — *Nota.* La Commission cherche à connaître ce particulier. — Beaucoup de marchands refusent de vendre, quand on leur propose de gros assignats ; ils disent qu'ils n'ont pas de monnaie.

Les inscriptions se sont faites de 24 à 25 pour 0/0 de bénéfice. Le-

change sur Hambourg, 5,200 livres ; sur Bâle, 3 2/3 ; Amsterdam, 3 1/4 ; l'or fin, 2,000 livres ; de Paris en bijoux, 1,600 livres à 1,650 ; de Genève, 1,400 livres à 1,500 ; l'argent en lingot, 1,000 ; fabriqué, 900 à 950.

Surveillance. — Hier 18, dans l'après-midi, d'après les rapports réitérés faits contre deux maisons de jeux, situées quai de la Mégisserie, tenues par les citoyens Lelon et Devertus, comme étant le repaire de filous et de gens suspects, ces deux endroits ont été cernés ; cent quarante personnes environ ont été amenées à la Commission, sur lesquelles quarante-deux ont été retenues, jusqu'à plus amples renseignements sur leur conduite ; les autres ont été renvoyées.

Bouchat dit que l'homme trouvé mort hier rue Denis, dont il parle au rapport de l'esprit public, se nomme Jacques Gonnet, âgé de quarante-neuf ans. Il était logé rue Aumaire, n° 118. Le commissaire de police de la section de Bonne-Nouvelle a dressé procès-verbal.....

DOILLOT, BEURLIER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 19 messidor : « Depuis quelques jours il pleut beaucoup ici ; et l'on craint que ces pluies froides ne nuisent beaucoup à la moisson. Cette inclémence de la saison n'empêche pas les denrées d'arriver. Elles sont très abondantes, mais fort chères. On trouve souvent dans les rues des hommes qui portent des brancards chargés de beurre, et qui paraissent vouloir rompre sous leur fardeau ; mais ce beurre-là se vend 18 francs la livre. Il est ainsi des autres marchandises. Peut-être que, si la Convention nationale, au lieu de nous donner une Déclaration des droits qui, dans une hypothèse possible, ne peut jamais nous être utile, se fût occupée d'un bon plan de finances, cet ordre de choses ne subsisterait déjà plus. » — Le *Journal de Perlet* du 19 messidor se plaint des dénonciations et menaces dont les journalistes sont l'objet. Il relève les insinuations perfides d'un rédacteur anonyme du *Journal de Paris*, qui « prétend qu'il est impossible aux propriétaires de journaux de couvrir leurs frais avec leur recette, et fait entendre que, pour se soutenir, ils sont forcés de recevoir de l'argent de mains étrangères ». Le *Journal de Perlet* n'a pas besoin de subventions inavouables : il compte 21,000 abonnés.

CCCXLVI

19 MESSIDOR AN III (7 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 20 MESSIDOR.

Esprit public. — Notre tâche n'aurait rien de pénible, si nous n'avions à annoncer que des choses satisfaisantes; mais, comme la vérité est due tout entière, nous n'hésiterons pas à présenter le tableau tel qu'il est, et à dire, quoique le calme ait régné hier dans Paris, que l'avilissement des assignats résultant du brigandage des agioteurs, cette vermine indestructible, ainsi que le prix exorbitant des denrées, provoquent sans relâche les plaintes et les murmures que l'on entend de toutes parts. Ces sombres vérités se trouvent consignées dans tous les rapports de ce jour, et spécialement dans ceux dont suit l'analyse. Valet, dans son rapport du 17, que l'on vient de nous remettre, annonce que, la veille, il y avait une grande quantité de citoyens rassemblés au perron du Palais-Égalité, qui, voyant du pain et ne pouvant en acheter, à cause de sa cherté, disaient : « Il est bien fâcheux de voir du pain partout, d'avoir faim et de ne pouvoir en manger; si tout le monde pensait comme nous, nous l'aurions à bon marché. » L'un disait : « Je suis père de trois enfants » ; l'autre : « J'ai une famille à soutenir; j'ai vendu ma montre et mes boucles. » Ces propos, ajoute l'inspecteur, étaient approuvés par beaucoup de monde, qui, à l'aspect d'une patrouille, s'est dissipé aussitôt.

Ancelle dit que, se trouvant hier chez un marchand de vin, il a entendu dire à un particulier qu'un laboureur avait reloué à la Saint-Jean dernier, suivant l'usage de la campagne, son maître charretier et son berger, qui lui ont demandé l'un et l'autre, au lieu de 300 livres, une somme de quinze mille livres, en lui disant : « Avec trois sacs de blé, vous pourriez nous payer. » Ce même particulier, ajoute Ancelle, a dit avoir fait part de cette particularité à un des membres des Comités de gouvernement.

Didier rapporte avoir entendu dire, dans un petit groupe, que les agioteurs ne voulaient pas vendre d'argent présentement, parce qu'ils comptaient sur une forte augmentation à la fin du mois, attendu que le gouvernement, à cette époque, allait se trouver obligé d'en acheter pour payer la subsistance des troupes.

Cafés. — Baude déclare que, dans un café où il était hier, on disait que les Anglais n'étaient pas débarqués sur nos côtes, mais bien quelques émigrés que cette nation perfide y a jetés pour s'en débarrasser. Compère rapporte que, dans le café de la Régence et autres, l'entretien roulait sur Joseph Le Bon, que l'on regarde généralement comme un grand coupable, et que l'on y disait tantôt : « Il se défend malhonnêtement et sans moyens » ; tantôt : « Il semble se livrer au désespoir et avouer tous ses crimes ».

Spectacles. — Aucuns faits contre le bon ordre et la tranquillité.

[*Commerce. Pain. Viande.* — Rien de notable.]

Marchés. — En général, les répartitions se font avec beaucoup de précipitation, et à quelque prix que ce soit; les approvisionneurs paraissent se soucier fort peu des assignats; on ne cesse d'annoncer que le carreau de la Halle n'est jamais pourvu abondamment de racines ; cela fait présumer ou que la culture en est négligée, ou qu'on les réserve pour les vendre bien cher pendant l'hiver. Les pommes de terre nouvelles ont été vendues 50 et 52 livres le boisseau ; on craint qu'elles n'aient été arrachées trop tôt, et qu'elle ne soient nuisibles. L'excessive cherté des denrées provient, dit-on, de ce qu'elles sont déjà vendues et revendues à plusieurs personnes, avant d'arriver dans les marchés.

Bois. — Tous les jours, il en sort considérablement des chantiers, les charretiers profitent de l'empressement du public pour exiger des prix énormes. Le bois flotté se vend depuis 225 livres jusqu'à 240 la voie; le bois neuf, à l'île Louviers est à cinq prix différents, depuis 280 livres jusqu'à 330 livres.

A la Place-aux-Veaux il y a eu foule pour la distribution du charbon; des altercations assez vives se sont élevées entre les citoyens et les charbonniers; les premiers voulaient aller chercher eux-mêmes le charbon au bateau. Le commissaire de police et la force armée ont été appelés pour maintenir l'ordre. Les charbonniers veulent que le citoyen qui emporte son charbon lui-même aille prendre son tour à la queue.

Bourse et agiotage. — Les agioteurs, malgré la force armée, continuent leur commerce au Jardin-Égalité; le perron et la Halle en sont couverts.....

LE ROUX, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 20 messidor : « Le pain à 16 francs, le beurre à 18 francs la livre, le bois à 300 francs la corde, le charbon à 100 francs la voie, le drap, la toile, la mousseline à des prix exorbitants l'aune, tel est l'état de notre commerce et de nos comestibles. Au milieu de tout cela, les gens sont assez gais, les promenades fort remplies ; on se bat à la porte des spectacles pour avoir des billets, et nos carrefours sont garnis de musiciens qui régalent le passant d'une farandole ou du *Réveil du peuple*. Le Parisien est toujours le même : léger, volage, inconstant, portant l'insouciance au premier degré ; il ne s'inquiète de rien, et les événements les plus importants qui se passent autour de lui ne suffisent pour le tirer de sa léthargie. »

CCCXLVII

20 MESSIDOR AN III (8 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 21 MESSIDOR.

Esprit public. — D'après les rapports de ce jour, le calme a régné dans cette grande cité pendant la journée d'hier, ainsi que les jours précédents ; mais la continuité de plaintes et de murmures va toujours croissant et a pour base le surhaussement du prix de toutes choses, dont le public est excédé. Cette véritable calamité est attribuée à l'agiotage, qui ne perd jamais sa proie de vue ; on a remarqué, comme chose fort extraordinaire, que, le numéraire ayant baissé, les marchandises avaient augmenté de prix au même instant. Les agioteurs sont généralement regardés comme les ennemis les plus dangereux de la République ; ce sont eux qui d'heure en heure avilissent les assignats ; ce sont eux qui désorganisent la société ; ce sont eux qui jettent le découragement et la consternation dans l'âme des patriotes en leur faisant souffrir des maux incalculables ; ce sont eux enfin qui semblent provoquer les clameurs et les discours incendiaires de la multitude. N'est-ce pas à eux encore, de concert avec les malveillants de toute espèce, que l'on peut attribuer les bruits répandus hier dans le faubourg Antoine, qu'on devait aujourd'hui délivrer quatorze onces de pain et deux onces de riz par bouches ? — *Nota.* La Commission, qui a été instruite sur-le-champ de ce bruit, en a rendu compte de suite aux Comités de gouvernement.

Au surplus, tous nos rapports fourmillent de ces propos fâcheux, alarmants même ; nous nous contenterons de donner l'analyse de trois d'entre eux.

Bouillon dit que la plupart des individus témoignent leur mécontentement sur ce que la Convention ne fait rien pour faire baisser le prix des marchandises. Cet inspecteur ajoute que ces propos ressemblent assez à ceux que l'on tenait avant le 1er prairial, parmi lesquels on a remarqué celui-ci : « Peu m'importe le gouvernement, pourvu que j'aie de quoi subsister. » Il termine en déclarant que le peuple en général ne parle que de ses souffrances, dont il paraît accablé.

Loignier expose qu'il circule un bruit sourd dans le public, dont l'objet est de donner à penser que la roue du gouvernement ne marche pas, qu'elle est entravée par tous, que les lois ne sont pas exécutées, et que le peuple meurt à petit feu par les manœuvres et la cupidité des fermiers et des marchands.

Duval annonce que l'on dit hautement mot à mot ce qui suit : « Les trois législatures sont venues successivement nous pressurer, l'une après l'autre ; la quatrième viendra, il faut l'espérer, chercher le reste et profiter de la riche moisson qui se présente. »

Cafés. — Chatou, Compère et autres rapportent que, dans les cafés, les entretiens ont pour objet la difficulté extrême que les citoyens de toutes les classes éprouvent à cause de la cherté progressive de toutes choses, résultante de la presque nullité de l'assignat, dont la livre ne vaut pas aujourd'hui deux liards; c'est-à-dire que le papier subit les 39 quarantièmes de perte.

Spectacles. — Rien contre le bon ordre et la tranquillité, sinon au théâtre du Lycée des arts, où des jeunes gens qui faisaient du bruit ont été invités de se tenir tranquilles, ce qu'ils ont fait.

Commerce. Pain. — Sur les sections Le Peletier et la Place-Vendôme, le peuple, impatient de pénurie des subsistances, tient les propos les plus incendiaires contre le gouvernement; il désire une insurrection prochaine, où les représentants et les marchands puissent trouver leur tombeau. — *Nota.* La Commission fait surveiller.

Le Comité civil de la section Le Peletier avait fait afficher aux portes des boulangers qu'il devait revenir six onces de pain par bouche. Les citoyens Morel, Helé et Chassegros, n'en ayant délivré que cinq onces, ont observé qu'avec le déchet occasionné par les petites portions à répartir et plus de 820 personnes à servir, n'ayant d'ailleurs de la farine que pour 815, ils ne pouvaient fournir que cette quantité ; chez les citoyens Droulin et Valmet, même section, il en a été délivré six onces. Beaucoup de personnes n'ont pas reçu leur contingent. — *Nota.* La Commission a écrit au Comité civil.

Section de Brutus, quelques boulangers n'ayant pu suffire à toutes leurs pratiques, notamment le citoyen Viardin, rue des Jeûneurs,

le mécontentement s'est porté au point que le boulanger et les commissaires ont été insultés. — *Nota.* La Commission a pareillement écrit au Comité de la section de Brutus.

A la porte Jacques, au coin de la boutique d'un marchand de draps, on y a vendu de la farine de pois et de sarrazin; plusieurs acheteurs l'ont reportée au marchand, en lui disant qu'il n'était pas possible d'en faire usage. — *Nota.* La Commission a fait surveiller et a fait avertir le commissaire de police de veiller à la salubrité.

Viande. — Plusieurs bouchers de la section des Plantes, qui ont reçu, le 20, cinquante livres de viande en supplément, désireraient en recevoir autant pendant quelques jours pour se mettre au courant. Dans les sections du Nord et de Bondy, mêmes réclamations que ces jours derniers; les bouchers se plaignent de recevoir moins de viande que ci-devant; le public en souffre.

Gilbert rapporte qu'il a été rendu plainte, dans la section du Faubourg-Denis, par un officier de santé, au sujet de la viande de cheval qui se vend dans cette section. — *Nota.* La Commission a écrit au commissaire de police de vérifier ce fait.

Marchés. — Il y a eu, le 19 et 20 courant, 632 voitures d'approvisionnement; la sachée de pois a été jusqu'à 200 livres, et la douzaine de fromages 500 livres.

Bois. — Il s'en est vendu au seul port Bernard; dans tous les autres chantiers, on s'est occupé toute la journée d'empiler du bois flotté...

BEURLIER, ROUCHAS.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 21 messidor: « Le temps est toujours nébuleux, et le froid continue. Vous diriez que nous sommes au mois de novembre. L'atmosphère physique n'est pas plus lumineuse que l'atmosphère politique. Toutes les deux semblent se réunir pour nous tourmenter et nous présager quelque douloureux avenir. » — « On se nomme déjà à l'oreille ceux que l'on dit devoir composer le Directoire du pouvoir exécutif. Ce sont MM. Cambacérès, Boissy d'Anglas, Louvet, Doulcet et Lanjuinais; mais ce choix-là n'est fondé que sur une conjecture très hasardée, puisqu'il doit être fait par la Convention. » — *Gazette française* du 21 messidor : « Les matières d'or et d'argent, qui étaient demeurées quelques jours en stagnation, ont augmenté hier. Le louis d'or se vendait, dit-on, 780 livres. Le prix des marchandises augmente plus rapidement. Une paire de souliers ordinaires se paie 100 francs. Ce qu'il y a de plus douloureux, c'est que ce surhaussement dans les prix de toutes les denrées se fait spécialement sentir dans la main d'œuvre des habi-

tants de la campagne, et cette marche-là est très naturelle. On nous écrit de la Beauce que les moissonneurs demandent 50 francs par jour; et un domestique ne veut pas servir un fermier à moins de 4,000 francs pour trois mois. On paie ici un tonneau vide 50 livres, et au moment des vendanges on ne pourra peut-être pas s'en procurer pour 50 écus. »

CCCXLVIII

21 MESSIDOR AN III (9 JUILLET 1795).

Rapport du 22 messidor.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, dans la journée d'hier, la tranquillité des habitants de Paris n'a reçu d'autre atteinte que celle qui résulte journellement et depuis trop longtemps de la cherté effrayante de toutes choses, qui n'a plus de bornes, et dont on ne peut plus prévoir les suites, si la sollicitude paternelle de la représentation nationale n'y oppose incessamment une digue très puissante. A cet égard, les inspecteurs ne cessent de nous répéter que la misère générale, occasionnée par l'agiotage, excite des plaintes, des murmures continuels et des propos inquiétants.

Groupes. — Angoille rapporte que de toutes parts on se plaint de voir tout augmenter chaque jour, et que l'on se désespère de ne pouvoir plus y atteindre. Landu, que beaucoup d'hommes et femmes disent que, quand on renouvellera les cartes au 1er du mois prochain, si la portion de pain n'augmente pas, il faudra que l'abcès crève. Bouillon, que le mécontentement était le même que les jours précédents sur la cherté; il ajoute que la nouvelle de la descente sur les côtes de l'Ouest faisait la base des conversations du public, qui en paraît fort alarmé. Leroy jeune, que, dans la place du Palais-Égalité, voyant beaucoup de monde amassé, il s'en est approché pour en savoir le sujet; on lui a dit qu'un maçon venait de prendre du pain à un marchand, dont il avait mangé partie et emporté le reste sans payer; il ajoute que cet acte avait été assez généralement approuvé par les assistants.

Mailly dit qu'on faisait hier courir le bruit que la garnison de Bruxelles avait refusé des assignats et demandé de l'argent; qu'il a vu hier, rue Vivienne, une gravure au bas de laquelle sont les mots : *Patriotisme français*, représentant un seigneur qui fait présent d'une épée à un gentilhomme, au nom de Louis XVI, dont le portrait fait

partie de la gravure; qu'il lui a paru que cette gravure faisait impression sur certaines personnes.

Duval dit que, s'étant approché de certains groupes pour être à portée de pénétrer les motifs du mécontentement, il a entendu dire que les marchands de pain, non contents de vendre le pain au poids de l'or, ont encore l'audace d'insulter à la misère publique.

Cafés. — Fargues rapporte avoir entendu dire, dans les cafés qu'il a surveillés, que les agioteurs, profitant de la nouvelle de la descente sur les côtes de l'Ouest, ont fait remonter l'argent à 300 livres de plus par marc. Michault, que les conversations ne roulaient que sur la misère présente, attribuée par les uns à la faiblesse du gouvernement, par d'autres à la mauvaise administration des Comités. Baude, qu'au café de Foy, les citoyens qui étaient rassemblés disaient que beaucoup de personnes pensaient que les troubles qui affligeaient la France ne finiraient que quand il y aurait un roi, à quoi il a été répondu par un citoyen qu'il n'y en aurait pas, et que la Constitution, dont s'occupe la Convention, renfermerait tous les moyens propres à rétablir l'ordre, faire respecter les propriétés et assurer le bonheur commun. Compère, que, dans quatre à cinq cafés, on ne s'y entretenait que de la mise en liberté de plusieurs terroristes; il ajoute que cette mesure était généralement improuvée.

Spectacles. — Ont été tranquilles, à la réserve du Théâtre-Dramatique, où les jeunes gens ont élevé une scène très vive contre l'auteur de la pièce connue sous le nom de *Concert de la rue Feydeau.* La Commission a jugé le fait assez grave pour en faire sur-le-champ la matière d'une lettre officielle aux Comités militaire et de sûreté générale.

Hier, on a joué, au théâtre des Variétés-Amusantes, la pièce ayant pour titre *Commerce du Jardin-Égalité*; dans un passage, il est dit « que c'est un métier de voleur, qu'il fallait prendre patience, que cela allait prendre une autre forme ». L'artiste a dit qu'il y avait longtemps qu'on nous endort avec cette patience, ce qui a fait dire à plusieurs personnes que cela était bien vrai; à quoi on a beaucoup applaudi. Le directeur est mandé par la Commission, avec la brochure, pour s'assurer si l'expression : *On nous endort avec cette patience,* se trouve réellement dans la pièce, ou si elle a été substituée par l'artiste avec intention.

Ministres du culte. — La Commission fait surveiller le citoyen Vavolle, prêtre, pour des propos très contraires au bon ordre qu'il a dits ou tenus au sujet de la descente des émigrés sur les côtes de l'Ouest. (Extrait du rapport de Perrollet, officier de paix.)

[*Commerce*, etc. Rien de notable. — *Bourse*. Les agioteurs se sont emparés, aux Halles, de la place où se tenaient les fripiers.]

BOIS DE LOURY, GOSSET.

(Arch. nat., F[1] c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 22 messidor : « Le temps est toujours froid ; on dit même qu'il a gelé aux environs de Paris. Une pareille intempérie de saison ne peut être que funeste, dans un moment où l'on se dispose à faire la moisson et où la vigne est en fleur. » — « *Proclamation du Comité de sûreté générale du 21 messidor an III.* — Le Comité de sûreté générale est instruit que les ennemis de la République veulent encore agiter cette grande commune ; les partisans de l'anarchie et du pillage renouvellent leurs discours séditieux ; ces hommes coupables cherchent à semer l'esprit de révolte. Des étrangers circulent dans plusieurs quartiers de Paris ; ils ont distribué des assignats à quelques citoyens que leur situation présente et le malheur des circonstances peuvent rendre faciles à égarer. Des femmes ont voulu persuader aux hommes de se porter aux prisons dans les intentions les plus criminelles. Le Comité de sûreté générale avertit les bons citoyens de se méfier des pièges qu'on ne cesse de leur tendre ; il les invite à signaler courageusement les factieux. Il déclare en même temps que, fort de son devoir, fort du courage et des principes de la Convention nationale, il a pris des mesures vigoureuses pour maintenir la sûreté des personnes et des propriétés, pour comprimer les anarchistes de toute espèce. Il déclare qu'il est temps que la loi règne seule, et que tous ceux qui veulent la violer seront sévèrement punis. *Signé :* GENEVOIS, *président ;* M.-J. CHÉNIER ; J.-S. ROVÈRE ; BAILLY ; MARIETTE ; LOMONT, PIERRET ; SEVESTRE ; BERGOEING ; BAILLEUL ; P. GUYOMAR ; P.-M. DELAUNAY ; KERVELEGAN. »

CCCXLIX

22 MESSIDOR AN III (10 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 23 MESSIDOR.

Esprit public. — Les agioteurs se livrent toujours avec la même rapidité à leurs spéculations sur le numéraire, matières d'or et d'argent, marchandises et denrées de toutes espèces ; le papier perd tous les jours son crédit ; le prix exorbitant de toutes choses va croissant d'heure en heure ; tous les citoyens sont excédés ; les uns se contentent de gémir ; d'autres se répandent en plaintes les plus amères, se permettent même des murmures et des propos alarmants ; le mécontentement paraît général ; en un mot la misère est à son comble. Telle est la substance des rapports de ce jour, dans lesquels les ins-

pecteurs nous disent que la tranquillité a régné d'ailleurs hier dans Paris. Nous allons donner l'analyse de ceux dont quelques faits particuliers ont fixé notre attention.

Groupes. — Lefèvre rapporte que les murmures de l'indigent s'accroissent tous les jours; ils ne peuvent plus, disent-ils, atteindre à aucune denrée ; ils en accusent le peu d'énergie des autorités constituées.

Dallemagne déclare avoir entendu dire à plusieurs citoyens que la Bourse favorisait l'agiotage, et que le vrai moyen de rétablir les assignats au pair, ce serait de rétablir la caisse d'escompte. Richet et Godefroy, que les gens du faubourg Antoine disaient que l'ennemi était disposé à venir à Paris, qu'ils désiraient leur (*sic*) arrivée, parce que, ne pouvant plus tenir à la cherté, il leur était bien égal d'être Anglais ou Français. Bouillon dit que la confiance dans les assignats se perd de plus en plus, et que le public craint que dans quelque temps ils n'aient plus aucune valeur. Mailly, que beaucoup de personnes sensées pensent qu'il est urgent de changer les baux des fermiers, et que quantité de personnes se plaignent du court délai fixé par la Convention pour le payement des contributions, que l'on désire une prolongation. Saunin dit avoir entendu dire par plusieurs hommes et femmes de la classe indigente et peu éclairée que l'on débite dans le public que, si les Anglais viennent à Paris, l'on se mettra avec eux, parce que l'on est trop las de souffrir, et qu'il est temps que cela finisse.

Cafés. — Dufresnoy et Leroy jeune rapportent que, dans le café de Foy, on disait que, si la Convention prenait la même marche de lenteur contre tous les assassins de la patrie que celle employée contre Joseph Le Bon, on trouverait encore des terroristes dans dix ans. — Compère annonce que, dans les cafés qu'il a surveillés, les entretiens roulaient sur la moisson, dont celle des seigles est déjà commencée, qu'on y disait que les fermiers n'avaient ni ouvriers ni journaliers, et que les citoyens, sur les reproches qu'on faisait aux laboureurs de vendre leurs grains et denrées à des prix exorbitants, pensaient que cela était très injuste, qu'il ne leur était pas même possible de vendre à un prix modéré, attendu qu'on ne prenait aucun moyen de les soulager en leur refusant constamment, malgré leurs réclamations réitérées, d'accorder des congés limités à leurs enfants qui sont aux armées depuis trois ou quatre ans.

Spectacles. — Nous ne voyons pas, dans les rapports du jour, que le bruit qui a eu lieu avant-hier au Théâtre Dramatique ait eu aucune suite. Une légère rixe, élevée hier au théâtre des Arts entre

quelques citoyens, a été apaisée sur-le-champ. Aux Variétés-Amusantes le spectacle a été interrompu un moment par une querelle entre un particulier, porteur d'un billet donné, et le contrôleur; le commissaire de police s'est présenté, et le calme a été rétabli. Beaucoup de filous dans les corridors; les couloirs sont surveillés.....

LE ROUX, BARBARIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 23 messidor : « Le Palais-Royal est toujours le repaire de l'agiotage et de la filouterie, et plus on y pourchasse les escrocs, plus cette engeance s'y produit en grand nombre. Ceux qui, aujourd'hui, sur les deux heures de l'après-midi, ont traversé ce jardin public, pouvaient à peine échapper à ceux qui leur offraient à vendre ou à acheter des montres, des bijoux, de l'or ou des assignats. Le gouvernement vient de découvrir un nouveau genre de friponnerie. Pour acheter des assignats, il faut de l'or. Des gens qui sans doute n'en avaient pas viennent d'établir une manufacture de faux louis. La Commission administrative de la police, qui en avait été prévenue, vient d'en instruire ses concitoyens par un placard affiché dans tout Paris, et elle ajoute qu'elle est à la recherche de ces faux monnayeurs. » — *Batave* du 26 messidor : « *Avis de la Commission administrative de la police de Paris.* — Les bons citoyens ne peuvent trop se prémunir contre les fripons et les voleurs qui se rassemblent dans les endroits cachés de l'œil où la surveillance les poursuit, comme le Palais-Égalité, la place du Louvre et le carreau de la Halle. Parmi les faits dont la Commission donnera connaissance, il en est un qui mérite attention. Un nommé Mallevaut, ex-bénédictin, pensionné, marié, prêt à divorcer, logé sous le faux nom de Bigan, et faisant le commerce au Palais-Égalité et place du Louvre, apprend qu'un citoyen a pour 500,000 livres d'assignats de 10,000 francs, qu'il cherchait à échanger contre des assignats de plus petite valeur. Il conduit chez ce citoyen un oncle qu'il nomme Martel, qu'il dit être chef de bureau à la trésorerie nationale, et que cet oncle est prêt à lui faire échange de ces 500,000 francs. Ce citoyen reconnaissant fait amplement déjeuner ces êtres bienfaisants. Lorsqu'il n'y eut plus rien à manger, l'oncle dit être obligé de quitter la compagnie pour aller à son bureau. Le neveu et le citoyen aux assignats vont à la Trésorerie. On monte dans un bureau. Le neveu fait asseoir son compagnon dans ce bureau pour aller trouver son oncle Martel, auquel il porte les assignats. Il sort au bout d'un instant, donne au citoyen un papier, sur lequel était écrit son nom, et lui dit : « Gardez cela, on va vous appeler. » Il rentre vers son oncle; mais on oublie de faire entrer le propriétaire qui, voyant la fermeture des bureaux, entre chez l'oncle. Mais quelle est sa surprise ! il ne voit ni l'un ni l'autre et apprend que le chef de ce bureau ne s'appelle pas même Martel; enfin, que deux fripons lui ont escroqué 500,000 livres. La police a suivi les traces de ce négociant et de son oncle. Ils sont arrêtés; ils seront traduits aux tribunaux, et les 500,000 livres ont été rendues au propriétaire. *Les membres de la Commission. Signé* : BARBARIN, GOSSET. »

CCCL

23 MESSIDOR AN III (11 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 24 MESSIDOR.

Esprit public. — La position de Paris n'offre rien de rassurant ; le découragement et la consternation s'emparent progressivement du plus grand nombre des habitants de cette grande cité ; tous les fléaux réunis, qui depuis si longtemps affligent l'humanité, pèsent plus que jamais sur tous les citoyens ; la patience est poussée à bout ; les ressources sont épuisées ; bref, à la réserve des nouveaux enrichis, des intrigants et vils agioteurs qui, par leur cupidité et un luxe pareillement scandaleux, ont encore l'air d'insulter à la misère publique, bientôt il ne sera plus permis au reste des membres de la société de subsister.

Tel est le résultat des rapports de ce jour, dont nous allons extraire les particularités essentielles. Les officiers de paix rapportent que la classe indigente fait courir le bruit qu'après la moisson on n'aura pas plus de pain qu'à présent ; on va même jusqu'à dire qu'il faudrait mettre une réquisition sur les grains pour faire de suite la part de chaque citoyen.

Debès dit que, chez les marchands de vin où il est entré, il y a vu beaucoup de monde qui trouvait très mauvais que le gouvernement n'arrêtât pas les progrès de l'augmentation du prix de toutes les denrées de première nécessité ; il ajoute que le peuple murmure beaucoup jusque sur les ports.

Groupes. — Dufresnoy dit qu'avant-hier soir, et très tard, il y avait un groupe au bout du pont Notre-Dame, qu'ayant écouté ce qui s'y disait, il a entendu qu'on parlait des subsistances, et que les citoyens marquaient beaucoup d'humeur contre les marchands de pain. Duval, que sur les places publiques et dans les marchés, on entend des propos très injurieux contre la Convention, de la part des femmes surtout, qui cherchent encore à provoquer les hommes. La nouvelle Constitution, ajoute cet inspecteur, est conspuée et avilie généralement par quantité d'individus qui disent hautement que les représentants du peuple ne pensent qu'à eux et qu'ils oublient absolument la grande famille. Mailly, que les marchands de pain ambulants donnent toujours lieu à de vives altercations, invectives et injures contre le gou-

vernement. Didier déclare avoir entendu dire à un rentier, qui était avec ses confrères rassemblés le long des murs de l'Orangerie, qu'il avait été pour toucher chez son payeur, où on lui avait dit que la planche des assignats de 500 livres, série n° 233, venait d'être volée à l'administration des assignats, et qu'on lui avait recommandé d'avertir ses camarades de ne pas recevoir.

Cafés et restaurateurs. — Fargues rapporte que, dans les cafés qu'il a parcourus, on y paraissait très satisfait de la lettre adressée à la Convention par le général Hoche[1]. Saint-Rémy dit que, dans la rue de Grenelle, où il a dîné, un citoyen, qui s'est annoncé pour capitaine de vaisseau, disait que notre marine n'était pas en bon état, et qu'un autre citoyen, soi-disant créole, semblait partager l'opinion du capitaine de vaisseau. Saint-Rémy ajoute que l'arrivée de ses collègues a fait cesser la conversation, et qu'il regarde ces opinions comme très semblables à celles qu'il entend journellement dans les cafés de Chartres et de Valois. Duval expose que, dans les cafés où il a passé, il y a remarqué des étrangers et autres citoyens causer sur les événements politiques avec beaucoup de circonspection et une réserve assez mystérieuse pour ne pas être suivis dans leurs entretiens.

Spectacles. — Aucuns faits contre le bon ordre ; Mailly rapporte qu'au théâtre des Arts, le passage de la tragédie de *Phèdre* où il est dit qu'il est des princes malheureux qui ont été punis injustement a été applaudi trois fois de suite et a produit un effet étonnant ; il ajoute que la tranquillité publique n'en a pas souffert.

[*Commerce, pain, viande, etc.* — Beaucoup de plaintes.]

HORNIN, ROUCHAS.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 24 messidor : « Il est un phénomène que des gens considèrent comme inexplicable, et que d'autres interprètent assez naturellement : c'est que, tandis que, nos billets de loterie gagnent sur la place, que notre change avec l'étranger prend faveur, et que le prix des matières d'or et d'argent diminue, celui de toutes les marchandises augmente avec une rapidité vraiment alarmante. La toile surtout est parvenue à un tel degré que le peuple sera bientôt forcé de se passer de chemises ; une aune de toile, qui se vendait, il y a huit jours, 60 livres, vaut aujourd'hui 130 livres. »

1. Il s'agit sans doute de la lettre, en date du 16 messidor, où Hoche annonçait, non pas à la Convention, mais au Comité de salut public, un triple succès remporté sur les rebelles par l'armée des côtes de Brest. Cf. *Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 220.

CCCLI

24 MESSIDOR AN III (12 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 25 MESSIDOR.

Esprit public. — Rapidité soutenue dans le commerce des agioteurs, avilissement sensible, discrédit progressif des assignats, même pénurie, cherté du pain, augmentation révoltante du prix exorbitant de toutes choses, qui ne peut plus recevoir d'accroissement que pour faire passer les citoyens de l'état de découragement, dont ils sont tous frappés, à celui du désespoir; telles sont, d'après les rapports du jour, les causes qui agitent tous les esprits, font gémir et pleurer l'homme honnête, dans l'intérieur de ses foyers, sur son sort et celui de sa famille, et qui, provoquant enfin les murmures et les clameurs de la multitude, lui feront perdre tout sentiment de respect, de subordination et méconnaître la loi et les principes.

Groupes. — Bouillon rapporte que le mécontentement est toujours le même sur la cherté, que la classe indigente perd courage et a peu de confiance dans l'espoir d'un avenir plus heureux, d'autant qu'on leur fait entendre que la portion de pain ne sera pas augmentée avant quatre mois. Mailly déclare qu'il voit depuis quelque temps un grand relâchement; les décadis, dit-il, ne sont plus observés, le titre de citoyen est tourné en ridicule, et l'on porte peu de respect à la Convention nationale. Fargues dit que le bruit court que les grenadiers et chasseurs des sections vont être obligés de partir, ce qui engage beaucoup de citoyens à donner leur démission. Lainé et Loignier, que le public se plaint très amèrement de la cupidité des marchands et des fermiers, et que, dans sa fureur, il n'écoutera que son désespoir pour se porter à des extrémités fâcheuses. Duval annonce qu'il a été témoin du fait suivant : une femme, pressée par le besoin, a arraché un morceau de pain sur la table d'un marchand de pain, à la porte du Palais-Égalité, s'est sauvée en le dévorant; Duval ajoute que cette action a été applaudie vivement par toutes les femmes qui étaient là, et très improuvée par les spectateurs honnêtes.

Cafés. — Le même Duval dit que, dans les cafés qu'il a parcourus, les conversations y roulaient généralement sur les subsistances et les moyens de se procurer du pain, que l'on s'y entretenait aussi du décret concernant le renvoi des étrangers, et que l'on y ajoutait :

« La Convention n'a pas encore atteint le but et n'est pas au bout de ses maux. » Compère dit que le décret concernant l'échange et le remboursement des assignats à face[1] n'a pas fait grande sensation sur l'esprit du peuple, et qu'il a été, dans les cafés qu'il a fréquentés, tourné en ridicule et regardé comme nul, parce que, d'une part, il est trop tardif, et que, de l'autre, les négligences et lenteurs que feront éprouver les receveurs des districts rendront toutes mesures illusoires.

Spectacles. — Aucuns faits contre le bon ordre et la tranquillité publique; les jeunes gens qui s'étaient proposé de faire du bruit dans les petits spectacles n'ont point reparu.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, LE ROUX.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 25 messidor : « Le froid, qui avait cessé pendant vingt-quatre heures, a repris aujourd'hui. Cette sécheresse fait baisser les eaux de la Seine, qui nous sont cependant d'autant plus nécessaires, que le bois et le charbon sont très rares et très chers, et qu'il ne paraît pas que la provision de l'hiver soit arrivée. »

CCCLII

25 MESSIDOR AN III (13 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 26 MESSIDOR.

Esprit public. — Loin d'avoir à supprimer aux observations préliminaires contenues dans nos deux feuilles précédentes, d'après les rapports de ce jour, nous y ajouterons que le peuple, fatigué à l'excès de ses longues souffrances, paraît s'aigrir de plus en plus par l'aspérité des circonstances.

Bouillon rapporte que l'opinion publique ne varie point, quant au mécontentement sur la cherté des subsistances, que le peuple

1. Il s'agit du décret du 23 messidor an III autorisant pendant un mois encore, dans les paiements à faire à la nation, l'emploi des assignats « portant des empreintes extérieures de la royauté ». Passé ce délai de faveur, ces assignats seraient annulés. Les personnes qui n'auraient pas occasion de les employer d'ici à un mois les porteraient au receveur de leur district, qui prendrait des mesures pour les faire rembourser.

s'étonne de plus en plus du silence de la Convention, d'où il résulte des propos peu respectueux envers le gouvernement, sur lequel on rejette le peu de bonne foi qui existe dans le commerce. Mailly, que les murmures du public s'aggravent de plus en plus en raison du nombre des marchands de pain, auxquels on reproche encore l'inexactitude du poids, ce qui augmente le mécontentement. Vannier, que les plaintes du peuple deviennent de jour en jour plus vives sur le renchérissement de toutes choses, notamment du pain. Loignier, que les marchandises de toute espèce sont renchéries d'un quart depuis trois ou quatre jours; il ajoute que cela fait murmurer considérablement le peuple, surtout dans les faubourgs. Dufresnoy dit qu'il y a beaucoup d'agitation dans les esprits au sujet des subsistances. Didier, que plusieurs particuliers assemblés au Jardin national disaient que le malheur était à son comble, qu'il était impossible de vivre plus longtemps, et que, malgré l'abondance des denrées, les trois quarts du monde ne pouvaient y atteindre à cause du prix excessif. Duval, que la chaleur des têtes paraît se monter fortement contre les marchands de pain et autres qui vendent dans les marchés les denrées de première nécessité.

Groupes. — Baude rapporte qu'hier après-midi, plusieurs ouvriers, rassemblés dans un groupe sur le Pont-au-Change, racontaient chacun leurs peines; l'un disait : « Je n'ai pas mangé de la journée »; l'autre : « Je ne suis pas rentré chez moi, parce que je ne sais que donner à ma femme et à mes enfants qui meurent de faim. » Tous s'accordaient à dire que, puisque la Convention ne pensait pas aux pauvres, il leur devenait égal que les Anglais ou les Chouans vinssent à Paris, qu'ils ne les rendraient pas plus malheureux. Le même inspecteur observe encore que partout on murmure contre les paysans, qui refusent les assignats et ne veulent vendre qu'en argent ou pour des effets qu'ils reçoivent, jusqu'aux gros meubles.

Cafés. — Saint-Rémy et autres disent que les entretiens n'y ont roulé que sur des affaires particulières, et non sur les événements politiques.

Spectacles. — Tranquillité; néanmoins, au théâtre de la rue Feydeau, quelques malveillants, ayant voulu s'opposer à la première représentation de la reprise du *Club des bonnes gens*, vivement rappelés à l'ordre, ont été forcés de se taire; le calme s'est rétabli et a continué pendant toute la durée du spectacle.

Culte. — Dimanche dernier (vieux style), tant le matin que le soir, tout s'est passé dans les églises avec ordre et décence; il ne s'y est débité aucune maxime contraire aux principes du gouvernement.

Journaux. — La Commission dénonce aux Comités de gouvernement l'article *Paris* du journal intitulé *la Correspondance politique*, n° 40, du 25 messidor[1]. Le premier alinéa contient des principes naturels et fondamentaux de l'ordre social; mais, dans le deuxième, le rédacteur nous paraît tout au moins digne de blâme, en ce qu'il fait retomber l'oubli, l'infraction même de ces principes sur les législateurs, qu'il traite de gens ineptes et corrompus, qui ont mis tous les vices et tous les abus d'autorité à l'ordre du jour, pour consacrer le vol, le brigandage et la banqueroute. Nous donnons pareillement connaissance de la feuille du 25 courant, n° 878, du *Batave*, article : *Pays-Bas*, *Bruxelles*, le 19 messidor, dont le dernier alinéa est conçu ainsi qu'il suit : « On dirait que les députés en mission ici, en ordonnant que le port des lettres et journaux se payerait en numéraire, ont voulu arrêter la circulation du papier français dans nos contrées; du moins, depuis lors les livres et gazettes n'entrent plus dans la Belgique[2]. »

[*Commerce*, etc. — Les plaintes augmentent.

LE ROUX, LE ROY.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCLIII

26 MESSIDOR AN III (14 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 27 MESSIDOR.

Esprit public. — L'anxiété presque générale des esprits, la très grande difficulté qu'on éprouve à vivre, agitent beaucoup dans ce moment-ci l'opinion publique; la vue des subsistances, dont le prix exorbitant est toujours progressif, n'a plus ni mesure ni proportion, devient un sujet habituel de mécontentement, qui se manifeste de toutes parts. Tel est l'aperçu des rapports de ce jour, dont nous allons, par extraits, transmettre la connaissance des faits y contenus les plus marquants.

Duval rapporte, d'après les conversations qu'il a entendues entre gens de la classe peu fortunée, qu'il paraît qu'il ne se prononcent pas ouvertement pour un roi, mais ils ne semblent pas non plus s'y

1. La Bibl. nat. n'a pas ce numéro.
2. Cette citation est exacte. (Bibl. nat., Lc 2/779, in-4).

opposer; l'appât d'avoir du pain et de devenir plus heureux le leur ferait accepter et les ferait renoncer au serment qu'on leur a fait prononcer. « Car, ajoutaient-ils (continue l'inspecteur), nous avons prêté de bon cœur le serment d'être fidèles à la République, mais l'on ne nous avait pas dit, en nous le faisant prêter, qu'on nous laisserait mourir de faim et manquer de tout au milieu de l'abondance. » Fargues déclare qu'il ne peut assez exprimer le mécontentement du public de voir vendre le pain aussi cher, et que les murmures sont très violents à ce sujet. Loignier dit que Paris jouit d'une tranquillité assez apparente, mais que l'on se plaint toujours de la cherté des denrées de première nécessité, de voir exposé en vente du pain de section, ce qui occasionne des propos et anime le peuple, qui s'en prend aux boulangers et commissaires, et aussi au gouvernement, qui souffre tous ces abus. Vannier a entendu des citoyens qui disaient que la baisse de l'argent ne serait pas de longue durée, que le change d'ici à peu remonterait beaucoup plus haut, que la preuve en était évidente par le prix des denrées, qui augmente tous les jours. Lainé, que l'on ne voit plus de gaîté, que tout le monde se plaint, et que les citoyens sont très inquiets.

Groupes. — Bouillon rapporte qu'à dix heures du soir, il y avait encore beaucoup de groupes au Jardin-Égalité, au milieu desquels des personnes déclamaient contre l'hymne des Marseillais, ce qui ayant été contesté par d'autres qui prétendaient qu'elle devait avoir la préférence sur le *Réveil du peuple*, il est résulté de cette diversité d'opinions quelques querelles occasionnées par la chaleur avec laquelle se sont exprimés les partisans du *Réveil du peuple.*

Cafés. — Le même Bouillon expose encore que le décret qui ordonne que l'hymne des Marseillais sera chanté tous les jours à la garde montante[1] faisait le sujet de l'entretien des habitués des cafés

1. Le 26 messidor an II, sur la motion de Jean de Bry, le décret suivant fut rendu : « La Convention nationale, voulant, au retour de la première époque de la liberté française, entretenir l'énergie des vrais républicains en proclamant solennellement les principes sacrés qui ont renversé les bastilles (*sic*) le 14 juillet et la royauté le 10 août, décrète ce qui suit : 1° L'hymne patriotique intitulé *l'Hymne des Marseillais*, composé par le citoyen Rouget de Lisle, et le *Chœur de la Liberté*, paroles de Voltaire, musique de Gossec, exécuté aujourd'hui dans la salle de ses séances, seront insérés en entier au *Bulletin*. — 2° Les airs et chants civiques qui ont contribué au succès de la Révolution seront exécutés par les corps de musique des gardes nationales et des troupes de ligne. Le Comité militaire est chargé de les faire exécuter chaque jour à la garde montante du Palais national. » — Nous donnons ce décret d'après le *Bulletin de la Convention*, n° du 26 messidor, qui reproduit en effet la *Marseillaise* et les vers de Voltaire : *Peuple, éveille-toi, romps tes fers*, etc. — Cf. *Moniteur*, t. XXV, p. 239, où on trouvera le discours de Jean de Bry.

de Chartres et de Valois, dont le plus grand nombre blâmait cette mesure, et prétendait que le décret devait être rapporté, parce que ce chant rappelle les massacres des premiers jours de septembre 1792 et favorise les terroristes. Lainé déclare qu'il a entendu dire dans les cafés qu'il a parcourus que la bonne foi était perdue, que l'on ne cherchait plus qu'à se tromper, et que le seul remède à l'agiotage était le rétablissement des maîtrises dans les grandes villes surtout, et que dès lors on ne verrait plus des perruquiers vendre des haricots, et ainsi du reste. Desiérois et Didier annoncent que deux jeunes gens, s'étant mis à la croisée au-dessus du café du Caveau, y ont chanté l'hymne des Marseillais ; il leur a été observé, par plusieurs individus qui étaient dans le jardin, que le *Réveil du peuple* valait mieux ; cela a occasionné quelques petits débats, à la suite desquels les deux jeunes gens se sont de nouveau présentés à la fenêtre et ont bu à la santé du public, avec un ton d'ironie, comme pour insulter à la misère publique ; les inspecteurs ajoutent qu'aussitôt que les jeunes gens sont descendus, on les a conduits au Comité de sûreté générale.

Spectacles. — La tranquillité a régné dans tous les spectacles, à la réserve du théâtre des Arts, où la majorité des spectateurs, animée, dit-on, par des jeunes gens, s'est prononcée contre le chant de l'hymne des Marseillais, interrompu dès le second couplet, tandis que ceux du *Réveil du peuple* ont été chantés à deux reprises différentes et très applaudis ; mais, à la seconde fois, lorsqu'il a été question du couplet des représentants, le train s'est élevé, et, sur les demandes réitérées de la suite du ballet, il n'a pu être chanté.....

Journaux. — La Commission croit devoir dénoncer aux Comités de gouvernement les deux colonnes de la première page du journal dit *le Messager du Soir*, n° 1058, à la date du 25 messidor (13 juillet, v. s.). Les notes qui accompagnent la nomenclature d'un grand nombre de représentants nous ont paru contenir une satire infiniment dangereuse ; nous les regardons même comme un libelle injurieux, propre à influencer, disons plus, à corrompre l'opinion publique sur le compte des législateurs.....

Suivant le rapport des officiers de paix de service à la Convention aujourd'hui 27, l'air des Marseillais a encore occasionné du tumulte lors de la garde montante, et le général ne l'a apaisé qu'en promettant que la garde défilerait avec les airs du *Réveil du peuple* et *Veillons au salut de l'Empire*, et alors le rassemblement formé s'est dissipé.

ROUCHAS jeune, DOILLOT.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 27 messidor : « On a célébré, dit-on, ici la fête du 14 juillet. On assure que cette solennité aurait été fort brillante, sans le froid qui se fait actuellement sentir, et qu'il n'y manquait que des spectateurs. » — *Gazette française* du 28 messidor : « On a encore donné [avant-] hier la chasse aux agioteurs ; on en a arrêté une cinquantaine, sans aveu, la plupart sans domicile connu, et ils ont été conduits dans des maisons d'arrêt. Depuis deux ou trois jours, le prix du louis a diminué ; mais ce qui paraît extraordinaire, c'est que, tandis que l'or baisse, le prix des écus augmente. On attribue ce phénomène à la crainte qu'ont les agioteurs et ceux qui ont recours à leur ministère, d'être trompés par de faux louis, dont on dit que le nombre est très considérable. — Tandis que nous discutons la question de savoir si l'on chantera la *Marseillaise* ou le *Réveil du peuple*, le prix des marchandises va toujours en augmentant. En deux jours de temps, celui de la chandelle a augmenté de 10 francs la livre, et l'on assure qu'elle vaut aujourd'hui 42 livres. Nous savons par expérience qu'un baril d'huile de 200 livres, qui la semaine dernière se vendait 2,000 livres, vaut aujourd'hui 3,400 livres. — On commence à manger ici du pain de seigle nouveau ; on en vend dans les rues à 11 et 12 francs la livre. Quand, au commencement de la récolte, on paie le pain un tel prix, l'avenir n'offre pas une perspective bien consolante. — On dit que les prêtres constitutionnels et les prêtres insermentés ont eu ici une querelle assez vive. Il était, dit-on, question de loger les deux cultes à Saint-Sulpice, et l'on sait qu'en matière de doctrine, les hommes ne sont pas toujours fort flexibles. Les prêtres insermentés de Rennes se comportent cependant d'une manière plus honorable ; ils viennent tous de prêter serment d'observer religieusement les lois de l'Etat en tout ce qui ne contrarie pas les principes de leur religion et les mouvements de leur conscience. Le peuple ne pense pas plus à la constitution qu'on va nous donner que l'Ezour-Vidan de Zoroastre. Si vous rencontrez quelqu'un dans les rues, il vous demande *quand ça finira*, jure contre la faim qui le dévore, et dévoue à l'exécration les agioteurs qui portent toutes les marchandises à un prix excessif, et va, tout en murmurant, faire des petites affaires comme à l'ordinaire. Il serait difficile de peindre la patience, la franchise et la loyauté de ce peuple qui, depuis cinq ans, a été l'instrument aveugle de tant de forfaits. » — *Courrier républicain* du 28 messidor : « [Avant-] hier au soir, environ huit heures, il s'est manifesté au Palais-Égalité un mouvement qui pourrait avoir des suites dangereuses, si le gouvernement ne prend pas des mesures sages pour les prévenir. Quelques personnes, fortes du décret qui venait d'être rendu sur la motion de Jean de Bry, chantaient l'air des Marseillais, tandis que, d'un autre côté du Jardin quelques jeunes gens chantaient le *Réveil du peuple*. Peu s'en fallût que les chanteurs n'en vinssent aux mains. La garde a arrêté quelques-uns de ces jeunes gens et les a conduits au Comité de sûreté générale qui, sans doute, les aura renvoyés. A l'Opéra, on a voulu aussi faire chanter la *Marseillaise ;* mais les jeunes gens ont réclamé à grands cris, et on a demandé le *Réveil du peuple*, qui a été effectivement chanté. En sortant du spectacle, les jeunes gens ont déclaré qu'ils feraient de nouveau chanter le *Réveil du peuple* à tous les théâtres. Nous ne faisons aucune réflexion sur tous ces mouvements ;

il n'y a personne qui ne sente tout ce que nous pourrions dire à cet égard. Si on veut mettre le trouble dans cette ville, faire battre les citoyens les uns les autres, rien ne peut être plus efficace pour arriver à ce but que de mettre en opposition les deux chansons dont nous venons de parler. Pour empêcher le désordre prêt à s'organiser, des ordres ont été donnés aux compagnies des grenadiers et des chasseurs de prendre les armes. Ce matin, de très bonne heure, celles de la section de la Butte-des-Moulins étaient à la Convention nationale. On a craint aussi qu'on ne se portât aux prisons, et notamment à celle de la Force, qui était ce matin gardée par des détachements considérables. »

CCCLIV

27 MESSIDOR AN III (15 JUILLET 1795).

Rapport du 28 messidor.

Esprit public. — Les esprits sont très agités; les têtes fermentent; l'agio continue ses ravages; le discrédit des assignats, méprisés par les uns, regrettés par les autres, va toujours croissant ; la pénurie du pain, la cherté révoltante de toutes choses pèsent plus que jamais sur Paris et la France entière : telle est la substance des rapports de ce jour, dans lesquels nous avons encore remarqué que l'on peut craindre, comme surcroît de malheurs, le feu des passions que peuvent allumer encore les opinions opposées.

Mailly rapporte que les murmures du public sont toujours bien animés sur l'extrême cherté des denrées, contre les marchands de pain et contre l'insouciance du gouvernement.

Leroy jeune dit avoir remarqué le plus grand mécontentement dans le peuple au sujet des subsistances.

Groupes. — Baude dit que les ouvriers ne cessent de murmurer et de se plaindre de la Convention, sur les subsistances, qui faisaient le sujet des entretiens d'un groupe à la porte Martin; il ajoute que le bruit se répand que les soldats de la République passent avec les Chouans, et que l'on assure que ces derniers payent à nos soldats 50 livres par chaque cartouche.

Duval dit qu'on se propose de donner une volée de coups de bâton aux marchands de pain, que c'est par eux que l'on doit commencer; il ajoute que c'est la classe ouvrière qui se charge d'en faire les frais.

Saint-Rémy dit que les jeunes gens formaient hier soir des groupes

dans le Jardin-Égalité, où ils se plaignaient que les Comités de gouvernement mettent en liberté beaucoup de terroristes, et que l'on y disait que cette mesure avait causé les malheurs de Lyon et de Marseille.

Legrand, en parlant des mêmes groupes, rapporte y avoir entendu dire que l'on avait bien fait de s'opposer à ce que l'hymne des Marseillais fût chanté à la garde montante, parce que c'était le moyen de ressusciter le règne de la Terreur; que l'on y disait aussi que sept cents législateurs feraient beaucoup mieux de donner le plus tôt possible un bon gouvernement, des lois et du pain, au lieu de s'amuser à des chansons.

Chatou, après avoir rapporté les mêmes propos, déclare qu'il a entendu dire que le 9 thermidor avait sauvé la France, qu'il fallait que les Jacobins périssent, et qu'il valait mieux mourir que de souffrir davantage que cette race impure reparaisse.

Bouillon rapporte que les déclamations contre l'hymne des Marseillais ont continué hier au Jardin-Égalité, que les jeunes gens se coalisent pour empêcher la Terreur de reparaître; il termine en annonçant que les plaintes et murmures de la classe ouvrière et indigente sont toujours les mêmes.

Vannier rapporte avoir appris que les jeunes gens se proposent de se réunir décadi prochain dans leurs sections, à l'effet de requérir qu'il soit présenté une pétition à la Convention pour faire réincarcérer ceux des terroristes qui ont été mis en liberté; tous ces propos, ajoute-t-il, ont été tenus avec beaucoup de chaleur, principalement par un capitaine de dragons, qui animait beaucoup.

Cafés. — Compère dit avoir été pris dans le café de Chartres pour un Jacobin, et même au corps de garde, où il a demandé à être conduit au Comité de sûreté générale, qui l'a fait mettre en liberté sur-le-champ, d'après les explications qu'il a données.

Plusieurs inspecteurs déclarent que, dans les cafés qu'ils ont surveillés, on y tenait les mêmes propos que dans les groupes.

Spectacles. — Ont été presque tous fort agités. Au théâtre de la rue Feydeau, les couplets du *Réveil du peuple* ont été chantés et applaudis avec chaleur, surtout celui où il est dit qu'il faut que les Jacobins et la Terreur finissent. Les spectateurs répétaient en chorus : *Nous le jurons!* Au couplet des représentants, on a crié : *La toile!* de manière qu'il n'a pu être chanté. Aux théâtres du Vaudeville et de l'Opéra Comique, même agitation avec applaudissements des couplets du *Réveil*, à la réserve des derniers, que l'on a refusé d'entendre. Au spectacle de la République, il s'y est fait un mouvement par-

ticulier, occasionné par l'impatience des jeunes gens de ce que l'on ne chantait pas assez promptement les couplets du *Réveil*. Six d'entre eux sont montés sur le théâtre pour se rendre maîtres de la toile; alors il s'est élevé une rixe entre un de ces jeunes gens et l'artiste Dugazon; le jeune homme s'est mis en devoir de tirer son épée. Mailly rapporte que cet emportement a beaucoup indigné ses partisans. Les acteurs sont intervenus, qui ont séparé les champions, et Dugazon s'est soustrait. Alors on a demandé que Dunan chantât le *Réveil*, ce qu'il a fait; on a vivement applaudi; le couplet des représentants a d'abord été applaudi; quelques voix ont dit : *Pour les bons députés, à la bonne heure!*

Hier, vers midi, au moment de la garde montante, il s'est fait un grand rassemblement de jeunes gens dans la cour du Louvre, lesquels ont arrêté la troupe au moment de son entrée dans ladite cour, ayant en tête le général Menou; ils ont demandé à grands cris [que] la musique jouât le *Réveil du peuple*. Le général, ne voulant pas recevoir d'ordre de leur part, dit qu'il ferait jouer toute la série des airs analogues à la Révolution et fit commencer par *les Marseillais;* on cria aussitôt : *A bas les Marseillais!* avec menace, si elle continuait, d'arracher et briser les instruments de musique; le général crut alors qu'il était prudent de consulter la Convention, qui passa, dit-on, à l'ordre du jour et s'en rapporta à la discrétion du général. Cependant les cris redoublaient, les esprits s'échauffaient, on faisait la motion de se battre jusqu'à la mort plutôt que de céder; alors le général proposa un parti qui pourrait concilier tous les esprits. Il dit au peuple : « Ai-je mérité ou non votre confiance? » Tous s'écrièrent que oui, qu'il était un brave général; alors il dit : « Si j'ai mérité votre confiance, vous devez vous en rapporter à moi. Je vais faire avancer la troupe, je la ferai ranger sur deux colonnes, ensuite chacun aura satisfaction. » On y consentit. La troupe avança aux ordres du général, qui s'est mis en tête et fit jouer aussitôt le *Réveil du peuple;* alors chacun se mit à crier : *Vive la nation! Vive le général Menou! A bas les terroristes et les Jacobins!* et le rassemblement se dispersa. (Extrait du rapport de Compère.)

[*Commerce. Pain, viande*, etc. — Murmures et troubles.]

BOIS DE LOURY, GOSSET.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 29 messidor : « [Avant-] hier, à l'instant où la garde nationale de la Convention nationale devait être relevée, une foule considérable de personnes, de jeunes gens surtout, s'était rassemblée dans la place du Carrousel, attentifs à l'événement que l'ordre de faire jouer l'air des Marseillais devait amener, ou peut-être disposés à le faire naître. A peine la garde a-t-elle paru qu'on a entendu de toutes parts : « Le *Réveil du peuple !* point de *Marseillaise*. C'est au son de cette musique qu'on égorgeait au 2 septembre et qu'on nous a assassinés pendant quinze mois. A bas les égorgeurs! A bas les buveurs de sang et toute la horde infernale des terroristes ! [1] » Le général Menou, qui commandait, a dit alors qu'il avait une liste d'airs patriotiques qu'on lui avait ordonné de faire exécuter, et qu'il allait obéir. « Oui, a-t-on dit alors, des airs patriotiques, mais point de *Marseillaise*. » « Ce n'est point par des cris, a dit le général, que je puis être influencé; je ne dois obéir qu'aux décrets de la Convention nationale. — Le *Réveil du peuple*, et point de *Marseillaise;* — Ai-je perdu la confiance publique? Alors je donnerai ma démission. — Non, vous ne l'avez point perdue; on ne demande pas, on ne veut pas votre démission, mais on ne veut plus de la *Marseillaise*. Le *Réveil du peuple !* » Ce débat a duré plus d'une heure, et pendant ce temps la garde nationale était immobile et paraissait parfaitement d'accord avec la jeunesse qui demandait le *Réveil du peuple*. Enfin l'ordre est arrivé, les tambours ont battu la marche, et le public a fait retentir les airs des chants du *Réveil du peuple*. Enfin la musique a fait chorus à trois reprises différentes, au milieu des bravos et des cris : *A bas les terroristes, à bas les buveurs de sang !* etc. Ainsi s'est terminée, par des applaudissements généraux, cette scène qui pouvait devenir très funeste. Dans la soirée, la jeunesse s'est répandue dans les diverses promenades et dans les cafés, a de nouveau déclaré qu'elle ferait chanter le *Réveil du peuple* sur tous les théâtres, et chacun s'est donné parole pour l'exécution. Effectivement, à peine la première pièce était-elle jouée, qu'on a demandé le *Réveil du peuple*, ce qui s'est exécuté partout presque sans beaucoup d'opposition. Au théâtre de la rue Feydeau et à celui de la Montansier, on n'a pas voulu entendre le dernier couplet. A celui de la République, il a été applaudi, mais avec cette observation que ces applaudissements n'étaient destinés que pour la partie de la Convention qui se montrait digne de la nation qu'elle représentait. A ce théâtre, il y a eu quelques vivacités qui méritent d'être connues. Les acteurs paraissaient d'abord peu disposés à se rendre aux vœux du peuple. On demandait que la toile fût levée; on le demandait avec opiniâtreté, et cependant la toile ne se levait pas Enfin trois ou quatre jeunes gens ont sauté sur le théâtre et l'ont levée eux-mêmes. Alors Dunan a paru, et a annoncé que Dugazon allait chanter le *Réveil du peuple*. Effectivement Dugazon s'est présenté, mais aussitôt des murmures se sont fait entendre; les épithètes de terroriste, de lâche ont été prodiguées. L'amour-propre de l'acteur n'a pu tenir à ces

1. Le *Journal de Perlet* du 28 messidor rapporte que les partisans de la *Marseillaise* objectaient « que, dans le Midi, le *Réveil du peuple* avait aussi été chanté par des assassins ».

injures; il a jeté aussitôt bas son habit et sa perruque de théâtre, et s'est mis à colleter un des jeunes gens qui étaient sur la scène et qui l'avaient apostrophé. Aussitôt il s'est fait un grand tumulte; les actrices, les acteurs, la garde, les juges de paix, les jeunes gens qui se précipitaient sur la scène, tout s'est confondu. Au milieu de ce désordre, de ce brouhaha, plus comique que dangereux, Dugazon, son habit, sa perruque, tout a disparu, s'est escampé comme par enchantement. Le théâtre est resté libre, et on a chanté le *Réveil du peuple* au milieu des applaudissements universels. Un des jeunes gens, craignant que cet événement ne fût improuvé par le gouvernement, et que quelques-uns d'entre eux ne fussent arrêtés, leur a fait promettre que, si cela arrivait, ils prendraient tous les moyens nécessaires pour les délivrer. Aujourd'hui tout est tranquille. A la parade, on n'a joué ni la *Marseillaise*, ni le *Réveil du peuple.* » — *Gazette française* du 29 messidor : « La Convention nationale a très prudemment rapporté hier[1] son décret sur la *Marseillaise*. Cette mesure a rappelé la paix dans Paris. Hier soir, tous les spectacles ont été fort tranquilles. Il y a eu seulement quelque agitation à celui de la République. Les acteurs n'ayant pas levé la toile aussi promptement que le parterre paraissait le désirer, les jeunes gens sont montés sur le théâtre et l'ont levée eux-mêmes. On a demandé alors le *Réveil du peuple*. Dunan a paru, qui a dit que Dugazon allait venir chanter. A peine celui-ci a-t-il été sur la scène qu'on l'a assailli d'épithètes peu honorables, de terroriste, de coquin, et qu'il a été forcé de renoncer à son rôle. Il y a plus, piqué de l'accueil qu'il venait de recevoir, il a jeté bas ses habits d'acteur, et s'est colleté avec quelques jeunes gens. Cette comédie, d'un genre neuf, a fait rire et le parterre et les loges, mais bientôt Dugazon s'est aperçu que les rieurs n'étaient pas de son côté et il a pris la fuite. Il n'a pas reparu. Alors le théâtre a retenti du *Réveil du peuple*, et il en a été ainsi à tous les spectacles. Aujourd'hui, à la parade, il n'a été question ni de cet hymne, ni de celui des Marseillais. Des gens fort sensés disaient qu'il vaudrait beaucoup mieux nous donner du pain, des souliers et un bon plan de finances, que des chansons. »

1. Il faut lire : *avant-hier*. C'est en effet le 27 messidor que la question du rapport du décret sur les chants révolutionnaires fut portée à la tribune. Mais la Convention ne rapporta pas son décret : elle se borna à entendre quelques explications de Jean de Bry, qui en atténuaient la portée. Voici comment le *Procès-verbal*, t. LXV, p. 157, rend compte de cet incident : « Un membre, par motion d'ordre, donne des explications sur la proposition qu'il a faite à la séance du 26, d'après laquelle la Convention nationale a décidé que les airs et chants civiques qui ont contribué au succès de la Révolution seront exécutés par les corps de musique des gardes nationales et des troupes de ligne. » Puis la Convention reprit son ordre du jour. Le décret fut donc implicitement maintenu.

CCCLV

28 MESSIDOR AN III (16 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 29 MESSIDOR.

Esprit public. — L'agitation des jeunes gens ne s'est pas fait sentir à la garde montante; tout s'y est passé avec ordre; elle s'est manifestée dans deux spectacles et quelques cafés, notamment dans celui de Chartres; au total elle a paru moins vive que le jour précédent. C'est sans doute à la sagesse des mesures prises par les Comités de gouvernement, dont l'arrêté a été généralement approuvé[1], que le public est redevable des heureux effets qui en sont résultés; mais les circonstances pénibles du temps ne varient que pour s'aggraver. La dureté des fermiers n'a plus de bornes, la chute des assignats devient de plus en plus rapide; la cherté scandaleuse de toutes choses fait d'heure en heure des progrès si effrayants que la plupart des citoyens sont réduits aux derniers expédients pour assurer leur subsistance journalière. Le salaire de l'ouvrier est très inférieur à sa dépense; le malheureux rentier ne peut vivre à moins de vendre son dernier meuble, qui devient la proie du cupide agioteur; le petit propriétaire, dénué de toute ressource, mange tout à la fois son fonds et son revenu; le salarié de la République, qui n'a que son traitement, éprouve également les angoisses du besoin.

Ce tableau est l'analyse exacte des rapports de ce jour et de tous ceux qui nous parviennent depuis longtemps, de sorte que l'on peut dire aujourd'hui avec raison que l'esprit public dépend, dans ce moment-ci, des besoins de la vie, et qu'il ne se compose plus que de ces éléments.

Groupes. — Bourgeois rapporte que, dans tous les lieux où il a passé, il n'a remarqué que murmures, mécontentements et menaces

1. Voici cet arrêté, d'après la *Gazette française*, p. 3956 : « *Arrêté des Comités de salut public et de sûreté générale, relatif aux airs qui se chantaient sur les théâtres.* — Du 28 messidor an III. — Les Comités de salut public et de sûreté générale réunis arrêtent qu'il ne sera chanté ni lu sur les théâtres d'autres airs, chansons et hymnes, que ceux faisant partie et qui sont contenus dans les pièces annoncées et qui seront jouées. Les directeurs et artistes de chaque théâtre sont responsables de toute contravention de leur part au présent arrêté, qui sera affiché à Paris et à la porte de tous les spectacles. *Signé* : CAMBACÉRÈS, L.-B. GENEVOIS, présidents ; RABAUT, KERVELEGAN, F. AUBRY, BAILLY, J.-S. ROVÈRE, VERNIER, PIERRET, J. DE BRY, J. MARIETTE, MAREC, P.-M. DELAUNAY, P. GUYOMAR, SEVESTRE. »

contre le gouvernement, auquel le peuple attribue tous ces maux. Chailly dit que le peuple plie sous le poids de sa misère. Dufresnoy et Leroy jeune, que dans les halles on voit beaucoup de monde se plaindre de l'égoïsme des paysans. Compère dit qu'il y avait encore hier plusieurs petits rassemblements, rue Honoré, devant les tables où le pain est exposé en vente ; on y vomissait, dit-il, mille injures contre les marchands, et l'on voulait renverser leurs tables. Duval, que les esprits sont toujours très agités sur les subsistances avec demande réitérée de pain, partout du pain. Au reste, il résulte de la plupart des rapports que la conduite des jeunes gens a été blâmée par les citoyens honnêtes, amis de l'ordre et de la République.

Cafés. — Didier et Leroy jeune rapportent que les jeunes gens, dans le café de Chartres, disaient que tous nos malheurs provenaient du 31 mai, et que la plupart des représentants alors pour la bonne cause étaient trop faibles aujourd'hui (*sic*); qu'ils devaient mourir plutôt à leur poste que de céder, et qu'il vaudrait beaucoup mieux que la Convention s'occupât de choses essentielles que de chansons. Didier seul dit que l'entretien s'est terminé, de la part des jeunes gens, par les paroles qui suivent : « Si la Convention décrète une réquisition, ils se feraient plutôt couper les deux oreilles que de partir ; qu'il était temps de se montrer. »

Spectacles. — Ont tous été tranquilles, à la réserve : 1° du théâtre de la rue Feydeau, où les couplets du *Réveil du peuple*, à l'exception du dernier, ont été chantés par des jeunes gens dans le parquet, et applaudis, le tout sans trouble ; 2° au théâtre des Arts, où, nonobstant la présence du commissaire, qui n'a pu ni faire lecture de l'arrêté des Comités du gouvernement ni se faire entendre, et a été forcé de se retirer à cause du grand bruit élevé par les jeunes gens qui se sont opiniâtrés à ce que le *Réveil du peuple* fût chanté, ce qui a été exécuté par le citoyen Elvion, artiste du théâtre de l'Opéra-Comique national, qui pour cela a monté sur l'appui de la première galerie. Le parterre a fait chorus, et les chapeaux en l'air ont crié (*sic*) : « Oui, nous le jurons contre les terroristes et buveurs de sang! » Chatou, qui rapporte ce fait, dit qu'un individu a été saisi au collet dans le milieu du parterre et conduit à la porte en le traitant de Jacobin, ce qui a occasionné du bruit, sans qu'il en soit résulté d'autres suites fâcheuses; le même inspecteur ajoute qu'au second acte de *Didon*, les jeunes gens ont fait recommencer l'actrice, lorsqu'elle dit à Enée : *Partez, brillante jeunesse, la gloire vous attend.*

Journaux. — La Commission dénonce le journal la *Correspon-*

dance politique, n° 434 [1], sous la date du 29 messidor (vendredi, 17 juillet 1795, vieux style), pour les motifs qui suivent. Article *Manheim en Brisgau*. Copie de la lettre du roi de France à S. A. S. Mgr le prince de Condé, dont voici la substance : Le prétendu roi, ci-devant Monsieur, parle de sa douleur sur la perte de son neveu, et annonce l'espérance qu'un jour viendra, où après avoir, comme Henri IV, reconquis son royaume, il pourra comme Louis XII mériter le titre de [Père] de son peuple, et qu'il compte sur l'attachement de *ses braves gentilshommes et de ses fidèles troupes* pour faire éclore l'aurore de ce beau jour. — Signé : Louis.

Bourse. — Les inscriptions se sont faites depuis 16 jusqu'à 20 1/2 en grosses parties.

[*Commerce. Pain, viande, etc.* — Plaintes.]

Change. — Hambourg : 5,800 à 5,900; Bâle : 3 1/4; Amsterdam : 17/8; L'or fin : 2,600 à 2,800; L'argent en lingot : 1,300.

Agiotage. — Au café du Peuple-Souverain, cour Mandar, il se rend des brocanteurs de toute espèce, la plupart juifs; on y voit aussi quelques femmes. Il y a été offert de la farine à raison de 15 à 15 livres 10 sols la livre; il s'y est vendu de la chandelle 44 francs; la livre du sucre d'Augsbourg, 53 livres; on y faisait aussi le commerce des espèces, mais on n'y conclut point de marchés. La Commission fait surveiller particulièrement pour surprendre les délinquants.....

FAUCONNIER.

(Arch. nat., F [1] c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 30 messidor : « Le *Réveil du peuple* a été chanté [avant-] hier soir sur tous les théâtres, malgré l'arrêté des Comités de gouvernement qui le défendait. Cette contravention à la loi n'a eu aucune suite fâcheuse. Partout les pièces ont été jouées avec beaucoup de tranquillité. » — « Le prix des matières d'or et d'argent a augmenté aujourd'hui ; on assure que celui des louis a été de 760 livres. Cependant il ne circule ici aucune mauvaise nouvelle.....!»

1. L'exemplaire de ce journal, à la Bibl. nat., est incomplet, et il y a une lacune qui s'étend du 12 nivôse an III au 19 vendémiaire an V. (Lc 2/789 et 2643). — Cf. Tourneux, n°s 10.892 et 11.040.

CCCLVI

29 MESSIDOR AN III (17 JUILLET 1795).

Rapport du 30 messidor.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, les jeunes gens, tant au Palais-Égalité que dans les environs et aux spectacles, ont paru très agités; ils se sont même portés à des excès de haine blâmés par les bons citoyens. Pour ce qui concerne la pénurie du pain chez les boulangers, la vente qui en est faite sur les places publiques à un prix très haut, ainsi que la cherté de toutes choses et l'avilissement progressif des assignats, tous ces fléaux ne cessent de peser de plus en plus sur la société et deviennent de jour en jour plus fâcheux; nous n'avons rien à diminuer aux observations générales contenues dans notre rapport d'hier, ni à dire, sinon que le remède est très instant.

Nous passons à l'analyse des faits principaux énoncés aux rapports de ce jour.

Groupes. — Hatat, Loignier, Chailly, Marceau et Leroy jeune rapportent que l'on se plaint toujours de la cherté excessive du pain et de l'augmentation des denrées; ils ajoutent que cela fait murmurer beaucoup contre le gouvernement, que les malheureux ne peuvent plus y tenir, et que l'on voit, dans toutes les rues, du monde tomber en défaillance.

Compère dit que, sur la place près de la Trésorerie nationale, plusieurs femmes étant rassemblées auprès d'une table garnie de pain, une d'elles, paraissant ivre, s'est emparée d'un pain d'une livre et l'a mangé, en disant que depuis trois jours elle en manquait. Le marchand, qui a été injurié par les spectateurs, n'a pu se faire payer, malgré ses instances; il a été obligé de quitter prise.

Duval expose qu'il a entendu dans plusieurs groupes du Palais-Égalité, des citoyens crier : *A bas la Convention!* Il dit que les jeunes gens, qui veulent sans relâche le *Réveil du peuple*, paraissaient disposés à assommer ceux qui voudraient s'y opposer. Enfin, il s'aperçoit que la classe peu fortunée, de son côté, veut faire une guerre à mort aux marchands de pain, et de suite monter par degrés jusqu'à ceux qui sont les auteurs de tous ses maux.

Baron l'aîné, Didier et Legrand exposent que les jeunes gens, sur

le soir, sont venus en foule chanter le *Réveil du peuple* à la porte du citoyen Louvet. La garde est venue aussitôt pour maintenir l'ordre. Le représentant Louvet a riposté à ces jeunes gens en entonnant le couplet : *Allons, enfants de la patrie*, ce qui a occasionné du bruit de la part de la jeunesse, qui, à son tour, a riposté par des propos ironiques, tels que ceux-ci : *A bas la Louvet! A bas la belle Lodoïska! A bas les gardes du corps de Louvet!* Les injures ont succédé à l'ironie ; l'on a traité Louvet de scélérat, de gueux, de vouloir narguer le peuple; le commandant Raffet est survenu; il a invité les jeunes gens à se retirer, ce qu'ils ont fait, et a renvoyé la garde.

Cafés. — Au dire des inspecteurs, qui ont surveillé les cafés du Palais-Égalité, notamment Chartres et Valois, les têtes y sont très montées, et les propos qui s'y tiennent fort indécents. Baron (Alexandre) rapporte avoir vu sortir du café de Chartres huit à dix jeunes gens, dont il a écouté la conversation, d'après laquelle il a reconnu qu'ils parlaient des inspecteurs de police, qu'il cherchait à les écouter pour en faire son rapport. Il ajoute qu'ils disaient : « Si nous pouvons en rencontrer quelqu'uns, ils auront fort à souffrir. »

Spectacles. — A la réserve des théâtres de la République, Feydeau et l'Opéra-Comique national, tous les autres spectacles ont joui de la tranquillité. A l'Opéra-Comique, le *Réveil du peuple*, dans un entr'acte, a été chanté par le parterre; il a été fort applaudi; on n'a pas voulu que le dernier couplet fût chanté. Au théâtre Feydeau, cela s'est passé de même sans trouble. Au spectacle de la République les jeunes gens, avertis par leurs camarades au Jardin-Égalité qu'on refusait d'y chanter le *Réveil*, se sont portés en grand nombre à ce spectacle; de suite, après avoir forcé l'entrée, ils sont montés sur les banquettes et l'ont chanté, sauf le dernier couplet. Après quoi, ils sont sortis de même en foule. Descoings, officier de paix, rapporte que, sur l'invitation par lui faite de respecter la loi, il a été repoussé rudement.....

DURET, DUCHAUFFOUR.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 1er thermidor : « On chante encore le *Réveil du peuple* dans tous les spectacles. Le gouvernement ne paraît pas vouloir s'opposer à cet élan de l'opinion publique. Hier soir, tous les théâtres étaient environnés de la force armée à cheval; mais qui que ce soit n'a fait le moindre effort pour faire respecter l'arrêté des Comités de gouvernement qui défend le chant des nouvelles hymnes dans les spectacles. » — « M. Louvet a eu hier une discussion assez vive avec quelques jeunes gens que son

parti désigne par le nom de Chouans, de royalistes et de collets verts. Cette rixe a déterminé la police à placer une sentinelle à la porte de la boutique de ce libraire représentant. Cette mesure n'a pas empêché les jeunes gens de crier : *A bas les terroristes !* et cette scène a duré, dit-on, assez avant dans la nuit. Enfin la troupe s'est dissipée, et M. Louvet est allé se coucher paisiblement avec sa Lodoïska. On assure que le Comité de sûreté générale se propose de faire arrêter quelques-uns de ces jeunes gens ; mais on ajoute que leurs camarades sont disposés à les réclamer. »

CCCLVII

30 MESSIDOR AN III (18 JUILLET 1795).

Rapport du 1er thermidor.

Esprit public. — Ce n'est absolument que dans le petit cercle du Jardin-Égalité, rues et spectacles environnants, que l'agitation commencée par les jeunes gens se manifeste. Suivant les rapports des inspecteurs, il paraît que le public, en improuvant la conduite de cette jeunesse effrénée, désire qu'il y soit apporté incessamment un remède efficace et prompt. Le reste de Paris, pendant la journée d'hier, a présenté l'image du calme le plus apparent ; les propos que l'on peut entendre ne proviennent absolument que de la misère affreuse qu'éprouvent généralement tous les habitants de cette grande cité, dont le plus grand nombre plie réellement sous le poids des circonstances qui les accablent journellement.

Chailly rapporte avoir entendu raconter un événement qui s'est passé hier à midi au Jardin-Égalité ; les jeunes gens, dit-il, se croyant insultés par une affiche ayant pour titre : *Frond, soldat républicain, à tous les royalistes, terroristes, anarchistes et buveurs de sang de toute espèce*[1], l'ont arrachée partout où ils l'ont trouvée. Un député, passant, demande à l'un d'eux compte d'une pareille conduite ; on lui a répondu que l'écrit atteignait directement les jeunes gens. « Je ne connais de jeunesse, dit le député, que celle qui est aux frontières. » A peine eut-il lâché ces mots que les esprits s'échauffèrent au point qu'on l'accabla d'injures ; il aurait même été maltraité, s'il n'eût pas pris la fuite. L'inspecteur qui rend compte de ce fait dit le tenir d'un citoyen qui en a été témoin oculaire ; Didier en parle aussi.

1. On trouvera le texte de ce pamphlet antiroyaliste dans la *Sentinelle* du 3 thermidor an III, p. 110. (Bibl. nat., Lc 2/694, in-4).

Lainé dit que, dans plusieurs quartiers de Paris, l'on parlait hier d'une quantité d'individus qui circulent, entrant dans les boutiques des marchands pour connaître le prix des marchandises; quand ils en sont informés, ajoute l'inspecteur, il n'y a pas de sottises qu'ils ne profèrent contre les marchands, auxquels ils disent : « Ne croyez ni vendre à ce prix-là, ni garder vos marchandises; on saura bien vous les faire donner d'amitié ou de force. » Ces mêmes individus cherchent aussi dispute aux passants dans les rues, et, quand on leur parle ferme, ne répondent pas. Tout cela donne beaucoup d'inquiétudes, ajoute l'inspecteur, et fait craindre un pillage et des mouvements contre-révolutionnaires. Le public, dit-il encore, se prononce de plus en plus contre la cupidité des paysans et laboureurs.

Cafés. — Tous les inspecteurs se réunissent et s'accordent à dire que, dans les cafés du Jardin-Égalité, il n'y était question que des complots faits par les jeunes gens de se porter dans les spectacles pour y faire prévaloir leurs opinions, renverser le terrorisme, et s'opposer à tout ce qui pourrait faire renaître un pareil régime.

Spectacles. — Celui de l'Opéra-Comique-national a été interrompu par les jeunes gens, qui ont paru au milieu de la seconde pièce, ont harangué les spectateurs, en leur rendant compte de la réception qui leur avait été faite au Comité de sûreté générale, où ils s'étaient présentés, mais inutilement, pour obtenir la liberté de leurs camarades. Aussitôt on a crié qu'on avait assez de la pièce, et la toile a été baissée. A celui de Feydeau, entre les deux pièces, quelques jeunes gens, dans le parquet, ont chanté le *Réveil du peuple*, qui a été très applaudi d'une partie du public. Au couplet des représentants, des voix parties des secondes ont crié : *A bas! A bas!* Cependant il a été chanté, mais applaudi partiellement.

Au théâtre des Arts, le désordre y a été à son comble, tant au dehors qu'en dedans. Dans l'intérieur de la salle, le bruit a commencé par des voies de fait; le représentant du peuple Merlin (de Thionville) a voulu parler; il a été peu écouté; on criait de toutes parts que l'on voulait ramener la terreur, que l'on promettait justice contre les buveurs de sang, que ces promesses n'étaient qu'illusoires, attendu qu'on les mettait à fur et à mesure en liberté; on a été jusqu'à dire que la Convention contenait encore dans son sein des égorgeurs, qu'il fallait qu'elle fût purgée, qu'elle avait trompé la confiance du peuple, qui ne le (*sic*) serait pas plus longtemps. Un adjudant général a paru sur la scène, et de la part des Comités, dont il s'est dit envoyé, a exhorté les jeunes gens à la concorde et à la fraternité; on lui a à peine laissé le temps de dire deux mots; il a

été interrompu par les cris répétés : *Que les terroristes et les Jacobins périssent !* Cette scène a duré assez longtemps. Ensuite on a demandé si l'on continuerait la pièce, il a été dit *oui !* de tous côtés. Les jeunes gens sont partis en disant : « Nous avons commencé ; il faut mener cela grand train » ; chantant le *Réveil* et criant : *A bas les Louvet et les louveteaux !*

[*Commerce. Pain, viande, bois, marchés.* — Rien de notable.]

ALLETZ, LE ROY.

(Arch. nat., F ¹ ᶜ III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 2 thermidor : « La scène qui s'est passée [avant-] hier à l'Opéra, quoique très violente, n'a cependant eu jusqu'à présent aucune suite funeste ; nous disons jusqu'à présent, car la fermentation qui a amené cet événement, qui augmente encore, n'est pas encore calmée. Il est bon de rappeler l'attention sur quelques particularités qui paraissent à l'observateur avoir une liaison immédiate avec ce qui s'est passé dans la journée. On avait placardé à grands frais une prétendue lettre d'un soldat républicain, auquel on donnait le nom de Frond. Dans cette lettre on répète jusqu'à la satiété les épithètes de royalistes, de nouveaux terroristes, de compagnies de Jésus, et on en qualifie les personnes à qui on en veut ; on excite les militaires qui sont aux armées contre les citoyens de l'intérieur, c'est-à-dire contre eux-mêmes, en leur faisant entendre qu'on en veut à la liberté, qu'on veut livrer la France aux despotes, etc., enfin leur faire un reproche de tout le sang qu'ils ont répandu avec tant de dévouement pour assurer l'indépendance de leur pays. Après avoir, par cette ruse, indisposé les militaires, on fait filer quelques-uns d'entre eux dans l'intérieur des spectacles. Les jeunes gens veulent chanter le *Réveil du peuple* ; les militaires s'y opposent ; les jeunes gens insistent ; les militaires mettent le sabre à la main ; les jeunes gens se précipitent sur les sabres et repoussent les militaires. Cependant des détachements arrivent au galop, un général en tête, comme s'ils voulaient charger les citoyens ; on résiste, on s'écrie que ce n'est pas ainsi qu'on fait la police, que c'était tout au plus la manière du prince Lambesc ; et voilà comme on allume la guerre civile ; voilà comme on sème les haines, les divisions, la discorde, comme on allume la vengeance entre des hommes faits pour s'entendre et s'estimer, comme on prépare le régime militaire, c'est-à-dire le plus dur de tous les gouvernements, auquel nous marchons à grands pas. Dans l'intérieur de la salle de l'Opéra, Merlin (de Thionville) a parlé raison au public et a été très applaudi. Dans la soirée les jeunes gens ont continué leurs chants et sont allés au Comité de sûreté générale, réclamer quelques-uns de leurs camarades qui avaient été arrêtés ; il faut bien qu'ils les aient demandés un peu brusquement, car on en a arrêté, à ce qu'on assure, un très grand nombre ; mais, comme le Comité n'est pas distributeur de lettres de cachet, on présume qu'ils seront bientôt libres ou traduits aux tribunaux. Aujourd'hui, on raisonne avec beaucoup de vivacité sur cet événement ; cette nuit, on est allé chercher les citoyens chez

eux pour leur faire prendre les armes ; maintenant on fait beaucoup de patrouilles. Un ordre de l'autorité a fait fermer le café de Chartres. » — *Gazette française* du 2 thermidor : « Le décret de la Convention nationale sur *la Marseillaise* a failli, [avant-] hier soir, faire répandre des torrents de sang à l'Opéra. A chaque acte les jeunes gens réclamaient le *Réveil du peuple*, et les gendarmes de la Convention, d'anciens gendarmes licenciés et des troupes de lignes postées là par le gouvernement s'y opposaient. On est enfin parvenu à aigrir les esprits, au point qu'on a tiré le sabre. L'un des jeunes gens a reçu un coup sur l'épaule, et cet acte d'imprudence a failli embraser toute la salle. Bientôt on a entendu le cliquetis des armes et, ce qu'il y a de remarquable, c'est que, tandis que les deux partis en étaient aux mains, on chantait sur le théâtre le *Réveil du peuple*. Plusieurs jeunes gens ont été arrêtés par la force armée et conduits au Comité de sûreté générale. Tous leurs collègues se sont alors réunis et ont pris la route du Comité, en suivant le boulevard ; mais la force à cheval, qui environnait la maison qu'occupe le Comité, les a écartés, et ils n'ont pu se faire entendre. Il y a plus : cette nuit on en a arrêté quatre-vingts ou cent autres. Il ne paraît pas que, malgré la part active que tout le parterre a pris à ce mouvement, il y ait eu du sang de répandu ; peut-être y a-t-il eu quelques coups de plat de sabre de donnés, mais c'est à quoi le tout s'est terminé. Deux députés, Gouly et Merlin (de Thionville), étaient au spectacle ; le premier a disparu, et le second a harangué la jeunesse, à laquelle il a promis de faire rendre justice. Il a été entendu avec assez de sang-froid. Tout porte à croire que les Comités veulent, à tel prix que ce soit, faire prévaloir leur opinion. Ils font venir aujourd'hui du Trou-d'Enfer trois mille hommes, qui camperont dans la plaine des Sablons. On croit même qu'une partie de ces troupes seront stationnées dans Paris. Cette nuit, on a rassemblé une partie de la garde nationale, qui a été postée à la porte des principales maisons d'arrêt. Ce qu'il y a de bien étrange, c'est qu'on ne cesse de nous parler de ce projet de se poster aux prisons, et d'une certaine société de Jésus, qui voudrait égorger ceux qu'elles contiennent, et l'on ne voit pas même de traces ni de cet infernal complot, ni de l'association dont Louvet et ses sectaires ne cessent de nous parler. Toute la journée, les patrouilles ont été fort nombreuses et particulièrement aux environs du Palais-Royal. » — *Messager du soir* du 6 thermidor : « Quelques anecdotes prouvent que la très grande majorité des jeunes gens qui s'étaient réunis à l'Opéra, pour chanter le *Réveil du peuple*, était républicaine. Pendant la représentation d'*Iphigénie*, lorsqu'un des personnages prend la couronne de Clytemnestre, une voix s'est fait entendre des troisièmes loges : *Mettez la couronne !* A l'instant une partie du parterre s'est levée en criant : *A bas le Jacobin ! à bas le royaliste !* Le jour de la décade dernière, Merlin (de Thionville), après avoir rappelé les jeunes gens au bon ordre, les a invités d'être en garde contre les royalistes qui s'étaient glissés parmi eux pour les égarer. « Soyez persuadés, » leur a-t-il dit, que, si vous souffriez à Paris le retour d'un roi, tous les sol- » dats, dont je connais l'esprit et les intentions, se disputeront l'honneur de » venir anéantir vous et votre roi. »

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE PARIS

POUR LE MOIS DE MESSIDOR AN III.

Pour l'ensemble du mois de messidor an III, il existe un « Compte mensaire rendu par le département de Paris au Comité de législation, conformément à sa lettre du 21 messidor dernier. » (Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.) Ce compte rendu est divisé en trois chapitres, un par décade, et chaque chapitre est subdivisé en paragraphes. Par exemple, le chapitre relatif à la première décade est ainsi subdivisé : 1° Émigrés; 2° Certificat de résidence ; 3° Passeports ; 4° Culte ; 5° Certificats de civisme ; 6° Police ; 7° Districts ruraux; 8° Réorganisation de la garde nationale ; 9° État civil. Voici des extraits relatifs au culte : 1re décade : « Conformément à la lettre du Comité de sûreté générale, du 6 messidor, le Département a écrit aux Comités civils des sections de la Cité et de la Butte-des-Moulins pour empêcher que l'on enlève des édifices de Notre-Dame et Saint-Roch les marbres et autres objets qui en dépendent. Il a écrit dans le même sens aux autres sections qui ont de pareils édifices dans leur arrondissement. Le Département a écrit aux deux districts ruraux et à la Commission administrative de Paris relativement à l'ouverture des églises. Il leur a rappelé la surveillance qu'ils doivent exercer, conformément aux lois des 3 ventôse et 11 prairial, sur les citoyens assemblés pour l'exercice de leur culte. Il leur a demandé compte des formalités qui avaient eu lieu pour la remise de ces édifices et les mesures qui avaient été prises pour l'entière exécution des lois des 3 ventôse, 11 et 30 prairial. Il a chargé ces autorités de veiller à ce que les ministres des cultes eussent à remplir exactement les conditions prescrites par l'article 5 de la loi du 11 prairial. Parmi les édifices désignés par la loi du 30 prairial, plusieurs sont actuellement ouverts, mais il en est d'autres qui ne le sont point encore. Le Département a écrit à ce sujet à la Commission des administrations civiles, police et tribunaux. Il a écrit pareillement au Comité de salut public, pour le prier de donner ses ordres pour l'ouverture des édifices encore remplis de denrées et marchandises dépendantes des Commissions. Le Département surveillera avec le plus grand soin la conduite des ministres du culte et celle des individus qui suivent des cultes différents. Il aura le plus grand soin de prévenir les troubles des divisions qui pourraient naître et que la malveillance chercherait à entretenir. Le 3 de ce mois, l'église Saint-Gervais, désignée par le décret du 30 prairial, a été ouverte. Le culte catholique y a été célébré matin et soir par le représentant Royer, évêque de l'Ain. Les deux discours qu'il a prononcés étaient dans les meilleurs principes et respiraient cette philosophie douce et persuasive, capable de consoler des maux passés et de ramener les esprits à des idées d'ordre et de tranquillité, seule base du bonheur des États. » — 2e décade : « Les édifices remis à l'usage des citoyens, conformément aux lois des 11 et 30 prairial, sont la plupart ouverts, et le culte s'y exerce ; ceux qui sont connus sous le nom de Notre-Dame et de Saint-Sulpice ne le sont point encore. Le Département a écrit plusieurs fois aux autorités, qui doivent en connaître, pour l'ouverture de ces édifices et pour qu'ils soient débarrassés de toutes les denrées qu'ils renferment. » — 3e décade : « Sur les quinze églises désignées pour le libre exercice du culte par la loi du

30 prairial, onze sont remises aux citoyens, quatre restent encore à ouvrir ; ce sont celles de Notre-Dame, Saint-Sulpice, Saint-Nicolas et Saint-Laurent, qui sont encore occupées par des denrées. Le Département veille à ce que la paix, la concorde et la décence règnent dans les édifices destinés au culte. Il a chargé la Commission de police administrative et les deux districts ruraux de lui rendre un compte exact de l'exécution de la loi du 11 prairial, et il ne doute point qu'ils ne concourent de tous leurs moyens à maintenir la tranquillité dans les assemblées religieuses. »

CCCLVIII

1er THERMIDOR AN III (19 JUILLET 1795).

Rapport du 2 Thermidor.

Esprit public. — Suivant le rapport de ce jour, nous voyons que les mesures de prudence et de fermeté employées par les Comités de gouvernement ont forcé les jeunes gens à rentrer dans les bornes du respect et obéissance à la loi, et qu'il en est résulté le double avantage d'étouffer dans son principe le germe d'un ferment très dangereux et de dissiper les inquiétudes des bons citoyens. Il serait à souhaiter que la Convention pût également faire disparaître les causes du malheur dont la société est travaillée depuis si longtemps, et qu'en rétablissant l'équilibre entre le papier et les marchandises, celles-ci puissent diminuer du prix exorbitant auquel elles sont portées; c'est absolument le vœu général. Du reste, Paris a présenté hier le tableau du calme le plus parfait.

Groupes. — Duval rapporte avoir entendu, sur les huit heures du soir, à l'extérieur du Palais-Égalité, des citoyens rassemblés dans un groupe s'exprimer ainsi qu'il suit : « La Convention jouit de son reste ; elle ne connaît, quand elle a peur, que de mettre une force armée sur pied ; les jeunes gens ne feront rien aujourd'hui, mais ce qui est différé n'est pas perdu. »

Chailly dit qu'un citoyen, dans un groupe, disait : « Nous avons encore plus d'un mois à souffrir ». « Comment à souffrir ? » lui répondit-on. « Si nous souffrons, c'est que nous le voulons bien, puisque à chaque pas nous rencontrons des marchands de pain. » « L'abondance, disait un autre, ne règne que pour ceux qui ont les assignats. »

Legrand dit qu'hier, vers les dix heures du soir, il a rencontré à la porte Denis un groupe, où chacun annonçait ses besoins avec douleur, disant que, la cherté augmentant tous les jours, il ne serait pas

étonnant que sous peu il y eût une révolution que le désespoir ferait naître, parce que l'on ne peut plus y tenir.

Compère rapporte que, dans les groupes, place des Victoires et près la Trésorerie nationale, des citoyens, en parlant de la vente publique du pain, disaient que rien n'était plus vrai, que c'était le gouvernement qui avait accaparé les grains et faisait vendre aujourd'hui le pain très cher; on assurait même, continue l'inspecteur, que l'on en vendait, n° 10, rue Montmartre, à 20 francs la livre, parce qu'il était blanc, et que c'était le domestique du représentant Dubois-Crancé qui le vendait et en recevait le prix.

Au surplus, tous les inspecteurs s'accordent à dire que le public assez généralement attribue les derniers troubles aux étrangers, aux partisans de la royauté, et à tous les malveillants, de quelque section qu'ils puissent être, qui n'y sont pas indifférents (*sic*).

Cafés. — Les entretiens y roulaient sur les mesures prises par le gouvernement, auxquelles les bons citoyens applaudissaient autant pour le bien général que pour le bien particulier.

Spectacles. — L'ordre y a été maintenu, et le calme y a régné.

Journaux. — Depuis quelque temps, la licence des journalistes est poussée très loin; elle semble même au point de provoquer la surveillance des Comités de gouvernement; les uns, en passant en revue toutes les atrocités commises sous le régime décemviral, accusent la Convention entière, sinon d'une intelligence criminelle, au moins d'une négligence très coupable, dont elle n'a, disent-ils, senti les conséquences qu'au moment où elle pouvait elle-même en être victime. D'autres, en discutant l'acte constitutionnel en tout ou en partie, cherchent à insinuer que les meneurs de la Convention veulent perpétuer leurs pouvoirs. Ceux-ci annoncent que quelques députés en mission, notamment à Bruxelles, ont déclaré que le cours des assignats était fixé au quarantième de leur valeur nominale. Ceux-là, enfin, voudraient faire croire que la désertion se met dans nos armées, et, en représentant les défenseurs de la patrie exposés à toutes les misères, publient qu'ils ne sont pas vêtus, et qu'ils sont mal nourris; ils n'oublient pas encore, en exagérant les pertes que nous pouvons faire, de relever les succès de nos ennemis, de démontrer que leurs forces augmentent, et que leurs préparatifs deviennent de plus en plus formidables. N° 623, *Courrier républicain* du lundi 20 juillet 1795 (vieux style), 2 thermidor an III de la République : le long article : *Nouvelles de Paris*, de ce numéro mérite d'être lu [1];

1. Nous avons donné cet article plus haut, p. 93.

il contient des assertions très dangereuses et des détails hasardés ; l'analyse que l'on pourrait en faire ne rendrait que très imparfaitement l'opinion du rédacteur ; c'est dans la source même qu'il faut puiser.

Commerce. Pain. — Quelques distributions deviennent orageuses ; celles de la section du Finistère ont éprouvé des difficultés, attendu que c'était le jour où l'on ne donnait que cinq onces de pain, l'affiche du Comité de sûreté générale n'admettant point la distinction de cinq à six onces données alternativement.....

LE ROUX, LE ROY.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 3 thermidor : « La fermentation qui tourmentait cette ville, ces jours derniers, paraît un peu calmée. Puisse cette tranquillité, si désirable, ne pas être de nouveau compromise par quelque nouvel incident de l'intrigue ou du mécontentement ! - On vend maintenant du pain au coin de toutes les rues, chez tous les marchands de comestibles, à l'exception des boulangers. Cette bizarrerie n'est pas la moins frappante des temps où nous vivons. Comme ce pain est même au-dessus de la proportion de l'or avec les assignats, cette excessive cherté fait pousser les hauts cris à la classe indigente. On n'entend partout que des plaintes dans toutes les rues, et ces plaintes peuvent avoir des suites plus dangereuses que les débats pour les chansons. » — *Courrier républicain* du 4 thermidor : « On jouait hier *Figaro* au théâtre de la rue Feydeau. Toutes les allusions sur le machiavélisme des gouvernements et sur la tyrannie des gouverneurs ont été saisies et couvertes des plus nombreux applaudissements. Il est un endroit de la pièce où l'un des personnages dit : « Les jeunes gens sont bien malheureux. » A peine cette phrase a-t-elle été entendue qu'à trois reprises différentes, les applaudissements, les acclamations ont empêché l'acteur de poursuivre. — Voici quelles sont les feuilles que le gouvernement a prises à sa solde : *La Sentinelle*, par Louvet [1] ;

1. En effet, le *Courrier républicain* du 11 fructidor an III publia l'arrêté suivant du Comité de sûreté générale, en date du 11 messidor : « Le Comité de sûreté générale, considérant qu'il est très avantageux à la République de faciliter aux écrivains dont le civisme est connu la publicité de leurs pensées et le fruit de leurs méditations, arrête : 1° Que, dans les bâtiments qui ont été mis à la disposition de l'Agence des lois, il sera fait choix d'un emplacement pour l'impression du journal qui paraît sous le nom de *la Sentinelle*, et dont l'auteur est le représentant du peuple Louvet ; 2° Il sera procédé incessamment à la confection des ouvrages intérieurs qui pourront être nécessaires pour supprimer les communications de cet emplacement avec les autres parties du bâtiment occupées par l'Agence des lois ; il ne sera fait que les ouvrag s les plus indispensables, et la Commission des travaux publics les fera exécuter sous le plus bref délai ; il sera ensuite dressé acte de l'état du local ; 3° L'Agence des lois mettra à la disposition du représentant du peuple Louvet quatre presses assorties de leurs caractères et

Le Bonhomme Richard[1]; *Galletti*[2]; ce dernier est rédigé par Piccini, membre du Comité révolutionnaire de la section du Bonnet-Rouge, l'un de ceux qui ont été au tribunal criminel pour vol, concussions, tyrannie, enfin toutes les atrocités que l'humaine perversité peut imaginer. Il est vrai que les jurés déclarèrent, à l'égard de Piccini, qu'il n'en avait pas tout à fait assez fait pour figurer aux galères avec ses collègues, et qu'il est absous. Voilà quels sont les hommes qui sont ministériellement chargés de la formation de l'esprit public[3]. — *Gazette française* du 3 thermidor : « On dit toujours ici que la terreur va être mise à l'ordre du jour; mais nous sommes autorisés à dire, nous, que cet horrible ordre de choses ne s'établira pas..... Ce matin, la propriétaire de cette feuille, enceinte de huit mois, a été éveillée par des commissaires de police, qui, après avoir dressé procès-verbal, au nom de la liberté et de la Déclaration des droits, l'ont conduite à la police et de là dans la prison des Quatre-Nations, où elle est encore en ce moment où nous écrivons. Cette mesure de sûreté un peu acerbe a été provoquée, dit-on, par une lettre de Tours copiée dans cette gazette, où, à l'occasion de M. de Rivarol, on fait, dans un épisode imperceptible, un éloge si ridicule du ci-devant comte d'Arbois, qu'il faut ne pas savoir lire pour le prendre pour du sérieux. On ne se serait pas imaginé que ce petit prince, dont, quelques jours auparavant, on avait tracé si joliment les prouesses chevaleresques à Coblentz, eût encore assez de pouvoir en France pour y faire lâcher des lettres de cachet. Au reste, quel que soit le sort de la femme respectable dont nous parlons, dans la prison qu'on vient de lui donner pour asile, il serait difficile d'en être instruit; car depuis trois jours des ordres ont été donnés pour qu'on ne vît plus les prisonniers d'Etat sans un ordre exprès du gouvernement. O ma patrie ! »

autres accessoires, pour servir à l'impression de son journal. Il en sera dressé inventaire, et le représentant du peuple Louvet fournira à l'Agence des lois sa soumission de les rétablir dans le même état qu'il les aura reçues, lorsque ce rétablissement sera ordonné ou qu'il cessera la publication de son journal. — Les représentants du peuple, membres du Comité de sûreté générale; *signé* : GAUTHIER, MONTMAYOU, KERVELEGAN, M.-J. CHÉNIER, ROVÈRE, CALÈS, YSABEAU. — Au-dessous est écrit : Renvoyé à la Commission des revenus nationaux pour l'exécution de l'arrêté ci-dessus du Comité de sûreté générale. Arrêté au Comité des finances, section des domaines, le 19 messidor an III; *signé :* BEAUCHETON; ROUZET, secrétaire; DELACROIX, FOURMY, MARTEL. — Pour copie conforme, *signé :* HOUDEYER, secrétaire-général. »

1. Il s'agit du *Journal du bonhomme Richard*, qui avait commencé à paraître le 1er messidor an III. Bibl. nat.], Lc 2/873, in-8. Cf. Tourneux, t. II, n° 10,993.

2. Il s'agit du *Journal des lois de la République française une et indivisible*, imprimé chez Galletti. (Bibl. nat., Lc 2/742, in-4).

3. Le *Journal du bonhomme Richard* reproduisit cet article en l'attribuant au *Courrier français*, qui protesta dans son numéro du 7 thermidor, p. 292.

CCCLIX

2 THERMIDOR AN III (20 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 3 THERMIDOR.

Esprit public. — Des rapports de ce jour il résulte que la tranquillité, au moins apparente, a régné, non seulement dans toutes les sections de Paris qui n'ont pris aucune part aux derniers troubles, mais même dans les quartiers qui, devenus le théâtre des discussions, avaient l'air de présenter le tableau d'une arène de gladiateurs. Au reste la jeunesse, éclairée sur ses véritables intérêts et paraissant abjurer ses erreurs, a cessé de se livrer à ses fougueux écarts ; elle semble même reprendre des sentiments de modération. Nous voudrions bien pareillement annoncer la cessation des autres calamités ; mais c'est avec douleur que nous sommes forcés de répéter qu'il est impossible d'en prévoir le terme, car l'augmentation va toujours croissant ; aussi la consternation est-elle générale, et la misère, dont la mesure est comblée, attaque indistinctement toutes les classes de la société, courbées sous le fardeau de ses longues et pénibles souffrances.

Groupes. — Destavigny, officier de paix, Saint-Rémy, Chatou, Fargues et Chailly, inspecteurs, rapportent que les plaintes et murmures du public se font toujours entendre, et qu'elles sont provoquées par l'excessive cherté et surtout par la vente publique du pain, exposé sur toutes les places à un prix exorbitant ; ils ajoutent que le gouvernement, qui est en état de remédier à tant de maux, est vivement inculpé par le public de ne pas s'en occuper ; on va même jusqu'à dire que la Convention nous a mis au bord du précipice et qu'on doute qu'elle puisse nous en retirer.

Dufresnoy jeune et Duval annoncent qu'hier, places Égalité et des Victoires, les esprits étaient fort échauffés à l'occasion de la vente du bois et charbon qui se fait d'habitude sur ces places, et qu'elle a donné lieu à une rixe qui a été apaisée par la force armée, qui a conduit deux particuliers chez le commissaire de police de la section.

Au surplus, d'après le dire des agents de police, il paraît que l'esprit public de la masse du peuple reste toujours bon et que les citoyens honnêtes blâment la conduite tenue ces jours-ci par la jeunesse.

Cafés. — Legrand rapporte, d'après les entretiens qu'il a entendus dans les cafés, que les citoyens s'occupent toujours de la misère et s'effrayent beaucoup sur le sort à venir. — Chatou déclare qu'hier on disait, au café de Foy, que les choses dureraient encore longtemps, tant que nous aurons la Vendée contre nous, mais qu'il y aurait un grand coup qui décidera de notre sort.

Compère dit que, dans les cafés de Cuisenier et autres, les citoyens prétendaient que les jeunes gens ne s'en tiendraient pas là, qu'ils attendaient un grand nombre de Nantais, pour s'opposer avec eux à certains articles de la Constitution et connaître plus particulièrement les nouveaux terroristes ; le même Compère ajoute que, dans les cafés de Manoury et du Parnasse, on disait au contraire que les Marseillais étaient furieux contre la jeunesse de Paris. Ces diverses assertions, tant de part que d'autre, nous paraissent apocryphes, d'autant qu'il est impossible que les habitants de ces deux villes, ci-dessus citées, puissent encore être instruits de ces derniers troubles.

Spectacles. — Le calme y a régné ; il ne s'y est passé aucun fait contraire au bon ordre et à la décence.

Journaux. — Le rédacteur de la feuille ayant pour titre *Correspondance politique*, dans son n° 437, à la date du lundi, 20 juillet 1795 (v. s.), ou 2 thermidor an III, article *Paris* [1], s'est permis des réflexions plus que critiques contre la Convention ; nous avons surtout remarqué cette phrase ainsi conçue : « Sa conduite (parlant de la Convention) est d'autant plus inconcevable, que c'est contre ceux qui lui ont sauvé la vie dans les premiers jours de prairial qu'elle dirige ses terribles mesures. » Dans le reste de cet article, le journaliste, bien loin de croire aux sentiments de justice qui animent la représentation nationale, lui suppose le dessein prémédité de rétablir le système de terreur et lui reproche toutes les mesures qu'elle prend, comme des moyens astucieux et perfides propres à ramener le régime d'oppression et le règne de sang.

[*Pain*, etc. — Plaintes, pénurie.]

Surveillance. — Il s'exerce depuis quelque temps un nouveau genre de brigandage ; des femmes rôdent à cet effet dans les rues, guettent les enfants qui s'avancent sur le pas des portes ou des boutiques ; elles les attirent à elles par de douces paroles, des cerises et des bonbons, elles les amènent dans la première allée, et là elles les dépouillent sans les faire crier. Elles les enlèvent aussi par le même

1. Ce journal manque, pour cette période, à la Bibliothèque nationale.

moyen à leurs parents inattentifs ou à leurs bonnes insouciantes, dans les rues et les promenades.....

HORNIN, ROUCHAS.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 16.)

CCCLX

3 THERMIDOR AN III (21 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 4 THERMIDOR.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, le calme a régné hier dans Paris; les troubles des jours précédents paraissent comme non avenus. La jeunesse est paisible et silencieuse; l'affiche posée à la porte de chaque boulanger, portant que chaque citoyen recevra désormais une demi-livre de pain et deux onces de riz, produit un bon effet. Le public, quoique très mécontent de l'excessive cherté de toutes choses et toujours indigné de voir vendre publiquement du pain, surtout celui de munition des soldats, à un prix exorbitant, présage cependant de cette légère augmentation de ration un avenir plus heureux; il applaudit également à la loi sur les patentes, qui, en rendant au commerce un cours toujours libre, mais honnête, fera disparaître le brigandage, remontera le crédit des assignats, devenu presque nul, et ramènera incessamment les denrées et les marchandises à leur valeur réelle [1].

Telle est, dans ce moment-ci, l'opinion la plus générale. Les inspecteurs, en nous annonçant que la masse du peuple, toujours patiente et animée du meilleur esprit, conçoit la flatteuse espérance de voir bientôt la fin de ses peines, nous préviennent en même temps que l'on ne peut être trop sur ses gardes pour déjouer les machinations sourdes des agioteurs et des factieux de toute espèce; quelques agents de police nous observent encore que jamais le Palais-Égalité n'a été rempli comme hier d'agioteurs qui y fourmillaient de toutes parts.

Mailly rapporte qu'hier l'exécution faite de deux assassins à la place de la Grève l'a été d'une manière si maladroite que les patients ont souffert très longtemps, ce qui a inspiré la plus grande horreur

1. Dans la séance de la Convention du 2 thermidor an III, Vernier, au nom du Comité des finances, avait présenté un projet de décret portant établissement de patentes, pour toute espèce de commerce. Ce projet fut voté le surlendemain 4 thermidor.

au public, qui en a murmuré beaucoup ; le même Mailly ajoute qu'il serait bien nécessaire de faire poser une sentinelle pour empêcher les enfants de monter, comme ils l'ont fait hier, sur l'échafaud après l'exécution, ce qui est absolument contraire aux bonnes mœurs, aux principes d'humanité et à l'horreur du sang qu'on doit inspirer à la jeunesse.

Baude annonce qu'il a entendu dire qu'à présent on exigeait 500 à 600 livres de bénéfice pour échanger un assignat de dix mille livres. Legrand parle du même fait. On désire beaucoup l'établissement du bureau d'échange.

Compère observe que, relativement au bruit qui a couru que le domestique du représentant Dubois-Crancé vendait et débitait du pain publiquement [1], on s'est trompé pour la demeure, qui n'est pas rue Montmartre, mais rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 87, et que, information faite dans le quartier et chez les voisins, il en résulte que ce domestique vendait et débitait effectivement et publiquement du pain à 15 et 18 francs, qu'il faisait revenir (*sic*) de la Beauce, son pays, et qu'il n'a cessé que d'hier, parce qu'il n'en a plus, et qu'il en attend encore à cet effet.

Cafés. — Mailly déclare qu'il a entendu dire hier au café de la Grotte-Républicaine, Maison-Égalité, qu'un setier de seigle nouveau avait été vendu 1200 livres, et que ce prix effrayait. Du reste, aucun rapport intéressant ne nous est parvenu sur les entretiens dans les cafés.

Spectacles. — Le bon ordre, le calme y ont régné.

Journaux. — Extrait du *Courrier républicain*, n° 624, 3 thermidor : « Les actes arbitraires recommencent ; plusieurs mandats d'arrêt ont été lancés contre des journalistes ; une femme enceinte de huit mois, se trouve enveloppée dans cette proscription. Qu'est devenue la liberté ? Qu'est devenue la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen ? » C'est sans doute de la citoyenne De Barle dont il s'agit ; le rédacteur de la *Gazette française*, n° 1296, parle dans le même sens et observe que ce matin 2 thermidor, la propriétaire de cette feuille, enceinte de huit mois, a été éveillée par des commissaires de police qui après avoir dressé procès-verbal *au nom de la liberté et de la déclaration des Droits*, l'ont conduite à la police, et de là, à la prison des Quatre-Nations [2]. Le *Messager du soir*, dans son n° 1066, 3 thermidor, offre une série de questions très malignes présentées par « Dabo, cabaretier ». La réponse qu'il lui fait nous a paru, dans les

1. Voir plus haut, p. 97.
2. Voir plus haut, p. 99.

circonstances difficiles où nous nous trouvons, une épigramme bien sanglante. Nous avons encore regardé l'article *Paris* du même numéro comme une très méchante turlupinade contre le représentant Louvet et ses collègues, auxquels le rédacteur attribue le projet de se rendre despotes et de vexer tous les citoyens qui ne se rangeront pas sous leur bannière.....[1].

BOIS DE LOURY, GOSSET.

Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCLXI

4 THERMIDOR AN III (22 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 5 THERMIDOR.

Esprit public. — Les esprits ont paru hier très paisibles; la jeunesse, comprimée, est rentrée dans son devoir; aucune agitation ne s'est manifestée ; bref, Paris a joui du plus grand calme. Sans cette excessive et malheureuse cherté de toutes choses qui, toujours croissant, fait le désespoir général, on pourrait espérer incessamment un avenir plus heureux. Néanmoins la patience du peuple, quoique éprouvée par de très longues privations, paraît se soutenir. Il n'est pas un bon citoyen qui ne soupire sincèrement et avec ardeur après un gouvernement ferme, basé sur des lois répressives du crime et du brigandage et protectrices des personnes et des choses. Telle est la substance des rapports de ce jour, par lesquels les inspecteurs de police nous annoncent que la loi sur les patentes est généralement et de plus en plus approuvée par le public, qui augure de cette précaution la destruction des agioteurs. Legrand rapporte que l'esprit du peuple est bon, mais qu'il est cruellement travaillé d'inquiétude sur les moyens d'exister pendant l'hiver prochain.

Groupes. — Marceau rapporte que, presque dans tous les groupes, on y disait que l'on devrait expressément défendre le commerce caché qui se fait dans les chambres et appartements, lequel est devenu la source de l'augmentation de toutes les denrées et marchandises. Bouillon dit que le public paraît désirer beaucoup que le gouvernement prenne des mesures pour empêcher quantité de personnes

1. La Bibliothèque nationale, quoique son exemplaire du *Messager du soir* soit assez complet, ne possède pas ce n° 1066.

de se promener dans les rues et d'entrer dans les spectacles armées de sabres. L'affiche ayant pour titre *le Télégraphe* est lue avec attention par les citoyens, qui paraissent très satisfaits des vues utiles de morale et de sagesse qu'elle contient.

Cafés. — Les inspecteurs qui ont surveillé les cafés ne nous rapportent aucun objet d'entretien intéressant ; Compère est le seul qui nous annonce que, dans ceux vers le Pont-Neuf et la rue Honoré, plusieurs citoyens disaient que l'on ne manquait pas de nous rapporter quelques avantages sur les Espagnols, mais que l'on nous cachait notre véritable situation dans la Vendée.

Spectacles. — Le bon ordre et le calme y ont régné.

Journaux. — Le rédacteur de la *Correspondance politique*, 3 thermidor, article *Variétés*, engage une sorte de discussion, accompagnée de réflexions tendant à jeter la plus grande défaveur sur la Convention, qu'il accuse d'avoir confié des pouvoirs à plusieurs de ses membres indignes de les remplir. L'article : *Nouvelles de Paris*, du n° 625 du *Courrier républicain*, mérite d'être lu avec attention [1] ; le rédacteur paraît vouloir insinuer que la Convention adopte aujourd'hui des mesures tyranniques qui, dit-il, sont plus furieuses et plus destructives quand elles sont exercées par plusieurs que par un seul.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, LE ROUX.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 5 thermidor : « Cette ville est tapissée d'affiches, dont la louable intention est de rétablir l'union entre les partisans de la chanson des Marseillais et les amis du *Réveil du peuple*. Elles insinuent aussi que les soldats de nos armées sont des Français comme ceux qui n'y sont pas employés, et que, conséquemment, il ne doit y avoir entre eux qu'unité d'action et unité de sentiments contre les ennemis du bonheur public; on voit que ces exhortations pacifiques ne ressemblent point aux rodomontades de Frond [2] ; et cependant il y a lieu de croire que tout cela vient du magasin d'esprit public, ce qui prouve que les directeurs de cet esprit ont recommandé à ceux qui le fabriquent de lui donner un ton moins aigre et moins insolent. — Ils se tient, dans une maison connue, des conférences où l'on s'occupe des moyens de réunir les patriotes de 89 qui se sont échappés de France à l'époque du 2 septembre et ceux qui y sont restés. Les circonstances que quelques personnes aperçoivent dans ce retour d'un certain nombre d'émi-

1. Dans cet article (n° du 4 thermidor, p. 172), il est dit en substance qu'un peuple souffre moins d'avoir un tyran que d'en avoir plusieurs.
2. Voir plus haut, p. 91.

grés divisent ceux qui fréquentent cette société, qu'on dit puissante, mais moins sans doute pour l'intérêt réel de la chose publique que parce que quelques personnes voient des rivaux qui pourraient devenir redoutables dans cette revue de nouveaux ou plutôt d'anciens patriotes. On s'occupe aussi, dans cette société, des moyens de défendre le gouvernement contre la violence de nombreux partis qui lui font la guerre; et en cela, on a raison; car le pire de tous les maux pour un peuple est de n'être pas gouverné. On y pose aussi en principe qu'un gouvernement, fît-il même une bévue à chacune de ses opérations, ne doit jamais avoir tort, dût-il le prouver même comme le loup le prouvait à l'agneau dans la fable de La Fontaine et d'Esope. Nous avons parlé plus haut d'un bureau d'esprit public; on nous assure que cette institution singulière existe effectivement; quelques hommes qui savent lire sont chargés d'analyser tous les matins les divers journaux; leurs extraits sont portés sur quatre colonnes : les démocratiques, les aristocratiques, les royalistes et les républicains. Cet ouvrage fait, il est mis sous les yeux du gouvernement, qui le marque de son index. Est-ce le doigt de Dieu? est-ce le doigt de l'homme? Nous laissons à nos lecteurs la satisfaction de le deviner. » — « La propriétaire du Bureau général des journaux n'est pas la seule sur laquelle on ait voulu jeter le grapin de la liberté. On s'est aussi mis en devoir d'appliquer les dispositions de la Déclaration des droits sur la personne du citoyen Crétot. Voici ce qu'il nous en apprend dans sa feuille de ce matin[1] : « Plusieurs man-
» dats d'arrêt ont été lancés contre quelques journalistes. La police adminis-
» trative de cette ville nous en a notifié un hier, à huit heures du matin, par
» un de ses inspecteurs ; il nous a été impossible d'obéir à cet ordre, malgré
» notre soumission à la loi et notre respect pour les autorités constituées. De
» grands travaux, les persécutions que la tyrannie a exercées contre nous,
» notre traduction à l'infâme tribunal de sang qui a égorgé tant de victimes
» ont tellement affaibli notre santé, que nous sommes obligés depuis quelque
» temps de garder la retraite pour recouvrer nos forces. »

CCCLXII

5 THERMIDOR AN III (23 JUILLET 1795).

Rapport du 6 thermidor.

Esprit public. — Des rapports de ce jour il résulte que, dans la journée d'hier, il ne s'est passé rien de contraire au bon ordre et à la tranquillité publique, qui, d'après les sages mesures du gouvernement, paraît entièrement rétablie. Les inspecteurs de police, en nous faisant part de ces heureux effets, ne nous dissimulent pas que le

1. Alexandre Cretot rédigeait un journal intitulé : *Le Postillon des armées et Bulletin général de la France et de l'Europe.* La Bibl. nat. (Lc 2/783, in-4) n'en possède qu'un exemplaire fort incomplet, où manque le numéro en question. Cf. Tourneux, n° 10,887.

peuple, quoique satisfait de recevoir à présent une ration de pain un peu plus forte que ci-devant, voit toujours avec la plus grande indignation la vente publique qui s'en fait constamment dans les rues et sur les places à un prix exorbitant; c'est à cet affreux monopole, regardé comme le plus infâme des trafics, que le public attribue l'avilissement, disons plus, le discrédit presque total des assignats, et par suite le renchérissement extrême et toujours progressif des denrées et marchandises de toute espèce, surtout des bois et charbons, dont l'augmentation révoltante, d'un jour à l'autre, inquiète vivement les citoyens et surtout la classe indigente. Le bruit se répand qu'à la décade prochaine la ration de pain sera encore augmentée. Bouillon rapporte que les créanciers de l'État témoignent des inquiétudes relativement à ce qui leur est dû par la nation.

Groupes. — Mailly [dit] que, dans un groupe considérable au Jardin national, on s'y plaignait très amèrement des agioteurs, dont le grand nombre, disait-on, se trouve composé d'individus employés par la République; on désirait à cet égard des mesures répressives. Leroy jeune, Dufresnoy et Chatou déclarent que, dans quelques groupes au Jardin-Égalité, on parlait sourdement de la désertion de nos troupes, qui se réunissaient, disait-on, aux Chouans et aux Vendéens.

Cafés. — Dans le café de Foy, on s'y est entretenu du décret qui accorde pour solde supplémentaire deux sols en valeur métallique aux soldats de la République[1]; plusieurs citoyens en paraissaient très satisfaits; mais d'autres observaient que les malveillants profiteraient de cette mesure pour discréditer de plus en plus les assignats. On allait jusqu'à dire que cette différence était très impolitique. (Extrait des rapports de Leroy jeune, Dufresnoy et Chatou).

Compère rapporte que, dans plusieurs cafés et notamment à celui du Parnasse, plusieurs citoyens se plaignaient très amèrement de la difficulté que l'on éprouvait à changer les assignats de dix mille livres et de la cupidité des agioteurs, qui exigent jusqu'à cinq cents livres de bénéfice; nous avons parlé de cet objet dans notre rapport précédent, en observant que le public désirait justement l'établissement de bureaux d'échange.

Affiches. — Il parait dans ce moment-ci plusieurs affiches; la première a pour titre : *le Cri de la Justice à la Convention nationale*, par Crétot; il crie au terrorisme et à la tyrannie et se plaint de la Commission de police, qui a décerné contre lui un mandat d'arrêt; il

1. C'est le décret du 5 thermidor an III.

proteste que, malgré tous les dangers qui le menacent, il dira toujours la vérité. La seconde est d'un détenu à la Conciergerie pendant onze mois à Louvet (du Loiret), représentant du peuple ; il accuse les colons, et principalement Page et Bruslé, d'avoir organisé l'émeute à la faveur de laquelle la boutique de ce représentant a été assiégée. La troisième a pour titre : *Dialogue entre un déshérité et son fils* ; elle a trait au rapport de la loi du 17 nivôse ; elle est conçue dans un style très ironique et propre à faire présumer qu'on ne s'occupe pas du bien de la patrie [1].

Spectacles. — Tranquilles et sages.....

Journaux. — Extrait du *Courrier républicain*, n° 626, 5 thermidor : le rédacteur avance que dans une maison connue existe une société naissante, où l'on a posé en principe qu'un gouvernement, fît-il même une bévue à chacune de ses opérations, ne doit jamais avoir tort, dût-il le prouver comme le loup le prouvait à l'agneau dans la fable de La Fontaine et d'Ésope [2]. Ne peut-on pas considérer l'assertion du rédacteur comme tendant à insinuer que le gouvernement actuel est à la fois injuste et tyrannique ?

Commerce. Pain. — La plupart des boulangers des sections de Brutus, du Faubourg-Montmartre et de la Butte-des-Moulins n'ont encore donné que sept onces de pain, ce qui a excité beaucoup de mécontentement, qui retombe sur les commissaires. Dans la section Le Peletier, plusieurs personnes ont manqué de pain....

GOSSET, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 6 thermidor : « Si l'on excepte quelques placards, où Louvet est élevé jusqu'aux nues, et qui occupent un peu nos oisifs, rien depuis huit jours ne paraît offrir ici grand intérêt. On se demande toujours où nous en sommes dans la Vendée, et qui que ce soit ne peut nous en donner des nouvelles. Il faut croire que tout y va bien, puisqu'on n'en parle pas. Ce qui prouve qu'on a généralement une bonne opinion de ce qui s'y passe, c'est que, depuis hier, le prix des matières d'or et d'argent a diminué. On assure que le louis d'or n'était plus ce matin qu'à 773 livres. Il est à craindre que le décret qu'on vient de rendre, et qui accorde un supplément de solde de deux sols en numéraire aux officiers et soldats de nos armées, ne contribue à faire

1. Le 5 floréal an III, la Convention avait décrété « la suspension de toute action intentée ou procédure commencée à l'occasion de l'effet rétroactif résultant de la loi du 17 nivôse sur les successions ». Ce décret fut abrogé par la loi du 3 vendémiaire an IV.

2. Voir plus haut, p. 105 et 106.

augmenter. C'est ce qui est arrivé dans la Belgique, lorsque les députés en mission dans ces provinces ont ordonné que le port des lettres et paquets venus de France serait payé en numéraire. » — *Courrier républicain* du 6 thermidor : « Tandis que la Convention nationale attaque les agioteurs par son décret de police sur le commerce, et que le gouvernement prend, dit-on, des mesures très directes contre eux, des chanteurs publics, sur l'air du *Réveil*, appellent sur leur tête l'indignation du peuple. »

CCCLXIII

6 THERMIDOR AN III (24 JUILLET 1795).

Rapport du 7 thermidor.

Esprit public. — La journée d'hier n'a pas offert un intérêt nouveau. D'après les rapports de ce jour, la tranquillité s'est soutenue dans Paris; les esprits y étaient calmes. Au surplus, les calamités qui pèsent habituellement sur la société étant toujours les mêmes, les observations particulières contenues dans nos rapports précédents restent dans toute leur force; nous ne pourrions même qu'y ajouter; car, d'un jour à l'autre, à chaque instant, le prix de toutes choses prend de nouveaux accroissements; le brigandage des agioteurs se fait avec la même rapidité, et la vente publique du pain continue sans relâche; telle est, pour le moment, la position de cette grande cité.

Plusieurs inspecteurs nous rapportent que le peuple compte sur une livre de pain à la décade prochaine; d'autres disent que l'échec essuyé par la flotte française sur la Méditerranée[1] afflige les bons citoyens et réjouit les agioteurs, qui s'en promettent de grands avantages.

Bouillon annonce que le mécontentement est toujours le même relativement à la vente publique du pain et la cherté excessive de toutes les choses nécessaires à la vie.

Dufresnoy [dit] que partout on se plaint du discrédit des assignats; on va jusqu'à dire que, dans peu, ils seront sans aucune valeur. Ceux de dix mille sont refusés par les banquiers et négociants. Les agioteurs prennent 650 et 700 livres d'escompte; ils ne veulent pas les échanger à moins.

1. Le 25 messidor an III, la flotte française avait eu, près des îles d'Hyères, un engagement désavantageux avec la flotte anglaise. Voir la lettre du représentant Niou, lue à la Convention le 6 thermidor (*Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 328).

Leroy jeune expose que, sur le carreau de la Halle, les paysans se plaignent très amèrement que l'on volait dans les champs et sur les routes, que l'on crevait même les sacs; ces gens de campagne ajoutaient que l'on ne voyait plus la gendarmerie dans les chemins pendant la nuit.

Alamiou et Chatou disent que la Commission des subsistances est vue de très mauvais œil par beaucoup de citoyens, qui la regardent comme étant composée de marchands dont l'objet est de s'enrichir aux dépens de la nation et des consommateurs.

Cafés. — A celui de Valois, la nouvelle Constitution était, dit Saint-Rémy, examinée avec beaucoup d'impartialité ; on y prétendait qu'il fallait un gouvernement ferme, où les seuls propriétaires fussent admis ; on désirait encore que le peuple soit contenu de manière à ce qu'il lui fût impossible de changer à chaque instant le gouvernement dont le mode serait adopté. On s'y entretenait aussi des patentes ; des citoyens pensaient que les artisans devaient y être assujettis comme les marchands. Compère [dit] que, dans les cafés de la Régence, de l'Union et autres, rue Martin, les conversations avaient pour objet la mise en liberté de plusieurs terroristes, dont on craignait des suites funestes ; on y disait qu'ils auraient dû être traduits devant un tribunal pour y être entendus et jugés dans les formes ordinaires.

Spectacles. — Il ne s'y est passé rien de contraire au bon ordre et à la tranquillité ; cependant le parterre du spectacle de la rue Feydeau a chanté, sans éclat et à voix basse, les couplets du *Réveil du peuple ;* il n'en est résulté aucun tumulte.....

LÉGER, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCLXIV

7 THERMIDOR AN III (25 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 8 THERMIDOR.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, il est constant que, pendant la journée d'hier, le bon ordre a régné dans Paris et que la tranquillité publique n'a été troublée par aucun mouvement marqué. Il résulte également de ces mêmes rapports que le plus

grand nombre des citoyens sont toujours en proie aux malheurs du temps, qui pèsent d'une manière si étrange sur la société ; en effet, la difficulté de vivre devient de plus en plus pénible, les agioteurs avilissent à chaque instant les assignats, qu'ils voudraient rendre nuls, dévorant sans relâche la fortune publique et particulière ; par suite de ces manœuvres criminelles, la cherté excessive de toutes choses va toujours croissant; elle est portée au point qu'il est impossible d'atteindre au prix exorbitant des objets les plus nécessaires à la vie.

Groupes. — Quelques inspecteurs rapportent que la nouvelle de la victoire remportée par l'armée de l'Ouest a été reçue très favorablement du public[1]. Bouillon déclare que la fermentation lui a paru hier plus forte qu'à l'ordinaire, à l'occasion de la vente publique du pain. Mailly dit que l'opinion publique flotte dans l'incertitude relativement à la valeur des assignats ; la classe indigente gémit de voir un tel discrédit; les vignerons et les fermiers ne dissimulent pas leur répugnance à les recevoir; les marchands n'en font aucun cas. D'autres malintentionnés disent que, dans une pareille situation, la République est une chimère; les rentiers s'alarment et craignent la banqueroute. Caillouet, officier de paix, dit que l'opinion publique se prononce fortement contre le trafic de la vente publique du pain, et que l'on disait que cet ordre de choses ne pouvait pas durer. Il ajoute que ce mécontentement lui a paru présager quelque chose de sinistre, en ce que les malveillants cherchent toujours à persuader que le gouvernement ne s'occupe pas assez des objets de subsistance.

Cafés. — Lainé déclare que, dans les cafés qu'il a surveillés, les citoyens se plaignaient de l'excessive cherté des denrées, particulièrement des bois et charbons, et que l'opinion générale était que tous, marchands et artistes, ne devaient exercer qu'une seule profession. Compère dit que, dans les cafés qu'il a parcourus, on n'y parlait pas avantageusement de la Constitution, que l'on y disait que c'est un fatras de systèmes obscurs, que les meneurs font adopter par la plus grande partie des membres qui ne les comprennent pas. Il ajoute que d'autres citoyens prétendaient qu'effectivement on a remarqué une grande quantité d'articles qui ne sont pas à la portée des gens même un peu instruits, et qu'il sera très difficile et même impossible d'en exécuter la majeure partie; il termine en disant que, d'une autre part, on assurait que l'esprit public est travaillé par des agitateurs qui cherchent à avilir l'acte constitutionnel.

1. Le 7 thermidor an III, la Convention avait entendu lecture du rapport de Hoche sur l'affaire de Quiberon. (*Moniteur*, t. XXV, p. 338).

Spectacles. — Le bon ordre y a régné; Compère rapporte néanmoins qu'au Théâtre près (*sic*)[1] l'Opéra-Comique national, le spectacle a été interrompu au troisième acte de la pièce des *Brigands* par quelques citoyens turbulents auxquels certains vers ne convenaient pas. Il ajoute que ceux-ci ont été vivement rappelés à l'ordre et que le calme s'est rétabli aussitôt.

Journaux. — L'article *Nouvelles de Paris*, n° 628 du *Courrier républicain*, mérite d'être lu avec attention et en entier. Nous nous bornons à observer qu'il nous a paru que l'intention du journaliste était d'annoncer que l'on veut établir un gouvernement militaire; on va même jusqu'à dire qu'*il est à nos portes*[2].

Commerce. Pain. — Depuis que l'on distribue généralement une demi-livre de pain, on remarque, comme un des effets de la satisfaction publique, qu'aux portes des boulangers on n'entend plus ni murmures ni mauvais propos. Si quelques mécontentements se font apercevoir, ils ne paraissent fondés que sur l'inégalité de la répartition dont se plaignent ceux qui ne reçoivent que sept onces, particulièrement chez les boulangers de la section de Brutus. Le Comité civil de cette section sollicite un supplément de farine. On regarde encore comme un des bienfaits de la distribution d'une demi-livre par bouche le ralentissement du commerce du pain. On en refuse à sept livres dix sols la livre. Néanmoins, aux environs du Palais-Égalité, le prix est toujours de quinze à seize francs la livre. Le bruit se répand, dans la section du Bonnet-de-la-Liberté, que, le 9 courant, il en sera donné une livre à chaque citoyen. Sur la section du Mont-Blanc, la moitié des boulangers seulement a donné la demi-livre. Chez Guignard, trente personnes ont manqué de pain. Launay rapporte que, sur la section de l'Arsenal, deux boulangers ont délivré hier du pain gratuitement, aimant mieux, disaient-ils, renoncer au payement que d'en recevoir trois sols la livre. Une partie des boulangers de cette section doit s'assembler au Comité civil, à l'effet de présenter une pétition au Comité de sûreté générale en demande d'indemnité. La Commission a donné ordre de s'informer des noms de ces boulangers.

1. Il faut lire évidemment : « Au théâtre de l'Opéra-Comique ». Cette pièce (drame en 5 actes mêlé d'ariettes) y fut jouée pour la première fois, d'après les *Petites Affiches*, le 7 thermidor an III.

2. On lit en effet dans le *Courrier républicain* du 7 thermidor an III, p. 197 : « A l'intérieur de la France, à Paris surtout, les observateurs, ceux qui savent comment la liberté finit, et comment le despotisme commence, en voyant dans un temps de factions la seule autorité sur laquelle repose l'esprit de la liberté publique délibérer à l'ombre des baïonnettes, disent que le gouvernement militaire est à nos portes. »

Viande. — Il y a eu beaucoup de trouble à la porte de la citoyenne David, bouchère, rue des Droits-de-l'Homme, occasionné par des citoyens qui voulaient passer avant leur tour. La force armée est survenue et la distribution s'est achevée.

Marchés. — Les pommes de terre sont diminuées de prix; les rouges sont à 24 livres le boisseau; les autres, 20 à 22; la viande, 8 livres la plus belle; les œufs, 800 livres le mille; le beurre de première qualité, 17 livres; les pois, 3 liv. 10 sols; les fèves de marais, 2 liv. 10 sols. Les 7 et 8 courants, 931 voitures d'approvisionnement.

Bois. — Il n'y a eu qu'un marchand au chantier de la Madeleine et trois au port de la Tournelle, qui en ont vendu le flotté 320, 350 et 360 livres. A l'île Louviers, le neuf s'est vendu depuis 420 jusqu'à 460 livres.

Bourse. — Les inscriptions se sont faites à 22, 23, 22 1/2 pour 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg : 6700 à 6800; Livourne : 3400; Gênes : 2250; Bâle : 2 7/8; or fin : 3300; argent en lingot : 1550. Les billets de loterie au pair, mais en petits billets, ce qui fait à peu près 6 0/0 de bénéfice. Les agioteurs sont toujours en grand nombre au Palais-Égalité. Les patrouilles, peu fréquentes, se contentent de passer sous les galeries, sans entrer dans l'intérieur du jardin.....

BEURLIER, ALLETZ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCLXV

8 THERMIDOR AN III (26 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 9 THERMIDOR.

Esprit public. — La situation des habitants de Paris a été la même pendant la journée d'hier que les jours précédents; le calme y a régné sans trouble ni agitation; mais, d'après les faits consignés dans quelques rapports de ce jour, nous appréhendons que cette tranquillité ne puisse pas lutter longtemps encore contre les calamités de toute espèce dont les citoyens sont journellement tourmentés. Le mécontentement général est provoqué par la progression scandaleuse du prix des denrées et marchandises. En un mot, si ce fléau désorganisateur n'a un terme très prochain, on peut craindre raisonnablement qu'il n'en résulte des suites très funestes.

Bouillon rapporte que la misère publique affecte tellement qu'elle fait le sujet de tous les entretiens; l'on s'attendrit sur le sort des petits rentiers, dont la plupart sont, dit-on, obligés de demander l'aumône; bref, continue cet inspecteur, les conversations annoncent combien le peuple est fatigué de l'état de détresse où il est depuis si longtemps, et son désir de le voir cesser promptement. Dufresnoy, Leroy jeune, Loignier, Fargues et Marceau énoncent absolument les mêmes faits. Marceau, particulièrement, dit que la cherté de tout jette le peuple dans une consternation très affligeante; que les inquiétudes qu'il conçoit sont très vraies, et que l'on dit généralement : « Comment ferons-nous, cet hiver, pour le bois, le charbon et la chandelle? » Tetel et Chatou disent que les plaintes sur la cherté des subsistances continuent toujours, qu'hier beaucoup d'ouvriers se plaignaient fortement de voir les trois quarts des boutiques de marchands de vins fermées, ce qui semblait annoncer qu'avant un mois (?) on ne voudrait plus de papier, qu'il règne une espèce de découragement dans la classe des hommes qui n'ont jamais fait leur état qu'avec probité. Ils terminent en déclarant qu'hier matin plusieurs individus couraient dans les maisons pour acheter des gros sols, dont ils offraient en échange de la marchandise, ou 15 à 18 sols en assignats.

Cafés. — Legrand rapporte que, dans les cafés qu'il a parcourus, les citoyens y témoignaient leur mécontentement sur les cheminées [1] et sur la nombreuse émission des assignats de dix mille livres, qui perdent jusqu'à 700 livres. On disait encore que cette mesure contribuait beaucoup à l'augmentation [du prix] des marchandises et que cette improbation se manifestait dans tous les départements. Compère et Chatou [disent] que, dans les cafés de Foy, Maillard et autres, on assurait que l'armée des brigands était considérable dans la Vendée, que le pillage et le massacre y étaient continuels, et que la désertion augmentait dans nos armées.

Spectacles. — Le bon ordre y a régné. Bouillon et Saint-Rémy rapportent qu'aux théâtres Feydeau et Louvois, le public y a saisi avec avidité, dans les pièces, les passages de morale et de vertu propres à ramener le règne de la justice, et surtout les traits lancés contre les terroristes, qui ont été applaudis avec transport. Michault dit que dans la pièce *Crac à Paris,* jouée hier au théâtre des Variétés-Amusantes, Palais-Égalité, au moment où Crac fait le détail de sa fortune, il présente un portefeuille rempli d'assignats, à quoi l'actrice en

1. Le 7 thermidor an III, la Convention avait établi une taxe somptuaire sur les cheminées « autres que celles de la cuisine et celles du four ».

scène lui répond : *Oui, belle monnaie!* Ces derniers mots, dit l'inspecteur, ont été applaudis vivement. Il ajoute que cette défaveur jetée sur les assignats a paru faire plaisir au plus grand nombre de spectateurs. Au théâtre Feydeau, le public, impatient avant la levée de la toile, a chanté un des couplets du *Réveil du peuple.* Il n'en est résulté aucun désordre.

Journaux. — L'article « Nouvelles de Paris », n° 629 du *Courrier républicain*, doit être lu ; il nous a paru être la critique des mesures prises par le gouvernement relativement aux arrestations des individus pour raisons de leurs opinions politiques et surtout des journalistes [1].

Observations. — Les officiers de paix rapportent qu'il se répand un bruit que les jeunes gens veulent se porter aujourd'hui dans les spectacles. La Commission en a instruit sur-le-champ les Comités militaires et de sûreté générale.....

LE ROUX, BARBARIN.

(Arch. nat., F [1 c] III, Seine, 16.)

CCCLXVI

9 THERMIDOR AN III (27 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 10 THERMIDOR.

Esprit public. — Paris a joui hier du calme le plus profond. Continuité de renchérissement de denrées et marchandises et de vente publique de pain sur les places qui agite toujours les esprits. A cet égard, les choses sont toujours au même point. Au reste, si quelques réflexions doivent être ajoutées à ce que nous avons dit dans notre

1. *Courrier républicain* du 8 thermidor : « On a fait, ces jours derniers, arrêter beaucoup de personnes pour raison de leurs opinions politiques, et surtout des journalistes ; il paraît que le gouvernement a reconnu combien ces mesures arbitraires sont en opposition avec les principes qu'on manifeste publiquement et qu'on dit vouloir maintenir. Le propriétaire de la *Gazette française* a été mis en liberté hier au soir. Il ne peut pas y avoir de gouvernement sans la plus rigoureuse justice, dès qu'on n'exécute pas les lois ou qu'on les dépasse. On ne peut pas concevoir comment la Convention a pu se charger de l'examen d'une procédure judiciaire, s'établir jury d'accusation à l'égard des citoyens sur lesquels elle ne peut avoir aucune espèce d'action. Tant que les législateurs feront autre chose que des lois, les gouvernements autre chose que des choses de gouvernement, les juges autre chose que des jugements, nous vivrons dans le désordre, l'anarchie, la dissolution. »

précédent rapport, c'est pour instruire les Comités de gouvernement que les nouvelles satisfaisantes annoncées hier à la Convention [1], reçues du public avec les démonstrations de la plus vive allégresse, paraissent avoir ranimé les esprits abattus. On en tire les conséquences les plus flatteuses ; on pense même que cette victoire, en accélérant la paix, fera renaître la prospérité ainsi que l'abondance. Bref, d'après tous les rapports de ce jour, il paraît que l'esprit public se remonte de plus fort, et que le peuple, oubliant ses malheurs, se tient à l'espoir d'un avenir plus heureux.

Groupes. — Bouillon rapporte que, d'après les clameurs d'un peuple indigné de voir une femme vendre, au coin des rues de la Loi et Honoré, du pain moisi, a conduit cette marchande chez le commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins; le citoyen Alletz, membre de la Commission de police, a pris connaissance de l'affaire.

Leroy jeune et Marceau exposent que, rue Montorgueil, une voiture de pain, venant de la campagne, aurait été entièrement pillée par le peuple sans le secours des bons citoyens et de la force armée ; on a conduit la voiture cloître Saint-Jacques, où le marchand en a fait la vente à raison de 20 livres en papier le pain de trois livres, ou 40 sols en numéraire; les inspecteurs ajoutent que la distribution s'est faite alors avec assez de tranquillité, mais que le vendeur s'est plaint qu'avant l'arrivée de la garde, rue Montorgueil, quand le tumulte a commencé, il lui avait été pris sans payement cinquante à cinquante-cinq livres de pain.

Chatou et Bailly déclarent que, dans un groupe, au Jardin national, un citoyen a fait la lecture d'une lettre de son fils, chef de brigade à l'armée du Rhin, sous les murs de Mayence, qui lui annonce la bonne nouvelle de la paix conclue entre l'empereur et la République française.

Masoyer rapporte tenir de quelqu'un digne de foi le fait suivant. Avant-hier, sur les huit heures du soir, derrière l'église Saint-Sulpice, plusieurs jeunes gens assemblés ont donné le spectacle d'une petite guerre ; il y avait deux partis : l'un représentait l'armée républicaine, l'autre celle des Vendéens, présentant un crucifix aux patriotes. Le même inspecteur ajoute que, dans les quartiers du Luxembourg et du faubourg Saint-Germain, les noms de citoyen et de citoyenne n'y sont pas entendus avec plaisir, et qu'une femme même a invectivé un jeune homme pour l'avoir traitée de citoyenne.

Cafés. — Les inspecteurs qui ont surveillé les cafés rapportent que

1. Dans la séance de la Convention du 9 thermidor an III, Tallien avait fait un rapport sur l'affaire de Quiberon.

la victoire remportée par l'armée républicaine faisait le sujet des conversations des citoyens, qui applaudissaient à cette heureuse nouvelle. Compère dit que, dans le café Manoury, d'autres particuliers prétendaient que cette nouvelle mériterait une plus ample confirmation.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité publique.

Journaux. — L'article *Paris* du journal *la Correspondance politique*, n° 444, 9 thermidor, mérite une attention très particulière, tant pour les nouvelles désastreuses qui y sont insérées que par rapport aux opinions publiques (*sic*) du rédacteur. Plus les deux derniers alinéas de l'article extrait de l'ouvrage intitulé : *Qu'est-ce que la Constitution de 95 ?* par Adrien Lezay[1], rapporté dans le *Courrier universel*, à la date du lundi 27 juillet 1795 (vieux style). Jusqu'à présent, nous n'avons vu rien de plus fort et de plus satirique contre les législateurs.....

DOILLOT, GOSSET.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 10 thermidor : « La fête d'aujourd'hui était véritablement celle de la liberté. C'est la plus vénérable de toutes celles qui ont signalé la Révolution. Cependant on ne s'en est guère aperçu ici, que par les nombreux détachements de gardes nationales que le gouvernement avait postés aux Tuileries, sur le Carrousel, au Palais-Royal et en plusieurs autres endroits voisins de la Convention nationale. Cette précaution-là était assez inutile, car peu de personnes paraissaient songer à autre chose qu'à se réjouir de la destruction des tyrans. Ceux qui oseraient ne pas prendre part à un événement qui a affranchi la France du joug le plus dur qui ait jamais pesé sur une nation mériteraient qu'on les renfermât dans des outres et qu'on les précipitât dans la Seine. — Il y a à ce sujet quelques coteries, qui toutes ont été fort décentes et très paisibles. Les détenus, qui se rappellent encore avec effroi comme ils ont frisé l'échafaud, se sont rassemblés en divers endroits, où ils ont célébré l'anniversaire de leur résurrection. La plupart des journalistes en ont fait autant; et peut-être ceux-ci ont-ils plus d'intérêt que tous autres à célébrer l'éclatante journée du 9 thermidor, car il est très certain que, si ce jour-là le crime eût triomphé, vingt-quatre heures après ils étaient tous enveloppés dans une proscription commune. Malheureusement le temps ne répond pas aux douces espérances que pourrait nous donner l'esprit public. Les nuits sont très fraîches ; il fait très froid pendant le jour ; un vent violent tourmente les arbres et fait courber les blés. La vigne surtout paraît beaucoup se ressentir de cette intempérie de la saison. On ne croit pas

1. Paris, Migneret, s. d., in-8. Bibl. nat., Lb 41/1984.

que la récolte de vin soit aussi abondante qu'on l'espérait; aussi le paie-t-on aujourd'hui six francs la bouteille dans les plus mauvaises auberges ; et Dieu sait quelle sorte de vin on y donne au manœuvre qui est obligé de recourir à ces sortes de marchands! Le prix des denrées est aussi exorbitant, et il augmente tous les jours. Celui des matières d'or se soutient dans un balancement continuel, suivant les manœuvres des agioteurs ; car, malgré la loi sur les patentes, cette engeance-là est aussi nombreuse qu'autrefois. On publiait ce matin qu'en considération de la solennité, nous aurions aujourd'hui une livre de pain, et déjà les plaisants disaient que Robespierre, qui n'a jamais fait que du mal pendant sa vie, s'avisait de faire du bien après sa mort; mais nous sommes restés à notre demi-livre ; on n'en manque pas d'ailleurs pour de l'argent. Tous nos carrefours, toutes nos places publiques en sont remplis. Les boulangers sont les seuls citoyens qui n'en aient pas. On en trouve à trois prix : à 12, à 15 et à 18 livres. Tout porte à inviter le gouvernement à prendre sur cela des mesures efficaces, pour faire cesser cette sorte d'agiotage, qui, pendant le cours de l'hiver, pourrait avoir des suites dangereuses. » — *Courrier républicain* du 14 thermidor : « Le 9 thermidor a été célébré ici par plusieurs sociétés, dans lesquelles on s'est engagé de célébrer la même fête. Les toasts ont été portés à la liberté, à l'humanité et à la gloire des thermidoriens. Une de ces fêtes a eu lieu chez Tallien. Voici les toasts qui ont été portés dans cette assemblée. Lanjuinais a proposé le premier : il a été porté au milieu des acclamations. 1° Au 9 thermidor, aux représentants amis de la liberté, qui, dans ce jour mémorable, ont abattu le tyran et depuis ont abaissé la tyrannie. Puissent l'attachement de leurs collègues et l'amour des Français être la récompense de leur patriotisme et de leur dévouement! Tallien a porté le second, qui a été adopté avec les mêmes applaudissements. 2° Aux députés mis hors la loi sous la tyrannie de l'ancien gouvernement, aux soixante-treize, aux autres victimes de la Terreur et à tous ceux qui, dans ces temps désastreux, sont restés fidèles aux lois de l'amour et de l'amitié. — « J'ajoute, dit Louvet : et à leur union intime avec les hommes du 9 thermidor. » Voici les autres toasts qui ont été portés : 3° Les armées de la République! Puissent-elles trouver dans la paix glorieuse qu'elles préparent la récompense de leur dévouement! Tous les convives ont répété : « Oui, la paix, la paix! » 4° Les mânes des Français morts en combattant contre la royauté. 5° Les amis de l'égalité et de la liberté, quelques pays qu'ils habitent. 6° Les puissances amies de la République française. 7° La Constitution de la République ; puissent la sagesse et la réflexion de ses représentants corriger les défauts qui pourraient s'y être glissés, avant de la soumettre à l'acceptation! 8° Le général Kosciuszko, et tous ceux qui, comme lui, sont dans les fers pour la liberté. 9° La clémence : puisse le peuple français victorieux donner l'exemple de cette vertu! 10° La concorde entre tous les représentants, amis de la justice et de l'humanité. 11° Le vainqueur de Quiberon. On a aussi porté un toast aux utiles amendements qui peuvent être faits au projet de Constitution. » — *Courrier français* du 10 thermidor : « La Convention a célébré paisiblement la fête du 9 thermidor. C'est sans doute par mesure de précaution, que le gouvernement avait fait cantonner beaucoup de gardes nationales autour du lieu où elle tient ses séances ; car tout a été fort tranquille pendant toute la journée. Les bons citoyens sont trop intéressés à prendre part à la joie que la destruction de la

tyrannie a occasionnée dans toute la France pour qu'ils eussent permis que les séditieux, s'il en est encore dans Paris, parvinssent à exciter parmi nous de l'agitation et du trouble. » — La *Sentinelle* du 3 thermidor avait donné le texte de l'hymne composé par Marie-Joseph Chénier pour l'anniversaire du 9 thermidor.

CCCLXVII

10 THERMIDOR AN III (28 JUILLET 1795).

Rapport du 11 thermidor.

Esprit public. — Du rapport de ce jour il résulte que, pendant la journée d'hier, le calme a été le même que les jours précédents, et que l'opinion publique paraît se prononcer toujours en faveur de la République, avec le désir d'un gouvernement juste et stable.

Les inspecteurs nous annoncent que, d'après les avantages signalés, dus aux armées victorieuses des défenseurs de la patrie, le peuple est disposé à concevoir les plus douces espérances ; ils ajoutent encore qu'il ne manquerait rien à la satisfaction des citoyens, s'ils pouvaient entrevoir le terme de leurs longues et pénibles souffrances, dont la durée cause toujours les plus vives inquiétudes et excite beaucoup de mécontentement.

Groupes. — Dufresnoy rapporte que les marchands qui vendent le pain publiquement sont insultés à chaque instant par quantité de personnes, qui les traitent de scélérats et déclament contre le gouvernement de souffrir de pareils abus, et dit encore que de tous côtés on n'entend que plaintes et propos inconsidérés.

Tétel dit que les murmures et inquiétudes sur la cherté des denrées subsistent toujours, et que, dans les entretiens, les citoyens disaient entre eux : « Il n'est pas bien étonnant que tout augmente d'après le décret relatif à la progression des frais de transport. »

Legrand dit que, passant hier rue Denis, près la place des Innocents, il a vu un grand rassemblement autour du corps de garde ; que, s'étant approché pour en connaître le sujet, il a appris que c'était un homme de campagne que l'on venait de prendre, parce qu'il vendait du pain moisi à 12 francs la livre ; il ajoute que l'indignation des femmes était à son comble.

Desiérois [dit] que, dans les groupes du Jardin-Égalité, les conversations y étaient fort chaudes sur le commerce, la cherté que l'on éprouve et la vente publique du pain.

Bouillon [dit] que l'esprit public se prononce, comme depuis longtemps, sur la vente du pain et l'excessive cherté des denrées et marchandises, c'est-à-dire que, de toutes parts, on n'entend que plaintes et murmures. Loignier, que l'on murmure de plus en plus contre les agioteurs, et que sans cesse on se plaint de l'excessive cherté des denrées, dont le prix augmente tous les jours. Chatou, que les marchands de pain excitent la haine plus que jamais, qu'il a vu le moment où un de ces marchands avait couru le risque d'être pillé sur le Pont-au-Change; il ajoute que, si ce commerce continue, il est à craindre qu'il n'en résulte des événements fâcheux. Marceau, qu'hier, vers les six heures du soir, il a vu, à la Porte-Saint-Martin, une voiture qui pouvait contenir environ une voie et demie de bois neuf, dont le prix, d'après le dire du conducteur, a été porté à 725 livres. Il observe que cela a excité vivement le mécontentement des citoyens présents, qui l'ont traité de voleur et de fripon ; il ajoute avoir entendu dire à plusieurs : « Sans doute, si tu n'étais pas soutenu, tu ne ferais pas un pareil commerce ; mais il faut espérer, ajoutait-on, que tout se découvrira. » Il dit encore que le public, indigné, se plaignait très fort du gouvernement.

Cafés. — Dans celui de Foy, plusieurs citoyens assuraient que la paix était signée avec l'empereur; les inspecteurs qui rapportent ce fait disent que cette nouvelle, vraie ou fausse, paraissait causer la plus grande joie aux citoyens présents, qui ne respirent que la paix. Compère déclare que, dans les café rue Honoré, de la Régence et de l'Union, on s'y entretenait de la victoire remportée sur les émigrés, dont on contestait même la vraisemblance, parce que, disait-on, il est impossible que deux mille hommes de nos troupes, très fatigués, aient pu tailler en pièces ou faire prisonniers dix mille émigrés retranchés sur un rocher escarpé et décidés à vaincre ou mourir.

Spectacles. — Le bon ordre y a régné; on y a joui de la plus grande tranquillité, mais dans [les] collidors (*sic*) mal éclairés et à l'entrée, rue Feydeau, où il y avait la plus grande affluence, il y a eu beaucoup de vols de montres et de portefeuilles.

Commerce. Pain. — Sans égard aux affiches qui sont à la porte des boulangers, la plupart d'entre eux font toujours payer le pain et le riz au-dessus de la taxe ; on murmure, mais on n'ose refuser; on ne peut même appuyer ses justes réclamations, parce que les commissaires distributeurs témoignent l'insouciance la plus absolue sur les intérêts du peuple, en négligeant de faire exécuter les arrêtés en sa faveur. A ces particularités, le public y joint le mécontentement

de se voir frustrer de l'espérance qu'il avait conçue de recevoir incessamment une livre de pain.

Dubout, ayant aperçu sur la boutique du nommé Leroux, limonadier, rue Dominique, au Gros-Caillou, trois pains de munition, dont deux à lui, et un à la nommée Bourbotte, demeurant dans la même maison, les a conduits tous deux devant le commissaire de police; ils ont déclaré les avoir achetés à des soldats, au quai d'Orsay. La Commission fait surveiller ces vendeurs.

Marchés. — Le nombre des voitures d'approvisionnement arrivées aux halles, le 9 et le 10 courants, se monte à 1016. Les pommes de terre y étaient en très petite quantité, se sont enlevées avec beaucoup de précipitation, au prix de 25 à 35 livres le boisseau; le beurre, 16 et 17 francs la livre; les œufs, 750 livres le mille; les fromages de Brie ont été enlevés avec rapidité, même avec confusion.....

ROUCHAS jeune, HORNIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 11 thermidor: « On dit qu'il se forme une société appelée *Société du 9 thermidor*. Le but de cette association, bien différente de celle des Jacobins, est de maintenir les bons principes, et surtout d'opposer une digue à la violence de ceux qui voudraient faire revivre le règne de la Terreur. On y a porté hier de nombreux toasts à la liberté de la presse et à la prospérité de la République. » — Même article dans le *Messager du soir* du 12 thermidor.

CCCLXVIII

11 THERMIDOR AN III (29 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 12 THERMIDOR.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, le calme s'est soutenu hier, à Paris, comme les jours derniers; tous les inspecteurs s'accordent à dire que la nouvelle du traité de paix avec l'Espagne a répandu la plus grande joie dans tous les cœurs.

Nous ne répèterons point les récits de tous les fléaux dont nos rapports, depuis longtemps, contiennent l'énumération et retracent les détails affligeants; nous nous bornerons à observer qu'il nous paraît urgent d'appliquer à tant de maux un remède efficace et prompt.

Il est cependant des faits consignés dans quelques rapports de ce jour que nous ne pouvons passer sous silence.

Groupes. — Duval rapporte qu'on se plaint dans le public de ne pouvoir plus vivre ni se vêtir, vu le prix excessif de toutes les denrées et marchandises et du peu de ressource que l'on trouve dans la Convention nationale, qui voit tout, souffre tout, n'arrête rien ; il termine en déclarant que ces propos sont particulièrement tenus par la classe bourgeoise, secondée par celle peu fortunée, et qu'ils ne sont excités que par leurs besoins journaliers.

Chailly annonce avoir été témoin d'une conversation entre plusieurs citoyens rassemblés, qui disaient : « C'est une fort bonne chose que la paix avec l'Espagne ; mais, ajoutait-on, si nous avions du pain, si l'on s'occupait de ramener la paix et la tranquillité dans l'intérieur, si le prix des subsistances pouvait diminuer de manière à y atteindre, cela serait bien meilleur encore. » Le même inspecteur ajoute que le décret sur la première réquisition fait beaucoup de mécontentement[1].

Leroy jeune et Dufresnoy disent que la cherté agite toujours les esprits, que l'augmentation progressive, depuis quelques, jours sur le bois, le charbon et la chandelle, inquiète beaucoup les citoyens, qui disent unanimement : « Comment pourrons-nous faire cet hiver, si nous sommes privés de tous ces objets, tellement nécessaires qu'il est impossible de s'en passer, à peine de périr de froid et de misère ? »

Michault, qui parle dans le même sens, expose que tous ceux qui ne peuvent vivre que de leur place ou métier sont très effrayés et disent : « Il n'y a que les gens de commerce et les agioteurs qui peuvent maintenant se procurer l'existence ; les artisans et petits rentiers seront réduits au désespoir. »

Cafés. — Tous les inspecteurs qui ont surveillé les cafés rapportent que la nouvelle de la paix avec l'Espagne était la base de la conversation de tous les bons citoyens, qui applaudissaient vivement à cette heureuse négociation, due aux succès de nos armées.

Spectacles. — Tous ont été très tranquilles, à la réserve de celui de l'Ambigu-Comique, boulevard du Temple, où la première représentation de la pantomime des *Chouans ou l'Héroïne française*, quoique très applaudie par le public, a été troublée par un jeune homme qui, par des gestes et la parodie des airs qu'il chantait, paraissait improuver le sujet de la pièce. Didier, qui rapporte le fait, dit qu'ayant invité ce jeune homme avec douceur et fraternité à se tenir

1. Il s'agit sans doute du décret du 10 thermidor an III, qui accordait une amnistie aux soldats ayant quitté leurs corps pour rentrer dans l'intérieur, et leur ordonnait de rejoindre dans le délai de dix jours.

tranquille, il haussa la voix au contraire avec un ton d'ironie, qu'il ne voulut pas écouter davantage le commissaire civil de la section, qui lui fit lui-même des représentations, et que, sur son invitation de sortir, il s'y refusa ; pour raison de quoi, la force armée, requise, le conduisit chez le commissaire de police de la section, où il a dit s'appeler Roger, ancien artiste du même théâtre. Didier ajoute que, ce jeune homme s'étant mal comporté chez l'officier public, [celui-ci] prit le parti de le faire conduire au violon avec une escorte de quatre hommes, mais qu'un instant après, le caporal est venu annoncer que des jeunes gens en foule l'avaient fait évader.

Les officiers de paix, dans leurs rapports particuliers, déclarent que la défaite des émigrés donne lieu à des conjectures ; on trouve, disent-ils, une espèce de louche dans la manière dont on a rendu compte de cette affaire ; il paraît surprenant qu'ils aient pris tout leur équipage ; on n'y a pas fait mention de caissons et de chevaux, de sorte, ajoutait-on, que pour ne laisser aucun doute, on attend un détail plus circonstancié de cette affaire.....

HORNIN, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 13 thermidor : « Les agioteurs ont été déconcertés hier. Aussi voit-on ce matin l'inquiétude et l'effroi peints sur leur physionomie. Aussitôt qu'ils ont appris le traité conclu avec l'Espagne, chacun d'eux s'est empressé à faire des affaires d'une manière analogue à la nouvelle qu'ils venaient de recevoir. En peu de minutes, les matières d'or et d'argent ont baissé d'un huitième. Cependant quelques heures après, leur prix a remonté un peu ; et il paraît qu'aujourd'hui le prix du soir s'est soutenu. On assure que le louis valait encore ce matin de 720 à 730 livres. »

CCCLXIX

12 THERMIDOR AN III (30 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 13 THERMIDOR.

Esprit public. — Nous voyons, par les rapports de ce jour, que les habitants de cette grande cité ont paru tranquilles pendant la journée d'hier. Les inspecteurs nous annoncent que la Convention recueille de toute part les marques de sincère dévouement de tous les bons

citoyens, à l'occasion du traité de paix conclu avec l'Espagne ; cette nouvelle, reçue avec une satisfaction générale, est regardée par le public comme un acheminement à la paix générale, objet des vœux les plus ardents des bons Français. On ne désire pas moins le rétablissement de la tranquillité intérieure, l'extinction totale de toutes les haines et vengeances, et enfin le mode d'un gouvernement tutélaire et conservateur, à l'ombre duquel chacun puisse vivre sans trouble. C'est alors, dit-on, que renaîtra la confiance, seul remède aux peines affreuses que l'on éprouve depuis si longtemps et aux inquiétudes dont le peuple est sans cesse dévoré. Les causes nous en sont souvent retracées par les agents de police ; à cet égard, ils nous apprennent aujourd'hui que le public a manifesté une vive sensation d'intérêt, lorsqu'il a appris que la Convention avait chargé ses quatre Comités réunis de lui faire un rapport sur l'établissement d'un prix uniforme de toutes les denrées, basé sur l'échelle de proportion et concilié avec la liberté du commerce[1].

Groupes. — Ce dernier objet, celui de la paix, auquel se sont mêlées quelques expressions de douleur invoquées par le sentiment du besoin et de la misère, faisait la matière des conversations dans les groupes : quelques citoyens craignent toujours les suites funestes de l'état où nous sommes, mais le plus grand nombre espère.

Cafés. — Aucun rapport digne d'attention ne nous est parvenu concernant les entretiens ordinaires des habitués des cafés sur les objets politiques.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné ; Dufresnoy observe qu'au théâtre de l'Ambigu-Comique, boulevard du Temple, où l'on a donné une grande représentation des *Chouans ou les Héroïnes françaises*, pantomime, plusieurs personnes, qui étaient au parterre et aux premières loges, se sont retirées, en disant avec mépris que jamais elles ne reviendraient voir une pièce pantomime *jacobiste* ; mais, continue l'inspecteur, cette retraite n'a occasionné aucun désordre. Au passage de la dernière scène, où les Chouans sont mis en déroute, leur chef fait prisonnier, que l'on reconnaît être au moins jacobin, celui-ci se jette à genoux pour demander grâce ; la musique a joué le *Réveil du peuple* ; c'est alors, ajoute Dufresnoy, que les applaudissements ont été universels, et que quelques personnes des premières et de l'amphithéâtre ont crié : « Point de grâce aux jacobins ! ils sont tous buveurs de sang. »

Journaux. — Lecture faite avec attention de tous les journaux qui

1. Cf. *Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 378.

nous ont été remis, nous n'avons remarqué aucun trait digne d'être remis sous les yeux des Comités de gouvernement.

[*Commerce. Pain, viande, marchés.* — Rien de notable.]

Bois. — Partout, il est au prix de 350 livres le flotté, et 500 livres le neuf; les charretiers et garçons de chantier, à leur tour, crient beaucoup contre cette cherté qui éloigne tous les acheteurs. Aux distributions de charbon, les charbonniers, dont l'insolence est à son comble, ont barbouillé le visage à des citoyens des deux sexes, qui se disposaient à porter eux-mêmes leur charbon ; la vente s'est montée à 720 voies, et, malgré le prix de 80 livres, beaucoup de personnes s'empressent d'acheter.

Bourse. — Les inscriptions se sont faites à 26, 24, 23, 26, 28 et 29 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg : 5,800 ; Livourne : 3,150 ; Gênes : 3,000 ; Bâle : 3 3/8 ; Amsterdam : 1 7/8 ; or fin : 2,900 ; argent lingot : 1,430.

Observations. — Les officiers de paix, dans leur rapport de ce jour, annoncent qu'hier et ces jours derniers il y a eu des moments où les gros agioteurs ont disparu du Palais-Égalité pour se rendre dans différentes maisons de jeux et cafés, où les uns disent hautement qu'ils feront monter le louis d'or à 1,200 et 1,500 livres ; d'autres se permettaient de dire que les souliers coûteraient 300 livres, et ainsi de suite des autres marchandises. La Commission fait surveiller les individus et les lieux.

LEGER, BOIS DE LOURY.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Sentinelle du 13 thermidor : « Ces beautés qui dansaient doivent avoir reçu maintenant la *grande nouvelle*[1], et n'avoir pas plus envie de danser que n'avaient envie de rire, le soir du 9 thermidor, quelques détachements de Royal-Cravate qui, tristement groupés dans les foyers des différents spectacles, disaient entre eux : « Impossible, la nouvelle! impossible, inventée! » les thé-mido-iens! pour leu-fête! Inc-oyable, ce petit M. Tallien! inc-oyable! » Un homme de -ien! té-o-iste aussi! de la faction! Faut pou-tant a-êter ça! » Faud-a ben! la jeunesse! aux a-mes! sans quoi la té-eur! pa-ole panachée; » la té-eur! Ces b-aves déba-qués se seraient jamais rendus sans la té-eur. » C'est la té-eur que ça! la té-eur! » Aujourd'hui ils disent : « l'Espagne! la » paix! enco- une fable! Un Bou-bon! la paix, un Bou-bon! impossible... » ou ben ce serait donc enco- la té-eur! faut pou-tant voir! la jeunesse! Faut » a-êter ça. Car enfin nous ne voulons pas de la té-eur. »

1. Celle de l'affaire de Quiberon.

CCCLXX

13 THERMIDOR AN III (31 JUILLET 1795).

RAPPORT DU 14 THERMIDOR.

Esprit public. — Les rapports du jour nous instruisent qu'hier la plus parfaite tranquillité a régné dans l'enceinte de cette commune. L'esprit public est toujours le même; il paraît se propager autant par l'effet des heureuses nouvelles du dehors, que l'on reçoit journellement, que par les dispositions que la Convention semble manifester pour le bonheur du peuple. Si des murmures se font entendre, si des plaintes échappent, on ne peut vraisemblablement en attribuer [la cause] qu'à la crainte qu'inspire la vue de gens dangereux rendus à la liberté, ainsi qu'aux circonstances difficiles; elles sont à la vérité très pénibles jusqu'à présent; nous n'avons cessé de le dire, nous ne nous lasserons jamais d'en présenter le tableau; il est de nature à exciter la pitié des âmes sensibles. En effet, il n'est presque pas d'individu qui ne souffre aujourd'hui cruellement de la position terrible où il se trouve. Des mesures sages ne sont pas à négliger sans doute, mais le retour de la paix et de la confiance avec l'union, voilà les grands moyens curatifs qui font l'objet des vœux de tous les bons citoyens.

Groupes. — Bouillon rapporte que le public s'étonne et s'indigne de ce que nos victoires ne produisent aucun changement dans le prix de toutes choses, et qu'il se livre à des réflexions très inquiétantes sur ce qu'à la chute du jour, toutes les boutiques sont fermées, faute de lumière; il ajoute que l'on craint que cette obscurité ne donne lieu à beaucoup de vols et d'assassinats.

Vannier dit avoir entendu beaucoup de citoyens, rassemblés dans la rue des Petits-Champs, hier, à quatre heures après-midi, proférer les injures les plus scandaleuses contre la Convention nationale de ce qu'elle avait levé la séance et maltraité les pétitionnaires, que le représentant Dubois-Crancé avait menacés d'arrestation [1].

Masoyer rapporte qu'il y a toujours des malveillants qui parcourent la campagne et qu'hier matin, il a entendu dans un cabaret, au

1. Dans la séance de la Convention du 13 thermidor an III, une députation de la section de l'Observatoire était venue demander des mesures de rigueur contre les « terroristes », et Dubois-Crancé avait apostrophé les pétitionnaires avec véhémence. (*Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 389).

marché des Innocents, quatre paysans se dire entre eux qu'ils ne vendaient pas assez cher leurs denrées, attendu qu'on leur avait assuré que, sous trois mois, les assignats serviraient de mouchoirs, parce que l'armée de la Vendée, qui venait sur Paris, apporterait de l'argent.

Cafés. — Desiérois déclare avoir entendu se plaindre, dans les cafés qu'il a parcourus, de l'affreux agiotage, qui bientôt ôtera tous les moyens d'exister ; il ajoute que les citoyens remarquaient tous les jours une classe de gens de mauvaise mine sortir de chez les restaurateurs et entrer dans les cafés, pour y prendre non seulement le café, mais encore le petit verre de liqueur et les glaces, et que l'on disait, à ce sujet, que ces mêmes gens-là ignoraient avant la Révolution qu'il existât même des glaces.

Legrand dit avoir vu, dans ceux qu'il a surveillés, que plusieurs sections marquaient un grand mécontentement de ce que l'on faisait sortir des maisons d'arrêt une foule d'intrigants, de terroristes des Comités révolutionnaires et des buveurs de sang, tandis que de bons patriotes, victimes des vengeances particulières, y étaient détenus.

Chatou rapporte que le public paraît très fatigué de la guerre et des suites qu'elle a produites, et qu'on disait que l'on ne pouvait plus espérer le bonheur sans la paix et un gouvernement stable avec de bonnes lois.

Compère dit que, dans sept ou huit cafés qu'il a visités, les citoyens y improuvaient hautement la réponse sèche faite par le président de la Convention aux pétitionnaires des sections, et qu'on ajoutait qu'une corporation quelconque et une section entière avaient bien le droit de demander le rapport d'un décret dont les suites paraissaient funestes et celui de répondre au président : « Oui, nous voulons un gouvernement; il y a longtemps que nous le désirons »; et encore de lui dire : « Laissez aux tribunaux le soin d'exercer le pouvoir judiciaire, car nous redoutons l'amnistie des terroristes et scélérats, que l'on n'amène que par degrés, parce que plusieurs membres ont sans doute intérêt à le désirer. »

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité publique. Tout ce qui peut avoir trait à la haine jurée contre les terroristes est toujours applaudi avec transport.

Journaux. — Le n° 1306 de la *Gazette française*, à la date du 13 thermidor, contient jusqu'à l'article *Convention*, des nouvelles désastreuses, jointes à des réflexions critiques peu conformes aux principes républicains : l'avilissement des assignats, la désertion de

nos troupes et l'augmentation des forces ennemies ne sont pas oubliées.

Le n° 634 du *Courrier républicain*, même date, mérite attention, surtout à partir du sixième alinéa, article *Nouvelles de Paris*, commençant par ces mots : « C'est donc une si belle chose qu'un pouvoir sans bornes », jusqu'à la fin dudit article [1]. [Voir] aussi le journal dit le *Courrier universel*, 12 thermidor, article : *Belgique, Bruxelles, 8 thermidor, aux rédacteurs;* le dernier alinéa de cet article, qui commence par ces mots : « Le dépouillement des superbes forêts de ce pays », nous a paru une diatribe sanglante [2]..... »

DUCHAUFFOUR, ALLETZ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 14 thermidor : « Les marchandises ne se sont pas beaucoup ressenties de la paix avec l'Espagne; leur prix a d'abord éprouvé une baisse momentanée; mais, hier matin, il a repris son cours ordinaire, et aujourd'hui il a augmenté assez considérablement. Le seul moyen qu'on puisse employer est un bon plan de finances; et malheureusement il paraît qu'on n'ose aborder cette importante matière. » — « Ce n'est pas sans raison que toutes les sections de Paris demandent à la Convention le jugement des terroristes. La facilité avec laquelle on leur ouvre les portes des prisons doit faire craindre aux bons citoyens que ces buveurs de sang n'occasionnent encore parmi nous quelque commotion. On assure qu'il se passe peu de jours qu'il n'en sorte une vingtaine de la maison de la Bourbe, où ils ont été principalement renfermés, à l'instant de la dernière révolution. » — La *Gazette française* du 23 thermidor reproduit l'arrêté suivant du Comité de sûreté générale, en date du 13 thermidor : « Le Comité de sûreté générale, instruit que des malveillants, dont l'unique occupation est d'égarer le peuple, répandent que les citoyens mis en liberté en vertu de ses arrêtés ne peuvent plus être poursuivis ni devant les tribunaux civils ni devant les tribunaux criminels ; que par conséquent les ordres du Comité deviennent, pour ceux qui en sont l'objet, un brevet d'impunité ; déclare qu'institué par la Convention nationale pour maintenir la tranquillité publique, comprimer les ennemis de l'ordre et déjouer les projets des factieux de toute espèce, il est de son devoir et de sa justice de rendre à la société les citoyens qui ne lui paraissent pas dangereux pour la liberté publique. Mais les arrêtés du Comité n'ôtent ni aux particuliers ni aux magistrats le droit de traduire devant les tribunaux ceux

1. C'est une déclamation contre les révolutionnaires, qui n'offre aucun intérêt.

2. Il n'y a rien de semblable dans le *Courrier universel* du citoyen Husson (Bibl. nat., Le 2/764, in-4). Cet article se trouve sans doute dans l'autre *Courrier universel*, celui du citoyen Beyerlé. Mais la Bibl. nat. n'en possède que quelques numéros reliés avec le journal de Husson, et parmi ces numéros nous n'avons pas trouvé celui du 12 thermidor an III.

qui se seraient rendus coupables de quelques délits. *Signé :* Rovère, président; Bailleul, Bergoeing, Lomont, Pémartin, Delaunay, Perrin, Pierre Guyomar, Bailly, Calès, C.-Alex. Ysabeau. »

CCCLXXI

14 THERMIDOR AN III (1er AOUT 1795).

Rapport du 15 thermidor.

Esprit public. — Nous n'avons rien à ajouter aux observations générales contenues dans notre rapport précédent. Continuité de calme, même esprit sur les objets politiques, renchérissement toujours progressif dans le prix de toutes choses; indignation, plaintes et murmures habituels à ce sujet; vœux très prononcés pour la paix au dedans et au dehors et pour l'établissement d'un gouvernement basé sur les principes de la plus exacte justice, désir ardent de voir renaître l'abondance, l'union, la confiance et la bonne foi; haine toujours subsistante contre les agioteurs, malveillants et terroristes : tel est l'esprit, telle est la situation des habitants de cette grande commune, d'après les rapports du jour, dont nous allons par extrait transmettre la connaissance de quelques faits particuliers.

Groupes. — Didier rapporte que l'on dit dans le public que les agents du gouvernement, en achetant tous les suifs, huiles, cuirs, chanvre et autres choses aussi essentielles au peuple, sont cause du renchérissement excessif de toutes les marchandises.

Bouillon [rapporte] que les agioteurs, marchands de pain sur les places, ainsi que la cherté de toutes les denrées de première nécessité, excitent toujours l'indignation et le mécontentement général. Beaucoup d'inspecteurs déclarent que ces objets faisaient, hier et tous les jours précédents, la matière de toutes les conversations tant publiques que privées.

Duval particulièrement annonce avoir entendu dans les rassemblements considérables, tant dans les cours du Palais-Égalité qu'à divers marchés, tenir, au sujet de la cherté, les propos les plus indécents, entre autres celui-ci : « La Convention est aveugle et sourde; les marchands en font leur profit; eh! bien, au moment où ils s'y attendront le moins, nous tomberons sur ces derniers à bras raccourcis. » Néanmoins, si on ajoute foi au rapport qui suit, on peut en induire que la classe indigente paraît concevoir dans ce moment-ci quelque espérance d'un avenir moins pénible.

Michault annonce que le bruit se répand que le gouvernement a pris des mesures pour que ceux qui n'ont pas eu la faculté de s'approvisionner de bois et charbon en aient à un prix proportionné à leurs moyens, et que l'on n'en manquerait pas cet hiver; cette nouvelle apparente, ajoute l'inspecteur, paraît tranquilliser les esprits de la classe indigente.

Cafés. — La conversation générale, dans un assez grand nombre de cafés, a eu pour objet la réponse faite par le représentant Dubois-Crancé aux pétitionnaires de la section de l'Observatoire[1]; tous les citoyens improuvaient hautement sa conduite; on lui prodiguait les reproches les plus violents; les uns disaient que toutes les sections étaient très mécontentes, que ce représentant a toujours été un faux patriote, un enragé Jacobin; d'autres, qu'il n'avait jamais cessé d'être royaliste; plusieurs propos de cette espèce, dont nous supprimons la moitié, ont été tenus, sans aucun ménagement, sur la vie publique et privée et sur les opinions de ce représentant, tant avant que depuis la Révolution.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité publique n'ont point été troublés au théâtre de la rue Feydeau; le parterre, avant la levée de la toile, a chanté les couplets du *Réveil du peuple*; malgré les applaudissements, il n'en est résulté ni désordre ni agitation.

Journaux. — La feuille de la *Correspondance politique*, n° 449, du 14 thermidor, présente aux articles *Francfort* et *Variétés* des objets, nouvelles, réflexions et opinions que nous avons jugés être de la plus grande force; lecture doit en être faite dans la pièce originale avec attention.....

LE ROY, BEURLIER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCLXXII

15 THERMIDOR AN III (2 AOUT 1795).

RAPPORT DU 16 THERMIDOR.

Esprit public. — Si nous voyons, par les rapports du jour, que la tranquillité continue de régner dans cette commune, nous y remarquons également que les vrais amis de l'ordre et de la patrie, en

1. Voir plus haut, p. 126.

applaudissant sincèrement aux victoires remportées par les troupes de la République, aux nouvelles heureuses des traités de paix, ainsi qu'aux dispositions bienfaisantes du gouvernement, sont toujours vivement affligés de la mauvaise foi insigne des agioteurs et des brigandages des spéculateurs. C'est de cette source impure, dit-on de toutes parts, que découlent depuis si longtemps les malheurs dont toutes les classes de la société sont dévorées, et qui, en prolongeant la misère, réduisent au désespoir quantité de citoyens. Voici ce que nous disent à cet égard plusieurs inspecteurs.

Groupes. — Chailly rapporte que, de tous côtés, on entend toujours des plaintes sur la cherté des denrées, que le peuple paraît se lasser de sa misère, et que l'espérance seule de la voir finir bientôt le retient dans le devoir.

Bouillon, qui parle dans le même sens, dit que partout on entend faire le rapprochement des prix actuels avec ceux du passé, d'où il résulte des réflexions très affligeantes pour l'humanité.

Legrand et Loignier nous remettent le même tableau sous les yeux, de même que Dufresnoy, Leroy jeune et Tétel ; les deux premiers de ceux-ci observent que l'on se plaint dans le public de la nouvelle émission des assignats de 2000 livres [1], dont l'objet est d'échanger ceux de 10,000 livres, et qu'à cet égard on dit qu'il vaudrait beaucoup mieux les échanger contre des anciens; on va même jusqu'à dire, ajoutent-ils, que l'on sait bien la quantité d'assignats que l'on brûle, mais jamais celle de ceux que l'on remet dans la circulation, dont le nombre est si considérable qu'il s'ensuit un discrédit bien marqué et la perte de toute confiance au papier-monnaie. Tétel, particulièrement, expose que plusieurs personnes, forcées dans les circonstances malheureuses de vendre une partie de leurs effets pour se substanter, se plaignaient très amèrement d'avoir reçu sur une somme de 1100 livres celle de 425 livres en assignats faux, et qu'elles disaient que cette friponnerie était assez fréquente.

Tribunaux. — Alamiou, en rendant compte de sa surveillance dans les tribunaux, rapporte qu'à celui du tribunal criminel du département, où l'on instruit le procès des membres du Comité révolutionnaire du Contrat-Social, leurs défenses ont été très mal accueillies du public, qui les a traités de coquins et de scélérats.

Traiteurs et Restaurateurs. — Mailly rapporte qu'hier il a entendu, chez un traiteur, plusieurs citoyens, qui ont paru être des fournis-

1. Il y a dans l'original : *200 livres.* Mais c'est une erreur évidente. Voir la loi du 14 thermidor an III.

seurs de la République, dire qu'on ne les payait qu'en assignats de dix mille livres et que cela était d'autant plus fâcheux pour eux, qu'ils étaient presque sûrs qu'il y avait de la mauvaise foi de la part des agents de la Trésorerie, et qu'au premier moment ils les dénonceraient.

Cafés. — Chatou déclare que, dans les cafés de Foy et de Virginie, les citoyens s'y entretenaient de la perte énorme qu'éprouvaient les assignats de dix mille livres par l'escompte, ce qui donnait beaucoup de lenteur au commerce ; on y parlait aussi de la nouvelle émission de ceux de deux mille livres pour les échanger contre les premiers ; les propos tenus à ce sujet sont absolument les mêmes que ceux des groupes rapportés par Dufresnoy et Leroy jeune.

Compère annonce avoir entendu, dans deux cafés de la section des Gravilliers, des citoyens raconter que deux des plus fameux terroristes, remis en liberté depuis quinze jours, s'étaient trouvés aux prises chez un marchand de vin, rue du Temple, avec d'autres citoyens, et que ceux-ci auraient été vivement menacés par les premiers, qui disaient : « Le temps n'est pas éloigné où les soi-disant honnêtes gens se mordront les pouces et viendront fléchir le genou devant ceux qu'ils ont méprisés et voulu perdre. »

Spectacles. — Le bon ordre y a régné ; néanmoins Michault rapporte avoir fait arrêter et conduire chez le commissaire de police deux particuliers qui, au théâtre de la Cité, se sont permis d'abord de souffleter le receveur de billets, d'insulter trois ouvreuses de loges et aussi de se porter vis-à-vis d'autres femmes à des actions très contraires aux bonnes mœurs. Le même inspecteur ajoute que, dans le cours de cette rixe, il y a eu deux portefeuilles volés ; le commissaire de police, après avoir entendu les dépositions, a dressé procès-verbal et fait conduire les deux prévenus à la maison d'arrêt du Plessis.

Journaux. — Le journal dit le *Courrier universel*, à la date du dimanche 3 août 1795 (v. s.), ou 15 thermidor, article « Variétés », rapporte une nouvelle accompagnée de réflexions très malignieuses ; elles ont paru d'une fort dangereuse conséquence dans les circonstances présentes.

Commerce. Pain. — Aux portes des boulangers, on ne s'entretient que de la livre de pain qu'on attend avec la taxe sur les choses de nécessité, qui en fixe définitivement le prix à un taux modéré.

Marchés. — Le jour du dimanche a ralenti les approvisionnements ; les pommes de terre se sont vendues 22 livres les blanches ; 24, 26 et 36 livres les rouges ; il n'est arrivé que deux paniers de

fromages de Brie, qui ont été achetés de 16 à 24 livres la pièce, suivant le moule. On a vu aussi une voiture de marée, composée de raies au prix de 60 à 80 livres ; la viande, 7 à 8 livres ; le porc frais, de 11 à 12 livres la livre.

Charbon. — Il en a été distribué 540 voies, dont la distribution s'est faite tranquillement.

Bourse. — Les inscriptions se sont faites à 27 1/2, 28 et 28 1/2 pour cent de bénéfice.

Change. — Hambourg : 6400 à 6500 ; Livourne : 3300 ; Gênes : 3150 ; Bâle : 3 ; Amsterdam : 1 3/4 ; or fin : 3000 ; lingot d'argent : 1425.

LE ROUX, BOYS DE LOURY.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 16 thermidor : « La nouvelle de la paix avec l'Espagne avait fait baisser subitement le prix des matières d'or et d'argent. Les agioteurs, un moment déconcertés, ont repris courage, et, dès le lendemain, le prix de l'or était remonté. Il n'a pas baissé depuis ce moment, et les marchandises n'en vont pas moins en augmentant. » — *Journal de Perlet* du 16 thermidor : « La *Marseillaise* et le *Réveil du peuple* se sont entièrement réconciliés depuis que l'un et l'autre de ces airs a été chanté dans la Convention le 9 thermidor. Ils ont été joués l'un et l'autre aujourd'hui et également applaudis à la garde montante. »

CCCLXXIII

16 THERMIDOR AN III (3 AOUT 1795).

RAPPORT DU 17 THERMIDOR.

Esprit public. — Le calme apparent, dont les habitants de Paris jouissent constamment, ne laisserait rien à désirer, si l'on pouvait entrevoir le terme des souffrances qui depuis trop longtemps agitent les esprits et fatiguent tous les citoyens à un point excessif ; loin de là, les plaintes continuent, les murmures se font entendre, les inquiétudes se propagent ; ces assertions sont consignées dans plusieurs rapports dont suit l'analyse.

Groupes. — Alamiou rapporte avoir entendu plusieurs personnes murmurer et se plaindre de ce qu'on voyait toujours des citoyens des deux sexes et des enfants manger des drogues, comme boudin, salade et mauvaise bouillie sans graisse.

Chailly, Didier, Mailly, Bouillon et Saint-Rémy [disent] que les murmures du public, sur le discrédit des assignats et la cherté des denrées, s'aggravent tous les jours ; que l'on se plaint beaucoup de ce que les boutiques, surtout celles des marchands de vins, sont fermées de très bonne heure, et encore du nombre des agioteurs, qui a été plus considérable hier que de coutume au Jardin-Égalité. Masoyer dit à cet égard que le public paraît très étonné de la sécurité du gouvernement.

Fargues, Michault, Mercier et Dufresnoy annoncent que la Convention est peu respectée par quantité d'individus qui, las de souffrir, s'indignent de voir que l'on souffre si longtemps le brigandage du commerce, regardé comme la cause de la misère publique.

Ancelle expose qu'une partie du peuple soupire après une paix générale, qu'elle ferait le sacrifice des deux tiers des assignats, dont elle est propriétaire, pour voir renaître les choses à l'avantage de tout le monde.

Marceau dit que la loi sur le divorce a été accueillie favorablement[1].

Duval, après avoir exposé d'une manière très véhémente les plaintes, menaces et clameurs d'un grand nombre de citoyens, et surtout de femmes rassemblées en groupes dans différents quartiers, sur la difficulté de vivre et sur la cherté, déclare avoir entendu dire, après la proclamation des journaux concernant les marchands de pain, que la Convention ferait beaucoup mieux de défendre cette vente tout à fait et d'en faire donner davantage dans les sections ; il ajoute que l'on disait hautement que c'était la Convention elle-même qui le faisait vendre à son compte, et que par là elle affamait le peuple.

Vannier [déclare] que l'arrêté du Comité de sûreté générale, qui désigne les places pour la vente du pain, avait satisfait une partie du public ; mais d'autres, qui en paraissaient fort mécontents, disaient : « Peu nous importe qu'il y ait des places indiquées, si nous ne pouvons y atteindre à cause de la cherté. » Compère dit que cet arrêté, mal interprété par certaines gens, a donné lieu à une rixe qui s'est élevée hier, rue Neuve-des-Petits-Champs, entre un marchand et plusieurs femmes, qui ont renversé la table en prétendant qu'il était défendu de vendre du pain dans aucune rue ; il ajoute que quelques coups ont été donnés, mais que la garde, qui est survenue, a rétabli le calme.

1. Il s'agit de la loi du 15 thermidor an III, qui suspendait l'exécution des lois des 8 nivôse et 4 floréal an II, relatives au divorce.

Desiérois annonce avoir entendu dire à un particulier, venant de Troyes, que la récolte était bien belle, mais que, si l'on ne prenait pas de mesures, tout serait promptement levé, attendu qu'il circule dans ce département des particuliers qui, se disant commissaires envoyés par le gouvernement, parcourent le pays, accaparent tout et ont déjà porté le prix du seigle à 150 livres le boisseau.

Cafés. — Aucuns faits intéressants ne sont consignés dans les rapports sur les entretiens dans les cafés.

Spectacles. — La tranquillité y a régné, excepté au théâtre des Variétés, Palais-Égalité, où un officier de paix, voulant apaiser une dispute élevée entre deux individus au sujet d'une fille publique, n'a guère été respecté comme il aurait dû l'être par quelques jeunes étourdis, qui se sont permis des propos indécents; les officiers de paix, dans leurs rapports particuliers, ajoutent qu'au moment où le citoyen Pâté, l'un d'eux, se disposait à conduire au Comité de sûreté générale celui des deux jeunes gens reconnu être en tort, il a été soustrait et enlevé par d'autres jeunes gens.

Commerce. Pain. — Leroy observe que, chez tous les boulangers de la section des Arcis, le recensement est très mal fait. Il en est qui ont jusqu'à 1,100 et 1,500 bouches ; d'autres, 600, 300, et un dernier n'en a que 190. Chez le citoyen Nicolle, vingt personnes à peu près ont manqué de pain. Ce boulanger s'est plaint de ce qu'un sac de farine, qui lui a été délivré à la section imprégné de pâte qui en augmentait le poids, lui avait occasionné ce déficit. La Commission a écrit au Comité civil pour lui demander compte des motifs de cette inégalité de répartition dont les boulangers se plaignent, et lui a observé que réduire des boulangers à si peu de bouches, c'était en quelque sorte une distribution qui les mettait dans l'impossibilité de vivre en faisant loyalement leur commerce.....

Surveillance. — .....Caron dit que le citoyen Beaulieu, rédacteur de la gazette intitulée *Journal universel*, a été arrêté hier et conduit aux Quatre-Nations.....

Petit rapporte que le nommé Jean-Baptiste Blandin, ouvrier sur les ports, septembriseur fameux, a été arrêté hier sur la section du Jardin-des-Plantes et conduit devant le commissaire de police de la section, qui l'a fait mener au Plessis.

LEROY, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 17 thermidor : « On colporte ici, sous le manteau, une gravure très spirituellement exécutée. Elle représente au premier coup d'œil une urne funéraire qu'un cyprès couvre de ses branches pendantes. Quelque attention que vous mettiez à examiner cette petite caricature, vous n'y voyez pas autre chose ; mais, lorsqu'on vous a instruit du mystère, vous y apercevez très distinctement quatre personnages qu'on dit parfaitement ressemblants. L'un est Louis XVI, l'autre Marie-Antoinette, et les deux autres leurs enfants. Ce sont les sinuosités de l'urne qui forment ces quatre figures exécutées à la silhouette. On assure qu'il a été débité ici plus de cinquante mille de cette babiole, qui console les pauvres rêveurs de l'ancien système des lauriers qu'ils ont cueillis à Quiberon. Comme cela est idiot! — La physionomie de Paris est toujours la même. Indifférent pour toutes les questions politiques, pour tous les bruits de paix et de guerre, de victoires ou de défaites, le peuple de cette vaste cité, si longtemps l'instrument et la victime des charlatans révolutionnaires, paraît être dans cette espèce de léthargie que laisse après elle une fièvre violente. Les besoins de la vie, tous les jours plus difficiles à satisfaire, peuvent seuls réveiller son attention. Elle est tellement fixée sur cet objet unique, que la nouvelle de la paix si heureusement conclue avec l'Espagne ne l'intéresse qu'à proportion du soulagement qu'il s'en promet. Les premières questions à cet égard sont celles-ci : « Les denrées en diminueront-elles ? Le pain en sera-t-il plus abondant? » Le pain! Voilà le grand ordre du jour de toutes les conversations. La conquête de l'Univers le flatterait moins qu'une once ou deux de plus ajoutées à sa distribution journalière. » — *Courrier français* du 17 thermidor : « Il s'est formé, au milieu de cette grande ville, une petite république d'agioteurs, qui s'est accrue insensiblement, et qui marche aujourd'hui de conquête en conquête. En ce moment la République française est aux prises avec la république agiotante, sa mortelle ennemie, et le conflit est assez acharné pour [qu'on] doive [penser] qu'il s'en suivra une catastrophe. C'est ce que chacun craint, et c'est à quoi chacun travaille. Le nombre est incalculable de ceux qui se sont mis au service de la république ennemie, parce qu'en effet elle paie amplement. Tel perruquier s'est fait marchand de sucre et de café ; tel cordonnier en chambre vend de la farine ; telle portière, de l'huile, et tel tailleur a un magasin de chandelles. Les denrées et les étoffes sont en partie montées du rez-de-chaussée au quatrième. Voilà une des nombreuses raisons du discrédit des assignats, de la cherté excessive de tout ce qui se consomme, et de la misère publique. L'abondance actuelle de pain d'ancienne farine sur les places publiques est vraiment scandaleuse, et honore bien peu l'humanité de nos frères des campagnes. » — « Le liquidateur de la liste civile, Hocquet, s'est poignardé. Comme il avait été mandé à l'un des Comités de la Convention, on attribue ce suicide à une mauvaise gestion de la place qu'il exerçait. Voilà comme bien des gens, souvent honnêtes d'ailleurs, deviennent criminels par la faute des circonstances. Sans sa place de liquidateur, M. Hocquet vivrait encore. »

CCCLXXIV

17 THERMIDOR AN III (4 AOUT 1795).

Rapport du 18 thermidor.

Esprit public. — L'aspect de Paris est toujours calme. La patience du peuple, quoique très exercée, paraît se soutenir et lutter contre tous les obstacles dont elle est environnée. Au surplus, l'esprit public, d'après les observations particulières que nous avons recueillies, et même à en juger par les rapports du jour, peut se classer de la même manière qui suit (*sic*).

La discussion des événements politiques semble être abandonnée aux sociétés privées et reléguée dans quelques cafés ; s'il en est encore dans le public, c'est seulement aux rassemblements qui se forment après la levée de la séance de la Convention, au Jardin national.

Les individus, dont le nombre s'accroît tous les jours, qui composent les groupes au Jardin-Égalité, ne pensent qu'aux objets mercantiles. [Ce jardin] est, comme personne ne l'ignore, le rendez-vous général des agioteurs et spéculateurs, escrocs et filous ; c'est un gouffre dont les éléments font le désespoir de la société entière ; ces pestes publiques ne portent d'autres intérêts aux affaires générales que quand elles peuvent, soit au gré de leur cupidité, soit par la série des événements, servir de thermomètre à la hausse ou à la baisse.

Le reste du peuple de Paris, dont le besoin occupe toutes les pensées, n'a sans cesse à la bouche que les mots pain, cherté, discrédit des assignats, avidité du marchand, insouciance du gouvernement sur sa misère ; d'ailleurs, il paraît aussi indifférent qu'étranger aux affaires.

Enfin on ne peut se dissimuler qu'il existe toujours des agioteurs[1] et malveillants, mais ils ont soin de s'envelopper d'épaisses ténèbres, et, comme la taupe, ils travaillent sourdement.

Groupes. — Duval dit que le public demande du pain et qu'il ajoute que c'est la meilleure nouvelle que la Convention puisse faire proclamer dans ses journaux. Alamiou, après avoir fait l'énumération du prix de toutes les denrées, termine en déclarant que cette excessive cherté occasionne de grands murmures dans le public.

1. Il faut sans doute lire *agitateurs*.

Bouillon déclare que, si l'on veut observer, comme il l'a fait hier à la Halle et autres endroits où le peuple achète ses subsistances, l'on sera bien convaincu du mécontentement général, et que ce n'est que l'espoir d'un avenir prochain et plus heureux qui fait prendre patience à une foule d'individus qui font le tableau de leur misère d'une manière affligeante.

Saint-Rémy, après avoir énoncé que les plaintes sont toujours les mêmes sur la cherté horrible de toutes choses, rapporte avoir entendu un pauvre malheureux s'exprimer en pleurant ainsi qu'il suit : « Si le ciel nous avait refusé, par quelque événement extraordinaire, les biens de la terre, il faudrait bien s'y soumettre ; mais l'abondance est générale, on est entouré de tout ce qui est nécessaire à la vie, et il faut mourir de faim ; c'est bien cruel. » L'inspecteur ajoute que ce particulier ne demandait pas, et que ses plaintes étaient aussi justes que modérées.

Chailly, Dufresnoy, Mailly, Fargues et plusieurs autres inspecteurs nous font également le tableau des calamités générales, des plaintes et murmures qui en sont la suite.

Cafés. — Didier rapporte que, dans le café de la rue Chabannais, plusieurs citoyens disaient que le gouvernement ne prenait que des mesures partielles contre les agioteurs, auxquels lui-même était forcé de recourir pour se procurer le numéraire dont il avait besoin pour la solde des troupes cantonnées en pays étrangers. Dans les autres cafés, on applaudissait aux bonnes nouvelles annoncées hier à la tribune par un membre du Comité de salut public [1].

Spectacles. — Le seul théâtre des Variétés-Amusantes, boulevard du Temple, a été tumultueux à cause de l'affluence des spectateurs ; quelques-uns d'eux, non contents de se disputer pour les places et de se menacer, se sont portés à quelques voies de fait. Lainé, qui rend compte du fait, ajoute qu'il a rétabli le calme et observe que, dans ce spectacle, on n'est pas secondé par la force armée, qu'on est obligé d'aller chercher à différentes reprises.

Pain. — Les inspecteurs font rapport qu'une grande partie des boulangers exigent toujours quatre sols par ration de pain et de riz donnée à chaque bouche, au lieu de deux sols six deniers, ainsi que le veulent les arrêtés, notamment les boulangers de la section du Finistère, qui ont fait, dit-on, des représentations à leur Comité civil à ce sujet. La Commission a écrit à l'agent national de la section

1. En effet Defermon, dans la séance de la Convention du 17 thermidor, avait donné lecture de dépêches officielles annonçant des avantages remportés sur les Anglais aux îles du Vent. (*Journal de Perlet*, n° 1041.)

du Finistère pour lui demander des renseignements positifs sur la conduite que tiennent les boulangers de sa section et pour lui recommander de tenir la main à ce que le pain et le riz ne soient pas payés plus haut que le prix fixé par le gouvernement, qui est de trois sols la livre et de deux liards l'once de riz.....

LE ROUX, GOSSET.

Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCLXXV

18 THERMIDOR AN III (5 AOUT 1795).

RAPPORT DU 19 THERMIDOR.

Esprit public. — La journée d'hier a été aussi calme qu'à l'ordinaire; c'est ce que nous apprennent tous les rapports du jour, desquels il résulte d'ailleurs que la disposition des esprits ne varie pas, et que l'espérance se soutient, malgré les calamités dont la durée aggrave le poids de plus en plus; nous en avons présenté nombre de fois le tableaux fâcheux; nous nous contenterons aujourd'hui d'annoncer que, dans ce moment, il existe une diminution assez sensible dans le prix de quelques marchandises et de rendre compte, sans autres observations, des faits particuliers contenus dans quelques rapports que nous avons sous les yeux.

Groupes. — Alamiou rapporte que l'on murmure toujours contre la vente publique du pain, dont le prix excessif ne permet pas aux ouvriers de pouvoir s'en procurer. Il ajoute que le public conçoit les plus vives inquiétudes, surtout aux approches de l'hiver, et que l'on appréhende que cela n'occasionne des massacres et des pillages.

Bouillon dit que le peuple regarde avec indignation les marchands qui vendent aujourd'hui 20 et 30 sols les objets qui ne coûtaient qu'un sol, il y a deux ans, d'où il résulte, ajoute-t-il, que partout on entend faire des réflexions très affligeantes à ce sujet, surtout par les rentiers, qui déplorent le sort où les met l'avilissement des assignats.

Compère dit que ce matin, vers sept heures, il y a eu un petit mouvement parmi les femmes de la Halle, au marché aux légumes, relativement au beurre et aux œufs, dont on voulait augmenter le prix; il s'est dit de part et d'autre soit des injures, soit des menaces, après lesquelles se sont donné quelques coups de poing, qui ont fait le dénouement de la scène.

Duval rapporte que, dans un groupe de la classe peu fortunée, au Palais-Égalité, il a entendu, après la proclamation des journaux, les propos suivants : « Vous voyez qu'au milieu de ces belles victoires, richesses immenses que l'on vous annonce, la Convention ne prend des mesures avantageuses que pour elle et vous laisse toujours languir avec votre demi-livre de pain ; il n'y a d'autre profit pour nous, ajoutait-on, que le journal que nous achetons. »

Bailly rapporte que, depuis quelques jours, les passants sont assaillis dans les rues, surtout le soir, par une grande quantité de pauvres honteux et autres, qui augmentent à vue d'œil.

Ancelle déclare que les ouvriers quittent leurs ateliers pour agioter ; il rend en même temps un compte sommaire de l'événement qui a eu lieu vers dix heures du soir au Palais-Égalité. Nombre de jeunes gens, dit-il, chantaient le *Réveil du peuple* ; un jeune militaire chanta la *Marseillaise* ; aussitôt, ajoute-t-il, on est tombé sur lui, on l'a maltraité ; de suite il a été conduit, par le pont ci-devant Royal, au bureau militaire et, vers dix heures, au Comité de sûreté générale.

Cafés. — Les entretiens avaient pour objet principal les victoires et autres heureuses nouvelles, dont les citoyens auguraient les plus flatteuses espérances. Leroy jeune et Dufresnoy rapportent qu'au café de Foy et autres, on y disait que la paix est signée avec l'empereur et qu'à cet égard les citoyens paraissaient étonnés du silence des Comités de gouvernement. Compère dit que, dans les cafés du Palais-Égalité qu'il a surveillés, on s'y entretenait encore avec assez de chaleur de la réponse faite par le représentant Dubois-Crancé aux pétitionnaires, et que l'on y assurait que plusieurs sections se proposaient de s'occuper demain de cette affaire et de délibérer sur les moyens d'obtenir une réparation authentique.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre la tranquillité et le bon ordre, sinon des vols fréquents de portefeuilles, notamment au théâtre de Louvois, où le voleur, quoique pris la main dans le sac, a eu encore l'impudence de demander réparation, parce qu'il n'a pu être convaincu d'après l'adresse qu'il a mise à glisser le portefeuille dans d'autres mains...

DURET, FAUCONNIER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 18 thermidor : « De nouvelles arrestations viennent d'avoir lieu ici ; l'auteur de la *Gazette universelle*, celui de la *Correspon-*

dance politique, celui de la *Quotidienne* et quelques autres, dit-on, viennent d'être arrêtés. On a apposé les scellés sur leurs papiers... » — *Courrier français* du 20 thermidor : « Le prix de l'or et de l'argent éprouve des variations si rapides qu'il est difficile de les suivre et d'en rendre exactement compte. Il a un peu baissé ces jours-ci, à cause des offres de très grosses portées qui se sont faites à la Bourse et de la nouvelle, donnée comme certaine, d'une pacification peu éloignée entre les puissances belligérantes. Les marchandises comestibles sont encore loin de diminuer; mais quelques-unes de celles qui ne sont que d'utilité ont éprouvé une légère baisse. Au reste, il ne faut pas croire que le prix des matières d'or et d'argent soit encore le régulateur des autres prix. Il en a été ainsi longtemps, mais aujourd'hui le prix de chaque partie est livré au caprice du vendeur, qui calcule sur le plus ou moins de besoin, sur le plus ou moins d'abondance. Voici quel était ces jours derniers l'état de notre change : louis : 780; or fin : 2,000; or en barres : 2,100; lingot d'argent : 1,500 le marc ; argent marqué : 1,400 ; numéraire : 2,850. Inscriptions : 24-27-28-29-30-32; Hambourg : 6,150; Amsterdam : 1 13/16; Bâle : 3 1/16; Gênes : 3,100; Livourne : 3,250; billets de loterie, au pair. » — Le *Messager du soir* du 19 thermidor publie les vers suivants, sous ce titre : *Le Réveil de la Justice* (air du *Réveil du Peuple*) :

Quoi! l'on nous parle d'amnistie,
Quand nos bourreaux sont enchaînés !
A souffrir encore leur furie,
Français, serions-nous destinés ?
Ah! de notre réveil sublime
Ne perdons pas la fermeté;
Songeons que l'audace du crime
S'accroîtrait par l'impunité.

Pareils au tigre redoutable,
Qui s'échappe de ses filets,
Et, dans sa fureur implacable,
Devient la terreur des forêts;
Les fers ont irrité leurs âmes :
Tu verras, peuple généreux,
Du fond de leurs cachots infâmes,
La terreur sortir avec eux.

Sénat, ami de la justice,
Rassure les vertus en pleurs;
Parle, que le crime périsse,
Que l'innocence ait des vengeurs ;
Que les tyrans de cet Empire
Ne puissent plus le déchirer ;
Quand le crime impuni respire,
La vertu ne peut respirer.

CCCLXXVI

19 THERMIDOR AN III (6 AOUT 1795).

Rapport du 20 thermidor.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, l'ordre et le calme n'ont éprouvé aucune atteinte pendant la journée d'hier. La disposition des esprits ne paraît pas annoncer des inquiétudes fondées. Le public se réjouit toujours du succès de nos armées ; la diminution

dans le prix des marchandises en gros, très insensible encore au détail, semble lui faire entrevoir quelque lueur d'espérance. Au surplus, si le peuple s'abandonne encore aux plaintes, aux murmures et à des propos très inconsidérés, on doit croire qu'ils ne proviennent que du besoin qu'il éprouve, dont la difficulté, sans cesse renaissante, est un obstacle marqué à son existence. Ces différentes assertions sont appuyées par plusieurs rapports, dont suit l'analyse.

Groupes. — Lainé dit qu'hier, à neuf heures du soir, il y avait à la porte Saint-Martin un grand rassemblement d'ouvriers qui parlaient de la dénonciation faite contre eux de ce qu'ils quittent leur atelier pour agioter, et qui disaient : « Nous y avons été bien forcés ; est-ce avec 12 francs que nous gagnons par jour que nous pouvons acheter du pain à 15 livres la livre ? Que l'on nous donne du pain à suffisance, nous reprendrons nos travaux. »

Dufresnoy rapporte que le bruit court que les boulangers vont faire le commerce à leur compte, qu'il leur sera permis de s'approvisionner de farine, et qu'il n'y aura plus de commissaires des subsistances. Cet inspecteur ajoute que le plus grand nombre de ceux qui conversaient sur cet objet paraissaient très satisfaits et ne dissimulaient pas que, tant qu'il y aurait des agences, le pain et les autres denrées seraient toujours aussi rares que chères, parce que les membres de ces commissions n'étaient eux-mêmes que des accapareurs et des agioteurs.

Bouillon dit que les plaintes sur la misère publique sont toujours les mêmes. Mailly rapporte que, dans quelques groupes, on parle encore politique, mais que partout ailleurs on n'est occupé que des malheurs du temps et du besoin. Enfin, tous les rapports des autres inspecteurs ne sont remplis que de détails à peu près semblables.

Cafés. — Mailly rapporte que, dans les cafés Valois et Procope, il transpirait un bruit sourd d'un grand mouvement qui devait avoir lieu dans quelque temps à Paris. Il ajoute que tous les bons citoyens ont observé que la Convention serait toujours soutenue par la majorité. Les officiers de paix disent, à cet égard, que cela mérite examen, qu'ils feraient à ce sujet leur devoir et y apporteraient leurs soins, soutenus d'une surveillance sans relâche. Dans les autres cafés, le rapport du décret portant établissement d'une commission de vingt et un membres, pris dans le sein de l'Assemblée, pour juger les détenus, formait la base des conversations [1]. Tous les bons citoyens y applaudissaient : « Nous ne sommes pas, disait-on, comme le pense le représentant Dubois-Crancé, avides de sang ni portés à la vengeance ;

1. En effet, le 19 thermidor, la Convention rapporta le décret par lequel elle avait, le 6 thermidor, formé cette commission.

nous demandons que les agents du crime et de la tyrannie soient mis dans l'impossibilité de nous nuire et d'exercer contre nous les brigandages et les massacres. » (Extrait du rapport de Compère.)

Spectacles. — Aucuns faits particuliers contre le bon ordre et la tranquillité.....

LÉGER, BOCQUET-DESTOURNELLES.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

CCCLXXVII

20 THERMIDOR AN III (7 AOUT 1795).

RAPPORT DU 21 THERMIDOR.

Esprit public. — Pendant la journée d'hier, le bon ordre et la tranquillité publique n'ont pas souffert la plus légère altération ; les inspecteurs nous disent que les promenades étaient couvertes de monde, et que les figures n'avaient rien de triste. D'après leurs témoignages, réunis aux notions particulières que nous pouvons avoir, nous sommes en état d'assurer que l'espérance commence à renaître, que l'opinion publique est toujours bien prononcée, et que le peuple, à l'instant où il ne sentira plus le vif aiguillon du besoin et verra l'équilibre se rétablir entre ses gains et ses dépenses, bien loin de regretter ses sacrifices, s'applaudira au contraire de son courage et de sa patience. C'est à cette époque qu'il rendra au gouvernement la justice qu'il mérite, d'avoir jusqu'à ce jour économisé tous les moyens de subsistance pour atteindre le terme des moissons, et qu'il saura distinguer ses véritables amis; mais, au moment présent, les circonstances, toujours laborieuses, l'aveuglent encore et quelquefois même le rendent peu mesuré dans ses propos.

Au surplus, avant de passer à l'analyse des faits particuliers consignés dans quelques rapports, nous devons observer que, pour le 10 août, on s'attend assez généralement à recevoir la livre de pain, que l'on compte aussi, à la même époque, sur l'annonce officielle de paix conclue avec l'empereur, les cercles de la Germanie et autres puissances. Nous avons remarqué que l'on désire vivement une taxe prochaine et raisonnable sur les denrées de première nécessité, conciliée avec la liberté honnête du commerce, et que les agences de subsistances sont toujours regardées de mauvais œil ; enfin, tous

les bons citoyens aspirent unanimement après un gouvernement ferme et juste.

Groupes. — Alamiou rapporte avoir entendu dire que la troupe de ligne vendait les gros sols de leur (*sic*) paye et qu'elle recevait vingt-deux livres en assignats pour seize sols, ce qui, ajoute l'inspecteur, fait murmurer beaucoup.

Saint-Rémy dit que, dans quelques groupes du Jardin national, on se plaignait de la situation actuelle, relativement au prix des denrées, que l'on comparait le moment présent à celui où on a aboli les entrées ; il ajoute que cette comparaison excitait de vifs regrets.

Loignier et plusieurs autres inspecteurs rapportent que les murmures sont toujours les mêmes par rapport à la cherté des denrées, et que l'on se plaignait de la lenteur du gouvernement à y apporter remède.

Bouillon dit qu'hier les conversations générales n'offraient que ce qu'elles présentent depuis longtemps, c'est-à-dire des plaintes, d'où il résulte, ajoute-t-il, que l'on a des inquiétudes assez vives sur les approches de l'hiver, et que chacun se dit : « Comment fera-t-on pour subsister, si cela continue ? »

Michault déclare avoir été témoin d'un pari fait hier sur la hausse et baisse des marchandises ; le citoyen qui mettait en avant que sous deux mois elles reviendraient à une valeur à laquelle le peuple pourrait aisément atteindre, a déposé en mains tierces un assignat de dix mille livres. L'inspecteur ajoute que la gageure, pour le contraire, a été acceptée par quatre autres citoyens, qui ont prétendu que la baisse ne pourrait pas s'opérer aussi promptement.

Cafés. — On s'y entretenait hier de la paix ; on disait aussi qu'il y avait ici des envoyés impériaux pour négocier l'échange de nos députés avec la fille de Louis Capet ; on paraissait encore désirer que le représentant Drouet fût compris dans l'échange.

Spectacles. — Ont été très paisibles, mais toujours des filouteries, vols de mouchoirs et de portefeuilles.

Journaux. — Ceux qui sont sous nos yeux ne présentent rien qui soit digne de remarque ; le ton et les couleurs ne sont plus les mêmes depuis quelques jours ; demain, nous rendrons compte de ceux du 21, et par anticipation nous observons que le *Courrier républicain* s'est encore permis des réflexions très critiques. On parle d'un nouveau journal in-8°, ayant pour titre *Le Ventriloque*[1] ; l'on dit qu'il ren-

1. *Le Ventriloque ou Ventre affamé*, s. l. n. d., 10 numéros in-8. — Bibl. nat., Lc 2/882.

ferme des principes opposés à ceux du gouvernement. La Commission s'occupe d'en faire faire la recherche.

Commerce. Pain. — Peu de boulangers consentent à délivrer leur pain à 3 sols la livre ; ceux qui se trouvent forcés d'observer le règlement ne s'y soumettent pas volontiers. Il est cependant vrai de dire que, généralement, ils ne font pas payer le pain de quatre livres plus de douze sols. Il a été dressé procès-verbal de ce que les citoyens Vibert et Chapon, boulangers de la section du Temple, ont vendu leur pain au-dessus du prix fixé.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, HORNIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

CCCLXXVIII

21 THERMIDOR AN III (8 AOUT 1795).

RAPPORT DU 22 THERMIDOR.

Esprit public. — La journée d'hier n'a présenté rien d'extraordinaire ; même calme que le jour précédent ; même esprit chez le plus grand nombre des habitants de Paris, dont les entretiens ont sans cesse pour objet la difficulté que l'on éprouve à vivre. La baisse de quelques marchandises paraît faire une sensation agréable ; mais le public, depuis si longtemps excédé par les circonstances pénibles dont il est si vivement tourmenté, voit toujours avec la plus grande indignation les agioteurs et accapareurs, qu'il regarde comme les auteurs de sa misère. Sa haine n'est pas moins prononcée contre la cupidité des fermiers et autres gens de la campagne. Enfin, d'après le plus grand nombre des rapports de ce jour, le peuple est toujours occupé de sa détresse et agité par l'inquiétude.

Groupes. — Bouillon rapporte qu'hier, au Jardin national, le public applaudissait aux mesures proposées contre les journalistes qui corrompent l'opinion ; il ajoute que beaucoup de grands édifices sont remplis de vin, huile, chandelle et autres marchandises que l'on y tient accaparées.

Alamiou dit que l'arrestation de trois députés[1] paraît être bien vue par quantité de citoyens, dont plusieurs disaient que beaucoup d'autres encore mériteraient le même sort.

1. Dans sa séance du 21 thermidor an III, la Convention avait décrété d'arrestation Lequinio, Lanot et Lefiot.

Chatou déclare avoir vu et entendu un assez grand nombre de personnes dire, au sujet du décret d'arrestation porté contre les trois représentants : « Est-il possible que nous ayons toujours des mandataires si peu dignes de notre confiance, qu'ils éloignent sans cesse par leur mauvaise conduite, leurs délits et leurs sordides intérêts ? »

Fargues, en annonçant avoir entendu à peu près la même opinion, ajoute que deux d'entre ces députés sont inculpés par le public d'avoir soustrait une somme considérable en numéraire.

Saint-Rémy expose qu'hier, neuf heures du soir, il y avait un groupe à la porte Martin, où les citoyens se plaignaient amèrement et paraissaient douter que la paix faite avec plusieurs puissances nous fût très utile; il dit avoir remarqué les mêmes doutes et les mêmes sentiments dans le faubourg Marcel, et, par une réflexion qu'il fait particulièrement, il ajoute que l'on doit craindre que les faubourgs ne soient induits en erreur par l'intrigue.

Cafés. — On y a applaudi au rapport des Comités de gouvernement et aux mesures que l'on regardait comme très nécessaires pour calmer les esprits agités ; on ajoutait encore que, d'après l'énergie développée par la Convention, concernant l'épuration de ses membres et la juste distinction qui a été faite des hommes égarés d'avec les grands coupables, on pouvait se féliciter d'avance d'en ressentir les heureux effets et de voir renaître bientôt la paix.

Journaux. — L'article *Paris* presque dans son entier, n° 642 du *Courrier républicain*, mérite attention, surtout pour la partie qui concerne l'un des rédacteurs de *la Gazette universelle*[1] ; il nous a paru qu'à l'occasion de son arrestation et des scellés mis sur ces papiers, le journaliste a cherché à jeter le vernis le plus odieux sur la conduite des Comités de gouvernement, qu'il traite de continuateurs de Robespierre.

Spectacles. — Aucuns faits intéressants contre le bon ordre et la tranquillité, sinon quelques légères rixes au théâtre de la République pour les places, qui n'ont eu aucune suite.....

LÉGER, BEURLIER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 22 thermidor : « Paris est toujours dans la plus parfaite tranquillité. La baisse qui s'est opérée ces jours-ci dans le prix de quelques marchandises relève les espérances commerciales. Elle s'est sur-

1. On trouvera cet article à la page suivante.

tout fait sentir dans le prix des denrées coloniales; plusieurs personnes l'attribuent aux nouvelles heureuses que nous avons reçues de Saint-Domingue. — Il y a foule à la porte de la Trésorerie pour l'échange des billets de dix mille livres. Ce matin, elle était si considérable, que la police avait cru devoir établir un piquet de cavalerie. » — *Courrier républicain* du 21 thermidor : « L'un des rédacteurs de la *Gazette universelle*, sur les presses duquel on a apposé les scellés, est toujours dans les fers. Rien n'égale le courage qu'il a déployé, lorsque les sbires de la police sont venus lui signifier sa lettre de cachet. « Quel est le rédacteur, lui ont-ils dit insolemment? — C'est moi. — Et l'imprimeur? — C'est moi. — Et le prote? — C'est encore moi. Enfin c'est moi qui est (*sic*) tout ici. » Cet écrivain estimable a passé onze mois dans les cachots du Luxembourg et de la Conciergerie sous Robespierre. Il convenait qu'il fût la première victime saisie par les continuateurs de Robespierre. Au reste, ce qui est bien flatteur pour lui, c'est la manière honorable dont la section de Guillaume-Tell, qui est la sienne, a pris sa défense. Les numéros, lus en séance publique, ont été couverts d'applaudissements; deux commissaires ont été nommés pour solliciter auprès du Comité de sûreté générale sa mise en liberté. MM. Boudin et Sevestre, signataires du mandat d'arrêt, auront peut-être plus de respect pour des envoyés du peuple que pour la liberté de la presse. » — *Courrier républicain* du 22 thermidor : « Les scellés sur les presses des journalistes ont été levés. Il faut espérer que de pareils attentats aux droits de l'homme ne se renouvelleront plus. » — *Sentinelle* du 28 thermidor : « Le Comité révolutionnaire de la section du Contrat-Social a été jugé le 21 au soir, après onze jours entiers de débat. Voici le jugement intervenu : Balestier est condamné à six ans de fers et à six heures d'exposition sur la place de Grève. Guiraud, à six ans de gêne, à quatre heures d'exposition, et renvoyé en outre au jury central, pour décider s'il y a lieu à accusation, comme ayant provoqué la dissolution de la représentation nationale, et ayant donné l'ordre de battre la générale le 31 mai, et de sonner le tocsin [1]. Paly, Laporte, Ballardelle et Patté sont condamnés à deux ans de gêne et à quatre heures d'exposition. Le tribunal a prononcé contre Robert la dégradation civique, et l'a condamné à être attaché au carcan pendant deux heures. Les coaccusés étaient : Chéry, David, Moreau, Privé, Matras, Pujarnicle, Payen-Deslauriers, Mignard, Gascard, Petit, Dinot et Grainville; ils ont été convaincus de divers délits; mais le tribunal n'y a point vu d'intention criminelle, ils ont été acquittés et seront mis en liberté dans les vingt-quatre heures. »

1. Observez que ce Guiraud fut toujours aux Jacobins et à sa section le plus affreux calomniateur, le plus mortel ennemi de Guadet, son compatriote. (*Note de la Sentinelle.*)

CCCLXXIX

22 THERMIDOR AN III (9 AOUT 1795).

RAPPORT DU 23 THERMIDOR.

Esprit public. — Paris est toujours dans la plus parfaite tranquillité. A voir, pendant la journée d'hier, l'affluence du monde qui couvrait toutes les promenades, à l'aspect de la sécurité apparente de tous les habitants de cette grande cité, on ne pourrait jamais se figurer que les conjonctures présentes soient aussi pénibles. Cependant la misère est toujours la même ; l'espérance seule adoucit l'amertume. Le peuple soupire sans cesse après la paix et un gouvernement juste ; le retour de l'abondance et la facilité de subsister occupent toutes ses pensées. Dans ce moment-ci, l'opinion générale se prononce fortement contre les malfaiteurs qui, dans tous les genres et sous toutes les formes, ont causé les plus grands maux. Le public ne veut plus désormais être dupe ou victime de tous ces charlatans qui, sous le masque du patriotisme, ont trompé sa crédulité ; il met tout son espoir dans le bon esprit de la Convention, dont il attend son salut. Telles sont nos remarques, d'après les rapports du jour, dont suit l'analyse de ceux qui contiennent des faits particuliers à l'appui.

Bouillon dit que le public applaudit généralement à l'épuration que fait la Convention, et qu'il désire très fort qu'il n'y reste que des gens très purs et surtout désintéressés ; il ajoute que la cherté des subsistances excite toujours les mêmes plaintes.

Groupes. — Marceau déclare que dans les groupes, on disait : « Il y aura donc toujours des fripons dans la Convention ! On devrait bien ajoutait-on, l'épurer de manière qu'il n'y reste que des hommes probes. » Chatou, Fargues, Leroy jeune, Dufresnoy et Vannier rapportent à peu près les mêmes faits. Ancelle expose qu'il lui a été dit que, dans plusieurs sections, on avait réincarcéré les individus mis en liberté.

Duval, après avoir rendu compte de l'opinion des citoyens répandus dans plusieurs groupes de la cour du Palais-Égalité, qui approuvaient l'épuration, ajoute que l'on y tenait encore les propos suivants : « Si, après cette épuration terminée, tout ne va pas mieux, il n'y aura qu'un moyen à employer, c'est de couper l'arbre jusqu'à la racine, et même de l'arracher pour le brûler. Nous parlons librement ; vienne

nous écouter qui voudra ! Nous nous f.....s des espions, mais nous disons la vérité. »

Nous ne devons omettre que plusieurs inspecteurs rapportent que le public paraissait hier très froid sur la fête de ce jour[1]. Compère notamment déclare avoir entendu dire à des femmes à la Halle qu'il voudrait mieux s'occuper de faire baisser les denrées que de donner des fêtes inutiles et dispendieuses.

Cafés. — L'épuration faisait la base de la conversation des citoyens qui regardaient comme très urgentes et en même temps très efficaces, les mesures prises à cet égard par la Convention[2]. Quelques particuliers prétendaient que, si elle se faisait avec impartialité, il ne resterait que peu de membres dignes de la confiance du peuple ; on y parlait aussi de la paix, et on paraissait croire qu'elle devait être annoncée aujourd'hui comme conclue avec toutes les puissances, excepté l'Angleterre.

Spectacles. — Ont tous été très paisibles; néanmoins, au théâtre des Arts, à la fin du second acte, il fut élevé du bruit au parterre; plusieurs voix ont crié : *A la porte le Chouan! A la porte le terroriste!* Tous les spectateurs ont répété : *bis!* Mais, le troisième acte ayant commencé presque aussitôt, le calme s'est rétabli tout à fait.

Culte. — Les inspecteurs qui nous ont rendu compte des cérémonies du culte, exercé dans plusieurs églises de Paris, rapportent que tout s'y est passé avec décence, et n'avoir remarqué rien de contraire aux principes du gouvernement.

Journaux. — L'article entier *Paris*, du *Journal de Perlet*, n° 1045, présente des réflexions amères sur les mesures que le gouvernement vient d'employer envers quelques journalistes. C'est à la source même qu'il faut recourir pour avoir une idée exacte de la manière avec laquelle le rédacteur critique cette opération[3].....

LE ROUX, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 23 thermidor: « La Convention nationale fête demain l'anniversaire du 10 août. Cette époque rappelle un événement qui ne s'effa-

1. Il s'agit de la fête qui devait avoir lieu pour l'anniversaire de la journée du 10 août 1792.

2. Le 22 thermidor an III, la Convention avait décrété d'arrestation sept de ses membres : Bo, Dupin, Piorry, Chaudron-Roussau, Laplanche, Massieu, Fouché.

3. Nous ne reproduisons pas cet article, qui est fort long et offre peu de faits précis.

cera jamais de la mémoire des hommes. C'est en ce jour que la République, créée sur des cadavres, naquit au milieu d'un torrent de sang..... » (Suit une diatribe contre les républicains).

CCCLXXX

23 THERMIDOR AN III (10 AOUT 1795).

Rapport du 24 thermidor.

Esprit public. — Au moyen de ce qu'il est principalement question, dans les rapports de ce jour, des objets relatifs à la fête d'hier et des propos auxquels elle a donné lieu, nous allons passer de suite à l'analyse des faits qui y sont consignés.

Groupes. — Bouillon rapporte qu'hier, dans la matinée, on parlait, dans les endroits publics, de la fête avec beaucoup d'indifférence, et que l'on témoignait que ce n'était guère l'instant de se livrer à la joie, lorsque la misère se faisait sentir partout; cependant, ajoute-t-il, vers les six heures du soir, une foule immense s'est rendue au Jardin national; la tranquillité a régné pendant le concert; le public a applaudi à la simplicité et à l'économie, et l'on a paru content de ce que l'hymne des *Marseillais* et le *Réveil du peuple* n'ont été ni joués ni chantés.

Marceau dit que la fête a produit des effets peu joyeux; il dit encore que le public, quoique satisfait de l'épuration de quelques membres de la Convention, paraît craindre encore que le Sénat ne renferme toujours dans son sein des mandataires infidèles.

Saint-Rémy expose qu'il serait bien à souhaiter que la troupe à cheval ne fût pas aussi impudente; il cite, à cet égard, le fait suivant : arrivé hier à trois heures auprès de Saint-Germain-l'Auxerrois, un chasseur, en courant, a renversé des femmes ; il s'est même permis de traiter de muscadins les personnes qui ont blâmé son étourderie.

Leroy jeune [rapporte qu'] au concert, lorsqu'on a joué l'air *Ça ira*, plusieurs voix se sont fait entendre et ont dit : « Cela ira mieux encore, quand on nous donnera la livre de pain. » A quoi il fut répondu par beaucoup de personnes : « C'est une grande vérité. » Ce même inspecteur expose qu'hier, vers les quatre heures, auprès du Palais-Égalité, l'insolence d'un marchand de pain avait indigné le peuple, que l'on a eu de la peine à contenir.

Dufresnoy dit qu'un représentant en costume a été insulté assez grièvement, dans la rue Saint-Honoré, par le peuple qui lui disait, entre autres choses : *Donne-nous du pain plutôt que de la musique et des concerts*. L'inspecteur ajoute que ceux de qui il tient ce fait, dont il n'a pas été témoin, lui ont paru dans les mêmes principes que ceux qui se sont permis des écarts dont nous rendrons compte.

Chailly dit que le peuple, en s'assemblant pour la fête, disait : « Cela serait plus gracieux, si l'on avait du pain, ou si l'on savait quand on en aura. »

Duval déclare que les citoyens de la classe infortunée tenaient, dans les groupes dont il s'est approché, les propos suivants : « Les représentants se réjouissent aujourd'hui; la Révolution n'est avantageuse que pour eux; car, pour nous, nous n'avons pas de pain, et, aux approches de l'hiver, pas de moyen de nous procurer du bois et du charbon. »

Mailly dit que l'on a été peu satisfait que le président, dans son discours à la Convention, ait laissé entrevoir qu'il y avait encore des hommes douteux dans le Sénat[1]. « Les citoyens, disait-on, sont bien invités à la paix et à la concorde; mais, au lieu de nous donner l'exemple, les représentants sont toujours divisés. »

Fargues dit que l'opinion est toujours fortement prononcée contre les représentants qui ont dilapidé la fortune publique.

Loignier dit que nombre d'individus, sur la place du Palais-Égalité, en voyant vendre du pain à 15 francs la livre, disaient qu'ils aimeraient mieux être sous le régime de Robespierre, qu'alors la Convention avait soin des malheureux; mais aujourd'hui, pendant qu'on les fait mourir de faim et à petit feu, les représentants boivent, mangent et s'enrichissent aux dépens du peuple. En général, tous les inspecteurs se réunissent à dire que la tranquillité a régné hier partout, et spécialement au lieu de la fête, quoiqu'il s'y soit fait beaucoup de vols. Nous ne passerons pas sous silence les observations de quelques agents de police, que la diminution dans le prix des marchandises se fait sentir à peine au détail; plusieurs même disent qu'elles augmentent encore, ce qui fait murmurer.

Cafés. — Aucun rapport sur les entretiens dans les cafés.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain. — D'après un grand nombre de rapports, il paraît

1. Il s'agit du discours que Daunou, président de la Convention, prononça dans la séance du 23 thermidor, pour célébrer l'anniversaire de la journée du 10 août. (*Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 465, 466.) Mais on n'y rencontre rien de semblable à ce qui lui est prêté dans le Rapport.

qu'hier le public a témoigné beaucoup de mécontentement de ne pas recevoir une livre de pain, comme il s'y attendait; les boulangers et même les commissaires ont eu beaucoup à souffrir; dans quelques endroits néanmoins les distributions se sont terminées avec tranquillité.....

Surveillance. — ... Buisson rapporte que le citoyen Pierre Fachel, demeurant section de Montreuil, est mort hier d'inanition, ainsi qu'il est constaté par le rapport de l'officier de santé; le commissaire de police a dressé procès-verbal....

BOCQUET-DESTOURNELLES, ALLETZ.

(Arch. nat., F[1] c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Courrier français du 24 thermidor : « Les agioteurs se battent; cela est bon signe. On raconte que, ces jours-ci, deux d'entre eux, au grand amusement de la galerie, se sont pris aux cheveux, poché les yeux, roulés dans la poussière, au sujet de la diminution du prix de la chandelle et du sucre, dont l'un avait fait, sur le conseil de l'autre, une assez bonne provision. — La baisse de quelques marchandises, et surtout des denrées coloniales, se soutient toujours. Les heureuses nouvelles de nos îles, la richesse de la récolte, l'espoir presque assuré d'une paix prochaine et générale, toutes ces circonstances, nous l'espérons du moins, doivent finir par améliorer notre situation, depuis longtemps si pénible. Cependant le prix des comestibles, et on en sent bien la raison, ne suit que de très loin encore la progression décroissante. Le pain de seigle nouveau se vend fort cher. L'Opéra, au lieu de diminuer ses places, vient de les augmenter énormément; comme cela est de *première nécessité* pour bien des personnes, on y va, malgré le prix, tout comme auparavant. » — *Journal du Bonhomme Richard* du 24 thermidor : « *Paris, du 23 thermidor ou 10 août.* Jour fameux dans l'histoire. Un temps superbe, comme le jour où le trône fut démoli par le canon des vainqueurs de la Bastille; une Samaritaine qui, depuis hier soir, carillonne *Ça ira,* la *Marseillaise,* le *Réveil du peuple*; une Assemblée majestueuse, qui s'est débarrassée de ceux qui la déshonoraient, la veille de ce célèbre anniversaire, et qui va jurer aux pieds de la Liberté débarbouillée une haine éternelle à la royauté et à la tyrannie; des apparences d'une paix qui remplira de joie tous les cœurs épanouis déjà par l'espérance; une récolte immense, qui fait sauter d'aise les moissonneurs dont nos champs sont couverts; du blé qui vient par charretées dans la grande ville; les raisins qui mûrissent à souhait; la portion de pain qui va doubler; l'agiotage qui va se noyer; le sucre qui diminue; les denrées qui vont baisser; nos amis à moustaches qui triomphent; toutes les cadenettes devenues de jolies queues; une Constitution, un pouvoir exécutif qui vont marcher; les vainqueurs de Quiberon qui boivent le rhum des émigrés, qui se divertissent avec les guinées de Pitt; la terreur et le royalisme à tous les diables; les coquins épouvantés; les perturbateurs déroutés; l'esprit public remonté; le fanatisme réduit à des simagrées; les lunettes à bon marché :

quel tableau, quand quelques ombres, encore trop noires, en seront retranchées! — L'esprit des sections prend aujourd'hui la meilleure direction et fait espérer enfin que la lâcheté cachée, que les passions haineuses ne les guideront pas dans leur marche; car celle de l'Arsenal doit elle-même remettre à l'accusateur toutes ses accusations. — Hier, en passant dans la rue Antoine, je fus tout étonné de voir un petit abbé, d'un certain âge, ayant le manteau court ondoyant, le rabat, les cheveux ronds et l'habit noir. Enfin, il ne lui manquait qu'une calotte luisante pour être tout à fait en petit abbé de cour, un petit chérubin. Tout le monde montrait au doigt ce nouveau et ridicule personnage, désobéissant à la loi qui défend de porter le costume ecclésiastique autre part que dans l'église. Je crus d'abord que c'était un acteur de quelque spectacle voisin qui, venant de jouer le rôle du Tartufe, avait trouvé commode de s'en retourner chez lui en habit de théâtre; mais point du tout : c'était un vrai prêtre. J'aurais alors été très fâché pour l'honneur de la religion, dont il est ministre, qu'on l'insultât. Les voies de fait sont bonnes pour quiconque aime le désordre et l'anarchie. Mais si cependant quelques polissons, car il y en avait qui le suivaient, s'étaient avisés de crier : *Haro sur monsieur l'abbé!* de couvrir de boue son manteau, de déchirer son rabat, il se serait donc attiré ces injures; et les bigots auraient jeté les hauts cris, en disant : « Voyez comme on tolère la liberté des cultes! » Comme si le culte tenait à deux chiffons de gaze ou de soie, portés par un faquin qui foule aux pieds l'opinion, et ne se soumet point aux lois, quand il devrait lui-même donner l'exemple à leur entière soumission! Ces impertinents contempteurs de l'ordre social sont pourtant les premiers à se plaindre de l'anarchie. Et n'est-ce pas être anarchiste que de désobéir aux lois? Mais parlez de lois à des effrontés qui bravent tout, citez-leur l'Evangile même où Jésus dit à ses disciples : *Rendez à César ce qui appartient à César*, c'est-à-dire : *Obéissez aux lois;* ils vous riront au nez et n'en iront pas moins leur train. Aujourd'hui, ils endossent le petit manteau, le rabat bien empesé; demain ils prendront la soutane et la culotte; ensuite ils se promèneront dans les rues avec l'étole et le surplis, et finiront par faire la chapelle dans toutes les rues, les processions dans toutes les villes, et chasseront bientôt tous ceux qui ne seront point de leurs sectes; car vous savez qu'*hors de l'Église, point de salut*... Pourquoi la police ne ramasse-t-elle pas ces beaux masques? »

CCCLXXXI

24 THERMIDOR AN III (11 AOUT 1795).

Rapport du 25 thermidor.

Esprit public. — La tranquillité publique, pendant la journée d'hier, a été la même que les jours précédents; mais les esprits, aigris par l'aspérité des circonstances, s'abandonnent toujours aux plus vives inquiétudes. Ce n'est plus qu'à très grands frais qu'on peut se

procurer sa subsistance. En effet, la ration de pain étant toujours modique et la diminution dans le prix des marchandises n'ayant absolument rien de réel, ces calamités prolongées fatiguent à l'excès les trois quarts des membres de la société; le plus grand nombre a déjà vendu ses meubles et effets, et, dans l'impuissance où ils se trouvent de lutter davantage contre les malheurs, dont il n'y a plus de raison de prévoir le terme, les uns se livrent aux plaintes, au désespoir, ou meurent à la peine; d'autres, et le nombre en croît à vue d'œil, ne peuvent se soutenir que par l'agio. De cet horrible brigandage il résulte un cours de tromperie et de mauvaise foi qui n'a plus de bornes; il produit, à chaque instant, le surhaussement des denrées et discrédite le papier de manière effrayante. Telles sont les remarques auxquelles donnent lieu les rapports de ce jour.

Groupes. — Loignier dit que partout on crie sur la cherté et que partout [on crie] hautement contre la Convention. Chailly, que les plaintes se réitèrent tous les jours, et que l'on tourne en ridicule l'épuration actuelle de la Convention.

Mailly rapporte que toutes les conversations portent avec elles un caractère de doléance qui fait vraiment pitié, et que l'on entend des plaintes très amères contre les députés qu'on accuse d'autoriser les agioteurs et de l'être eux-mêmes.

Duval dit qu'une femme, dans un groupe, après avoir fait le tableau le plus hideux de ses misères, a ajouté, d'un ton ferme et persuasif, les paroles suivantes : « Citoyens, il est plus que temps de parler à vos législateurs; pour peu que vous tardiez, il sera trop tard; représentez-leur, si parmi eux il se trouve quelques-uns qui aiment l'humanité, qu'ils abandonnent leurs intérêts particuliers pour s'occuper des nôtres..... » Le même inspecteur observe que, si la Convention pouvait être à portée d'entendre toutes les conversations dans l'intérieur des maisons, elle y reconnaîtrait le même esprit et la même opinion.

Leroy jeune, Dufresnoy, Chatou et beaucoup d'autres inspecteurs nous peignent aussi la misère et le désespoir du peuple.

Enfin, Compère dit que, sur les places publiques et du côté des halles et marchés, on murmure de ce que l'augmentation de ration n'a pas eu lieu chez les boulangers, tandis qu'il y en a une aussi grande quantité dans toutes les rues de Paris, qui se vend toujours à 15 et 16 francs la livre; il ajoute que la cherté des denrées, étant toujours la même, jette l'alarme et le désespoir dans les pauvres familles.

Cafés. — On n'y parlait pas avantageusement de la motion faite par

un membre de la Convention nationale, tendant à faire supprimer les assemblées de sections [1]; on y disait que c'est la faction du représentant Dubois-Crancé, qui, pour se venger, cherche à persuader que les sections de Paris veulent s'arroger un droit de domination; on y ajoutait que cette allégation n'était qu'un prétexte imaginé par la faction jacobite. Il ne faut pas, disait-on encore, que les sections s'endorment, car rien de plus évident que cette faction, qui s'agite dans tous les sens, tend encore à se relever et à nous réduire au plus honteux esclavage.

Spectacles. — Paisibles. Bouillon dit cependant qu'aux Variétés-Amusantes il y a eu quelques altercations assez vives entre des citoyens qui s'étaient emparés d'une loge louée et les locataires de ladite loge. Il ajoute qu'avec l'assistance du commissaire civil de la section, il est parvenu à apaiser la querelle et à faire jouir de la loge les personnes qui l'avaient louée.

Commerce. Pain. — Si quelques délits se commettent présentement aux distributions, ils ne proviennent que du fait des boulangers; le public s'y montre très paisible; tout son désir est de recevoir une livre de pain; il espère que cette augmentation fera baisser le prix des denrées, dont il souffre de plus en plus.....

Surveillance. — ... Boissel dit que le nommé Humbert Huriot, septembriseur, reconnu par la quittance qu'il a donnée d'une somme de 25 livres par lui reçue pour avoir travaillé au massacre des prêtres à Saint-Firmin, a été arrêté hier sur la section du Jardin-des-Plantes; il est au Plessis.....

BOYS DE LOURY, FAUCONNIER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 25 thermidor : « Paris offre toujours l'aspect de la plus parfaite immobilité. Le pain se soutient toujours à 16 francs la livre; la distribution journalière n'est toujours que d'une demi-livre par personne. Des boudins de sang de bœuf continuent à infecter les rues. Les fruits et les légumes, quoique en abondance, sont d'une cherté désespérante. Quelque grande que soit la misère du peuple de Paris, en général, le soir il n'y paraît pas; les spectacles sont pleins comme à l'ordinaire; les Champs-Elysées et les boulevards sont fréquentés par une foule immense d'agréables des deux sexes, qui, par l'élégance de leur parure et le jeu riant de leur physionomie,

1. Cette motion avait été faite par Villers dans la séance du 24 thermidor. La Convention la repoussa le lendemain 25, sur le rapport de ses Comités. (*Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 471, 494.)

inspirent presque autant de bonne humeur que le tableau du jour a inspiré de tristesse. Au reste, questions politiques, acte constitutionnel, jury dit constitutionnaire, bruit de paix, bruit de guerre, l'insouciance sur ces sortes d'objets paraît être universelle. Toujours même foule à la Trésorerie pour l'échange des billets de dix mille livres. Hier, dès neuf heures du soir, les citoyens, rangés en queue, attendaient leur tour à la porte du bureau, qui cependant ne devait s'ouvrir que ce matin à l'heure ordinaire. » — *Gazette française* du 26 thermidor : « Il n'est plus question aujourd'hui de la *Marseillaise*, du *Réveil du peuple*, de cadenettes retroussées, de collets noirs, de cravates vertes. On nous laisse la liberté de chanter, de nous coiffer et de nous habiller à notre gré. Il n'y a plus que les journaux qui sont encore sous la férule de certains personnages. » — *Messager du soir* du 27 thermidor : « *Paris, 26 thermidor :* On a donné avant-hier, au théâtre de la rue Feydeau, la reprise du *Philinte de Molière;* la vertu franche et courageuse d'Alceste a excité les plus vifs applaudissements. On a surtout accueilli avec enthousiasme ces deux vers où Alceste dit que, dans un siècle,

Où rien n'enrichit tant que le crime et le vice,
La pauvreté, souvent, est un heureux indice.

Les rares talents qu'a déployés Mademoiselle Lange, qui déjà n'a plus de modèle pour les rôles de sensibilité, ont ajouté un nouvel intérêt à cette excellente pièce; Molé surtout a paru se surpasser encore lui-même; on eût seulement désiré que Saint-Phal ou Fleury se fussent chargés du rôle de Philinte, qui, s'il n'est pas entièrement semblable au Philinte de Molière, n'a que trop de modèles aujourd'hui dans la société. Pourquoi faut-il, en payant à la pièce et aux acteurs un juste tribut d'éloges, qu'on ne puisse se rappeler le nom de son auteur (Fabre d'Eglantine) sans frémir d'horreur et d'indignation ? » — *Journal du Bonhomme Richard* du 26 thermidor : « Non, ce n'est pas en vain que je vante mes lunettes. Que ne m'ont-elles pas fait voir depuis quelques jours ? J'ai vu des prêtres intolérants, et rebelles aux lois, refuser à un de leurs collègues de dire la messe dans un des temples que la nation indulgente leur accorde à tous, et cela, parce qu'il avait obéi aux lois de l'Etat et à celle de la nature ; cela au pied d'un pilier où était affichée cette loi du 11 prairial : « Lorsque les citoyens de la même commune ou section de » commune exerceront des cultes différents ou prétendus tels, et qu'ils réclame- » ront concurremment l'usage du même local, il leur sera commun. » — J'ai vu les pieux et point du tout ambitieux conciliabules de quelques évêques constitutionnels, autour du tombeau miraculeux du janséniste Paris, et leurs décisions pontificales contre leurs anti-célibataires collègues. — J'ai vu le pain moisi que des malveillants ont jeté par leurs fenêtres, en plein jour, pour exciter les murmures d'un peuple qui en mange. — J'ai vu le libertinage le plus effréné s'établir au déclin du jour dans la place de la Révolution, et nos courtisanes exercer très joliment l'art de la Chouannerie. — J'ai vu, dans les Champs-Elysées, de charmants réduits d'agioteurs et leurs dépenses énormes. — J'ai vu dans le Palais-Royal (ce nom lui convient plus que jamais), j'y ai vu les tripots de jeux, les ventes de montres et de bijoux, les petits marchands de mousselines chassés par ordre de gros vendeurs des arcades; j'ai vu la marchande de fruits ambulante forcée de quitter la place pour que les marchands de comestibles puissent sans concurrence vendre leurs melons

60 livres et leurs abricots 30 sols. — J'ai vu, près les portes Martin et Denis, des scélérats agioteurs se glisser au sein des groupes qui se forment les soirs autour des crieurs de journaux, pérorer après les annonces contre les opérations de la Convention et aigrir les esprits par la peinture des maux du peuple. Je les ai vus se glisser aux portes des boulangers pour y gémir sur le retard que le gouvernement apporte à la livraison de la livre de pain, et fixer telle ou telle époque qu'ils savent bien ne pas être sûre, afin que le peuple, déçu de l'espérance qu'ils lui avaient donnée, soit plus mécontent encore. — J'ai vu, dans la crainte des visites, des ballots de marchandises disparaître des boutiques et se réfugier dans les maisons de divers amis, qui pourront bien payer quelque matin leur complaisance. — J'ai vu un ample magasin de verreries. — J'ai vu des porteurs d'eau casser inhumainement la cruche d'une pauvre femme qui, ne pouvant pas en payer la voie 20 sols, venait en chercher elle-même. — J'ai vu des charbonniers, aussi insensés que les nobles, et de mauvaise foi comme eux, recourir à leurs anciens privilèges et barbouiller de noir un individu qui, trouvant le charbon assez cher et ne voulant pas en augmenter la valeur par le prix du port, prétendait se servir lui-même et le porter. — J'ai vu des tireurs de bois flotté demander 200 livres pour leurs journées, des garçons de chantier exiger 20 livres par toise pour le mesurer. — J'ai vu ce que bien des catholiques ne voient pas, la statue de Jean-Jacques placée par une section au milieu du banc de l'œuvre d'une église, voilée par respect pour les saints mystères que cet hérétique a quelquefois combattus, sous les pans de deux tapisseries dont une représente Mercure qui va conduire Hébé au banquet des divinités païennes, et dont l'autre offre le départ de Diane pour la chasse ; le portrait de Philippe, roi de Macédoine, très reconnaissable à l'inscription latine qui le désigne, tenir lieu d'un tableau pieux que l'on a enlevé d'une des principales chapelles. — J'ai vu... En voilà assez pour aujourd'hui... »

CCCLXXXII

25 THERMIDOR AN III (12 AOUT 1795).

Rapport du 26 thermidor.

Esprit public. — Des rapports de ce jour il résulte que Paris a présenté hier l'aspect du calme ordinaire; nous y remarquons en même temps que la pénurie constante du pain aux distributions journalières, ainsi que la cherté désespérante de toutes choses, fatiguent le peuple à un point extrême; ses plaintes et ses murmures à cet égard se font entendre de toutes parts. A l'appui de ces assertions, nous allons citer quelques faits extraits des différents rapports que nous avons sous les yeux.

Groupes. — Marceau déclare que le peuple ne paraît pas satisfait

du retard de la Convention à faire diminuer les denrées de première nécessité; il ajoute que cependant en ce moment tout est calme, mais d'un calme triste et mécontent.

Michault dit qu'hier, vers neuf heures du soir, dans un fort groupe près la porte Saint-Denis, les esprits y étaient très agités sur la pénurie; les citoyens, dit-il, y parlaient hautement contre la Commission des subsistances et contre la Convention elle-même, qui s'endorment sur le sort de la République, et qui, disait-on encore, après avoir laissé tuer et égorger nos pères, nos mères et nos frères, nous font mourir de faim.

Compère rapporte que les plaintes, murmures et injures même contre le gouvernement se font entendre de plus en plus sur les halles et dans les marchés relativement aux subsistances, que l'on annonçait devoir diminuer de prix, tandis qu'elles augmentent tous les jours.

Chailly dit qu'on n'aperçoit partout que des gens qui se trouvent mal de besoin, que les bons citoyens voient avec peine une si grande misère, et qu'enfin tout le monde se plaint qu'on ne se hâte pas d'y mettre fin, quoiqu'il ne manque pas de moyens pour le faire.

Lainé déclare pareillement que le public témoigne son mécontentement, et ajoute que l'on désire beaucoup la convocation des assemblées primaires pour voir le résultat de la Constitution.

Leroy jeune et Loignier, après avoir fait le récit des plaintes qu'ils ont entendues concernant la cherté, rapportent qu'on a remarqué avec peine que les jeunes gens portaient la cocarde derrière leur chapeau et sous le ruban, ce qui faisait que bientôt ils la porteraient à leur derrière.

Cafés. — On s'y entretenait hier de la motion faite par un membre de la Convention, tendant à faire condamner à une peine quelconque tout individu qui se permettrait de faire des observations, de critiquer ou de demander le changement d'aucun des articles de la Constitution, et même à prononcer la peine de mort contre ceux qui refuseraient de l'accepter ou de donner des conseils contraires à l'acceptation [1]. On ajoutait qu'une pareille motion, jointe à celle déjà faite pour supprimer les assemblées de sections, donnait toujours lieu à craindre cette horrible faction qui, ne cessant d'exister avec impunité, prend sans relâche de nouvelles forces pour asservir de plus en plus le peuple français (Extrait des rapports de Compère).

1. Voir le discours de Delleville dans la séance de la Convention du 25 thermidor an III. (*Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 495.)

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité.

Journaux. — Le troisième paragraphe du *Courrier républicain*, n° 646, à la date du 25 thermidor, article *Paris* commençant par ces mots : « Il paraît que nous nous trompions un peu[1]. » Idem, *Gazette française*, n° 1318, 25 thermidor, la lettre de Charette aux représentants y est insérée, article *Londres*.....

LÉGER, HORNIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 27 thermidor : « Rien de nouveau dans la physionomie de cette ville. Parfaite tranquillité, affluence ordinaire aux spectacles, le pain au même prix, persécution ordinaire contre les écrivains patriotes. Nous nous répétons souvent; mais c'est que le tableau que nous avons sous les yeux se répète sans cesse. » — *Courrier républicain* du 25 thermidor : « Il paraît que nous nous trompions un peu, lorsque, annonçant il y a quelques jours la prochaine mise en liberté des journalistes incarcérés, nous ajoutions que les scellés mis sur leurs presses avaient été levés. Le rédacteur de *la Gazette universelle*, le seul journaliste que les sbires de la police ont pu atteindre, est en effet rendu à la liberté et à sa famille ; mais le scellé est toujours sur ses presses, ainsi que sur celles de tous ses confrères compris dans la même proscription. Il y a plus, la poste a ordre de ne pas recevoir leurs feuilles. On dit (mais l'on n'assure pas, crainte de calomnie et d'avilissement) que c'est M. Louvet qui, ne pouvant par des moyens ordinaires nous faire lire ses spirituelles dissertations sur les collets verts, les collets noirs, les cadenettes retroussées, a provoqué auprès des Comités de gouvernement cet acte de fermeté. Il ne serait même pas étonnant que bientôt on étendît à toutes les autres feuilles cette fermeté révolutionnaire. Dans ce cas les seuls privilégiés seraient : Charles Duval, la *Sentinelle*, le *Batave*. Pauvres journalistes, que je vous plains ! Mais, pauvres lecteurs, combien je vous plains encore davantage ! » — *Journal du Bonhomme Richard* du 26 thermidor : « *Le boulevard du petit Coblentz*. Je l'ai vu, ce rendez-vous de nos élégants royalistes et de leurs chers petits amis à collet noir ou vert; je l'ai vu le matin, je l'ai vu le soir : ce sont les bons moments pour l'observateur. Qu'ils sont donc intéressants, ces jeunes couples, quoique encore en négligé, qui se rendent assidûment à certain café près du théâtre italien ! La chevelure des dames offre une espèce de désordre mystérieux, qui semble rappeler des plaisirs récemment goûtés, et en provoquer de nouveaux. Les messieurs n'ont pas encore enfariné les longs et épais cheveux de leurs faces, trop fidèles imitations des oreilles de nos barbets, et leurs cadenettes n'étalent pas la fraîcheur du jour. Que leur *zargon* est *zoli !* Que leur conversation est piquante ! Comme ils ont l'âme tendre ! Comme il est sensible, ce sourire qui accompagne l'heureuse nouvelle de quelque assassinat commis sur ces *té-oristes* par une *compagnie du Soleil !* Comme elles sont sincères, ces

1. Voir plus loin, même page.

plaintes qu'ils exhalent sur la misère du peuple, tandis qu'on leur prépare le *sobre* déjeuner qui ne leur coûtera que trois cents livres par tête ! Puis on jase du prix courant de l'or et des marchandises; on se communique les petits profits du commerce; la ci-devant marquise parle de ses huiles; et j'ai ouï l'épouse d'un acteur célèbre des Italiens raconter le gain léger de 75,000 livres fait d'un coup [1] sur une partie médiocre de chandelles, comme elle eût autrefois parlé à Monseigneur le Duc du prix d'une nuit de complaisances. Là se redisent les utiles découvertes de plusieurs millions de sucre, ou d'une centaine de caisses de chapeaux que, *ma parole suprême*, on ne lâchera pour ces républicains, pas à moins de mille écus la pièce. Le soir, c'est tout autre chose : l'élégance est extrême; chapeaux de tous genres ornent les têtes de nos belles, la plume y badine, etc.; brillante de la paillette qui enrichit ses extrémités, elle est comme la main délicate de celle qui la porte, lorsqu'elle se courbe sous le poids des vieux louis qu'elle négocie au prix courant des agioteurs. Au milieu des groupes brillants, que Poinsinet eût pu copier là pour sa délicieuse comédie du *Cercle*, se trouvent de ces élégants ambrés, musqués comme les anciens marquis de cour, ne parlant pas, comme autrefois ces derniers, de nos moindres victoires pour relever l'honneur des Français, mais s'en attristant comme un bon citoyen s'attristerait d'une défaite, jetant du doute sur les déroutes de nos ennemis comme sur nos succès, promenant le ridicule ou la calomnie sur nos représentants, et se consolant des privations de leur amour-propre humilié, de l'égalité des droits, par l'espoir ridicule de jouir bientôt de l'esclavage. Mes petits messieurs, le bonhomme Richard vous connaît; si votre petit commerce continue, vos coteries anti-républicaines, il vous désignera, non pas au couteau des égorgeurs (il n'y en aura plus, j'espère, pas même de ceux que vous soldez), mais aux sifflets de ceux qui méprisent votre race. »

CCCLXXXIII

26 THERMIDOR AN III (13 AOUT 1795).

Rapport du 27 thermidor.

Esprit public. — Nous disions, dans notre feuille d'hier, que le peuple, fatigué à l'excès de tous les malheurs qui l'accablent, se répandait en plaintes et en murmures ; nous ajoutons aujourd'hui qu'il semble n'être comprimé que par la crainte, et qu'aveuglé en quelque sorte par sa misère, sa confiance paraît au moins s'attiédir. Si parfois il s'occupe des événements politiques, c'est uniquement pour manifester son désir sur le retour de la paix, étayée par une Constitution durable; sur tout le reste, son insouciance est absolue.

1. Ce modeste bénéfice vaut bien les les 36 livres des députés. (*Note de l'original.*)

Quoi qu'il en soit, le calme s'est soutenu pendant la journée d'hier, ainsi que nous l'annoncent les inspecteurs, par leurs rapports de ce jour, dont nous allons extraire quelques faits particuliers analogues aux circonstances.

Groupes. — Les officiers de paix disent que les mêmes plaintes se renouvellent relativement à la cherté des subsistances, et que, depuis plusieurs jours, on entend une infinité de murmures contre la Convention; ils ajoutent qu'on se permet de dire qu'elle ne fait aucune attention aux malheurs du peuple, qu'on laisse mourir de faim au milieu de l'abondance, et que les représentants feraient beaucoup mieux de donner des lois stables pour gouverner plutôt que de s'amuser à des débats peu intéressants.

Alamiou [dit] que le public perd courage, que l'on murmure contre la Convention et contre les .... [1] qui se laissent mener; il ajoute qu'il a entendu dire que les représentants, dans leurs débats sur la Constitution, se tenaient beaucoup aux mots, ce qui n'avançait à rien.

Duval rapporte que, dans plusieurs groupes, au Jardin national, Palais-Égalité et dans les cours de ce palais, on y parlait hautement du rétablissement d'un roi; on allait jusqu'à dire que les campagnes le désiraient et se joindraient à Charette pour abattre la Convention, qui laisse mourir de faim les citoyens; le refrain des conversations était : « Un roi ou du pain ». Et chacun, continue l'inspecteur, disait : « On verra, avant peu, du nouveau dans Paris; ce jour-là, la Convention pourra se mettre en grand costume. »

Bouillon dit que le public ne parle qu'avec indignation des fermiers et autres cultivateurs, qu'il accuse de ne vouloir vendre leurs grains et autres denrées que pour de l'argent, bijoux et autres effets. En général, continue l'inspecteur, le peuple ne peut entendre de sang-froid qu'on lui dise qu'une voie de bois coûte 500 livres, un chapeau 300 livres, une paire de souliers 150 livres et le blanchissage d'une chemise 3 livres. Toutes ces conversations, ajoute-t-il, entretiennent toujours des réflexions aussi affligeantes qu'inquiétantes pour l'avenir.

Desiérois dit que le public compare la vente du pain à celle de l'argent; celui-ci, dit-on, a été le thermomètre des marchands de luxe; l'autre le devient de toutes les denrées et comestibles; de là beaucoup de murmures.

Chailly rapporte qu'on voit tous les jours, sur les places dési-

1. Un mot illisible.

gnées, augmenter le nombre des marchands de pain, que dès lors le public présume que le gain doit être considérable, puisque tout le monde s'empresse de faire ce commerce; on disait à cette occasion qu'il n'était pas étonnant que, chez les boulangers, la portion restât toujours au même taux.

Compère dit qu'hier, vers deux heures, place du Palais-Égalité, beaucoup de femmes et quelques hommes murmuraient et vomissaient mille injures contre les marchands de pain; il ajoute qu'on y faisait aussi la motion de renverser les tables et de s'emparer du pain pour leur apprendre à ne pas étaler l'abondance aux yeux du pauvre peuple qui manque de tout.

Cafés. — Plusieurs citoyens blâmaient la dépense que le gouvernement fait pour la fille de Louis XVI et disaient que les puissances coalisées n'en seraient pas plus favorables; d'autres citoyens prétendaient que l'honneur et la générosité française exigent en pareil cas que la nation ne mit pas de bornes à ses dépenses.

On y parlait aussi de la grande discussion qui a eu lieu à la Convention sur les Droits de l'homme; on prétendait que cela ne devait pas faire la plus légère question, et que l'opposition ne pouvait parvenir que des malintentionnés.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain. — Quelques boulangers de la section du Mont-Blanc ne donnent pas encore la demi-livre de pain; de ce nombre, le citoyen Belhomme n'a délivré que 7 onces; le citoyen Besou, qui, au commencement de sa distribution, avait donné 8 onces, s'est trouvé forcé de réduire à 7 les derniers qui lui restaient à servir; enfin le citoyen Picot ne distribue la demi-livre que tous les deux jours. On observe que ce dernier est noté pour ses mauvais procédés envers ceux qui se fournissent chez lui. La Commission a écrit à la section du Mont-Blanc pour savoir d'où provient ce déficit.....

Surveillance. — .... Mailly dit qu'un individu, porteur d'une carte de secrétaire du Comité de sûreté générale, s'est en conséquence cru en droit de briser hier, chez un marchand de tableaux, porte Martin, une estampe représentant un sujet de l'histoire sainte; les spectateurs indignés l'ont contraint d'en payer la valeur, ce qu'il a fait, au moyen de quoi l'affaire s'est terminée là.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, BOYS DE LOURY.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Journal du Bonhomme Richard du 27 thermidor : « ...J'ai vu, et je le dis à la police pour qu'elle en fasse ses affaires, oui, j'ai vu beaucoup de femmes vêtues en hommes, avec la cravate des chouans, le petit collet à l'habit, les retroussis au poignet : elles étaient à croquer sous ce joli costume. Je les pris pour des chasseurs de l'armée royale de d'Artois en négligé. Leur nombre d'abord m'étonna, mais j'ai réfléchi qu'un coup de main de leur part n'était pas à redouter. — J'ai vu les cabarets du faubourg Antoine assez pleins et beaucoup d'argent s'y dépenser. — J'ai vu des réverbères tomber, parce que les entrepreneurs trouvent trop cher le renouvellement des cordes. — J'ai vu les gros marchands accaparer, les intermédiaires se dessaisir en diminuant leurs marchandises, et les détaillants tenir bon et même augmenter certaines denrées. — J'ai vu des négociants en vin assez impudents pour vouloir menacer de ne plus en débiter qu'à 10 livres la bouteille, et le peuple s'en désoler d'avance. Peuple, sois tranquille; il est impossible que la Convention ne prenne pas un parti contre ces nouveaux avares. — J'ai vu les prêtres qui desservent la chapelle des filles du Calvaire se préparer à ouvrir une petite école : oh ! si le fanatisme et les millions de préjugés n'allaient pas s'y professer, je leur applaudirais ; ils pensent du moins à la génération qui s'élève. C'est un fier soufflet qu'ils vous donnent, Comité d'instruction publique. Le malheur, c'est que la nation en reçoit le contre-coup. Mais je me propose de vous dire ce que je pense sur vos Écoles centrales, qui sont insuffisantes, sur votre lenteur à les organiser, sur la parcimonie que vous mettez à payer les gens de lettres, tandis que vous épuisez nos caisses pour détruire le beau monument de la Sorbonne et organiser vos Écoles normales, dont l'idée a été belle, dont les professeurs étaient des hommes de mérite presque tous, mais dont aucun n'a été à son but, et qui n'a rien produit du tout que beaucoup de dépenses. — J'ai vu, ...prenez-y bien garde, ô vous qui êtes chargés du gouvernement, cela devient d'une importance majeure pour le bonheur de vos concitoyens; j'ai vu de ces vampires d'agioteurs parcourir la nuit les campagnes, acheter à tout prix le seigle nouveau. Ils convoitent nos blés. — J'ai vu les fontainiers publics, par leur lenteur à réparer les tuyaux qui donnent de l'eau aux différentes fontaines de la ville, priver bien des indigents de ce premier secours qui leur est si nécessaire, et les livrer à l'insatiable avidité des porteurs d'eau : il est si facile de remédier à ces maux, qu'il est impardonnable de ne pas le faire. Qu'ils sont donc méchants, ceux qui cherchent à mécontenter en tout les citoyens ! .. »

CCCLXXXIV

27 THERMIDOR AN III (14 AOUT 1795).

RAPPORT DU 28 THERMIDOR.

Esprit public. — Paris a joui, pendant la journée d'hier, de la même tranquillité que les jours précédents; notre tâche, loin d'être pénible,

serait, au contraire, très intéressante, si nous avions des nouvelles avantageuses à annoncer; mais, forcés de dire la vérité, nous ne pouvons que nous répéter et continuer nos représentations sur la nécessité indispensable et les mesures à prendre pour soulager les besoins du peuple, en proie depuis longtemps aux angoisses d'une misère désespérante. Ces courtes réflexions résultent des rapports de ce jour, dont suit l'analyse de quelques faits particuliers.

Groupes. — Vannier rapporte que des menaces se font entendre de la part du peuple, qui annonce que si, après la moisson, la portion du pain n'est pas augmentée et les marchandises diminuées, sa patience échappera.

Duval dit que des ouvriers se disent entre eux : « Au premier du mois prochain, nous allons recevoir du pain en abondance »; que d'autres répliquaient : « Il est bien temps que la Convention se réveille; c'est à elle que nous avons obligation des souffrances et besoins journaliers que nous éprouvons. » Le même inspecteur observe que les cultivateurs dans les marchés répondent à ceux qui se plaignent de la cherté des denrées, qu'étant obligés de payer à Paris les marchandises à un taux exorbitant, tels que les souliers, etc., ils doivent trouver une juste indemnité. L'inspecteur ajoute encore que les cultivateurs ne dissimulent pas leur peu de confiance dans le papier.

Mailly rapporte que le public, très empressé de lire les affiches où l'on annonce une fête et concert à l'église Saint-Sulpice, s'en retournait en disant : « On ferait beaucoup mieux de nous donner du pain que de nous amuser avec des fêtes inutiles. » L'inspecteur observe que ces propos n'ont été tenus que parce que l'on s'est imaginé que ces affiches étaient mises d'ordre de la Convention.

Bouillon rapporte que partout on remarque que, lorsque, le soir, les colporteurs de journaux annoncent le résultat de la séance, le public les entoure et s'empresse de demander s'il y a quelque décret concernant la diminution des denrées; Bouillon ajoute que l'on ne voit rien de satisfaisant; on se retire tristement en tenant des propos contre la Convention.

Baude dit qu'hier soir les groupes étaient nombreux à la porte Martin, que le mécontentement s'y manifestait d'une manière sensible, au point de ne laisser aucun doute sur le désespoir auquel sont réduites quantité de familles.

Legrand rapporte qu'il a passé dans plusieurs communes des départements de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir, et que, dans tous ces lieux, il a remarqué un grand mécontentement, occasionné par la misère que l'on y éprouve; il dit aussi qu'il y a vu avec peine que les

députés y avaient perdu toute confiance, et que l'agiotage était en progression plus forte qu'à Paris. Le surplus des inspecteurs ne nous entretiennent, dans leurs rapports, que de la misère publique et des mécontentements qui en sont la suite.

Les officiers de paix annoncent qu'hier, dans un groupe au Jardin national, on parlait de l'armée de Charette; on y disait qu'elle se grossissait de jour en jour.

Cafés. — On s'y plaignait de ce qu'il n'y avait pas plusieurs bureaux établis pour l'échange des assignats de dix mille livres; on y disait que cela serait cependant bien utile pour arrêter le brigandage qui se fait journellement sur l'escompte de ces billets ; on accusait les femmes de faire publiquement ce commerce infâme, dont elles étaient chargées par les employés de la Trésorerie.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné. Au théâtre de la rue Feydeau, le nommé Vallière, ancien artiste, y a reparu, proscrit depuis longtemps dans l'opinion publique comme Jacobin et partisan de la Terreur. Sa présence a excité l'indignation du parterre. Cet artiste, pour se justifier, a rappelé un arrêté de sa section, qui le reconnait pour un bon citoyen, et non pour un buveur de sang; le public a répondu : « Nous ne faisons pas ici fonction de juges de tribunal », et a demandé la pièce, qui a été jouée; cela n'a pas eu d'autres suites.

Journaux. — Le n° 648 du *Courrier républicain*, du 27 thermidor, au troisième article, *Nouvelles de Paris*, cite le nouvel écrit d'Hékel, ayant pour titre : *Bases d'une constitution pour la nation française.* Le rédacteur dit que cet auteur prouve jusqu'à l'évidence que la Constitution proposée par la Commission des onze n'est que la démagogie de 93, sous des formes différentes.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, LÉGER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Journal du Bonhomme Richard du 28 thermidor : « Depuis longtemps les prêtres fidèles au pape convoitaient la ci-devant cathédrale appelée Notre-Dame. On sait que ce temple était réputé le premier du clergé de France, et que c'est là que les rois allaient en pompeux étalage rendre grâces au ciel des succès qu'ils obtenaient, ou de la naissance de quelque marmot destiné un jour à régenter l'empire. Mais ces pieux et zélés serviteurs de Pie n'auront pas à eux seuls cet autel jadis privilégié. Les évêques soumis aux lois, amis de leur patrie, de la concorde, de l'humanité, ennemis des dissensions religieuses et du schisme qui les engendre, ouvriront les portes de cette enceinte, et viendra qui voudra profiter de la sagesse de leur morale et de la majes-

tueuse simplicité de leurs cérémonies. Comme on avait mis sous la sauvegarde de Notre-Dame une immense provision de vin pour nos armées, quand il sera transporté dans un autre local, la fête de l'installation se fera. Je ne crois pas que sitôt un monarque chamarré d'or fasse l'honneur à Dieu de le venir visiter, soit à cheval, soit à pied. On sait l'entrée qu'y fit Philippe-le-Bel après une victoire, et le cadeau qu'il offrit à la Vierge de son cheval et de son armure. Pour conserver la mémoire d'une aussi belle œuvre, on avait élevé un monument où le cheval et l'homme occupaient dans la nef une assez belle place, d'où la révolution les a chassés. » — « Faut-il que mes lunettes me fassent voir si souvent des choses qui m'affligent? Encore si je n'étais pas obligé de les découvrir, ma peine serait pour moi seul; mais les circonstances me forcent de publier ce que je vois. Partagez donc ma douleur, représentants justes et sensibles, et voyez si vous ne pourriez pas remédier aux maux dont je vais vous rendre témoins. J'ai vu, dans des greniers à des sixièmes et septièmes étages, des hommes, des femmes, des enfants accablés de misère et de besoins, implorant en vain les secours de la patrie commune, dont les bienfaits trop succincts ne peuvent pas même fournir deux onces et demie de pain au prix auquel il est porté. J'ai vu ces bonnes gens demander des travaux où, suivant leurs talents, ils puissent être employés, et ne pas en obtenir. Ce sont pourtant des hommes qui méritent d'autant plus nos regards qu'ils sont victimes de leur attachement à la patrie. Déportés ou réfugiés des îles du Vent, loin de leurs foyers, d'où ils ont été chassés par les émigrés et les Anglais, jetés sur nos côtes par le hasard, ils nous tendent les mains pour obtenir de la nation de quoi retourner dans leur pays y ramasser les débris de leurs fortunes. Ils ne les tendront pas en vain : leur présence aux îles qu'ils ont quittées ne peut que nous être utile et, ne le fût-elle pas, la nation ne voudra pas laisser végéter et périr de misère des hommes qui ont souffert pour elle. — J'ai vu dans un petit coin du théâtre des Variétés, sur le boulevard, un petit monsieur qui découpait assez adroitement le portrait de ceux qui l'entouraient. Sa peine n'était point perdue, car on lui payait chaque petite silhouette un assignat de 10 francs. Je l'ai vu, fier du succès de ses prouesses, en tenter d'autres, et découper de même les bustes des défunts Capet et Antoinette. J'ai vu ces bustes baisés par les bouches les plus jolies, l'un des charmants royalistes qui les tenait, fredonnant l'air chéri : *O Richard! ô mon Roi!* Je me borne aujourd'hui à indiquer le fait; s'il y a récidive, j'inviterai la police à surveiller un artiste qui s'avise à faire soupirer dans un lieu où l'arlequin Lazari fait rire. — J'ai vu certain marchand, vendant du pain fait avec de la farine de haricots, à 8 francs la livre et à faux poids, enlevé lestement par un inspecteur qui l'a remis en main sûre. Tu vois, peuple français, qu'enfin reparaît le règne de la justice et qu'après le sommeil des lois, elles se réveillent pour ton utilité. — J'ai vu le cuir ne plus valoir que 15 francs la pièce; et les peaux de moutons 17 à 18 livres. Petit à petit nous reviendrons au bon temps. — J'ai vu certains petits maîtres affecter de porter la cocarde derrière leurs chapeaux; je sais bien que la livrée conviendrait beaucoup mieux à ces messieurs que les couleurs de la liberté; mais, s'ils continuent, nous leur imprimerons si bien le caractère de l'opprobre sur le front qu'ils ne pourront le cacher. — J'ai vu dans les spectacles et dans les rues tant d'officiers à collets brodés et à belles épaulettes, que je ne serais pas surpris qu'on demandât si les états-majors des quatorze armées ne sont pas en députation à Paris. »

CCCLXXXV

28 THERMIDOR AN III (15 AOUT 1795).

Rapport du 29 thermidor.

Esprit public. — Quoique la tranquillité ait régné hier dans Paris, comme les jours précédents, nous n'en dirons pas moins que l'idée désolante de la misère qui accable la société, la ruine des fortunes, le tableau des maux incalculables et des fléaux de plus d'un genre qui pèsent sur le peuple depuis si longtemps, suite nécessaire du discrédit des assignats, produit par le plus hideux agiotage, sont aujourd'hui la matière fâcheuse de toutes les conversations et des pensées d'une multitude de citoyens frappés, réduits aux abois, plongés dans la pauvreté sans espérance ni moyens d'en sortir, toutes ressources étant épuisées. Telles sont les idées que nous avons conçues à la lecture des rapports de ce jour, dont suit l'analyse de ceux qui contiennent quelques faits remarquables.

Groupes. — Bouillon rapporte que le mécontentement du peuple paraît prendre un caractère plus grand, que l'on dit hautement chez les marchands de vin et autres endroits publics : « Sans doute la Convention nationale veut forcer le peuple à s'insurger de nouveau, puisqu'elle ne fait rien pour s'opposer à l'avilissement des assignats, source des malheurs. »

Mailly dit qu'on entend, dans presque toutes les conversations, des rapprochements que le public fait sur la jouissance et la valeur des choses avant la Révolution, comparées au moment présent; il ajoute qu'il y a des plaignants exaspérés, au point de dire hautement que la Convention ne perpétue les maux que pour forcer le peuple à demander un roi.

Marie rapporte que les plaintes sont toujours très amères, qu'elles sont provoquées par le sentiment du besoin et la haine de l'infâme agiotage, qui fait monter les marchandises à un prix si haut qu'il n'est plus possible qu'aux brigands, qui en sont les auteurs, ou aux gens très riches, de pouvoir y atteindre.

Marceau dit qu'hier, dans un groupe, à la porte Saint-Martin, on se répandait en plaintes et murmures très prononcés, que les esprits paraissaient très émus, et que l'on y disait même que, si d'ici quelques jours on ne mettait pas un autre ordre, *cela n'irait pas bien;* il ajoute

que le mécontentement était absolument général. Tous les autres rapports contiennent plus ou moins de détails et l'expression de l'indignation publique relativement aux souffrances que le peuple endure depuis trop longtemps.

Chailly rapporte que des malveillants cherchent à répandre de fausses nouvelles en débitant que le roi d'Espagne a refusé de ratifier le traité de paix, que les troupes de la République ont été récemment battues par les Espagnols, que les magasins et les munitions prises sur les émigrés à Quiberon sont au pouvoir des Chouans; il ajoute que les agioteurs, qui, ces jours derniers paraissaient abattus, semblent reprendre courage, et qu'au fait le prix des matières et marchandises augmente dans ce moment-ci.

Cafés. — On s'y entretenait de nos armées; quelques [lettres] qui y ont été lues annonçaient que nos troupes manquaient de tout, et que si, avant peu, nous n'avions pas la paix, le découragement, la désertion et les maladies s'y manifesteraient. On y disait aussi que, malgré l'abondance de la récolte, les grains seraient toujours chers, si l'on n'arrêtait pas les courses des marchands et accapareurs dans les campagnes, qui les achètent sans être battus.

Spectacles. — Tout aurait été parfaitement tranquille sans une rixe élevée entre deux citoyens au théâtre du Vaudeville, qui, d'après des bruits d'abord vagues et ensuite confirmés, a produit quelque mouvement dans le parterre, qui a su qu'un des deux champions avait été membre d'un Comité révolutionnaire. Tétel, qui rend compte de ce fait, annonce que, s'étant transporté à l'endroit où la querelle avait pris naissance, il a remarqué que les voisins avaient mis d'accord les deux partis en mettant à la porte le prévenu de terrorisme; alors, dit-il, le calme s'est rétabli, et le public, instruit, a beaucoup applaudi à cet *acte de justice*.....

LÉGER, GOSSET.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 29 thermidor : « On a célébré hier avec beaucoup de pompe, dans l'église Notre-Dame de Paris, la fête de l'Assomption. Avant la messe, l'église a été solennellement purifiée et bénie. Des rideaux cachaient les mutilations, qui sont innombrables. Une foule immense du peuple assistait à cette cérémonie. L'affluence n'était pas plus considérable, lorsque, sous les formes d'une actrice de l'Opéra, l'imagination libertine de Chaumette lui faisait adorer la Liberté. »

CCCLXXXVI

29 THERMIDOR AN III (16 AOUT 1795).

RAPPORT DU 30 THERMIDOR.

Esprit public. — Le calme ordinaire pendant la journée d'hier n'a éprouvé aucune variation ; les esprits sont toujours vivement agités. L'arrêté du Comité de salut public, concernant les secours[1], loin de produire les heureux effets qu'on en attendait, ne fait, au contraire, que très peu de sensation sur le public ; quelques citoyens se sont même permis d'en critiquer les dispositions. En conséquence, les observations préliminaires contenues dans notre dernière feuille restent dans toute leur force. Pour en démontrer de nouveau la vérité, nous allons passer à l'analyse des faits consignés dans les rapports du jour.

Groupes. — Fargues annonce que le public n'est pas satisfait de l'arrêté du Comité de salut public, et que l'on disait : « Au lieu de ces demi-mesures, qui ne portent remède à rien, la Convention ferait beaucoup mieux d'en prendre de générales. »

Chailly dit : « L'arrêté n'est pas bien vu ; on trouve, ajoute-t-il, le prix auquel les subsistances sont portées au-dessus de la portée des malheureux. »

Duval rapporte que le public voit avec peine que l'arrêté est rendu par un Comité dont les membres ne manquent de rien ; ils feraient mieux, dit-on, de donner à chaque individu portion de leurs assignats ; car le prix auquel sont portées les subsistances indique assez qu'il n'est pas fixé par des représentants pères de famille. Le même inspecteur annonce encore avoir entendu, dans plusieurs groupes, des provocations au pillage du pain.

Ancelle dit que le public peu fortuné, en témoignant son mécontentement sur l'arrêté, disait : « On a négligé le plus nécessaire : c'est l'augmentation du pain, promise depuis longtemps. » On se plaignait encore que le beurre, les œufs, le bois, le charbon et la chandelle avaient été oubliés.

Alamiou, après avoir exposé que les femmes regardaient les pro-

1. On trouvera cet arrêté, en date du 27 thermidor, aux Archives nationales, AF II, 68, et dans le *Journal de Perlet* du 30 thermidor an III. Il avait pour objet d'affecter à l'approvisionnement de Paris une partie des denrées existant dans les magasins de la République.

messes annoncées dans l'affiche comme illusoires et faites pour endormir, ajoute que le public, ne voyant aucune fin à ses maux, perd courage, paraît triste et mécontent, et murmure contre la République et contre ceux qui la gouvernent.

Bouillon et Mailly disent que la haine du public se manifeste de plus en plus contre les agioteurs. Ils ajoutent que souvent on entend dire qu'une moitié des membres de la Convention se livre à l'agiotage, et que, par ce moyen, le mal ne peut que se perpétuer et s'aggraver.

Compère rapporte qu'hier, Place-Égalité, un grand nombre de femmes, rassemblées autour des marchands de pain, se plaignaient et murmuraient hautement, qu'elles accusaient le gouvernement d'être eux-mêmes (*sic*) accapareurs, et, après avoir vomi mille injures, qu'elles provoquaient le peuple au pillage.

Lainé dit que l'affiche a donné lieu aux plus mauvais propos contre l'Agence des subsistances, accusée de vouloir encore empoisonner le public avec des subsistances corrompues; il ajoute que les mêmes clameurs ont été proférées contre les Comités de gouvernement et contre la Convention entière.

Cafés. — L'objet des secours annoncés dans l'affiche faisait la base des conversations, et, tout en applaudissant aux mesures de la Convention et du gouvernement, plusieurs citoyens prétendaient que ces secours n'existeraient que dans l'imagination, parce que les formalités, les lenteurs des sections et enfin les entraves que l'on éprouverait à chaque pas rebuteraient les citoyens et les priveraient des avantages promis.

D'autres citoyens se plaignaient très amèrement de leur situation : « Si les choses ne changent pas, disaient-ils, après tous les sacrifices que nous avons faits, le seul remède à nos maux sera la mort. »

Spectacles. — Rien contre le bon ordre et la tranquillité, sinon au théâtre du Lycée des Arts, où deux actrices, dans un entr'acte, se sont vivement battues. La longueur que cet incident a occasionnée a donné un peu d'humeur au public.

Au théâtre de l'Opéra-Comique national, il y a eu un petit mouvement, excité par quelques individus des secondes loges qui se sont dépouillés de leurs habits à cause de la chaleur. Le public, mécontent de cette indécence, a exigé qu'ils se réhabillassent, ce qu'ils ont fait, à l'invitation du commissaire de police et du commandant de la garde. Aussitôt le calme s'est rétabli.

Journaux. — Le n° 651 du *Courrier républicain*, article *Nouvelles de Paris*, contient des assertions aussi calomnieuses que satiriques

contre le gouvernement. Ce qui est dit de la fille de Louis XVI et de son état de dénuement est d'une fausseté atroce ; la partie du présent destiné au Grand-Seigneur est tournée en ridicule [1] et arrangée de manière à corrompre l'esprit public ; au reste, pour bien juger, il faut lire l'article entier [2].

Culte. — Aucun fait contre l'ordre et la décence et les principes du gouvernement.

BOCQUET-DESTOURNELLES, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F [1] c III, Seine, 16.)

CCCLXXXVII

30 THERMIDOR AN III (17 AOUT 1795).

RAPPORT DU 1er FRUCTIDOR.

Esprit public. — La tranquillité de Paris, pendant la journée d'hier, a été à peu près la même que les jours précédents ; mais, comme le tableau de la situation des habitants de cette vaste cité se répète lui-même, que les couleurs se rembrunissent par l'effet des circonstances, qui tous les jours deviennent de plus en plus difficiles, nous ne pouvons que nous répéter, et, toujours continuant sur le même ton, dire sans cesse que le mécontentement se manifeste de toutes parts et que les citoyens sont aussi agités que désespérés de la continuation des fléaux. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports du jour.

Groupes. — Fargues annonce que l'on murmure très fort de ce que la portion de pain n'augmente pas. Il ajoute que la cherté des denrées agite toujours beaucoup les esprits.

Chailly rapporte qu'on dit dans le public que les magasins regorgent de farine ; on se plaint que le pain vendu sur les places est porté à un prix si haut que les malheureux et autres gens, même un peu fortunés, ne peuvent pas y atteindre. Les citoyens, continue l'inspecteur, se demandent quand arrivera le terme de nos maux ; on dit

1. On trouvera, dans plusieurs journaux de cette époque, l'énumération et la description des présents destinés à la cour de Constantinople, par exemple dans le *Courrier républicain*, n° 650.

2. Voir ce numéro du *Courrier républicain*, t. X, p. 399 de ce journal (Bibl. nat., Le 2/800, in-8.)

encore, ajoute-t-il : « Qu'on nous fasse payer chez les boulangers le pain plus cher, si on veut, mais qu'on ne nous en prive pas. »

Compère dit que la cherté des denrées et le prix excessif du pain vendu sur les places excitent toujours les mêmes murmures.

Marceau, Marie, Didier, Michault, Tétel nous donnent à peu près les mêmes détails, ainsi que Chatou, qui observe que l'insouciance des citoyens pour le service militaire se fait remarquer.

Alamiou expose que l'arrêté du Comité de salut public concernant les secours en denrées et subsistances ne remplit pas les vœux du peuple; que l'on crie de toutes parts qu'il n'y a plus moyen de subsister, qu'on paraît désirer ne plus avoir à faire à tant de maîtres, qui font périr les citoyens, et enfin que le peuple ne croira au bon temps que quand il pourra acheter des pains de quatre livres chez le boulanger. Le même inspecteur déclare que le bruit court dans le public que les Anglais ont fait une descente dans le Poitou, d'où l'on prend droit de conclure que les journalistes, auxquels le gouvernement impose silence, ne donnent pas connaissance exacte des nouvelles.

Duval [dit qu'] on se plaint hautement des dispositions où est le gouvernement de faire passer de riches et magnifiques présents au Grand-Seigneur, sans avoir pris le vœu du peuple. Il ajoute que l'on dit à cet égard qu'il vaudrait beaucoup mieux donner du pain que d'envoyer des richesses à l'étranger, et encore venir au secours des malheureux rentiers et des salariés, qui se trouvent ruinés sans ressource et dans l'impossibilité de se procurer leur nécessaire avec un papier qui perd journellement crédit et confiance.

Bouillon rapporte qu'on répand dans le public que les accapareurs se promènent dans les campagnes et y achètent les grains à tel prix que ce soit. On dit aussi, ajoute l'inspecteur, que le ci-devant duc de Chartres est à Paris. Il résulte de ces nouvelles, vraies ou fausses, continue-t-il, des inquiétudes assez vives et beaucoup de méfiance.

Cafés. — On s'y entretenait hier des mouvements de Charette, dont l'armée se grossissait tous les jours ; on ajoutait à ces nouvelles que les départements voisins étaient dans l'intention de lui fournir tous les secours dont il pourrait avoir besoin, tant en hommes qu'en chevaux.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité publique. Les officiers de paix, dans leurs rapports particuliers, déclarent qu'hier, au spectacle de la rue Feydeau, on a parlé de Vallière, artiste de ce théâtre, et qu'il était à craindre que les jeunes gens ne se portent à des excès, leur ayant entendu dire que, s'il ne

voulait pas sortir de bonne volonté, on saurait bien l'y contraindre ; on parlait aussi dans le même sens du chanteur Laÿs. La Commission attendra sur cet objet les ordres des Comités du gouvernement pour employer les mesures de répression jugées convenables dans les circonstances.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, LE ROUX.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 30 thermidor : « Marie-Thérèse de Bourbon, fille de Louis XVI, est toujours au Temple. Depuis le refus que l'empereur a fait de délivrer pour elle les députés français qu'il retient en captivité, il est question de l'envoyer à la cour d'Espagne. On assure même que le traité de paix conclu avec cette puissance renferme une disposition positive à cet égard. En attendant, sa situation au Temple serait assez douce, si elle pouvait un instant oublier sa captivité et ses malheurs. Les Comités de gouvernement veillent avec soin à ce que les objets essentiels à sa propreté et à son entretien lui soient fournis avec exactitude. C'est par suite de leurs arrêtés que, depuis plus d'un mois, il a été fourni vingt-sept chemises de toile de Hollande superfine, six paires de bas de soie de couleur, six paires de souliers, deux déshabillés de taffetas de couleur, deux déshabillés de pékin et cotonnade avec taffetas de Florence pour doublure. On a fait réparer de sa garde-robe tout ce qui était susceptible d'être encore mis, et notamment six redingotes de basin blanc pour le matin. Le dessin, la lecture et la promenade occupent tous ses instants ; elle a du papier, des crayons, de l'encre de Chine et des pinceaux. On ne lui refuse aucun des livres qui paraissent lui faire plaisir. Ceux qu'elle lit le plus attentivement sont les *Mondes* par Fontenelle et l'*Histoire de France* par Vély. Elle demande tous les jours la permission de voir son jeune frère : « Quant à ce pauvre enfant, disait-elle ces jours derniers, je désire seulement » qu'il tombe en bonnes mains et qu'on en fasse un honnête homme. » On voit qu'elle ignore encore sa mort. » — « Il paraît que la nation française veut marcher en sens inverse de tous les autres peuples du monde. Chez toutes les nations du monde, le change prend faveur à raison de la bonne conduite du gouvernement ; il en est tout autrement chez nous. Hier on a terminé la Constitution ; aujourd'hui on a clos la Révolution, et à la Bourse le discrédit a augmenté. Expliquera qui voudra ce phénomène. » — *Courrier français* du 1er fructidor : « Nous avons été plusieurs fois tentés de rendre compte de l'opinion publique dans cette grande ville ; mais nous devons avouer que la matière nous a manqué totalement ; il est vrai à la lettre qu'il n'y a point ici d'opinion publique. On peut remarquer des idées qui souvent se rapprochent et des systèmes qui ont leur point de contact, mais tout cela ne compose point l'opinion publique. Ce qu'on peut appeler raisonnablement l'opinion publique la plus générale est un mélange d'égoïsme, de lassitude et de profonds ressentiments. En politique, en législation, en morale, il y a vingt opinions divergentes. Tel quartier de la ville, tel coin d'une grande salle, telle coterie a la sienne ; et, depuis que certains membres d'un corps puissant se

sont un peu plus familiarisés avec la bonne société, il n'est pas jusqu'à tel boudoir qui ne soit un petit atelier de lois. Quant au peuple proprement dit il semble être privé de l'usage de la pensée, pour ne s'occuper que de la grande affaire des besoins animaux; il a l'air encore étourdi de la souveraineté sans bornes qu'il a si bizarrement exercée, et l'on serait tenté de trouver en tout ceci quelque ressemblance avec la métamorphose de Nabuchodonosor. Si les malheurs de la Révolution n'ont pas encore établi une opinion publique, ils ont du moins détruit parmi la classe ignorante quelques préjugés révolutionnaires, ne fût-ce que l'intolérance politique, et la chimère de l'égalité absolue. N'est-ce pas l'occasion de dire en soupirant : *A quelque chose malheur est bon ?* » — *Messager du soir* du 1er fructidor : « Cessez vos jérémiades, ô vous qui pleuriez sur la destruction de la religion et les ruines de Sion! Jérusalem renaît plus brillante et plus belle; jamais le culte ne fut mieux observé; jamais on ne fut plus dévot. Vous souvient-il du temps où le lieutenant de police ne pouvait, avec tous ses espions, obtenir des épiciers qu'ils fermassent leur boutique le fameux jour où l'on promenait dans les rues le Saint-Sacrement? Vous souvient-il que certains ministres, revêtus de leurs ornements sacrés, allaient boire sur le comptoir la goutte de consolation? Alors nos marchands n'étaient pas plus chrétiens que des Arabes. Que les temps sont changés! Allez maintenant, un jour de fête ou de dimanche, chez ces catholiques désintéressés pour acheter quelques provisions : dussent-ils vous voir expirer de besoin à leur porte, ils seront sourds à vos demandes. Pour la planche aux assignats, ils ne souilleront point leur conscience par des œuvres serviles; leurs portes sont barricadées; toute la maison est à l'office. Y eût-il trente fêtes de suite, ils se feraient plutôt guillotiner que de ne pas les chômer toutes. Aussi voyez comme cette heureuse conversion les a guéris de leur égoïsme et de leur avidité! Comme ils sont tout à coup devenus honnêtes et traitables! Comme ils sont compatissants pour les maux de leurs frères! Comme ils sont humains, généreux et charitables! Le bon temps va revenir; on chante la messe à Notre-Dame; on rencontre dans les rues des prêtres en soutane; aux portes des églises, des pénitents, couverts d'un sac, font amende honorable, se donnent la discipline et implorent la pitié des pieux fidèles qui ne sont pas, comme eux, excommuniés pour avoir juré d'observer les lois de leur pays. La dîme et le casuel vont bientôt enrichir de nouveau ces religieux prélats, obligés aujourd'hui de vivre d'aumônes, comme Jésus-Christ, leur maître. Déjà les messes sont à 25 livres; déjà on excommunie tous les acquéreurs de biens nationaux; bientôt on les brûlera comme hérétiques, s'ils ne restituent pas à l'Église les biens dont on l'a dépouillée. Déjà on montre au doigt celui qui n'envoie point sa famille à l'église et ne contribue point aux frais du culte; c'est un ennemi de Dieu, un Anté-Christ, que les élus doivent abhorrer, comme devant brûler éternellement avec les démons. Ah! n'était-ce pas assez de ces divisions politiques, sans ce nouveau germe de discorde? La tolérance et la vertu ne prendront-elles jamais la place de la superstition et des vaines grimaces? Et vous dont le malheur devrait avoir épuré les âmes, au lieu de vous venger par des proscriptions de ceux qui vous ont persécutés et dépouillés, voulez-vous en effet être chéris et respectés? Imitez votre Dieu, qui priait pour ses ennemis; inspirez, par votre exemple, à tous les cœurs qui vous sont attachés, l'amour du travail et des lois, la tolérance, le pardon des injures et la charité universelle. » — *Journal du Bon-*

homme Richard du 30 thermidor : « Bons patriotes, veillez ; j'ai vu bien des choses qui demandent votre vigilance. J'ai vu des figures, qui n'étaient pas encore tombées sous mes lunettes, rôder dans les cabarets du faubourg Antoine, et profiter de la lassitude du peuple sur la portion de pain, pour l'exaspérer, et pervertir entièrement l'esprit public. Je les ai vues distribuer avec profusion la soi-disant *Déclaration du roi Louis XVIII* afin de régner ; je les ai vues quitter le faubourg pour aller aux Halles en répandre dans les paniers des fruitières, et disséminer ainsi le virus du royalisme. — J'ai vu des hommes aussi scélérats, mais plus bêtes, aller dans des groupes publier que *Monsieur* a été sacré à Reims et que sous peu il fera son entrée triomphante ; ils feignent d'oublier que la sainte ampoule est brisée et que *Monsieur* ne voyage pas si lestement, et ne peut aborder si facilement, surtout quand les chemins sont gardés par les baïonnettes de nos volontaires. — J'ai vu, chez certains restaurateurs de la rue G..., des coquins distribuer de l'or... Ils veulent, ceux-là, nous donner un des fils de George pour roi. Le moment des repas n'est pas le seul où ils se rassemblent : le Palais-Royal leur offre des salles pour leurs conciliabules nocturnes. Administrateurs nouveaux de la police, ce serait bien commencer que de nous débarrasser de ces vils stipendiés de l'Angleterre : faites à leur égard exécuter les lois. — J'ai vu les habitués des Champs-Elysées dîmer sacerdotalement sur les approvisionnements en bois que les charrois de la République voiturent à Paris... »

Rapport du département de Paris pour le mois de thermidor an III.

Le Département, dans ce rapport ou « compte mensaire », résume ses principales opérations ou observations. Il a rayé provisoirement de la liste des émigrés Beaumarchais, Jean de Batz, ex-constituant, Roquelaure, ex-evêque de Senlis, et sursis à la demande en radiation de Dufresne Saint-Léon, ex-directeur de la liquidation. Voici quelques extraits de ce rapport pour ce qui concerne les cultes : « *Première décade.* — Il n'est rien parvenu au Département contre l'ordre et la tranquillité qui doivent régner dans les édifices destinés pour l'exercice des cultes. Les citoyens réclament toujours l'ouverture des édifices connus sous les noms de Notre-Dame, Saint-Sulpice, Saint-Nicolas et Saint-Laurent ; d'autres ont demandé différents objets à l'usage du culte, et la Commission des revenus nationaux a fait part au département qu'elle avait adressé à ce sujet un rapport au Comité des finances. — *Deuxième décade.* — Les lois sur la liberté des cultes s'exécutent, mais les quinze églises accordées par la loi du 30 prairial ne sont pas encore toutes remises aux citoyens. Saint-Sulpice et Saint-Laurent ne sont pas encore libres ; il est à désirer que la loi du 30 prairial soit enfin exécutée. — *Troisième décade.* — Les lois sur la liberté des cultes sont maintenues ; le département veille à ce qu'il ne s'élève aucun schisme qui puisse exciter du trouble parmi les citoyens. L'édifice connu sous le nom de Notre-Dame a été ouvert le jour dit de l'Assomption ; les citoyens s'y sont trouvés en grand nombre et ont paru satisfaits de voir cette église ouverte. L'édifice de Saint-Laurent a été remis à l'usage des citoyens du faubourg où il est situé, et le culte catholique y sera célébré le 6 de cette décade, qui répond au dimanche de l'ancien calendrier. Sur une discussion élevée dans la commune de Colombes, district de Franciade, entre deux ministres du culte catholique, ce district avait arrêté que l'un exercerait

ses fonctions le quintidi et l'autre le décadi. Le Département, considérant qu'ils sont du même culte et, qu'en conséquence, il n'y avait pas lieu à leur fixer des jours différents, a passé à l'ordre du jour sur l'avis du district et a chargé la municipalité de Colombes de se renfermer dans la surveillance qui lui était attribuée et à laisser les deux ministres prendre entre eux les arrangements qu'ils croiront convenables. » — Nous extrayons de l'article *Police* ce qui est relatif aux sections : « Par les renseignements qui sont parvenus au Département sur les assemblées générales des sections, on voit que plusieurs ont été très peu nombreuses et ont commencé assez tard. Elles ont été tranquilles. Dans celles de l'Ouest, des Marchés, de Brutus, du Panthéon Français, on s'est élevé contre la mise en liberté de plusieurs terroristes. Il paraît même que ceux-ci contribuent à ce que les assemblées de la section de l'Ouest soient peu fréquentées. Dans d'autres sections, on a applaudi au rapport du décret qui ordonne que les détenus seraient jugés par une commission prise dans le sein de la Convention nationale ; mais, en général, d'après diverses lettres qui sont entre les mains du Département, il paraît que la plupart des assemblées sont rarement occupées d'objets importants, et le peu de personnes dont elles sont composées annonce assez que la majeure partie des citoyens les regardent comme inutiles. »

CCCLXXXVIII

1er FRUCTIDOR AN III (18 AOUT 1795).

RAPPORT DU 2 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les rapports de ce jour nous apprennent que le calme s'est soutenu hier dans Paris, malgré toutes les calamités dont la durée devient de jour en jour trop pénible aux habitants de cette vaste cité. Comme jusqu'à présent nous n'avons cessé d'en remettre le tableau déchirant sous les yeux des Comités de gouvernement, nous nous contenterons de dire aujourd'hui, d'après les observations des inspecteurs, que l'on pourrait croire que l'esprit public comprimé ne se compose plus que par le sentiment et les angoisses du besoin ; nous ajouterons que la plupart des citoyens, désespérés, semblent ne plus trouver de ressources à leurs maux que dans les clameurs et mauvais propos auxquels il se livrent sans réserve et sans ménagement.

Groupes. — Michault rapporte que les esprits sont toujours agités et inquiets de ce que rien ne s'organise ; beaucoup de citoyens, ajoute-t-il, ne cessent de dire : « Quand verrons-nous un bon gouvernement, des lois et une police sévères pour réprimer la malveillance ? Tout est endormi, rien ne va que le brigandage. »

Fargues déclare que le mécontentement est général; il expose, à cet égard, que plusieurs personnes, rassemblées autour d'un crieur de journaux, après l'avoir entendu, se permirent de proférer les injures les plus atroces contre la Convention de ce qu'elle souffrait que l'on vendît publiquement du pain à 15 fr. la livre. Bouillon, qui rend compte à peu près des mêmes propos, ajoute que le peuple ne s'entretient que de ses besoins. Lainé annonce que les esprits sont fort agités et que partout on demande du pain à force. Alamiou dit que le public, dans ce moment-ci, ne s'occupe ni de lois, ni de Constitution, que ce n'est que du pain qu'il demande; il ajoute avoir entendu dire que les ignorants qui sont en place étaient cause de tous ces maux, et que les marchands reportent sur la Convention tout l'odieux de la misère occasionnée par la cherté. Tétel dit que beaucoup de citoyens, excédés de l'état de détresse où ils sont, disaient : « Il est temps que la Convention se prononce d'une manière ferme, et qu'elle fasse cesser cette cruelle anarchie qui nous dévore de toutes parts. » Enfin le plus grand nombre des inspecteurs se réunissent à dire que la misère est portée à son comble, que les denrées ont renchéri hier d'une manière effrayante, et que de toutes parts les clameurs se font entendre, autant contre les fermiers, accapareurs, marchands, que contre le gouvernement. Chatou observe que les agioteurs au Palais-Égalité trafiquent publiquement sur les subsistances par le moyen de montrer des échantillons de blés et farines. Mailly rapporte que la guerre de la Vendée occupe beaucoup dans les groupes dont il s'est approché; il déclare avoir entendu dire que grand nombre de jeunes gens mis en réquisition se rangent sous les drapeaux des rebelles.

Cafés. — Ce dernier objet faisait la matière des entretiens dans les cafés et paraissait causer des inquiétudes assez vives aux bons citoyens. Dans d'autres cafés, on se plaignait de l'audace et de l'impunité des filous, qui ne cessent de voler des portefeuilles et autres effets dans le sanctuaire des lois et dans les spectacles.

Spectacles. — Le seul théâtre de la rue Feydeau a été agité par l'incident dont nous allons rendre compte. Aussitôt que l'artiste Vallière a paru, plusieurs coups de sifflets se sont fait entendre, ainsi que des cris : *A bas le Jacobin !* L'acteur a voulu, mais en vain, se justifier; le bruit n'en a été que plus fort; sa femme a paru sur le théâtre pour parler en faveur de son mari. Un commissaire a proposé de lire un arrêté de section favorable à cet artiste ; toutes ces tentatives ont été infructueuses; le public a été inexorable; enfin, au bout d'un tapage qui a duré trois quarts d'heure, on est

venu annoncer qu'un autre acteur allait jouer; alors le calme s'est rétabli.....

BOIS DE LOURY, DOILLET.

(Arch. nat., F[1 c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 3 fructidor : « A considérer la physionomie uniforme et paisible de cette vaste cité, on ne dirait pas que nous sommes à la veille de passer sous un nouvel ordre de choses. La Constitution est proposée à tout le peuple, et personne de tout le peuple ne parle de la Constitution. Sans doute ce n'est pas pour nous qu'elle est faite, sans doute il s'agit ici de policer une peuplade antique et éloignée, et l'ouvrage de la Commission des Onze est le code de quelque nation dont nous lisons l'histoire. En revanche, on s'occupe toujours beaucoup de la hausse et de la baisse, beaucoup des spectacles, des cravates vertes, des collets verts, des cadenettes retroussées. Tandis que nos soldats se battent sur le Rhin, on se bat ici pour tel ou tel acteur, pour telle ou telle actrice; les malheureux se battent contre la faim; les insouciants contre l'ennui; les intrigants contre le mépris; il n'est pas jusqu'à certains membres du gouvernement qui, en rêvant sans cesse contre-révolution, ne voyant dans les écrivains que des conspirateurs, ne se battent, comme Don Quichotte, contre des moulins à vent. Eh! législateurs, ne nous donnez pas, en nous redoutant si fort, une importance que nous ne pouvons avoir, en supposant que nos vues soient opposées aux vôtres, et que notre force luttât contre votre sagesse; nous parlons à des gens qui ont des yeux sans voir et des oreilles sans entendre. L'indifférence, la lassitude, la famine vous répondent de nous. Depuis longtemps ce sont elles qui font ici la police. — Il y a eu hier soir, au théâtre de la rue Feydeau, une espèce d'émeute assez vive. Le nommé Vallière, acteur de ce théâtre, ne jouait plus depuis longtemps; des préventions de terrorisme l'ayant rendu odieux au public, il en avait reçu diverses mortifications qui l'avaient sans doute dégoûté de paraître sur la scène. Hier, on a été surpris de le revoir. A l'étonnement a succédé l'indignation : des cris : *A bas le Jacobin! A bas le terroriste!* se sont fait entendre; le parterre s'est divisé en deux fractions, l'une pour, l'autre contre le comédien. Après une heure à peu près de lutte et d'injures de part et d'autre, Vallière a disparu; un autre camarade a pris sa place, et le spectacle a pris la physionomie la plus tranquille. » — *Courrier français* du 3 fructidor : « Nous entendons, depuis ce matin, les marchands de journaux crier à tue-tête : « Voilà le *Courrier républicain!* la Révolution est finie! » Nous en acceptons l'augure, mais elle a duré bien longtemps. » — « On donnait hier au théâtre de la rue Feydeau, *le Club des bonnes gens*. M. Vallière, qui depuis longtemps est assez mal dans l'opinion publique, s'est présenté pour jouer le rôle du curé; il a été fort mal reçu; quelques personnes ont pris sa défense et ont observé qu'il était père de famille; sa femme est aussi venue intercéder en sa faveur, mais en vain. Les anti-Valliéristes l'ont emporté, et un autre a joué le rôle. »

CCCLXXXIX

2 FRUCTIDOR AN III (19 AOUT 1795).

Rapport du 3 fructidor.

Esprit public. — Si nous remarquons, par les rapports de ce jour, que le calme s'est maintenu hier, nous apercevons en même temps que les esprits fermentent et s'inquiètent vivement. Cette agitation provient des circonstances, qui deviennent tous les jours plus difficiles. En effet, l'agiotage, caractérisé par la mauvaise foi la plus insigne, remplace aujourd'hui les anciennes transactions commerciales. Ce brigandage continue avec une rapidité sans bornes; ses ravages s'étendent sur toutes les classes de la société. De là cette cherté révoltante, ainsi que presque la nullité des assignats. On se plaint encore de la pénurie constante du pain chez les boulangers, tandis que cet aliment de première nécessité est prodigué sur les places aux prix les plus excessifs. Cette insouciance du gouvernement provoque sans cesse les plaintes, les murmures et les clameurs les plus atroces. A travers tous ces nuages, il est presque impossible de démêler l'esprit public ; on reconnaît seulement que la misère est à son comble, et que l'arc est beaucoup trop tendu. Ces observations préliminaires résultent des rapports du jour, dont suit l'analyse.

Groupes. — Duval annonce que les estomacs délabrés crient de toutes parts vengeance, battent la générale et sonnent le tocsin sur la Convention. A ces propos, par lui entendus dans des groupes, on y ajoutait les armes du ridicule sur le *Journal du Bonhomme Richard*, qui, disait-on, promet toujours et ne tient rien; on y ajoutait que le Comité de salut public n'était qu'un comité de spéculation, et autres propos de cette espèce.

Michault dit que les esprits s'agitent de plus en plus ; les citoyens attendent avec la plus grande impatience l'établissement d'un gouvernement et des lois. Il ajoute que plusieurs disaient : « Il n'y a plus de bonne foi ; tout est en désordre ; on nous endort, et l'on ne sait plus comment s'y prendre pour sauver la chose publique. »

Mailly déclare qu'hier, dans un groupe des Tuileries, la misère était peinte sous les couleurs les plus affligeantes, et que, parlant de l'arrêté des Comités de gouvernement sur la distribution des comestibles, on observait que, s'ils n'étaient pas gâtés ou pourris, on ne les délivrerait pas.

Bouillon dit que les plaintes, les propos, les murmures contre la Convention continuent ; chacun convient, dit-il, qu'il n'est plus possible que cela dure encore longtemps sans désordre ; il ajoute que tous ces individus, en passant en revue les sacrifices qu'ils font tous les jours pour pouvoir subsister, déclaraient qu'il ne leur reste plus que *l'espoir de la mort*.

Au surplus, si nous voulions rapporter les dires consignés dans tous les rapports, nous ne pourrions que répéter avec plus ou moins de force ce qui vient d'être dit.

Lainé expose que, dans un rassemblement au Jardin national, on s'y entretenait sur le mode de renouvellement du Corps législatif ; plusieurs citoyens, à cet égard, prétendaient qu'il fallait tout ou rien ; car, disaient-ils, les anciens qui resteront gâteront les nouveaux. Ce n'est pas le bonheur du peuple qui les occupe ; ils ne pensent qu'à leurs intérêts personnels ; ils voudraient bien se perpétuer pour continuer leur domination ; enfin, à tous ces propos on ajoutait que, lors de la tenue des assemblées primaires, on se ressouviendrait de tous les maux qu'ils ont fait souffrir.

Cafés. — La motion faite par un membre, de ne soumettre la Constitution à l'acceptation que lorsqu'elle aura été essayée pendant six mois [1], a été fort improuvée ; il est affreux, disait-on, que des mandataires prétendent faire exécuter des lois sans l'assentiment du peuple.

On s'y entretenait aussi de la vente publique du pain, tolérée par le gouvernement, et de sa complaisance à favoriser la cupidité des gens de campagne au préjudice des malheureux et des indigents.

On disait encore hier, dans un café, que le louis se vendait 3,000 livres, et l'écu de 6 francs 600 livres dans la Belgique, d'où l'on inférait qu'il n'y avait rien d'étonnant que le numéraire se vendît cher à Paris, par l'appât du gros bénéfice à faire en le faisant passer en Belgique.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité publique.

Commerce. Pain. — A juger par le petit nombre de faits contre l'ordre public, consignés depuis quelques jours dans les rapports, on croirait que la tranquillité règne universellement aux distributions qui se font à la porte des boulangers ; cependant dans ces rassemblements les murmures augmentent de plus en plus ; on se lasse de ne

1. Cette proposition avait été faite par Delahaye, dans la séance de la Convention du 2 fructidor an III. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 534-536.

recevoir toujours que huit onces de pain, et on demande à grands cris la livre.....

BOCQUET-DESTOURNELLES, ROUCHAS jeune.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CCCXC

3 FRUCTIDOR AN III (20 AOUT 1795).

RAPPORT DU 4 FRUCTIDOR.

Esprit public. — D'après l'agitation des esprits toujours subsistante et la continuité des clameurs réitérées avec plus de force que jamais, nous n'avons aucune exception à prêter (*sic*) aux réflexions préliminaires contenues dans des feuilles précédentes; nous ajouterons simplement que la lassitude, l'épuisement et le désespoir deviennent de plus en plus les tristes effets des malheurs du temps. Au reste, n'ayant d'autre intérêt que celui du bien public et de la vérité, toute fâcheuse qu'elle est, nous la dirons toujours tout entière, et nous ne cesserons de remettre sous les yeux du gouvernement le tableau affligeant des calamités et des suites qui en peuvent résulter. Voici ce que disent à cet égard les inspecteurs dans leurs rapports de ce jour.

Groupes. — Duval dit que le public accuse la Convention de tyrannie et d'être l'auteur de la famine qui se fait si cruellement sentir au milieu de l'abondance; des opérations mal calculées, la division qui règne entre les membres, tous les débats qui n'aboutissent à rien, lui font perdre tous les jours la confiance du peuple.

Bouillon [rapporte que] l'indifférence de la Convention sur les besoins du peuple, son silence coupable sur l'avilissement des assignats, sont vus de très mauvais œil par le public, qui dit tout haut qu'elle devrait bien prendre des mesures efficaces pour empêcher que le désespoir d'un grand nombre d'individus ne nuise à la tranquillité générale.

Fargues dit que les plaintes et les murmures ne laissent rien de bon à entrevoir; cet inspecteur rapporte, d'après sa surveillance dans quelques faubourgs, avoir reconnu qu'on ne dissimule pas qu'il est temps que tout cela finisse, et qu'on est las de souffrir; il ajoute qu'aux coins des rues, dans les marchés et les halles, on dit hautement

qu'on était plus heureux sous un roi; il ajoute que le gouvernement est maudit et accusé du renchérissement de toutes les denrées.

Mailly déclare avoir entendu plusieurs fois, dans différentes conversations, et notamment hier, le propos suivant : « On était plus heureux sous le règne de Robespierre ; on ne sentait pas alors le besoin. » Cet inspecteur ajoute que ce tyran féroce fut longtemps l'idole des Jacobins.

Michault [constate] toujours mêmes plaintes, même impatience dans les esprits; tout le monde crie après un gouvernement et une police. On s'étonne de voir que chacun ne fait que sa volonté. Beaucoup de gens se traitent respectivement de fripons et terminent leur querelle par rejeter tous les malheurs sur la Convention.

Masoyer expose qu'il a été témoin d'un entretien assez vif sur l'agiotage entre plusieurs particuliers, qui disaient : « Il n'y a aucun moyen de l'empêcher, puisque les chefs du gouvernement sont eux-mêmes les premiers agioteurs. » On ajoutait, dit-il, que tous les comestibles qui doivent être délivrés aux indigents ne sont autre chose que des marchandises bonnes à jeter à la rivière.

Chailly, Leroy jeune, Dufresnoy et Chatou [disent qu'on] murmure beaucoup contre la Convention, de sa lenteur à soulager la misère publique et à détruire l'agiotage ; on paraît désirer qu'aucun des membres de la représentation nationale ne soit admis à la prochaine législature; on espère que ceux qui leur succéderont s'occuperont davantage des moyens de remédier aux malheurs publics.

Vannier annonce qu'hier, jusque dans les tribunes de la Convention, on entendait distinctement des menaces contre les représentants, que l'on y disait qu'ils craignaient l'épuration, et que, parmi eux, il n'y en avait pas un de bon ; d'où l'on concluait que l'élection faite par eux devait être rejetée.

Nous [ne] devons pas laisser ignorer au gouvernement que les rassemblements d'ouvriers à la porte Martin deviennent de jour en jour plus nombreux.

Cafés. — Vannier rapporte avoir été témoin, dans un café, d'un entretien entre cinq particuliers bien couverts, qui attribuaient à la Convention tous les malheurs publics; ils disaient aussi que les Lyonnais venaient de repartir pour s'opposer à l'acceptation de la Constitution. Les mêmes particuliers ajoutaient, continue l'inspecteur, que la Vendée était plus forte que jamais, que le Midi était presque soulevé, que déjà un manifeste de Louis XVIII circulait dans les rues de Paris, et que dans peu on verrait de grands événements. Il termine en observant que ces propos étaient tenus avec un air de satisfaction

et d'une manière très avilissante pour la représentation nationale ; il dit encore qu'il les a suivis en sortant du café, mais qu'ils sont rentrés chez un restaurateur au Palais-Égalité.

Compère rapporte que, dans cinq ou six cafés qu'il a surveillés, on disait que la Commission des onze cherchait à s'emparer du gouvernement, à envahir tous les pouvoirs et à tyranniser le peuple. On y improuvait hautement la mesure proposée de faire nommer les membres de la nouvelle législature par la Convention elle-même ou par la voie du sort ; les départements, disait-on, ne manqueraient pas de réclamer contre de pareilles nominations, qui ne pourraient être faites que par les citoyens électoraux (*sic*).

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné.....

LÉGER, DURET.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 4 fructidor : « ... En général, on croirait au premier coup d'œil la population de cette grande cité divisée en deux nations distinctes, aussi différentes par le vêtement et par le langage, que par les mœurs et les sentiments. Contemplez, au lever du soleil, dans les rues de certains quartiers, ces figures hâves, ces teints livides, ces habits déguenillés, ces queues pressées aux portes, et tout cela vous offrira le spectacle d'une peuplade de mendiants et d'infirmes. Le soir, parcourez nos jardins, nos monuments, nos spectacles où l'on applaudit tant ; et certes ces joyeux brouhahas, ces éclats de rire, cet or, ces diamants, ces élégantes étoffes, ces figures brillantes de santé, vous présenteront la douce image d'un peuple de petits Crésus. Allez surtout, allez chez le glacier Garchy ; c'est là l'école du bon ton et des jolies manières. Vous verrez comme on y voltige, comme on y papillonne ; c'est une fureur ; et grâce à la mode, l'industrieux glacier fait fortune.

On ne déserte point son heureuse boutique.

Mais, parmi le *peuple du matin* et parmi le *peuple du soir*, l'indifférence politique est la même. Il fut un temps où l'on se passionnait pour les hommes, et aujourd'hui, ô temps ! ô mœurs ! on ne fait pas même attention aux plus fines plaisanteries de M. de Crancé, aux plus belles harangues de Quirot, de Villetard ou de Bentabole. Nous ne disons rien de la littérature, encore moins des arts ; l'une est à la besace, et les autres à l'once de riz. Les arts ont en Suisse leurs prêteurs sur gages, et Bâle est devenu leur Mont-de-Piété. »

CCCXCI

4 FRUCTIDOR AN III (21 AOUT 1795).

RAPPORT DU 5 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Les inspecteurs, dans leurs rapports de ce jour, continuent à nous entretenir de la misère publique et des inquiétudes très vives que conçoivent le plus grand nombre des habitants de cette vaste cité ; le mécontentement universel, comme nous le disons depuis longtemps, n'est occasionné que par la cherté révoltante de toutes choses, ainsi que par l'avilissement des assignats, suite nécessaire du brigandage des agioteurs, dont les ravages et la cupidité ne connaissent plus de bornes. A en juger par les propos très impétueux et les clameurs qui éclatent de toutes parts, on pourrait croire qu'il se prépare une insurrection très prochaine. Telle est la substance des rapports de ce jour ; nous allons donner l'analyse de ceux qui ont particulièrement fixé notre attention.

Groupes. — Marie dit que les plaintes se font entendre de plus en plus ; le peuple s'en prend toujours à l'agiotage ; cet inspecteur rapporte qu'hier dans un groupe, à la porte Denis, on y disait que la Convention favorisait elle-même cet infâme commerce ; quoique se faisant sous ses yeux, elle ne prenait aucune mesure pour le prévenir.

Bouillon déclare qu'il paraît, d'après tous les propos que l'on entend de toutes parts contre la Convention, qu'elle perd de plus en plus la confiance publique ; les épithètes les plus grossières et les plus avilissantes sont prodiguées à tous ses membres ; on les accuse de faire tous les jours de grands repas chez les principaux restaurateurs ; en un mot on rejette sur la représentation nationale tous les maux qui désolent la France. Il se fait, à cet égard, des rapprochements des circonstances présentes et des comparaisons avec l'ancien régime, qui ne tournent pas au profit de la République.

Marceau dit que les plaintes et les mouvements sont toujours les mêmes sur le [prix] du pain que l'on reçoit et sur la cherté exorbitante des denrées ; il ajoute que le peuple est très mécontent contre la Convention de ce qu'elle ne prend aucun moyen pour faire cesser l'agiotage et faire baisser le prix des marchandises.

Michault dit que le dégoût de la République se fait remarquer ; la confiance de (*sic*) la représentation nationale se perd de plus en plus.

Le fanatisme se rallume dans plusieurs esprits ; il ajoute que l'agiotage se fait en la maison des Invalides sur les gros sols.

Mailly déclare que le public ne dissimule pas combien il est fatigué de la gestion des membres actuels de la Convention ; on dit qu'il y en a bien quelques-uns parmi eux qui ne sont pas sans mérite, mais que la majeure partie s'est rendue coupable. Hier, aux Champs-Élysées, continue-t-il, on disait dans un rassemblement : « Qu'ont fait les représentants pour le bonheur du peuple ? Rien. Au contraire, les affaires vont au plus mal. » Cet inspecteur ajoute que la Convention a beaucoup plus d'ennemis que de partisans, et qu'il est nécessaire qu'elle y fasse attention, si elle veut éviter la catastrophe dont elle paraît menacée.

Duval rapporte que l'on disait hier : « Nous allons donc recevoir une petite portion de pain de plus, mais cela ne fait le compte que des estomacs souffrants. » A ces propos on ajoutait que ce supplément était si mesquin qu'on invitait la Convention à ne pas faire insérer cet objet au *Bulletin*, comme étant de trop mince valeur.

Vannier rapporte que, dans le public, on dit hautement : « Comment la Convention veut-elle qu'on l'aime ? Elle n'apporte aucun remède aux maux du peuple ; elle souffre impunément l'agiotage, et que ceux qui s'y livrent insultent à la misère publique par un luxe scandaleux. » Compère dit que, de tous côtés, le renchérissement excessif des denrées porte les hommes et les femmes au désespoir et aux propos les plus hardis et les plus injurieux contre les Comités de gouvernement.

Tous les agents de police qui rendent compte du décret rendu hier, par lequel la Convention laisse la faculté aux corps électoraux de nommer les membres qui doivent composer le Corps législatif, nous annoncent qu'il a été généralement approuvé. On parle de la guerre de la Vendée ; le public ne paraît pas sans inquiétude à cet égard ; la hausse subite et considérable des matières est attribuée à quelques fâcheuses nouvelles de cette contrée.

Cafés. — Aucun rapport intéressant sur les entretiens.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité publique.

Commerce. Pain. — Le public paraît toujours mécontent de la mauvaise qualité du pain qu'il reçoit chez les boulangers ; ceux-ci, de leur côté, se plaignent également de ce que la farine est défectueuse.....

LÉGER, DUCHAUFFOUR.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CCCXCII

5 FRUCTIDOR AN III (22 AOUT 1795).

RAPPORT DU 6 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, les esprits ont paru moins agités hier que les jours précédents. Ce calme, encore peu sensible, provient, au dire des inspecteurs, de la légère augmentation de pain distribué à la porte des boulangers; mais presque tous s'accordent à dire que généralement il a été trouvé d'une très mauvaise qualité; ils ajoutent que le prix excessif des denrées et marchandises fatigue à un point désespérant la majeure partie des citoyens : les uns se désolent et perdent courage ; d'autres se livrent aux clameurs, accusent les agioteurs et l'Agence des subsistances d'être les auteurs de tous les maux qu'ils endurent depuis si longtemps; dans leurs propos, le gouvernement lui-même n'est pas autant respecté qu'il devrait l'être. Telles sont les observations générales que nous avons puisées dans plusieurs rapports de ce jour, dont suit l'analyse.

Groupes. — Vannier [relate] toujours les mêmes plaintes sur la cherté et notamment sur le prix du pain, qui, loin de diminuer, augmente tous les jours. Cet inspecteur cite, à cette occasion, un fait dont il a été témoin. Un particulier, dit-il, s'étant présenté pour acheter du pain au Palais-Égalité, observa au marchand qu'il était étonnant qu'au moment de la moisson, il le vendit aussi cher; le marchand lui répondit : « Ce n'est pas à moi qu'il faut porter des plaintes, mais bien à la Commission des subsistances. » Le même inspecteur annonce que le bruit court que cette administration fait acheter le riz à tel prix que ce soit.

Marie dit que le peuple, excédé, n'a plus d'espoir que dans l'organisation d'un gouvernement qui fera sans doute respecter les lois et anéantira l'agiotage, qui calcule minute par minute les gains illicites qu'il fait sur la subsistance du peuple.

Duval rapporte avoir vu et entendu, dans les groupes, les particuliers qui les composaient se répandre en invectives contre la Convention de ce qu'elle regardait comme un bienfait la légère augmentation de pain donnée au peuple, ainsi que les secours en denrées qui doivent être délivrés à prix d'argent. Plusieurs, ajoute l'inspecteur,

disaient sur cela : « Il nous faudra avoir devant nous 80 ou 100 livres pour jouir des avantages offerts par la nation. » D'autres répliquaient : « Ne dites pas *la nation;* elle est trop humaine pour vous laisser souffrir; ne vous en prenez qu'à la Convention, seule coupable de tous les maux que vous endurez. »

Bouillon dit que la légère augmentation de pain n'est regardée dans le public que comme un palliatif à toutes les privations que le peuple souffre depuis longtemps; elles augmentent encore par le renchérissement de toutes les denrées, d'où il résulte que les plaintes, les murmures et les propos contre le gouvernement continuent à se faire entendre comme à l'ordinaire.

Ancelle rapporte que la masse du peuple, toujours très indignée de la misère qui l'accable, se permet de dire que la Convention rend beaucoup de décrets, mais qu'elle les rapporte quand ils sont opposés à ses intérêts.

Compère dit que l'augmentation du pain paraît avoir calmé un peu les plaintes et les murmures, mais à cet égard seulement; car, ajoute-t-il, sur le Pont-au-Change et la place des Trois-Maries, les femmes y faisaient la motion d'aller en députation à la Convention pour demander une taxe modique sur le beurre, les œufs, l'huile et la chandelle.

Cafés. — C'est dans ces lieux principalement que s'agite la discussion des affaires politiques; on y paraissait inquiet et incertain du succès de nos armées à la Vendée; on s'y occupait aussi de l'arrivée des troupes de ligne à Paris, dont quelques détachements ont pris poste dans les marchés et dans les différents corps de garde de sections. On se livrait, à cet égard, à plusieurs conjectures différentes; les uns disaient : « C'est sans doute pour faire respecter les propriétés. » Les autres : « Pour soulager les habitants de Paris ». D'autres enfin : « C'est peut-être pour nous faire accepter la Constitution. » A cet égard, quelques citoyens ont observé qu'il n'était pas vraisemblable qu'on eût l'intention de la faire accepter par la force des armes. Enfin, la question de la réélection des députés a été mise sur le tapis. Il paraît, d'après le rapport de Chailly, que l'on n'est pas satisfait du décret qui conserve les deux tiers de la Convention pour la prochaine législature : ils veulent donc, disait-on, perpétuer les pouvoirs dans leurs mains.

Vannier dit aussi que cette réélection occasionne quelque mécontentement.

Compère expose qu'hier, au café du Parnasse, on disait que, dans la Brie et la Haute-Champagne, on ne rencontre sur les routes

que des blattiers et accapareurs qui achètent les grains à tout prix.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné....

PASTÉ, HANNOCQUE-GUÉRIN, HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 6 fructidor : « La distribution journalière est aujourd'hui de trois quarterons de pain. Ce léger adoucissement produit un mieux sensible dans la disposition des esprits comme dans la situation physique du peuple de Paris. Ce bon peuple, comme il est devenu facile à satisfaire! Autrefois, hier encore, il se battait parce qu'on ne lui donnait qu'une livre de pain; aujourd'hui, il bénit le gouvernement qui lui fait distribuer trois quarterons. » — « M. Mathieu de Montmorency, et quelques autres émigrés qui se trouvent dans le cas du décret rendu en faveur des prétendus fédéralistes fugitifs par suite des événements du 31 mai, sont de retour en France. Ils ont été reçus par leurs amis avec le plus vif intérêt qu'inspirent le malheur et la persécution. » — *Courrier français* du 6 fructidor : « On remarque ici, depuis hier, une sorte d'hilarité. Un nouveau venu qui n'en saurait pas la cause dirait avec enchantement : « Eh! bien, mes bons amis, avez-vous la paix générale? » Avez-vous un bon gouvernement? Avez-vous quelque grand sujet de joie?... » Pas du tout; c'est qu'on annonce, pour aujourd'hui, *trois quarterons de pain.* Si l'antique Epiménide venait à se réveiller, il devinerait tout de suite que depuis longtemps ce peuple-là fait diète. » — *Courrier républicain* du 7 fructidor : « On s'entretient beaucoup ici du parti sage que l'Assemblée a pris de s'en rapporter aux assemblées électorales pour le choix de ceux de ses membres qui doivent se retirer. On eût désiré qu'elle eût pris celui de s'en aller tout entière. Quand on a si longtemps et d'une manière si terrible exercé le pouvoir, on devrait bien se tremper un peu, comme disait Guyomar, à la fontaine de l'égalité. Mais enfin, puisque dans ce bas monde, on ne peut obtenir tout ce qu'on désire, il est toujours bon qu'on en obtienne une partie. Puisque le tiers part, que les assemblées électorales veillent avec soin à ce que l'on élimine au moins ceux contre lesquels la voix publique s'élève d'une manière particulière. Plus de poètes surtout, plus de romanciers. Les tragédies et les romans ne valent rien en politique. Plus d'ennemis de la liberté de la presse; plus de ces petites têtes qui ne voient de remède à la peur qui les assiège que dans une nouvelle tyrannie; plus... plus... mais nous oublions qu'il nous faut conserver deux tiers. »

CCCXCIII

6 FRUCTIDOR AN III (23 AOUT 1795).

Rapport du 7 fructidor.

Esprit public. — Les esprits, dans la journée d'hier, ont été un peu moins agités que les jours précédents, et les groupes moins nombreux. Cependant, d'après les rapports de quelques inspecteurs, il paraît qu'il existe toujours un fond de mécontentement, occasionné par l'extrême difficulté que les citoyens éprouvent journellement dans la vie habituelle. Les inquiétudes que la plupart d'entre eux conservent, aux approches de l'hiver, d'une perspective envisagée comme très désastreuse, se manifestent à chaque instant. Les invectives les plus fortes sont prodiguées aux agents de la Commission des subsistances, regardés généralement, ainsi que les agioteurs et accapareurs, comme les auteurs de tous les maux qui désolent la France, et, c'est à regret que nous le disons, le gouvernement ne reçoit pas, comme il le mérite par sa sollicitude, le juste tribut des éloges d'un peuple aveuglé par la misère dont il est écrasé. Ces observations résultent de quelques rapports, dont suit l'extrait.

Groupes. — Bouillon rapporte que nombre de personnes sensées, et réfléchissant sur la situation déplorable où quantité d'individus vont se trouver aux approches de l'hiver, témoignent les plus vives alarmes et assurent que, si la cherté de toutes les choses nécessaires à la vie est la même qu'à présent, on verra le plus grand brigandage suscité par le besoin et le désespoir.

Tétel annonce que, dans un groupe, les citoyens, en s'entretenant de l'augmentation du pain, n'en témoignaient pas moins le plus grand mécontentement sur sa mauvaise qualité, et disaient que, depuis deux jours, elle avait déjà occasionné des maladies; il ajoute que l'on conçoit dans le public quelques craintes sur l'arrivée des troupes qui environnent la capitale.

Chatou dit que partout on n'entend que des plaintes relatives à la cherté des subsistances et sur l'agiotage, qui se multiplie au point qu'à douze lieues aux environs de Paris, tous les grains sont accaparés et les moulins employés à moudre des farines converties en pains vendus de 10 à 15 francs la livre.

Loignier [rapporte] que l'opinion publique est toujours fortement

prononcée contre le gouvernement de ce qu'il souffre sous ses yeux cet affreux agiotage, qui fera indubitablement périr de faim et de froid le peuple pendant l'hiver.

Dufresnoy dit que le public se répand en reproches contre la Convention de laisser le plus libre cours aux accapareurs; il ajoute que l'on se plaint beaucoup de la qualité malfaisante du pain, fait avec de très mauvaise farine; ce monopole est attribué spécialement à la Commission des subsistances, que l'on traite universellement de fripons qui ne cherchent qu'à s'enrichir aux dépens du pauvre peuple.

Leroy jeune expose que l'Agence des subsistances est regardée de très mauvais œil par le public, qui l'accuse d'employer des farines de pois gris et de vesce, et de la faire mêler à celle du blé, d'où l'on inférait, dit-il, qu'il n'y avait rien d'étonnant que le pain fût aussi mauvais; il ajoute que cette manœuvre a occasionné des murmures très violents contre la Convention, inculpée de fermer les yeux sur la misère du peuple.

Nous observons que le dimanche a été généralement fêté; toutes les boutiques ont été fermées, les promenades couvertes de monde, les spectacles remplis, et qu'il y a eu, d'ailleurs, fort peu de discussions sur les événements politiques.

Cafés. — Compère, après avoir rendu compte des entretiens qu'il a entendus dans les cafés du Parnasse, Manoury et de la Régence, dans lesquels les citoyens ne parlaient pas avantageusement de la Constitution et prétendaient qu'elle était vicieuse dans la plus grande partie, observe que d'autres citoyens disaient : « Malgré les efforts du gouvernement pour apaiser le peuple en lui donnant un peu plus de pain et en lui promettant de belles choses, il n'en est pas moins vrai que l'aristocratie lève la tête; dans plusieurs départements, jusque dans nos armées, on parle d'un roi, on désire un roi ; il en est de même à Paris dans une certaine classe de monde; on n'y compte pour rien la Constitution; on ne parle que de royauté; en signe d'espoir, on porte des tabatières avec des emblèmes de royauté. » Cet inspecteur termine en annonçant que l'on y disait encore que l'affiche : *Peuple français, reprends ta religion et ton roi légitime, et tu auras la paix et du pain*, d'abord trouvée dans le département de Seine-et-Oise, est actuellement répandue dans ceux de l'Aisne, de la Somme, de la Marne et autres.

Spectacles. — La tranquillité y a régné; néanmoins Lainé, inspecteur, déclare qu'au théâtre des Variétés, boulevard du Temple, il a été obligé de faire sortir plusieurs militaires qui s'étaient emparés de loges louées. Au théâtre du Lycée des Arts, une terreur panique de

feu y a occasionné du tumulte et une fuite précipitée, qui n'a eu d'autres suites qu'un coup et la perte de quelques bonnets et souliers. Au foyer de l'Opéra-Comique national, Dufresnoy rapporte y avoir entendu mal parler du Comité de sûreté générale par plusieurs citoyens qui lui reprochaient de mettre en liberté tous les terroristes et de garder les honnêtes gens.

Commerce. Pain. — Les réclamations sont générales sur la mauvaise qualité du pain.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 8 fructidor : « Le prix des matières d'or et d'argent qui avait subitement augmenté de près d'un quart de leur valeur, a un peu baissé depuis deux jours. Hier, le louis était à 910 livres. Celui des marchandises se soutient plus opiniâtrement. Il serait difficile de se procurer aujourd'hui une livre de chandelles à moins de 50 livres. »

CCCXCIV

7 FRUCTIDOR AN III (24 AOUT 1795).

RAPPORT DU 8 FRUCTIDOR[1].

Esprit public. — Les rapports de ce jour nous présentent à peu près les mêmes résultats que ceux des jours précédents : rapidité égale des agioteurs dans leur infâme commerce, auquel ces vampires semblent, en quelque sorte, attacher leur existence et les besoins de la vie ; cherté aussi exorbitante que révoltante de toutes choses ; avilissement marqué du papier, dont le discrédit s'opère à chaque instant; réclamations générales sur la mauvaise et même malfaisante qualité du pain depuis quelques jours ; indignation profonde contre les accapareurs, fermiers et agents des subsistances; plaintes et murmures contre le gouvernement ; espérances des bons citoyens d'un meilleur ordre des choses : tel est l'esprit du jour. A l'appui de ces réflexions préliminaires, nous allons citer quelques faits énoncés dans différents rapports dont suit l'analyse.

Groupes. — Chatou rapporte que le peuple, en voyant vendre du

1. Dans l'original, ce rapport est daté par erreur du 8 thermidor,

pain publiquement sur les places, murmure sans cesse et de manière à faire craindre; il dit que l'on peut en juger par les propos les plus indiscrets qui se tiennent à tout moment.....

Didier, après avoir rapporté que des citoyens dans un groupe attribuaient à la Convention elle-même, le discrédit des assignats, ajoute que leurs discours ont fini par l'ironie suivante : « Ils ont voulu notre bien; ils ont réussi, puisqu'il ne nous reste plus rien. »

Duval expose que, dans plusieurs groupes aux Jardins Égalité, national et aux Champs-Elysées, il a remarqué que l'esprit public était monté au plus haut degré d'élévation; il dit en avoir jugé par les propos suivants : « Nous jurons que, si l'abondance ne vient pas d'ici à quelques jours, comme l'annoncent les journaux, et que nous soyons trompés encore une fois, nous jurons que notre dernier réveil sera terrible. »

Marceau et Bailly déclarent qu'après la proclamation des journaux qui annonçaient les mesures qu'on disait prendre pour faire baisser le prix des denrées, avoir (*sic*) entendu ceux qui entouraient le colporteur [dire] : « Tant mieux ; il est temps que l'on mette ordre à toutes les friponneries. » Marceau ajoute que quelques-uns criaient : *Vive la République !*

Cafés et tavernes. — Dufresnoy [dit] avoir entendu, dans les lieux qu'il a surveillés, tenir contre le gouvernement beaucoup de mauvais propos, desquels entre autres, il résultait que le peuple était esclave plus qu'il ne l'a jamais été, puisqu'il n'avait pas même le droit de nommer ses mandataires pour le représenter.

Legrand annonce avoir ouï, dans quelques conversations, des particuliers, qui avaient aimé réellement la Révolution, s'en plaindre très amèrement; il ajoute que ces mêmes individus se permettaient des termes injurieux contre la représentation nationale.

Compère [dit que], dans les cafés de Chartres et autres du Palais-Égalité, les jeunes gens tournent la Constitution en ridicule; en s'appelant, ils se demandent : *Es-tu constitutionnel?* Quelques-uns répondent : *Transeat a me calix ille.* D'autres, plus prudents, présentent pour réponse leur tabatière, sur laquelle on voit des emblèmes de royauté.

Spectacles. — Tranquilles et sages. Au théâtre Feydeau, une application sur ceux qui ont des comptes à rendre a été saisie avec avidité par le public et tellement applaudie, que Chatou, qui rend compte de cet incident, annonce que l'acteur est resté pendant près de dix minutes sans pouvoir parler.

Journaux. — Le n° 658 du *Courrier républicain*, article *Nouvelles*

de Paris, présente des réflexions très satiriques contre les représentants. Le *Courrier universel*, du dimanche 23 août 1795 (6 fructidor), article *Grolande* (*sic*), 15 juillet, annonce des nouvelles des armées ennemies, sinon vraies, au moins propres à influencer l'opinion publique. L'article *Variétés* du même journal contient des observations plus favorables à la majeure partie des représentants.

Commerce. Pain. — Depuis l'augmentation des portions de pain, les rassemblements sont plus considérables que ci-devant aux portes des boulangers; la raison en est que ceux-ci conservent des pains de la veille; c'est un appas pour ceux qui le préfèrent rassis, et d'ailleurs ils trouvent mieux leur compte pour le poids. Cet empressement se fait surtout remarquer sur la section des Gravilliers.....

Marchés. — La plupart des denrées continuent de s'enlever à toute heure de nuit, ou bien les regrattiers les font arriver à destination pour les transporter de suite aux carreaux. La vente des pommes de terre ne s'est ouverte qu'au commencement du jour; le plus haut prix qu'elles se sont vendues a été de 30 livres le boisseau; les haricots nouveaux à 5 livres et 5 livres 10 sols le litron. Le carreau des œufs et du beurre n'était pas approvisionné. 1,019 voitures sont arrivées aux halles.

Bois. — Rien de remarquable aux chantiers.

Bourse. — Inscriptions : 33 1/4, 32 1/2, 33 1/2, 31 1/2 pour cent de bénéfice.

Change. — Hambourg : 7,000; Livourne : 3,725; Gênes : 3,550; Bâle : 2 3/4; Amsterdam : 1 9/16; Or fin : 3,550; Lingot d'argent : 1,825.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 16.)

JOURNAUX.

Gazette française du 8 fructidor : « Nous apprenons que la doctrine des journalistes qui se sont déclarés les ennemis acharnés des collets verts, des collets noirs et des cadenettes retroussées a produit son effet. L'imagination des soldats, déjà aigrie par les calomnies de tout genre qu'on leur a débitées contre les jeunes gens, s'est surtout montée à la lecture de l'adresse intitulée : *Frond*. On sait que cet écrit incendiaire, inséré d'abord dans la *Sentinelle*, affiché ensuite dans tout Paris, a été distribué avec profusion dans toutes les armées, et notamment dans celle de l'Ouest. C'est dans les départements compris dans cette division militaire, que plusieurs jeunes gens vêtus des couleurs proscrites ont été poursuivis, maltraités et quelques-uns même assassinés. Rien n'égale l'acharnement des soldats, qui, en cette occasion, pensent servir tout à la fois et leur propre vengeance et la cause de

la patrie. Des généraux donnent les premiers l'exemple de ces désordres vraiment déplorables. On nous signale entre autres un nommé Hazard, général de brigade. Un jeune homme vêtu d'un habit à collet et parement noir revenait à Paris par la voiture publique d'Angers ; on descend dans une auberge; Hazard, qui l'aperçoit ainsi habillé, fond sur lui ; et sans lui donner le temps de s'expliquer, sans même écouter les autres voyageurs, qui tous attestaient l'innocence de ses intentions, des sbires saisissent le malheureux et l'entraînent à Rennes par-devant le tribunal militaire. Heureusement le tribunal, mieux instruit des lois, l'a fait remettre en liberté sur-le-champ. Mais qu'ils sont coupables, ces hommes dont l'imagination romanesque et la politique étroite divisent, pour des couleurs et pour des chansons, des citoyens qu'un malheur commun devrait réunir! »

CCCXCV

8 FRUCTIDOR AN III (25 AOUT 1795).

Rapport du 9 fructidor.

Esprit public. — Pendant la journée d'hier, Paris a été assez calme; la cherté excessive des subsistances fait la matière des conversations publiques et privées. Les réclamations sur la mauvaise qualité du pain se font généralement entendre; l'opinion publique présente sans cesse des variations et des incertitudes. Néanmoins, suivant le dire de quelques inspecteurs, on a remarqué que les esprits étaient un peu moins agités qu'à l'ordinaire, attendu, disent-ils, que le peuple compte beaucoup sur les promesses faites par un membre du Comité de salut public, dans la séance d'avant-hier, qu'incessamment son sort deviendrait meilleur. La paix au dehors et au dedans, un bon gouvernement, des lois sages, protectrices et tutélaires des personnes et des choses, ainsi que l'extinction de toutes les haines, fixent absolument les vœux et les désirs de tous les bons citoyens, épuisés pour la plupart par de très longues souffrances. L'arrivée des troupes à Paris et dans tous les environs inquiète et donne lieu à beaucoup de conjectures. Telle est la substance des rapports de ce jour, dont suit l'analyse de ceux qui ont attiré spécialement nos regards.

Groupes. — Loignier dit qu'on parle toujours beaucoup de la Constitution; on désire l'ouverture des Assemblées primaires. Cet inspecteur ajoute que le bruit se répand que, malgré la lassitude du peuple et sa fatigue de vivre dans l'anarchie, et nonobstant son désir d'être gouverné d'une manière stable, l'on craint fort que les dépar-

tements n'acceptent pas la Constitution, attendu l'opposition des royalistes.

Vannier, après avoir déclaré que les murmures continuent toujours relativement à la cherté et à l'agiotage, rapporte avoir entendu dire hautement, sur la terrasse des Tuileries, par quelques citoyens rassemblés, qu'il fallait que la Convention rapporte nécessairement le décret qui exige que les deux tiers de ses membres soient réélus à la législature prochaine, attendu que cette mesure attaque la souveraineté du peuple.

Didier dit qu'on s'étonne beaucoup, au Jardin-Égalité, de voir des colporteurs ne vendre que très peu d'exemplaires de la nouvelle Constitution; cette indifférence, suivant la remarque de quelques citoyens, continue l'inspecteur, semblait annoncer la perte de la confiance du public dans ses représentants actuels.

Alamiou rapporte qu'on dit dans le public qu'il n'est pas nécessaire de faire venir des troupes, que cette mesure ne servira pas à faire accepter ou refuser la Constitution.

Cafés. — L'objet ci-dessus, suivant le rapport de Compère, faisait la base des entretiens des sociétés et des cafés au Palais-Égalité : « Veut-on mettre, disait-on, la Constitution en activité en forçant le peuple à l'accepter et lui mettre la baïonnette dans les reins? » « Non, disait un autre, ces troupes serviront à défendre et à protéger les députés qui ne seront pas réélus, qui seront regardés comme des proscrits et indignes de la confiance publique. » « Il serait à souhaiter, reprit un troisième, qu'il n'y en eût pas un seul dans la nouvelle législature, et qu'on les renvoyât tous chez eux se morfondre et se repentir. » Quoi qu'il en soit, continue l'inspecteur, cette mesure de rigueur est généralement improuvée et donne lieu à beaucoup de réflexions, de propos et de sarcasmes assez piquants contre la Convention. Le même Compère dit encore que, dans le café de Manoury, on parlait d'une manière effrayante de la Vendée et des horreurs commises par les Chouans et les brigands.

Spectacles. — La tranquillité et le bon ordre y ont régné.

Commerce. Pain. — Dans le rapport de l'esprit public de ce jour, il est fait mention que la mauvaise qualité du pain excite des réclamations générales.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 9 fructidor : « Il fut un temps, c'était avant et un peu après le 10 août 1792, où les murs de cette bonne ville étaient tous les jours, au lever des bourgeois, tapissés d'affiches jaunes, blanches, bleues, dans lesquelles chacun exposait son petit plan de finances ou de régénération. Jours fortunés, où l'on se régalait de la lecture des adresses de la *Société mère* et des pastorales de la douce *Sentinelle !* Cet heureux temps n'est plus. Ce ne sont plus d'éloquentes *Philippiques*, qu'on lit au-dessus des bornes et dans les carrefours ; ce sont, et en abondance, des annonces des livres à l'encan, de biens nationaux à revendre, etc., et quelques placards où Vallière, l'acteur, et le chanteur Laïs prouvent au public bienveillant et aux amateurs des arts qu'on devrait bien les laisser travailler, ce qui n'est pas très déraisonnable. Nous avons eu notre guerre des *Gluckistes*, des *Sacchinistes*, etc. En voilà une petite qui commence entre les *indulgents*, qui veulent que les comédiens fassent leur métier, et les *rigoristes* qui prétendent qu'on soit pur même sur les planches. Ce n'est pas qu'il y ait dans nos salles turbulentes beaucoup d'auditeurs bénévoles qui ne sont ni *Valliéristes* ni *anti-Valliéristes*, mais qui sont tout bonnement ébénistes. Au reste c'est une remarque bien frappante que le rôle joué dans la Révolution par la classe des comédiens. C'est elle, sauf les exceptions, qui y a le plus figuré. Faut-il s'étonner, d'après cela, si la Révolution n'a été si souvent qu'une farce triviale, une pièce à tiroirs ou une horrible tragédie ? Le haut comique n'a guère paru que pour être sifflé. » — *Journal du Bonhomme Richard* du 9 fructidor : « .... J'ai vu les agioteurs, combinant leurs jours de repos avec ceux des catholiques romains, cesser leur commerce infâme au Jardin-Égalité dans la journée du dimanche, et, pour s'en récompenser, le lendemain décadi, favorisés par une pluie miraculeuse, voler les portefeuilles aux impies qui n'avaient pas fêté le dimanche et qui se sauvaient sous les arcades pour y trouver un abri. — J'ai vu un marchand de figures de plâtre qui avait vendu force Marats, force Chaliers, et qui vendait des crucifix, en vendre d'ornés de fleurs de lis, pour avoir un débit plus sûr auprès de ceux qui unissent le trône à l'autel... »

CCCXCVI

9 FRUCTIDOR AN III (26 AOUT 1795).

RAPPORT DU 10 FRUCTIDOR.....

Esprit public. — Les rapports de ce jour nous donnent à connaître que le même ferment agite toujours les esprits exaspérés de plus en plus par l'état des choses, qui, loin de prendre un tour favorable, ne font, au contraire, que s'aggraver. En effet, l'agio se propage avec

plus de force que jamais, le prix des marchandises va toujours croissant, l'assignat est, pour ainsi dire, frappé de nullité; les matières d'or et d'argent ne se sont jamais élevées à un taux plus fort; le pain du boulanger est généralement regardé comme très malfaisant; tous ces fléaux accumulés réduisent la majeure partie des citoyens à la plus extrême misère. Le découragement et le désespoir s'emparent des plus paisibles; les autres, moins résignés, s'abandonnent sans ménagement aux accès de la fureur. De là les mauvais propos, les invectives et les clameurs contre ceux que le peuple appelle vampires. Tout cela est d'autant plus affligeant que les agioteurs s'en servent comme du prétexte le plus plausible pour faire retomber sur le gouvernement tout le poids des circonstances. Ces différentes assertions se trouvent généralement consignées dans tous les rapports du jour; nous allons citer particulièrement ceux qui nous ont paru avoir plus d'analogie aux conjonctures présentes.

Groupes. — Chailly dit que les malveillants font courir le bruit qu'un représentant du peuple a été, ces jours-ci, au camp sous Paris présenter la Constitution, et qu'aucun soldat n'a voulu, avec lui, crier : *Vive la République!* Ils espèrent, ajoute-t-il, à la faveur de quelques troubles, empêcher les assemblées primaires ; car ils annoncent une insurrection prochaine dans Paris.

Didier rapporte que le mécontentement se manifeste de plus en plus à l'occasion de la cherté des denrées de première nécessité; il annonce que l'arrivée des troupes à Paris inquiète beaucoup le public et que l'on se met l'esprit à la torture pour en connaître le sujet.

Marie déclare qu'hier soir on lui a dit que l'on faisait courir le bruit, dans le faubourg Marceau, que l'on fermait les barrières, parce que les députés voient que la Constitution ne serait pas acceptée par le peuple, et qu'ils voulaient s'éloigner.

Bouillon rapporte qu'aux murmures ordinaires on ajoute encore des plaintes très amères sur la mauvaise qualité du pain des boulangers, auquel une infinité de personnes attribuent les coliques et le dévoiement dont elles sont attaquées. Ce même inspecteur déclare avoir remarqué que, depuis plusieurs jours, des joueurs de violon viennent s'établir dans les endroits les plus fréquentés du Jardin-Égalité, qu'hier notamment, il en est résulté une rixe très violente entre ceux qui, d'une part, voulaient faire jouer et chanter l'hymne des Marseillais en opposition à ceux qui ne voulaient entendre que le *Réveil du peuple;* il ajoute qu'on s'est dit respectivement les injures les plus grossières.

Duval expose qu'au Palais-Égalité, le public, rassemblé en groupes,

paraissait assez tranquille, mais que chaque citoyen, en se regardant, se disait : « Vous ne dites rien aujourd'hui sur les affaires du temps; vous n'avez pas un air satisfait; qu'avez-vous donc? » A cette interpellation, quelques-uns répondaient : « Nous dormons pour le présent et attendons tout du temps. » D'autres, prenant la parole, répliquaient : « Nous vous entendons, mais gare le réveil! La patience lassée devient fureur. » D'autres enfin, continue l'inspecteur, en appuyant, ont dit : « Vous avez raison, car il y a gros à parier que, si les Chouans viennent jusqu'ici, le lot grossira. » A cet égard, nous observons que le public s'inquiète beaucoup des événements dans la région de l'Ouest.

Cafés. — Compère rapporte que, dans les cafés du Palais-Égalité qu'il a parcourus, la loi du 17 nivôse faisait la base de la conversation des citoyens, qui la regardaient comme très juste.

Lainé déclare avoir remarqué, tant aux cafés du boulevard qu'aux foyers des spectacles, une grande inquiétude sur l'arrivée des troupes à Paris; il ajoute que le bruit court que la Convention ne les fait venir que pour faire accepter la Constitution au peuple malgré lui, que l'on disait encore que les soldats étaient bien nourris et payés à raison de cent sols par jour, qu'on leur voit faire beaucoup de dépenses et occuper les places les plus chères dans les spectacles; cet inspecteur ajoute que tout cela fait ouvrir les yeux aux citoyens.

Spectacles. — Le bon ordre y a régné assez généralement. Néanmoins, au théâtre de l'Opéra-Comique national, dans la pièce de *Raoul*, où il est dit par des paysans qu'il leur faudrait des armes et une bonne tête, ce passage, dit Leroy jeune, a excité, d'une part, beaucoup d'applaudissements, et, d'autre part, des improbations qui se sont manifestées par des cris : *A bas la tête!* L'inspecteur ajoute que ce tumulte n'a eu cependant aucune suite. Au théâtre de Feydeau, l'indisposition subite d'un acteur ayant fait manquer le spectacle, le public a paru très mécontent d'être obligé de se retirer, malgré la restitution de l'argent....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Journal du Bonhomme Richard du 10 fructidor : « Ceux qui disent que la religion est détruite n'ont qu'à venir à Paris, qu'on prendrait maintenant pour un grand couvent de Capucins, tant il y a partout de crucifix d'ivoire, de plâtre, de bronze, de bois, d'argent et d'or étalés à toutes les boutiques... »

CCCXCVII

10 FRUCTIDOR AN III (27 AOUT 1795).

RAPPORT DU 11 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Des rapports de ce jour il résulte que le plus grand nombre d'inspecteurs s'accorde à dire que, pendant la journée d'hier, le calme a régné dans Paris, et que les esprits y étaient un peu moins agités que les jours précédents; mais, comme aucune considération ne doit nous arrêter quand il s'agit de remettre la vérité sous les yeux des Comités de gouvernement, nous allons, par une analyse fidèle, transmettre le résultat des observations; elles nous paraissent présenter le tableau d'une fluctuation, sinon dangereuse, au moins très équivoque, dans l'opinion publique, que nous estimons d'ailleurs être travaillée par les agitateurs de toute espèce.

Groupes. — Loignier dit qu'on s'agite toujours beaucoup sur la Constitution; plusieurs citoyens disent qu'elle n'est pas à l'avantage du peuple, qu'elle sera discutée article par article, et que l'on rejettera ceux qui ne conviendront pas. D'autres, au contraire, [disent] qu'on doit l'accepter, sauf à y revenir dans un temps plus favorable et plus calme; mais, dans le moment présent, où règne la plus grande anarchie, il faut avoir un gouvernement, et, pour l'obtenir, il est nécessaire d'accepter la Constitution. Le même inspecteur ajoute que le public se plaint très amèrement de la mauvaise qualité du pain; on disait à cet égard que la Commission des subsistances n'avait augmenté la portion que pour mieux empoisonner.

Compère dit que les plaintes et les murmures sur cet objet sont universels, que dans tous les quartiers et chez les traiteurs on entend des citoyens gémir, détester et maudire la Révolution et les Comités de gouvernement, qui, loin de prendre des mesures pour la conservation et le bonheur du peuple, donnent tous les jours, dit-on, des preuves de son (*sic*) insouciance et du mépris qu'il (*sic*) a pour lui, en cherchant non seulement à le dépouiller de tous ses droits, mais encore en l'exposant à mener une vie languissante causée par la mauvaise nourriture et surtout par le pain reconnu pour être nuisible à la santé.

Fargues déclare que le public est assez tranquille; cependant l'on paraît très inquiet sur l'arrivée d'une aussi grande quantité de

troupes à Paris; les malveillants s'agitent dans tous les sens pour jeter l'alarme; il rapporte qu'à ce sujet on disait qu'on allait placer des canons sur la butte Montmartre.

Tétel rapporte que le discrédit des assignats inquiète beaucoup; plusieurs particuliers avançaient, ajoute-t-il, que, si on les hypothéquait sur les biens particuliers, ils recouvreraient bientôt leur valeur; il ajoute que l'on paraît concevoir des craintes sur la quantité des troupes qui arrivent journellement à Paris; plusieurs particuliers disaient à cet égard : « Comme l'on remarque que l'esprit public ne paraît se prononcer à l'unanimité pour accepter la Constitution, on prend de grandes mesures pour en imposer, si le cas l'exige, à ceux qui tenteraient de soulever le peuple. »

Dufresnoy parle à peu près dans le même sens.

Legrand rapporte que, dans tous les endroits qu'il a parcourus et surveillés, il a remarqué que les royalistes commençaient à lever la tête; il ajoute que, dans toutes les conversations, on ne se fait pas de scrupule de *parler d'un roi, de souhaiter même d'en avoir un*, parce qu'on est fatigué, dit-on, de souffrir et de ne voir aucun terme à ses maux.

Didier dit que, dans les groupes, des particuliers faisaient observer à d'autres que la Convention n'avait pas le droit de conserver les deux tiers de ses membres à la prochaine législature, qu'il appartenait aux assemblées primaires de statuer sur cet objet, et que, si le peuple voulait être heureux, il devait ouvrir les yeux.

Chatou rapporte que des individus se permettent de nommer une partie de la représentation nationale *les Chouans de Paris;* il ajoute que les malveillants qui tiennent les mauvais propos comprennent les soixante-quatorze députés qui ont été incarcérés.

Cafés. — Mailly rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, il a trouvé les conversations absolument favorables à la chose publique ; il dit aussi avoir remarqué les plus heureuses dispositions pour l'acceptation de la Constitution.

Masoyer dit que le départ précipité de la gendarmerie a causé beaucoup d'inquiétudes ; il rapporte qu'on disait à cet égard : « Il faut absolument que la Convention ait quelque chose de grande importance à annoncer au peuple, puisqu'on prend des mesures si promptes et avec autant de secret. »

Lainé rapporte que, dans plusieurs cafés et foyers de spectacles, il a entendu plusieurs jeunes gens tenir les propos suivants : « On a battu la générale pour nous faire rejoindre; la Convention croit donc nous faire partir au moment de l'assemblée des sections pour l'ac-

ceptation de la Constitution? Nous voulons voir ce que cela deviendra. Elle cherche à dégarnir Paris, afin de disposer du peuple à sa volonté; nous ne le souffrirons pas; nous voulons être témoins de tout; les troupes ne nous en imposeront pas. »

Compère dit que plusieurs citoyens témoignaient leur inquiétude sur le passage du Rhin et sur le sort de notre armée.

Bouillon déclare avoir remarqué hier, dans les conversations dont il a été témoin, que beaucoup d'individus se disposaient à accepter la Constitution, comme devant ramener la paix et la tranquillité; d'autres en parlaient avec indifférence et semblaient annoncer qu'ils ne prendraient aucune part à son acceptation.

Assemblées des sections. — Le même inspecteur annonce que l'assemblée générale de la section de la Place-Vendôme a été peu nombreuse; on a invité tous les citoyens à s'y rendre décadi prochain pour l'acceptation de la Constitution; du reste on n'y a fait autre chose que de lire un mémoire contre l'agiotage.

Desiérois [dit qu']à la section du Temple on y a agité la question de savoir si les détenus et désarmés à la suite des premiers jours de prairial seraient admis à voter aux Assemblées primaires; il s'est élevé, ajoute-t-il, quelques difficultés à ce sujet; un membre, pour les lever, a proposé de présenter décadi une pétition à la Convention.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CCCXCVIII

11 FRUCTIDOR AN III (28 AOUT 1795).

RAPPORT DU 12 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Nous voyons, par les rapports du jour, que, malgré la tranquillité réelle ou apparente, l'agitation des esprits continue; nous remarquons aussi que la misère qui accable depuis si longtemps les habitants de cette grande cité, jointe au mécontentement que conçoivent un assez grand nombre de citoyens, mal intentionnés peut-être, à la vue des mesures que prend le gouvernement au moment de l'acceptation de la Constitution, peuvent être cause de divisions intestines très funestes, par suite du choc et de la contrariété des opinions. A cet égard, il nous suffit d'annoncer que les pétitions des deux

sections, relatives aux troupes répandues tant à Paris que hors les murs [1], ont été très accueillies par les uns et fort improuvées par les autres, que l'acceptation de la Constitution par la force armée a produit des réflexions très divergentes. En un mot, pour nous résumer, nous dirons qu'il existe une très grande fluctuation dans les esprits et beaucoup d'incertitude.

Groupes. — Du reste, dans les groupes, mêmes plaintes sur le renchérissement excessif de toutes choses, mêmes clameurs contre les agents des subsistances, accapareurs et agioteurs ; réclamations générales sur la mauvaise qualité du pain : telle est la substance des rapports de ce jour. Pour justifier notre assertion sur le choc des opinions, nous ne mettrons sous les yeux des Comités du gouvernement que l'extrait de deux rapports entre autres, dont l'énoncé présente la contradiction la plus frappante.

Chatou déclare qu'hier, après la levée de la séance, le public, très calme, s'est entretenu avec satisfaction de la réponse énergique du président aux pétitions inconséquentes des deux sections du Mail et des Champs-Elysées. Cet inspecteur ajoute que les bruits de canons sur la butte Montmartre sont démentis aujourd'hui, qu'ils n'avaient été suscités, comme beaucoup d'autres, que par les mécontents et les Jacobins, qui regrettent toujours la Constitution de 93 ; il dit encore qu'il résulte de l'entretien de la majorité des citoyens que les troupes nouvellement arrivées à Paris et [aux] environs n'y sont que pour protéger les bons citoyens, et nullement pour les forcer d'accepter la Constitution. Duval [dit que] le public, en manifestant son opinion sur (*sic*) les groupes, déclare qu'il est urgent que les sections et bons citoyens fassent un bon choix et nomment, pour composer la législature prochaine, des gens éclairés, honnêtes et surtout désintéressés, ne ressemblant pas à leurs prédécesseurs, qui, tout couverts de crimes, sont désignés à l'opinion publique comme indignes de toute confiance. Ce même inspecteur observe que le public conçoit des inquiétudes très violentes sur les troupes qui arrivent journellement dans Paris, et qu'il en est parlé dans les groupes.

Cafés. — Aucun rapport intéressant ne nous est parvenu sur les entretiens dans les cafés.

Spectacles. — Le bon ordre y a régné. Lainé rapporte qu'au foyer de l'Opéra-Comique national on disait que la Constitution ne serait pas acceptée, et que plusieurs gens payés allaient dans les maisons (et se répandaient même dans les campagnes) insinuer au nom de la

1. Ce sont les sections du Mail et des Champs-Elysées qui avaient présenté ces pétitions à la Convention dans la séance du 11 fructidor.

Convention que la Constitution était vicieuse, qu'il ne fallait pas souffrir un pouvoir exécutif dont les membres seraient autant de rois, et qu'il vaudrait beaucoup mieux laisser les choses comme elles sont. A ces propos, continue l'inspecteur, d'autres citoyens répliquaient : « Bonne ou mauvaise, elle est indispensable, la Constitution, parce qu'enfin, disaient-ils, il nous faut un gouvernement, seul moyen de rétablir la paix. »

Journaux. — Ceux qui sont connus pour contenir des principes anti-civiques se déclarent toujours à l'ordinaire. Principalement le *Courrier républicain*, n° 663, article *Nouvelles de Paris* [1], et *le Courrier universel*, à la date du 12 fructidor, article *Variétés*.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 12 fructidor : « Déjà quelques sections ont leur livre de pain. On assure que demain toutes jouiront du même avantage ; les autres denrées sont toujours d'une cherté désespérante. Malheureusement les faux assignats, provenant des prises faites à Quiberon, commencent déjà à se glisser dans la circulation ; un de nos journaux contenait aujourd'hui les moyens de les reconnaître ». — *Courrier républicain* du 12 fructidor : « L'appareil formidable qui se déploie dans les murs de Paris et aux environs fait naître des inquiétudes. D'abord on avait cru que les troupes déjà arrivées, après quelques jours de repos, poursuivraient leur route pour la Vendée. Dans cette confiance, les Parisiens se sont empressés de recueillir avec joie nos honorables défenseurs et de leur faire oublier, par les plus douces attentions, les fatigues de leur pénible carrière ; mais les premières conjectures paraissaient détruites par d'autres plus sinistres. S'il est vrai que dix-sept mille hommes, partis de Rouen, marchent vers Paris, ils n'iront donc pas à la Vendée ? Paris n'est pas sur la route. Où iront-ils donc ? Que feront-ils ? Qu'en veut-on faire ? »

CCCXCIX

12 FRUCTIDOR AN III (29 AOUT 1795).

RAPPORT DU 13 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Paris a été tranquille pendant la journée d'hier. Si l'on ne s'arrêtait à contempler l'esprit public que sous le rapport

1. C'est l'article que nous reproduisons ci-dessous.

des plaintes et murmures provoqués journellement par l'extrême misère, suite de cette cherté désespérante de toutes choses, on serait tenté de croire qu'il est mal disposé. Mais le vœu unanime pour l'affermissement de la liberté, toujours le même, doit seul fixer les idées dans ce moment de crise et rassurer ceux qui pourraient avoir quelques inquiétudes. L'esprit paraît généralement bon : on veut la liberté sans licence et sans anarchie ; on désire un gouvernement stable et juste ; le despotisme d'un seul et tout l'attirail qu'il entraîne avec lui répugnent sans cesse à la masse des bons citoyens, qui se déclarent fortement contre les agitateurs qui cherchent à corrompre et à diviser le peuple.

Groupes. — D'après les rapports de ce jour, chacun convenait dans les groupes de la nécessité d'accepter la Constitution, afin de ramener l'ordre et le bonheur. Le décret sur la réélection des deux tiers des membres de la Convention n'entraînait pas également tous les suffrages.

Le grand nombre de troupes de ligne nouvellement arrivées à Paris et dans les environs fait toujours naître des inquiétudes.

Le public est désabusé entièrement sur les bruits de placement de canons sur la butte de Montmartre.

On sait encore que les citoyens qui ont déménagé de ce lieu, il y a quelque temps, ne l'avaient fait que pour se procurer du pain à Paris, où ils avaient pris alors domicile. Mêmes murmures sur la mauvaise qualité de pain. Indignation toujours croissante contre les agioteurs et les accapareurs.

Duval rapporte avoir entendu dire, dans un groupe, que les citoyens n'auraient la livre de pain que quand le comte d'Artois serait à Paris, ce qui ne sera pas long, ajoutait-on, car il doit y venir passer son quartier d'hiver.

Mailly dit qu'un bruit sourd circule dans le public depuis deux jours ; on se dit à l'oreille que les assignats vont tomber totalement ; il ajoute que l'empressement est extrême de la part de ceux qui ont beaucoup de papier pour le convertir en marchandises. Il résulte encore du rapport particulier des officiers de paix que les malveillants se disposent à influencer les assemblées des sections pour s'opposer à l'acceptation de la Constitution, à la réélection des deux tiers des membres de la Convention, et encore pour en exclure tous ceux qui ont été désarmés ou incarcérés.

Cafés. — L'entretien roulait hier, dans le café de Chartres et autres, sur les marchands de pain placés au Palais-Égalité ; on s'y plaignait du faux poids et du prix toujours très haut de cet aliment.

Dans le café de la Régence, les citoyens désapprouvaient le renouvellement par tiers de la Convention; ils prétendaient que jamais elle ne pourra se laver des horreurs qu'elle a laissé commettre avant le 9 thermidor; on ajoutait que les départements ne souffriraient pas qu'il reste aucun membre de la nouvelle législature.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain. — La diminution des portions de riz a excité quelques murmures dans la plupart des sections; le mécontentement s'est surtout manifesté dans la rue de la Martellerie, où s'est manifestée quelque clameur par des femmes qui criaient beaucoup à ce sujet.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Journal du Bonhomme Richard du 13 fructidor: « J'ai fait mon tour au Jardin-Égalité, dans ce palais des démons, cet enfer de Paris; j'y ai examiné toutes les abominations dont on s'y souille, et je n'ai vu qu'un agiotage général de toutes sortes d'objets: agiotage de pendules, de montres, de diamants; agiotage d'écus, agiotage de louis, agiotage d'étoffes, agiotage de farines et de pain, agiotage de la beauté, agiotage d'opinion, et j'ai vu les royalistes surtout friands de ce dernier agiotage; je les ai vus tâcher de faire suivre à l'opinion la hausse et la baisse, comme à l'or. Mais une petite jouissance qu'a goûtée mon cœur, c'est de voir s'allonger les figures, quand le journal du soir est venu annoncer l'acceptation de la Constitution par le camp près Paris et la réponse énergique du président de la Convention aux sections du Mail et des Champs-Élysées. Bon, me suis-je dit, la Convention est ferme, les armées se prononcent comme elles se battent, la République est sauvée. »

CD

13 FRUCTIDOR AN III (30 AOUT 1795).

RAPPORT DU 14 FRUCTIDOR.

Esprit public. Groupes. — Le calme s'est soutenu hier à Paris. Presque toutes les boutiques ont été fermées, les promenades couvertes de monde et les spectacles remplis. A la réserve de quelques groupes, où des murmures et mauvais propos se font toujours entendre sur la difficulté habituelle de la vie, les autres n'annonçaient

aucune chaleur; les esprits étaient paisibles; on rejetait universellement sur les malveillants les faux bruits qui peuvent inquiéter. On s'accordait généralement à dire que nous approchons d'un moment décisif, qui peut ramener l'ordre et le bonheur, si de toutes parts on veut mettre de la bonne foi et faire taire cette ambition effrénée qui a causé tant de maux.

Enfin l'acceptation de la Constitution paraît réunir tous les vœux, mais l'opinion n'est pas aussi générale sur la rééligibilité des deux tiers des membres de la Convention; les uns veulent un choix libre et sans contrainte; d'autres disent que la réélection est nécessaire au bien public. Voici ce que nous rapportent à cet égard deux inspecteurs :

Bouillon : « Il paraît, d'après les conversations publiques que j'ai entendues, que la grande majorité des citoyens est pour la réélection des deux tiers des membres de la Convention au Corps législatif; ceux qui défendent ce système soutiennent que cette mesure importe beaucoup à l'affermissement de la République et au retour de la paix. »

Legrand rapporte que, s'étant approché de quelques groupes où on agitait la réélection des deux tiers des membres de la Convention, il y a paru que le peuple se prononce et désire le renouvellement en entier. Il ajoute que l'on disait à cet égard qu'il était impossible qu'un homme accoutumé à faire le mal pût jamais faire le bien, que d'ailleurs les restants auraient trop d'ascendant sur les nouveaux venus, qu'ils les domineraient, mais qu'au surplus on paraissait disposé à accepter la Constitution.

Alamiou dit que le public ne paraît pas content du séjour des troupes à Paris; le bruit se répand que les bourgeois vont être désarmés; on prétend que l'on aura bien de la peine à accepter la Constitution. Il ajoute avoir entendu dire, par différentes personnes, que si elle ne l'était pas, plusieurs députés se tueraient pour n'être pas guillotinés, mais que l'on emploierait la troupe de ligne pour forcer l'acceptation.

Desiérois rapporte qu'on dit que plusieurs sections de Paris se disposent à rejeter la Constitution, et notamment celle de la Cité, et que les meneurs de cette section font entendre aux sans-culottes qu'elle ne vaut rien. La Commission a fait passer ce rapport au Comité de sûreté générale.

Cafés. — Masoyer dit qu'il court un bruit qu'à l'époque du 20, il y aura un événement dans Paris; cet inspecteur rapporte avoir entendu dire dans un café du quartier des Halles à plusieurs Normands, marchands de beurre et d'œufs, qu'il était impossible que la République

pût se soutenir, que la France était trop mal gouvernée, et que la majeure partie des départements était contre le gouvernement républicain. Il termine en annonçant que l'on dit aussi que Charette fait les plus grands progrès, et qu'il s'avance avec une armée formidable.

Compère rapporte que, dans les cafés de la Maison-Égalité, de la Régence et autres, où l'on s'entretenait du décret rendu contre les agioteurs[1]; plusieurs citoyens le regardaient comme une entrave à la liberté du commerce, et comme une mesure propre à empêcher un grand nombre d'individus de gagner leur vie dans un temps aussi calamiteux, et tendant à augmenter le nombre des filous et des voleurs. Au surplus, disaient d'autres citoyens, ce décret ne doit pas effrayer les agioteurs; il n'est que pour la forme; il aura le sort de bien d'autres : il ne sera pas exécuté.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné; nous observerons néanmoins que, depuis quelque temps, le citoyen Desaudrais, ci-devant propriétaire du spectacle du Lycée des Arts, a souvent des altercations assez vives avec le directeur de ce Théâtre, et qu'il prend toujours son temps au moment du spectacle. Hier encore il a maltraité de paroles, non seulement le receveur, mais même l'officier du poste; la tranquillité des spectateurs en a souffert; plusieurs sont sortis précipitamment et ont facilité aux voleurs des occasions d'escroqueries. Du reste pas d'autres suites.

Journaux. — *Le Courrier républicain*, n° 664, article *Adresse d'un Français à la Convention*, énonce des réflexions très amères contre la représentation nationale, relativement aux troupes de ligne qui environnent Paris[2]. Le *Courrier universel*, à la date du 13 fructidor, article *Variétés*, improuve vivement les réponses du président et de quelques orateurs de la Convention aux pétitionnaires des sections.

1. C'est le décret du 13 fructidor, qui défendait de vendre de l'or, de l'argent, etc., dans d'autres lieux qu'à la Bourse. « Tout contrevenant sera condamné à deux ans de détention, à l'exposition en public, avec écriteau sur la poitrine, portant ce mot : *Agioteur*, et tous ses biens seront, par le même jugement, confisqués au profit de la République. »

2. En effet, le *Courrier républicain* du 13 fructidor publie une *Adresse d'un Français à la Convention*, qui commence ainsi : « Une Constitution républicaine va être soumise à la sanction libre du peuple, et des baïonnettes menaçantes brillent aux yeux du peuple. Le souverain français va peser, dans le calme et l'impartialité de ses délibérations, les services ou les fautes de ses mandataires, et l'appareil terrible de la résistance environne ses mandataires. Convention nationale, où en sommes-nous? Que signifient ces camps, ces cris de guerre, ces apprêts formidables qui vous entourent? L'Autrichien, tant de fois vaincu, menace-t-il nos murs? Le terrorisme, comprimé quelques jours, sans cesse protégé et toujours renaissant, a-t-il de nouveau, dans ses espérances coupables, marqué du sceau de la mort les têtes des représentants du peuple?...

Commerce. Pain. — Les citoyens, mécontents de ne recevoir que trois quarterons de pain, au moment où ils attendaient une augmentation, murmurent beaucoup de n'avoir qu'une once de riz.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDI

14 FRUCTIDOR AN III (31 AOUT 1795).

RAPPORT DU 15 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Dans la journée d'hier, Paris a présenté l'image de la tranquillité, sinon réelle, au moins très apparente. Les malheureux (dans cette classe doivent être compris les rentiers, les petits propriétaires de terres louées, qui n'ont pas encore joui de la redevance en nature, et enfin les fonctionnaires publics et autres employés sans autres ressources) ne peuvent plus atteindre au prix des denrées; pour eux la misère est à son comble ; ceux-ci se plaignent beaucoup moins que les journaliers, qui, mettant leurs salaires à un prix exorbitant, gagnent tout ce qu'ils veulent.

Le public, en applaudissant au décret rendu contre les agioteurs, croit qu'il n'y a que les petits atteints; il faudrait des mesures répressives contre ceux qu'il appelle les *gros* ou *accapareurs*, et à cet égard il paraît se prononcer pour que les grains et autres objets de nécessité soient taxés à un prix raisonnable.

Toujours les mêmes inquiétudes sur le séjour des troupes à Paris et environs.

A l'aspect du nouvel ordre des choses qui se prépare, les malveillants sèment la discorde, les gens honnêtes et bons patriotes attendent; les uns craignent, les autres espèrent; mêmes vœux de la majorité des deux tiers des membres de la Convention à la prochaine législature. Du reste, on désire assez généralement, pour le bonheur de tous, que la Constitution soit acceptée.

Bouillon dit que le bruit se répand que les représentants se font délivrer, à des prix très médiocres, le bois, la chandelle et autres objets. Ces nouvelles, vraies ou fausses, dit l'inspecteur, excitent la jalousie et donnent lieu à des propos très défavorables à la Convention nationale.

Vannier rapporte que différentes personnes pensent que le décret

rendu contre les agioteurs ne sera qu'illusoire, si la Bourse elle-même n'est pas supprimée, et si l'on ne retire pas de la circulation une grande quantité d'assignats ; que d'autres prétendent que la plaie de l'Etat est incurable. Cet inspecteur ajoute que, du résultat de ces diverses opinions, il a démêlé le projet de troubler les assemblées primaires ; il fonde son opinion sur ce qu'il a entendu faire, dans un groupe, l'apologie de la Constitution de 93.

Didier déclare qu'on ne paraît pas bien d'accord sur le renouvellement de la Convention par tiers ; il observe qu'il lui a paru que les opinions se partageaient sur cette nomination ; les uns croient que cette mesure est bonne pour le maintien de la Constitution, d'autres prétendent que la Convention n'a pas assez fait de bien pour mériter la confiance.

Loignier dit que l'opinion publique est toujours très prononcée pour que les membres de la Convention ne soient pas admis à la législature prochaine, ou du moins pour qu'il n'y en ait qu'un petit nombre au choix du peuple.

Leroy aîné déclare que le décret sur la vente des matières d'or et d'argent a donné matière à plusieurs sarcasmes ; beaucoup de gens prétendent que cette loi n'a été faite que pour mettre le reste de ces matières dans les mains du gouvernement. Le même inspecteur expose que le refus fait par un représentant, à la levée de la séance d'hier, d'exhiber sa carte à la sentinelle, sous prétexte qu'en sa qualité il ne devait pas être astreint à cette formalité, a fait tenir beaucoup de mauvais propos contre la représentation, taxée d'exercer des actes de despotisme. Tétel parle aussi du même fait.

Leroy jeune annonce que, sans l'intervention d'un grand nombre de personnes, une rixe élevée entre des militaires et des jeunes gens aurait eu les suites les plus fâcheuses ; l'inspecteur expose que la querelle a pris naissance à l'occasion de propos tenus par quelques militaires sur ceux qui portent des collets noirs et verts, qu'ils annoncent être le signe de ralliement des Chouans.

Duval dit que des citoyens en groupe au Palais-Égalité témoignaient leurs inquiétudes sur le rassemblement des troupes aux environs de Paris, et disaient que c'était un acte d'autorité pour faire accepter la Constitution et reconnaître les glorieux travaux de la Convention, qui a laissé le peuple mourir de faim.

Romary annonce que l'espoir d'un gouvernement monarchique se propage, que de tous côtés on entend dire que l'on ne peut rester comme on est, qu'il est temps que les choses prennent une autre

tournure, que l'on ne peut vivre en République avec des assignats dont les cultivateurs ne veulent plus.

Cafés. — Au rapport de Compère, plusieurs citoyens, dans quatre à cinq cafés qu'il a surveillés, s'entretenaient de la Constitution et disaient qu'ils avaient beaucoup persisté dans leurs sections pour la faire accepter, toute vicieuse qu'elle pouvait être, parce qu'enfin il fallait un gouvernement, et que d'ailleurs les hommes qui composeraient la nouvelle législature sauraient en réformer les abus. L'inspecteur ajoute que ces mêmes citoyens avaient hautement déclaré qu'ils feraient tous leurs efforts pour écarter les membres actuels et faire connaître tous les inconvénients et dangers de le souffrir plus longtemps.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre, sinon des vols répétés de portefeuilles. Bouillon rapporte qu'au théâtre de l'Ambigu-Comique, où l'on a donné hier une première représentation de la pièce ayant pour titre *le Cartel ou le Blocus de Maubeuge*, on a remarqué que le public, quoique très nombreux, n'avait pas applaudi au cri de *Vive la République !* répété deux fois par l'actrice qui a joué dans la pièce.

Journaux. — Le *Courrier républicain*, n° 665, article *Nouvelles de Paris*, soumet au public l'examen de la censure des membres actuels de la Convention, sur lesquels il jette le premier un vernis très défavorable. Le *Courrier universel*, à la date du 14 fructidor, dans son avant-dernier alinéa, article *Variétés*, rapporte, sur ce qu'un membre de la Convention avait assuré que dans chaque assemblée de section il n'y avait pas plus de vingt citoyens, qu'un plaisant avait crié : *A l'imposture ! On y a envoyé plus de trente espions.*

Commerce. Pain. — Les distributions de la section du Finistère ont été très tumultueuses, parce que c'était le premier jour où l'on ne délivrait qu'une once de riz; toutes les femmes demandaient à grands cris une plus forte ration de pain en compensation.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDII

15 FRUCTIDOR AN III (1er SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 16 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Le calme le plus parfait a régné hier dans Paris. L'avilissement continuel des assignats, la cherté toujours progressive de toutes choses et surtout du pain sur les places occupaient et agitaient même hier beaucoup les esprits. La mauvaise qualité de cet aliment chez les boulangers excite des réclamations continuelles.

Le décret contre les agioteurs fait toujours le plus grand plaisir; on craint cependant que des manœuvres sourdes et difficiles à saisir n'entretiennent le brigandage.

La suppression de la Commission des subsistances faisait hier la matière presque générale de toutes les conversations dans les groupes; le public y applaudissait avec enthousiasme et semblait en espérer un grand soulagement.

A l'égard des affaires publiques, l'acceptation de la Constitution paraît fixer le vœu général; on n'est pas également d'accord sur l'objet de la réélection; on appréhende qu'il n'en résulte les plus grandes difficultés. Le séjour des troupes fait naître autant d'inquiétude que de méfiance. Voici ce que nous disent les inspecteurs dans leurs rapports du jour.

Groupes. — Desiérois rapporte que des militaires et autres particuliers, animés du meilleur esprit, paraissaient dans leurs conversations annoncer le désir le plus vif de voir la Constitution en activité. Il ajoute qu'il leur a entendu dire que, si des malintentionnés voulaient s'opposer à son acceptation, ils étaient là pour les mettre à la raison.

Ancelle [rapporte qu'] on dit que les troupes, dans les environs de Paris, vont arracher les pommes de terre dans les champs et donnent pour raison que tout est trop cher pour vivre, et que, si cela dure, ils remercieront.

Vannier dit que l'opinion publique paraît se prononcer pour l'acceptation de la Constitution, malgré celle de quelques individus, qui prétendent que les Assemblées primaires doivent avant tout faire rendre compte à la Convention de sa gestion et surtout des finances.

Tétel annonce que, relativement à la cherté des subsistances, l'esprit public était hier très agité, et que le public ne cessait de dire

qu'un pareil état de choses ne pouvait être de longue durée. Cet inspecteur ajoute que, dans plusieurs entretiens, on parlait favorablement de la Constitution, sauf le droit que le peuple doit avoir de conserver et nommer librement les membres qui doivent composer la nouvelle législature.

Alamiou déclare qu'il y aura de grandes contestations dans les Assemblées primaires, et qu'il se forme des partis pour les troubler.

Fargues rapporte que, principalement dans les faubourgs, on disait hier : « De quel droit les représentants se font-ils donner les marchandises au prix du maximum ? Pourquoi nagent-ils dans l'abondance, tandis que le malheureux périt de misère ? »

Leroy aîné dit que l'approche des Assemblées primaires fait l'objet des conversations. Le vœu paraît presque général pour l'acceptation de la Constitution, mais il n'en est pas de même pour la réélection des deux tiers. Beaucoup de personnes, ajoute l'inspecteur, pensent qu'il ne faudrait pas qu'il en restât un seul ; on va jusqu'à dire que c'est l'opinion de certains départements ; on donne pour raison qu'il est dangereux de conserver des hommes qui se sont emparés de tous les pouvoirs, qu'il y aurait à craindre qu'ils ne voulussent s'y perpétuer ; en un mot, les dissensions, qui ont toujours déchiré la Convention depuis sa formation, effrayent pour l'avenir.

Cafés. — L'objet ci-dessus faisait l'objet de l'entretien dans les cafés, surtout dans ceux de Chartres et de l'Union ; l'opinion y était absolument la même que celle rapportée par Leroy aîné, à la réserve de celle citée par Compère, qui déclare que les jeunes gens se permettaient de désigner les représentants Chénier, Charlier, Louvet, Tallien, Dubois-Crancé et de rapporter à leur égard des faits accompagnés d'épithètes assez mordantes.

Spectacles. — Le bon ordre y a régné. Dufresnoy rapporte qu'au théâtre du Vaudeville, la pièce ayant pour titre *Rose et Valmont* a été très applaudie de la majeure partie des spectateurs, et que, dans un passage qui a offert une application sur les Jacobins, plusieurs particuliers se sont écriés : « Nous les connaissons tous ; il est sûr que, tôt ou tard, ils ne nous échapperont pas. » L'inspecteur observe que la tranquillité n'a pas été troublée de cet incident particulier.

Journaux. — *Le Courrier universel*, n° 665, article du *rédacteur du Courrier universel*, présente les réflexions les plus amères contre les membres de la Convention ; ces observations sont si serrées qu'elles ne sont pas susceptibles d'analyse ; pour se former une juste idée de cette satire, la plus sanglante que nous ayons encore lue, il faut la voir dans le texte même.

Commerce. Pain. — Le même mécontentement subsiste toujours, tant sur la diminution des rations de riz, que sur ce que quelques boulangers de diverses sections délivrent 14 et 16 onces de pain.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDIII

16 FRUCTIDOR AN III (2 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 17 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, l'ordre et la tranquillité publics n'ont reçu aucune atteinte fâcheuse pendant la journée d'hier. Les plaintes, les murmures et les clameurs contre les autorités constituées et les marchands se font toujours entendre ; ce mécontentement général est excité par la cherté du pain vendu sur les places et sur celle, réellement désespérante, de toutes choses, qui va toujours croissant. Le public, inquiet et fatigué, demande avec effroi quel en sera donc le terme. C'est surtout dans les halles et marchés que l'effervescence se manifeste d'une manière sensible.

On craint que les gens de campagne, mécontents, ne ralentissent les approvisionnements.

Les agioteurs se réunissent toujours, non pas en masse comme ci-devant, mais par petits groupes.

L'opinion publique paraît toujours se prononcer assez généralement pour l'acceptation de la Constitution. Elle est très divergente sur les autres objets politiques, principalement sur celui de la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention, et sur le droit de voter accordé aux individus qui ont été désarmés et incarcérés comme terroristes.

Toutes ces considérations et divisions dans les esprits annoncent quelque chose de sinistre ; elles impriment beaucoup de craintes aux bons citoyens, animés du désir de la paix, de l'ordre et de l'établissement d'un gouvernement juste et stable. Tel est l'esprit du jour, d'après les dires des inspecteurs, dont nous allons citer les remarques principales.

Groupes. — Leroy aîné dit qu'on voit avec plaisir plusieurs placards rédigés dans la vue de prévenir les bons citoyens contre les

insinuations perfides des méchants. Beaucoup de personnes croient voir une grande sagesse et des vues très utiles au bien public dans le décret qui ordonne que deux tiers des membres actuels de la Convention siègeront au Corps législatif. On désire assez généralement que le Directoire exécutif soit composé d'hommes fermes, qui fassent rentrer tous les anarchistes et désorganisateurs dans le néant, d'où ils n'auraient jamais dû sortir.

Bouillon rapporte qu'on craint que les Assemblées primaires ne soient troublées, eu égard au peu d'union qui règne entre les citoyens et aux sentiments de vengeance que manifestent beaucoup d'individus contre ceux qui les ont fait incarcérer.

Mailly et Alamiou disent que le décret qui autorise [à voter] ceux qui ont été désarmés, incarcérés et depuis remis en liberté, fait beaucoup murmurer ; Alamiou ajoute séparément que cette mesure occasionne de grands troubles ; il dit même que plusieurs personnes se proposent de leur donner l'exclusion.

Lainé, qui parle dans le même sens, déclare que tous les citoyens disaient hier que des hommes qui ont fait détruire leurs frères ne devraient pas être admis dans les assemblées, et qu'on ne les souffrirait pas.

Loignier rapporte qu'hier, six heures du soir, Palais-Égalité, les agioteurs se faisaient voir l'un à l'autre des échantillons de farine et autres objets, concluaient des marchés et trafiquaient sur les assignats de dix mille livres.

Desiérois dit qu'il se fait des motions tendant à empêcher la réélection des deux tiers des membres de la Convention ; il observe que l'on disait dans les groupes que les assemblées primaires ressemblaient aux Etats généraux, auxquels le salut public était attaché, et que sur toutes choses il fallait faire rendre compte à la Convention avant qu'elle ne sorte.

Cafés. — Plusieurs citoyens y improuvaient hautement le décret qui admet les individus désarmés à voter dans les assemblées primaires ; ces derniers étaient regardés comme indignes de toute confiance. On s'y entretenait de la réélection forcée des deux tiers des membres de la représentation nationale ; la loi à cet égard paraissait être formellement attentatoire à la souveraineté du peuple.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

Journaux. — Le rédacteur du *Courrier républicain*, n° 667, article : *Avis aux assemblées électorales, anniversaire du 2 septembre*, dirige

spécialement ses réflexions très méchantes contre le représentant Tallien....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 17 fructidor : « Des affiches blanches, jaunes et rouges tapissent depuis quelques jours les rues. Ici, c'est un appel aux patriotes de 89, qu'aucun patriote de 95 ne se donne la peine de lire. Là, ce sont des conseils aux républicains soldats, que les soldats républicains se garderont bien de suivre, s'ils ne veulent pas passer pour des janissaires, pour des sbires. Ailleurs, c'est le Comité de salut public qui flatte les gens à jeun d'un prochain déjeuner. Enfin, ici, c'est l'administration départementale qui invite bénignement le souverain à se rendre dans ses assemblées primaires pour y signer la minute de sa régénération prochaine. On voit même que les administrateurs le traitent en monarque et ont bien soin de ne lui présenter que l'ensemble du projet, de peur de l'ennuyer. Il y a une candeur, une certaine naïveté à tout cela, qui amuse et fait rire. C'est une distraction au milieu des souvenirs sombres qu'a laissés le passé, au milieu des conjectures sinistres qu'inspire l'avenir. Il paraît que les auteurs des affiches où les sections de Paris sont si fort maltraitées ont pris un peu d'expérience. A l'adresse *Frond*, on lisait au bas : *Imprimerie nationale ;* ici le bout de l'oreille est soigneusement caché et nous croyons avec bonhomie que l'argent et les presses de la nation n'ont contribué en rien à l'édition de ces chefs-d'œuvres. » — *Courrier républicain* du 17 fructidor : « On ne parle ici que des dîners de Mme de Staël. On remarque même, depuis ces charmantes réunions, un costume plus décent dans plusieurs hommes du jour. Mme de Staël sait façonner son monde. M. Legendre l'a comparée à Circé ; c'est à tort ; Circé transformait les courtisans d'Ulysse en ours, et ici Mme de Staël ferait presque l'inverse. » — Même article dans la *Gazette française* du 16 fructidor.

CDIV

17 FRUCTIDOR AN III (3 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 18 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Des rapports du jour il résulte que le calme dans Paris a été le même pendant la journée d'hier que les jours précédents ; même agitation, même inquiétude dans les esprits concernant le prix exorbitant des denrées et l'avilissement presque total des assignats. Le public se lasse, et, dans les accès de la colère dont il est échauffé,

il crie, menace l'agioteur, le fermier, le marchand, et rend le gouvernement responsable de tous les maux qu'il endure.

L'opinion paraît se former de plus en plus pour l'acceptation de la Constitution, mais sans acceptation du décret du 5 fructidor sur la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention, qui, dit-on, veut, pour forcer les suffrages, s'appuyer de la force armée. Voici ce que nous disent les inspecteurs à cet égard.

Mailly rapporte que, d'après les conversations qu'il a entendues parmi plusieurs classes de la société sur l'acceptation de la Constitution, il n'y a pas de doute que le vœu général ne soit prononcé en sa faveur ; mais, relativement à la réélection des deux tiers, *quelques membres exceptés*, elle éprouvera la plus grande difficulté ; on ne se dissimule pas que la presque totalité des représentants a perdu la confiance ; on en revient toujours à l'argument de la souveraineté du peuple.

Alamiou rapporte avoir entendu dire que, dans les assemblées primaires, il y aurait des émissaires pris dans la troupe de ligne pour espionner tout ce qui s'y dira et pour en rendre compte au gouvernement ; il ajoute qu'on est dans la disposition de les découvrir pour les expulser. Il dit encore qu'il a appris que l'on n'acceptera la Constitution qu'autant que les denrées diminueront de prix, et que la proposition doit en être faite aux assemblées.

Leroy aîné dit que le public se désespère ; il ne peut plus atteindre le prix des denrées ; on observe, dit-il, que, depuis le décret qui défend de vendre des matières d'or et d'argent autre part qu'à la Bourse, toutes les marchandises augmentent à vue d'œil, que depuis très peu de temps on voit des marchands ci-devant peu fortunés acheter de belles maisons et des terres en campagne ; il ajoute que la majorité de la Convention est accusée d'avoir part à ces fortunes scandaleuses ; il dit encore que la réponse faite par le représentant Chénier aux pétitionnaires des sections concernant le renouvellement du Corps législatif [1] a paru très attentatoire à la souveraineté du peuple et fait l'objet des conversations générales.

Duval, après avoir annoncé que le public, dans les groupes, demande une justice éclatante contre les agents des Commissions de subsistances, rapporte que ce même public ajoutait qu'il n'était pas dupe, qu'il voyait bien que la Convention jetait entièrement la faute sur ces derniers pour se mettre elle-même à l'abri de tout reproche.

Bouillon dit que les esprits s'échauffent et s'aigrissent contre les

1. Voir la séance du 16 fructidor an III, dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 652.

cultivateurs et les gros marchands, que l'on accuse de faire plus de mal à la société que n'en ont jamais fait les ci-devant nobles. On regrette tous les sacrifices faits jusqu'à ce jour. Le même inspecteur observe que les opinions sont très partagées sur la réélection des deux tiers des députés, mais que l'on est beaucoup plus d'accord sur l'acceptation de la Constitution.

Mailly expose qu'on se plaint dans le public de la mise en liberté de plusieurs individus connus comme terroristes et du droit qui leur est accordé de voter dans les assemblées primaires; les uns prétendent que cette mesure est sage; d'autres, qu'elle donnera lieu à beaucoup de désordre.

Vannier déclare que l'opinion publique est toujours divisée, comme à l'ordinaire, sur le décret qui enjoint aux corps électoraux de réélire les deux tiers des députés à l'assemblée prochaine: il ajoute que le public continue de murmurer beaucoup sur l'augmentation des denrées de première nécessité.

Cafés. — Mêmes entretiens que dans les groupes sur le séjour des troupes aux environs de Paris, et sur la réélection des deux tiers des membres de la Convention; même improbation de toutes ces injures, taxées d'attentats envers la souveraineté du peuple.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné.

Journaux. — *Le Courrier républicain*, n° 668, article *Nouvelles de Paris* recommande la lecture d'une brochure intitulée : *Hekel à M. Marchena sur les prêtres insermentés.* Il en prend droit pour critiquer la Révolution et de faire retomber tous les maux qui pèsent sur la Société, sur les philosophes législateurs[1].....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 19 fructidor : « Il y a eu hier entre la forêt nationale et la forêt noire, c'est-à-dire entre la Bourse du Comité de salut public et la Bourse du Palais-Royal, une querelle assez vive ; il n'était question d'autre chose que de faire amende honorable aux agioteurs officiels. Les autres se

1. Voici ces réflexions du *Courrier républicain* : « Jusqu'à ce jour tout a été provisoire parmi nous : un gouvernement *provisoire*, une commune *provisoire*, des commissions *provisoires*, une assemblée *provisoire* ; il n'est plus jusqu'à la ménagerie du Jardin-des-Plantes qui ne soit aussi *provisoire*. Lorsque l'un de nous a été jeté dans les fers, c'est *provisoirement* ; lorsqu'il a été remis en liberté, c'est *provisoirement* encore ; nous ne vivons, nous ne respirons, nous ne raisonnons, nous n'écrivons que *provisoirement*. Quand aurons-nous donc, dans nos destinées, quelque chose de définitif ? Nous ne pouvons répondre à cette question que dans la décade prochaine. »

plaignaient amèrement du privilège exclusif accordé à leurs adversaires de disposer à leur gré de la hausse et de la baisse. Les voleurs nationaux l'ont emporté, la force armée a dispersé les complaignants, et le louis de 1,020 livres est monté à 1,125. »

CDV

18 FRUCTIDOR AN III (4 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 19 fructidor.

Esprit public. — Même calme pendant la journée d'hier que les jours précédents. Même rapidité dans le commerce, quoique moins apparent, des agioteurs; l'assignat perd tous les jours de sa valeur; le renchérissement progressif des denrées et marchandises se fait sentir à chaque instant. Plaintes, clameurs, menaces, toujours subsistantes à cet égard; la mesure est à son comble pour la majeure partie des citoyens.

Les affiches de toute espèce tapissent, depuis quelques jours, les murs de cette vaste cité. Celle de J.-J. Dussault fait la plus grande sensation [1]; elle est lue avec beaucoup d'intérêt.

Les passions fermentent; les factieux s'agitent dans tous les sens; l'homme probe attend : il espère et n'aspire qu'après la restauration du bon ordre et la tranquillité fondés sur un gouvernement ferme et juste.

Telle est la substance des rapports de ce jour dont, par analyse, nous allons donner connaissance des principaux faits y contenus.

Groupes. — Bailly rapporte que la misère, qui s'aggrave de jour en jour, produit la plus grande désolation, le désespoir et les gémissements dans la classe indigente. Le même dit que chaque jour voit augmenter le nombre des apologistes de la nouvelle Constitution. L'affiche signée J.-J. Dussault est lue avec empressement et fait le plus grand plaisir.

Alamiou dit qu'on ne cesse de murmurer contre le décret qui ordonne la réélection forcée des deux tiers des membres de la Convention; on est toujours inquiet sur le motif de l'arrivée des troupes à Paris.

Bouillon [déclare] que l'affiche Dussault est lue par beaucoup de monde; chacun en adopte les principes. Le même inspecteur annonce

1. *J.-J. Dussault aux assemblées primaires.* Paris, impr. Cretot, s. d., in-folio. Bibl. nat., Lb 41/1999.

avoir entendu dire à plusieurs personnes que la liste des membres de la Convention qui doivent entrer au nouveau Corps législatif est déjà faite et qu'on n'aura pas la liberté d'en nommer d'autres.

Leroy aîné rapporte que la grande majorité paraît très disposée à accepter la Constitution sans discussion; il n'en sera pas de même de la réélection des deux tiers; la confiance, dit-on, ne se commande pas, et le mandataire n'a pas le droit de commander à ses commettants. Le même inspecteur rapporte que les indigents s'irritent de jour en jour en voyant qu'il n'y a que les spéculateurs qui peuvent atteindre au prix des denrées.

Duval annonce que le public se jette en foule pour lire l'adresse de J.-J. Dussault; on voit avec peine que l'on cherche à la soustraire. La majorité du peuple se prononce et dit qu'il veut accepter la Constitution; mais aussi cette même majorité veut des gouvernants honnêtes, et non des gens qui ont abusé de leur pouvoir. Le même inspecteur ajoute que la classe indigente et souffrante se plaint amèrement.

Cafés. — Les citoyens y témoignent les plus vives inquiétudes sur l'admission dans les assemblées des terroristes, fiers de leur mise en liberté et de leur impunité.

Spectacles. — La tranquillité y a régné. Au spectacle du Vaudeville, on remarque que les filles publiques se permettent beaucoup de propos libres et qu'elles y raccrochent avec effronterie.

Journaux. — Ceux dont les opinions sont diamétralement [opposées] aux principes républicains, tels que *le Courrier républicain*, n° 670, et *le Courrier universel* du 19 fructidor, contiennent toujours des réflexions très critiques contre le gouvernement en général et des satires amères et très sanglantes contre plusieurs représentants désignés par leur nom.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDVI

19 FRUCTIDOR AN III (5 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 20 FRUCTIDOR.

Esprit public. — La journée d'hier a été paisible. Les rapports du jour ne nous présentent absolument que les mêmes résultats énoncés

aux observations préliminaires de nos feuilles précédentes ; nous nous contenterons aujourd'hui de citer les remarques principales faites par les inspecteurs dans leurs tournées de surveillance.

Bouillon et Mailly [rapportent que] le bruit s'accrédite de plus en plus que les représentants du peuple se font distribuer à un prix très modique tout ce qui leur est nécessaire ; ils ajoutent que le discrédit des assignats va toujours en augmentant et ne fait qu'accroître les inquiétudes : la confiance en la Convention se perd tous les jours.

Le Roy-Pavace [dit] que l'esprit public ne varie que depuis quelques jours ; il paraît que la grande majorité veut la Constitution. La réélection forcée des deux tiers paraît déplaire assez généralement. Beaucoup de personnes prétendent que le décret qui l'ordonne aurait dû être discuté longtemps pour former l'opinion publique. Ceux qui font ces raisonnements, ajoute l'inspecteur, sont les amis de l'ordre, qui craignent que les malveillants et les partisans de l'anarchie ne tirent un grand avantage de ce décret inconsidéré.

Lainé déclare que tout le monde dit que ce n'est que par la force des baïonnettes que l'on veut faire accepter la Constitution, qui, disait-on, le sera librement et sans ce moyen, mais qu'il n'en serait pas de même pour la réélection des deux tiers, les citoyens voulant se réserver leurs droits à cet égard.

Chailly dit que le peuple était hier assemblé autour des affiches. Son opinion, après la lecture, était souvent terminée par des murmures et des imprécations que lui arrache sa misère. L'opinion publique paraît se prononcer contre le décret de la réélection des deux tiers. Les affiches contraires à cette loi semblent être bien accueillies du peuple.

Legrand [déclare] que dans un groupe, place de l'Ecole, il a entendu dire que la Convention eût bien fait et se serait attiré l'estime du peuple, si elle avait rapporté son décret du 5 fructidor concernant la réélection des deux tiers, dont absolument on ne veut pas entendre parler ; elle aurait prouvé par là qu'elle ne désire que la paix et le bonheur de la nation.

Duval dit que la majorité du peuple, dans les groupes qu'il a fréquentés, veut accepter la Constitution, bonne ou mauvaise, mais à la charge de faire rendre compte à la Convention et de chasser ceux de ses mandataires qui ont perdu la confiance et l'estime publiques.

Marie rapporte que l'opinion se prononce de plus en plus pour l'acceptation de la Constitution. Le seul article de la réélection des

deux tiers répugne beaucoup. On est cependant d'accord de choisir un certain nombre de représentants, pour donner crédit à l'acte constitutionnel.

On parle beaucoup de soulèvements des départements méridionaux. Au rapport de Mailly, on s'occupe plus que jamais de parler de la guerre de la Vendée; les progrès effrayent autant qu'ils désespèrent, de manière, dit-il, qu'on est tellement blasé, qu'on voit (?) une grande partie du peuple indifférent sur les objets les plus essentiels.

Plusieurs autres inspecteurs nous observent que les agitateurs de toute espèce, royalistes, fanatiques, terroristes et autres, se préparent à donner le plus libre cours aux passions et à la vengeance qui les animent réciproquement, et que l'on appréhende des suites fâcheuses des assemblées primaires.

Les officiers de paix observent que les jeunes gens parlent d'un ton très ironique, tournent même en ridicule le décret rendu ces jours passés, qui ordonne de rejoindre aux volontaires de la première réquisition, et qu'ils ne paraissent aucunement disposés à l'exécuter.

Cafés. — Nous n'avons aucun rapport sur les conversations ordinaires dans ces lieux.

Spectacles. — Généralement tranquilles. Seulement, au théâtre du Vaudeville, quelques citoyens, ayant manqué aux officiers de paix qui les invitaient à la tranquillité, ont été conduits au corps de garde. Au Théâtre-Patriotique, trois citoyens qui avaient bu, ont voulu entrer de force sans exhiber leurs billets; le commissaire civil, qui est survenu, de concert avec Marceau, inspecteur, qui rend compte du fait, les a engagés à ne pas violer la propriété et les a rappelés à l'ordre. Le même inspecteur dit que, dans le nombre de ces trois citoyens, était un agent du Comité de sûreté générale, qui criait plus fort que les autres.

Surveillance. — .... Plusieurs jeunes gens de la première réquisition ont été arrêtés et conduits chez le commissaire de police militaire.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDVII

20 FRUCTIDOR AN III (6 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 21 FRUCTIDOR.

Esprit public. — L'ensemble de Paris a été hier parfaitement calme. Nous n'avons d'autres observations à transmettre que celles fournies par les inspecteurs chargés par l'administration de se rendre dans leurs sections respectives. Il en résulte que les séances ont été assez paisibles ; on s'y est occupé spécialement de l'organisation des bureaux ; il paraît même que, dans plusieurs sections, cette opération a été remise à aujourd'hui. Quant à l'esprit public, nous allons rapporter ce que nous disent à cet égard quelques inspecteurs.

Assemblées des sections. — Leroy jeune annonce avoir observé, dans la section de Bonconseil, que les esprits se déclarent ouvertement pour l'acceptation de la Constitution, mais qu'ils ne veulent pas consentir au renouvellement par tiers.

Ancelle déclare qu'à la section du Mail est venue une députation de celle des Thermes, dont l'orateur a lu un arrêté que l'on a accueilli avec les plus grands applaudissements. — *Nota* : l'inspecteur ne dit pas ce que portait cet arrêté [1].

Fargues dit qu'il a été répondu à plusieurs députations des différentes sections, admises à celle des Marchés, pour l'inviter à ne pas laisser voter les terroristes, que l'on se renfermerait dans la première loi.

Dufresnoy, qui rend compte de ce qui s'est fait à cette même section, dit que tout s'est passé dans la plus grande tranquillité, sinon qu'il a remarqué beaucoup d'agitation dans les esprits, dont la majeure partie ne paraît pas disposée en faveur du renouvellement par tiers.

Bouillon dit que l'opinion publique, section de la Place-Vendôme, se manifeste fortement pour l'acceptation de la Constitution ; il ajoute qu'il n'a rien entendu qui puisse faire préjuger pour ou contre l'acceptation de la Constitution.

Loignier [rapporte que], section du Nord, le président a répondu à la députation de celle des Thermes, concernant l'arrêté par elle pris contre les individus incarcérés depuis le 1er prairial, que l'on s'en oc-

1. Il s'agit sans doute de l'arrêté par lequel cette section excluait de l'assemblée primaire les citoyens qui avaient été incarcérés depuis le 1er prairial.

cuperait aussitôt que le bureau serait organisé; ce même inspecteur observe que tous les citoyens paraissaient d'un commun accord pour l'acceptation de la Constitution.

Même réponse que ci-dessus du président de la section de l'Homme-Armé à la députation de celle des Thermes.

Section de l'Unité : les citoyens y étaient en grand nombre, la disposition des esprits y est très rassurante.

Groupes. — Lainé rapporte avoir entendu dire que le peuple assemblé était maître et souverain, qu'il fallait faire une pétition pour renvoyer les troupes qui environnaient Paris, parce qu'on ne voulait pas accepter la Constitution sous les baïonnettes; il ajoute que l'on était disposé à ne pas souffrir de terroristes, ni aucun membre des anciens Comités révolutionnaires, et qu'à la section des Lombards trois de ces derniers en avaient été expulsés sans coup férir.

Legrand annonce avoir ouï dire que la section de la Butte-des-Moulins n'avait pas voulu admettre des hommes de sang nouvellement sortis des prisons, malgré le décret de la Convention; l'on trouvait très impolitique et l'on n'était pas satisfait de ce que les armées faisaient passer leurs vœux avant les départements.

Les officiers de paix déclarent, d'après plusieurs conversations qu'ils ont entendues, que le bruit se répand que l'on impute à la Convention *elle-même* tous les placards qui tapissent les murs de Paris.

Cafés. — Aucun rapport.

Spectacles. — Aucuns faits particuliers contre la tranquillité; seulement hier, au théâtre des Arts, des jeunes gens, croyant voir les représentants Dubois-Crancé et Chénier, firent des plaisanteries et notamment sur Chénier, en lui appliquant ces paroles de l'Écriture : *Caïn, Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ?*

Surveillance. — ...Clément, officier de paix, [rapporte qu'] hier soir, sur les dix heures, au Jardin-Égalité, le représentant du peuple Le Blanc [1] a été pris au collet et frappé d'un coup de bâton; celui qui a donné le coup n'a pas été arrêté, mais on s'est saisi d'un particulier se disant adjudant général qui, par ses propos, paraît avoir été le provocateur de cet acte de violence, il a été conduit au Comité de sûreté générale et de là aux Orties.

Commerce. Pain. — Les rapports des inspecteurs se renferment dans quelques propos qu'il disent avoir retenus de différentes per-

1. Il s'agit de Jean-Baptiste-Benoît Le Blanc (de Serval), député suppléant des Bouches-du-Rhône, admis à siéger le 22 nivôse an II.

sonnes. Le peuple demande toujours qu'au moins l'on augmente la portion de pain, puisqu'on diminue celle du riz. La récolte serait-elle déjà accaparée ? se dit-on. Il désire encore que les pommes de terre soient taxées à un prix modéré.

Marchés. — Bichot annonce avoir rencontré, le 19, à cinq heures et demie du matin, plusieurs fruitières qui revenaient de la Halle avec leur provision, tant en légumes qu'en pommes de terre . « On aura beau faire, disaient-elles, nous achèterons toujours à l'heure qu'il nous plaira ; nous en serons quittes pour nous habiller un peu plus proprement, afin de passer pour des bourgeoises. » — *Nota.* On fait surveiller.

Au rapport de La Bouche, les marchands de fruits de Montreuil déclarent que, lorsque leurs fruits seront vendus, ils n'apporteront plus rien à Paris ; ils disent encore que les Parisiens iront les trouver et qu'ils paieront cher les denrées. — *Nota.* On fait surveiller.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 21 fructidor : « Il commence enfin à se former une sorte d'opinion publique ; et, si nous ne nous trompons, voici ce qui la caractérise : lassitude de la révolution, haine des révolutionnaires, besoin de sortir de l'état où nous sommes. La Constitution va être acceptée ; nous accepterions l'*izour-véidam*, et nous ferions bien. Au reste, si l'enfant des onze pères n'est pas une beauté, il a meilleure mine du moins que la fille boiteuse de l'avocat Target[1], ou que le monstre hideux mis au monde par les bourreaux de 93. Le peuple français épouse cette vierge, dût-il à tout événement s'exposer aux risques du divorce. Mais la Convention lui donne pour dot le décret fameux, et, comme ce cadeau n'est pas extrêmement prisé, il paraît que définitivement on épousera sans dot. Quoi qu'il en soit, rien n'est épargné de la part du gouvernement pour donner à l'opinion publique une impulsion qui lui convienne, et les pages de son *livre rouge* ont dû beaucoup s'emplir depuis quelques jours. Luxembourg, couvert de gloire, était appelé le *tapissier de Notre-Dame* ; nos gouvernants ne sont que les *tapissiers de nos carrefours.* Mais on lit peu les placards qu'ils paient, et, par une fatalité dont on voit la raison , on ne trouve de talent que dans ceux de l'opposition, les autres se disputant de platitude et d'absurdité, comme on joue *à qui perd gagne.* »

1. Allusion à la Constitution de 1791.

CDVIII

21 FRUCTIDOR AN III (7 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 22 fructidor.

Esprit public. — En observant la conduite de cette grande cité au dehors de la Convention et des sections, en voyant les spectacles remplis et les promenades couvertes de monde, on ne pourrait jamais se persuader que nous touchons peut-être au moment de la crise la plus dangereuse de la Révolution. En effet, d'après les rapports de ce jour, il parait que les citoyens réunis en assemblées primaires sont en majorité très dissidents de la Convention, sauf le vœu presque unanime qui se prononce pour l'acception de l'acte constitutionnel. Les deux décrets des 5 et 13 fructidor n'ont trouvé hier que très peu de défenseurs et d'apologistes. Les députations de section à section, qui ont apporté et lu les arrêtés dont elles étaient chargées à cet égard, ont été reçues avec la plus grande satisfaction et couvertes d'applaudissements. On a remarqué que l'adresse portant que chaque citoyen sera libre d'émettre son vœu et son opinion telle qu'elle puisse être, avec promesse de garantie, sûreté et inviolabilité, avait réuni presque tous les suffrages.

Dans quelques sections il a été tenu beaucoup de mauvais propos contre les représentants, accusés d'avoir fait ou laissé commettre tous les actes tyranniques qui ont désolé la France.

Il semble, d'après les observations de plusieurs inspecteurs, que beaucoup de sections prétendent, non seulement rivaliser d'autorité avec la représentation nationale, mais encore que celles-ci se déclarent souveraines et libres ; elles sont disposées, sinon à enchaîner tout à fait le Corps législatif, au moins à entraver sa marche et ses opérations. Ajoutons à ce tableau, trop fidèle, celui de la misère publique et des besoins toujours renaissants, que le plus grand nombre des citoyens ne peuvent satisfaire qu'avec la plus extrême difficulté. Disons encore que les malveillants s'agitent en tout sens pour tirer partie des circonstances. On aura la juste mesure de l'esprit public du moment, ainsi que des fâcheuses et pénibles conjonctures où nous nous trouvons.

Il est un fait particulier, rapporté par Alamiou, dont nous croyons devoir donner connaissance aux Comités de gouvernement, attendu

l'intérêt qu'il présente. Section de l'Observatoire, après la lecture de la Constitution, un membre est monté à la tribune pour observer à l'assemblée que le gouvernement et la police y envoyaient des émissaires pour écouter, prendre les noms de ceux qui parleraient mal de la Convention, et les dénoncer. Le commissaire de police, invité de monter à la tribune pour dire la vérité et donner des renseignements, est convenu du fait. L'inspecteur déclare qu'aussitôt l'assemblée a pris un arrêté portant que, si un des membres était chagriné pour son opinion quelconque, il serait mis sous la sauvegarde de la section, et que son arrêté serait envoyé aux quarante-sept autres sections, avec invitation de suivre son exemple.

Spectacles. — Aucun rapport.

Cafés. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité publique.

Journaux. — Les rédacteurs de ceux connus par leurs principes anti-civiques ne cessent d'influencer l'opinion publique et de verser à pleines mains l'aigreur et le ridicule sur les opérations de la Convention et sur la moralité de plusieurs représentants.

Commerce. Pain. — Les distributions ont été généralement très calmes ; on y entend toujours des déclamations sur la portion du pain toujours la même et trouvée très insuffisante; en beaucoup d'endroits on regrette la moitié de la portion de riz dont on est privé depuis peu. Un des vœux du peuple serait encore que les pommes de terre fussent taxées. Dénué de tout, comme il l'est dans la saison la plus favorable, il témoigne beaucoup d'inquiétude pour l'avenir...

Marchés. — Le nouveau règlement est toujours sévèrement maintenu, quant aux différentes heures indiquées ; plusieurs regrattiers, trouvés en contravention, ont été conduits au bureau de police. Les marchands forains, pour traiter plus promptement avec les premiers, n'arrivent qu'à sept heures. On s'est opposé cependant à ce qu'ils vendissent les pommes de terre par sachées. Le prix d'aucune denrée n'est diminué...

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Sentinelle du 24 fructidor : « Dans la nuit du 20 au 21, des brigands se sont portés à la maison de Tallien; ils ont brisé ses vitres à coups de pierres; un homme a été blessé dans sa maison. Si quelqu'un se fût avisé de menacer le moins connu des mille *Chouans* qui battent le pavé de Paris, si une seule cravate avait été dérangée, vous eussiez vu tous les journaux *à guinées*, je ne

sais comment, avertis de ce fait à l'heure même, l'imprimer, l'exagérer, le commenter et crier en chœur *au terrorisme*. Il n'eût été bruit que de cela, même jusqu'aux portes de la Convention! Mais il ne s'agit ici que d'un patriote troublé dans son domicile : ce n'est qu'un républicain insulté! ce n'est qu'un représentant du peuple qu'on menace! Il est clair que la chose ne mérite pas qu'on en parle. Et puis les Chouans, lorsqu'ils vexent, lorsqu'ils calomnient, lorsqu'ils assassinent, n'en sont pas moins les meilleures gens, les gens les plus paisibles du monde. »

CDIX

22 FRUCTIDOR AN III (8 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 23 fructidor.

Hier, le calme s'est soutenu dans Paris, comme les jours précédents.

Assemblées de sections. — Des rapports du jour, il résulte que, pendant la journée d'hier, les sections se sont envoyées respectivement des députations. Les orateurs ont lu plusieurs arrêtés, dont la substance porte la garantie des citoyens pour leurs opinions, et rejette formellement les décrets des 5 et 13 fructidor. Plusieurs de ces arrêtés contiennent aussi des reproches très amers contre la représentation nationale. Les inspecteurs nous rapportent que toutes ces adresses ont été accueillies favorablement par tous les citoyens présents, mais quelques-uns observent qu'il n'y a qu'un petit nombre d'ouvriers qui assistent aux assemblées. Ils donnent encore à connaître que l'opinion générale se manifeste de plus en plus pour l'acceptation de l'acte constitutionnel. Tel est l'esprit des citoyens réunis en assemblées primaires. Plusieurs d'entre elles ont déjà exprimé leur vœu pour se rendre permanentes jusqu'à l'organisation définitive du nouveau Corps législatif.

Journaux. — Le *Courrier républicain*, n° 674, annonce que la section Le Peletier en a pris l'arrêté formel, et ajoute qu'elle a prié les journalistes de le consigner dans leurs feuilles, faute par elle de pouvoir disposer des postes, pour faire connaître son vœu à l'armée et aux départements.

Groupes. — L'opinion des citoyens réunis en groupes présente des divergences assez frappantes. Voici ce que nous disent à cet égard quelques inspecteurs.

Dufresnoy rapporte qu'hier, vers neuf heures du soir, il y avait,

tant à la porte Saint-Martin que sur le Pont-au-Change, des groupes composés d'ouvriers qui, en improuvant la conduite des sections, disaient qu'elles étaient dominées par les royalistes.

Legrand expose que, sur les places publiques, au bas des ponts, aux Jardins national et Égalité, sur les quais, portes Martin et Denis, il y avait des rassemblements où l'agitation du peuple commence à se faire sentir ; on y tenait beaucoup de mauvais propos contre les députés, et ajoutait que l'appareil du camp n'intimiderait pas les citoyens.

Mailly dit que, depuis deux jours, il règne la plus grande licence parmi le peuple ; les représentants sont traités avec une impudeur révoltante ; il ajoute qu'hier, au Jardin-Égalité, deux individus arrachaient toutes les affiches indistinctement.

Loignier dit que l'opinion publique se prononce fortement contre le décret qui interdit la communication de commune à commune et avec les corps armés ; c'est rompre, dit-on, les liens de la fraternité. En outre, observe-t-on encore, la Convention n'a pas le droit de donner des lois aux assemblées primaires ; le peuple y est souverain.

Vannier rapporte que, d'après les conversations qu'il a entendues dans les tribunes de la Convention, il a recueilli ce qui suit : « Ce décret sur la réélection forcée des deux tiers agite les esprits ; si le choix eût été libre, il n'y aurait pas eu de difficultés ; la masse des citoyens veut la Constitution, mais elle craint le retour et le triomphe des terroristes. »

Lainé rapporte que, de toutes parts, les citoyens font les motions les plus fortes contre le représentant Tallien, relativement à la partie de son discours où il a dit que, *si le peuple conspirait contre la Convention, la Convention conspirerait contre lui*[1] ; on disait généralement à ce sujet, continue l'inspecteur, qu'il fallait qu'il eût perdu la tête pour avancer un pareil propos, qui ne tendait rien moins qu'à allumer la guerre civile.

Cafés. — Aucun rapport.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité n'ont pas été troublés.

Pain. — Quoique les distributions soient assez paisibles, il paraît, par un grand nombre de rapports, que de tous côtés on réclame la

1. D'après le *Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 688, Tallien avait dit (séance du 21 fructidor) : « J'avertis ces conspirateurs qu'on conspirera aussi contre eux. » Le *Journal de Perlet*, n° 1075, p. 247, rapporte ainsi ses paroles : « Au moment où je parle, on conspire contre la liberté. Mais tremblez, ennemis de la chose publique. Vos projets seront déjoués, et nous conspirerons aussi contre vous. » Tallien ne semble donc pas avoir parlé de conspirer « contre le peuple ».

livre de pain ; on est d'ailleurs assez satisfait de voir depuis quelques jours que la qualité est meilleure.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDX

23 FRUCTIDOR AN III (9 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 24 FRUCTIDOR.

Esprit public. Assemblées de sections. — Les rapports de ce jour, en nous apprenant que pendant la journée d'hier le calme a régné tant au dehors que dans l'intérieur des assemblées primaires, nous observent qu'elles professent toujours les mêmes principes. Les députations respectives se sont multipliées, matin et soir de section à section ; celle du Nord a reçu des députés de deux communes extérieures. Tous les arrêtés respirent (*sic*) la garantie[1], la liberté et l'indépendance. L'opposition est toujours formelle aux décrets des 5 et 13 fructidor.

La loi qui défend toute communication avec les départements et les armées y est surtout regardée comme attentatoire à la souveraineté du peuple[2] ; il paraît même qu'il y a déjà infraction aux dispositions de ce décret. Plusieurs sections se sont déjà déclarées permanentes jusqu'à ce que le Corps législatif soit en activité ; elles sont décidées à soutenir avec beaucoup d'énergie tout ce qu'elles appellent les droits des citoyens. On s'y plaint encore très amèrement du refuge et de la protection que les terroristes remis en liberté trouvent dans le sein de la Convention. La section de la Butte-des-Moulins a renvoyé hier à celle Le Peletier une députation avec un arrêté tendant à inviter toutes les assemblées primaires à nommer un citoyen pour concourir à la rédaction d'une adresse aux départements et aux

1. Allusion à l'*Acte de garantie* adopté par la section Le Peletier le 20 fructidor (*Moniteur*, réimpression, t. XXV, p. 686) et communiqué par elle aux 47 autres sections, qui, à son exemple, *garantirent* presque toutes l'inviolabilité des citoyens. M. Zivy (*Le 13 vendémiaire an IV*, p. 29, note 6) a trouvé la preuve que 40 sections adoptèrent de ces actes de garantie. Il n'est pas sûr que les 8 autres n'aient pas fait de même. Mais les documents ne permettent pas de l'affirmer.

2. Il s'agit de la loi du 21 fructidor an III, qui déclarait attentatoires à la souveraineté du peuple les réunions de commissaires des assemblées primaires et leurs missions près d'autres communes ou près des corps militaires.

armées. Le citoyen La Harpe a prononcé à cette occasion un discours qui a été applaudi avec enthousiasme.

Tel est l'esprit des citoyens réunis en assemblées primaires.

Les rapports de la surveillance extérieure nous présentent des données qui annoncent la plus grande variation dans l'opinion.

Groupes. — Bouillon rapporte que la cherté de toutes les denrées continue à donner lieu à toutes sortes de propos injurieux contre la Convention.

Le Roy-Pavace dit que la section des Amis-de-la-Patrie a adopté le décret de la réélection des Cinq-Cents.

Marceau [annonce] qu'hier soir on faisait courir le bruit que l'on avait planté des potences destinées à ceux qui n'obéiraient pas aux lois de la Convention. La Commission est informée que ces potences, posées dans la rue du Roule, sont destinées à l'effet d'un nouveau procédé d'illumination.

Le même inspecteur ajoute que, dans plusieurs groupes, on disait hier que les royalistes s'agitaient beaucoup pour renverser l'édifice de la nouvelle Constitution, mais qu'ils n'y parviendraient pas. Michault et Dufresnoy rapportent avoir entendu les mêmes propos dans les groupes dont ils se sont approchés.

Chailly dit que tous ceux qui, dans les lieux publics, parlent en faveur de la Convention sont regardés comme d'infâmes terroristes ; il rapporte avoir entendu dire, dans des conversations, que le peuple, en ce moment, devrait bien se décider entre la République et la Monarchie, et que, dans l'un et l'autre cas, il faudrait que la minorité se soumît à la majorité pour fermer la porte aux révolutions.

Legrand dit : « Je me suis approché d'un groupe où l'on blâmait beaucoup la conduite de la Convention de montrer autant d'opiniâtreté contre les sections. »

Vannier rapporte que l'opinion publique se partage sur les décrets des 5 et 13 fructidor ; il dit avoir vu, dans le cours de la journée, plusieurs groupes de citoyens composés de citoyens de toutes les classes dont les uns étaient pour, les autres contre.

Romnoy rapporte qu'à Pontoise il y a eu douze personnes de tuées ; il ignore si cela s'est passé dans l'assemblée primaire ou au dehors; il paraît constant, ajoute-t-il, que c'est par opposition d'opinions et que plusieurs militaires ont contribué à cet assassinat. La Commission, d'après les renseignements qui lui sont parvenus, est informée que le tout se réduit à un simple démêlé entre des militaires et des citoyens réunis en noce, survenu à l'occasion de l'hymne des Marseillais et du *Réveil du peuple;* l'opposition a donné lieu à

des coups de part et d'autre, dont quelques personnes ont été blessées ; mais, en total, cette rixe particulière a été si peu conséquente qu'elle n'a pas excité la plus légère sensation dans la ville de Pontoise.

Cafés. — Aucun rapport.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

Journaux. — Même animosité que de coutume [dans] les réflexions du n° 675 du *Courrier républicain*[1], et à l'article *Variétés* du *Courrier universel.*

Commerce. Pain. — Aux portes des boulangers de la section des Gravilliers, il se forme des rassemblements très tumultueux ; les femmes, mécontentes de la portion de pain, qui est toujours la même, se permettent les propos les plus séditieux contre le gouvernement et les autorités constituées.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDXI

24 FRUCTIDOR AN III (10 SEPTEMBRE 1795)

RAPPORT DU 25 FRUCTIDOR.

Esprit public. Assemblées sectionnaires. — Paris a présenté hier l'image de la plus parfaite tranquillité. L'intérieur des assemblées sectionnaires est également calme ; les citoyens qui s'y réunissent, pénétrés pour la plupart de leurs droits, professent toujours les mêmes principes de souveraineté. Presque toutes les sections ont rejeté les décrets des 5 et 13 fructidor. Plusieurs, comme nous l'avons déjà dit, se sont constituées en permanence. Les opérations s'avancent au point que, dans plusieurs sections, le dépouillement des scrutins pour ou contre l'acceptation de l'acte constitutionnel a déjà donné à connaître que le vœu était prononcé en sa faveur. Dans quelques-unes on va très incessamment procéder à la nomination des électeurs.

Les communications entre les sections par députation ont toujours lieu : on y lit les arrêtés, les uns modérés et d'autres très exaltés. Les communes voisines viennent aussi fraterniser.

1. Il s'agit d'un article contre les républicains : *A mes bons amis les terroristes !*

Les deux sections du Nord et de l'Observatoire, sur la demande de plusieurs citoyens, ont arrêté qu'elles commenceraient l'opération du scrutin.

Suivent ici quelques faits particuliers, dont nous croyons nécessaire de donner connaissance.

Groupes. — Mailly rapporte que toutes les sections doivent être invitées à se transporter à celle des Quinze-Vingts, à l'effet de l'engager à rapporter son arrêté [1] ; et que celle de l'Unité doit encore inviter toutes les autres à nommer des députations, qui porteront l'acceptation de l'acte constitutionnel à la Convention et lui feront connaître qu'elles persistent dans leur arrêté concernant le rejet des décrets des 5 et 13 fructidor.

Bouillon dit qu'un membre de la section de la place Vendôme a fait part d'une lettre qui lui a été adressée par le président de l'assemblée primaire de Clermont-en-Beauvoisis, par laquelle il est dit que le gouvernement a fait passer, sous le cachet de la Convention, plusieurs écrits injurieux aux Parisiens et propres à influencer l'opinion ; la section de la Place-Vendôme a arrêté que cette lettre serait communiquée aux autres sections.

Didier déclare que la section des Quinze-Vingts a envoyé à celle de Le Peletier une députation, à la tête de laquelle l'orateur a dit qu'elle avait accepté la Constitution sans aucune exception, mais que cette acceptation n'avait été produite que par la malveillance, et qu'elle n'était pas conforme aux principes des honnêtes gens.

Chatou annonce avoir entendu dire, dans les cours de la section de l'Homme-Armé, qu'il courait un bruit dans le public que l'acceptation annoncée par la Convention de plusieurs communes des départements était supposée, et que ces nouvelles étaient faites exprès.

A l'égard des opinions au dehors des assemblées, d'après les rapports des inspecteurs, elles nous paraissent très partagées et contradictoires.

Groupes. — Desiérois rapporte que, dans le public, on dit que les individus qui composent aujourd'hui les tribunes de la Convention sont tous des Jacobins et montagnards payés par le gouvernement.

Fargues, Dufresnoy et Michault déclarent que les ouvriers réunis en groupes, dans différents quartiers, se prononcent pour la Convention, et attribuent aux royalistes et aux meneurs des sections tous les arrêtés contre les décrets des 5 et 13 fructidor.

1. Le 23 fructidor an III, la section des Quinze-Vingts avait adopté à une grande majorité, résultat d'un scrutin fermé, les décrets des 5 et 13 fructidor. (*Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 63.)

Vannier dit que l'esprit public se forme pour la République ; on paraît sentir la nécessité de la réélection des deux tiers, non pas comme un devoir, mais pour les intérêts de la chose publique.

Lainé [rapporte que] dans tous les groupes on entend mille horreurs contre les députés, auxquels on reproche d'avoir, tant à Paris que dans les départements, fait périr tant d'innocentes victimes ; il dit aussi avoir appris que plusieurs représentants ont été maltraités de paroles au Palais-Égalité, et qu'il est arrivé au moment où l'on conduisait au corps de garde un militaire pour avoir dit que les choses iraient toujours mal tant que la Terreur ne serait pas à l'ordre du jour.

Du reste, mêmes plaintes, égal mécontentement et très prononcé sur la cherté révoltante et toujours progressive de toutes choses.

Tous les inspecteurs se réunissent à dire que le passage du Rhin et la victoire qui en a été la suite ont excité la plus grande joie et fait renaître l'espoir d'une paix prochaine.

Cafés. — Aucuns rapports.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité n'ont pas été troublés.

Surveillance. — Les patrouilles ont été fréquentes et les cartes ont été visitées avec assez d'exactitude.

A la barrière ci-devant royale, aux Buttes-Montmartre, il n'y avait au corps de garde que le factionnaire assis à la porte, qui non seulement ne demandait pas les cartes, mais même refusait de se donner la peine de les lire lorsqu'on les lui présentait.

Beaucoup de portes de maisons, ouvertes cette nuit, ont été refermées par la ronde de police...

Commerce. Pain. — Le plus grand nombre de boulangers ne cessent de réclamer de la chandelle ou au moins de l'huile pour les éclairer la nuit à leur four. « Autrement, disent-ils, ne pouvant travailler le matin, nous ne serons pas garants des reproches que le public nous adressera sur la distribution tardive du pain et sur ce qu'il sera encore chaud. »...

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDXII

25 FRUCTIDOR AN III (11 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 26 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, le calme s'est maintenu hier à Paris comme les journées précédentes.

Sections. — Les assemblées sectionnaires ont été également paisibles ; elles sont pour la plupart occupées en ce moment-ci aux opérations des votes et au dépouillement des scrutins. Leurs travaux ne sont interrompus que par les députations qu'elles reçoivent, non seulement des sections de cette commune, mais encore de celles des départements voisins. Les arrêtés et les discours prononcés par les orateurs respirent toujours les mêmes principes de suprématie. Les uns sont modérés, d'autres expriment, avec autant de chaleur que de passion, l'indignation contre la Convention nationale. Voici les observations les plus intéressantes que nous avons recueillies.

Chatou expose que, dans la section de l'Homme-Armé, un particulier, portant la parole au nom de celle du Théâtre-Français, a dit entre autres choses : « Ne jugeons jamais la Convention d'après les maux que nous avons soufferts, nous la trouverions trop coupable. » L'inspecteur observe que l'assemblée tout entière, au milieu des plus vifs applaudissements, a crié *bis*.

Loignier dit que la section du Nord, après avoir ouvert et fermé la discussion sur le rapport de son arrrêté du 24, qui permettait aux membres des Comités révolutionnaires de rentrer dans le sein de l'assemblée, a décidé que ceux-ci en seraient exclus, mais qu'elle a admis à voter ceux qui, dans les journées du 1er, 2, 3 et 4 prairial, n'avaient été entraînés que par erreur et les a renvoyés au Comité civil pour être réarmés.

Bouillon rapporte qu'à la section de la Place-Vendôme, un membre a fait part que le général Servan était arrivé hier de Bayonne à Paris, et avait dit à la section du Mail que, dans toutes les communes qu'il a traversées pendant sa route, l'esprit était absolument le même que dans les sections de Paris.

Mailly dit : « Six votes pour un roi à la section de l'Unité, dans laquelle on a arrêté que les quarante-sept autres sections seraient invitées d'envoyer des commissaires à la Convention pour vérifier le

nombre des votes des départements. » Il ajoute que la section des Quinze-Vingts est venue faire part d'un arrêté qui annule celui qui adoptait les décrets des 5 et 13 fructidor; cette nouvelle, dit-il, a excité dans toute l'assemblée des transports d'enthousiasme le plus fortement exprimé. Il observe encore qu'une députation de la commune de Mantes est venue lire une adresse regardée comme la plus sanglante diatribe de la Convention.

Tétel, chargé d'observer la section du Temple, déclare qu'on a passé à l'ordre du jour après la lecture de cette même adresse.

Groupes. — Au dehors, mêmes divergences dans les opinions.

Suivant les rapports de quelques inspecteurs, la classe ouvrière, dans les groupes, paraît adopter les principes de la Convention. Vannier, au contraire, observe que les malveillants sont parvenus à persuader au peuple que tous les maux résultant de la cherté des denrées, du discrédit des assignats et de l'agiotage ne proviennent que de la Convention ; il observe qu'en plusieurs endroits il a entendu à ce sujet les plaintes des ouvriers.

Cafés. — Aucun rapport.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

Journaux. — Mêmes amertumes qu'à l'ordinaire dans les journaux anti-civiques, notamment au *Courrier républicain*, n° 677, article *Nouvelles de Paris*[1].

Surveillance. — Beaucoup de portes ont été trouvées ouvertes, section des Lombards, et la ronde de police les a fermées...

Commerce. Pain. — Dans toutes les plaintes et murmures qu'on ne cesse d'entendre aux portes des boulangers, sur la modique ration de pain, toujours la même, chacun se récrie qu'au moyen de l'abondante récolte de cette année, on devrait déjà en ressentir l'influence. Il faut encore remarquer que, dans les rassemblements qui deviennent très nombreux, aux distributions, les mécontentements éclatent de toutes parts par des discours peu modérés contre les représentants et les autorités constituées...

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

1. « Il arrive, le jour mémorable où le peuple français va secouer le joug de ses oppresseurs féroces, etc. »

CDXIII

26 FRUCTIDOR AN III (12 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 27 fructidor.

Esprit public. — Des rapports de ce jour, il résulte que Paris a été aussi tranquille hier que les jours précédents.

Assemblées primaires. — Les sections conservent le même calme et la même attitude; dans la plupart on s'y occupe de la nomination des électeurs; elles reçoivent réciproquement des députations avec des arrêtés qui toujours annoncent le même progrès de souveraineté. Tel est l'esprit de la majeure partie des citoyens réunis en assemblées primaires, d'après les observations particulières.

Extrait des rapports dont suit l'analyse.

Lainé rapporte que quelques têtes échauffées de la section des Lombards ont reproché à la Convention tous les maux de la France; d'autres citoyens, plus calmes, ont répliqué que tous les représentants n'étaient pas fautifs, qu'il y en avait encore de purs.

Section du Jardin-des-Plantes, on y a projeté avec beaucoup de chaleur un arrêté tendant à fraterniser avec les départements et les armées, nonobstant toute défense et obstacles. Même vœu à la section du Nord.

Section de l'Unité, on y a déclaré qu'on mettait en liberté tous les terroristes, même ceux qui étaient condamnés, que cinq mille devaient être arrivés, et qu'on avait distribué un million dans le faubourg Antoine. La section de l'Ouest est venue se plaindre de la mauvaise réception faite aux commissaires qu'elle avait envoyés au camp par le général qui avait pris leurs noms; l'Unité a aussitôt arrêté que les commissaires seraient sous sa protection.

La section de l'Observatoire a reçu les députations de la Fontaine-de-Grenelle, des Arcis, des Droits-de-l'Homme, du Mont-Blanc, du Roule et de l'Arsenal; toutes ont exprimé le même vœu pour l'acceptation de l'acte constitutionnel avec le rejet des décrets des 5 et 13 fructidor; et la même aversion pour la Convention et le gouvernement; celle de l'Arsenal a annoncé que les Invalides de sa section, réunis en assemblée distincte, avaient accepté la Constitution; mais, au moyen de ce qu'on ne leur avait pas présenté les décrets des 5 et 13 fructidor, ils s'étaient prononcés, à l'assemblée générale de la

section, pour en faire le rejet. Cette annonce, au dire de l'inspecteur qui rend compte du fait, a donné lieu aux plus vifs applaudissements.

Groupes. — La surveillance extérieure nous donne toujours des résultats qui présentent des fluctuations dans les opinions.

Dufresnoy rapporte que, s'étant approché des groupes, très nombreux au Jardin-Égalité, il a entendu les propos les plus injurieux contre la Convention; on y disait, entre autres choses, que les députés ne voulaient pas se retirer par la crainte de rendre compte. Cette objection était combattue par d'autres citoyens, mais en petit nombre, qui répliquaient que la guerre avait occasionné des dépenses en armes dont les représentants ne pouvaient pas être comptables. « D'ailleurs, disaient [-ils] encore, la réélection des Cinq Cents est nécessaire pour faire marcher la Constitution. »

Michault rapporte avoir ouï dans d'autres groupes des opinions à peu près aussi contradictoires.

Vannier, dans la première partie de son rapport de la surveillance du jour, annonce que l'opinion publique était toujours divisée, comme à l'ordinaire; les uns parlaient en faveur des sections, les autres pour la Convention. Dans la seconde partie, il annonce que, vers les dix heures du soir, les groupes étaient très nombreux au Jardin-Égalité, où l'on tenait les propos les plus scandaleux contre les représentants, dont on n'exceptait qu'un très petit nombre. Le même inspecteur ajoute avoir entendu dire que l'acceptation des départements n'avait été forcée que par l'intrigue, et que Paris paraît disposé à lutter contre cette majorité si elle a lieu.

Masoyer déclare que, dans plusieurs groupes, et surtout au Palais-Égalité, on disait hautement que la Convention avait beau se mettre à la torture pour éblouir le peuple, elle n'en viendrait pas à bout; que toutes les affiches qui annonçaient les adhésions des départements ne contenaient que des faits faux; il dit avoir remarqué deux particuliers qui, en lisant les affiches, répétaient sans cesse : « Fourberies, mensonges », et que les belles phrases ne les endormiraient pas plus longtemps.

Les officiers de paix, d'accord avec plusieurs inspecteurs, annoncent que les plaintes redoublent sur l'augmentation de toutes choses, et qu'il n'y a pas dix mille personnes à Paris qui puissent y atteindre.

Ils ajoutent que le peuple est persuadé que l'assignat cause tous ces malheurs, et que partout on entend dire que le retour de l'argent ramènerait les choses à leur état primitif, attendu que jamais le papier ne reprendra crédit.

Cafés. — Bouillon, Leroy et Didier rapportent, d'après leur surveillance aux principaux cafés du Palais-Égalité, qu'il n'y avait que très peu de monde, et qu'on n'y parlait pas des affaires politiques.

Saint-Rémy annonce qu'hier, dans un café près du Louvre, un officier invalide se plaignait de ce que plusieurs journalistes avaient avancé que, dans l'assemblée tenue aux Invalides, on y avait accepté le décret du 5, que le fait était faux, et qu'il se proposait même de faire réclamer tout le corps contre ce mensonge.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain et Viande. — Les citoyennes de la section de la Fontaine-de-Grenelle se plaignent de la manière grossière dont elles sont traitées par les boulangers et bouchers, et des préférences qui ont toujours lieu aux distributions...

Marchés. — Les halles ont été si abondamment pourvues que, malgré l'ordre maintenu dans les différents carreaux, on pouvait y placer à peine les dernières fournitures. Tout est encore augmenté de prix; les pommes de terre étaient en si grande quantité que le carreau qui leur est assigné n'a pu les contenir. Les marchands forains s'opiniâtraient toujours à n'arriver que fort tard ; à sept heures la plupart n'ont pas encore déchargé ; les revendeuses s'emparent toujours des marchandises.

Bourse. — Inscriptions : 30, 28 et 30 p. 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg, 7,200 ; Livourne, 3,800 ; Gênes, 3,600 ; Bâle, 2 1/2 ; Amsterdam, 1 3/16 ; or fin, 4,500 à 4,600 ; argent, lingot, 2,090 à 2,130.

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 27 fructidor : « Les murs sont toujours tapissés d'affiches. Il y en avait une qui avait l'effronterie de nous dire hier que déjà deux mille communes avaient accepté les deux tiers. Ce qui me ferait croire que le gouvernement a peur, c'est qu'il ment. » — *Messager du soir* du 27 fructidor : « Un organiste s'amusait, l'un de ces matins, à remonter l'orgue d'une église dans laquelle se réunissent les citoyens d'une assemblée primaire de Paris; après avoir joué le *Réveil du peuple* et plusieurs autres airs patriotiques, l'artiste fut invité à jouer l'*Air des deux tiers ;* l'organiste joua aussitôt l'air si connu : *Allez-vous-en, sainte famille*, etc. Et tous les royalistes, qui venaient d'accepter, au nombre de deux mille, la Constitution républicaine, de faire chorus et d'applaudir avec enthousiasme. »

CDXIV

27 FRUCTIDOR AN III (13 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 28 fructidor.

Esprit public. — Malgré l'agitation des esprits, résultant des circonstances, Paris est toujours calme; hier les spectacles étaient remplis, les guinguettes très fréquentées, et les promenades couvertes de monde.

Assemblées primaires. — Les inspecteurs chargés de la surveillance intérieure des assemblées primaires rapportent que, dans la plupart, on s'occupe de la nomination des électeurs, que le même esprit domine la majorité des citoyens qui s'y rassemblent, et que les députations se succèdent toujours avec des arrêtés tendant à maintenir l'exécution de ceux qui ont été pris ces jours derniers. Suivent les observations que nous regardons comme les plus intéressantes.

Desiérois rapporte que les commissaires de la section du Temple, envoyés au camp sous Paris, en rendant compte de leur mission, ont dit qu'ils avaient traversé le camp pour trouver le général, qui d'abord les avait reçus froidement, mais qu'après avoir fait lecture de l'adresse, il leur avait fait plus d'accueil, avec promesse qu'elle serait lue aux compagnies.

Mailly annonce que la séance de la section de l'Unité a été terminée hier par la lecture du *Journal du Soir*[1]; l'article où il est dit qu'il y a des royalistes meneurs dans les sections a produit le plus mauvais effet et a fait lancer, dit l'inspecteur, des traits calomnieux contre la Convention.

Groupes. — Au rapport de plusieurs inspecteurs, on n'entend dans les groupes, comme dans les promenades, que des conversations sur la misère ainsi que des plaintes, murmures et clameurs contre la Convention, relativement à la cherté désespérante de toutes choses et à l'inexécution des décrets sur la distribution de l'huile, savon et chandelle.

Partie politique. — Vannier dit que les injures les plus grossières sont dirigées contre la Convention et le gouvernement. Ces individus, qui ne sont pas de la classe des sans-culottes, dit l'inspecteur, osent dire que le Comité des procès-verbaux tronque ceux qu'il reçoit des

1. Ce numéro du *Journal du Soir* manque à la Bibl. nat. (Lc 2/699, in-4.).

départements, et que ceux qui viennent des armées sont le fruit de l'intrigue des officiers et non des soldats, qui, d'accord avec les sections de Paris, n'ont point émis leurs vœux sur les décrets des 5 et 13 fructidor. Dufresnoy et Michault donnent à peu près le même aperçu.

Legrand annonce qu'hier, assez tard, il y avait au Jardin national plusieurs groupes; que, s'étant approché d'eux, il a entendu dire à un particulier qu'il savait d'un député que Paris était à peu près dans la même position qu'au 9 thermidor, que tous les jours il craignait pour sa vie, mais qu'il aurait assez de courage *pour dévoiler à temps et se ranger du bon parti*, et que, sous peu de jours, il n'en serait pas surpris, si la chose éclatait.

Desiérois expose que la plus grande agitation régnait hier dans les groupes du Jardin national, au sujet des assemblées primaires; il dit avoir vu des gens, qui n'ont pas coutume de s'y présenter, parler sur les citoyens meneurs des sections. Il ajoute que ceux qui parlaient ainsi sont des membres du Comité révolutionnaire de sa section, qu'il a reconnus, lesquels se sont retirés aussitôt qu'ils l'ont aperçu.

Cafés. — Chailly, d'après sa surveillance dans les cafés, rapporte avoir entendu dire à plusieurs citoyens que les sections protestaient contre le décret qui défend la communication [1], qu'elles allaient aviser aux moyens de faire passer leurs arrêtés aux départements, et que l'on jetait beaucoup de doutes sur la vérité des rapports faits à la Convention relativement aux votes des communes des départements. Il ajoute avoir appris, dans ces mêmes cafés, que la section des Plantes avait mis en arrestation un nommé Descombes, pour avoir troublé ses délibérations par une exaltation de patriotisme, et qu'on blâmait en général les sections de ne vouloir reconnaître aucune autorité supérieure à la leur, ce qui faisait craindre pour la tranquillité publique.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre.

Journaux. — Même amertume que d'ordinaire dans le *Courrier universel*, du 28 fructidor, article *Variétés*, et aussi au n° 679 du *Courrier républicain*, article *Nouvelles de Paris*, où est inséré l'arrêté de la section Le Peletier du 26 courant [2].

1. Voir plus haut, p. 229, le décret du 21 fructidor.

2. Le 26 fructidor, la section Le Peletier avait arrêté qu'elle ne considérait pas comme authentique et légal le recensement des votes sur les décrets, si ce recensement n'était pas accompagné de certaines garanties. Cf. Zivy, *Le 13 vendémiaire an IV*, p. 31 et 115.

Surveillance. — Le nommé Jacques-Bonaventure Chamois, ex-exécuteur des jugements criminels du tribunal révolutionnaire de La Rochelle, logé à Paris, rue Saint-Paul, n° 64, section de l'Arsenal, n'ayant pas obtenu permission de rester à Paris, injonction lui a été faite hier de retourner dans sa commune. Pour ne pas obéir à l'injonction, il a voulu se tuer; il s'est tiré un coup de pistolet dans la tête; mais il n'est pas mort; il a dû être conduit ce matin à l'hospice de l'Humanité.....

Commerce. Pain. — Les plaintes sont générales dans les sections éloignées sur le retard des distributions des boulangers; on désirait qu'elles commencent au moins à neuf heures.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDXV

28 FRUCTIDOR AN III (14 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 29 FRUCTIDOR.

Esprit public. — Même calme pendant la journée d'hier que les jours précédents.

Assemblées primaires. — Les inspecteurs chargés de rendre compte des séances des assemblées primaires se bornent à nous faire part que, dans quelques-unes, on s'occupe encore du dépouillement des scrutins sur l'acceptation de l'acte constitutionnel, et que, dans les autres, on procède à la nomination des électeurs. Voici ce qu'ils nous disent de plus intéressant sur la tenue et les arrêtés pris dans quelques sections.

Bouillon rapporte qu'à la section de la Place-Vendôme on continue de plus en plus à élever des doutes sur la réalité des votes annoncés par la Convention. Deux membres de cette assemblée, ajoute l'inspecteur, en ont donné pour preuve l'étonnement des habitants de la commune d'Evreux et de celle de Liancourt d'avoir lu dans le *Bulletin* leur adhésion aux décrets des 5 et 13 fructidor. Cette assertion a reçu confirmation par les députations d'un corps de vétérans logés à l'Arsenal et d'un autre corps militaire, qui sont venus exprimer la même surprise.

Au rapport de Tétel, la section de l'Arsenal a envoyé à celle du Temple une députation, dont l'objet était de donner connaissance

de la non-acceptation des décrets des 5 et 13, par six compagnies d'Invalides.

Mailly annonce que, dans l'intérieur de quelques sections, il règne une lutte scandaleuse entre les Jacobins et les citoyens qu'ils ont persécutés; ils se traitent réciproquement de royalistes et de terroristes. De ce choc d'opinions il en résulte, dit-il, des querelles fort vives, qui semblent annoncer et provoquer même la guerre civile. Le même inspecteur observe que, dans les sections, on se plaint généralement des épithètes de royalistes prodiguées par la Convention aux citoyens réunis en assemblées primaires.

Alamiou annonce qu'à la section de l'Observatoire, on y a lu une adresse qui doit être envoyée aux armées, à l'effet de leur prouver que la Convention et autres malveillants de toute espèce de faction cherchent à opprimer les sections. Il dit aussi que, dans le cours de la séance, on a prouvé que le Comité des décrets trompait le peuple en annonçant faussement le vœu des communes des départements sur l'acceptation des décrets des 5 et 13 fructidor.

Groupes. — La cherté excessive de toutes choses fatigue le peuple à un point extrême. Le prix des denrées augmente à chaque minute; chacun se récrie, gémit et se désespère de voir la continuité d'un pareil ordre de choses. Il en résulte un mécontentement général. Les plaintes et les murmures éclatent de toutes parts; le gouvernement est accusé de favoriser les accapareurs et de soutenir la cupidité des gens de campagne. On va jusqu'à dire que ceux-ci ne veulent pas vendre le setier de seigle à moins de 1200 livres, et que le prix du froment est porté à 2000 livres. De là beaucoup d'inquiétude pour l'avenir, jointe aux agitations présentes.

Partie politique. — L'opinion des citoyens réunis en groupes est toujours aussi variable que de coutume. Les uns, attachés à la Convention, tiennent pour l'acceptation des décrets des 5 et 13 fructidor, les autres les rejettent avec indignation; déclamant hautement contre la représentation nationale, ils l'accusent d'être l'auteur de tous les maux qui pèsent sur la nation, et de n'avoir mis tous les terroristes en liberté que pour l'appuyer et servir de contrepoids à l'opinion générale. Les citoyens sages et tranquilles se contentent de dire qu'il y a encore dans cette assemblée des hommes purs qu'on pourrait choisir pour faire marcher la Constitution, et dont la main habile serait capable de tenir le gouvernail.

Cafés. — Lainé rapporte que les citoyens au café du boulevard du Temple réclamaient vivement contre les décrets des 5 et 13 et le dépouillement des procès-verbaux des communes annoncé par la

Convention, qui ne présentait aucun caractère d'authenticité; on se permettait même de dire que, si les deux tiers étaient réélus, on ne tarderait pas à voir renaître dans leur sein un nouveau Robespierre. Fargues dit au contraire que, dans les cafés qu'il a inspectés, on blâmait beaucoup les menaces des sections, et qu'on y applaudissait à l'acceptation de plusieurs grandes communes.

Chailly, d'après sa surveillance au café du pont Saint-Michel, annonce que le fond des entretiens roulait sur les sections qui, disait-on, avaient reçu la déclaration de plusieurs Invalides vétérans et gendarmes qui protestaient contre leur acceptation supposée des décrets des 5 et 13, qui ne leur ont pas même été présentés.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné.

Commerce. Pain. — Le bruit court (il est sans doute répandu par les malveillants) que la Convention fait arrêter les subsistances dans les environs de Paris. Par arrêté des deux Comités réunis de la section des Lombards, il est interdit au citoyen Jacquay, boulanger, rue Quincampoix, de faire du pain pendant huit jours. Beaucoup de plaintes avaient été portées contre ce boulanger, dont le pain n'était jamais assez cuit, et sur ce qu'il ne paraissait pas veiller à son commerce. Jacquet observe, dans son rapport, que l'arrêté relatif à la vente du pain dans les lieux désignés n'est pas maintenu, et que tous les jours on voit dans les rues beaucoup de marchands de pain.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 1er jour complémentaire : « La fille de Louis XVI a eu la visite de Mme de Mackau [1], son ancienne gouvernante, avec qui elle a passé une partie de la journée. Cette dame, déjà avancée en âge et dont une détention très longue a considérablement altéré la santé, paraissait souffrante et avait de la peine à se soutenir. La fille de Louis XVI prit son bras, qu'elle passa dans le sien, et l'aida ainsi à marcher. Mme de Mackau avait à la main un grand chapeau blanc : elle voulait s'en servir pour se garantir du soleil, qui l'incommodait beaucoup; la fille de Louis XVI, s'emparant alors de ce chapeau, l'éleva en l'air de la main qu'elle avait libre, et le tint en opposition du soleil, afin que Mme de Mackau n'en souffrît pas. Depuis que cette jeune infortunée a la liberté de quitter la tourelle, elle se promène ordinairement dans le jardin depuis cinq heures jusqu'au soir. Mme de Mackau devait ne s'en aller qu'à sept heures; mais, s'étant sentie indisposée, elle ne put rester au grand air; la charmante prisonnière alla se renfermer avec elle dans la tour

1. La baronne de Mackau avait été une des quatre sous-gouvernantes des enfants de France. Cf. *Almanach de Versailles* pour 1789, p. 145.

pour lui faire société et lui donner tous les soins qui pouvaient dépendre d'elle. C'était la première fois que Madame Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon voyait Mme de Mackau depuis trois ans, un mois, un jour. Marie-Thérèse-Charlotte n'ignore plus les malheurs de sa famille; elle passe presque tous ses instants à lire et à écrire pour se distraire de ses chagrins; elle est tous les jours en robe de nankin; tous les dimanches elle se met en robe de linon, et toutes les fêtes solennelles elle se pare d'une robe de taffetas vert. Les dames de Tourzel y vont trois fois par semaine, mais elles ne dînent jamais avec elle. Madame Thérèse-Charlotte a été aussi visitée dans sa prison par sa nourrice, Mme Laurent, qui a toujours montré le plus grand intérêt sur son sort. » — Voir aussi le *Courrier français* du 2me jour complémentaire, p. 252. — *Journal du bonhomme Richard* du 29 fructidor : « J'ai vu des messieurs de carrefours parcourir les faubourgs et chanter et distribuer des chansons séditieuses : habitants de la rue des Lyonnais et de la rue Mouffetard devant qui elles furent chantées, que n'avez-vous arrêté ces ennemis de votre bonheur, ces provocateurs de la guerre civile? Et vous, monsieur le chanteur du retour de Louis XVIII, vous nous direz, sans doute, un beau matin, quel est le bon citoyen qui vous a confié cette charmante et patriotique chanson..... »

CDXVI

29 FRUCTIDOR AN III (15 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 30 fructidor.

Esprit public. — Paris est toujours calme et tranquille.

Assemblées primaires. — Des rapports du jour, faits par les inspecteurs chargés de surveiller l'intérieur des assemblées primaires, il résulte que les citoyens qui s'y réunissent sont toujours paisibles et occupés au dépouillement du scrutin pour la nomination des électeurs; que les communications par députations entre les sections ne se ralentissent pas; que l'on s'y donne connaissance des arrêtés pris respectivement par chacune d'elles. Au surplus, les remarques particulières faites par ces agents nous apprennent ce qui suit.

A la section Le Peletier, plusieurs particuliers ont monté successivement à la tribune et ont dit les choses les plus fortes contre la Convention et le Comité de sûreté générale; entre autres, un membre s'est permis de traiter les représentants de monstres et d'assassins, de leur reprocher les journées des 2 et 3 septembre 1792, celle du 31 mai 1793, ainsi que toutes les horreurs commises sous le règne de Robespierre.

A la section du Temple, deux députations se sont présentées : un

des arrêtés qui y ont été lus porte que le renvoi des troupes sera demandé, avec explication des motifs de l'infidélité commise par les agents de la poste aux lettres.

Section du Jardin-des-Plantes, le président a rendu compte de la réception qui a été faite à la députation par la Convention, qui n'a eu d'autre effet que de lui accorder les *honneurs des couloirs*.

Section de la Place-Vendôme, plusieurs orateurs ont parlé et ont demandé qu'on s'occupe des moyens de connaître nettement le vœu des assemblées primaires des départements, attendu les doutes fondés que l'on a de la réalité des annonces faites à la Convention de l'acceptation des décrets des 5 et 13 fructidor.

Groupes. — L'agiotage recommence avec la même audace au Palais-Égalité. La cherté des subsistances croissant tous les jours et l'approche de l'hiver redoublent les inquiétudes du peuple; le mécontentement est général; les plaintes et les clameurs se font toujours entendre. La Convention est traitée avec dédain; la Commission des subsistances est vouée à l'exécration générale. Dans presque tous les rassemblements, on ne s'entretient que de la misère publique et de l'état déplorable où se trouvent une infinité de rentiers.

Partie politique. — Même incohérence dans les idées; division toujours subsistante dans les opinions. La réélection des députés à la prochaine législature fait la matière continuelle des entretiens publics et privés; les uns parlent en faveur, les autres contre. Les premiers donnent pour raison le bien général et la marche certaine de la Constitution confiée aux gens intéressés à la soutenir; les derniers motivent leurs opinions sur les maux que le peuple endure depuis si longtemps, et reversent tout ce qu'il peut y avoir de plus fort sur les membres de la Convention, qu'ils accusent d'être les auteurs de toutes les horreurs commises pendant le temps de la férocité.

Au dire d'un inspecteur, il a régné une très grande animosité entre les Jacobins, dont le nombre se multiplie et les autres citoyens qui, dans ce moment, font usage de leurs droits.

Un autre inspecteur déclare qu'il a remarqué hier, pour la seconde fois, au Jardin national, des femmes tricoteuses se mêler dans les groupes et y dire que, depuis quinze mois ou environ, il n'y a pas de gouvernement. L'agent de police qui rend compte de ce fait dit formellement qu'il connaît ces femmes pour être de la Société des Jacobins, auxquels elles vont rendre compte de leur mission.

On vend avec profusion les billets de loterie. Le public étonné ne sait que penser de cet établissement, d'autant que la loi qui défend les loteries n'est pas rapportée; quelques personnes pensent et obser-

vent que c'est l'effet d'une permission accordée par le gouvernement à une administration dont les bureaux sont en activité à la place des Victoires-Nationales.

Cafés. — L'inspecteur qui a surveillé les cafés de Foy et des Canonniers rapporte que le plus grand nombre de citoyens attribue l'acceptation des décrets des 5 et 13 par les Lyonnais à la force des baïonnettes ; de là beaucoup de mauvais propos contre la Convention et les députés en mission, qui s'attribuent, disait-on, le régime de la terreur à (*sic*) celui de la véritable liberté.

Un autre citoyen, qui a inspecté les cafés de Procope et du Rendez-vous, annonce que l'on y parlait de la force de l'armée de Charette, et que l'on y disait encore que la Convention, pour concilier tous les esprits, ne tarderait pas à rapporter ses décrets des 5 et 13, qu'autrement les corps électoraux dans les départements, où ils ont été rejetés, ne choisiraient aucuns des membres de la Convention.

On s'entretenait aussi, dans les mêmes cafés, d'un projet d'adresse qui doit être présenté par la section de la Butte-des-Moulins, où il sera dit que Paris, par sa position politique et géographique, doit avoir l'initiative dans la nomination du Corps législatif et du pouvoir exécutif, qui ne peut lui être contestée. Ce même projet d'adresse doit encore renfermer l'obligation imposée à la Convention de ne calculer que d'après le vœu individuel ; d'où il résultera que Paris doit être compté pour un vingt-cinquième dans la population de la République.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre ; seulement, au théâtre de l'Ambigu-Comique, des jeunes gens, disposés à faire cabale, ont été rappelés à la tranquillité.

Commerce. Pain. — On ne cesse de réclamer la livre de pain. L'abondance de la récolte accrédite ce désir avec beaucoup de force. Quoi qu'il en soit, tout est tranquille aux distributions.

Viande. — De dix-huit bouchers établis sur la section des Quinze-Vingts, six seulement passent pour connaître à fond leur état. Le public désirerait bien n'avoir affaire qu'à ceux-ci, parce que les autres, reconnus pour avoir été précédemment marchands de chevaux, gendarmes ou cordonniers, gâtent la viande en la coupant mal, et affaiblissent la petite portion qui revient au public. La Commission a demandé sur cet objet des détails au Comité civil.

Marchés. — Les marchés ont été assez abondants ; on y a été plus tranquille que les jours précédents ; quelques contraventions ont été dénoncées au commissaire de police, qui en a dressé procès-verbal.

Bois. — La vente a été un peu plus forte que ces jours derniers.

Les marchands ont augmenté le prix du bois flotté ; il se vend 360, 380 et 400 livres la voie.

Bourse. — Inscriptions : 29, 30, 29 1/2, 28 p. 100 de bénéfice.

Change. — Hambourg, 7,150 ; Livourne, 3,800 ; Gênes, 3,600 ; Bâle 2 7/16 ; Amsterdam, 1 1/2 ; or fin, 4,440 ; argent lingot, 2,220 à 2,225.

Surveillance générale. — On a remarqué, sur le Pont-au-Change et en différents endroits, beaucoup d'officiers de troupes ayant des dragonnes blanches..... Il existe, dit-on, un prêtre réfractaire dans la section des Thermes.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDXVII

30 FRUCTIDOR AN III (16 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 1er JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. Assemblées sectionnaires. — Suivant les rapports, même calme à Paris pendant la journée d'hier que les jours précédents. Peu d'observations intéressantes sur les séances des assemblées primaires. A la section des Gardes-Françaises, le citoyen Sauvage a prononcé un discours très long et fort énergique contre les terroristes ; il a promis de découvrir sous peu les traîtres de cette espèce. A cette même section, ainsi qu'à celle du Temple, il a été envoyé par la commune de Châlons-sur-Marne une adresse par laquelle un député en mission dans ce département est dénoncé avec force comme un scélérat ; les pièces contre lui doivent être mises aujourd'hui sur le bureau.

Groupes. — Hier, dans les rassemblements, la misère publique faisait la base des conversations ; on y tenait les propos les plus insultants contre le gouvernement, accusé d'avilir lui-même les assignats et de favoriser l'agiotage. Les plaintes les plus amères se faisaient entendre relativement à la lassitude qu'éprouvent tous les citoyens de ne pouvoir plus se procurer les choses les plus nécessaires à la vie. Un inspecteur déclare qu'étant hier de garde militaire, il s'est tenu contre la Convention et le gouvernement les discours les plus insultants, eu égard à la cherté révoltante des denrées, qui n'ira qu'en croissant, disait-on, tant que les représentants seront en

place ; ceux-ci ont été traités avec ignominie ; les épithètes les plus grossières leur étaient prodiguées sans mesure ; on reportait sur eux tout le mal qui pèse depuis si longtemps sur la France ; on les accusait encore de s'être enrichis aux dépens de la nation.

Enfin, en consultant tous les rapports qui parlent des objets de subsistance, on aperçoit que la misère est à son comble, que les inquiétudes deviennent plus vives que jamais, et que les esprits s'aigrissent de plus en plus ; à cet égard, il n'y a qu'une voix.

Partie politique. — Il n'en est pas de même, au contraire ; les contradictions et oppositions entre les citoyens relativement aux opinions se manifestent tous les jours d'une manière scandaleuse, au point de faire craindre les rixes les plus violentes ; on a déjà même remarqué des personnalités très fâcheuses et alarmantes.

D'une part, on tient avec beaucoup de chaleur aux décrets des 5 et 13 fructidor concernant la réélection des Cinq Cents, seul moyen, disent leurs partisans, de mettre la Constitution en activité. D'autre part, les discours les plus avilissants et les plus injurieux se tiennent par les fauteurs du parti opposé contre les représentants.

On s'est permis hier, dans plusieurs groupes, de dire que la plupart des procès-verbaux concernant l'acceptation des décrets sont de toute fausseté ; quelques citoyens disaient même, à ce sujet, avoir les preuves convaincantes que Lyon, Bordeaux, Nantes et autres villes les avaient rejetés.

Cafés. — Les inspecteurs qui ont surveillé les cafés nous rapportent qu'à celui de Foy on y disait qu'au Palais-Égalité, vers une heure, un particulier qui arrachait des affiches a trouvé soutien de la part des jeunes gens qui avaient, disait-on, injurié un autre citoyen pour s'être opposé à ce que ces affiches fussent arrachées ; ce dernier a été traité, ainsi que tous ceux qui faisaient placarder ces affiches, de Jacobin et de terroriste. Ces mêmes inspecteurs nous annoncent, d'après ce qu'ils ont entendu dire dans le même café et [dans] celui des Canonniers, que l'acceptation faite par la commune de Lyon des décrets des deux tiers, *regardée comme forcée par la crainte*, n'était qu'un bruit semé par les malveillants, ainsi que les alarmes répandues à Paris sur le retranchement de la ration de pain et sur un nouveau renchérissement que les marchandises allaient encore subir.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné. Les officiers de paix nous observent que tous les traits lancés contre le régime de la Terreur y obtiennent toujours les plus vifs applaudissements.

Journaux. — L'assertion du rédacteur du *Courrier républicain*,

dans son n° 681, article : *Nouvelles de Paris*, sur la non-acceptation des décrets des 5 et 13 par plusieurs communes[1], paraît, d'après un rapport que nous avons sous les yeux, avoir fait une grande sensation dans le public.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 1er jour complémentaire : « Il serait difficile de peindre l'insouciance et la torpeur qui règnent généralement dans cette ville. Les places publiques, les théâtres, les cafés, toutes les promenades, sont pleins de bâilleurs qui ne soupçonnent pas que nous soyons au moment le plus sérieux où un empire puisse se trouver. On paraît déjà avoir oublié et la Constitution et tout projet de gouvernement. Cependant la plupart des assemblées primaires conservent leur énergie, et la majorité d'entre elles paraissent disposées à s'ensevelir plutôt sous les débris de la capitale que de céder un pouce de terrain à la tyrannie. Là sont de nombreux amis du peuple, qui soutiennent le courage des bons citoyens et soufflent le feu de la liberté dans celles des âmes qui pourraient être disposées à la tiédeur. » — *Courrier français* du 1er jour complémentaire : « Lorsqu'on fait attention au contraste singulier qui règne entre le peuple des sections et le peuple de la journée, on est tout émerveillé de voir deux peuples divers. Chez le peuple de la journée, c'est toujours la même insouciance, même légèreté, même souci pour des bagatelles et pour des hochets. Chez le peuple des sections, des voix puissantes font résonner les voûtes des accents terribles de la liberté aux prises avec la tyrannie. Toutes les petites marionnettes qui viennent de balbutier de jolis vers à Flore et à Céphise s'animent et s'ébranlent; aux gestes enfantins succède une attitude fière et martiale. Les Narcisses du jour sont devenus le soir des Thésées et des Hercules. La métamorphose est complète. O Athéniens! quand nous pourrons, comme vous, nous reposer sous des Périclès, je me charge de trouver chez nous des milliers de Français rivaux de votre Alcibiade. »

RAPPORT GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DE PARIS POUR LE MOIS DE FRUCTIDOR AN III.

Voici le passage relatif au culte : « Le Département, ayant reçu un arrêté du Comité de sûreté générale, qui l'invitait à préférer, dans la demande qui lui serait faite relativement à la remise des églises, les prêtres constitutionnels à tous autres, a écrit au Comité pour lui représenter que, d'après la loi du 11 prairial, les églises doivent être remises aux citoyens des communes ou sections de communes qui en étaient en possession au premier jour de l'an II de la République: que ce n'est point à l'administration à choisir les ministres

1. Voir, p. 125 de ce numéro du *Courrier républicain*, l'article intitulé : *Dépouillement des procès-verbaux un peu plus fidèle que celui du Comité des décrets.*

du culte, mais aux citoyens à faire célébrer le culte par tels ministres qu'ils jugent à propos; que sa fonction se borne à veiller à ce que nul n'exerce le ministère d'aucun culte dans les églises, sans avoir fait sa déclaration de se soumettre aux lois de la République, et que, dans les instructions adressées au Département par le Comité de législation sur l'exécution de cette loi, il est dit formellement que la soumission exigée du ministre déclarant ne se reporte nullement au passé; qu'ainsi il ne doit être question d'aucune recherche ni examen sur sa conduite ou ses opinions politiques; que l'administration qui reçoit sa déclaration n'a rien à lui demander au delà; que toute recherche, toute question ultérieures seraient un abus d'autorité; que la Constitution civile du clergé n'est plus une loi de la République. Le Département, en conséquence de la loi du 20 fructidor, relative à l'exécution des lois sur les ministres des cultes a adressé aux Comités civils des quarante-huit sections et aux douze Comités de surveillance et aux deux districts ruraux, une circulaire dans laquelle il est dit que tout ministre du culte, tant ceux qui exercent dans les édifices publics que ceux qui exercent dans des maisons particulières, doivent se faire décerner acte de leur soumission aux lois de la République; il leur a fait sentir que la loi punissait également leur refus de se soumettre à cette formalité, et les restrictions dont ils pourraient l'accompagner et les rétractations qu'ils en pourraient faire par la suite. Les Comités civils des sections du Contrat-Social, du Luxembourg, des Champs-Elysées, de l'Arsenal, du Muséum et de Brutus ont répondu que les ministres qui exercent le culte dans leur arrondissement sont tous munis de l'acte de leur soumission aux lois de la République. Il n'y a ni oratoire, ni édifice public pour le culte dans l'arrondissement des sections du Mail et de Montmartre. Le Département n'a point encore reçu de réponse des autres sections, ni des deux districts ruraux. »

CDXVIII

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE AN III (17 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 2e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Aucun événement marqué, d'après les rapports de ce jour, n'a troublé la tranquillité de Paris pendant la journée d'hier.

Assemblées de sections. — Cependant même agitation dans les esprits pour les causes qui seront indiquées dans le cours du présent rapport. Même esprit, énergie et attitude dans les assemblées primaires; députations successives de section à section; lectures d'arrêtés.

Les observations les plus intéressantes que nous avons recueillies de la surveillance intérieure consistent dans les faits suivants.

Un inspecteur rapporte que le bruit court, dans les sections, que la Convention doit annuler le mode avec lequel on a procédé, dans quelques-unes d'elles, à la rejection des deux tiers. Ce bruit, vrai ou faux, donne lieu à des inquiétudes et à des mauvais propos contre la représentation nationale.

Section de l'Unité, un citoyen a prononcé un discours contre la rejection des deux tiers; il a dit, entre autres choses, que dans six semaines les meneurs de sections seraient connus par le Corps législatif et punis. Cette menace a occasionné un grand tumulte et n'a pas fait changer l'opinion.

Il a été lu à la section de l'Observatoire un arrêté du Comité de sûreté générale portant réarmement de plusieurs citoyens de cette section; l'assemblée a murmuré beaucoup contre cet arrêté, dont elle a suspendu l'exécution sous prétexte que les particuliers dont il s'agit sont convaincus, [les uns] de vols et de dilapidations, les autres d'avoir tiré des coups de fusil sur leurs frères. Il a été arrêté en définitif que des commissaires seraient nommés pour demander au Comité de sûreté générale les motifs de ce réarmement.

La section du Temple a nommé des commissaires pour porter aux autres sections son vœu sur les décrets des 5 et 13 fructidor; elle a beaucoup applaudi aux députations qui ont apporté le même vœu, notamment à celle de la Place-Vendôme, dont l'orateur a été entendu avec la plus grande satisfaction.

Groupes. — Dans presque tous les groupes, on se plaint très amèrement d'être réduit, dans la saison la plus favorable, à une modique portion de pain; on est fatigué à l'excès de l'audace et de l'impunité des agioteurs, ainsi que de la cherté révoltante de toutes les denrées et marchandises, qu'il est impossible de se procurer.

Si quelques citoyens, bons patriotes, attendent encore avec patience l'organisation du gouvernement et se flattent que le nouveau régime mettra fin à leurs maux, d'autres, et c'est le plus grand nombre, excédés et las d'être bernés et leurrés sans cesse par un espoir mensonger, se permettent de dire que dans l'ancien régime le pain ne manquait pas, même après les plus mauvaises récoltes, tandis qu'aujourd'hui, au milieu de l'abondance, on manque de tout. Ces sortes de discours sont accompagnés de plaintes et d'injures contre le gouvernement actuel.

Partie politique. — Un inspecteur déclare avoir appris que, dans les environs de Versailles, on répand avec profusion des papiers royalistes, qu'ils étaient même affichés sur les arbres des grands chemins et invitaient les fidèles sujets de *Louis XVIII*, auxquels

pardon et protection étaient promis en son nom, de se rallier à la bonne cause.

Les opinions continuent toujours à être partagées sur les décrets relatifs à la réélection des deux tiers.

Les ennemis de la Convention ne cessent de dire qu'elle veut se perpétuer dans ses pouvoirs et se servir d'une autorité usurpée pour continuer tous les genres d'oppression et de malversation. Ils disent aussi que ceux que l'on veut faire passer pour des patriotes purs et des républicains amis de l'ordre et de la justice ne sont que des Jacobins et des terroristes couverts de honte et de crimes.

Les doutes élevés sur la sincérité de l'acceptation des départements se propagent plus que jamais.

Les citoyens opposés pensent que la Convention agit avec sagesse de maintenir l'exécution de ses décrets ; ils disent que c'est le seul moyen de sauver la chose publique et de faire perdre tout espoir aux partisans de la royauté. A cet égard, les esprits éprouvent une violente commotion ; les partis sont en présence. Les gens paisibles craignent plus qu'ils n'espèrent ; ils redoutent une explosion funeste. Tel est l'état présent des choses.

Cafés. — Un inspecteur, qui a surveillé plusieurs cafés, déclare avoir entendu, dans celui de la République, tenir les propos suivants : « On a bien fait d'accepter la Constitution, parce qu'elle nous donne le droit de nommer des électeurs à notre gré ; si nous parvenons à renouveler la Convention en entier, nous ferons convoquer de nouveau les assemblées primaires, sous prétexte que la liberté des suffrages aura été gênée par la présence des terroristes ; alors la Constitution sera rejetée, et on demandera le rétablissement de la monarchie. »

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain. — Le retard presque général de la distribution du pain et son défaut de cuisson excitent toujours les mêmes plaintes, les boulangers répondant aux reproches qui leur sont faits que, faute de chandelle, ils ne peuvent travailler la nuit.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDXIX

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE (18 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 3e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Paris continue à être tranquille. Les esprits sont néanmoins vivement échauffés par l'effet des tristes et pénibles circonstances où nous nous trouvons.

Assemblées de sections. — Les remarques faites par les inspecteurs chargés de surveiller l'intérieur des assemblées primaires se bornent aux observations suivantes. La section du Mail a reçu plusieurs députations avec des arrêtés contenant le vœu pour l'acceptation de l'acte constitutionnel et le rejet des décrets des deux tiers. Celle de la section Le Peletier a été spécialement distinguée par le projet d'adresse qu'elle a présenté pour être envoyé aux départements et aux armées. Cette adresse, remplie d'énergie et de force, range en trois classes les membres de la Convention. Les premiers sont regardés comme les hommes probes, dignes d'être réélus à la prochaine législature. Les seconds sont peints comme gens sans caractère, qui s'abandonnent et se laissent entraîner par le torrent des factions. Les derniers enfin sont désignés comme parfaitement semblables aux Robespierre, Carrier et autres de cette espèce, qui ne veulent et ne respirent que le crime, contre lesquels il faut se mettre en garde. Ce même projet d'adresse a été lu à la section du Temple. Du reste, les sections, toujours fermes et paisibles, s'occupent de la nomination des électeurs.

Subsistances. — La misère est à son comble, nous le disons depuis longtemps. Aujourd'hui les agents de police nous annoncent que l'assignat est réduit à la plus mince valeur, que le brigandage des agioteurs ne connaît plus de bornes, que le prix des denrées et marchandises croît à vue d'œil.

Groupes. — Ils nous disent en même temps que tous ces fléaux, en ajoutant à la haine du public contre les marchands et les cultivateurs, donnent lieu en même temps aux propos les plus infâmes contre le gouvernement, et font appréhender un mouvement prochain, dont les suites peuvent être de la plus funeste conséquence.

Partie politique. — Les affiches étaient lues hier avec beaucoup d'insouciance par le public. Dans quelques groupes, on se plaignait

de la lenteur des sections à nommer les électeurs; on regardait ceux qui sont à leur tête comme des meneurs qui, poussés par l'ambition et le désir de se faire un nom, ne cherchent que leur intérêt personnel pour supplanter la Convention et faire prévaloir un nouveau système.

Dans d'autres rassemblements on regardait comme certain que plusieurs départements avaient protesté contre leur [prétendue] adhésion aux décrets des 5 et 13; on y disait encore que, par le moyen des profusions et des largesses de la Convention, les soldats du camp sous Paris se livraient à des orgies épouvantables.

Quelques inspecteurs déclarent que le bruit qui se répand de ressusciter les Jacobins et de rétablir le règne de la Terreur échauffe beaucoup les têtes. Il en est un qui annonce formellement avoir entendu dire qu'il y a un plan formé d'incarcérer la Convention pour lui faire rendre ses comptes sur les finances, les prises faites sur l'ennemi, et obtenir vengeance du sang innocent qu'elle a fait couler.

Ce même inspecteur ajoute avoir appris que les troupes nouvellement arrivées à Paris professaient le même sentiment et avaient dit n'avoir accepté la Constitution que sur le simple avis des *proconsuls*, et sans en avoir entendu la lecture. Au dire de ce même agent et d'après ses observations, les électeurs se proposent, sans s'arrêter aux vœux de la majorité qui a accepté les décrets [sur la réélection] des Cinq Cents, de nommer les législateurs à leur choix.

De tout ce que dessus, s'il est facile à remarquer que les opinions sont toujours divisées, on doit voir clairement que l'effervescence est toujours la même, et que ce choc, d'où résultent nécessairement des mouvements très irascibles, peut nous conduire aux plus grands dangers.

Un inspecteur rapporte qu'hier, dans un groupe de la porte Martin, une femme, pour avoir dit qu'elle regrettait le temps de la guillotine et qu'elle désirait qu'elle fût permanente, n'a dû son salut qu'à une fuite précipitée et à la protection de plusieurs autres femmes.

Cafés. — Hier, au café du Caveau, on y déclamait fortement contre le représentant Tallien, et, malgré sa prétendue justification, il était accusé d'avoir été un des principaux meneurs des massacres des premiers jours de septembre 1792.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDXX

3e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN III (19 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT du 4e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Même calme que de coutume pendant la journée d'hier, mais les esprits ont paru plus vivement agités que les jours précédents. Nous en détaillerons les causes dans le cours du présent rapport, contenant l'analyse de ceux qui nous ont été remis par les inspecteurs de police.

Assemblées primaires. — Il ne résulte d'autres observations, sinon que les citoyens qui les composent sont toujours animés du même esprit, qu'ils procèdent à la nomination des électeurs, que les opérations ne sont interrompues que par les députations, à la tête desquelles les orateurs lisent des arrêtés et des adresses très énergiques, qui reçoivent l'assentiment presque général.

Subsistances. Groupes. — Le public s'entretient sans cesse de ses souffrances et de ses besoins ; tout ce qu'on entend dire à ce sujet annonce la lassitude extrême des citoyens et leur désespoir de voir le prix des denrées augmenter à tout instant. Les inquiétudes se manifestent de toutes parts, ainsi que les plaintes et les clameurs contre le gouvernement, que l'on accuse de se faire donner à un prix très modique les objets de première nécessité, dont les malheureux sont obligés de se priver. On pense que l'agiotage, dont l'activité est plus forte que jamais, ne peut qu'aggraver tous nos maux, et discrédite totalement le papier-monnaie.

Partie politique. — Toujours même variation d'opinion sur les décrets relatifs à la réélection des deux tiers. Le conflit fait naître des disputes entre les citoyens. D'un côté on dit que la Convention est animée des sentiments les plus purs, qu'elle n'a d'autre objet, en se maintenant en place, que de soutenir l'édifice de l'acte constitutionnel, qui s'écroulerait, s'il était abandonné à des mains étrangères, peut-être même malveillantes et intéressées à propager une nouvelle doctrine. De là des menaces terribles contre les meneurs des sections, traités de fanatiques et de royalistes. D'autre part, les injures les plus atroces se dirigent contre la représentation nationale ; on n'hésite pas de lui reprocher tous les malheurs dont la France est accablée. Certains individus disent hautement que, si les

représentants actuels persistent à rester à leur poste, ils éprouveront le même sort que les Suisses au 10 août 1792. Quand des citoyens parlent de comptes à rendre, on leur répond : « Quels comptes voulez-vous qu'ils vous rendent? Ils ont tout pillé, tout volé. » On dit encore que le moindre soulèvement que la Convention organisera sera son arrêt de mort.

Nous disions, ces jours derniers, que les partis étaient en présence; cette assertion ne se vérifie que trop. Hier, au Jardin national, des citoyens, pour des divisions d'opinion, en seraient venus aux mains, si la force armée n'était pas survenue et n'eût dissipé un groupe fort tumultueux. (Extrait du rapport de Dufour.) Tel est l'état présent des choses, dont les patriotes paisibles gémissent, et dont le résultat leur fait craindre les horreurs d'une guerre civile prête à éclater.

Quelques inspecteurs nous rapportent avoir été témoins d'une conversation entre gens sensés, dont l'objet roulait sur un article de la Constitution qui accorde aux représentants leur indemnité en grains[1]; on le regardait comme très impossible en ce que le gouvernement, disait-on, aura toujours intérêt de soutenir à un haut prix le pain, qui, comme on le sait, est la boussole du commerce en général.

Cafés. — Hier, dans plusieurs cafés du Palais-Égalité, les propos les plus injurieux se faisaient entendre contre la Convention et spécialement contre les représentants Tallien, Legendre, Dubois-Crancé et autres, accusés d'avoir fait un appel prétendu aux patriotes de 89, qui n'étaient, disait-on, que d'infâmes terroristes, dont la belle et honorable représentation nationale s'entourait journellement.

Aux cafés du boulevard, on parlait avec véhémence contre la Convention ; entre autres choses, on disait qu'il serait bien difficile de citer une seule bonne action de sa part, qu'au contraire elle a ouvert la porte à toutes les factions qui ont déchiré la France. D'autres citoyens, avec non moins de chaleur, répliquaient que l'on ne désirait le renouvellement du Corps législatif en entier que pour amener un nouvel ordre de choses, abattre la République et faire couler le sang de ceux qui l'ont soutenue.

Spectacles. — Le bon ordre y a régné ; seulement, au théâtre de la rue Favart, la tranquillité a été troublée par des citoyens qui ont escaladé et se sont emparés des loges louées ; cet inconvénient n'a pas eu de suite.

1. Article 68 de la Constitution de l'an III : « Les membres du Corps législatif reçoivent une indemnité annuelle; elle est, dans l'un et l'autre Conseil, fixée à la valeur de trois mille myriagrammes de froment (six cent treize quintaux trente-deux livres). »

Journaux. — Même acharnement de la part du rédacteur du *Courrier universel* et du *Courrier républicain.* Il n'y a pas de numéro à spécifier; tous sont journellement remplis des réflexions les plus amères et les plus satiriques.

Commerce. Pain. — Les distributions ont été hier aussi calmes que les jours derniers. Il se répand un bruit que la portion de pain, au lieu d'augmenter, doit encore être incessamment réduite; il se manifeste à cet égard une sorte de mécontentement.....

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 3e jour complémentaire : « Vous qui ne voyez Paris que dans les journaux, ne croyez pas tout ce que la malveillance se plaît à répandre sur son compte. Paris ne fut jamais plus calme, plus docile à la voix de ses maîtres. Jamais les spectacles ne furent si fréquentés, les parures des femmes plus soignées, le boulevard Italien plus brillant, les Champs-Élysées plus remplis d'aimables spectres. Il est vrai que l'Érèbe est à côté de ce paradis de délices, que des pauvres innombrables en assiégent les avenues. »

CDXXI

4e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN III (20 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 5e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — Au milieu des secousses les plus violentes qu'ait encore éprouvées depuis longtemps l'esprit public, la tranquillité de Paris est encore la même.

Sections. — Les sections sont toujours fermes et calmes. Les citoyens qui s'y réunissent persistent sans relâche dans les principes qu'ils ont annoncés. Le dépouillement du scrutin pour la nomination des électeurs continue. Les députations successives continuent à avoir lieu. Il a été dit, à la tribune de la section de l'Unité, que toutes les sections de la commune de Lyon n'avaient accepté les décrets des 5 et 13 fructidor que parce qu'elles y avaient été forcées par une armée de dix mille hommes, campée sous ses murs. A celle de l'Observatoire, la Convention a été dénoncée relativement à l'annonce mensongère qu'elle a faite de l'acceptation par la commune de Bordeaux des décrets des deux tiers; on en a donné pour preuve l'asser-

tion contraire faite par des voyageurs qui arrivaient de ce pays-là, à la garde montante de la barrière d'Enfer.

Subsistances. — Les esprits sont toujours très aigris et fort agités; le vif aiguillon du besoin et de la misère anime et excite la majeure partie des citoyens ; de toutes parts on jette les hauts cris sur l'impossibilité où l'on est de se procurer le nécessaire. Dans les conversations publiques et privées, on n'entend que des murmures, plaintes et clameurs contre le gouvernement, que l'on accuse de faire accaparer les grains par ses agents à tel prix que ce soit.

Un inspecteur, en rapportant que dans plusieurs groupes on approuvait hautement l'insurrection de Chartres, en disant qu'il faudrait en faire autant ici, ajoute que plusieurs citoyens sages observaient qu'une pareille mesure nous plongerait infailliblement dans la guerre civile.

Partie politique. — Toujours même division dans l'opinion publique sur les décrets des 5 et 13. D'une part, reproches, invectives et menaces contre la Convention, que ses ennemis déchirent sans pitié en lui attribuant le déluge de maux qui désolent la France, ainsi que tous les actes de férocité qu'elle a commis ou laissé commettre sous le régime décemviral. On l'accuse encore de se servir aujourd'hui des mêmes gens qui figuraient dans ces temps horribles pour appuyer ces prétentions, vexations et usurpations. Quelques inspecteurs ne dissimulent pas que la représentation nationale perd tous les jours de ses partisans. D'un autre côté, les meneurs des sections sont regardés comme des nouveaux tyrans, qui veulent anéantir la Convention et renverser le régime actuel. Au milieu de ces opinions diverses, on appréhende une guerre civile; ces craintes sont fondées, dit-on, sur la trop grande rivalité qui existe entre la Convention et les sections, et encore sur le renchérissement révoltant de toutes les denrées, ainsi que sur les calculs infâmes de l'agiotage, dont le principe et les progrès sont hautement reprochés à l'insouciance ou à l'avantage que peuvent en retirer les gouvernants.

Cafés. — Les citoyens qui y étaient rassemblés sur le soir, au Jardin-Égalité, se répandaient en invectives les plus fortes contre la Convention et la majeure partie des députés, que l'on traitait d'une manière horrible. On disait, entre autres choses, qu'il n'y avait pas de moyens infâmes qu'ils ne missent en usage pour tromper le peuple sur ses véritables intérêts, tels que les mensonges hardis sur la prétendue acceptation faite par les départements du décret des cinq cents, que l'on assurait être fabriquée sous la cheminée. On regardait encore comme chose fausse et controuvée la nouvelle de nos

victoires de l'autre côté du Rhin, auxquelles, ajoutait-on, il est impossible de croire.

Spectacles. — Aucuns faits particuliers contre le bon ordre et la tranquillité.

Commerce. Pain. — Il se répand un bruit aux portes des boulangers qu'on arrête toutes les voitures chargées de farine et autres denrées destinées pour l'approvisionnement de Paris.....

Bourse. — Inscriptions : 27, 26 1/2, 27 p. 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg 7,350; Livourne 4,000; Gênes, 3,800; Bâle, 2 7/16 à 3/8; Amsterdam, 1 7/16 à 3/8; or fin, 4,500 à 4,600; argent lingot, 2,160 à 2,180.

La Bourse a été très nombreuse; beaucoup de marchands de montres et bijoux s'y sont présentés, munis de patentes visées au Département. On y a remarqué aussi des brocanteurs de bottes et souliers qui les vendaient en gros, savoir : les bottes à 780 livres la paire, et les souliers à 135 livres.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 5e jour complémentaire : « Dimanche dernier, Son Altesse Sérénissime Madame Cabarrus a honoré de sa présence les heureux habitants de Saint-Cloud. Son auguste époux, M. Tallien, l'accompagnait. Un feu d'artifice, une collation galante étaient préparés. On a dîné dans les appartements. Après la collation, les deux époux, accompagnés d'une suite brillante, se sont rendus au parc, d'où, assis sur la molle pelouse, ils ont été à portée de voir jouer les eaux. La fête a paru faire plaisir à leurs Altesses. M. de Tallien a même paru moins rêveur qu'à l'ordinaire. Il a même accueilli avec beaucoup de complaisance une supplique, qui lui a été adressée par les habitants de Saint-Cloud, tendant à obtenir une once de pain de plus par jour. M. de Tallien a renvoyé les suppliantes à *l'office*, en attendant qu'il ait fait droit à leurs très humbles remontrances. » — *Messager du soir* du 5e jour complémentaire : « Nous voilà dans les sans-culottides : c'était avant-hier la fête de la Vertu, hier la fête du Génie, aujourd'hui la fête du Travail, demain c'est la fête de l'Opinion, et après-demain c'est la fête des Récompenses : on demande quel est celui de ces jours que la Convention peut adopter pour sa fête. »

CDXXII

5e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN III (21 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 6e jour complémentaire.

Esprit public. — Aux agitations près, que font naître les circonstances, même tranquillité à Paris que de coutume.

Sections. — Les sections, constantes dans leur marche, ne dévient pas un instant de la ligne des principes qu'elles ont adoptés. Des rapports de ce jour il résulte qu'aux sections du Mail et de l'Observatoire on s'y occupera incessamment, sur la proposition de quelques membres, de discuter le décret qui exclut de toute fonction publique quelconque les parents des émigrés [1]; on s'est même permis à ce sujet d'avancer comme principe que la Convention n'avait plus le droit de rendre aucun décret.

Subsistances. — Au rapport de plusieurs inspecteurs, la misère, la famine, la guerre civile et le pillage font la matière des entretiens d'un grand nombre de citoyens, dont les alarmes deviennent plus vives que jamais.

Groupes. — De là les propos les plus affreux contre la représentation nationale, la Commission des subsistances, les agioteurs et accapareurs de toute espèce ; en un mot tout ce que suggère l'indignation, jointe au sentiment du besoin le plus poignant, est prodigué sans ménagement et sans pudeur, et de la manière la plus scandaleuse, contre le gouvernement. On paraît très inquiet sur les bruits qui se propagent de l'obstacle que l'on met aux arrivages des subsistances pour l'approvisionnement de Paris, ainsi que sur la nouvelle, vraie ou fausse, que bientôt les boulangers ne recevront de farine que pour délivrer quatre onces de pain par tête.

Partie politique. — Même division, même chaleur dans les opinions ; les ennemis de la Convention disent que les députés ont entièrement perdu la confiance du peuple, que leurs décrets sont nuls, et qu'au lieu d'en rendre ils devraient bien plutôt s'occuper de rendre compte de leurs opérations. Ils ajoutent qu'ils n'ont provoqué le réveil des Montagnards et des Jacobins que pour faire renaître le régime de la Terreur, à la faveur duquel les représentants gangrenés

1. C'est le décret des 5e et 6e jours complémentaires an III.

ne feront qu'aggraver les malheurs de la République, en portant partout le fer de la vengeance et de la désolation.

Les partisans de la représentation nationale pensent d'une façon très opposée ; ils disent qu'il n'y a que les intrigants et les ennemis de la chose publique qui puissent avoir de pareils sentiments. Ces contradictions donnent lieu à beaucoup de motions et de murmures contre les meneurs de sections, accusés d'être fauteurs du parti royaliste.

Au dire de plusieurs inspecteurs, le danger paraît très menaçant ; il se remarque par l'aigreur des esprits qui se prononcent de part et d'autre avec les symptômes les plus marqués d'une disposition prochaine de se faire une guerre à toute outrance.

Un inspecteur annonce que les doutes augmentent tous les jours sur la réalité de l'acceptation des décrets des 5 et 13, annoncée par la Convention.

Cafés. — Dans quelques cafés, on prétendait que les départements n'ont pu voter pour l'acceptation des décrets des deux tiers sans être influencés par les partisans de la Convention, que le Comité des décrets induit le public en erreur sur ces acceptations ; on ajoutait que plusieurs députés s'étaient permis de dire que, si Paris ne se soumettait pas au vœu général, ils avaient des forces pour le faire marcher au pas. Dans d'autres cafés, on assurait que nombre de députés couraient les départements pour influencer l'opinion publique. Les représentants Legendre, Tallien, Fréron et Dubois-Crancé y étaient désignés comme assassins publics et comme complices des massacres des premiers jours de septembre 1792.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité publique.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 6e jour complémentaire : « On se plaignait, il y a une année, de la vaste solitude qui régnait au faubourg Saint-Germain. Je me rappelle que Villette comparait à la Thébaïde ce quartier autrefois si fréquenté. On ne peut plus se plaindre aujourd'hui : tous les hôtels que ce faubourg renferme sont habités ; des voitures brillantes brûlent le pavé ; l'odeur des cuisines attire comme autrefois les gourmets. Les grands seigneurs sont donc revenus ? m'allez-vous demander. Non, ce sont leurs valets, devenus membres d'une grande assemblée. Au reste, ne vous fâchez pas : insolence, crapule, mépris du peuple, ils ont tout pris avec les biens ; les demoiselles de l'Opéra ont même retrouvé leurs anciens boudoirs. »

CDXXIII

6e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN III (22 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 1er VENDÉMIAIRE AN IV.

Esprit public. — Le calme habituel de Paris ne souffre pas de l'effervescence qui agite vivement tous les esprits; dans les conjonctures présentes, si l'on s'échauffe, ce n'est qu'en paroles; on craint d'une part, on se flatte de l'autre; mais, par dessus tout, la masse désire la cessation de l'anarchie qui désole depuis longtemps toutes les parties de la France.

Sections. — Le même esprit règne toujours dans les assemblées primaires. Il est facile de s'en convaincre par le résultat des observations que nous avons recueillies dans les rapports du jour, dont suit l'analyse.

Hier, à la section de l'Unité, on avait dit que Strasbourg avait rejeté les décrets des deux tiers, quoique la Convention ait annoncé le contraire. A la même section, plusieurs orateurs ont parlé contre le décret qui exclut de toutes les fonctions publiques les parents d'émigrés et les prêtres insermentés; ils se sont permis les plus violentes sorties contre les membres de la Convention. En définitif, on a proposé de rédiger une adresse, qui serait envoyée aux sections de Paris et aux départements, tendante à prouver que, la mesure adoptée par la Convention n'étant que révolutionnaire et dangereuse au bien public, il fallait l'annuler et vouer à l'exécration générale tous ceux qui prendraient et accueilleraient à l'avenir de pareilles mesures.

La section de l'Observatoire a arrêté que, tous les soirs, elle s'occuperait de la lecture des journaux bons et mauvais, à l'effet de faire connaître aux citoyens les erreurs des journalistes et de la Convention. Elle a reçu dans son sein une députation de la section du Théâtre-Français, qui est venue faire part de son arrêté portant qu'elle dénoncerait à l'accusateur public tous les prévenus des massacres des premiers jours de septembre 1792, ainsi que tous les agents du régime décemviral, à quoi l'Observatoire a adhéré, ainsi qu'à un autre arrêté de la section de Brutus, portant invitation aux sections de Montreuil et des Amis-de-la-Patrie de rapporter leurs arrêtés tendant à ce que les noms de leurs électeurs seraient envoyés aux autres sections pour passer à la censure. A la section du Temple, on

a passé à l'ordre du jour sur une adresse départementale qui n'a pas été trouvée conforme aux principes constitutionnels.

Subsistances. — L'opinion publique est toujours fortement prononcée contre la Convention, que l'on accuse sans cesse d'insouciance sur la misère où se trouvent une infinité d'individus, notamment les rentiers, dont le sort est digne de la plus grande commisération.

On ne voit, disent quelques inspecteurs, que des pères et mères de famille vendre leurs effets pour se procurer le nécessaire; on n'entend de toutes parts que plaintes, murmures, désolation, et vomir des injures contre le gouvernement et les cultivateurs, qui ne veulent plus recevoir du papier pour leurs grains, ou qui exigent des sommes si exorbitantes que les moyens de subsister sont absolument hors de toute mesure et proportion.

Groupes. — En beaucoup d'endroits, on entend murmurer contre le Comité de sûreté générale, d'avoir élargi si promptement les terroristes, qui, dit-on, insultent partout les bons citoyens.

Le bruit continue à se répandre que bientôt on sera réduit à la ration d'une demi-livre de pain ; cela ne fait qu'ajouter aux inquiétudes que le public conçoit journellement, aux approches de l'hiver, relativement à la cherté exorbitante des autres comestibles, ainsi qu'à celle du bois, charbon et chandelle.

L'agiotage marche toujours avec une rapidité et une audace sans bornes et sans exemple.

La Convention est aussi accusée de faire vendre et agioter, par des subalternes, les billets de mille livres pour escompter ceux de dix mille livres, dont elle tire un grand bénéfice.

La classe peu fortunée, et en général tous ceux qui ont fait des mises à la petite loterie, se plaignent d'être extorqués de leurs deniers; le gouvernement est accusé de cette dépravation.

Partie politique. — Nous ne pouvons à cet égard que nous référer aux observations énoncées dans nos précédents rapports. Même division, opposition égale dans les opinions sur lesquelles les adversaires se prononcent avec la plus forte chaleur. Cela est poussé à un point que les uns et les autres ont souvent l'air de vouloir en venir aux mains pour soutenir leurs assertions. De toutes parts, l'esprit public est vivement troublé par les agitateurs des factions différentes.

En général, il paraît que le public témoigne beaucoup d'impatience de connaître le résultat de l'acceptation des décrets des 5 et 13 fructidor.

Cafés. — Aux cafés des boulevards, des citoyens s'entretenaient de la misère publique et de la lenteur qu'on met à y apporter remède; on se demandait si le gouvernement s'occupait d'approvisionner Paris pour l'hiver prochain en bois et charbon; on se récriait encore sur la cherté de ces deux objets. D'autres citoyens prétendaient que, dans les départements qui ont voté en faveur de la réélection des deux tiers, on leur a proposé les décrets additionnels comme faisant partie intégrante de l'Acte constitutionnel; ils ajoutaient qu'au moyen de cette supercherie, on les avait induits en erreur, en leur faisant prononcer leurs vœux sur tout indistinctement.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné; on a remarqué que le public, toujours attentif à saisir les passages et applications qui ont trait aux terroristes, manifeste clairement son opinion contre ceux-ci, en couvrant d'applaudissements tout ce qui peut servir à démasquer leur atrocité.....

PASTÉ.

(Arch, nat,, AF II, 140.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 2 vendémiaire an IV : « Nous avons parlé de la magnificence actuelle du faubourg Saint-Germain. Les châteaux, les maisons *royales* des environs n'offrent pas un coup d'œil moins agréable. Tous les jours nos charmants *perpétuels*[1], en habits de chasse, vont poursuivre dans les parcs de ces châteaux le sanglier et la biche. De jolies amazones les suivent sur des chevaux richement parés. On rit, on chante, on danse. On plaisante avec grâce les badauds de Paris, qui se sont mis dans la cervelle le *rejet des deux tiers*. Dimanche dernier, une partie de cette espèce était liée dans un château voisin. On a dîné dans le parc, enclos d'une grille qui laissait au *souverain* du village la perspective des repas les plus somptueux. L'indignation de ces bons paysans n'a pu se contenir, lorsqu'ils ont vu jeter aux chiens du pain plus blanc que neige. Des cris de fureur et de désespoir se sont fait entendre de la part de cette multitude affamée. Les *perpétuels* ont trouvé bon de céder aux circonstances et de se retirer. »

1. Le *Courrier républicain* veut parler des conventionnels, que l'opinion accusait de vouloir se *perpétuer* au pouvoir par les décrets des 5 et 13 fructidor, qui obligeaient les électeurs à réélire les deux tiers d'entre eux au futur Corps législatif.

CDXXIV

1er VENDÉMIAIRE AN IV (23 SEPTEMBRE 1795).

RAPPORT DU 2 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Paris, en présentant toujours l'aspect de la tranquillité, offre en même temps celui de l'agitation des esprits et de la division des opinions.

Sections. — Du rapport sur la tenue des assemblées primaires résultent les observations qui suivent. Hier, la section de l'Unité a fulminé contre le décret de la Convention qui annonce l'acceptation à la majorité des décrets des 5 et 13 fructidor [1] ; on y a pris un arrêté portant que deux commissaires seraient nommés pour se transporter au Comité des décrets, à l'effet d'y compulser les procès-verbaux, et que les autres sections seraient invitées de prendre les mêmes mesures. Il a encore été arrêté qu'une lettre de félicitations serait adressée au représentant Pelet, motivée sur le courage qu'il a manifesté de vouloir parler contre la réalité de l'acceptation des décrets et la réélection forcée [2].

A la section de l'Observatoire, on a lu le *Journal du soir*. L'inspecteur qui rend compte du fait déclare que, sur l'annonce faite par la Convention de l'acceptation à la majorité des décrets des 5 et 13, l'assemblée a gardé un morne silence, et que, sur l'observation d'un membre qui l'a consultée pour savoir si le Comité civil devait faire publier cette loi, si elle lui était envoyée officiellement, ladite assemblée a passé à l'ordre du jour, motivé sur l'obligation du Comité de la faire proclamer afin d'éviter imputation de rébellion, mais que du reste on serait toujours à temps de revenir contre ladite loi, si elle n'était pas conforme au vœu général.

Un inspecteur annonce que plusieurs sections ont arrêté de faire réincarcérer leurs terroristes, quoique élargis par le Comité de sûreté générale.

Surveillance. — La misère publique fait toujours la base de toutes les conversations ; le mal violent que l'on éprouve fait tenir les propos les plus scandaleux contre la Convention, accusée de le souffrir impunément. De toutes parts on entend toujours les mêmes propos sur la cherté révoltante de toutes choses.

1. Cette acceptation avait eu lieu à la majorité de 167, 758 voix contre 95, 373.
2. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 32.

Groupes. — On se plaint amèrement de ce qu'il n'y a plus moyen de vivre ; on frémit de penser au dénûment absolu où l'on sera cet hiver ; on va jusqu'à dire qu'il faut visiter les magasins et s'emparer des marchandises qu'ils contiennent. Enfin, au rapport de quelques inspecteurs, le mécontentement augmente tous les jours ; il est porté au point que, dans les groupes du Jardin national, on disait hier qu'un pareil état de choses était presque suffisant pour renverser la Convention.

Partie politique. — La plus grande mésintelligence règne toujours entre les citoyens. Dans quelques groupes, on y applaudissait à l'acceptation du décret des deux tiers ; le vœu de la Convention y était regardé comme très utile au bien public ; l'énergie, le courage et la justice des représentants y ont reçu les plus grands éloges ; on y manifestait la plus ferme disposition à la soutenir, à faire de nouveaux sacrifices et à déjouer toutes les machinations et efforts du parti opposé. Dans d'autres rassemblements, composés de toutes les classes, d'après les conversations qui se tiennent, la confiance dans la représentation paraissait totalement perdue. D'autres assuraient que le recensement des votes, concernant l'acceptation à la majorité des décrets des 5 et 13 fructidor, était infidèle et rempli de mensonges. Ceux-ci professaient les injures les plus violentes contre la représentation actuelle, avec menace de soumettre leur conduite aux corps électoraux. Les uns leur reprochaient toutes les atrocités commises pendant le règne de la Terreur, et encore de s'approprier, au préjudice du malheureux et surtout de pauvres rentiers, à un prix très modique, les marchandises et denrées de toute espèce.

Cabarets. — Un inspecteur rapporte que ce matin, dans un cabaret, plusieurs particuliers disaient que la représentation avait bien raison de faire la loi, puisque les Français voulaient bien le souffrir ; un d'eux ajoute que, d'après le calcul qu'il avait fait, le revenu de chaque député, sans compter le grain, se montait à 88,000 livres.

Cafés. — Un autre inspecteur annonce que le résumé des entretiens dont il a été témoin dans le café de Manoury et autres présente les faits qui suivent. On ne cesse de crier contre la Convention sur l'acceptation à la majorité des décrets concernant la réélection des cinq cents ; on pense encore que les députés, avec leur indemnité de 40 livres par jour, ne peuvent mener leur train actuel, ni faire face aux dépenses excessives qu'ils font tous les jours, sans être indemnisés d'un autre côté ; d'où l'on concluait qu'ils ne s'occupent guère de nos finances et du soulagement du misérable.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité publique.

Commerce. Pain. — Les rassemblements aux portes des boulangers deviennent de plus en plus nombreux à cause des propos alarmants que l'on y fait sans cesse sur le retranchement de portion...

Marchés. — Les approvisionnements ont été très abondants sur tous les carreaux, particulièrement celui des pommes de terre ; le prix n'en a pas moins augmenté. Les répartitions se sont faites avec assez de tranquillité, suivant l'ordre établi.

Bourse. — Inscriptions : 21, 20 1/2, 20, 20 1/4 et 20 p. 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg : 7,450 ; Livourne : 4,200 ; Gênes : 3,950 à 4,000 ; Bâle : 2 6/16 ; Amsterdam : 1 3/8 ; de fin : 4,760 ; argent lingot : 2,600.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Courrier français du 2 vendémiaire an IV : « *Nouvelles de Paris.* 1er vendémiaire..... A la Convention, on ne parle que des royalistes. Jamais peut-être, dans cet antique palais des rois, il n'a été tant question de rois que depuis qu'il n'y en a plus. Eh bien! moi, la lanterne de Diogène à la main, je cherche partout un royaliste, et je n'en puis rencontrer. Deux numéros de la *Sentinelle*, francs de port, sont offerts à celui qui me fera voir un royaliste mort ou vif; j'en offre quatre à celui qui me montrera un patriote de 89. » — *Courrier français* du 3 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris.* 2 vendémiaire. On se chuchotait hier à l'oreille un certain projet conçu dans je ne sais quel dîner; il ne s'agissait d'autre chose que de faire arrêter les députés demeurés purs au milieu de la contagion universelle. Nous aimons à croire que la crainte seule a pu accréditer un bruit de cette nature. N'y a-t-il pas quinze mois que nous avons fait le 9 thermidor? Et voudrait-on nous ramener aux charretées anciennes? » — *Gazette française* du 2 vendémiaire : « Dans toutes les associations policées, les propriétaires seuls composent la société. Les autres ne sont que des prolétaires qui, rangés dans la classe des citoyens surnuméraires, attendent le moment qui puisse leur permettre d'acquérir une propriété, afin d'obtenir le droit de cité. Ces principes, qui sont la base de tous les corps politiques existant actuellement sur la terre, ont été entièrement méconnus parmi nous, depuis cinq ans. On n'a cessé depuis cette époque de persécuter les propriétaires, et il n'est pas d'efforts qu'on n'ait faits pour mettre les sans-culottes à leur place. Le dernier décret rendu contre les émigrés a consacré parfaitement cette doctrine moderne [1]. Il est peu de pro-

1. Il s'agit du décret des 5e et 6e jours complémentaires an III, portant que les « pères, fils, frères, oncles, neveux et époux des émigrés » ne pourront continuer à exercer des fonctions publiques, non plus que les alliés au même degré, et les ministres du culte insermentés.

priétaires en France qui n'aient des parents proches ou éloignés sortis du territoire français. Chez des peuples plus sages que nous, les fautes sont personnelles, et l'on y rougirait de punir les cousins de ceux qui se seraient rendus coupables envers leur patrie. La Convention ne pense pas ainsi. Elle vient d'éloigner des fonctions publiques et de réduire à la classe de simples prolétaires tous ceux qui ont des parents chez l'étranger. Si cette loi subsiste, les sans-culottes auront donc seuls dans les mains le gouvernail de la France, et, comme le pauvre doit toujours être en guerre contre le riche, et que la guerre la plus désastreuse et la plus opiniâtre est celle qui s'engage entre ces deux classes d'hommes, il en résulte que, si les assemblées primaires donnent leur sanction à ce décret, la lutte épouvantable qui, sous les Robespierre, les Chaumette et les Hébert, a eu lieu entre les divers habitants de la France, va recommencer, et le sang ne cessera de couler que lorsque, suivant le gouvernement anglais, la France sera couverte de jachères. »

CDXXV

2 VENDÉMIAIRE AN IV (24 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 3 vendémiaire.

Esprit public. — Tout paraît annoncer, tout semble faire craindre que le calme apparent ne soit pas de longue durée. Deux partis ont l'air de se prononcer avec force et sans dissimulation ; un troisième, sans caractère et neutre, ne peut, dans les circonstances présentes, que recevoir l'impulsion du plus fort. Tel est l'esprit du jour, d'après les rapports que nous avons sous les yeux.

Sections. — Trois ou quatre orateurs de la section de la Place-Vendôme ont parlé contre l'acceptation du décret des cinq cents. Ils se sont résumés en émettant leurs opinions sur la nécessité de demander à toutes les assemblées primaires des départements les procès-verbaux de leurs votes, afin que toute la France ne puisse avoir aucun doute sur cet objet.

La même section a remis à cejourd'hui de délibérer sur la loi proclamée hier par ordre de la Convention [1], à l'effet de savoir si elle pourra être obligatoire pour les corps électoraux, et si ceux-ci seront tenus de nommer les deux tiers des membres de la Convention.

A la section de l'Homme-Armé, il a été demandé au Comité civil

1. Il s'agit sans doute de la loi du 1er vendémiaire an IV, qui fixait au 10 vendémiaire la clôture des assemblées primaires, et au 20 l'ouverture des assemblées électorales.

par quel ordre il avait fait proclamer l'acte constitutionnel. Les membres du Comité ont répondu qu'ils avaient reçu des ordres supérieurs. L'inspecteur qui rend compte de ce fait observe qu'une partie de l'assemblée n'avait pas paru satisfaite et avait protesté contre ce défaut de liberté.

La section de l'Unité a pris hier un arrêté tendant à déclarer la loi de l'acceptation des décrets des deux tiers attentatoire à la souveraineté du peuple et comme un acte usurpateur que fait la Convention de tous les pouvoirs. Cet arrêté a été pris, dit l'inspecteur, au milieu d'une assemblée immense et accueilli par des applaudissements réitérés ; il doit être proclamé aujourd'hui dans l'étendue de la section. Cette même section a nommé une commission pour rédiger tous les arrêtés qu'elle prendra à l'avenir. Au dire du même inspecteur, l'esprit de persévérance se fortifie de plus en plus, on paraît disposé à tout, plutôt que de céder.

Subsistances. — Le mécontentement est à son comble ; toujours les mêmes plaintes sur la cherté révoltante de toutes choses et sur la difficulté de se procurer l'absolu nécessaire ; les clameurs les plus vives sont dirigées, tantôt contre la Convention, tantôt contre les marchands et habitants de campagne.

Groupes. — Un inspecteur rapporte avoir entendu dire que les agents du gouvernement portaient la famine dans les départements, en achetant les grains jusqu'à trois mille livres le setier; il ajoute que des commissaires de Dreux parcouraient hier les sections de Paris, où ils disaient que le setier ne valait que trois cents livres avant l'apparition de ces agents.

Partie politique. — Douze inspecteurs rapportent que la proclamation faite hier de l'acte constitutionnel et des décrets additionnels a été reçue très froidement dans quelques quartiers, et que les seuls proclamants ont crié : *Vive la République !*

Aux dires de plusieurs inspecteurs, les citoyens rassemblés dans les groupes du Jardin national adoptaient généralement les principes de la Convention. Il n'en a pas été de même au Jardin-Égalité ; un grand nombre d'invidus prétendaient que les trois quarts des départements, ainsi que Paris, avaient rejeté les décrets des deux tiers; ces assertions ayant éprouvé quelques contradictions de plusieurs militaires, et notamment d'un grenadier de la Convention, un peu pris de vin, qui a insulté des jeunes gens portant collet vert et noir, une rixe violente s'est élevée entre les partis opposés; on s'est accusé de part et d'autres de royalistes, fanatiques, furoristes (*sic*), terroristes et jacobins. La force armée est survenue ; elle a emmené le grenadier et

dissipé ceux qui étaient sur le point d'en venir aux mains. (Extrait du rapport de Df.[1]).

Cafés. — Un inspecteur rapporte que, dans le café des Canonniers, beaucoup de jeunes gens rassemblés disaient que la Convention avait perdu la confiance, qu'elle avait beau s'entourer de satellites et répandre des assignats, tôt ou tard elle serait déplacée.

Au dire d'un autre inspecteur, qui a surveillé les cafés Charpentier et Manoury, les citoyens qui y étaient rassemblés prétendaient que les communes de Lyon et de Marseille n'avaient accepté la Constitution qu'avec restriction ; on y disait aussi que les sections Le Peletier, du Muséum et autres avaient refusé de faire proclamer la loi sur l'acceptation des décrets additionnels ; on y assurait que le rapport fait à ce sujet était mensonger ; enfin, en parlant des Chouans, on ne dissimulait pas qu'il ne se passait pas de jour sans qu'ils ne fissent la prise de ville ou de convois à la République.

Spectacles. — Tout a été tranquille ; le bon ordre n'a pas souffert.

Journaux. — Tous ceux dont les principes sont évidemment connus pour être opposés au gouvernement actuel ne s'écartent point du chemin qu'ils tenaient depuis longtemps; leurs dissertations, observations et rapports présentent tous les jours la même âcreté ; les intentions des rédacteurs, pour influencer l'opinion publique dans leur sens, ne sont pas équivoques.

Commerce. Pain. — Rien ne trouble la tranquillité aux distributions ; on y entend toujours beaucoup de plaintes sur l'excessive cherté des denrées, ainsi qu'on l'a dit au rapport de l'esprit public.

Le 1er [vendémiaire], le citoyen Chéry, boulanger de la section de la Cité, n'a pas eu assez de pain pour fournir toutes ses pratiques; treize d'entre elles en ont manqué. Le lendemain, le public s'est précipité dans sa boutique, craignant encore de manquer, ce qui est arrivé à quelques personnes ; ce boulanger se dit surchargé, et déclare qu'à la vérité la farine qu'il reçoit produit de beau pain, mais qu'elle ne rend pas beaucoup. L'inspecteur qui a fait ce rapport annonce que, sur ce dernier article, la même chose lui a été dite par plusieurs boulangers...

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Censeur des journaux du 2 vendémiaire : « *Paris.* — Les assemblées primaires de cette ville ont offert à l'observateur impartial un spectacle mé-

1. Probablement Dufresnoy.

langé, dont les scènes, tour à tour majestueuses et ridicules, pourraient devenir, entre les mains d'un homme habile, un morceau d'histoire très piquant, mais sont déjà pour tout le monde une mine abondante d'anecdotes curieuses et de conjectures malignes. Chacun sait que ces assemblées ont été, pour *les gens comme il faut*, le théâtre des talents et des lumières que la nature ou l'éducation leur avait départies, mais que la peur avait comprimées. Instruits à l'école de la Révolution, les orateurs de salon ont enfin essayé de mettre en pratique les leçons tant de fois données, de se jeter au milieu du peuple pour le ramener, de parler dans les assemblées pour les éclairer, d'employer les moyens d'instruction et la facilité de la parole pour intimider les faibles, séduire les ignorants, écraser les sots et chasser les orateurs de *la canaille*. Rétablir la royauté était le but de ces savantes combinaisons; rejeter les décrets des deux tiers en était le prétexte; enivrer le peuple de sa souveraineté en était le moyen. Ce plan, envoyé de Londres tout dressé, fut corrigé, revu et augmenté dans une maison du faubourg, le 12 du mois fructidor. On en fit passer une copie à tous les correspondants de Paris et des départements, le 15 du même mois..... » — Suit une analyse de ce plan. — *Gazette française* du 3 vendémiaire : « Aux rédacteurs de la *Gazette française*. Voici, Messieurs, un petit compte-rendu que je soumets aux assemblées primaires. On peut l'intituler : *Moyens de juger le gouvernement actuel.*

PRIX DES MARCHANDISES ET DES DENRÉES

	en 1790.		*en 1795.*
Un boisseau de farine.....	2 liv.	» sols.	225 livres.
Un boisseau d'orge.....	»	16	50
Un boisseau d'avoine.....	»	18	50
Un boisseau de haricots.....	4	»	120
Un boisseau de pois ou lentilles....	4	»	130
Demi-queue de vin d'Orléans.....	80	»	2400
Une voie de bois flotté.....	20	»	500
Un boisseau de charbon.....	»	7	10
Une livre d'huile d'olive.....	1	16	62
Une livre de sucre.....	»	18	62
Une livre de café.....	»	18	54
Une livre de savon de Marseille....	»	18	41
Une livre de chandelle.....	»	18	41
Une livre de cassonade.....	»	8	41
Une botte de navets, carottes, etc...	»	2	4
Un beau chou.....	»	8	8
Une paire de souliers.....	5	»	200
Une paire de sabots.....	»	8	15
Une paire de bas.....	3	»	100
Un chapeau propre.....	14	»	500
Une aune de toile.....	4	»	180
Une aune de drap d'Elbeuf.....	18	»	300
Un quarteron d'œufs.....	1	4	25
Une livre de beurre.....	»	18	30
Total.....	164 liv.	17 sols.	5642 livres.

Cinq mille six cent quarante-deux livres ne valent donc plus que cent soixante-quatre livres dix-sept sols. Jugez. »

CDXXVI

3 VENDÉMIAIRE AN IV (25 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 4 vendémiaire.

Esprit public. — Des rapports du jour il résulte que Paris a été calme hier, et que ce n'est qu'au seul Jardin-Égalité où il y a un mouvement assez violent, dont la commotion a retenti dans les sections et a donné lieu à des arrêtés et à des députations fréquentes et successives.

Sections. — Plusieurs assemblées primaires sont restées permanentes la nuit dernière.

Sur le rapport fait à la section de l'Unité que la gendarmerie avait tiré sur les citoyens, on a proposé de battre la générale, mais la sagesse du président a fait écarter cette mesure. Un orateur a encore proposé la suppression de la gendarmerie de la haute police, comme dangereuse à la liberté ; on n'a rien décidé à cet égard.

La section de l'Homme-Armé s'est prononcée hier avec beaucoup de force contre la réélection des deux tiers ; les propos les plus injurieux se sont tenus contre le gouvernement actuel, taxé d'appesantir sur le peuple le joug le plus tyrannique.

La section du Temple a reçu hier beaucoup de députations, dont les commissaires étaient porteurs d'arrêtés tendant à regarder comme non-avenue la loi qui dit que la majorité du peuple français a accepté les décrets des 5 et 13 fructidor ; l'assemblée y a formellement adhéré et a arrêté que, pour en prévenir authentiquement tous les citoyens, elle ferait faire aujourd'hui, dans l'étendue de ladite section, la proclamation de l'acte constitutionnel et du rejet des deux tiers.

Subsistances. — Même indignation du public sur le prix révoltant et toujours croissant de toutes les denrées et marchandises, et à cet égard les propos les plus injurieux se font toujours entendre contre le gouvernement, accusé d'insouciance, de mauvaise foi et de cupidité.

Partie politique. Groupes. — La lutte entre les partis opposés devient plus vive que jamais, et toujours à l'occasion des décrets de

5 et 13 et de tout ce qui est la suite. Les citoyens, dans les groupes du dehors, ne paraissent pas partager l'opinion des jeunes gens et des autres citoyens réunis dans leurs sections respectives.

La rixe survenue hier au Palais-Égalité, semblable à une étincelle, a failli allumer le feu de la guerre civile. D'après les observations que nous avons pu recueillir dans les rapports des inspecteurs, les uns disent que les jeunes gens ont été les provocateurs; d'autres, que l'émeute a commencé par l'imprudence d'un chef de patrouille qui a fait mettre la troupe en bataille et l'a fait marcher au pas de charge. Quoiqu'il soit bien constant qu'il y ait eu des coups de pistolet et fusils tirés, nous ne voyons pas que personne ait été victime du combat.

Nous répétons que l'esprit public est très divisé ; les opinions sont partagées et soutenues de part et d'autre avec cette animosité qui caractérise la fureur des partis. Quelques inspecteurs rapportent que la masse des bons citoyens est disposée à soutenir de tout son pouvoir la Convention et à lui faire un rempart de leurs corps. D'autres annoncent que la majorité paraît se prononcer contre la Convention, que l'on accuse de favoriser les terroristes, que les esprits sont tellement aigris qu'il y a toujours à craindre pour les représentants.

On dit encore que ceux qui excitent les troubles au Palais-Égalité sont également royalistes et terroristes, dont les factions, quoique très opposées, cherchent, chacune dans leur sens, à tirer parti de l'anarchie et parvenir au but qu'elles se proposent en prenant la même voie.

On assure que les sections de Paris ont pris des arrêtés portant qu'il serait fourni deux hommes par compagnie à l'effet de faire des patrouilles fréquentes pour maintenir le bon ordre et dissiper tous les groupes.

Le public ne voit pas de bon œil les grenadiers de la Convention s'immiscer de faire la police au Jardin-Égalité.

Au rapport de quelques inspecteurs, les décrets des 5 et 13 fructidor, quoique acceptés par la majorité, ne sont pas regardés comme lois de l'Etat par les sections, qui doivent recommander à leurs électeurs de ne pas s'y conformer.

Un inspecteur, particulièrement, rapporte que, vers minuit, on disait dans la rue Honoré que la Convention était à l'agonie, et qu'elle était dans le plus grand embarras pour rendre ses comptes.

Cafés. — Un inspecteur rapporte qu'à celui de Feydeau et autres on y disait qu'au Jardin-Égalité, les jeunes gens s'étaient promenés se tenant sous le bras, chantant le *Réveil du peuple* et criant : *A bas*

les deux-tiers et vivent les sections! que la troupe soldée qui y faisait patrouille fut obligée de se former en bataillon carré pour passer, qu'il y avait une autre patrouille, qui partout réunissait les applaudissements, tandis qu'on insultait à celle du camp ; que, vers les huit heures du soir, il arriva un détachement des grenadiers de la Convention, et qu'une demi-heure après, on entendit des coups de fusil et crier aux armes, avec ces mots : *La garde de la Convention tire sur le peuple*, et que le bruit s'en répandit aussitôt dans les rues environnantes. Le même inspecteur ajoute que, de tous côtés, on insulte ceux qui parlent en faveur de la Convention.

Spectacles. — Les spectacles de la rue Favart, Feydeau, de la République et du Vaudeville n'ont été qu'interrompus par la brusque arrivée de jeunes gens qui sont venus annoncer que la Convention venait de faire arrêter trois de leurs frères ; mais, sur la demande du public, on a continué de jouer les pièces jusqu'à la fin.

Au théâtre de la République, l'acteur Talma a été traité de Jacobin par un particulier qui s'est évadé.

A celui du Vaudeville, deux couplets du *Réveil du peuple* ont été chantés par les citoyens, aux cris de *Vive la République! A bas les deux-tiers!*

Le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, est le seul que l'on ait fait fermer au milieu du spectacle, sous prétexte que l'on arrêtait les jeunes gens.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Gazette française du 4 vendémiaire : « Les Comités civils des sections avaient reçu ordre du Comité de sûreté générale de faire réarmer les terroristes. Ils en ont référé aux assemblées primaires, qui leur ont défendu d'obéir. » — *Messager du soir* du 3 vendémiaire : « *Aux représentants du peuple partisans des deux tiers :*

Heureux sauveurs de la patrie,
Sénateurs du peuple français,
Eh quoi! l'affreuse calomnie
Contre vous aiguise ses traits.
En vain vous prenez pour égide
Et vos talents et vos vertus,
Par un accord lâche et perfide,
Hélas!... personne n'y croit plus.

Quand vous-même, de votre ouvrage
Voulant assurer les desseins,
Vous commandez, pleins de courage,
Qu'on laisse le sceptre en vos mains,
Le peuple, malgré votre zèle,
Ingrat et de mauvaise foi,
A ses commis devient rebelle,
Et prétend leur faire la loi.

Vous fûtes, dit-il, les complices
Du plus vil de tous les tyrans ;
Devant ses funestes caprices,
Esclaves, vous étiez tremblants ;
Vous frappez enfin la victime ;
Jour tardif! jour consolateur!
Mais la main qui ferme l'abîme
Creusa seule sa profondeur.

Laissez, laissez leur haine impie
S'exhaler en vaines clameurs ;
Vous perdez la gloire et la vie,
Si vous cédez à leurs fureurs :
Relevez fièrement vos têtes,
Et, dissimulant vos regrets,
Effrayez-les par les tempêtes :
Ils vous demanderont la paix.

Le vaisseau qu'un trop long voyage
Menaça d'un horrible sort
Redoute encore le naufrage,
Quand il est prêt d'entrer au port;
Son timon alors se confie
Aux mains d'un pilote nouveau ;
Que plutôt la mer en furie
Engloutisse votre vaisseau.

CDXXVII

4 VENDÉMIAIRE AN IV (26 SEPTEMBRE 1795).

Rapport du 5 vendémiaire.

Esprit public. — Hier Paris a été beaucoup plus calme que la veille. Nous n'avons que peu d'observations sur les séances des assemblées primaires.

Sections. — En général les inspecteurs annoncent que toutes les sections persistent à protester contre les décrets des 5 et 13 fructidor, qu'elles voient avec indignation le sanctuaire des lois entouré de ces hommes souillés de meurtres et dont les mains dégouttent encore du sang qu'elles ont versé. A cet égard, on sait que quelques-unes d'elles ont déjà fait arrêter leurs terroristes et que plusieurs se proposent de prendre les mêmes mesures.

Deux inspecteurs annoncent avoir entendu dire que quatre membres du Comité de sûreté générale avaient envoyé leur démission, en disant qu'ils ne voulaient pas participer aux crimes qu'on voulait leur faire commettre.

On s'est vivement récrié, à la section de l'Unité, contre la proclamation adressée par la Convention aux Parisiens [1]. L'inspecteur qui nous rend compte de ce fait rapporte que le nommé Chauveau de Lagarde est monté à la tribune et a dit que l'on avait injustement calomnié les habitants de Paris, qu'il fallait faire connaître à toute la France combien cette indigne production était mensongère et calomnieuse ; il a proposé de rédiger, conjointement avec les quarante-sept autres sections, une rédaction tendant à faire connaître à toute la France la pureté des intentions des Parisiens et de s'engager sur la

1. Il s'agit de la proclamation de la Convention, en date du 3 vendémiaire, adressée « aux Parisiens amis de la Liberté et de la République ». On en trouvera le texte dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 53. (Cf. Zivy, p. 37.)

foi du serment de prendre sous la responsabilité desdites sections la Convention en masse et ses membres en particulier, et que, d'après cette mesure, dictée par la prudence, s'il arrivait, comme semble l'annoncer la proclamation, le moindre événement aux habitants de Paris, la Convention deviendrait elle-même responsable de toutes les calamités, qui ne pourraient être raisonnablement attribuées qu'à elle seule. En conséquence, il a été pris un arrêté, lequel doit être communiqué aujourd'hui aux autres sections.

Subsistances. — Comme de coutume, les gémissements et les murmures se font entendre de toutes parts relativement à la cherté révoltante de toutes choses ; la mesure est comble et la misère extrême.

Partie politique. Groupes. — Au dire de la majeure partie des inspecteurs, hier les citoyens réunis en groupes au Jardin national et aux carrés Denis et Martin prenaient très hautement le parti de la Convention contre les sections ; on y blâmait avec force la conduite que les jeunes gens avaient tenue au Palais-Égalité; un inspecteur observe qu'au Jardin national, principalement, les principes jacobites y étaient plus ouvertement professés qu'ailleurs.

Cet esprit, comme nous l'avons déjà observé, n'est pas à beaucoup près le même qui règne dans les sections, où les citoyens qui s'y rassemblent prêchent une doctrine absolument opposée. La Convention y est peinte avec les plus noires couleurs; elle est accusée de tyrannie; on y déclare encore qu'elle ne cherche à perpétuer ses pouvoirs que pour appesantir le joug le plus odieux.

Tel est l'esprit du jour. Les gens paisibles sont très affligés et craignent les suites de cette lutte, dont les caractères se prononcent de plus en plus.

Cafés. — Il résulte du rapport de.... [1] inspecteur, d'après la conversation dont il a été témoin au café des Arts et autres, que les esprits paraissent très échauffés contre la Convention ; on y assurait qu'il est absolument faux que les départements aient accepté à la majorité les décrets des 5 et 13 fructidor. On y disait encore que la proclamation faite au nom de la Convention n'avait pas été favorablement accueillie par les assistants, qui se sont permis des invectives contre la force armée qui accompagnait le cortège. Enfin on excusait la conduite des jeunes gens, motivée sur la crainte qu'ils conçoivent d'un rétablissement de la Terreur.

Spectacles. — Aucun fait particulier contre le bon ordre et la tranquillité.

1. Ces points supensifs sont textuels.

Surveillance. — Hier, entre huit et neuf heures du soir, un détachement de dragons a été arrêté au poste du Pont-Neuf, n'ayant pas le mot d'ordre; il a été retenu jusqu'à la reconnaissance, qui a eu lieu...

Commerce. Pain. — Les rapports annoncent que des malveillants ont cherché à profiter du retard de la livraison des farines chez quelques boulangers pour agiter le peuple, en répandant que plusieurs sections avaient manqué de pain; celles qui ont le plus souffert du retard de l'apport des farines sont les sections des Thermes et des Droits-de-l'Homme. La première ne les a reçues qu'à neuf heures, et l'autre à onze. Sur cette dernière, il y a eu rumeur, parce qu'on n'y a délivré qu'une demi-livre de pain.

Chez deux boulangers de la section de l'Arsenal, quarante personnes environ ont manqué de pain. La Commission a écrit au Comité civil pour connaître la cause de ce déficit.

Marchés. — Les approvisionnements ont été assez considérables, et les répartitions se sont faites dans l'ordre accoutumé ; on ne peut guère parvenir à empêcher totalement les regrattiers de se procurer des marchandises avant sept heures; les gens de compagne les secondent de tout leur pouvoir dans les ruses qu'ils mettent en œuvre; ils en profitent pour augmenter le prix des denrées.

Les inspecteurs observent encore que la majeure partie des limonadiers, dans les environs des Halles, ouvrent dès deux heures du matin, et que c'est dans ces lieux, comme dans les cabarets, que se concluent la plupart des marchés entre les regrattiers et les marchands forains. La Commission a écrit au commissaire de police de mettre en vigueur les anciens règlements, qui ne permettent pas aux domiciliés de Paris de rester, passé onze heures de nuit, chez les limonadiers et dans les cabarets.

Bourse. — Inscriptions : 18, 17 1/2, 17 p. 100 de bénéfice.

Change. — Hambourg; 6,700 à 6,800 ; Livourne : 3,750 ; Gênes : 3,500 ; Bâle : 2 3/4; Amsterdam 1 3/4 ; or fin : 4,540 ; lingot d'argent : 2150.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Gazette française du 5 vendémiaire : « *Paris, 26 septembre.* De nombreuses patrouilles parcourent les rues. Une sombre inquiétude est peinte sur toutes les physionomies. Il y a eu hier soir, au Palais-Royal, une rixe dont chaque parti raconte à sa manière les diverses circonstances. Plusieurs sections ont passé la nuit dans une surveillance active. Aujourd'hui les troupes

de ligne sont entrées en grand nombre. Il y a aussi sur pied plus de garde nationale qu'à l'ordinaire. La section de Bonne-Nouvelle a arrêté que les terroristes de son arrondissement seraient sur-le-champ réincarcérés. » — *Courrier républicain* du 6 vendémiaire : « *Paris, 5 vendémiaire.* On a fait, assez avant dans la nuit, la proclamation de la Convention nationale au peuple de Paris. Quand le bénévole proclamateur en a été à la menace que la Convention fait de s'en aller à Châlons, un cri sourd s'est fait entendre : *Qu'ils partent! qu'ils partent!* Dans plusieurs quartiers, des risées universelles ont été la seule réponse. Que M. Chénier ne crie pas ici que nous voulons l'assassiner : c'est un fait que nous racontons; des sifflets d'ailleurs ne sont pas des poignards. »

CDXXVIII

5 VENDÉMIAIRE AN IV (27 SEPTEMBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée.

JOURNAUX.

Courrier français du 6 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris. 5 vendémiaire.* — L'arrivée subite de plusieurs bataillons de troupes de ligne a répandu l'alarme. Les sections se sont tenues en permanence toute la nuit. Plusieurs d'entre elles ont arrêté que quatre vieillards, choisis dans leur sein, iraient offrir à nos frères d'armes le rameau d'olivier. Ces vieillards ont dû se rendre au camp ce matin. Puissent les liens de la fraternité se resserrer entre les membres d'une même famille! » — *Messager du soir* du 5 vendémiaire : « *Paris, le 5 vendémiaire.* — Les boulevards, les Champs-Elysées, la plaine des Sablons, le Champ-de-Mars sont remplis de troupes de ligne, mais on ne paraît pas s'en effrayer; les assemblées sont plus nombreuses que jamais. Les membres de la Convention, qui ont fait hier la proclamation qui menace Paris de la retraite de la Convention, ont dû, s'ils sont de bonne foi, annoncer à leurs collègues que les meneurs des sections de Paris se composent à peu près de toute la population de cette immense cité, sauf huit à neuf cents patriotes de 1789, qui jour et nuit parcourent les groupes ou tiennent club dans les tribunes de leurs nouveaux amis. Nous nous garderons bien de répéter les blasphèmes que les royalistes, qui viennent de se constituer en république, se sont permis contre les proclamants, mais nous nous bornerons à dire qu'il n'y a guère de Parisiens et surtout de Parisiennes qui ne méritassent d'être déportés, [si] la loi de Chénier sur les avilisseurs avait son plein effet[1]. Peut-être le

1. Il s'agit de la loi du 12 floréal an III, votée en effet sur la motion de Marie-Joseph Chénier, et qui, entre autres mesures répressives, ordonnait des poursuites contre « les individus qui, par leurs écrits ou leurs discours séditieux, auront provoqué à l'avilissement de la représentation nationale ou au retour de la royauté ». Ces individus seraient « bannis à perpétuité du territoire de la République ». Dans la séance de la Convention du 3 vendémiaire, Chénier réclama l'application de cette loi. (*Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 54, 55.)

défaut de subsistances avait-il un peu exaspéré les esprits, qui ne s'en prenaient nullement aux prétendus royalistes des sections. Mais comme cette misère est presque générale, on doute qu'à Châlons même, la Convention fût à l'abri des murmures et des criailleries de ces malheureux. » — *Messager du soir* du 8 vendémiaire : « *Paris, 6 vendémiaire.* — Au rédacteur. Citoyen, hier à neuf heures du soir, un groupe de généraux, d'épauletiers à panache, à chapeaux brodés, et de quelques individus portant l'habit militaire et le chapeau ciré, au nombre d'environ trente, accompagnés d'une quarantaine de terroristes, sont entrés au Jardin-Égalité, bras dessus bras dessous, ivres d'eau-de-vie et regorgeant les copieux dîners des gouvernants. Ils hurlaient la *Marseillaise* et surtout son refrain : *Qu'un sang impur*, etc., criant : *A bas les royalistes!* Les jeunes gens, sans armes, et peu nombreux, bientôt accoururent à ces chants horribles, dont le souvenir est si agréable aux terroristes. Bientôt ils entonnent le *Réveil du peuple*. Leurs antagonistes crient à tue-tête : *A bas les royalistes!* On leur répond que ces royalistes ont accepté la Constitution à l'unanimité, qu'on ne veut pas plus de *dictateur royal* que de *dictateurs militaires*. Ils répondent par les cris de : *Vive la Convention!* On fait retentir les cris de : *Vive la République!* Les sabres des généraux brillent, frappent ces jeunes gens désarmés. Les chaises servent d'armes défensives. Elles volent aux jambes des terroristes. Les patrouilles arrivent; elles en arrêtent quelques-uns; les autres fuient. Dites-moi, je vous prie, citoyen rédacteur, quel est donc ce génie malfaisant qui sème parmi nous la désunion et secoue les torches de la guerre civile. Pourriez-vous me dire quand finiront ces horreurs et ces provocations journalières? — *Par un de vos abonnés, témoin oculaire.* — *P. S.* On assure que Le Hardy était encore à la tête des assassins. »

CDXXIX

6 VENDÉMIAIRE AN IV (28 SEPTEMBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée.

JOURNAUX.

Gazette française du 7 vendémiaire : « Paris est assez calme. Les groupes sont peu nombreux et discutent avec assez de sang-froid. Les sections paraissent vouloir ne tenir aucun compte du décret qui leur défend de délibérer sur d'autres objets que ceux relatifs aux élections[1]. Plusieurs ont protesté contre cette défense; elles la regardaient comme attentatoire aux droits du peuple. Il a été question, dans plusieurs autres, de réclamer le rapport du décret d'accusation rendu contre les commissaires envoyés par les assemblées primaires de Dreux[2]. » — « Il est entré ici de nouvelles troupes. Cette arri-

1. Décret du 5 vendémiaire.
2. Le 5 vendémiaire, sur le rapport de Marec, la Convention avait ordonné

vée n'inspire aucun effroi. Les intentions des soldats ne paraissent pas hostiles. Il y a une espèce de camp aux Champs-Elysées. Il n'est pas de bruits qui ne circulent parmi les oisifs. On assurait hier qu'il était question de faire relever tous les postes de la garde nationale par des troupes de ligne et de la désarmer. Que penser de gens qui regardent comme possible le désarmement volontaire de cent mille hommes! »

CDXXX

7 VENDÉMIAIRE AN IV (29 SEPTEMBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée.

JOURNAUX.

Gazette française du 8 vendémiaire : « *Paris, 7 vendémiaire.* — Une parfaite tranquillité règne toujours dans nos murs. Les sections délibèrent, les spectacles sont pleins, les groupes dissertent, les politiques calculent, les agioteurs spéculent, les pauvres pleurent, les prudents se taisent, et les Comités de gouvernement préparent, dit-on, dans le silence, les mesures les plus importantes. Voilà notre position pour aujourd'hui; demain, dans une heure peut-être, elle peut changer. » — *Messager du soir* du 7 vendémiaire : « *Hymne des patriotes de 89 :*

Allons, vainqueurs du deux septembre,
Echappés au courroux des lois,
Des freluquets parfumés d'ambre
Triomphons encore une fois!
Armons-nous, voilà nos victimes!
Il faut un généreux effort,
Si nous voulons donner la mort
A tous les témoins de nos crimes.

Des poignards, mes amis! Dressons des échafauds;
Couvrons, couvrons le sol français de morts et de bourreaux.

Plus de remords, plus de faiblesse,
L'humanité nous a perdus;
Désormais, que la crainte cesse,
Puisque nos droits nous sont rendus!
Que l'éclat de notre vengeance
Effraie à jamais l'univers!
Couvrons par de joyeux concerts
Les cris plaintifs de l'innocence.
Des poignards, mes amis, etc.

Surveillons ce Sénat perfide,
Qui brise nos fers aujourd'hui.
C'est lui dont l'astuce homicide
A nos tyrans servait d'appui :
Qu'il songe qu'il est notre ouvrage;
Et s'il s'arme encore contre nous,
Que Féraud, tombé sous nos coups,
Lui rappelle notre courage!
Des poignards, mes amis, etc.

l'arrestation de deux députés envoyés par la commune de Dreux pour fraterniser avec les sections de Paris et leur proposer de s'occuper elles-mêmes du ravitaillement de la ville en traitant directement avec eux. — Cf. Zivy, *Le treize vendémiaire*, p. 37.

CDXXXI

8 VENDÉMIAIRE AN IV (30 SEPTEMBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée.

JOURNAUX.

Gazette française du 9 vendémiaire : « *De Paris, 30 septembre.* — L'affluence des troupes de ligne paraît moins considérable depuis hier. Les assemblées primaires de Paris manifestent toujours la même obstination contre les deux tiers. Quelques présidents, effrayés par la loi terrible rendue contre eux, ayant donné leur démission, ont été remplacés par d'autres citoyens moins timides. La Convention veut que les assemblées primaires obéissent à la Constitution, qui leur défend de délibérer sur tout objet autre que sur celui de leur convocation. Les assemblées primaires répliquent qu'il est nécessaire, avant tout, que la Convention donne l'exemple, et qu'elle se renferme provisoirement dans le titre et les fonctions modestes d'assemblée administrative jusqu'à l'avènement de la prochaine législature. Au milieu de ces disputes, les esprits s'aigrissent, les injures s'en mêlent, et les choses en restent toujours dans un état d'incertitude et d'inertie funeste à la chose publique. » — *Journal des hommes libres* du 9 vendémiaire : « Des journalistes, dont il n'est pas bien difficile de connaître les intentions, donnent journellement le bulletin du Temple, et ne cessent de s'apitoyer sur le sort de l'infortunée fille de Capet. « L'aimable princesse, disent-ils, pourrait bien ne pas quitter la France, ni « même Paris. Dans l'état actuel des choses, ajoutent-ils, ceci nous paraît une « énigme. Sans doute le temps nous en donnera le mot. Nous désirons bien « vivement qu'il soit, autant qu'il est possible, favorable à *l'auguste captive* « et au bien public. » Le mot de votre énigme, messieurs, n'est pas difficile à deviner, et, sans être sorcier, nous allons vous le dire : vous conservez toujours l'espérance de faire de votre adorable princesse une reine de France, dont vous serez ensuite les plats et méprisables valets. Insensés! Pouvez-vous penser que des millions de Français, qui, la plupart, ont acquis leur liberté au prix de leur sang, souffrent jamais le rétablissement infâme de la royauté? Ah! si vos opinions, que n'ont pu changer six années d'expérience, vous attachent à la fille du dernier de nos rois; si vous désirez de la voir monter sur le trône de son père, réfléchissez au sort que les républicains réservent t aux royalistes assez audacieux pour tenter l'exécution de leurs projets, et tremblez! Vous affectez sans cesse de nous donner le bulletin du Temple : eh bien! les journalistes patriotes doivent offrir aux républicains le bulletin des hôpitaux de la République. Plus de cinquante mille guerriers, couverts d'honorables blessures, privés, les uns de leurs bras, les autres de leurs jambes, y donnent journellement le spectacle attendrissant du courage le plus héroïque. Ceux-ci soupirent après leur guérison pour rejoindre leurs camarades et faire payer cher aux esclaves des rois les souffrances qu'ils ont endurées; ceux-là, dans l'impuissance de signaler de nouveau leur courage

dans les combats, promettent cependant de mourir pour la liberté qu'ils ont si bravement défendue, et tous jurent d'exterminer les ennemis extérieurs et intérieurs de la République. Ecrivains royalistes, vous savez si les serments des soldats français sont des paroles en l'air. Renoncez donc à vos frivoles espérances, et couvrez-vous du manteau de nullité. Vous lui devrez votre existence et votre repos. » — *Messager du soir* du 9 vendémiaire : « *Paris, le 8 vendémiaire.* — Les épauletiers, les anciens compagnons d'armes de Maillard, les désarmés de prairial, les députés et leurs espions, qui faisaient, ces jours derniers, peur aux femmes et aux enfants, dans le Jardin-Égalité, ont été si fortement frappés des raisons touchantes que leur ont opposées certains muscadins, dont la main n'est pas aussi légère que la tête, qu'ils ont cru prudent de ne pas s'exposer hier soir à être de nouveau complètement battus; en revanche, ils attendent vaillamment au détour des rues ceux qui ne veulent pas crier : *Vivent les deux tiers!* et, quand ils se voient dix contre un, ils ont le courage de se jeter sur leurs victimes et de leur couper les cheveux comme les Chouans et les Vendéens les coupent aux braves républicains qui ont le malheur de tomber entre leurs mains. Les factieux, voyant que, malgré les dîners du gouvernement, le secours des septembriseurs et des démissionnaires révolutionnaires, leurs cris de : *Vivent les deux tiers!* leur nombre ni leur ivresse ne peut les mettre à l'abri des mauvais traitements que leur attire leur insolente audace ont pris le parti de solliciter un arrêté signé : Delmas, Laporte et Goupilleau, par lequel il est enjoint à la force armée d'arrêter tout individu qui se permettrait, dans le Jardin-Égalité, des propos tendant à avilir la représentation nationale, des insultes ou *railleries* contre les militaires et les chefs et *meneurs* des rassemblements. Les prétendus motifs d'un arrêté aussi étrange sont que des factieux ont fait entendre dans ce jardin les cris de : *A bas la Convention! A bas les baïonnettes! A bas les républicains!* et de *Vive le roi!* que de bons citoyens ont été maltraités pour avoir crié : *Vive la Convention!* et qu'enfin les propriétaires ont été contraints, par la terreur qu'inspirent ces royalistes, de fermer leurs boutiques. On ne sait trop ce qui doit étonner de plus dans un pareil arrêté, ou de l'impudence des assertions, ou de la perfidie de leurs combinaisons. — Les sections de Paris déploient plus d'énergie que jamais; le président de la section du Luxembourg avait, la veille du décret rendu contre les présidents et secrétaires, obtenu, à cause de son grand âge et de la faiblesse de sa santé, sa démission; aussitôt après la lecture du décret, il est remonté au bureau et n'a pas voulu laisser à d'autres la gloire de braver les bastilles et les échafauds des tyrans. Dans d'autres sections, chaque citoyen a voulu signer de sa main les arrêtés et les délibérations. Dans plusieurs, chacun a voulu acquérir des droits à la persécution en remplissant successivement les fonctions de président et de secrétaire. Ainsi les diviseurs ne réussiront pas à nous donner la guerre civile, parce que nous serons toujours unis. »

CDXXXII

9 VENDÉMIAIRE AN IV (1er OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 10 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. Sections. — On lit dans quelques assemblées primaires les réflexions de Tronson du Coudray, nommé électeur du département de Seine-et-Oise, sur les décrets des 5 et 13, comme attentatoires à la souveraineté du peuple[1]. Beaucoup de sections persistent à se tenir en assemblée permanente ; celle de l'Indivisibilité [vient] de suivre les errements des assemblées primaires, après avoir été jusqu'a ce jour étrangère aux opérations des quarante-sept autres sections.

Hier, les sections de Grenelle et de l'Arsenal ont porté dans les assemblées primaires les arrêtés par elle pris, concernant leur permanence, la garantie des membres de leur bureau; à l'égard de la Convention nationale, elle est regardée, par ces arrêtés, comme un corps purement administratif, qui n'a pas le droit de faire des lois ; à la vérité, on lui promet dans les arrêtés de la prendre sous la sauvegarde des assemblées primaires, si elle sait respecter leurs droits.

En général, il paraît que la majorité des assemblées primaires tient à la permanence ; il faut savoir si c'est le vœu de la majorité de chaque assemblée primaire; c'est ce qui sera décidé et doit l'être sous vingt-quatre heures.

Surveillance. — Le peuple perd patience ; les pommes de terre se sont vendues aujourd'hui 56 livres le boisseau ; un rapport porte mot à mot qu'il y a à craindre qu'il ne se porte à quelques excès, surtout aux magasins, qui sont menacés fortement. Les motions, ajoute le même rapport, sont très animées contre les sections, les marchands, les accapareurs.

Partie politique. Groupes. — La liberté de la presse, celle des opinions, est la sauvegarde des empires ; il faut alors en convenir, la licence des opinions et de la presse en sont la ruine, lorsque la loi se tait devant les distillateurs du poison. Un pamphlet intitulé: *Massacre horrible commis par les terroristes sur les jeunes gens au Palais-Égalité*, circule avec abondance. Tant d'autres circulent avec lui, que le

1. *Réflexions d'un électeur du département de Seine-et-Oise sur les principes qui doivent guider les corps électoraux dans les circonstances actuelles.* Paris, 2 vendémiaire, in-8°. Bibl. nat., Lb 41/2043.

lecteur oublie le soir ce qu'il a lu dans la journée; et d'un autre côté, ce qu'on a suffit à peine à la subsistance; les acheteurs sont rares; ainsi le remède se trouve à côté du mal.

On s'occupe peu dans les groupes des sections et des assemblées primaires; la cherté des vivres à l'approche de l'hiver fait le sujet de l'entretien de beaucoup de rassemblements. Déjà même, dans quelques-uns, on rejette sur l'effervescence des assemblées le renchérissement des denrées. Cependant, et surtout dans les faubourgs où le malheureux est obligé de vendre ses effets pour subsister, le pillage est à craindre, si le gouvernement n'y met ordre.

L'agiotage insolent excite l'indignation; l'inexécution des lois rendues pour le réprimer fait perdre à la Convention beaucoup de confiance.

A l'égard des jeunes gens, il n'en est plus question; ce n'est plus qu'une poignée de petits mutins, qui fuient devant la férule du maître. Le Jardin-Égalité a été tranquille; les grilles ont été fermées de bonne heure, et, avec cette contenance d'ordre et surtout d'une force armée respectable, il ne restera plus dans ce lieu détestable que des maisons de jeux, des agioteurs et des prostituées.

La réunion de la Belgique, sujet de beaucoup d'entretiens, a l'assentiment général [1], et ce décret de réunion a fait oublier ceux des 5 et 13, dont on s'est peu entretenu, et qui ont dans les groupes plus de partisans que d'antagonistes.

Spectacles. — Rien ne s'est passé de contraire au bon ordre et à la tranquillité. Quelques applications ont excité des applaudissements; dans la pièce des *Chasseurs et la Laitière*, [un personnage] dit qu'il va se pendre, puisqu'il doit bientôt mourir de faim.

Surveillance. —... Le nommé Quentin Dubois, connu pour escroc et intrigant, lieutenant des grenadiers de la section de Fontaine-Grenelle, est celui qui, dans la séance du 7 de l'assemblée primaire de cette section, a porté un coup de couteau ou d'autre instrument tranchant au citoyen Le Doux. Le nommé Le Cointre, ci-devant domestique de l'ambassadeur d'Espagne, s'est aussi vanté d'avoir dans la même séance excédé de coups un prétendu terroriste.....

Pain. — Par les rapports des inspecteurs de ce jour, il ne paraît pas que les distributions aient été troublées, et les rassemblements qui existent toujours aux portes des boulangers furent très paisibles.....

1. C'est en effet le 9 vendémiaire an IV que la Convention décréta la réunion de la Belgique et du pays de Liège à la France, et leur division en neuf départements.

Bourse. — Inscriptions : 15 3/4, 16, 15 3/4 p. 0/0.

Change. — Hambourg : 7,200 ; Livourne : 4,100 ; Gênes : 2,900 ; or fin : 4,700 ; lingot d'argent : 2,150.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Courrier français du 10 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris.* 9 vendémiaire. — Paris est un immense tableau dont le fond est toujours le même ; les figures principales sont l'insouciance, la légèreté, l'égoïsme et la niaiserie : ce sont-là les personnages immuables, les personnages de résistance. Depuis Pharamond jusqu'à Louvet, ces personnages ont conservé la prééminence dans la grande draperie ; ils ont même une grâce qui leur donne, après tant de siècles, le piquant de la nouveauté. Au delà du tableau sont les petites marionnettes qui ont joué ou jouent un rôle dans ce qu'on appelle la scène du monde. C'est là qu'on se bat pour les Anglais ou pour la Pucelle, pour la Ligue ou pour Henri, pour la bulle *Unigenitus* ou pour Jansénius, pour les Jacobins ou pour les Feuillants, pour Robespierre ou pour Louvet, pour les deux-tiers ou pour les anti-deux-tiers. Les petites figures de chaque parti en appellent tour à tour aux personnages du fond, à l'insouciance et à l'égoïsme, bonnes personnes et d'humeur très pacifique, qui sourient à chaque parti, et promettent à tous soumission et obéissance. Pourrait-on se fâcher contre d'aussi bonnes gens? Il est vrai qu'elles paient quelquefois les pots cassés ; il y avait même sous Robespierre une faction qu'on désignait sous le nom d'*indifférentistes*, de *nihilistes;* c'était bien mal à Robespierre, vraiment. Au lieu de les faire guillotiner, ainsi qu'il l'a fait contre toutes les règles de l'honnêteté, voilà ce qu'il aurait dû faire. Comme son grand but était d'avoir de l'argent et d'établir un empire nouveau, il devait les transplanter dans une île bien riante, y fonder à perpétuité un petit Coblentz, une petite glacière chez Garchi et un petit Tarare à l'Opéra. Les bonnes gens ne se seraient pas même aperçus de la transmigration ; leurs biens nous seraient restés, et leur produit, après avoir payé la dépense de la fondation, eût encore été pour nous un honnête revenu. Tarare, Garchi et Coblentz sont ici à l'ordre du jour. Qui n'a pas vu Tarare n'a rien vu ; qui n'a pas pris une glace chez Garchi est un sot ; qui ne va pas à Coblentz est un terroriste. Le jugement et la sagesse président toujours, comme à l'ordinaire, à la toilette de nos femmes ; la taille de leur robe remonte toujours avec beaucoup de grâce jusqu'à la nuque ; plus ou presque plus de rubans vert ; les Chouans ont disparu avec les jours brillants de l'été. Les chenilles sont devenues chrysalides ; bientôt elles ressusciteront papillons, pour aller se brûler à la chandelle de l'Opéra, à moins que Louvet et Chénier n'en fassent l'ornement de leur cabinet d'histoire naturelle (aux Quatre-Nations ou à la Conciergerie). »

CDXXXIII

10 VENDÉMIAIRE AN IV (2 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 11 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. Sections. — Enfin, la section Le Peletier a levé le masque, et, par un arrêté dicté par la sédition et l'anarchie, que le royalisme colporte dans les autres assemblées primaires, elle les engage à envoyer leurs électeurs au Théâtre-Français [1]. Quel peut être le motif de ce rassemblement d'électeurs, encore sans qualité jusqu'à l'époque de leur convocation légale et la vérification de leurs pouvoirs? Quelques sections ont ajourné cet arrêté pour le discuter mûrement; d'autres étaient assemblées dans la matinée et semblaient se disposer à se rendre dans la salle du ci-devant Théâtre-Français.

La permanence est devenue le système favori de la majorité des assemblées primaires.

Voilà le moment d'en imposer par une contenance ferme et des mesures hardies, surtout à la veille des assemblées électorales, qui seraient trop fortes de l'impunité des bureaux des assemblées primaires.

Cette réflexion n'est pas (*sic*) [2] la conséquence et le résultat tout à la fois des opinions recueillies dans les groupes composés de citoyens sensés et paisibles, qui s'effrayeraient des mesures des sections de Paris, si leur espoir n'était tout autre dans le courage et la fermeté des Comités de gouvernement.

Surveillance extérieure. — Cette partie de la police ne peut offrir que le spectacle déchirant de vieillards, de pauvres rentiers et de malheureux réduits à la nécessité de vendre leurs effets pour se procurer de quoi subsister; d'un autre côté, la dureté et l'avarice du détaillant, des revendeuses qui mettent à leurs denrées le prix que le pauvre ne peut atteindre.

Partie politique. Groupes. — Le désir et la nécessité d'avoir un gouvernement bien solidement et promptement établi, qui ne puisse être en butte aux secousses de la malveillance ou de l'étourderie sans une prompte et salutaire répression, amènent naturellement les con-

1. Cf. Zivy, *Le treize vendémiaire*, p. 45.
2. Il faut sans doute lire *que*.

versations sur le décret qui fixe au 5 brumaire l'ouverture des séances du Corps législatif[1].

Cette époque semble devoir être celle du retour de la paix et de l'abondance, de la répression de l'infâme agiotage, du nettoyement de ces latrines infectées, appelées le jardin du Palais-Égalité; on s'en entretenait avec joie, on se prononçait même fortement contre les opérations des sections et leurs mesures mutines et irréfléchies. Mais l'anarchie, qui sans cesse rôde et cherche à dévorer tout ce qui respire l'ordre et le bien public, disait que la section des Quinze-Vingts avait reçu 1,500,000 livres pour émettre son vœu en faveur des décrets des 5 et 13 fructidor[2]; que le gouvernement faisait distribuer de l'argent, du vin et de l'eau-de-vie aux troupes qui sont à Paris.

Il résulte de tous les rapports que les opinions sont bien prononcées contre les agioteurs, qu'il n'existe de plaintes que contre la mollesse des autorités et des tribunaux à exécuter les lois répressives de l'agiotage, et ce qui retient l'indignation qu'excitent tous ces vampires qui ne quittent pas le Jardin-Égalité, c'est l'espoir de voir un pouvoir exécutif assez fort et assez ferme pour exécuter les lois qui feront respirer au moins le pauvre, oppressé depuis longtemps.

Il n'y eut aucun trouble au Palais-Égalité, ni dans le courant de la journée ni le soir.

Spectacles. — Les spectacles ont été généralement remplis; tout y a été calme, et rien ne s'est passé de contraire à la décence et au bon ordre.

Surveillance. — ... Cette nuit, dans la section Le Peletier, on frappait aux portes des citoyens en les invitant à se rendre au poste central.

Une marchande de journaux incendiaires a été arrêtée sur la section du Jardin-des-Plantes, menée chez le commissaire de police qui l'a fait conduire au Comité de sûreté générale.

Hier, sur le trottoir, vis-à-vis le Château-d'Eau, place du Palais-Égalité, le citoyen Waque, artiste musicien du théâtre du Vaudeville, a été accosté par deux dragons, qui l'ont forcé, par leurs menaces, à défaire la natte qui faisait partie de sa coiffure; ils lui ont dit qu'ils avaient des ordres pour cela.

1. Par décret du 1er vendémiaire an IV, la Convention avait fixé au 15 brumaire la réunion du Corps législatif. Le 10 vendémiaire, elle revint sur ce décret, et fixa définitivement au 5 brumaire l'ouverture des séances du Corps législatif.

2. Seule des quarante-huit sections de Paris, celle des Quinze-Vingts (faubourg Saint-Antoine) avait approuvé les décrets de fructidor à la majorité de 433 voix contre 139. Voir dans Zivy, p. 24, 25, un tableau des votes des sections de Paris.

Cinq militaires ont été arrêtés cette nuit par une patrouille de la section des Gardes-Françaises; ils ont été conduits à la maison du Bouloi.....

Commerce. — Aux rapports de bien des inspecteurs, le pain distribué chez les boulangers était d'une très mauvaise qualité, et l'on en témoignait assez de mécontentement; mais aux rassemblements considérables qui, tous les jours, ont lieu tant aux portes des boulangers que des bouchers, ce qui ne cesse d'exciter les plaintes les plus amères, c'est le renchérissement excessif de toutes choses. On entend dire à la plupart des malheureuses femmes qui s'y trouvent qu'elles en sont réduites à vendre leurs effets, et l'approche de l'hiver ne leur fait envisager que le sort le plus funeste.

Jacques dit que le président du Comité de la section du Nord se plaint beaucoup du retard de l'arrivage des marchés au Comité de la section, étant obligé de l'attendre depuis quatre jours jusqu'à deux et trois heures du matin.

Marchés. — Les halles furent calmes et tranquilles; les mêmes plaintes qu'aux distributions des comestibles s'y font entendre de tous côtés, mais elles ne sont suivies d'aucunes violences.

Le nombre des voitures d'approvisionnements arrivées les 9 et 10 vendémiaire se monte à 860.

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 52.)

JOURNAUX.

Courrier français du 11 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris, 10 vendémiaire.* — La surface de Paris est uniforme et paisible. Les passions s'agitent; les esprits s'aigrissent; mais c'est le serpent caché sous les fleurs. Par une bizarrerie singulière, le décadi d'aujourd'hui a été plus fêté que tous les autres. Plusieurs boutiques étaient fermées. Est-ce ferveur républicaine? Est-ce frayeur? » — *Gazette française* du 11 vendémiaire. « *De Paris, 2 octobre.* — Nous sommes toujours fort tranquilles. Les spectacles, les promenades, les jardins publics, les cafés, les salles de restaurateurs, tout est plein, et partout on est gai comme à l'ordinaire. De nombreux corps de troupes, tant à pied qu'à cheval, arrivent journellement ici; mais, comme ces corps-là sont composés de nos compatriotes, de nos frères, de nos amis, le citoyen est fort tranquille sur leur compte. Cependant on a observé aujourd'hui un fait qui n'est pas du tout indifférent dans les circonstances où nous sommes. Le jour de la dernière décade, toutes les boutiques étaient ouvertes; elles étaient presque toutes fermées aujourd'hui. Serait-ce la peur qui aurait opéré cette étonnante métamorphose? Cette frayeur serait cependant d'autant plus mal fondée que le gouvernement ne paraît pas avoir fait une loi positive sur la manière de chômer le dernier jour de la décade. Ce n'est, suivant nous, qu'un simple conseil, que pourra suivre qui voudra. »

CDXXXIV

11 VENDÉMIAIRE AN IV (3 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 12 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. Sections. — Le foyer de l'insurrection est au sein de la section Le Peletier ; c'est de là que sonne et se fait entendre le tocsin de l'anarchie. Heureusement le génie de la liberté veille, et les cris funestes du royalisme n'ont pas été entendus de la majorité des sections. Les électeurs déjà nommés par les assemblées ont été, d'après l'adhésion donnée à l'arrêté de la section Le Peletier, se réunir au Théâtre-Français ; la majorité n'y était pas. Dans ce rassemblement illégal d'individus, il a été arrêté que le corps électoral (c'est ainsi qu'ils se qualifient) aurait une garde de douze mille hommes, et, qu'en cas d'attaque, on repousserait la force par la force.

La section du Temple a passé à l'ordre du jour sur les arrêtés de celle de Le Peletier, motivé sur ce qu'ils sont contraires à la loi.

La section de la Réunion a rejeté à l'unanimité l'arrêté de la section Le Peletier.

La section des Gravilliers a tenu la même conduite, hier soir ; elle a arrêté qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur les arrêtés qu'on lui a présentés ; elle s'occupe de la continuation de la nomination de ses électeurs et se propose de terminer ses assemblées.

La section de l'Homme-Armé a adhéré ; ses électeurs sont réunis au Théâtre-Français ; il faut observer que quelques électeurs se sont opposés à cette mesure et ont développé des principes sages, qui n'ont pas été écoutés.

Les sections des Plantes, des Gardes-Françaises, ont fermé leurs assemblées et n'ont pas partagé les sottises politiques de la section Le Peletier.

En général, il résulte, [tant] des rapports que des bruits publics, que la majorité des sections n'était pas dans la personne de ses électeurs réunis au Théâtre-Français, et que cette minorité de sections n'avait pas encore pu réunir la majorité de ses électeurs [1].

Les meneurs de la section du Panthéon ont fait hier, tout à la fois, preuve de folie et de lâcheté ; la section de Brutus a fait part à cette

1. Cette phrase est textuelle.

section de son arrêté, qui déclare attentatoire à la souveraineté nationale le décret qui fixe la fermeture des assemblées primaires[1] et menace de la générale et de la force armée l'autorité qui ferait arrêter un président ou un secrétaire, même un membre de l'assemblée primaire. On allait adhérer à cet arrêté, lorsqu'un citoyen a demandé que, si cet arrêté était pris, chaque adhérent fût tenu de le signer. Nul n'a répliqué; on a demandé l'ordre du jour, et la séance s'est levée sans rien décider.

Autre trait de courage, les électeurs réunis à la Comédie-Française, à neuf heures du soir, ont demandé au président de la section Le Peletier une forte garde; l'assemblée a décidé que vingt grenadiers, vingt chasseurs et dix hommes de compagnies franches composeraient cette forte garde. Le président a invité les citoyens à aller prendre leurs armes pour former l'armée électorale; les citoyens sont sortis en grand nombre, et peu sont revenus. La marche guerrière de cette armée est sur l'air : *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean.*

Subsistances. — Cherté excessive des denrées de première nécessité, longs murmures et désespoir; un rapport porte que l'on parle beaucoup de pillage, et que l'on craint que le pauvre ne se porte à quelques excès.

Groupes. — Des jeunes gens et quelques femmes applaudissent à la comédie des électeurs; les gens sensés, les bons citoyens blâment cette conduite et voient avec douleur qu'un grand nombre de citoyens sont encore la dupe des fripons et des intrigants, qui ont abusé les sections.

La conduite de la Convention est approuvée, et si, malheureusement, il en fallait venir à un coup décisif, le parti électoral, renforcé même des Chouans, des journalistes, des belles dames et des queues retroussées, n'aurait pas le dessus. Tel est le résultat des opinions recueillies dans les divers groupes. Le Jardin-Égalité et ses environs ont été tranquilles, même les environs du Théâtre-Français; les groupes des portes Martin et Denis, composés en partie d'artisans, sont tous portés pour la Convention, et leur opinion serait plus prononcée encore, si la cherté des denrées, du bois, du charbon ne venait les attrister.

Spectacles. — Ils ont tous été tranquilles; le bon ordre y a été observé; quelques propos lâchés dans les couloirs du Vaudeville par des jeunes polissons ne peuvent occuper l'attention du gouvernement; le mépris dont les sages les couvrent en est la punition.

1. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 114.

Surveillance. — Hier, après-midi, entre quatre et cinq heures, la section des Quinze-Vingts a envoyé au Palais-Égalité un fort détachement, composé de garde nationale de son arrondissement, à l'effet de se joindre à la troupe de ligne et de renverser les projets des malveillants.....

Commerce. Pain. — Si l'on dit que les distributions sont parfaitement tranquilles, on doit entendre par là que chacun reçoit sans murmurer, et dans l'ordre établi, la portion de pain qui lui revient; mais les rassemblements, dont les mêmes distributions sont l'occasion, ne sont rien moins que paisibles; on n'y entend de tout côté que plaintes amères, échappées du désespoir contre la cherté des subsistances, les marchands et les accapareurs, et plus encore des plaintes à ce sujet contre le gouvernement. Les rapports ne dénoncent aucune contravention.

Marchés. — Il y a eu très peu de pommes de terre et beaucoup de personnes y prétendaient; ceux qui n'ont pu s'en procurer se sont jetés sur les racines. Lesdites pommes de terre se sont vendues 55 livres le boisseau. Le carreau de la viande fut le plus abondamment pourvu. Le nombre des voitures d'approvisionnements arrivées aux différents carreaux les 11 et 12 de ce mois se monte à 659.

Bourse. — Inscriptions à 13 1/2, 13 1/4, 13, 16, 13 1/2 p. 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg : 7,600; Livourne : 4,300; Gênes : 4,100; Bâle : 2 1/4; Amsterdam : 1 3/8 à 5/16; or fin : 4,900; argent lingot : 3,300.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF II, 140.)

Voici trois bulletins (Arch. nat., AF II, 52), qui donnent des renseignements sur les péripéties de cette journée : 1° « *Comité de sûreté générale, section de la police de Paris,* 11 vendémiaire an IV, trois heures et demie. — La séance de la section du Théâtre-Français vient d'être levée et s'est ajournée à cinq heures du soir. Il n'y a eu que quinze sections qui aient envoyé jusqu'à ce moment des électeurs. Des commissaires sont nommés pour parcourir de nouveau les autres sections à l'effet de les stimuler d'envoyer leurs électeurs. Fiévée, le président, a proposé de placer les électeurs aux premières loges, ce qui a été adopté. On observe que cette assemblée, non compris les quatre-vingts électeurs environ, n'était pas composée de cent personnes. Le président de la section des Tuileries est venu demander une conférence pour savoir quel genre de pouvoir il est nécessaire de donner aux électeurs. Fiévée a fait, à l'ouverture de la séance, un discours dans lequel on a remarqué cette phrase : « Comment peut-on penser à rétablir la monarchie ? Ce gouverne-

ment est usé ; ceux qui le tenteraient ne réussiraient qu'à établir la guerre civile. » Et cependant la conclusion de ce discours a été de ne plus reconnaître la Convention ni comme Corps législatif, ni comme gouvernement. On a ajourné à la séance du soir à délibérer sur l'adoption de cette dernière proposition. Plusieurs sergents-majors ont donné leur démission pour ne pas obéir aux ordres de la section, en ce qui peut concerner la force armée. Tout est calme au Palais-Égalité en ce moment. » — 2° « *Comité de sûreté générale, section de police,* 11 vendémiaire an IV, deux heures. — Lebois, vice-président du tribunal criminel, préside en ce moment l'assemblée des électeurs; il a fait prendre un arrêté portant que la Convention n'est plus rien et qu'elle n'est qu'une autorité simplement administrative. Nicole et Riche, qui ne sont pas de la section du Théâtre-Français, et qui ont intrigué pour se faire nommer électeurs par elle, font autant de mal que Lebois. L'ex-duc de Nivernois, électeur, a déclaré que c'était malgré lui qu'il allait à l'assemblée; il a ajouté qu'on le conduisait à la mort. » — 3° « *Rapport des officiers de paix,* 11 vendémiaire an IV. — Nous arrivons de parcourir les sections de Brutus, du Mail, de Le Peletier et de la Butte-des-Moulins. La tranquillité la plus parfaite règne extérieurement. Point de force armée dans leur enceinte, si ce n'est à la Maison-Égalité, où il y a un détachement de deux cents hommes. Dans l'intérieur de l'assemblée de la Butte-des-Moulins l'on y entend beaucoup de confusion. — BANCE, GUÉRIN, CRÉMENT. » — 4° « Rapport certain à une heure. La réunion des électeurs à la section du Théâtre-Français s'élève à soixante ou quatre-vingts personnes. Ils ne font rien. Les électeurs admis sont des sections des Arcis, l'Arsenal, les Champs-Élysées, Le Peletier, Fontaine-de-Grenelle, Brutus. Des commissaires de la section Le Peletier sont venus demander si la majorité des sections avait envoyé leurs électeurs. Cette question a jeté le plus grand trouble dans l'assemblée ; on l'a trouvée fort indiscrète, et l'on commençait déjà à rejeter sur la section du Théâtre-Français la fausse démarche de la convocation du corps électoral, et celle-ci sur la section Le Peletier. Ce prétendu corps électoral paraît fort embarrassé. »

JOURNAUX.

Courrier républicain du 12 vendémiaire : « *Du 11 vendémiaire.* — Les soldats du corps ont renversé les barrières dont on les avait environnés ; lorsqu'on a fait des plaintes sur leur conduite, ils ont répondu qu'ils ne voulaient pas être marqués comme des moutons ; lorsqu'on les a sondés pour savoir s'ils étaient décidés à se battre, ils ont répondu : « Oui, contre les ennemis de « la République, mais non pas contre les Parisiens. » Tout cela explique les ordres donnés de faire approcher de Paris l'armée de Saint-Omer, composée en grande partie de Liégeois et de Brabançons. » — *Courrier français* du 13 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris. 11 vendémiaire.* — Tout prend autour de nous un appareil de guerre. De nouvelles troupes entrent d'un instant à l'autre. La Convention nationale est hérissée de baïonnettes et de canons. Les hommes désarmés ont reçu des armes. Les sections sont en permanence. Les électeurs de plusieurs sections se sont réunis hier au Théâtre-Français ; leur séance a été prolongée assez avant dans la nuit. A deux heures, les représentants chargés de la force armée se sont mis à la tête de deux mille

hommes, pour exécuter le décret qui ordonne la fermeture du corps électoral; ils n'ont trouvé personne. Ils ont pris la sonnette du président et quelques papiers. La veille, la proclamation de la Convention avait été accueillie par des huées. — *Messager du soir* du 11 vendémiaire : « *La réunion de tous les partis :*

St...[1] à tous les partis commande en souveraine;
Toutes les factions assistent à sa cour;
Chez elle on voit s'assembler, nuit et jour,
Le Ventre, le Marais, la Montagne et la Plaine;
Le matin, clandestinement,
Elle reçoit royaliste et feuillant;
Puis, à dîner, sans craindre qu'on la fraude,
Elle reçoit messieurs les gouvernants;
Lorsqu'on vient à sabler le champagne à la ronde,
Arrivent les indépendants;
Elle admet au dessert messieurs de la Gironde;
Lorsque l'on sert le thé, des louvetains
Elle reçoit la troupe immonde;
Au souper sont reçus messieurs les Jacobins,
Le soir, les Montagnards, et la nuit ..... tout le monde. »

CDXXXV

12 VENDÉMIAIRE AN IV (4 OCTOBRE 1795).

Il n'y a pas de rapport pour cette journée; mais il y a (Arch. nat., AF II, 52) différents bulletins, émanant du Comité de sûreté générale, section de police. Les voici, pour la plupart: 1° « *12 vendémiaire an IV.* — Cejourd'hui, onze heures et demie, sont comparus les citoyens Baron et Lefèvre, inspecteurs de police, lesquels ont déclaré et déclarent que, s'étant introduits dans l'assemblée de la section Le Peletier, ils ont entendu un commandant de ladite section dire: « Tenons bon, mettons-nous sur nos gardes et en bataillon carré; ils ont peur, ils se sont sauvés »; que, dans ce moment-ci, ils sont environ deux cents armés, attendant la section de Brutus et une autre, que le discours que le président a fait sera imprimé pour être distribué aux autres sections. Lefèvre : D'autres citoyens confirment ces détails et ajoutent qu'ils ont vu partir les députations pour les sections voisines. » — 2° « Est comparu le citoyen Louis Varenne, tambour de la section du Mont-Blanc, lequel a déclaré qu'étant à neuf heures du soir à l'assemblée de ladite section, il a été pris un arrêté qui ordonnait de battre la générale, à quoi le déclarant a refusé d'adhérer. Mais, sur le refus qu'il a fait, plusieurs citoyens, entre autres le citoyen Lafreté, se sont approchés de lui le sabre à la main, pour le forcer à battre la générale, ce qu'il a été obligé de faire d'après les menaces et les voies de fait exercées contre lui, laquelle déclaration ledit Varenne a certifiée être véritable et a signée : VARENNE. » — 3° « A six heures et demie, à la section de la Fon-

1. Mme de Staël.

taine-de-Grenelle, les citoyens Quatremère et Mevolon ont dit qu'on avait voulu faire marcher le camp sur Paris, mais que les soldats s'y étaient refusés. Un représentant du peuple annonce en ce moment qu'on témoigne dans un groupe, rue Neuve-des-Petits-Champs, près la Trésorerie nationale, d'avoir rendu les canons. Il a été observé qu'en un tour de main on pouvait s'en procurer; il paraît qu'il s'agissait de ceux qui peuvent être à la Trésorerie. Avis qu'il peut être important de ne pas négliger. » — 4° « Section du Muséum. L'assemblée a terminé la nomination de ses électeurs, au nombre de seize, qui n'ont point communiqué avec les autres. Elle est fermée. Cet après-midi, on trouvait mauvais dans quelques groupes que la Convention eût réarmé les terroristes. » — 5° « On a battu la caisse sur les quatre heures et demie et invité tous les citoyens de se rendre à l'assemblée générale. On a annoncé que ceux qui ne s'y rendraient pas seraient responsables des événements qui pourraient arriver. » — 6° « Section du Théâtre-Français, six heures du soir. On y bat un rappel redoublé pour qu'on se rende sur le terrain en armes et dans le lieu des séances; les électeurs en grand nombre y sont tous armés, et l'on dit qu'ils sont décidés à mourir plutôt que de céder. Les citoyens ne montrent pas beaucoup d'empressement à aller chercher leurs armes. Les citoyens voient avec peine qu'on ait armé beaucoup de terroristes, tels que Loyer, Brochet, Peyre et quelques autres. » — 7° « Les meneurs de la section des Marchés ont commencé par vouloir effrayer tout le monde en prêchant que l'on réarmait les scélérats de terroristes pour désarmer tout Paris et ensuite égorger la moitié des citoyens. Voyant que cela ne faisait pas de sensation, à cause que l'on leur objectait que les terroristes s'étaient armés pour défendre le pouvoir légitime contre celui que les électeurs voulaient usurper, et voyant que presque tout le monde blâmait cette mesure, ils ont arrêté qu'ils rappelaient leurs électeurs du Théâtre-Français avec ce considérant, que l'enthousiasme du bonheur public l'avait seul dicté (*sic*). Il est bon d'observer que lorsque cet arrêté a été pris... [1]. A la suite de cet arrêté, ils ont fait venir le Comité civil pour lui demander s'il obéirait au gouvernement ou à l'assemblée primaire; il a répondu qu'il n'exécuterait jamais aucun ordre tyrannique contre aucun citoyen, et qu'il donnerait communication du tout à l'assemblée primaire. On a de même mandé les chefs de la force armée, qui ont à peu près répondu dans les mêmes termes. Je n'y ai resté que jusqu'à huit heures; j'ignore ce que l'on a fait le reste du temps; seulement je sais que toute la nuit on a carillonné les portes des citoyens pour leur faire prendre les armes, et qu'à cinq heures on a battu la générale. Ils ont proposé de délibérer armés : les citoyens l'ont rejeté. » — 8° « Les citoyens Vivier et Rivierre, revenant de la section Le Peletier, rapportent que la séance de ladite section a cessé à une heure, mais que leurs électeurs sont toujours en permanence au Théâtre-Français. Il reste dans leur salle d'assemblée deux cents hommes de force armée, et il y en a cinquante au Jardin-Égalité, tant grenadiers que chasseurs. — CRÉMENT. » — 9° « Deux citoyens déclarent que, dans la section du Pont-Neuf, on vient en ce moment, sept heures et demie du soir, de faire une proclamation invitative à tous les citoyens de la section de se rendre armés au lieu des séances de l'assemblée. Le cortège armé est de cinquante personnes, qui accompagnent les tambours et le proclamateur. C'est

1. Il y a ici une lacune dans l'original.

la première proclamation. Huit heures du soir. » — 10° « Section de [la Place-] Vendôme. Dans ce moment (sept heures du soir) la séance est ouverte; mais ni les meneurs ni les menés n'y entrent pas. Ils témoignent le plus grand mécontentement contre tous les citoyens qui ont pris le parti de la Convention, qu'ils ne cessent de décliner. Cependant leur mine commence à s'allonger. Une compagnie entière d'Invalides, de garde aux Assignats, vient de donner le fil à ses armes pour s'en servir dans le cas où la Convention serait menacée. Toutes les troupes des Champs-Élysées sont fortement prononcées pour la Convention. Section des Champs-Élysées : elle n'a point ouvert de séance. Les ouvriers de la pompe à feu gardent la clef et ont dit à leurs électeurs de remplir leur devoir et qu'ils aient à ne se mêler en aucune manière parmi les rebelles, sans quoi ils les mettraient à la raison. » — 11° « A huit heures et demie du soir un citoyen, ci-après signé [1], s'est présenté à la section Fontaine-Grenelle; il a trouvé le bureau assemblé, présidé par le citoyen Quatremère. L'assemblée n'était pas en délibération. On lui a demandé pourquoi il se présentait sans armes ; il a répondu qu'il ne croyait pas que, dans une assemblée primaire, on dût s'y présenter armé; sur quoi, il lui a été objecté qu'il devait aller chercher ses armes, ce qu'il a dit aller faire, pour avoir un prétexte de sortir. Il a entendu un citoyen à qui l'on faisait la même demande et à qui, ayant répondu qu'il n'avait point d'armes, on a indiqué le fond de l'église, où se tient l'assemblée, pour lui en procurer. Il y avait en ce moment environ cent trente personnes armées. » — 12° « Dix heures trois quarts. Pendant l'absence de celui qui donne des renseignements, voilà ce qui s'est passé à la section du Mail. Une partie de la colonne a fait le tour de la cour des Petits-Pères ; elle y a fait une pose de quelques minutes. Les citoyens se sont postés, partie dans la rue du Passage-des-Petits-Pères, du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, partie du côté du parapet qui entoure la cour. Le commandant ou le représentant du peuple a demandé ce que l'on faisait là, et pourquoi on était en armes ; on lui a répondu que c'était parce que la troupe venait en armes dans la section. Le commandant a insisté pour savoir ce qu'on voulait ; il lui a été répondu que l'on demandait que la Convention fît désarmer les terroristes qu'elle avait armés. Alors plusieurs habitants ont crié : *A bas les terroristes! Nous ne voulons point de terroristes!* Les troupes de ligne ont répondu : *Nous n'en avons point parmi nous et n'en voulons pas non plus.* Plusieurs citoyens et soldats se sont donné la main; ceux-ci disaient qu'on pouvait être tranquille, qu'ils ne venaient point comme ennemis et qu'ils ne feraient aucun mal. Le déclarant ne sait ce qui précède que par tradition, mais il a été témoin de ce qui suit. Au haut de la rue Traversière, dans la rue de la Loi, il y a une vedette appuyée à certaine distance par quelques hommes de cavalerie et d'infanterie. Un peu plus loin, des détachements d'infanterie. Dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, il y a des vedettes à l'endroit qui coupe la rue de la Loi. Un détachement de cavalerie à droite de la porte de la Trésorerie, un détachement d'infanterie à gauche. Des vedettes au bout de la rue Vivienne. Dans la rue Neuve-des-Petits-Champs un détachement d'infanterie le long de la Caisse de l'Extraordinaire; une vedette au bout, en face de la place des Victoires; quatre à cinq hommes armés de la section du Mail. Dans la cour des Petits-Pères, une

1. Cette signature manque.

quantité considérable de citoyens armés. Dans la salle des séances, environ cent cinquante hommes armés. Il est venu à la section du Mail une députation de la section des Lombards, annonçant qu'elle avait été envoyée vers la section Le Peletier pour savoir quel était son état et ses dispositions. Cette députation est allée à la section de Brutus, qu'elle a dit avoir trouvée sous les armes et disposée à secourir celle de Le Peletier. L'orateur a demandé quelles étaient les dispositions de la section du Mail; le président a répondu que la section était décidée à s'ensevelir sous les ruines de son enceinte plutôt que de souffrir qu'on fît violence à ses frères des autres sections de Paris, et que les habitants attendaient le signal pour voler au secours de la section Le Peletier. Des citoyens, venant de la section de Brutus, ont annoncé que les deux bataillons étaient sous les armes, que diverses députations des sections voisines y étaient allées, et qu'on était convenu que leurs forces armées se réuniraient à celle de Brutus, pour marcher au secours de celle de Le Peletier et qu'on prendrait en passant celle du Mail, si elle le jugeait à propos. Les députés de la section des Lombards sont partis pour aller annoncer à leur [section] que les citoyens pouvaient se réunir à celle du Mail. — J. L. — On va retourner à cette section. » — 13° « La section des Amis-de-la-Patrie vient d'arrêter que le rappel serait battu et chaque citoyen tenu de se mettre sous les armes pour y être en défense. Autre arrêté (c'est Aubry, secrétaire, qui a proposé cet arrêté), portant qu'elle regarde comme nuls les décrets rendus hier par la Convention nationale, qui portent que les assemblées primaires qui auront fini leurs nominations se sépareront à l'instant, et que le corps électoral ne pourra s'assembler qu'au 20 du présent; considérant que ce décret est attentatoire à la souveraineté du peuple, [ils] déclarent qu'ils n'entendent y obéir en aucune manière, les déclarent comme nuls et non avenus; déclarent infâmes et traîtres à la patrie les membres des Comités de gouvernement qui se sont permis de faire des rapports contre les assemblées primaires à la Convention. Déclare en outre qu'elle prend sous sa sauvegarde et protection le corps électoral, prêt à se constituer, et qu'elle le défendra de tout son pouvoir; arrête que le présent arrêté sera sur-le-champ communiqué aux quarante-sept autres sections, avec invitation d'y adhérer. — Un citoyen de la section. » — 14° « Huit heures du soir. Section du Mail. Le nombre des citoyens armés s'est considérablement augmenté. Dans ce moment-ci leur nombre est très conséquent. L'invitation d'aller prendre les armes a été encore renouvelée. Plusieurs propositions ont été faites : 1° d'envoyer des commissaires aux sections de Brutus et Le Peletier, parce que le bruit a couru qu'elles étaient déclarées en rébellion; 2° d'envoyer une députation à Raffet, afin qu'il donne des ordres à la force armée de la section; 3° de demander des cartouches à l'état-major de la section; 4° de former un bataillon carré devant la section. De toutes ces propositions on n'a adopté encore que la première. Une députation de Brutus est venue offrir secours à la section du Mail, en cas qu'elle fût attaquée. » — 15° « Dans plusieurs quartiers, des ouvriers rassemblés, quoique se plaignant de la cherté, disaient qu'en dépit des royalistes qui mènent les sections, ils soutiendraient la Convention. Les gendarmes licenciés sont pour la Convention. C'est la section Le Peletier qui la première a battu le rappel : elle a pris pour prétexte l'armement des terroristes, qui, dit-elle, se proposent de tout égorger, tout piller. La majorité des citoyens n'envisage que la Convention. » — Voici d'autres bulletins, qui émanent, les uns sûrement,

les autres probablement, de la Commission de police administrative de Paris (Arch. nat., AF II, 52) : 1° « Il est sept heures et demie du soir; le Théâtre-Français, la section du Luxembourg viennent de faire battre le rappel qui ordonne à tous les citoyens de se rendre au chef-lieu de leur section en armes sur-le-champ. Sur la place du Théâtre-Français, carrefour de Buci, les groupes sont en grand nombre, les motions sont des plus incendiaires, les unes à cause du réarmement des terroristes, les autres disent et font courir le bruit que la Convention a peur et qu'elle vient de donner des ordres pour armer les brigands de Bicêtre, afin de l'entourer. Toutes ces motions insidieuses donnent de la crainte aux honnêtes gens. — MAUGAS. » — 2° « Section du Théâtre-Français, neuf heures du soir. Il y a déjà deux ou trois cents personnes sous les armes; on fait de nombreuses patrouilles; on a fait battre deux fois le rappel sous le prétexte que les personnes et les propriétés sont fortement menacées par les terroristes armés aux Tuileries. La section du Bon-Conseil est venue demander que les électeurs ne fussent pas convoqués. « Quoi, vous n'êtes pas sous les armes? a dit le président Lebois, et les scélérats sont armés pour vous égorger, vous piller, etc. » — Les électeurs ne se se sont pas assemblés dans cette section; mais on a arrêté que les électeurs de chaque section formeraient dans leurs sections respectives un conseil pour aviser aux mesures de sûreté. Ces électeurs sont cachés derrière la tapisserie; cet arrêté est communiqué aux autres sections. La section de l'Unité vient d'y adhérer et fait battre le rappel; celle du Luxembourg en fait autant. Il vient d'y avoir une fausse alerte, et de suite on est sorti de la section et l'on s'est mis sous les armes devant la porte. » — 3° « Théâtre-Français. Un rappel a été battu depuis cinq heures jusqu'à six heures pour prendre les armes et combattre les terroristes que l'on vient de réarmer, et pour se rendre aux portes des prisons pour les garder, attendu que la Convention vient de rendre un décret pour mettre en liberté aujourd'hui tous les terroristes. Un jeune homme, dit-on, passant sur la terrasse des Feuillants, avec ses cheveux nattés, a eu la cadenette coupée. Dans les sections de Le Peletier, de Brutus, de Bonne-Nouvelle, le rappel a été battu pour que chaque citoyen se rende au poste et à l'assemblée. — HOUDEYER. » — 4° « Le Peletier. Des particuliers placés au chef-lieu, rue des Filles-Thomas, invitent les passants d'entrer pour y prendre des armes et de la poudre pour combattre la Convention et les terroristes, disant qu'il n'y a qu'un roi qui puisse nous rendre heureux. Des ouvriers, pris de vin, y entrent pour être armés. Un particulier, ayant tenu aux Tuileries des propos contre la Convention, a été conduit au Comité de sûreté générale, où le représentant du peuple [Lesage] — Senault, à qui il a été présenté, lui a demandé s'il était père de famille; cet homme ayant répondu qu'il avait femme et enfants, il l'a fait mettre à l'instant en liberté, après une leçon fraternelle. — HOUDEYER. » — 5° « Six heures et demie du soir. Section du Mail. Cette section ne s'est pas assemblée ce matin. Elle a continué le scrutin pour la nomination de deux nouveaux électeurs, à cause de la démission donnée par deux d'entre eux. Sur les cinq heures, quelques individus sont venus; ils ont décidé de prendre les armes; en conséquence, le président a annoncé qu'il fallait que tous les citoyens prissent les armes, pour se tenir en garde *contre les projets des malveillants*. En effet, cent citoyens à peu près se sont rendus en armes à l'assemblée. Le président a déclaré que, les citoyens étant armés, on ne pouvait prendre aucune délibération. Un citoyen a dit que,

puisque la Convention nationale se rassemblait en armes et faisait des décrets en armes, l'assemblée primaire pouvait en faire de même, car *elle était le peuple souverain*. Un grand tumulte règne ; on ne prend aucune résolution; tout le monde paraît dans une grande incertitude. D'autres citoyens sont venus ensuite, mais sans armes. » — 6° « Huit heures du soir. Un citoyen, après avoir parcouru les trois sections de Le Peletier, Brutus et Bonne-Nouvelle, a entendu que des gens disaient qu'on avait distribué des cartouches ; un autre a observé que c'était pour réduire la Convention. *Nota*. La section de Brutus bat des mains avec grand bruit. » — 7° « Huit heures du soir. Sections de Fontaine-de-Grenelle et de l'Unité. On se propose, dans ces deux sections, de prendre les armes, pour rester sur la défensive. On doit battre le rappel à cet effet dans la section de l'Unité, et pour porter secours à celle de Le Peletier, qui paraît menacée. On a beaucoup parlé du réarmement des terroristes ordonné par la Convention. — LE BLANC. » — 8° « Huit heures trois quarts du soir. Une bande de tambours, composée de huit, précédée et suivie d'autant de citoyens armés de la section de l'Unité, battait le rappel, et, dans leurs stations, un d'entre eux prenait la parole et disait : « Au nom de la République française, tous les bons citoyens sont invités de se rendre, sur-le-champ et en armes, dans la cour de l'Abbaye[1], parce que les Comités de gouvernement ont armé ce jourd'hui tous les buveurs de sang, les terroristes et les malveillants. » — 9° « La générale bat dans la section Le Peletier ; il y a plusieurs tambours, escortés, qui se trouvent actuellement rue Vivienne. La section a des postes avancés. » — 10° « La section Le Peletier a envoyé demander des forces à la section des Amis-de-la-Patrie. La section de Bonne-Nouvelle a pris l'arrêté de rester en armes, moitié à la caserne et moitié à la section, pour rester seulement sur la défensive. L'assemblée des Amis-de-la-Patrie a adhéré à cet arrêté. On est venu annoncer à la section de Brutus que la générale battait dans la section Le Peletier. A cette nouvelle, chacun est sorti de l'assemblée en criant : *Aux armes !* Les boutiques sont fermées et beaucoup de citoyens sont rentrés chez eux. — PASTÉ. » — 11° « C'est Fiévée, du Théâtre-Français, secrétaire de cette assemblée, qui a pris sur lui de faire battre le rappel. La section Bon-Conseil vient de prendre un arrêté pour que les citoyens prennent les armes, les uns pour faire des patrouilles dans l'arrondissement, les autres pour faire décerner (*sic*) les sections de l'Unité et Le Peletier. On a arrêté, dans la section de la Halle-au-Blé, de réincarcérer les terroristes, et que ceux qui ne se rendraient point à l'appel de compagnie seront regardés comme suspects et arrêtés comme tels. Une députation de la section Le Peletier est venue à cette assemblée pour lui demander force et secours. Le président a répondu qu'on pouvait compter sur le zèle des citoyens qui composaient cette section, d'après l'arrêté de garantie. — PASTÉ. » — On trouvera aussi, aux Arch. nat., AF II, 42, quelques pièces qui se rapportent aux journées des 11, 12, 13 et 14 vendémiaire, mais qui n'ajoutent pas grand chose aux bulletins que nous avons donnés et que nous donnerons. Voici en outre une lettre du Comité de sûreté générale, qui n'est pas sans intérêt : « Le Comité de sûreté générale aux représentants composant la Commission des cinq, Comité de salut public. 12 vendémiaire an IV. Citoyens collègues, on nous rapporte qu'en ce moment une affluence prodigieuse de citoyens inonde

1. Ils seront plus aisés à cerner. (Note de l'original).

le Jardin national. Des craintes se répandent sur les intentions présumées d'un grand nombre; plusieurs ont fixé l'attention particulière de bons observateurs, qui ont cru apercevoir en eux des émissaires des meneurs des sections, venus pour remarquer les citoyens réarmés. D'autres pensent qu'on doit craindre de leur part l'effet de quelque disposition machiavélique, capable de porter le désordre parmi nous; on va jusqu'à répandre qu'ils peuvent être armés de poignards contre ce qu'ils nomment des terroristes. Nous vous transmettons sur-le-champ ce rapport, afin que vous examiniez s'il ne conviendrait pas, comme les observateurs le demandent, de faire évacuer le Jardin national par tous ceux qui n'y sont pas avoués (*sic*), et de n'y admettre ensuite qu'avec les précautions que votre sagesse prévoyante vous suggèrera. Les représentants du peuple, membres du Comité de sûreté générale : Boudin, Gauthier. »

CDXXXVI

13 VENDÉMIAIRE AN IV (5 OCTOBRE 1795).

Rapport du 14 vendémiaire.

Esprit public. — Le voile épais que la malveillance, le royalisme et l'anarchie avaient mis sur les yeux de toutes les classes des citoyens est enfin déchiré. La catastrophe d'hier, en excitant des plaintes et des regrets, a excité aussi les murmures de l'indignation contre les sections révoltées, notamment celles de Le Peletier, Brutus, Butte-des-Moulins et Théâtre-Français. On plaint la Convention d'avoir été obligée d'employer tant de rigueur; on s'indigne contre les sections d'en avoir provoqué la mesure.

Cependant, ce matin encore et toute la nuit, la presque totalité des sections était assemblée, les citoyens sous les armes; on battait des rappels; dans quelques-unes, des sentinelles placées dans les environs du lieu de l'assemblée criaient : *Qui vive?* sur les citoyens qui rentraient; quelques-unes ce matin ont arrêté des hussards isolés et les ont désarmés et conduits à leur assemblée.

Les esprits consternés et abattus redoutent encore cette journée. Quelques sections sont encore échauffées. En général, les sections n'ont pas pour elles la masse des citoyens, et les gens sages et sensés faisaient des vœux pour que la Convention l'emportât sur les sections insurgées.

On s'attend à voir les sections de Paris désarmées, les postes occupés par les troupes de ligne, les meneurs des sections révoltées arrêtés, l'agiotage confondu, et les agioteurs mis en déroute. On compte

enfin sur les mesures les plus rigoureuses et même sur la punition des affameurs du peuple.

Il résulte de cette masse d'opinions que la majorité des habitants de Paris n'est pas pour les sections de Le Peletier et de la Butte-des-Moulins, car c'est du sein de ces deux arrondissements que sortent tous les agioteurs qui, au Palais-Égalité, font le trafic le plus infâme, au détriment de la fortune publique et des fortunes privées.

D'après les conversations, il est difficile de savoir ce qui a donné lieu au premier coup de canon; il est plus difficile encore de savoir au juste combien ont été blessés : ce qui paraît le plus constant et le plus général, c'est l'opiniâtre résistance et tout à la fois inconsidérée de la section Le Peletier. Un rapport d'un officier de paix nous annonce que le bruit se répand que la section Le Peletier s'est rendue. On ajoute que l'état-major de la section Le Peletier est arrêté, et que l'on recherche les intrigants et les meneurs de cette section, qui seuls ont soufflé le feu de la guerre civile et ont précipité dans l'erreur et le malheur les autres sections.

Que les assemblées de sections soient fermées, que les citoyens rentrent chez eux, que la Convention use du pouvoir qui lui est confié, apporte cette sévérité calme qui effraie le méchant et rassure l'homme bien intentionné, et tout rentrera dans l'ordre, qui seul peut faire oublier la rigoureuse.....[1] dans laquelle elle s'est trouvée.....

Commerce. Pain. — La plupart des sections, surtout celles éloignées, n'ayant reçu leur farine que très tard, les distributions n'ont pu avoir lieu que vers le soir. Quoique les rassemblements aux portes des boulangers aient été assez considérables, à cause de l'inquiétude commune à bien des esprits au sujet des subsistances, ils étaient assez calmes. Ce dont on se plaignait le plus était la mauvaise qualité du pain. Une seule contravention se trouve consignée dans un des rapports, où il est dit que, chez le citoyen Thomas, boulanger, section de la Place-Vendôme, restèrent quelques personnes à servir. On a écrit au Comité pour connaître la suite de cette contravention.

Marchés. — Les halles furent encore très faiblement approvisionnées, notamment en racines. Les marchands de campagne avaient, disait-on, vendu leurs marchandises dans les faubourgs, et beaucoup d'entre eux n'étaient pas venus du tout. Les pommes de terre, dont il n'y avait que dix voitures, se sont, comme les autres denrées, enlevées avec le plus grand calme.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

1. Un mot illisible.

Voici, en outre, sur les péripéties de la journée du 13 vendémiaire, quelques bulletins de police (Arch. nat., AF II, 52) : 1° « Nuit du 12 au 13 vendémiaire, à minuit et demi. On rapporte que la section Le Peletier s'est mise en défense; elle a reçu des forces des autres sections : Luxembourg, Théâtre-Français et le Mail. Elle a dirigé des avant-postes dans les rues adjacentes à son point central et renvoyé tous gens inutiles à leurs principes (*sic*), et se tient sur la défensive au cas qu'elle soit arrêtée (*sic*). » — 2° « 2 heures du matin. Se sont à l'instant présentés les citoyens soussignés, lesquels ont fait les déclarations suivantes, savoir : qu'étant de poste à la rue Honoré, au coin de la petite rue de la Convention, le citoyen Raffet, commandant de la place de Paris, ayant été interpellé par l'un d'eux sur ce qui se passait à la section Le Peletier, a répondu qu'il était content qu'on eût fraternisé. Sur l'observation qui lui fut faite qu'on disait que cette section venait d'être désarmée, il a dit que cela n'était pas. qu'il en était sûr, puisqu'il en venait, qu'il faudrait que les autres sections fussent bien lâches pour ne pas la soutenir. L'un des déclarants, révolté de cette réponse, lui dit de se retirer, qu'il allait tirer sur lui, s'il continuait; alors Raffet dit : « Je ne suis donc pas avec les nôtres! » Les déclarants observent qu'ils ne peuvent assurer affirmativement si l'individu qu'ils dénoncent est Raffet, mais qu'on leur a dit que c'était lui ; ils ajoutent que cet individu leur a paru pris de vin, mais toujours que cet homme leur paraît suspect, parce que dans l'ivresse la vérité échappe. Et ont signé les déclarants[1]. » — 3° A 3 heures du matin, je me suis transporté rue de la Loi; j'ai trouvé une sentinelle, qui m'a empêché de passer pour aller du côté du Perron. J'ai trouvé une sentinelle vers l'Opéra, qui m'a empêché de passer. Je suis revenu à la rue de Grammont : j'ai trouvé les mêmes difficultés. J'ai entendu battre la générale du côté de la place Victoire. HEUDAN. — Tous les postes sont occupés par les sections. » — 4° « 4 heures du matin. La générale bat en ce moment dans la section des Lombards et des Arcis. Pont-Neuf : on médite le projet de faire battre la générale dans toutes les sections aussitôt qu'il sera jour. On a fait circuler à cet effet des députations secrètes, depuis environ deux heures; enfin, on se propose d'offrir l'eau-de-vie aux soldats de ligne dès que le jour sera venu. Pour les commissaires administrateurs : CRÉMENT, chef du bureau de surveillance[2]. » — 5° « On a battu la générale ce matin à 5 heures dans la section des Marchés. Aussitôt, les gens de campagne se sont retirés avec les subsistances qu'il apportaient. Il y a peu de temps qu'ils n'étaient dans cette

1. « Boudin n'a pas exigé que les dénonciateurs signassent. Il pense qu'il est bien important de faire donner le bataillon qui borde la terrasse du côté des Tuileries. SEVESTRE. » (*Note de l'original.*)

2. Les deux bulletins suivants, intitulés l'un : *43e dépêche*, l'autre : *44e dépêche*, ne portent pas d'indication d'heure, mais doivent se rapporter aussi à la nuit du 12 au 13 vendémiaire : 1° « On crie aux armes dans la section de la Fidélité; on frappe aux portes ; on force les citoyens à sortir de chez eux pour se rendre au corps de garde. L'on frappe pareillement aux portes de la section des Arcis. Les maisons d'arrêt sont bien gardées et jouissent du plus grand calme. La section de Le Peletier est toujours agitée. Les sections de la Fidélité, des Droits-de-l'Homme et de l'Homme-Armé jouissent de la tranquilité désirée. Pour les commissaires : DEGAULLE, premier commis de la surveillance. » — 2° « Les divers rapports s'accordent sur ce point, que la générale, au point du jour, va être battue dans toutes les sections. DEGAULLE, premier commis de la surveillance. » (Arch nat., AF II, 52.)

assemblée qu'une dizaine de factieux, parmi lesquels il y en avait trois qui ont toujours correspondu avec la section Le Peletier. » — 6° « 6 heures du matin. On nous rapporte qu'en ce moment on bat la générale dans la section de la Butte-des-Moulins; les tambours marchent, accompagnés d'une force armée d'environ deux cents hommes. Il ne paraît pas qu'on se rende encore à cette provocation. » — 7° « 6 h. 1/2 du matin. On bat toujours la générale, section Le Peletier. Une section, composée d'environ quatre cents hommes, y marche avec son drapeau. Sur la place Victoire il y a un rassemblement de grenadiers et de chasseurs. On a dit à celui qui a donné ces renseignements que, sous une heure, ils seraient quarante mille. On bat la générale aussi pour la deuxième fois, section Poissonnière. On y paraît cependant tranquille. » — 8° « 7 heures. Dans la rue du Bac, on a voulu battre la générale; la force armée s'y est opposée, et les tambours se sont soumis à la défense. Tout paraît tranquille dans ce quartier-là. Le commandant de garde du chef-lieu de la Fontaine-Grenelle dit qu'on vient de lui enlever deux sacs de cartouches, qu'on lui a fait des menaces. On a nommé Félix commandant de la section; on a repris à battre la générale. » — 9° « 7 heures. Tout est très tranquille sur la section de la Halle-au-Blé, ainsi que [sur] celle des Marchés, sinon que la générale a battu sur ces deux sections; les citoyens se sont rendus au poste central, mais ne bougent pas, et je ne leur crois aucun mauvais dessein. La section de Le Peletier est toujours sous les armes et persiste toujours à être rebelle à la loi; le Palais-Égalité est cerné par la section de la Butte-des-Moulins. Quoique la générale a battu toute la nuit, dans ce moment-ci elle bat partout. Tous les honnêtes gens sont pour la Convention et sont fort en colère contre tous les rebelles; il court un bruit que les royalistes, afin de pouvoir séduire les esprits faibles, ont montré des louis à plusieurs personnes; il est question que ces louis sont à l'effigie de Monsieur et marqués Louis XVII; je ne pus avoir la satisfaction de suivre les personnes qui annonçaient cette nouvelle, attendu que j'ai été repoussé, la baïonnette au corps, par les grenadiers de la section Le Peletier, rue Vivienne, au coin de celle de Colbert. » — 10° « La section des Marchés a destitué son commandant de force armée; elle envoie à chaque instant des commissaires pour correspondre avec la section Le Peletier. » — 11° « 9 heures. Un citoyen de la section de l'Unité dit que le bruit court que le projet [existe] d'arrêter les femmes et les enfants des députés pour les mettre en avant de la force armée qui marchera contre la Convention, que cette opération est déjà exécutée de ce côté de Paris, mais ce dernier bruit est sans fondement, du moins nous n'en avons eu aucune nouvelle. » — 12° « 10 heures du matin. Deux membres du Comité civil de la section des Lombards déclarent qu'ils n'ont pu empêcher de battre la générale ce matin. Environ deux cents hommes rassemblées à la section Butte-des-Moulins, qui fait proclamer qu'elle regardera comme terroristes tous ceux qui ne prendront pas les armes. » — 13° « Un citoyen qui signe Montigny, républicain, vient affirmer que la section de l'Indivisibilité s'avance en masse aux cris de *Vive la Convention! Vive la République!* Le rapport suivant le conteste en ces termes : « 10 heures du matin. La version qu'on vient de nous donner sur la section de l'Indivisibilité est fausse; nous croyons devoir vous en informer sur le champ. Un citoyen de la section du Luxembourg annonce qu'en ce moment on fait dans cette section une proclamation, portant que tous les citoyens qui ne se rendront pas sur-le-champ en armes, à leurs sec-

tions,seront déclarés traîtres à la patrie, désarmés et arrêtés. » — 14° « Un citoyen habitant de Passy vient de me dire à l'instant que quelques sections insurgées s'étaient transportées en cette commune pour y demander protection contre la Convention nationale et notamment leurs canons, ce qui leur a été formellement refusé. La municipalité de ce lieu est dans ce moment assemblée; leur (*sic*) intention est pure; mais, n'étant pas en force suffisante, ces canons pourraient leur être enlevés par les sections rebelles ; c'est leur crainte. Le même citoyen m'a dit que trois des électeurs de cette commune étaient dans les plus mauvais principes. En ce moment, partie des sections rebelles crient : *Vive la Convention !* mais c'est sans doute un piège dans lequel il ne faut pas donner. — RIBOUT. » — 15° « Le faubourg Antoine est assez tranquille ; la proclamation s'y est faite avec calme. L'on y a battu la générale. Dans le même instant, l'on y voit tous les bons citoyens joindre leurs sections dans l'intention de veiller à la Convention. L'on dit dans Paris que [Le] Peletier est bien monté en cavalerie, qu'ils ont été prendre les chevaux de toutes les administrations, que cette nuit on leur a arrêté leurs tambours, mais qu'ils se les étaient fait rendre avec autorité ; que tous ceux que la Convention avait fait armer n'étaient que tous scélérats et brigands et des gens qui, pour ne pas payer leurs impositions, avaient été se mettre sous la protection de la Convention, mais qu'ils n'avaient pas la troupe pour eux. — D'HEAUBENSON. » — 16° Rapport de Ruelle, garçon de bureau du Comité des dépêches et correspondances de la Convention, qui déclare que, chargé de transporter à la poste le *Bulletin* pour les départements et les armées, une force armée des sections des Tuileries et Le Peletier l'a forcé de rebrousser chemin et de rentrer au Palais-National avec sa voiture portant les ballots du *Bulletin*. (Nous nous bornons à signaler ce rapport, dont on trouvera le texte dans AF II, 52.) — 17° « La halle n'est jamais fortement approvisionnée le lundi, mais elle l'est aujourd'hui beaucoup moins que de coutume ; on n'a pas vu arriver plus de trois charretées et quelques sachées de pommes de terre ; il y a beaucoup d'acheteurs ; il est à craindre que la vente ne soit très orageuse.— HANNOCQUE-GUÉRIN. »

JOURNAUX.

Gazette française du 14 vendémiaire : « Paris, 13 vendémiaire. — L'appareil des combats nous environne ; chaque rue est hérissée de troupes de ligne ou de gardes nationales. Un noyau considérable de ces dernières entoure la section Le Pelletier, qui a été sommée hier soir de se dissoudre. Les troupes qui accompagnaient le représentant chargé de la sommation se sont retirées. On assure même que plusieurs soldats ont fraternisé avec les citoyens. La générale bat dans plusieurs sections. Chacun court, chacun s'empresse. Les versions qu'on fait de ce qui se passe sont si divergentes entre elles, qu'il faut attendre encore pour avoir des renseignements certains. Nous savons seulement que c'est le général Miranda qui était à la tête du corps de troupes qui a fait avant-hier le siège du Théâtre-Français. On dit que Raffet et Menou ont été destitués par les Comités de gouvernement. — P.-S. Au moment où nous mettons le journal sous presse, le canon se fait entendre du côté des Tuileries. » — *Journal du bonhomme Richard* du 17 vendémiaire : « Le

combat du 13 a duré depuis sept heures jusqu'à dix. La plus grande preuve que ce n'était qu'une poignée d'hommes qui avaient amené ce nouveau désastre, c'est que le lendemain on n'entendait nulle part parler de vengeance. Si la majorité des citoyens de cette ville y eût pris part, quelle force aurait pu résister à ce torrent? On battit la générale le 14, dans la section du Théâtre-Français, mais les chefs étaient cachés. On proclama qu'il fallait dépaver les rues et jeter tout ce qu'on pourrait par les fenêtres. On haussait les épaules, et pas un pavé ne fut déplacé. Ce sont ces meneurs qu'il aurait fallu y jeter la veille. Toutes les rues adjacentes de la Convention portent l'empreinte du malheureux combat. Des vitres et des glaces cassées; des boutiques criblées par la mitraille; l'escalier de Saint-Roch, où s'étaient retranchés les fuyards, est abîmé par les biscaïens. Il y a trente-deux blessés parmi les volontaires. On les a pansés dans une grande salle de la Convention à l'ombre de trois mille drapeaux ennemis. Il est impossible de donner le nombre des morts. Cinq canonniers ont été tués. Un seul, resté à sa pièce, a tiré encore deux coups de canon. O déplorable événement! N'y eût-il qu'une victime, c'est encore une calamité. On faisait enlever les morts à mesure qu'ils tombaient. On dit qu'on a trouvé un drapeau blanc dans la salle des séances de la section Le Peletier, et une correspondance avec les ennemis de la patrie. Des témoins oculaires disent avoir vu des cartes de forme octogone, qu'on devait distribuer, sur lesquelles était inscrit le nom de Louis XVIII. C'était donc un roi qu'on voulait. Nous en apprendrons bien d'autres. » — « Le rédacteur de la *Gazette de l'Europe*, Langlois, autrement dit *le Messager du soir*, s'est brûlé la cervelle. Il avait présidé sa section. » — *Censeur des journaux* du 15 vendémiaire : « Une balle frappe un grenadier de la Convention; il tombe auprès d'un représentant, qui, en le relevant, lui dit : « Ce ne sera rien, cama-« rade. — C'est la mort, représentant, mais je m'en f..., nous avons enfanté « aujourd'hui la République. » Ce trait appartient à l'histoire, et donne à la fois la mesure de l'événement et celle des agents. Cette journée, célèbre parmi toutes celles de la Révolution, en sera probablement la dernière. Si l'humanité ne peut s'empêcher de verser des pleurs sur ses victimes, la politique doit se féliciter éternellement de son succès. Tout malheureux que soit un pareil événement, les royalistes qui l'ont rendu nécessaire seuls en seront responsables aux yeux de la postérité. La honte en est à eux, la gloire est à la Convention, qui s'est montrée forte pendant le combat et grande après la victoire. Il faut que la France entière sache par quel trait d'insigne trahison les rebelles ont commencé leur attaque. En arrivant sur le petit Carrousel, une colonne annonce le désir de fraterniser avec les troupes républicaines; ils tendaient les bras, ils profanaient les noms de frères et de républicains; déjà on les écoutait avec attendrissement; déjà l'un d'eux embrassait le capitaine des canonniers, tandis que les autres essayent de s'emparer d'une pièce de canon; aussitôt une décharge de mousqueterie part de leurs rangs et abat sept dragons. Ceux-ci, n'ayant plus de ménagements à garder avec des traîtres, ni de composition à entendre avec des rebelles, les attaquent sur tous les points. Un feu roulant de mousqueterie répondait à celui des rebelles; ceux-ci tiraient à coup sûr; ils ajustaient des fenêtres; le canon balayait les rues; un seul coup en renversa deux cent cinquante sur les marches de Saint-Roch; ce coup a retenti jusqu'à Londres. Tandis que ceci se passait en-deçà de la rivière et autour de la Convention, une autre colonne, composée des sections

du Théâtre-Français, Fontaine-de-Grenelle et de l'Unité, débouchait sur le quai Voltaire, ayant une centaine de femmes à sa tête; le canon du Louvre et deux obusiers en ont fait raison. Cependant Le Peletier tenait toujours au Palais-Royal, et la Butte-des-Moulins à Saint-Roch. On fait le siège de Saint-Roch et du Palais-Royal; une heure après tout était tué, pris ou disparu. On ne dit pas le nombre des morts; il a dû être considérable, car l'action a été chaude. Mais, si quelque chose peut adoucir nos regrets, c'est que la plupart des scélérats étaient des émigrés et des Chouans, mais bien littéralement des Chouans, venus exprès de tous les coins de l'Europe pour renverser la République. Jamais en effet la République ne courut de plus grands risques. Jamais aussi la Convention ne s'est montrée plus grande et plus digne de remplir sa destinée. Elle a vaincu dans ce dernier combat tous les rois de l'Europe. Elle a maîtrisé l'esprit public. L'esprit public se compose aujourd'hui de gens qui, électrisés par ce grand événement, se rattachent sincèrement à la République et de gens qui, pressés par la peur, crient de toute la force de leurs poumons : *Vive la République !* [1] »

CDXXXVII

14 VENDÉMIAIRE AN IV (6 OCTOBRE 1795).

Rapport du 15 vendémiaire.

Esprit public. — Les rapports qui nous sont parvenus ne présentent que trois objets : tristesse et consternation de ce qui s'est passé le 13; murmures contre les hommes qui, sous le masque du patriotisme, ne cherchent que le rétablissement de la royauté, et, pour servir leurs projets, ont égaré leurs concitoyens et les ont menés à la boucherie; espérance en la Convention, dont la fermeté était au-dessus de tous les propos et de toutes les calomnies qu'on se permet et qu'on se permettra, [et qui] profitera des circonstances actuelles pour faire rentrer dans le néant tous les agioteurs et les affameurs du peuple, et rétablira sur les ruines des brigandages de toutes espèces le crédit et la fortune publique et la valeur réelle des assignats.

Quelques sections se sont réunies, mais seulement pour la lecture de leurs procès-verbaux et prendre un parti sur la démission donnée par quelques-uns des électeurs déjà nommés. Les autres s'occupaient de terminer les choix de leurs électeurs, et enfin celles qui avaient terminé leurs opérations ne tenaient plus de séance.

1. On trouvera un récit, très clair et très détaillé, de cette journée du 13 vendémiaire dans le livre de M. Henry Zivy : *Le 13 vendémiaire an IV*, Paris, Alcan, 1898, in-8. (Bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris.)

Les marchands et les égoïstes blâment la Convention; les ouvriers et en général les bons citoyens vomissent les injures les plus prononcées contre les intrigants et surtout la cupidité du marchand; l'agioteur tremble et n'ose se montrer. Que la Convention agisse, et le Palais-Égalité n'offrira plus le spectacle hideux d'infâmes qui, *après avoir vu d'un œil sec le sang répandu et qui n'est pas celui des auteurs de la révolte, mais des imbéciles égarés*, agioteraient encore sur les cadavres. Le peuple, en général, et tous les bons citoyens de Paris (et le nombre en est grand) ne soupirent qu'après l'extirpation totale de l'agiotage, seule cause de la misère publique, et, quelles que puissent être les mesures de la Convention, elle est sûre du concours de tous les citoyens.

La proclamation de la Convention nationale[1] a été entendue et accueillie avec calme et satisfaction; il n'y avait ni tiédeur ni enthousiasme.

Les rues étaient couvertes de promeneurs et de beaucoup de femmes qui examinaient les dégâts occasionnés par le canon; tout se passait tranquillement, et, dans les conversations, il était généralement question de la section Le Peletier, à laquelle on attribuait tant de malheurs et que l'on regardait comme le foyer du royalisme, de l'agiotage et de l'anarchie.

Dans la section du Théâtre-Français, il y a eu une espèce de mouvement convulsif, mais qui n'est pas dangereux : ce n'est qu'un bruit léger des flots après l'orage.

Surveillance. — ... Trois particuliers, prévenus d'être instigateurs du mouvement du 13, ont été transférés de la prison de la Force dans la maison d'arrêt de la Commission.....

Commerce. Pain. — La farine n'est généralement arrivée que très tard dans les sections, et les distributions se sont faites dans le jour; cependant les boulangers de la section des Marchés, n'ayant reçu leur farine que vers cinq heures du soir, n'ont dû faire leur distribution que le lendemain matin, et, sur la section du Théâtre-Français, il n'en est point du tout arrivé. Les boulangers de la section du Faubourg-Montmartre, avant de recevoir leur farine, en ont cuit quelque peu, qu'ils avaient d'avance, et il fut, par ce moyen, distribué un quarteron de pain par quelques-uns d'eux. Enfin, de même, sur la section des Droits-de-l'Homme, où les boulangers délivraient une demi-livre de pain provenant de la farine qu'ils avaient pareillement épargnée. Les marchands de pain ont profité du retard de l'arrivage des farines pour le vendre jusqu'à 30 francs la livre.

1. Cf. Zivy, p. 99.

Marchés. — Les halles, disent les inspecteurs, étaient, par le défaut d'approvisionnement, dans une triste position; on n'y pouvait remarquer, sans être vivement touché, une grande quantité de mères de famille qui s'en retournaient sans provisions, les larmes aux yeux; l'arrivage des denrées, qui parurent aux carreaux, n'eut lieu que très tard. — Voitures d'approvisionnements des 13 et 14 : 371.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF II, 57.)

Voici deux bulletins de police se rapportant à cette journée du 14 vendémiaire : « 1° Quatre heures du matin. Sections des Marchés, du Contrat-Social, Guillaume-Tell, Bonne-Nouvelle et Bon-Conseil, tranquillité. Aucun boulanger n'a reçu sa farine. Sur la section Guillaume-Tell, partie des rues sont barrées avec de fortes voitures et charrettes. Vers trois heures on a entendu partir trois coups de canon du côté de la Trésorerie nationale et de la place des Victoires. Sections des Arcis, de la Fidélité, de la Fraternité, du Jardin-des-Plantes, du Panthéon et des Thermes, très tranquilles. Les sentinelles des différents postes, très rapprochées, criant de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure : *Sentinelles, prenez garde à vous !* Sur la section du Jardin-des-Plantes, on a remarqué un rassemblement assez considérable de femmes, qui témoignaient leur inquiétude sur le manque de farine. La farine n'est pas encore arrivée sur ces différentes sections. Les prisonniers de la Force, quoiqu'ils soient rentrés dans leurs chambres respectives, après qu'il a été tiré sur eux environ cent coups de fusil, mais dont un seul, prévenu d'assassinat, fut blessé au bras, ont refusé de rendre la bûche dont chacun s'était saisi au moment de la révolte pour se procurer leur évasion. On prendra, lorsqu'il fera jour, les précautions nécessaires pour leur ôter leurs bûches. — HANNOCQUE-GUÉRIN. » (Arch. nat., AF II, 57.) — 2° « Section Le Peletier. Ce matin, ils ont fait battre la générale, ce qui a donné une réunion de vingt personnes au plus sans exagérer; la Commission a déserté; dans la séance il ne restait que le bureau et la sonnette; le Comité militaire qu'ils avaient établi s'est trouvé réduit à une personne; tous les citoyens honnêtes, amis du gouvernement, se sont retirés chez eux, et n'ont nullement participé à la révolte. Ils ont fait cent-soixante prisonniers de gendarmes qui venaient à la Convention pour s'armer; ces prisonniers sont dans la cour de la Bibliothèque, gardés par six hommes; ces courageux militaires n'ont pas encore mangé; il est instant de les délivrer. Les chefs de la révolte ont disparu; les factieux, voyant que les hommes honnêtes ne participaient pas à leur complot, ont répandu le bruit que deux régiments de cavalerie s'étaient réunis à eux contre la Convention; ils disaient que Versailles et Saint-Germain s'étaient réunis à eux, avec trente pièces de canon, afin d'électriser; mais il n'y a que les lâches factieux, qui ne trouvent d'autre ressource que de se cacher. Ils ont fait annoncer trois barriques de vin pour encourager leurs acolytes et ceux qui se rangeraient sous leur bannière; ils ont fait arrêter deux voitures de fusils, qui, je crois, ont été délivrés. Quelques individus honnêtes craignent encore que le gouvernement les confonde avec les révoltés, surtout d'après les bruits qu'ils avaient répandus que la Convention avait ordonné le pillage pour deux heures dans la

section et de mettre tout à feu et à sang; ils ont fait défaire les pavés, barricader, et engageaient les femmes à jeter de l'eau bouillante, des pierres, leur vaisselle et poterie sur la cavalerie. Tout est plus tranquille maintenant; les mesures sages du gouvernement les rassurent, et publiquement l'on se dit : « Voilà ces messieurs orateurs qui voulaient nous faire égorger, armer nos « mains contre la Convention pour se rétablir à leur (*sic*) place! » Telle est la situation de la section et des environs. — *Nota.* C'était à la commune où ils agitaient d'établir la commission, alors dénommée Comité central. » (Arch. nat., AF II, 52.)

CDXXXVIII

13 VENDÉMIAIRE AN IV (7 OCTOBRE 1795).

Rapport du 16 vendémiaire.

Esprit public. — Tous les rapports nous annoncent que Paris jouissait hier du calme et de la tranquillité. Mais nous avons remarqué que cette tranquillité est sombre, triste et inquiète. Ce qui a été recueilli des conversations des promeneurs de la rue Honoré et autres adjacentes est favorable au plein rétablissement de l'ordre. On se réjouit de voir encore une fois abattus le royalisme et ses partisans. On convient de la sévérité des mesures prises par le gouvernement, mais elles sont jugées utiles pour le bonheur général, qui ne peut ressortir que d'un gouvernement ferme et répressif de malveillants de toute espèce.

Le décret qui ôte aux fortunés la ration de pain et de viande est accueilli avec transport[1] ; abstraction faite de l'intérêt que le citoyen peu aisé prend à ce décret, il est constant que depuis longtemps les rapports retentissaient de plaintes faites contre les bouchers notamment et les commissaires chargés de faire cette distribution. Le pauvre était le dernier servi, et le plus mal. La confiance dans le Comité de salut public est entière pour l'exécution stricte de cette loi.

Les désarmements ordonnés s'opèrent avec tranquillité ; les murmures des citoyens ne portent que sur l'extrême audace des agioteurs;

1. En effet, le 14 vendémiaire an IV, la Convention décréta « que tous ceux des habitants de Paris qui ont des moyens de fortune suffisants pour se pourvoir de pain, de viande et autres denrées de première nécessité, par la voie ordinaire du commerce, ne recevront plus la ration de pain que le gouvernement leur faisait distribuer, et que les rations économisées par cette mesure tourneront au profit et en augmentation des autres citoyens ».

hier encore, le Jardin-Égalité était foulé par cette odieuse canaille ; plusieurs ont été arrêtés, tant était grande l'indignation publique. N'est-il donc pas de moyen pour détruire cette classe, qui seule produit tous les maux qui nous affligent? L'agioteur et l'anarchiste, l'agioteur et le royaliste, l'agioteur et le joueur, l'agioteur et le voleur, l'agioteur et l'homme qui n'a même pas de carte de citoyen, tout cela n'est qu'un ; le gouvernement fait rentrer dans le néant le vagabond, le voleur, le joueur, le royaliste et l'anarchiste ; par quelle puissance l'agioteur se détache-t-il de son jumeau pour insulter à l'autorité et à la douleur publique ?

Un bruit courait que, chez un citoyen de la rue Chabanais, il avait été trouvé plusieurs barils de poudre ; d'après les informations qui ont été prises, la nouvelle se trouve de toute fausseté.

Spectacles. — Ceux des boulevards étaient ouverts hier ; ils n'étaient pas nombreusement garnis ; la tranquillité n'a pas été troublée.

Surveillance. — ...Hier les troupes républicaines ont découvert, dans le jardin des Filles-Thomas, un cadavre à moitié enterré ; il paraît avoir été tué de deux coups de fusil.....

Commerce. Pain. — Les farines sont arrivées chez la plupart des boulangers le soir ou au commencement de la nuit, et les distributions se sont faites beaucoup plus tôt que les jours précédents. Les rassemblements étaient cependant très tumultueux aux portes des boulangers ; quelques-uns ont distribué à la fois la part de deux jours, ce qui a fait beaucoup de plaisir aux citoyens indigents.

Marchés. — Huit voitures seulement de pommes de terre arrivèrent au carreau ; grand nombre de personnes, qui les attendaient, se sont précipitées avec confusion, et aucune force armée n'était là pour maintenir l'ordre. On disait aux Halles que les citoyens de Paris allaient au-devant des marchands de campagne jusqu'à la Chapelle, et leur enlevaient de force toutes leurs denrées.

Bourse. — Inscriptions : 14 3/4, 14 1/2.

Change. — Hambourg : 7,600 ; Livourne : 4,315 ; Gênes : 4,250 ; Bâle : 2 3/4 ; Amsterdam : 1 1/2 ; or fin : 4.500 ; lingot d'argent : 2,300.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDXXXIX

16 VENDÉMIAIRE AN IV (8 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 17 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Il serait difficile de rendre un compte juste de l'opinion publique dans les cafés, dans les lieux publics, dans les promenades, dans les spectacles. On s'abstient de dire hautement sa façon de penser; chacun, dit un de nos rapports, se parle à l'oreille, et si par hasard on élève la voix, c'est pour blâmer les meneurs, les intrigants, les royalistes et les sections reconnues par leur séditieuse audace. On débite ces maximes, trop oubliées, qu'on ne doit pas passer les bornes ni enfreindre les lois ; ensuite, on se parle tout bas, ce qui fait croire aisément qu'on ne dit pas tout haut ce qu'on pense tout bas.

Un autre rapport nous annonce que la malveillance écrasée, n'osant plus aller tête levée, va rampant sourdement et cherche à inspirer l'idée du pillage. Les malveillants félicitent les défenseurs de la patrie de leurs succès, et, au milieu de ces éloges, ils glissent perfidement les mots de pillage chez tous les meneurs et les marchands qui sont les auteurs de nos misères. D'autres disent que la cherté vient de nous tuer quarante mille hommes, et tous enfin se réunissent pour corrompre l'opinion et empêcher le rétablissement de l'ordre.

Au milieu de tous ces efforts impuissants, de toutes les intrigues et les sourdes menées, le désarmement des compagnies de grenadiers et chasseurs s'opère avec tranquillité et sans murmures. Quelques femmes se permettent des propos et narguent les citoyens qui portent leurs armes; ils n'y font pas attention, poursuivent leur chemin tristement, et déposent leurs fusils, conformément aux ordres proclamés.

Des murmures se sont fait entendre, dit un autre rapport, du côté du Jardin national et de la Convention. Ce qui y donnait lieu était le refus par la troupe de ligne de laisser passer ceux qui ne montraient que des cartes de sûreté, qui étaient appelées cartes de Chouans par les soldats.

Une opinion qui paraît [s']énoncer assez clairement et généralement, c'est l'annihilation des nominations d'électeurs faites dans les assemblées primaires ; il est constant que les meneurs et orateurs virulents

sont les premiers nommés ; on s'en rapporte, à cet égard, à la sagesse du gouvernement.

Les groupes composés d'ouvriers ne présentent que le résultat d'opinions bien prononcées en faveur du gouvernement et des désirs de voir les marchandises diminuées de manière qu'ils y puissent atteindre ; ils se plaignent même du prix excessif, et en désirent également la baisse ; depuis longtemps, en effet, nous voyons que le marchand, qui porte sa marchandise à un prix insolent, s'excuse sur les façons et les prix des journées ; ce n'est qu'un prétexte qui sert leur cupidité.

Quelques plaintes se font également entendre sur la mauvaise qualité du pain et la négligence que l'on apporte dans la distribution du savon, huile et chandelle, ordonnée par les décrets de la Convention.

Spectacles. — Les principaux spectacles ont joué ; quelques-uns ont donné (*sic*) relâche. Ils étaient peu garnis, excepté celui de l'Opéra, où l'on a redemandé à Laïs le chant de l'hymne marseillaise, mais qui n'a pas été chantée à ce spectacle, attendu que l'arrêté des Comités, qui défend de rien chanter d'étranger au spectacle annoncé, subsiste toujours. La tranquillité n'a pas été troublée, et tous les spectacles étaient fermés à neuf heures et demie.

Surveillance. — Le désarmement des grenadiers et chasseurs s'est effectué dans toutes les sections avec promptitude et tranquillité..... On voit, lorsque le jour est tombé, des personnes des deux sexes assez bien couverts (*sic*) demander furtivement l'aumône aux passants.....

Commerce. Pain. — Les distributions furent assez tranquilles, quoiqu'elles se soient faites pour la plupart assez avant sur le soir. Parmi les boulangers de la section des Gravilliers, huit ont donné une livre de pain ; tous ceux de cette section se plaignent que les forts qui leur apportent la farine, ivres pour la plupart, se permettent envers eux les injures les plus grossières et jettent, du haut de leurs voitures, les sacs par terre, au risque de les crever. Aucun autre fait particulier ne se trouve consigné dans les rapports.

Marchés. — Les carreaux des fruits, choux et autres légumes ont été assez abondamment pourvus. Les esprits, disent les inspecteurs, paraissent échauffés, et le pillage eût pu s'ensuivre, si deux ou trois des plus mutins n'eussent été à temps arrêtés pour faire renaître l'ordre.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Gazette française du 17 vendémiaire : « Paris, 16 vendémiaire. — Au milieu des rapides événements qui varient sans cesse le tableau de cette immense capitale, on voit d'un côté la consternation peinte sur les visages, et de l'autre l'attitude fière et imposante de la victoire ; tous les regards et toutes les pensées sont tournées vers la Convention nationale ; les uns croient qu'elle poursuivra les coupables avec toute la sévérité des lois ; les autres pensent que, trop de sang ayant été répandu, elle imitera la clémence d'Auguste ; châtiment héroïque, qui remet à la conscience des coupables le soin de les punir. C'est au temps à nous instruire quelle est la mieux fondée de ces deux opinions. »

CDXL

17 VENDÉMIAIRE AN IV (9 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 18 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Paris offre le spectacle de la plus parfaite tranquillité ; les groupes ont disparu ; les rassemblements d'agioteurs, quoique subsistants encore, sont diminués ; les conversations des oisifs des cafés ne présentent aucun système de trouble et de discorde ; les promeneurs sont dans les mêmes dispositions. Cette tranquillité, ce calme, sont-ils l'effet de la crainte ? Sont-ils l'effet d'une conscience pure et d'un désir sincère du retour de l'ordre et de l'affermissement du gouvernement républicain ? C'est là ce que doit scruter l'œil observateur. On ne voit plus de jeunes gens étourdis et mutins, de ci-devant toujours soupirants après leurs chimères, de prêtres prêts à desservir l'autel de la discorde ; les filles publiques même n'ont pas à la bouche ces provocations à la sédition. Certes, la crainte seule comprime ces individus ; mais, d'après nos rapports, nous pouvons croire que les gens mûris par l'âge et l'expérience ne sont pas retenus par ce sentiment, mais guidés par la raison, qui indique que le retour à la monarchie serait le tombeau de la France, ou au moins l'inonderait de son propre sang. Ils soupirent après le plus prompt rétablissement du gouvernement et l'organisation solide de la République. Un de leurs rapports porte que des citoyens, conversant au café de Foy, disaient que l'empereur attendait le résultat des assemblées primaires pour se déterminer à faire la paix avec la France, et que, sans doute, il ne tarderait pas à la demander.

Les plaintes et les murmures contre la cherté des denrées, le discrédit des assignats sont les mêmes ; l'espoir seul de voir la Convention et le gouvernement qui va s'établir s'occuper de ces objets bien essentiels, les tempère; on paraît assez généralement convaincu, même la classe la moins instruite, que l'abondance ne peut venir qu'avec la paix et un gouvernement qui, seul, peut la fixer.

Spectacles. — L'ordre, la décence et la tranquillité n'y ont pas été troublés. Quelques-uns ont donné relâche, les autres étaient peu remplis ; à celui du Jardin-Égalité, appelé *Variétés*, où il y avait peu de monde, il y avait des applications qui ont été applaudies : il y était question des défenseurs de la République.

Surveillance. — ...Beaucoup de personnes se disposent à quitter Paris ; il y a foule dans les Comités civils pour obtention de passeports.

Commerce. Pain. — Aux rassemblements, qui toujours ont lieu aux portes des boulangers, les esprits ne paraissent plus aussi agités, et, si quelques personnes s'y entretiennent des affaires du gouvernement, c'est pour manifester le désir qu'elles ont de voir bientôt la nouvelle Constitution en activité ; elles espèrent qu'alors tout diminuera de jour en jour; mais, en attendant, les plaintes sont générales sur l'énormité du prix de toutes choses, et la section de Popincourt est une de celles où elles éclatent le plus.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Gazette française du 18 vendémiaire : « Paris, 17 vendémiaire. — Tout le monde s'empresse ici de déposer ses armes. Des troupes de ligne, tant à pied qu'à cheval, environnent les chefs-lieux de sections. On ne parle que d'arrestations; mais, comme on ne désigne bien positivement personne parmi les arrêtés, il paraît que ce ne sont jusqu'à présent que des bruits fondés sur des ouï-dire et les exagérations de la peur. » — *Courrier français* du 18 vendémiaire : « Du 17 vendémiaire. — Conformément à l'ordre du commandant Barras, les chasseurs et grenadiers de Paris déposent leurs armes au Comité de leur section. Sur leur chemin, ils essuient mille railleries de la part des femmes : « Allez, fanfans, disent-elles, à votre tour, à votre tour ! » Il y a queue à la porte des Comités civils. — Les rues Saint-Honoré, Saint-Nicaise, Chartres, de l'Echelle, de la Butte-Saint-Roch, de la Convention sont toujours pleines de curieux, qui vont voir les effets du combat du 13. Les fenêtres sont brisées par l'explosion des canons ; les murs, les portes, les boutiques sont criblés de coups de balles et fracassés par les boulets. On ne sait encore rien de précis sur le nombre des tués ou blessés. Nous donnerons plus de détails, quand nous serons mieux informés. »

CDXLI

18 VENDÉMIAIRE AN IV (10 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 19 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les réflexions sur les derniers événements, les plaintes sur les dangers que courent les hommes réunis, et dont les lumières ne sont pas fort étendues en principes de gouvernement, et qui veulent raisonner sur le droit public, dont ils ne tirent que des conséquences fausses, malgré les citations réitérées qu'ils font de nos auteurs publicistes ; les intrigants, qui n'ont qu'un principe, celui du désordre, et qui cachent très adroitement le fil dont ils se servent pour faire mouvoir les masses ignorantes, étaient la base des conversations qui se tenaient hier, soit au Jardin national, soit au Jardin-Égalité, sur les assemblées primaires.

L'opinion est fortement prononcée contre les auteurs et provocateurs de la journée du 13 ; mais elle se montre aussi en faveur de la Convention, dont on réclame l'indulgence, non pas pour les incendiaires et les chauds partisans de la royauté, mais pour cette classe, non seulement ignorante, mais encore celle de ces gens qui n'ont pas le courage de dire leur opinion, et qui, par crainte et au risque de leur vie, ont été entraînés sous les étendards de la rébellion, sans savoir même quel était le but des insensés.

Chaque motion présentée à la Convention dans ces principes retentit au cœur des bons citoyens, et ce sont les seuls qui osent penser et parler librement. Les forcenés sont ou en fuite, ou cachés, et telle est la force de l'opinion, qu'il ne serait pas besoin de forces militaires pour les livrer à la rigueur des lois, s'ils étaient découverts.

On s'aperçoit aussi de la gêne et de la contrainte qu'éprouvaient les citoyens à l'appel d'une garde militaire ; elle est cependant jugée généralement nécessaire, et ce qui rassure, c'est la confiance où l'on est que les Comités de gouvernement ont recommandé la plus sévère et la plus exacte discipline.

On redoute encore les citoyens qui ont été désarmés dans les journées de prairial, les membres des anciens Comités révolutionnaires et qui ont été rejetés des assemblées primaires ; on craint que, par une vengeance appuyée sur la calomnie, ils n'abusent les autorités supérieures et même les Comités du gouvernement.

On reprend l'espérance et la sérénité, quand on envisage l'époque du 5 brumaire, comme celle du gouvernement dont l'établissement rappellera le calme, la paix intérieure et extérieure et l'abondance. Ce qui irrite encore les esprits, c'est l'insolente réapparition des agioteurs; depuis hier, ils abondent, et leur audace n'est pas réprimée; il semble encore que c'est leur coup d'œil qui rehausse le prix de toutes les denrées. Le louis était baissé, il est augmenté hier et les denrées suivent cette famélique progression.

Une réflexion peut rassurer. Depuis le commencement de la Révolution, ce sont ceux-là mêmes qui ont lutté contre le gouvernement qui l'ont consolidé. La section Le Peletier et ses auxiliaires voulaient la royauté, et ils ont jeté les fondements de l'édifice républicain, ou, du moins, ils ont lancé à l'eau le vaisseau de la République. Les agioteurs seront sans doute ceux qui mettront à exécution la proposition de Lakanal [1], et qui détruiront eux-mêmes le repaire où ils avaient établi leurs infâmes comptoirs.

Spectacles. — Ils ont été tranquilles. A l'Opéra, un étourdi se promenait à queue retroussée dans le foyer; il fut mis à genoux; dans cette posture, on lui fit une queue, et, après un petit sermon civique, on le laissa libre. Ce renard n'est pas de l'espèce connue, car il s'en fut honteux d'avoir une queue. Laïs, qui a reparu, a été applaudi; l'*Hymne* et *l'Offrande à la liberté* ont conservé toute leur fraîcheur; leurs ennemis seuls ont vieilli.

Commerce. Pain. — Les boulangers de la section des Droits-de-l'Homme n'ont point reçu de farine; quelques-uns d'eux en ont cuit quelque peu qui leur restait; d'autres, qui n'en avaient point, n'ont fait aucune distribution. On murmurait beaucoup de ce retardement; cependant il n'en est arrivé rien autre chose de fâcheux; on a écrit à l'Agence pour savoir les motifs qui ont empêché la section de recevoir sa farine. Quelques inspecteurs font mention, dans leurs rapports, des troubles excités aux rassemblements des boulangers, sections des Gardes-Françaises et de la Halle-au-Blé, par quelques femmes mutines et criardes, et qu'ils ont [eu] bien de la peine à mettre à la raison. Les distributions se sont faites partout ailleurs assez tran-

1. A la séance de la Convention nationale du 15 vendémiaire an IV, dans un discours qu'il fit sur les mesures à prendre contre la réaction, Lakanal s'exprima ainsi : « Vous avez abattu l'antre des Jacobins : abattez le repaire des royalistes, ordonnez la démolition du Palais-Royal, et que sur ses décombres s'élève la statue révérée de la République; vous enlèverez ainsi le point de ralliement aux royalistes, aux agioteurs, aux sicaires, aux brigands de tous les partis... » (*Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 157.)

quillement. On a écrit au commissaire de police de ces sections de veiller à la tranquillité lors des distributions.

Marchés. — Les Halles furent très approvisionnées, mais tout est bien loin de diminuer de prix.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Courrier français du 19 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris.* 18 vendémiaire. — Paris ressemble maintenant à une place de guerre, dont le Palais national est la citadelle. Un parc d'artillerie nombreux, des tentes, des magasins de fourrages ont couvert pour la seconde fois la superficie de ce vaste jardin, et des troupes, placées partout, feraient croire à un étranger que l'on attend à chaque instant l'ennemi. Cependant la Convention, se reposant sur les mesures de ses Comités de gouvernement, a cessé hier sa permanence. Les Commissions militaires sont établies pour juger les auteurs des derniers troubles; mais ces tribunaux, dont l'existence se borne à dix jours, n'ont rien de redoutable pour le citoyen égaré, que la loi a abandonné à son seul repentir. La garde nationale parisienne a été privée de ces prérogatives qui lui avaient été accordées, et surtout de garder la représentation nationale; la garde départementale sera chargée de ce soin, et la légion de police générale, de maintenir l'ordre, si souvent négligé. Les caisses et les drapeaux ont été enlevés aux sections, et leurs états-majors réformés. Il ne reste plus à poursuivre que les agioteurs et les voleurs publics, dont cette vaste cité fourmille, et procurer à la classe malheureuse de ses habitants les moyens de subsistances plus faciles pour y voir régner tout à fait la paix et cette heureuse tranquillité qui en est la suite. » — « Le gouvernement a fait mettre les scellés sur plusieurs presses de journalistes. Le *Courrier républicain* est de ce nombre. » — « Le génie de la liberté, enchaîné quelque temps par les factieux, a repris enfin son vol rapide; les arts et les sciences, qui marchent toujours à l'ombre de ses ailes, se sont débarrassés des liens dont l'ignorance ou l'envie avaient cherché à les enlacer; réunis par ceux de la fraternité, tous les artistes se tendent aujourd'hui la main; et, uniquement occupés de la gloire de la nation qui les encourage, ils ne songent plus qu'à célébrer ses victoires, ou à tracer l'image des hommes chers à leurs concitoyens. Des étincelles de ce feu divin avaient déjà paru dans quelques-uns des ouvrages exposés au salon du Louvre l'an II; mais, noyés au milieu d'un fatras de productions ineptes, de barbouillages soi-disant patriotiques des montagnes de toutes les formes et de toutes les couleurs, le vrai connaisseur avait à peine pu les distinguer. L'exposition de cette année offre à l'œil de l'ami des arts, à l'âme du républicain plus de sujets dignes de leur attention. Guillaume Tell repoussant dans les flots les tyrans de sa patrie; Caton d'Utique mourant avec la liberté de Rome; Marius philosophant sur les ruines de Carthage; Curius refusant les présents des Samnites; Popilius dictant des lois aux ambassadeurs du roi de Macédoine; la fin héroïque du jeune Desilles : tous ces sujets réveillent de grandes idées et disposent la jeunesse française à imiter de si bons modèles. La sculpture offre, sous des traits enchanteurs, les vertus et les

grâces; l'architecture présente des projets dignes d'une grande nation, dont les monuments doivent encore survivre à son existence politique. Il serait cependant à souhaiter que l'on trouvât dans cette nombreuse collection moins de disparates, de portraits peu signifiants, de miniatures sans intérêt, mais l'on peut dans ce moment pardonner quelque chose à de jeunes artistes, jaloux de jouir des premiers fruits de la liberté, qui s'empresseront sans doute de profiter des observations du public, et de la critique des gens de goût[1]. » — *Gazette politique* du 19 vendémiaire : « Paris, 18 vendémiaire. — Cette cité est parfaitement tranquille. Des individus, intéressés peut-être, répandent que le gouvernement multiplie le nombre des arrestations; mais on cite peu de personnes arrêtées. Les Conseils militaires doivent entrer aujourd'hui en activité. L'un siégera dans le chef-lieu de la section Le Peletier, l'autre dans celui du Théâtre-Français, et le troisième dans la section de la Butte-des-Moulins, les trois principaux foyers où s'est organisé le mouvement des 12 et 13 de ce mois. » — « Le gouvernement a fait mettre les scellés sur plusieurs presses de journalistes; le *Courrier républicain* et la *Gazette française*[2] sont de ce nombre. » — « Les troupes arrivent chaque jour; mais on les fait cantonner hors Paris. Celles du camp de Marly bivouaquent dans les Tuileries. Elles font le service dans plusieurs postes occupés ci-devant par les gardes nationales, notamment aux barrières et à la Convention. »

CDXLII

19 VENDÉMIAIRE AN IV (11 OCTOBRE 1795).

Pas de rapport relatif à la journée du 19 vendémiaire.

JOURNAUX.

Courrier français : « *Nouvelles de Paris.* 20 vendémiaire. — Hier, à l'Opéra, Laïs a reparu sur la scène, au milieu des applaudissements universels. On demandait qu'il chantât la *Marseillaise*, mais on s'est encore ressouvenu de l'arrêté qui défend toutes chansons étrangères à la pièce. Quelques moments après, Chéron a lu un nouvel arrêté du Comité de sûreté générale, qui rapporte le premier, en ce qui concerne seulement la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*. Aussitôt l'un et l'autre ont été chantés et accueillis par les plus bruyants applaudissements. Laïs a rempli le rôle de Thésée dans *Œdipe*. Quoique après un an d'inaction, ses talents n'ont rien perdu de leur supériorité. Ils ont été vivement applaudis par ceux mêmes qui ne partagèrent pas ses principes politiques. Il faut espérer que le public ne

1. On trouvera dans le *Censeur des Journaux* du 21 vendémiaire an IV un compte rendu du salon à peu près semblable.

2. La *Gazette française* prend, le 19 vendémiaire (n° 1377), le titre de *Gazette politique* et le garde jusqu'au 17 brumaire (n° 1405), sans doute à cause de l'apposition des scellés.

sera plus privé de jouir du plaisir d'entendre ce fameux artiste, qui, par son état même, est destiné à jouer tous les rôles. Quand il me plaît, j'applaudis; quand il m'ennuie, je le siffle, et ça doit finir par là. » — *Journal des hommes libres* du 20 vendémiaire : « Voici des preuves convaincantes des projets des royaux sectionnaires de Paris. On a trouvé des fleurs de lis brodées sur les poignets et sur le devant des chemises des rebelles qui ont été tués; de petits guidons blancs étaient dans le canon de leurs fusils; ils devaient les déployer au moment qu'ils auraient jugé favorable, et plusieurs avaient des nœuds de ruban blancs à leurs sabres et épées. Dans le nombre de leurs morts, on a reconnu des gens grossièrement vêtus, ayant cependant du linge très fin, avec les fleurs de lis brodées dont on vient de parler. Leur carte de sûreté, pour se reconnaître entre eux, était un assignat de cinq livres, plié en deux, dont l'angle supérieur étant relevé vis-à-vis son correspondant, présentait la légende ordinaire des assignats : *Unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité, fraternité ou la mort*, de manière qu'en commençant à lire à droite et en tournant toujours, on trouvait : *Liberté, égalité, unité, indivisibilité, fraternité, ou la mort de la République.* On a trouvé, dans les papiers de la section Le Peletier, le modèle d'une circulaire aux départements, timbrée *De par le roi et la loi.* Cette circulaire devait être adressée à l'effet de demander sur-le-champ des secours en hommes et en subsistances, au nom du roi, que sans doute on aurait proclamé. On a trouvé aussi, dans quelques sections, les listes dressées de ceux qui avaient eu l'audace de parler en faveur des décrets de la Convention nationale. » — « Hier les républicains se sont portés en foule au théâtre des Arts, rue de la Loi. On avait annoncé que le citoyen Laïs reparaîtrait dans *Œdipe à Colone;* il y remplit effectivement le rôle de Thésée avec ce talent qu'on lui connaît et dont l'intrigue des royalistes nous avait privés depuis si longtemps. Après la pièce, le citoyen Chéron vient annoncer que le Comité de sûreté générale avait rapporté son arrêté sur les airs à chanter dans les spectacles, seulement pour l'hymne des Marseillais et le *Chant du Départ.* Les républicains reçurent cette annonce avec applaudissements et aux cris répétés de *Vive la République!* L'*Offrande à la Liberté* et les hymnes sacrés : *Veillons au salut de l'Empire, Allons enfants de la Patrie,* excitèrent dans tous les cœurs ce noble et vif enthousiasme, que les royalistes ont vainement essayé de détruire. Le spectacle fut terminé par le ballet de la *Chercheuse d'esprit.* Pendant la représentation, nous étions placés dans une loge auprès d'une vestale du Palais-Royal, à qui chaque élan patriotique donnait une vapeur. Elle disait à sa voisine : « Imaginez-vous, ma bonne amie, que depuis ce matin plus de « quatre cents terroristes ont été rendre visite à ce Monsieur Laïs, et, comme « bien vous pensez, ils étaient tous en queue. » *Cela devait vous réjouir, ma chère,* lui répondit sa voisine. »

CDXLIII

20 VENDÉMIAIRE AN IV (12 OCTOBRE 1795).

Pas de rapport pour la journée du 20 vendémiaire et rien de notable dans les journaux.

CDXLIV

21 VENDÉMIAIRE AN IV (13 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 22 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — La surveillance d'hier ne donne rien de neuf relativement à l'esprit public. Les conversations sont presque nulles ; les conseils militaires et leur conduite donnent lieu à différentes réflexions : les uns blâment la lecture des jugements et l'indulgence des juges pour les prévenus ; ils craignent que le parti royaliste n'en abuse ; d'autres approuvent cette conduite, espèrent même sur une amnistie ; quelques-uns observent que les révoltés en prairial étaient moins coupables que ceux du 13 vendémiaire, puisque les premiers ne demandaient que du pain, et que ceux-ci voulaient attaquer et anéantir la représentation nationale ; et cependant, ajoute-t-on, ceux de prairial ont éprouvé une bien plus grande sévérité et promptitude dans leur jugement que ceux du 13 vendémiaire, sur le sort desquels la Convention paraît se laisser apitoyer.

Dans les groupes du Palais-Égalité et de la porte Martin, on débitait que d'Artois, à la tête de l'armée de Condé et de Charette, ne perdait pas courage ; qu'ils approchaient de Paris à grands pas avec des forces suffisantes ; que son intention était de couper les vivres à Paris et de dissoudre la Convention nationale. Le parti royaliste débite ces nouvelles et les discoureurs terroristes ajoutent que, si les conseils militaires rendaient des jugements plus prompts et plus sévères, on n'aurait plus à craindre les royalistes. Dans quelques groupes, on s'entretenait des élections, parmi lesquelles on voit des nobles et des prêtres, qu'il fallait expulser par la voie de l'épuration, surtout à Paris. Tel est le résultat politique que la surveillance a obtenu avec beaucoup de peine dans les rassemblements, d'ailleurs beaucoup moins nombreux ; les opinions ne s'y sont manifestées qu'à voix basse.

Il en est d'autres dont la manifestation est bien plus ardente : ce sont celles contre les agioteurs ; cette classe, criminelle sous tant de rapports, se multiplie chaque jour, et chaque jour il en résulte le renchérissement des marchandises. Au Jardin-Égalité surtout, l'agiotage y lève le masque avec plus d'impudeur que jamais ; on y vend et agiote au milieu du Jardin jusqu'à des hardes. On murmure de voir

une promenade publique destinée à ce genre de commerce, et l'on s'étonne qu'il ne soit pas pris des mesures de vigueur contre cette réunion scandaleuse d'hommes cupides et déhontés, qu'on accuse seuls de l'excessive cherté de toutes les marchandises.

Les fermiers aussi sont publiquement accusés de ne vouloir plus vendre du grain pour des assignats ; on disait hier que le bois et le charbon étaient renchéris sur les ports. Le louis s'est vendu hier 1,400 livres, et tout augmente à proportion. Un inspecteur rapporte avoir entendu lire une lettre venant de Rennes, suivant laquelle le louis y vaut 2,200 livres, et l'écu de 6 livres 500 livres. Enfin, on traite de brigandage la manière dont se fait aujourd'hui le commerce. On attend avec impatience l'installation de tous les nouveaux pouvoirs, dans l'espoir qu'alors tant de circonstances malheureuses cesseront. Cette époque paraît être le seul terme de la patience avec laquelle la classe nombreuse des citoyens peu fortunés supporte les peines qu'ils endurent depuis si longtemps.

Spectacles. — La tranquillité la plus parfaite y a régné.....

HOUDEYER.

(Arch. nat. AE II, 140.)

JOURNAUX.

Courrier français : « *Nouvelles de Paris.* 21 vendémiaire. — Cette place (car c'en est une dans toutes les règles) jouit toujours de la tranquillité. Les Tuileries sont le quartier général. Des tentes remplissent toujours ce jardin, et l'on n'y entre qu'avec des cartes particulières. » — On dit que, sur cent dix-sept commis employés au Comité de législation, il n'y en a que cent quinze qui aient pris part à l'insurrection du 13 vendémiaire. Qu'on s'étonne maintenant, dit à ce sujet l'auteur des *Annales de la République*, si les émigrés trouvaient tant de facilité à rentrer ! »

CDXLV

22 VENDÉMIAIRE AN IV (14 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 23 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Les groupes et rassemblements sont très peu nombreux. Le désarmement général s'effectue avec tranquillité, mais non sans murmures de la part des citoyens qui ont des fusils à eux appartenant ; c'est, dit-on, attaquer le droit de propriété, et la mal-

veillance ajoute que bientôt on demandera les habits, et que chacun les portera de peur d'être puni comme recéleur; de là des propos injurieux contre la Convention ; quelques-uns approuvent la mesure dans la totalité, comme étant le seul préservatif contre la guerre civile. Les provocateurs et les principaux auteurs de la journée du 13 ne se regardent pas comme battus ; que leur faut-il donc ? Hier on disait, au Jardin-Égalité, que le triomphe de la journée du 13 ne serait pas de longue durée, et que bientôt ils ne lèveraient plus si audacieusement la crête. Le royalisme, dans son agonie, fonde encore quelques espérances sur une descente des Anglais et des émigrés du côté de Noirmoutier et sur les tentatives de Charette.

Au total, le résultat de la surveillance est que l'opinion est bonne, et qu'on espère beaucoup du changement prochain qui va s'opérer dans le gouvernement.

Les plaintes sont toujours exaspérées contre la continuation de l'agiotage et la cherté des subsistances ; on s'attendait, depuis la récolte, à une augmentation dans la distribution du pain, et on murmure de ce que cette augmentation n'a pas lieu.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles; tous les passages qui peuvent faire allusion à l'anéantissement de la terreur et au règne de la justice et de l'humanité, ainsi qu'à l'établissement et affermissement d'un gouvernement sage, sont vivement applaudis.

Surveillance. — ... Le service de la garde nationale se fait mal ; la ronde de police, dans sa tournée, n'a rencontré qu'une seule patrouille. Les citoyens refusent le service. Au poste de la section des Gardes-Françaises, qui doit être fort de vingt-quatre hommes, il n'y en avait que douze..... Deux jeunes gens ont été arrêtés hier au Palais-Égalité et conduits au Comité de sûreté générale.....

Commerce. Pain. — Les distributions sont toujours assez tranquilles ; il n'est qu'une voix sur la modicité de la ration de pain, que l'on délivre depuis longtemps. On désirerait qu'elle fût enfin d'une livre au moins.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Courrier français du 23 vendémiaire : « *Opinion du citoyen Sue, professeur de médecine et de botanique, sur le supplice de la guillotine.* — « Puisqu'au dix-huitième siècle, dit Sue, on n'est pas assez pénétré de la dignité « de l'homme pour sentir qu'on n'a nul droit de lui ôter une vie qu'on ne lui a « pas donnée; que c'est le Créateur et la nature qui seuls peuvent s'emparer de « cette force agissante, il faudrait au moins inventer le supplice donnant la

« mort la plus douce. Loin donc qu'on ait rempli ce but par l'invention de la « guillotine, ce supplice est au contraire un des plus affreux, et par sa violence « et par sa durée. » Après avoir établi les principes sur lesquels Sue s'appuie pour prouver que l'on souffre encore, quoique la tête soit séparée du corps, il cite en preuve une anecdote sur Charlotte Corday, que voici : « Longtemps, dit-il, « après sa séparation du corps, la tête de Charlotte Corday exprimait sur son « visage le signe non équivoque de l'indignation. Qu'on se rappelle ce moment « où le bourreau tenait d'une main cette tête suspendue : son visage alors était « pâle ; mais il n'eut pas plutôt reçu le soufflet que l'homme sanguinaire lui « appliqua, que ses deux joues rougirent insensiblement ; tous les spectateurs « furent frappés de ce changement de couleur et demandèrent aussitôt, par de « bruyants murmures, vengeance de cette lâche et atroce barbarie. On ne dira « pas que cette rougeur était l'effet du soufflet, car on a beau frapper de cette « manière les joues du cadavre immédiatement après la mort, elles ne se colo- « rent jamais ; d'ailleurs le soufflet ne fut donné que sur une joue, et cependant « celle du côté opposé s'est également colorée. Donc, après la décollation, il y « a dans le cerveau un reste de jugement et dans les nerfs un reste de sensi- « bilité. »

CDXLVI

23 VENDÉMIAIRE AN IV (15 OCTOBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée du 23 vendémiaire.

JOURNAUX.

Courrier français du 26 vendémiaire : « *Nouvelles de Paris*. 23 vendémiaire : « Sur les deux heures et demie, le Palais-Égalité a été cerné, et l'on y a arrêté plusieurs agioteurs. Saladin sortait avant-hier des Tuileries, peu après le moment où la Convention s'était formée en Comité général secret. Il semblait vouloir gagner la rue Honoré. Des citoyens, qui ont cru qu'il cherchait à fuir, l'ont arrêté et pressé de retourner dans l'Assemblée. Ils l'ont reconduit jusqu'à la porte de la salle, où il est entré. » — *Censeur des journaux* du 25 vendémiaire : « Le prix du louis s'éleva hier à la Bourse jusqu'à 1630 livres ; mais, à deux heures, le bruit que la Convention venait de se former en Comité central (*sic*) cassa bras et jambes aux manipulateurs d'or et d'assignats. Une stupeur générale s'empara de leur esprit, de leur figure, et paralysa jusqu'à leur cupidité. On ne fit plus d'affaires. Mais ce n'est qu'un faible topique sur une plaie large, profonde et sanieuse. Les spectateurs de ce jeu ne peuvent se dissimuler que c'est par lui que nous périssons. L'Angleterre, n'en doutons pas, fait enlever tous nos louis avec nos assignats vrais ou faux. C'est elle qui avilit notre papier. C'est elle qui poursuit, avec une persévérante audace, le projet de nous affamer. C'est par nos finances qu'elle nous battra, qu'elle se vengera, qu'elle anéantira la République. C'est donc là qu'il faut que la Convention porte toute son attention. Il faut que, d'une main hardie, elle déplace son bilan, et déclare avec fermeté que le papier-monnaie

sera remboursé en cédules nationales à telle époque. Ce coup décisif attaquera le mal dans sa racine, ruinera quelques individus, rompra toutes les mesures de l'Angleterre, et sauvera la France. »

CDXLVII

24 VENDÉMIAIRE AN IV (16 OCTOBRE 1795).

Rapport du 25 vendémiaire.

Esprit public. — Le résultat du Comité général formé par la Convention occupe les esprits ; on regarde la proposition d'annuler les nominations des électeurs et celles par eux faites comme attentatoire à la Constitution et aux droits du peuple, et on observe que, si elle était accueillie, l'acceptation de la Constitution serait également nulle. Dans quelques groupes on manifestait une opinion contraire à ce principe ; quelle que soit son évidence, plusieurs citoyens disaient que la République était perdue, si on laissait le choix du nouveau Corps législatif à des électeurs tous royalistes ou prêtres fanatiques, et qui ne feraient leur choix que sur ceux qui pensent comme eux.

Dans les groupes du Jardin national, on approuvait le décret d'arrestation contre les représentants Rovère et Saladin [1] ; on y ajoutait qu'il y avait bien d'autres coupables dans le sein de la Convention ; que, pour sauver la République, il fallait prendre des mesures telles qu'aucun coupable n'échappât ; qu'il n'y avait pas un moment à perdre.

Le bruit se répandait hier que les deux représentants décrétés d'arrestation étaient partis. « C'est ainsi, disait-on, qu'ils partiront les uns après les autres, et nous laisseront dans l'embarras. » On annonçait aussi que le gouvernement anglais avait donné des ordres pour laisser passer librement, après une simple visite, les vaisseaux neutres chargés pour la France de telles marchandises que ce soit, que les nouvelles avaient été apportées par des vaisseaux arrivés au Havre avec un chargement de blé et de farine.

Enfin, on disait que Thuriot et Cambon se promenaient tranquillement dans les rues de Paris, et que les représentants détenus au château de Ham et aux Quatre-Nations étaient en liberté, mais qu'il y avait quarante députés nouvellement arrêtés. Au milieu de ces

1. C'est le décret du 24 vendémiaire an IV.

différents objets de conversations politiques, les bons citoyens espèrent toujours sur le retour de la tranquillité, lorsque les nouveaux pouvoirs seront en activité. Les malveillants, au contraire, espèrent sur les assemblées électorales et sur la troupe de ligne pour empêcher le triomphe de la République. On va jusqu'à dire que les troupes changent d'opinion et commencent à se repentir d'avoir fait feu sur les Parisiens. A l'appui de cette assertion, on cite avec complaisance les reproches d'un oncle à son neveu, qui est dans les troupes de ligne, sur ce qu'il était venu à Paris pour égorger ses parents.

Les inquiétudes, la désolation et les plaintes amères augmentent en raison du renchérissement progressif de toutes choses et de l'audace toujours croissante des agioteurs ; on compare l'ancien régime avec celui-ci, et le désespoir de ne pouvoir atteindre aux choses de première nécessité produit des regrets ouvertement manifestés sur le temps où au moins on pouvait exister. On parlait hier, au café de Foy, d'un plan de finances pour remettre les assignats au pair du numéraire ; quelque moyen qu'il soit employé à cet effet, s'il est efficace, on le préfère d'avance à l'état actuel des choses et au discrédit où sont les assignats.

Dans le quartier des Halles, beaucoup de marchands venant des campagnes disaient que, le 14 de ce mois, un grand nombre de personnes étaient sorties de Paris et s'étaient répandues dans les campagnes, notamment dans la ci-devant Picardie et en Brie, où ils engageaient les marchands à ne point apporter leurs marchandises à Paris, disant qu'elles y seraient pillées, que tout y était à feu et à sang ; qu'on y promenait un drapeau rouge où il y avait écrit : *Plus de République ! Vive Louis XVIII !*

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé de remarquable, si ce n'est les applaudissements à tout ce qui a rapport à la paix, à un gouvernement stable et au maintien des lois. La tranquillité la plus parfaite y a régné.

Surveillance. — ...Les militaires de troupes de ligne vendent leur pain, leurs hardes et leurs souliers. Ils vendent 35 livres leur pain de 3 livres.....

Commerce. Pain. — Les distributions furent assez tranquilles. Les boulangers se plaignent de ne pas recevoir assez de chandelle ; d'autres observent que le bois qui leur est donné est trop mauvais et les a fait craindre plus d'une fois de mettre le feu.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDXLVIII

25 VENDÉMIAIRE AN IV (17 OCTOBRE 1795).

Rapport du 26 vendémiaire.

Esprit public. — Les rapports de la surveillance d'hier ne présentent que des résultats très vagues sur l'esprit public ; quant aux affaires politiques, mêmes murmures contre l'esprit royaliste, dont on accuse l'assemblée électorale, même crainte sur les résultats des choix qu'ils feront. Les sectionnaires traitent de factieux les représentants Tallien et Legendre. Dans certains groupes, Saladin est accusé d'être traître à la République. Enfin, on parle d'une visite domiciliaire, et cette annonce répand des inquiétudes. Les conversations se tiennent à voix basse; il est difficile de les saisir; mais on n'aperçoit pas moins de l'agitation dans les esprits, quoique intérieurement tout paraisse calme et tranquille, sous le rapport politique. Il n'en est pas de même quant à l'agiotage et à la cherté des marchandises; le premier inspire l'indignation la plus profonde, surtout lorsqu'on voit des soldats vendre au Jardin-Égalité une pièce de 30 sols 100 livres. Un inspecteur rapporte ce fait comme en ayant été témoin. On annonce que le louis va monter à 3,000 livres.

Le désespoir est le résultat de la misère où tant de citoyens sont plongés, au milieu de l'abondance qui les environnait. Hier, rue Saint-Martin, il y a eu des mouvements chez plusieurs boulangers; on voulait battre les commissaires à la distribution, parce qu'ils ne faisaient donner que trois quarts de pain. Dans quelques sections, on distribue les subsistances ; dans beaucoup d'autres, il n'en est pas question, ce qui est un nouveau motif de plaintes et de murmures.

Les familles qui ont vendu leurs effets pour vivre cet été ne voient pas sans frémir l'approche de l'hiver. L'avilissement presque total des assignats n'excite pas moins d'inquiétudes. Hier, au faubourg Antoine, on disait qu'il était décrété que l'assignat de 100 livres ne valait plus que 5, ce qui a occasionné quelques difficultés chez plusieurs marchands. C'est à qui convertirait ses assignats en marchandises ou en meubles. Dans cet état de crise, on accuse la Convention de s'endormir sur le sort du peuple et d'employer à des discussions personnelles le temps qu'il faudrait consacrer à trouver les moyens de faire cesser l'agiotage, de faire baisser le prix des marchandises.

Spectacles. — La tranquillité y a régné hier. On a remarqué seulement différentes allusions faites par le public. Aux Italiens, des applaudissements universels et réitérés ont suivi un passage de la pièce de *Bathilde et Éloy*, dans lequel on dit que ce n'est pas aux soldats qu'il faut en vouloir, parce qu'ils font ce qu'on leur commande, mais que ce sont les chefs qu'il faut punir. Au théâtre de la République, on a également applaudi à plusieurs reprises un passage des *Somnambules*, où l'oncle, amateur de son jardin, veut faire abattre la montagne pour ne faire du tout qu'une plaine. La *Marseillaise* a été demandée et jouée dans quelques théâtres.

Surveillance. — Un détachement de troupes de ligne a amené hier à Paris une pièce de canon de 12, qui était dans la commune de Choisy.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDXLIX

26 VENDÉMIAIRE AN IV (18 OCTOBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée du 26 vendémiaire, et rien de notable dans les journaux.

CDL

27 VENDÉMIAIRE AN IV (19 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 28 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Le calme et la tranquillité ont régné hier à Paris. Toujours quelques vapeurs, exhalées de l'antre du royalisme, obscurcissent l'opinion publique, prononcée d'ailleurs généralement en faveur du gouvernement républicain ; la malveillance travaille toujours les esprits assez faibles pour croire aux revenants ; l'on remarque dans les groupes quelques individus qui cherchent à ébranler la foi républicaine des citoyens bons, mais crédules, en tâchant de leur persuader que, sauf un roi, le gouvernement que l'on se propose de faire marcher, ne peut être et ne sera toujours qu'un gouvernement en *détrempe* : ce sont les expressions de ces mission-

naires du parti royaliste. La durée de la guerre de la Vendée donne des inquiétudes; on s'étonne que le gouvernement ne prenne pas de mesures rigoureuses pour faire cesser cette guerre intestine, en portant dans ces cantons les troupes que la paix partielle, déjà obtenue, doit laisser vacantes.

On disait hier que, dès que le pouvoir exécutif serait en activité, il paraîtrait une nouvelle monnaie, pour retirer une masse d'assignats; on assurait que c'est le gouvernement qui fait monter aussi haut le prix de l'or et de l'argent, afin de rembourser de suite à ce taux les assignats. La surveillance a remarqué que ce bruit s'accrédite dans beaucoup d'endroits, et qu'on désire même l'exécution de cette mesure, dans l'espoir qu'elle fera baisser le prix des denrées et marchandises à un taux raisonnable. D'autres cependant craignent que cela ne remédie à rien, tant que la paix générale ne sera parfaite et l'agiotage entièrement détruit, attendu que, jusque-là, nos ennemis attireront à eux toute cette monnaie par les émissaires qu'ils ont au milieu de nous, et alors on sera au moins aussi malheureux.

Depuis la petite chasse donnée aux vampires du Jardin-Égalité et l'arrestation de plusieurs d'entre eux, ils ne forment plus leur infâme commerce en groupes, mais ils se dispersent aux alentours, se rejoignent à certains signes et trafiquent toujours le bonheur public à leur profit; ils prétendent que la Convention va et vient sur leur compte suivant ses intérêts particuliers, et qu'ils espèrent bien se remonter impérieusement dans quelques jours.

Les citoyens qui ne peuvent atteindre au prix des denrées, et leur classe [est] infiniment nombreuse, s'affligent de la stagnation des marchandises qui remplissent tant de magasins de Paris; ils pensent que le gouvernement pouvait se faire donner des états précis de ces magasins et faire faire des distributions à un prix raisonnable, ce qui peut-être contraindrait les marchands à baisser le prix des leurs. Un inspecteur rapporte avoir payé une voie de bois 600 livres et 110 livres de faux frais; la voie de charbon, 175; 200 livres pour remonter une paire de bottes. De là la conclusion de l'impossibilité où sont tant de citoyens de pouvoir exister. Le même inspecteur dit avoir vu des soldats jouer au palet dans le Jardin national avec des écus de 6 livres, ce qui donne lieu à beaucoup de raisonnements.

Spectacles. — Les spectacles ont été parfaitement tranquilles.....

Surveillance. — ...Cette nuit, jusqu'à près d'une heure du matin, les rues étaient remplies de militaires ivres, qui insultaient les passants, qu'ils traitaient indistinctement de mouchards, lorsqu'ils ne les voyaient pas revêtus d'un uniforme. Deux gendarmes à pied et

un hussard à cheval ont même saisi un citoyen au collet; l'un des gendarmes a levé le sabre sur lui; il ne lui a pas été fait d'autre mal.....

Commerce. Pain. — Au rapport de Bujon, les boulangers de la section du Faubourg-Montmartre délivrent journellement 14 onces de pain; cette distribution excite les murmures des citoyens de la section du Mont-Blanc, qui ne reçoivent toujours que 12 onces de pain; encore bien souvent leurs boulangers remettent-ils des cartes au lendemain. Il est resté sur la section des Droits-de-l'Homme (sans qu'il ait été rien diminué de la quantité de farine que ces boulangers reçoivent ordinairement) environ quarante personnes qui n'ont point eu de pain. Cette section a augmenté en population de près de deux cents individus depuis très peu de temps; il a été écrit au Comité de s'instruire si ce déficit provient de l'augmentation de population et d'en rendre compte tant à la Commission qu'à l'Agence des subsistances. Il manqua aussi de pain sur la section de la Fidélité; il a été écrit de même au Comité de ladite section. Les distributions particulières, promises par arrêtés des Comités, ont déjà lieu dans quelques sections. Elles paraissent beaucoup satisfaire le public; il désirerait avec cela du bois et du charbon.

Marchés. — Ils furent assez bien approvisionnés; les différentes répartitions se sont faites avec tranquillité; il n'en est pas de même au marché de La Vallée, toujours livré, pour ainsi dire, au pillage des regrattiers et des traiteurs. Les mesures sont prises pour arrêter ces abus.

Bourse. — Inscriptions à 14, 13 1/2, 13.

Change. — Hambourg : 9,600; Bâle : 1 1/2, 3/16; lingot d'argent 3,200.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDLI

28 VENDÉMIAIRE AN IV (20 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 29 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Tous les rapports de la surveillance annoncent que le plus grand calme et la plus grande tranquillité ont régné hier dans cette vaste cité; la politique paraissait y occuper peu les esprits;

dans quelques cafés seulement on s'entretenait avec inquiétude de la nouvelle que l'on y débitait que les troupes de la République avaient éprouvé un échec considérable de la part des Autrichiens, près la rivière du Mein ; on y disait aussi que les jugements par contumace rendus par les conseils militaires ne seraient pas exécutés, quand même les condamnés seraient arrêtés. Quant au commerce, les agioteurs se réunissent devant la Bourse et font leur trafic ordinaire. On disait, dans quelques groupes, qu'une partie des représentants s'est emparée du commerce, qu'ils le font sous des noms empruntés, ce qui occasionne l'excessive cherté des marchandises et autorise l'agiotage.

L'esprit de la majorité des départements serait, dit-on, excellent, si la classe la plus nombreuse n'y mourait pas de faim par la cupidité des fermiers, qui, enrageant d'être forcés de payer en nature à Noël prochain, ne donneraient pas d'ici à ce temps un grain de blé.

Les craintes et les inquiétudes des citoyens croissent chaque jour, à raison du discrédit toujours progressif des assignats et du renchérissement aussi toujours croissant des denrées. Dans quelques cafés, on assurait que, dans plusieurs départements, on ne voulait pas recevoir d'assignats, et que, même à Paris, nombre de magasins ne veulent plus vendre que pour du numéraire.

Enfin on attend avec impatience le nouveau gouvernement. C'est le terme des espérances de tous les citoyens qui souffrent. On se plaint toujours de ce que la distribution ordonnée par l'arrêté du Comité de salut public ne se fait pas généralement dans toutes les sections.

Spectacles. — Les spectacles ont été parfaitement tranquilles.

Surveillance. — ..... Le service de la garde nationale devient presque nul; il n'y a personne dans les corps de garde; on ne demande plus la nuit la carte aux passants.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDLII

29 VENDÉMIAIRE AN IV (21 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 30 VENDÉMIAIRE.

Esprit public. — Paris a joui hier du plus grand calme; tous les esprits se réunissent pour espérer un meilleur ordre de choses lors

de l'organisation du nouveau gouvernement. Le récit des atrocités commises dans le Midi excite l'indignation des bons citoyens; on désire généralement la punition rigoureuse des auteurs de tant de crimes. On espère que la Convention prendra à cet égard des mesures de vigueur. On répand le bruit que, près de Mayence, les troupes ont été battues, et que l'ennemi s'est emparé de toute l'artillerie.

Le discrédit des assignats donne de vives inquiétudes; à Nantes, dit-on, et dans beaucoup de départements on ne veut plus faire du commerce qu'avec du numéraire ou par échange de marchandises, et encore, dans le numéraire, met-on une différence entre les anciens écus et ceux de la République. Les agioteurs se montrent peu au Jardin-Égalité; mais on taxe la Bourse d'être le repaire de l'agiotage. Mêmes plaintes sur la cherté des marchandises, mêmes inquiétudes, si les choses sont au même état cet hiver. On se plaint particulièrement des bouchers, de ce qu'ils dégraissent la viande au mépris des arrêtés du gouvernement, et des boulangers, de ce que leur pain n'a pas le poids, n'est pas assez cuit; enfin on murmure beaucoup de n'avoir toujours que trois quarterons de pain et de ce que la répartition des subsistances de la part des sections ne se fait que dans quelques-unes.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles. Au Vaudeville, dans la pièce *Honorine ou la Femme difficile à vivre*, on a applaudi à plusieurs reprises et fait répéter quelques passages, notamment ceux-ci : « Lorsqu'on a les soins de la crainte, on doit se passer de l'amitié; la rigueur et le ton sévère ne réussissent point pour gouverner. »

Surveillance générale. — ..... On a remarqué hier plusieurs soldats, chasseurs à cheval, qui vendaient sur la place du marché des Innocents leurs chapeaux, chemises et mouchoirs. Les militaires se livrent à des excès qu'il est important de réprimer. Ils vont dans les maisons et font contribuer les particuliers. Hier plusieurs d'entre eux se sont transportés chez la veuve Langlois, tenant magasin d'eau-de-vie, place du Palais-Égalité; ils ont pris d'autorité le bouillon de sa marmite; ils ont bu son eau-de-vie sans vouloir la payer; elle a été menacée de coups de plat de sabre et insultée par les propos les plus outrageants; ces militaires ont dit, en se retirant : « Si les Parisiens ne se mettent pas au pas, Paris sera mis à feu et à sang. » Ils se rassemblent tous les soirs dans les rues qui avoisinent le Palais-Égalité; ils arrêtent indistinctement toutes les femmes et les traitent comme des filles publiques; ils volent aux femmes du monde leurs médaillons et leurs boucles d'oreilles; ce fait est arrivé à une femme, de

qui ils ont même déchiré les oreilles en lui arrachant les boucles de force.....

Commerce. Pain. — Le plus grand calme continue de régner aux distributions de pain; il était d'assez bonne qualité, et les farines sont arrivées partout de bonne heure; les sections de Bonne-Nouvelle et du Nord sont, comme plusieurs autres dont il a été parlé précédemment, de beaucoup augmentées en population; les boulangers de ces arrondissements annoncent ne pouvoir suffire à toutes les nouvelles cartes qui leur surviennent chaque jour, s'ils ne reçoivent un supplément de farine.

Viande. — Les distributions de viande ne se font pas à beaucoup près aussi tranquilles; il est peu de sections où les bouchers ne remettent journellement au lendemain un nombre considérable de personnes; cependant ils se disent assurés de se voir décadi tout à fait quittes envers le public.

Marchés. — C'était le 29, jour de grand marché, et les halles furent très fortement approvisionnées; les différentes répartitions se sont faites avec beaucoup d'ordre et de calme. Il y avait environ vingt-cinq voitures de pommes de terre. Au carreau des fruits, ont été arrêtées grand nombre de regrattières, trouvées en contravention; elles furent conduites au bureau du commissaire de police, et procès-verbal fut dressé. Les inspecteurs observent que les agioteurs, que l'on rencontrait précédemment au marché des Innocents, se retirent au même marché chez les limonadiers du bâtiment du ci-devant chapitre.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140.)

JOURNAUX.

Censeur des journaux du 29 vendémiaire : « Le *Journal des Patriotes de 89* se demande aujourd'hui si l'on est républicain, parce qu'on n'est pas royaliste. La réponse est simple, et nul n'était peut-être plus en état de la fournir que l'auteur même de la question. Les trois quarts des hommes ne sont rien, parce qu'ils sont tout ce qu'on veut qu'ils soient. Dans l'autre quart, les trois cinquièmes sont des fripons ou des hermaphrodites. Reste un neuvième d'hommes prononcés pour ou contre l'opinion dominante, en état de la combattre ou de la défendre de leurs bras et de leur tête. C'est cette classe qui gouverne en résultat; c'est elle qui, par la force de la raison, comprime et subjugue celle du nombre; c'est elle qui régénère ou qui perd les nations. C'est dans cette classe qu'il faut aller chercher les royalistes et les républicains. Tous les autres ne sont que des moutons, dont on ne parle pas, ou des fripons qu'il faut livrer à la surveillance des lois. Prétendre que tous

les hommes éclairés doivent être républicains serait aussi absurde qu'il serait inutile de les y contraindre. Le canon a commencé la guerre : la raison la finira. Eclaircissons-nous de bonne foi ; discutons sans passion, s'il est possible ; avisons aux moyens de nous réunir, et peut-être finirons-nous par nous apercevoir qu'entre les républicains et les royalistes il n'y a qu'un mot de différence. Cela posé, voici donc notre réponse à la question ci-dessus énoncée. Dans un état monarchique, quiconque aime son pays et les lois ne doit pas être républicain. Dans un état républicain, quiconque aime son pays, les lois et l'humanité ne saurait être royaliste. Dans ces deux états, il faut être républicain ou royaliste, quand on est honnête homme. » — *Censeur des journaux* du 30 vendémiaire : « Tout est extraordinaire dans ce temps-ci, tout, jusqu'à la saison plus douce et plus chaude qu'elle ne le fut depuis longtemps. On dirait que l'été s'est reporté dans l'automne, et si l'automne voulait également se reporter en hiver, alors nous pourrions nous inquiéter moins de la disette des bois et du vide de nos chantiers. Nous éprouvons depuis hier un temps d'orage accompagné de pluie : le thermomètre s'est tenu constamment à 15° et le baromètre au variable. »

CDLIII

30 VENDÉMIAIRE AN IV (22 OCTOBRE 1795).

Rapport du 1er brumaire.

Esprit public. — Paris a été fort calme hier. Dans les cafés et les groupes, la surveillance a remarqué qu'on ne s'y occupait presque pas des affaires politiques ; l'attente du nouveau gouvernement et les espérances qu'on en conçoit produisent cet état de tranquillité politique. Tout ce qui a pu être recueilli, c'est qu'on répand le bruit qu'il doit y avoir un grand mouvement le 5 de ce mois, et dans quelques conversations l'on disait que, si Saladin et Rovère étaient accusés de royalisme par la Convention, il y en avait beaucoup d'autres du même parti dans son sein ; que, s'ils avaient manqué leur coup le 13 vendémiaire, ils attendaient une meilleure occasion.

L'assignat se discrédite tous les jours de plus en plus ; le prix des marchandises augmente d'autant. Le pain renchérit beaucoup ; le bois vaut 800 livres la voie ; une paire de souliers 260 livres ; le charbon 175 ; la viande 20 livres la livre ; une paire de bottes, 1200 livres ; le reste à proportion. On a accusé hautement le gouvernement de fermer les yeux sur cette affreuse position ; on se demande si la Convention a des moyens ou non de remédier à tant de maux, dont on n'aperçoit pas le terme. On voit, avec un effroi mêlé de désespoir, l'approche de l'hiver ; les rentiers ont vendu leurs effets ; ils n'ont

plus de ressources ; on est dans la misère la plus profonde au milieu de l'abondance la plus grande. On ne peut atteindre au prix d'aucune étoffe pour s'habiller. On ne jouit pas de la distribution des subsistances qui devait se faire dans les sections ; on n'a toujours que trois quarterons de pain chez les boulangers ; ailleurs on le paye un prix énorme. Au milieu de cette détresse, qui écrase une classe immense de citoyens, les membres de la Convention ne manquent de rien. L'agiotage envahit tout.

Tel est le résultat des conversations de tous les citoyens partout où on en trouve de réunis.

Hier, un rassemblement de militaires et d'autres citoyens a fait plusieurs fois le tour du Jardin-Égalité en chantant l'hymne des Marseillais, ce qui était généralement improuvé, comme étant une provocation aux jeunes gens et un moyen de perpétuer les haines et les divisions.

Spectacles. — Ils ont été parfaitement tranquilles.

Commerce. Pain. — On n'aperçoit, dans la plupart des rapports, que des plaintes multipliées sur la cherté des subsistances, dont le prix varie tous les jours. Voisin, qui annonce avoir été requis par les commissaires civils de la section de la Cité pour les aider à découvrir les fausses cartes qui seraient présentées, en arrêta cinq chez le citoyen Baulan, boulanger de cette section.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDLIV

1er BRUMAIRE AN IV (23 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 2 BRUMAIRE.

Esprit public. — Ce qui s'est passé hier à la Convention faisait l'objet de la plupart des conversations [1] ; on y disait que les représentants du peuple employaient à se dénoncer mutuellement un temps précieux, qui devait être consacré aux moyens de rendre les citoyens moins malheureux ; on blâmait hautement ces dissensions particulières, et on réclamait particulièrement contre Thibaudeau, qu'on accusait d'avoir semé la discordre dans la Convention.

1. La séance de la Convention du 1er brumaire an IV avait été remplie par des dénonciations particulières, et notamment Thibaudeau y avait dénoncé Tallien.

La Vendée, dit-on, grossit tous les jours, et les révoltés du 13 vendémiaire y vont pour se réunir à Charette, dans l'intention de protéger une nouvelle descente des émigrés.

Les citoyens paraissent mécontents de ce qu'on leur fait monter la garde, après les avoir désarmés; ils disent qu'on les envoie où les troupes de ligne ne veulent point aller.

L'opinion publique accuse fortement les Comités de gouvernement de fermer les yeux sur la misère publique; on va jusqu'à dire que bientôt on ne pourra plus vivre, à moins d'être député. Des personnes qui reviennent de la campagne assurent que les cultivateurs ne veulent plus donner de denrées qu'en les leur payant en numéraire, ou en effets. Le louis, dit-on, vaut à Compiègne 2,500 livres en assignats. Un inspecteur rapporte que, dans les groupes, l'on disait qu'il fallait un roi, puisque sous leurs règnes (*sic*) on n'avait jamais été aussi malheureux que sous celui des représentants qui s'enrichissent et nous doivent de toutes parts (*sic*).

Tous ces propos sont la suite du discrédit des assignats et de l'impossibilité pour tant de citoyens d'atteindre au prix des denrées et marchandises; partout l'on dit qu'il n'y a que les agioteurs et les fripons qui puissent vivre à présent.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles.

Surveillance. — ... Le service militaire de la garde nationale devient nul; les citoyens, depuis le désarmement, refusent de monter la garde. — Hier, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, le commissaire de police de la section des Marchés, accompagné de deux inspecteurs, a fait une descente au café n° 20, place des Marchés. Un grand nombre d'agioteurs et de brocanteurs y étaient rassemblés. Ayant voulu les conduire à son bureau, ces agioteurs se sont jetés sur lui, l'ont pris au collet, lui ont déchiré sa chemise, et l'ont maltraité, ainsi que les inspecteurs qui se sont employés pour le défendre; l'un d'eux a reçu plusieurs coups de bâton sur les bras; néanmoins plusieurs de ces agioteurs ont été arrêtés et déposés au corps de garde; mais l'instigateur principal de cette émeute s'est échappé.

Commerce. Pain. — Sur la section du Mont-Blanc sont restées quelques personnes qui n'ont point eu de pain. Les boulangers disent ne pas recevoir assez de farine pour servir les bouches qui leur sont déjà attribuées et toutes celles qui leur surviennent par la mutation du nouveau terme. Laloy rapporte que, chez le citoyen Simon, rue des Jardins, section de l'Arsenal, il manque du pain pour environ vingt bouches; il dit avoir prévenu le Comité civil de ce déficit...

Marchés. — Les approvisionnements furent encore très considé-

rables. Les inspecteurs disent avoir vu régner partout le calme et le bon ordre ; les enlevages se sont faits aussi avec tranquillité...

L'agiotage se continue dans les cafés du bâtiment du ci-devant Chapitre, au marché des Innocents. Il a été écrit au commissaire de police, section des Marchés, de ne point souffrir les attroupements d'agioteurs dans les cafés.

Bourse. — Inscriptions à 13 pour 0/0 de bénéfice.

Change. — Hambourg : 10,800 à 11,000 ; Gênes ; 6,100 ; argent lingot : 2,150.

PASTÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

CDLV

2 BRUMAIRE AN IV (24 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 3 BRUMAIRE.

Esprit public. — La tranquillité qui règne dans cette commune, sous le rapport politique, ne permet à la surveillance que de recueillir quelques conversations isolées, desquelles il est extrêmement difficile de former un résultat précis qui fasse connaître ensuite l'esprit public dominant aujourd'hui. Un seul inspecteur rapporte avoir entendu, dans plusieurs cafés de la Maison-Égalité, des propos tendant à prouver la nécessité d'un roi ; les assemblées de sections, disait-on, sont fermées ; mais leur esprit n'est pas perdu ; la Convention la dansera tôt ou tard de la part du souverain des sections de Paris. Les royalistes, ajoute le même inspecteur, sont fort gais en disant : « Vous verrez ; encore quelques jours, et ils ne pourront parer à ce qui leur arrivera. »

Dans certains groupes, on manifestait la crainte que les travaux de la Convention ne se prolongeassent au delà du 5 de ce mois, ce qui retarderait encore l'organisation du gouvernement constitutionnel, pour laquelle tous les vœux paraissent se réunir, si on excepte cependant tous les royalistes effrénés, les monarchistes et surtout les agioteurs. En général, on n'a espoir que dans le nouveau gouvernement pour changer en mieux l'état des choses actuel.

Si les uns blâment les dénonciations réciproques qui se font dans le sein de la Convention entre plusieurs de ses membres, et qui, dit-on, font perdre un temps précieux, d'autres disent que la Convention

ne pourra jamais opérer le bien, si elle ne se purge pas de ceux qui entravent la marche de la partie saine vers le bien.

Tout le monde s'attend à de grands changements ce mois-ci ; on annonce partout qu'il y aura un maximum sur toutes les denrées de première nécessité ; plusieurs citoyens rapportaient hier que, du côté de Corbeil, les paysans sont très disposés à se rassembler pour aller chez les fermiers se faire donner des grains pour le peu d'assignats qu'ils ont. La masse des citoyens désire avec ardeur, non seulement des lois rigoureuses contre les affamateurs (*sic*) du peuple, mais encore l'exécution stricte et sévère de ces mêmes lois. Enfin, on n'entend partout que les reproches exaspérés sur l'indifférence dont on accuse la Convention relativement au prix exorbitant de toutes les marchandises et la misère extrême qui en résulte, au milieu de l'abondance pour cette classe nombreuse de citoyens dont le revenu est fixe. Dans les groupes de la porte Denis, on annonçait que, sous six semaines, Paris manquerait de pain, parce qu'on enlève avec de l'or les blés qui sont chez tous les laboureurs, sans qu'on sache de quel côté ils vont.

Spectacles. — Les spectacles ont été parfaitement tranquilles.

Surveillance. — ... Hier à midi, les agioteurs, qui se présentent sous les deux portes du Mont-de-Piété, ont été cernés par un détachement du bataillon des Patriotes de 89. Ces agioteurs ont été conduits devant le commissaire de police de la section...

Bourse. — Un inspecteur, ayant vu remettre par une femme, arrivée dans une voiture, des louis entre les mains d'un agioteur, se disposait à arrêter ce dernier, et il n'y a pas réussi, se voyant assailli d'une grêle de coups de la part de ces brigands. La Commission a écrit au Comité de salut public pour lui représenter combien il était instant d'envoyer de la force armée pour la police extérieure de la Bourse, et que cette scène n'aurait pas eu lieu, si le commandant temporaire n'eût pas cessé d'envoyer des troupes pour ce service. Furent ainsi traités plusieurs autres inspecteurs qui s'étaient rendus, avec le commissaire de police de la section des Marchés, dans un café du marché des Innocents, à dessein d'en faire sortir un grand nombre d'agioteurs, qui y faisaient leur commerce. Ils parvinrent cependant à en arrêter cinq, et procès-verbal fut dressé et envoyé au tribunal.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

CDLVI

3 BRUMAIRE AN IV (25 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 4 BRUMAIRE.

Esprit public. — Le projet de décret sur un nouveau maximum paraît être accueilli généralement[1], mais on craint en même temps que, cette loi une fois rendue, les marchandises ne disparaissent comme du temps du premier maximum.

On paraît désirer généralement le réarmement des patriotes, comme seul moyen de déjouer encore une fois les complots des malveillants et surtout des royalistes, qui fondent, dit-on, leurs espérances sur le désarmement qui a eu lieu.

On attend toujours avec impatience l'organisation du nouveau gouvernement, et on espère un meilleur ordre de choses. Les conversations n'ont donné hier à la surveillance aucun nouveau résultat sur l'esprit public; l'attente d'un changement tient toutes les opinions en suspens, mais les plaintes sur la cherté de tout, sur le peu de pain que l'on distribue et sur le discrédit total du papier-monnaie continuent toujours.

Spectacles. — Il ne s'est rien passé dans les spectacles contre la tranquillité publique et le bon ordre.

Surveillance. — ...On a vu des jeunes gens de la première réquisition, demeurant rue du Croissant, section de Brutus, n° 4, rentrer chez eux avec des espingoles. On va prendre information de ces jeunes gens, et, sur les faits, les mesures nécessaires seront prises...

Commerce. Pain. — La plupart des femmes qui se trouvent rassemblées aux portes des boulangers se plaignent beaucoup de ne pas recevoir enfin une livre de pain; l'abondance de la récolte leur faisait espérer, disent-elles, qu'on ne languirait plus dans cette attente.....

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140.)

1. Dans la séance de la Convention du 2 brumaire an IV, Roux (de la Haute-Marne) avait présenté un projet de décret portant, en substance, que le prix de toutes les denrées et marchandises de première nécessité serait fixé à la valeur décuple du prix desdits objets à l'époque du mois de novembre 1790. Sur la motion de Reubell, la Convention avait ajourné la discussion. (*Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 315).

CDLVII

4 BRUMAIRE AN IV (26 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 5 BRUMAIRE.

Esprit public. — La session de la Convention terminée, l'abolition de la peine de mort à l'époque de la paix générale, l'abolition de tous les actes d'accusation pour événements relatifs à la Révolution, à l'exception de ceux qui ont pris part à la révolte du 13 vendémiaire, la taxe des marchandises et des salaires, celle de guerre, le timbre nouveau pour les assignats, tels sont les sujets des conversations des cafés et de quelques groupes.

Le pouvoir constituant, cédant sa place à une autorité constituée, écarte toute idée arbitraire et d'usurpation de pouvoirs; on voit le règne des lois, et de cette époque si prochaine naît l'idée d'un sort plus heureux et d'une vie moins orageuse et moins agitée.

La peine de mort abolie et celle des fers pendant la longue et douloureuse durée de vingt-cinq années qui lui est substituée fait espérer que les crimes seront plus rares. Le criminel condamné portait en effet à la mort cette stoïcité apparente qui rassurait le spectateur; mais le spectacle d'une longue et révoltante douleur laissera dans l'âme de celui qui voudrait commettre un crime cette triste impression qui ramène au bien. Depuis longtemps l'humanité et la raison en réclament l'abolition : c'était à la paix qu'elle était réservée.

L'abolition de tous les actes d'acusation relatifs à la Révolution excite une reconnaissance générale; on la considère comme un pardon accordé à l'erreur, comme un moyen sûr de rapprocher les esprits, et l'on semble désirer une amnistie générale, excepté pour les chefs de révolte et de sédition. L'objet du maximum proposé sur les marchandises est applaudi par les gens sages; il est blâmé par la masse ignorante.

La taxe de guerre[1] n'excite que des murmures du marchand, dont la cupidité est la seule règle; cette mesure est jugée excellente pour diminuer la masse des assignats et ne frappe que sur le propriétaire, fermier et marchand, et ce sont là les mieux garnis en assignats, tout en les discréditant.

1. Le 4 brumaire an IV, la Convention avait décidé qu'il serait payé une taxe extraordinaire de guerre de vingt livres en assignats, par chaque vingt sous de contribution foncière.

Le timbre nouveau est regardé comme une sentinelle qui arrêtera au passage tous les faux assignats, et il y en a un grand nombre qui circulent et président à la hausse des denrées. Les taxes de guerre et de timbre peuvent donc faire rentrer un grand nombre d'assignats, faire disparaître l'énorme quantité de faux, et ces mesures sont les seules qui mettront les denrées à un prix raisonnable, bien plus sûrement que tous les maximum qui feraient disparaître les denrées. On désire que le timbre soit mis en vigueur, et que la législature s'occupe sérieusement de faire disparaître cette énorme et ruineuse masse d'assignats.

Cependant l'or et l'argent sont montés à un prix exorbitant, et le pauvre murmure, et il craint l'hiver qui se fait sentir ; ce qui l'irrite encore, c'est la basse cupidité, c'est l'insolence du paysan et du marchand de farine et de légumes ; tout son espoir est dans le nouveau régime constitutionnel, les législateurs et le pouvoir exécutif qu'ils vont nommer.

Spectacles. — Tout y a été tranquille. Un particulier seulement a été conduit du théâtre de la République au corps de garde, pour avoir applaudi, avec beaucoup d'imprudence, à la morale de Narcisse, personnage de la tragédie de *Britannicus*, que l'on donnait à ce théâtre. Son affectation a excité les murmures du public, et les officiers de police l'ont fait sortir.

Surveillance. — ...Le 3, vers deux heures de l'après-midi, un peloton d'environ vingt hommes de la Légion de police, stationné au carrefour du bas de la rue du Théâtre-Français, a fait mettre pied à terre à un détachement de chasseurs à cheval ; un de ces chasseurs a été maltraité et a reçu un coup de crosse de fusil ; sept se sont échappés au grand galop du côté de la rue Mazarine ; deux sont restés entre les mains de la troupe de police. Cet événement a fait dire que l'on voulait diviser les troupes entre elles, afin de mettre le trouble dans Paris et arriver par ce moyen au massacre et au pillage par lequel le gouvernement voulait terminer sa carrière.

Un hussard a été arrêté cette nuit rue Jean-Saint-Denis pour avoir vendu son cheval ; il a été consigné au corps de garde de la section des Gardes-Françaises.....

Bourse. — Inscriptions : 10, 10 1/2 p. cent de bénéfice ; Hambourg : 14,900 ; Gênes : 6,200 ; Madrid : 1,000 ; Bâle : 1/4 ; Amsterdam : 1 1/16 ; or fin : 7,500 à 7,700 ; argent : 3,700 à 3,800.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier français du 7 brumaire : « Paris, le 6 brumaire. — Avant-hier, à cinq heures du soir, le commissaire de police de la section des Marchés, accompagné de deux inspecteurs, a fait une descente dans un café où étaient réunis beaucoup d'agioteurs. Le commissaire a été pris au collet, a été maltraité et a eu sa chemise déchirée. Les inspecteurs de police ont eu quelques coups de bâton. » — *Censeur des journaux* du 4 brumaire : « On nous reproche de ne plus parler des journaux, nous qui sommes chargés d'en faire la *Censure*. Ce reproche ne paraîtra juste qu'à ceux qui ne feront nulle attention aux circonstances ou qui pensent qu'on ne doit nul respect au malheur. Nous avons poursuivi les journaux royalistes tant qu'ils ont pu se défendre. Notre tâche aujourd'hui se borne à les empêcher de se relever. Un coup d'œil sur leurs successeurs suffira pour en prendre une idée et nous dispensera d'une plus ample justification. Nous disions, il y a six semaines, que les journalistes de Paris pouvaient se partager en trois classes, ou plutôt en trois armées bien distinctes, bien séparées par leur uniforme et leurs opinions. L'une, sous les ordres des rois, se battait pour les assemblées primaires et ne cessait de harceler la Convention, pour anéantir la République avec elle. L'autre, sous les drapeaux de la République, défendait les principes, les lois et les mœurs, et attaquait sans ménagement les rois et les esclaves. La troisième, neutre et d'observation, profitait, ainsi que la Suède et le Danemark, de tous les avantages de sa position, et vivait des sottises des deux autres. Aujourd'hui ce n'est plus cela, la scène a changé. Ces trois armées n'en font plus qu'une. Tous les journalistes, réunis par la peur ou par le besoin sous les bannières de la Convention, chantent ses louanges, célèbrent ses intentions et sont à genoux ou prosternés jusque devant ses excréments. Les plus ampoulés contre les représentants du peuple sont encore ampoulés, mais c'est contre les rois. Les plus chauds partisans des assemblées primaires en sont devenus les plus ardents ennemis. Ce n'est plus contre la République, c'est contre *Monsieur*, M. d'Artois, Pitt et Cobourg que sont dirigés les sarcasmes, aiguisées les épigrammes, prodiguées les savantes polémiques. Nous ne parlerons point des *Patriotes de 89*, du *Journal des lois*, de *l'Ami des lois*, du *Courrier de Paris*, du *Batave*, de la *Gazette de France* et du *Moniteur* : c'est le même esprit, la même rédaction. Nous ne ferions que nous répéter. Mais la *Gazette politique*, le *Courrier français*, le *Journal français*, le *Bulletin général*, le *Bulletin national*, l'*Ami de la Constitution de 95*, l'*Eclair*, le *Journal de Paris*, et la *Quotidienne*, nous leur devons deux mots d'observation, tant pour rétablir les faits que pour remplir notre tâche. La *Gazette politique*, ci-devant *Gazette française*, continue d'être une des mieux nourries et des plus tôt servies en nouvelles étrangères. Les nouvelles de Paris sont, ou puisées dans le *Censeur*, ou insignifiantes, ou rebattues, ce qui, dans tous les cas, n'engage à rien, et conserve les abonnements. Le *Courrier français* et le *Journal français* (celui-ci s'appelait, il y a deux ou trois siècles, le *Courrier républicain*) se répètent à merveille; style et nouvelles, tout est semblable, tout est du lendemain. On dirait deux copistes assis au bureau de M. l'abbé P...[1] et chargés par leur maître de ne faire autre chose

1. Poncelin.

que copier, sans rien imaginer, sous peine de cassation. Le *Bulletin général de la France et de l'Europe*, ci-devant *Postillon des Armées*, offre un plaisant phénomène à qui veut se donner la peine d'observer ses variations. Successivement aristocrate, démagogue, royaliste, républicain, c'est toujours le même style, les mêmes idées, la même bouffissure, les mêmes mots dont il se sert, soit pour louer, soit pour insulter la Convention; soit pour établir, soit renverser les trônes; soit pour encenser, soit pour étourdir les représentants. Quatre idées et vingt-cinq mots semblent composer tout son savoir; mais que d'art dans leurs combinaisons! Le *Bulletin national*, ci-devant *Bulletin républicain*, n'a changé que d'opinions. Son style est aussi plat en patriotisme qu'en royalisme; les plagiats, les répétitions, les sottises, sont des sottises, des répétitions et des plagiats sous la livrée républicaine, comme sous le harnois des conspirateurs. L'âne chargé de reliques est toujours un âne. L'*Ami de la Constitution de 95*, substitué au *Portefeuille*, est le seul de tous ceux dont je viens de parler, dont la rédaction ait un corps et l'opinion de la franchise. Il est vrai qu'il n'y faut chercher ni des nouvelles fraîches, ni des idées politiques; mais c'est bien quelque chose que d'être franc et soi-même, dans un temps où l'on ne rencontre que de mauvaises copies ou de faux-monnayeurs. Le *Journal de Paris* a perdu soudain le goût et l'habitude des discussions politiques et polémiques. Il se borne aujourd'hui à parler de la Convention, et la petite feuille est noyée sous un épais volume de papier gris contenant l'affiche des spectacles et les avis divers. L'*Eclair*, ci-devant *Courrier universel*..... Cette feuille n'est pas aussi brillante que son nom; mais en revanche elle est aussi rapide dans ses phases et dans ses mouvements. La *Quotidienne* ne reparaîtra qu'avec la Constitution... Ce coup d'œil général suffira pour donner une idée des journaux *rattachés* au système républicain. Nous avons déjà dit que peu importait le motif de leur changement: il faut savoir en profiter sans scruter les cœurs. Nous n'en avons ni le droit ni le pouvoir; mais, dès que le bout de l'oreille percera, nous nous empresserons de la saisir et de faire crier la bête. »

CDLVIII

5 BRUMAIRE AN IV (27 OCTOBRE 1795).

Rapport du 6 brumaire.

Le renchérissement des denrées, le louis à 2,500 livres, les nouvelles taxes sur les patentes et les contributions foncières, voilà le sujet des conversations et l'entretien des groupes.

Les murmures se font entendre de toutes parts; on craint que cette taxe, qui frappe sur les patentés et les propriétaires, ne fasse renchérir les denrées, et il ne sera plus possible d'y atteindre, n'augmente les prix des loyers [1], et c'est ce que le pauvre peut payer à peine

1. Voir la loi du 4 thermidor an III.

à présent, parce que ce qu'il gagne ne suffit pas pour sa nourriture.

D'après ces observations et ces réflexions, les esprits s'échauffent, les imaginations s'assombrissent, et les cris se font entendre contre la Convention, « qui a terminé ses travaux sans s'occuper du bonheur du peuple, sans réprimer l'agiotage qui augmente encore de hardiesse, sans prendre les moyens de faire baisser les denrées, d'avoir du bois, du charbon, du suif et les objets de première nécessité ».

Le peuple oublie que le riche est privé de sa ration de pain et de viande, et que, par ce moyen, la sienne s'est augmentée ; il oublie, ou il ne pense pas, que ces impôts qui ne tombent que sur le riche sont le seul moyen de faire diminuer les denrées, par le retirement d'une grande quantité d'assignats, et qu'alors, cette masse étant diminuée, les denrées doivent diminuer également, et que le marchand ne pourra plus à volonté faire hausser sa marchandise; mais il vérifie le proverbe : « Ventre affamé n'a point d'oreilles. » Dans son humeur, il veut un maximum, des visites domiciliaires, le remboursement des assignats au pair avec l'argent, et que les planches soient brisées; c'est un malade tourmenté par une fièvre ardente, et qui, dans ses accès, ne tient aucun compte au médecin des efforts qu'il fait pour le tirer d'affaire.

On s'entretient aussi d'un moyen qui pourrait améliorer les affaires : celui de livrer à une revision sévère les fortunes nouvelles prodigieuses qui se sont faites, et de taxer ces enrichis nouveaux en proportion des moyens qu'ils auront employés pour accumuler en si peu de temps tant d'assignats, même de louis. On finit, après avoir bien conversé sur cette matière, par s'en rapporter à la prudence du Corps législatif, et à la sévérité du pouvoir exécutif à naître.

Spectacles. — Tout s'y est passé avec ordre, décence et tranquillité.....

Surveillance. — ...Cette nuit, vers les onze heures, un particulier, vêtu d'une redingote bleue, abattait à coups de hache les planches qui entourent l'arbre de la liberté au Parvis Notre-Dame. Une citoyenne, qui était à sa fenêtre, s'étant récriée, ce particulier lui fit signe de la main de se taire; mais, ayant entendu du monde, il s'est sauvé; le commissaire de police de la section de la Cité a dressé procès-verbal.....

Marchés. — Le bon ordre et la tranquillité continuent d'y régner; mais on voit avec douleur que toutes les denrées, au lieu de diminuer, comme on s'y était attendu, ne font qu'augmenter encore. Il y avait

peu de pommes de terre. Les inspecteurs s'élèvent dans leurs rapports contre l'abus des lettres de voiture, dont les regrattiers peuvent si aisément se munir ; ils lui attribuent l'augmentation subite des pommes de terre et des autres denrées. Quelques contraventions ont été commises, et leurs auteurs conduits devant le commissaire de police.....

Change. — Hambourg : 16,500, 16,800, 1,700 ; Livourne : 8,400; Bâle : 1 1/8; Amsterdam : 5/8.

Bourse. — Inscriptions : 10 1/2.

PASTÉ.

(Arch. nat., AF II, 140, et AF IV, 1472 [1].)

JOURNAUX.

Gazette politique (ci-devant *française*) du 6 brumaire : « Paris, 5 brumaire. — Des brigands, qui ne respirent que le sang et le carnage, publient depuis quelques jours qu'il y aurait aujourd'hui, à Paris, une scène aussi douloureuse que celle du 13. Leur prophétie ne s'est pas accomplie, et la journée d'aujourd'hui a été très paisible. Il n'y a que des dévastateurs qui eussent osé troubler la tranquillité publique dans un moment où un nouvel ordre de choses va s'ouvrir, et qui semble promettre aux Français une carrière beaucoup moins douloureuse que celle qu'ils ont parcourue depuis six ans. » — *Censeur des Journaux* du 6 brumaire : « On nous demandait hier si les cordonniers s'étaient chargés de faire la police des rues de Paris. Cette question nous parut moins ridicule, lorsque celui qui la faisait m'eut montré ses souliers neufs déchirés par un test de bouteille, et m'eut ajouté qu'on en trouvait partout, et qu'il était étonnant qu'il n'arrivât pas plus d'accidents. »

CDLIX

6 BRUMAIRE AN IV (28 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 7 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les rapports de ce jour ne présentent d'autres tableaux que celui de l'inquiétude et de la tristesse ; les murmures se font entendre de toutes parts contre les décrets qui concernent la taxe de la guerre. Cette taxe, qui pèse sur le propriétaire de terre, sur

1. Il y a aussi une troisième expédition de ce rapport aux Arch. nat. F[1c], III, Seine, 14, daté par erreur de brumaire an III. C'est ce qui explique l'erreur de date commise par M. Schmidt, dans l'extrait qu'il en a donné, p. 242 du tome II de ses *Tableaux de la Révolution française.*

le gros marchand comme sur le petit détaillant, fait craindre le renchérissement du loyer, et déjà il a lieu dans quelques quartiers; elle fait craindre le surhaussement des denrées et même que le petit détaillant ne renonce à son état par l'impossibilité de payer ; alors le gros marchand serait à son aise, et ce ne serait qu'avec l'argent du pauvre qu'il payerait ses contributions.

Voilà en substance les réflexions recueillies dans les cafés et dans les groupes. L'ouvrier voit d'un bon œil la taxe mise sur le gros marchand ; mais, si quelqu'un lui observe que le fabricant finira par ne plus occuper le même nombre d'ouvriers, alors il déclame contre la taxe. Dans ces groupes se trouvent des gens de bonne foi qui jasent sans aucune intention perfide; mais on y a vu des gens de la première réquisition qui sont guettés depuis quelques jours, lesquels se vantent hautement de ne pas obéir aux décrets et se mêlent d'une manière insidieuse aux conversations des malheureux qui gémissent sur leur misère.

Si, d'une part, on gémit sur la hausse excessive des denrées, suite de l'augmentation insolente de l'or et de l'argent, d'autre part on se réjouit avec l'idée que les premiers travaux du Corps législatif auront pour but la répression de l'agiotage, la diminution [du prix] des denrées, la réformation de la loi concernant la taxe de la guerre pour en garantir le petit marchand et le propriétaire de maisons, qui n'a que ce revenu pour vivre.

Dans ces groupes, on se plaint de la fin de la session de la Convention, qui n'a terminé ses travaux qu'en prolongeant les inquiétudes du pauvre, et en laissant aux agioteurs un champ libre ; on place toutes ses espérances sur le Corps législatif et la fermeté du pouvoir exécutif, dont on attend l'installation avec impatience.

Spectacles. — Tout a été tranquille ; le seul spectacle du Vaudeville offre l'assemblage de filles publiques aussi insolentes qu'indécentes.....

Bourse. — Inscriptions : 10 1/2 pour 0/0.

Change. — Hambourg : 19,000, 19,500 et 20,000; Bâle : 1 pour 0/0 ; Amsterdam : 9/16 ; Madrid : 1,300 ; Argent : 4,900.

Nota. Les agents de change observent que le *Courrier national* se trompe très souvent sur le cours de la Bourse, ce qui peut faire naître des difficultés. Ecrit à ce journaliste de n'insérer que les cours authentiques, et que les étrangers seuls, pour ainsi dire, achètent les louis.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF II, 140, et AF II, 1472.)

CDLX

7 BRUMAIRE AN IV (29 OCTOBRE 1795).

Rapport du 8 brumaire.

Les affaires politiques, les opérations du Corps législatif, ne sont que très faiblement le sujet des conversations des oisifs des cafés et des individus qui composent les différents groupes.

Tous les esprits sont attachés à la loi concernant la taxe de guerre: les uns la trouvent juste, les autres ne remplissant pas le but que l'on s'est proposé, celui de faire rentrer les assignats. Ceux-ci la regardent comme plus propre à faire renchérir les denrées qu'à opérer la diminution. Ceux-là la considèrent sous le rapport des patentes, ne voyant la taxe à payer que par le consommateur, et, certes, ce n'était pas l'intention du législateur, mais elle était d'atteindre le propriétaire de terres, celui qui a des gros fonds en assignats et qui fait un commerce très étendu, et cependant tel individu, qui n'a que 1,500 livres de rente et un loyer de 200 livres, sera foulé par cette taxe, tandis que tel agioteur à 150 livres de loyer et à gros portefeuille se rira du malheureux et continuera son infâme métier.

Telle est la substance des conversations des cafés et des groupes; elles finissent par assurer que cette taxe ne sera pas payée par personne, surtout par les propriétaires des maisons, qui sont ruinés comme les rentiers, et que, si l'on veut employer la voie de contrainte, tel propriétaire, en abandonnant sa maison à la nation, y gagnera encore; les seules réparations, si faibles qu'elles soient, absorbent l'année entière de revenus.

Ce qui aigrit encore les esprits, c'est l'augmentation du louis, qui a été porté hier à 3000 livres et au delà, d'où est résultée l'augmentation excessive des denrées. La viande se vend 30 et 36 livres la livre; les légumes sont inabordables; le pain du marché augmente, et celui qui a besoin d'un supplément au pain et à la viande de sa section est obligé de vendre ses effets pour aller à la Halle. En général, l'arrêté du Comité de salut public qui fixe au 15 la cessation de la livraison de la ration de pain et de viande aux gens aisés, et la répartition sur les gens pauvres, est vu avec plaisir, mais on trouve que bien des gens aisés et qui vivent d'agiotage, en le faisant clan-

destinement, viendront encore partager la ration qui ne devrait être réservée qu'aux rentiers modiques et aux citoyens reconnus pour peu aisés.

On désire aussi une réforme dans les commissaires chargés de surveiller la distribution des subsistances ; ils ne sont en faveur dans aucune section ; cependant on n'articule aucun fait positif contre eux.

Spectacles. — Il ne s'y est rien passé de contraire aux bonnes mœurs, à la décence et à la tranquillité publique.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AE IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier français du 8 brumaire : « Paris, le 7 brumaire. — ... On assure que les filous ont aussi établi une taxe vingtuple sur les poches des citoyens. Il est impossible de s'arrêter un moment, soit à la porte d'un spectacle, soit au coin d'une rue, sans être volé. Un de ces faiseurs de commerce est arrêté, saisi de quatre mouchoirs volés. On le conduit à la police, on le fouille de nouveau, on lui trouve un cinquième mouchoir : c'était celui de l'un des gardes. » — *Journal du Bonhomme Richard* du 8 brumaire : « On voudrait voir les rues de Paris plus propres ; les réverbères mieux allumés ; les quais mieux réparés ; moins de filles publiques le soir ; moins d'estropiés ou de mendiants qu'on devrait soulager dans des hospices ; des obélisques en marbre au lieu d'en avoir en sapin ; Rousseau sur un beau piédestal aux Tuileries, au lieu d'être sur une caisse à savon, car il a l'air d'un accapareur ; une belle Liberté en bronze, et non un colosse informe en plâtre, assis sur des ruines, à la place de la Concorde, dont il serait nécessaire de rehausser le terrain ; des arbres de la Liberté verts et non desséchés ; les inscriptions multipliées à l'infini de République une et indivisible, toutes effacées, pour les mettre en lettres d'or seulement sur le frontispice du Palais national et de celui du Directoire ; plus de petits chiffons en lambeaux tricolores, pendus à beaucoup de fenêtres, et qui, en rappelant l'aimable *terreur*, nous donnent l'air de grands enfants qui jouent aux marionnettes. C'est pourtant de l'invention de Monsieur Hassenfratz, qui aurait mieux fait de s'en tenir à ses fourneaux de chimie, que de faire employer inutilement en brimborions, prétendus civiques, de quoi doubler les habits de dix régiments. Ce n'est point au Panthéon qu'il faudrait élever un obélisque en marbre noir avec les noms des défenseurs de la patrie morts glorieusement pour elle, mais en face des Invalides, ce qui rendrait encore plus cher à leurs camarades le souvenir de ceux dont ils liraient souvent les noms avec orgueil, avec attendrissement. Il faut espérer que nous quitterons à la paix tous ces grands sabres, avec lesquels nous avons l'air de vouloir pourfendre les passants et dépaver les rues. La mort, pendue sans cesse à nos côtés, est aussi dans la poche de tout le monde. On prétend que, si tous les magasins de Paris étaient étalés au Champ de Mars, jamais on n'aurait vu une aussi belle foire depuis le miracle des cinq pains. Si les

étoffes continuent à augmenter tous les jours, les femmes seront forcées de se faire des jupons, et les hommes des culottes avec des assignats. Alors il faudra bien prendre garde à pisser dans sa chemise. Quand je vois passer un guerrier mutilé, avec une jambe de bois ou manchot, je suis toujours tenté de le saluer et de lui donner le bras. Pourquoi n'y aurait-il pas dans les spectacles une loge d'honneur pour ces hommes ainsi décorés, qui tour à tour pourraient en jouir? Il y en avait bien pour les valets de cour. » — *Censeur des journaux* du 7 brumaire : « J'ai lu, je ne sais où, mais depuis peu, un projet de nouvelle géographie, dont Paris serait la carte et les fiacres les professeurs. Certes j'aimerais mieux que Paris fût une carte de géographie, qu'un volume du calendrier. Et les noms de saints dont nos rues sont baptisées ne peuvent être mis en comparaison, ni pour l'harmonie, ni pour l'utilité, avec les noms de villes qu'on propose d'y substituer. Ainsi le faubourg Saint-Denis s'appellerait, dans cette supposition, le faubourg de Valenciennes; le faubourg Saint-Marceau, le faubourg de Marseille; ainsi la place de Grève s'appellerait place de Tours ou de Bourges, etc. Plaisanterie à part : si le nom de nos rues doit subir un changement, celui-ci est plus raisonnable et mieux senti, que celui que la barbarie et la rage révolutionnaires, leur ont fait éprouver, en supprimant le nom de *Saint*. Les auteurs de ce dernier changement ont cru porter un coup mortel à la religion catholique, en lui ravissant l'antique honneur de consacrer nos rues étroites et dégoûtantes. Mais c'était une précaution d'enfants qui ferment les yeux en traversant des halliers. Ces noms de saints, depuis si longtemps inconnus, et depuis plus longtemps appliqués aux rues de Paris, ne rappelaient pas plus les apôtres ni les martyrs de la religion catholique que la rue du Pélican ne rappelle à ceux qui la traversent, les mœurs de l'oiseau lourd et pêcheur qui porte son nom. Quel est celui d'entre nous, quel est le dévôt même qui, en passant dans les rues Saint-Honoré ou Saint-Antoine, se soit avisé du nom ou des faits de l'habitant des cieux qu'elles rappellent? Nous passions dans ces rues comme les Anglais passent dans la rue Saint-Paul à Londres, les Turcs dans la rue Sainte-Sophie à Constantinople, les Romains dans la rue Flaminia à Rome, ou à Sainte-Sophie ou à Saint-Paul. Il y avait un moyen de nous y faire penser, à nous autres Français: c'était de nous le défendre, et c'est le sage parti qu'ont pris nos modernes iconoclastes. Outre l'hiatus barbare introduit dans la langue, et occasionné par la suppression du mot de *Saint* dans les rues Roch, Antoine, etc., ils sont allés directement contre leur but, en nous plaçant entre les douceurs de l'habitude et la crainte de passer pour aristocrates, en nous forçant, par cela même, à nous rappeler sans cesse, et leurs motifs, et nos préjugés. Aussi n'y a-t-il pas un républicain raisonnable qui attache aujourd'hui la moindre importance à ce changement. Et, s'il fallait en opérer un dans les rues de Paris, il n'y a pas un homme sensé qui ne préférât celui du géographe dont nous avons parlé, lequel porte au moins avec lui un moyen d'instruction et un caractère d'originalité. »

CDLXI

8 BRUMAIRE AN IV (30 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 9 BRUMAIRE.

Esprit public. — La plus morne tristesse se répand dans tous les cœurs : plus de confiance, plus d'espérance; le désespoir est le seul sentiment qui semble rester.

A l'aspect du plus affreux agiotage, à la valeur outrée donnée à une pièce d'or, valeur qui n'est en apparence qu'imaginaire, et cependant qui fixe en réalité la valeur et le prix de toutes les marchandises et denrées, peut-il rester quelque lueur d'espérance et de consolation?

L'homme tranquille et juste est plus malheureux que celui qui est insensé et injuste. Le premier ne se dissimule pas les efforts qui ont été faits pour réprimer ce brigandage, et ces efforts ont été impuissants ; il ne voit alors qu'une longue et douloureuse continuité. Le second dit que la Convention n'a rien fait pour cette répression, peste après elle, espère un peu dans le Corps législatif, et, en attendant la réalité de ses espérances, dit hautement qu'il faut se révolter contre les marchands et les agioteurs, et piller, s'il le faut, pour faire cesser ce brigandage.

Les marchands merciers, de draps, de toile, ne vendent pas de marchandises ; ils attendent le cours du soir, et c'est celui-là qu'ils suivent religieusement. Ainsi, à deux heures, hier, le louis était à 3,500 ou 700, et le soir il était, par la voix des brigands, à 4,800 livres; ils se proposaient hier à l'Opéra de le faire aller aujourd'hui à 6,000. Il doit même, avant deux jours, monter à 10,000 livres; tel est le résultat des conversations des gens habitués de l'Opéra, à qui un billet de 60 livres ne compte rien pour leur place, et 600 livres pour leur dîner. Il ne s'en cachent pas, et disent tout haut qu'ils ont dîné pour 4 livres 10 sous, et ces 4 livres 10 sous signifient 600 livres en assignats.

A la Halle, on entend dire que le marchand ne voudra bientôt plus vendre pour des assignats, et que, s'il n'est pas payé en numéraire, il ne vendra pas. Déjà la pomme de terre se vend 100 livres le boisseau, et pour 6 livres en gros sols on en a sept boisseaux.

Si en général la confiance dans le Corps législatif, l'attente d'un

Directoire exécutif, les apparences d'une paix prochaine n'existent pas, il y aura violation dans les propriétés et peut-être massacre de tous les agioteurs, qui semblent le craindre, car c'est à présent avec précaution, et presque déguisés, qu'ils vous abordent pour vous demander si vous avez à vendre or ou argent. Ils sont très circonspects, mais ils n'en vont pas moins leur train.

Le soldat leur vend du numéraire; les rapports nous l'attestent.

Des soldats, parmi lesquels étaient des officiers, ont arraché le collet noir attaché à l'habit d'un jeune homme, lui ont déchiré son habit, et l'ont chassé du Palais-Égalité; ensuite, tumultueusement et provocatoirement, ont chanté l'hymne marseillaise et se sont proposés d'aller la faire chanter au théâtre de la République. Les gens prudents ont quitté le jardin, mais en blâmant hautement cette conduite, qui peut troubler la tranquillité publique.

Spectacles. — Les spectacles ont été tranquilles, quoique très remplis; rien n'a porté atteinte à la décence et aux bonnes mœurs.

Surveillance. — ... Hier soir, sur les six heures, une citoyenne, tenant un enfant dans ses bras, est morte subitement, rue Martin; on présume que c'est de besoin.....

Commerce. Pain. — De treize boulangers qui demeurent sur la section du Temple, un seul peut suffire à toutes ses pratiques; les autres sont de beaucoup en arrière et leur déficit s'accroît journellement. Il est même arrivé que des commissaires ont refusé de se présenter chez certains boulangers, redoutant les excès auxquels le public pourrait se porter contre eux. On fait monter à sept cents le nombre des bouches restant à servir tous les jours sur cette section. Ecrit au Comité pour s'assurer de la vérité de ce fait.

Quelques boulangers de la section du Mont-Blanc, n'ayant pas reçu assez de riz pour leurs distributions, un assez grand nombre de personnes en furent privées; elles espèrent en recevoir davantage le lendemain, mais le Comité civil dit ne pouvoir en donner plus.

Viande. — Jacquet annonce que les bouchers de la section de Bondy sont arriérés de 275 bouches.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette politique (ancienne *Gazette française*) du 9 brumaire : « Paris, 8 brumaire. — Toujours la même tranquillité, toujours le même renchérissement des denrées, et toujours la même progression dans le prix de l'or et du numéraire. On s'attend à un grand *coup d'État* pour les assignats, et l'on

espère que, dès l'entière organisation des deux Conseils et du Directoire, les affaires prendront une nouvelle physionomie, que chacun rentrera à sa place, que le rentier ne mourra plus de faim, que le chandelier ne vendra plus de livres, que le fripier n'achètera plus de l'or, que Paris ne sera plus un camp, et que le Corps législatif ne sera plus entouré d'une armée; que..... que nous serons enfin heureux et tranquilles. » — « Barras, ayant donné sa démission de général en chef de l'armée de l'intérieur, a été remplacé par le général Bonaparte, commandant en second de la même armée. » — « Les agioteurs, les filous et les escrocs sont toujours en très grand nombre ici. Il y a deux jours qu'une horde de ces brigands s'est introduite dans une maison de la rue des Boucheries et a enlevé pour douze cent mille livres d'argenterie. » — « Quelques marchands, peu délicats sur les moyens de s'enrichir et de conserver leurs richesses, croient pouvoir se dispenser de vendre leurs marchandises à cause du discrédit journalier des assignats. L'un d'eux, un marchand de vin, vient d'être arrêté pour avoir fermé sa boutique, faute, disait-il, de marchandises, quoiqu'il en fût, dit-on, abondamment fourni. » — *Courrier français* du 9 brumaire : « Paris, le 8 brumaire. — Cette ville jouit actuellement de la plus profonde tranquillité. L'agiotage est plus suivi que jamais. Les louis augmentent de 100 francs par heure, et les marchandises montent en proportion. La seule circonstance qui afflige les véritables amis de la paix, de la concorde et de l'humanité, c'est le spectacle des poteaux plantés tous les jours sur la place de la Grève, où on lit les noms de ceux qui ont été condamnés par contumace. Il y en avait treize aujourd'hui ; mais ce qui console tous les bons Français, c'est l'espoir d'une amnistie générale, par laquelle on espère que le nouveau Corps législatif commencera ses travaux. La Convention nationale, en terminant les siens, lui a donné un si bel exemple de clémence et de générosité, qu'il ne peut mieux faire aimer la Constitution qu'on va mettre en activité qu'en le suivant. La nation française, la plus puissante et la plus magnanime de l'univers, ne sera pas généreuse à demi. » — « Les plans de construction et d'embellissement du Luxembourg pour le Directoire sont signés et arrêtés. Ce local sera magnifique. On gratte déjà tout l'extérieur pour le mettre à neuf. On va percer une allée jusqu'au boulevard. Le grand jardin des Chartreux, réuni au jardin du palais, formera un parc très étendu. Tous les arbres existants vont être abattus, et le jardin distribué sur le nouveau plan. En attendant, le Directoire siégera dans le petit Luxembourg, logement du ci-devant *Monsieur*. » — *Censeur des journaux* du 9 brumaire : « Le louis hier fut porté à 3,400 livres, et quelqu'un disait froidement aujourd'hui qu'il irait à 4,000 livres. Voilà quatre jours de suite qu'il augmente de 600 livres; mais quelle est donc la main secrète et puissante qui soulève avec cette force toutes les finances et le commerce d'un grand empire? Et quel terme doit avoir cette effrayante progression? Je n'en sais rien; mais d'y penser fait mal. On ferme les yeux, quand on veut se précipiter. »

CDLXII

9 BRUMAIRE AN IV (31 OCTOBRE 1795).

RAPPORT DU 10 BRUMAIRE.

Esprit public. — Tous les regards se portent sur les deux Conseils; une curiosité impatiente, fondée sur le besoin d'un prompt gouvernement, solidement stable, cherche à découvrir quels seront les hommes chargés du pouvoir exécutif. A cet égard rien ne transpire, et le secret des deux Conseils fait bien augurer du choix qu'ils se proposent de faire.

Montesquieu dit qu'il ne faut jamais parler de finances ni de subsistances; cette maxime n'est pas à l'ordre du jour dans les cafés et dans les groupes; aussi en raisonne-t-on, chacun suivant sa pensée, ses intérêts et ses besoins. On propose des impôts ou taxes pour faire rentrer les assignats sans fouler personne. On critique toujours la taxe de guerre, et définitivement on désirerait voir les portefeuilles des agioteurs se vider au profit de la chose publique; chacun semble s'accorder sur la nécessité de faire un sacrifice pour l'intérêt public, mais l'égoïsme se met de la partie et étouffe les meilleurs sentiments. Il faut donc nécessairement un pouvoir exécutif assez ferme et rigoureux pour, par tous les moyens que la loi et les circonstances exigent, cicatriser les plaies et fermer l'abîme que la bassesse et la rage ont ouvert.

Les louis sont considérablement baissés; ils sont à 2400 livres, et on espère que les mesures que le gouvernement se propose de prendre les réduira à une valeur moins insolente (*sic*). On attend tout de l'organisation du Directoire exécutif.

Spectacles. — Des rixes et des combats à coups de poing ont eu lieu au théâtre de la rue Feydeau. L'hymne des Marseillais en a été la cause. Les uns la demandaient, d'autres la refusaient, et de là les querelles. Les plus échauffés ont été conduits chez le commissaire de police, et l'ordre s'est à peu près rétabli. Au théâtre de la République on a donné la seconde représentation de *l'Agioteur*, qui a été fort applaudi. Cette pièce, très bien écrite, et à qui il ne manque qu'un dénouement plus heureux, est semée de traits vengeurs contre les agioteurs; ils y sont peints avec toute la bassesse qui les caractérise. Le public applaudissait à outrance et semblait se dédommager

en accablant de mépris les auteurs de ses souffrances. Il serait à désirer que l'auteur fît jouer cette pièce sur tous les théâtres; les coquins, qui en sont les héros, seraient, par ce moyen, au carcan de l'opinion publique, en attendant qu'ils y soient réellement en vertu d'un bon jugement qui les condamnera comme banqueroutiers frauduleux. Et c'est le sort qui les attend.

Surveillance. — Le service militaire de la garde nationale commence à reprendre son ancienne activité pour les patrouilles de nuit, mais les postes restent toujours, pour la plupart, vides et abandonnés pendant le jour..... Hier, sur les deux heures du soir, il y a eu une rixe très vive entre des militaires et d'autres citoyens, rue des Capucines. Des sabres ont été tirés; la force armée du poste voisin est accourue, a enveloppé les combattants, et les a conduits chez le commissaire de police de la section de la Place-Vendôme.....

[*Commerce. Pain.* — Plaintes sur le retard des distributions et sur la qualité du pain...]

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

CDLXIII

10 BRUMAIRE AN IV (1er NOVEMBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée du 10 brumaire; rien de notable dans les journaux.

CDLXIV

11 BRUMAIRE AN IV (2 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DU 12 BRUMAIRE.

Esprit public. — Le caractère français est toujours le même : il passe en un instant de la confiance aux murmures. Hier, dans les cafés et dans les groupes, après avoir jasé sur le choix des membres du Directoire exécutif, après avoir applaudi à ce choix et avoir bien fait sentir que, quelque confiance qu'ils inspirassent, le bien qu'ils pouvaient faire ne pourrait être l'ouvrage d'un moment, que d'ailleurs les meilleurs gouvernants et la guerre ne pouvaient opérer

autant de bien que des hommes médiocres et la paix; après avoir développé ces réflexions, qui sont sages, puisqu'il est vrai que la paix sera le seul mobile de la félicité et de l'abondance, ils s'abandonnaient aux plaintes et murmures contre la disette et la cherté des vivres et marchandises nécessaires à la vie.

Il est vrai que le tableau de la cupidité des marchands est si noir, si sombre, qu'il tue jusqu'à l'espérance; l'audace de l'agioteur et son luxe insolent, les tables somptueuses des restaurateurs du Palais-Égalité, qui ne sont garnies que de ces sangsues publiques, excitent l'indignation générale. La paix devient alors le cri général, une prompte organisation du Directoire exécutif et l'exécution sévère des lois contre le brigandage et la friponnerie de tous les marchands de tous genres.

Le Palais-Égalité offre le spectacle de l'indiscipline des militaires; plusieurs, depuis quelques jours, se présentent pour vendre du numéraire; on leur remet les assignats, et ils gardent numéraire et assignats, et se retirent en menaçant d'arrêter, si on insiste pour ravoir les assignats, et souvent maltraitent l'agioteur qu'ils ont volé. Cette conduite, malgré le mépris qu'on a pour les vendeurs et acheteurs du numéraire, excite l'indignation et fait demander que le gouvernement s'occupe sérieusement d'établir une discipline sévère pour contenir les soldats, qui doivent veiller à la conservation des propriétés et des individus, et non les piller et les insulter.

Si l'assignat ne reprend pas promptement un peu de confiance, il est à craindre que le paysan ne veuille plus amener de denrées aux marchés et à la Halle; il s'explique assez hautement pour faire craindre cette nouvelle calamité. En général, si on excepte les ennemis de la République, et le nombre est petit, si l'on ne veut compter que ceux qui osent manifester leurs sentiments, tout est calme et tranquille, plein de confiance dans le Corps législatif et ses intentions. Ce qui irrite seulement, c'est la mauvaise qualité du pain, et la haine que l'on porte aux agents des subsistances est à son comble.

Spectacles. — La tranquillité n'y a pas été troublée, et tout s'est passé avec décence.....

Surveillance. — ... Deux marchands d'argent ont été arrêtés ce matin au Palais-Égalité, sur la dénonciation d'un capitaine du bataillon des Patriotes de 89, qui les a fait conduire à la Commission, où ils ont été interrogés; ils vont être envoyés au directeur du jury.

Bourse et Change. — Inscriptions : 38, 40, 42, 43, 44. Hambourg : 18.000, 18.500, 19.000 livres; Gênes : 9.000; Bâle : 1 à 1 1/16; Ams-

terdam : 1/2 à 9/16 ; billets de loterie : 20, 30, 40, 50 pour 0/0 de bénéfice ; bons au porteur : 1 1/2 à 2 p. 0/0 de perte.

PASTÉ.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette politique du 13 brumaire. « Paris, 11 brumaire. — Rien n'a encore troublé la tranquillité dont nous jouissons. Cependant des groupes se forment par-ci, par-là, et se dissipent à l'instant ; on y dit en passant trois ou quatre mots sur la cherté des subsistances. On y débite aussi de prétendues nouvelles, plus absurdes les unes que les autres. Par exemple, on assure que Charette est à vingt lieues de Paris ; puis le nouvelliste laisse les auditeurs raisonner sur les nouvelles. »

CDLXV

12 BRUMAIRE AN IV (3 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DU 13 BRUMAIRE.

Esprit public. — La misère publique, la cherté du pain, l'excès de l'agiotage, la lenteur des distributions de comestibles ordonnées par le gouvernement, la cupidité des marchands de bois, le discrédit des assignats, l'insolence des militaires dans les lieux publics, voilà les objets à l'ordre du jour dans toutes conversations et dans les cafés. Les citoyens, affectés de cette misère et de ce déplorable état de choses, se contentent de se plaindre ; leurs plaintes n'ont rien de menaçant ; elles sont soumises et inspirent seulement l'intérêt, la pitié. Leur conversation se reporte ensuite sur la confiance que l'on doit avoir dans les efforts que préparent les membres des Comités de gouvernement et dont l'action est réservée au Directoire exécutif sous la surveillance du Corps législatif.

Mais, dans ces groupes, composés d'hommes faibles et ignorants, jouets du premier malveillant, dont l'intrigue et le désordre sont les seuls éléments dont ils se composent, les plaintes, les murmures annoncent les symptômes les plus effrayants. On y parle hautement de l'avarice et de l'égoïsme du paysan qui approvisionne la Halle et qui met un prix effrayant à ses denrées, du marchand de bois, dont la voie est à 1.100 livres et 1.300 livres, compris le cordage, mesurage et autres menus frais de chantier ; on dit, dans le désespoir, qu'il n'y

aura qu'un parti à prendre, celui de piller pour avoir du pain, du bois, du charbon et des denrées. On se plaint aussi des épiciers de Paris, dont la probité est plus que suspecte. Tous ces cris du désespoir sont alarmants, et une prompte organisation du Directoire peut seule réprimer ces menaces, dont la réalisation attirerait les plus funestes calamités.

On critique d'une part le choix des membres du Directoire; en général on y applaudit. Le blâme du refus du citoyen Siéyès est général; on ne peut que louer ses talents et la profondeur de ses idées, et l'étonnement est bien prononcé sur son refus, que l'on taxe d'indolence et de pusillanimité; les royalistes profitent de ce refus pour dire que Siéyès, qui a une excellente tête et une bonne et solide judiciaire, ne refuse cette fonction que parce qu'il sait que le nouveau gouvernement ne peut, non pas seulement se soutenir, mais même marcher un mois.

Les mêmes individus grasseyent niaisement des mauvaises plaisanteries contre les costumes décrétés et surtout contre celui du Directoire; à entendre ces messieurs, rien n'est plus beau qu'une queue retroussée et une cravate verte.

Le louis a diminué un peu, mais les marchandises augmentent, et l'agiotage gagne toujours du terrain.

Spectacles. — Tout s'y est passé tranquillement ; l'affluence y est toujours la même; les premières places y sont occupées par des filles publiques, des joueurs à la hausse et à la baisse du louis, et beaucoup de militaires; on les surveille scrupuleusement.

Surveillance. — ... Les deux marchands d'argent, dont l'arrestation a été mentionnée dans le rapport d'hier, ayant été conduits devant le jury d'accusation, ont été relaxés sur l'heure; il y aurait néanmoins déclaration d'une proposition faite par l'un d'eux à celui qui l'a fait arrêter de lui vendre des petits billets. Leurs portefeuilles ont été trouvés garnis d'assignats propres à ce genre d'échange ; il a été saisi sur eux des louis cachés dans les doublures de culotte ; l'un d'eux est domestique de l'ambassadeur de Danemark, l'autre est sans état.....

Commerce. Pain. — Sur la section de la Fidélité sont restées encore beaucoup de personnes qui n'ont point eu de pain, ce qui occasionne une foule considérable à la porte des boulangers. Les distributions de la section du Muséum n'ont encore lieu qu'à quatre heures du soir, la foule n'était pas moindre à la porte des boulangers de cette section et de violents murmures s'y faisaient entendre. Il en fut de même sur les sections de Grenelle, des Invalides et de l'Ouest. Ecrit au Comité

civil de la section de la Fidélité de vérifier la cause de ce déficit et d'en instruire la Commission.

Viande. — Les citoyens Dufour et Dolmont, bouchers de la section de la Place-Vendôme, sont arriérés, le premier d'un jour entier, et le second d'un jour et demi sur les distributions de la décade dernière. Les bouchers de la section des Droits-de-l'Homme sont aussi, pour la plupart, en arrière d'un jour entier; il y avait beaucoup de monde et de rumeur à leur porte. Ecrit au Comité civil de ces deux sections de vérifier la cause du déficit et de s'assurer si elle ne vient pas de l'infidélité des bouchers.

Marchés. — Tous les carreaux furent assez bien approvisionnés, si on excepte celui des pommes de terre rouges, dont le prix fut porté à 85 livres le boisseau. Il s'est même rencontré des marchands qui les ont faits 100 livres. Le mécontentement était à son comble, et les inspecteurs disent avoir eu beaucoup de peine à calmer les esprits. Ils répètent qu'il y a sûrement des gens payés pour entretenir le désordre, et qu'avec douze hommes seulement de troupes à cheval, qu'on ne peut obtenir, ils s'opposeraient avec quelque succès à leurs indignes manœuvres.

Bourse. — Inscriptions : 44, 48, 52; billets de loterie : 60 pour 0/0 de bénéfice; bons au porteur : 2 1/2 à 3 pour 0/0 de perte.

Change. — Hambourg : 18.000, 19.000, 19.500, 2.000, 25.000; Amsterdam : 9/16 à soixante jours, 1/2 17/32 à trente jours; or fin : 10.200; lingot d'argent : 5.000, 4.500, 5.000.

Depuis que la Bourse est ouverte à ceux qui s'y présentent avec leur patente, il s'y fait tous les jours des escroqueries; il y fut vendu, le 12, une montre de cuivre pour une montre d'or.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier français du 13 brumaire : « Paris, 12 brumaire. — On affiche encore chaque jour des jugements rendus par les conseils de guerre, le dernier jour de leur session. Celui du Théâtre-Français a jugé dix ou douze personnes ce jour-là. Plusieurs journalistes sont du nombre des condamnés, et leurs noms sont collés à un poteau, sur la place de Grève; ce qui a fait dire à un rieur : « Tous ces morts-là, messieurs, se portent à merveille. » — « On ne s'occupe ici que de l'excessive cherté des denrées. En vain s'efforce-t-on de réchauffer l'esprit public par des dialogueurs, des chansonniers, dont les rues et les places sont couvertes : la multitude écoute un moment, et se retire en demandant avec humeur : « Ça nous donnera-t-il du pain ? »

CDLXVI

13 BRUMAIRE AN IV (4 NOVEMBRE 1795).

Pas de rapport relatif à cette journée du 13 brumaire.

JOURNAUX.

Gazette politique (ci-devant *française*) du 14 brumaire : « Paris, 13 brumaire. — Si l'on en croit les journaux, l'esprit de parti, qui tourmentait, il y a quelques jours, cette capitale, n'est pas encore entièrement éteint. La discorde agite encore ses flambeaux, et les anarchistes épient, disent-ils, le moment propre à faire revivre leurs projets homicides. Cependant tout paraît fort tranquille, et, si l'on en excepte quelques groupes épars ça et là, où la malveillance publie des nouvelles plus sinistres les unes que les autres, les citoyens, las de dissensions civiles, paraissent attendre avec la plus vive impatience l'organisation des nouveaux pouvoirs, qui doivent rétablir l'ordre dans toutes les parties de l'administration. » — « Le prix du louis a diminué, et celui des marchandises augmente tous les jours. Il est assez difficile de saisir la cause d'un semblable phénomène. » — « Le Comité de sûreté générale a interdit, par un arrêté, l'usage des cannes à sabres et des bâtons plombés. »

CDLXVII

14 BRUMAIRE AN IV (5 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DU 15 BRUMAIRE.

Esprit public. — L'hiver et ses longues nuits approchent; le malheureux rentier ne voit pas de terme à sa misère, et sa figure hâve et désespérée offre le plus touchant contraste, quand on voit près de lui l'agioteur égayé, qui vient en quelque sorte insulter à sa misère, ne parler d'assignats que par millions, et lui présenter l'aspect effrayant de marchandises par lui recélées, et qui ne peuvent rentrer dans la circulation qu'à un prix énorme. Autant ces fripons infâmes redoutent l'instant où la paix sera proclamée, autant l'infortuné l'appelle à son secours. Tel est le tableau qu'offrent les cafés, non seulement du Palais-Égalité, mais même ceux des divers quartiers qui ont quelque vogue.

Il est impossible d'en fréquenter un seul sans entendre parler des

marchés faits ou à faire de toutes sortes de marchandises et montant à des sommes excessives. Et quels hommes font ce métier! C'est la lie la plus fétide du vice, de l'insouciance et de l'égoïsme. Ce qui afflige, c'est de voir des hommes connus par leur probité, réduits par la misère à faire ce métier, ou réduits plus bas encore à la malheureuse nécessité d'être les courtiers de leurs sangsues. Cependant, nonobstant les plaintes multipliées qui s'élèvent contre la cherté de tout, l'espérance reste : le gouvernement qui s'organise, le ministère qui se forme, le Conseil des Cinq-Cents qui veut s'occuper sérieusement des finances, la soutiennent et la confortent.

L'œil sévère de la justice va faire trembler ces fermiers, ces cultivateurs ingrats qui, ayant oublié tous les bienfaits dont la Révolution les a comblés, ne veulent plus vendre leurs denrées que pour du numéraire et des effets, repoussent le paisible citoyen qui n'offre que des assignats. La misère qu'ils font souffrir, et qu'ils voient d'un œil sec, appelle à grands cris sur eux toutes les malédictions.

Paris est toujours tranquille; dans les conversations, on paraît confiant dans le choix fait des membres du Directoire; on l'est aussi dans les citoyens nommés pour composer les divers ministères. On politique peu; chacun devise si diversement sur la situation des armées que l'attention ne se fixe sur aucune des conversations qui se tiennent; on se sépare en attendant les nouvelles du lendemain; le cri ordinaire est : « La paix, la paix et l'abondance, ou du moins le terme de la misère! »

Spectacles. — Toujours remplis, tranquilles, ils offrent le tableau de la gaieté et de l'abondance.

Surveillance. — ...Une patrouille de cavalerie a été arrêtée cette nuit, par le poste de la section de Bon-Conseil, rue Saint-Denis, parce qu'elle n'avait pas le mot d'ordre; elle a été ensuite reconnue.

Commerce. Pain. — Les boulangers de la section des Droits-de-l'Homme, n'ayant point reçu la farine qui leur revenait, ont cuit ce qui pouvait leur rester de la veille, d'où il arriva que quelques personnes reçurent trois quarterons de pain; d'autres n'en eurent qu'une demi-livre, et beaucoup de bouches restèrent sans en avoir du tout. Plusieurs boulangers de la section des Marchés se plaignent de ce que le Comité civil ne leur donne pas assez de riz; ils disent que tous les jours plusieurs personnes sont obligées de s'en passer. Il a été écrit au Comité civil pour connaître les auteurs de ce déficit.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

A ce rapport du 15 brumaire est jointe la pièce suivante :

« Au quartier général, le 16 brumaire an IV. Le général en chef de l'armée de l'intérieur au Directoire exécutif. Je vous fais passer ci-joint le rapport de la police militaire. — BUONAPARTE. — *Rapport sur la journée du 15 brumaire.* Dans un café on parlait de la quantité de troupes que l'on a fait venir à Paris, que c'était le système de la terreur que l'on remettait à l'ordre du jour, mais à la vérité sous une autre forme que sous le règne de Robespierre; que c'était violer la Constitution, qui défend au Corps législatif de faire venir des troupes à plus de dix lieues de la résidence du pouvoir exécutif. — Le peuple paraît étonné qu'il n'y ait que des représentants du peuple nommés à la place de ministre; aussi se dit-il que, s'ils ne font pas marcher la Constitution, ce sera leur faute, qu'ils ne pourront s'en prendre qu'à eux, puisqu'ils se chargeaient, eux seuls, du fardeau de l'État. — L'on paraît, dans le public, singulièrement affecté de la déroute de nos armées de Sambre-et-Meuse, que l'on n'attribue qu'à la perfidie et à la sottise de Merlin (de Thionville). — On dit qu'à Falaise on n'y était pas tranquille, que les habitants n'osent pas sortir à la nuit, qu'ils sont attaqués par des hommes masqués qui les volent et les assassinent. — D'après les honneurs que l'on fait rendre aux représentants du peuple, membres du pouvoir exécutif, on dit que c'est tout simplement l'ancien régime qui est revenu. — Plusieurs filous s'assemblent tous les soirs sous les galeries du Palais-Égalité et font semblant de se disputer et de vouloir se battre; ils font assembler beaucoup de particuliers pour les voler à l'aide de la presse, ce qui fait voir qu'il y a beaucoup de ces gens-là qui sont aussi [partisans] de la liberté de la presse. — Dans un café du Palais-Égalité, il y avait un groupe de sept à huit personnes qui parlaient bas, et ils dirent entre autres choses : « Restons tranquilles encore pendant trois semaines, et surtout « n'en déboutonnons (*sic*) guère en parlant de louis d'or. » — Au café Turc, un particulier était entouré de plusieurs citoyens, et il disait : « Gare pour la « République, car elle a bien mal au dos », et d'autres disaient qu'elle était dans le soleil. — L'on disait dans le public que la prétendue levée du camp était un simple jeu, puisqu'on en avait sur-le-champ fait revenir de nouvelles [troupes] qui étaient campées de cette nuit. — Pour copie conforme au registre des déclarations : ORVIZARD. »

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier français du 15 brumaire : « Paris, le 14 brumaire. — Rien de nouveau dans notre bonne ville. Les louis, qui avaient été huit jours pour baisser de cinq cents livres, ont augmenté hier de six cents en une heure. Tout renchérit à proportion. »

CDLXVIII

15 BRUMAIRE AN IV (6 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DU 16 BRUMAIRE.

Esprit public. — Si, malgré la misère extrême, l'insolence des agioteurs et la cupidité des marchands, le peuple qui souffre contient son indignation et ne se porte pas à des excès terribles, c'est autant la confiance qu'il a dans ceux qui sont nommés à la tête du gouvernement, celle qu'il a dans les intentions et les efforts du Corps législatif, que la surveillance qui existe et qui rôde autour de lui, qui l'empêchent de sortir des bornes que son dénuement pourrait lui faire franchir. Si les marchandises et en général les objets de première nécessité augmentent, d'ici à quinze jours, il ne sera plus possible de se rien procurer; les souliers sont à 400 livres; les bas les plus grossiers, 200 livres; les pommes de terre, les légumes seront à un prix fou, et déjà le peuple malheureux ne peut plus s'en procurer. Si cela continue, avant peu, les souliers seront à 800 livres, les bas à 600. Le propriétaire, le fermier s'embarrassent peu de cette hausse; il vend son blé 3,000 livres le setier; l'agioteur, l'accapareur de marchandises suivent dans la progression le louis d'or et vendent d'après cette donnée, de sorte qu'ils sont toujours au pair; le rentier, le malheureux, le petit propriétaire, soit de terre, soit de maisons, est toujours au-dessous de ses besoins. De là les plaintes, les menaces, et les craintes qu'il n'y ait quelque mouvement tendant au pillage; plusieurs de nos rapports nous en font craindre la réalité. Le pain se vend 15, 20, 28 et 30 livres la livre dans tous les marchés. La plupart des boulangers ne délivrent que le soir depuis deux jours, de sorte que le peuple ne peut se procurer au marché un supplément qui lui donnerait la patience d'attendre. — Dans les groupes qui se forment aux portes des boulangers, l'impatience et l'irritation font tenir des propos contre toutes les autorités; aucune n'en est à l'abri. — Les militaires vendent toujours leur argent, au grand scandale des citoyens. Les agioteurs vont toujours leur train; ils se rassemblent au café des Amis de la Liberté, derrière le théâtre de la Montansier, et là, sous le prétexte d'échanger des assignats, ils y font largement leur commerce. Cependant, le louis est un peu baissé, mais les marchandises sont toujours fixées au maximum de

la cupidité et de l'avarice, et ce maximum est un vrai gouffre. Quel sera le Décius qui s'y précipitera pour le fermer? La paix.

Spectacles. — C'est de tout ce qui se vend ce qu'il y a de meilleur marché, car ils sont toujours remplis; tout y respire l'aisance et la gaîté, le plaisir et la joie. Le militaire, la fille publique, l'artisan, le citadin et la paysanne y présentent le spectacle de la satisfaction et du contentement. Tout s'y est passé tranquillement, excepté dans les foyers du Vaudeville, où la décence est mal observée.

Commerce. — Le pain délivré par les boulangers de la section Poissonnière était très mauvais, et le public s'en plaignait beaucoup; les murmures n'étaient pas moins violents sur la section des Gravilliers..... Un inspecteur annonce lui avoir été dit que le citoyen Chaffois, boulanger, donnait du pain à ses pourceaux..... Le prix des denrées est toujours excessif et ne fait qu'augmenter encore. Les pommes de terre rouges ont été jusqu'à 100 livres le boisseau; on ne se jette pas avec moins d'empressement sur toutes les marchandises; on les prend à tous prix, et les malheureux seuls, qui sont en grand nombre, ne peuvent rien avoir.....

Bourse. — La Bourse a été moins nombreuse que de coutume. Grand nombre de négociants se plaignent de ce qu'il s'y rend beaucoup d'individus munis d'une simple patente de 200 livres, qu'ils y font des affaires de mauvaise foi, vendant des marchandises qu'ils ne peuvent livrer, parce qu'ils ne les ont pas. Il y entre aussi beaucoup de brocanteurs du Jardin-Égalité.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3688 4.)

JOURNAUX.

Gazette politique (ci-devant *française*) du 16 brumaire : « Paris, 15 brumaire. — Le pouvoir exécutif est entièrement en fonctions. Le Comité de sûreté générale, dont la puissance était jadis si formidable, a cessé les siennes, et les citoyens, tous actuellement gouvernés par la loi seule, n'ont plus à craindre les mandats d'arrêts ni qu'on les fasse comparaître par devant d'autres que leurs juges légitimes. Il ne reste plus qu'une grande plaie à cicatriser : c'est celle des finances. Leur désordre est tel que le prix des denrées augmente tous les jours à vue d'œil. On assure qu'un boisseau de pommes de terre valait ce matin 112 livres. — Les journalistes commencent à se ressentir des bienfaits des lois nouvelles. On vient de lever, chez plusieurs d'entre eux, les scellés apposés sur leurs presses, et l'on assure qu'avant de se séparer, les Comités de gouvernement ont donné l'ordre de les lever chez les autres. De son côté, le Directoire exécutif paraît vouloir maintenir la liberté de la presse dans toute son étendue. Chacun des membres qui le composent, jaloux de recueillir les lumières que peuvent fournir les écrits

périodiques, vient de se faire abonner pour la plupart de ceux qui paraissent à Paris. La liberté ne sera donc plus un vain mot, dont les factieux se sont si longtemps servi pour opprimer le peuple et mettre leurs caprices à la place des lois. » — *Courrier français* du 16 brumaire : « Paris, le 15 brumaire. — Mauvais temps, renchérissement du bois, de la chandelle, arrivée, départ et mouvement des troupes de ligne, murmures de la classe indigente, stupeur de la gent agioteuse, oubli presque général des affaires publiques : telle est toujours la situation de cette commune. Trois ou quatre journaux s'efforcent de réveiller l'ardeur révolutionnaire par de grandes déclamations contre le royalisme et le *patriciat*. On ne sait pas encore bien ce que l'on désigne par cette dernière dénomination. » — *Messager du soir* du 16 brumaire : « Paris, le 15 brumaire. — On voit avec plaisir que les différentes autorités constituées commencent enfin à s'organiser; le passage cependant paraît encore difficile et critique à bien des politiques; tant d'individus trouvent le désordre, l'anarchie et l'arbitraire favorables à leurs intérêts et à leurs passions, qu'on devait nécessairement s'attendre à mille obstacles et à mille entraves. D'un autre côté, chaque parvenu ayant ses protégés, ses partisans et ses créatures à placer, la cabale, l'ambition, l'intrigue et la faveur doivent faire agir mille ressorts en ce moment pour opérer de grands changements, dont les malveillants espèrent en vain un bouleversement total. Certains intrigants profitent de cette apparence de désordre et de confusion pour jeter l'épouvante dans le cœur de l'homme de bien et détruire jusqu'à l'espoir de cette heureuse harmonie dont le prochain établissement les effraie. Ils répandent partout qu'il se prépare un mouvement terrible, dont le foyer est dans les faubourgs, et qui doit être au 13 vendémiaire ce que les journées de septembre furent au 10 août. Les alarmes, les murmures et le désespoir de presque toutes les classes des citoyens réduits à la plus affreuse misère, la triste perspective des calamités qui semblent devoir fondre sur nous cet hiver, le renchérissement effrayant de toutes les denrées de première nécessité, que la majeure partie des citoyens ne peuvent plus se procurer qu'en vendant leurs meubles et leurs effets, servent de prétexte à ces nouveaux alarmistes pour établir leurs sinistres prédictions. A les entendre, tous les marchands et tous les citoyens aisés sont à la veille d'être pillés par la populace. Ils prétendent que cette expédition est indispensable pour faire marcher la Constitution et rendre complète la victoire du 13. Les troupes elles-mêmes ont obtenu, à ce qu'assurent les véritables terroristes, la promesse d'une heure et demie de pillage, après quoi elles feront respecter les personnes et les propriétés..... »

CDLXIX

16 BRUMAIRE AN IV (7 NOVEMBRE 1795).

PREMIER EXTRAIT DES RAPPORTS [1].

Mœurs et opinions. — Partout des plaintes. L'expression du déses-

1. Pour cette journée du 16 brumaire, il n'y a pas de rapport d'ensemble, mais trois extraits des rapports particuliers.

poir est prête à les suivre ; les murmures nombreux qui les accompagnent font entendre la proposition de faire ouvrir de force les magasins où se trouvent les choses de première nécessité. Les marchands en détail paraissent se ranger à cet avis.

La proclamation du Directoire exécutif a fait beaucoup de sensation, surtout en ce qu'elle promet l'anéantissement de l'agiotage [1].

On affecte de parler dans quelques groupes de l'échec qu'on dit essuyé par l'armée républicaine au delà du Rhin, et l'on ajoute que, depuis le manifeste de *Monsieur*, beaucoup de soldats désertent.

Les idées de pillage se propagent. Le peuple malheureux dit que c'est pour lui le seul moyen d'avoir de quoi se nourrir, se vêtir et se chauffer. Des militaires font dans les cabarets des dépenses qui scandalisent.

Commerce. — On connaît des individus qui font venir une grande quantité de pommes de terre et se flattent de ne les vendre que lorsque les riches seuls pourront en acheter. Le bon ordre bien maintenu à la Halle. A midi, les farines n'étaient pas encore distribuées chez les boulangers dans plusieurs sections. A huit heures, ce soir, le pain n'est pas encore distribué partout aux citoyens. Il le sera à dix heures. Plaintes, gémissements, murmures sur ces retards, sur la mauvaise qualité du pain, sur la fraude des boulangers, sur leurs intelligences avec les commissaires distributeurs. On surveille la manipulation et la distribution du pain.

Surveillance. — ...Le brigandage des agioteurs continue. Ces vampires se flattent que les tribunaux ne peuvent les atteindre et se moquent de la police. Leur audace est extrême. Plusieurs ont été arrêtés, mais quel avantage en retirera-t-on ?

Cours de la Bourse. — Hambourg : 21,700, 22,000, 22,500, 22,750, 2,200 ; Gênes : 11,500, 11,400, 11,200 ; Bâle : 7/8 ; Amsterdam : 15/32, 1/2 ; inscriptions : 55, 54, pour cent de bénéfice ; bons au porteur, perte : 4 1/2 pour cent ; louis d'or de 24 livres : 3,000, 3,180, 3,060 ; lingot d'argent : 5,650, 5,700, 5,600 ; argent (24 livres) : 2,950, 3,025, 2,950.

Pour extrait conforme :

HOUDEYER.

1. On trouvera cette proclamation, en date du 14 brumaire an IV, dans le *Moniteur* du 19 brumaire. Entre autres promesses, le Directoire y faisait en effet celle d'« étouffer l'agiotage », et il y dénonçait les « sangsues publiques qui calculent toujours sur nos misères ».

DEUXIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS.

La pièce intitulée *Honorine*, jouée sur le théâtre du Vaudeville, renferme des couplets qui font allusion aux principes de l'ancien régime ; le public les a applaudis avec transport. Beaucoup de volontaires fréquentent ce spectacle.

La proclamation du Directoire a passé par la censure de beaucoup de monde : elle a fait dire que depuis trois ans le gouvernement berçait le peuple.

On ne parle pas beaucoup des ministres ; on attend ce qu'ils feront pour les juger.

Le café de Chartres, Jardin-Égalité, est maintenant le refuge des agioteurs.

Toujours des plaintes sur la hausse des denrées, sur la cupidité des marchands et sur l'infidélité de ces derniers dans la distribution des huiles, savon, etc.

Ce matin, à dix heures, beaucoup de boulangers n'avaient pas encore reçu leur farine. Le peuple est consterné, les riches triomphent. *Du pain !... du pain !* c'est le cri général.

Le comte Carletti et M. Reybaz, qui ne reçoivent de leurs souverains que de très faibles traitements, font des dépenses énormes ; tout ce qui est affectionné à la Maison d'Autriche se rend chez eux. M. Reybaz n'a touché que douze mille livres en assignats pour tout le temps de sa mission.

Mangin, boulanger, rue de l'Université n'a fourni aux employés aux assignats que 500 livres de pain, au lieu de 650.

Les ouvriers sont prêts à se révolter, si le gouvernement ne fait pas diminuer le prix des denrées ; mille imprécations contre lui dans plusieurs quartiers.

Dans les communes de Maisons, Thiais, Orly, Ivry, à peine a-t-on pu rassembler hier quatre, cinq et six votants pour la nomination des agents municipaux ; cette insouciance a principalement pour motif de ne rien accepter, afin de mieux entraver les opérations du gouvernement relativement à l'approvisionnement des marchés, à la recherche des grains, au recouvrement et à la répartition des contributions.

L'agiotage, qui marche à pas de géant, fixe les regards du peuple, et lui fait dire que les législateurs agiotent eux-mêmes.

On voudrait fermer la Bourse parce qu'elle donne le signal du dis-

crédit des assignats. En général, le peuple attend du gouvernement une amélioration des choses.

Pour extrait conforme :

BERAUD, *secrétaire principal.*

TROISIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS.

Il parait, d'après les différents rapports des journaux, que les différents partis qui ont divisé et agité la Convention ne sont point anéantis, qu'ils s'agitent sur différents points de la République, et qu'ils vont mettre à une rude épreuve le courage et le patriotisme du gouvernement qui s'organise. La misère publique, la cherté des denrées seront entre leurs mains un moyen puissant pour amener un mouvement. Ainsi, le gouvernement aura, en même temps, les menées sourdes du royalisme et du terrorisme à déjouer, et le brigandage effronté des agioteurs à réprimer. Mais de l'énergie et de l'ensemble dans les mesures triompheront de tout, et la République sera sauvée.

PETITJEAN [1].

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

CDLXX

17 BRUMAIRE AN IV (8 NOVEMBRE 1795).

PREMIER EXTRAIT DES RAPPORTS [2].

Discours populaires. — Hier soir à la Halle, on entendit plusieurs particuliers qui disaient que les fermiers ne voulaient pas vendre de grains sans argent ou marchandises, qu'il s'ensuivrait qu'on finirait par mourir de faim d'ici à deux mois, si le pouvoir exécutif n'y mettait ordre promptement ; qu'il faudrait, pour mettre ces messieurs à la raison, couper une tête de fermier par municipalité, que les autres en deviendraient bien plus raisonnables, et l'assignat ne perdrait pas tous les jours de sa valeur.

1. Ce Petitjean, comme on le verra par le rapport du 19, était chargé de lire les journaux et pamphlets. Voir plus loin, p. 373.

2. Même remarque que pour la journée précédente. Voir plus haut, p. 362, note 1. — Ce premier extrait des rapports est intitulé : *Bulletin du 3e bureau.*

Plaintes. — Le public se plaint de la conduite des charbonniers ; plusieurs particuliers se munissent de sacs pour emporter eux-mêmes leurs charbons, mais les porteurs s'y sont opposés, en disant qu'ils étaient là pour faire cette besogne, et qu'il n'appartenait pas à d'autres de la faire. En conséquence de ce privilège exclusif (quoiqu'il soit aboli), ces messieurs exigent 40 et 50 livres par voie pour le port du charbon. D'après cela, trouvera-t-on injuste ou que le public ait tort, lorsqu'il dit : « C'est donc ainsi qu'on est libre, quand on vous force de payer au delà de vos facultés pour des choses de nécessité? On voudrait se ménager une dépense exorbitante pour l'objet, en prenant soi-même la peine de le porter, mais vous n'en êtes pas le maître. Ces messieurs se sont donné le droit de vous ruiner tout à leur aise. Il est aisé de s'apercevoir qu'il n'existe point encore de gouvernement. »

Subsistances. — Hier, les murmures ont été des plus violents aux portes des boulangers, à cause du pain, qui a été délivré très tard. On s'est permis les propos les plus atroces à cette occasion ; la plume se refuse d'écrire tout ce qui a été vomi contre le gouvernement et le pouvoir exécutif. Toutes les denrées et marchandises continuent d'augmenter de prix du matin au soir ; cela occasionne souvent des rixes entre les vendeurs et les acheteurs ; il semble qu'un démon ennemi du bon ordre et de la tranquillité se glisse dans toutes sortes d'endroits pour empêcher qu'on ne se donne la patience d'attendre les heureux résultats annoncés dans la proclamation du Directoire exécutif, qui, d'ailleurs, a été trouvée bien faite et a soutenu l'espoir de plusieurs personnes. Les marchands de bœufs, dit-on, ne veulent plus vendre pour des assignats ; si l'on n'y remédie, la viande vaudra bientôt 50 livres la livre.

Conversations. — Hier, aux Italiens, le surveillant s'accosta d'un particulier très bien couvert, et qui lui parut être un négociant. La conversation s'entama sur les militaires et la réquisition ; il lui disait que Charette attendait la seconde réquisition de préférence à la première, attendu que la seconde serait composée d'hommes plus énergiques et à partis (*sic*), que Stofflet, avec qui il avait dîné il y a huit jours, et qui était accompagné d'un curé (dont on ne se souvient pas du nom), ne tarderait pas à se lever, que dans ce moment il y avait beaucoup de Nantais à Paris, qui y étaient sous prétexte d'affaires ; la plupart ne sont pas connus, mais on sait qu'ils y sont pour cause. Le dessein du surveillant visait de découvrir sa demeure et son nom, quand tout à coup la conversation fut interrompue par un adjudant général, qui était placé dans l'orchestre, et qui, au milieu de la petite pièce, se mit

à dire à haute voix qu'on ait à donner le *Réveil du Peuple*. Les assistants, ou pour mieux dire les spectateurs, crièrent : *A bas l'armée de Jésus*. Lui répondit : *A bas les gredins!* Cela fit pendant un instant beaucoup de rumeur. Cependant la pièce continue. Le surveillant fait tous ses efforts pour le faire pincer à la sortie ; pour cet effet, il le guetta jusqu'à la fin du spectacle, mais ce fut en vain ; il s'évada par quelque issue secrète. Il a su qu'il venait à ce spectacle tous les jours, que c'était un ex-noble et un ex-garde du corps du ci-devant roi, qu'il avait pour lui le parti des jeunes gens de la première réquisition ; il tâchera de le rejoindre aujourd'hui, et en rendra compte, s'il réussit.....

Murmures. — L'on murmure beaucoup des trois milliards qu'on doit accorder au Directoire exécutif ; on dit que cette somme est au-dessus de la circulation qu'avait jadis la France, sous l'ancien régime.

Politique. — Des soi-disant lettres particulières annoncent que le général Pichegru avec un représentant du peuple sont bloqués dans Mayence. L'on craint que cela ne force le gouvernement à retirer les forces destinées pour la Vendée et à les faire repartir pour l'armée du Rhin, ce qui pourrait bien faciliter les projets des Anglais et des émigrés, s'ils concevaient l'idée d'opérer quelque descente sur nos côtes. L'on ajoute que les troupes qui sont à Paris deviennent inutiles, puisque tout y est de la plus grande tranquillité, et que le royalisme y est aux abois, qu'elles ne servent qu'à se corrompre et à se gâter par les mauvaises compagnies qu'elles fréquentent, et qu'elles n'ont que trop de facilités de fréquenter, que tous les jours on se plaint des excès qu'elles commettent et des insultes réitérées qu'elles font aux femmes honnêtes, qu'il serait de la plus grande urgence que le gouvernement sévisse contre ceux qui se rendent coupables des torts qu'on leur reproche, qu'on n'ignore pas qu'une bonne discipline militaire fait le bonheur du soldat, qui a le bon esprit de s'y conformer, en même temps qu'elle assure la tranquillité et les égards dus à la société.

DEUXIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS.

Il résulte du rapport général des journaux de ce jour que le dessein perfide des ennemis de la Constitution se trahit de lui-même. Ce n'est point la Constitution qu'ils attaquent directement, ce sont les autorités chargées de la faire exécuter qu'ils attaquent en masse et individuellement. Le sarcasme et la calomnie, voilà leurs armes ;

avec l'un, ils cherchent à avilir, avec l'autre, à rendre odieux des citoyens qui ont besoin de tout le respect, de toute la confiance pour opérer le bien que la République a droit d'attendre. Ainsi, la liberté indéfinie de la presse, que ces messieurs réclament tant, qu'ils sont si enchantés d'avoir recouvrée, va bientôt empoisonner de nouveau l'opinion publique, et rendre nuls les efforts des patriotes vertueux et éclairés que la patrie a chargés de guérir les plaies nombreuses et encore sanglantes d'une longue révolution.

PETITJEAN[1].

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

TROISIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS[2].

Mœurs et opinions. — Les voituriers par eau et par terre, en remontant la Seine, ne veulent plus, dit-on, être payés qu'en numéraire, et l'on ne peut plus faire descendre les marchandises pour l'approvisionnement de Paris.

Dans un groupe, on répandait que le Conseil des Cinq-Cents avait rappelé dans le Corps législatif Rovère et Saladin, et l'on ajoutait qu'il ne faudrait pas s'étonner d'y voir rentrer, avec réparation d'honneur, les conspirateurs du 13 vendémiaire, même ceux condamnés par contumace.

Beaucoup de monde dehors à cause du dimanche.

Commerce. — La pain d'hier [a été] distribué ce matin à six heures dans plusieurs sections. Les portions y ont été données doubles, pour hier et aujourd'hui. — Les halles peu approvisionnées; dix voitures seulement de pommes de terre, qui se sont vendues 75 et 95 livres le boisseau.

Même plainte qu'à l'ordinaire sur la mauvaise qualité du pain, sur l'infidélité des boulangers et des commissaires distributeurs. Plusieurs citoyens n'ont pas eu de pain dans les sections du Pont-Neuf et des Lombards. Section de Bondy, après la distribution de la viande, plus de cinq cents bouches sont restées à servir.

Voie publique. — Rues embarrassées par les gravois, immondices, etc. On manque depuis longtemps de moyens de transport suffisants.

1. Il est probable que ces deux extraits de rapports émanent du ministère de l'intérieur (Voir plus loin, p. 374, à la date du 20). Le suivant émane de la Commission de police.

2. Cet extrait est sans date, et se trouve placé, dans le carton des Archives, à la suite d'un rapport du 20 brumaire. Mais il y est dit qu'il y avait beaucoup de monde dehors *à cause du dimanche*. Or, le 17 brumaire an IV correspond au dimanche 8 novembre 1795.

Surveillance. — Paris fourmille de voleurs, plus qu'en aucun temps. Chaque jour on en arrête. Ils se joignent aux agioteurs, voleurs d'une autre espèce, et font de très gros marchés.....

Pour extrait conforme :

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 18 brumaire : « Paris, 17 brumaire. — Il faut espérer aussi que la physionomie de cette capitale va prendre une nouvelle teinte. Jamais les femmes publiques ne furent aussi nombreuses et aussi corrompues. Jamais aussi on n'y vit autant de voleurs, d'escrocs, de filous et d'agioteurs. On assure avoir trouvé des effets précieux chez plusieurs de ces femmes publiques : on ignore comment elles ont pu se trouver nanties de semblables dépôts. La police, ajoute-t-on, s'en est emparée. » — *Journal des hommes libres* du 18 brumaire : « Le coche d'eau, d'Auxerre à Paris, est arrivé il y a quelques jours. Les passagers, au nombre de plus de trois cents, ont beaucoup dansé, pendant la traversée, une ronde dont le refrain était : *Et bientôt nous verrons le règne des Bourbons.* On prie le représentant du peuple qui était du voyage de nous donner des détails. » — *Journal du Bonhomme Richard* du 18 brumaire : « Paris, 17 brumaire. — Une misère extrême pour les vieilles gens et les malheureux à petites ressources; des secours abondants mais qui n'atteignent pas le maximum des besoins, des plaintes, des murmures, des espérances; des fortunes colossales nées comme des champignons; des repas splendides, des indigestions d'un côté, des jeûnes forcés de l'autre; des nouvelles fausses circulant avec la rapidité de l'éclair; les louis baissant, haussant de prix, et donnant le branle à tous les gens de trafic, même aux marchandes d'oignons; la peur de manquer faisant faire à tout prix des provisions pour cet hiver; des chanteurs dans les rues; des groupes de plaignants et de déclamateurs; des spectacles remplis par la foule; le salon de peinture très fréquenté; des boutiques et des magasins, les uns dégarnis, les autres encombrés; des prisons pleines, des voleurs à foison; des coquins se disant *patriotes opprimés;* de *vrais* patriotes indignés de leur effronterie; des filles publiques agiotant; des défenseurs officieux devenus brocanteurs; des prêtres en queue; des *aimables,* désolés de la réquisition; du meilleur pain qu'à l'ordinaire; beaucoup de bois, et de pauvres diables mourant de froid; quantité de charbon, dont on ne peut pas plus approcher que s'il était embrasé; des souliers à 250 livres et du drap à 3,000 livres; de l'eau presque aussi chère que le vin; des ouvriers fort chers et avec raison; des pommes de terre enlevées à 100 livres le boisseau, presque aussitôt qu'arrachées de la terre; mais les pouvoirs s'organisent; mais l'espoir le plus flatteur commence à renaître dans l'âme des amis de l'ordre et de la patrie; mais les nouvelles que nous recevons des départements sont moins alarmantes; mais on s'occupe sans relâche de faire baisser l'excessive cherté des denrées; mais on saura bien les faire refluer des cachots où on les enfouit dans les mains des citoyens désespérés; mais on travaille à la paix : voilà une esquisse de notre état

actuel. » — *Censeur des journaux* du 18 brumaire : « Le Directoire s'est abonné à tous les journaux. Il y aura dans ses bureaux, un bureau d'esprit public, chargé d'en relever les bévues, les sottises ou les perfidies. Si les mains chargées de cette censure sont sages et pures, il n'y a rien dans cette institution qui doive alarmer les amis sincères de la liberté ; mais les passions, mais la jalousie, mais l'ambition ne sont pas endormies. On craint qu'elles ne pénètrent jusque dans le bureau d'esprit public. »

CDLXXI

18 BRUMAIRE AN IV (9 NOVEMBRE 1795).

Pas de rapports ni d'extraits de rapports particuliers, relatifs à cette journée.

JOURNAUX.

Gazette française du 19 brumaire : « Paris, 18 brumaire. — On vient de lever le camp qui, depuis cinq semaines, était placé dans le jardin des Tuileries. Cette contrée-là commence à devenir déserte, tandis que celle du Luxembourg, qu'occupe le Directoire, se peuple et devient plus gaie. » — *Courrier français* du 19 brumaire : « Le vieux Vadier, l'un des égorgeurs du Comité de sûreté générale de prairial an II, se promenait hier dans la cour Mandar, et appuyait ses soixante ans de vertu sur une élégante nymphe de dix-huit ans. »

CDLXXII

19 BRUMAIRE AN IV (10 NOVEMBRE 1795).

PREMIER EXTRAIT DES RAPPORTS.

Mœurs et opinions. — On fait courir le bruit qu'un décret, sous deux jours, réduira les assignats à moitié. Cela cause de la fermentation. On crie contre le fermier, le marchand et l'agioteur, contre la mauvaise qualité du pain, contre l'augmentation effrayante et plus que journalière de toutes choses. On se répand en plaintes amères contre la République et les agents de subsistances.

Commerce. — Les farines ne sont arrivées chez les boulangers que dans le cours de la matinée ; on commence ce soir à distribuer le pain ; on se plaint de ce que l'Agence des subsistances n'envoie point aux boulangers la farine dont ils ont besoin. La Halle a été assez

approvisionnée, mais tout y est renchéri excessivement. L'arrivée tardive des farines a contribué au renchérissement. Les pommes de terre ont été vendues 130 livres le boisseau.

La force armée agit, dit-on, avec insouciance et se conduit mal.

Surveillance. — Les agioteurs se moquent, disent-ils, de la police, par la raison que l'on ne punit point ceux d'entre eux que l'on arrête.

Nota. — La loi veut qu'on surprenne les agioteurs en négociation, et cela est impossible.

Les bals publics sont remplis de jeunes militaires et de femmes publiques. Il y naît des querelles. Peu de patrouilles dans la nuit.

Cours de la Bourse. — Hambourg : 23,000 ; Gênes : 11,800 ; Bâle : 13/16 ; Amsterdam : 7/16, 13/32, 1/2 ; inscriptions : 50 pour cent de bénéfice ; bons au porteur : perte, 8 pour cent ; louis d'or : 3,300, 3,380, 3,280 ; lingot d'argent : 6,100, 5,950 ; louis d'argent : 3,250, 3,200.

Pour extrait :

HANNOCQUE-GUÉRIN.

DEUXIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS.

La promotion de Gaudin au ministère des finances avait un peu ranimé l'esprit public ; son refus l'a refroidi. On espérait qu'il serait remplacé ou par Dufresne ou par Doyen ; on ne s'attendait pas à la nomination de Faipoult, dont les talents en cette partie ne sont aucunement connus.

Les spéculateurs ne savent plus sur quoi tourner leurs vues ; les acquéreurs de terrains les revendent pour avoir des assignats ; les uns disent qu'il existe des projets infaillibles pour les ramener prochainement au pair ; les autres, qu'on ne tardera pas à les rembourser en partie beaucoup plus avantageusement qu'au cours actuel, et que la charge de ce remboursement sera rejetée sur les propriétés.

D'autres ne veulent ni propriétés ni assignats ; ils gardent leur fortune en marchandises et leur embarras est le choix ; les objets de consommation leur paraissant trop scabreux : ils achètent des soieries. Les métaux et bijoux commencent à perdre de leur prix, parce qu'on s'attend qu'il sera fait recherche pour la monnaie.

Dans le quartier Saint-Antoine, le ministre de l'intérieur commence à prendre faveur dans la classe ouvrière.

Hier soir, des femmes ont fait, au Jardin-Égalité, un débit prodigieux d'une diatribe contre le représentant Rovère.

Il circule des notes de Cambon sur les finances; elles présentent cette partie dans le meilleur état possible à l'instant où il l'a quittée ; mais elles sont fortement démenties par les employés à la Trésorerie, qui se disséminent comme exprès pour en démontrer la fausseté. L'on discute continuellement sur les finances, et le meilleur plan que l'on trouve, c'est la paix.

Le nommé Chrétien, limonadier, tient chez lui des conciliabules nocturnes ; les députés jacobistes en font partie.

Plusieurs observateurs annoncent, pour le 25 de ce mois, un mouvement dans Paris ; les députés mis en arrestation en germinal doivent en être les chefs; ils se rassemblent la nuit avec leurs affidés.

Les agioteurs continuent leur commerce; du nombre des marchands qui ne veulent plus vendre sont les nommés Lefèvre et Mésange, associés marchands de vin, demeurant vis-à-vis la maison de Penthièvre ; ils n'ouvrent plus boutique, quoiqu'ils aient en leur possession 4,000 pièces de vin.

Le peuple murmure de voir l'approche de l'hiver sans espoir d'adoucissement à son sort.

Les conversations aristocratiques recommencent, surtout dans les cafés du Jardin-Égalité ; à entendre les orateurs, le gouvernement sera détruit sous six mois.

Dans les prisons, l'homme opulent, tel criminel qu'il soit, voit aisément ses amis, tandis que l'infortuné est privé de cette jouissance, et cela parce qu'il ne peut assouvir la cupidité de ses gardiens.

Des prêtres réfractaires, ce qui a été déjà dit dans les précédents rapports [1], s'assemblent rue Cassette, faubourg Germain, pour conspirer contre le gouvernement. Pancemont, ex-curé de Saint-Sulpice, est de ce nombre [2].

TROISIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS.

Les journaux, comme hier, peignent toujours la misère publique, en détaillent les causes et sollicitent un prompt remède.

Une chose est à remarquer. C'est la manière diamétralement opposée dont ils ont envisagé et présenté la mesure adoptée par les deux Conseils au sujet de Rovère, Saladin et autres, et la Commission arrêtée par le Conseil des Cinq-Cents pour reviser et rédiger toutes les lois civiles. On peut en conclure qu'il existe encore deux partis bien

1. Nous n'avons rien trouvé de semblable.

2. Ce rapport, non signé, émane du ci-devant Comité de sûreté générale, « section de la police de Paris ».

distincts, qu'ils n'ont point perdu l'espoir de reprendre le dessus, et qu'il faudra la plus grande sagesse, jointe à la plus grande fermeté, pour les déjouer et assurer le triomphe de la République.

PETITJEAN[1].

QUATRIÈME EXTRAIT DES RAPPORTS[2].

Quand les rédacteurs du *Courrier de Paris* ont entrepris leur journal, ils n'étaient animés que du bien public ; aucune vue mercantile n'entrait dans leurs dispositions. Le gouvernement a bien voulu encourager leur entreprise et a souscrit pour deux mille exemplaires de ce journal. Aujourd'hui que les frais de toute espèce sont immenses, que les matières de première nécessité sont à des prix énormes, ils demandent que le citoyen ministre veuille bien venir à leur secours, et les favoriser dans le bien immanquable qu'ils se promettent de leur travail, en lui donnant plus d'extension. Ils désirent donc que le gouvernement fasse pour leur journal ce qu'il fait pour beaucoup d'autres, c'est-à-dire de porter à *quatre mille* au lieu de *deux mille* le nombre de ses souscriptions.

PETITJEAN, *chargé du rapport des journaux, écrits et pamphlets du jour.*

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Censeur des journaux du 20 brumaire : « Nous invitons tous les amateurs, prôneurs, colporteurs et répétiteurs éternels des *on-dit* à insérer celui-ci sur leurs tablettes et à le faire passer à leurs correspondants. *On dit* que tous les journaux royalistes ont quitté, subitement et de concert, le masque patriotique qui les a sauvés d'encombre depuis un mois, pour reprendre cette marotte insensée, ce grelot de folie, qui les a perdus cent fois, qui va les perdre encore, et qui les perdra jusqu'à la fin des siècles. Voyez l'*Ami de la Constitution*, n° 28; le *Postillon des Armées*, n° 906; le *Courrier français*, n° 440; le *Journal français*, n° 30; la *Gazette politique*, n° 1405. »

1. Même remarque que pour le précédent extrait.

2. En tête : « Ministère de l'intérieur. Bureau 5 du Comité de sûreté générale. Section de la Police. Partie des journaux, des écrits et pamphlets du jour. » — Ce rapport émane donc du ministère de l'intérieur. L'en-tête que nous venons de reproduire est à la main, mais il y a aussi un en-tête imprimé, au nom du Comité de sûreté générale, dont on utilise le papier.

CDLXXIII

20 BRUMAIRE AN IV (11 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR [1].

Situation de Paris. — Les ouvriers du faubourg Germain, irrités par l'excessive cherté des denrées, paraissent décidés à se porter chez les marchands; leurs regards se portent principalement sur ceux des rues Vivienne, Richelieu, Grammont, Chabannais, qu'ils regardent comme les premiers agioteurs de cette cité.

D'un autre côté, le discrédit des assignats, le retard dans la distribution du pain et sa mauvaise qualité excitent des imprécations contre le gouvernement. Les marchés sont peu approvisionnés; tout ce qui s'y présente devient soudain la proie des agioteurs et du riche, qui jettent à pleines mains le papier.

Les queues aux portes des boulangers sont très bruyantes, et l'on a été très surpris d'entendre, dans le quartier Saint-Eustache, les mêmes propos, les mêmes horreurs qui se débitaient dans celui du Théâtre-Français.

Si le Directoire assure les subsistances, il sera béni.

Le bruit qu'on fait courir, que le gouvernement va donner du bois, console le pauvre; il s'y attend.

S'il faut ajouter foi à ce qui se dit dans les cafés et autres lieux publics, les principaux terroristes, les députés ci-devant incarcérés et autres de ce parti se rassemblent pour connaître les moyens de ramener la sans-culotterie; cependant personne n'indique encore le lieu de leur rassemblement.

On annonce déjà que les sans-culottes du faubourg Marceau se disposent à nommer Léonard Bourdon maire du XIIe arrondissement; il doit quitter le prieuré Saint-Martin [2] pour aller habiter ce quartier.

Le thermomètre politique varie à chaque instant. Tantôt il est en faveur du gouvernement, tantôt il est contre lui. Ici, on prétend qu'il ne peut exister tel qu'il est; là, on approuve tout ce qu'il fait.

1. En tête : « Section de police. Bureau 5. » On voit qu'à partir de cette époque il y a deux sortes d'informations, les unes émanées du ministère de l'intérieur, les autres de la Commission administrative, qui subsiste encore.

2. Où il avait établi son pensionnat de jeunes gens.

Les uns veulent absolument que Louis XVIII marche sur Paris; les autres le regardent comme une chimère. Cette fluctuation d'idées, d'opinions, provient, d'une part, de l'oisiveté des narrateurs, de l'autre, du défaut des subsistances.

Un pamphlet, intitulé l'*Ami du peuple*, fait sensation. Partout où on le lit, les groupes sont nombreux ; on l'écoute avec d'autant plus d'avidité qu'il parle de la misère du peuple, qu'il en fait un tableau hideux, et qu'il fronde en même temps les deux Conseils et le Directoire, à qui il donne un luxe insolent.

Suivant les agioteurs, les marchandises vont éprouver une hausse extraordinaire.

Toutes les feuilles des observateurs se rapportent sur le mécontentement, sur la désolation et sur les menaces du peuple relativement aux subsistances.

Le pain a valu hier sur les places 24 livres la livre.

P. S. La farine n'est arrivée qu'à une heure sur la section de Montreuil. A deux [heures], celles de l'Indivisibilité et de Popincourt n'avaient pas encore la leur. Murmure, agitation parmi le peuple.

BERAUD, *secrétaire principal.*

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Les choix faits et à faire par le nouveau gouvernement sont l'objet des réflexions de presque tous les journalistes. Chacun les envisage suivant le parti auquel il tient ; de là, ils sont blâmés par les uns et loués par les autres. Il en est de même du rappel de Saladin, Rovère et autres dans le sein du Corps législatif. C'est un acte de justice selon les uns, c'est une chouannerie selon les autres. Il est facile de conclure de là que l'esprit de parti n'est point encore éteint, que le royalisme et le terrorisme se prononcent déjà fortement, et, loin de se regarder comme vaincus, vont employer tous leurs efforts pour empêcher la marche du gouvernement et s'élever sur les ruines de la République.

PETITJEAN.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Messager du soir du 23 brumaire. — « *Avis à la police.* Avant-hier, sur le pont Notre-Dame, à sept heures du soir, au milieu d'un groupe de plus de

cent personnes, on chantait une chanson contre-révolutionnaire, avec commentaires du chanteur, très bien vêtu; on exhortait à chasser le Corps législatif. — Plusieurs groupes se réunissent à la nuit tombante au bas de la rue des Arcis, à la place de Grève et vers les portes Saint-Denis et Saint-Martin. Des agitateurs disent au peuple que la France ne peut pas être gouvernée d'après la nouvelle Constitution, qu'il faut rétablir le *maximum* et le gouvernement révolutionnaire, sans quoi on mourra de faim et de froid. Ces perturbateurs ont un jargon entre eux, que personne ne comprend; tous débutent de la même manière, tous répètent les mêmes arguments; c'est à la police à s'assurer s'ils ne répéteraient pas une leçon que leur donneraient, dans les mille et un conciliabules qui se tiennent, des chefs habiles et dangereux. »

CDLXXIV

21 BRUMAIRE AN IV (12 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR [1].

L'organisation des administrations municipales devient de plus en plus difficile. Les agents élus refusent d'accepter, et ceux qui avaient accepté donnent leur démission. Il a été impossible hier, dans les communes environnantes, de rassembler les habitants pour procéder à de nouveaux choix. Les prêtres n'influent pas peu sur ces refus; ils persuadent secrètement aux habitants que les fonctions des adjoints comme officiers publics, en ce qui concerne les naissances, mariages, etc., sont une attribution essentiellement attachée au sacerdoce.

L'attente du résultat du comité général [2] relativement aux finances tient les spéculateurs dans une incertitude qui influe d'une manière terrible sur les subsistances ; on s'attend à une démonétisation partielle des assignats ; si elle n'est que partielle, on prédit qu'elle sera désastreuse ; si elle est totale, l'ébranlement sera effroyable, mais il ne sera pas de longue durée.

On fait des vœux pour qu'il n'existe plus d'assignats, et, tant qu'il en restera dans la circulation, on est persuadé que la confiance ne se rétablira jamais. On observe que la France ne sera pas le premier Etat qui ait eu recours à ce moyen violent, et on cite Venise, qui en a souvent donné l'exemple.

Le peuple paraît un peu moins inquiet sur les subsistances de

1. Ce rapport est sans date.
2. On appelait ainsi les séances non publiques du Corps législatif.

première nécessité, sur le pain ; cependant le retard qu'on éprouve dans la distribution, tantôt dans une section, tantôt dans une autre, entretient encore le mécontentement.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

EXTRAIT DES RAPPORTS (COMMISSION DE POLICE) [1].

Mœurs et opinions. — On rapporte que les citoyens gémissent sur la misère, et surtout de voir que quelques citoyens ne vivent que de la petite quantité de pain qu'ils reçoivent de la section et de ce qu'ils ramassent dans les ordures. On vend tous ses meubles pour vivre. Des femmes disaient hier que, puisque l'on ne voulait point faire diminuer les denrées, elles iraient, le couteau à la main, punir les accapareurs et ceux qui les soutiennent.

On fait courir le bruit que Pichegru a été fait prisonnier et que son armée de soixante mille homme a été taillée en pièces.

Commerce. — Peu d'arrivages. Tout d'une cherté excessive. Les pommes de terre sont à 130 livres le boisseau. La livre de pain, sur les places, monte jusqu'à 30 livres la livre. Des femmes achètent le riz 33 livres la livre ; elles disent qu'il sera bien plus cher sous peu de jours. On dit que les fermiers, les marchands et les regrattiers préparent la guerre civile par leur cupidité. Cependant la cupidité est partout. Le prix du port du charbon excédera bientôt le prix de la voie.

Surveillance. — ...Un seul factionnaire pour toute garde à la barrière d'Ivry ; encore se chauffait-il dans le corps de garde. On pense qu'il serait bon d'établir un corps de garde et de la force armée sur le boulevard Antoine, près la rue Amelot ; on vole les passants.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 22 brumaire : « Paris, 21 brumaire. — L'hiver, qui commence à se faire sentir, donne depuis quelques jours à cette cité une physionomie sombre. La hausse sensible et journalière dans les prix des denrées et marchandises ne contribue pas peu à entretenir cette tristesse. Les boutiques, qui autrefois formaient à Paris la plus brillante illumination jusqu'à neuf heures du soir, sont presque toutes fermées à sept. Peu curieux de

1. Cet extrait est sans date.

vendre, les marchands ne veulent pas consumer, à attendre les acheteurs, une bougie infiniment précieuse et rare. Le pain éprouve aussi quelquefois des retards bien fâcheux pour la classe indigente. Aujourd'hui, le pain n'a été distribué que dans la soirée. Au reste, le calme le plus profond règne, et semble ne devoir pas être troublé de longtemps. »

CDLXXV

22 BRUMAIRE AN IV (13 NOVEMBRE 1795).

Rapport de la commission du 23 brumaire.

Esprit public. — Le mouvement, dont nos rapports nous menaçaient depuis quelques jours, a éclaté hier sur la place du Palais-Égalité. Le pain s'y vendait le matin 26 et 30 francs la livre ; mais le marchand, instruit que la plupart des citoyens n'en avaient pas dans leurs sections, a eu l'audace de le faire 45 et 50, et même 60 francs la livre. L'indignation s'est manifestée, les tables ont été brisées, renversées, la plupart des marchands mis en fuite, et leur pain pillé. Cependant quelques individus l'ont payé 20 et 30 francs la livre.

Les mesures proposées par le Directoire exécutif, adoptées et étendues par le Conseil des Cinq-Cents, ont dissipé les alarmes conçues par les amis de l'ordre et de la sûreté, et ont fait frémir les instigateurs de ce mouvement. Mais ce matin, nonobstant les efforts du gouvernement pour adoucir la misère du peuple, le pillage a eu lieu encore sur le marché, et le pain était volé à mesure qu'il arrivait.

Des hommes, qui semblent apostés exprès, applaudissent à ce pillage ; ils y excitent même, sous prétexte que les marchands sont des insignes fripons, et de ces propos séditieux il en résulte une fermentation qui ne tend à rien moins que d'aller piller chez tous les marchands de comestibles. Quelques rapports nous disent que le même mouvement a eu lieu sur d'autres places.

D'une part, les murmures se font toujours entendre contre le gouvernement et les autorités qui le composent ; d'autre part, on applaudit à toutes les mesures qu'il prend pour éviter le renversement d'une Constitution qui ne fait que de naître et qui effraie beaucoup les sangsues du peuple, puisque tous les efforts se réunissent pour empêcher son affermissement.

Il n'y a plus que deux partis : le républicain constitutionnel et le

royaliste, ennemi de toutes les lois. L'un désire une proclamation vigoureuse du Directoire; l'autre crie : *Du pain!* Le républicain attend en silence le résultat du comité général qui va se former pour discuter les divers plans de finance. Le royaliste cherche les moyens d'en dérouter la marche, et crie d'avance qu'il faut supprimer tous les assignats. Ce cri est dans la bouche de ceux qui vendent le louis 3,000 livres.

L'ouvrier, que l'on a précipité hier et ce matin dans une mesure dangereuse, crie après tous les scélérats, et, sous cette dénomination, il entend parfaitement les agioteurs et les fermiers. Tous les bons citoyens attendent du pouvoir exécutif des mesures propres à comprimer les uns et à tranquilliser et adoucir le sort des autres. Il en est temps.

Spectacles. — Ils ont été assez remplis et tranquilles. Dans quelques-uns on a remarqué que le public qui y assistait n'était pas aussi gai et paraissait tristement rêveur.

Le Palais-Égalité est toujours troublé par les militaires et les filles publiques, qui y tiennent publiquement des propos qui outragent la décence et les mœurs.....

Commerce. Pain. — Les rassemblements étaient encore plus nombreux aux portes des boulangers que les jours précédents, parce que les malveillants avaient fait courir le bruit qu'il n'y aurait pas de pain pour tout le monde. Il ne paraît, par aucun des rapports, que personne en ait été privé partiellement ailleurs que sur la section Le Peletier.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

AUTRE RAPPORT DU MÊME JOUR.

Mœurs et opinions. — L'événement arrivé à la place du Palais-Égalité a produit différentes réflexions; les uns blâmaient ce qui s'était passé, comme attentatoire aux propriétés; d'autres voulaient faire regretter le règne de la terreur; d'autres prétendaient que le gouvernement autorisait ce désordre pour obliger le peuple à demander un roi; d'autres enfin disaient que l'administration des subsistances supprimée jouait un rôle en dessous main pour entraver la marche de la nouvelle Constitution; on ajoutait même que le marchand, qui vendait son pain 45 à 50 livres la livre, s'était laissé piller avec certitude d'être remboursé. Le mot de révolte se fait entendre de toutes parts; on disait même que, depuis deux jours, on ne cessait

même de danser au Luxembourg, et que c'était insulter à la misère publique.

Au café de la Grotte, Palais-Égalité, des individus, dont on ne peut donner que le signalement, assemblés en assez grand nombre, disaient à des citoyens qui discutaient sur l'événement arrivé pour le pain, place Égalité : « Allez au Luxembourg; vos cinq députés du pouvoir exécutif vous en donneront; ce sont vos cinq rois; il faut se présenter à plus de vingt factionnaires avant que de parvenir jusqu'à eux; ils ont mis en réquisition toute l'argenterie de la couronne et font faire un parc qui est projeté sur le boulevard. »

On assure qu'on a été contraint, pour approvisionner Paris, de prendre sur les farines des subsistances militaires. Les murmures se font entendre de toutes parts de ce que les commissaires chez les boulangers comptent sur les cartes deux jours d'approvisionnement, tandis qu'ils n'en donnaient que pour un. Section Poissonnière, dans les groupes, on y tenait les propos les plus révoltants contre les membres du Corps législatif; on y disait qu'ils étaient les auteurs de tous nos maux, les soutiens de l'agiotage et les premiers accapareurs, qu'il fallait ouvrir de force les magasins : sans cela la chose publique serait perdue. A la place Maubert, où les pommes de terre se sont vendues 180 livres le boisseau, les femmes criaient : « Au diable la République! Le règne de Robespierre valait mieux; au moins l'on ne mourait pas de faim. » Le même esprit règnait et les mêmes propos se sont fait entendre dans les faubourgs Jacques, Victor et Marceau. A la Halle, la consternation était peinte sur toutes les figures, parce que, malgré la cherté de toutes les denrées, il n'y avait pas de quoi approvisionner les consommateurs. Sections du Roule et de la Place-Vendôme, les femmes, désespérées d'attendre à la porte des boulangers, se répandaient en injures contre le Corps législatif; elles disaient que le gouvernement faisait exprès de laisser vendre du pain et de la viande, ainsi que les autres denrées, à un prix exorbitant, pour que les malheureux se portent à des excès et afin d'avoir un prétexte de les punir d'avoir soutenu la Révolution, que les 750 députés étaient autant de tyrans, qu'ils l'étaient autant et plus que les ci-devant qui étaient à la tête du gouvernement; que, si le pouvoir exécutif ne mettait fin, il faudrait bien que le peuple se fît justice lui-même; qu'il était horrible de voir d'un côté le peuple manquer de tout, et de l'autre ses représentants nager dans l'abondance. On a entendu des femmes dire, à la place Maubert : « On désarme nos hommes, mais ils ont encore des bâtons; nous y mettrons nous-mêmes des lames de couteau; cela fera plus d'effet que des pétitions. »

Beaucoup de marchands de comestibles et autres choses de première nécessité refusent de vendre pour des assignats; ils veulent de l'argent. Les assignats de 400 livres surtout sont tombés dans le plus grand discrédit; personne n'en veut. On dit que le gouvernement a escamoté aux habitants de Paris une journée de subsistances, mais que cela n'en restera pas là. Sur les sections du Temple et des Gravilliers, la plus grande partie des ouvriers n'a pas travaillé, faute de pain; à chaque instant, ils allaient chez les boulangers, et en sortaient désespérés de voir qu'ils étaient obligés de s'en aller les mains vides; ils se rassemblaient et disaient entre eux qu'ils commençaient à être bien las de ce manège, que l'on faisait tout cela pour les faire lever, comme au 10 août : « Nous voulons la République, disaient-ils, mais avec elle nous voulons du pain. » Quelques malveillants circulaient autour de ces groupes; un d'eux a élevé la voix et a dit : « Vous voyez; voilà les fruits de la journée du 13 vendémaire; ils nous tiennent maintenant. » Rien n'a été répondu par les ouvriers, qui se sont séparés.

Commerce. — L'on s'est transporté hier, sur les une heure, à la place du Palais-Égalité, où l'on a forcé les marchands à livrer leur pain à raison de 3 livres la livre; un d'eux s'y étant refusé, voulant le vendre 45 à 50 livres, a été pillé; on a fini par casser les tables et emporter les morceaux. Le calme étant revenu, un marchand est reparu sur cette place et a effrontément vendu son pain à raison de 30 livres la livre, en disant au peuple qu'il le paierait 100 livres aujourd'hui. Un de ces marchands s'est présenté ce matin sur cette même place, a vendu son pain à raison de 50 livres la livre; la vente s'est faite en un instant. Le pain n'a point été délivré hier sur la section des Plantes, ce qui a occasionné beaucoup de murmures. Aux marchés au pain de la porte Marceau et de la place Maubert, aucun marchand n'a étalé hier après-midi. Ce matin, il n'y a de pain sur aucun marché [1].....

(Arch. nat., F [1 c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 23 brumaire : « Paris, le 22 brumaire. — Le pain hausse tous les jours de prix; il était hier à 30 livres, et l'on parle d'une nou-

1. Ce rapport n'est pas signé, mais il y en a une brève analyse, signée HOUDEYER. Il émane donc bien de la Commission. — On trouvera dans le même carton un « Bulletin du 3e bureau, police de Paris », non signé et subdivisé ainsi : *Arsenal, Assignats, Subsistances, Distributions, Menaces, Filles publiques.*

velle augmentation. Cette cherté excessive, jointe aux retards dans la distribution journalière, fait murmurer la classe des indigents, devenus en grand nombre. On assure qu'il y a eu hier des rassemblements dans divers quartiers. Quelques malheureux, égarés par le besoin, parlaient même de pillage. Il est temps que le Directoire, sur lequel tous les yeux de l'espérance et de l'ambition sont fixés, prenne des mesures qui déconcertent les agioteurs, et adoucissent au moins, s'ils ne peuvent couper court aux maux affreux que les rigueurs de la saison vont rendre de plus en plus intolérables. C'est principalement sur l'administration des subsistances que plusieurs journaux appellent la surveillance du Directoire. » — *Courrier français* du 23 brumaire : « Du 22 brumaire. — Les scellés apposés sur les presses du *Courrier républicain* ont été levés. Le ministre de la justice, dans sa lettre aux imprimeurs de cette feuille, leur déclare qu'il a signé l'ordre de la levée des scellés « comme ministre ne connaissant que la loi, et dévoué sans réserve à son « exécution stricte et littérale. » — *Journal du Bonhomme Richard* du 23 brumaire : « Paris, 22 brumaire. — Des cabriolets à la Bourse, fort élégants, et des savates fort chères pour le pauvre ; des louis montant si haut, si haut, qu'un jour, *qui n'est pas loin*, ils se casseront le cou ; des nouvellistes dans tous les cafés, qui barbouillent *(sic)*, parlent des armées comme s'ils les voyaient, prennent des villes comme des bavaroises, et donnent des places de finances à faire dormir debout ; des chiens qui ont le ventre creux comme des réverbères ; des adonis sans patentes, qui lampent pour 1,000 francs d'huîtres à déjeuner ; des tripoteuses qui vous font les yeux doux à 12 sols la pièce en numéraire et à 20 francs en assignats ; des revendeurs qui recèlent jusqu'aux enfants au marché des Innocents ; des marchands de vin qui, de peur de ne pouvoir plus baptiser leurs tonneaux, seraient bien fâchés que la rivière fût à sec ; des boutiques fermées le *dimanche* sous prétexte de dévotion, parce que les marchandises qu'on ne vend pas la veille se vendent plus cher le lendemain ; la même marchandise passant et repassant par cent mains dans un jour ; la peur de la démonétisation des assignats (qui ne se fera pourtant pas, quoiqu'en disent les trafiquants d'or), faisant acheter leurs *louis*, leurs MAUDITS LOUIS, tout ce qu'ils veulent ; le diable et les capitalistes désespérés des projets vigoureux du gouvernement ; le pain à 30 livres, quand il y a des montagnes de blé qui finiront par aller au moulin, malgré les Chouans et les avares ; la chandelle plus chère que la cire, quoiqu'on n'ait plus de grands cierges aux enterrements ; des voleurs qui ont eu le secret de trouver avec une pince de beaux diamants, dans la mine du secrétaire d'un citoyen ; des intrigants courant les belles places, comme les chiens après les lièvres ; un Directoire qui n'a pas la baguette d'une fée, mais qui aura la massue d'Hercule ; gare les affameurs, les fripons, les anarchistes, les fanatiques et les royalistes ! »

CDLXXVI

23 BRUMAIRE AN IV (14 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 24 BRUMAIRE.

Esprit public. — Les esprits sont plus calmes ; il n'est plus question de pillage. Les regrets s'exhalent au contraire sur le mouvement qui y a donné lieu. Quelques ouvriers et quelques femmes se rassemblent encore pour épier l'occasion de voler le pain, mais l'audace nécessaire leur manque et la situation de la masse générale, son opinion actuelle, sont les meilleures sentinelles pour la conservation des propriétés des marchands de pain. On a remarqué, dit un de nos rapports, des militaires soldés qui cherchaient encore à agiter le peuple et à le provoquer au pillage, mais il n'en est rien résulté. La mesure prise par le gouvernement pour faire payer par les cultivateurs et propriétaires 250,000 quintaux de blé, à valoir sur leurs contributions en nature, a seule rappelé le calme et la confiance. Ceci est une vérité constante, qui fait voir clairement que, pour peu que le gouvernement s'occupe ostensiblement et vigoureusement d'améliorer le sort du peuple, il est très disposé à rester calme et même à souffrir avec patience. En vain le royaliste voudrait lui ôter ses bonnes dispositions; en vain il voudrait lui faire perdre le fruit de tant d'années de peines et de sacrifices : le peuple ne voit dans le royaliste que son ennemi juré et la harpie qui salit et dévore ses subsistances ; et ses espérances sont dans les gouvernants, dont les efforts et le but sont le bonheur et la félicité publique. Le comité général, qui doit aujourd'hui s'occuper des finances, donne aussi de bonnes espérances et du calme. L'agioteur attend en silence et est aux aguets. Le peuple espère qu'il résultera du travail du comité une baisse dans toutes les marchandises et un surhaussement des assignats.

Dans les conversations qui se tenaient à ce sujet, on désirait que le blé seul fût la base de toutes les valeurs, et non l'or ou l'argent; qu'à cet effet le blé fût déterminé à un prix invariable, et que toutes les autres marchandises, même l'or et l'argent, qui ne sont et ne doivent être que des marchandises, seraient subordonnées à la valeur du blé. Ce raisonnement était fort goûté et assez généralement. Mais l'on soutenait d'un autre côté qu'il fallait la paix pour se bien tracer une ligne juste et invariable en finances, et qu'il fallait retirer une grande

partie des assignats. L'opinion générale n'est pas éloignée de cette idée, qu'il faut que chacun fasse un sacrifice, mais tellement ordonné que chacun ne puisse perdre qu'au prorata de ce qu'il tient; et de là les portefeuilles des capitalistes agioteurs ne sont pas épargnés. On désire encore le rétablissement de l'impôt indirect, tel que celui d'entrées, comme étant utile pour le gouvernement et peu gênant pour le consommateur. Les agioteurs et les marchands n'étaient pas du tout d'avis de ces plans et ne partageaient pas ces raisonnements.

Spectacles. — Toujours pleins et assez tranquilles. Le Vaudeville seul s'agite, et quelques sifflets se font entendre, lorsque l'on joue l'hymne des Marseillais. Cependant ces siffleurs honteux sont vertement rappelés à l'ordre par les amis de la tranquillité et du bon ordre.

[*Commerce.* — Presque toutes les distributions de pain se sont faites le soir ; quelques sections sont arriérées d'un jour, et on ne distribue plus de riz. Aux femmes, qui se plaignaient, des soldats disaient : « Prenez des pavés pour enfoncer les portes des boulangers. » On a arrêté un de ces soldats, mais il a été délivré par les mêmes femmes. Grand désordre et confusion à la Halle ; on demande de prendre des mesures pour arrêter le mécontentement.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

AUTRE RAPPORT DU MÊME JOUR [1].

Mœurs et opinions. — Le café du Caveau était rempli de citoyens, et notamment de beaucoup de jeunes gens habitués du café des Canonniers, fermé depuis quelques jours. Le maître du café du Caveau témoignait ses inquiétudes sur cette cohorte de jeunes gens, qui s'est tenue cependant sur la réserve. — Rue Honoré, des particuliers assemblés disaient : « Si l'on continue de faire la guerre aux riches, nous serons toujours malheureux, parce que ces riches faisaient travailler tout le monde. » Ils criaient : « A bas le gouvernement ! » — Les citoyens de toute classe refusent de monter la garde, parce qu'ils n'ont point de subsistances ; les femmes sont les premières à en empêcher leurs maris. — Les sociétés des cafés Chrétien, Bains-Chinois et chez Naï, rue Favart, sont composées de vainqueurs de la Bastille et autres patriotes de 1789; leur but est de rétablir une espèce de société pour le maintien de la République. Les cafés du Palais-Éga-

1. Ce rapport est intitulé : *Rapport du bureau de surveillance.* Il n'est pas signé, mais il y en a une analyse signée HANNOCQUE-GUÉRIN.

lité étaient hier remplis de citoyens; on s'y entretenait de la cherté des subsistances; chacun donnait ses moyens pour faire cesser cette hausse; les conversations, en général, tendaient à attendre patiemment le résultat des opérations du gouvernement, qui s'en occupe dans ce moment.

[*Commerce.* — Le pain, chez les traiteurs, se vend 36 à 40 livres. — Les cordeurs de bois exigent 25 livres par voie. Prix du bois: 1400 livres la voie. La viande manque dans certaines sections. A la Halle, les prix sont inabordables; on voit des mères de familles s'en retourner chez elles en pleurant, ne pouvant rien acheter.]

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Au milieu des maux et des souffrances qui exaspèrent le peuple, tous les vœux, tous les suffrages hâtent l'action et la sévérité du gouvernement, pour nous faire sortir du chaos où nous sommes plongés.

L'opinion publique indique comme urgents les changements dont elle éprouve le besoin. Elle demande : 1° Qu'on s'occupe, sans délai, à desserrer les mains des cultivateurs qui retiennent les subsistances, si on ne les paie au poids de l'or et hors de proportion avec le prix des autres marchandises. Elle applaudit bien sincèrement au décret d'hier relatif aux 250,000 quintaux de grains[1], mais elle désire qu'il n'en soit pas de ce décret comme de tant d'autres, qui n'ont pas été mis à exécution. 2° Elle regarde aussi comme très urgent de s'appliquer à la prompte amélioration du système de nos finances; elle désire qu'on s'empresse de diminuer, ou pour mieux dire, annuler la majeure partie des assignats, qui ne sont plus reçus à Paris qu'à raison d'un pour cent, et qui valent bien moins dans certains départements. 3° Elle appelle une réforme sévère sur toute espèce de régie, et particulièrement sur toute espèce de commissions et d'agences de subsistances, de commerce, charrois, transports, etc., regardant tous ces établissements comme composés d'ignorants, de dilapidateurs, de voleurs impudents qui, aux yeux du public, enlèvent ou détériorent les effets de la République et font en peu de temps des fortunes scandaleuses.

Les femmes, qui poussaient des cris de désespoir en voyant écrit

1. Il s'agit du décret du 22 brumaire an IV, ordonnant que, pour assurer l'approvisionnement de Paris, il serait perçu, par voie de réquisition dans les départements environnants, 250,000 quintaux de blé, imputables sur la partie de l'impôt payable en nature.

sur les portes des boulangers : *Nous n'avons pas de farine*, ont fait foule autour des crieurs de journaux, et bientôt le calme a succédé à leurs alarmes, lorsqu'elles ont entendu le décret sur les grains et les dispositions pénales contre les fermiers contrevenants; il leur semblait déjà que leurs maux étaient finis. Partout on a fait ces observations.

La Bourse devient de jour en jour plus nuisible à la République que profitable. C'est là que, sur la foi des décrets, les agioteurs, les accapareurs spéculent sur les calamités du peuple. Les farines, les vins, le riz, font la base de leur commerce illicite; des énormes magasins sont offerts à l'avidité des capitalistes ; toutes les subsistances enfin paraissent ensevelies dans ce honteux réduit.

Hier soir, à l'Opéra, en voyant les places à 50 livres bien garnies, on ne se serait pas douté de ce qui se passait au dehors; les autres salles de spectacles annonçaient aussi l'opulence et le bonheur.

Le nommé Bizouarre, boulanger, rue de Touraine, section du Théâtre-Français, dénoncé plusieurs fois dans les rapports, provoque au désordre, ainsi qu'il l'a fait plusieurs fois, en annonçant que bientôt on n'aura ni pain, ni riz. Il manquait ce matin deux onces à chaque ration qu'il distribuait. Ce matin, huit heures, les marchands de pain ont été pillés sur la place du Jardin-Égalité. Les bourgeois, pour en avoir, donnent leurs adresses aux marchands.

S'il faut ajouter foi aux bruits qui circulent et qui s'accréditent, Cambon, Thuriot, Léonard Bourdon et quelques autres se répandent dans les quartiers les plus populeux pour opérer un mouvement attentatoire au nouveau gouvernement; on leur adjoint quelques membres du Corps législatif.

Beaucoup de clameurs dans le faubourg du Roule relativement au pain. Le nommé Cullier, boulanger, rue Caumartin, a exigé un sol de chaque citoyen à qui il donnait du pain, et cela, disait-il, pour ses frais de chandelle.

Du bois, du charbon, c'est ce que le peuple demande encore.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 24 brumaire : « Paris, le 23 brumaire. — Ces jours derniers, plusieurs ouvriers employés aux assignats ayant refusé de travailler, le Directoire a fait mettre quelques-uns d'entre eux en arrestation. Il a ordonné en même temps que tout ouvrier, de quelque atelier qu'il soit, ou public ou particulier, qui, appelé pour travailler aux assignats, désobéirait, serait mis

en arrestation et poursuivi comme coupable de conspiration. » — « La cherté du pain, que quelques marchands n'ont pas eu honte de vendre 50 francs la livre, a été hier la cause de quelques mouvements près le Palais-Égalité. Des boutiques de pain ont été pillées. » — *Journal des hommes libres* du 24 brumaire : « Paris, 23 brumaire. — Depuis quelques jours, la distribution du pain se fait très tard dans les sections. Plusieurs n'en ont pas eu du tout. — Hier nous fûmes témoins, sur la place du Palais-Égalité, d'une scène assez bien exécutée entre les marchands de pain et quelques individus qu'on s'obstine vainement à appeler le peuple. Le pain fut enlevé aux vendeurs ; mais il ne nous fut pas difficile de nous apercevoir que cette scène était préparée. D'abord nous vîmes sur la place beaucoup d'agioteurs et grand nombre de domestiques de ce qu'on nomme toujours les bonnes maisons. Le pain, que l'on avait vendu jusqu'alors à 25 livres la livre, fut subitement porté à 45 livres. Les hommes que nous venons de désigner jouèrent alors une petite insurrection, en ayant l'air de se jeter sur les marchands, et en enlevant le pain. C'était le signal pour se porter chez tous les boulangers et pâtissiers. Mais le peuple, le vrai peuple, calme dans ses souffrances, se méfiant avec raison de ceux qui cherchaient à l'agiter, ne se livra à aucun mouvement. Cependant les barbares agioteurs avaient acheté à la hâte tous les pâtés, toutes les brioches qu'ils avaient trouvés chez les marchands, et venaient ensuite les offrir, en exigeant une triple valeur de ce qu'ils les avaient payés. — Plus que jamais le gouvernement doit porter un œil vigilant sur la misère actuelle du peuple. L'hiver est arrivé, et malgré les grandes promesses d'un homme, dont heureusement la réputation n'a été qu'éphémère, nous n'avons pas de subsistances. La classe indigente et précieuse des citoyens manque de bois, de chandelle et de tous les objets nécessaires à son existence, pendant une saison rigoureuse. Nos magasins sont pourtant remplis de tous ces objets, et le peuple meurt de faim, de misère et de froid au milieu de l'abondance. « Tant mieux, disait dernièrement une dame de bon ton à quelqu'un dont la sensibilité le faisait gémir sur les circonstances, tant mieux, monsieur; aimez-vous mieux que les républicains aient du pain, et que *les honnêtes gens* soient obligés de vendre à bas prix des marchandises qu'ils achètent si cher ? » Quel siècle, grand Dieu ! que celui où l'on entend de pareils raisonnements, où l'on connaît, où l'on a les moyens assurés de fournir aux besoins de la grande famille, et où l'on craint cependant d'attaquer de front ceux qui calculent avidement sur ces besoins, pour grossir leurs fortunes scandaleuses ! »

CDLXXVII

24 BRUMAIRE AN IV (15 NOVEMBRE 1795).

Rapport du 25 brumaire.

Esprit public. — Toujours les mêmes plaintes sur la cupidité du marchand, les mêmes craintes sur le discrédit des assignats, la même

indignation sur l'insolence et l'audace de l'agioteur. Hier, dimanche, les boutiques des marchands en détail étaient fermées, et cependant leurs magasins sont encombrés de marchandises; mais, ils le disent hautement, ils aiment mieux ne pas vendre, et méprisent les assignats. Le peuple indigné, et qui ne peut ajourner ses besoins de première nécessité, jette les hauts cris; il se plaint de l'insouciance du gouvernement; il murmure contre les autorités; il s'écrie dans sa douleur qu'il n'y a pas de police, et que, s'il en existait une, le peuple ne serait pas le jouet et la victime des marchands de comestibles en général. De là, les groupes se forment et les conversations roulent sur la nécessité des visites domiciliaires; le peuple le désire, et on ne peut se le dissimuler : « Allez, dit-il, non seulement dans les boutiques, dans les magasins, mais même chez les portiers de maisons, dans les greniers de ce qu'on appelle les grandes maisons, dans les boudoirs, dans les salons, dans les cabinets même des gens de pratique et de justice : tout y est magasin, tout y est comptoir, et au milieu de cet amas énorme de marchandises de toute espèce, le peuple, pour qui l'assignat, malgré sa multiplicité, est très rare, meurt de besoin et ne peut rien se procurer, et, chose inconcevable, l'assignat est déprécié par ceux-là même qui les encombrent dans leurs portefeuilles. » Tel est le résultat de nos rapports.

Les murmures recommencent sur le marché de la place Égalité, et quelques-uns de nos rapports nous font craindre qu'on ne prenne un funeste commencement. On attend avec l'impatience du besoin et de la nécessité le résultat du rapport qui a dû être fait au comité général; chacun cherche à deviner les moyens pour rappeler le commerce, le crédit et l'abondance. Les uns prétendent que l'on démonétisera les assignats jusqu'à ceux de 100 livres; les autres, qu'ils seront tous réduits au quart; d'autres enfin, et cette idée prend une certaine consistance, que l'on rétablira les impôts indirects. Dans tous ces raisonnements on n'épargne pas l'agioteur, le cultivateur et le marchand, qui seuls, dit-on, devraient payer les frais de la Révolution, puisque *pécuniairement* elle n'a profité qu'à eux seuls. Le rentier et le créancier de l'Etat, les créanciers des émigrés sont généralement plaints. Mais si, d'un côté, les besoins fatigants exaspèrent le peuple, de l'autre il ne cherche pas à troubler l'ordre public, et il a toute confiance dans le Corps législatif et le Directoire. C'est à la malveillance seule qui l'égare, et à l'agiotage qui l'insulte, que l'on doit attribuer ses écarts et les tentatives que l'on fait pour lui faire perdre de vue tous les principes de justice et d'équité.

Spectacles. — La tranquillité a régné dans les spectacles, excepté

dans celui du Vaudeville, où la sottise, l'indécence et la chouannerie ont établi leur domicile. Une rixe s'est élevée à celui de la rue Feydeau, où un représentant du peuple, dont on ignore le nom, a frappé de sa canne un citoyen. Le sujet était une loge occupée par des citoyens et réclamée par le représentant, qui l'avait louée. La voie de fait qu'il s'est permise a excité des murmures, qui n'ont eu aucune suite.

[*Commerce.* — Les femmes déclarent qu'elles ont tout vendu et se trouvent sans ressources pour subsister; on les entend crier : *Il faut un roi, mourir pour mourir.* Les distributions du pain sont tumultueuses. Les pommes de terre, à la Halle, ont failli être pillées; elles se vendent 150 livres le boisseau.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Les assignats se discréditent de plus en plus; on regarde leur entière annihilation comme prochaine. On compte les moments; on voudrait pouvoir les abréger, tant on est fortement convaincu qu'avec les assignats, point de salut. Les habitants des campagnes des environs même de Paris, n'en veulent plus pour leurs denrées, qu'ils vendent en argent à un prix moindre qu'autrefois. A la foire de la Saint-Martin, à Pontoise, tout y a été porté à un prix inconcevable. Des chevaux ont été vendus jusqu'à cent mille livres.

L'opération qu'on attend sur les finances tient en haleine tous les esprits; les uns en craignent l'issue, les autres espèrent beaucoup, mais généralement on désire que la vente du numéraire soit défendue, parce que d'une part elle tue les assignats, qu'elle les a fait tomber au point où ils sont, et que les marchandises suivent la progression.

Le discours qu'a fait le roi d'Angleterre sur la situation actuelle de la France produit un très mauvais effet, décourage les esprits faciles à se laisser séduire, et leur ôte toute lueur d'espérance d'un meilleur avenir. On est surpris que le gouvernement en permette la circulation par la voie des journaux [1].

De quelque côté qu'on se tourne dans les rues, on n'entend parler que de vols.

Au marché Saint-Martin, le peuple s'est fait délivrer ce matin du

1. On trouvera une traduction de ce discours dans le *Moniteur* du 21 brumaire an IV.

pain à 10 livres la livre. Les pâtissiers, qui hier le vendaient 50 livres, craignant d'être pillés, l'ont sur-le-champ baissé à 25 livres.

La loi sur l'approvisionnement de Paris a ranimé les espérances [1]; on va souffrir avec plus de patience, surtout lorsque l'on saura que la loi commence à s'exécuter; ce qui rassure encore, c'est qu'on est persuadé que le ministre de l'intérieur a entre les mains tous les moyens d'exécution.

Ce qui s'est passé au comité général n'ayant pas transpiré, les politiques ont fait des conjectures, chacun à leur manière; cependant on était étonné que l'or eût baissé au moment où l'on devait craindre une démonétisation, et l'on pensait que le gouvernement avait occasionné la baisse afin de donner quelque crédit à l'opération financière qui occupait le Conseil des Cinq-Cents.

Les ouvriers du faubourg Honoré et quartiers environnants, convaincus que la disette momentanée du pain ne vient point de l'imprévoyance du gouvernement, mais de l'intrigue des fermiers et des royalistes, ont dit qu'ils paieraient plutôt le pain cent livres la livre que de s'insurger.

Le commencement de l'air de la *Marseillaise*, hier, au Théâtre-Italien, a d'abord été applaudi, mais il a ensuite été couvert de bruit jusqu'à la fin; le *Chant du départ*, qui lui a succédé, a été généralement bien reçu.

Rue Tiquetonne, n° 7, à l'entresol, accaparement considérable de chandelles.

Les cafés du Jardin-Égalité, hier soir, étaient si pleins qu'à peine pouvait-on y entrer; il n'y était question que de finances et du discrédit des assignats. Celui ci-devant Chartres était le seul où l'on parlait de marchandises d'or et d'argent.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 25 brumaire : « Paris, le 24 brumaire. — On ne voit plus ou presque plus de pain étalé dans les rues. Ce n'est pas une grande privation pour une infinité de personnes qui, ne pouvant le payer 40 francs la livre, voyaient à chaque instant se renouveler pour eux le supplice de Tantale. » — *Courrier républicain* du 25 brumaire : « Paris, 24 brumaire. — La tâche la plus pénible que le Directoire exécutif aura à remplir sera, sans contredit, de raviver la morale publique, sans laquelle la liberté n'est que licence et brigandage. On trace bien des tableaux pathétiques et malheureusement trop vrais de l'état

1. Voir plus haut, p. 385, note 1.

de détresse où nous nous trouvons, mais l'on ne voit pas se former, comme en Angleterre, dans les temps des calamités, des cotisations, des banques, où le riche va de son superflu fournir au nécessaire du pauvre. Il semble que les longues crises par lesquelles nous avons passé aient entièrement desséché nos cœurs. On n'a pas même la pudeur de cacher sa dureté et sa voluptueuse insouciance. Il n'est pas rare de voir, sur le midi, une file de phaétons, de wiskis élégants, attendre près de la Bourse que leurs maîtres aient englouti par leurs spéculations monstrueuses les dernières ressources de l'État épuisé. Corps législatif, Directoire, c'est vers vous que se tournent les regards de ce malheureux qui foule de ses pieds demi-nus la terre humide ; adoucissez d'abord nos maux, mais donnez-nous des mœurs. Le reste de ce que vous avez à faire ne sera plus qu'un jeu pour vous. » — Le *Censeur des journaux* du 24 brumaire annonce la résurrection du *Courrier républicain*, après l'invitation du ministre de la justice de ne pas « se prostituer » aux ennemis de la patrie. Le *Courrier* proteste, affirmant ses intentions bonnes et saines et son patriotisme, ce qui paraît étonnant, son rédacteur ayant été condamné par une Commission militaire. Cependant le *Censeur* joint ses vœux à ceux du ministre, et se réjouit de ce que le *Courrier* annonce qu'il ne connaîtra désormais que la loi.

CDLXXVIII

25 BRUMAIRE AN IV (16 NOVEMBRE 1795).

Rapport de la commission du 26 brumaire.

Esprit public. — Si nous rendons un compte exact de la situation de Paris, sous le rapport de l'opinion publique, nous sommes obligés de dire que les têtes sont dans un tel état d'exaspération, qu'il semblerait annoncer un mouvement assez violent. Le Directoire en général, chacun de ses membres en particulier, est l'objet des sarcasmes et des propos les plus outrageants de la multitude pressée par le besoin et désespérée par l'impossibilité d'atteindre aux objets nécessaires à son existence. Dans les groupes, aux portes des boulangers, aux chantiers, aux portes des revendeurs de bois en détail, on est occupé à faire la comparaison de la situation actuelle avec celle du régime de Robespierre, et de là on passe au temps de la monarchie, et les regards s'attachent avec complaisance sur le gouvernement des rois. *Plutôt un roi que de mourir de faim !* est le refrain de ces conversations. Quelques autres de nos rapports sont plus satisfaisants et portent un caractère de vérité. Ils nous disent positivement que l'agioteur et ses adhérents, éparpillés sur la place du Perron, ont l'air de perdre toute espérance ; ils cherchent moins à

acheter de l'or qu'à en vendre, et, malgré l'augmentation du louis, on n'en voit ni vendre ni acheter. — Dans les cafés, les citoyens raisonnent paisiblement et en gens qui désirent le bien de leur patrie et le retour du commerce et de l'abondance; ils sentent et disent que le bien ne peut se faire avec rapidité ni avec enthousiasme; qu'il faut un peu de patience, et, se reportant au temps de l'agio, sous le ministère de Law, ils peignent la France plongée dans le même chaos à l'égard des finances, et cependant ayant peu à peu retrouvé sa richesse numérique. On y ajoute qu'il est impossible de ne pas faire de sacrifices, et qu'il n'y a pas de bons citoyens qui ne les fassent librement; quant aux autres, on est bien persuadé qu'il faudra toute la force et la sévérité des lois pour les faire contribuer. Ces autres sont les agioteurs, les fermiers et les marchands, qui n'excitent que deux sentiments : l'indignation et le mépris. L'impôt indirect serait vu avec plaisir, et regardé comme une grande ressource pour le gouvernement. Les malveillants sont aux écoutes, et il n'est pas difficile de croire que ce sont eux qui vont pérorer dans les groupes et exciter les murmures du peuple, et qui, craignant un trop prompt retour de l'ordre, cherchent à entraver par tous les moyens possibles les mesures que l'on prépare dans le silence pour arrêter les effets des brigandages qui se commettent, et dont le peuple se lasse d'être victime.

Spectacles. — Toujours pleins. Quelques-uns sont composés, comme à l'ordinaire, de filles publiques, de militaires et de jeunes étourdis, dont la conduite et les conversations ne sont ni décentes ni morales.

[*Commerce.* — Arrivée tardive des farines chez les boulangers, d'où plaintes et mécontentement. Sur la place des ci-devant Jésuites un rassemblement s'est formé autour de deux marchands qui vendaient le pain à 33 francs la livre; on se disposait à les piller. Le prix des denrées augmente.]

PASTÉ.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

L'organisation des administrations municipales devient de plus en plus difficile. Les agents élus refusent d'accepter, et ceux qui avaient accepté donnent leur démission.

Il a été impossible hier, dans les communes environnantes, de rassembler les habitants pour procéder à de nouveaux choix; les

prêtres n'influent pas peu sur ces refus ; ils persuadent secrètement aux habitants que les fonctions des adjoints comme officiers publics, en ce qui concerne les naissances, les mariages, etc., sont une attribution essentiellement attachée au sacerdoce.

L'attente du résultat du comité général relativement aux finances tient le spéculateur dans une incertitude qui influe d'une manière terrible sur les subsistances ; on s'attend à une démonétisation partielle des assignats ; si elle n'est que partielle, on prédit qu'elle sera désastreuse ; si elle est totale, l'ébranlement sera effroyable, mais il ne sera pas de longue durée.

On fait des vœux pour qu'il n'existe plus d'assignats, et, tant qu'il en restera dans la circulation, on est persuadé que la confiance ne se rétablira jamais ; on observe que la France ne sera pas le premier Etat qui ait eu recours à ce moyen violent, et l'on cite Venise, qui en a souvent donné l'exemple. Le peuple paraît un peu moins inquiet sur sa subsistance de première nécessité, sur le pain. Cependant le retard qu'on éprouve dans sa distribution, tantôt dans une section, tantôt dans une autre, entretient encore le mécontentement. Le bruit ayant couru que le Directoire allait rétablir la garde parisienne, personne n'a paru se soucier de reprendre les armes, que l'on ne croyait pas avoir mérité de perdre ; il est douteux que l'on s'enrôle encore une fois.

Hier, le peuple, voyant sur le Pont-Neuf des marchands vendre du pain à 30 et 35 livres, se l'est fait donner à 10 livres, sans causer le moindre tumulte. Il veut en faire ainsi des autres denrées.

Hier soir, vers les sept heures, une douzaine de personnes se sont assemblées au café des Bains-Chinois ; leur entretien annonce qu'elles se connaissent de longue date. Ce matin, onze heures, il n'y avait personne.

Les commissaires qui distribuent depuis cinq mois, et sans interruption le pain chez le nommé Petit-Jean, boulanger, rue de Chartres, ont effrayé les citoyens en leur disant, à l'instant qu'ils coupaient deux jours au lieu d'un sur les cartes : *Ne vous effrayez pas d'avance, cela durera jusqu'à Pâques.* Plaintes très vives, notamment dans la section Fontaine-Grenelle, sur la mauvaise qualité du pain. Peu de pain sur la place du Jardin-Égalité.

Le silence que garde le gouvernement sur la Vendée inquiète beaucoup les patriotes ; ils craignent des revers dont on ne veut pas alarmer le public. Beaucoup de républicains appellent la surveillance du gouvernement sur de prétendus négociants qui arrivent d'Orléans et qui ne viennent à Paris que pour recruter pour la Vendée, ou pour

apporter des correspondances des chefs qui ravagent cette contrée. La suspension du procès de Cormatin est généralement mal vue, on ne peut croire qu'il y ait des raisons assez fortes pour ne pas la juger [1].

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Journal du bonhomme Richard du 27 brumaire : « Paris, 25 brumaire. — Le peuple, lassé de souffrir, a pillé plusieurs comestibles. Hier, un marchand de pain le vendait à 33 livres la livre, près le marché des Jésuites ; les acheteurs, n'ayant pu l'obtenir à 10 livres, l'ont enlevé de force. Dans la rue du Roule, des femmes, n'ayant pu obtenir les pommes de terre à 100 livres le boisseau, qu'on voulait vendre 150 livres, la voiture a été pillée ; la force armée et le commissaire de police, étant accourus trop tard, n'ont pu en empêcher. On a forcé les marchands au marché des Innocents à vendre le riz à 12 sols la livre. Nous avertissons les citoyens que, le soir, des voleurs forment des groupes, et qu'il n'est pas prudent de s'y arrêter, surtout quand on n'a pas un portefeuille ou un mouchoir de trop.... »

AUTRE RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Esprit des journaux. — Depuis quelque temps, dit le *Journal du Matin*, les cafés, attendu la cherté du bois et des lumières, se ferment de très bonne heure. C'est un abri de moins pour beaucoup de malheureux. Les cafés servent surtout d'asiles aux personnes d'un petit revenu, aux rentiers, à la classe qui souffre le plus dans ce moment. Ne serait-il pas possible que le gouvernement fît distribuer aux limonadiers une certaine quantité de bois et d'huile à un prix modéré, à la charge par eux de ne fermer leurs maisons qu'aux heures où ils le faisaient les années précédentes ?

On lit dans le *Journal de Paris* une lettre d'un citoyen de Dijon qui se plaint d'avoir été exclu du salon du Louvre, tantôt parce qu'il avait un parapluie, tantôt parce qu'il avait une canne, une autre fois

1. Il y a aux Archives nationales, dans A F IV, 1472, une autre version (plus courte) de ce rapport, à laquelle est jointe la note suivante : « *Café des Bains-Chinois, 8 heures du soir.* — Le café des Bains-Chinois paraît fréquenté par des voisins et des habitués qui, à leur mise, paraissent plutôt des sans-culottes que des royalistes, et à leurs propos s'annoncent pour des terroristes ; quelques-uns, en effet, parlaient avec humeur des insultes faites à Marat, deux ans après sa mort. Auprès du poêle, on accablait de reproches les agents des subsistances et leurs suppôts, qu'on disait s'enrichir beaucoup ; au comptoir, on lisait un journal où il était question de la proclamation du soi-disant Louis XVIII, et on paraissait y prendre quelque intérêt. »

parce qu'il avait un manteau, et désire, pour l'utilité des artistes qui n'exposent que pour être vus, et des amateurs qui veulent voir, qu'on fasse connaître au public ce qu'il ne faut pas avoir pour entrer au Salon, et même ce qu'il faut avoir.

La *Gazette nationale* et l'*Abréviateur* rapportent des cruautés que l'esprit de parti a fait commettre dans le midi.

Tandis que l'agiotage, sous le nom de commerce, disent les *Annales patriotiques*, a corrompu toutes les classes et brave toutes les lois, à Paris, le vrai commerce languit dans nos ports de mer; la source en est tarie. On serait effrayé, si l'on comparait l'état des vaisseaux étrangers, entrés dans nos différents ports depuis trois mois, avec celui de l'année dernière à la même époque. Dans ce temps-là, les étrangers regardaient la France comme une excellente vache à lait, qu'il était instant d'épuiser; aujourd'hui elle est pour eux un squelette, qu'ils tremblent d'approcher, etc.

Plusieurs journaux rendent compte du pillage de pain qu'a occasionné, hier, sur la place du Palais-Égalité, l'insatiable et révoltante cupidité des vendeurs.

Le *Censeur des Journaux* dénonce une friponnerie nouvelle des épiciers chargés de la vente des savons pour le compte de la République. Le gouvernement, dit-il, leur fait remettre du savon de Marseille; il a le vendeur (*sic*) pour leur compte 130 livres et distribuent au public du savon de Gênes qu'ils achètent 100 livres [1].

Le *Messager du soir* dénonce, de son côté, un individu très bien vêtu, qui, au milieu d'un groupe nombreux, chantait avant-hier, sur le pont Notre-Dame, à sept heures du soir, une chanson contre-révolutionnaire et exhortait à chasser le Corps législatif. Il ajoute que, dans plusieurs places publiques, il se fait des rassemblements, où des agioteurs disent au peuple que la France ne peut être gouvernée d'après la nouvelle Constitution, qu'il faut rétablir le maximum et le gouvernement révolutionnaire, sans quoi l'on mourra de froid et de faim.

PETITJEAN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 7.)

1. Cette phrase est textuelle.

CDLXXIX

26 BRUMAIRE AN IV (17 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 27 BRUMAIRE.

Esprit public. — Une loi sage excluait les riches de la distribution du pain et de la viande, à la charge par eux de s'en pourvoir par la voie du commerce. Cette loi, dit le peuple, ne s'exécute pas, car nous ne voyons pas l'augmentation qui doit en résulter pour nous ; au contraire, notre ration se diminue, et le peu qu'on nous donne est de pire qualité ; de là les plaintes contre le gouvernement, qui promet beaucoup et ne tient rien, les murmures contre les commissaires des Comités de bienfaisance, qui sont accusés de favoriser les riches au détriment du pauvre. Ces réflexions fermentent dans les têtes, et les projets de pillage se concertent ; cependant l'audace manque toujours pour les mettre à exécution. Les boulangers ne sont pas regardés d'un bon œil, et ils sont soupçonnés d'agioter aussi la farine ; le pain qu'ils fabriquent est mauvais, parce qu'ils ne veulent pas se donner la peine de le bien manipuler. Le poids n'est jamais exact, et cette fraude retombe également sur le boulanger et le commissaire qui surveille la distribution. Nos rapports ajoutent que beaucoup de fermiers sont à Paris ; ils font des repas splendides et fort chers chez les restaurateurs du Palais-Égalité, chez lesquels on ne voit que des agioteurs et des cultivateurs. Cette audace à affronter ainsi la misère publique devrait être réprimée. Ils ont l'air de se moquer des efforts du gouvernement et de se mettre bien peu en peine de livrer les 250,000 quintaux qu'ils sont tenus de livrer. On compte beaucoup sur la fermeté du gouvernement pour l'exécution de cette loi. — Dans les conversations particulières, où se mêle quelquefois un peu d'aigreur, rien ne paraît menacer la tranquillité publique. L'esprit est toujours porté sur les finances, et l'on soutient toujours qu'il est important que chacun fasse un sacrifice pour alléger le fardeau de la dette publique. L'agiotage continue toujours ; le pauvre vend ses effets pour subsister ; l'ouvrier, malgré les 100 livres qu'il gagne par jour, murmure et menace. Le seul lien (*sic*) qui arrête ou semble arrêter les effets de tant de mauvaise humeur est la vigueur et la sévérité du Directoire, qui pourrait employer tous les moyens que l'autorité suprême lui donne pour contenir la malveillance et les efforts du royalisme.

Peut-être, et on a tout lieu de l'espérer, les plans pour vivifier le commerce, arrêter l'agiotage, punir les brigands, faire rendre gorge aux sangsues du peuple, examiner les comptes des divers agents des subsistances, remettront tous les esprits dans leur état naturel. Le royaliste et le républicain sont toujours en présence, et, si nous en croyons nos rapports, la chance n'est pas favorable aux royalistes. Plus d'agiotage et du pain, et le vaisseau de la République peut entrer dans le port.

Spectacles. — Ils sont pleins et tranquilles. La foule était prodigieuse à l'Opéra; les billets de parterre se sont vendus 300 livres; malgré la quantité des spectateurs, ce spectacle a joui du calme et de la tranquillité.....

La plupart des directeurs des spectacles désirent que la police la plus vigilante s'exerce dans leurs spectacles, les corridors et les foyers, pour contenir la foule des filles publiques, des militaires et des étourdis qui y font régner le trouble, le scandale et l'indécence.

[*Commerce.* — Les denrées n'avaient pas augmenté de prix hier, ce qui n'est pas arrivé depuis longtemps. Le bois neuf se vend 2000 livres [la voie], et le bois flotté est à 1500 livres.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On voit avec chagrin que l'intrigue s'attache à poursuivre le ministre de l'intérieur; on prétend que ses principaux ennemis sont dans l'Agence des subsistances, qu'ayant donné quelques commissions particulières à des citoyens probes et instruits, à l'effet de faire des approvisionnements, l'Agence a détaché les plus intrigants de ses préposés pour entraver leurs opérations; que des mesures perfides ont été prises pour les faire échouer, et que celles qui ont réussi, ou qui sont sur le point de réussir, sont entravées par les obstacles secrets que l'Agence fait apporter à l'acquit des bons donnés en payement aux fournisseurs. Le bruit de sa démission a fait changer de batterie les intrigants, qui, ne pouvant réussir par la corruption de l'opinion, se coalisent pour contrecarrer ses actions.

La disette, dans les campagnes qui entourent Paris, est à son comble. L'inexécution des lois et la contradiction de celles que l'Agence a surprises au gouvernement, pour se rendre maîtresse absolue de cette partie, ont tout désorganisé. Ces campagnes se dépeuplent; les honnêtes gens fuient, et le gouvernement ne trouvera per-

sonne, s'il n'assure pas de pain à ses fonctionnaires. A Ivry, on y est à la queue pour avoir de la viande de cheval. — Cinquante ou soixante personnes étaient hier soir au café Chrétien, la majeure partie membres d'ex-comités révolutionnaires; les propos les plus injurieux ont été tenus contre le gouvernement. L'éloge de Marat a été fait; Pache et Bouchotte ont été regardés comme capables de sauver la chose publique. Vers les neuf heures, deux femmes sont entrées et ont paru rendre compte de leur mission. Les mêmes personnes fréquentent le café des Bains-Chinois. Dans quelques cafés, entre autres dans celui qui est vis-à-vis les ex-Prémontrés, rue de Sèvres, certains terroristes, reconnus pour tels, se déchaînent contre le gouvernement; cette caste commence à se répandre dans les groupes. D'après les renseignements pris dans l'église Saint-Gervais, sur la messe qui a été dite dimanche dernier (v. s.), il paraît qu'on n'a pas chanté : *Domine salvum fac regem* mais : *Domine salvam fac legem.* — Dans ce même quartier, dit un autre observateur, il paraît qu'on n'a pas vu, ou qu'on n'a pas voulu voir de *mort* pendant qu'on chantait la grand'messe.

On a beaucoup crié contre l'approbation que le Conseil des Anciens a donnée à la résolution du Conseil des Cinq-Cents tendant à autoriser le Directoire à nommer les autorités constituées du département de la Seine. Cet acte a été regardé comme une violation de la Constitution. Depuis que le Conseil des Cinq-Cents est établi en comité général, les marchands ne vendent plus et achètent tout ce qu'ils trouvent sous la main, à quelque prix que ce soit.....

La feuille de Babeuf, ou *Le Tribun du peuple*, qui a paru aujourd'hui, prêche ouvertement l'insurrection, la révolte et la Constitution de 93. On crie toujours contre les assignats, et les observations qu'on a faites aujourd'hui sont les mêmes que celles qui ont été données ces jours-ci. Vers les cinq heures, on a pillé le pain qui était étalé sur la place du Jardin-Égalité; les marchands voulaient le vendre 50 à 60 livres la livre; plusieurs de ces individus, la majorité ouvriers, l'ont payé à raison de 10 livres. Beaucoup d'épiciers refusent de vendre, à moins que ce ne soit en numéraire.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 27 brumaire : « La querelle entre *vous* et *toi* paraissait décidée depuis longtemps à l'avantage du premier. Toutefois plusieurs administrations ayant dans ces derniers temps prétendu rendre à *toi* sa pré-

éminence, le citoyen Guiraudet, dans une petite brochure, qui paraît chez Desenne, prend ainsi la défense de *vous*... » Suit une analyse de cette brochure. — *Messager du soir* du 28 brumaire : « Paris, le 27 brumaire. — Nous tenons d'un de nos législateurs, témoin auriculaire, que le 26 brumaire, vers midi, un de ces chanteurs politiques, déjà plus d'une fois précurseur d'émeutes, chantait, aux environs du Palais-Égalité, des couplets qui demandaient le *maximum*, le gouvernement révolutionnaire et le renvoi du Corps législatif. » — *Journal des hommes libres* du 26 brumaire. Long article sur la *réaction*. Il définit ce mot, explique les deux manières dont une réaction peut s'opérer : par des mesures justes, ou par des moyens criminels. Celle qui a suivi le 9 thermidor a été opérée par des moyens criminels. Examen de l'état où l'on était avant le 13 vendémiaire et de l'état où l'on se trouve encore. — La révolution du 9 thermidor est l'œuvre des patriotes, parce qu'ils ne voulaient pas que le sang des républicains coulât avec le sang impur des royalistes. Aussi les patriotes n'ont aucun intérêt à ramener le régime qu'ils ont détruit, mais ils ne permettront pas que les royalistes puissent cueillir les fruits de la victoire du 13 vendémiaire, comme ils ont cueilli ceux de la victoire du 9 thermidor. L'article se termine par un appel aux patriotes pour affermir la République : réaction de justice, qu'il conseille et qui est nécessaire, sans laquelle les patriotes resteront éternellement sous l'oppression des royalistes.

CDLXXX

27 BRUMAIRE AN IV (18 NOVEMBRE 1795).

Rapport de la commission du 28 brumaire.

Toujours des rassemblements. Hier je vous ai parlé de ceux des cafés Chinois, Chrétien et Cauvin; le premier, boulevard Vieux ; le second, au coin de la Comédie-Italienne ; le troisième, rue du Bac, au coin de la rue de l'Université ; mais le quatrième, plus grand, plus orageux, se tient dans l'intérieur de la ci-devant église Sainte-Geneviève, actuel Panthéon français. Là se rassemblent tous les Jacobins renforcés et ceux sortis de prison dernièrement. On y vocifère contre le gouvernement actuel; enfin l'on veut renouveler la Société populaire des Amis de la liberté. Ils disent même, les honorables membres, qu'ils ont du gouvernement des pouvoirs, qu'ils ont son assentiment, et hier on a discuté pour savoir quel nom auguste ils prendraient. Il a été question des 71 députés proscrits qui, dit-on, travaillent encore à organiser une journée du 13 vendémiaire, contrairement à la première. Un d'entre eux, dont je me ferai dire le nom, a fait jeter à sa porte un pauvre homme qui, s'étant bien montré dans cette fameuse journée, a obtenu un certificat de sa bonne conduite, et qui, le lui

présentant, lui dit : « Vous voyez, représentant, que je n'ai jamais dévié. » Sa réponse fut que la journée du 13 couvrirait à jamais la France de déshonneur, qu'il avait servi à l'augmenter. Enfin, la guerre la plus forte s'est prononcée contre les 71, et l'on doit bientôt, suivant toutes les espérances fondées qu'ils ont, relever la Sainte Montagne, comme les royalistes à Clichy veulent faire renaître le parti d'Orléans. Les deux partis sont en grande opposition ; les rassemblements autres que celui de Clichy veulent la Constitution de 93 ; on sait ce que veut l'autre, surtout le marquis de R... [1]. On crie contre Lanjuinais, Defermon, Daunou, etc. Enfin Paris est divisé plus que jamais. On va dans les maisons suivant les intentions qu'on a connues à chacun, et l'on se demande : « Es-tu de telle ou telle société ? » Il paraît de la plus grande urgence de dissoudre ces rassemblements, où l'on veut absolument nous replonger dans l'anarchie.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On distingue aisément, en palpant l'opinion, deux partis bien prononcés : l'un est celui qui veut la Constitution de 90, l'autre est celui de la Terreur. Ce dernier est le plus hardi, se montre ouvertement, se répand dans tous les coins de Paris, prêche l'immoralité et l'anarchie, prétend que la Constitution ne peut pas tenir, et qu'il faut mettre en vigueur celle de 93. Ces deux partis, quoique bien opposés, se rencontrent dans tous les lieux publics, et chacun de son côté se tient sur la négative, lorsqu'il s'agit d'affaires politiques. Le café Chrétien est actuellement converti en Société populaire. Vadier y fait présider ses soixante ans de vertu, et Léonard Bourdon leur succède, lorsqu'elles sont fatiguées. C'est là qu'on distribue à chacun le rôle qu'il doit jouer, dans tel ou tel quartier, et c'est là qu'on rend journellement compte sur l'effet qu'a produit sur le peuple les grimaces de l'acteur. Les sociétaires, peu sûrs de leur succès, calculent ce qu'ils doivent faire, et il paraît qu'ils ont décidé de faire l'éloge de Danton, Camille et Philippeaux, qu'ils disent avoir été égorgés par Robespierre seul, pour mieux cacher leurs projets, faire des prosélytes et attirer dans leurs filets le parti thermidorien. Les membres des anciens Comités révolutionnaires de diverses sections

1. Le nom est effacé. Il s'agit sans doute de Rovère.

se répandent dans les endroits les plus populeux du faubourg Marceau, font l'éloge des sans-culottes de 93, s'apitoient sur le sort des Jacobins, et, comparant les circonstances présentes avec celles passées, font croire au peuple que la disette durera tant qu'on laissera la nouvelle Constitution. Ces mêmes hommes s'insinuent dans les groupes et sont favorablement écoutés par les ouvriers.

Jamais Paris n'a été aussi peuplé ; plus d'appartements dans les maisons garnies. On attribue cet engorgement à deux causes : la première aux différents partis qui ont fait venir leurs adhérents respectifs, afin de se renforcer; la seconde, à l'émigration départementale, vu la disette du pain. Les patriotes qui arrivent des départements annoncent que les fermiers enfouissent leurs grains, que les agioteurs ont loué ou acheté des maisons à quinze et vingt lieues de Paris, où ils entassent tout ce qu'ils trouvent de denrées, et que les ex-nobles, qui se sont retirés dans leurs terres, se coalisent partout avec les fermiers pour porter partout la misère. — L'ex-marquis de La Chabaussière, qui, dans le *Journal des lois*, crie, tempête contre l'agiotage, fait lui-même le commerce ; sa femme suit son exemple. Langlois, rédacteur du journal *Le Censeur des journaux*, va partout prônant qu'il est bien dans l'esprit du Directoire exécutif, et que bientôt il sera lieutenant général de police ; à l'entendre, le gouvernement ne marche que d'après ses conseils. — Quoique on entende partout des murmures contre la cherté des denrées, sur le défaut de bois, Paris est calme.

BERAUD, *secrétaire principal.*

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 28 brumaire. — Paris, le 27 brumaire : « Il y a quelques jours, les marchands de pain sont exposés à avoir leurs boutiques pillées. Dans plusieurs marchés, les femmes ont forcé les marchandes de pommes de terre et de riz à vendre leurs marchandises à des prix bien au-dessous du prix courant. Les voleurs et les filous deviennent aussi plus nombreux et plus insolents; une police active pourrait arrêter tous ces désordres.» — *Censeur des journaux* du 27 brumaire : « Il y avait fort longtemps qu'Épiménide n'était venu en France. On dit qu'il avait paru un instant au commencement de la Révolution, mais fort peu de gens l'avaient vu, et depuis ce temps-là il était allé courir le monde, ou peut-être s'était-il endormi dans quelque antre sauvage. Quoi qu'il en soit, il arriva hier par la diligence de Bordeaux. Il arriva comme un homme qui voyage ou dort depuis six ans, ayant besoin de tout, de nourriture, d'habillement et d'argent. Il commença par son banquier ; c'est l'essentiel dans tous les pays de l'Europe, où l'usage

du monde a tant soit peu poli le commerce et les voyageurs. Le banquier lui remit un portefeuille de maroquin rouge, garni de vingt billets de 10,000 francs chacun. En voilà pour dix ans, s'écria Épiménide. De ma vie je ne dépensai 200,000 francs. — Vous les dépenserez, dit froidement Perregaux; mais quand vous n'en aurez plus, j'en aurai toujours à votre service. — Épiménide fit venir son tailleur, lui commanda redingote, blouse, veste et culotte de saison et fit prix. — 18,650 livres, reprit le tailleur. — C'est prodigieusement cher, dit Épiménide, mais je ne sais pas disputer, voilà 18,650 livres. Le bonnetier vint ensuite avec dix paires de bas de soie. — Croiriez-vous, lui dit Epiménide, que je viens de payer 18,650 livres la blouse, la redingote, la veste et la culotte que voilà? — Je n'en suis point surpris, dit le bonnetier, tous les tailleurs sont des fripons. — Combien me vendez-vous ces six paires de bas de soie? — En conscience, je ne puis les donner à moins de 9,000. — C'est bien cher! mais voilà 9,000 francs. — Le chapelier parut avec des chapeaux unis et des chapeaux à poil. — 9,000 francs six paires de bas de soie! disait en riant Épiménide; c'est bien 1,500 francs la paire! — C'est beaucoup trop cher, monsieur, dit le chapelier, mais tous les bonnetiers sont des fripons. — Je veux deux chapeaux, un à poil et l'autre uni. Combien cela vaut-il? — Faut-il vous dire le prix au juste et sans marchander? — Sans doute, s'écria Épiménide. Quand on me connaît on sait que je ne marchande jamais. — Hé bien! monsieur, ces deux chapeaux vaudraient pour tout le monde 5,800 livres, mais je vous les passe à 5,000 francs, et c'est bon marché. — C'est fort cher, mais voilà 5,000 francs. Le bottier parut avec des bottes et des demi-bottes, prit les mesures et dit: Voilà, monsieur, ce qu'il vous faut. — J'en veux deux paires. — Oserai-je vous demander, monsieur, combien vous avez payé ces chapeaux? — 5,000 francs. — Quels corsaires! Ah, monsieur, il y a longtemps que je savais que tous les chapeliers étaient des fripons; mais ils en donnent tous les jours de nouvelles preuves. — Combien m'allez-vous vendre ces deux paires de bottes? — Vous savez, monsieur, que les cuirs sont hors de prix. On n'en peut pas avoir pour de l'argent. — Non; je ne sais pas cela. Mais encore combien vous dois-je? — En vous les laissant à 6,000 livres, il n'y a pas 100 francs pour moi. — Voilà 6,000 livres; c'est fort cher. Épiménide était habillé, chaussé, coiffé. Il fait venir un fiacre pour aller dîner et il comptait sur ses doigts ce que lui coûtait son habillement.

18,650	ma redingote, ma blouse, ma veste et ma culotte.
1,500	mes bas.
2,700	mon chapeau.
3,000	mes bottes.
Total : 25,850	livres.

Je n'aurais jamais cru, disait-il, porter 25,850 livres sur mon chétif individu. Le fiacre était arrivé à la porte de *Méot*. Il faut payer; le fiacre demande 100 francs; il donne 100 francs. Il dîne frugalement. On lui apporte la carte; elle montait à 500 livres; il donne 500 livres. Il rencontre un horloger au café. Il avait besoin d'une montre, il en veut une simple en argent, la plus simple possible. L'horloger avait son affaire. Il lui vend cette montre 12,000 francs, après avoir observé toutefois que les bottiers,

les fiacres et les traiteurs étaient des fripons. Épiménide paya le café et la liqueur à l'horloger et donna 50 livres à la limonadière. Avant de se retirer chez lui, il voulut faire quelques emplettes indispensables, comme papier, plumes, cire à cacheter, bougie. Le papier lui coûta 60 livres la main, les plumes 50 francs le paquet, la cire 40 francs le bâton, etc., et chacun des marchands de ces divers objets ne manquait pas d'observer que son voisin était un fripon. Ils pourraient tous avoir raison, disait Épiménide, en rentrant chez lui. Mais voyons ce que m'a coûté cette première journée :

25,850	livres en habits, etc.
600	livres fiacres et divers.
12,000	livres une montre.
50	livres café et liqueurs.
2,800	livres papier, plume, cire et bougie.
Total : 41,300	livres.

Voilà une journée fort chère en effet. Et Perregaux n'avait pas si grand tort de me prévenir que je dépenserais mes 200,000 francs. Mais ce n'est pas le tout que de dépenser son argent et de payer sur parole tout ce que les marchands vous demandent : il faut chercher la cause de cette variation dans les prix, et de ce brigandage apparent dans les marchands. Ce sera le sujet d'une autre course d'Épiménide. »

CDLXXXI

28 BRUMAIRE AN IV (19 NOVEMBRE 1795).

Rapport du 29 brumaire.

Esprit public. — Il n'y a pas de différence entre la situation d'aujourd'hui et celle des jours précédents ; si elle existe, elle n'est marquée que par l'accroissement du prix des denrées, et surtout actuellement de la farine. Aussi l'esprit du peuple est-il toujours le même, il flotte entre la misère et l'espérance ; il se rappelle tous les sacrifices qu'il a faits depuis six ans, il s'en félicite, et il est prêt de les oublier tous. La faim et le désespoir ont couvert d'un voile épais les mots *respect aux propriétés*. Ces mots retentissent au fond de son cœur ; mais bientôt son oreille ne les entend plus. « Eh quoi ! s'écrie-t-il, nos bijoux, nos vêtements, nos effets, ceux de nos femmes, de nos enfants sont passés dans les mains cupides des agioteurs, des fermiers. Ils regorgent de nos nécessités, et leurs propriétés seront respectables ! Ah ! leur propriété est celle des brigands. La loi doit-

elle la respecter? » La loi est encore le seul frein qui les retienne; elle est la barrière, bien faible dans ce moment, entre le malheureux qui se désespère et le brigand qui l'insulte. Des places où les marchands vendent ont été pillées : le riz au marché des Innocents, le pain à celui des Jésuites, et les pommes de terre sur d'autres places. Hier la farine se vendait au boisseau sur le pied de 14,000 livres le sac de 325 livres. La plupart des gens, même aisés, qui sont venus pour s'en procurer à ce prix n'en ont plus trouvé. Leurs plaintes se sont mêlées à celles du peuple ; la fermentation a été grande ; ajoutez à ce danger la malveillance qui saisit tout, et dites si la tranquillité n'est pas menacée, si les lois seront encore quelques jours le frein de la patience et du respect pour les propriétés. Ces rapports sont effrayants et affligeants; mais la police ne serait-elle pas coupable d'en laisser ignorer la moindre partie au gouvernement? Quels sont ses moyens pour obvier à tant de maux? La surveillance, la douceur, les mots de patience, de calme, et ces mots même, loin d'adoucir, irritent celui qui souffre.

Les laitières menacent de ne plus vendre qu'en numéraire, ou bien leur lait ira jusqu'à 50 livres la pinte. — Les faiseurs d'affaires font courir le bruit que l'assignat de 100 livres ne vaudra plus dans le commerce que pour 3 livres 10 sols. Les marchands ne veulent plus vendre et ils disent qu'ils attendent le résultat du plan proposé par le comité général. Cependant jamais Paris n'a renfermé, dans ses murs, plus de marchandises de toute espèce, plus de denrées et de comestibles qu'il y en a. Mais aussi jamais la perversité, la cupidité et l'infamie n'y ont fait plus de ravages. Les affaires politiques occupent peu ; les conversations roulent absolument sur l'intérieur. Le seul ennemi, le seul terrain hostile est le Palais-Égalité et ses habitués, qui fixent l'attention ; et les vivandiers de ce camp abominable, qui recèle les plus belles farines et les viandes les plus délicates, dont le malheureux, exténué de jeûne et de souffrances, n'a pas même la fumée.

Législateurs éclairés, Directoire exécutif, créateurs et dépositaires suprêmes des lois, c'est à vous seuls qu'il appartient de détruire les phalanges dévorantes qui rongent le peuple, confié à vos lumières et à vos soins ; c'est en vous que la confiance repose.

Spectacles. — Toujours extrêmement remplis et tranquilles au dedans. Toujours le Vaudeville troublé au dehors par le royalisme et la sottise. Toujours même nécessité d'avoir *une garde respectable et imposante pour forcer au silence et au respect l'essaim de libertines et de polissons qui en infectent les corridors et le foyer.*

[*Surveillance et commerce.* — Un homme mourant de faim a été relevé à la porte du spectacle Franconi. — Les commissaires et leurs greffiers se plaignent de ne pas recevoir leur traitement. Ils n'ont ni bois ni chandelle, ce qui rend impossibles les opérations les plus urgentes. — Section du Temple, des personnes sont restées sans pain. Rue Antoine, on n'a distribué que deux onces par personne. Section du Panthéon, on a refusé la viande, parce qu'elle était gâtée.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Esprit public. — Le terrorisme, peu content de se glisser parmi les gens aisés, se faufile encore parmi la classe du petit peuple, qu'il cherche à égarer par ses propos et ses écrits ; Léonard Bourdon, un de ses satellites, va partout disant que la Constitution ne peut marcher et que la Convention n'a pas assez répandu de sang dans la journée de vendémiaire ; suivant lui, elle aurait dû faire ce qu'elle sera obligée de faire à deux ou trois fois. Il a tenu les mêmes propos à plusieurs de ses élèves qui furent le voir à son retour de Ham. Duhem, non moins irascible, traite les membres du Directoire et les ministres de scélérats et de royalistes déguisés ; à l'entendre, lui et ses collègues n'ont été arrêtés que parce qu'ils rompaient en visière avec ceux-là même qui sont à la tête du gouvernement ; la place de médecin à l'armée du Nord, à laquelle il vient d'être nommé, lui servira moins, dit-on, pour exercer son art que pour répandre ses principes et capter l'opinion des soldats. — Un bruit sourd se fait entendre, et les politiques de sang-froid prétendent qu'il est l'avant-coureur d'un mouvement. En effet, de quelque côté qu'on se tourne, on n'entend que des murmures sur l'insolence des agioteurs, l'excessive cherté des denrées et sur l'annihilation des assignats ; ils sont tellement méprisés, qu'à la Halle aujourd'hui on les refusait et que les gens de la campagne exigeaient pour leurs denrées du numéraire ou des effets. Ceux de 100 livres n'ont pour ainsi dire plus de cours. Sans vouloir rien préjuger sur le plan d'amélioration des finances qu'on discute au Conseil des Cinq-Cents, le public en général demeure persuadé qu'on ne fera rien de bon, dans cette partie, si l'on ne réduit pas considérablement la masse des assignats, et si, après avoir pris la précaution d'en garder ce qu'il faut pour les besoins du commerce et les dépenses publiques d'une année, on n'en brise pas les planches. L'opinion de la nécessité de cette réduction prévaut visiblement sur toutes les autres. Les malveillants et quelques

personnes mal instruites paraissent d'un avis contraire et objectent que ce serait une banqueroute ; mais la majorité désire cette réduction, parce qu'elle est nécessaire au salut du peuple et que le salut du peuple doit être en tout et toujours la suprême loi. — Selon plusieurs lettres récentes, venues d'Angleterre, la fermentation des esprits y est telle qu'elle semble annoncer sérieusement une révolution prochaine. — Le parti pris par le gouvernement relativement aux nominations qui n'ont pas été faites par les corps électoraux en impose singulièrement aux communes des environs de Paris qui n'ont encore pu compléter l'organisation des administrations municipales. Elles craignent que, si elles restent en demeure, le Directoire ne leur envoie des fonctionnaires qu'elles seraient obligées de salarier; en conséquence, elles se proposent d'en finir.

Groupes. — Les groupes, comme avant prairial et vendémiaire, commencent à se former à la porte Saint-Martin et autres lieux; les membres du Directoire y sont traités de rois, et le régime de Robespierre a des apologistes. — Beaucoup de marchands gorgés d'assignats vont fermer boutique, parce qu'on ne veut plus leur rien vendre, à moins que ce ne soit en numéraire. A Saint-Germain et communes environnantes, l'assignat est de nulle valeur. — Les figures étrangères abondent tellement dans Paris, qu'on ne trouve plus à se loger. — Le nommé Choisy, joueur de profession, chassé de toutes les maisons de jeu pour ses escroqueries, se vante partout (ce que l'on a entendu dire) que le Directoire va le nommer ambassadeur par la protection d'un nommé Verdun, employé près le Directoire et jouissant aussi de la réputation de joueur. Ces propos font dire qu'on surprend la religion du Directoire, et qu'il lui serait bien facile de s'entourer d'hommes vertueux. — On est aussi surpris de voir auprès du Directoire le nommé Buard, frère du valet de chambre de Capet, ainsi qu'un valet de pied du baron de Breteuil. Ce sont, dit-on, des hommes connus par leurs intrigues, et [on ajoute] que les patriotes n'auront que difficilement accès auprès des gouvernants.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 29 brumaire : « Paris, 28 brumaire. — Les queues deviennent plus nombreuses, plus longues, plus animées que jamais; il y en a partout, au pain, à la viande, à la chandelle, au spectacle, à la Bourse, chez les ministres, au Directoire. Il est sans doute de ces queues dont l'existence est assez indifférente. Qu'importe en effet à la chose publique qu'un intrigant se morfonde dans l'antichambre d'un ministre, ou qu'un Narcisse paie de trois

heures de queue le plaisir de lorgner sa Laïs? Ces messieurs sont au moins aussi bien là qu'à la Bourse. Mais ce qui importe, ce qui excite sans doute toute l'attention du gouvernement, c'est d'empêcher à la porte des boulangers ces rassemblements, qui ne font qu'aigrir les douleurs, préparer les plaintes, et où le temps est la moindre perte qu'y font les jeunes gens des deux sexes. Il y a de ces queues qui se prolongent jusqu'à minuit; d'autres qui commencent à trois heures du matin. Qu'on juge de leur inconvénient dans la saison froide où nous entrons. » — *Censeur des journaux* du 30 brumaire : « On fit avant-hier, au Palais-Royal, une mauvaise répétition des scènes dialoguées des prédications dythirambiques, de ces farces à tréteaux qui ont préparé, chauffé et gâté la révolution de 89. Des hommes enluminés, montés sur des chaises, et environnés d'une foule mal apprise, instruisaient le peuple de ses droits, plaignaient ses malheurs, signalaient ses ennemis et annonçaient enfin un avenir plus heureux. Si l'on pouvait juger une pièce et des acteurs sur une première représentation bien bruyante et bien interrompue, nous dirions sans hésiter que rien au monde n'était aussi détestable; mais, pour juger l'esprit, le but, les intentions secrètes de ces baladins révolutionnaires, peut-être faudrait-t-il les revoir encore et avoir le courage de les entendre. Mais, dans tous les cas, nous osons croire que ceux qui les emploient pourraient bien en être les dupes; car de pareils outils, non seulement blessent la main qui s'en sert, mais appartiennent de droit à qui veut y mettre le prix. »

CDLXXXII

29 BRUMAIRE AN IV (20 NOVEMBRE 1795).

Rapport de la commission du 30 brumaire.

Esprit public. — D'après nos rapports, les esprits paraissent un peu plus calmes, nonobstant la pénurie des denrées, leur cherté, l'impossibilité de s'en procurer et même leur mauvaise qualité. Les plaintes, les murmures sont interrompus; cette interruption, ce calme apparent est-il l'effet du contentement? est-il celui de l'espérance? Non sans doute, et ce silence, ce calme sont l'effet de l'abattement. — Dans plusieurs sections la distribution s'est faite hier fort tard; dans quelques-unes, elle a eu lieu à une heure du matin. Les groupes amassés aux portes des boulangers étaient dans une grande fermentation; les propos les plus violents ont été tenus contre le gouvernement; cependant, rien n'en est résulté pour faire craindre que le repos et l'ordre public en fussent troublés.

Dans les jardins, dans les places publiques, la majeure partie ne s'occupait que de la réception des ministres étrangers par le Directoire exécutif. Les uns, sans l'avoir encore vue, blâmaient la pompe

nationale avec laquelle le Directoire devait recevoir les ambassadeurs; d'autres avouaient que cette pompe était nécessaire pour imprimer un grand caractère à la nation française. Assurément, cette pompe n'est pas du goût des cheveux sales et gras des républicains à la Robespierre, quoique ces messieurs, que l'on retrouve dans tous les groupes, soufflent la discorde, soient bien vêtus, bien fourrés et même bien parfumés. — Dans d'autres groupes, on s'occupait des moyens que le gouvernement pourrait prendre pour retirer une grande quantité d'assignats de la circulation; les moyens proposés en comité général, et qui sont devenus publics, ne paraissent pas satisfaire; cependant, ils ne sont pas non plus l'objet d'une critique sévère et approfondie. Les gens qui paraissent éclairés et tranquilles sont dans les plus heureuses dispositions à l'égard du gouvernement; ils sentent unanimement que le retour à la royauté est une chimère; le royalisme est une secte folle et dépravée qui, si le peuple jouissait du strict nécessaire, ne mériterait pas plus l'attention du gouvernement que la secte des Jansénistes ou des francs-maçons. Mais l'état de détresse du peuple, les comparaisons qu'il ne cesse de faire de son état actuel à celui de 1788, sous le rapport des besoins de la vie, attire et doit sans cesse attirer l'attention du gouvernement sur le malveillant, qui profite de tout. — De toutes les classes de citoyens, celle des rentiers mérite les plus grands égards, et doit éveiller la prompte sollicitude du gouvernement, comme celle des fermiers et des marchands doit exciter toute sa sévérité; il ne reste plus à l'indigent que la seule espérance.

[*Spectacles.* — Tranquilles. — *Commerce.* — Plusieurs bouchers sont arriérés de deux et trois jours, d'où plaintes très vives.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

AUTRE RAPPORT DU 30 BRUMAIRE

Les différents rassemblements, soi-disant patriotiques, sont bien divisés d'opinion; la générale cependant est qu'il faut remettre en place tous les patriotes opprimés depuis le 9 thermidor, et en faire sortir ceux qui y sont, malgré qu'ils soient patriotes, pour y placer exclusivement ceux qui actuellement n'ont pas de place et qui sont seuls des victimes à récompenser. Le rassemblement chez Cauvin, limonadier, rue du Bac, n'est à bien prendre que l'assemblée des patriotes de la Fontaine-Grenelle et autres [sections] environnantes

qui se concertent là sur ce que l'on doit faire dans les autres assemblées, telles que chez Chrétien et aux Bains-Chinois. Aux Bains-Chinois, les têtes sont exaltées si fort, qu'ils disent qu'ils sont patriotes de 1789 et qu'ils auront le courage de dire la vérité aux gouvernants, et qu'ils ne veulent pas de la Constitution de 1795, mais bien de celle de 1793. Ils sont les antagonistes des autres Sociétés; cependant ils ne délibèrent pas; souvent ils parlent tous en tumulte, et la fin de leur séance est toujours de s'unir, de s'aider et de faire sortir de place tous les coquins qui y sont. Il faut, disent-ils, se montrer les maîtres de Paris. « Qui a fait la Révolution, si ce n'est nous, patriotes pauvres et vertueux? Et nous ne jouirions pas de cette liberté de pouvoir tout dire, qui est écrite dans nos cœurs d'une manière ineffaçable! » Celle-là reçoit aussi le journal de Lebois, qui, je crois, est rédigé par Molet; j'ai ouï dire un nom comme celui-là. Aussi chacun paraît vouloir conspirer sur son camarade, et, à force d'embrasser la Constitution actuelle, vouloir l'étouffer.

L'autre société, que l'on peut appeler celle des Jacobins, ainsi que je vais le démontrer, agit avec plus de finesse; elle délibère, a un bureau, des présidents et secrétaires sous le nom de censeurs et vice-censeurs, qui se renouvellent tous les quinze jours alternativement, reçoit des fonds pour subvenir aux frais, et se propose bien de ne recevoir que des hommes de son bord, obligeant chaque personne qui se présente à être amenée par un des siens. Je ne pouvais manquer d'y entrer, puisque j'y ai été conduit par Lebois. Aussitôt après m'avoir demandé ma carte, on m'a dit qu'il fallait fournir aux frais; j'ai tiré dix livres, et l'on m'a dit qu'il fallait au moins vingt-cinq, que tous les sociétaires donnaient au moins cinquante; j'ai fait comme les autres. Le vice-censeur, à six heures, à côté du censeur, a donné lecture du procès-verbal du 27 et a déclaré que les fonds reçus par la Société montent depuis le 25 à 5,067 livres 10 sols. L'on s'était occupé, dans cette séance, des comestibles, des différents abus qui se pratiquent chez les bouchers et les boulangers, et même chez les distributeurs de comestibles accordés par le gouvernement. Tout cela n'était qu'un prétexte pour parvenir à son véritable but. L'on voit que d'abord l'intention des sociétaires, qui chacun débitent tout haut combien ils ont souffert, est d'attraper une place et ensuite, continuant cette même société, lorsqu'ils seront placés, d'en faire autant qu'ils en faisaient aux Jacobins, d'où ils sont presque tous sortis. Le fameux Raisson y brille, Frétex le Marseillais, Fontenelle, Delalande, Chand, Throm, le limonadier, tenant toujours sur la place du Palais à côté de la fontaine, vis-à-vis la Sainte-Chapelle, le café de la Mairie

et de la Comptabilité, et beaucoup d'autres, comme Lebois, Giry, le vieux général. Alors ils ont nommé cinq commissaires, qui doivent présenter chacun une liste des patriotes de toutes les sections, et qui feront porter aux places judiciaires, militaires, etc., des membres ayant promis de les faire tenir à qui il appartiendrait. Barras ayant appris qu'ils avaient fait passer au Directoire une déclaration solennelle de leur installation, leur dit : « Prenez garde de sortir des bornes qui vous sont prescrites ; tant pis pour vous. » L'on a observé qu'il était instant de présenter cette liste des patriotes par excellence, attendu que c'est après-demain que l'on doit s'occuper de la police, et qu'il est extrêmement nécessaire d'y placer son monde, et qui soit aussi bon qu'au 10 août, et ensuite former la municipalité, qu'ils espèrent ne remplir que de patriotes, dussent-ils tous déloger et aller sur celle qu'ils auront choisie. — Comme leur salle dépend de Cardinau, traiteur, tenant l'ancien couvent des Génovéfins, et qu'il donne à danser aujourd'hui, jour de décade, dans cette salle, qui est l'ancien réfectoire des moines, et demain, parce que c'est dimanche, la société qui hier s'était ..... [1]) a remis sa séance à duodi. Elle a hier, par l'organe de Lebois, reçu une organisation définitive, dont le but est de contrebalancer les assemblées royalistes et d'aviser aux moyens de traiter des objets politiques, ainsi qu'il est dit par l'article 362 de la Constitution, et ensuite elle portera le nom de la Société de la Réunion des Amis de la République. Parmi les six articles réglementaires, un a déplu, comme marquant trop la manière de recevoir ou de rejeter les sujets qui se présenteront ; on s'est contenté de dire : « Nous avons notre police intérieure; ainsi nous saurons comment il faudra nous y prendre. » On s'assemblera tous les jours pairs, et c'est décadi que se présentera la fatale liste qui doit être portée au Directoire exécutif, où il n'y a ni Aubry, ni Saladin, ni Rovère.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Lebois, qui s'intitule l'*Ami du peuple*, a fait placarder avec profusion une affiche qui a pour titre : *La vérité au peuple par des patriotes de* 89. Beaucoup de lecteurs, mais peu d'approbateurs. On a observé, en la lisant, que les crises révolutionnaires étaient toujours précédées d'affiches de cette sorte. Toutes les réflexions que l'on a entendues annoncent que les citoyens sont las de la tourmente et qu'ils

1. Un mot illisible.

aspirent au repos que doit procurer le nouveau gouvernement. Cependant on s'attend dans le public à quelques grands mouvements dans le Corps législatif, lorsqu'on fera le rapport sur ceux qui n'ont pas voulu déclarer s'ils avaient des parents émigrés; on paraît en général inquiet sur ce mouvement, que désirent ceux qui s'appellent exclusivement patriotes de 89. On ne peut se dissimuler qu'il y a beaucoup de rassemblements; Pache paraît être le grand meneur, et l'on prétend que, fidèle agent de Pitt, s'il n'eût pas été incarcéré, il eût empêché l'établissement de la nouvelle Constitution. Les cafés de la montagne Sainte-Geneviève sont pleins de gens qui ne parlent que de terreur, et Marat est le dieu qu'ils encensent. Le café Chrétien, déjà signalé, paraît être un des points de ralliement; entrez-y : si vous n'y êtes pas connu, l'on se tait; si vous prêtez l'oreille, on sort. La citoyenne Lange, jadis du Théâtre-Français, de son côté, reçoit chez elle une foule de royalistes. — L'opinion générale se prononce hautement sur l'aperçu du rapport des finances, et l'on dit que toutes les mesures que l'on doit prendre à cet égard seront inutiles, si l'on ne démonétise pas tous les assignats; on désire plus que jamais la fermeture de la Bourse et la défense de la vente du numéraire. — Le parti royaliste et le parti terroriste sont actuellement en présence l'un de l'autre. Le premier veut ouvertement attaquer son ennemi; l'autre s'arme pour se défendre. L'on voit avec peine que le Conseil exécutif (*sic*) et le ministre de l'intérieur soient aussi séparés du Corps législatif; on craint, que dans le cas où il y aurait quelque insurrection dans Paris, les ennemis venant à intercepter le passage des ponts, les deux pouvoirs, ne pouvant alors communiquer ensemble, il n'en résulte un désordre très nuisible à la chose. Dans divers quartiers, le peuple a été très agité, voyant qu'à deux heures de l'après-midi les farines n'étaient point arrivées chez les boulangers. Les femmes disaient qu'il fallait aller demain au Luxembourg troubler le superbe dîner que le Directoire exécutif doit donner. — Le bruit court que les deux Conseils ne tiendront pas longtemps, parce que le projet de Cambon, Thuriot et consorts est de culbuter la Constitution pour y substituer celle de 93. — Il se forme dans ce moment une Société populaire au faubourg Antoine, dont le but est de réparer les maux qui pourraient provenir des rassemblements qui se forment à Sainte-Geneviève et autres lieux. — On est très surpris de voir dans les bureaux du Directoire un nommé Louis, dit *Brutus*, jadis président de la Commission de Lyon, qui fit guillotiner un particulier à la place de son frère qu'il avait proscrit.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 30 brumaire : « Paris, le 29 brumaire. — Le pain, qu'on ne vend presque plus en public, se paie en secret des prix au-dessus de toute proportion. Les distributions journalières ne se font pas régulièrement. Des murmures, des soupçons contre les boulangers, contre l'administration, contre tout le monde, et peut-être des murmures et des soupçons sans fondement, tels sont les tristes résultats de ces inconvénients plus tristes encore. »

CDLXXXIII

30 BRUMAIRE AN IV (21 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 1er FRIMAIRE.

Esprit public. — Hier, dans beaucoup de sections, le pain n'a été délivré que le soir et de très mauvaise qualité ; dans d'autres, il a manqué, ce qui propage et augmente d'autant plus les murmures contre le gouvernement. On craint de passer encore un jour sans pain, comme cela est déjà arrivé, il n'y a pas longtemps. Les commissaires à la distribution et les boulangers sont accusés hautement de s'entendre ensemble pour friponner les consommateurs. Ces retards dans la distribution font renchérir d'autant le pain dans les marchés, et le peuple ne peut se persuader que tout cela puisse arriver sans la participation du gouvernement, et de là les propos les plus exaspérés contre ceux qui conduisent le vaisseau politique, et, si quelques citoyens cherchent à calmer les esprits, ils ne sont pas écoutés. *Ventre affamé n'a pas d'oreilles.* La malveillance, qui toujours est là, annonce que bientôt les distributions de pain cesseront, et que les riches seuls pourront en avoir. Le prix excessif en papier de toutes marchandises, son surhaussement à chaque heure du jour, pour ainsi dire, augmentent encore l'agitation des esprits ; cette misère générale, au milieu de l'abondance, a fait regarder avec envie et improbation, par ceux qui ne peuvent se procurer le nécessaire, le repas que, dit-on, le Directoire exécutif a donné hier. Il faut, disait-on, aller leur demander les restes de leur table ; il y en aura assez pour faire vivre bien des ménages. Dans les cafés, on blâmait également cette dépense dans le moment où le peuple mourait de faim. On rapporte qu'hier un particulier est tombé de besoin en passant rue Bourg-l'Abbé.

Le nouveau projet de finances pourrait être accueilli, mais on ajoute qu'il ne pourra s'effectuer avec succès que lorsque la paix sera faite.

La nouvelle de l'avantage remporté par l'armée de Sambre-et-Meuse a suspendu quelques instants les plaintes que la misère publique propage et fait entendre à chaque pas. On parle peu politique ; les moyens de se procurer l'existence occupent tous les esprits et à tous les instants du jour.

[*Spectacles.* — Grande affluence; assez tranquilles; diversité des avis sur l'exécution de la *Marseillaise.* — *Commerce.* — Distributions de pain très tumultueuses; les denrées n'ont pas éprouvé de hausse.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On recherche les billets à face pour les départements. Il y a des paris que les louis seront à 10,000 livres sous peu de jours.

Hier, au Théâtre-Italien, l'air de la *Marseillaise* a été cause de huées et de coups de sifflets. Celui du *Chant du Départ* a été hué par une partie de la salle. Même scène au théâtre Feydeau. L'acteur Martin, jouant dans *la Supercherie par amour* le rôle de Lafleur, a singulièrement indisposé les esprits en paraissant couvert d'une grande livrée, telle que les laquais en portaient autrefois.

Quoique le pain ait été distribué hier fort tard, les plaintes des femmes étaient moins amères que les jours précédents. On disait, dans plusieurs queues, que Paris allait avoir des provisions d'avance pour huit jours, que c'était le ministre de l'intérieur qui l'avait assuré; on se demandait aussi si le riz serait remplacé par un quarteron de pain de plus. Le peuple, qui ne mangeait pas son riz, parce qu'il n'avait ni bois ni charbon, désire ardemment la livre de pain. Le résultat de la discussion qui a eu lieu au comité général secret, relativement aux finances, a été bien accueilli du public, parce qu'il lui offre des espérances qu'il lui tarde de voir réaliser. En général, la masse du projet paraît excellente, mais bien des gens n'y voient qu'un remède trop lent, dont les effets salutaires peuvent être contrariés par mille événements imprévus. On pense qu'aussitôt que le cours sera légalement connu, il sera très urgent de fixer le prix des journées de travail évaluées en numéraire, afin d'éviter un arbitraire qui influerait nécessairement sur la variation de ce cours et sur le

prix des denrées. On pense aussi qu'il serait très utile, pour rétablir une égalité de rapports entre les valeurs métalliques, de fixer celui de l'or à l'argent, de l'argent au cuivre, du cuivre au fer, de celui-ci au plomb, etc. Quant à la disposition qui concerne les rentiers et pensionnaires, elle est de toute équité; mais on voudrait qu'on leur facilitât les moyens d'échanger à la Monnaie leurs bijoux, argenterie contre des espèces en attendant l'échéance du premier semestre et du temps qu'il faudra pour parcourir la liste des payements. On croit aussi qu'il serait avantageux de démonétiser les écus de l'ancien coin, et d'ordonner de les échanger valeur pour valeur à la Monnaie; ce serait un moyen sûr de connaître exactement la quantité qui existe dans la République et de les faire sortir des coffres des fermiers et cultivateurs. Une autre opération, non moins urgente, que le public demande, c'est l'apposition du timbre sur les assignats; par ce moyen, on s'assurerait de la quantité des faux qui circulent, quantité qui contribue pour beaucoup à la hausse progressive des denrées. Il arrive fréquemment à la Bourse que, lorsque le louis est à 3,000 livres, il se présente en divers lieux des gens qui en offrent secrètement 4 sols et même 6,000 livres, parce qu'ils placent leurs faux assignats.

Dans un groupe, porte Martin, les ouvriers, en se plaignant de la cherté des denrées, disaient que, si tout était si cher, c'est qu'on avait chassé de la Convention les meilleurs patriotes, et que la Constitution n'avait été faite que pour les riches; les discours de ces ouvriers annonçaient que le signal du pillage n'était pas éloigné. Beaucoup de personnes, s'étant assemblées autour d'une femme en fureur, qui venait de dire à un boulanger de tuer ses enfants, parce qu'elle n'avait pas de quoi les nourrir, ont tenu les propos les plus infâmes contre le gouvernement et lui ont donné 200 livres. Le nommé Lebrun, ci-devant adjudant de la section du Bonnet-Rouge, est un de ceux qui se rassemblent au café rue de Sèvres, vis-à-vis les Prémontrés : il n'est pas d'horreurs que cet homme ne vomisse contre la Constitution; il cherche à mettre de son parti beaucoup de militaires qui fréquentent cet endroit. Les jeunes gens et les militaires, hier soir au Jardin-Égalité, après s'être insultés de part et d'autre, ont failli en venir aux mains; on s'en est tenu aux menaces, et les jeunes gens se sont retranchés, comme à leur ordinaire, dans les cafés. Vainement les royalistes s'initient (*sic*) parmi les ouvriers des faubourgs Marceau et Antoine pour les corrompre; vainement ils cherchent à les endoctriner; mais, inaccessibles à leurs discours, ceux-ci veulent soutenir le gouvernement actuel, pourvu, disent-ils, que les lois soient exécutées révolutionnairement contre les fri-

pons, les agioteurs, les accapareurs et les marchands. L'infidélité du boulanger de la rue des Amandiers remplit d'indignation son quartier; non seulement il vole sur le poids du pain, mais il le fait si mauvais qu'il est impossible de le manger, tandis que ses confrères, qui ont la même farine que lui, en donnent du bon; depuis longtemps on se plaint de lui.

(Arch. nat., F¹ᵉ III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier français du 1er frimaire : « Paris 30 brumaire. — Jamais peut-être la Cour de Versailles ne fut remplie de tant de solliciteurs que le Luxembourg d'aujourd'hui; il s'agit d'une réforme générale dans le militaire, dans le civil, dans l'ordre judiciaire. Mais, quelque nombreuses que soient les places à donner, les aspirants à ces places le sont encore plus. Une fois les choix faits, nous conseillons au Directoire de se boucher les oreilles de coton, s'il ne veut entendre les criailleries et les dénonciations des mécontents. Il n'y a que les places de municipaux qui ne font envie à personne; pourquoi cela? Le *Bonhomme Richard* nous en donne la raison : c'est que ce sont les milliagrammes de froment qui font tourner la tête à tout le monde; si l'on en donnait aux municipaux, tout le monde voudrait avoir l'écharpe. On trouve tant qu'on veut des commissaires de département, parce qu'ils auront des milliagrammes. O milliagrammes! de combien d'hommes d'Etat vous allez peupler notre patrie! »

CDLXXXIV

1er FRIMAIRE AN IV (22 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 2 FRIMAIRE.

Esprit public. — Beaucoup de sections n'ont point eu de pain hier. Les propos les plus injurieux contre le gouvernement en ont été la suite. L'irritation des esprits était à son comble, et la désolation était générale; on parlait de se porter au Directoire pour demander du pain et d'y aller avec toutes les sections réunies. Le cri est unanime contre l'Agence des subsistances et contre le gouvernement, que l'on accuse de faiblesse en laissant subsister cette agence de famine. Le pain dans les marchés se vendait 35 à 40 francs la livre, ce qui le met hors la portée d'une classe très nombreuse. Dans la cour Mandar, une femme pleurait de n'avoir pu se procurer nulle part du

charbon ; un particulier lui dit en avoir encore, mais qu'il le vendait 25 livres le boisseau ; tout le monde voulait à ce propos se jeter sur lui ; il s'est esquivé, heureusement pour lui. Cette circonstance a mis encore du feu sur la plaie générale, et on a été jusqu'à dire que, si cela continuait, on finirait par enfoncer les magasins des marchands. Les bons citoyens s'alarment et craignent une guerre civile, d'autant plus cruelle qu'elle serait excitée par la famine et le désespoir. Le même silence règne toujours sur les affaires politiques, chacun n'étant occupé que de la disette où il se trouve.

[*Spectacles.* Tranquilles. — *Commerce.* Rien de particulier.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Plaintes continuelles sur les subsistances ; égoïsme et rapacité des vendeurs.... Quelques murmures contre le gouvernement et malgré tout cela de la patience du peuple. Tranquillité dans tous les faubourgs ; en général moins d'humeur qu'hier. Attente du plan des finances, conversations sur cet objet. Quelques mots de banqueroute, quelques agitations dans les cafés du Jardin-Égalité, notamment dans celui de Chartres, d'où paraît sortir la hausse des marchandises.

Evénements. — Ce matin, au bureau des coches d'eau, port Bernard, on répandait le bruit d'une insurrection à Lyon, si considérable, disait-on, qu'on a planté des potences dans les rues.

Commerce. — ...Au marché Neuf, place Maubert, des marchands de pain ont été obligés de se sauver du peuple qui voulait les piller : quelques-uns l'ont été. Le poste de la place Maubert, requis par des inspecteurs, a formellement refusé de sortir. Les précautions sont redoublées, mais si la force refuse..... La Halle a été tumultueuse.....

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Après l'audience du Directoire, le peuple assemblé dans les environs du Luxembourg voulait absolument qu'il y eût un grand dîner préparé pour les ambassadeurs et autres. Ce festin, que l'on comparait avec la misère de quantité d'individus qui n'avaient pas encore

reçu leur pain, excitait des murmures et faisait tenir les propos les plus grossiers contre les membres du Directoire.

Les individus qui s'assemblent au café Chrétien paraissent s'entendre avec ceux du café des Bains-Chinois, et tous, d'après ce qu'on a aperçu, se conduisent suivant les renseignements que leur donne la société du Panthéon. Raisson est un des chefs. Ils ne comptent plus guère, à ce qu'ils ont dit, sur Louvet, pour opérer un changement dans le Corps législatif, parce qu'il les a dénoncés dans sa *Sentinelle*. La Constitution de 93 est celle qu'ils veulent mettre en activité, et suivant eux, c'est aussi le vœu des faubourgs.

On voit avec plaisir le rapport de la loi qui défendait les associations financières. On s'attend que celle qui va paraître émettra un papier qui l'emportera sur les assignats. Elle fera, dit-on, une fortune brillante, mais qu'importe, pourvu qu'on nous débarrasse des assignats? On n'entend que plaintes sur la distribution du pain, qui se délivre fort tard dans certaines sections, quoique les farines y arrivent de très bonne heure. L'opinion du peuple est que ce retard provient de l'extraction que font les boulangers de la bonne farine pour y substituer de la mauvaise. Elle n'est pas moins prononcée contre les commissaires civils et de bienfaisance qui volent sur le poids du pain.

Peu de monde hier dans les cafés; beaucoup dans les spectacles. Dans les foyers de plusieurs de ces derniers, il n'est pas de ridicule qu'on n'ait jeté sur le Directoire et sur les deux Conseils. Les uns disaient que les Vendéens trouvaient à chaque pas la victoire, les autres assuraient que, sous peu, nous aurions un mouvement général, que tout en conséquence était préparé. On a distingué parmi ces insolents orateurs le marquis d'Armaillé et un nommé Rosetti, italien, qui, malgré son royalisme et son incapacité, occupe une place dans une administration.

Les murmures, quoique très violents sur la disette des comestibles, n'annoncent point un caractère de rébellion... La section de la Butte-des-Moulins, qui venait aujourd'hui relever le poste, n'ayant trouvé personne, a rétrogradé, et le corps de garde est resté vide.

Esprit des journaux. — Le *Courrier républicain*, qu'avait fait disparaître l'anéantissement des conspirateurs de vendémiaire, commence à se remonter[1]. Il a repris son ton et poursuit sa noble carrière. Le sarcasme et l'ironie dont il assaisonne le compte qu'il

1. Si on en juge d'après l'état de l'exemplaire de ce journal que possède la Bibl. nat. (Lc 2/800, in-8), le *Courrier républicain* avait cessé de paraître à partir du 16 vendémiaire an IV, et avait recommencé à paraître à partir du 23 brumaire suivant.

rend de la séance du Conseil des Cinq-Cents sont très propres à remplir ses vues, de discréditer et d'avilir le Corps législatif. Les dernières lettres d'Amsterdam, disent les *Annales patriotiques*[1], annoncent que les Orangistes remuent ciel et terre pour reprendre le pouvoir et se venger des patriotes; pendant que les représentants du peuple sont entre les mains des chirurgiens, le pays se trouve livré dans celles des scélérats. Les bonnets rouges, les clubistes, les sans-culottes de Robespierre sont accourus en foule; ils emploient, pour révolutionner le pays, les mêmes moyens qui leur ont réussi en France. Qui nous assurera que ces brigands ne sont pas les agents secrets et les casse-cous du Stathouder? L'*Ami de la Constitution*[2] réclame contre la loi du 3 brumaire et contre la taxe de guerre. Ces deux lois lui paraissent également funestes, en ce qu'elles aliénent beaucoup d'esprits, qu'il serait important de rallier à la Constitution. Le *Courrier de Paris* dénonce une foule de brigands et d'anarchistes, qui prêchent le pillage dans les groupes au Palais-Égalité. Il dit qu'on a arrêté à la barrière Blanche dix-huit sacs de farine, sur lesquels était écrit: *Municipalité de Paris*, et qui sortaient de cette commune. Les voituriers, ajoute-t-il, n'ayant point de lettres de voiture, ont été arrêtés et leurs voitures conduites au chef-lieu de la section du Mont-Blanc. Il rapporte aussi, comme une preuve de la correspondance des brigands de la Vendée avec les scélérats de l'intérieur, l'arrestation faite à Laval, à La Flèche et à Château-Gontier de voitures chargées de poudre, venant de Paris. — « Le pain, qu'on ne vend presque plus en public, dit la *Gazette française*, se paie en secret des prix au-dessus de toute proportion. Les distributions journalières ne se font pas régulièrement; des murmures, des soupçons contre les boulangers, contre l'administration, contre tout le monde, et peut-être des murmures et des soupçons sans fondement, tels sont les tristes résultats de ces inconvénients plus tristes encore[3]. » — Le *Batave* offre, à son tour, des réflexions intéressantes sur l'importance et la difficulté du choix des administrateurs et juges, que le Corps législatif a délégués au Directoire exécutif[4].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

1. Nous n'avons retrouvé aucun article semblable dans les *Annales patriotiques* (Bibl. nat., Lc 2, 250, in-4.)
2. La Bibl. nat. ne possède de ce journal que deux numéros de brumaire an IV
3. Voir la *Gazette française* du 30 brumaire an IV, p. 4460.
4. Voir le *Batave* du 30 brumaire an IV, p. 4062.

CDLXXXV

2 FRIMAIRE AN IV (23 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 3 FRIMAIRE.

Esprit public. — Si nous considérons l'esprit public sous le rapport des affaires extérieures de la République, cet esprit est excellent. Si on le considère encore sous le rapport de la confiance dans les efforts du Corps législatif pour raviver le commerce, ramener le crédit et établir un plan de finances qui stabilise la fortune publique et les fortunes particulières, l'esprit public est encore excellent. Nous ne parlons pas de cette foule de gens qui ne vivent que du malheur d'autrui, cherchent même à le prolonger pour satisfaire leurs passions, n'ont ni famille ni patrie. Nous ne parlons pas non plus de cette classe ignorante et grossière, qui reste toujours placée entre les deux extrémités. L'intention de mal faire et le regret d'avoir mal fait, qui ne calcule que ses besoins personnels, sa propre satisfaction, et s'occupe peu en général des besoins et de la situation publique, quelque aisance, et du pain : voilà toute leur République, rien au delà. Nous parlons des hommes sages et éclairés, qui s'attachent à une patrie, qui l'aiment, font des vœux et des sacrifices pour son bonheur. Nous pouvons le dire, cette masse est assez forte pour seconder les vues sages du gouvernement. Si les troubles qui menacent l'Angleterre, si nos victoires nous amènent une paix prochaine et l'abondance avec elle, un bon système de finances pourra s'établir. Alors on se demandera : où sont donc les royalistes ? Telles sont les idées que nous présentent tous nos rapports. Les cris de la misère se font entendre, les gémissements que font exhaler la disette du pain, la cherté des denrées et la pauvreté, aux angoisses de laquelle une classe bien nombreuse est livrée. Ces cris sont entendus des premiers magistrats de la République, des législateurs, et à cet égard la vérité ne peut être ni étouffée ni trahie. Quel remède à tant de misères et de maux ? La paix ! La paix seule ! Et si nos calamités n'étaient pas si profondes, ce mot de paix porterait le calme et l'espérance, surtout la patience au fond de tous les cœurs. — Nos rapports nous annoncent que le pain a manqué dans les sections, qu'il a été délivré en petite quantité dans d'autres, et enfin que ce matin la farine n'était pas encore parvenue chez les boulangers. Les femmes

ont la tête montée; leurs propos, leurs injures vont jusqu'à l'outrage et semblent faire craindre pour la tranquillité publique; heureusement les hommes ne mêlent pas de cris à leurs vociférations. Quelques efforts, même les sacrifices (l'on n'ignore pas ceux que le gouvernement fait tous les jours et depuis longtemps) peuvent calmer tant d'effervescence. Les esprits sont toujours aigris par le brigandage et le luxe des agioteurs. La cupidité des fermiers met l'indignation au comble. La sévérité du gouvernement est appelée à grands cris sur ces chenilles dévorantes. Tel est le résultat de toutes les conversations, à travers lesquelles on entend une foule de plaisanteries sur le Directoire et le Corps législatif, que se permettent quelques royalistes désespérés des nouvelles de l'Angleterre et de nos armées.

Surveillance. — ... Les hospices vont être insuffisants pour recevoir les malades qu'on y porte..... Hier, à trois heures après-midi, une femme, allaitant son enfant, s'est trouvée mal de besoin sur le quai Pelletier; elle n'a pu manger le pain qui lui était présenté, mais elle a pris des restaurants qui l'ont ramenée à la vie. Ce spectacle, et celui surtout de son enfant attaché à son sein, ont excité la compassion et beaucoup de murmures. On rendra compte du nom et de l'état de cette citoyenne.....

[*Commerce.* — Désordre et tumulte à la distribution de pain, qui s'est terminée vers minuit dans quelques sections. — A la place Maubert, un particulier n'a payé que 10 francs un pain d'une livre, pour lequel le marchand demandait 35 francs; d'autres citoyens l'ont imité. — Aux marchés, mêmes prix que la veille.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

La majeure partie des rapports s'accordent à dire que Paris jouit de la plus grande tranquillité, malgré que, dans les quartiers où l'on ne délivre pas de pain, les femmes vocifèrent contre le gouvernement, et que des hommes que l'amnistie a dégagés de leurs fers inventent mille contes plus absurdes les uns que les autres pour aiguillonner les passions. Le terrorisme, ou, pour mieux dire, ceux que jusqu'à ce jour on a montrés au doigt comme terroristes, commencent à lever une tête radieuse; comme il leur importe d'abord de préparer les esprits, et qu'ils n'osent le faire par eux-mêmes, ils envoient leurs sbires et leurs bacchantes dans les groupes. En effet l'on

n'a pas été peu surpris ce matin de voir la femme de Sijas, condamné à mort le 9 thermidor, se déchaîner, dans la rue du Chantre, contre le régime actuel, faire un éloge pompeux des Jacobins, comme devant seuls conduire à bon port le vaisseau de la République, et annoncer au public qu'ils allaient se rassembler. Le café Chrétien offre encore une preuve de ce que nous avançons : hier soir les ministres y ont été déchirés à belles dents; celui de la justice a été seul excepté, et il n'est pas jusqu'à un nommé Soulet, chassé de plusieurs administrations, un Beaudrais, dans ce moment-ci payé par le gouvernement, qui ne l'attaquent effrontément; Soulet, qui doit entrer chez le ministre de la guerre, va partout criant que celui de l'intérieur est un chouan.— On craint généralement la résurrection des Jacobins, et l'on craint qu'ils n'excitent quelques nouveaux troubles; cependant la classe ouvrière les verrait avec plaisir, parce qu'ils s'imaginent qu'ils feraient naître l'abondance. Si la secte jacobite, de son côté, mine sourdement la Constitution, les royalistes ne leur cèdent en rien : propos, menaces, accaparements, tels sont leurs moyens, sur lesquels ils fondent leur espérance. Le quartier de la place Maubert, comme un des plus populeux et un des plus pauvres, est celui où la disette arrache le plus de plaintes; si la distribution du pain ne s'y fait pas plus régulièrement, si l'on n'y distribue pas la livre de pain, que l'on demande à grands cris, il ne faudra pas s'étonner de quelque mouvement. Lorsqu'on a su que Chénier était président des Cinq-Cents et Louvet secrétaire, on s'est écrié au terrorisme. Cette nomination a fait présager de nouveaux malheurs. On revient encore à Mme de Staël, et l'on pense que c'est chez elle que les royalistes méditent leurs projets.

Vers la fin du jour on n'ose plus passer dans les Champs-Elysées ; la nuit, les cabarets sont remplis de filles publiques et de militaires qui se disputent et finissent par se battre.

Le projet de finances soumis à la discussion du comité général se discute aussi parmi les politiques des cafés. Ceux qui prétendent avoir la vue plus longue que les autres voient à ce plan de finances des inconvénients sans nombre, et de ce que le prix de l'or a augmenté ils en concluent qu'il n'en résultera que l'achèvement de notre ruine. Quoi qu'il en soit, on désire de toutes parts un moyen prompt et subit d'anéantir l'agiotage, d'exterminer les agioteurs et de faire diminuer le prix des denrées les plus communes.

Les terroristes du café Chrétien sont fort aises que Chénier soit président aux Cinq-Cents; ils disent et ils espèrent qu'une fois l'opération des finances connue, qui, suivant eux ne produira aucun effet,

le peuple se *lèvera* et connaîtra quel est le régime qui lui convient. Il paraît que c'est là le point d'où partent ceux qui dirigent les groupes ; car dans l'instant il vient d'arriver un individu qui a dit : « J'ai terrassé à la porte Martin deux aristocrates qui voulaient haranguer le peuple. »

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDLXXXVI

3 FRIMAIRE AN IV (24 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 4 FRIMAIRE.

Esprit public. — Tous nos rapports ne retentissent que des cris du désespoir. Le pain a manqué depuis deux jours dans diverses sections. La famine se présente avec toutes ses horreurs à l'indigent épouvanté. Le gouvernement est en butte à tous les murmures; l'abattement est à son comble ; la fureur est prête à lui succéder. Ceux qui sont à la tête des subsistances sont en exécration. On accuse les autorités de mollesse et d'indifférence ; on les accuse d'agioter les subsistances. On dit que l'on fait moudre des grains qui donnent de belles farines, et on ne sait comment il se fait que le pain soit si noir, si mauvais, et cependant donné en petite quantité, et quelquefois qu'on en soit privé. Ce qui exaspère encore, c'est de voir du pain, semblable à celui des sections, vendu sur la place 30 et 36 francs la livre ; le pain, un peu supérieur, vendu 45 et 50 francs. Les pâtissiers et ceux qui vendent cette denrée sont assaillis de toutes parts ; les mots *pillage, égorgement* se font entendre. La pomme de terre a augmenté de prix ; le marchand sera peut-être bientôt victime de sa cupidité. La sévérité du gouvernement est invoquée de toutes parts pour punir l'effronté cultivateur et le paysan qui vend sa denrée à un prix hors la portée du pauvre. Les commissaires distributeurs sont accablés d'injures ; ils sont accusés de favoriser le riche aux dépens du pauvre. Des sections sont, dit-on, favorisées ; celle de la Butte-des-Moulins n'a jamais manqué de pain ; on ne sait d'où peut provenir cette inégalité. Au milieu de cette détresse, celui qui y est en proie ne peut s'accoutumer à l'affligeant spectacle du luxe de l'agioteur, des dépenses qu'il lui voit faire chez les restaurateurs et dans les cafés. Le jardin et les bâtiments du Palais-Égalité sont

regardés avec horreur ; c'est de cette enceinte, de ce séjour d'abomination, qu'a découlé la misère ; de ce repaire sont sortis tous les maux qui font souffrir le malheureux ; c'est là que l'égoïsme et la cupidité ont réalisé le projet de l'avilissement du signe représentatif ; le peuple sait tout cela et se demande pourquoi ce lieu d'horreur et d'infamie subsiste encore. Si nous avions journellement répété les imprécations contre cet antre de brigandage, nous aurions tous les jours terminé nos rapports, comme le censeur romain terminait ses opinions dans le Sénat : *Il faut détruire le Palais-Royal.* — Dans les groupes où étaient rassemblés ceux qui n'avaient pas reçu de pain, on y disait hautement qu'il y avait une espèce de concert pour décourager le peuple, et que les espérances que l'on avait données étaient vaines. On regardait comme fausses les nouvelles de l'Angleterre, on révoquait même en doute les victoires de nos armées. Telle est la situation de l'esprit public ; elle est affligeante. De prompts efforts, la punition des affameurs du peuple, la répression de l'agiotage, voilà les seuls moyens pour ramener l'espoir et la confiance.

Spectacles. — La tranquillité n'a pas été troublée dans les spectacles. Celui du Vaudeville offre toujours des scènes scandaleuses. L'hymne des Marseillais a été sifflé ; on a crié : *A bas !* et l'orchestre a cessé, aux grands applaudissements des ennemis de l'ordre public. La toile a été levée sur-le-champ, et, pour étouffer les cris opposés, on a commencé le spectacle. Ces scènes sont journalières. Le seul moyen de les prévenir est de faire fermer ce spectacle, qui n'est que le foyer du trouble, de la sottise et du libertinage. Le bon ordre et le respect pour les mœurs semblent commander cette mesure, dont l'exécution en imposerait à la malveillance et à une jeunesse indocile et royaliste, dont l'audace s'accroît par l'impunité.

Esprit des journaux. — Le *Courrier de Paris* annonce qu'il y a toujours beaucoup d'irrégularité dans les distributions journalières de pain, et dans plusieurs sections on n'en a point eu hier. Il ajoute que le pain est très mauvais, et que si, dans quelques jours, ces abus continuent, « il faudra en accuser d'autres que les anciens administrateurs ». — Le *Courrier de l'Égalité* offre les réflexions suivantes sur l'*Historien :* « Ce nouveau journal établit que la République existe depuis vingt-cinq jours : je lui réponds, moi, qu'elle n'existe pas encore, ou bien c'est une République sans pain, sans bonheur général, sans liberté. Il s'agit encore de créer cette République ; il faut offrir le véritable état de la France et ne plus abuser le peuple par un vain étalage de promesses et de mensonges. Que le gouvernement crée le véritable régime républicain, que chacun soit heureux sous ce ré-

gime, qu'on le rende aimable : il sera plus aimé ; la République tiendra, les royalistes n'auront plus d'espérances.» — Le *Courrier du Corps législatif* parle d'une réunion de Jacobins au café Chrétien. — L'*Ami du peuple* remplit la tâche qu'il s'est imposée, de souffler le feu de la discorde, de semer la défiance parmi le peuple contre le gouvernement. Voici l'extrait de son journal du 3 : « On dit avec raison que le devoir des amis du peuple est de lui donner des paroles de paix et de ne jamais l'exaspérer contre le gouvernement ; mais, lorsque les gouverneurs ont des agents qui sont autant de tyrans, faut-il aussi leur donner des éloges ? Je ne le crois pas. Comme nous n'argumentons que sur des faits, nous allons prouver ce que nous avons avancé. Il existe aujourd'hui deux sortes de tyrannies : celle des fonctionnaires publics, celle des malveillants et des ennemis de la République ; et ces derniers, qui sont en très grand nombre, sont les plus avantageusement placés. Loin de rendre justice aux patriotes, ils les vexent sourdement pour les indisposer contre la République. Ceux-ci, par exemple, sont ennemis, parce qu'ils peignent trop au naturel les malheurs du peuple. Les hommes en place, qui sont obligés de convenir que le tableau est trop ressemblant, disent qu'il faut mettre l'écrivain à l'ombre, et comme toute vérité n'est pas bonne à dire dans ce moment-ci, nous sautons à pieds joints, et sur la Déclaration des droits, et sur la Constitution, et nous vous embastillons. »

[*Commerce.* — Il est à craindre que le mécontentement général n'éclate en insurrection suivie de pillage. — L'approvisionnement aux marchés est considérable, les pommes de terre exceptées.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Journal des patriotes de 89 du 4 frimaire. — « Un mauvais plaisant, passant hier devant le ci-devant palais Bourbon, s'arrêta un instant pour considérer les immenses travaux qui se préparent pour l'exil des Cinq-Cents ; et, à la vue de cette grande quantité de pierres que les uns scient, que les autres taillent, notre homme, qui était à jeun, s'écria douloureusement : *Dic ut lapides istæ panes fiant*. Seigneur, changez ces pierres en pain. Un pauvre rentier, ouvrant la bouche, lui répondit : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo*. Le patriote ne vit pas seulement de pain, mais de *bonnes raisons*... « Hélas ! dit notre jeûneur, je viens des Cinq-Cents, ils sont en comité, et je n'ai ni pain, ni bonnes raisons. » — *Journal du Bonhomme Richard* du 4 frimaire : « J'ai vu un grand nombre de chevaux inutiles à Paris, journellement occupés aux déménagements *gratuits* de tous les bureau-

crates, à voiturer le bois de chauffage des mille et une commissions qui font un feu d'enfer dans des bureaux farcis de gros poëles, quand le pauvre n'a pas de quoi faire cuire un peu de riz. Eh! Messieurs, chauffez-vous, mais ne faites pas des étuves de vos salons et de vos antichambres, et ménagez beaucoup plus le bois. J'ai vu de grands arbres morts aux Tuileries, le Luxembourg et autres promenades ; pourquoi ne pas les abattre et les distribuer aux citoyens nécessiteux? Dernièrement un pauvre vieillard arrachait avec peine et en tremblant l'écorce d'un de ces arbres, et me dit en soupirant que c'était pour faire cuire des pommes de terre. Si j'avais pu, je lui aurais mis l'arbre entier dans sa poche en guenille. O misère! quand la dédaigneuse opulence ne sera-t-elle pas si prodigue, pour que tu sois moins hideuse? J'ai vu devant la Bourse deux files de cabriolets élégants, avec de beaux chevaux qu'on devrait bien inviter quelque jour à aller donner un coup de collier pour amener ici des subsistances avant que les chemins fussent couverts de neige ou de glaçons. »

CDLXXXVII

4 FRIMAIRE AN IV (25 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 5 FRIMAIRE.

Esprit public. — Nous ne pouvons que répéter ce que nous disions, il y a deux jours, hier, et peut-être recommencer demain : misère extrême, désolation, plaintes, murmures, jurements et désespoir; du pain à 50 livres la livre, des distributions tardives chez les boulangers, du pain mauvais et mal fabriqué; le bois, le vin, le charbon, la chandelle, à un prix qui ôte la possibilité de s'en procurer; le savon, qui fait porter le prix des blanchissages à un prix énorme; tout ce qui est nécessaire à la vie en général porté à une valeur qui ne dut jamais exister. De cet état affreux, le dénuement absolu pour l'indigent et l'abondance de toute chose pour le fripon, l'agioteur, seul artisan de ces calamités [1]. C'est du sein de cette situation que naît l'opinion; peut-elle être bonne et rassurante? Non sans doute. Quel spectacle offre Paris? celui tout à la fois de la misère et de l'abondance. Ici le pauvre gémit, consumé de misère; là le riche est au milieu de l'abondance. Les places publiques, les marchés, les boutiques sont dépouillés de marchandises ; les maisons, les caves, les appartements regorgent de tous les comestibles possibles; l'assignat est multiplié à l'infini; le pauvre n'en a pas cependant pour pourvoir à ses premiers besoins. Sous la tuile qui le

1. Cette phrase incorrecte est textuelle.

couvre, ses meubles non somptueux ont disparu ; la misère, le froid, la faim et l'obscurité attristent sa solitude. A côté de lui, les ris, la gaieté, les repas, le luxe et les superfluités ont choisi leur asile. En vain les efforts du gouvernement se multiplient pour adoucir ses maux ; en vain toutes les mesures sont prises pour arrêter le cours de tant de désordres : la misère augmente tous les jours ; aujourd'hui elle est au comble, et demain elle s'accroît encore. — Ajoutons encore que le royalisme conserve encore ses espérances. Les journaux attestent cette vérité. Si on les parcourt, on y voit des comparaisons insidieuses entre la Constitution et la loi du 3 brumaire ; il semble que la malveillance ait pris à tâche de vouloir remplir toutes les fonctions de parents d'émigrés, et, sous le prétexte que les fautes sont personnelles, faciliter par là la rentrée des émigrés.

On conclut de là que l'on ne veut pas de la Constitution, puisqu'on laisse subsister une loi qui contredit la Constitution. Heureusement le Corps législatif maintiendra cette loi, que le Directoire fera exécuter. Les Jacobins réclament encore la Constitution de 93 ; le gouvernement révolutionnaire est leur idole, qu'ils caressent publiquement. Ainsi, le royalisme, la haine de tout gouvernement basé sur des lois fixes et invariables, la misère, l'agiotage, la cupidité ; voilà les ennemis à combattre et détruire, sans cesse suscités contre le gouvernement républicain. — L'impatience du gouvernement est égale à celle de tous les amis de la patrie ; leur but est un meilleur ordre de choses, la punition des ennemis de l'ordre et du bonheur du peuple ; que le bras de fer s'appesantisse donc sur tous ces ennemis, que la menace suivie d'un prompt effet apaise les murmures et les souffrances du peuple, qui, malgré ses peines et ses cris, est l'ami de la République ; que le fermier et son amour pour l'or soient contenus dans de justes bornes, que le Palais-Royal disparaisse, que la Bourse soit épurée, que la conduite des agents de subsistances soit examinée, que l'enrichi depuis deux ans supporte le fardeau d'une imposition qui aide à réparer les pertes de la guerre, et le peuple dira : « Du moins le gouvernement s'occupe de nous et veut la République ; il est temps, si l'on veut parer aux coups qui semblent nous menacer. »

[*Spectacles.* — Il y a eu du trouble au théâtre de la République ; l'ordre de ne jouer rien d'étranger au spectacle a été lu par le commissaire de police. Nécessité d'établir une surveillance sévère pour contenir les efforts du royalisme et de la haine contre le gouvernement. Il faut un exemple sévère. — *Surveillance.* — ... Un particulier âgé de cinquante-quatre ans est tombé de besoin. Revenu à lui au corps de garde de la section Le Peletier, il a déclaré n'avoir rien mangé depuis deux jours. — *Commerce.* — L'approvision-

nement des marchés était très faible; beaucoup de personnes s'en sont retournées les mains vides.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — L'objet des entretiens dans les groupes est toujours la disette du pain, la cherté des autres comestibles. On y dit que la guerre civile s'organise, et que le pillage se fera chez les marchands, si le gouvernement n'y met promptement ordre. « Il faut un bon père de famille, disaient des femmes sur le Pont-Notre-Dame, pour nous nourrir comme autrefois. Comment aimer la République, qui nous fait mourir de faim ? » — On a fait courir le bruit ce matin, dans les sections de Bonne-Nouvelle et de Bon-Conseil, que Paris manquerait de pain pendant trois jours. — Ceux qui se prétendent exclusivement patriotes se sont réunis au café Chrétien, afin de se porter au théâtre de la République et d'y faire chanter, de gré ou de force, l'hymne des Marseillais. De l'argent a été distribué à ceux qui n'auraient pu, sans se gêner, se procurer des billets d'entrée. L'hymne a été exécuté ; beaucoup de propos et de menaces vives ont eu lieu de la part de ces patriotes. La connaissance donnée par le commissaire de police de l'ordre de n'exécuter que les airs qui font partie des pièces jouées et la voix de quelques autres citoyens ont rétabli le calme, et tout y est tranquille. Ces citoyens, dont un grand nombre sont des habitants du midi, se proposent d'aller pour le même objet aux théâtres de la rue Feydeau et du Vaudeville. On surveille.

Commerce. — ... La Halle a été dans le plus grand désordre, plus on veut rappeler le calme, plus les femmes crient, en disant : *Nourrissez nos enfants !...*

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

POLICE GÉNÉRALE. BULLETIN DU 3e BUREAU [1].

Plaintes. — Les murmures augmentent de minutes à autres; plusieurs grands ateliers ayant refusé l'augmentation que leur demandaient leurs ouvriers, ces derniers ont mis bas (*sic*), le désespoir dans le cœur, et menacent de se porter à des mesures de rigueur. Les propos les plus outrageants se débitent partout, et celui qui n'a qu'un

1. Il s'agit sans doute du ministère de l'intérieur.

morceau de pain blanc ou noir pour alimenter sa famille, qui a tout vendu pour l'obtenir, est bien déterminé à vendre chèrement le peu d'existence qui lui reste envers ceux qui ont successivement organisé sa ruine et sa perte.

Libelles. — Un particulier, qui est ou qui feint d'être en démence, lit tous les jours au Palais-Égalité des brochures anti-civiques, et notamment l'*Orateur de la Campagne,* feuilleton qui déchire la représentation nationale sans ménagements. Cet individu est entouré d'une multitude qui applaudit aux sarcasmes amers lancés contre le gouvernement ; il invite aussi, dans ses harangues, les patriotes à sortir de leur léthargie, à reprendre l'avantage qu'ils semblent avoir perdu depuis si longtemps.

Menaces. — Le faubourg Antoine faisait partie des vingt-cinq sections qui n'ont du pain qu'un jour l'un. Avant-hier, il s'y tint un rassemblement d'ouvriers qui se concertaient pour aller rendre visite au Directoire exécutif. Dans la section de Popincourt, sur les huit heures du soir, les femmes, les vieillards, les jeunes gens de la réquisition disaient : « Il faut aller f..... le bal à ces g..... là, et leur faire danser la carmagnole nouvelle, car nous sommes bien sûrs qu'ils se f..... de nous ; mais patience, le retour sera pire que les matines. »

Evénements. — Hier, un jeune homme de dix ans, pressé par la faim et le désespoir, se jeta dans la rivière dans un endroit appelé le Mail; il passa dessous deux bateaux successivement et eut le bonheur d'être repêché encore vivant.

Pillage. — L'on a pillé, à la place Maubert, les marchands de pain, ce qui a fait jeûner ceux qui avaient moyen d'en avoir à 43 livres la livre; aujourd'hui, il n'y a pas de farines; ainsi vigile et jeûne perpétuels bientôt. Le peuple a remarqué que les dernières distributions qui se sont faites ont procuré du pain plus blanc et de meilleure qualité que le précédent. Cette observation a conduit à la réflexion suivante : « Il faut que la disette soit considérable, puisque les matières qui servaient au mélange manquent absolument. » La perspective de l'avenir n'est pas consolante.

Militaires. — De tous les genres de fléaux qui nous harcèlent, la domination militaire n'est pas la moindre ; l'on rencontre partout Mars en habits de combat et en partie de débauche; tantôt il menace de mitrailler les marchands de comestibles; tantôt il vend sa protection aux débitantes frauduleuses qui trompent impunément le public ; partout on voit l'esprit de domination dont il s'arroge les avantages et dont il fait justement appréhender les suites. O vous qui fournissez à ses plaisirs, ainsi qu'à ses dépenses, tremblez de vous livrer

avec sécurité aux désastreux avantages d'un tel appui! Il vend toujours cher ses services, et les premiers objets sacrifiés à ses ressentiments sont toujours ceux qui tentent de le rappeler aux devoirs et qui lui retranchent ses jouissances.

A tous ceux qui liront ces présentes. — Hommes, quelle que soit la portion d'autorité qui vous soit confiée par le gouvernement, réfléchissez-vous sur l'état actuel de la République, si vous n'apercevez pas le peuple partout aux prises avec la faim et le désespoir? Connaissez-vous votre position? Une fièvre délirante s'est-elle subitement inoculée dans le sang de tous les fonctionnaires publics, au point de leur faire regarder tous les chaînons de l'ordre social rompus comme un nouvel ordre qui doit ainsi s'établir et subsister? Vainement direz-vous : « L'on organise; c'est un corps neuf que nous voulons faire pour le rendre plus robuste; le mal était fait; ce n'est pas notre ouvrage, nous ne devons nous occuper qu'à le réparer. » Eh bien! en attendant que votre nourrisson s'élève, suspendez donc aux yeux d'un peuple épuisé de moyens et de sacrifices le cadavre horrible de la Révolution; montrez les plaies putrides que lui a successivement faites l'esprit des partis, anatomisez même, si vous croyez la leçon profitable à tous les peuples de la terre; mais tremblez que ce répugnant spectacle, trop longtemps exposé à des yeux taris de larmes, ne soit bientôt pour vous ce que le corps de Lucrèce fut pour les Tarquins.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDLXXXVIII

5 FRIMAIRE AN IV (26 NOVEMBRE 1795).

Rapport de la Commission du 6 frimaire.

Esprit public. — La rareté et la cherté du pain étant toujours les mêmes, l'opinion publique est toujours agitée. Dans plusieurs sections il a été délivré fort tard hier. Aujourd'hui, dans beaucoup de sections, il ne s'en est pas délivré; il ne reste donc de ressource que les marchands, et là il est d'un prix inaccessible. La pomme de terre devient donc le seul aliment, et cette denrée est à 200 ou 260 francs le boisseau. Les femmes gémissent et jettent les hauts cris; elles offrent à la compassion leurs enfants. Ce spectacle ajoute aux murmures. Cependant, si l'on présentait un terme à cette situation déplorable, elle

serait supportée avec patience; mais les mots de consolation et de patience ne font qu'exciter leurs cris et leur désespoir. Cette misère n'est pas universelle : l'indigent qui souffre voit l'opulent, le commerçant, le fabricant, le faiseur d'affaires gorgés d'assignats et auxquels la bonne nourriture, même les superfluités, ne manquent pas, et ce spectacle aigrit encore ses douleurs. Les conversations ne roulent que sur la misère et sur le manque de pain; elles sont pressées et rapides, tant on craint de s'appesantir sur cette situation; le rentier se renferme dans sa douleur, et déjà dépouillé de ses vêtements, de son mobilier pour subvenir à ses besoins, il semble attendre, il est le seul qui n'exhale pas publiquement ses plaintes. Le plan des finances, les cédules, le paiement des rentes sur le pied de dix pour un pour cette année, et pour l'année suivante au taux de trente pour un, ramènent un peu les espérances. Ceux qui en jasent publiquement et qui sont un peu versés dans le calcul font l'éloge de ce projet; les autres redoutent encore l'augmentation de l'assignat; ils en craignent le dépréciement, et que ce nouveau projet ne soit un nouvel aliment à l'agiotage, et abandonnent tous les calculs possibles. Le résultat de l'opinion semble se porter sur les mesures répressives pour punir l'agioteur, qui commet un crime en avilissant le signe représentatif, pour punir le cultivateur qui vend son blé trois fois au delà de la valeur de l'or. Tous les plans de finances sont jugés incapables de remédier à tant de maux; il faut des lois sévères strictement exécutées. Un plan de finances n'est, dit-on, qu'une capitulation entre l'Etat et l'agioteur. On ajoute que le gros capitaliste préférera ses assignats aux cédules, parce que l'assignat sera plus facile pour agioter. On craint que les mesures proposées ne soient la cause d'une augmentation insupportable sur toutes les denrées quelconques. On s'entretient peu des affaires politiques; la seule chose que l'on désire, c'est la paix, et pour remonter les finances, l'examen des étonnantes et rapides fortunes publiques et aux dépens du bonheur du peuple : voilà le résultat exact des conversations et de l'esprit public...

[*Surveillance.* — Dauchet, ex-prêtre habitué à Saint-Victor, a été arrêté volant chez un limonadier deux pots de confitures. Il a donné pour excuse le manque absolu de pain..... — *Commerce.* — ... Il est arrivé beaucoup de beurre. Il a diminué de 20 francs par livre.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat, F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Dans le faubourg Antoine, des femmes ont apostrophé des militaires, en leur disant qu'ils avaient du pain, tandis qu'elles mouraient de faim..... Les Comités civils des sections de Montreuil et des Quinze-Vingts témoignent des craintes que la faim ne porte les citoyens à des excès..... Dans certains groupes on redemande le régime de Robespierre, parce qu'alors on avait de quoi manger; d'autres, l'ancien régime; tous enfin, un régime *où l'on mange;* c'est là le mot... Les pommes de terre ont été vendues 150 livres le boisseau.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — Il y avait, hier soir, beaucoup de terroristes dans ce café, qui paraissaient consternés de ce qu'on avait fermé leur Société; il n'est d'horreurs qu'ils n'aient vomies contre les ministres, notamment contre celui de la guerre. Leur projet est de chercher un local pour s'assembler. Ceux qui n'avaient pas le moyen de payer leur dépense trouvaient ce dont ils avaient besoin dans le portefeuille des autres. Un nommé Duthil, ex-membre d'un Comité révolutionnaire, a été embrassé en entrant par ses camarades. On a fait boire un caporal et un sergent de la Légion de police, que deux membres venaient d'introduire, et l'on a fait promettre à ces deux militaires d'amener leurs camarades à la Société, aussitôt qu'elle serait formée. Enfin on s'est promis de faire une adresse au peuple, dans laquelle on doit lui faire sentir que la disette du pain ne provient que de l'intrigue qui entoure le ministre de l'intérieur.

Esprit public. — Le public a lu avec plaisir, dans les journaux, la circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux administrations départementales. Cet écrit avait confirmé l'idée qu'on avait conçue de ses talents et de ses principes. On l'appelle dans le monde *le second Roland.* Ce parallèle doit d'autant moins lui déplaire que, malgré tout ce qui a été dit, écrit et fait contre ce ministre, l'opinion n'a point varié sur son compte, et qu'elle le place encore aujourd'hui au-dessus de tous les personnages qui l'avaient précédé dans cette carrière. On pense que le ministre de l'intérieur n'aurait pas dû, en bonne politique, faire pressentir au peuple ses intentions et ses

moyens par la publicité de sa circulaire, qu'il eût mieux fait de laisser asseoir son jugement sur les faits.

Plusieurs de ces individus qui prétendent tout savoir assuraient hier, dans un café, qu'il y avait une division parmi les membres du Directoire exécutif. Ils disaient, que c'était parce que Carnot principalement soutenait les Jacobins, et que Barras et La Revellière étaient d'un avis contraire. « La preuve, disait l'un d'eux, que Carnot et un autre soutiennent cette horde d'assassins, c'est qu'ils ont rempli les bureaux du Directoire d'égorgeurs, comme dans les départements, et de terroristes signalés dans Paris. » Ces propos faisaient déjà faire des réflexions, lorsqu'un particulier les a dissipées, en assurant que le Directoire allait s'entourer d'hommes probes et ennemis du sang. — L'arrêté du Directoire exécutif, relatif à la vente des farines sur le carreau de la Halle, avait d'abord fait peu de sensation; mais la malveillance s'est aperçue qu'une fausse interprétation donnée à cet arrêté pourrait semer des inquiétudes parmi le peuple; en conséquence on a dit que cet arrêté portait que chacun s'approvisionnerait librement à la Halle, et que, par suite, il n'y aurait plus de distribution de pain. Aujourd'hui les femmes étaient attroupées à beaucoup de coins de rue où se trouvait encore l'affiche; et là on disait qu'on n'était pas trop fâché que l'administration ne donnât plus de pain, *parce que tout cela finirait*. Elles ont terminé par dire que, sous l'ancien régime, et même sous Robespierre, on n'était pas si malheureux. Dans le faubourg Marceau et dans le quartier de la place Maubert, le mécontentement est à son comble, et il ne serait pas étonnant que les femmes ne se portassent en masse au Directoire. Les employés de diverses administrations se plaignent dans tous les lieux publics qu'ils ne peuvent plus vivre avec leurs traitements. — Hier, dans l'opéra *Renaud*, le public a applaudi à plusieurs reprises à ce vers-ci :

Qu'une paix durable unisse nos Etats,

et s'est écrié à différentes fois : *La paix! la paix!* — Au théâtre Feydeau, le public a applaudi avec une singulière affectation à ce passage-ci, dans le *Philinte de Molière :*

Le crime est si puissant et la vertu si rare !

[*Café Chrétien*, sept heures du soir. — Le nombre des soi-disant patriotes exclusifs augmente considérablement au café Chrétien. Chrétien lui-même est un des chefs; on y a discuté les moyens de se procurer un nouveau local, et déjà l'on a une maison en vue. La conversation ayant roulé sur la disette du pain, on a traité tous ceux qui sont à la tête des administrations, et le Direc-

toire même, excepté Carnot, de royalistes déguisés. On a ensuite promis de ne point ménager André Dumont, *lorsque la crise favorable arrivera;* ils ne peuvent lui pardonner les arrestations de prairial. Il paraît que ces sociétaires sont en correspondance avec les patriotes exclusifs des départements, car ils ont lu une lettre des Jacobins d'Arras, portant en substance de faire une invitation au Corps législatif, pour demander, en vertu de la loi du 3 brumaire, l'expulsion des places de la République de tous les parents des émigrés et des prêtres réfractaires. Beaucoup de militaires et beaucoup d'individus venant des départements se mêlent parmi ces illuminés. — Au café des Bains-Chinois, à la même heure, il s'agissait de présenter une liste d'individus à mettre à la tête du gouvernement. Léonard Bourdon et Cambon étaient des premiers.....]

Journaux. — La pénurie et la cherté des subsistances est toujours à l'ordre du jour. On se plaint que la distribution du pain ne soit pas la même dans toutes les sections, que les boulangers trompent le public, que les malheureux manquent de secours ; enfin on annonce [qu']un mécontentement général est prêt d'éclater. — Voici un propos, disent certains journaux, qui se répète en plusieurs endroits. « Pour sauver la France, il faut successivement démonétiser les assignats, mais surtout commencer par supprimer les Cinq-Cents, déchirer les Deux Cent Cinquante, et brûler les Cinq. » Les départements sont, dit-on, toujours agités, surtout par les prêtres; ceux qui n'ont rétracté leur serment qu'après l'abolition de la constitution civile du clergé prétendent n'être point sujets à la déportation et trouvent des défenseurs. — On blâme le Directoire d'avoir mis en place des terroristes, notamment Duhem, Jeanbon Saint-André et Léonard Bourdon. Un journaliste révoque en doute le départ de La Fayette et du jeune d'Orléans pour l'Amérique. Il assure qu'ils resteront en Europe, tant qu'il leur restera l'espoir de rentrer en France, et cet espoir, ajoute-t-il, est loin de leur être ravi. Enfin le *Moniteur* désigne encore d'une manière précise deux partis également ennemis à la Constitution : les terroristes et les royalistes, et il expose leurs manœuvres pour la renverser [1].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Amis des lois du 5 frimaire. — « Si un étranger arrivait pour la première fois dans cette ville, il serait à chaque instant étonné du contraste qui se pré-

1. Il s'agit d'un article de Trouvé, intitulé : *Quelques idées sur l'esprit qui doit animer le peuple à l'égard du gouvernement.* (Voir le *Moniteur* du 4 frimaire an IV, réimpression, t. XXVI, p. 507.)

senterait à ses yeux et ne saurait comment concilier l'apparition frappante d'une foule d'objets plus intéressants les uns que les autres. Ici, il apercevrait des monuments mutilés ou détruits sous le règne du vandalisme; là, il admirerait les chefs-d'œuvres enfantés par nos artistes modernes; s'il gémissait sur le tableau effrayant de la misère, il serait ébloui du coup d'œil enchanteur qu'une salle de spectacle offre chaque jour. Dans une société, il entendrait le langage des vrais républicains; dans une autre, le jargon des royalistes; ici, il verrait des repas somptueux; là, des ménages accablés par le froid, la faim et le désespoir; à la Bourse, il entendrait disputer les agioteurs de ce que la baisse arrive, et partout il remarquerait la joie des bons citoyens et leur espoir de voir bientôt s'opérer la restauration des finances. Dans la *bonne compagnie*, il ne trouverait que mépris pour la Constitution, les lois et les autorités. Parmi les ouvriers, les pères de famille et les militaires, il verrait se manifester constamment l'amour de la patrie, et briller les vertus civiques. Dans certaine société, il apercevrait l'hypocrisie, la ruse, la fausseté, la vengeance et l'esprit contre-révolutionnaire; dans une autre, il remarquerait l'ardent amour de la liberté, l'enthousiasme révolutionnaire, et, au milieu de ce chaos, il ne pourrait se dispenser de rendre justice au peuple bon, doux et confiant, qui ne respire que l'amour de son pays. »

CDLXXXIX

6 FRIMAIRE AN IV (27 NOVEMBRE 1795).

Rapport de la Commission du 7 frimaire.

Esprit public. — La misère est à son comble; les rues de Paris offrent le spectacle douloureux de femmes et d'enfants affaissés par le besoin; les hospices ne seront bientôt plus assez vastes pour contenir la foule des malades et des malheureux. La misère et la faim sont sur le point d'étouffer leurs voix; si elles se raniment jusqu'à présent, ce n'est que pour faire entendre de longs murmures contre le gouvernement. Des plaintes sont entendues de toutes parts contre la mauvaise foi des boulangers. Le bois et le charbon sont montés à un prix inaccessible : le charbon est à 300 livres la voie; sous peu de jours, disent les marchands, il sera à 500 livres. L'assignat est nul aux yeux du marchand, et, nonobstant les effets du gouvernement, il est à craindre que bientôt il ne soit publiquement refusé. Voilà la situation de Paris à l'égard de ses subsistances et de la valeur de l'assignat. Au tableau de cette misère nos rapports n'opposent que la cupidité, l'avarice, la dureté du marchand. L'égoïsme est aux prises avec la misère, le luxe avec l'indigence, l'abondance avec le dénuement le plus absolu. Le nœud est tellement serré qu'il est prêt à

rompre ; quel sera l'effet de cette rupture? Dans les groupes, on n'entend que des regrets du régime de Robespierre, on parle de l'abondance sous sa tyrannie et de la misère sous le gouvernement actuel. L'agiotage semble se présenter sous des formes plus hideuses que les échafauds dressés il y a deux ans par la barbarie. Le royalisme s'élève avec audace. Le bruit court de la destitution de Pichegru. On parle d'un rassemblement qui a eu lieu faubourg Saint-Denis. On dit que, de huit heures à neuf heures du soir, on voit entrer plus de cent personnes qui se réunissent dans une maison qui paraît être au haut du faubourg. — Le louis est augmenté ; les marchandises sont encore au delà de sa valeur. Le sac de farine est à 20,000 francs. Le pain, très rare chez les marchands, se vend 60 francs la livre. — Le plan de finances occupe beaucoup ; le système des cédules ne paraît pas devoir opérer un grand bien. On craint toujours que le possesseur de beaucoup d'assignats ne s'en serve pour continuer l'agiotage, qui est le seul ver rongeur des subsistances du peuple. Au surplus, dans toutes les conversations où la situation des finances est examinée, on compte beaucoup sur le zèle et les efforts du gouvernement. Cependant, il faut l'avouer, on tient à des mesures répressives et à l'examen des grosses fortunes qui se sont faites en si peu de temps et qui ne doivent leur origine qu'au brigandage...

[*Commerce*. — Trois voitures, seulement, de pommes de terre, qui se vendaient 160 et 200 livres le boisseau....]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On a toujours remarqué que l'esprit public, dans les campagnes des environs de Paris, était tout au moins très équivoque. Les observations qu'on a faites à cet égard se vérifient tous les jours. Les dernières élections ont eu le sort des précédentes. Les officiers nommés ont notifié leur refus ; c'est le quatrième essai. Ce n'est pas seulement depuis la nouvelle Constitution que les habitants des campagnes déclinent les fonctions publiques ; leur dégoût pour le nouvel ordre de choses s'est constamment manifesté depuis le 9 thermidor. Sous l'ancien régime de la Terreur, les uns cédaient à la crainte, les autres étaient alléchés par l'appât des dilapidations, du désordre et de la tyrannie. Depuis la chute de Robespierre, les premiers se sont retirés par une suite de leur indifférence ; les autres, parce qu'il n'y avait plus de pillages à exercer, plus de brigandages et d'exactions à com-

mettre que dans le commerce des subsistances. Plusieurs fois on a été forcé de renouveler les autorités constituées ; le désordre et l'abandon n'ont fait que s'accroître. Lors du dernier renouvellement fait par André Dumont[1], ce représentant a senti la nécessité d'introduire dans ces autorités des sujets actifs et sincèrement amis de la République. Les anciens membres conservés ont toujours éludé de se réunir aux nouveaux. Il n'y a pas d'exemple que l'on ait pu parvenir à rassembler une seule fois le conseil municipal; il y a même des communes qui sont sans maire depuis plus de trois mois, soit parce que ceux qui y étaient n'ont pas voulu continuer leurs fonctions, soit parce que les nouveaux n'ont pas voulu obéir à la réquisition d'André Dumont. Des représentations ont été faites aux administrations de districts. Ces administrations, aussi mal organisées que les municipalités, mécontentes de leur suppression prochaine, ont mentalement applaudi à cette défection des esprits. On doit au moins en juger ainsi d'après leur inaction. On a essayé de faire parvenir des observations aux Comités ; la faiblesse du gouvernement les a rendues inutiles ; elles sont restées sans effet. On peut regarder comme certain que, sans la vigilance et l'activité des nouveaux membres introduits par André Dumont dans les autorités constituées du département *extra muros*, les recensements n'eussent pas été faits, aucune loi n'eût été promulguée, aucunes notes relativement à la contribution en nature n'eussent été expédiées, tous les grains eussent été soustraits, etc. Il n'est peut-être pas inutile d'observer au ministre de l'intérieur que les habitants des communes environnantes ne se sont pas bornés à cet abandon de la chose publique, mais qu'ils ont eux-mêmes provoqué la dissolution de l'ordre social en sollicitant des agents ou préposés de l'Agence des subsistances des enlèvements de grains. Effectivement, des marchés simulés ont été faits avec de prétendus agents, munis de soi-disant pouvoirs, lesquels n'ont pas été visés. Des représentations ont été faites au Comité de salut public, communiquées par des commis infidèles des bureaux aux parties intéressées, et des lettres, tant de l'Agence que du Comité, sont parvenues à ces mêmes parties intéressées en minute, avant même qu'elles eussent été adressées aux autorités constituées réclamantes. Au moyen de cette collusion criminelle, des enlèvements ont été faits. Des voituriers se sont présentés avec des voitures de l'administration, avec des destinations pour le magasin de l'École militaire, etc.; on les a suivis ; on les a vus changer de route, décharger en chemin, etc. On a écrit aux Comi-

1. Il s'agit, comme on le verra plus loin, des communes suburbaines du département de la Seine.

tés : tout a été intercepté dans les bureaux ; au moins est-il vrai que tout est resté sans réponse. Tel est exactement l'état de choses au moment où le ministre de l'intérieur prend les rênes du gouvernement. Il ne doit donc pas être surpris des obstacles qu'éprouvent tant l'organisation des agents municipaux dans les communes, que celle des chefs-lieux de canton. Il peut regarder comme certain, d'après la désertion des non-cultivateurs, en raison du défaut des subsistances, que cette organisation ne se fera que par la voie de réquisition. Encore y aura-t-il à lutter sans cesse contre la faiblesse, l'insouciance, l'ignorance, la répugnance et la corruption des fonctionnaires, à moins que le choix des commissaires ne soit excellent et qu'ils ne soient investis d'une autorité suffisante pour activer les administrations et leur en imposer.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

AUTRE RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On a distingué, parmi les articles réglementaires de la Société du Panthéon, ceux qui suivent : « Il y aura un *orateur* et un *vice-orateur* chargés de maintenir l'ordre et de faire lire les papiers publics, de recueillir ceux auxquels la réunion sera abonnée et ceux que chaque individu pourra journellement apporter. » — « L'*orateur* et le *vice-orateur* seront changés alternativement tous les quinze jours. » — « On s'y occupera de questions politiques. » — « Cinq membres proposeront les matières à traiter dans la réunion. Une commission, composée d'abord des cinq premiers membres inscrits, sera renouvelée toutes les décades. » — « Les observations qui seront recueillies seront envoyées aux écrivains patriotes, etc. » — « La présente organisation sera imprimée et distribuée à tous les membres de la réunion ; la minute sera signée d'eux tous. »

Dans la séance d'avant-hier soir, cette Société, qui se dit *seule amie du peuple et de la République*, s'est occupée de la rédaction d'une seconde adresse au peuple pour lui demander la prompte exécution de la loi du 3 brumaire, et le renouvellement des Comités civils et de bienfaisance, en attendant la nouvelle nomination des municipalités. Dans la séance d'hier soir, ces *seuls amis du peuple et de la République* ont signé individuellement cette adresse au Directoire exécutif.

Léonard Bourdon, étant arrivé à Melun, a rassemblé une troupe de terroristes et s'est livré avec eux à des orgies, dans lesquelles les

membres du Directoire ont été affreusement calomniés et les ministres traités de contre-révolutionnaires. Ces terroristes et leurs chefs s'assemblent secrètement et correspondent avec le café Chrétien. On est singulièrement étonné que le gouvernement n'empêche pas la réunion de ces hommes dégoûtants de crimes, et l'on est encore plus surpris de voir Léonard Bourdon à la tête des subsistances.....

.....Les raisonneurs prétendent que la disette des subsistances n'a lieu que parce qu'elle est l'ouvrage d'un parti caché derrière le rideau, et qui se montrera alors que le peuple se soulèvera. Peu de pain sur les places; les marchands le vendent actuellement chez eux, parce qu'ils craignent d'être pillés.

Les plaintes, les imprécations contre la République sont toujours les mêmes, aux portes des boulangers et dans les groupes. — Tout le monde paraît persuadé que le Directoire veut retirer aux Parisiens la distribution quotidienne du pain.....

Au théâtre de la République, hier soir, le public a applaudi dans les *Deux Amis* tout ce qui touchait la morale privée et les mœurs publiques.

Café Chrétien. — Le local qu'on cherche pour la Société du Panthéon paraît, jusqu'à ce moment-ci, n'être connu que des chefs. On a parlé de la destitution de Pichegru, et l'on a déchiré Merlin (de Thionville), à qui on attribue la cause de cette destitution, parce qu'il est royaliste et que Pichegru est patriote. On a assuré que des députés disaient partout que, sous trois jours, le pain vaudrait 100 livres. Les sociétaires envoient des émissaires dans les faubourgs pour y agiter les esprits; deux de ces derniers sont venus annoncer ce soir que les ouvriers étaient décidés à faire un coup. Cette nouvelle a été accueillie avec transport. On voit évidemment, par les propos de ces patriotes exclusifs, que les fondements de la nouvelle Constitution vont être sapés. Des militaires sont entrés dans ce café, en jurant de ce que beaucoup de soldats n'avaient pas eu de pain hier; à ce discours, ils ont été invités à se réunir au peuple, qui ne veut plus des royalistes déguisés qui ont été mis en place.

Des femmes criaient ce soir qu'il fallait un roi.

Il y a encore un rassemblement de Jacobins, dans les environs de Saint-Jacques-la-Boucherie et la rue des Arcis; on n'y entre qu'avec des billets d'invitation imprimés.

On a trouvé dans la rue Cassette un placard sur lequel étaient cinq potences, assez bien dessinées, avec l'effigie de cinq individus; on lisait en gros caractère : *Directoire exécutif.*

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 7 frimaire. — « On parle de nouveaux clubs où se rendent ceux que l'amnistie de la Convention a rendus à la liberté. Le chef-lieu, le point du départ est, dit-on, le café Chrétien. Louvet a adressé aux habitués du café des exhortations à la paix et à la concorde et surtout de dévouement sans bornes à la République. Il est question de plusieurs autres clubs qui n'ont point encore de correspondance aussi publique que le café Chrétien, mais qui, dirigés par Barère, Amar et quelques autres personnages de ce genre, laissent assez entrevoir leurs intentions ultérieures. »

CDXC

7 FRIMAIRE AN IV (28 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 8 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les murmures se répètent de tous côtés sur la misère et la disette du pain. Les propos les plus indiscrets, les menaces les plus violentes se manifestent. Le pillage s'est opéré chez un marchand de pain, faubourg Denis; les vitres de sa boutique ont été cassées; cependant ceux qui s'étaient permis cet excès ont, par une espèce de pudeur, payé le pain qu'ils ont enlevé sur le pied de 15 livres la livre. Le voisinage, effrayé, a craint pour la violation de ses propriétés. Le peuple, témoin et acteur de ce brigandage, disait hautement que le temps était arrivé de prendre partout où il trouverait de quoi subsister, puisque le gouvernement ne s'occupait pas de l'objet le plus important, celui de pourvoir à la subsistance de tous, par les moyens qu'il a en son pouvoir. Les fermiers, les boulangers, l'Agence des subsistances, les commissaires des Comités de bienfaisance, sont en butte aux menaces qui se profèrent de toutes parts. Il est à craindre qu'un mouvement général n'ait lieu, et qu'il ne soit dirigé, tant par la misère que par la malveillance, contre tous les marchands et les fermiers, qui sont traités de vautours. — Dans les groupes, dans les cafés du Jardin-Égalité, dans les conversations qui s'y tiennent, la plus grande défaveur est jetée sur le gouvernement. On ne parle plus que de sa mollesse, de son incurie ; on disait qu'il semble désirer une insurrection ; on ajoute qu'il vit très heureux au sein de l'abondance, tandis que la famine ronge la classe la plus nombreuse de gens qui ont fait tous les sacrifices pour le maintien

de la Révolution. — Si quelques citoyens veulent détourner l'effet de ces plaintes et murmures, en représentant le gouvernement occupé d'améliorer le sort de la France, de chercher les mesures les plus efficaces pour réprimer et détruire l'agiotage, rappeler le commerce à sa véritable institution, ils sont honnis et menacés; on les taxe d'être payés par le gouvernement pour enjôler le peuple. De là les provocations au pillage et même à l'insurrection. L'affiche de Boissy d'Anglas, relative aux subsistances, est conspuée par tout le monde, et les épithètes les plus infâmes lui sont distribuées. L'ancien gouvernement n'est pas épargné; le nouveau n'est pas plus favorablement traité. Les noms de Robespierre, Billaud-Varenne sont répétés avec complaisance. La situation du commerce et des finances, sous cette tyrannie, est présentée sous des couleurs très favorables. Il est aisé de voir, par cet extrait exact de nos rapports, que l'esprit public n'est rien moins que bon. Si le peuple semblait voir un terme aux maux qu'il endure, il est facile de croire qu'il abandonnerait bientôt les maximes qu'il professe. C'est à la sagesse, aux efforts et aux bonnes intentions du gouvernement à faire cesser ces tumultueuses opinions, et à attacher solidement à la République cette classe nombreuse et souffrante qui ne laisse jamais échapper le mot de royauté dans ses plaintes, tandis que l'agioteur opulent et engraissé ne rêve que contre-révolution et monarchie.

[*Spectacles.* — Bruit au Vaudeville et aux Variétés du Jardin-Égalité; couplets applaudis et sifflés. Le calme s'est rétabli par des couplets patriotiques, généralement applaudis. — *Surveillance.* — Les malades affluent dans les hospices. — *Pain.* — Les femmes ont obligé les boulangers de cuire le soir, par suite de la distribution tardive des farines. Désordre et scandale jusqu'à minuit. — *Commerce.* — Les choux vendus 15 francs pièce ; les carottes, 12 et 14 francs la botte ; les pommes de terre rouges, 230 francs le boisseau.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — En général, l'affiche de Boissy-d'Anglas, contenant sa justification relativement aux subsistances, ne fait pas fortune; on dit après l'avoir lue : « Bah ! c'est un coquin qui nous trompe comme les autres. » — Le calembourg fait sur la démonétisation des 500 et des 250, a produit dans le peuple l'effet de lui persuader que les assignats de 500 et de 250 livres ne valaient plus rien; en conséquence, plusieurs personnes font des difficultés de les rece-

voir. — Le mécontentement du peuple est à son comble; la faim, la misère et le froid l'exténuent; il est impossible de calculer jusqu'où l'effet de ce mécontentement peut aller. — C'est un bruit commun, que dans huit jours les assignats ne vaudront rien du tout; on désire presque cette mesure, si l'on ne doit pas trouver de moyens de leur donner une valeur réelle. — Une des choses qui irritent les femmes qui, dans les sections manquant de pain, forment queue aux portes des boulangers, c'est que les sections Le Peletier et de la Butte-des-Moulins, qui se sont insurgées contre la Convention, ont toujours eu régulièrement leur distribution journalière, à ce qu'elles disent. — Le royalisme se lève avec audace. — Le bruit court de la destitution de Pichegru. — Saisie de deux ouvrages pamphlétaires; l'un est *l'Histoire de la Révolution du 10 août*, l'autre *l'Histoire des Jacobins*. Mandats décernés contre les imprimeurs.

Rapport au ministre de l'intérieur.

Esprit des journaux. — Plusieurs journaux renouvellent leurs réclamations contre la loi du 3 brumaire. Le *Républicain* joint à l'appui une comparaison de cette loi avec la Constitution, et fait voir combien elle lui est opposée. — On lit dans le *Bonhomme Richard* que la guerre des chansons continue entre le militaire et les citoyens, et que même il s'en est suivi des rixes, qui appellent toute la surveillance des autorités constituées; que les cafards et les fanatiques font circuler de faux décrets et de faux arrêtés, signés de prétendus représentants du peuple, pour engager les idiots à faire rouvrir les églises aux ministres du culte qui ne veulent pas reconnaître la République, et rétablir des confréries de pénitents, de masques, de vauriens et de grimauds bénits. — La plupart des journalistes déclament toujours contre la cupidité des cultivateurs, et appellent la sévérité du gouvernement contre ces affameurs inflexibles. La *Gazette nationale* cite une ruse que ces avares emploient pour éluder la loi qui les oblige d'approvisionner les marchés. Ils envoient à la Halle, dit le journaliste, un certain nombre d'habitants de leur commune, déjà approvisionnés, auxquels ils distribuent d'abord la plus forte portion de leurs grains, sous prétexte d'à-compte sur ce qui leur est dû en nature, soit pour les travaux de la moisson, soit pour leur service courant. C'est ainsi que le pauvre citadin voit une partie de sa portion enlevée; encore paie-t-il fort cher celle qu'on veut bien lui laisser. Car les hommes apostés font le cours du marché en ouvrant les prix, et on sent bien qu'ils les portent le plus haut qu'ils peuvent. — Le *Cour-*

rier de Paris dit qu'il y a des rassemblements nocturnes chez un nommé Cardinaux, à l'Estrapade, près le Panthéon français, où l'on a vu entrer Barère, qui probablement met en délibération les moyens de nous tailler de nouvelles Carmagnoles; que cette Société mère a pour affiliés des conciliabules qui se tiennent nuitamment aussi au café Chrétien et au café des Bains-Chinois; que le vénérable Vadier, malgré le poids de ses soixante années de vertus, se traîne tous les soirs à l'Estrapade et qu'il a été nommé président de la nouvelle Société, qu'on assure avoir déjà une correspondance très active, que l'ex-conventionnel Cambon a été élu tout d'une voix contrôleur général des finances de ces patriotes par excellence, qu'il a été nommé même officier municipal de la ville de Montpellier, sa patrie. Ce journal dénonce aussi les dépenses énormes et scandaleuses que font dans les prisons quelques affameurs du peuple, qui sont *sub hasta prætoris*. Voici encore une recette qu'il offre pour que les citoyens ne manquent plus de pain. « Prenez, dit-il, quelques douzaines de fermiers; traduisez-les devant les tribunaux, qui scruteront sévèrement leur conduite; que tous ceux qui seront convaincus d'avoir affamé le peuple, en resserrant leurs grains, ou en ne les vendant qu'à un prix exorbitant, soient promptement punis de mort, et leurs immenses biens partagés entre tous les indigents du canton, qu'ils ont ruinés; on garantit, ajoute-t-il, l'efficacité de cette recette. » — On se plaint, dit la *Gazette française*, de la disette prolongée et de l'inquiétude où le gouvernement laisse le peuple sur ses subsistances; on se plaint surtout de n'avoir du pain que de deux jours l'un, ce qui réduit la portion journalière à six onces, et encore distribuées à faux poids; et l'on s'étonne que ce soit là le résultat des opérations du nouveau gouvernement, sur lequel on fondait sa dernière espérance. — On se plaint du défaut absolu de police, qui rend les rues impraticables, qui fait que cette grande cité n'est ni balayée, ni éclairée, ni gardée; que les spectacles soient troublés par l'acharnement puéril mis à protéger certains airs de préférence à d'autres, et que ce soit le gouvernement qui jette lui-même ce ferment de discussion, que les commissaires de police ne soient pas surveillés, et qu'ils maltraitent le peuple en lui refusant la subsistance et en protégeant ceux qui la lui volent[1]. » — A ces plaintes, le *Courrier de l'Égalité* ajoute aussi la sienne. On se plaint, dit-il, que le pain ne nourrit pas, que l'huile ne brûle pas, que la chandelle n'éclaire plus, que les marchands sont trop fiers, que les commissaires de police ne font plus

1. Voir la *Gazette française* du 6 frimaire an IV, p. 4482.

de police, que les tribunaux de commerce ont cessé d'être des modèles de justice et d'intégrité, que les juges de paix sont plus souvent au café que dans leur cabinet, que le service des barrières est mal fait, que les bouchers et les boulangers de l'administration ne sont pas assez surveillés, qu'on ne tient point les promesses d'abondance, de diminution de denrées, etc., etc., (quatre pages d'*etc.*); qu'on s'obstine à distinguer les patriotes persécutés des autres patriotes, comme si les patriotes incarcérés, déchirés, dépouillés par Robespierre ne méritaient pas autant d'intérêt, autant d'égards que ceux qui furent persécutés par Rovère, que les royalistes célèbrent le dimanche, et vont applaudir les pièces de Corneille au théâtre de la rue Feydeau.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17[1].)

CDXCI

8 FRIMAIRE AN IV (29 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 9 FRIMAIRE.

Esprit public. — Nos rapports nous présentent le peuple parisien très agité et désespérant de voir renaître l'abondance nécessaire; d'autres nous le présentent calme, confiant dans les efforts du gouvernement, et comptant avant peu de jours sur une livre de pain par bouche, de bonne qualité, et pouvant se le procurer sans être obligé de perdre un temps infini aux portes des boulangers. Les uns nous entretiennent de la peinture affligeante du rentier, ayant vendu ses hardes, vendant ses meubles et étant pour ainsi dire à sa dernière pièce, bientôt ne pouvant plus rien se procurer, réduit à la fatale

1. En outre, un « Bulletin du 7 frimaire » signale une révolte des Invalides, qui ont tout brisé chez eux dans la nuit du 2 au 3, parce qu'on voulait leur diminuer la ration de pain et de vin. C'est une vaste maison de débauche et de libertinage, porte le Bulletin; les propos contre le gouvernement n'y sont pas ménagés. Deux classes de malheureux sont au-dessous des infortunés : les rentiers et les commis. « Ceux du feu Comité de sûreté générale, livrés à l'inaction, la misère, l'incertitude, ne peuvent que bénir le ciel de la gratitude qu'on leur témoigne d'avoir (sans égards pour quelque aptitude dans le travail qui leur fut confié) à différentes époques partagé le sort et les dangers de la représentation nationale. La main de la réforme et de l'organisation ne se lassera-t-elle jamais d'opérer des prodiges ? » (Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17). — Ces bulletins de police étaient adressés au ministre de l'intérieur, comme on le verra par le bulletin du 16 frimaire.

extrémité de s'ôter la vie. Les autres nous entretiennent de leurs conversations, dont le sujet est l'espérance d'avoir bientôt des secours du gouvernement par un payement de leurs rentes proportionné au prix excessif des denrées. Tous, en général, sont d'accord sur les murmures qui s'élèvent contre le Directoire, sur la non-répression de l'agiotage et l'audace des marchands, qui refusent les assignats de 400 et de 250 livres, bientôt se disposant à n'en recevoir d'aucune valeur. Un de nos rapports nous rend compte que le peuple a voulu se porter à des extrémités violentes contre deux boulangers du faubourg Saint-Denis qui n'ont pas délivré de pain; il n'était question que de les pendre, et, sans de sages représentations qui ont été faites, l'effet suivait la menace. Le peuple s'est alors dissipé, non sans maudire toutes les administrations et proférer avec fureur les mots de pillage et de vengeance. — Dans les cafés, quelques conversations roulent sur les affaires extérieures; les uns font courir le bruit que Mosneron, envoyé à Londres, en a été chassé comme espion, d'autres qu'il est de retour à Paris et qu'il a rempli sa mission d'une manière utile pour accélérer la paix entre les deux nations. Le bruit de la destitution du général Pichegru, enfanté par les journaux à la hausse de l'or et des marchandises, se dissipe totalement. Dans un café appelé le café Italien, un particulier a voulu dénigrer le gouvernement; il a été chassé par les habitués du café, après avoir essayé vainement de le convaincre qu'il était difficile d'opérer le bien tout à coup.

Voilà l'extrait fidèle de nos rapports; il est aisé d'en conclure qu'avec des subsistances le peuple sera tranquille, qu'avec la punition des brigands, des voleurs et agioteurs, il sera satisfait; que la cupidité des fermiers réprimée lui fera oublier ses souffrances. Si quelquefois il se replace au temps de Robespierre, s'il rappelle le souvenir affreux des échafauds, s'il met à côté de ces temps horribles le peu d'abondance dont il jouit, ces souvenirs appelés par son impatience et son .....[1] ne lui font pas retracer le temps de la monarchie. Avec quelques efforts, le gouvernement n'a pas à craindre de voir entraver la marche du vaisseau de la République. Ce délire n'appartient qu'à ce ramas impur de brigands qui insultent journellement aux maux dont l'égoïsme et la cupidité ont accablé les vrais Français.

Spectacles. — ... Beaucoup de monde; tout rempli (c'était dimanche); point de trouble dans l'intérieur.

Surveillance. — Hier, à deux heures après-midi, sur la place Éga-

1. Un mot illisible.

lité, des manœuvres, qui s'y étaient rassemblés, se proposaient d'y venir aujourd'hui faire la taxe du pain, et de là se porter à la place du Vieux-Louvre pour mettre en déroute les agioteurs; des mesures de police ont été prises pour empêcher ce mouvement.....

Commerce. Pain. — Toujours mêmes plaintes sur la détresse générale.....

Marchés. — L'approvisionnement presque nul sur tous les carreaux; aussi tout a été enlevé en un moment à des prix excessifs; les pommes de terre blanches ont été vendues jusqu'à 176 livres le boisseau.

PASTÉ.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Les habitants des sections du Luxembourg et du Théâtre-Français murmurent beaucoup, dans ce moment, de ce qu'ils n'ont pas eu de pain hier, et que la farine n'est pas encore arrivée ce matin. Des mères de famille, voyant leurs enfants sans pain et sans feu, pleurent et disent que jamais elles n'ont été aussi malheureuses; ces plaintes sont générales dans toutes les sections. — On dit qu'il est criant de voir vendre du pain chez les pâtissiers, les merciers et les fruitiers, à 50 et 60 francs la livre, tandis qu'il n'y en a point chez les boulangers. — Sur le rapport fait par un particulier, qu'on avait vu une affiche intitulée : *Grand chantier ouvert : sept cents bouches à vendre à* 36 *livres la pièce; mais ceux qui prendraient le tout l'auraient pour un louis*, des inspecteurs ont été répandus dans différents arrondissements; ils n'ont pu découvrir ce placard..... Des femmes, aux portes des boulangers, disaient : « On veut que nous aimions la République, qui nous fait mourir de faim! » Elles agaçaient les passants en leur disant : « Soyez républicains, vous n'avez pas de pain! »

Voie publique. — Les traversées des boulevards ne sont point balayées, et les rues sont de la plus grande malpropreté; les citoyens refusent d'acheter des balais, parce qu'ils coûtent 9 à 10 livres.....

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On a découvert une Société nouvelle de Jacobins; elle a lieu tous les soirs chez Pache, ex-maire de Paris. Ceux qui en font partie se disent

aussi *patriotes par excellence*. On fait beaucoup d'objections contre les résolutions financières qui émanent du Conseil des Cinq-Cents. Ces objections confirment l'observation que l'on a déjà eu occasion de faire plusieurs fois, c'est que chacun veut bien que les sacrifices exigés par les circonstances soient faits par son voisin. Pour faire crier davantage le peuple, dans la pénurie où nous nous trouvons, la malveillance répand partout que le gouvernement mêle les farines, qu'on donne aux boulangers, avec la fécule de marrons d'Inde et de glands. — On est généralement convaincu que le Directoire protège les Sociétés des terroristes qui viennent de se former dans cette commune, et qui existent déjà dans plusieurs départements, et l'on craint que, grossies par tous les anciens Jacobins, elles ne deviennent rivales de l'Assemblée législative et de celui-là même qui les soutient. — Paris est assez tranquille, quoiqu'on se dise de toutes parts qu'il y aura bientôt un mouvement. — Dans les marchés, on crie fortement contre l'horrible cherté des denrées. Le prix excessif des pommes de terre arrache des imprécations à la classe du peuple qui n'a pas le moyen d'acheter du pain. — Les étrangers abondent tellement qu'on ne trouve plus à se loger dans les maisons garnies. — Aux portes des boulangers, dans les cafés, dans les sociétés, on ne parle plus que de l'ancien régime; chacun aiguise sa langue sur le nouveau. — Les marchands de pain ont été pillés dans plusieurs endroits, et particulièrement au bas du Pont-Neuf et dans la rue du Bac. Dans d'autres [endroits], le peuple, qui ne voulait pas le payer 50 et 55 livres, se l'est fait donner à 10 livres.

Esprit des journaux. — Le *Journal du Matin* recommande à la sollicitude du gouvernement ces indigents qui n'ont point eu part aux distributions sectionnaires, parce que, hors d'état par leur situation de payer des impôts, ils n'ont pu en présenter de quittance. On remarque, dit encore ce journal, que les sections du 13 vendémiaire reçoivent journellement leurs distributions, tandis que les fidèles en sont privées quatre fois par décade. — Tous les journaux, dit le *Courrier de l'Égalité*, ont répété l'article qui tend à sonder l'opinion publique sur l'effet que pourrait faire la cessation de la distribution du pain à Paris. Ceux qui ne lisent pas les journaux ont appris ce projet, et, après avoir passé par la bouche de mille raconteurs, on en publie aujourd'hui les détails, non pas comme d'un projet, mais comme d'une loi. On se raconte en tremblant cette terrible décision. Une femme éperdue me dit qu'elle vient de chez le boulanger, qu'elle a lu sur la porte ces paroles foudroyantes : « *Aujourd'hui, à deux heures, on vendra du pain sur des bons de la section.* » Je nie le fait avec assu-

rance ; on se rassemble ; je suis entouré. « Voilà donc, s'écrient toutes ces femmes désolées, voilà ce nouveau gouvernement! Voilà ces hommes à bas de soie brodés en or! Ils vont nous vendre le pain 60 livres la livre aujourd'hui, et demain nous n'en aurons pas même pour ce prix. Et puis, qui pourra atteindre à cette cherté? Mon mari ne gagne pas 80 livres. » Il n'est pas de lamentations, de cris, de sottises, de mensonges et de vérités qui ne soient sortis de ce groupe affamé en moins de cinq minutes. Cependant le rassemblement augmente, et sur ce que je nie toujours l'existence de l'affiche, on m'entraîne à la porte d'un boulanger, où je lis à haute voix ce placard : *Aujourd'hui, à deux heures, après la distribution du pain, on délivrera les cartes de savon, d'huile, de morue, et sur des bons de la section.* Alors chacun de vouloir épeler l'affiche et de s'en retourner tranquillement. Qu'on ne croie pas, observe le journaliste, que cette petite anecdote soit minutieuse; elle est un échantillon de ce qui arriverait, si on voulait sevrer les Parisiens avant l'époque favorable. — Le *Bonhomme Richard* trouve aussi que le plan proposé au gouvernement, relatif aux boulangers, souffrirait trop de difficultés, en ce que tel homme qui ne paraît pas indigent l'est souvent plus que celui qui le paraît; que d'ailleurs un Etat bien réglé doit veiller à la nourriture de tout le monde, et ne nourrit personne en particulier. Il offre ensuite une longue suite de réflexions sages et utiles, sur la marche que doit suivre le gouvernement, les écueils qu'il doit éviter, les réformes qu'il doit faire, les établissements utiles qu'il doit former, etc. — Le *Courrier républicain*, en rendant compte des séances du Corps législatif, semble toujours chercher à le rendre ridicule et méprisable; en parlant des débats qui ont eu lieu au Conseil des Cinq-Cents, au sujet de la disposition de leur local et des observations présentées par quelques députés pour faire sentir l'impossibilité de garder, du moins quant à présent, les places que le sort leur avait données, il ajoute : « A ces mots chaque député court se ressaisir de la place qu'il avait quittée, et que l'habitude et un peu l'esprit de coterie, pour ne pas dire plus, lui rendent chère [1]. » — Un journaliste se fait cette question : « Faut-il, dans une République, faire connaître à tous les citoyens les mauvaises nouvelles? » Et il la résout par l'affirmative en faisant voir l'inutilité, le danger même de les dissimuler. Plusieurs journaux ont déjà reproché au gouvernement son silence sur les succès ou les non-succès de nos armées. — Plusieurs journaux répètent les nouvelles fâcheuses annoncées déjà sur les troubles

1. Voir le *Courrier républicain* du 7 frimaire an IV, t. XI, p. 394.

occasionnés dans le Midi et dans quelques communes par le fanatisme et le terrorisme. — Les *Annales patriotiques* offrent un tableau affligeant de l'insensibilité des nouveaux parvenus et des béats enrichis par la Révolution. Qu'on y prenne garde, ajoutent-ils, la dureté des nouveaux parvenus s'est glissée dans l'âme de toutes les classes de la Société, depuis que de grands bénéfices journaliers n'ont servi qu'à alimenter de grandes dépenses de bouche et de luxe ; dans nos places publiques, dans nos marchés, on frémit d'entendre avec quelle atroce arrogance la plus petite regrattière repousse le pauvre, qui a l'air de solliciter un peu de charité, en marchandant la plus chétive denrée dont le prix augmente d'heure en heure. Ce genre de dépravation morale est poussé à un excès vraiment déplorable et contre lequel il serait bien à désirer que le gouvernement trouvât un remède quelconque. — Le *Messager du soir* voit avec peine que les députés mis en arrestation par suite des journées de prairial, et élargis depuis, en vertu de l'amnistie, touchent aujourd'hui leur indemnité et soient, pour la plupart, replacés par le Directoire. — Le *Batave* trouve au contraire de la politique dans cette conduite du gouvernement. — « Le vrai moyen, dit-il, d'attacher à la Constitution des gens qui l'ont vue créer avec peine sans leur participation, c'est de leur confier quelque branche de l'administration, et de les forcer ainsi à la faire marcher, en leur assurant une existence constitutionnelle [1]. »

(Arch. nat., F [1c] III, Seine, 17.)

CDXCII

9 FRIMAIRE AN IV (30 NOVEMBRE 1795).

RAPPORT DU 10 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les plaintes et les murmures se font toujours entendre ; la lenteur des distributions de pain, le manque de farine, la cherté sur les places publiques et les marchés de ce pain ; le bois, le vin, le charbon, les légumes, les pommes de terre, dont le prix augmente tous les jours d'une manière effrayante, jettent le peuple dans un état de douleur et d'affaissement aisé à concevoir. Rappelé

1. C'est un résumé, et non un extrait textuel, d'un article du *Batave* du 7 frimaire an IV.

à lui sur le sentiment de ses douleurs et de sa misère profonde, il ne fait entendre que des malédictions contre le gouvernement; mais, loin de soupirer après le retour de la royauté, il prête volontiers l'oreille aux espérances qu'on peut lui donner de la cessation de ce temps de misère et de vraie calamité. La classe la plus grossière n'est pas si aisée à convaincre; ses propos sont durs et violents; ses menaces sont toujours pour le pillage; mais elle ne les effectue pas, et c'est plutôt la crainte du châtiment et de la force qui peut se déployer pour arrêter ses efforts, que patience et résignation. Dans l'intérieur des ménages, où la faim et la misère, où la nudité et le dénuement exercent leurs ravages, les idées qui s'y forment, les discours qui s'y tiennent ne sont pas sans doute modérés, mais certes un peu d'aisance rendrait ces infortunés à leurs vrais sentiments, ceux d'un bon gouvernement qui assure à chacun la liberté, l'aisance et le bonheur, et la plupart des rentiers savent par expérience que le ministère des rois a plus d'une fois attenté aux fortunes des particuliers; il n'est donc pas difficile de les attacher solidement au gouvernement républicain. Les conversations des cafés nous apprennent que le plan des finances proposé n'est pas généralement goûté; on craint d'être toujours dans le même état de disette et de pauvreté; on s'attache à cette idée, qu'en étant payé de dix fois au delà, il faudra tout payer de même et que la situation ne change pas; on désire la paix, et elle semble s'éloigner. On parle de Manheim, que l'on annonce reprise par les Autrichiens; on doute cependant de ce succès des ennemis, et l'on désire que le bulletin du Directoire ait lieu pour donner les nouvelles positives. De ces nouvelles, il en résulte toujours augmentation de l'or et des marchandises, et de la pauvreté qui en est la suite; un bulletin émané du Directoire pourrait tromper les espérances des agioteurs, qui ne les fondent que sur les calamités publiques. La paix et des subsistances, voilà le sujet de toutes les conversations, voilà le désir des habitants de Paris.

Spectacles. — La tranquillité y a régné. Quelques légères disputes, qui n'ont eu aucune suite. Le foyer du Vaudeville est toujours le rendez-vous des filles publiques et des jeunes gens.....

Surveillance. — ...Un particulier, nommé Charlier, ayant mangé avec avidité, après un jeûne forcé de deux jours, dans un dîner, chez un de ses amis, est mort subitement. Procès-verbal a été dressé par le juge de paix de la section du Panthéon.

Viande. — ...Plusieurs bouchers sont arriérés de deux et trois jours, particulièrement sur la section de Bondy.....

Marchés. — Les halles moins approvisionnées que le jour précédent; deux petites voitures de pommes de terre. On présume que le mauvais temps est en partie la cause du retard des arrivages.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Au marché Saint-Jean, on a voulu pendre une femme, parce qu'elle exigeait 280 livres d'un boisseau de pommes de terre. A la place Maubert, une malheureuse, dont on ne voulait pas prendre les assignats, a été obligée de donner un de ses jupons en échange de la même quantité de ce (*sic*) légume. Les ouvriers du faubourg Marceau disent qu'ils se soulèveront, si on les laisse encore vingt-quatre heures sans pain; les femmes, les enfants tiennent le même langage. Partout on demande à grands cris les visites domiciliaires pour découvrir les magasins. Il est impossible de rendre les injures que l'on entend de tous côtés contre le gouvernement; le désespoir, la rage sont peints sur tous les fronts. On ne parle aussi que des anciens terroristes remis en place par le Directoire. Les citoyens qui, après le 4 prairial, se sont élevés avec force dans leurs sections contre les anarchistes, voient avec peine une portion de l'autorité entre des mains qu'ils redoutent. On dit que ce sont Barras et Carnot qui donnent des places à tous les Jacobins. D'un autre côté, ceux qui s'appellent exclusivement patriotes de 89 font les mêmes plaintes, mais dans un sens inverse, et ils disent que La Revellière fait placer les hommes qui se sont montrés contre le 31 mai. — On se plaint toujours des boulangers, qui, lorsqu'ils n'ont pas reçu la farine de bonne heure dans la matinée, refusent de distribuer le pain le soir, sous prétexte qu'ils sont obligés d'user de la chandelle. Le public est persuadé que la véritable raison est qu'ils n'auraient pas eu le temps d'extraire la bonne farine et de faire les mélanges qui rendent leur pain détestable. On ne veut plus se plaindre au Comité de bienfaisance, parce que là les boulangers ont toujours droit.

Société dite du Panthéon. — Les sociétaires sont maintenant au nombre de 934. Dans la dernière séance, on s'est occupé de la rédaction d'une note à faire insérer dans les journaux, et qui doit servir de réponse à tout ce qui a été dit contre cette Société. Un membre a présenté un projet d'adresse au peuple sur les causes des maux actuels et les moyens d'y remédier. Quelques expressions, trop fortes

pour le moment, ont empêché d'en ordonner l'impression et l'affiche au nom de la Société; mais on a invité l'auteur à envoyer son adresse aux journalistes patriotes pour en publier les extraits qu'ils jugeront convenables aux circonstances. Il a été question ensuite de s'intéresser à la mise en liberté des citoyens encore détenus sous le nom de septembriseurs; mais, quelques membres ayant déclaré qu'ils faisaient, à cet effet, des démarches, la Société n'a pris aucune détermination.

Café Chrétien. — Les habitués de ce café étendent leur correspondance dans toute la République, ou du moins dans beaucoup de départements, car ils ont lu plusieurs lettres qui annoncent qu'on va adresser des pétitions au Corps législatif, afin qu'il examine la conduite des ministres qui ont soi-disant rempli leurs bureaux de royalistes et ont exclu les patriotes. Plusieurs de ces individus disaient que, sous peu, le gouvernement changerait de face. Des militaires, qui fréquentent continuellement ce café, assuraient, à leur tour, que Pache, dont ils faisaient le plus grand éloge, serait bientôt ministre de la guerre.

Groupes. — Ce soir, dans ceux du Jardin-Égalité, beaucoup d'étrangers, notamment des Provençaux, soutenaient qu'il fallait renverser le Directoire pour rétablir la Constitution de 93. Dans le faubourg Honoré, il n'est pas de moyen qu'on n'emploie pour exciter les ouvriers à la révolte.

Spectacles. — Les acteurs français ne veulent plus jouer *Paméla*, parce que l'auteur a fait, par ses changements, du père de l'héroïne de la pièce un républicain, et qu'il était royaliste auparavant. Le spectacle dont ils font partie ne donne plus depuis longtemps de pièces patriotiques. Plusieurs tirades patriotiques, dans *les Dragons et les Bénédictines*, ont été huées hier au théâtre de la Cité.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

CDXCIII

10 FRIMAIRE AN IV (1er DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 11 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les esprits sont plus calmes; l'espérance renaît; les propos ne sont plus entendus; les distributions de pain se sont

faites sans trouble. L'impatience avait occasionné les murmures : les efforts du gouvernement les ont apaisés. Quelques femmes aigries, emportées par la colère ou la mauvaise humeur, des propos grossiers sortis de leur bouche accoutumée à un langage fort libre, ne peuvent être considérées comme des perturbatrices; une distribution réglée contiendra l'incontinence de leur langue. Cette distribution ne suffira pas sans doute, quoique le pain soit donné régulièrement et en quantité suffisante; les cris continueront contre le prix énorme du bois, du charbon et, en général, de tout ce qui est nécessaire à la vie. L'agioteur et le fermier, objets de l'exécration publique, tant qu'ils continueront, les uns leur infâme métier, les autres d'être fidèles à leurs principes d'égoïsme, de cupidité et de luxe, retarderont le retour de l'ordre, de la paix intérieure et de l'abondance. Dans les conversations, ces deux classes sont toujours examinées sous les rapports les plus défavorables. L'œil est sans cesse fixé sur les opérations, la conduite du Directoire et du ministère. Loin d'entraver leur marche, tous les bons esprits sont disposés à appuyer leurs efforts pour réprimer le brigandage et l'agiotage, pour faire rentrer dans la poussière ces sangsues qui ajoutent l'insulte au crime. Il n'est pas question de visites domiciliaires, de maximum dans ces conférences ; on n'y parle que des moyens de sauver la chose publique, de faire les sacrifices nécessaires pour enrichir ou améliorer les finances de la nation. L'esprit républicain se développe, l'intérêt public et l'intérêt privé marchent ensemble; chacun voit dans la prospérité publique la prospérité individuelle. Ce bon esprit est rassurant pour le gouvernement; il désespère le calculateur avide, qui ne spécule que sur le désordre et le malheur public. Si quelqu'un d'eux ouvre un avis opposé, il est chassé. Ne le dissimulons cependant pas : il est beaucoup d'individus qui prennent le ton de la société avec laquelle ils se faufilent, républicains avec ceux-ci, royalistes avec ceux-là, anarchistes et apôtres du pillage avec d'autres. Cette vermine est plus misérable et méprisable que dangereuse. La surveillance la plus sévère peut seule contenir les efforts de leur malveillante hypocrisie. — On parle peu des nouvelles politiques; la révolution qui menace l'Angleterre fait partie des entretiens; on en désire la réussite pour le repos de la France et de l'Europe. Une paix générale, après laquelle on soupire, est regardée comme le fruit de cette insurrection, si elle prend le cours qu'elle semble indiquer.

Spectacles. — ... Le Lycée et les Variétés sont le refuge de la plus mauvaise société..... Les pièces qu'on y représente sont aussi étrangères aux bonnes mœurs qu'au bon goût. Le genre de public qui y

assiste est gangrené d'immoralité et de vices. Les mœurs gagneront plus à la suppression de ces mauvais lieux que le bon n'y perdra.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDXCIV

11 FRIMAIRE AN IV (2 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 12 FRIMAIRE.

Esprit public. — Nous annoncions hier que le calme renaissait, que les esprits étaient moins agités, que la confiance avait écarté les propos, étouffé les murmures. Nos rapports d'aujourd'hui nous disent tout le contraire. Plaintes, agitations, murmures, rassemblements aux portes des boulangers; le pain n'a pas été généralement distribué ; quelques sections en ont été privées. Les denrées augmentent encore, le peuple dit hautement qu'il paraît qu'on veut le faire périr à petit feu. L'Agence des subsistances est signalée comme auteur de cette disette. Le Directoire est accusé de ne pas se mêler avec la vigueur qui lui convient de cette partie essentielle des subsistances; s'il s'en mêlait, dit-on, le peuple ne serait pas réduit à cet état affreux. Dans les cafés, les conversations roulent sur le même objet. Il y a cette différence cependant que la patience, le bon sens et la raison ne sont pas méconnus, et la confiance dans les efforts du gouvernement fait supporter avec moins d'amertume le poids des circonstances fâcheuses où nous nous trouvons. On sait que le Corps législatif, au milieu de tant d'obstacles, ne redoutant ni peine ni fatigue, cherche tous les moyens d'arrêter le discrédit défavorable des assignats, et par là de faire diminuer le prix des denrées. On sait que le Directoire exécutif n'a pas cessé de suivre religieusement la ligne constitutionnelle, et que, sans s'arrêter aux bruits de la malveillance et de la sottise, il est dans l'intention de donner au gouvernement toute la fermeté et la dignité qui lui conviennent. Mais la faim dévorante, les besoins toujours renaissants, le luxe et la cupidité, l'avarice et l'égoïsme excitent l'indignation, et la raison n'a plus d'accès auprès de l'individu souffrant et malheureux, qui ne voit de terme à ces maux. — Les bruits les plus fâcheux se répandent sur le sort de nos armes : on parle de défaites, de reprise de Manheim, de

positions perdues, de retraites au deçà du Rhin; on ne dit rien de positif, et ces nouvelles désastreuses ne servent qu'à faire distinguer l'homme attaché au gouvernement républicain d'avec celui qui lui a juré une haine irréconciliable. Le malveillant et l'effronté spéculateur y sourient, l'honnête homme gémit et voit avec regret la paix s'éloigner, la paix qui seule peut combler ses espérances. Paris est assiégé de voleurs; des boutiques de marchands ont été spoliées; la surveillance militaire est en défaut. Il est temps, et l'hiver exige, pour la sûreté de tous, une police de nuit capable d'en imposer aux brigands..... Le pain a été pillé hier sur la place Égalité, sur les deux heures et demie. Ce pillage s'est effectué par des ouvriers et des femmes; on dit même qu'ils n'en ont donné aucun prix. Cette violation des propriétés fait gémir des citoyens paisibles et leur fait désirer ardemment une plus abondante distribution de pain, et plus régulière chez les boulangers des sections.

Spectacles. — Celui du Vaudeville a été fermé en exécution des ordres du ministre de l'intérieur. Les autres spectacles ont été tranquilles. Celui du Lycée a donné relâche. Ce spectacle du Lycée et celui des Variétés, Maison-Égalité, qui ne sont que des cloaques de débauche et de vices, et le refuge de la plus mauvaise société, attendent le sort de celui du Vaudeville, et leur fermeture importe au maintien du bon ordre et des mœurs. La mesure prise à l'égard du Vaudeville est applaudie, excepté] par les filles publiques et leurs sectateurs, qui ne manqueront pas de se porter à celui du Lycée et des Variétés, où la prostitution se livre journellement à des obscénités dans les loges au niveau du théâtre, ainsi que nous le marque un rapport de ce jourd'hui.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Ce qui effraie et commence à agiter les esprits, c'est qu'on assure que les terroristes méditent et préparent un grand mouvement, au moyen duquel ils se promettent de renverser la nouvelle Constitution pour y substituer celle de 93, que même des députés qui tiennent à leur système se réunissent souvent dans une maison rue Honoré. Ce qui accrédite ces bruits, c'est que, dans les lieux publics, principalement au café Chrétien, on parle de convoquer, pour mettre en activité cette Constitution, un nouveau Corps législatif; que le gouvernement actuel y est en horreur, et que les ministres y sont regardés du

plus mauvais œil, surtout celui de la justice, à qui l'on donne le titre de royaliste décidé. — Le café Chrétien, où jadis les militaires n'allaient point, en est plein les jours que la Société dite du Panthéon ne tient pas séance. Hier soir, ils assuraient les sociétaires que les troupes se prêteraient à rétablir le système de Robespierre. Dans ces circonstances, tout agite, tout épouvante l'opinion, et tout le monde craint que, si les terroristes ont le dessus, la chose publique et le gouvernement ne flottent au gré de leurs passions et, par conséquent, ne soient perdus. — Le silence absolu du gouvernement depuis un mois sur tous les événements de la guerre augmente l'inquiétude et les alarmes du peuple. Aussi chacun fait-il sa gazette. Celui-ci prétend que nos revers sur le Rhin sont terribles; celui-là fait marcher les Autrichiens jusque sous Saarlouis ; enfin, tout ce qui peut dégoûter le peuple de la Révolution est mis en avant par les malveillants. — Le prix des denrées augmente tellement que l'assignat est, pour ainsi dire, nul, et que la misère poursuit à grands pas le peuple qui, hier, frémissait d'horreur et vouait au mépris le plus profond le gouvernement en voyant porter sur des brancards deux hommes morts de faim dans leurs greniers. Les marchands ne contribuent pas pour peu à aggraver ces alarmes en haussant de jour en jour leurs denrées et en refusant les assignats; ceux de 400 livres sont de nulle valeur à leurs yeux, et le malheureux, qui souvent n'en a qu'un pour exister, non seulement n'obtient rien d'eux, mais encore se voit insulté, lorsqu'il le présente. Les ouvriers, indignés d'une telle vexation, se disposent à les piller, si les choses dans quelque temps ne changent pas de face. Il est instant que la police ressuscite, ou qu'elle soit ravivée. De toutes parts, on n'entend parler que de vols, et l'on va même jusqu'à dire que ce sont des soldats déguisés qui les commettent, et qui même, la nuit, attaquent les passants dans les lieux écartés. — Les sarcasmes pleuvent en abondance sur Tallien depuis qu'il a pris la défense du *Journal des Patriotes de 89*. Pour faire oublier ses forfaits, il veut, dit-on, se conserver un prôneur, mais il n'égarera pas l'opinion qu'ont de lui les départements. — La tranquillité a régné hier aux portes des boulangers ; chaque femme y répétait ce que l'on dit depuis quelques jours, que l'on ne va plus manquer de pain et que même on en aura davantage. — Dans les cafés, la discussion était ouverte sur les journalistes; l'auteur de la feuille le *Bonhomme Richard* a été traité d'intrigant, d'ambitieux qui faisait son journal plutôt pour lui servir d'échelon à la fortune que pour le gouvernement qui le paye. — Des ouvriers, qui faisaient cet après-midi l'éloge de Robespierre, ont pillé les marchands de pain étalés

sur la place du Jardin-Égalité. Vers les six heures, d'autres ouvriers ont voulu en faire autant, mais les marchands ont tiré leurs couteaux et les ont menacés de les éventrer. — Plusieurs observateurs rapportent que, dans divers quartiers, le peuple affecte de regretter Maximilien. — Dans toutes les salles de spectacles qui ont été parcourues, on n'a rien observé qui méritât quelque attention. — Des chanteurs dans les rues, et notamment un devant l'École militaire, chantaient aujourd'hui :

Les coquins ne donnent pas de pain
La République est f....

Les pommes de terre rouges ont été vendues jusqu'à 300 livres le boisseau; les blanches, 200; le pain, 50 et 55 livres; le louis, 3,700 livres.

(Arch. nat., F[7], 3840.)

JOURNAUX.

Journal des patriotes de 89 du 12 frimaire. — « L'administration du département de la Seine est formée, voici les noms des administrateurs : Nicoleau, administrateur; Faure, idem; Guyard, idem; Joubert, ex-constituant; Sotin-Coindière, ancien administrateur du département de la Loire-Inférieure et l'un des 94 Nantais. Le commissaire national est Paré, ancien ministre de l'intérieur. » — *Amis des lois* du 14 frimaire : « Le Vaudeville, ce repaire de Chouans, a été fermé le 11, par ordre du gouvernement. Ce spectacle a toujours été la sentine de Paris. »

CDXCV

12 FRIMAIRE AN IV (3 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU 13 FRIMAIRE.

Esprit public. — Une misère profonde, des cris multipliés contre la conduite des agents des subsistances, des boulangers et des commissaires chargés de leur surveillance; du pain en petite quantité et de mauvaise qualité chez les boulangers, mais à un trop vil prix; du pain excellent chez les marchands, mais à un prix excessif; des rentiers et des indigents qui ne savent plus que devenir ; les plans de finances décriés; le louis d'or à 4000 livres; des nouvelles désas-

treuses sur la situation de nos armées dans le Nord, répandues à dessein pour combler la misère; les maisons de commerce transformées en cavernes de voleurs; les fripons devenus commerçants, les commerçants devenus fripons; la cupidité la plus sordide; l'égoïsme le plus mortel, voilà le tableau de Paris. Un désir bien prononcé, c'est de voir punir l'agioteur, et finir la lenteur du gouvernement à punir le brigand et le lâche hypocrite contempteur des lois. La République pillée à plaisir par des entrepreneurs qui viennent, sous les yeux même de l'infortuné, afficher un luxe insolent et un libertinage scandaleux; des fermiers qui, non contents d'avoir recueilli tous les bienfaits de la Révolution, de nager au sein de l'abondance, foulent aux pieds le plus doux des sentiments, celui de la reconnaissance, et méprisent insolemment la monnaie nationale, seul bien du pauvre et de l'honnête homme, étrangers à toutes les intrigues et incapables d'établir une fortune sur la misère publique; voilà ce qui excite l'indignation de l'homme de bien et lui fait sentir si profondément tout le poids de ses maux. Beaucoup de confiance dans les talents et les efforts du Corps législatif, l'espérance soutenue par l'intérêt même du Directoire à ne pas souffrir plus longtemps l'état de détresse qui ronge tous les citoyens; le prochain arrivage des grains qui ont été fournis pour le paiement de la contribution en nature; un nouvel ordre dans la répartition de ces grains, pour qu'ils ne soient pas livrés au gaspillage des boulangers et des commissaires, et qu'ils tournent réellement au profit de la classe indigente et même de la Société entière, aux subsistances de laquelle tout gouvernement doit pourvoir, voilà ce qui retient les effets d'un mouvement qui tous les jours semble menacer cette commune, et qui heureusement, en dépit de la malveillance qui le provoque, ne peut réussir. Il nous serait difficile de trouver, dans nos rapports, les moyens de parer à tant d'inconvénients, à tant d'embarras. Dans les conversations, on parle beaucoup et l'on ne présente aucun moyen. Celui-ci veut qu'on fasse du numéraire et qu'on supprime les assignats; celui-là veut qu'on fasse la paix à quelque prix que ce soit; l'un voudrait que l'on imposât une taxe sur tous les portefeuilles; l'autre, que l'on taxât toutes les marchandises; ici on propose des peines sévères contre le [marchand] refusant l'assignat à sa valeur nominale; là on propose de réduire l'assignat au quart de sa valeur. Dans ce déluge d'idées, le meilleur des gouvernements serait bien embarrassé, et ces discoureurs oisifs ressemblent au paysan qui blâmait la conduite de Jupiter qui, après lui avoir laissé le gouvernement des saisons, et ne sachant comment faire, pria Jupiter de re-

prendre toute sa puissance[1]. Les fripons chassés des administrations, les lois exécutées sévèrement, les brigands punis, les subsistances gouvernées avec ordre et économie, le malveillant n'osera se montrer; le peuple se résignera, et le gouvernement marchera vers le but qu'il se propose : le bonheur et le repos de la République.

Spectacles. — ..... Le spectacle des Variétés, du Palais-Égalité, oublie, ou ne veut pas croire à la fermeture de celui du Vaudeville; il sert de refuge à tous les libertins et à toutes les filles prostituées. Il est instant de lui faire subir le même sort; les bonnes mœurs en réclament la clôture. Nos rapports sont unanimes sur le libertinage qui y exerce ses ravages. Celui du Lycée est dans le même cas. Ces mesures sont essentielles. D'un autre côté, les agioteurs par excellence font du foyer de ces deux spectacles leur point de réunion, et c'est là qu'ils se partagent entre le brigandage et la dissolution.....

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Le bruit court dans le public que le ministre de l'intérieur vient d'envoyer 20,000 livres dans chaque section pour acheter des pommes de terre, ce qui fait craindre que la pénurie des farines ne soit encore longue. Les esprits se sont échauffés à la lecture du journal sur la proposition de créer d'autres assignats; on disait : « La Législature a rendu une loi qui ordonne que les planches seront brisées en nivôse, et aujourd'hui elle propose d'en recréer d'autres. » Il existe au Collège de chirurgie des jeunes élèves qui tiennent des propos contre le gouvernement, ils s'assemblent ordinairement à onze heures après midi : on les surveille. — Des femmes, attroupées au faubourg Germain, disaient qu'il fallait se transporter dans tous les marchés où se vend le pain, pour y prendre celui de section, sans toucher à l'autre. — Au café de la rue des Pères, on s'entretenait des assignats; on disait que le Conseil des Cinq-Cents les discréditait par les différents projets qu'il mettait en avant; que le seul moyen [était] de les retirer de la circulation, qu'il fallait mettre un impôt sur chaque propriétaire, d'après la fortune de 89, et faire payer les riches capitalistes.

Commerce. — ..... La section du Théâtre-Français a été prévenue ce matin qu'elle n'aurait pas de pain aujourd'hui, ce qui fait beaucoup murmurer. Les citoyens de la section de la Fontaine-de-Gre-

1. Cette phrase incorrecte est textuelle.

nelle sont pareillement prévenus qu'ils n'en auront point. Ils sont détrompés (*sic*).

Surveillance. — ..... Saisie d'un atelier particulier de poudre à tirer, dont une partie a fait une explosion dangereuse. Deux autres, qui sont indiqués, vont également être saisis.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

L'on paraît fort animé contre ceux qui composent la Société connue sous le nom de *Réunion;* on ne les envisage tous que comme terroristes. Il est présumable que, si la fermeté du gouvernement ne les contenait et qu'ils osassent se mettre trop en évidence, le public en ferait lui-même une sévère justice. Tant que le gouvernement, dit-on, a été disséminé dans différentes mains et en quelque sorte morcelé, qu'il n'y a pas eu de Constitution, et que les débats des opinions des citoyens ont pu faire jaillir la lumière sur les lois à établir et sur les opérations à faire, les Sociétés populaires ont pu à toute force devenir utiles; mais, aujourd'hui que nous avons une Constitution et des lois reconnues, les Sociétés, les rassemblements de parti, ne peuvent être que dangereux pour la chose publique. Point de tolérance pour les terroristes, de quelques noms qu'ils se parent; point d'indulgence pour les royalistes, qui ne s'élèvent contre les premiers que pour pouvoir venir à bout de les remplacer et de jouer leurs rôles mieux à leur aise; telle est succinctement l'opinion générale.

Le café Chrétien commence à fixer les regards; en effet, on n'y parle que d'insurrection, que d'un gouvernement militaire, pour ne pas dire révolutionnaire. Hier soir, les fronts s'y épanouissaient, en entendant la lecture d'une feuille de Babeuf, qui fait l'éloge le plus brillant de Robespierre, de Joseph Le Bon, qui invite le Directoire à se mettre à la tête d'une nouvelle révolution et à renverser les royalistes qui composent le Corps législatif. Les habitués de ce café en veulent aux jours de Bourdon (de l'Oise), parce qu'il a, disent-ils, dénoncé les patriotes et l'ex-général Rossignol, qui, par parenthèse, hier soir, dans un café du boulevard, après avoir bu beaucoup de punch, ne parlait que de vengeance. — Les tribunaux civils ont tenu aujourd'hui leur première séance. Beaucoup de juges ne plaisaient pas aux assistants, parce qu'ils avaient exercé les mêmes fonctions avant le 9 thermidor. Gohier, président du tribunal criminel, a été

considéré comme un étourdi, qui ne pourra jamais remplir sa place avec la dignité dont elle est susceptible; on eût désiré voir siéger Oudard, quoiqu'il soit entiché de terrorisme. — Trois sortes d'individus fixent l'attention de la classe du peuple la moins aisée; facile à tout observer, rien ne lui échappe, et la faim, dans ces moments de pénurie, lui donne des yeux d'Argus. Les royalistes, dit-elle, mangent, parce qu'ils sont riches; les terroristes vivent à leur aise, parce qu'ils ont pillé, dilapidé pendant qu'ils étaient en fonctions; les militaires ne quittent pas les cabarets, parce qu'ils sont bien payés; il n'y a donc que nous qui languissons, parce que nous sommes nés pauvres, que nous n'avons eu aucun talent, et que tout le monde ne peut pas être soldat. — Les nuances du tableau de Paris étaient aujourd'hui singulièrement variées. Pendant qu'une portion du peuple criait, jurait, menaçait, dans les quartiers où on ne distribuait pas de pain, une autre portion, dans ceux où on en délivrait, se félicitait, applaudissait et regardait comme tarie la source de ses maux. Selon le bruit public, la portion de pain augmentera quintidi prochain. La non-acceptation de la résolution des Cinq-Cents, relative au projet de finance, n'a étonné personne. Ce projet, depuis longtemps était condamné, et il a fourni à quantité d'individus l'occasion de se plaindre du laps considérable de temps qu'on avait mis à le discuter, surtout dans un moment où les mesures les plus rapides sont si nécessaires pour faire sortir le numéraire, et par conséquent tuer l'agiotage, qui, à son tour, tue le peuple. — Le général Demuy, qui, bravement, le 13 vendémiaire, fut se coucher au lieu de voler au secours de la Convention, fait journellement des dépenses considérables, monte les plus beaux chevaux de l'administration, quoique n'étant pas en exercice, et trafique depuis très longtemps sur les rations de pain, viande etc. — On annonçait hier, dans les groupes des Champs-Elysées, que Paris éprouverait bientôt une secousse violente, et que tout en conséquence était préparé. La troupe du corps de garde de cette promenade ne fait point de patrouille; cette nuit, on y a encore volé du bois et du fer. Les marchandises vont toujours en augmentant, et l'assignat devient à rien.

(Arch, nat,, F 7, 3840.)

BULLETIN DU 3e BUREAU.

Bruits. — L'on dit que les armées du Rhin, trompées sur la journée du 13 vendémiaire et sur ses résultats, se mettent à la débandade;

que les lettres particulières que reçoivent les soldats de (*sic*) la détresse qu'éprouvent leurs parents, jointe à celle qu'ils éprouvent eux-mêmes, les découragent et les font reculer devant l'ennemi; l'on dit aussi que le général Pichegru est passé du côté des Autrichiens, lassé des tracasseries de Merlin (de Thionville). — Dans plusieurs cafés, l'on parle avec la plus amère dérision du Directoire exécutif; l'on dit qu'il y a un roi tout prêt derrière la toile, qui ne tardera pas à faire déguerpir les Cinq et compagnie; enfin de tous côtés l'on n'entend parler que de roi futur; bientôt ce bruit deviendra un chorus universel.

Jeunes gens. — Les bals fourmillent de jeunes gens de la première réquisition, qui s'endoctrinent sur les subtilités à employer pour s'y soustraire, dans le cas où l'on voudrait les forcer de partir; les femmes publiques, qui trouvent quelques avantages à ce qu'ils restent, les encouragent à subir la prison ou à déserter plutôt que d'aller se faire estropier pour défendre un gouvernement qui laisse mourir de faim tout le monde.....

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 13 frimaire : « Rien de nouveau dans notre bonne ville. Point d'événements malheureux. Mais aussi nulle innovation favorable dans le régime habituel des distributions. Le pain est noir; c'est son moindre défaut. Aux yeux des gens de bon appétit, il a un plus grand vice : la portion qu'on en donne est insuffisante. Les commissaires envoyés pour la levée des deux cent cinquante mille quintaux nous ont promis d'être bientôt de retour avec leurs sacs pleins. Cette promesse nous soutient; mais on ne peut pas nous faire un crime de quelque mouvement d'impatience. »

CDXCVI

13 FRIMAIRE AN IV (4 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 14 FRIMAIRE.

Esprit public. — La faim, l'incertitude des subsistances prolongent les plaintes et les murmures. Cependant chaque jour amène l'instant où le peuple verra la réalisation des efforts du gouvernement; un approvisionnement pour un long terme mettra fin à ces lamenta-

tions, que la détresse seule peut tolérer. Il y a déjà la certitude du prochain arrivage de ces provisions, et l'espérance adoucit beaucoup les reproches qu'on se permet encore. L'impatience agite toujours la question des finances ; les diverses résolutions prises par le Conseil des Cinq-Cents sont l'objet de la critique et des conversations : « Quel est le résultat de ces comités généraux ? La hausse de l'or, l'augmentation des marchandises, le discrédit journalier des assignats. Qui a occasionné l'augmentation rapide du louis et des marchandises dont le prix se règle sur la valeur de l'or ? La différence d'opinions émises dans les deux Conseils, et cet état d'incertitude, sans apporter de remède au mal, a même ôté l'espérance du mieux. » Voilà l'état des entretiens ; le résultat est qu'il était plus simple d'assujettir les assignats à un timbre, d'ôter de la circulation les faux, un droit du quart (*sic*), d'imposer une taxe, une contribution qui reposerait avec justice et égalité sur les fortunes, qu'il s'ensuivrait que chacun payerait en proportion de ce qu'il possède ; par ce moyen, il sortirait de la circulation une moitié des assignats. Il n'est pas difficile de voir que ces conversations sont basées sur la lecture des différents journaux qui impriment les divers projets ou les réflexions qu'on leur adresse. Toujours résulte-t-il de nos rapports que, nonobstant les murmures, l'esprit est plus tranquille ; que l'espérance renaît sur les approvisionnements ; qu'à l'égard des finances, on est en général disposé à faire tous les sacrifices pour améliorer les finances nationales, que rien ne coûtera au peuple, pourvu qu'il voie disparaître l'agiotage et diminuer les marchandises, de manière qu'il puisse se procurer le nécessaire ; que la monnaie nationale soit au moins respectée ; qu'elle ne soit pas refusée par ceux-là même qui ont fait des fortunes prodigieuses avec des assignats. — Des conversations particulières nous instruisent aussi que le versements des contributions en nature se fait sans ordre ni précaution. A Meaux, on dit que le grain, qui s'apporte en abondance, est foulé par les ouvriers employés à cette recette, versé dans la boue, foulé aux pieds des hommes et des chevaux, qu'il est impossible qu'il ne s'en perde pas deux setiers par muid, ce qui est une perte irréparable. On se plaint du peu de surveillance et de soin apportés dans ces versements ; on craint que le gaspillage et le vol ne soient la suite de ce désordre. — On ne dit rien des affaires extérieures ; on parle peu du transfèrement à Bâle de la fille de Louis XVI. Mais on est dans l'attente de grandes mesures qui doivent être prises par le Corps législatif et le Directoire, d'après le travail dont chacun des ministres s'occupe dans sa partie. On attend.

Spectacles. — L'air des Marseillais a été joué hier au théâtre de

la République. Des murmures se sont élevés : les uns applaudissaient, les autres rappelaient les ordres qui intimaient la défense de jouer les airs étrangers aux pièces. Les issues de l'orchestre de ce spectacle se peuplent de courtisanes ambulantes, qui ne peuvent plus aller au cher Vaudeville.....

Marchés. — Ils étaient assez peu approvisionnés. Les pommes de terre n'étaient aussi qu'en très petite quantité.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

En humant le souffle de l'opinion publique, on croirait que le gouvernement est entre deux écueils, et que c'est à qui des royalistes ou des terroristes l'emportera. Ces derniers, la plupart déserteurs de leurs départements et unis aux mécontents de Paris, assiègent de toutes parts le Directoire, le taxent de chouannerie, cherchent dans les groupes à faire tourner contre lui les esprits, à les dégoûter de la nouvelle Constitution, enfin à suggérer à la crédulité des sentiments bien opposés à ceux qu'elle a manifestés pour le nouvel ordre de choses. Pour appuyer ces observations, il suffira de donner la preuve suivante. Chez un traiteur, rue Honoré, une poignée d'étrangers, se disant tous proscrits dans leurs départements, attestaient sur leur conscience, en parlant de Leflot, ex-conventionnel, que le Directoire exécutif était *chouanné*, et qu'on devait d'autant plus en être persuadé, qu'il avait refusé de nommer cet individu auprès des tribunaux de son département. Forestier était du nombre des interlocuteurs. Les royalistes, de leur côté, aussi surveillants, aussi actifs, comme les précédents, déchirent le voile qui couvre leur arrière-pensée. Ils attaquent ouvertement le Directoire sur tous les points, l'accusent de n'étendre ses ailes protectrices que sur les buveurs de sang, courent partout annoncer la famine, et enfin de nos batailles gagnées font des batailles perdues. Il semblerait que ces deux partis font chacun de leur côté une armée pour s'entrechoquer, et savoir qui remportera la palme. Une autre objet, non moins remarquable, occupe encore l'opinion publique : le nouveau tiers du Corps législatif, dit-elle, va bientôt être comprimé par une faction qui s'organise dans l'ombre du mystère; toutes les mesures sont prises, et voici comment elles s'effectueront : on sèmera des défiances continuelles entre les conventionnels et les *élus*; on les aigrira réciproquement; dans les départements, on fera venir aux mains les partisans

de chaque côté; les passions s'allumeront ; on mettra en avant que, dans un moment aussi orageux, la nouvelle Constitution ne peut avoir lieu, parce qu'elle est l'origine de tous les maux; les soupçons les plus amers seront jetés sur tels ou tels membres des Cinq-Cents; les Anciens seront désignés comme ennemis des mesures salutaires prises par ceux-ci; bref le peuple, dans le tumulte, dans la confusion se portera à des excès, et de ces excès naîtra un gouvernement provisoire. — Les *messieurs* à cadenettes, amants passionnés du théâtre du Vaudeville, jappent de toutes leurs forces contre le *Di-ectoi* et contre *mes-sieu*, le *minis* de l'*Inté-eur*, parce qu'ils se sont avisés de faire fermer le spectacle où ils jouissaient publiquement du plaisir de contempler leurs *rossinantes*. Suivant ces messieurs, c'est un dol, c'est une violation à la Constitution, c'est une horreur. Mais il n'en est pas ainsi du patriote, du bon bourgeois tout franc, tout rond; ils applaudissent à cette mesure, quoique tardive, et disent que le gouvernement ayant le droit de faire fermer le laboratoire d'un chimiste qui aurait ouvert un cours sur l'art de préparer les poisons, il peut bien *barrer* la porte de ce cloaque où les mœurs vont se corrompre.

Depuis quelque temps, on voit entrer la nuit beaucoup d'individus dans la rue Saint-Dominique, faubourg Germain, la deuxième porte cochère à gauche après la rue des Rosiers. Il y a également des rassemblements la nuit, chez la nommée Vavrau, rue de Lille. D'après les renseignements, on croit que ce sont ou des émigrés ou des recruteurs pour la Vendée, qui fréquentent ces deux maisons.

Les murmures excités par la disette du pain, quoique les autres denrées soient inabordables, commencent à diminuer. Dans les quartiers où la distribution commence à se faire régulièrement, on a presque oublié les maux qu'on a soufferts. On s'attend toujours à une livre de pain pour le 15 de ce mois.

Société dite du Panthéon. — Elle tient toujours le même local. Elle a renoncé hier soir au projet qu'elle avait conçu de démonétiser les pièces d'or et d'argent à effigie royale, et s'est ensuite occupée des infractions multipliées qu'on fait journellement à la loi du 3 brumaire, qui exclut des places les parents des émigrés et des prêtres réfractaires. Elle doit, en conséquence, présenter au Corps législatif une pétition individuelle et une adresse au peuple pour l'inviter à dénoncer au Directoire ces mêmes infractions. Suivant elle, c'est le seul moyen de faire cesser la disette et les nombreux assassinats commis sur les patriotes. Elle s'est aussi occupée des moyens de chasser de son sein les aristocrates et les mouchards.

Café Chrétien. — Des ex-membres du Comité révolutionnaire de la section du Contrat-Social y promettaient hier soir le rétablissement prochain du gouvernement maratiste et robespierriste ; ils provoquaient leurs auditeurs au pillage et au massacre des nobles et des prêtres. Dans ce café, on offre des places aux soi-disant patriotes qui n'en ont pas. — Deux membres de l'ex-Comité révolutionnaire de la section du Temple prêchaient dans les groupes de la porte Saint-Martin l'insurrection. — On répand dans les cafés un imprimé pour servir à la défense de Cormatin[1]. Ce n'est autre chose que le traité, que l'auteur prétend avoir été conclu entre les représentants en mission dans la Vendée et les Chouans, ratifié depuis par la Convention, et dont un des articles prononce *un oubli absolu du passé.*

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. — BULLETIN DU 3e BUREAU.

Soi-disant fol. — Un coiffeur de femmes fut arrêté rue de la Fromagerie, chez un marchand de vin, parce qu'il s'amusait à crier à tue-tête : *Vive le Roi!* Mais des connaisseurs (*sic*), qui survinrent heureusement, trouvèrent le moyen de prouver que le défaut de nourriture avait occasionné ce genre de démence ; il fut relaxé.

Dénonciation. — Le citoyen Colin, qui avait disparu depuis la journée du 13 vendémiaire, en ce qu'il était prévenu d'avoir fait marcher le bataillon de l'Indivisibilité contre la Convention, reparaît depuis quelques jours. — Hier, un paysan, qui désirait convertir des assignats en écus, [voyant] sur le pavé de la place de la Bourse dix pièces marquées au poinçon de la République, disait que, dans sa commune, l'on ne voulait pas plus des écus républicains que des assignats ; beaucoup de spectateurs écoutaient cet homme.

Bruits. — L'on accuse les nouveaux députés au Corps législatif de l'intention de culbuter le Directoire exécutif. La joie la plus expansive est sur les visages de ceux qu'on sait n'être pas attachés au nouveau régime. Les nouvelles de nos défaites dans l'Allemagne, la prise prochaine de Manheim, les retraites précipitées de Jourdan et de Pichegru, le délabrement de nos armées, la désorganisation de l'intérieur, leur fait prophétiser qu'avant un an les partisans de la Constitution seront bien sots, d'en voir pendre d'autres (*sic*). On dit que, le 15 ou le 20, il doit y avoir un mouvement, que des lettres soi-

1. Sur l'affaire de Cormatin, dont il sera souvent question, voir le livre de M. Henri Welschinger, *Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormatin*, Paris, 1894, in-12.

disant venues de Lyon, annonçant que les compagnies de Jésus y font de nouveaux progrès, doivent servir de prétexte à l'insurrection.

Coup d'œil sur la situation de Paris. — Un silence morne, une détresse concentrée peinte sur toutes les figures; la haine la plus caractérisée pour le gouvernement en général, développée dans toutes les conversations; un même souhait pour qu'il y ait un prochain soulèvement; des tracasseries sourdes, où l'esprit de parti apprend de méditer de nouvelles vengeances ; le nombre des mécontents s'augmentant par tous les moyens possibles ; l'atonie du commerce, ne se soutenant que sur la ruine des assignats ; l'honnête et vertueux père de famille, fixant chaque jour la pièce de son ménage qu'il doit vendre pour suppléer aux appointements avec lesquels il ne peut plus se procurer une demi-livre de pain; les denrées de toute espèce augmentant de prix soixante fois par heure : voilà un faible aperçu de Paris.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Journal des Patriotes de 89 du 15 frimaire. — « On assure qu'hier, à la fermeture de la Bourse, un des brigands qui la fréquentent disait : « Bon, « voilà le louis à 4,000, demain il sera à cinq, et leur sacrée République est f... »

CDXCVII

14 FRIMAIRE AN IV (5 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 15 FRIMAIRE.

Esprit public. — Sur la situation actuelle de Paris, sous le rapport des subsistances, du discrédit des assignats, de la cherté épouvantable des marchandises, on n'entend que ces mots : « *Cela ne peut pas durer longtemps ;* il est impossible que le gouvernement ignore que la majeure partie des habitants de Paris meurt de faim, tandis qu'une autre partie nage au sein de l'abondance que l'agiotage et le vol lui procurent. » Le peuple n'ignore pas que jamais Paris n'a été plus rempli de marchandises de toutes espèces; c'est cette connaissance qui l'irrite. A côté d'un réduit où le pauvre languit de froid et de misère, est un magasin qui rompt sous le poids des ballots, farine, chandelle, métaux, bois à brûler et à travailler, vin, cuirs, souliers,

sabots, pelles, rien ne manque, et avec une pièce de 3 livres on peut se procurer ce qu'il y a sept ou huit ans on n'aurait pas eu pour 6 livres. Le louis est à 4,000 livres, et il ira plus haut, ou il descendra plus bas. Le marchand, ou pour mieux dire l'accapareur, ne vous donnerait pas pour 800 livres ce qu'il donnerait pour un petit écu en argent. Et le numéraire est rare à Paris. Si l'homme qui était aisé autrefois n'en a pas, à plus forte raison le pauvre en manque-t-il. Ce maudit argent manquant, tout manque, non pas par le fait, mais par la cupidité. Si dans une nuit, disait un jaseur de café, toutes les maisons de Paris tombaient dans les rues, le vin en ferait flotter les matériaux, et les pierres seraient ensevelies à dix pieds sous l'amas de toutes les marchandises qu'elles recèlent. Un autre, évoquant les mânes de Robespierre, d'Hanriot et de la Commune de Paris, peignait leur effrayante joie à l'aspect de tant de richesses que leurs visites domiciliaires leur procureraient. Dans toutes ces conversations, on appelle à grands cris la surveillance et la sévérité du gouvernement; les négociants du jour en sont effrayés. — Nos rapports ne nous entretiennent que de la mauvaise foi des boulangers, de la connivence qui subsiste entre eux et les commissaires qui les surveillent; quelques-uns nous présentent le peuple irrité de sa situation, prêt à se livrer à tous les excès ; d'autres le voient armé de patience et respectant le bien d'autrui, malgré son dénuement, fondant ses espérances sur les efforts du gouvernement et résigné à souffrir encore, ne jugeant pas le gouvernement insensible à ses maux. Quelques autres [rapports] nous rapportent les propos de malédictions proférés contre lui ; mais, en général, ces propos ne sont tenus que par la classe la plus grossière, et certes, ce n'est pas la plus dangereuse, car elle cède souvent à l'espérance qu'on lui fait entrevoir d'un meilleur sort. — Les finances, qui occupent les habitués des cafés, sont traitées avec calme et sang-froid. On sent la difficulté qu'il y a à bien accorder tous les intérêts, ceux de la République et ceux des citoyens, mais on est d'accord que tous fassent de grands sacrifices. — On parle des armées, on doute des succès des ennemis ; la malveillance les fait circuler avec audace. On s'étonne du silence du gouvernement, et on est aussi avide de savoir notre position du côté du Nord, que l'on est satisfait des victoires remportées au Midi. Du pain, et le peuple satisfait redoublera de zèle pour le maintien de la République. De grands efforts [sont nécessaires] pour rétablir le crédit national, car déjà l'assignat est refusé à quinze lieues de Paris, et l'on est menacé de le voir refuser avant un mois dans cette commune. Tel est le résumé exact de nos rapports de ce jour.

Spectacles. — .....Les rapports des officiers de paix nous annoncent que le Lycée des Arts offre le même et scandaleux spectacle que celui qui a nécessité la clôture du Vaudeville.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Les jeunes gens commencent à porter les cadenettes nattées. — Le bruit court que, dans cinq ou six jours, Paris va être abondamment pourvu de pain. — Les paysans qui apportent des denrées à Paris, et qui s'étalent notamment à l'Abbaye, semblent s'être donné le mot ce matin pour ne recevoir les assignats qu'avec beaucoup de peine. Un d'eux a donné, pour 10 sols en gros sols, une livre de beurre qu'il voulait faire payer 90 livres en assignats. Un boisseau de pommes de terre a été vendu pour 24 sols en monnaie blanche et 220 livres en assignats. Les acheteurs paraissaient être dans la plus grande consternation et se désolaient de ne pas avoir d'argent. Quelques mères de famille ont versé des larmes à l'aspect de ce brigandage ; elles disaient, en parlant de ces paysans : « Tous ces brigands ont gagné seuls à la Révolution, et ils sont les premiers à la mépriser ; ils insultent même à notre misère. » — Un particulier, nommé Jacques Paris, venant de Briouze, département de l'Orne, assurait qu'une grande partie de l'or et de l'argent acheté à la Bourse passait dans la Vendée, pour être vendu aux rebelles, dont le projet est d'élire un roi et de l'installer à Rennes.....

Voie publique. — Les réverbères ont été allumés fort tard dans les sections Brutus et du Mail, et ont été éteints de très bonne heure.....

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Suivant ce qu'ont dit plusieurs joueurs dans un café, le député Henry-Larivière a perdu, il y a peu de jours, deux mille louis dans une maison du Jardin-Égalité. — Le louis s'est couché aujourd'hui à 4,400 livres. — Deux affiches, l'une du général Peyron, l'autre des patriotes de 89, ont fixé alternativement les regards des lecteurs. La première, portant invitation à la jeunesse de rejoindre les drapeaux qu'elle a abandonnés, n'a pas été fort bien goûtée, et chacun disait que ce n'était pas ainsi qu'il fallait faire rejoindre les déserteurs,

mais bien les faire conduire par la gendarmerie. La seconde, faite par Lebois, sous le n° 2, a fait faire des réflexions tout à fait opposées ; les uns la regardaient comme un tissu de mensonges inventés par les terroristes pour ramener le règne de Robespierre ; les autres y applaudissaient en déclamant contre les nobles, les prêtres réfractaires, les accapareurs, etc. — La discussion qui a lieu depuis deux jours au Conseil des Cinq-Cents, sur le mode de compléter les tribunaux et de nommer à d'autres places judiciaires, fait craindre à beaucoup de personnes une scission funeste dans ce Conseil. On dit que, dans la discussion, il est facile d'apercevoir deux partis qui s'égaient, qui se flattent mutuellement pour mieux se frapper ensuite ; on est bien aise que chaque membre ait sa place fixe, afin qu'il ne se forme pas deux côtés ennemis. — L'orchestre du théâtre de la République ayant joué l'air des Marseillais, beaucoup de militaires qui étaient au parterre ont applaudi, au grand étonnement des autres spectateurs, qui croyaient que le ministre de l'intérieur avait défendu de jouer aucun air qui ne tiendrait pas aux pièces ou aux ouvertures. — Malgré la garde qui veillait à la Halle, les accapareurs se sont emparés de tout ce qui s'y présentait. — Une femme allaitant son enfant et étant tombée d'inanition, le peuple a poussé des cris horribles contre le Directoire exécutif, qu'il taxait de vouloir le faire mourir de faim. — Les marchés des portes Saint-Denis et Saint-Martin ont été fort tranquilles ; pas le moindre murmure. — Les agioteurs, conjointement avec les accapareurs, font courir le bruit que, sous huit jours, les assignats ne vaudront plus rien ; ce bruit ayant sans doute circulé, les marchandises ont haussé d'un quart, et les ouvriers ont promis que, dans quelques jours, si cela continuait, ils iraient eux-mêmes cerner la Bourse, et que là ils brûleraient tous les assignats qu'ils trouveraient sur les agioteurs qui la fréquentent ; ces ouvriers ne rêvent que visites domiciliaires et n'aspirent qu'au moment où ils pourront les faire réaliser. — On continue toujours de dire que, sous peu, Paris essuyera une forte secousse. — Le public est imbu [de l'idée] que des citoyens de Nantes sont venus exprès de cette commune pour dénoncer Rovère, Boissy d'Anglas et autres comme fondateurs de la guerre de la Vendée. — Les deux bouchers de la rue Caumartin vendent, de concert avec les commissaires distributeurs qui sont chez eux depuis quinze mois, la moitié de la viande que l'administration leur donne ; beaucoup de plaintes dans ce quartier. — Beaucoup d'étrangers abondent dans Paris ; on en rencontre à chaque pas.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

CDXCVIII

15 FRIMAIRE AN IV (6 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 16 FRIMAIRE.

Esprit public. — Nos rapports ne nous entretiennent d'aucuns faits particuliers; ce sont toujours des plaintes et murmures sur la difficulté de vivre. La presque nullité des assignats, la hausse de l'or, le prix inaccessible des denrées, le refus dans les marchés par les marchands même des assignats, la rareté extrême du numéraire, qui n'existe que dans les mains de l'agioteur, voilà les seules causes de la tristesse. Cependant tous nos rapports ne nous font entrevoir aucun danger pour la tranquillité publique. De la patience, nulle envie de faire des mouvements qui retarderaient l'amélioration du sort du peuple. Quelques mauvaises têtes, quelques langues indiscrètes et tout à la fois malveillantes sortent des bornes de l'impatience même, et irritent encore le peuple, qui se plaint, parce qu'il souffre. Mais il sait se tenir en garde contre les efforts malveillants, et sa constante résignation, en faisant son éloge, le rend digne de tous les secours du gouvernement pour apporter quelque remède à ses maux. — Nos revers sur les bords du Rhin, la reprise de Manheim font l'objet de quelques conversations; on ajoute que l'ennemi marche sur Landau, mais que les mesures qui sont prises rendent cette ville imprenable. On est désolé de ces nouvelles, excepté l'agioteur, qui annonce effrontément la dissolution du gouvernement, et qu'avant un mois le louis doit être à 10,000 livres, que l'assignat n'aura aucune espèce de valeur. De ces conversations naissent une foule de dialogues sur la situation des finances. On applaudit au rejet du projet de finances présenté par le Conseil des Cinq-Cents, comme étant impraticable, n'apportant pas de remède à la situation critique de la République. Le malveillant y applaudit dans un autre sens et se regarde comme maître du champ de bataille pour continuer librement ses féroces et mortelles spéculations. — On désire, en attendant un plan bien établi de finances, la fermeture de la Bourse. Il n'en résulte, dit-on, aucun avantage pour le commerce, puisqu'il n'y en a plus, et si ce lieu de misère et de destruction n'existait plus, le marchand ou plutôt le vendeur de toute espèce, ne prendrait pas pour règle de son produit une base aussi abominable que celle qu'il trouve dans la fixation de l'or au

gré de la cupidité des gens de la Bourse. — Dans d'autres cafés, on dit que Barère, Billaud et Collot sont à Paris, qu'ils ont même des protecteurs dans le Corps législatif et dans le Directoire. Cependant, aucun de ces nouvellistes ne dit les avoir vus, et personne ne nomme les protecteurs de ces ex-députés. Ces mêmes nouvellistes témoignent leur surprise de voir prodiguer les places à des terroristes qui remplissent les administrations. Dans un café voisin, ce ne sont point les terroristes qui sont employés par le gouvernement, ce sont des royalistes. *Et voilà justement comme on écrit l'histoire!* Que l'on demande à ces nouvellistes, qui n'ont pas de places, quelles sont les ressources qui leur procurent la faculté de faire de grosses dépenses, en parlant nouvelles, ils vous répondront : *Le commerce.* — Tout Paris fait des vœux pour voir détruire cette race de sangsues et de vampires. Voilà le résultat général de l'opinion publique : c'est l'agiotage seul, c'est la Bourse qui met obstacle à tous les efforts du gouvernement, et l'on attend avec impatience l'effet des mesures qu'il médite pour le bonheur général.

Spectacles. — Les spectacles ont été pleins et tranquilles. Celui de la République a été troublé par le jeu des airs Marseillais et *Chant du départ ;* mais le spectacle, qui a commencé, a mis fin aux clameurs.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Dans un groupe, à la Halle, des paysans disaient qu'à Bapaume et à Péronne, les habitants fusillaient des soldats qui allaient rejoindre leurs drapeaux, que les volontaires, à Saulty-en-Artois, ne voulaient point crier *Vive la République!* — La classe marchande ne cesse d'insulter la République en discréditant les assignats, et ne voulant vendre même que pour de l'argent. Palais-Égalité, un militaire invalide, nommé Cazade, courant toutes les galeries, arrachait toutes les affiches intitulées : *Robert Lindet à Boissy d'Anglas sur les subsistances.* Le public, très scandalisé de sa conduite, disait qu'il était affreux qu'il n'y eût pas de police pour empêcher de pareils délits. Deux inspecteurs invitèrent ce militaire à leur dire les raisons qui le portaient à arracher ces affiches et à insulter le public qui les lisait; il a été conduit chez le commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins, et des citoyens, témoins de l'insulte qu'il avait faite aux inspecteurs et à ceux qui l'entouraient, ont été entendus en déposition.

[*Commerce.* — Les livraisons très tardives du pain dans certaines sections excitent des murmures, surtout parmi ceux qui n'en ont pas eu la veille. — Vol de pain par un jeune homme à cheveux nattés. — Les halles très tumultueuses; une seule voiture de pommes de terre. — *Voie publique.* — Les trous faits par les plombiers et les pavés jetés sur les côtés occasionnent des accidents continuels.]

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

BULLETIN DE POLICE.

Bruits. — Tous les moyens d'avilir le Directoire sont employés par des hommes qui fondent tout leur espoir de bonheur sur une contre-révolution prochaine. L'on répand parmi le peuple, relativement à la demande faite par le Directoire de vendre les bijoux appartenant aux émigrés, qu'ils avaient mangé l'or et l'argent des églises, qu'ils vont maintenant manger les bijoux, non sans néanmoins conserver pour eux les pierres les plus précieuses, pour se faire faire des agrafes pour leurs manteaux. C'est ainsi que l'on dispose l'esprit public à voir d'une manière défavorable ceux qui devraient être investis de toute la confiance, et que, par cet astucieux moyen, l'on ridiculise jusqu'au bien qu'ils peuvent faire.....

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

CDXCIX

16 FRIMAIRE AN IV (7 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DE LA COMMISSION DU 17 FRIMAIRE.

Esprit public. — Armées, assignats, prix fou des louis, cupidité insolente du marchand, impossibilité de se procurer des marchandises sans numéraire, ou à force d'assignats; voilà le sujet des conversations, voilà le sujet du désordre et de la fermentation.

Armées. — On doute de nos revers dans le Nord; on ne croit pas fermement à la prise de Manheim; d'un autre côté, le bruit court que Pichegru a été battu, et cependant on a annoncé que Jourdan venait de battre pleinement l'armée de Clerfayt; les esprits s'en sont réjouis. A l'égard des nouvelles désastreuses, elles partent de la Bourse, et les Évangélistes de ce cloaque sont généralement vilipendés; on ne croit pas à leurs nouvelles. D'ailleurs, si ignorant que soit

le peuple, quelle que soit la mauvaise foi de l'agioteur, il n'ignore pas, ou il doit savoir que tout gouvernement républicain n'est jamais si fort, si redoutable qu'au milieu de ses revers. Cette vérité devrait être transcrite en gros caractères dans tous les lieux publics.

Assignats, prix de l'or. — On ne peut concevoir que l'assignat soit avili et méprisé, et que cependant ce soit à qui en prendra, les entassera, ou, pour mieux dire, on connaît aisément que cette monnaie n'est avilie par ceux qui l'entassent dans leurs portefeuilles que pour se procurer plus facilement leurs sales jouissances. Ainsi un habitué de la Bourse vend un louis 5,000 livres; il dîne pour 1,000 livres, et dit hautement : « J'ai dîné pour 4 livres 10 sols; en vérité, c'est délicieux, ces assignats; je n'aurais pas si bien dîné autrefois pour 12 livres. » Quel remède à ce désordre? Les honnêtes gens n'en voient qu'un : fermer la Bourse. L'or ne sera plus le rudiment de l'égoïsme et de la cupidité. A quoi sert cette Bourse? A stabiliser les règles du commerce; il n'y a plus de commerce, c'est de l'agiotage effrayant, la Bourse ne peut donc que stabiliser l'agiotage. Fermez donc la Bourse, et ne la rouvrez que lorsque le commerce renaîtra.

Marchands. — Que résultera-t-il de la clôture de la Bourse? Que le marchand n'attendra pas cinq heures du soir pour vendre sa marchandise au cours. Hier, par exemple, ce qu'il vendait pour 4,000 livres, il l'a refusé le soir pour 5,000. Pourquoi cela? Quelle est la cause de ce renchérissement? La Bourse. Il faut donc couper le mal dans sa racine. Le mal est dans l'établissement de la Bourse. On ferme des spectacles, parce qu'ils sont le refuge du vice, et la Bourse, n'est-ce pas le refuge de toutes les immoralités? Il faut donc la fermer aussi; il faut punir, arrêter impitoyablement les vendeurs d'or. Cette sévérité donnera le temps d'attendre de bons projets de finances. L'insolent agioteur ne dira pas, dans sa coupable joie, que *les législateurs sont des imbéciles.* Voilà les propos de tous ces faquins, dont la place est marquée sur les galères de Brest, et ne doit pas être au Louvre.

Pain et Comités de bienfaisance et civils. — On désire la prompte organisation des municipalités. Les Comités sont usés, leurs membres sont méprisés par le peuple; une nouvelle administration, fût-elle composée des mêmes individus des Comités, présentera de nouveaux devoirs; la Constitution, mise en activité dans ses plus petits détails, en imposera davantage. L'officier municipal sera plus respecté; il sera d'ailleurs surveillé par un commissaire du pouvoir exécutif. Le peuple ne se plaindra plus de la rudesse du boulanger et du boucher; on ne verra plus peut-être la même connivence entre le

municipal et le boulanger, comme elle existe entre le commissaire et le boulanger; le peuple, qui a quelquefois raison de se plaindre, n'aura plus de motifs. — Toutes ces réflexions sont puisées dans quelques-uns de nos rapports; le peuple désire des mesures fermes, intrépides et vigoureuses; qu'elles soient employées, et nous croyons pouvoir affirmer qu'il en résultera du bien; le peuple en a besoin.

Spectacles. — Ceux du Lycée, des Variétés et du Vaudeville, fermés, excitent les applaudissements des amis des mœurs; mais un prompt règlement et sévèrement exécuté n'est pas mis en vigueur. Celui de la République sera bientôt déserté par les citoyens honnêtes et tranquilles et représentera à lui seul le tableau hideux du libertinage. Déjà il se compose de tous les libertins et libertines des environs. Ceux du boulevard exigent une surveillance rigide.....

[*Surveillance.* — ... La citoyenne Mittet, âgée de soixante-seize ans, demeurant rue de Charonne, a été trouvée morte. Le procès-verbal constate que le décès a été occasionné par la misère et le besoin. Des événements de même nature ont eu lieu depuis quelque temps au faubourg Antoine.]

HOUDEYER [1].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — ... Dans différents groupes au faubourg Antoine, on disait que l'on avait détruit les rois, les nobles et les aristocrates, mais que les députés, les fermiers et les marchands les remplaçaient présentement; qu'ils faisaient des fortunes immenses aux dépens du peuple qu'ils font mourir de faim et de misère, mais que cela ne durera pas longtemps; que si l'on n'adoucissait pas son sort, il (le peuple) se lèverait en masse et que, décidé à mourir, il confondrait tout.....

... On parle d'un nouveau 13 vendémiaire, et on lui donne pour motif l'insolence des amis de la royauté et de leurs journalistes. — Les citoyens honnêtes sont contents de la fermeture du théâtre du Vaudeville et désirent celle des Variétés, du Palais-Égalité et du Lycée. (Ils sont fermés ce soir.).....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

1. Il y a une autre expédition, signée Hannocque-Guérin.

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — L'opinion demande qu'on réduise les assignats, non pas au trentième de leur valeur, comme le propose le Directoire — car, dit-elle, trois ou quatre grains d'émétique peuvent purger et guérir un malade, mais trente grains le tueraient; — mais qu'on les réduise au cinquième ou au sixième tout au plus. Cette mesure, sanctionnée d'avance par le sentiment du public, qui laisserait une suffisante quantité d'assignats pour la circulation et les dépenses de l'État, donnerait du crédit à ce qui resterait du papier, de manière que, loin de perdre, chaque citoyen gagnerait sur ce qu'il en possède. Elle désire en outre que, tant que la guerre durera, l'impôt foncier soit payé en nature, et suivant les diverses productions que donne le sol imposé. Elle demande que l'on fasse main basse sur toutes les commissions possibles, et que les fournitures soient désormais confiées à des compagnies de négociants probes et expérimentés. Plus de régie désormais, car le gouvernement, dit-on, n'est jamais approvisionneur ou marchand, sans désorganiser le commerce, ruiner le peuple et dessécher le trésor public. Elle demande qu'on oblige le cultivateur, ou par raison ou par autorité, à fournir à la circulation les denrées qu'il a cueillies, et à se contenter d'un prix raisonnable, formé d'après la proportion combinée de la quantité des denrées et de celle de la monnaie en circulation, et à ne pas exiger en numéraire le double de ce qu'on en donnait jadis, quand la denrée était plus rare et le signe métallique beaucoup plus abondant; *qu'on ne souffre pas surtout qu'il se ralentisse dans le paiement de l'impôt en nature;* qu'on ne se contente pas de menacer les accapareurs et les agioteurs, qui, au mépris des décrets et des ordonnances donnés contre eux, montrent plus d'audace et d'opiniâtreté que jamais, entassent les denrées et les marchandises qu'ils ne vendent point, et tripotent perpétuellement sur les métaux; qu'on fît des recherches pour découvrir les magasins des recéleurs qui commercent sans être marchands; qu'on saisît et qu'on punît enfin cette foule d'escrocs déguenillés qui, malgré les défenses, infectent le Jardin-Égalité et les environs, où ils provoquent tous les passants à leur vendre ou à leur acheter de l'argent; la propreté dans les rues couvertes de boue, ou encombrées d'échoppes ou de matériaux; la sûreté dans les lieux publics et dans les maisons, qui ne sont pas à l'abri des entreprises des voleurs. Enfin l'opinion voudrait que, sans distinction aucune, le gouvernement comprimât d'une main sévère quiconque cherche à troubler

l'ordre, et qu'il fît fermer ces sociétés naissantes, où l'esprit de parti sème de nouveau la dissension et vient organiser la discorde et l'anarchie.

II. — Un mot lâché par Cochon au Conseil des Anciens, dans la séance du 12, a sur-le-champ fait doubler le prix des denrées et marchandises de première nécessité[1]. Les journaux ont fait dire à ce représentant que chaque sac de farine que le gouvernement fait distribuer à Paris revient à 15,000 livres; que, comme il en fait distribuer 1,400 par jour, c'est une dépense pour ce seul objet de 546 millions par mois. Le sac de blé, qui se vendait de trois à quatre mille livres, a donc monté à 7 et 8,000 livres, et les citoyens des départements se demandent avec étonnement par quels motifs Paris leur coûte 546 millions par mois pour le pain seulement, tandis qu'ils jeûnent, qu'ils paient l'impôt en nature sur des jachères qui ne rapportent point, qu'ils ont payé une contribution patriotique, un emprunt forcé, et de plus, que Paris le dixième de cet emprunt, dont le rôle n'est pas encore fait et probablement ne le sera jamais dans cette grande ville[2]. Cet isolement de Paris, à qui tous les bienfaits de la République sont exclusivement réservés, fait le plus mauvais effet sur l'esprit public. Il résulte encore de cette phrase de Cochon un nouveau discrédit des assignats; car, si la réunion de toutes les contributions de la République suffit à peine pour fournir pendant un mois du pain aux citadins de Paris, il est clair que, pour cet article seul, ils consomment douze fois le montant de ces impositions; or les armées, égales au moins en nombre d'hommes à la population de Paris, ayant une ration de pain double de celle du Parisien, on en conclut qu'elles doivent dépenser vingt-quatre fois le montant des mêmes contributions, de sorte que, pour le pain seul, tout le revenu de l'État ne suffit tout au plus qu'au 36e de la dépense. Dans cet état de choses, le retour de l'ordre et du bonheur devient une chimère pour la génération présente; la confiance se perd, le désespoir prend sa place, le découragement et le dégoût sont à leur comble. Il n'y a point de petite imprudence, lorsqu'on traite en public des objets de finances. C'en est une grande de la part du citoyen Cochon, à qui les mauvais plaisants donnent le quolibet de *Cicéron* au *Verrès* de son temps. On dit dans le monde : « De même que *Verrès verrebat Siciliam,* de même le *Verrès* de nos jours *verrit Galliam.* » — La dénonciation entamée par des Marseillais contre trois représentants

1. Voir la séance du conseil des Anciens du 12 frimaire an IV, dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 687.
2. Cette phrase obscure et inachevée est textuelle.

du peuple[1] paraît dans l'opinion publique n'être autre chose qu'une tentative de quelque nouvelle faction. Le nom de Mariette, qui s'y trouve compliqué (*sic*), confirme cette idée, parce que ce représentant a toujours joui et jouit encore de l'estime publique. On ne lui reproche que n'avoir pas fait assez d'usage de ses talents, parce qu'il en a beaucoup; mais il sera difficile de persuader à son département et à tous les citoyens dont il est connu qu'il ait pu s'égarer au point d'avoir été terroriste ou assassin. Au surplus, le public semble moins disposé que jamais à prendre part à ces querelles. Il laissera les contendants s'entrechamailler, sans se prononcer ni pour ni contre. L'exemple de Vadier, Pache, Bouchotte, Raisson et autres l'a corrigé de l'esprit de parti. Ses subsistances sont ce qui l'intéresse uniquement. Le système qui lui en procurera, ou qui lui fournira des moyens d'en avoir, sera pour lui le meilleur.

Il y a des paris que le Directoire exécutif sera renversé avant d'avoir fini les nominations dont il est chargé.

On dit que les deux tiers du Conseil des Cinq-Cents se repentent d'avoir voté pour la forme actuelle de gouvernement, et que l'autre tiers applaudit mentalement à leur repentir; les premiers, parce que leur ambition se trouve comprimée, et qu'ils ne peuvent s'habituer à la privation de l'autorité révolutionnaire dont ils s'étaient investis; les autres, parce qu'ils espèrent qu'ils se porteront à quelques excès qui précipitera la chute totale de l'édifice, et qu'on finira par reconstruire celui qu'ils avaient tant d'envie de relever dans les premiers jours de vendémiaire. On n'a point encore d'opinion bien prononcée sur le Directoire et sur le Conseil des Anciens. On ne serait pas fâché de voir celui-ci aux prises avec celui des Cinq-Cents, parce qu'on craint qu'il ne se concertent pour remettre en vigueur le gouvernement révolutionnaire. L'appréhension du public est motivée sur la famine qu'il éprouve, et qu'il attribue aux membres de ce Conseil des Cinq-Cents; il se persuade que les résolutions qu'il prend tendent à l'éterniser.

III. — *Café Chrétien.* — Les habitués de ce café, bien loin de se ralentir dans leurs projets, semblent prendre tous les jours un nouvel espoir; ils affirmaient hier soir que, sous peu, la Montagne ressusciterait dans le Corps législatif, que ces *scélérats*, en parlant de ceux qui n'aiment pas le sang, expieraient leurs forfaits, et que bientôt les faubourgs Antoine et Marceau extermineraient les agioteurs. Suivant

1. Ces représentants étaient Cadroy; Chambon et Mariette. Voir la séance du Conseil des Anciens du 16 frimaire an IV et celle du Conseil des Cinq-Cents du 17 frimaire dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 643 et 666.

eux, l'instant du meurtre et du pillage approche. Les militaires qui fréquentent cet endroit disent que Merlin (de Thionville) est un traître.

Plusieurs agents de l'administration des subsistances, chargés de l'achat des grains pour l'approvisionnement de Paris, suivant le cri public, en font passer une partie à la Halle, pour y être vendue à leur compte ; au moyen de leurs patentes, ils font faire des acquits à caution sous leur nom et frustrent Paris de ce qui lui revient. — On est étonné que le Directoire ait jeté les yeux sur un nommé Boquillon, ivrogne et joueur de profession, pour une des places d'inspecteurs généraux de la police. La nomination de Verdun, secrétaire d'un des membres du Directoire, n'est pas vue d'un meilleur œil.

Vagin, boulanger, rue de Lille, dont il a été question plusieurs fois dans cette feuille, reçut hier sa farine à midi et se garda bien de se mettre en œuvre; le soir il fut au spectacle, et ce fut là qu'on fut obligé d'aller le chercher pour faire son pain. Sans doute que, pendant la nuit, il voulait travailler les farines. Le peuple, qui comptait sur la distribution, en a été privé et s'est livré aux plus violents murmures. — La meilleure qualité du pain fait dire que le Directoire veut se populariser, que Carnot même a juré de donner sa démission, s'il n'était pas constamment beau.

On vend sous le manteau un nouveau jeu de cartes, composé de cinq rois (le Directoire), de six valets (les ministres), beaucoup de piques (le Corps législatif), point de cœur, des carreaux (le peuple accablé de misère). On n'a point encore réussi à se le procurer, mais on soupçonne très fort Maudrou, cartier, rue de l'Arbre-Sec, de le vendre. Il refuse des cartes anciennes à ceux qui l'appellent *citoyen;* au mot de *monsieur*, on en a tant qu'on veut.

Le bruit ayant couru hier soir que les habitués du café des Bains-Chinois y avaient été enlevés par ordre du gouvernement, et que la Société dite du Panthéon serait bientôt dissoute, chacun a applaudi à ces mesures, comme devant rétablir l'ordre.

Les femmes crient toujours sur le retard qu'elles éprouvent dans la distribution du pain ; mais ce qui les console, c'est que, les boulangers n'ayant plus le temps de mélanger les farines, le pain depuis quelques jours est bien meilleur. — Si la malheureuse situation des finances excite la sollicitude du Directoire et des deux Conseils, elle accroît les inquiétudes de la plupart des citoyens; aujourd'hui toutes les conversations sur ce sujet étaient désolantes; on se persuade que le mal est incurable, et que les remèdes les plus violents ne seront pas même efficaces. Bien des personnes paraissent craindre qu'avant

huit jours les assignats ne soient refusés partout dans Paris. Le prix d'une infinité de marchandises double, pour ainsi dire, chaque jour; les rentiers et les propriétaires de maisons sont aux abois; mais l'ouvrier, mais le véritable ami de son pays approuvent cet emprunt comme devant sauver le peuple en écrasant l'agiotage. — Une foule de Bayonnais, qui abondent dans Paris, vont partout semant l'épouvante en annonçant que l'Espagne va nous faire la guerre, comme par le passé. Ces étrangers, ainsi que d'autres de tous les coins de la République, contribuent beaucoup à la cherté des denrées, tous commerçant sur l'or et l'argent, et tous spéculant sur les denrées de première nécessité.

On approuve le choix qui a été fait des membres qui doivent composer l'Institut national; ce choix étonne d'autant plus qu'on est persuadé que le Directoire n'a autour de lui que des terroristes, et qu'il a mis dans des places importantes des hommes incarcérés après le 9 thermidor pour cause de vols et d'assassinats.

Les esprits hier à la Halle étaient très agités, parce qu'on n'y voulait que du numéraire.

Le rassemblement qui a eu lieu au Salon des ci-devant Princes, sur le boulevard, est composé de tout ce qui reste de nobles à Paris. On n'y parle, on ne s'y traite que de chevalier, de comte, marquis, etc. La danse est le principal objet de ce rassemblement, et, lorsqu'on y parle politique, c'est pour tourner en ridicule le gouvernement. — Ce matin, on a trouvé, au coin de la rue des Vieux-Augustins, un placard couvert de fleurs de lis avec ces mots : *Vive le Roi!* Les passants, en le voyant, disaient : « On vivait sous les rois, on meurt sous le gouvernement actuel. » On l'a déchiré. Le louis s'est couché à 5,000 livres.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

D

17 FRIMAIRE AN IV (8 DÉCEMBRE 1795).

Rapport du bureau central du canton[1] de Paris du 18 frimaire[2].

Esprit public. — Aucuns de nos rapports ne nous entretiennent des

1. Dans l'original, on a écrit par erreur le mot *commune* au lieu du mot *canton*.
2. C'est le premier rapport du bureau central que nous ayons rencontré. Mais

distributions de pain chez les boulangers, ce qui nous fait penser que la tranquillité et le bon ordre n'y ont pas été troublés. Ils s'étendent particulièrement sur l'agiotage, qui se fait avec une effronterie sans bornes ni mesure; sur les efforts du royalisme, qui ne respire que désordre et qui ne tend qu'à décrier la patience du malheureux et à la lui faire perdre; sur le discrédit des assignats et la crainte qui se répand partout qu'ils n'aient aucune valeur avant un mois. Une des causes principales du discrédit des assignats est la facilité avec laquelle la plupart des gens de la Bourse les dépensent. Rien n'est trop cher pour eux, et le marchand sait mettre à profit pour son compte cette prodigalité; habitué à ces profits énormes, tout est abondant pour le gros portefeuille, tout est rare, rien n'existe pour le malheureux ni pour l'indigent. — L'effronterie scandaleuse de l'agioteur excite les murmures, non pas contre lui, mais contre le gouvernement; on soupire après des mesures sérieuses contre l'infâme commerce qui se fait, non seulement à la Bourse, mais dans les cafés, notamment celui de Chartres. Le propriétaire, effrayé du commerce de ces individus, a voulu mettre hors de son café ces pestes, qui y restent insolemment, malgré ses instances. — Le royalisme se montre avec impudence; le luxe effrayant marche à sa suite. Quels sont ces royalistes, ces luxueux personnages? Des fournisseurs, soit anciens, soit en exercice, de la République ou de ses armées. Les femmes des spectacles n'ont établi leur élégance que sur les profusions de ces messieurs. Le peuple n'en doute pas, et ces voleurs royalistes jouissent du fruit de leurs rapines, et le gouvernement reste tranquille sur ces désordres. Les foyers des spectacles ne présentent à la vue que ces brigands tout brillants de leurs vols et des étourdis à cadenettes. Ils ont l'air impudents et rassurés; mais écoutez-les : ils tremblent et redoutent les mesures sévères que l'on les menace de prendre contre eux. Qu'on les prenne donc, ces mesures, et elles seront plus vivement applaudies qu'elles ne sont impatiemment attendues.

L'emprunt de 600 millions en numéraire n'effraie que l'enrichi d'hier; il critique, il attaque cette mesure nécessaire pour restaurer la France; il compte sur le Conseil des Anciens, qui désapprouvera, disent-ils (*sic*), la résolution prise à cet égard. Les autres

ce bureau avait été organisé quelques jours plus tôt. On lit en effet dans le registre des délibérations du Directoire exécutif (Arch. nat., AF* III, 1), séance du 13 frimaire an IV : « Après avoir entendu le ministre de l'intérieur, et sur la présentation faite par l'administration centrale du département de la Seine, le Directoire nomma les citoyens Cousin, Houdeyer et Hannocque-Guérin pour composer le bureau central du canton de Paris. »

citoyens, qui n'attendent que le moment de faire un dernier sacrifice, que, depuis longtemps, ils ont jugé nécessaire pour sauver la République, en désirent l'exécution. Fatigués du spectacle de la misère du grand nombre, irrités contre l'égoïsme, la cupidité et le luxe du reste, ils sont prêts à soutenir les efforts du gouvernement; ils voient renaître l'espérance du mieux, si toutefois la perception de cet emprunt se fait avec ordre, justice et économie. — Les ordres donnés pour rappeler les jeunes gens à leurs bataillons n'excitent que la rage impuissante de ces efféminés et les cris de leurs impudiques maîtresses, qui les auront bientôt oubliés.

Il résulte, en général, de nos rapports que, pour peu que le gouvernement se montre ferme et sévère, le royalisme sera aisément terrassé, le commerce reprendra sa splendeur et son cours ordinaire, l'agiotage sera réprimé et puni par la peine du talion. Ils ne s'en cachent pas; si l'emprunt en numéraire a lieu, ils seront, disent-ils, forcés de vendre leurs marchandises pour vivre, et le louis ne vaudra plus tant d'assignats. Le bruit qui courait hier, parmi eux, que la Bourse serait fermée aujourd'hui les a extrêmement inquiétés; ils semblent déjà honteux, et ils sont effrayés eux-mêmes de leur scandale. Belle occasion pour les saisir dans ce moment de terreur. Quelques efforts, et nous ne doutons pas que l'esprit ne soit totalement et fortement attaché au gouvernement républicain.

Spectacles. — Ils ont été remplis et tranquilles. Les mesures prises à l'égard de quelques-uns produisent de l'effet; il ne faut plus qu'un règlement sévère et protecteur des bonnes mœurs pour les ramener à leur véritable institution, celle de l'instruction et d'un délassement honnête.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — Le peuple espérait recevoir une plus forte portion de pain; il n'en reçoit pas davantage; la distribution ne se fait même pas régulièrement chaque jour dans toutes les sections. Partout recommencent les murmures; on dit fort haut qu'il est étonnant que le peuple ne se révolte pas. On crie contre le Corps législatif, qui, dit-on, ne peut ou ne veut rien faire de bien en matière de finances, et qui, par les discussions les plus embarrassées, avilit les assignats au lieu de les soutenir. — La pièce d'or de 24 livres est à 5,000 livres : « Tant mieux, dit-on; que la mesure du mal se comble

tout de suite, afin que nous sachions plus tôt à quoi nous en tenir. » — Les malveillants commencent à se glisser dans les rassemblements aux portes des boulangers : « Voilà, disent-ils, une belle République sans argent : point de pain, point de République. » — On est douloureusement affecté des nouvelles qui se répandent sur les armées du Rhin; cela ajoute au découragement général.

Commerce. — Il n'y a plus de commerce, c'est l'agiotage le plus révoltant.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

BULLETIN DE POLICE.

[Ce bulletin est précédé d'une lettre non signée, où on avertit le ministre que désormais il ne lui parviendra pas aussi régulièrement, parce que, les surveillants attachés au bureau ne recevant presque pas d'appointements, on ne peut exiger d'eux une assiduité dans leurs fonctions; ils emploient leur temps ailleurs d'une manière plus lucrative; le travail devient donc chaque jour plus difficile et sera nul, si on ne se détermine à rendre les employés à leurs attributions.]

Palais-Égalité. — Avant-hier, une femme, dans l'après-dîné, fit semblant de ramasser dans le Jardin-Égalité un papier qu'elle donna à lire à une personne; ce papier se trouva contenir un mauvais calembourg, ainsi conçu : « Les cartes s'embrouillent de plus en plus, car nous n'avons que des rois de pique, sans cœur, qui nous font brouter le trèfle et coucher sur carreau. » Des compères placés exprès trouvèrent des admirateurs de l'ingénieuse satire qu'on faisait du Directoire, qui se chargèrent de colporter cette mauvaise plaisanterie.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — Un particulier, se disant parent du ministre de l'intérieur, a ouvert une maison de jeu le 12 de ce mois, au Jardin-Égalité, n° 123. Lorsqu'on lui demande s'il ne craint pas d'être surpris, il répond qu'il est à la tête du camp, ce qui signifie qu'il est à l'abri de tous les événements. — Les marchands, les accapareurs, les agioteurs tremblent que l'emprunt forcé n'ait lieu; s'il est mis à exécution, disent-ils, le louis tombera à un si bas prix que nous serons obligés de vendre nos marchandises, non pour spéculer, mais pour vivre.....

On ne voit pas sans scandale les citoyennes Lange et Mezeray, actrices du théâtre Feydeau, afficher un luxe insolent et insulter à la misère publique; elle sont entretenues par des entrepreneurs des charrois. — Le billard de Véry, restaurateur, était tellement rempli hier d'intrigants et d'escrocs, que ce particulier a été obligé d'en fermer la porte. — Les maisons de jeu, connues sous le nom d'*étouffoirs*, se multiplient chaque jour; il vient de s'en former une rue des Petits-Champs, n° 148, au passage qui conduit au Jardin-Égalité. — L'affiche du représentant Rovère, dans laquelle ce citoyen se disculpe d'avoir pris part aux massacres de la glacière d'Avignon, a été lue avec avidité, mais a fait peu de sensation. — La farine distribuée aux boulangers, encore plus tard qu'à l'ordinaire, est toujours un grand sujet d'inquiétude. La distribution du pain, trop retardée pour le peuple, force la classe indigente à acheter du pain, qu'elle paie très cher, ou des pommes de terre, qui sont montées à un prix exorbitant; aussi les plaintes, les murmures, le chagrin même, sont à leur comble; on ne sait plus à qui s'en prendre. — Pendant toute la journée, on n'a entendu que des objections contre l'emprunt forcé; les gens à portefeuille sont peut-être les seuls qui n'y trouvent pas à redire, parce qu'ils voient qu'il serait difficile de les atteindre; la plupart d'entre eux, ne voulant pas paraître subitement riches, échangent tous les jours contre des écus ou de l'or le gain qu'ils font en assignats; comme ils n'ont point de propriété apparente, ils sentent bien qu'ils ne seront pas compris dans le *million doré;* on répétait cette expression, parce que le Directoire compte sur un million de citoyens, capables de fournir à l'emprunt forcé. Tout le monde convient qu'il faut un moyen prompt et violent pour tirer nos finances de l'abîme où elles sont, mais on voudrait qu'il atteignît tous les hommes qui fréquentent la Bourse et ces commerçants ambulants qui ne parlent que de millions. — *L'aimable adolescence* du Jardin-Égalité a été hier terrifiée en voyant le spectacle des Variétés fermé, mais les honnêtes gens en paraissaient fort contents, ce théâtre étant aussi son rendez-vous, et celui de ses sagannes (?) artificieuses. — On a débité dans les cafés que M. le comte de Carletti avait été chassé du Directoire, comme convaincu d'être l'espion de l'Autriche. — Les petites maîtresses, qui fréquentent ordinairement le théâtre Italien, s'amusent aussi aux dépens du gouvernement. Ces dames, qui sans cesse annoncent le retour de la royauté, croient faire de l'esprit en disant que, si la farine est chère et si rare, c'est que les deux Conseils font de la bouillie pour les chats. — On en revient encore à Mme de Staël, et l'on est étonné qu'elle habite Paris en dépit de l'arrêté du Comité de salut

public du 13 vendémiaire, qui l'*invitait* à en sortir; on dit toujours que sa maison est un rendez-vous de royalistes forcenés. — Quoique toutes les denrées augmentent à vue d'œil, le peuple par sa patience ne dément point sa dignité. En général, il est étonné que le gouvernement souffre, dans cette commune, une foule immense d'étrangers, surtout anglais, qui ne laissent pas que de faire renchérir les comestibles; on ne trouve plus de logement dans les maisons garnies. — Les dépenses énormes que font journellement les militaires dans les cafés font dire que le gouvernement fait pour eux des sacrifices extraordinaires, et que c'est pour les capter et les disposer en sa faveur, en cas de mouvement. Dans ces circonstances, le royalisme, répandu dans tous les cafés et autres lieux publics, peut encore faire impression sur certains individus; la cherté des denrées, des défaites sur la frontière qu'ils mettent toujours en avant, tels sont les principaux moyens qu'il emploie pour se faire des prosélytes.

Société dite du Panthéon. — Cette Société, considérant qu'elle pourrait faire naître une lutte dangereuse dans le Conseil des Cinq-Cents, en lui présentant une pétition pour l'exécution de la loi du 3 brumaire, a résolu de faire une adresse au peuple pour l'éclairer sur cet objet; en conséquence elle sera incessamment affichée, sous le titre : *Vérité au peuple, par les patriotes de* 89. — Plusieurs rassemblements de royalistes qui correspondent entre eux, pour se venger de la journée du 13 vendémiaire, ont été dénoncés, notamment celui du salon des *Princes*, dont les principaux chefs sont ceux-là même qui à cette époque ont été condamnés par contumace. Cette Société était hier très nombreuse; on y a lu, entre autres, des lettres annonçant que Lyon était en proie à des mouvements contre-révolutionnaires.

Café Chrétien. — L'ex-général Rossignol s'y est amèrement plaint de ce que le gouvernement ne voulait pas lui accorder les indemnités qu'il demandait et de ce que les orfèvres lui avaient refusé de l'ouvrage. Il a juré, ainsi que ses adhérents, de tirer vengeance des hommes actuellement en place, quand le moment sera favorable. — Fusil, ex-comédien, y a invité ses camarades de se trouver au jugement de Turreau, ex-général, dont on a, suivant lui, résolu la perte. — Les habitués ont dit que le gouvernement donnait 30 livres de farine à chaque boulanger qui cuisait pour lui; que Merlin (de Thionville) n'était venu à Paris que pour perdre les patriotes comme en prairial.

II. — Il n'est plus douteux, dans l'opinion publique, qu'il n'y ait une coalition formée contre le Conseil des Anciens et le Directoire exé-

cutif. On est persuadé que, dans l'un et l'autre, il y a des membres qui la favorisent et qui la servent. Ils sont en embuscade pour profiter de quelque circonstance, que le Conseil des Cinq-Cents fera tous ses efforts pour faire naître. Ce Conseil perd de plus en plus la confiance. On reste convaincu que ses opérations ne sont pas sincères, que notamment les projets de finances qui s'y succèdent sont une pure dérision ou un piège pour entraîner le Conseil des Anciens dans quelque sanction imprudente. On applaudit à la ferme résistance de ce Conseil. On est peu inquiet des membres coalisés qui sont soupçonnés de se trouver parmi les Anciens, parce qu'ils forment une minorité de nombre et de talents, très peu effrayante. — Il n'en est pas de même du Directoire exécutif, qui n'est composé que [de] cinq individus, dont deux, dit-on, savoir Barras et Carnot, sont les agents les plus actifs de la faction, et un troisième vaillant, c'est Le Tourneur (de la Manche). — Quant aux ministres, on en parle peu ; ils n'ont encore rien fait de saillant pour [que] les partis y fassent attention ; mais ils sont épiés. D'adroits agents les circonviennent et les meneurs attendent le signal pour les faire travailler. Les gens sages, qui ont confiance dans les lumières et dans les bonnes intentions de quelques-uns d'entre eux, leur conseillent d'être infiniment circonspects et réservés. Ils sont entourés de pièges d'autant plus dangereux qu'on cherche à les couvrir de projets, dont l'exécution sous le prétexte du bien public présenterait l'aspect bien séduisant de la célébrité. On ne saurait trop les prévenir de se tenir en garde, car on dit qu'il faut absolument les *rolandiser* (c'est le mot). — L'arrêté du Directoire exécutif concernant les appointements des employés dans diverses administrations a été trouvé très équitable en soi[1], mais on a prévu ce qui en résulterait, s'il était rendu public. Son insertion dans le *Bulletin des lois* a rempli le but de la coalition en le rendant dérisoire. — Des objets qui se vendaient 150 capitaux pour un, ont augmenté de 30 capitaux. Aujourd'hui, on dit que le Directoire a rapporté cet arrêté.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

1. Le 7 frimaire an IV, le Directoire avait arrêté que « les traitements des employés des administrations publiques seraient fixés en valeur de 1790, et payés en assignats à raison de trente fois la somme ». En même temps, il avait déterminé le traitement des employés des ministères et des administrations de département. Le 17 frimaire, par un arrêté interprétatif du précédent, le Directoire avait divisé les employés en quatre classes, et décidé que pour la première classe, le traitement ne pourrait excéder 12,000 livres par mois ; pour la seconde classe, 7,500 livres ; pour la troisième, 5,000 ; pour la quatrième, 3,000 livres.

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 17 frimaire : « On se plaint de l'excessive malpropreté du jardin des Tuileries, jadis le plus beau jardin de l'Europe, et aujourd'hui le plus sale; il y a plus de profit pour les bas et les souliers à traverser les rues que le jardin; — de la multitude des mendiants qui, après un ou deux ans d'absence, reparaissent sous toutes les formes dans une ville réduite à la mendicité; — de la violence des nouveaux cabriolets, qui roulent plus rapidement que du temps de Louis XV, et nous éclaboussent depuis les pieds jusqu'à la tête; de l'insolence des fiacres, qui ne veulent plus marcher qu'à des conditions fort dures, et qu'ils imposent arbitrairement..... » — *Courrier républicain* du 19 frimaire : « *Avis des imprimeurs du Courrier républicain à leurs concitoyens.* Hier, nos ouvriers à la composition ont cru devoir porter à 450 livres le prix d'une forme qui, jusqu'à ce jour, avait été payée 200. Cette demande excessive et imprévue ayant fait naître quelques difficultés entre eux et nous, ils ont interrompu sur-le-champ leur travail. Voici le motif qui a empêché notre numéro d'hier de paraître. Aujourd'hui d'autres ouvriers se sont présentés et ont exigé le même prix. Quelque excessive que soit cette prétention comparée à la modicité de nos bénéfices, nous avons été forcés de nous y soumettre. Nos concitoyens ne seront donc pas étonnés de voir le prix de cette feuille hausser dans une légitime proportion. »

DI

18 FRIMAIRE AN IV (9 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 FRIMAIRE.

Esprit public. — L'agiotage continue toujours avec la même rapidité, et se fait publiquement jusque dans les cafés, notamment à celui des Canonniers. Hier un paysan y a vendu 300 gros sols à raison de 700 livres le cent en assignats, ce qui excite l'indignation du peu de bons citoyens qui se trouvaient présents; ils manifestaient leur étonnement de ce que le gouvernement ne réprimait pas un tel brigandage, dont la durée, disaient-ils, devait nécessairement culbuter la République. A la Halle, on annonçait que bientôt, à l'exemple des habitants des campagnes, les marchands refuseront de vendre leurs denrées pour des assignats. Aux environs du Jardin-Égalité, on faisait voir des échantillons de blé et de farine, et autres marchandises de première nécessité. Depuis deux jours, toutes les marchandises sont augmentées considérablement; on attribue ce renchérissement à la résolution relative au traitement des employés. Le centre de

l'agiotage étant la Bourse, l'on paraît désirer généralement la clôture de ce repaire de brigands et d'affameurs du peuple ; déjà hier le bruit courait que la Bourse était fermée, et tout le monde, excepté les agioteurs, y applaudissait unanimement. — Les murmures les plus exaspérés se font entendre de toutes parts sur l'extrême misère où l'on se trouve au milieu de l'abondance ; on accuse hautement le gouvernement d'insouciance sur le sort de l'indigent. Cependant on espère que l'emprunt forcé en numéraire améliorera l'état des choses[1], et tous les rapports annoncent que cette mesure est bien accueillie, excepté de ceux qu'elle atteindra, ou dont elle diminuera les profits énormes et illicites, qu'ils retirent du discrédit des papiers ; ces derniers prétendent que cet emprunt ne pourra s'effectuer sans le secours d'une armée révolutionnaire. — Plusieurs sections ont donné hier la livre de pain ; si cette mesure s'étendait à toutes, si l'assignat reprenait un peu de valeur, et le gouvernement la stabilité qu'il doit avoir, l'espérance renaîtrait bientôt, le royalisme ne serait plus si audacieux, la République enfin se consoliderait. On entend avec plaisir démentir la reddition de Manheim, et l'on demande généralement la punition de ceux qui répandent ainsi de fausses alarmes. On s'entretenait avec plaisir du succès de l'armée d'Italie et surtout avec beaucoup d'intérêt de la prise de trente mille sacs de farine enlevés, dit-on, aux Autrichiens. Tel est, en substance, le résultat des rapports faits par les observateurs du Bureau central sur l'esprit public qui régnait hier dans Paris.

Spectacles. — Quant aux spectacles, les mêmes rapports annoncent que la tranquillité n'y a pas été troublée. Il a été ordonné pour aujourd'hui une surveillance particulière au théâtre du Vaudeville, relevé de son interdiction[2].....

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — A Compiègne, à Meaux et environs, on refuse l'argent marqué au coin de la Liberté, et l'on ne reçoit que les écus marqués à l'effigie de Capet. — Dans les cafés, dans les spectacles,

1. La loi du 19 frimaire an IV portait qu'il serait fait « un appel de fonds, en forme d'emprunt sur les citoyens aisés de chaque département ». Cet emprunt serait effectué en numéraire, ou en grains, ou en assignats qui seraient reçus pour le centième de leur valeur nominale.

2. Il y a trois expéditions de ce rapport, signées, l'une HOUDEYER, les deux autres COUSIN.

dans tous les lieux de rassemblement, on s'entretient des finances; chacun donne son plan, chacun fait ses conjectures. — On murmure contre le gouvernement, on menace les boulangers, on crie sur les agioteurs. — Réunion royaliste au Salon dit des Princes, à Clichy; société de Patriotes, près le Panthéon français, dans laquelle il est à craindre que l'intrigue ne se glisse, et n'empoisonne du souffle impur du royalisme les meilleures intentions des amis de la liberté, et ne leur suggère des mouvements dont l'effet pourrait produire un effet tout contraire au résultat qu'ils cherchent.

Commerce. — ... Le blé s'est vendu 9000 et 9800 livres le setier; la farine 20,400 livres; l'avoine, 5000; les haricots et lentilles; 11,000 et 12,000 livres.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On est persuadé que les régulateurs du prix de l'argent à la Bourse, préposés par le gouvernement, sont précisément ceux qui le font renchérir, en l'achetant et le revendant pour leur compte. On fait la remarque que, depuis leur établissement, l'argent a toujours monté, et que les marchés qui se font à la Bourse, avant qu'il n'y arrivent, se concluent toujours à moindre prix que ceux qui s'établissent après qu'ils y sont arrivés. — On est content de voir le spectacle des Variétés fermé, parce que son foyer était une seconde Bourse, où l'on préparait pour le lendemain le prix de l'or et de l'argent. Parmi les cafés qu'une certaine classe d'agioteurs a adoptés, on distingue celui de Conti, au bas du Pont-Neuf. Des ci-devant robins, des prétendus marchands y règlent le cours du numéraire; de ce nombre est l'ex-avocat ou procureur Fournel. — Lebois et les patriotes de 89 ont réaffiché avec profusion le second numéro de leur *Vérité au peuple.* On approchait de cette affiche, on la reconnaissait, et l'on passait outre; pour cette fois, elle a eu très peu de lecteurs; quelques personnes observaient que l'on avait eu soin de placarder cette affiche en plus grand nombre dans les sections qui la veille n'avaient pas eu de pain et dans celles qui ne devaient pas en avoir aujourd'hui. — Mêmes plaintes, mêmes malédictions de la part des femmes contre la République et ceux qui la gouvernent. — On parle beaucoup de nos revers sur le Rhin. Le petit peuple, fatigué, non pas de la Révolution, mais de la détresse, demande la paix, dans la crainte qu'elle n'empire; d'un autre côté, l'on pense que, si nous sommes obligés d'aban-

donner toutes nos conquêtes, nous devons préalablement mettre les Belges et les Allemands sous le pressoir, pour en tirer jusqu'à la quintessence, leur faire rembourser une partie de nos assignats, et renforcer chez eux l'emprunt forcé. — Cet emprunt avait aujourd'hui plus de partisans qu'hier ; on ne connaît pas encore parfaitement les détails d'exécution, mais on désirerait généralement qu'il fût possible de donner de l'argenterie pour du numéraire[1]. — Les marchands de Paris, notamment ceux rues Saint-Martin et Saint-Denis, commencent à se coaliser pour ne plus vendre qu'en numéraire. S'ils vendent pour des assignats, c'est après avoir calculé combien le numéraire a valu à la Bourse. — Les vrais patriotes ont manifesté leur joie sur la justification des représentants Mariette, Cadroy, etc., attaqués, dénoncés par les Marseillais. C'est une grande victoire, disent-ils, remportée sur le terrorisme, qui déjà conspirait contre le gouvernement, et la conduite des Cinq-Cents a étouffé les germes de discorde qu'ils avaient jetés parmi les législateurs. — Tous les rapports disent que l'on voit avec plaisir l'emprunt forcé, comme étant le seul moyen de sauver la France, mais qu'il serait bon en outre de timbrer les assignats, afin d'atteindre les fortunes cachées dans les portefeuilles.

Café Chrétien. — Autant les habitués de ce café ont été indignés de l'ordre du jour adopté par le Conseil des Cinq-Cents sur les dénonciations portées contre Cadroy, Mariette et autres, autant ils ont été contents de l'emprunt qu'a demandé le Directoire. Plusieurs ouvriers des faubourgs se sont rendus hier dans ce café. Il est question d'établir une nouvelle Société dans l'église Saint-Eustache ; un nommé Germain est chargé de faire toutes les démarches nécessaires à cet effet.

Maisons de jeu. — L'or et l'argent roulent dans toutes ces maisons, mais principalement au club des Arcades, près le théâtre de la République, chez le nommé Monier, chez Fongravier et chez la citoyenne Robinot au club Polonais. Un nommé Doligny, jouant d'habitude au club des Arcades, couche à chaque fois 50 louis en or. La banque de ce jeu a sauté une fois, mais elle s'est rétablie après avoir mis de nouveaux fonds, montant à 2 millions, moitié papier, moitié or.

Spectacles. — Le public n'attribue la fermeture de quelques spectacles qu'à l'indécence et au libertinage qui s'y affichaient ; leurs foyers étaient aussi le rendez-vous des agioteurs et des intrigants de toute espèce. Mais bien des personnes pensent que le gouvernement

1. La loi du 19 frimaire autorisait le paiement de l'emprunt en matières d'or et d'argent.

a voulu punir par là l'incivisme des directeurs, qui écartaient toutes les pièces républicaines et affectaient de ne donner que celles qui prêtent des traits au royalisme. Les Français aussi ne jouent plus *Paméla*, parce qu'il y a un personnage qui vante le régime républicain, et ils reproduisent dans le *Conteur* et un mylord et une mylady qui en avaient été supprimés.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Ami des lois du 18 frimaire : « Les actionnaires de la seconde loterie, tirée le 9 brumaire, sont prévenus que la liste des gagnants n'a pu être imprimée en un mois et demi, parce que certains messieurs préfèrent gagner 1,000 livres par jour, en fournissant des listes manuscrites aux charlatans qui les font voir aux passants..... »

DII

19 FRIMAIRE AN IV (10 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 FRIMAIRE.

Esprit public. — La confiance renaît, et l'emprunt forcé, décrété par les deux Conseils, fait entrevoir une amélioration certaine dans les finances. Cette mesure, mise en avant par le Directoire exécutif, produit l'allégresse. La baisse du louis est déjà le résultat de ce moyen. L'agioteur, honteux du commencement de sa défaite, veut en vain faire bonne contenance; il ne voit pas sans effroi le terme de son brigandage. Les paris sont ouverts qu'avant quinze jours les louis ne seront pas à 1,500 livres. L'habitué de la Bourse compte aussi sur ses ressources et n'oppose à la gaieté générale qu'un silence froid et honteux. La motion faite de contraindre par corps ceux qui seront en retard, pour le paiement de la somme à laquelle ils seront taxés, est jugée nécessaire ; on en désire l'adoption. On redoutait la nullité subite des assignats; on tremblait de voir une banqueroute flétrir la nation qui a le plus de ressources; la confiance va s'y rattacher plus fortement que jamais. Que cette loi soit bien exécutée, et les finances seront restaurées sans aucune secousse violente. Dans cette expansion générale de joie et d'espérance, on ne parle des subsistances que pour applaudir aux efforts du gouverne-

ment pour le versement des grains de la contribution en nature ; on s'attend à voir une distribution plus abondante, plus égale, plus régulière, et l'on pense que ce serait de toute justice de le (*sic*) donner à un prix qui ne préjudiciât pas aux intérêts du gouvernement. — Aux portes des boulangers, les conversations font entrevoir que le peuple ne serait pas surpris de voir le pain porté à un prix plus fort, et s'il avait une fois la certitude de se le procurer meilleur, plus abondamment et sans perte de temps, il y trouverait un bénéfice qui, flattant son intérêt, le ramènerait au calme et à la patience. Les murmures sont toujours les mêmes à l'égard de la cherté des denrées ; mais cet emprunt forcé, qui ne peut peser que sur la classe la moins indigente (l'or servant de régulateur à la plupart des marchands approvisionneurs), va donner une autre mesure, et ces murmures se changeront en félicitations. On s'occupait peu des affaires extérieures ; le démenti donné par le Directoire à tous les fabricateurs de fausses et alarmantes nouvelles tient en garde le crédule politique (*sic*). On disait que la paix générale était sur le point d'être conclue, et on cherchait à deviner les moyens employés par le Directoire pour la conclure et les obstacles qui en avaient retardé l'effet. Les victoires d'Italie, les efforts du gouvernement pour restaurer les finances et rendre au numéraire la liberté que l'avarice avait mise au secret ; voilà les moyens les plus sûrs pour forcer à la paix les nations qui désolent la France par une guerre terrible, et qui ne les amènera jamais au but qu'elles se sont proposé, le rétablissement de la monarchie en France.

Spectacles. — L'affluence était considérable au Vaudeville ; la tranquillité y a régné ; le couplet qui a invité le public à la décence et au respect des mœurs a été faiblement applaudi. Les autres spectacles ont été calmes. On désire en général un règlement pour qu'ils ne finissent pas plus tard que neuf heures du soir ; il en est qui ne cessent qu'à dix heures et demie.....

HOUDEYER, COUSIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — Une chanson très anti-républicaine fut lancée hier dans la Halle ; des observateurs étaient disséminés sur la place, pour examiner son effet ; des femmes la chantèrent, et elle fut applaudie. Cette chanson appelle les rois, les prêtres, les moines ; mais elle repousse les terroristes, les Jacobins, les affameurs du peuple ; elle promet du pain et

qu'on ne verra plus d'assignats. Le peuple commence à raisonner sur l'emprunt de 600 millions; il le regarde comme un coup de parti, parce qu'il croit que ses anciens *co-sans-culottes*, qui aujourd'hui insultent à sa misère, vont regorger (*sic*). Les agioteurs à portefeuille et à pièces d'or, qui n'ont aucune fortune en évidence, applaudissent aussi à cet emprunt, parce qu'ils se flattent d'être hors de son atteinte. Ils se félicitent de n'avoir pas acquis de biens nationaux; ils les discréditent en disant qu'ils avaient bien prévu qu'on regretterait un jour d'en avoir acquis. Les calculateurs prophétisent que cet emprunt restera, parce qu'il n'existe pas assez d'assignats dans la circulation pour le remplir, et qu'il faudrait qu'au lieu de 30 milliards, il y en eût 60 pour égaler la somme. D'autres, au contraire, font constater le mérite de cet emprunt dans l'impossibilité même de le remplir; car, disent-ils, s'il n'en rentre que la moitié, tous les assignats seront disparus avant six semaines. D'autres ajoutent que c'est une fine politique de la part du gouvernement pour émettre furtivement 30 nouveaux milliards d'assignats; que, comme cette émission, dont on a besoin pour faire les dépenses courantes et accaparer l'or et l'argent, est physiquement impossible, malgré l'activité qu'on y met, on parera à cet inconvénient en se servant provisoirement de ceux qui rentreront par le moyen de l'emprunt; en dernière analyse, il se sera trouvé 60 milliards d'émis; on dira que l'emprunt est rempli, on aura payé les dettes, et personne ne s'apercevra de cette supercherie. On va jusqu'à poser comme fait que, pour aller plus vite en fabrication de ce qu'on prétend manquer pour compléter les 30 milliards, il y en a déjà pour 15 milliards de nouvelle fabrique, de 30, 40 et 50,000 livres. Tout en admettant les rêveries qu'on débite sur cet emprunt, il n'y a personne qui ne convienne qu'il n'y a que ce moyen de sauver la chose publique; mais son succès est attaché à la célérité et à la fermeté de l'exécution. S'il y a du retard dans l'opération, si elle n'est brusquée vigoureusement, il y a des paris que l'ordre de choses actuel n'existera pas dans deux mois, que des plans sont pris pour culbuter le gouvernement, et qu'ils sont infaillibles, si on laisse échapper ce moyen unique de les déjouer. — Hier soir, au café Chrétien, Léonard Bourdon et ses intimes, après s'être entretenus du prétendu assassinat commis sur Babeuf, ont fait l'éloge des forts de la Halle qui l'ont sauvé. Suivant ce qu'ils ont dit, cet écrivain doit faire paraître dans quelques jours un nouveau numéro dans lequel il découvrira la conspiration du 9 thermidor, et fera voir au peuple quels sont les scélérats qui ont assassiné Robespierre et *ses courageux partisans*. C'est

au café des Bains-Chinois qu'on s'abonne pour ce journal. La conversation ayant ensuite roulé sur le prétendu assassinat de Lebois, sur le conseil des Cinq-Cents (où il y a peu, disaient-ils, de Montagnards, mais beaucoup dans celui des 250), on s'est attaqué au ministre de l'intérieur, qu'on a accusé de vouloir empêcher la Société de s'assembler, quoiqu'elle fût autorisée par le Directoire. On a critiqué beaucoup l'instruction aux commissaires et agents nationaux faite par le Directoire, lorsqu'il parle des anarchistes, et l'on a comparé ce langage à celui que tenait Louis XVI en 1792. Plusieurs membres ont affirmé par serment que, sous trois mois, les choses reviendront comme avant le 9 thermidor, et que les bustes de Marat, de Robespierre et de Le Peletier seraient placés partout. Ces mêmes propos sont répétés par d'autres Jacobins, qui fréquentent les lieux publics. La société dite du Panthéon se reproduit dans le faubourg Antoine, sous une forme cependant un peu plus analogue au bien public. Les sociétaires ont juré de ne pas admettre Babeuf et Lebois, parce qu'ils les regardent comme des égorgeurs décidés. — Le peuple soupire après la livre de pain qu'on lui promettait, il y a un an, et il se plaint de ce qu'après avoir ôté les cartes aux plus riches, on n'augmente pas sa faible portion en vertu des dernières promesses du Comité de salut public. Les hommes font des réflexions, les femmes crient, clabaudent et jurent contre la République. — L'ambassadeur de Toscane a été à l'ordre du jour dans la majeure partie des cafés. Les peureux disent que son expulsion va rompre le traité qui unit la République au duc qui l'avait envoyé; d'autres prétendent que le Directoire a agi avec la fermeté digne d'un peuple libre en chassant un honorable espion, un agitateur titré, à qui son caractère semblait promettre l'impunité. Mais il est une observation que l'on fait généralement, c'est que le Directoire aurait pu instruire le public des motifs de sa détermination à l'égard de cet envoyé, afin de fermer la bouche aux partisans des rois, qui diront que c'est une insulte faite au corps diplomatique. Quoi qu'il en soit, la conduite du Directoire trouve plus de personnes qui l'approuvent, qu'elle n'a d'improbateurs..... Il commence de se former un autre noyau de la Société jacobite au café Sinet, rue du faubourg Honoré, entre la rue d'Anjou et celle d'Aguesseau; on y tient les mêmes propos qu'au café Chrétien.....

II. — *Spectacles.* — Le théâtre du Vaudeville sera ouvert aujourd'hui. On présume qu'il ne s'y portera pas une grande affluence, parce que la représentation sera au profit des pauvres ; on pense que demain la recette sera meilleure.

Sociétés du café Chrétien et des Bains-Chinois. — Les sociétés dites *patriotes* du café Chrétien et des Bains-Chinois continuent à être suivies. Les habitués sont plus réservés dans leurs motions, depuis qu'ils savent qu'on les surveille, mais ils ne peuvent tellement se contraindre qu'il ne soit facile de les pénétrer ; beaucoup font l'éloge de la Constitution de 1793 et critiquent astucieusement le nouveau gouvernement. Ils improuvent aussi le projet d'emprunt forcé ; des visites domiciliaires suppléeraient, disent-ils, à cette mesure et vaudraient beaucoup mieux. Les plus remarquables de ces prétendus patriotes sont deux hommes sans places, sans moyens d'existence, et qui ne fréquentent que les cafés et les femmes publiques depuis plus de six mois.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 20 frimaire : « Jamais le commerce intérieur d'un peuple n'a présenté un contraste plus frappant que celui qu'offre à l'observateur le spectacle de nos transactions journalières; jamais plus de mouvement avec moins de résultat; jamais plus d'acheteurs de terres avec moins de propriétaires fonciers; jamais plus d'échanges avec moins de consommation et de reproduction ; jamais enfin ce mot du fabuliste latin : *Anhelans nihil faciens*, n'a reçu une application plus exacte et plus générale que dans ces derniers temps. Partout on rencontre des fardeaux énormes de denrées et de marchandises qu'on *revire* d'un magasin à l'autre, comme pour les échapper du pillage et de l'incendie. Chaque jour la quantité des objets de commerce diminue, et chaque jour celle des commerçants augmente; ce sont les maçons qui se jettent la tuile de main en main; c'est une épidémie dont nous croyons que l'histoire n'offre pas d'exemple; elle est la parodie la plus hideuse, comme la plus funeste, de ce que les nations avaient, jusqu'à ce jour, appelé commerce. Les rues sont couvertes d'affiches de toutes les couleurs. Lorsque l'on se rappelle que ces guerres de plume ont presque toujours été le prélude de guerres plus sanglantes, on n'envisage pas sans inquiétude l'avenir. Pourquoi, en effet, ces affiches multipliées, lorsque le papier est si cher et si rare? Voudrait-on nous persuader que l'intérêt seul du bien public anime leurs auteurs et leur commande ces sacrifices? De quelque bonne composition que nous soyons à cet égard, nous avons pour nous l'expérience de sept années de révolutions successives, préparées et prédites par les pamphlets, les journaux et les affiches de toutes couleurs. Au nom de la patrie, ne recommençons pas; il serait bien plus beau de finir dans des égards et un pardon mutuels une carrière que nos haines et nos passions ont rendue si pénible et si triste. » — « Il y a quelques jours que le gouvernement fit fermer le Vaudeville; il vient de prendre les mêmes mesures à l'égard de trois autres théâtres : celui du Lycée, au Palais-Égalité, celui de la Montansier, et celui de la rue Saint-Martin. »

DIII

20 FRIMAIRE AN IV (11 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 FRIMAIRE.

Esprit public. — Si les distributions de pain étaient plus régulières, un peu plus abondantes, il ne serait plus question des murmures du peuple. Déjà il est content de voir la qualité moins mauvaise. Ses conversations sur l'emprunt forcé laissent voir toute sa joie et les espérances qu'il conçoit de l'amélioration de son sort. En vain des individus veulent dans les cafés, jeter du blâme, même du ridicule, sur cet emprunt : l'esprit public est bien prononcé en sa faveur, et les dépréciateurs de cette mesure ne peuvent ébranler l'opinion, qui est solidement formée. On s'entretient des moyens pour l'exécution de la perception. La seule inquiétude naît de l'incertitude où l'on est qu'il soit justement réparti, de la crainte que le capitaliste, l'homme qui a toute sa fortune soit en marchandises, sans avoir de magasins connus, ou celui qui a converti son papier en or, ne soient pas atteints rigoureusement par cet emprunt. C'est à la vigilance du Directoire que l'on s'en rapporte et au compte qu'il se fera rendre par les départements des mesures qu'ils auront prises et dont on désire la publicité. La voix publique sera entendue du Directoire, et il pourra rectifier toutes les erreurs ou aplanir les inégalités de la taxe qui aura lieu. On s'attend à voir le louis descendre à la somme de 2,400 livres.....

Spectacles. — Tranquillité parfaite dans tous les spectacles, quoiqu'il y ait eu beaucoup de monde..... La sévérité à l'égard du Vaudeville et de deux autres spectacles qui sont fermés n'a pas été infructueuse. Cependant ils finissent tard; il serait à désirer qu'ils cessassent de meilleure heure, surtout dans cette saison.....

HONNOCQUE-GUÉRIN, COUSIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

1. — *Café Chrétien.* — L'affluence hier soir y était très grande. Lanjuinais y a été traité comme le premier scélérat; on affirmait qu'il avait dit à la citoyenne Colombel que, si une heureuse réaction arri-

vait, on exterminerait tous les *coquins* qui se sont joints aux troupes le 13 vendémiaire. Suivant ce que disent les habitués de ce café, il paraît qu'il y a dans le Conseil des Cinq-Cents un parti qui veut écraser celui des 250, et que la Montagne veut dominer sur tout; ils espèrent que, sous trois mois, ce projet se réalisera. On a improuvé la démarche de la Convention, qui fit imprimer dans le temps le discours de Robespierre, prononcé le 8 thermidor, comme tendant à déshonorer la mémoire d'un homme qu'on sera bientôt forcé de reconnaître pour le vrai fondateur de la République. Le nommé Pierron, de la section de l'Ouest, qui avant le 9 thermidor ne se nourrissait que de sang, est un des orateurs de ce café. Nous savons, disaient plusieurs membres, que la police nous fait surveiller, mais nous ne craignons rien, parce que les espions qu'on nous envoie sont de notre parti. — Autre rassemblement chez Chambellan, restaurateur, rue du Carrousel.

Société dite du Panthéon. — Dans la séance du 18, on est convenu de seconder par tous les moyens possibles l'exécution de la loi sur les jeunes gens de la première réquisition et les militaires, et d'adresser à cet effet aux autorités constituées les renseignements que chaque membre pourrait communiquer. Un membre a lu un long discours sur la situation actuelle de la France, la cause de ses maux et les remèdes à y apporter; mais, l'assemblée étant peu nombreuse, on n'a pu entamer aucune discussion.

Emprunt forcé. — On ne parle dans tous les lieux publics que de cet emprunt; il satisfait tout le monde, excepté cependant les agioteurs, que la baisse subite du louis a effarouchés. Cet emprunt, dit-on, si le gouvernement ne mollit pas, va non seulement dérouter les projets des nations belligérantes, mais porter dans leur sein et la discorde et la scission.

On ne regrette du premier plan, que le Conseil des Deux Cent Cinquante a rejeté, que ce qui concernait les pensionnaires et les rentiers, au secours desquels il avait pourvu. On désire toujours la fermeture de la Bourse; on ne cesse de la demander; le peuple menace de s'y porter pour disperser les agioteurs.

Agioteurs. — Ils prétendent que le louis sous peu montera à 6,000 livres; un agent de change a perdu avant-hier 1,500,000 livres sur mille louis, qu'il avait achetés 5,050 livres. — Le général Rozières, demeurant cul-de-sac Saint-Dominique, porte Saint-Jacques, est un de ceux qui jouent le plus à la hausse.

Etrangers. — Depuis qu'il est question d'emprunt, il en arrive de tous les départements. Comme ils ne paient à Paris aucune imposi-

tion, ou du moins une très légère, leur intention est de déclarer à la municipalité où leurs biens se trouvent situés qu'ayant acquis domicile à Paris, ils y ont été taxés, et que, lorsque dans cette commune on voudra les imposer, ils déclareront qu'ils l'ont été dans le lieu où ils ont leurs biens.

Maisons de jeu. — Un particulier arrivant de Brest a perdu avant-hier, dans celle de la citoyenne Robinot, tout ce qu'il avait apporté. Cette maison est plus remplie que toutes les autres de chevaliers d'industrie. Avant-hier un nommé Saint-Amour, joueur de profession, a gagné chez Bossard des sommes immenses en numéraire. Boyer, capitaine ou colonel de cavalerie, a perdu chez ce même Bossard une somme très forte, tant en assignats qu'en or. (En marge : *faire surveiller.*)

Pain. — Les plaintes sur la distribution sont moins nombreuses que de coutume; on est assez généralement content de la qualité. On a reçu avec une joie inexprimable la double ration qui a été délivrée dans quelques sections. On demande la livre.

Spectacles. — Ces mots : *Le vice triomphe et la vertu est persécutée,* ont été vivement applaudis au théâtre Italien, où les Adonis se sont jetés. Les acteurs du Vaudeville disent qu'on a exprès expliqué sur l'affiche qu'on jouerait par ordre le *Chant du Départ*, pour ne point dégoûter les habitués.

II. — [*Evénement particulier.* — Un garçon limonadier, Dion, insulté par une femme, par le commissaire distributeur de pain et par le boulanger, pour s'être servi du terme de *citoyen*, a déposé une plainte au bureau de la police générale de Paris. « C'est depuis qu'on s'appelle citoyen, disait cette femme, qu'on ne donne pas de pain et qu'on pâtit. »]

Inscription. — On a vu ce matin, à la porte d'un épicier, rue de Lappe, faubourg Antoine, cette inscription écrite en gros caractères avec du blanc : *Vive le roi!* Plusieurs personnes qui en faisaient lecture tenaient à ce sujet des propos de différents genres. L'agent qui rapporte ce fait ajoute qu'il a effacé ces mots, ce qui lui a attiré des injures : « Vous étiez heureux autrefois, lui a-t-on dit; vous ne manquiez pas de pain comme à présent. » On prétend que pareilles inscriptions ont été lues à divers endroits.

[*Police des rues.* — On se plaint de la malpropreté des rues.]

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Gazette française du 21 frimaire : « Un arrêté de la police rappelle les défenses de construire de nouvelles échoppes sur les quais, les ponts et dans les rues de cette grande commune. On parle de faire disparaître pour toujours ces hideuses constructions, qui donnent à l'une des plus belles villes de l'Europe l'air d'une méchante foire de village. »

DIV

21 FRIMAIRE AN IV (12 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 FRIMAIRE.

Esprit public. — Non seulement l'opinion publique est toujours en faveur de l'emprunt forcé en numéraire, mais même elle se prononce plus fortement. Les patrouilles, qui ont eu lieu hier pour donner la chasse à tous les misérables qui se rassemblent sur le carreau de la Bourse pour y agioter, sont approuvées ; on désire qu'elles se fassent continuellement, et on en attend le résultat le plus heureux. On ne se dissimule pas que le gouvernement est sans cesse occupé du bien, d'anéantir ce commerce infâme qui ruine et la République et les citoyens. — Nonobstant la baisse du louis, les marchandises sont toujours sur le même pied. La cupidité du marchand est toujours la même. On espère que la prompte et juste exécution de la perception de l'emprunt forcé fera seule justice de ces messieurs, qui ne calculent que leurs propres intérêts. Le peuple est toujours dans l'attente d'une plus forte distribution de pain et de meilleure qualité. Quand seront organisées les municipalités ? Voilà la demande générale. — Des hommes mal intentionnés se glissent toujours dans les cafés et veulent avilir le gouvernement, déprécier ses opérations, augmenter et charger le tableau de la misère et des besoins du peuple, mais ils sont écoutés défavorablement. L'esprit public est bon.....

Spectacles. — Ils ont été tranquilles, malgré l'affluence et le nombre des femmes publiques. La fermeture des foyers de tous les spectacles serait un excellent moyen pour éviter tous les rassemblements d'étourdis et de filles publiques. Le règlement qui est attendu n'oubliera certainement pas ce point important. C'est là que se tiennent les conversations qui ne sont pas à l'ordre du jour et se commettent des indécences qu'une bonne police doit réprimer.....

HOUDEYER.

(Arch. nat, F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — Mille invectives ont été vomies contre le représentant Rovère. Suivant ce qu'ont assuré plusieurs habitués, on massacre à Lyon les patriotes et l'on bat continuellement des rappels dans cette commune. Le Conseil des Deux-Cent-Cinquante, à l'exception d'une vingtaine de membres, y a été traité comme un composé de royalistes et même d'émigrés. Les épithètes de scélérats, de coquins, de contre-révolutionnaires ont été prodiguées aux députés Boissy d'Anglas et Lanjuinais. Des figures nouvelles, depuis deux ou trois jours, fréquentent ce café et associent leurs propos à ceux des anciens. Le local de Saint-Eustache doit être ouvert au premier jour pour recevoir les sociétaires du Panthéon ; il servira de point de ralliement à tous les prétendus patriotes. Depuis quelques jours, ces individus sortent armés.

Café des Bains-Chinois. — Hier soir, on y a fortement déclamé contre les auteurs du 9 thermidor ; on y était indigné de ce qu'on avait osé violer le tombeau de Marat, que les interlocuteurs appelaient l'arche sainte. Marat et Robespierre étaient leurs dieux ; les talents, les vertus de ces deux hommes étaient, selon eux, au-dessus de l'esprit humain ; enfin ils invoquaient la vengeance pour apaiser les mânes de ce dernier, et tout leur espoir est dans le rétablissement de la Constitution de 93.

Emprunt forcé. — Les préventions contre cet emprunt commencent à se dissiper ; malgré les réclamations et les objections de l'intérêt personnel et de la malveillance, la plus forte et la plus saine partie du public ne peut enfin s'empêcher de convenir de la nécessité de cette mesure dans les circonstances présentes, et l'espoir des suites heureuses qu'elle s'en promet produit déjà un bon effet sur les mouvements de la Bourse. On s'attend, en conséquence, à voir tous les jours baisser l'argent, quoique des gens intéressés à le voir hausser disent partout que cette baisse ne tiendra pas. On demande, comme nous l'avons dit hier, que cet emprunt soit perçu révolutionnairement.

Faubourg Marceau. — Depuis quelque temps, les habitants de ce quartier se plaignent de ce qu'ils manquent d'eau. La fontaine de la rue Mouffetard, ainsi que celles qui sont fournies par l'aqueduc d'Arcueil, ne jaillissent presque pas. Les femmes, déjà ennuyées d'attendre aux portes des boulangers, sont très mécontentes, vu le froid qu'on éprouve depuis deux jours, de faire queue devant ces

fontaines. — On fait circuler dans ce même quartier que les magasins de blé et de farine se remplissent, et que bientôt le gouvernement fera distribuer une livre de pain ; on y est fort satisfait de sa qualité.

Cafés. — On y a paru fort content que le Directoire se fût montré ennemi de tout parti, en retirant la rédaction de son *Bulletin* à Antonelle, qui voulait en soutenir un [1] ; le Directoire, y disait-on, ne doit avoir d'autre parti que celui de la Constitution ; c'est par elle qu'il peut sauver la République ; il doit exiger pour elle le plus grand respect de la part de ses agents, et frapper indistinctement les cheveux plats et les collets verts qui, dans ses bureaux, voudraient servir leur parti respectif. — On y parle beaucoup du compte rendu par le ministre des finances sur la situation désastreuse de la Trésorerie nationale ; on aime mieux qu'il ait parlé franchement que d'avoir endormi le gouvernement et le public, suivant l'usage pratiqué depuis longtemps.

Marchés. — Les habitants des campagnes n'y apportent presque plus rien ; ils ne veulent vendre qu'en numéraire. Les denrées y augmentèrent tout à coup, lorsque le louis fut porté à 5,000 livres ; mais, depuis qu'il a baissé, loin de diminuer, elles ont haussé.

Escrocs. — Un des quatre individus, qui avant-hier escroquèrent la banque de la maison de jeu, n° 88, au Jardin-Égalité, s'appelle Moncurier, tailleur de son métier, demeurant rue des Boucheries-Honoré ; il mange souvent chez Trianon, traiteur, même rue.

Agioteurs. — L'apparition de la force armée sur la place du Louvre a jeté l'épouvante parmi la bande qui spéculait devant la Bourse ; les patentés croyaient que c'était à eux qu'on en voulait, et on a eu de la peine à les rassurer.

Affiches. — Celle de Cormatin fait sensation ; tout le monde la cite : les uns sont étonnés de la hardiesse de ce rebelle ; les autres en tirent des conséquences très défavorables au gouvernement, qu'ils disent avoir toujours été déloyal ; ces derniers sont nombreux.

Champs-Élysées. — On vole toujours dans cette promenade, parce qu'il ne s'y fait pas de patrouilles. Cette nuit, beaucoup de barreaux de fer de la grille qui entoure le pavillon du Luxembourg, dans la partie du Nord, ont été enlevés. La peur s'est emparée de tous les habitants de ce quartier.

1. On lit en effet, dans le registre du Directoire, à la date du 18 frimaire an IV : « Le Directoire revoit les arrêtés par lui pris relativement au *Bulletin politique* il rapporte celui du 9 du courant, qui chargeait le citoyen Antonelle de la rédaction de ce journal ; enjoint à ce dernier, ainsi qu'à ses collaborateurs, d'évacuer sous vingt-quatre heures le local qu'ils occupent. » (Arch. nat., AF III*, 1.)

Accaparement. — Le peuple est tellement convaincu que la majeure partie des maisons de la rue Caumartin, section de Vendôme, sont remplies de denrées, qu'il menace de les piller au premier mouvement. — Dans beaucoup de chantiers on a refusé de donner du bois pour des assignats.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 21 frimaire : « Merlin (de Thionville) s'est fait recevoir de la Société du Panthéon. On a fait beaucoup de difficultés pour l'admettre; on lui a reproché ses liaisons avec des aristocrates et ses opinions trop favorables au parti de Rovère; cependant la considération de quelques services qu'il a rendus dans certain temps à la liberté l'a emporté; il est au nombre des frères [1]. Une autre espèce de Société s'est établie à l'hôtel de Noailles; le but a été primitivement de ne la composer que des membres des deux Conseils qui ont tenu la conduite la plus sage dans les moments critiques de la Révolution. Siéyès y a prononcé un discours sur la nécessité de faire exécuter la loi du 3 brumaire, que les Chouans veulent faire rapporter [2]. — Six bataillons sont logés à l'École militaire. Les soldats murmurent, parce qu'on les fait coucher sur la paille, tandis que des piles de matelas se pourrissent à la maison des Invalides; ils souffrent beaucoup du froid, et les malveillants profitent de cela pour les faire déserter. — La loi sur l'emprunt forcé produit son effet, car on offre déjà des louis à 3,000 livres, et, avant trois jours, on prendra les assignats comme le gouvernement à *un pour cent*... »

DV

22 FRIMAIRE AN IV (13 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 FRIMAIRE.

Esprit public. — Les conversations ne tarissent pas sur l'emprunt forcé. Ce moyen efficace pour restaurer les finances de la République gagne tous les jours la confiance publique. Le succès de la perception remettra un équilibre désiré dans les finances, dans le prix des marchandises, dans le numéraire et dans l'assignat. Mais la situation présente vient troubler le calme des conversations, malgré les efforts du gouvernement; la hausse du louis, le brigandage de la Bourse, la

1. Merlin (de Thionville) démentit lui-même cette nouvelle. Voir plus loin, p. 522.
2. Ce passage sur la Société établie à l'hôtel de Noailles fut textuellement reproduit par la *Gazette française* du 23 frimaire an IV.

cherté inabordable des comestibles et des marchandises accablent de douleur et de chagrin. On attend. Les mots de *patience* sont dans la bouche, et la tristesse est au fond de l'âme. Tous nos rapports s'accordent sur le désir général, celui de voir fermer la Bourse; on est étonné de ne pas voir prendre cette mesure; on applaudissait aux patrouilles qui chassaient la bande vorace des agioteurs; le louis, qui avait baissé, ramenait la confiance et l'espoir; et cependant le louis est augmenté encore. Le gouvernement a donc de fortes raisons pour ne pas ordonner cette clôture? L'agiotage exerce toujours le ravage; les cafés du Palais-Égalité sont devenus les comptoirs de ces négociations; ils affichent l'insolence; les échantillons se passent de main en main; leur commerce achevé, ils combinent la veille le prix du louis pour le lendemain. Les autorités, la police, les mesures que l'on peut prendre sont le sujet de leur insolente dérision. Ils se vantent hautement d'échapper à la taxe de l'emprunt forcé. La plupart n'ont point de patente et sont au fait d'échapper à toutes les mesures. Ce sont les plus vils contempteurs des lois. — Dans les cafés rôde une espèce de gens qu'on soupçonne être des prêtres défroqués; ils avilissent la monnaie républicaine; dans leur sainte fureur, ils annoncent que ce numéraire républicain ne sera pas reçu des habitants des campagnes, parce qu'il a été fabriqué avec le produit des vases sacrés. On pourrait leur répondre que les gens de campagne, aussi maîtres fripons que les agioteurs de Paris, ne sont pas si scrupuleux, et que, pour peu que l'or soit de bon aloi, ils s'imaginent peu s'il provient d'un calice ou d'un meuble d'émigré. — Le procès de Cormatin fait aussi le sujet des entretiens; il paraît avoir un grand nombre de partisans, qui cependant affectent qu'il sera condamné, par la raison, disent-ils, qu'il est traduit devant une Commission militaire, au mépris de la Constitution. — On craint, si le gouvernement n'y met ordre, que le louis, ballotté par l'agiotage, ne monte plus haut qu'il n'a jamais fait. Il paraît aussi qu'il se fait beaucoup d'affaires en numéraire, et cependant que l'agiotage établit dans ses conventions la différence entre un louis d'or et la pièce d'or de 24 francs frappée au coin de la République. Aujourd'hui, à onze heures du matin, un rassemblement indiqué par les ouvriers imprimeurs du *Courrier de Paris* à tous les ouvriers imprimeurs employés au service des journalistes, doit avoir lieu chez le citoyen Hubert, marchand de vins, rue de Harlay, près le Palais de Justice; le Bureau central, instruit par les rédacteurs du *Courrier de Paris*, a donné des ordres pour faire surveiller ce rassemblement, en connaître la vraie cause et parer sur-le-champ aux inconvénients qui en pourraient résulter. — La tranquillité n'a point

été troublée aux portes des bouchers et des boulangers, et cependant un de nos rapports nous annonce qu'il n'y a pas eu hier de distribution de pain dans les sections du Nord et de Bondy. A ce sujet, on disait qu'il fallait qu'il existât une faction royaliste dans le sein même des deux Conseils; Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Rovère et Saladin étaient indiqués comme chefs de cette faction, qu'ils ont juré de soutenir pour perdre la République; le même rapport ajoute que, dans plusieurs endroits, on répétait la même chose.

Spectacles. — Quoique l'affluence y ait été considérable, il ne s'y est rien passé de contraire au bon ordre ni aux mœurs..... Il faut observer que c'était dimanche, et que, ce jour, ce n'est pas tout à fait le même monde qui va aux spectacles que les jours de la semaine et de la décade.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Rassemblements. — Les royalistes sectionnaires du 13 vendémiaire, qui se sont soustraits à la peine due à leurs forfaits, se rassemblent en partie à Saint-Corentin [1], près Étiolles, district de Mantes, chez Gousion et Ayaume, cultivateurs. D'après des renseignements très exacts, ces individus méditent là de nouveaux complots et cherchent à soulever ce canton. Egasse et Chery, de la section de Brutus, y sont aussi cachés; Vigée, de la même section, y fait de fréquents voyages.

Terroristes. — Ceux que l'on désigne sous ce nom, atterrés par la justification de Cadroy, Mariette et autres [2], ne comptent plus, pour faire ressusciter leur parti, que sur le rapport de la Commission des procès-verbaux et que sur quelques membres des deux Conseils; ils désignent pour leurs principaux soutiens Chénier, Bentabole, Villers, Villetard et Lecointe-Puyraveau. Lorsque, disent-ils, la Commission fera son rapport, dont le résultat doit être l'expulsion de la majeure partie des nouveaux députés du Corps législatif, nous nous attendons bien que ces députés feront résistance, mais l'on profitera de cette occasion pour leur appliquer les menées qui seront dirigées contre eux; pendant ce temps, la Société du Panthéon forgera une vigoureuse adresse, dans laquelle elle demandera l'entière exécution de la

1. Nous n'avons pas pu identifier ce nom de lieu.

2. Voir la séance de la Convention du 17 frimaire, dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 666.

loi du 3 brumaire. Marseille, Grenoble et toutes les grandes communes en feront autant; ainsi ceux qui sont dans les Conseils et qui pensent comme nous se trouveront à leur aise : soutenus par notre parti, ils triompheront, et les Jacobins reprendront leur premier empire. Louvet et Tallien ont perdu leur confiance.

Café Chrétien. — Le renchérissement des denrées faisait hier soir les délices des sociétaires; ils espéraient qu'il amènerait un mouvement. Selon ce qu'ils disaient et ce qu'ils comptent apprendre au peuple, on a donné 50,000 livres à chacun des guichetiers du Luxembourg pour les forcer de désavouer la conspiration qui avait été ourdie dans cette prison, afin que ceux qui l'avaient supposée fussent condamnés; que ces mêmes moyens avaient été employés le 9 thermidor auprès de vingt membres de la Commune qui engagèrent leurs collègues à prendre des arrêtés liberticides à l'effet de forcer la Convention à mettre Robespierre et consorts hors la loi. Vadier fréquente beaucoup ce café. Le secrétaire de Barras y va aussi souvent.

Café des Bains-Chinois. — Les habitués de cet endroit soutiennent que, si la Constitution existe longtemps comme elle est, les patriotes seront bientôt mis à mort, et qu'elle naquit du cerveau des royalistes les plus forcenés, qui ont cherché à se venger de la journée du 31 mai.

Esprit public. — La réception de Merlin (de Thionville) à la Société du Panthéon, et que quelques journaux ont annoncée, a fait une singulière sensation et a fait dire que le Directoire accordait une protection illimitée aux Jacobins. — Des employés supprimés, saisissant cette occasion, ont cherché à persuader que ses bureaux n'étaient composés que de voleurs et d'assassins. — En général, on a regardé comme supposée la lettre du Comité de salut public insérée dans le placard de Cormatin. Le soir, on le cherchait encore au coin des rues, mais en beaucoup d'endroits il avait été arraché. — Le peuple est plus calme, depuis que la distribution du pain se fait plus régulièrement et que sa qualité est meilleure; il espère qu'on en augmentera bientôt la quantité, et qu'il recevra à peu près ce qui est nécessaire à sa subsistance. — Le bruit courant au Jardin-Égalité qu'on allait bientôt faire marcher la deuxième réquisition, on s'est écrié qu'on ne marcherait pas, quelque chose que fît le gouvernement.

Maisons de jeu. — L'hôtel d'Angleterre est continuellement rempli de jeunes gens de la première réquisition, qui y perdent beaucoup d'argent. Chapuis, travailleur de cartes, est un des principaux suppôts de cette maison : hier soir, après avoir gagné beaucoup d'or et d'assignats à Cabasson, bijoutier du Jardin-Égalité, et qui était ivre,

il voulait encore le forcer de jouer. Chez Descarrières, au Jardin-Égalité, Bauju, qui, au 10 août, était un des plus chauds partisans de la couronne, a perdu beaucoup de fonds.

Agioteurs. — Ce matin, il y a eu, parmi ces vampires, une espèce de mouvement; quoique non patentés, ils voulaient entrer dans la Bourse; ils se sont donné le mot pour se réunir au Jardin-Égalité et au marché des Innocents. Plusieurs ont de fausses patentes. Ils prétendent que toutes les mesures répressives ne servent qu'à faire monter le prix de l'or et de l'argent.

Spectacles. — L'affluence était considérable au Vaudeville, parce qu'on y donnait une pièce nouvelle : *L'École des Mères*[1]; cette pièce, assez mince, n'a rien offert qui pût donner occasion à l'esprit public de se manifester; quelques maximes de bonne morale ont cependant été applaudies. — La scène ajoutée à *Arlequin afficheur,* pour inviter les habitants à ne plus faire d'allusions et à se conduire décemment, a été applaudie du parterre et très peu des baignoires qui, ordinairement, étaient des cabinets de débauche; [elles] étaient fort tranquilles. Dans les entr'actes, l'emprunt forcé a été mis sur le tapis, et l'on pensait qu'il resterait sans effet, si le gouvernement ne mettait pas la terreur à l'ordre du jour, et s'il n'envoyait pas des troupes dans les campagnes.

Employés. — Des employés des bureaux de la marine, hier soir, dans un café, ont lancé mille épigrammes plus mordantes les unes que les autres contre le Directoire exécutif, parce qu'il avait exigé que chacun d'eux envoyât quelques lignes de son écriture. A les entendre, ils paraissaient avoir pris les armes le 13 vendémiaire contre la Convention.

Marchés. — Depuis deux jours, les denrées y ont singulièrement augmenté; les habitants des campagnes y exigent impérativement du numéraire. Le louis est à 4,000 livres[2].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

1. On trouvera une analyse de ce vaudeville de Desfontaines dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVII, p. 35.

2. Il y a un double de ce rapport, sans date, dans F[7], 3840.

DVI

23 FRIMAIRE AN IV (14 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 FRIMAIRE.

Esprit public.— La nouvelle de la clôture de la Bourse [1], depuis si longtemps désirée, a été apprise et reçue avec acclamation dans les spectacles et dans les cafés. Les habitués et les agioteurs étaient déconcertés, et cependant ils se cherchaient le soir au Palais-Égalité et se demandaient le cours de l'or et des marchandises. « En vain l'on cherche à nous détruire : il sera difficile de nous empêcher de faire notre commerce. » Voilà leurs propos. Leur intention est de se réunir au Palais-Égalité, dans le jardin, sous les galeries et au café de Chartres ; voilà leur plan pour se rallier. Malgré la joie qui résulte de cette mesure du gouvernement, les plaintes croissent tous les jours sur l'augmentation des marchandises ; elles sont plus que doublées depuis un mois ; le vin se vend jusqu'à 100 francs la bouteille ; la viande, les autres denrées sont en proportion. La misère est à son comble, et il ne reste aux malheureux que de cuisantes douleurs et un peu d'espérance. — On désire voir l'exécution de la loi sur l'emprunt forcé ; on désire surtout qu'elle frappe avec rigueur sur le marchand, les restaurateurs, les lingères qui, malgré leur air béat et leur dévotion du dimanche, ont su tirer un grand parti des assignats et ne veulent plus vendre qu'en numéraire. Les marchands, en général, s'occupent peu de la clôture de la Bourse ; il semble que, de connivence avec les agioteurs, ils se soient concertés pour ne pas vendre ou pour vendre à un prix fou, même en numéraire. — On parle d'un gros soulèvement qui doit avoir lieu d'ici au mois de janvier, si les choses ne changent pas d'ici à ce temps. La cherté des vivres, la dureté des marchands excitent les murmures et les invectives contre le gouvernement. — Un autre rapport nous annonce que des royalistes achetaient des fusils et des pistolets à tel prix que ce soit, qu'ils vont acheter des cartouches dans les casernes ; il ajoute qu'il a entendu dire, dans un café du Palais-Égalité, par un grenadier du Corps

1. En exécution d'un arrêté du Directoire du 20 frimaire an IV, le ministre de l'intérieur Bénézech avait ordonné que la Bourse de Paris serait fermée à partir du 23. Cf. *Moniteur*, réimpression, t. XXVI, p. 711, 712. Elle fut rouverte le 22 nivôse, comme on le verra plus loin.

législatif, que deux individus qui offraient 6 livres en argent pour quinze cartouches à balle avaient été mis à la porte de la caserne à coups de bâton. On ne cite pas le nom, le numéro, ni l'endroit où cette caserne est située. Il sera pris des informations pour s'instruire à fond de la réalité de ce fait. — Les ouvriers imprimeurs, qui s'étaient rassemblés hier dans un cabaret, ont été surveillés; des rapports nous annoncent qu'ils se sont concertés sur une demande à faire aux imprimeurs pour une augmentation de salaire; leurs conversations n'ont roulé que sur cet objet et le prix des denrées. La plupart de ces ouvriers sont pères de famille; ils ont cependant vidé plusieurs paniers de vin, et se sont séparés tranquillement. — On s'attend à une plus abondante distribution de pain; ce qui y donne lieu, c'est le versement des contributions en nature, dont tout le monde parle avec satisfaction. La perception de l'emprunt forcé produira sans doute de bons effets; on s'y attend et on l'espère. — Rien ne s'est passé aux portes des boulangers; les distributions se sont faites tranquillement et avec ordre.

Spectacles. — ...Les airs patriotiques [ont été] joués sans qu'il y ait eu de cabale. De la tranquillité pendant la durée du spectacle. Beaucoup de filles entretenues au Vaudeville, mais point d'indécence.

Commerce. Pain. — Partout aux portes des boulangers des plaintes et des murmures sans nombre se font entendre sur la détresse générale. Mais les propos qui se tiennent à cette occasion, sur la section des Quinze-Vingts, paraissent plus particulièrement dirigés contre le gouvernement. « Ceux qui crient *Vive la République!* disait-on, ne peuvent être que des gens payés. » Voulait-on imposer silence aux individus qui tenaient de pareils discours? Ils répondaient qu'ils ne craignaient pas d'être incarcérés, et qu'ils aimaient mieux mourir de mort violente que de misère.....

Bourse. — Les agioteurs, trouvant la Bourse fermée, se sont rendus pour la plupart au Palais-Égalité, où ils n'affectaient pas une contenance très assurée. Le louis s'est fait, dit-on, 4,500 livres, et est resté à 4,100 livres.

COUSIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1c III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Cormatin.* — La reprise de l'affaire de cet individu a fait une vive sensation parmi les agioteurs et les royalistes; dans les cafés du

Jardin-Égalité, ils s'invitaient réciproquement à fréquenter le tribunal pendant la procédure, afin d'influencer les juges et de tâcher d'opérer un mouvement, à la faveur duquel ils pussent sauver le prévenu et ses adhérents. « Cormatin, disaient-ils, a été la dupe du gouvernement ; il ne faut pas souffrir qu'il périsse. Montrons plus de caractère que nous n'avons fait jusqu'à ce jour, et abattons ceux qui veulent nous abattre. » Le même langage s'est tenu au spectacle de la rue Favart et chez les nommées Mezeray et Lange, actrices du Théâtre-Français, chez lesquelles on joue l'or à pleines mains.

Logeurs. — Ainsi que les marchands, ils commencent à exiger du numéraire ou des assignats au cours de l'or ; pour mieux étayer leurs prétentions, ils disent que le gouvernement les a lui-même détériorés (*sic*), puisqu'il paie le tiers des appointements des employés et fonctionnaires publics en numéraire et que, de plus, il leur donne chaque jour des comestibles.

Maisons de jeu. — Depuis deux jours, on n'y a presque pas joué d'or. Celle de Descarrières, Jardin-Égalité, n° 129, n'est composée que de ci-devant. Le bailleur de fonds est un ancien page de Louis XV. Tous frais faits, cette maison a par mois au moins 1,500,000 livres de bénéfice. Les aigles de la maison Robinot sont le chevalier Dejean et un autre homme se qualifiant de baron de Fortisson. Dans les maisons moins relevées, on voit des grenadiers de la Convention, vêtus en bourgeois, jouer 500 et 1,000 livres à la triomphe.

Société dite du Panthéon. — On s'y est occupé hier des moyens de faire promptement exécuter l'emprunt forcé et de faire connaître les gros capitalistes. Quelques membres, quoique non imposables, ont promis de faire des sacrifices. Quelques membres voulaient qu'on fît une liste de citoyens pris dans les quarante-huit sections pour la formation des municipalités, etc., mais on a passé à l'ordre du jour, motivé sur ce que l'assemblée aurait l'air de vouloir influencer le Directoire. Quelques patriotes ayant annoncé que, dans leur département (Seine-et-Marne), on avait rempli les autorités constituées de nobles et de prêtres, et que leur dessein était d'en prévenir le Directoire, la Société, la Constitution à la main, a refusé de les entendre plus longtemps. On y a lu ensuite un projet d'adresse au peuple pour le prévenir contre les atteintes dangereuses que lui portent les pamphlets et les journaux.

Café Chrétien. — Il y avait hier soir beaucoup de militaires et des ouvriers ; leurs discours ne prouvaient que trop qu'ils attendent sous peu une crise révolutionnaire dans le Conseil des Cinq-Cents pour renverser celui des Deux-Cent-Cinquante casser les nominations déjà

faites et faire rentrer tous les Montagnards destitués. Suivant ce qu'ils ont encore dit, on doit présenter au Directoire une adresse fulminante contre les bouchers, les boulangers et divers employés et chefs d'administration. La feuille de Babeuf, qui doit paraître demain, ranime leur espoir, parce qu'elle doit présenter selon leur manière de voir la conspiration du 9 thermidor.

Affiches. — Les patriotes de 89, qui avaient affiché leurs deux premiers numéros, *la Vérité au peuple*, ont retranché *la Vérité* dans leur troisième. Celui-ci a été beaucoup lu et même approuvé. Le rapport qui doit avoir lieu au Conseil des Cinq-Cents, sur les députés qui ont des parents émigrés, a provoqué cette affiche. Selon ce qu'on a entendu, il y a grande apparence que ce sont les ex-députés qui se cotisent pour payer les frais d'impression, et qui en sont eux-mêmes les rédacteurs. Les gens sensés applaudissaient encore aujourd'hui à la conduite du Directoire exécutif relativement aux rédacteurs du *Bulletin officiel;* on craignait qu'il ne fût trop attaché aux Jacobins anarchistes.

D'après la Commission nommée pour découvrir les friponneries commises par ceux qui ont su se faire procurer injustement des indemnités par les agents ou les employés dans les bureaux du Comité de salut public, on ne peut mettre en doute qu'elle ne recherche également tous les anciens agents qui, dès l'origine de la Révolution, n'avaient rien et se trouvent posséder aujourd'hui une grande fortune, qu'ils n'ont pu se procurer, malgré les gros bénéfices, sans voler la République.

On ne doute pas que la demande du Directoire relative au papier timbré ne passe sans réclamation.

La fermeture de la Bourse a excité de violents murmures de la part des patentés et des agioteurs ; les premiers doivent se rallier dans les maisons particulières, et les autres au Jardin-Égalité, ce qu'ils ont commencé à faire aujourd'hui.

L'emprunt continue d'intriguer les agioteurs : il se fait moins d'achats de numéraire à la Bourse entre particuliers, depuis qu'il en est question. Les riches propriétaires de métaux et même d'assignats paraissent éviter de se faire connaître ; on traite et on paie sur la place ; on ne se soucie point, soit comme acheteur, soit comme vendeur, de se communiquer son adresse ; en conséquence, il ne s'y fait que peu d'affaires. On voit clairement que chacun se tient sur la réserve.

La hausse de l'or y provient du plus ou du moins d'affluence des gens de la campagne. Lorsqu'on y en voit arriver, on peut compter

sur une progression hors de proportion, parce que les assignats leur coûtent si peu à gagner, et ils en font si peu de cas, que le numéraire n'est jamais trop cher pour eux. Tous les calculateurs qui raisonnent sur l'emprunt se persuadent de plus en plus que le gouvernement n'en viendra à bout qu'en forçant, par une mesure générale, tous les assignats de se mettre en évidence. La voie du timbre est la seule qui puisse arriver à ce but ; car, si l'effet de l'opération projetée doit être de ramener, en dernière analyse, les assignats au pair, tous les gens à fortune cachée échapperont et seront plus riches encore qu'ils ne le sont, quand le papier sera devenu rare.

Le sel est un des articles sur lequel les spéculateurs ont le plus ouvert les yeux ; le représentant Lozeau, de la Charente-Inférieure, s'est le plus enfoncé dans cette carrière, et il paraît qu'il n'a pas beaucoup laissé à glaner ; il a, dit-on, accaparé tous ceux du district de Marennes, et son agent Papillon, qui tient son magasin à Rouen, a trouvé le moyen, depuis le 13 vendémiaire, de le faire monter de 2 à 35 livres. On sait que ce représentant a lutté pendant quelques jours contre l'opinion de son affidé, qui voulait se dépêcher de vendre, pour ne pas manquer l'acquisition d'un superbe cabinet d'histoire naturelle ; mais l'adroit Papillon, qui sait que le sel vaut mieux par son utilité que des coquilles, a tenu bon, et sa tactique a réussi.

II. — Le *Messager du soir* offre l'article suivant, extrait de l'*Ami des lois*.....[1].

On lit dans le *Censeur* une lettre relative à l'état déplorable où on laisse les pensionnaires du trésor public, les rentiers de l'État et les propriétaires de maisons d'habitation ; dans cette lettre, on invite le *Censeur* à répéter souvent aux gouvernants qu'ils doivent à la propriété de ces malheureux la même garantie qu'ils ont accordée à celle des citoyens qui possèdent des fonds de terre, et pour lesquels on a décrété le paiement en valeur de 1790 de la moitié de leurs baux. Le gouvernement a pourvu à toutes les classes des autres citoyens, et, par son insouciance criminelle, celles des pensionnaires rentiers et propriétaires de maisons sont condamnées à mourir de faim dans les convulsions du désespoir.

Le *Journal des Lois* est fort étonné, ainsi que tous les honnêtes gens, à ce qu'il dit, qu'à l'ouverture du théâtre du Vaudeville, on ait chanté par ordre, entre les deux pièces, la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*. Le journaliste, après avoir observé qu'un ordre précédent avait été donné de ne plus chanter aucuns couplets étrangers aux pièces

1. Suit l'article de l'*Ami des lois* sur Merlin (de Thionville), que nous avons reproduit plus haut, p. 501.

représentées, ne sait à quoi attribuer cette fluctuation dans la volonté du gouvernement; il ajoute qu'il persiste à croire que la place de l'hymne superbe des Marseillais n'est point du tout au spectacle, et que les paroles y sont extrêmement devenues hors-d'œuvre, et même qu'elles sont inconcevables, surtout si l'on considère les fausses applications qu'y pouvaient y faire, après le 13 vendémiaire, les révoltés sectionnaires et les Chouans qui les conduisaient.

« On raisonne diversement sur l'emprunt forcé, dit la *Gazette française;* les uns craignent que la répartition n'entraîne avec elle des mesures odieuses et inquisitoriales, qui nous reporteraient aux époques les plus douloureuses de la Révolution; d'autres se félicitent de cet emprunt comme d'un moyen salutaire qui mettra le gouvernement dans le cas d'adoucir les maux du peuple, et fera tomber, au moins pour un temps, les déclamations virulentes du *Tribun* et des clubs dont ce journaliste est l'organe [1]. »

Le *Courrier de Paris* annonce qu'à Nogent-le-Rotrou les Chouans continuent d'infester ces cantons et de commettre des vols et des pillages sans nombre, envers ceux principalement qui ont acheté des biens nationaux; ce qu'ils exécutent d'autant plus facilement que ces anciennes propriétés d'émigrés sont toutes isolées dans le département de l'Orne.

On assure, dit le *Mercure universel* (et quelques autres journaux), que le Directoire exécutif va publier une proclamation pour mettre le peuple en garde contre les efforts renaissants de certains exagérés, qui ne tendent à rien moins qu'à replonger la patrie dans de nouveaux troubles, et que son dessein bien formé est de maintenir la concorde et la tranquillité publique, que ces efforts semblent menacer.

Le *Courrier de l'Égalité* assure que la baisse de l'or ranime les espérances, qu'on paraît croire au bien que produira l'emprunt adopté par le Corps législatif, et que ce qui fait un merveilleux effet dans l'esprit public, c'est que ce plan a été proposé par le Directoire exécutif. Cette circonstance, ajoute le journaliste, réunie à toutes celles qui marquent évidemment les intentions du gouvernement, concourt à lui mériter la confiance, sans laquelle, avec la meilleure volonté, il ne pourrait faire le bien.

Le *Courrier républicain* et presque tous les journaux parlent de la situation politique de Marseille, depuis le renouvellement des autorités constituées de cette commune, renouvellement qui a d'autant plus étonné qu'il a eu lieu à l'approche de la convocation des

1. Voir la *Gazette française* du 22 frimaire an IV, p. 4543.

assemblées primaires, à qui, d'après la Constitution, appartient irrévocablement le droit de choisir les magistrats. Quoi qu'il en soit, six mois avant ce changement, la ville était tranquille ; depuis elle ne l'est plus ; des scènes tragiques se sont renouvelées à Marseille depuis l'époque de ce renouvellement; on raisonne diversement sur la situation des anciens magistrats, et on présume que la négligence qu'on leur a reprochée injustement à propos des événements de prairial dernier n'en est pas la cause principale. Au reste, ajoute le *Courrier de Marseille*, d'où est extrait cet article, le peuple crie misère et va goûter le dimanche à la guinguette ; la chemise coûte 10 et 15 francs de blanchissage, et tout le monde change de linge une ou plusieurs fois par semaine; les femmes n'étalèrent jamais tant de luxe [1].

L'*Ami des Lois* tourne en ridicule les ennemis de la chose publique, qui ne se plaisent que dans le désordre, et qui voient surtout avec chagrin la marche assurée du Directoire ; les crimes qu'on lui impute, les voici : 1° il ne confie pas assez ses secrets à tout le monde ; 2° il ne choisit pas ses agents au gré des coteries qui veulent dominer ; 3° il ordonne, conformément à la loi, la poursuite des révoltés du 13 vendémiaire ; 4° au lieu d'adopter les mille et une rêveries en finances, il a proposé tout uniment de faire contribuer au soulagement de l'État ceux qui, par la nature et l'étendue de leur fortune, ont plus d'intérêt (pécuniaire s'entend) que les autres au rétablissement du crédit public. Ces quatre chefs d'accusation, ajoute le journaliste, sont extrêmement graves et doivent provoquer une vengeance éclatante, à moins que le Directoire, touché de repentir, ne se convertisse très promptement, suivant le vœu des Chouans et des contre-révolutionnaires de toutes les espèces et de toutes les couleurs.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 24 frimaire : « Pendant la cherté extrême de la viande, le peuple se rejetait sur le poisson, qui arrive avec assez d'abondance dans cette saison ; mais l'agiotage des regrattiers tue encore cette ressource ; plutôt que de se relâcher sur le prix, le poisson est enfermé le soir dans des caves, ou lavé à l'eau, pour être revendu le lendemain pourri. »

1. Voir le *Courrier républicain* du 21 frimaire, t. XI, p. 510-512.

DVII

24 FRIMAIRE AN IV (15 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 FRIMAIRE.

Esprit public. — On est satisfait, en général, des mesures prises par le gouvernement pour déraciner l'agiotage. On applaudit aux patrouilles et aux visites qui se font dans les cafés du Palais-Égalité pour en chasser tous les agioteurs. Il paraît cependant qu'ils font toujours leur commerce, et ces messieurs font entre eux mystérieusement, de gré à gré, des ventes et achats de grains, d'or, d'argent et de vin. On dit que, dans leur commerce particulier, ils courent de maison en maison, et achètent 1,200 livres l'écu de 6 francs; et de même la petite monnaie. Ce qu'il y a de plus certain, c'est l'augmentation journalière des marchandises, c'est le discrédit total des assignats, c'est la cupidité horrible du marchand, c'est l'avarice inébranlable du paysan. Ce dernier vend son boisseau de pommes de terre 300 livres en assignats; il le vend 3 livres l'écu rond (c'est ainsi qu'il appelle le numéraire). Chacun cependant sait qu'un boisseau de pommes de terre ne s'est jamais vendu en argent plus de 15 ou 20 sols. Ajoutez que cette denrée n'est point rare et que le numéraire l'est extrêmement. Si la rentrée du produit de l'emprunt forcé est aussi prompte dans le Trésor national que les désirs sont pressés de le voir exécuter, le gouvernement n'aura rien à désirer. Le marchand, le banquier, le négociant, tous les gens à patentes s'attendent à n'être pas menacés; aussi n'y a-t-il pas de moyens qu'ils n'emploient pour vendre le plus cher qu'ils pourront, surtout en numéraire, pour remplir le montant de la taxe à laquelle ils seront imposés. Les restaurateurs, les marchands de vin, les épiciers se sont tracé la même ligne. Ce sera donc le tour aux administrations à dégraisser ces égoïstes avares et à leur faire regorger le fruit de leurs illégitimes bénéfices. — On s'entretient de la situation du général Pichegru; on parle avec plaisir des succès qu'il a obtenus sur les Autrichiens; on croit que la première affaire qu'il aura pourra déterminer la paix. Les esprits irrités en Angleterre, les mesures prises en France pour améliorer les finances, contribueront beaucoup à accélérer cette paix si désirée. — Le peuple compte toujours sur une distribution prochaine et plus abondante de pain. On est étonné de ne pas voir l'or-

ganisation des municipalités. Les Comités civils sont absolument usés. Le peuple n'a pas une grande confiance dans leur surveillance des bouchers et des boulangers. C'est là la cause principale de ses murmures aux portes des boulangers. — Les rentiers s'attendent à recevoir leurs rentes en numéraire; leur patience égale leur misère; ils ont tout vendu; il ne leur reste que l'espérance, et le bruit qui s'est répandu hier soir qu'ils seraient payés en argent leur fait déjà oublier tout ce qu'ils ont déjà souffert. — On nous rapporte que les environs de Mitry, près Claye, département de Seine-et-Marne, sont infectés de brigands, qui pillent tout ce qu'ils rencontrent, sans cependant commettre d'assassinats. Ils placardent des affiches qui invitent tous ceux qui voudront s'enrôler avec eux et leur promettent 50 livres par jour. On se plaint, en général, du peu de sûreté sur les grandes routes; point de gendarmerie; le service [est] mal fait; les patrouilles sont très rares pendant les nuits dans Paris. — Tel est l'extrait exact de nos rapports.

Spectacles. — Ils ont été tranquilles. Le public y était nombreux. Le Vaudeville n'a point été troublé ; les loges de ce spectacle n'offrent plus le coup d'œil de l'indécence et de la prostitution. Les filles publiques qui s'y trouvent ne se permettent plus de propos sans être sévèrement tancées. En général, on se plaint de les voir commencer trop tard et finir de même.....

Marchés. — Le désordre était à son comble au carreau des pommes de terre.....; la force armée, composée de trente hommes, n'a pu rétablir le calme.....

Agiotage. — Les inspecteurs ont reconnu, au Jardin-Égalité, un grand nombre d'habitués de la Bourse; mais, dans ce même temps, se promenaient audit endroit deux commissaires de police, à la tête d'un fort peloton de force armée, ce qui leur imposait et les contrariait beaucoup dans leur trafic; le louis s'est fait, dit-on, 4,400 livres.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

A midi un quart, le commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins, accompagné de la force armée commandée par l'adjudant général de la Légion de police, a commencé par faire une visite dans tous les cafés, cabarets et autres lieux publics environnant le jardin; il a donné connaissance à tous les citoyens qui s'y trouvaient

des défenses faites, sous peine d'arrestation, de s'y livrer à aucune opération de trafic ou d'échange, et aux maîtres desdits lieux de la peine qu'ils encourraient, s'ils toléraient dans leurs maisons lesdites opérations. Cette proclamation a produit l'effet le plus prompt : en un instant, les cafés, cabarets et tabagies ont été vides; seulement, au café des Canonniers, il était resté environ quarante personnes; après le départ de la force armée, quelques-uns ont dit : « On demande la guerre; eh bien! nous nous battrons. » — Cette première opération a fait refluer tous les agioteurs vers le Perron, en dehors du jardin, et sous les colonnades tant du côté du théâtre de la Montansier que dans l'autre partie parallèle; la force armée s'y est portée pour diviser et dissiper ces nombreux rassemblements; on y est parvenu, mais avec peine. Six des agioteurs, ou acharnés à se réunir, ou pris en flagrant délit, ont été arrêtés et conduits au Bureau central; on les interroge en ce moment. La force armée s'est retirée à sept heures du soir. Elle se réunira demain à midi; la répression de l'agiotage sera constamment maintenue dans ce lieu. On n'a eu à réprimer aucun fait de résistance formelle à l'autorité.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Les assignats se discréditent de plus en plus; on regarde leur entière annihilation comme prochaine. On compte les moments; on voudrait pouvoir les abréger, tant on est fortement convaincu qu'avec les assignats point de salut. Les habitants des campagnes des environs même de Paris n'en veulent plus pour leurs denrées, qu'ils vendent en argent, à un prix point moindre qu'autrefois. A la foire de la Saint-Martin, à Pontoise, tout y a été porté à un prix inconcevable. Des chevaux y ont été vendus jusqu'à 100,000 livres. — L'opération qu'on attend sur les finances tient en haleine tous les esprits; les uns en craignent l'issue, les autres espèrent beaucoup, mais généralement on désire que la vente du numéraire soit défendue, parce que, d'une part, elle tue les assignats, elle les fait tomber au point où ils sont, et que les marchandises suivent la progression. — Le discours qu'a fait le roi d'Angleterre sur la situation actuelle de la France[1] produit un très mauvais effet, décourage les esprits

1. Il s'agit sans doute du message du roi lu à la séance de la chambre des Communes du 9 décembre 1795, et qu'on trouvera dans le *Moniteur*, réimpression, t. XXVII, p. 137.

faciles à se laisser séduire et leur ôte toute lueur d'espérance d'un meilleur avenir. On est surpris que le gouvernement en permette la circulation par la voie des journaux. — De quelques côtés qu'on se tourne dans les rues, on n'entend parler que de vols. — Au marché Saint-Martin, le peuple s'est fait délivrer, ce matin, du pain à 10 francs la livre. Les pâtissiers, qui hier le vendaient 50 livres, craignant d'être pillés, l'ont sur-le-champ baissé à 25 livres. — La loi sur l'approvisionnement de Paris a ranimé l'espérance; on va souffrir avec plus de patience, surtout lorsqu'on saura que la loi commence à s'exécuter; ce qui rassure encore, c'est qu'on est persuadé que le ministre de l'intérieur a entre les mains tous les moyens d'exécution. — Ce qui s'est passé au Comité général[1] n'ayant pas transpiré, les politiques ont fait des conjectures chacun à leurs manières; cependant on était étonné que l'or eût baissé au moment où l'on devait craindre une démonétisation, et l'on pense que le gouvernement avait occasionné la baisse afin de donner quelque crédit à l'opération financière qui occupait le Conseil des Cinq-Cents. — Les ouvriers du faubourg Honoré et quartiers environnants, convaincus que la disette momentanée du pain ne vient point de l'imprévoyance du gouvernement, mais de l'intrigue des fermiers et des royalistes, ont dit qu'ils paieraient plutôt le pain 100 livres la livre que de s'insurger. — Le commencement de l'air de la *Marseillaise*, hier, au théâtre Italien, a d'abord été applaudi, mais il a été ensuite couvert de bruit jusqu'à la fin; le *Chant du Départ*, qui lui a succédé, a été généralement bien reçu. — Rue Ticquetonne, n° 7, à l'entresol, accaparement considérable de chandelle. — Les cafés du Jardin-Égalité, hier soir, étaient si pleins qu'à peine pouvait-on y entrer; il n'y était question que de finances et du discrédit des assignats. Celui ci-devant Chartres était le seul où l'on parlait de marchandises d'or et d'argent. — Le bruit ayant couru que le Directoire allait rétablir la garde parisienne, personne n'a paru se soucier de reprendre des armes, que l'on ne croyait pas avoir mérité de perdre; il est douteux que l'on s'enrôle encore une fois. — Hier, sur le Pont-Neuf, le peuple, voyant des marchands vendre du pain à 30 et 35 livres, se l'est fait donner à 10 livres, sans causer le moindre tumulte; il veut en faire ainsi des autres denrées. — Hier soir, vers les sept heures, une douzaine de personnes se sont assemblées au café des Bains-Chinois. Leurs entretiens annoncent qu'elles se connaissent de longue date. Ce matin, à onze heures, il n'y avait personne. — Les commissaires qui dis-

1. C'est-à-dire à la séance non publique du Conseil des Cinq-Cents.

tribuent depuis cinq mois et sans interruption le pain chez le nommé Petitjean, boulanger, rue de Chartres, ont effrayé les citoyens en leur disant, à l'instant qu'ils coupaient deux jours sur les cartes, au lieu d'un : « Ne vous effrayez pas d'avance : cela durera jusqu'à Pâques. » Plaintes très vives, notamment dans la section Fontaine-Grenelle, sur la mauvaise qualité du pain. Peu de pain sur la place du Jardin-Égalité. — Le silence que garde le gouvernement sur la Vendée inquiète beaucoup les patriotes; ils craignent des revers dont on ne veut pas alarmer le public. Beaucoup de républicains appellent la surveillance du gouvernement sur de prétendus négociants qui arrivent d'Orléans, et qui ne viennent à Paris que pour recruter pour la Vendée, ou pour apporter les correspondances des chefs qui ravagent cette contrée. La suspension du procès de Cormatin est généralement mal vue; on ne peut croire qu'il y ait des raisons assez fortes pour ne pas le juger.

Café des Bains-Chinois, huit heures du soir. — Le café des Bains-Chinois paraît fréquenté par des voisins et des habitués, qui, à leur mise, paraissent plutôt des sans-culottes que des royalistes, et, à leurs propos, s'annoncent pour des terroristes; quelques-uns, en effet, parlaient avec humeur des insultes faites à Marat deux ans après sa mort. Auprès du poêle, on accablait de reproches les agents des subsistances et leurs suppôts, qu'on disait s'enrichir beaucoup. Au comptoir, on lisait un journal où il était question de la proclamation du soi-disant Louis XVIII, et on paraissait y prendre quelque intérêt.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DVIII

25 FRIMAIRE AN IV (16 DÉCEMBRE 1795).

Rapport du bureau central du 26 frimaire.

Esprit public. — Les fréquentes patrouilles qui rôdent autour des cafés du Jardin-Égalité finiront par faire disparaître tous les agioteurs. La rage de ces derniers les portera à des excès qui attireront sur eux toute la vengeance du gouvernement. Le peuple voit avec plaisir la surveillance dirigée contre eux, mais il s'indigne de la continuation du renchérissement des espèces d'or et d'argent, dont ces agioteurs sont les agents. Les marchandises, qui sont toujours hors de sa portée

le discrédit total des assignats, qui opère la ruine de tous les individus, excitent les plus violents murmures. Partout on dit que si, d'ici à quinze jours, les moyens les plus efficaces ne sont pas employés, les plus grands désordres pourront naître. Ce qui ajoute à l'indignation générale, c'est de voir des agents de la République qui ont été employés, soit pour les vivres de l'armée, soit dans les subsistances des communes, gorgés de richesses qu'ils ont volées, en jouir effrontément et s'en vanter avec insolence, en insultant à la misère publique. On désire ardemment que l'emprunt forcé fasse justice de tous ces vampires, et que le gouvernement livre enfin à l'examen le plus sévère toutes ces fortunes si scandaleusement et si promptement amassées. — Les entretiens ne roulent que sur l'état des finances de la France et les moyens possibles qui restent pour les améliorer. L'emprunt indirect, les acquéreurs à vil prix des biens nationaux, voilà, dit-on, deux mines bien précieuses à fouiller. De l'ordre, de l'économie dans les dépenses, voilà encore les moyens qui serviront la chose publique. — Des militaires disent, dans les cafés, que les dépenses pour l'armée se font toujours comme si elle était au complet, et que cependant elle est à peine au quart, et que les commissaires des guerres, les ordonnateurs, les préposés aux subsistances militaires font payer le gouvernement comme si les armées étaient complètes. Ces narrations font taxer le gouvernement de négligence, et de là les raisonnements de tout genre et les propos contre le Directoire. — On attend le résultat des mesures prises pour la perception de l'emprunt forcé. L'indignation publique désigne les fermiers, les paysans, les marchands, comme ceux qui doivent être frappés avec le plus de rigueur par cet emprunt; les riches propriétaires qui n'ont rien fait pour la Révolution ne sont pas épargnés. A cet égard, on est plein de confiance dans le gouvernement. Mais le rentier, qui ne peut plus se procurer les premiers besoins de la vie, exhale toujours ses plaintes. Les boulangers sont toujours taxés de friponnerie; les commissaires, de complicité avec eux; les bouchers, de voler la graisse de la viande. La prompte organisation des municipalités mettra un terme à ce brigandage. En général, quoique tous ces murmures semblent menacer la tranquillité publique, elle n'est point troublée. Les efforts que l'on fait de toutes parts, l'intérêt même du gouvernement et sa sollicitude, voilà ce qui retient les esprits exaspérés; chaque jour annonce le terme de tant de maux, et le résultat des conversations est que la situation actuelle ne peut durer longtemps.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Journaux. — ... *Timeo Danaos et dona ferentes*, dit le *Bonhomme Richard* en parlant de la représentation qui a été donnée par le théâtre du Vaudeville pour le profit des pauvres; le *Bonhomme* ne paraît pas croire du tout à la résipiscence de ce théâtre..... — Le *Courrier de l'Égalité* pense que tous ceux qui composent les Sociétés dont on parle tant sont ordinairement des intrigants et des sots dupés; ce journaliste n'est pas clubomane. — Plusieurs journaux annoncent que la route de la Vendée est entièrement libre, et que les Chouans de la Loire ont été plusieurs fois repoussés par les républicains, qu'ils avaient osé attaquer.

Société populaire du Panthéon. — L'on s'occupe toujours, dit l'*Observateur*, dans cette Société, des intérêts et du bonheur du peuple. Dans une des dernières séances, on a beaucoup parlé des infidélités commises par les bouchers, boulangers et par les commissaires des Comités civils et de bienfaisance. On s'y est également entretenu des citoyens qui volent la République en recevant une plus grande quantité de pain et de viande qu'il ne doit leur revenir. On s'y est plaint de ce que les portiers profitent des cartes des citoyens qui ont leur domicile hors de Paris, et l'on a demandé que l'on exigeât à l'avenir la présence des personnes nanties de cartes. Dans la même séance, un citoyen, nommé Feru, a fait lecture d'une lettre de Marseille, par laquelle on annonce que tout va bien dans le Midi, que les citoyens qu'on s'est plu de qualifier de terroristes sont en place; le même a ensuite fait part à la Société d'un discours prononcé par le maire de la commune de Toulon, lequel discours a paru écrit dans le style le plus patriotiquement énergique. On s'y est également occupé de la réponse à faire aux diatribes lancées contre la réunion par le soi-disant *Courrier républicain* et autres journalistes chouans ; une adresse au peuple a été faite pour contrebalancer tout ce qu'ils ont pu dire contre les patriotes. Enfin on a cru remarquer que le très grand nombre de ceux qui composent cette Société sont tous patriotes et Jacobins sans manifester l'intention de le paraître. Si quelques sanguinocrates se laissent apercevoir, on y voit aussi d'excellents citoyens, ne voulant que le bien, scrupuleusement attachés aux principes de la Constitution, et par ce moyen modérant les excès d'un patriotisme, qui, manquant de lumières, pourrait devenir dangereux. L'on assure que Châles, retiré comme colonel aux Invalides, continue toujours sa manière de parler et d'écrire ; il est toujours l'auteur de l'*Ami du peuple*.

(Arch. nat., AF IV, 1472.) HOUDEYER.

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Cormatin.* — L'affiche nouvelle de cet individu a eu aujourd'hui beaucoup de lecteurs; le public pense qu'elle n'est point de lui, mais bien d'une faction qui cherche à perdre Siéyès, Cambacérés, Treilhard et quelques autres. Beaucoup d'individus, qui aujourd'hui sont allés le voir juger, et dont la majeure partie portait des cadenettes, voulaient persuader au peuple qu'il était irréprochable; mais le peuple, qui le regardait comme un scélérat, a vivement applaudi au discours du rapporteur. La séance a été levée à deux heures.....

Sociétés. — Il vient de s'en former une nouvelle, rue Honoré, au ci-devant hôtel de Noailles. Le nommé Buard, ci-devant gentilhomme du duc d'Orléans, et Lemaire, traiteur, rue Traversière, en sont les fondateurs. Une division de celle du Panthéon, qui ordinairement fréquente le café des Bains-Chinois, disait hier soir que, dans la Société beaucoup d'individus regrettaient la Constitution de 93, et qu'il fallait le leur pardonner en faveur de leur excès de patriotisme. Il est bon de remarquer que tous ces patriotes, depuis quelques jours, ne sortent qu'armés de sabres et de pistolets. L'autre division, qui fréquente le café Chrétien, a résolu d'inviter Lebois à déchirer dans sa feuille Merlin (de Thionville) et le journaliste qui a désavoué que ce représentant se fût initié dans la Société du Panthéon; ils espèrent toujours que, sous peu, il y aura un coup décisif qui, en abattant le royalisme, relèvera la Montagne. Emprisonnements, déportations, bannissements, échafauds, voilà toujours de quoi il est question dans ce café.

Rassemblements. — D'après les renseignements très positifs que l'on s'est procurés, les royalistes se rassemblent à Poissy et à Boulogne. Ils achètent à Paris beaucoup d'armes à feu.

Bourse. — Sa fermeture fait dire aux marchands que leurs marchandises vont encore devenir plus rares et plus chères, parce que chacun fixera le cours à son gré. Si la gent mercantile est fâchée de cette fermeture, le peuple, au contraire, en est enchanté.

Maisons de jeu. — Depuis quelques jours, les maîtres de ces maisons gagnent des sommes considérables. Hier, un particulier a perdu chez Maury 800,000 francs; chez Bossard, on a joué hier soir jusqu'à vingt doubles louis par partie de triomphe. La femme Robinot ne veut plus ouvrir ses portes qu'à des ci-devant, ou à des roturiers extrêmement riches.

Jeunes gens. — Partout ils disent qu'ils ne partiront pas pour les

armées, et que, si on les y force, ils prendront la route de la Vendée. Cormatin, selon eux, est le plus honnête homme du monde : ils n'ont point abandonné le projet d'opérer un mouvement pour l'arracher, s'il est possible, au châtiment que doit lui infliger la loi.

On désirerait que le gouvernement, lorsqu'il fera ouvrir le théâtre des Variétés, Jardin-Égalité, tînt fermé le foyer, parce que c'est là où ces messieurs, non seulement médisent du gouvernement, mais encore tiennent Bourse pendant l'hiver.

Les militaires courent les cafés, y font beaucoup de dépenses, et y occasionnent des rixes. Tous les soirs vers les dix heures, au Palais-Égalité, on en voit avec les filles. Quoiqu'ils soient déguisés en bourgeois, on les reconnaît facilement.

On entend partout des plaintes sur le renchérissement des denrées, le retard de la distribution du pain, contre les agioteurs et les accapareurs, mais elles n'ont aucun caractère de révolte; dans tous les groupes qui se forment çà et là, on n'y parle que de ces objets.....

II. — *Ami du peuple.* — La proposition qui a été dernièrement faite au Conseil a vivement excité la bile de Lebois ; il s'agissait de remettre sur le tapis la question de la liberté de la presse. Elle a donné lieu au journaliste de peindre sous les couleurs les plus noires quelques représentants du peuple. Il appelle Boissy d'Anglas un perfide, dont l'opinion publique a déjà fait justice ; Aubry, un Sardanapale ; Saladin, un boute-feu, auteur de la guerre du 13 vendémiaire ; Lanjuinais, un vicaire fanatique de la guerre de la Vendée ; Rovère, un assassin des patriotes, un des dictateurs des anciens Comités et un défenseur officieux des Chouans du 13 vendémiaire ; Cadroy, Chambon et Mariette, des septembriseurs du Midi. Après ce début, l'auteur fait complètement l'éloge de Robespierre, du régime de sang qu'il avait organisé ; il fait le procès à la révolution du 9 thermidor; il excite le pauvre contre le riche et prêche le pillage des propriétés. 1° Il fait l'éloge de Robespierre. Avant l'époque fatale du 9 thermidor, quelques génies vertueux, que la nature avare accorde rarement, conduisaient le peuple au bonheur. Les agents de la tyrannie en ont frémi de rage ; ils ont opéré la révolution du 9. 2° Il fait l'éloge du régime sanguinaire organisé par Robespierre. Avant le 9 thermidor, le peuple était heureux et la République triomphante ; depuis cette époque, la République a été déchirée, et l'on est parvenu à pouvoir affamer impunément le peuple. 3° Il excite le pauvre contre le riche. Les ennemis les plus acharnés du peuple sont les riches, car leur joug et celui des rois est le même. 4° Enfin il prêche le pillage. Le

peuple peut tout; il lui suffit de se montrer pour que ses ennemis rentrent dans la poussière.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 26 frimaire : « Les distributions de pain, longtemps irrégulières, se font maintenant d'une manière plus suivie et plus uniforme. Le pain est d'une meilleure qualité. Si ce mieux est de longue durée, et que le froid ne soit pas plus piquant qu'il l'a été jusqu'à ce jour, cet hiver, que nous envisagions avec effroi, se passera moins douloureusement qu'on n'avait lieu de le présumer. La fermeture de la Bourse a encore réjoui le peuple; peut-être le prix des marchandises n'en suivra pas moins sa progression rapide; mais la cause de renchérissement étant moins sensible aux yeux du grand nombre, il sera plus facile de lui faire supporter le renchérissement lui-même; le nom de Bourse est devenu si odieux, qu'il sera bien difficile de le populariser. On espère toujours d'heureux résultats de la loi sur l'emprunt forcé. » — « Merlin (de Thionville) n'est point de la Société du Panthéon; il a écrit à plusieurs journaux qu'il n'a jamais pensé à se faire membre d'un club où l'on assure que sont réunis beaucoup de frères qui ont figuré contre la Convention en thermidor, germinal et prairial. Il s'étonne même que le Directoire n'ouvre pas les yeux sur l'existence de cette étrange Société. » — *Censeur des Journaux* du 26 frimaire : « Un fiacre me demanda hier 600 livres pour me conduire du Temple au faubourg Saint-Germain. »

DIX

26 FRIMAIRE AN IV (17 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 27 FRIMAIRE.

Esprit public. — Des rapports de ce jour, il résulte que l'esprit public est toujours le même, et qu'il ne varie qu'en raison des opinions propres aux individus des différentes classes de la société. — En général, la modique portion de pain délivrée chez les boulangers, la cherté révoltante de toutes les denrées et marchandises font la base des entretiens du public. Les citoyens se plaignent toujours très amèrement de la misère horrible qu'ils éprouvent à cet égard; ils en désirent le terme avec la plus vive ardeur. Leurs plaintes se dirigent comme de coutume contre l'incurie du gouvernement, la cupidité des marchands et la voracité des gens de campagne, qualifiés d'affameurs. Les agioteurs, cette vermine indestructible, trouvent toujours des points de ralliement, à la faveur desquels, malgré l'active surveil-

lance des patrouilles, ils échappent aux recherches. A cet égard, un inspecteur rapporte avoir entendu dire que, si on avait bien trouvé les moyens de détruire en un moment les Jacobins de toute la France, on pourrait bien, si on le voulait sérieusement, extirper les agioteurs. Un autre inspecteur annonce des menaces de la part des royalistes contre le gouvernement et contre la réunion de citoyens à Sainte-Geneviève, et aussi des inquiétudes que l'on conçoit de l'armée cantonnée aux environs de Paris, dont le prompt départ est ardemment désiré par ceux qui peuvent y avoir intérêt.

Cafés. — C'est principalement dans ces lieux que s'agite la discussion des objets politiques, spécialement sur l'emprunt forcé. Les opinions à cet égard étaient partagées. D'une part, on prétendait que cet emprunt ne contribuerait encore qu'à l'augmentation du prix de toutes choses et ajouterait de plus en plus au discrédit des assignats. D'un autre côté, on disait que cette mesure était utile à la chose publique, mais qu'il était important que le gouvernement prît les moyens de l'activer promptement, et que cette contribution devait peser essentiellement sur les cultivateurs et sur la classe dite regrattière, dont la fortune était devenue depuis quelque temps très considérable. On s'entretenait encore hier dans les cafés de nos armées; plusieurs particuliers annonçaient que l'armée du général Jourdan avait fait sa jonction avec celle de Pichegru; on rapportait même quelques succès, doux espoir d'une paix prochaine et avantageuse. Nous devons compte à cet égard au gouvernement du rapport particulier d'un inspecteur, qui déclare que l'annonce faite hier par un journaliste que l'empereur demandait la paix et que le Directoire exécutif avait reçu de l'Angleterre deux envoyés pour en traiter, s'étant répandue dans le public, avait occasionné la sensation la plus vive de plaisir et d'allégresse.

Spectacles. — ... Au théâtre de la République, à la représentation d'*Epicharis et Néron*, les passages susceptibles d'applications aux circonstances ont été vivement saisis par le public, notamment les paroles suivantes : *Brutus frappa le tyran et non la tyrannie.* — Le spectacle du Vaudeville est plus décent et plus tranquille. Le public se plaint toujours d'être rançonné par ceux qui vendent des billets, dont souvent il en existe de faux. On désirerait, à cet égard, qu'il fût fait défense expresse d'en vendre et distribuer ailleurs qu'aux bureaux. On ne désire pas moins un règlement général sur la police des spectacles.....

HOUDEYER, COUSIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Mœurs et opinions. — De fréquentes patrouilles rôdent autour des cafés du Jardin-Égalité et dissipent les rassemblements d'agioteurs. Le peuple voit avec plaisir la surveillance dirigée contre eux, mais il s'indigne de la continuation du renchérissement des denrées. Le discrédit des assignats excite les plus violents murmures. Partout on dit que si, d'ici à quinze jours, les moyens les plus efficaces ne sont pas employés, il en naîtra du désordre. Les entretiens roulent sur l'état des finances et les moyens propres à les améliorer..... Au café Chevalier, Porte-Martin, les citoyens disaient que le feu couvait sous la cendre, et que le peuple était prêt à se réveiller. Le bruit se répand qu'il y aura un nouveau mouvement de la part des jeunes gens. On en voit beaucoup achetant des fusils à deux coups. Toutes les boutiques où les armes se vendent en sont garnies, surtout dans le Palais-Égalité. Le bruit court, sur la section du Théâtre-Français, que l'on prépare à Meudon des canons et des boulets rouges pour bombarder Paris..... Il existe, maison de Noailles, une réunion de députés. Ils y discutent, dit-on, les lois. — Les rapports faits sur la Société du Panthéon, le café Chrétien et celui des Bains-Chinois portent que le fond de la composition de ces réunions est patriote, mais qu'on ne peut se dissimuler qu'il y existe des citoyens qui, par l'exagération de leurs opinions, font douter s'ils ont de bonnes intentions. On sait qu'il y existe aussi des gens immoraux et mal famés. On continue de les observer. La séance de ce soir s'est tenue suivant l'esprit du vrai patriotisme et de manière à faire penser que cette Société peut être un heureux contrepoids pour balancer les réunions de contre-révolutionnaires.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Café Chrétien.* — On y a parlé de la séance de la Société du Panthéon, où l'on a lu des lettres de Marseille et de Toulon qui annoncent que les patriotes (dans le sens de ces messieurs) triomphent dans ces deux communes; on y a aussi résolu d'appeler *furoristes*, etc., tous ceux qui appellent les patriotes *terroristes*. Des paysans des environs de Senlis sont venus leur demander des éclaircissements sur leur nouvelle Société, afin d'en établir une à l'instar chez eux et de

correspondre avec eux. Ils espèrent beaucoup sur les douze municipalités de Paris, comme devant être composées de leurs partisans. On y a déchiré Lagarde, secrétaire du Directoire, comme auteur de la disgrâce d'Antonelle ; enfin l'on y a dit qu'il s'établissait plusieurs Sociétés particulières dans Paris, afin de couvrir d'un plus [grand] secret leurs opérations.

Cormatin. — L'affiche du général Villiers sur son affaire[1] a éclairé l'opinion publique et détruit les jactances des royalistes et les sophismes de cet accusé pour dévier la juridiction du tribunal militaire. Il a toujours dans le public des partisans, quoique sa seconde affiche n'ait pas eu grand succès.

Voleurs. — On en a trouvé hier cinq occupés à enlever des barres de fer devant le jardin du ci-devant Luxembourg, dans la partie du nord des Champs-Élysées. La garde ayant été requise, elle a répondu que, quand même on mettrait à bas tous les bois des Champs-Élysées, cela lui serait égal; cependant, à force de sollicitations elle s'est rendue sur la place, et n'ayant point trouvé les voleurs, elle a refusé de faire patrouille, ne voulant point, disait-elle, se crotter. Dans la nuit, on a coupé dans cette promenade des petits arbres et on a arraché le bois des barrières. A la fin du jour, les brigands s'emparent tellement de toutes les issues qu'à six heures du soir personne n'y ose paraître.

Marchés. — Malgré la fermeture de la Bourse, les denrées y augmentent du jour au lendemain. Le pain s'y vend 50 francs la livre. Les gens des campagnes n'y veulent vendre leurs denrées que pour du numéraire. Les cultivateurs, tout en apportant leurs marchandises, disent qu'ils voudraient voir Paris à feu et à sang, parce que ce sont les Parisiens qui ont fait la Révolution.

Emprunt forcé. — On espère qu'il donnera plus de valeur aux assignats. Les malveillants ne négligent rien pour lui trouver des défauts, et ils assurent qu'il n'en résultera aucune diminution. Si on les en croit, il sera plus d'un an à être mis à exécution. Les propriétaires disent qu'il en sera de l'emprunt forcé comme des autres contributions qu'on n'a pas exigées.

Subsistances. — On assure que, dans deux ou trois mois, nous serons dans la plus grande détresse, si le gouvernement ne prend pas des mesures. Un particulier, qui a parcouru plusieurs départements, a dit que, les fermiers étant obligés de payer en grains les personnes

1. Nous n'avons pas retrouvé cette affiche. Nous savons seulement que le rapporteur du Conseil de guerre était le capitaine Villiers. Cf. Henri Welschinger, *Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormatin*, p. 135.

qu'ils emploient, beaucoup de terres resteront incultes, faute de grains pour les ensemencer.

Spectacles. — On prétend que la police [va] les faire cerner. Cette mesure regarde, dit-on, les jeunes gens de la première réquisition.

Maisons de jeu. — Un grenadier de la Convention fréquente la maison de Bossard depuis quelques jours; il y a paru jusqu'à ce moment en habit bourgeois; mais hier il s'y est présenté en uniforme; il y a joué gros jeu; on prétend même qu'il y a perdu 20,000 livres. La Société a paru surprise de voir un soldat jouer si gros jeu.

Cours des changes. — Malgré la fermeture de la Bourse, le cours des changes a toujours son effet; le louis vaut aujourd'hui 4,300 livres.

II. — Suivant le *Journal des Lois*, il n'est pas de calcul perfide que la malveillance ne sème sur la mesure de l'emprunt forcé pour en atténuer l'effet. Les uns cherchent à effrayer les citoyens sur l'arbitraire qui, dit-on, ne peut manquer de s'introduire dans les rôles; les autres cherchent à persuader que les assignats rentrés sortiront aussi vite du Trésor public qu'ils auront été reçus et qu'ainsi nous nous retrouverons encore avec 30 milliards d'assignats dans deux ou trois mois, et qu'il faudra recommencer la même opération. D'autres enfin nous menacent de l'accroissement subit des denrées, malgré la diminution du prix de l'or, fondé sur le besoin où les marchands vont se trouver de vendre cher pour payer beaucoup. Le journaliste cependant rassure tous les citoyens sur ces ruses diaboliques, inventées par l'agiotage aux abois, et leur persuade que la malveillance sera déjouée par la rentrée subite de la contribution, qui sera surtout répartie avec justice, et qui ne retombera que sur ces fortunes scandaleuses et colossales qui se sont élevées tout à coup, et qui décèlent ainsi leurs coupables artisans.

Le *Censeur des journaux* recommande à la surveillance de la police cette foule d'étrangers qui arrivent à Paris depuis quinze jours, et dont l'objet peut bien n'être que de jouir dans cette ville des plaisirs d'hiver, mais dont le rassemblement peut devenir un moyen de secousses.

La Bourse est enfin fermée, dit le *Courrier de Paris*; le peuple applaudit à cette mesure, l'agioteur frémit de rage et prépare sa vengeance. Le journaliste invite en conséquence le Directoire exécutif à ne pas perdre courage, à poursuivre ce monstre abhorré de tous les citoyens, à le frapper comme l'auteur de nos maux, comme celui qui, depuis trois ans, fait la misère publique, qui tous les jours discrédite le papier national et appelle enfin la contre-révolution.

Le *Courrier de l'Égalité* parle aussi de l'emprunt forcé. Il prétend que les citoyens aisés, les hommes qui exercent des professions lucratives, ceux qui ont des propriétés suffisantes pour s'acquitter, doivent être, de toute nécessité, compris dans la première classe. Il s'en rapporte toutefois à la sagesse, à la justice des administrateurs chargés de percevoir cette rétribution pour placer dans les plus hautes classes ces hommes qui ont calculé le gain le plus sordide sur la misère, les larmes et le sang de leurs concitoyens, ces vampires féroces dont les fortunes se sont accrues avec tant de rapidité et dont l'existence accuse le ciel et fatigue la terre.

Charles Duval nous menace d'une insurrection très prochaine dans la *Gazette française* (*sic*). Selon lui l'arrière-ban des royalistes est convoqué à Paris. Ils s'y rendent en foule ; ils veulent un 13 vendémiaire ou du moins le rapport de la loi du 3 brumaire. Il n'est question dans ces sociétés que du retour dans six mois au régime ancien, dans toute sa pureté. Pour le déjouer, Charles Duval conseille au Directoire d'ouvrir les magasins au peuple.

La plupart des journaux, et notamment le *Mercure universel*, rendent le compte le plus satisfaisant de la situation présente de notre armée de Sambre-et-Meuse. L'armée de Jourdan et celle de Pichegru sont maintenant dans la position la plus avantageuse, et sont en état de repousser les Autrichiens en dépit des victoires de leurs gazettes.

Le *Courrier français* et quelques autres journaux prétendent qu'Antonelle, privé de l'avantage de donner à ses opinions politiques un caractère officiel, s'en venge aujourd'hui complètement dans le *Journal des hommes libres*. Ce n'est point en faisant l'éloge de Marat et en voulant déifier celui que la nation a jugé à propos de dépanthéoniser, mais en versant des larmes sur la tombe du ci-devant député Goujon, un des proscrits du 4 prairial, dont un triple voile couvre encore les événements.

« Nous ne pouvons croire, dit le *Courrier du Corps législatif*, que Merlin (de Thionville), qui a tout fait pour la liberté, se soit fait recevoir membre d'une société qui veut renverser la liberté et la Constitution. Nous pensons que Dubois-Crancé et Gauthier (de l'Ain), rédacteur de l'*Ami des Lois*, sous le nom de Georges Sibuet, n'ont eu d'autre objet en imprimant cet article que d'insinuer adroitement à Merlin (de Thionville) que, s'il voulait, ainsi qu'eux, faire une amende honorable, aussi lâche que contre-révolutionnaire, les frères jacobites, qui ne veulent plus la mort du pécheur, ouvriraient au repentant des bras avec lesquels, il y a quelque temps ils l'auraient étouffé, si son courage n'avait apporté quelque petit obstacle à leur bonne

volonté. Quoi qu'il en soit, Merlin serait membre de cette réunion, que nous n'en aurions aucune crainte, persuadés que sa présence, loin d'encourager les factieux, arrêterait leurs projets liberticides. »

L'*Ami du peuple* peint avec des couleurs fort noires quelques représentants du peuple. Il décharge surtout sa bile contre Boissy d'Anglas, Aubry, Saladin, Lanjuinais, Rovère, Cadroy, Chambon et Mariette. La première source de nos maux, suivant le journaliste, [c'est] l'époque désastreuse de thermidor. Depuis ce temps, une poignée de factieux s'est emparée du timon des affaires; ne dirait-on pas que la terre est destinée à languir sous l'oppression de quelques brigands?... Avant cette époque le peuple était heureux et triomphant; depuis, la République a été déchirée, et l'on est parvenu à pouvoir impunément affamer le peuple. Pour mieux l'asservir, ses tyrans le flattèrent d'abord; mais ils levèrent le masque, dès qu'ils eurent rassemblé autour d'eux tous les ennemis du peuple échappés à la vengeance des lois, tous les émigrés rentrés, tous les marchands avides qui désirent le retour de la monarchie. Du reste, le journaliste ne laisse rien à désirer sur l'éloge de Robespierre et du régime de sang qu'il avait organisé; on voit qu'il excite le peuple contre le riche : les ennemis les plus acharnés du peuple, dit-il, sont les riches, car leur joug et celui des rois est le même.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 27 frimaire : « La Bourse est fermée; le Palais-Royal est redevenu le rendez-vous des agioteurs. Un arrêt de la police défend de se trouver plus de quatre réunis ensemble dans le jardin; les agioteurs s'y promènent trois à trois, et rient entre eux de la défense. Le louis et les marchandises ont monté. Ainsi, la fermeture de la Bourse n'aura servi qu'à donner un caractère moins officiel à la dépréciation du signe. L'assignat n'en ira pas avec moins de rapidité à sa dégradation totale, si d'autres mesures plus heureuses ne viennent appuyer son crédit chancelant. »

DX

27 FRIMAIRE AN IV (18 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 FRIMAIRE.

[*Esprit public, subsistances, agiotage, cafés.* — Inquiétudes, plaintes.]

Société de la Réunion. — Dans la séance qui s'y est tenue hier, on

s'est occupé de l'adresse au peuple pour lui faire connaître ses véritables amis et ses plus cruels ennemis. On y a parlé du Midi, dont on a rapporté d'excellentes nouvelles. Le public s'y est porté en foule, mais il a disparu de très bonne heure, au moment où un citoyen se disposait à faire lecture d'un plan d'exécution sur l'emprunt forcé, qui doit ne peser que sur les riches.

Spectacles. — Rien contre le bon ordre et la tranquillité publique. Nous observerons néanmoins que les passages analogues aux circonstances sont toujours saisis avec beaucoup de partialité. Hier, au théâtre de la rue Feydeau, la représentation du *Comte Albert* a singulièrement prêté à la pitié sur le sort des émigrés, qui, dit-on, rentrent de toutes parts et habitent les grandes villes. Au théâtre du Vaudeville, dans la pièce *Revanche forcée*, on a beaucoup applaudi à ces paroles : « Tout a changé de mode, et le bon temps est passé. »

Surveillance. — Sept à huit jeunes gens à cheveux retroussés se sont assemblés au marché des Quinze-Vingts-Honoré, et, prenant le bas de leurs redingotes sous le bras, ils ont dit : « Allons donner à l'instant la consigne aux barrières » ; et ils se sont mis à courir à toutes jambes.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., A F IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Café Chrétien.* — Les habitués craignent que le patriote par excellence, Lebois, ne soit assassiné. Ils font courir le bruit que, dans le Conseil des Cinq-Cents, il n'y en a tout au plus que soixante-dix légalement nommés ; ils comptent que la Montagne se relèvera sur un second 31 mai. Vadier, les ex-généraux Dufresse, Rossignol, en parlant des subsistances, ont vomi mille horreurs contre le gouvernement, qu'ils ont dit être complice du brigandage qui se commet dans Paris. Selon eux, Cormatin n'a fait que son métier, et les députés qui l'accusent et la plupart des membres du Conseil des Cinq-Cents méritent plutôt la mort que lui.

Rassemblements. — Les anciens membres des Comités révolutionnaires, qui ne sont ni habitués du café Chrétien, ni de la Société du Panthéon, se rassemblent tous les décadis à Charenton, où ils espèrent tromper la surveillance de la police. Des femmes et des anciens employés à l'administration de police, tels que Niquille, Sadous, jadis officiers de paix, connus pour avoir protégé pendant leur exercice les maisons de jeu et autres individus (*sic*), se rassemblent

tous les jours chez un nommé Leblanc, rue Mélée. Les uns et les autres disent partout qu'ils vont culbuter le plan de police que le ministre de l'intérieur va mettre au jour, et que ce ministre n'est entouré que de coquins. Chez ce Leblanc on fait des dépenses considérables; c'est toujours bombance. Depuis quelque temps, on voit beaucoup d'individus, portant à leur gilet un cœur d'or percé d'une flèche, fréquenter les rues de Lille et Varenne, faubourg Germain. Hier soir, vers les huit heures, une trentaine d'hommes mal vêtus, rassemblés sur le quai des Théatins, paraissaient vouloir s'organiser; ils étaient d'abord convenus de se donner des noms étrangers aux leurs, mais ils décidèrent que chacun prendrait un numéro quelconque. Peu de temps après, ils disparurent.

Esprit public. — S'il faut ajouter foi à ces rêveries, les employés près le Directoire rendent compte à la Société du Panthéon de ce qui se passe dans leurs bureaux; le Directoire fait tous les frais de cette Société, et Barras en est particulièrement le protecteur. Ce même esprit (*sic*) prétend que la destitution de Barthelémy vient de la désunion qu'il y a entre les membres du Directoire, dont trois veulent absolument faire ressusciter la Terreur; cette opinion prévaut tellement que, dans les cafés et les spectacles, on ne parle que de préparatifs de voyages et de retraites. On est étonné que la commission nommée pour la vérification des pouvoirs, au Conseil des Cinq-Cents, n'ait fait les rapports que sur les procès-verbaux, et non sur les députés qui peuvent se trouver dans le cas de la loi du 3 brumaire; on se demande si cette commission, qu'on appelle jacobine, veut attendre quelque mouvement pour proposer l'expulsion des députés dont l'énergie constitutionnelle pourrait gêner les vues secrètes des meneurs jacobins.

Affiches. — Celle du ministre des finances sur l'emprunt forcé a beaucoup fixé l'attention du public, qui l'a regardée comme les fanfaronnades des charlatans qui prétendent ne pouvoir suffire à [la] distribution de leurs drogues; il paraissait, pour ainsi dire, surnaturel qu'il se trouvât des citoyens attachés assez peu au numéraire pour aller si vite le porter à la Trésorerie.

Jeunes gens. — Ceux de la première réquisition désertent Paris dans la crainte qu'on les ramasse (c'est leur expression), et se cachent ou dans les environs de cette commune, ou dans les maisons de campagne de leurs parents et de leurs amis.

Agioteurs. — La garde qui veillait aujourd'hui au Jardin-Égalité les a bien empêchés de se grouper, mais elle n'a pas empêché qu'ils ne traficassent. Tout en feignant de se promener, ils s'accostaient, se par-

laient à l'oreille, se quittaient pour se joindre à d'autres, qui également se promenaient dans les allées voisines, et les marchés étaient terminés. On pense que, pour écraser cette vermine, le gouvernement ne devrait pas employer des troupes, mais des patrouilles grises, qui, semées çà et là, chaque jour en engloberaient une partie et finiraient enfin par la détruire. Malgré la garde, ils vous demandaient encore aujourd'hui, sous les colonnades du théâtre des Variétés et sur le perron, si vous n'aviez pas quelque chose à vendre. Une foule de ces coquins s'était portée ce matin aux Champs-Élysées pour y trafiquer, mais ils se sont dissipés d'après les menaces qui leur ont été faites. — Le nommé Beaufils, ci-devant administrateur des subsistances de l'armée des Pyrénées occidentales, demeurant rue de Grenelle, ou Varenne, a vendu, il y a trois jours, 2,000 louis, la majeure partie doubles. Il est étonnamment riche depuis qu'il a passé par cette place.

Marchés. — Hier à la Halle, les denrées ont été toutes enlevées avec du numéraire, et le malheureux qui n'avait que des assignats s'est retiré sans avoir rien acheté. Les ouvriers mécontents ont voué à l'exécration et le gouvernement et la République.

Société du Panthéon. — Dans la séance du 24, on s'est occupé d'une adresse au peuple pour le prémunir contre les insinuations de plusieurs journalistes qui, criant contre tous les malveillants, les royalistes, les aristocrates, affectent de confondre avec eux les patriotes énergiques qui sont ses vrais amis. Séance du 26 : lecture ayant été faite du rapport sur les représentants Cadroy, Mariette, etc., la discussion s'est ouverte, et il a été décidé qu'on ferait une adresse au peuple pour raconter les massacres des patriotes du Midi.

Les murmures du peuple sur les subsistances commencent à prendre un caractère très sérieux.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

II. — *Esprit des journaux.* — « Nous sommes certains, dit l'*Ami des lois*, que de nouveaux assassinats viennent de se commettre à Avignon. Onze patriotes y ont été impitoyablement égorgés. Voilà le fruit des *belles maximes* prêchées par certains *missionnaires anti-terroristes*, qui, sous prétexte d'un retour aux principes de justice et d'humanité, ont organisé dans tout le Midi la contre-révolution. Si le gouvernement ne fait un grand exemple contre ces derniers égorgeurs, j'ose lui prédire que les patriotes, trop longtemps vexés, opprimés et assommés, se rallieront enfin pour repousser la force par la force, et que la guerre civile la plus terrible désolera la France. Il

faut que les autorités constituées qui ont laissé commettre les assassinats d'Avignon soient poursuivies et jugées avec toute la rigueur des lois. »

Le *Courrier de Paris* prétend qu'il ne suffit pas de poursuivre à outrance les petits agioteurs, ceux qu'on voit répandus çà et là dans les différents lieux publics et cafés, mais c'est aux gros surtout qu'il faut s'attacher, à ceux dont les infâmes manœuvres ont affamé la France et l'ont mise à deux doigts de sa perte. Le journaliste ajoute qu'il faut les punir par la bourse et par l'ignominie. Il désirerait, en ce cas, que ceux saisis en flagrant délit fussent aussitôt traduits au tribunal de police correctionnelle, qui, après avoir constaté le crime, condamnerait le prévenu à être attaché au pilori pendant quelques heures, à recevoir ensuite de la main de l'exécuteur public cinquante coups de nerfs de bœuf; les assignats contenus dans son portefeuille, les louis saisis sur lui seraient distribués en sa présence aux indigents, et il serait condamné à une amende proportionnée à sa fortune.

Quelques journaux, notamment le *Courrier français*, annoncent que le ci-devant comte d'Artois, à la suite de sa fameuse expédition de la Vendée, est obligé de rester à bord sur le vaisseau qui a favorisé sa fuite, parce que Son Altesse Sérénissime, ne pouvant payer les dettes dont elle est criblée, se trouverait exposée à être arrêtée par ses créanciers, qui n'épargnent personne. Il ferait beau de voir dans les prisons d'Angleterre un des fils aînés de France.....

Le *Bonhomme Richard* écrit contre les privilèges qui existent dans certains bureaux, préférablement aux autres. Il demande, par exemple, pourquoi les employés aux subsistances ont 1,000 à 1,200 livres de plus que les autres, et une livre de pain par jour, ce qui n'existe dans aucun autre bureau. Le *Bonhomme Richard* prétend que c'est un abus de plus à corriger, parce que cet abus est contraire à la loi; et il ajoute que nous avons fait la Révolution pour détruire les abus et les privilèges; et il conclut par dire que, tous les représentants du peuple étant payés également, tous les employés doivent aussi être également payés.....

Le *Messager du soir* dénonce Charles Duval, auteur du *Journal des hommes libres*, et Lebois, auteur de l'*Ami du peuple ;* le premier, pour avoir jeté quelques fleurs sur la tombe de ce qu'il appelle « les généraux proscrits de prairial »; le second, pour avoir expliqué en termes fort clairs et non énigmatiques son horreur pour ce qu'il appelle, lui, « l'exécrable journée du 9 thermidor ». Après un assez long article sur cet objet, l'auteur termine ainsi : « Le *Journal des hommes libres* ne voit d'autre moyen pour tout déjouer que d'ouvrir les ma-

gasins au peuple; Lebois ne veut pas que le peuple attende plus longtemps cette ouverture. »....

La *Gazette nationale* parle fort au long de la Société du Panthéon. Le journaliste ne paraît pas tranquille sur le patriotisme et sur les vues de ceux qui la composent. Si on l'en croit, il s'y trouve beaucoup d'hommes au moins exagérés; on y rencontre même des individus qui ont figuré contre le gouvernement aux époques de thermidor, de germinal et de prairial. Le journaliste ne paraît pas du tout approuver cette société; il dit formellement qu'à en juger d'après ce qui se passe sous nos yeux, il paraît qu'on a de nouveau conçu l'espoir d'entamer le Corps législatif, comme autrefois la Convention. Il invite le gouvernement à ne pas s'endormir sur cet objet et à veiller de près sur tout ce qui se passe dans cette société.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DXI

28 FRIMAIRE AN IV (19 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 FRIMAIRE.

Esprit public. — Paris a été parfaitement tranquille pendant la journée d'hier; aucun événement signalé n'en a troublé le calme.....

Agio. — Le prix du numéraire va toujours croissant; les agioteurs ne cessent de faire leur trafic; le nombre s'en multiplie tous les jours. — Quelques inspecteurs annoncent que, très incessamment, les marchands des halles ne voudront plus recevoir d'assignats. Ils ajoutent que l'on blâme beaucoup la taxe sur les postes et messageries, et que, de cette mesure, il résulte visiblement que le gouvernement lui-même n'attache plus aucun prix au papier-monnaie, et un inspecteur rapporte avoir vu quelques soldats de la troupe de ligne insulter le bourgeois paisible par gestes et mauvais propos.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 17.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Esprit public. — ..... Beaucoup de jeunes gens ne marchent plus qu'armés à l'italienne. — Richer-Serizy tient, dit-on, un rassemble

ment nocturne dans une maison rue Vivienne, n° 7, au 3e étage, sur le derrière. Cet objet est à la surveillance. — Le bruit court que le citoyen Descave? membre du Conseil des Cinq-Cents, agiote la chandelle, qu'il achète à 10 livres la livre dans les magasins de la République.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F1c III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Café Chrétien.* — La haine des sociétaires contre les soixante-treize, déjà connue depuis longtemps, a été assouvie aujourd'hui. Ils les ont accusés de tous les maux que souffre la France et se sont promis la douce jouissance de les voir monter tôt ou tard sur l'échafaud. Leur haine seule pour les thermidoriens peut égaler celle qu'ils portent aux victimes du 31 mai; ils échauffent le peuple de leur côté; les royalistes, du leur; et si des mesures salutaires n'amènent une amélioration dans les affaires, un choc terrible sera le résultat de toutes ces menées. On a clabaudé contre le Directoire, qui a retiré son abonnement à l'*Orateur plébéien;* enfin on a lu quelques lettres de différents cantons voisins de Paris, qui annoncent déjà une correspondance. Barère et Vadier se rendent souvent dans cette Société; ils se sont aussi fait recevoir au club du Panthéon, dont ils dirigent les principales opérations. Une partie de ces sociétaires sont placés au Directoire; d'autres se flattent de l'être bientôt. Les réunions de Jacobins se grossissent de jour en jour; bien des politiques sont persuadés que, si elles parviennent à prendre de la consistance, elles ramèneront l'anarchie et le désordre, et seconderont efficacement les efforts des malveillants et les intrigues des cours étrangères, qui voudraient renverser la nouvelle Constitution.

Agioteurs. — Ils ont fait monter aujourd'hui le louis à 5,000 livres. Quand les patrouilles les gênent trop dans le Jardin-Égalité, ils entrent dans les cafés et principalement dans les salles de vente, où ils concluent tout à leur aise. Le café de la rue Martin, en face du théâtre Molière et celui, dans la même rue au coin de celle Merry, sont deux nouveaux points de ralliement pour eux.

Accapareurs. — On désigne presque tous les hôtels garnis des rues Fossés-Montmartre, Pagevin, Petit-Reposoir, Vieux-Augustins et Croix-des-Petits-Champs, comme leur servant d'entrepôt d'où ils enlèvent journellement des marchandises et denrées pour les transporter dans les départements.

Attroupements. — Dans plusieurs, formés hier soir, au bas du Pont-au-Change, des ouvriers déclamaient avec véhémence contre le gouvernement, auquel ils attribuaient la calamité publique; des soldats s'y plaignaient aussi amèrement des mauvais traitements qu'on leur fait éprouver aux armées, et témoignaient presque la résolution de n'y pas retourner. Ceux de la Légion de police murmurent d'être couchés sur la paille, pendant, disent-ils, que les grenadiers de la représentation nationale ont des matelas et sont bien traités.

Esprit public. — Le rejet au Conseil des Anciens de la résolution de celui des Cinq-Cents, sur les opérations des assemblées primaires, trouve beaucoup d'approbateurs. Ils prétendent que le but de cette résolution était d'écarter petit à petit tous les députés nouveaux élus et de réaliser le projet dans lequel la Montagne avait échoué après le 13. On reconnaît assez aujourd'hui que, si le Directoire paraît accorder quelque protection aux terroristes, ce n'est que pour ôter tout espoir aux débris de la faction de vendémiaire. On s'attend à la chute prochaine et totale des assignats; on pense même que le gouvernement ne veut pas prononcer leur annulation, mais que, sentant bien qu'il faut qu'ils disparaissent, il aide de tout son pouvoir l'impulsion générale vers ce but. Le désir de la paix est si général et si vif que l'annonce seule, faite dans le *Journal du soir*, d'une proposition d'armistice avait répandu une espèce de joie parmi tous les citoyens.....

... On cherche à insinuer dans le public la nécessité d'un ministre particulier pour Paris, et quelques journaux ont déjà tâté l'opinion à ce sujet, mais elle ne se prononce point encore, si ce n'est par la crainte de voir distraire cette partie essentielle d'administration à la surveillance du ministre, aux talents duquel on a la plus grande confiance. Ceux qui ont mis ce projet en avant désignent déjà celui qui doit être porté à ce ministère : le représentant Gauthier.

Cormatin. — Il vient d'être condamné à la déportation; deux de ses coaccusés à une détention de six mois, et les autres sont renvoyés dans leurs communes sous la surveillance des autorités constituées [1].

II. — *Esprit des journaux.* — Le *Courrier de l'Égalité*, sans désapprouver ouvertement la mesure qui ferme la Bourse, paraît cependant désirer qu'on la rouvre au plus tôt; car, en parlant du prix du louis, qui valait 1,100 livres le 24 frimaire, et qui en vaut aujourd'hui 4,300 livres, il dit : « Si cette manière de fixer à huis clos le prix de l'or durait longtemps, elle ferait plus de mal que celle qu'on vient de détruire. »

1. Cf. Welschinger, p. 137.

« Nos théâtres, dit le *Courrier de Paris*, ont besoin d'une grande réforme ; ils appellent toute la sollicitude du gouvernement. Depuis longtemps les factieux agitent nos spectacles, le luxe insulte à la misère publique, l'on voit des citoyens s'y diviser pour des chansons, pour des fragments de vers et de prose, où l'on cherche d'une manière affectée des applications perfides contre le gouvernement ou contre le parti qui se trouve le plus faible. »

L'*Ami des lois*, après avoir vivement blâmé Boissy d'Anglas d'avoir fait la proposition de mettre de nouvelles entraves à la liberté de la presse, lui demande une reddition de comptes qui le mette à l'abri contre toutes les imputations qui lui ont été faites, soit dans les papiers publics, soit dans les affiches dont on a placardé les murs de Paris. Il l'accuse, sinon directement, du moins indirectement, d'avoir amené la disette dans Paris, lui qui avait été chargé de son approvisionnement, et qui avait dit à la tribune qu'on devait être tranquille sur les subsistances de cette commune, puisqu'elle était approvisionnée pour six mois. Il invite en conséquence Boissy d'Anglas de faire taire les discours que ne cessent de répéter contre lui beaucoup de « mauvais plaisants », et de les faire taire, non par des lois qui leur imposent un silence forcé, mais par cet abandon courageux d'une âme vraiment honnête, qui met au grand jour tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle a fait.

Le *Journal de Perlet* prétend qu'avoir fermé la Bourse est une mesure très insuffisante, puisque cette mesure n'a point détruit l'agiotage. « On l'a seulement déplacé, dit-il, et on le laisse toujours faire sans aucune espèce de frein. »

La *Gazette nationale de France*, dit le *Messager du soir*, nous annonce qu'on a conçu de nouveau l'espoir d'entamer le Corps législatif, comme la Convention le fut elle-même tant de fois, et qu'on a repris la marche qui fut suivie, lorsqu'on voulut opérer au 31 mai, que plusieurs députés sont désignés comme devant être atteints par la loi. Voici les réflexions du journaliste : « Que le gouvernement rapproche tous ces indices avec les placards, les journaux, qu'il consulte l'opinion publique sur les propos attribués à certains Montagnards dans le club de Noailles, et il reconnaîtra que les amnistiés, loin d'être rassasiés du sang du peuple et de celui de ses représentants, veulent encore ce qu'ils ont toujours voulu, assassiner la vertu, renverser la Constitution, et sur ses débris recréer les échafauds, les bastilles et le gouvernement décemviral. »

L'emprunt forcé, suivant le *Journal des Patriotes de* 89, doit frapper : 1° les fermiers ; 2° les agioteurs ; 3° les compagnies noires qui ont fait

des gains immenses en agiotant les biens nationaux; 4° les infâmes marchands d'argent. Pour atteindre tous les coquins, le journaliste propose la formation prompte d'un jury composé de ces anciens négociants qui ne se sont pas mêlés de l'affreux brigandage qui nous a tous dévorés.

On lit dans le *Journal des Lois* une forte dénonciation contre les marchands.....

Les *Nouvelles politiques* parlent dans le même sens et ajoutent que ceux là mêmes qui se sont enrichis tant des dépouilles de la République sont les premiers à crier contre l'emprunt forcé...

Le *Tribun du peuple*, après avoir rapporté succinctement ce qu'il a déjà fait pour le bonheur du peuple et la destruction de la nouvelle tyrannie qui pèse sur lui, après avoir cité la lettre d'un officier général d'une de nos armées méridionales, qui lui dit : « Frappe fort, ne crains rien »; une autre de la région du Pas-de-Calais, où il est dit : « Nos Sans-Culottes attendent avec impatience que les hommes du 31 mai forment l'avant-garde de l'armée plébéienne contre les tyrans affameurs, afin d'agir de concert dans leurs arrondissements; ils n'oublient pas que le citoyen d'une république ne peut faire un pas sans marcher sur son terrain, sur sa propriété. » L'auteur, après ce début, examine ce qui reste à faire : une nouvelle révolution, rétablir la Constitution de 93, l'honneur et la mémoire des Loustallot, des Marat, des Robespierre, des Saint-Just, etc., punir le faste insolent des nouveaux tyrans, le Directoire, dont l'instruction adressée aux commissaires nationaux a été rédigée par Réal, qui a dîné avec Cormatin et qui a puisé ses raisonnements à cette source. Il vomit sa rage contre Rovère, Aubry et Boissy d'Anglas, dont le dernier donne l'être à ce code d'oppression que les habitants du faubourg Antoine appellent *la Constitution d'Anglas*. Enfin il s'indigne contre les membres de l'ancienne Montagne, qui, oubliant la gloire qu'ils avaient acquise en germinal et prairial, sont devenus assez petits pour consentir d'être les machines subalternes d'un nouveau code basé sur tous les vices et sur les débris de celui pour lequel ils avaient si vaillamment combattu : « Si la faction de Catilina eût triomphé, dit-il à ce sujet, je doute que Cicéron eût voulu être son premier ministre; et si Pompée eût survécu à la victoire de César, je doute qu'il eût eu assez peu de caractère pour vouloir être son lieutenant. »

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Censeur des Journaux du 29 frimaire : « ... Ce n'est pas dans les cafés qu'il faut aller chercher l'esprit public, et encore moins la morale publique; mais on entend parfois, dans les cafés, des jugements, des arrêts, des mots qui peuvent mettre sur la trace des événements. Hier, par exemple, au café Chrétien, j'entendis un homme dire avec une grande véhémence que le joug des rois et celui des riches étaient également despotiques et devaient être également brisés; que le peuple était heureux avant le 9 thermidor, et que, depuis, le peuple languissait et mourait à petit feu; que ses ennemis étaient tout-puissants, et qu'il fallait opposer la force à leurs intrigues..., etc. Ces discours étaient écoutés avec avidité et applaudis avec transport. Ah! dis-je en moi-même, voilà le langage des Jacobins! J'allai ensuite au café Valois, et là je ne fus pas moins affligé d'entendre que le gouvernement actuel s'entourait de Jacobins et de brigands, que la confiance, une fois perdue, ne pouvait pas plus se regagner en politique qu'en amour, que les factions, les partis, les intrigues et les conspirations continueraient de nous déchirer et de nous broyer tant que l'autorité serait égarée en des mains aussi faibles et aussi multipliées... Bon! m'écriai-je, voilà ces royalistes. J'entrai au café de Chartres. Je vis des hommes à l'œil farouche, au regard sinistre, qui se parlaient tout bas, qui s'étudiaient, qui se mesuraient. J'entendis parler de plans de finance, d'assignats, de louis d'or, d'emprunt forcé. « Combien vaut le café? » disait l'un. « Les payements se feront le 5 », disait l'autre. — « J'ai pour 15 millions de chandelle », murmurait tout bas un grand homme sec, à l'oreille d'un sapajou, plus noir qu'un nègre et plus éveillé qu'un chat. — « Ce sont des agioteurs », me dit un jeune homme de la première réquisition qui, à mon air étonné, me prit pour un étranger... Etranger aux affaires, il avait raison. Allons au café Militaire; là nous n'entendrons ni malédictions contre le gouvernement, ni complots contre notre bourse. Là nous verrons de braves défenseurs de la patrie se réunir dans leur haine contre les tyrans et dans leurs vœux pour la République. J'entre, et le premier objet qui frappe ma vue, c'est un groupe de cinq officiers qui raisonnaient sur la prise de Manheim à perte de vue. L'un soutenait qu'elle avait été livrée; l'autre disait que c'était un piège qu'on nous avait tendu; le troisième était d'avis qu'on destituât Pichegru; le quatrième pensait qu'il fallait faire un procès à Merlin (de Douai). A une autre table, on parlait d'aller détrôner l'empereur à Vienne et l'impératrice à Pétersbourg, avec trente mille hommes commandés par un bon général, et l'orateur se désignait assez clairement; il répondait du succès... On ne fait rien, parce qu'on ne veut rien faire. Au fond de la salle, on parlait de paix; c'était la chose du monde la plus facile, comme la plus nécessaire. Mais des généraux, qui trouvent leur compte à faire la guerre, cherchent à la prolonger, tantôt par des succès, tantôt par des défaites, mais toujours par des récits mensongers de la position des ennemis, de la faiblesse de Clerfayt, et d'un plan merveilleux qu'ils ont dans la tête. — Ce sont des frondeurs. — Mais partout je ne vois que des politiques mécontents qui donnent carrière à leur imagination, et à qui, pour culbuter l'État, il ne manque qu'un peu plus d'audace ou de pouvoir. » — *Gazette française* du 2 nivôse : « Charlotte-Antoinette, partie samedi dernier, à quatre heures du matin, pour Bâle, était

accompagnée de Mme de Saucy, fille de Madame de Mackau, mère nourrice de Louis XVI; de M. Hue, son ancien valet de chambre, d'un capitaine de cavalerie, de l'un des gardiens du Temple, et d'un nommé Caron, garçon de service. Les préparatifs du départ ont été faits, dans le secret qu'exigeait la prudence, par le citoyen Cadet de Vaux. Le ministre de l'intérieur fut prendre Charlotte-Antoinette au Temple, la conduisit à son hôtel, où une voiture de voyage l'attendait. On a fourni de la manière la plus convenable à ses besoins, même à ses goûts. On porte à plusieurs millions le prix des effets qu'elle a emportés avec elle. » — *Journal des Patriotes* du 4 nivôse : « Charlotte-Antoinette est partie le 28 frimaire (19 décembre), à quatre heures du matin... (le reste comme ci-dessus.) Bientôt son échange contre les députés et autres prisonniers français sera consommé, et Paris verra dans son enceinte ces infortunées victimes de la trahison de Dumouriez. »

DXII

29 FRIMAIRE AN IV (20 DÉCEMBRE 1795).

Rapport du bureau central du 30 frimaire.

[*Esprit public, cafés, spectacles.* — Rien de notable.]

Sociétés réunies. — Deux inspecteurs déclarent qu'il se forme à Paris trois Sociétés réunies sous le nom de *patriotes* : la première, au faubourg Saint-Germain; la seconde, au Panthéon; et la troisième, au faubourg Antoine. Ils ajoutent que les individus qui composent ces Sociétés sont des sectateurs de Marat, frondeurs du gouvernement actuel, dont ils blâment les opérations. Ces mécontents, au dire desdits inspecteurs, répandent encore le bruit que de la réunion seule de ces Sociétés dépend le salut de la patrie, et que plusieurs étaient déjà en activité dans le Midi, où les choses commençaient à bien aller.

Pain. — ... Environ cinquante personnes ont été tout à fait privées de pain dans l'étendue de la section des Droits-de-l'Homme...

Agiotage. — Les agioteurs sont poursuivis dans tous leurs repaires; au café Maillard, près la rue aux Ours, restent habituellement un grand nombre de Juifs dont les intentions sont très suspectes, mais ils parlent une langue étrangère à ceux envoyés pour les surveiller. Il existe aussi un billard vis-à-vis le théâtre de la rue Martin, occupé tout le jour par des Juifs, qui paraissent jouer très gros jeu.

Houdeyer, Hannocque-Guérin.

(Arch. nat., AF iv, 1472.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS[1].

... Une surveillance, ordonnée aujourd'hui à deux heures par le ministre, a produit les rapports dont voici l'extrait. A deux heures après midi, une vingtaine d'ouvriers imprimeurs se sont réunis chez un marchand de vin traiteur, rue de la Huchette. Ils occupaient une chambre particulière et faisaient une dépense considérable en vin, volailles et autres viandes. A six heures du soir, le rassemblement n'existait plus, et les ouvriers étaient sortis l'un après l'autre, avec tant de précaution qu'on ne s'était pas aperçu de leur sortie. — A sept heures, les cabarets sont fermés, et l'on n'aperçoit aucun rassemblement; tout est tranquille; on continue de surveiller.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Esprit public.* — On ne peut concevoir pourquoi le Conseil des Cinq-Cents n'a pas adopté sur-le-champ le message du Directoire exécutif, qui demandait qu'outre les receveurs généraux des départements, les receveurs de districts ou de chefs-lieux de cantons exerçassent provisoirement leurs fonctions; cette mesure paraissait infiniment sage, pour pouvoir mettre promptement à exécution le nouvel emprunt; car on ne peut douter que ces anciens receveurs, par l'expérience acquise de plusieurs années, ne soient plus en état que d'autres de connaître les véritables fortunes des contribuables et d'accélérer plus promptement la rentrée de l'impôt forcé. Ces receveurs, n'étant que provisoires, ne pouvaient pas porter atteinte à l'acte constitutionnel. Quant à la dépense qu'ils auraient pu occasionner au gouvernement, on ne voit pas que, d'ici à deux ou trois mois, elle puisse être diminuée à cet égard, puisque les anciens receveurs de district seront toujours obligés de suivre et de terminer, avec la Trésorerie nationale, les premier et second exercices républicains, car il paraît que ce ne sera qu'à compter du troisième exercice qu'ils rendront compte aux receveurs généraux de département des fonds qu'ils auront pu recevoir jusqu'alors, pour que ceux-ci en suivent et en perçoivent les recouvrements; sans cet ordre, on pense

1. Cet extrait se trouve par exception à la suite du rapport du 29, relatif à la journée du 28. Il est de la main d'Houdeyer.

qu'il pourrait se mettre de la confusion dans les recettes et dans les comptables.

Café Chrétien. — Le jugement de Cormatin a inspiré une telle fureur aux habitués de ce café, qu'ils ont hautement traité de scélérats ses juges, le Corps législatif, le Directoire, l'univers entier comme complices de cet accusé; mais l'insurrection générale qu'ils se promettent d'organiser, et les flots de sang qui vont couler, expieront le crime d'avoir laissé la vie à ce chef de Chouans; on a donc arrêté d'ouvrir une correspondance suivie avec les patriotes des départements pour frapper le grand coup partout. Le même esprit règne dans celui des Bains-Chinois. D'autre part, on a remarqué dans plusieurs cafés que le jugement de Cormatin avait rapproché du gouvernement beaucoup de gens connus pour aristocrates; ils s'attendaient à le voir condamner à mort.

Royalistes. — Il n'est aucun moyen qu'ils n'emploient pour dégoûter les citoyens de leur amour pour la liberté et de leur attachement au gouvernement. Selon eux, la ville de Strasbourg est dans un état de détresse, le soldat manque de tout, les magasins sont vides; ils soutiennent que très peu de personnes payeront l'emprunt forcé, que d'ailleurs cette mesure ne sera point salutaire; enfin ils sont rayonnants de joie de ce que les coaccusés de Cormatin sont absous. Le café du Rendez-Vous, rue du Théâtre-Français, est surtout un de leurs repaires. Plusieurs d'entre eux y disaient que, si le trône était relevé, en France, le nouveau monarque se conduirait avec autant de justice que de clémence, en faisant égorger, pour le plaisir du peuple, et à jour fixe, tous les membres de la Convention, tous les Comités révolutionnaires, tous ceux enfin qui ont marqué dans la Révolution, et qu'après ce grand acte de justice le peuple serait heureux.

Subsistances. — Leur excessive cherté pousse le peuple à bout et lui fait regretter le règne de Robespierre; la fermentation s'accroît tous les jours par les placards des Patriotes de 89, les feuilles du nouvel *Ami du peuple,* et surtout par les insinuations habituelles des républicains par excellence; mais, si l'on augmentait la portion du pain dans les sections, les autres denrées diminueraient insensiblement, et l'on verrait cesser les clabauderies contre la République et le gouvernement.

Maisons de jeu. — Le nommé Verdun, ancien postillon, s'est vanté chez Bossard d'être le secrétaire de Barras et d'être initié dans les secrets du gouvernement. C'est un homme immoral et qui est connu depuis la Révolution pour n'avoir respiré que le sang. Il a promis à

Boyer, capitaine de hussards, joueur de profession et dont les papiers ne sont pas en règle, de lui faire obtenir une prolongation. — La banque de 1,500 louis en or et de 800,000 livres en assignats a sauté chez Descarrières dans la nuit du 28 au 29; Beaujour, fameux joueur, a gagné presque tout l'or et 500,000 livres en assignats; ensuite, le nommé Chalabre, bailleur de fonds, a renouvelé cette banque de pareille somme. Ces sortes de maisons peuvent fournir des renseignements très utiles sur les nobles, les agioteurs, les femmes intrigantes, les opulents, les inconnus, les faussaires, enfin tous les gens suspects.

Jeunes gens de la première réquisition. — Les mesures actives et vigoureuses du Directoire à l'égard des jeunes gens de la première réquisition leur font jeter feu et flammes. Ils s'agitent, se réunissent, écrivent dans les départements; on dit même que cette *vaillante jeunesse*, feignant de partir pour l'armée, doit se réunir à une vingtaine de lieues de Paris, marcher sur le Corps législatif, et mettre un terme aux maux de la France; d'autres disent qu'au lieu de rejoindre l'armée, ils iront grossir le nombre de nos ennemis.

Champs-Élysées. — Le particulier qui a loué l'hôtel de la Vaupalière, attenant à cette promenade, abat les arbres du jardin au détriment de la nation. Il y a, dans ce même hôtel, nombre de voitures d'émigrés, ainsi qu'une grande quantité de livres exposés aux injures de l'air, et dont on ne prend aucun soin. Cette maison est gardée par un homme simple, que l'on pourrait facilement tromper, et qui témoigne beaucoup de mécontentement du peu de soin que l'on prend de tous ces effets.

Sœurs grises. — Les ci-devant sœurs grises, rue du Pot-de-Fer, faubourg Germain, s'étudient à inspirer aux enfants qu'elles élèvent la plus grande aversion pour le Corps législatif et le Directoire. Sitôt qu'un enfant se permet d'en parler en bien, il est congédié sans miséricorde. Il n'est permis de s'entretenir dans cette école que du Roi, de la confession et autres hochets de l'ancien régime.

Le *Mémoire* de Cadroy sur sa mission dans le Midi est dévoré depuis que le Directoire en a arrêté la distribution [1].

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

II. — *Esprit des journaux.* — Le *Courrier de l'Égalité* signale, sans toutefois les nommer, plusieurs ci-devant conventionnels qui, avant

1. Il s'agit sans doute du *Rapport du représentant Cadroy sur ses diverses missions dans les départements méridionaux.* Paris, impr. nationale, frimaire an IV, n-8. Bibl. nat., Le 39/365.

leur nomination sans fortune, étalent maintenant un luxe insolent à Paris, fruit de leurs concussions, ou de leur agiotage, qu'ils continuent d'exercer sans honte et sans pudeur.

« Une bande immense d'agioteurs, dit le *Mercure universel*, encombre dans ce moment le Palais-Égalité; ils s'y promènent trois à trois avec une audace affectée et vraiment révoltante; de nombreuses patrouilles parcourent le repaire de ces fripons, mais ils les narguent, et n'en continuent pas moins effrontément leur infâme commerce. Le gouvernement, ajoute le journaliste, ne laissera sans doute pas impunie une telle révolte contre la loi. »

Le gouvernement, dit le *Censeur des Journaux*, a reproduit aujourd'hui pour la seconde fois, des procédures contre Camille Babeuf, à raison d'un faux commis par lui dans l'exercice de ses fonctions du district de Montdidier. Pourquoi? Pour avoir un prétexte de le faire arrêter? Est-ce que le gouvernement a besoin de prétexte? La justice des républicains ne doit rien avoir de commun avec la chicane des Parlements, et si l'on voulait empêcher Babeuf d'écrire, on pouvait le faire arrêter comme perturbateur, le faire juger comme fou et le faire déporter sans délai.

Parmi les clubs nombreux qui s'élèvent dans Paris sur les débris de la Société des Jacobins, si l'on en croit le *Messager du soir*, l'un des plus fameux est celui qui se tient à l'hôtel de Noailles. On prétend que ce club est dirigé par Siéyès; on compte, parmi ses membres les plus assidus, Charles Duval, Merlino, Tallien, Collombel, Quirot, etc. Le journaliste prétend qu'on assure qu'il s'y est tenu une assemblée le 22 frimaire, que la séance était composée d'environ quarante membres, et qu'on s'y entretint de la nécessité de chasser du Corps législatif les membres du nouveau tiers, et non des deux autres, qui seraient parents d'émigrés, conformément à la loi du 3 brumaire. Dans cette même séance, un député d'un certain âge dit : « Il faut nous défaire de Defermon, c'est un scélérat; si nous ne nous en défaisons pas, il nous préviendra. » On assure qu'il y fut question de Boissy d'Anglas et de Lanjuinais comme de conspirateurs du 13 vendémiaire, qu'il fallait les poursuivre à ce titre, ainsi que beaucoup d'autres dont on ne devrait rien attendre de bon. S'il en faut croire le journaliste, Gauthier (de l'Ain) y joua son rôle et y a paru un des plus ardents.

Le *Bonhomme Richard*, qui a poursuivi toujours avec outrance les prêtres réfractaires, comme auteurs de tous nos maux par le fanatisme qu'ils soufflaient partout, appelle aujourd'hui la sensibilité républicaine sur les prêtres constitutionnels ; il invite le gouvernement

à les rendre à leurs droits ; c'est un acte de justice qui produira sur tous les esprits le meilleur effet possible.....

On lit dans le *Batave* une lettre de Versailles, qui dit qu'il y a dans cette commune, au café du Pavillon, un rassemblement des Juifs et autres agioteurs qui ne cessent du matin au soir d'acheter du numéraire, et cela très vulgairement, sans recevoir le moindre empêchement, pas même des autorités constituées [1].

« Quelque sensation agréable, dit la *Gazette française*, que la fermeture de la Bourse ait faite dans une certaine classe du peuple, elle a toujours produit un grand mal ; elle nous a laissés sans régulateur pour nos transactions journalières ; l'acheteur ne sait plus quel prix mettre aux marchandises dont il a besoin, et le vendeur incertain, craignant une erreur funeste à ses intérêts, met sa marchandise à un prix tel que l'erreur même lui soit favorable. » Après ce préambule, le journaliste demande si l'on doit ouvrir ou fermer la Bourse ; la solution de ces deux questions lui paraîtrait assez indifférente, si l'on cessait d'offrir, dans un papier-monnaie discrédité, un aliment perpétuel à l'agiotage et à la fureur de ces joueurs déhontés qui jouent la fortune publique à la hausse et à la baisse. « Jusque-là, ajoute-t-il, il y aura des dangers à ouvrir la Bourse, comme il y en aura à la fermer. Tout le travail du gouvernement consistera à se déterminer pour le parti le moins dangereux [2]. »

On remarque l'article suivant dans le *Journal des Lois*, qui, après une longue discussion sur l'affaire de Cormatin, qu'il appelle l'ennemi de nos lois, et sur ces journalistes déhontés qui paraissent prendre sa défense, se rejette ainsi contre ceux qui cherchent à troubler l'ordre public : « Toujours avides de dénonciations, de haine et de vengeance, quels moyens n'emploient-ils pas pour troubler l'harmonie du corps social ? Ne se démasquent-ils pas par la célérité avec laquelle ils saisissent toutes les occasions d'épancher leur fiel, par la rapidité qu'ils mettent à dresser et charger leurs batteries ? Aujourd'hui, le procès de Cormatin ; demain, la loi du 3 brumaire ; tous les moyens leur sont bons, pourvu qu'ils affichent, dénoncent, calomnient, et par ce moyen entretiennent dans l'esprit du peuple le germe du soupçon, de la défiance. C'est ainsi qu'ils aggravent ses maux, sous prétexte d'une hypocrite surveillance et d'un faux amour de ses intérêts. »

(Arch. nat., AF II, 1472.)

1. Voir le *Batave* du 28 frimaire an IV.
2. Voir la *Gazette française* du 28 frimaire an IV, p. 4568.

DXIII

30 FRIMAIRE AN IV (21 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er NIVOSE.

Esprit public. — De l'examen des rapports du jour résultent les observations suivantes. Pendant la journée d'hier, Paris a été calme. Le mécontentement, comme nous l'annonçons depuis longtemps, se propage chaque jour; il s'accroît en raison de la misère extrême qui afflige la majeure partie des citoyens de cette grande cité; les plaintes et murmures augmentent, et, dans leur colère, les parties souffrantes profèrent, sans respect, ni ménagement, les injures les plus grossières contre toutes les autorités constituées, les agents du gouvernement et autres classes d'hommes qu'elles regardent comme les instruments de leur malheur. Il est facile de s'en convaincre d'après l'analyse suivante.

Groupes. — Un inspecteur rapporte que nombre de citoyens des deux sexes, rassemblés au coin de la rue Thévenot, autour d'un marchand de journaux, disaient que toutes les mesures prises par le gouvernement ne faisaient rien diminuer, que la portion du pain était toujours la même, et que le Directoire exécutif ne serait pas plus sorcier que les anciens Comités. Le même inspecteur ajoute que, dans ce groupe, quelques particuliers se sont même permis d'avancer que, la banqueroute étant le seul moyen de faire cesser les calamités, il valait mieux sauter le pas tout de suite que d'exposer plus longtemps le public à languir et périr de misère. Du rapport d'un second inspecteur il conste que les esprits sont très échauffés; que de toutes parts on maudit la République, et que l'on dit hautement : « Ce n'est donc pas assez que l'on nous fasse mourir de faim : il faut encore que l'on envoie nos enfants à la boucherie, c'est-à-dire à l'armée, d'où ceux qui reviennent sont tout nus et attaqués de maladies incurables. » Cet inspecteur observe que beaucoup de malveillants profitent de la malheureuse situation du peuple pour souffler le feu de discorde et aigrir les esprits. Un troisième inspecteur déclare qu'au mépris des lois les agioteurs continuent leur commerce au Jardin-Égalité, et que, sous différents prétextes et par des mesures perfides, ils avaient fait monter le louis jusqu'à 5,500 livres. Un quatrième inspecteur expose que, dans plusieurs endroits, on répandait assez

mystérieusement le bruit qu'on allait fermer les barrières pour cause très importante. Le même agent ajoute que les Jacobins, dont le nombre se multiplie, déclament avec force contre le régime actuel, témoignent hautement, en termes peu mesurés, leurs regrets sur le temps passé, et se plaignaient qu'on négligeait les mêmes mesures que le gouvernement décemviral avait mises en usage avec tant de succès. Le rapport de cet agent porte aussi que les royalistes jetaient également beaucoup de défaveur sur le gouvernement actuel, au sein duquel, disaient-ils, règnent la division et la mésintelligence.

Cafés. — Les inspecteurs qui ont surveillé les cafés rendent compte des conversations par eux entendues, dont voici l'analyse. Les malveillants font courir le bruit que les émigrés ont fait une descente en Bretagne, que les jeunes gens de la première réquisition se sont révoltés et réunis au nombre de huit mille aux Chouans, pour raison de quoi le général Hoche demande, disait-on, cent mille hommes à l'effet de terminer cette guerre, qui devient plus dangereuse que jamais. Ces mécontents se permettent encore de dire que le vœu de la grande majorité se prononce contre le gouvernement républicain. Dans ces mêmes endroits on n'entend, disent les inspecteurs, que des réflexions affligeantes. Les rentiers surtout se désolent et accusent publiquement le Corps législatif de les laisser périr de faim, d'avoir deux poids et deux mesures, et de ne leur faire payer que la centième partie de ce qui leur est légitimement dû.....

Du rapport particulier des officiers de paix il appert que, dans un groupe au Jardin-Égalité, on s'entretenait des différents partis qui existent dans ce moment pour anéantir le gouvernement actuel. On a même dit que le Conseil des Cinq-Cents faisait tout son possible pour éclipser le Conseil des Anciens. Les disputes continuelles qui s'élèvent au même jardin entre les citoyens nécessitent, disait-on encore, des patrouilles plus fréquentes de la Légion de police, qu'on accusait de rester oisive.....

COUSIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1c III, Seine, 18.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Beaucoup de citoyens se plaignent de ce qu'on laisse grossir cette horde de contre-révolutionnaires qui arrivent par toutes les routes. On a remarqué hier que, parmi le nombre des arrivants, il n'y avait point de femmes, et que la plus grande partie de ces voyageurs descendent dans les maisons garnies de la section Le Peletier et de ses

environs. — On observe que beaucoup d'assemblées se tiennent dans des maisons du Marais, et que ceux qui les composent se retirent à la nuit tombante. — On assure que, ce soir, la Société du faubourg Antoine doit se transporter à celle qui se tient à Sainte-Geneviève, et que la démarche tend à dénoncer un député qui, soi-disant, a commis des horreurs dans son département. — Hier soir, le groupe du Pont-au-Change se répandait en plaintes les plus amères contre le gouvernement; chacun disait qu'il mourait de faim, et qu'il ne pouvait plus atteindre à rien. — Hier soir, le Palais-Égalité était rempli de militaires; quelques rixes ont eu lieu entre sept à huit soldats de la Légion de police et des jeunes gens, dont partie de la première réquisition; mais elles n'ont eu aucune suite..... Les marchés sont assez garnis de pain : il se vend 40, 45 et 50 livres et avec beaucoup de tranquillité.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 17.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — La Société y a été très nombreuse : Javogues, Vadier, Choudieu, Dufresse, Rossignol en faisaient partie. On y a déchiré à belles dents Réal, pour avoir été défenseur officieux dans l'affaire de Cormatin; Chapelain, nouveau représentant, pour avoir figuré dans celle de Turreau; les rédacteurs du *Courrier de Paris*, du *Journal des Lois* et du *Messager du soir*, comme maltraitant les terroristes. On a parlé d'une nouvelle adresse au peuple; on a lu une lettre des patriotes d'Arras, qui promettent de venger sous peu la mort de Robespierre; enfin il paraît, par leurs discours et leurs projets, que le jour n'est pas loin où l'on chassera du Corps législatif les parents d'émigrés, et où une nouvelle insurrection remettra de nouveau les Jacobins sur le pinacle.

Société du Panthéon. — Sa séance du 28 a été consacrée à la discussion de l'adresse à faire au peuple pour lui dévoiler les impostures contenues dans le rapport de Cadroy sur les massacres du Midi. Elle sera affichée sous ce titre : *Vérité au peuple*, etc. Cette Société, jusqu'alors ignorée dans le quartier, commence à donner de l'inquiétude, non pas aux royalistes, mais à tous les bons citoyens. En effet, ceux qui tenaient, le 12 germinal, le représentant Auguis entre leurs piques et leurs baïonnettes, ceux qui tenaient, le 2 prairial, une assemblée en révolte ouverte contre la Convention, tous ces hommes enfin qui applaudissaient au meurtre de Féraud, sont les membres

connus de cette Société, déjà composée de douze cents patriotes de leur trempe. On dit que le commissaire de police de la section se disposait à faire disperser ce rassemblement, mais qu'il a reçu ordre du gouvernement de se contenter de le surveiller. Plusieurs observateurs s'accordent à dire que ces sociétaires, ainsi que ceux du café Chrétien, s'agitent, envoient des émissaires dans les faubourgs pour y soulever les ouvriers. Si on les en croit, la troupe doit faire cause commune avec eux. Leur grande sollicitude est l'expulsion et l'exil des soixante-treize. Cependant nombre de politiques prétendent que le gouvernement ne les laisse parler si haut que parce qu'il veut se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu.

Esprit public. — On n'entend que plaintes et murmures contre le discrédit des assignats, devenus presque de nulle valeur; il est à craindre que le peuple ne se porte à quelque soulèvement à ce sujet. Dans tous les lieux publics, on a regardé la loi qui augmente le port des lettres et paquets comme un fléau. Les citoyens choisis par le Directoire pour composer les municipalités de Paris, celle surtout de l'arrondissement du Panthéon, ont mérité les suffrages du public. On se plaint beaucoup de l'arbitraire que se permettent les Comités militaires de section envers les citoyens qui ne se présentent point pour monter leur garde; on les condamne souvent à huit jours de prison pour cette faute. On dit que les ouvriers de tous les ateliers vont cesser leurs travaux, si on ne leur donne pas les assignats de 100 livres pour 20 sous, en se contentant alors du prix des journées de 1790. — Les habitants du faubourg Marceau et des sections voisines réclament plus que jamais la livre de pain.

Maisons de jeu. — Le nommé Malmasette, ci-devant de la maison du roi, a dit chez Bossard que les maisons de jeux de hasard étaient protégées par le Directoire, le ministre de l'intérieur, la police et les officiers de paix. On joue la nuit chez Gravier, n° 36, au Palais-Égalité, et sous les arcades de bois, aux n°s 222, 224 et 232. S'il faut en croire ce que chacun raconte, sous peu nous essuyerons un coup terrible; le frère de Rossignol, ex-général, est désigné comme devant être à la tête d'un parti. — Le louis était aujourd'hui à 5,200 livres; depuis quelques jours il devient très rare. Les paysans abondent dans Paris et achètent à quelque prix que ce soit notre numéraire.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DXIV

1er NIVOSE AN IV (22 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 NIVOSE.

Esprit public. — Quoique Paris ait présenté hier l'aspect de la tranquillité, néanmoins nous devons observer qu'elle nous semble plutôt apparente que réelle. Il est aisé de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur l'analyse suivante des rapports du jour. La fermentation des esprits, dit un inspecteur, continue de toutes parts; on dit hautement qu'on ne peut rester plus longtemps dans une position semblable, qui réduit les citoyens à manquer de tout et à mourir de faim. Il ajoute que l'on disait encore qu'il faut que cela finisse, et que presque partout, notamment dans les faubourgs, les malintentionnés, sans doute, faisaient courir le bruit qu'avant peu nous aurons un roi, et que les départements, qui ne veulent plus reconnaître la République, n'exécutent pas les lois qui leur sont envoyées.

Groupes. — Dans les groupes et rassemblements qui se font autour des marchands de pain, les esprits paraissaient hier fort agités. Les plaintes contre le gouvernement n'étaient pas épargnées. Dans quelques-uns de ces groupes, on allait jusqu'à dire que le gouvernement ne se souciait guère de la République, vu que lui-même la laissait tous les jours aller en décadence et se faisait un jeu de tromper le peuple par des promesses illusoires. Dans les halles et places publiques, les murmures sont toujours les mêmes; on s'y est permis les propos suivants : « Bientôt, il faudra vivre sans vêtements, à la manière des sauvages, et se procurer la nourriture comme ils le font. » Un inspecteur rapporte formellement qu'il entend dire fréquemment que nous étions plus heureux lorsque nous avions un roi; il cite, à cet égard, un gendarme, qu'il n'a pu signaler, dont les propos peu mesurés sur cet objet ont été entendus hier au Jardin-Égalité. — Beaucoup de jeunes gens, ajoute le même inspecteur, disent qu'ils ne veulent pas partir, que les capucins de la Convention ne leur en aient donné l'exemple. C'est une épithète que l'on donne aux gendarmes et à la Légion de police.

Agio. — Continuité de trafic de la part des agioteurs, dont les manœuvres et le nombre, croissant tous les jours, discréditent à chaque

instant l'assignat et font augmenter à vue d'œil le prix des marchandises d'une manière effrayante.

Cafés. — Les renseignements fournis par les inspecteurs qui ont surveillé les cafés offrent les résultats suivants. Chacun parle des subsistances, s'effraie de la dépense qu'on est obligé de faire, et témoigne ses inquiétudes sur l'avenir. L'Agence des subsistances est si mal vue du public qu['il] la regarde comme composée presque en entier de banqueroutiers. Le bruit se répandait hier dans quelques cafés que trois bataillons de la Légion de police devaient partir ce matin pour la Vendée. — Un inspecteur annonce avoir entendu dire que les Jacobins s'accordent avec les royalistes, commencent à lever la tête et se rassemblent secrètement, mais qu'on ignore encore le lieu où ils se réunissent. La dénonciation faite au Conseil des Cinq-Cents contre Job Aymé est, disait-on hier dans plusieurs cafés, mise en avant pour semer la division. On jetait la plus grande défaveur sur le citoyen Goupilleau, qui en est l'auteur; on le peignait comme un homme digne du plus grand mépris, et on ajoutait que sa dénonciation n'était que le prélude d'un coup adroitement combiné, qui doit éclater sous quinze jours.....

Sociétés. — La Société dite de la Réunion a été avant-hier très nombreuse; on y a agité les mêmes questions que les jours précédents, rappelées dans notre rapport du 28 frimaire dernier[1]. On y a beaucoup parlé des fortunes immenses de différents individus, qui ont aujourd'hui de bonnes voitures à leurs ordres, tandis qu'il y a dix-huit mois ils étaient réduits à loger au quatrième étage. La Société s'est principalement occupée de l'adresse présentée par Fesel, calquée sur le rapport et la justification de Mariette et de Cadroy. Ce sociétaire a joint plusieurs pièces à l'appui, notamment les procès-verbaux qu'il a fait venir de Toulon, rédigés dans différentes sections, et notamment dans celle où il fut fait une adresse à Louis XVII.

Surveillance. — ... Plusieurs jeunes gens de la première réquisition ont été arrêtés cette nuit sur la section du Finistère. On va les faire partir.....

Commerce. Pain. — Sur la section de Bonne-Nouvelle, le peuple se plaint de la modicité de sa portion de pain et de sa mauvaise qualité.....

Agiotage. — Comme il n'y avait point de force armée au Palais-Égalité, rien n'en imposait aux agioteurs; aussi paraissaient-ils faire leur commerce avec confiance. Ils se rassemblent toujours en grand

1. Voir plus haut, p. 528, 529.

nombre au café situé vis-à-vis le théâtre de Molière, mais ils n'exposent en vente ni argent, ni bijoux.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — On y a assuré que le Directoire allait bientôt réarmer les patriotes pour l'exécution de mesures vigoureuses, ignorées dans ce moment, mais qui ne tarderont pas à être connues ; que l'on devait proposer au Conseil des Cinq-Cents le rapport de la loi du 3 brumaire contre les émigrés et les prêtres réfractaires, mesure désastreuse, qui entraînera la perte des patriotes et le renversement du Directoire ; que le but du Conseil des Cinq-Cents était d'engager le Directoire dans de fausses démarches, afin de le rendre responsable de tous les maux de la France et de le faire punir du dernier supplice ; enfin on a ajouté que le choix des juges de Cormatin était l'ouvrage de Barras, et qu'il était évident que ces juges étaient de francs royalistes. Un nommé Jourdan, aussi dangereux que le coupeur de têtes, et Brutus Magnier[1] sont les colonnes de cette Société. On ne peut trop répéter que tous ces individus sont des ennemis irréconciliables du gouvernement. Ils veulent faire renaître de ses cendres la Constitution de 93. Ils ont envoyé un plan pour faire établir dans toute l'étendue de la République des Sociétés à l'instar de celle du Panthéon, et Barère, qui n'est point à Paris, comme le bruit en avait couru, travaille à l'organisation de ce projet.

Société du Panthéon. — Elle était composée hier de 1,500 individus. Un membre a fait lecture d'une lettre de Toulon, par laquelle on annonce que l'esprit public commence à se remonter dans cette ville. Des prêtres réfractaires et des émigrés y ont été arrêtés et incarcérés. On a lu ensuite une adresse des patriotes de cette même ville, dans laquelle ils se plaignent amèrement des infractions faites à la loi du 3 brumaire, relative aux émigrés. Cette adresse a été envoyée à la Société pour qu'elle en fasse part au Directoire. Enfin il s'est élevé une longue discussion sur l'inculpation faite à la Société de vouloir rétablir la royauté en France. Elle a arrêté de faire une adresse qui contiendrait sa profession de foi, et dont copie sera envoyée au Directoire. Toutes ces assemblées de terroristes se multiplient de manière à effrayer les citoyens sur le sort de la Constitution et leur sûreté individuelle. Il semble déjà que la Terreur soit ressuscitée et toutes les

1. Sur Brutus Magnier, voir J. Claretie, *Les Derniers Montagnards*, p. 232 à 274.

bastilles ouvertes de nouveau. Beaucoup de royalistes sont devenus constitutionnels (du moins en apparence), depuis qu'ils craignent le retour des Comités révolutionnaires. Babeuf et les patriotes de 89 ont opéré des conversions sans s'en douter, et l'on aime encore mieux le Directoire que les bonnets rouges.

Rassemblement derrière le Théâtre des Italiens, maison du traiteur. — On a vu s'y rendre beaucoup de jeunes gens avant et après le spectacle, mais la porte n'en est ouverte qu'aux initiés. Ce rassemblement est très suspect; la police pourrait faire cerner le local pour savoir ce qui s'y passe [1].

Esprit public. — La discussion orageuse qui s'est élevée dans le Conseil des Cinq-Cents, relativement à Goupilleau (de Montaigu) [2], a été regardée dans plusieurs cafés comme le signal donné pour décimer le Corps législatif, chasser le nouveau tiers et commencer le massacre projeté par les terroristes dans leurs conciliabules de l'Estrapade et du café Chrétien. Cette discussion a fait nombre de mécontents. Les membres des anciens Comités de gouvernement sont toujours accusés d'avoir, à prix d'argent, fait rayer de la liste des émigrés même des individus connus pour avoir porté les armes contre la République. L'opinion publique se prononce de plus en plus pour l'anéantissement des assignats, et la confiance dans les ressources du gouvernement paraît générale. — La formation du Conseil des Cinq-Cents en comité général secret pour entendre la lecture d'un message du Directoire a donné lieu à mille conjectures ; les uns prétendaient qu'ils s'agissait de propositions de prix faites par l'Angleterre ; les autres, de nouvelles désastreuses que l'on n'osait communiquer au public. — Dans tous les lieux publics, dans toutes les sociétés, partout enfin, on voit les royalistes prédominer sur toutes les opinions. L'on manifeste une haine inexorable contre les députés de la Législature ; il semble que l'on désire qu'ils soient exterminés. L'on s'agite de manière que chacun semble disposé à courir contre eux les armes à la main. — L'on ne peut trop redire que la paix [3] est dans tous les cœurs. — L'on craint

1. Il résulte d'une lettre au ministre, signée Cousin, que ce rassemblement avait lieu boulevard des Italiens, au salon ci-devant des Princes. Les aristocrates s'y réunissent, lit-on dans cette lettre, et parmi eux des condamnés du 13 vendémiaire. On n'y entre que par abonnement, et, pour y être admis, il faut y être présenté par un ancien abonné. Il serait difficile aux agents de police d'y pénétrer. Mais on surveillera cette maison, qui toutefois ne paraît pas si dangereuse que le ministre semble le croire.

2. Dans la séance des Cinq-Cents du 30 frimaire an IV, la dénonciation de Goupilleau (de Montaigu) contre Job Aymé avait provoqué un vif débat. Cf. *Moniteur*, réimpression, t. XXVII, p. 38 et suivantes.

3. C'est-à-dire le désir de la paix avec l'Angleterre et l'Autriche.

que le Directoire ne soit la victime de la grande protection qu'il accorde aux Jacobins. — Le commandant en chef de la force armée de Paris ne jouit pas de la confiance publique. — Les fruitiers enlèvent à tout prix les marchandises à la Halle, de manière que les citoyens, ou ne trouvent plus rien, ou paient horriblement cher. — L'on remarque des chansonniers qui insinuent, les uns le patriotisme le plus exalté, les autres le royalisme.

Jeunes gens. — Quoique le foyer du Vaudeville soit fermé, cela n'empêche pas les jeunes gens d'aristocratiser; ils se retirent dans les corridors et à l'orchestre. Ils se répandent en injures contre le Directoire, qui a donné l'ordre de les faire partir tous indistinctement, même messieurs Gavaudon et Ellevion [1].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

DXV

2 NIVOSE AN IV (23 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 3 NIVOSE.

Esprit public. — La surveillance nous donne aujourd'hui quelques détails intéressants sur l'opinion publique, dont nous allons transmettre les principaux faits par une analyse succincte. Il est dans les rapports que le calme a régné hier à Paris, mais ce calme n'est, d'après l'agitation des esprits, que celui de l'impuissance, ainsi que du désespoir occasionné par la misère extrême qui afflige et tourmente à l'excès la masse indigente et malheureuse, et surtout la classe des pauvres rentiers, dont le sort déplorable ne laisse plus d'autre ressource que celle de la mendicité, vu les sacrifices sans nombre qu'ils ont faits depuis si longtemps, en vendant leurs meubles et effets pièce à pièce pour subsister. — Les inspecteurs ne cessent de nous entretenir des funestes effets de l'agiotage, lequel, en dévorant toutes les fortunes publiques et privées, établit en quelque sorte la disette, disons plus, la famine au milieu de l'abondance. De ces tristes et fâcheuses circonstances sortent nécessairement les projets liberticides combinés avec perfidie par les frondeurs de toutes les factions, dont, malgré des vues sans doute opposées, le but est de renverser la République. A cet égard, un inspecteur rapporte que

C'étaient deux artistes de la rue Favart.

dans Paris les malveillants et les royalistes fomentent et forment des projets de contre-révolution; il ajoute que l'on dit qu'ils se rassemblent dans certaines maisons, non désignées, pour insinuer au peuple, à la faveur de l'extrême cherté de toutes choses, l'espoir d'une insurrection. Un second inspecteur déclare que de toutes parts on maudit la République, qu'il n'y a qu'un cri, celui de demander le nécessaire, faute de quoi, ajoute cet agent, le peuple, qui regrette le régime royal, ne voudra pas reconnaître le gouvernement actuel.

Affiches. — Il paraît une nouvelle affiche, qui a pour titre *Les Patriotes de 89 au peuple.* L'auteur y accuse Cadroy, représentant, d'avoir organisé les massacres du Midi. Une seconde, ayant pour titre *Le Gardien de la Constitution de l'an IV,* par Tobois [1], servant de prospectus à un journal qui doit paraître tous les jours. Le rédacteur de cette affiche, au dire d'un de nos inspecteurs, a déjà écrit avant le 13 vendémiaire en faveur des jeunes gens et des sections de Paris.

Cafés. — Ces lieux, où la discussion des événements politiques est reléguée, ne cessent d'être le théâtre des opinions pour et contre sur la guerre et les finances. Au sujet de la guerre, les uns prétendent que les Autrichiens avancent à grands pas, chassent les Français d'outre-Rhin, battant nos troupes à plate couture, désorganisées autant par les revers que par la misère et la désertion. D'autres, d'après une lettre adressée à un représentant du peuple, prétendent qu'il y a eu une sanglante affaire à l'armée de la Moselle et que, la victoire ayant balancé longtemps, les Français ont fini par rester maîtres du champ de bataille, et ont poursuivi l'ennemi la baïonnette dans les reins. Sur l'objet de la finance, et spécialement de l'emprunt forcé, les avis sont également très partagés. Les bons patriotes le regardent comme l'unique moyen de sauver la France; les mécontents, comme la mesure la plus pernicieuse. Sur ce fait, un inspecteur rapporte ce qui suit. Les Chouans royalistes et agioteurs forment le projet, à l'aide des classes de la société fatiguées de la misère, d'écraser l'inventeur du projet, ses conseillers et les membres de la police; il ajoute que, conformément à ces desseins infâmes, il circulait hier dans Paris des députations, et qu'il a recueilli ces particularités dans quelques groupes et particulièrement dans les cafés du Jardin-Égalité. — Le bruit se propage plus que jamais qu'il se forme une rivalité très dangereuse entre les deux Conseils. On prétend

1. Ce prospectus, en forme non d'affiche, mais d'un imprimé de 4 p. in-8, se trouve relié en tête du *Gardien de la Constitution* (Bibl. nat., Lc 2/906, in-4). Nous ne pouvons identifier ni nous expliquer ce nom de *Tobois*, qui, dans l'autre expédition du rapport, est écrit *Tobori*. Voici l'intitulé exact du prospectus : *Le Gardien de la Constitution de l'an IV*, *par* JOLLIVET, *dit* BARALÈRE.

même que celui des Cinq-Cents renversera celui des Anciens, et que dès lors le pouvoir exécutif, restant sans force, tombera de lui-même, d'où il résultera les effets cruels d'une réaction très funeste. — On parle encore d'une déclaration de guerre faite à la Hollande par le roi de Prusse, qui doit, dit-on, recevoir un renfort de la Russie.

Spectacles. — Ont été tranquilles, à la réserve du théâtre de la rue Favart, où l'affluence du monde était hier si considérable, qu'il y a eu un grand nombre de montres et de portefeuilles volés à l'entrée du spectacle, jusqu'au chapeau d'un factionnaire qui lui a été pris sur sa tête. La foule était si grande que la garde a été forcée. — Dans l'intérieur de la salle, pendant la représentation, plusieurs traits faisaient allusion au départ des citoyens Ellevion et Gavaudon, artistes; ils ont été universellement applaudis, principalement dans *Philippe et Georgette;* lorsque M. de Bonnefoy est obligé de renoncer à la main de sa maîtresse, Chenard a dit : « Et ce jeune Bonnefoy, que va-t-il devenir? » Gavaudon a répondu : « Eh bien! il va chercher fortune ailleurs. » Du reste, il ne s'est manifesté de la part du public que des regrets; aucun genre de sédition n'a été remarqué, pas même à l'apparition des deux acteurs, qui ont été demandés et qui ont obtenu les plus vives acclamations. Un inspecteur déclare qu'au foyer du théâtre des Amis-de-la-Patrie, vingt jeunes gens avec une femme ont tenu sur le départ d'Ellevion et Gavaudon les propos les plus indécents, accompagnés d'invectives contre le Directoire exécutif...

Marchés. — Les denrées augmentent journellement de prix; cependant tout s'enlève assez rapidement, et même avec ordre et tranquillité...

Agiotage. — Les agioteurs sont toujours en grand nombre au Palais-Égalité; ils y continuent leur commerce avec plus d'audace que jamais. Le défaut de force armée ne permet pas de les saisir. D'autres assiègent les portes, demandant aux passants s'ils n'ont rien à vendre.

HANNOCQUE-GUÉRIN, HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

AUTRE RAPPORT DU BUREAU CENTRAL EN DATE DU 2 NIVOSE [1].

Un particulier s'est présenté aujourd'hui au Bureau central et y a

1. Dans l'original, ce rapport est daté par erreur de frimaire. On verra qu'il fut écrit le 23 décembre, puisqu'on y lit : *Demain 24 décembre.* Si nous le plaçons ici à la suite d'un autre rapport du 3 nivôse, se rapportant à la journée du 2 nivôse, c'est que, par exception, il se rapporte à la journée même dans laquelle il fut composé.

annoncé que quelqu'un l'avait prévenu qu'il se préparait un coup, que ce coup devait éclater cette nuit et se prolonger pendant deux ou trois jours. Le projet, dit-il, est d'assassiner ceux qui ont pris part aux journées des 1er, 2 et 3 prairial derniers, soit parmi les Conseils, soit parmi les fonctionnaires et autres. Le Directoire exécutif n'est pas oublié...

Les citoyens composant la commission administrative du culte catholique qui s'exerce dans l'église de Saint-Merry ont annoncé qu'ils prétendent, *permission ou non,* faire célébrer la messe de minuit, demain 24 décembre (v. s.). Ils ont en conséquence prévenu les agents nationaux des sections environnantes. Le signataire de cette lettre est le citoyen Maupas.

Il résulte de ce qui est dit d'autre part qu'un mouvement paraît se préparer.

La coïncidence des trois objets énoncés semble nécessiter des mesures. Ne serait-il pas bon de doubler les postes, de faire faire des patrouilles très fréquentes et successives, de manière que le mouvement soit perpétuel, de mettre toute la troupe en état de réquisition, de tenir prêts les détachements de Choisy et Vincennes [1] ?

(Arch. nat., F1c III, Seine, 17.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE [2].

Mœurs et opinions. — Chez le traiteur de la porte Denis, au coin de celle de Cléry, beaucoup de courtiers s'entretenaient de la ferme-

1. Le ministre de l'intérieur écrivit le même jour au Bureau central du canton de Paris une lettre (que Schmidt donne en partie, t. III, p, 14) où il dit, entre autres choses : « Veillez demain sur Saint-Merry; empêchez surtout la messe de minuit ; redoublez votre surveillance, et assurez la tranquillité publique par votre zèle.... » — Même date : autre lettre du ministre au département de la Seine : « .....Mais je suis positivement instruit que les catholiques de Saint-Merry veulent faire dire la messe de minuit demain ; je me suis fortement prononcé contre cè projet et ce rassemblement nocturne ; j'espère que, si la permission vous en est demandée, vous la refuserez.... » — Même date : troisième lettre du ministre au général en chef de l'armée de l'intérieur ; il le prévient qu'un mouvement se prépare, qui pourrait éclater à la ci-devant fête de Noël ; qu'une messe de minuit doit être célébrée par les partisans du culte catholique à Saint-Merry, que la Société du Panthéon veut prendre les armes, que la sûreté des membres des deux Conseils et du Directoire exécutif est menacée, etc.... Sans ajouter beaucoup de foi à ces bruits, il invite le général à prendre les mesures qu'exige la prudence. — (Arch. nat., F1c III, Seine, 18.)

2. C'est la première fois que nous rencontrons cette sorte de rapport, qui émane de l'un des bureaux du canton de Paris. Il y a en outre, à cette date, une feuille d'« extraits des rapports », signée Hannocque-Guérin et datée par erreur de l'an III. Elle n'offre rien d'intéressant. On la trouvera dans F1c III, Seine, 15.

ture de la Bourse ; ils disaient qu'il n'était pas étonnant que les louis augmentent, que le gouvernement avait des agents secrets à son compte pour en acheter à tel prix que ce soit, que les assignats avaient si peu de valeur qu'ils n'avaient plus cours dans le commerce ; ils disaient en outre que les Cinq-Cents ne savaient pas où donner la tête pour ramener l'équilibre des assignats. — On fait courir le bruit qu'une division existe dans le pouvoir exécutif, ainsi que parmi ceux qui tiennent au gouvernement. Les ennemis de la chose publique semblent s'en égayer et disent : « Cela fera aller nos affaires.» — Les débardeurs du port Bernard, assemblés rue de Seine, disaient que, malgré qu'ils avaient 300 livres par jour, ils ne pouvaient vivre, que l'on ne voulait plus de leurs assignats ; que, si le gouvernement ne mettait point ordre sous peu de jours, ils s'assembleraient pour commencer le branle.

[*Commerce.* — La mauvaise qualité de la viande débitée par certains bouchers a amené le commissaire de police à saisir cette viande et à la faire jeter dans la rivière. On assure que les bouchers achètent cette mauvaise viande le matin à la Halle, pour la substituer à celle qui leur est fournie par l'administration, qu'ils vendent très cher aux riches.]

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — On y espère que Lebois viendra à bout de poursuivre légalement Cadroy, Chambon et Mariette, comme chefs d'égorgeurs dans le Midi. On s'y est échauffé sur la dénonciation faite au Conseil des Cinq-Cents contre Job Aymé, qu'ils ont traité de Chouan, ainsi que la majorité du Conseil. Verdière, président dans l'affaire de Cormatin, autrefois arrêté par les ordres d'Hanriot, a été appelé intrigant et royaliste décidé. Enfin on y a lu des lettres de divers départements annonçant l'établissement de plusieurs Sociétés de patriotes. Les patriotes de 89 ont fait placarder aujourd'hui une affiche uniquement dirigée contre le représentant Cadroy ; elle a été lue avec avidité et accueillie du public. Le parti de ces hommes se grossit considérablement ; les ouvriers surtout l'embrassent avec avidité. On dit tout haut que le moment de se montrer est arrivé. Ils reprochent au Corps législatif de n'être composé que de royalistes. Il est certain que les chefs de ce parti ont envoyé des émissaires dans divers départements, et l'on voit depuis peu dans Paris de nou-

velles figures révolutionnaires, entre autres Jourdan le coupe-tête [1] ; il se promène dans les rues avec Saint-Huruge.

Jeunes gens. — D'après plusieurs renseignements assez précis, il y a lieu de croire qu'ils feront du bruit ce soir au théâtre des Italiens à l'occasion du départ des acteurs Gavaudon [et] Ellevion. Ils doivent s'y porter en foule pour empêcher le départ non seulement de ces deux acteurs, mais encore celui des autres jeunes gens. Le mouvement, imprimé d'abord à ce théâtre, doit se communiquer aux cafés du Palais-Égalité et se propager de là dans tout Paris. Si ce projet vient à échouer, il est question de se rassembler à quelques lieues de Paris, de gagner la troupe, de cerner le Directoire et mettre en arrestation le Corps législatif, à l'exception du nouveau tiers et de quelques Anciens, tels que Boissy d'Anglas, Henry-Larivière, Lanjuinais, etc. Ils n'ont pas fait grande sensation au Vaudeville ; ceux qui en remplissaient les loges parlaient entre eux de la réquisition, les uns avec assez de calme, les autres en éclatant en injures contre le gouvernement. Ce couplet : *La République nous appelle,* a été assez vivement applaudi, mais du parterre seulement. On dit qu'ils ont formé des rassemblements considérables dans les différentes villes où ils ont passé et ont refusé de rejoindre l'armée. Quelques-uns d'entre eux ont repris la natte et le costume qu'ils avaient en vendémiaire, et se promènent avec un air d'audace, armés de cannes à sabre. Hier au soir, quelques-uns se sont attroupés près du café des Bains-Chinois, y sont entrés, ont insulté la maîtresse et les personnes qui s'y trouvaient. Quelques-uns des habitués du café Chrétien, sur l'avis qu'on leur en a donné, sont venus disperser ces agresseurs, qui de là se sont portés au café Chrétien, où ils ont cassé quelques carreaux. Ils y sont revenus de nouveau ce soir et y ont insulté quelques individus; cependant l'affaire a été assoupie, mais les habitués de ce café se proposent d'en tirer vengeance.

Esprit public. — Parmi les fortunes monstrueuses qui se sont élevées depuis la Révolution, l'on cite celle des citoyens Pyot et Conceil (jeunes gens, dit-on, de la première réquisition), rue de Cléry, qui dans l'espace de dix-huit mois ont acquis deux maisons dans Paris, 100 arpents de terre à Courbevoie, une maison à Passy, une dans le faubourg du Roule, dite la Chartreuse, au prix de 7,200,000 livres; ils ont beaucoup de numéraire, des magasins d'épicerie à Marseille, Bordeaux. — Les meneurs des sections sont rentrés dans Paris, et,

1. Jourdan, dit coupe-tête, n'existait plus alors. Il s'agissait d'un autre Jourdan. Voir plus haut, p. 551, et, plus loin, le rapport au ministre du 13 nivôse an IV.

si le gouvernement n'y prend garde, bientôt le royalisme relèvera la tête. — Les malveillants ne cessent de répéter que nos armées, celle du Rhin surtout, sont entièrement désorganisées par la misère qui y règne; qu'une colonne entière de cette dernière a déserté; que plus de quatre mille jeunes gens de Lyon ont pris les armes pour se soustraire à la réquisition; qu'il y a des rassemblements dans la forêt de Mormal; que l'armée de la Moselle a été battue, et que l'ennemi s'avance sur Metz; qu'enfin c'est pour s'occuper de tous ces désastres que les Cinq-Cents se sont formés en conseil secret. — On dit partout qu'il n'y aura pas de pain dans Paris avant le mois d'avril prochain. — Plusieurs députés royalistes disaient, dans une Société, qu'ils avaient entendu certains de leurs collègues, partisans des Jacobins, manifester l'intention de faire incarcérer les riches comme suspects, pour en avoir ensuite de l'argent en leur rendant la liberté; ils ont ajouté que les auteurs de ce projet avaient soutenu qu'il était indispensable. — Parmi les nouvelles figures que l'on voit errer dans Paris, on distingue le nommé Montagnac [1], parent du duc du Châtelet. Cet individu était absent de Paris depuis longtemps; il loge hôtel de France, rue Bourbon-Villeneuve.

(Arch. nat., F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 3 nivôse : « La liberté de la presse, si cruellement outragée dans ces derniers temps, vient d'être solennellement consacrée par le tribunal de police correctionnelle. Le citoyen Lebois, sous le nom duquel se publie l'*Ami du peuple*, avait été cité à ce tribunal pour y répondre sur quelques faits que l'on disait controuvés; il a fourni les preuves de ce qu'il avait avancé, et, sur les conclusions du commissaire du pouvoir exécutif, il a été mis hors de cause et de procès. » — *Censeur des Journaux* du 4 nivôse : « Des polissons jetaient avant-hier des pétards à travers les jambes et à la figure des promeneurs du Palais-Royal. Les sentinelles voyaient ce jeu et ne disaient rien. Un citoyen, moins endurant que les autres, se fit justice au défaut de la justice publique; il tomba à coups de canne sur les espiègles artificiers, et le jeu finit. »

1. En marge : « A surveiller. »

DXVI

3 NIVOSE AN IV (24 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 NIVOSE

Esprit public. — Suivant les rapports de ce jour, Paris a joui hier, la nuit et le jour, de la plus parfaite tranquillité. L'aspect de cette grande cité n'a offert que très peu de différence dans l'esprit public, dont les résultats sont toujours déterminés par la cohérence (*sic*) d'opinions qu'adoptent les partis opposés. Mais ce qui ne varie pas, c'est le mécontentement presque universel, occasionné par la misère la plus fâcheuse, l'excessive cherté des denrées, ainsi que par le discrédit presque total des assignats; effets terribles de l'âpreté et de la hardiesse des agioteurs qui, de plus, semblent se jouer d'une manière atroce du sort de l'humanité souffrante. Voici ce que nous disent à cet égard plusieurs inspecteurs. Le premier déclare que Paris est toujours dans la même agitation, que les plaintes du public sont habituelles contre le gouvernement, qui, dit-on, ne fait pas exécuter les lois contre les agioteurs et les marchands, dont la plupart refusent les assignats. Le même inspecteur nous annonce encore avoir entendu beaucoup de mauvais propos contre la Légion de police, pour raison de quoi on se réjouissait de leur (*sic*) départ. — Un second, en parlant de l'agitation des esprits, rapporte que l'on murmure très amèrement dans le public de l'inégalité de la répartition du pain chez les boulangers. Dans quelques sections on en donne une livre par tête, et dans d'autres on est toujours réduit aux trois quarterons. Un troisième agent dit que le peuple voit avec la plus grande indignation que le pain exposé et vendu sur les places à un prix énorme n'est autre chose que du pain de section. — Un quatrième annonce avoir appris, d'une personne qui paraît mériter assez de confiance, que des Jacobins et royalistes se rassemblent dans le faubourg Antoine, à l'effet d'exciter, au premier moment, un soulèvement à la faveur duquel le peuple demandera un roi. — Par un cinquième enfin il est dit que le bruit court dans une petite partie du public que nous touchons à l'instant d'un grand mouvement provoqué par les mécontents. Il ajoute que des plaisants disaient hier, par gaîté de caractère, que, si on voulait conserver la République, il est temps de la marier avec la paix.

Cafés. — La majeure partie de nos inspecteurs, en nous rapportant que la nouvelle de la victoire éclatante remportée par nos troupes sur les bords du Rhin contre les Autrichiens circulait hier dans les cafés, s'accréditait beaucoup dans le public et répandait la joie la plus vive dans le cœur des bons citoyens, nous apprennent en même temps qu'elle a été contredite par les malveillants, qui cherchent au contraire à propager le bruit d'une défaite considérable de nos armées, et qui, par dérision, lorsqu'on leur parle de la jonction de Jourdan et de Pichegru, font la comparaison de Cartouche et Mandrin. — L'emprunt forcé faisait aussi le sujet des conversations. D'une part, on applaudissait aux mesures vigoureuses prises par le gouvernement pour l'exécution de cette loi. De l'autre, on disait qu'il eût mieux valu hypothéquer les assignats sur les biens nationaux, et même sur les patrimoniaux, que de cette manière on aurait attaché les riches au succès de la Révolution, au lieu que la voie de l'emprunt forcé les en éloignait de plus en plus. On s'étonnait encore, dans quelques cafés, de l'insouciance du gouvernement sur le sort des pauvres rentiers; quelques particuliers s'écriaient aussi contre la cupidité des marchands, qui suivent bien la progression du numéraire pour augmenter leurs marchandises, mais qui ne tiennent aucun compte de la baisse pour en diminuer le prix.

Spectacles. — ... Un inspecteur rapporte qu'au foyer du théâtre de la rue Feydeau, il a remarqué huit jeunes gens qui prenaient des glaces et leur a entendu dire : « Dépensons nos chiffons; aussi bien nous allons partir. » A quoi l'un dit : « Oui, nous nous rendons à l'armée, mais à laquelle ? » Et qu'un second ajouta : « Avec nos amis de la Vendée. Nous saurons là tout au moins pour quelle cause nous combattrons. »

Surveillance. — ... Deux militaires de la Légion de police ont volé cette nuit, rue Helvétius, environ 200 livres de fer. Ils ont été conduits ce matin chez le commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins. Le peuple, en les voyant passer, disait : « Voilà de ces coquins que l'on nous met pour garder nos propriétés; ce sont eux-mêmes qui volent et pillent partout. »... Aucune église n'a été ouverte ; quelques femmes se sont présentées dans divers endroits aux portes des églises, croyant qu'on y célébrerait la messe de minuit; la plupart se retiraient paisiblement, voyant les portes fermées. On n'a remarqué de rassemblement et de mécontentement qu'à la porte de l'église Sainte-Marguerite, où les femmes se plaignaient qu'on empêchait l'exercice de leur culte.....

Halle aux grains. — La farine est augmentée de prix, elle se vend

20,000 livres le sac, et 53, 55, 57, 58 et 60 francs la livre en détail.

Halles. — Elles étaient assez bien approvisionnées; il y avait même une assez grande quantité de pommes de terre. Elles se sont vendues 140 livres le boisseau les blanches, et 200 livres au plus les rouges.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

Les matines de Noël s'officient à grand chœur à Saint-Germain-l'Auxerrois; les portes de l'église sont ouvertes. Il y a beaucoup de monde...

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — ... Au faubourg Antoine, des citoyens, s'entretenant sur la reddition des fusils que l'on devait effectuer pour les engager à monter leur garde, dirent qu'ils ne les recevraient pas, attendu qu'ils étaient décidés à ne plus monter la garde, n'ayant point de pain et ne pouvant se fournir de subsistances. — Hier, dans un cabaret de la cour Saint-Guillaume, rue de la Loi, des particuliers s'entretenaient sur l'agiotage et des moyens qu'il conviendrait d'employer pour donner de la valeur aux assignats; l'un dit qu'il faudrait prendre [1] une douzaine d'agioteurs du Palais-Égalité. Un autre dit que c'était par ceux qui gouvernent qu'il fallait commencer, et que, pour cela, il fallait les prendre (*sic*) depuis la tête jusqu'à la queue, parce que c'était eux tous qui avaient laissé avilir et discréditer les assignats au point où ils étaient, qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que de mettre la clé sous la porte, et de dire : « Nous sommes bêtes et coquins, nous ne pouvons plus rien »; qu'alors un seul mettrait ordre à tout. On n'a pu arrêter la teneur de propos aussi outrageants. L'observateur qui l'a entendu était seul, et lui, bien accompagné de gens qui applaudissaient à ce qu'il disait; mais il est signalé, et on est activement à sa recherche...

Surveillance. — Les soldats de la Légion de police, qui étaient

1. Peut-être faut-il lire *pendre*.

casernés rues de Lourcine et Mouffetard, sont partis hier de Paris, pour se rendre, dit-on, à Versailles.

HANNOCQUE-GUÉRIN, HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18, et AF IV, 1472.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Les vols se multiplient dans Paris et les environs. En plein jour, une cuisinière changeait à la Halle un assignat de 1,000 livres, pour en payer 50; comme elle remettait l'échange dans son portefeuille, un coupeur de bourses le lui arrache de la main et s'évade dans la foule. Au même instant, une autre marchandait une carpe, en argent; elle présente une pièce de 6 livres à la marchande : un fripon saisit l'écu et s'évade de même. Dans les campagnes, des brigands observent des gens qui portent du grain aux moulins et se mettent en embuscade pour prendre leur farine au retour. Une femme a été volée de cette manière, en sortant d'un moulin près de Créteil. Ces vols ont été dénoncés plusieurs fois; il n'en sont pas moins fréquents; on y échappe rarement, même en prenant des chemins détournés pour revenir chez soi. Rien de plus rare que de rencontrer des gendarmes le soir sur la grande route; jamais on n'en voit sur celles de traverse; cependant ils font viser leurs feuilles dans les communes; mais ils s'amusent dans tous les cabarets, ils galopent ensuite à toute bride pour regagner le temps perdu. En général, le service de la gendarmerie et des subalternes de la police se fait d'une manière assez équivoque. La terreur se répand dans les cantons voisins; les rôdeurs, dont on a déjà eu l'occasion de parler, continuent d'aller de maison en maison, de ferme en ferme, sous le prétexte d'échanger des effets contre du pain; ils menacent hautement d'une incursion prochaine de la part des environs et des habitants des faubourgs de Paris. On en a vu marquant des maisons et faisant dès listes. Est-ce un épouvantail pour se faire donner du grain à un prix raisonnable, ou bien se trame-t-il quelque nouvelle machination? C'est sur quoi l'on n'a point encore des données certaines. Cependant tout indique la nécessité d'une surveillance active.

Les jeunes gens de la première réquisition, qui cherchent à éluder l'exécution de la loi, font courir le bruit qu'on veut les éloigner de leurs familles, afin de ne point trouver d'obstacle à une opération projetée sur les denrées et marchandises. On ajoute que les soldats cantonnés à Choisy et autres lieux circonvoisins ont reçu l'ordre de

se porter dans les communes, aussitôt qu'il n'y aura plus de jeunes gens pour enlever les grains. Ce bruit redouble l'activité des détenteurs à employer toutes les ruses pour dérober leurs denrées à la recherche. C'est surtout dans les environs de Versailles qu'on annonce que la troupe se portera d'abord. On parle aussi de placer en garnison chez les fermiers les Vétérans et les Invalides pour les espionner. Cette mesure a, dit-on, eu le plus grand succès aux environs de Lille pour forcer les fermiers à approvisionner les marchés.

D'un autre côté, les sacerdociens (*sic*), qui enragent des mesures prises pour assurer l'exécution de la loi contre les prêtres réfractaires, disséminent les contes les plus ridicules et les plus absurdes pour corrompre l'esprit public, qui est excessivement mauvais. Selon eux, le Directoire a sollicité un Comité général secret pour aviser aux moyens les plus efficaces de faire fermer les temples et d'empêcher de dire la messe. Le procès de Cormatin a été terminé par une pétarade, afin de ramener l'esprit des soldats envoyés dans la Vendée, lesquels, convaincus aujourd'hui qu'on les avait engagés dans la mauvaise cause, sont prêts à tourner casaque et à faire l'acquit de leur conscience. La déportation prononcée est une chose de *convention* pour endormir tous les partis, mais Cormatin ne tardera pas à reparaître comme Cambon, Vadier, Pache et autres, et le ciel, qui évidemment le protège, le reproduira triomphant. Enfin on termine toutes ces extravagances par dire que deux commissaires ou députés, chargés d'accompagner la fille de Capet jusqu'à Bâle, ont essayé de la violer en route. Toutes ces absurdités, appuyées de la monstrueuse licence que l'on tolère chez les écrivains périodiques et pamphlétaires, de ces placards dégoûtants dont les murs de Paris sont tapissés, tels que celui contre Cadroy, adressé déhontement aux héros des 2 et 3 septembre, n'indiquent que trop un parti dispersé qui veut, à quelque prix que ce soit, se relever, vaincre ou périr.

Toujours et puis toujours de la chair de cheval pour fournir aux queues qui s'étendront bientôt depuis la voirie d'Ivry jusqu'à la barrière de l'Hôpital; l'équarrisseur est obligé d'acheter de vieux chevaux hors de service. Il les paie 150 et 200 livres au plus. Au dernier marché de Longjumeau, il a été acheté un très grand nombre pour cette destination; mais, comme c'est de la viande fraîche tuée exprès, ce n'est pas 10 livres, mais 20 et 25 qu'il la vend la livre. Une nuée de femmes, la hotte sur le dos, demandèrent ces jours derniers à un boucher, qui conduisait une voiture de viande à Paris, et qu'elles croyaient être du cheval, s'il voulait leur céder sa cargaison à 3 livres au-dessus du cours du jour. Ces femmes se lamentaient

d'être arrivées trop tard et d'être obligées de s'en retourner la hotte vide.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

DXVII

4 NIVOSE AN IV (25 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 NIVOSE.

Esprit public. — Pendant la journée d'hier, la tranquillité de Paris n'a été troublée par aucun événement digne de remarque. Les rapports de la surveillance de ce jour nous donnent à connaître que l'esprit public s'attiédit. Les causes que tout homme raisonnable peut assigner à cette oscillation populaire sont toujours les mêmes que celles consignées depuis longtemps dans notre rapport journalier, telles que : les promesses toujours illusoires d'un soulagement prochain, la durée d'une guerre sanglante et interminable, la prolongation d'une misère qui n'a point d'exemple, le renchérissement excessif de toutes choses, la presque nullité du papier-monnaie, la cupidité mercantile et enfin le brigandage des affameurs du peuple, connus sous le nom d'agioteurs, qui jouent, d'une manière aussi scandaleuse, à la hausse et à la baisse, la fortune et la vie même de leurs semblables. Tous ces fléaux accumulés fatiguent le public à l'excès, lui font perdre tout à la fois patience, courage et confiance et provoquent sans relâche ses plaintes ainsi que ses murmures. En ajoutant à des circonstances aussi difficiles les intentions perfides des malveillants de toute espèce, toujours habiles à profiter des occasions favorables à leur système désorganisateur, on aura la juste mesure du mal présent et du remède efficace et prompt nécessité par l'urgence des conjonctures. Du pain, plus d'aisance, voilà les moyens qu'il faut mettre en œuvre pour consolider la République, contribuer au bonheur du peuple, ressusciter ses heureuses dispositions et les seules propres à anéantir sans retour tout projet liberticide.

Culte catholique. — Hier, fête de Noël, il y a eu grande affluence de monde dans les édifices destinés au culte, dont les cérémonies se sont faites avec décence; il ne s'y est rien passé de contraire aux principes adoptés par le gouvernement.

Groupes. — Un inspecteur rapporte que beaucoup de jeunes gens cherchent à se soustraire à la réquisition et persistent à ne pas partir.

Un autre déclare que l'opinion royaliste gagne dans les halles et marchés jusqu'aux femmes, qui ne ménagent pas les épithètes les plus sanglantes contre le gouvernement actuel, en affectant de le confondre avec celui de la Convention. Un troisième expose qu'il lui arrive de rencontrer fréquemment une assez grande quantité d'hommes dont les principes politiques lui ont toujours paru suspects, couverts de houppelandes sur les épaules, à laquelle (*sic*) se trouve un petit liséré blanc. Il ajoute qu'il ne fait cette observation que parce que, jusqu'alors, il n'en a encore vu qu'à ces sortes d'individus.

Cafés. — Il n'était bruit hier que de l'affaire importante que l'on assure s'être passée sur les bords du Rhin. Tous les bons patriotes, en vue d'une paix tant désirée, désirent que cette nouvelle heureuse des avantages obtenus par les armes de la République puisse se confirmer, mais le public s'étonne que le Directoire exécutif n'en ait pas encore fait part officiellement; ce retard jette des doutes sur cette victoire, qui, dit-on, si elle a eu lieu, doit avoir été très meurtrière.

Spectacles. — ... Le public se plaint toujours qu'on délivre aux bureaux plus de billets qu'il n'y a de places et trouve très mauvais que nombre de personnes accaparent les billets, qu'ils revendent à un prix exorbitant. Un inspecteur observe qu'il y a lieu de penser que les sujets qui composent la Légion de police, et principalement la cavalerie, ne sont pas bons républicains; il rapporte à cet égard avoir entendu deux de ces soldats, au théâtre du Vaudeville, dire que, si les jeunes gens faisaient bien, ils ne partiraient pas.....

Halle aux farines. — Il s'y est présenté peu d'acheteurs, et tout y est encore de beaucoup augmenté.....

Marchés. — Ils étaient très peu approvisionnés.....

Agiotage. — Des inspecteurs s'étant rendus chez le juge de paix de la section de la Réunion, afin de concerter avec lui les moyens à prendre pour empêcher l'agiotage qui se fait dans les cafés de la rue Martin, cet officier public leur a dit que ces cafés devaient être considérés comme la place de commerce des juifs, qui se rendent habituellement dans ces endroits.....

HOUDEYER.

P. S. — Le Bureau central a fait deux arrestations d'individus présumés émigrés ; le premier se nomme Perouse; il est présentement à la chambre d'arrêts; et le second est Mathieu Montmorency, qui vient d'être conduit devant le juge de paix de la section de l'Ouest. Ce dernier était déjà surveillé de près.

(Arch. nat., F 1c III. Seine, 18.)

EXTRAIT D'UN RAPPORT PARTICULIER, DU 4 AU 5 NIVOSE.

On s'est beaucoup entretenu hier, au café Conti, de la grande affaire du Rhin : quelques-uns prétendaient que soixante mille hommes des nôtres étaient restés sur le champ de bataille. Cette nouvelle fut démentie dans un café voisin du Théâtre-Français par deux Américains, qui disaient sortir de chez le ministre de l'intérieur. Ils annoncèrent que les nouvelles officielles portaient qu'on s'était battu pendant trente-six heures, que l'ennemi avait perdu vingt-cinq mille hommes, et que nous, avec une perte infiniment moindre, nous étions restés maîtres du champ de bataille. Ce rapport des Américains n'a persuadé personne. — La hausse du louis est attribuée à l'achat qu'en a fait faire le gouvernement, le 2 et 3 du courant. On prétend que le gouvernement fait acheter partout du numéraire, attendu que les fournisseurs des armées ne veulent plus d'assignats. On crie beaucoup contre ces fournisseurs ; on leur reproche des dépenses scandaleuses, notamment au juif Mayer, qui, dit-on, donne souvent à manger à des députés et à des ministres. On assure qu'un repas donné par lui à dix personnes, il y a quelques jours, a coûté 300,000 livres. — Les soldats de la Légion de police se plaignent de ce que le gouvernement les trompe en les envoyant à l'armée sous prétexte de les faire sortir de Paris pour protéger l'arrivage des farines et contraindre au paiement de l'emprunt forcé. — On prétend que le gouvernement a des vues particulières en n'empêchant pas les rassemblements très nombreux, soit des Jacobins ou autres, dont on assure qu'il est bien informé...

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Quelques volontaires, passant hier à midi rue de La Harpe, disaient : « On nous fait partir pour les armées ; mais, quand nous y serons, nous passerons de l'autre côté. » Quelques personnes, entendant ces propos, répondirent : « Vous ferez fort bien. » — On dit, sur la section du Théâtre-Français, que les membres du Directoire exécutif sont bien éloignés d'être d'accord entre eux, qu'ils passent toute la journée à se disputer, plutôt que de s'occuper du bonheur du peuple. (Ceux qui tiennent ce propos sont connus par leur incivisme.) — La résolution prise hier de n'admettre les assignats dans l'emprunt forcé que jusqu'au 15 nivôse a fait le sujet de l'entretien de tous les

groupes; cette mesure rehausse l'espérance des amis de la République; ils s'accordent tous à dire qu'elle doit produire le meilleur effet; les malveillants n'osent émettre leur opinion. — Il se répand plusieurs bruits, relativement au départ des troupes; les uns disent que ce départ est le prélude du rapport de la loi relative aux parents d'émigrés, et que ce rapport doit avoir lieu ces jours-ci. D'autres prétendent que la troupe, gagnée par les royalistes, devait opérer le massacre de tous les patriotes, et que c'est pour déjouer ce complot que le gouvernement l'a fait partir. Les jeunes gens de première réquisition disent que maintenant on ne les contraindra plus de rejoindre. Les royalistes, la joie peinte sur le visage, se croient à la veille d'être réarmés.

[*Commerce.* — On se plaint des marchands de pain, qui vendent à faux poids, et des boulangers qui ont toujours du pain de reste et n'en rendent aucun compte. — *Voie publique.* — On se plaint d'une malpropreté affreuse des rues. « Jamais Paris n'a été dans un tel état de saleté qu'il est cet hiver. »]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — La société y était nombreuse; on y a parlé de la nomination du ministre de Paris[1]; les uns ont assuré que ce serait Thuriot; les autres, un montagnard pris dans les Cinq-Cents; mais tous ont conclu que, si ce n'était pas un patriote (à leur manière), on ferait encore une fausse démarche. On y a annoncé comme certain que le Directoire allait ordonner des visites domiciliaires pour découvrir les accapareurs. Plusieurs d'entre eux se sont vantés d'avoir la confiance du Directoire et de parvenir bientôt à faire remettre la terreur à l'ordre du jour; le nommé Baudrais surtout a été cité comme y ayant un grand crédit. Ils doivent faire une nouvelle adresse au peuple.

Spectacles. — Dans celui du Vaudeville, il s'est formé un groupe au parquet, où l'on a jeté feu et flammes contre les terroristes, que l'on a dit être soutenus du Directoire, puisqu'il n'arrêtait pas leurs projets de sédition et de révolte, qu'il ne pouvait ignorer. On s'est mutuellement invité à porter des armes, puisque ces coquins s'armaient déjà. On y a applaudi avec fureur tout ce qui frappait sur le régime de la terreur. Dans celui des Italiens, les fréquents éloges aux républi-

1. Il s'agit sans doute du ministre de la police.

cains, qui se trouvaient dans la pièce, ont été reçus très froidement du public. Un soldat de la Légion de police, caserné rue Verte, faubourg Honoré, qui a fait la campagne de la Hollande l'hiver dernier, se trouvait au parterre ; il a tenu les propos les plus inciviques, prêché le discrédit des assignats, blâmé les législateurs, et conseillé à quelques jeunes gens, qui se trouvaient à côté de lui, de passer à l'ennemi, sitôt qu'ils seraient à l'armée.

Jeunes gens. — Leur départ fait toujours la matière des conversations privées et publiques; ils paraissent s'obstiner à ne vouloir point partir. L'on n'en rencontre presque plus dans les promenades et les spectacles ; on dit que beaucoup d'entre eux, à l'aide de faux extraits de naissance, ont obtenu des passeports pour les pays étrangers. La classe indigente murmure de ce que beaucoup de jeunes gens riches obtiennent des dispenses, conservent leurs places dans les différentes administrations, et cela par la protection des députés sollicités par des femmes. Enfin, les royalistes espèrent qu'il y aura un soulèvement, lorsque l'on publiera la loi pour leur départ.

Esprit public. — La fermeture de la Bourse avait fait plaisir à bien du monde, et surtout à ce qu'on appelle le peuple; mais, en voyant les agioteurs remplir les allées du Palais-Égalité et continuer leurs brigandages, en voyant la loi de la police, qui défend de s'assembler plus de quatre personnes pour traiter d'affaires, méprisée et foulée aux pieds, il n'est personne qui ne blâme la police d'avoir rendu une ordonnance qu'elle ne pouvait faire exécuter, et qui ne désire l'ouverture de la Bourse, car l'on préfère l'agiotage légal à ce brigandage. — L'on parle partout du combat qui s'est livré sur le Rhin, mais les versions sont différentes selon les différentes opinions de ceux qui en parlent. Le bruit s'est répandu au faubourg Marceau que les Autrichiens étaient à Metz, et que les Chouans avançaient à grands pas. Les citoyens peu éclairés, qui composent la masse de ce faubourg, croient tout perdu. Ils se rappellent le temps de Robespierre, où la République était triomphante et où l'on vivait à un prix modéré ; ils comparent ce temps avec le temps présent, et le gouvernement ne gagne pas au parallèle ; mais, si on donnait une plus forte ration de pain à ce peuple vraiment malheureux, les bénédictions succéderaient aux murmures. — La nouvelle du brisement de la planche aux assignats y a produit un bon effet. — Des citoyens, venant de Marseille et autres villes du midi, se plaignaient amèrement des horreurs commises dernièrement sur les patriotes de ces contrées, et en accusaient Cadroy et Chaudron-Roussau. — Les malveillants vont répétant partout que l'on va démonétiser les assignats ; ils choisissent surtout les

quartiers populeux pour répandre ces fausses nouvelles. — Les vols et les escroqueries se multiplient sans nombre; Paris est devenu le refuge de tous les brigands des départements. L'on est scandalisé, en traversant les Tuileries le soir, du côté de l'eau, du libertinage et de la licence qui y règnent entre les soldats et les filles publiques. — Il y a tous les jours un grand rassemblement au café Vacelet, rue Montmartre ; on y tient les propos les plus séditiéux, et l'on y manifeste les intentions les plus contre-révolutionnaires. — Le ministre Charles Delacroix est devenu, dit-on, un royaliste outré; on va le destituer pour mettre à sa place un terroriste. — Beaucoup de personnes désireraient que le gouvernement provoquât, au moins par dessous main, la dénonciation des riches agioteurs et des sangsues du peuple, pour les faire contribuer. — Les prêtres réfractaires, ceux surtout de la rue Pot-de-Fer, ont dit la messe cette nuit dans plusieurs maisons de royalistes, et le réveillon s'en est suivi. — Le louis, qui était ce matin à 4,200 livres, est ce soir à 5,400. — Le nommé Boquillon, dont il a été plusieurs fois question dans cette feuille, est un des douze commissaires que le pouvoir exécutif a nommés pour surveiller Paris ; il est chargé des sections du Roule, des Champs-Élysées, des Tuileries et des Gardes-Françaises. Beauvallon, ancien garde du corps, qui, jadis, a été arrêté par le Comité de sûreté générale pour fait de royalisme et pour l'avoir prêché ouvertement dans les cafés, est son secrétaire. — On fait courir le bruit que les jeunes gens se rassemblent dans la vallée de Montmorency, mais personne n'y veut croire.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres, p. 231 : « Au rédacteur du *Journal des Hommes libres*, Paris, 4 nivôse an IV. Citoyen, je vous prie d'insérer dans votre feuille le trait suivant. Hier, mon jeune frère, âgé de quinze ans, se promenant sur le boulevard de la Madeleine, aperçut une affiche que plusieurs *messieurs* lisaient. Après l'avoir considérée, il l'arracha avec indignation. Cette affiche était ainsi conçue :

LA LOI UN ROI
RÉPUBLIQUE A VENDRE, A BAS PRIX
EN NUMÉRAIRE
S'ADRESSER AUX SAINTS SIRES.

Les *messieurs* furent fort surpris; et, lui ayant demandé pourquoi il agissait ainsi : « Il n'y a que des Chouans, leur dit le jeune républicain, qui puissent « lire cela sans l'arracher. » Ils l'auraient maltraité sans quelques volontaires

nationaux qui, par leur approche, firent lâcher le pied à ces *messieurs*. — Salut, M....T fils. »

DXVIII

5 NIVOSE AN IV (26 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 NIVOSE.

Esprit public. — Continuité du calme à Paris pendant la journée d'hier. Comme les rapports de la surveillance ne nous apprennent rien de bien nouveau sur l'opinion publique, et que les inspecteurs nous y retracent sans cesse le détail des misères et des calamités qui pèsent sur le peuple, nous pensons devoir nous référer aux observations préliminaires énoncées dans notre feuille précédente. En conséquence, nous nous bornerons aujourd'hui à observer que la plupart des citoyens des deux sexes qui se rassemblent aux portes des boulangers sur les places et dans les rues, devenus depuis longtemps très insouciants sur les objets politiques, se contentent à présent de vaquer à leurs affaires et de chercher en murmurant les soutiens d'une vie languissante. Au surplus, il résulte d'un rapport remis sous nos yeux que le bruit courait que la séance du 3 au Conseil des Cinq-Cents avait été très orageuse, et qu'on n'espérait pas mieux de ce Conseil que de la Convention ; qu'on louait la fermeté du Directoire et l'activité des ministres. Par ce même rapport, il est annoncé que des marchands forains de Versailles avaient dit que les six mille hommes cantonnés dans cette commune s'attendaient à partir au premier moment, qu'ils paraissaient en augurer que les choses vont très mal, et que les chevaux devaient [être] mis en réquisition comme au temps de la Terreur.

Cafés. — Le rapport ci-dessus nous apprend aussi que l'on disait dans un café que le gouvernement n'avait fait donner l'alerte à la Bourse que pour tâter les gens qui s'y rassemblent et en tirer partie, que l'on y accusait les membres du Directoire exécutif d'avoir les plus grandes craintes et de faire paraître beaucoup d'inquiétude, par la manière dont ils mettent leur palais en état de défense. Ce bruit est sans doute répandu par la malveillance à l'effet de jeter un vernis odieux sur le compte des gouvernants dans l'esprit du peuple crédule et facile à séduire. L'incertitude de la nouvelle d'une victoire signalée remportée par les Français sur les Autrichiens,

répandue ces jours derniers avec éclat, attristait hier les bons citoyens et leur donnait beaucoup d'humeur contre les journalistes qui, dans leurs feuilles, accréditent ces bruits, plutôt nuisibles, quand ils sont controuvés, qu'avantageux à la chose publique; ces mêmes patriotes prétendaient qu'en pareil cas on devait rendre les imprimeurs responsables. L'emprunt forcé faisait aussi la matière des entretiens, mais toujours avec beaucoup de dissentiment d'opinions. Quoi qu'il en soit, il paraît que les mesures prises par le gouvernement sont approuvées par le plus grand nombre d'habitués de ces cafés. On manifeste à cet égard le plus vif désir sur la nécessité des moyens à prendre pour atteindre les millionnaires de fraîche date, ainsi que les agioteurs qui pullulent plus que jamais au Jardin-Egalité.....

Commerce. — ...Les plaintes et les reproches qui sont dans toutes les bouches paraissent dirigés particulièrement contre les membres du Directoire. — Une femme a été trouvée mourante de besoin dans la section des Champs-Elysées. On l'a conduite au plus prochain corps de garde, et, pendant le temps qu'on a été cherché le commissaire de police, elle a expiré, quelque secours qu'on lui ait administré.

Marchés. — Ils étaient très faiblement approvisionnés ; il n'y avait pas même de pommes de terre au carreau.....

Agiotage. — Les marchands d'espèces se trouvaient rassemblés en groupes au Palais-Egalité et négociaient entre eux avec autant de liberté qu'à la Bourse. Le louis est monté jusqu'à 5,600.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — L'on s'entretenait hier, dans différents cabarets, de la Légion de police; on est étonné de la dépense que ces militaires font partout, soit dans les cafés, chez les restaurateurs, ou autres lieux publics où ils se présentent avec des femmes prostituées, qu'on avait d'abord annoncé qu'ils étaient l'élite de la troupe, mais qu'au contraire c'était l'écume de tous les corps, que la plupart étaient des voleurs et des assassins. — On observe que beaucoup de jeunes gens reprennent la natte retroussée avec des ganses blanches au chapeau ; d'autres portent à leur chapeau rond une petite cocarde par derrière; on regarde toutes ces marques particulières comme de nouveaux signes de ralliement. — Le bruit court qu'il va y avoir sous peu une réquisition de tous les citoyens depuis dix-huit jusqu'à trente-cinq [ans]; on dit à cette occasion : « Il faut

donc que nos affaires aillent bien mal sur la frontière, puisqu'on en vient à une pareille extrémité. » — Il y a eu hier du tumulte chez Nicolet : il a été occasionné par un capitaine de dragons qui, voyant en scène deux personnages avec la cocarde noire, a crié : *A bas la cocarde!* D'autres voix ont crié : *Non, non!* Ce choc d'opinions a été la cause du bruit, qui bientôt a été apaisé.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Dans plusieurs cafés, ceux Corazza, du Caveau et Conti, quantité d'individus qui, par leurs discours, paraissent être amis du gouvernement, se plaignaient du peu de lumières dont l'administration de police est entourée. « Si, disaient-ils, un nombre infini d'émigrés rentrent dans Paris, c'est par sa facilité à accorder des visas de passeports et par son insouciance à faire feuilleter les registres des teneurs de maisons garnies. Cette administration fait beaucoup de poussière, croit en savoir autant que Sartines, mais elle est bien loin d'avoir son génie. Sartines n'eût pas laissé échapper trois émigrés qui, il y a quelques jours, sont descendus dans la rue Saint-Dominique et sont partis après avoir ramassé tout ce qu'il y avait d'or sur la place, et du nombre desquels était un nommé Thibaudière. » D'après des renseignements qu'on s'est procurés, il y a, dans une des maisons garnies de Paris, un Anglais qui recrute des jeunes gens pour la Vendée et auxquels il donne un louis par jour ; en parcourant ces maisons, la police peut aisément le découvrir. — Un nommé Guérin, chirurgien, demeurant rue des Vieux-Augustins, n° 23, ancien doyen des Jacobins, chargé sous l'ancien Comité de salut public, avant le 9 thermidor, de la police de Paris, se flatte, non seulement que le ministre de Paris, que l'on va nommer, culbutera celui de l'intérieur, mais encore qu'il deviendra possesseur du bureau d'esprit public de ce dernier, ayant envoyé au Directoire un plan que ses employés ont rédigé sous ses yeux.

Société du Panthéon. — On y a adopté un projet d'adresse au peuple, qui sera incessamment affichée, et qui fera le cinquième numéro de *la Vérité au peuple.* On y a lu une lettre dans laquelle on attribue la victoire remportée en Italie à la destitution du général Kellermann et à son remplacement par le général Scherer. Un membre a communiqué un long travail sur le moyen de terminer la guerre de la Vendée, en faisant un appel général à tous les patriotes;

ce travail est terminé par un projet pour remettre toutes les choses de première nécessité au prix de 1790. On pense dans le public que cette Société, ainsi que celle des Quinze-Vingts, presque en entier composées d'ouvriers et d'anciens comitaires (*sic*), sont organisées et animées par celle de l'Hôtel de Noailles, à la tête de laquelle sont plusieurs membres des Cinq-Cents, qui se proposent d'anéantir l'autre Conseil ; que le bal qui se donne chez Cardinaux n'est qu'un prétexte pour attirer du monde et faire des prosélytes ; qu'enfin cette Société se propose de faire placer dans les départements les patriotes trop connus à Paris, et à Paris ceux trop connus dans les départements.

Café Chrétien. — La dénonciation faite contre Rovère par l'*Ami du peuple* et le triomphe que ce rédacteur a paru remporter sur Cadroy donnent l'espérance aux habitués de ce café de voir dénoncer tour à tour les députés qu'ils haïssent (les thermidoriens) et chasser des deux Conseils tous ceux qui ne sont pas de leur clique. Alors ils s'attendent à un mouvement qui fera rentrer provisoirement les députés Jacobins expulsés, et cette époque ne leur paraît pas éloignée. S'ils ne parviennent pas à organiser une insurrection qui puisse tourner sur-le-champ en leur faveur, ils se proposent de soulever sous main les royalistes, afin de profiter alors des mesures que le gouvernement sera forcé de prendre. — On y a lu une lettre d'une commune des environs de Chantilly, qui annonce que les patriotes commencent à y reprendre le dessus et qu'ils demandent des instructions pour établir une Société à l'instar de celle du Panthéon. Cette lettre a causé la joie la plus vive et a déterminé plusieurs des sociétaires aisés à parcourir les départements pour faire des prosélytes. La femme de Sijas court, intrigue, s'agite, prêche les ouvriers, et veut absolument venger la mort de son mari. Ces hommes ne cessent de se plaindre de ce que les bureaux du gouvernement ne sont remplis que de sectionnaires royalistes et d'anti-patriotes.

Esprit public. — Job Aymé trouve beaucoup de partisans ; on dit que le Conseil des Cinq-Cents se conduit on ne peut plus mal envers le nouveau tiers, qui ne tardera pas à être mis dans les fers. On s'attend toujours à une secousse. Un Nantais assurait, au café Italien, que c'était Santerre qui avait fait passer des armes aux rebelles de la Vendée, et que l'on ne concevait pas, dans le pays, comment on avait pu remettre cet homme en liberté. On y espère les plus heureux effets de l'emprunt forcé ; mais on voudrait, après son recouvrement, que l'on rapportât le décret qui déclare l'argent marchandise, et qu'on ne laissât en circulation que les assignats de 25 jusqu'à 500 livres. Ce sont surtout les fermiers que l'on voudrait voir

fortement imposés. — Le bruit court que le général Pichegru est dans ce moment à Paris incognito, et qu'il est venu demander au Directoire cinquante mille hommes et cent millions en numéraire. — L'on prétend que les agioteurs de Paris ont envoyé dans les principales villes de commerce des hommes pour y faire monter le louis à 10,000 livres. Le louis s'est couché à 5,600. — Les vols se multiplient d'une manière effrayante : la maison du ministre des États-Unis, à la barrière de Clichy, vient d'être pillée. Malgré les recherches des agents chargés de reconnaître les jeunes gens, il en échappe beaucoup à leur surveillance. Plusieurs d'entre eux se procurent des assignats des Chouans, à tout prix, pour se jeter chez eux, lorsqu'ils sortiront de Paris. Quelques-uns, se trouvant à l'Opéra, où il est survenu une dispute, et croyant que ce spectacle était cerné, ont employé tout leur courage à chercher les moyens de se cacher sous les banquettes et dans les loges. On dit que leur départ occasionne beaucoup de fermentation dans la Beauce, et que l'on y force de partir jusqu'à des hommes mariés de trente-cinq à quarante ans [1].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gardien de la Constitution du 5 nivôse : « On dit que le Directoire exécutif vient d'établir un bureau pour la surveillance des papiers périodiques ; que ce bureau est à la maison de Croÿ, rue du Regard, n° 4, qu'il est composé de cinq commis, qui occupent à eux seuls toute la maison, dans laquelle il existe pour plus de dix millions de dorures et de glaces, et qu'enfin ces glaces seraient bien mieux employées à l'achat des subsistances qu'à orner un bureau de censure. »

DXIX

6 NIVOSE AN IV (27 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 NIVOSE

Esprit public. — Le calme s'est soutenu hier dans Paris. Malgré cette apparence de tranquillité, les esprits sont toujours vivement agités, et, si les gouvernants, comme l'observent depuis longtemps

1. A ce rapport est joint un bulletin intitulé : « Extrait du rapport présenté au ministre de l'intérieur », qui semble formé d'extraits de journaux, et où je ne vois rien d'intéressant pour l'esprit public à Paris.

les meilleurs publicistes, doivent avoir les plus grands ménagements vis-à-vis du peuple, par rapport à ses préjugés, quelle précaution ne doit-on pas employer auprès de ce même peuple, quand il s'agit de subvenir à ses besoins? Il ne faut pas se le dissimuler, dans les temps difficiles où nous sommes, les besoins sont pressants. L'urgence des secours, ou tout au moins d'un soulagement quelconque, est nécessitée par les circonstances les plus impérieuses. Tel est l'esprit des rapports de ce jour, dont voici quelques fragments. On se plaint généralement des boulangers et des bouchers; on dit que les premiers, non contents de faire attendre le public un temps infini à leurs portes, livrent du pain de mauvaise qualité, peu cuit, à faux poids et vendent partie de leur farine en fraude; les seconds sont accusés de dégraisser la viande. L'on voit toujours avec peine que la ration de pain n'augmente pas, et néanmoins que quelques sections privilégiées reçoivent une livre par bouche.

Groupes. — Un inspecteur déclare que, rue de la Grande-Truanderie, on disait hier dans un groupe que, si le gouvernement ne mettait pas ordre incessamment à un pareil brigandage, le peuple finirait par écraser ses gouvernants, taxés d'intelligence avec les fournisseurs. — Partout, dit un autre inspecteur, le royalisme lève la tête et souffle le poison dans le cœur du peuple ulcéré par la misère; il ajoute que de tous côtés la République est maudite, qu'on vomit les plus grandes horreurs contre le Corps législatif et le gouvernement, que l'on demande un roi, et enfin que c'est principalement dans les faubourgs, peuplés d'un plus grand nombre de malheureux, que se tiennent tous ces propos incendiaires. Suit l'extrait littéral du rapport d'un troisième agent : « Les murmures du public sur la misère n'ont plus de bornes; on tient les propos les moins ménagés contre les deux Conseils. » Le dépouillement des autres rapports donne plus ou moins les mêmes résulats.

Cafés. — Il résulte de la surveillance dans les cafés que, dans quelques-uns où il était question de cette fameuse victoire, on prétendait qu'il n'y avait rien de vrai; dans d'autres, on assurait que le Directoire exécutif en avait reçu la nouvelle. La perte des ennemis montait, disait-on, à trente mille hommes, et la nôtre à seize mille hommes, mais que (*sic*) le silence du Directoire avait pour objet de sonder l'opinion publique. — L'emprunt forcé faisait aussi la matière des entretiens; quelques citoyens applaudissaient aux mesures du gouvernement; d'autres prétendaient qu'il ne sera payé que très difficilement, et fondaient leurs assertions sur les dires des marchands épiciers et autres, qui voient que ces moyens de force, au lieu de faire baisser le prix

des marchandises dans les places de commerce, n'ont servi jusqu'à présent qu'à l'augmenter. Beaucoup de rentiers et pensionnaires, rassemblés dans différents cafés, se plaignaient hier très amèrement de leur extrême misère, assuraient qu'il leur était impossible de vivre, et demandaient qu'on s'occupât de leur malheureux sort.

Spectacles. — Ont été tranquilles, excepté le théâtre de la rue Favart, où l'artiste Chenard, qui n'est pas venu assez à temps pour remplir son rôle, dans la pièce du *Comte d'Albert*, a nécessité les acteurs de donner en place *Les Deux Petits Savoyards*. Cette substitution a donné de l'humeur au public, mais le retour de Chenard, présenté par la citoyenne Dugazon, a apaisé les mécontents : on a demandé le 3e acte du *Comte d'Albert*, qui a été joué au milieu des plus vifs applaudissements. — Au théâtre du Vaudeville, pendant la représentation de la pièce *Les Volontaires de Sambre-et-Meuse*, un passage a prêté à une application saisie par le public avec une sorte de transport, notamment ces mots que le volontaire adresse à une vivandière qui lui fait des reproches de son infidélité et le menace : *Je suis donc un Jacobin!* On y a applaudi à différentes reprises ; les spectateurs ont demandé *bis*, en criant avec indignation : *A bas les Jacobins!*

Affiches. — Dans l'instant il paraît une petite affiche ayant pour titre : *Sauvons la France*. Elle est signée Champfort, ouvrier du faubourg Antoine, au nom de trois cents ouvriers. C'est une invitation à tous les bons citoyens de dénoncer tous les riches inconnus qui sont dans le cas de payer l'emprunt forcé. — Le Bureau central vient de recevoir l'exemplaire d'une autre affiche intitulée : *Modèle de l'emprunt forcé*, écrite en gros caractères à la main ; la contexture en est si plate et si bête qu'il est absolument impossible de connaître précisément le but de l'auteur ; on voit cependant qu'il tend à vouer à l'indignation publique les citoyens Bassal, Tallien, Legendre, Fréron et autres, ainsi que les Jacobins et les membres des anciens Comités révolutionnaires.

Commerce. — Dans la section du faubourg Antoine, le peuple témoigne quelque inquiétude sur le changement prochain des poids et mesures ; il craint qu'on n'en prenne occasion de lui retrancher quelque chose sur les rations journalières de pain et de viande.....

Halle aux farines. — Il ne s'en est presque point vendu ; la belle farine est de 21 à 22,000 le sac et en détail 60 et 62 francs la livre.

Marchés. — Aucun des carreaux n'était approvisionné [1].

HOUDEYER.

(Arch. nat., F1c III, Seine, 18.)

1. A cette pièce est annexé un rapport (sans date) sur l'esprit des journaux, signé Houdeyer, où il est question des treize journaux suivants : *Courrier de*

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

[*Mœurs et opinions.* — Beaucoup de jeunes gens étrangers parlent plusieurs langues au Palais-Égalité. — On se plaint de ce que les propriétaires de maisons veulent faire payer leur location en numéraire. — On disait que le gouvernement tolérait l'agiotage pour lasser le peuple et le forcer à demander un roi : « On n'ira pas en chercher un bien loin, disait-on, car le petit Capet n'est pas mort : il est dans la Vendée, où on l'a fait passer incognito ; au premier moment, il sera proclamé. » — *Voie publique.* — Les vidangeurs demandent 15 à 20,000 livres pour vider une fosse d'une maison qui ne rapporte que 5, 6 ou 7,000 livres. Les propriétaires disent à leurs locataires dejeter leurs immondices dans la rue.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — C'est là que débarquent tous les patriotes qui arrivent des départements; le nombre en était hier très considérable. On a parlé de l'émeute arrivée à Bordeaux, dans laquelle on a assassiné neuf ou dix agioteurs, et l'on a fait entrevoir qu'il en arriverait autant à Paris; du moins on doit tenter d'y engager le peuple. — On s'est entretenu de l'arrestation du marquis de Boisgelin; mais, a-t-on dit, il en sera comme de cet autre marquis émigré, arrêté à Lyon, transféré à Paris et dont on n'a plus entendu parler. La nomination du ministre de Paris, tient toujours le café en haleine; on y espère qu'il damera le pion à celui de l'intérieur. Vadier, Dufresse, Rossignol, Javogues, etc., témoignent depuis quelques jours la plus vive satisfaction, et ne cessent de répéter que tout est bien, et que sous peu tout ira mieux. Maignet et Jourdan ont juré sur leur sabre de venger la mort de Robespierre, et leur serment a été répété par un grand nombre de sociétaires; leur but est d'exciter une révolte pour culbuter le Conseil des Deux-Cent-Cinquante et réformer celui des Cinq-Cents; le portrait de Marat doit leur servir de signe de ralliement, en cas de tumulte.

Esprit public. — Il y a dans Paris un très grand nombre d'émigrés sous le titre de négociants étrangers. C'est surtout dans les petites maisons garnies et dans les auberges de peu d'apparence qu'ils se ré-

Paris, Gardien de la Constitution, Courrier universel extraordinaire, Batave, Journal de Paris, Postillon des armées, Messager du soir, Journal des hommes libres, Nouvelles politiques, Éclair, Ami du peuple, Abréviateur, Courrier français. Je n'y vois rien de bien intéressant pour l'esprit public.

fugient; c'est là qu'ils forment dans le mystère leurs complots liberticides. Les commissaires de police, qui devraient surveiller et visiter ces maisons, ou ne le font pas ou se laissent gagner par ceux qui les tiennent, sous prétexte que de pareilles visites feraient déserter tous les locataires. Puis, en disant cela, on offre à boire et même autre chose; raisons très persuasives pour le commissaire, qui se retire à l'instant. Il y a une foule d'étrangers à Paris, auxquels la police ne donne aucune attention; cependant ils font des dépenses extraordinaires chez les traiteurs et dans les cafés, où l'on ne cesse de répéter qu'il y a une nouvelle conspiration toute prête d'éclater. Dans les groupes du café de la République, on improuvait les nominations d'officiers faites depuis six mois. On y faisait l'éloge du Directoire, surtout au sujet d'un de ses commissaires, qui a étouffé une révolte prête à éclater à Sens, fomentée par les anciens administrateurs et les jeunes gens à l'occasion de l'impôt en nature. L'on a ajouté qu'il y avait à Compiègne plusieurs complices de Boisgelin, émigrés comme lui. — Les femmes du quartier du Panthéon se réjouissent de ce que la Société de la Réunion prend de la consistance : « Il faut bien en revenir aux Jacobins, disent-elles, puisque de leur temps on avait du pain. » Ces propos commencent à prendre du crédit. Le retard qu'éprouve la formation des municipalités de Paris fait murmurer. Les ambitieux, qui ont quelques prôneurs dans les bureaux du Directoire, voudraient déjà être municipaux; mais les bons citoyens ne soupirent après cette formation que pour n'avoir plus de Comités civils et de bienfaisance. Ces derniers surtout excitent l'indignation publique par les malversations de ceux qui les composent. Ils tolèrent tous les abus pour avoir du pain, de la viande, de l'huile, etc. Ces messieurs ne changeraient pas leurs places, quoique non salariées, contre celle d'un chef de bureau de la Trésorerie. — L'on se plaint du peu de patriotisme des chefs de l'administration pour la liquidation des dettes des émigrés, rue Sainte-Avoye, surtout de l'agent principal et de ceux qui ont sa confiance, tous hommes qui préfèrent l'intérêt des particuliers à ceux de la République.

Jeunes gens. — Plusieurs d'entre eux se plaignaient hier, au théâtre de la République, de ce que la protection accordait des congés de réforme; ils ont cité Mme de Thelusson comme en ayant fait obtenir un, par le ministre de la guerre, à un jeune homme très frais, très vigoureux, bien portant, d'une charmante figure et d'une aimable tournure; cette Mme de Thelusson a fait de son frère, simple soldat, un aide-de-camp. On appelle maintenant partout le ministre de la guerre *le ministre des jolies femmes.* — Il y en avait plusieurs [jeunes

gens], attroupés sous les galeries du Palais-Égalité, qui témoignaient beaucoup de mécontentement de ce que le coup était retardé de quelques jours, parce que l'on avait trop parlé; ils se sont recommandé beaucoup de prudence. Quelques-uns ont volé des bottes en plein jour, en disant : « Vous pouvez nous faire arrêter ; au moins nous ne partirons pas. » Le bruit court que beaucoup d'entre eux se sont réfugiés dans une forêt sur la route de Chartres. Les prêtres font tous leurs efforts pour fanatiser les consciences des pères et mères pour les empêcher de partir. — Le louis, qui était à 6,000 livres ce matin, est considérablement baissé sur le soir.

AUTRE RAPPORT AU MINISTRE SUR L'ESPRIT PUBLIC, D'APRÈS LES JOURNAUX.

Royalisme. — Il relève de plus en plus la tête dans différents départements, et particulièrement à Lyon ; des lettres écrites de ce pays, et qui sont consignées dans le *Batave*, annoncent que le royalisme organise tous les jours de nouveaux assassinats, qu'il suffit d'avoir été patriote pour être égorgé ou assommé ou persécuté. On s'y plaint surtout de l'indolence ou de l'indifférence du pouvoir exécutif pour réprimer ces attentats.

Clubistes. — Ceux du Panthéon ont fixé le lieu de leurs séances dans le souterrain jadis habité par Marat. Duhem a obtenu les honneurs du fauteuil, et l'on assure qu'il est maintenant en mission pour les affaires de la Société souterraine. Le *Courrier de Paris* dénonce ce fait au gouvernement et il l'invite à le vérifier.

Chouans. — Le pays de Laval en est infesté ; leur audace et leur nombre augmentent de jour en jour. Si l'on n'arrête au plus tôt ce torrent dans son cours, toute la République est menacée d'en être inondée.

Affiches. — *La loi, le roi ; République à vendre à bas prix en numéraire ; s'adresser aux Saints Sires,* tel est le contenu (*sic*) d'un placard qu'on pouvait lire tout à son aise, il y a deux jours, sur le boulevard de la Madeleine. Il y avait en effet beaucoup de lecteurs qui paraissaient l'approuver ; mais un jeune homme âgé de quinze ans, l'ayant vu, l'arracha avec indignation, le déchira, en disant qu'il n'y avait que des Chouans qui pouvaient lire un tel placard sans l'arracher. Son action lui aurait attiré un mauvais parti de la part des « Messieurs » qui l'avaient lu, sans l'approche de quelques volontaires nationaux, qui les dissipèrent.

Malveillants. — Ils ont essayé dernièrement de faire un mouvement à Rouen ; déjà ils s'étaient emparés des sabots, de viande et

autres choses semblables; mais ils n'ont pas réussi, et la force armée les a bientôt dissipés.

Arrestation. — Quelques journaux annoncent celle d'un homme d'importance, dont la voiture était toute chamarrée des armes de Monsieur, roi de Vérone, qui portait une malle remplie de faux assignats, et une autre contenant une partie de la correspondance des fameuses journées de vendémiaire.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 18.)

DXX

7 NIVOSE AN IV (28 DÉCEMBRE 1795).

Rapport du bureau central du 8 nivose.

Esprit public. — Les observateurs de la police parcourent toujours le même cercle, c'est-à-dire qu'ils nous répètent sans cesse que le calme continue à régner à Paris, mais que l'on craint beaucoup que cette tranquillité ne soit bientôt troublée par une réaction très funeste, résultant autant de l'espoir opposé des factions différentes qui se heurtent pour renverser la République, chacune suivant son intérêt, que de la misère extrême dont presque toutes les classes de la société sont affligées depuis si longtemps. En effet, d'une part, la République vogue entre les deux écueils de l'aristocratie et de la démagogie; d'un autre côté, chacun se récrie sur les difficultés sans bornes de la vie. Presque tous les citoyens se plaignent très amèrement de l'avilité (*sic*) effrayante des assignats, que l'on ne veut plus recevoir ailleurs qu'à Paris, où ils commencent même à être discrédités au point que plusieurs marchands les refusent et que d'autres ne consentent à les prendre que sur le pied de 5 à 6 sols pour 100 livres. Les agioteurs sont regardés comme des pestes publiques, les gens des campagnes comme des sangsues et des tyrans, les boulangers, bouchers et commissaires préposés à la distribution comme des fripons; enfin les autorités constituées sont traitées sans respect ni ménagement quelconque. Tel est en peu de mots l'aperçu des rapports de ce jour. Un inspecteur expose que l'on ne rencontre plus, dans Paris et dans les rues, que des malheureux rentiers qui, après avoir vendu tous leurs effets, se trouvent les uns dans la nécessité de mendier publiquement, et les autres de demander secrètement dans les maisons. On nous rapporte néanmoins que le public lisait hier

avec beaucoup d'intérêt la proclamation du Directoire exécutif au peuple français, et qu'il en augurait avantageusement [1].

Cafés. — Il résulte des rapports de la surveillance dans les cafés que les habitués, qui s'entretenaient des événements de la guerre, manifestaient les plus vives inquiétudes sur le silence du Directoire exécutif, relativement à la grande affaire, qui, disait-on, avait eu lieu sur les bords du Rhin entre les Français et les Autrichiens, auxquels les malveillants attribuaient le succès. L'emprunt forcé fait toujours la base principale des conversations. Plusieurs citoyens disaient que cette loi était arbitraire, parce qu'elle ne frappait pas indistinctement toutes les classes. Le vœu général bien prononcé est que les nouveaux enrichis soient spécialement atteints. On débitait aussi que les négociants et marchands ne négligeraient rien pour s'en affranchir, et qu'ils chercheraient par tous les moyens possibles à éluder la loi. Enfin on élevait des doutes sur le mode de la perception, qui n'était pas encore déterminé assez littéralement pour que chacun puisse savoir précisément ce qu'il doit acquitter.

Spectacles. — .....Nous ne devons pas laisser ignorer, d'après les renseignements qui nous sont parvenus, que les orchestres et foyers des spectacles continuent à être le rendez-vous des ennemis de la République. Ceux-ci ne cessent de la vouer au mépris et à l'indignation publique. Ils fraudent ouvertement le gouvernement et le rendent responsable de tous les malheurs du temps. Les officiers de paix rapportent séparément qu'hier, au Jardin-Égalité, un jeune homme à cheveux retroussés a été attaqué et arrêté même par un particulier qui l'a forcé à défaire ses cheveux. Ce que le jeune homme ayant fait sans difficulté, la rixe n'a pas eu d'autres suites. Ils ajoutent qu'un autre particulier, s'étant permis de troubler la tranquillité de l'assemblée du Lycée et ayant même insulté le commissaire de police, en lui disant qu'il parlait comme Boissy d'Anglas, a été exclu de la Société.....

Halle aux farines. — Elle n'était pas très garnie.....

Marchés. — Très faiblement approvisionnés.....

Agiotage. — Il y avait un grand nombre d'agioteurs au Palais-Égalité ; ils font leur commerce avec tant de circonspection qu'il devient très difficile de les prendre en flagrant délit.....

(Arch. nat., F [1] c III, Seine, 18.) HOUDEYER.

1. Cette proclamation du Directoire, en date du 5 nivôse an IV, se trouve dans le *Rédacteur* du 9 nivôse. Elle a pour objet les moyens propres à « rétablir le crédit national ». Elle promet une administration probe et active. Elle met le peuple en garde contre les séductions du jeu de l'agiotage.

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

[*Mœurs et opinions.* — Le peuple est très satisfait de la loi qui ordonne la vente des forêts nationales. — On dit que les détachements de la légion de police qui quittent Paris vont se joindre aux troupes stationnaires, à quelque distance de cette ville, et que ces troupes doivent opérer un coup qui sera terrible. — La réorganisation de la garde nationale n'est, dit-on, qu'un piège tendu aux habitants de Paris pour les armer les uns contre les autres et les faire égorger. — On rapporte que, ce soir, au Palais-Égalité, un jeune homme à cadenette déchirait et enlevait l'affiche contenant la proclamation du Directoire exécutif, en injuriant le gouvernement ; il a été rudement repris par des patriotes témoins, qui lui ont coupé sa cadenette. — *Surveillance.* — Les agioteurs continuent leur trafic et narguent ceux qui sont chargés de les surveiller. — Beaucoup de jeunes gens de la première réquisition ont été arrêtés hier et conduits devant le chargé de la police militaire.]

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Société du Panthéon. — On y a lu deux lettres, l'une écrite du département du Mont-Blanc, qui annonce que le fanatisme et le royalisme corrompent l'esprit public dans ce département ; l'autre d'Avignon, qui assure que les autorités constituées du département de Vaucluse sont très mal composées, et qu'il est urgent de leur appliquer la loi du 3 brumaire. Ces lettres seront remises au Directoire. Plusieurs citoyens ayant entretenu l'assemblée du prix excessif des choses d'une consommation journalière et du surhaussement subit des loyers, il a été proposé d'adresser au Directoire une pétition individuelle pour l'inviter à solliciter auprès du Corps législatif des lois additionnelles à celles de l'emprunt forcé, pour le soulagement du pauvre ; à taxer les choses de première nécessité et forcer leur mise en circulation ; à surveiller, d'une manière sévère, les boulangers, les bouchers, les Comités civils de bienfaisance, qui ne cessent de commettre des infidélités envers le peuple, à faire délivrer sans remboursement les effets que les pauvres ont au Mont-de-Piété, enfin à raviver l'esprit public par des chants civiques et des discours prononcés dans les lieux destinés au libre exercice des cultes. Ce projet de pétition sera discuté dans la première séance.

Café Chrétien. — On y a décidé que les patriotes et les ouvriers tomberont sur les agioteurs du café de Chartres ; on l'eût fait hier, si la Société du Panthéon n'eût pas été rassemblée. On a assuré que le

procès de Cormatin allait être recommencé d'après de nouveaux faits, et l'on espère qu'il sera envoyé à l'échafaud. On a parlé avec emphase du parti violent qu'a pris le député dénonciateur de Thuriot, qui a voulu, a-t-on dit, se brûler la cervelle[1]. On a donné la nouvelle d'une révolution arrivée à Londres, qui a obligé le roi d'Angleterre et le Stathouder à prendre la fuite. Enfin, on en est revenu sur le chapitre des députés royalistes, Lanjuinais, Boissy, Rovère, Aubry et tout le nouveau tiers, dont on a annoncé l'expulsion prochaine du Corps législatif. L'on travaille tous les jours à ce projet dans les conciliabules qui se tiennent tantôt chez Defresse, tantôt chez Choudieu, Rossignol, etc.

Royalistes. — Ils forment des complots; ils sont presque tous armés, ils n'attendent que le moment; les jeunes gens de la première réquisition sont leur plus ferme appui. Ils attaquent et empoisonnent toutes les résolutions du gouvernement; ils se déclarent publiquement les partisans de Job Aymé; mais c'est surtout sur l'emprunt forcé qu'ils versent le fiel qui les ronge. Ils disent que le gouvernement a laissé beaucoup d'arbitraire dans la perception de cet impôt, afin de pêcher en eau trouble, et d'en retirer 1,200 millions au lieu de 600. D'après les propos tenus par un citoyen arrivant de Rouen, et qui a beaucoup déclamé contre le gouvernement, il paraît qu'ils (les royalistes?) dominent dans cette ville, et il serait à propos de surveiller ceux qui en arrivent.

Esprit public. — Les nouveaux députés sont extrêmement courroucés contre les conventionnels. Ils sont intimement persuadés que l'on en veut à leurs biens et à leur vie. Ils emploient tous les moyens pour se faire des partisans « en cas d'événement ». L'on est persuadé dans le public que l'affaire de Job Aymé sera la cause d'une scission bien prononcée dans le Conseil des Cinq-Cents et entre les citoyens ; on dit même qu'il existe déjà une division dans le Directoire. On disait hier, dans les cafés du Palais-Égalité, que le Directoire allait faire un appel aux patriotes de 89 pour les engager à marcher aux frontières, parce que, ajoutait-on, l'armée du Rhin est presque dissoute par la désertion. Les journaliers, en lisant dans la proclamation du Directoire l'article où il est parlé de l'intention des puissances coalisées de se partager la France, disaient : « Que nous importe, pourvu qu'on nous donne du pain ? » On annonce un nouveau rassemblement de patriotes du côté du Palais-Bourbon, sans désigner positivement le lieu.

1. S'agit-il de Rovère, qui avait dénoncé Thuriot dans la séance du 29 germinal an III ? Voir *Moniteur*, réimpression, t. XXIV, p. 259.

Ministre de Paris. — Les opinions sont partagées sur la création d'un ministre de Paris : les uns prétendent que celui de l'intérieur peut suffire, conjointement avec l'administration de police, mieux montée cependant qu'elle n'est en sujets à exercer la surveillance la plus sévère dans Paris. Les autres pensent que cette nomination, quoique étant une nouvelle extension des pouvoirs du gouvernement, qui devraient être confiés en le moins de mains possible, peut être utile dans les circonstances où nous sommes, pour mieux atteindre et les émigrés et les contre-révolutionnaires qui n'auront pas dû échapper à l'œil de la police subalterne. Cependant les deux partis conviennent que ce nouveau ministre, devenant nécessairement le rival de celui de l'intérieur, en bien des occasions, il ne pourra exister entre eux un accord parfait, et que ce dernier, qui a déjà donné des preuves de sa sagacité, qui a osé prendre une place épineuse alors que rien n'était en équilibre, qui, par son zèle, ses lumières, ses calculs, a donné du pain à Paris au moment où il n'y avait pas un sac de farine dans les magasins de l'administration, aurait dû l'emporter et pousser à lui seul une des roues principales sur lesquelles marche le gouvernement. On ne peut croire que les Conseils nomment un ministre de Paris ; on s'attend à un lieutenant-général de police ou à une dénomination équivalente. Ceux que l'opinion porte à cette place sont un nommé Botot, ancien juge de paix de la section du Temple, secrétaire de Barras, ou un nommé Leblanc, jadis employé à la police ; ce dernier, quoique plus instruit, a moins de partisans, étant désigné pour avoir gagné le bien qu'il possède à soutenir les maisons de jeux et comme aimant un peu trop le vin.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

AUTRE RAPPORT AU MINISTRE, D'APRÈS LES JOURNAUX.

Echange de la fille de Louis XVI. — Ce n'est pas sans quelque difficulté qu'il a eu lieu ; il a existé à Paris une intrigue assez forte pour l'empêcher. Le projet des opposants n'était rien moins que de composer avec la loi salique en faveur du rejeton de tant de rois. On prétend que Carletti était du secret. Charette y avait aussi la plus grande part.

Agioteurs. — Des groupes d'agioteurs se forment à la nuit tombante. Ils jettent des cris séditieux. C'est surtout au faubourg Antoine qu'ils se réunissent.

Jacobins. — Les restes impurs de cette Société continuent à se réunir dans différents quartiers de Paris ; leur bande est d'autant plus

nombreuse et à craindre qu'ils se sont adjoint tous les voleurs et tous les assassins qui, en vertu de l'amnistie, sont sortis de prison...

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

DXXI

8 NIVOSE AN IV (29 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 NIVOSE.

Esprit public. — Les observateurs attachés à la police nous entretiennent toujours dans le même sens et de la même manière de la situation de Paris. Ils nous annoncent que le calme y règne, nonobstant la violente agitation des esprits d'un peuple immense, tourmenté depuis si longtemps par le sentiment intime de ses besoins, qu'il ne peut plus, pour ainsi dire, parvenir à satisfaire. De toutes parts, disent-ils, la misère exerce ses ravages d'une façon bien pénible sur la majeure partie des citoyens. Ceux-ci se livrent sans relâche aux murmures et menaces contre la classe marchande. Ils se répandent encore en mauvais propos et discours injurieux contre le gouvernement et tous ses agents; ils sont accusés de faire continuellement des promesses d'améliorer le sort du peuple et de n'en réaliser aucune. Les agioteurs croissent à vue d'œil; le public les a en horreur et les regarde comme les auteurs du discrédit énorme des assignats. On se plaint encore de vols fréquents, commis avec une sorte d'impunité, même en plein jour.—On voit avec peine la saleté et l'encombrement des immondices, ainsi que le mauvais entretien du pavé; il est même si défectueux en plusieurs endroits que les citoyens sont souvent en péril de s'estropier. Enfin la conduite des boulangers et des bouchers excite l'indignation du peuple, qui voit sur les places l'abondance du pain auquel il ne peut atteindre à cause de sa cherté, tandis que constamment il n'en reçoit que trois quarterons à la section; encore est-il de mauvaise qualité, peu cuit, et quelquefois livré à faux poids. Tel est l'esprit public des rapports du jour. Ceux des inspecteurs qui entrent dans d'autres détails nous transmettent les particularités suivantes. Elles serviront à faire connaître les passions et l'esprit de parti qui divisent plus que jamais les citoyens.

Groupes. — On disait hier, dans un faubourg de Paris, que, tant que le Corps législatif ne sera pas purgé des fripons qui y siègent,

tels que Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Rovère, Saladin, Henry-Larivière, Defermon et autres, traités de contre-révolutionnaires, les choses n'iront jamais bien. D'un autre côté, plusieurs citoyens, s'entretenant sur les objets politiques, prétendaient que toutes les choses allaient au plus mal, notamment la guerre de la Vendée, qu'ils regardaient comme interminable. Ils assuraient encore que nos armées étaient indisciplinées et battues de toutes parts, et que jamais on n'obtiendrait la paix tant que les Jacobins seraient à la tête du gouvernement.

Cafés et traiteurs. — Mêmes conversations que les jours précédents sur la guerre et les finances. — Les officiers de paix, dans leurs rapports particuliers, annoncent que l'on disait hier dans un café que les juges avaient reçu une somme considérable pour sauver Cormatin. Ils ajoutent avoir entendu dire, chez un traiteur, qu'un député dont le nom n'a pas été déclaré avait donné 6,000 livres en numéraire pour l'emprunt forcé, à quoi il fut observé par un citoyen présent : « Ce député a volé comme les autres. » Les mêmes officiers de paix déclarent que, dans ces endroits, on ne se gêne plus, et que constamment l'on y jette la plus grande défaveur sur le gouvernement.

Spectacles. — Ont été calmes..... A celui de la rue Martin, la tranquillité publique a été troublée par le fait d'une actrice qui devait jouer *Madame Beverley* dans la pièce de ce nom. Le régisseur du théâtre a été obligé de demander au public de vouloir bien attendre qu'il ait fait avertir une autre actrice pour remplir ce rôle. Le public a témoigné beaucoup d'humeur, et cependant a adhéré à la demande du régisseur. Il résulte des renseignements que nous nous sommes procurés que, depuis quelques jours, les spectacles semblent être le rendez-vous de ceux qui manifestent des opinions très déplacées sur le gouvernement.

Surveillance. — ..... Le citoyen Duval, rédacteur du journal intitulé *le Courrier universel,* a été mis en arrestation et conduit chez le juge de paix de la section de l'Ouest.....

Marchés. — L'approvisionnement n'était pas beaucoup plus considérable que les jours derniers [1].....

HOUDEYER.

Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

1. A ce rapport est jointe une feuille d'un « Esprit des journaux », signée Houdeyer, qui offre peu d'intérêt, et où il est question des journaux suivants : *Gazette nationale de France, Courrier de l'Égalité, Journal de Paris, Historien, Censeur des journaux, Messager du soir, Journal des hommes libres.*

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — ..... On parle toujours d'un rassemblement d'ouvriers qui doit se porter, la décade prochaine, au Palais-Égalité pour y donner une forte leçon aux agioteurs; il faut, dit-on, les pendre aux arbres du jardin où ils viennent chaque jour sucer le sang du peuple et aux lanternes des restaurateurs où ils font tant de dépenses et insultent au malheur public. — Le public, las des formes peu expéditives et trop indulgentes des tribunaux, qui ne peuvent le débarrasser des voleurs qui fourmillent à Paris, a cru devoir faire hier lui-même un acte extra-judiciaire : un particulier a été surpris au Jardin-Égalité volant un portefeuille ; il a été pris, jeté dans le bassin et assommé à coups de canne, après quoi on l'a laissé aller. Le soir, on a voulu répéter la même scène à l'égard d'un voleur de montres, mais on est parvenu de l'arracher des mains de ceux qui le conduisaient au bassin.....

Surveillance. — ..... Il se disait hier chez Peraud, demeurant rue des Fossés-Montmartre, connu pour être un chef d'agiotage, que le Directoire exécutif avait beau faire, qu'il n'empêcherait pas l'anéantissement des assignats; on assure qu'il entre dans cette maison, que l'on peut regarder comme plus que suspecte sous tous les rapports, une quantité immense de faux assignats. Ce Peraud était très pauvre, il y a un an, et jouit aujourd'hui d'une grosse fortune. Les associés de ce Peraud sont Cottin, Mouchy et Montmoisin, tous agioteurs insignes ; cette maison va être [mise] à la plus grande surveillance.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORTS PRÉSENTÉS AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

I. — *Café Chrétien.* — Les habitués sont très inquiets sur la nomination du ministre de Paris. Si c'est un patriote (à leur manière), tout ira bien : les royalistes seront emprisonnés; mais si c'est un homme vendu à la faction des Boissy, des Lanjuinais, ils se regardent comme perdus. Aussi s'intriguent-ils de toute manière pour faire nommer un homme à leur dévotion. Ils voudraient qu'on s'assurât de Chambon, Mariette et Cadroy, en attendant la déclaration du jury pour savoir s'il y a lieu à accusation contre eux. Ils sont revenus sur Verdière, président de la Commission militaire dans l'affaire de Cormatin, qui

a reçu, ont-ils dit, une forte somme pour prononcer le jugement qui a eu lieu; ils l'ont habillé de toutes pièces. Ils ont décidé de dresser une liste des chefs, sous-chefs et employés des administrations qu'ils regardent comme royalistes, afin de les faire expulser. Enfin, ils espèrent toujours venir à bout de faire chasser les nouveaux tiers, supprimer les Deux-Cent-Cinquante et même faire renouveler le Directoire, dont quelques membres leur déplaisent.

Esprit public. — La maison dite d'Angleterre, où l'on donne à jouer, doit fixer sérieusement l'attention du gouvernement; c'est là que se rendent tous les escrocs et tous les voleurs de Paris, même des militaires; c'est un véritable coupe-gorge. On ne peut y entrer sans être volé ou dupé, car le maître de cet antre est d'intelligence avec une bande de coquins, qui non seulement font sauter la carte, mais emploient mille tours d'adresse pour dépouiller les nouveaux venus. Boquillon, nommé par le Directoire commissaire d'un arrondissement, a encore joué hier chez Bossard, où il a perdu. On a déjà observé, il y a environ deux mois, que l'on assurait que l'ex-marquis de Jaucourt, le conseil et le confident de *Monsieur*, était à Paris, caché dans la Cité; on le répète encore aujourd'hui, et l'on affirme qu'il y est. Il est également certain que le marquis de Coigny, émigré, est à Paris : plusieurs personnes l'ont reconnu. Hier, au foyer des Italiens, l'on parlait de la conduite des jeunes gens près de Caen, qui ont tiré sur la garde nationale, et l'on a dit hautement qu'il en fallait faire autant ici, pour secouer le joug du Directoire. — L'on dit que La Revellière-Lépeaux était opposé en tout à ses collègues, mais qu'on lui a mis tant d'or dans ses poches qu'il est devenu comme eux protecteur des terroristes; aussi, continue-t-on, ces derniers vont-ils occuper tous les emplois de la République. L'on s'est beaucoup entretenu, dans les sociétés particulières et dans les cafés, de la proclamation du Directoire[1], et l'on n'a pas manqué de calomnier le gouvernement et ses intentions. — Le bruit court que le gouvernement a ordonné de sortir de Paris, dans trois jours, au capitaine de dragons qui a fait les fonctions de rapporteur dans l'affaire de Cormatin. — On s'étonne qu'avant de condamner à mort le comte de Langeron, on ne l'ait pas confronté avec les personnes compromises dans son affaire. — Les malveillants ne cessent de répéter que l'emprunt forcé ne produira d'autre effet que de ruiner sans ressource les contribuables; qu'il n'est pas possible qu'un gouvernement aussi mal conduit que le nôtre subsiste longtemps. — L'organisation de la garde

1. Voir plus haut, p. 582, note 1.

nationale se fait avec beaucoup de tiédeur; personne ne veut accepter les places d'officier. — On est étonné que le citoyen Ysabeau, frère du député, ait supprimé quantité de bons travailleurs dans les bureaux du ministre des affaires étrangères pour les remplacer par des hommes sans talents. — Dans les environs de Paris et au Palais-Égalité, on recherche les assignats à face, surtout les corsets. L'on présume que ce nouveau genre d'agiotage a pour but de les faire passer aux Chouans. — Le louis était ce matin à 5,300 livres, mais il s'en est peu vendu.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

II. — *Situation des départements.* — Dans presque tous on pille, on vole, on tue, on incendie au nom du roi, et pour la plus grande gloire de la religion. Dans ceux du midi surtout, les excès sont portés au plus haut point. Suivant quelques journalistes, c'est le royalisme qui triomphe; suivant quelques autres, c'est le terrorisme qui l'emporte.

Groupes. — Il s'en est formé un dernièrement assez nombreux dans le faubourg Antoine; quoique l'esprit, en général, y fût assez bon, il s'y trouva néanmoins quelques agitateurs qui, après avoir exagéré nos pertes sur le Rhin, traité de paix plâtrées toutes celles que nous avions faites depuis le 9 thermidor, invitaient le peuple à se lever en masse de nouveau pour exterminer ses ennemis. Les ennemis du peuple, selon l'avis de ces messieurs, ce sont tous ceux qui ont quelques projets légitimes, qui n'ont ni volé, ni assassiné.

Faubourg Antoine. — Il faut surveiller ce faubourg, car il s'y forme tous les soirs, à la nuit tombante, des groupes très nombreux, dans lesquel il se manifeste des sentiments peu pacifiques et parfois peu républicains...

Situation de Paris. — Une fermentation sourde semble toujours agiter cette grande commune. Des placards, des pamphlets qui se renouvellent sans cesse s'occupent, par toutes [sortes] de moyens, à exaspérer le peuple; il n'y a point de doute que ce ne soit le résultat des entreprises de certains individus qui, cachés derrière le rideau, n'ont d'autre but que de se venger des journées de prairial, d'entamer le Corps législatif et de rétablir la Constitution de 1793[1].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

1. A la même date, il y a un autre rapport au ministre, mais sur des questions exclusivement financières.

JOURNAUX.

Gazette française du 9 nivôse : « Un grand nombre d'arrestations ont lieu depuis quelques jours, d'après des mandats des juges de paix, ou d'après des ordres du Directoire. Ces coups d'autorité sont surtout tombés sur ceux dont les noms ont été portés sur la liste des émigrés du département de Paris. Ce n'est cependant pas là, à beaucoup près, une preuve d'émigration ; car une multitude de personnes ont été portées sur ces listes pendant la Terreur, sans autre crime que de ne pas avoir leur domicile dans les différents départements où ils avaient quelques propriétés. Alors, pour la plus grande sûreté, chaque corps administratif se faisait un devoir de les inscrire sur ces listes. Et comme les formalités se sont depuis multipliées à l'infini pour les radiations, et que ces radiations sont même en ce moment tout à fait suspendues, beaucoup de citoyens qui, depuis la Révolution, n'ont pas mis le pied hors de leur domicile sont encore sur ces listes d'émigrés. »

DXXII

9 NIVOSE AN IV (30 DÉCEMBRE 1795).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 NIVOSE.

Esprit public. — Continuation de calme. L'opinion publique est toujours la même, relativement à la durée des circonstances pénibles. L'augmentation progressive de toutes choses fatigue de plus en plus les citoyens honnêtes et pauvres, spécialement ceux qui, mus par des sentiments délicats ou par défaut de moyens et d'intelligence, ne se sont pas livrés au commerce honteux de l'agiotage. Les uns s'abandonnent aux larmes et se contentent, en gémissant sur leur sort et sur celui d'une famille infortunée, d'espérer un avenir plus heureux. D'autres, plus exaspérés et peut-être aussi instruments aveugles de la malveillance, perdent courage et se répandent en propos très inconsidérés contre le gouvernement. De toutes parts, on continue à se plaindre et même à menacer les négociants qui ne mettent plus aucun terme au renchérissement de leurs marchandises. On murmure toujours hautement contre les boulangers et les agents de subsistances et les commissaires des sections. Enfin les agioteurs et les gens de la campagne, dont les principes de cupidité ne diffèrent guère, deviennent plus que jamais l'exécration d'un peuple malheureux. Telles sont les observations que nous avons recueillies dans les rapports de la surveillance. Quelques faits particuliers, cités par plusieurs inspecteurs, confirment la vérité de ces assertions.

Groupes. — Un d'eux rapporte, d'après les conversations publiques, qu'il a entendu, hier, qu'une pièce de 12 sols avait été payée jusqu'à 150 livres. Chacun en témoignait hautement le plus vif mécontentement et s'étonnait que le gouvernement n'arrêtât pas un pareil brigandage et ne fît pas punir ces voleurs publics. Un second déclare qu'une partie du peuple, réduite au désespoir, se déchaînait hier contre les marchands accusés de faire mourir à petit feu les citoyens indigents, que ces discours étaient accompagnés des plus violentes menaces, conçues en ces termes : « Dans le désespoir où nous sommes, nous n'avons plus rien à craindre ni à ménager. »

Observations générales. — Le bruit court, depuis plusieurs jours, que l'on va retirer de la circulation tous les assignats au-dessous de 25 livres, pour les remplacer par de la petite monnaie. — On parle encore sourdement de la seconde réquisition. La nouvelle, débitée par les journalistes, d'un armistice entre les Français et les Autrichiens produit des sensations heureuses dans le public, qui en augure l'espoir flatteur d'une paix prochaine.

Cafés. — Toujours mêmes entretiens sur l'emprunt forcé ; les patriotes regardent cette mesure comme le palladium de la liberté et le salut de la République. Les agioteurs, marchands et autres personnes intéressées à son inexécution en critiquent absolument toutes les dispositions...

Surveillance. — ... La mendicité s'accroît de jour en jour ; des gens de tout sexe et de tout âge, assez bien vêtus, demandent l'aumône à la tombée du jour...

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Hier, au café du Caveau, on s'entretenait de la dernière affaire sur le Rhin ; on disait que le gouvernement n'en donnait pas les détails officiels, parce que cette victoire nous avait coûté plus de cent vingt-cinq mille hommes (*sic*), que pour réparer cette perte on allait faire la levée de la deuxième réquisition, que nos affaires allaient plus mal qu'on ne le disait. — On persiste à dire que l'on multiplie chaque jour les ouvriers pour la fabrique des assignats. — Au café de l'Europe, Palais-Égalité, on parlait de l'assassinat du représentant du peuple Dubois-Crancé, dans le département où il est en mission. On y disait aussi qu'il y avait suspension d'armes entre la République française et l'Empereur. — La Société du Pan-

théon est excessivement mélangée; le café Chrétien devient mauvais. — Des journalistes à prétention, mais dont les principes aristocratiques ne sont pas équivoques, malgré le voile aux trois couleurs dont ils tâchent de s'envelopper, affectent de crier contre la police, précisément lorsqu'il s'agit de créer un septième ministre pour l'exercice de ces fonctions.

Surveillance. — ...Le citoyen Duval, rédacteur du journal intitulé *le Courrier universel*, a été mis en arrestation et conduit chez le juge de paix de la section de l'Ouest. — Le citoyen Lebois, rédacteur du journal l'*Ami du peuple*, est aussi en arrestation. — Le commissaire de police de la section Poissonnière a été insulté dans ses fonctions par un soldat de la Légion de police; le commissaire l'a conduit au poste de Lazare. Le commandant et les soldats dudit poste, s'étant rendus à son bureau, l'ont de même maltraité par des propos injurieux. Son rapport sera envoyé au commandant de la Légion de police...

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — On y a parlé des différents ministres, et l'on a assuré que les bureaux de ceux de la marine, des finances et surtout de l'intérieur, n'étaient composés que de Chouans. Des membres des anciens Comités révolutionnaires, qui fréquentent ce café, se sont vantés d'avoir fait, chacun dans leurs sections respectives, une liste exacte des agioteurs et des révolutionnaires qu'elles contiennent, afin de les faire connaître et de les arrêter en temps et lieu. Les habitués de ce café ne s'accordent pas sur le ministre de Paris: les uns veulent Thuriot, les autres Duhem; mais ils se réunissent tous pour dénoncer au Directoire celui qui sera nommé, en cas qu'il ne leur convienne point. Ils attendent avec la plus vive impatience le numéro de Babeuf, dans lequel il doit inviter le peuple avec énergie à reprendre ses droits. Ils savent que les royalistes les menacent, mais ils sont prêts à tomber sur eux, de concert avec les ouvriers.

Esprit public. — La proclamation du Directoire a produit un bon effet; on s'exhortait mutuellement à la patience après en avoir fait la lecture; il est bien nécessaire que le gouvernement s'entretienne ainsi de temps en temps avec le peuple : c'est par ce moyen qu'il s'en fera aimer. — Les bons citoyens s'empressent de porter à l'emprunt forcé; mais une note de Le Coulteux, insérée dans les journaux, ôte beaucoup

de la confiance que l'on avait. L'on prétend, d'après lui, que les agents de la Trésorerie ne se soucient pas de rayer des assignats qu'on leur porte. Si, malheureusement, le public se persuade que les assignats de l'emprunt ne seront pas annulés, tous les portefeuilles se refermeront. — Les patriotes déclament contre la Constitution actuelle; ils disent qu'elle n'est autre chose que le plan présenté par Breteuil en 1790, qui demandait un roi et l'établissement des deux Chambres : les deux Conseils sont les deux Chambres, et le Directoire représente le roi, jusqu'à ce que le moment soit arrivé de rendre le trône au prétendant. Ils ajoutent que cette Constitution est l'ouvrage des soixante-treize, qu'ils n'ont fait que suivre le système royaliste de Brissot et des Girondins. — Les royalistes espèrent trouver dans le Directoire un homme assez ambitieux pour vouloir gouverner seul, qu'ils serviront d'abord pour le perdre ensuite et rendre le trône au roi légitime. Ils paraissent déconcertés par le projet de nommer un ministre de Paris; ils craignent qu'il ne soit choisi parmi les Jacobins, qui sentent bien qu'ils ne peuvent réussir dans leur entreprise, tant qu'ils n'auront pas un chef qui soit membre du gouvernement. Ils continuent leurs efforts pour semer des inquiétudes. Si on les en croit, on va faire partir même la seconde réquisition, parce que la Russie a fourni un contingent considérable à la coalition. — L'on ne doit pas cesser de répéter que Paris fourmille d'étrangers, qui n'attirent pas assez la surveillance de la police. Ils logent dans de brillants hôtels garnis, où ils payent en numéraire. La police est trop facile à accorder ce que l'on appelle des résidences. — Le public ne cesse de demander que l'on rouvre la Bourse, ou que l'on ferme le Palais-Égalité. — Ellevion et Gavaudon étaient hier à l'Opéra en uniforme et disaient tout haut que, si les Autrichiens n'étaient tués que par eux, ils vivraient longtemps. Ces propos sont répétés par leurs camarades, qui même ont fait entre eux des paris considérables à qui passera le premier chez les Chouans. Plusieurs jeunes gens disaient hier, au Palais-Égalité, que, tant qu'ils n'imiteraient pas leurs frères de Lyon, en se défaisant des Jacobins, la chose irait mal. On fait courir le bruit, dans les cabarets, que les jeunes gens d'Amiens, soutenus de leurs parents, ont battu la force armée destinée à les faire partir. L'on ne sème ces bruits que pour les porter à la rébellion. — Les grenadiers du Corps législatif et les soldats de la Légion de police sont continuellement dans les maisons de jeu, où ils hasardent de fortes sommes, ce qui fait beaucoup murmurer. Plusieurs de ces derniers tiennent les propos les plus indécents contre le gouvernement et disent que, si l'on les fait partir, l'on verra. Ils cherchent à soulever les jeunes gens. — L'on

voit des polissons de quinze ans au plus parier des billets de 500 francs dans les billards attenant aux Italiens; ce sont sûrement des petits filous que la police devrait surveiller. — Le louis est à 4,800 livres. — Hier, à l'Opéra, quelques allusions faites pendant le cours du spectacle ont donné lieu de croire que l'esprit du royalisme y dominait. On avait tracé une fleur de lis sur une des glaces du foyer dans la poussière dont elles sont chargées. Il n'y a point de police à la porte des spectacles, tant pour les voitures que pour la distribution des billets. — Des militaires, arrivant de la Vendée, ont assuré que l'on était fort disposé à payer l'emprunt forcé dans les villes où ils ont passé, telles que Blois, Tours, Orléans, etc. — L'agiotage est en stagnation depuis quelques jours. — L'on voit sortir des sacs de pain toutes les nuits de chez le boulanger de la rue Fromenteau, section des Tuileries.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

DXXIII

10 NIVOSE AN IV (31 DÉCEMBRE 1795).

Rapport du bureau central du 11 nivose.

Esprit public. — Les résultats des observations qui nous sont transmises aujourd'hui par les inspecteurs de police n'offrent rien de plus consolant que ces jours derniers. En effet, ces agents nous disent bien que, pendant le cours de leur surveillance, ils n'ont rien vu de contraire au bon ordre et à la tranquillité publique; mais, en même temps, ils ne déguisent pas que le mécontentement du peuple est à son comble, et que journellement on entend de très violents murmures, présage ordinaire de quelque sinistre événement. Les causes de cette agitation, soit factice, soit réelle, ne sont que trop connues depuis longtemps. Ainsi, pour éviter des redites inutiles, nous nous référons à nos feuilles précédentes; néanmoins nous ne nous regarderons pas comme dispensés de donner l'analyse des faits particuliers contenus dans les rapports du jour.

Rassemblements et groupes. — L'opinion publique se prononce fortement, surtout aux portes des boulangers : 1° pour la paix; 2° pour obtenir une ration de pain plus forte; [pour] que l'égalité dans la distribution des comestibles soit maintenue scrupuleusement

et que l'on procède à la revision des cartes pour éviter la fraude; 3° pour que les boulangers et les bouchers ne puissent s'entendre avec les commissaires; 4° enfin, pour la stricte exécution des lois. On conçoit difficilement que, malgré la rentrée des assignats à la Trésorerie nationale et la baisse momentanée du numéraire, le prix des marchandises aille toujours croissant. Le public se loue beaucoup du ministre de l'intérieur, à cause de son activité à faire approvisionner Paris. — Le peuple gémit sous le poids de sa misère et regrette hautement l'ancien ordre de choses, parce qu'alors, dit-il, il ne manquait pas des choses nécessaires à la vie. Est-ce du régime royal ou décemviral dont le peuple entend parler par l'ancien ordre de choses? C'est ce qu'on ne nous explique pas. — Un de nos inspecteurs rapporte avoir entendu hier, sur les places publiques et aux portes des boulangers, les propos suivants : « Il se prépare un coup pour le jour des rois ; les patriotes opprimés se rassemblent pour agir au premier moment favorable; il se forme dans Paris trois partis : celui des royalistes, des patriotes, et le troisième pour le duc d'York. »

Cafés. — L'emprunt forcé fait essentiellement la matière des conversations. Beaucoup de citoyens en augurent avantageusement, mais le plus grand nombre désirerait que le mode de perception fût expliqué plus clairement, de manière que chacun sût précisément ce qu'il doit acquitter et ne fût pas soumis à l'arbitraire. — On s'entretenait aussi de la suspension d'armes proposée par les généraux de l'Empire; les uns la regardaient comme le prélude d'une paix prochaine; les autres comme un piège. — On y faisait courir aussi le bruit d'une insurrection en Angleterre. L'inspecteur qui fait ce rapport annonce que les esprits étaient d'autant plus disposés à y ajouter foi, qu'ils en regardaient la réalité comme le terme des maux de la France. — On disait encore que deux mille émigrés venaient de débarquer en Bretagne. — Hier, au café de la République, plusieurs rentiers manifestaient leur désespoir, maudissaient leur existence, et déclamaient très amèrement contre le gouvernement, qui semblait prendre à tâche, disaient-ils, de les faire mourir à petit feu. — On répand de grandes inquiétudes sur la Société du Panthéon.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1] c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Le peuple témoigne sa satisfaction sur les heureux effets que commence à produire l'emprunt forcé ; les louis,

en dépit des agioteurs, vient d'éprouver une diminution de 1,500 livres; les denrées ont pareillement un peu diminué; la majeure partie des citoyens vont avec plaisir porter leur quote-part pour l'emprunt forcé; chacun paraît redoubler de courage pour soutenir la rigueur de la saison, espérant entièrement des mesures sages du gouvernement. — On fait courir le bruit que l'ennemi nous a repris Coblentz. — Le paysan, s'étant défait de tous ses assignats pour acheter des bijoux, de l'argenterie, du linge et diverses marchandises, se trouve contraint aujourd'hui de revendre une partie de ces mêmes marchandises pour payer en assignats l'emprunt forcé. — On murmure hautement contre le tolérantisme du gouvernement sur le rassemblement des ex-Jacobins à Sainte-Geneviève; on dit qu'ils entretiennent une correspondance suivie avec Lyon, Marseille et autres départements; on est d'autant plus étonné de voir subsister ces Sociétés, qu'elles sont prohibées par la Constitution. — On se plaint du retard que l'on met à faire connaître au public les bases de l'emprunt forcé; beaucoup de bons citoyens, ne sachant s'ils doivent être soumis à l'impôt, ne pourront satisfaire à la loi pour le 15 nivôse. — Des rapports particuliers, faits par des républicains très purs, annoncent que le gouvernement et la République sont menacés d'un renversement prochain par les efforts combinés des ennemis de la Constitution de 1795, dont le foyer est, disent-ils, dans la Société du Panthéon. Ils ajoutent que le temps presse de s'en occuper. Deux membres de cette Société, l'un et l'autre d'un patriotisme brûlant, et qui ne se connaissent pas, conçoivent les plus grandes inquiétudes sur le sort de la liberté. Il leur paraît évident qu'on travaille au Panthéon pour une faction royaliste.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DXXIV

11 NIVOSE AN IV (1er JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 NIVOSE.

Esprit public. — Paris a été calme hier. Même agitation dans les esprits. Nombre de citoyens, spécialement les pauvres rentiers désespérés, fatigués de leurs souffrances, écrasés sous le poids de leur misère, dont le terme semble incalculable, paraissent regretter les

sacrifices qu'ils ont faits. A notre égard, laissons là les causes pour ne nous arrêter qu'aux effets. Nous pensons qu'il règne un esprit de vertige universel. Dans le fait, on rencontre fréquemment dans les rues des gens qui, quoique seuls, gesticulent et parlent tout haut. Dans le tourbillon général, les replis du cœur d'une certaine quantité d'individus sont devenus si tortueux, leur manière de parler si extraordinaire, le masque dont ils se couvrent si épais et si fallacieux qu'il faudrait absolument ressembler à ces esprits subtils, crées (*sic*) pour sonder la cavité de l'intérieur de ces hommes ténébreux et pour descendre dans ce noir et profond labyrinthe. Ne pouvant donc en démêler les détours, mais seulement les indiquer, nous nous bornons à transmettre l'analyse des observations recueillies par nos agents au sein de la multitude, dont l'esprit grossier est plus facile à saisir. — Hier soir, les crieurs de journaux publiaient l'arrestation de Charette; cette nouvelle, quoique avantageuse au fond, n'a pas fait fortune; elle a même trouvé beaucoup de contradicteurs dans le peuple.

Groupes. — On y parlait très mal de la cupidité des gens de campagne; on les regardait comme les tyrans les plus féroces de l'humanité; on leur reprochait, non seulement le refus formel qu'ils font des assignats, mais même de rejeter l'argent neuf de la République, qui leur est offert en échange de leurs denrées. — Le public s'occupe avec inquiétude et une sorte de crainte de la Société nombreuse réunie au Panthéon; en général on en paraît mécontent, et on disait hier, à cet égard : « Pourquoi donc ce privilège et cette préférence, dont les sections ne jouissent plus aujourd'hui d'après la loi? » D'autres inspecteurs, en sens contraire, rapportent que les royalistes reparaissent avec une sorte d'audace, et qu'ils trouvent leur soutien en certains députés, désignés dans notre rapport du 9 du courant[1], qui veulent, dit-on, se couvrir du manteau de la popularité pour mieux égarer le peuple.

Cafés. — La nouvelle de la dernière affaire sur les bords du Rhin occupait hier les habitués des cafés; le résultat paraissait fort incertain à plusieurs; d'autres disaient que nous avions éprouvé une perte considérable. On parlait aussi de la trêve proposée par les généraux de l'Empire, refusée par le Directoire. Cette dernière mesure était fort applaudie par les uns et très improuvée par les autres. — Les entretiens ont aussi roulé sur la nomination prochaine d'un chef de la police; le citoyen Fréron, mis sur les rangs, auquel on accordait à la vérité du talent, paraissait néanmoins plus utile dans les départe-

1. Voir plus haut p. 587.

ments méridionaux qu'au maintien de la police, pour laquelle on désignait avec éloge le citoyen Leblanc, qui, dans l'opinion publique, paraît réunir la majorité des suffrages ainsi que le représentant Mathieu. — L'emprunt forcé faisait encore la matière des conversations de plusieurs particuliers, qui prétendaient que l'heureux effet que le public a droit d'en attendre se trouve détruit par le brigandage des agioteurs. Ce trafic scandaleux et dévastateur faisait dire à différents citoyens que la fermeture de la Bourse n'a servi qu'à propager le vice, qui sans doute ne peut trouver d'appui qu'auprès du gouvernement, intéressé à le soutenir.

Spectacles. — ... Les officiers de paix, dans leur rapport particulier, annoncent qu'hier soir, au Palais-Égalité, au moment où la patrouille passait, plusieurs jeunes gens, non contents de chanter le *Réveil du peuple*, ont insulté les citoyens qui composaient ladite patrouille; ils ajoutent qu'il leur a été dit que ces jeunes écervelés ont été conduits de suite chez le commissaire des guerres, qui a reconnu que l'un d'eux n'était pas en règle.

Surveillance. — ... La troupe des agioteurs du Palais-Égalité, chassée hier du jardin par la pluie et le mauvais temps, s'était réunie sous le portique des galeries, du côté du café de Chartres; ils se sont trouvés tellement amoncelés et pressés, que beaucoup, dans leurs mouvements, ont cassé des carreaux de vitres des croisées de ce café et des boutiques voisines.....

Halle aux farines. — Elle n'était pas fort approvisionnée, parce que les gens des campagnes observent toujours en apparence les jours de fête.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — L'on s'entretenait, dans différents cafés, des assignats de 1,000 livres; on se plaignait de ce que plusieurs citoyens refusaient ceux qui étaient ébarbés, lesquels ne l'avaient été que par ignorance, attendu que ce n'est que du papier blanc. Des malveillants profitent de cette discussion pour dire que le gouvernement en a fait fabriquer des milliards de cette espèce avec un signe blanc dans le papier, dans l'intention de refuser tous ceux qui seraient ébarbés...

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Journal du bonhomme Richard du 12 nivôse : « Un élégant, tout empesé, beau comme un enfant qui va faire sa première communion, descendait dernièrement d'une assez belle voiture à la porte de l'Opéra, avec une grosse joufflue qui avait les bras tout rouges, des dentelles de quoi habiller toutes les mariées d'un département, des bijoux comme dans la boutique d'un joaillier, parlant français comme une vache espagnole, ayant perruque blonde, mon cher, et brillants aux oreilles. Le monsieur prend la dondon d'un air fort gauche, en marchant sur sa robe, et s'avance près le bureau pour demander des billets : « Donnez-moi, dit-il, tout ce qu'il y a de meilleur en fait « de billets d'Opéra. » On m'assura que c'était un ancien valet de banquier qui avait gagné une immense fortune.

L'or change en demi-dieux des hommes inconnus.

Celui-là aura bien du chemin à faire pour être autre chose qu'un rustre revêtu. »

DXXV

12 NIVOSE AN IV (2 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 NIVOSE.

Esprit public. — Paris a joui, pendant la journée d'hier, de la même tranquillité que les jours précédents. Continuité d'agitation et de mécontentement. La classe indigente et malheureuse, constamment fatiguée de sa pénible position et de ses souffrances interminables, ne peut se défendre d'un sentiment profond d'indignation et de haine contre ceux qu'elle regarde comme les auteurs de ses maux. Les agioteurs principalement sont exécrés; le nombre en augmente tous les jours. Ces fripons, non contents de se livrer à cet infâme commerce, font encore le métier de voleur. Hier, au Palais-Égalité, dans une foule, on a coupé l'habit d'un jeune homme pour le voler plus facilement. Les gens de campagne sont vus de très mauvais œil, ainsi que le corps des marchands en général, et notamment les boulangers et les bouchers, dont la cupidité et les prévarications présumées excitent toujours les plaintes et les murmures. Le public exaspéré se répand en propos injurieux contre les agents des subsistances et les autorités constituées. Le gouvernement lui-même n'est pas épargné. Les rapports de surveillance d'où nous avons extrait ces

notions préliminaires contiennent aussi des faits relatifs aux subsistances et à différents objets d'ordre public et de politique; quoique très vagues et insignifiants pour la plupart, nous allons en transmettre la connaissance. Le louis a baissé, mais les denrées continuent à augmenter; le public en accuse le gouvernement. La viande, dit-on, vaut 100 francs la livre. On parle beaucoup de Sociétés de patriotes, qu'on dit très nombreuses. Ces réunions donnent lieu à beaucoup de conjectures et d'inquiétudes ; on va jusqu'à dire que ces Sociétés ne sont composées que de terroristes et Jacobins ressuscités, dont on craint l'influence et les maximes pernicieuses. L'arrivée des députés prisonniers en Allemagne a satisfait le public, qui les a accueillis au sein du Corps législatif avec des marques non équivoques d'une véritable allégresse. L'arrestation de Charette, dont la nouvelle a été débitée avant-hier, paraît invraisemblable, surtout d'après les bruits, faux sans doute, que la malveillance fait courir des forces réunies de nos ennemis dans la Vendée et des succès qu'ils ont remportés sur les armées de la République. Un inspecteur rapporte que les patriotes et les royalistes même s'accordent à dire que le gouvernement persiste à dissimuler les effets désastreux de cette guerre malheureuse.

Cafés. — Les événements de la guerre occupent toujours les politiques et donnent lieu, suivant la différence des opinions, à des débats plus ou moins vifs. Les uns prétendent que les armes de la République ont toujours un avantage signalé sur les bords du Rhin. D'autres, au contraire, assurent que nos armées se replient sur Liège, que les Autrichiens ont reçu de puissants renforts, et que la Prusse arme et fait de grands préparatifs pour seconder la faction du prince d'Orange. — Les cafés servent de rendez-vous à nombre d'agioteurs qui y font publiquement ce qu'ils appellent *des affaires.* — Hier, au café Italien, plusieurs citoyens manifestaient leurs désirs sur la nomination du nouveau ministre qui doit être chargé de la police de Paris. Ils ajoutaient que les tribunaux avaient beaucoup trop d'indulgence pour les malfaiteurs qui, bien loin d'être punis comme ils le méritaient, étaient sans cesse rendus à la société, dont ils font le fléau...

Commerce. — *Pain.* — Il a manqué du pain chez le citoyen Mezé, pour environ soixante personnes. Le Comité civil de la section de la Place-Vendôme, sur laquelle demeure ce boulanger, en a été instruit sur-le-champ...

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — ... Beaucoup de propriétaires et principaux locataires de maisons veulent faire payer leurs locataires le terme qui échoit en argent, ou en assignats à raison de 100 livres pour chaque 20 sols...

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

On paraissait alarmé de la suspension d'armes convenue avec l'Autriche; on a répandu hier que le Directoire y avait refusé son assentiment, et cela a tranquillisé les esprits, en persuadant que cette mesure n'avait pas été proposée par nos généraux. — Les denrées continuent d'augmenter de prix; celui de l'or ne baisse point en apparence; mais il est de fait qu'on trouve à placer des assignats à quarante pour un de leur valeur nominale remboursable en espèces, et intérêt à cinq pour cent, également payable en espèces. On assure aussi que, dans le département de la Meuse, le numéraire se change à cent pour un, que les agioteurs de Paris en font venir de Nancy, etc., et que c'est pour le vendre avec un bénéfice à Paris qu'ils maintiennent par tous les moyens possibles la hausse. Ainsi, quoique cette hausse semble se soutenir, personne n'y croit et personne n'achète beaucoup; [des gens] offrent à vendre, mais ne trouvent point d'acheteurs. Il en est de même des marchandises autres que les comestibles. Les emmagasineurs les font colporter de maison en maison, et ne trouvent point d'acheteurs; il y a cependant déjà une baisse sensible..... Le discrédit du numéraire républicain ne se borne pas aux campagnes. Sur le quai de la Vallée, on voit journellement des marchands de volailles refuser les pièces de 15 et 30 sous, etc., vomir des imprécations contre ceux qui leur en présentent, et même jeter au loin ces pièces dans la boue. On a persuadé au peuple que ces pièces n'étaient qu'argentées. Comme le numéraire ne parvient dans les mains de cette classe que par la vente que lui en font les soldats, et que ces soldats n'ont que de la monnaie fleurdelisée, les marchands de pommes en concluent que toute autre monnaie est fausse, puisque le gouvernement n'ose pas même s'en servir pour payer les troupes. C'est ainsi que cette classe du peuple raisonne. — Beaucoup de jeunes gens ne portent plus de cocardes; cela se voit clairement aux spectacles Feydeau et du Vaudeville.

Café Chrétien. — Les habitués sont furieux des massacres qui se commettent toujours à Lyon sur les patriotes, et ont juré qu'ils vengeront la mort de leurs camarades. Hier soir, un d'eux prit la parole, lorsqu'il fut question de la cherté des denrées, et prononça le discours suivant, auquel tous les auditeurs applaudirent. « Je dis que les bons députés, qui voulaient le bonheur du peuple, ont été assassinés par les scélérats qui sont restés, par ces coquins qui ont permis l'ouverture des églises, la rentrée des nobles, la vente de différentes sortes de pain et celle du numéraire ; par ces monstres qui ont fait une Constitution contraire aux intérêts du peuple indigent, et favorable aux riches et aux royalistes. Leurs complots sont découvèrts ; il faut que, sous peu, ils soient exterminés, et que la Constitution de 93 soit rétablie, comme la seule qui nous convienne. Oui, le peuple se fera bientôt justice lui-même, et nous aurons le plaisir de pendre tous ces f.....s gueux qui se sont enrichis. » Voilà les sentiments des sociétaires. Il faut observer que plusieurs de ces individus commencent à se rassembler secrètement. Leur projet, du moins celui des chefs, c'est un nouveau 31 mai, la mort des députés proscrits, la rentrée des Jacobins, les proscriptions, les échafauds et le gouvernement révolutionnaire. L'arrestation de Lebois les a beaucoup aigris contre le ministre de l'intérieur et le Directoire.

Société du Panthéon. — Lebois, membre de cette Société, lui a fait part du mandat d'amener décerné contre lui par le juge de paix de la section de l'Ouest, pour avoir prêché la loi agraire dans un de ses numéros de l'*Ami du peuple*, où il dit que le but de la Révolution française a été d'ôter du bien à ceux qui en avaient trop, pour en donner à ceux qui n'en avaient pas assez. Il a invité la Société à en attendre paisiblement le résultat. Un membre a fait ensuite la lecture d'une lettre écrite d'Avignon, qui annonce que presque toutes les autorités constituées du département de Vaucluse sont composées de royalistes, de fanatiques, d'émigrés, de prêtres réfractaires et autres ennemis de la République, qui laissent commettre chaque jour de nombreux assassinats de patriotes ; il y est dit aussi que les administrateurs de ce département ont fait une adresse très patriotique, dont on envoie copie, pour rappeler les habitants de ce département aux sentiments de justice et d'humanité. Cette lettre et l'adresse seront remises au Directoire. Enfin, on y a pris la résolution de présenter une adresse au Conseil des Cinq-Cents pour l'engager à faire cesser les nombreux assassinats qui se commettent chaque jour sur les patriotes, dans tous les départements. — Des membres de cette Société se répandent dans le faubourg Saint-Martin, et distribuent

des cartes aux ouvriers pour rentrer dans leur assemblée. Ceux qui ont de l'occupation refusent de s'y rendre, parce qu'ils ne veulent pas, disent-ils, épouser aucun parti ; ceux qui n'en ont pas y vont. Plusieurs membres de cette Société assurent qu'elle est divisée en trois partis : l'un qui veut la Constitution de 93 ; l'autre, la destruction des thermidoriens ; et le troisième, la continuation du gouvernement révolutionnaire. Le nommé Saint-Geniès, membre de cette Société, ne cesse d'y jeter le trouble par ses déclamations contre le Directoire et une partie de la Législature ; on le regarde comme l'instrument dont se servent les meneurs des Cinq-Cents pour tout diviser et régner seuls.

Royalistes. — Les mêmes sentiments que ceux des terroristes les poussent en sens contraire, et la férocité dirige leurs mouvements. Les prêtres font cause commune avec eux ; ils tiennent des conciliabules dans Paris, surtout au Palais-Égalité ; il en veulent venir aux assassinats et doivent envelopper dans leur prescription les vrais patriotes avec les hommes de sang. Ils s'attachent depuis quelques jours aux pas des grenadiers de la Convention pour les séduire ; on voit quelques-uns de ceux-ci faire beaucoup de dépenses, ce qui donne lieu à des soupçons qui pourraient devenir des réalités. Le café de Valois est un repaire de ces partisans de la monarchie. — Les différents mandats d'arrêt que le gouvernement vient de lancer contre les sectionnaires auteurs de la conspiration de vendémiaire commencent à les effrayer et les font rentrer dans leurs tanières.

Esprit public. — On parle partout d'un nouveau 13 vendémiaire, mais on n'est pas d'accord sur le parti qui le provoque ; les patriotes en accusent la nuée de conspirateurs et de royalistes qui remplissent les maisons garnies et auxquels la police ne fait aucune attention ; les royalistes disent à leur tour que c'est le Panthéon qui fomente les troubles et qui provoque la guerre civile. — L'on a entendu dire, dans un café de la rue du Roule, par deux étrangers, que l'on croit belges ou flamands, qu'il y avait des membres du Directoire sur lesquels on ne pouvait compter et qui favorisaient les terroristes, que l'on était sûr des autres, que les buveurs de sang voulaient remuer, mais que l'on saurait les contenir, et que l'on n'épargnerait pas l'émétique. Ce dernier mot, qui les faisait rire, était prononcé de manière à signifier que l'on se disposait à traiter les patriotes à Paris comme on fait à Lyon. Ils ont ajouté : « Aux grands maux, les grands remèdes. » — Des patriotes du Midi disaient hier au café Corazza que, si le gouvernement ne déférait pas aux instructions qu'ils étaient venus lui donner sur les derniers massacres du Midi et

ne détruisait pas la Compagnie du Soleil, ils formeraient une compagnie de la Lune pour exterminer tous les Chouans et les royalistes. — L'on a répandu le bruit, dans le faubourg Marceau et les quartiers environnants, que l'on distribuait aujourd'hui la livre de pain; on voit clairement que la malveillance se plaît à donner de vaines espérances aux habitants malheureux de ces quartiers, afin d'augmenter leur mécontentement.....

Agioteurs. — Leur foyer est au café de Chartres, où se rassemblent les chefs. Parmi les plus forts, on distingue le nommé Gervais, rue Grenier-Saint-Lazare, maison du traiteur, et le nommé Bertaume, rue de Chartres, hôtel de l'Amérique, banqueroutier de Caen. Si le gouvernement voulait s'attacher ces deux hommes, ils pourraient, surtout le dernier, indiquer les plus forts agioteurs de Paris et même désigner les caisses principales.

Jeunes gens. — On fait courir le bruit que, du Nord au Midi, tous se refusent de partir, que ceux du Nord sont retranchés dans la forêt de Mormal, et que ceux du Midi se rassemblent à Marseille pour marcher contre le gouvernement. — On lisait sur une affiche, au Palais-Égalité : *Manufacture de cire à frotter au Luxembourg.*

Maisons de jeu. — L'on est étonné que la maison de [la rue] Richer, n° 44, ne soit pas fermée, car elle est connue pour un étouffoir. Les Trente-et-Un tiennent le matin; la Robinot donne le jeu de commerce le soir. Des militaires ont perdu chez elle 40,000 livres au piquet. Il y a eu de fortes parties chez Bossard; un Nantais y a perdu 200 louis en or [1].

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 13 nivôse : « Paris, le 12 nivôse. Le concours est très grand à la Trésorerie, ainsi que chez les notaires, pour acquitter l'emprunt forcé. Cet empressement a déjà contribué à diminuer considérablement la masse des assignats, qui sont biffés et annulés à mesure qu'ils rentrent; de sorte que le prix des louis d'or a considérablement baissé depuis quelques jours. Il serait vraiment curieux de rechercher par quelle étrange fatalité le prix de toutes les denrées grossit journellement dans une progression désolante, tandis que celui du numéraire métallique baisse. Quoiqu'on doive attribuer en partie cette calamité aux fureurs expirantes de l'agiotage effréné qui a gagné toutes les classes de la société, on peut présumer que les menaces inconsidérées contenues dans certains écrits contre les propriétaires des sub-

1. Schmidt (t. III, p. 44) donne à cette date un autre rapport qu'il dit *sans date* et dont je ne trouve l'original nulle part.

sistances contribuent à leur faire tenir très haut le prix de leurs denrées. Quoi qu'il en soit de cette cause particulière de cherté, les bons citoyens espèrent que la création d'un ministre de la police générale opèrera des avantages considérables, en ce que sa vigilance embrassera tous les individus qui, d'un bout de la République à l'autre, forment une corporation avide de spéculateurs sur la misère publique, et qui a établi son foyer dans la population la plus nombreuse de la République. Il est certain que, quand l'état et l'occupation de tant de vagabonds qui foulent tour à tour le terrain du Palais-Égalité, les restaurateurs, les tripots et les spectacles, seront bientôt connus, leur nombre diminuera nécessairement, et, avec ce nombre, celui des vampires qui affament le peuple. »

DXXVI

13 NIVOSE AN IV (3 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 14 nivose.

Esprit public. — Au milieu de l'agitation des esprits, Paris reste calme. Les murmures et les plaintes arrachées par le sentiment intime du besoin et par les longues privations en tous genres continuent à se faire entendre. Les assignats, dont le retirement journalier et considérable, ainsi que la baisse du numéraire, sembleraient devoir relever le crédit, perdent au contraire à chaque instant, et de cette manière élèvent constamment le prix de toutes choses. Des contradictions aussi frappantes ne peuvent s'expliquer que par le défaut total de confiance et encore par la crainte que chacun conçoit de recevoir en payement des assignats faux. Il est même à notre connaissance que ce prétexte est souvent employé dans le commerce comme un moyen plausible de refuser le papier. Dès lors, toutes voies pour se procurer le nécessaire deviennent nulles, pour ainsi dire, et d'ailleurs, toute ressource étant épuisée par ceux qui depuis longtemps ont vendu tous leurs effets pour subsister, il en résulte qu'à la réserve d'un petit nombre de propriétaires fortunés et de nouveaux enrichis, la plupart des habitants de cette vaste cité qui ne se sont pas livrés au trafic infâme de l'agiotage, ou qui n'ont pas adopté un genre de commerce quelconque, sont réduits à la plus extrême misère. Chacun se demande : « Quel sera donc le terme de nos maux? » Tel est en substance l'état actuel des choses, d'après les rapports de la surveillance de ce jour. — Il s'élève en ce moment une très grande difficulté entre les propriétaires de maisons et les locataires; les premiers

disent qu'ils ne veulent plus louer qu'en assignats au cours ou en numéraire; les seconds, pour la plupart rentiers et créanciers de l'Etat, répondent : « Nous ne recevons nos rentes qu'en assignats, valeur nominale; dès lors, il nous est physiquement impossible de satisfaire à la demande des propriétaires sans secours proportionnés ni équivalents. » Ces débats peuvent faire naître un germe de division très dangereux dans la société. On s'entretient dans le public de la réorganisation de la garde nationale, et, d'après ce que nous rapportent quelques inspecteurs, il paraît que la masse refuse de s'y porter et de procéder à la nomination des officiers. On se fonde sur le désarmement provoqué par la tyrannie et par l'injustice criante d'avoir enlevé aux citoyens leurs fusils, qui étaient la propriété de la plupart. On ajoute qu'ils n'auraient dû être ôtés qu'aux seuls coupables, et que le gouvernement est d'ailleurs maître d'employer les troupes qui sont à sa disposition pour faire le service.

Cafés. — Mêmes entretiens que de coutume sur l'emprunt forcé, dans lesquels, dit un de nos inspecteurs, on distingue facilement les agioteurs et les malveillants, qui disent sans cesse que c'est une mesure arbitraire, de laquelle, ajoutent-ils, il ne peut résulter rien d'avantageux. — Quelques inspecteurs nous exposent que, dans différents cafés, et principalement dans celui appelé Italien, on parlait très défavorablement des représentants Boissy d'Anglas, Lanjuinais, Aubry, Reubell, André Dumont et autres; on leur imputait tous les malheurs qui pèsent sur la société. Le premier était traité de charlatan; le second, de patriarche de la Vendée et d'alimenter cette guerre affreuse, et l'on taxait Aubry d'être le désorganisateur de nos armées, de les avoir peuplées d'officiers royalistes ou chouans.

Spectacles. — Ils ont été tranquilles. Au théâtre du Vaudeville, à la représentation d'*Angélique et Melchior*, un couplet tiré de la pièce même, dont le sens est dirigé contre le despotisme et les anarchistes, a excité les plus vifs applaudissements des spectateurs.....

Surveillance. — Hier, à l'hôtel Bullion, un prêtre qui y était venu pour acheter des objets propres à l'exercice du culte catholique a été insulté par un particulier, qui disait, en lui adressant la parole, qu'il fallait assassiner tous ces coquins-là. Les citoyens présents se sont élevés contre ce particulier, en disant qu'il méritait punition pour une telle menace; la force armée a été requise; le particulier a été conduit par elle à la section de la Halle-au-Blé. Le citoyen insulté et les témoins s'y sont aussi rendus. — On dit qu'à Rouen et dans les environs, il s'est formé des bandes nombreuses de jeunes gens qui pillent et volent en plein jour à force ouverte.....

Marchés. — L'approvisionnement était très peu considérable aux différents carreaux.....

Poids et mesures. — Attendu que les marchands conservent généralement l'habitude de tenir leurs boutiques fermées les anciens jours de dimanche, il n'a été fait de visite chez aucun d'eux.

HOUDEYER.

(Arch, nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On ne cesse de faire courir le bruit que l'on va lever une réquisition de jeunes gens depuis dix-huit jusqu'à trente-cinq ans. — L'on s'entretenait hier dans les cafés de l'emprunt forcé; beaucoup de citoyens, non compris dans cet emprunt, s'empressent de montrer leur récépissé de ce qu'ils ont donné comme acte de civisme; c'est à qui portera (*sic*) pour avoir ce titre. Les aristocrates les plus fieffés commencent à convenir publiquement que cet emprunt était la seule mesure que pouvait prendre le gouvernement. — Il y a eu hier une grande discussion, à la Société du Panthéon, au sujet du ministre de l'intérieur, par lequel cette Société a été dénoncée comme ayant mis en question dans son sein si on maintiendrait la Constitution et le Directoire exécutif. Il a été décidé qu'il y aurait aujourd'hui une séance extraordinaire, et qu'il serait envoyé une députation au Directoire pour démentir ce fait et y dénoncer les agents du ministre comme faisant de faux rapports. — Plusieurs personnes se plaignent de n'avoir pas vu, en allant payer la contribution forcée, annuler les assignats, notamment chez le receveur de l'Ile-de-la-Fraternité. — Dans les communes des environs de Paris, les jeunes gens sujets à la première réquisition ne sont pas inquiétés; ils restent tranquilles et sont loin de se disposer à partir; ils disent qu'ils ne seront pas si bêtes que ceux de Paris, et que, si on emploie la force pour les faire partir, ils iront se joindre à l'armée des Chouans. Telles sont leurs dispositions patriotiques.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — Les habitués n'étaient pas en grand nombre hier, à cause de l'assemblée du Panthéon. L'arrestation de Lebois fait toujours le sujet de leurs discours : « Pourquoi, disent-ils, arrêter un

écrivain patriote et protéger les journalistes chouans, *le Courrier français*, celui *de Paris*, *le Messager du soir*, etc.? Au reste, il n'est pas étonnant que cela soit ainsi, puisqu'on favorise ouvertement les scélérats tels que Richer-Serizy et d'autres; mais patience, sous peu nous serons vengés. » Il paraît que leur intention est toujours d'exciter un mouvement, puisqu'ils engagent ouvertement les ouvriers à s'enrôler dans leur Société.

Royalistes. — Ils se sont beaucoup réjouis, au Palais-Égalité et dans les sociétés particulières, du discours de Thibaudeau sur la vérification des élections du nouveau tiers; cela donne un grand espoir, disaient-ils, pour le rapport de l'exécrable loi du 3 brumaire, bien digne des « massacreurs » de vendémiaire. Le jugement du jury d'accusation, dans l'affaire de Richer-Serizy, les a également comblés de joie; ils le regardent comme un soufflet donné au Directoire, qui, disent-ils, a fait arrêter nuitamment tous les membres de ce tribunal. Ils disaient hier, au théâtre de la rue Feydeau, que les députés longtemps prisonniers des Autrichiens, et rentrés au Conseil des Cinq-Cents, étaient de nouveaux roitelets qui venaient s'établir pour s'engraisser. Ils accusent la marche du gouvernement d'être révolutionnaire, et en prennent à témoin la loi du 3 brumaire, celle de la réquisition et de l'emprunt forcé.

Esprit public. — L'on parle toujours dans le public de l'affaire de Job Aymé; l'on ne revient sur ce sujet, déjà tant de fois rebattu dans les rapports, que pour faire comprendre que cette affaire de parti peut avoir des suites fâcheuses pour la tranquillité publique; car personne n'en parle de sang-froid, soit pour, soit contre; on y met autant de chaleur qu'on en mettait autrefois pour Marat et pour Brissot. — L'on a donné une nouvelle tragédie au théâtre de la rue Feydeau, qui n'a aucun trait aux circonstances; l'on a eu soin de faire savoir qu'elle était de l'auteur du *Réveil du peuple*, ce qui lui a valu un faible succès qu'elle n'eût pas eu sans cette recommandation. — On a prétendu, au café Corazza, que le ministre de l'intérieur avait fait insérer dans un journal que l'on rencontrait des coupe-têtes, dont la figure sinistre annonce le désir du retour à l'anarchie et que l'on distinguait parmi eux Jourdan, d'Avignon [1]. Cela était trouvé d'autant plus ridicule que ce Jourdan a été guillotiné. Ce qui a pu donner lieu à ce quiproquo, c'est qu'effectivement il y a maintenant à Paris un autre Jourdan, qui fréquente le café Chrétien, et qui est aussi dangereux que l'autre.— Beaucoup de citoyens blâment le gou-

1. Voir plus haut, p. 558, le rapport au ministre du 2 nivôse an IV.

vernement de ne pas sévir contre ses détracteurs, et disent que c'est sa faiblesse qui enhardit ainsi les terroristes et les royalistes. — On reproche au gouvernement d'avoir favorisé la rentrée des émigrés, que l'on accuse d'être la principale cause des progrès excessifs de l'agiotage, et l'on attend, avec la plus grande impatience, la nomination du ministre de la police pour surveiller tous ces ennemis de la chose publique.—Le recouvrement de l'emprunt forcé fait renaître la confiance dans les assignats ; le peuple commence à espérer que, dans deux mois, ils ne perdront pas moitié. Les agioteurs sont déconcertés; on craint que beaucoup d'entre eux, surtout les plus riches, n'échappent à cet emprunt, leur fortune n'étant point à découvert. On cite un nommé Renard, rue Saint-Pierre-Montmartre, qui n'est point logé en raison de sa fortune, et qui pourtant possède des millions, tant en or qu'en marchandises. C'est dans le Marais que la plupart des agioteurs se sont réfugiés pour être moins connus. — Dans une maison de l'île Saint-Louis, voisine de l'hôtel Bretonvilliers, il entre journellement une grande quantité de vins, que l'on y travaille pour les remettre ensuite sur le port comme s'ils venaient d'arriver. — Il se donne un concert d'abonnés trois fois par semaine, au n° 89, Palais-Égalité ; la société n'y est composée que de royalistes, et l'on y tient les propos les plus contre-révolutionnaires.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Historien du 15 nivôse : « Le Directoire exécutif a fait mettre en arrestation le rédacteur du *Courrier universel ou Écho de Paris, des départements et de l'étranger ;* le rédacteur propriétaire et directeur du *Courrier universel extraordinaire,* par le citoyen Husson; les rédacteurs de la *Gazette française* et du *Courrier français ;* le citoyen Robert, rédacteur du journal intitulé ci-devant l'*Observatoire de l'Europe* et maintenant l'*Eclipse*, et le citoyen Lebois, rédacteur de l'*Ami du peuple*. Ce dernier est assez connu pour un anarchiste effréné ; les autres passent pour royalistes, et les auteurs propriétaires et directeurs du *Courrier universel extraordinaire* et du *Courrier universel,* par le citoyen Husson, sont soupçonnés de conspiration, d'après la dépense qu'ils faisaient pour envoyer leurs journaux dans les départements par des courriers extraordinaires dont les frais devaient excéder le bénéfice de la souscription, et d'après la précaution qu'ils prenaient de ne pas recevoir d'abonnements pour Paris et de n'y pas débiter de numéros. »

DXXVII

14 NIVOSE AN IV (4 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 NIVOSE.

Esprit public. — Les observations des agents de police ne présentent rien de bien neuf sur l'opinion publique. Toutes les choses sont à peu près dans le même état que ces jours passés. Si le prix des subsistances varie, ce n'est que pour prendre de nouveaux accroissements. Il est pourtant vrai de dire que les objets de luxe, et notamment les meubles, ont éprouvé une baisse légère. Au moyen de ce que nous traitons habituellement cette matière, et que, dans nos feuilles précédentes, nous en avons détaillé les causes et les tristes effets, nous nous bornons aujourd'hui à rendre compte des faits particuliers, en nous attachant spécialement à ceux qui ont un intérêt plus direct à l'ordre public. On témoigne beaucoup de mécontentement sur le peu d'ordre qui règne dans les messageries, plusieurs particuliers affirmant, à cet égard, n'avoir pas reçu des comestibles que, d'après des avis certains, ils attendaient depuis longtemps. La demande des propriétaires des maisons, tendant à exiger le prix des loyers sur le taux de l'argent, donne lieu à des murmures. — Nombre de citoyens qui ont pris des patentes se plaignent d'être compris dans l'emprunt forcé pour une somme excédant leurs facultés; ils se rejettent sur ceux qui, plus adroits sans doute, n'ayant pris que des patentes de 200 livres, occupent de petits loyers où ils font un commerce caché, mais très considérable. Il paraît enfin que la répartition cause beaucoup de mécontentement.—Un inspecteur nous expose que, de toutes parts, le peuple se plaint de ce que le Corps législatif paraît vouloir se gouverner comme faisait la Convention, en employant à ses intérêts personnels, à se dénoncer les uns les autres (*sic*) et à se diviser en factions, un temps perdu pour la chose publique. — Par un autre rapport, nous voyons que les louis se sont vendus hier publiquement 5,100 livres, que les agioteurs deviennent plus nombreux et plus hardis que jamais, et que ceux-ci se rassemblent, le soir, avec d'autres voleurs et escrocs, aux environs du café de Chartres, où les honnêtes et paisibles citoyens n'osent plus passer de peur d'être volés.

Cafés. — La nomination prochaine d'un nouveau ministre chargé de la police générale faisait la base des conversations dans lesquelles

il n'a été question que du représentant Camus, dont on approuvait le choix[1]. — On s'y entretenait aussi de la suspension d'armes entre les troupes françaises et celles de l'Empereur; les uns l'attribuaient à la demande des généraux Pichegru et Jourdan; d'autres assuraient qu'elle avait été provoquée par les généraux de l'Empire. Quelques malveillants cherchaient à faire croire que nos armées sont dans un état de dépérissement total, que d'une part l'ennemi était maître de Trèves, et que de l'autre il n'était plus qu'à une demi-lieue de Landau. — Le court délai accordé pour le payement de l'emprunt forcé, jusqu'au 15 nivôse à Paris et jusqu'au 30 dans les départements, était, disait-on, désastreux pour les finances, en ce qu'il fera augmenter considérablement le prix de l'or, et qu'il nuira sensiblement à la caution des assignats. — On disait hier, avec une sorte d'affectation, que la fille du ci-devant roi, à son arrivée sur les frontières, avait été dans la nécessité, par ordre de l'Autriche, de rendre à la République tout ce qui lui avait été donné par le gouvernement français. — Beaucoup de citoyens se plaignent amèrement de ce qu'on ne leur restituait pas leurs armes qui leur ont été prises, et de ce qu'on les obligeait à monter la garde. — On disait encore que, presque dans toutes les administrations, il existe une foule d'individus qui se livrent à l'agiotage avec l'effronterie la plus marquée, et on ajoutait que ceux-là seuls sont conservés au détriment de ceux qui font honnêtement leur devoir. — La résolution prise par le Conseil des Cinq-Cents sur le compte de Job Aymé[2] a reçu l'assentiment général des habitués du café Corazza.

Spectacles. — ..... Dans la pièce de *Phèdre*, on a vivement applaudi au passage suivant : « Ne distinguera-t-on jamais sur le front des mortels le crime de l'innocence[3]?.... »

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

1. La loi du 12 nivôse an IV (2 janvier 1796) portait création d'un septième ministère, sous le nom de *Police générale de la République*, et, par arrêté du Directoire du même jour, Camus fut nommé titulaire de ce ministère. Il refusa, et fut remplacé, le 14 nivôse, par Merlin (de Douai).

2. Dans la séance du 14 nivôse an IV, le conseil des Cinq-Cents avait voté l'exclusion de Job Aymé. (*Moniteur*, réimpression, t. XXVII, p. 155).

3. C'est sans doute une allusion à ces deux vers (acte IV, scène II) :

Et ne devrait-on pas à des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides humains ?

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Quatre ouvriers attablés chez un marchand de vin, rue Galande, vis-à-vis celle des Anglais, témoignaient un grand mécontentement sur la difficulté de vivre, et disaient qu'ils allaient se rassembler un certain nombre pour prendre un parti et forcer les maîtres pour lesquels ils travaillent de leur donner 700 livres par jour. Leur rendez-vous doit être pour aujourd'hui ; on les surveille. — Hier, à huit heures du soir, dans un groupe formé vis-à-vis le café Maillard, rue Saint-Martin, des personnes, qui en faisaient partie, entendant un crieur de journaux annoncer que l'arbre de la Liberté avait été coupé à Nancy, dirent qu'il y a longtemps qu'on en aurait dû faire partout autant, qu'il fallait les imiter : « Au diable la Liberté ! » criaient-ils. Le groupe paraissait approuver ces propos ; aucun des individus qui les tenaient n'a pu être signalé. — La Société du Panthéon, dans sa séance d'hier, a beaucoup déclamé contre le royalisme prétendu des membres du Directoire exécutif. Cette Société est presque entièrement composée des anciens membres des Comités révolutionnaires et de leurs agents ; il est impossible, en entendant leurs discussions et en voyant leur manière de délibérer, de se persuader qu'un tel rassemblement, et ainsi composé, puisse opérer quelque bien. On n'entre dans cette Société que lorsqu'on y est présenté par un des membres. — L'arrestation de quelques jeunes gens de la première réquisition a occasionné des murmures dans la section du Panthéon. — Les marchandises de toute espèce augmentent de prix à tout moment ; les marchands répondent au peuple qui murmure : « Nous payerons l'emprunt forcé ; mais aussi nous vendrons tout en conséquence. »....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — La société y était nombreuse ; il a été question du représentant Camus, que l'on a appelé modéré, mauvais patriote et indigne de la place que l'on vient de lui donner, quoique ayant voté la mort du roi sans restriction. L'on a vomi les plus grandes injures contre Thibaudeau, à cause de son discours sur la vérification des pouvoirs des nouveaux tiers. Lui, Boissy et le nouveau tiers sont autant de scélérats royalistes, que l'on espère voir toujours expulser

des Cinq-Cents. On a témoigné beaucoup d'humeur contre le Directoire, qui rejette avec hauteur les demandes des patriotes et accueille celles des intrigants et des royalistes reconnus. On a ajouté que tout allait mal, que le gouvernement s'était relâché depuis le 13 vendémiaire, mais qu'une crise favorable, et qui n'est pas éloignée, en remontera les ressorts. Enfin on a parlé d'un Belge qui a prêté 500,000 livres en numéraire au gouvernement et d'une compagnie de Belges et de Hollandais qui lui offre 250 millions, également en numéraire, et cela par la crainte, a-t-on dit, de retourner sous le joug de leurs anciens maîtres.

Société du Panthéon. — Un membre a lu une lettre écrite du département de l'Ain, dans laquelle on assure que les journaux patriotes ne parviennent pas dans ce département, tandis qu'il est inondé des feuilles royalistes. Lebois est venu à cette séance et s'est plaint de ce qu'on lui avait reproché, dans son interrogatoire, d'avoir inséré dans un de ses numéros (ce qui est vrai) une lettre que lui avait adressée Babeuf. Cette plainte a excité une longue discussion sur la liberté de la presse, consacrée par la Constitution ; quelques membres ont proposé de lui donner des défenseurs officieux, pris dans le sein de la Société. L'on a parlé ensuite des calomnies dont on a chargé cette Société auprès du Directoire, en disant qu'elle avait résolu, dans une de ses précédentes séances, de discuter la Constitution, tandis qu'au contraire elle avait arrêté d'en faire la lecture toutes les décades, afin que tous les membres pussent la bien connaître et s'en pénétrer, et en disant encore que l'on y avait agité la question de savoir s'il ne fallait pas demander le renouvellement du Directoire, tandis que la Société ne cesse de prêcher le respect qui lui est dû et la confiance qu'il lui a inspirée et qu'il mérite. En conséquence, la Société a résolu de faire une adresse au Directoire pour le prémunir contre les calomnies dont on l'a chargée, et pour lui faire sa profession de foi. Cette adresse sera signée et acceptée dans la prochaine séance.

Esprit public. — Plusieurs membres des anciens Comités révolutionnaires, parmi lesquels se trouvait Amar, rassemblés chez un traiteur, rue Honoré, blâmaient hautement les opérations du gouvernement, s'agitaient contre le Corps législatif, et regardaient le 9 thermidor comme un jour funeste à la chose publique. « Pour moi, disait Amar, je me fais gloire d'avoir partagé les travaux de Robespierre; le peuple alors avait du pain ; on en a fait un homme de sang, mais la postérité le jugera. » — Grand nombre de patriotes, parmi lesquels on compte des habitants du faubourg Antoine, se sont retirés de la

Société du Panthéon, afin d'éviter d'être les instruments d'une nouvelle faction; ils ont cru apercevoir que les meneurs de cette Société s'occupaient plus de leurs passions que des intérêts du peuple. — On a paru, en général, très satisfait de l'arrêté du Directoire, relatif à la manière dont les employés dans les bureaux traitent les citoyens, surtout d'après les plaintes continuelles que l'on fait depuis longtemps de l'insolence et du royalisme de ceux de la Trésorerie. — On est étonné que le nommé Labriffe, ancien écuyer de Lambesc, et condamné à mort il y a six mois par le tribunal criminel du département du Nord, soit encore dans les prisons de Versailles; on rapporte qu'il a dit que, si les sections de Paris eussent eu le dessus en vendémiaire, il eût été sur-le-champ mis en liberté. — Les premières loges et l'orchestre du théâtre de la République étaient peuplés hier d'aristocrates et de royalistes, qui disaient hautement qu'ils y venaient exprès pour y vexer les Jacobins, amateurs de ce théâtre. Ils y tenaient les propos les plus outrés et les plus sanguinaires, tout en ayant l'air de frémir d'horreur des cruautés de Robespierre. — Les deux partis s'animent de plus en plus l'un contre l'autre. A entendre les royalistes, il se forme un grand complot à Paris pour ramener le règne de la Terreur, des arrestations et des échafauds. Les terroristes crient de leur côté que les royalistes lèvent partout la tête, et que leur fureur médite le massacre de tous les patriotes, qu'ils affectent de confondre avec les Jacobins. Les uns et les autres accusent le gouvernement de trop de tolérance, tandis que les bons citoyens ne voient dans sa conduite qu'une sage impartialité. — On parle de la paix qui est sur le point de se conclure avec le roi de Sardaigne. — On dit à ceux qui n'auront pas donné un à compte sur leur emprunt d'ici à quintidi qu'ils y seront contraints par la force; ainsi on annonce du bruit pour le 16, parce qu'on s'attend à une résistance de leur part. Cela inquiète. — L'ancien Comité de salut public a donné de son autorité au nommé Migneron, ingénieur, une maison nationale attenante à l'église de l'Oratoire, barrière d'Enfer, pour y établir une manufacture de blanc de céruse. Cette maison a un jardin d'un très grand rapport en fruits et légumes; les voisins assurent que cette manufacture n'est qu'un prétexte dont on s'est servi pour favoriser Migneron. On craint que la commission nommée pour examiner ces sortes de donations n'oublie celle-ci, par la raison qu'il n'y a pas eu de décret pour l'autoriser. — Il y a un nombreux rassemblement de royalistes au n° 148, Palais-Égalité; ils donnent de l'argent aux jeunes gens, afin qu'ils désertent, lorsqu'ils seront à l'armée; ils ne cessent de pousser les marchands

à augmenter le prix des denrées, et ils y réussissent. — On fait courir le bruit que l'on va réarmer les citoyens, et l'on craint que ce réarmement n'occasionne de nouveaux troubles, car on dit que les royalistes sont encore plus nombreux qu'en vendémiaire. — Beaucoup de propriétaires de maisons ne veulent louer qu'en argent; ils ont retiré les écriteaux et répondent à ceux qui se présentent qu'ils n'ont rien à louer, et cela pour se soustraire au payement de l'impôt, de manière qu'une infinité de personnes ne peuvent trouver à se loger, ce qui peut causer du mouvement. — Le louis reste toujours entre 4 et 5,000. Les agioteurs en sont désolés, ne sachant à quoi s'en tenir.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Gazette française du 15 nivôse : « Déjà quelques-uns des effets du retirement des assignats se font sentir. D'abord la baisse des louis se soutient. Mais ce qui est plus remarquable, c'est que, depuis dix à douze jours, les meubles, pendules et autres objets qui ne sont pas de première nécessité, et qui ont coûté plus de cent mille livres il y a trois semaines, ne se vendent plus que cinquante à soixante mille francs. Beaucoup d'habitués de l'hôtel de Bullion en sont dans la tristesse. Cependant les comestibles ne baissent pas encore. La livre de viande est à cent francs. »

DXXVIII

15 NIVOSE AN IV (5 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 NIVOSE.

Esprit public. — Le calme apparent ou réel continue de régner dans cette vaste cité, mais le mécontentement prend chaque jour de nouveaux accroissements. Jamais ce vieil adage : *Nécessité contraint la loi*, ne reçut une plus juste application que dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons. En effet, le peuple, courbé depuis si longtemps sous le poids de la misère, pressé sans relâche par l'aiguillon du besoin, dénué de toute ressource, et hors d'état de se procurer le plus strict nécessaire, semble s'abandonner au désespoir, et, dans les convulsions de sa colère, il accuse les législateurs et les gouvernants de tous les maux qu'il endure. Pour preuve de ces assertions, nous allons extraire des différents rapports de la surveillance de

ce jour les traits qui ont fixé notre attention relativement à la cherté des subsistances. 1° Le découragement gagne toutes les classes de la société, excepté l'agioteur, qui triomphe insolemment. Celui des agents qui fait ce rapport déclare qu'il croit la patience près de son terme, parce qu'on est excédé de souffrance. 2° Toujours les plus violents murmures contre le gouvernement, accusé de ne pas sévir contre les agioteurs, qui continuent toujours avec fureur leur infâme brigandage. 3° Les indigents, qui reprochent au gouvernement d'autoriser le commerce des agioteurs, tiennent des propos très incendiaires, dont voici la teneur : « Nous ne savons si nous devons rester républicains ou devenir chouans ; toutes nos ressources sont épuisées ; on exige encore de nous plus que nous ne pouvons payer ; tant de maux accumulés nous rendent la vie insupportable. » Un quatrième inspecteur, après avoir exposé les mêmes plaintes du public contre le gouvernement, ajoute que les agioteurs étaient hier en si grand nombre au café de Chartres que le propriétaire a été obligé de les expulser et de fermer ses portes.....

Ordre public. — Un des agents de police dit que les Chouans et les soldats dits *Croix de Jésus* sont en grand nombre à Paris. Il ajoute que la plupart portent un chapeau rond, qu'ils se reconnaissent à la manière de le poser sur la tête, et n'attendent que le moyen d'agir. Un autre inspecteur dit que ceux qui font jouer chaque soir le ressort de la malveillance déchirent ou font déchirer très promptement, et sans respect pour les autorités constituées, les affiches tendant à éclairer le peuple. L'instruction sur la prétendue contrefaçon des assignats de 2,000 livres a subi hier le même sort en plusieurs endroits. — Le public s'occupe toujours de la nomination du nouveau ministre qui doit être chargé de la police générale. Chacun, suivant l'usage et d'après son opinion, porte à cette place celui pour lequel il penche ; la considération du bien public n'est pas toujours la règle des suffrages. — La Société du Panthéon est toujours la même. — Il existe toujours des rassemblements à la maison de Noailles. — On craint, on annonce même une secousse très prochaine. — On dit hautement que les Conseils ne contiennent pas dix membres du même avis, et qu'aucun de ceux qui les composent n'a en vue le bien public.

Cafés. — On dit que les armées du haut et bas Rhin ne vont mal que parce qu'elles manquent de tout. — L'emprunt forcé faisait hier la base des entretiens. Plusieurs citoyens estimaient que cette mesure, en faisant rentrer une grande masse d'assignats, opérerait la diminution des marchandises. D'autres, au contraire, mettaient en

fait que le Directoire n'employait ce moyen que pour ruiner les propriétaires, les marchands et les fermiers. Le vœu général est que les nouveaux enrichis soient atteints par cette contribution d'une manière spéciale et telle qu'ils soient dans le cas de regorger une portion des biens énormes qu'ils se sont appropriés aux dépens des malheureux.....

COUSIN, HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840, et AF IV, 1472.)

BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On applaudissait à la réforme que l'on doit faire de la masse des boulangers qui volent si impunément. — On fait entendre qu'il y aura un soulèvement prochain, mais on veut attendre, dit-on, que l'emprunt forcé soit payé, pour que les gens qui ont fait fortune depuis la Révolution ne puissent pas trouver le prétexte du pillage pour s'en exempter; on se propose principalement de faire main-basse sur le troupeau du Palais-Égalité, qui était hier en si grand nombre que l'on avait peine à passer. — L'on disait encore que les fausses mesures et les faux poids étaient sans nombre, et que l'on ne pouvait trouver un honnête marchand pour en faire la vérification, que le nombre des fripons excédait celui des honnêtes gens..... Des lettres particulières de Bordeaux et de Nancy ont été lues hier au Palais-Égalité; elles annonçaient que les jeunes gens s'étaient rassemblés en masse et ne voulaient point partir pour l'armée. — Une autre lettre de Lyon dit qu'il y a dans cette ville des agents de Condé qui recrutent publiquement; qu'un assassinat y a été commis, il y a cinq jours, en plein midi par les jeunes gens de la Compagnie de Jésus. — Les jeunes gens affluaient hier au Palais-Égalité et dans les spectacles.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1c III, Seine, 18.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Esprit public. — La décision de l'affaire de Job Aymé, exclu du Corps législatif où il était député, a fait hier soir le sujet de la conversation de tout Paris. Comme cette affaire paraît avoir été suscitée par un parti et opiniâtrement soutenue par un autre, et que chacun a ses affidés et ses partisans, l'opinion à ce sujet s'est trouvée partagée et absolument opposée. Ceux qui se rangent du côté des dénoncia-

teurs, qu'ils regardent comme patriotes, et que les autres appellent terroristes, disent que Job Aymé est un véritable royaliste, qui, ayant traité la représentation nationale de repaire de scélérats et ayant signé des arrêtés séditieux, était évidemment dans l'exception de la loi du 3 brumaire, et que la justice, le bon ordre et la raison s'accordaient à le faire rejeter du Corps législatif, qu'il s'était efforcé de flétrir, et qu'il eût d'ailleurs déshonoré par sa partialité pour le royalisme. Ceux qui désapprouvent son exclusion disent qu'elle est la suite d'un complot formé par les Montagnards et leurs adhérents pour diviser et entamer ensuite la représentation nationale, dont ils veulent évincer les membres qui se sont prononcés contre le terrorisme; ils soutiennent que, la nomination de Job Aymé étant légale, le Conseil des Cinq-Cents ne pouvait le rejeter sous prétexte que ses opinions le mettaient dans l'exception de la loi. Ils annoncent le retour de la Terreur et prédisent au Corps législatif les désastres dont la Convention fut si longtemps la victime. Les esprits sages et réfléchis ne se prononcent pas encore sur cette affaire; ils trouvent qu'il y a de l'animosité et de l'exagération des deux parts, mais les germes de division qu'ils aperçoivent dans cette querelle leur donnent à penser et les inquiètent. — Sitôt que l'on a su la nomination du représentant Camus au ministère de la police, on s'est empressé de rendre justice à son activité, à sa sagacité et à ses talents; il n'y a qu'une voix là-dessus; mais on a ajouté qu'un homme absent de France depuis trente mois, n'ayant pu suivre les mouvements révolutionnaires, et les intrigues conspiratrices qui se sont succédé avec tant de rapidité depuis deux ans, n'avait pas les connaissances du moment, si nécessaires à un ministre de la police; l'on craint que sa dévotion et son jansénisme, peu compatibles avec les fonctions délicates qu'on lui a confiées, ne lui donnent trop de penchant à ménager les prêtres; quant aux émigrés, on est bien assuré qu'il ne leur fera point de grâce. — Quatre officiers de chasseurs, arrivant de Rennes, disaient hier, au théâtre des Arts, que les Chouans étaient plus forts que jamais, que leurs bandes étaient grossies par grand nombre de nos déserteurs; que nos soldats étaient punis, s'ils insultaient ces coquins ou s'ils tentaient quelque sortie pour les surprendre, et que sans doute on avait de fortes raisons d'entretenir cette guerre. Les auditeurs, presque tous royalistes, ont saisi cette occasion pour dénigrer le gouvernement et prédire l'anéantissement de la République. — Des jeunes gens racontaient que les acteurs Ellevion et Gavaudon étaient partis pour Strasbourg, mais qu'ils avaient assuré qu'ils n'y resteraient pas longtemps. Les narrateurs se promettaient bien de

les imiter; en effet le bruit court chaque jour que les jeunes gens ne rejoindront pas leurs corps..... — Des agioteurs de Paris, munis de fausses commissions du gouvernement, se font délivrer à bon compte du grain et des farines, dans certains départements (celui de l'Yonne par exemple), sur lesquels ils font ensuite des profits énormes. Parmi les plus fameux agioteurs on cite un nommé Prévot, rue du Mail, qui vient d'acquérir le théâtre de la République, et qui l'avait acheté dix mille louis, il y a six semaines; le nommé Leleu ou Lerue, marchand de pierres, rue de Vaugirard, et Richard, marchand plâtrier. Ce dernier vient d'acheter l'abbaye de Montmartre; on peut leur accoler le nommé Soup, rue Saint-Denis, section des Amis-de-la-Patrie, qui distillait aujourd'hui au Palais-Égalité le venin le plus infect contre le gouvernement. — On crie toujours beaucoup contre les dilapidations des agents secondaires des subsistances et approvisionnements des armées. Le nommé Pinot, tailleur de la 150e demi-brigade, du 1er bataillon de l'Ain, disait hier publiquement qu'hier à Bellevue les officiers vendaient le bois et la paille destinés pour les soldats. — L'on continue de se plaindre de l'excessive cherté des places dans les voitures publiques et du port des marchandises.

Emprunt forcé. — L'on parle beaucoup de l'arbitraire qui règne dans la répartition de cet emprunt. On dit qu'il suffit d'être dénoncé par des voisins malveillants, comme faisant ou ayant fait un grand commerce, pour être imposé à des sommes exorbitantes. Beaucoup de marchands qui, ne comptant pour rien 4,000 francs, avaient pris la grande patente, se plaignent d'être imposés à 6,000 francs en numéraire, ce qui renverse leur commerce de fond en comble, si on les contraint de payer. D'autres disent que cet emprunt est un sacrifice inutile, qu'il faudra incessamment recommencer, et qu'il est à craindre que quelque faction nouvelle ne s'empare des coffres de la Trésorerie, quand ils seront remplis, pour rétablir le gouvernement révolutionnaire dont la Constitution sera maintenue. Plusieurs particuliers ont changé de quartier pour ne pas payer cet emprunt, ou du moins ne se trouver que dans la dernière classe; car on fait courir le bruit que l'on n'examine pas strictement les facultés de chaque individu, mais qu'il suffit d'avoir la réputation d'être riche ou pauvre dans son quartier, pour être ou non imposé. — Sur la section de la Fontaine-de-Grenelle, il y a beaucoup de contribuables qui n'ont point reçu d'avertissement pour le payement de cet emprunt. On cite entre autres le nommé Darbelle, quai Voltaire, n° 13, qui fait un gros commerce et n'a point été imposé. Les citoyens Saucède sont trois frères associés, et un seul a reçu un avertissement de 6,000 livres.

— Les avertissements qui ont été distribués hier, pour cet emprunt, ont excité de la part des agioteurs et des royalistes les plaintes et les imprécations les plus violentes contre le gouvernement. Au Palais-Égalité ils provoquaient ouvertement à la rébellion contre cette loi; ils disaient qu'il fallait être fripon et voleur pour aimer le gouvernement, et qu'ils se feraient plutôt hacher que de se laisser dépouiller au point de mendier leur pain. D'autres citoyens disaient au contraire que l'on ne faisait pas assez contre les agioteurs, qu'il faudrait faire des visites domiciliaires et demander compte à tous les marchands de leur fortune depuis la Révolution. — Beaucoup de propriétaires et de rentiers imposés dans l'emprunt forcé sont obligés de vendre leurs meubles et leurs capitaux pour payer; plusieurs sont désolés.

Jeux. — L'ordre intimé par la police aux limonadiers de ne plus donner à jouer au loto leur arrache des plaintes amères. « Ce jeu, disent-ils, où il ne peut y avoir de fraude, nous faisait exister, et maintenant qu'allons-nous devenir, puisque l'excessive cherté des denrées empêche le public de fréquenter nos maisons et d'y rien prendre? » Cette sévérité leur paraît d'autant plus vexatoire que la police semble ménager les grosses maisons de jeu, telles que celles de [la rue?] Richer, de la femme Robinot et de Maury. La première est soutenue par l'officier de paix Broutier, la seconde par le chevalier Dejan (*sic*); cette femme Robinot, chez laquelle on ne peut jouer que de grosses sommes en or, se vante à tous les ci-devant qui la fréquentent qu'elle est soutenue par le ministre de l'intérieur. — Mingot, officier de paix, a dit avant-hier chez Decarrière qu'il ferait saisir toutes les maisons de jeu qui ne l'avaient pas payé, ainsi que ses collègues, et a promis à ce Decarrière de le protéger.

Café Chrétien. — Il n'y avait pas grand monde, à cause de l'assemblée du Panthéon. L'expulsion de Job Aymé y a causé la plus grande joie; on espère que les deux Conseils seront ainsi successivement purgés de tous les royalistes qui y siègent. On a parlé des persécutions qu'ont éprouvées les patriotes en prairial; on s'est emporté contre les membres du Comité de sûreté générale, surtout contre André Dumont, qui a eu la barbarie de repousser des malheureuses femmes avec leurs enfants à la mamelle qui venaient solliciter la liberté de leurs maris; aussi sera-t-il un des premiers à y passer.

Société du Panthéon. — Plusieurs membres de cette Société ont proposé d'adresser une pétition au Directoire pour l'engager à faire cesser l'agiotage scandaleux qui se fait au Palais-Égalité; d'autres ont ajouté qu'il fallait aussi solliciter, dans cette pétition, la taxe des choses de première nécessité; mais, sur la représentation de plusieurs

autres membres, qu'il serait dangereux de faire une pareille tentative dans le moment où le Directoire s'occupe à découvrir les véritables causes de la misère publique et y apporter du remède par l'emprunt forcé, la Société a résolu d'attendre encore quelque temps avant que de s'occuper de cet objet.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Censeur des journaux du 15 nivôse. — « AVIS. A commencer du 15 nivôse, l'abonnement de ce journal sera de 200 livres par mois ou de 6 francs métalliques par trimestre; voyez-en les raisons dans le n° 117[1]. »

DXXIX

16 NIVOSE AN IV (6 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 NIVOSE.

Esprit public. — Malgré la continuité du calme, et quoique le prix des denrées ait un peu fléchi, d'après le rapport de quelques inspecteurs (assertion contredite par d'autres), nous ne pouvons pas pour cela présenter un détail plus consolant que ces jours passés de la situation des habitants de cette grande commune. L'agitation des esprits est toujours la même; la difficulté habituelle de la vie fait éclater de tous côtés des plaintes et des murmures. Les pères de famille et les pauvres rentiers sont plongés dans la plus affreuse misère. Si nous jetons d'ailleurs les yeux sur les objets relatifs à l'ordre public, à la politique et aux finances, nous n'apercevrons pas les choses sous un aspect plus favorable. On se plaint de voir Paris aussi sale et le pavé aussi mal entretenu, ainsi que des vols qui se commettent avec une effronterie sans exemple. Les agioteurs, plus multipliés que jamais, trafiquent ouvertement, avec l'impudence la plus atroce et la cupidité la plus effrénée, de toutes les fortunes publiques et privées. D'une part, si l'on considère tous les dangers dont la République est entourée, on verra que le petit nombre des royalistes, qui sont encore de bonne foi, gémissent sur leur sort, regrettent les formes de l'ancien régime, et, préférant le calme de la servitude aux

1. Nous n'avons rien trouvé là-dessus dans ce n° 117 du *Censeur*.

orages de la liberté, désirent le retour de leurs anciens maîtres sans crise ni déchirements. Les aristocrates effrénés au contraire, sans cesse en proie aux prestiges de l'illusion, tourmentés de la passion de reconquérir leurs prérogatives, se livrent à toute la fougue de leur imagination. Ceux-ci, animés sans relâche de l'esprit de vengeance, mettent en œuvre tous les moyens de séduction et font jouer tous les ressorts de la malveillance pour avilir et dissoudre la République. En opposition aux sectateurs de la royauté, si l'on veut faire attention aux nouvelles Sociétés réunies au Panthéon, maison de Noailles et autres endroits, composées de patriotes exagérés, on reconnaîtra sans peine que ces démagogues outrés voudraient que, comme eux, on eût en exécration tous les individus qui ne partagent pas leur opinion; ils ne daignent pas même les apprécier, et, pour peu qu'un de ces malheureux proscrits dise ou fasse quelque chose de bon ou juste opposé à leurs sentiments, ils l'égorgeraient sans pitié aux pieds de leur idole. Tel est l'esprit des conversations recueillies dans beaucoup de maisons particulières.

Cafés. — Les entretiens des habitués des cafés ont particulièrement roulé sur la guerre, l'emprunt forcé et la cherté des subsistances. Entre autres choses, on y disait que la suspension d'armes n'avait été consentie par le Directoire exécutif que pour parvenir à réorganiser l'armée de Sambre-et-Meuse, presque entièrement détruite par les défaites qu'elle a essuyées, qui ont coûté, ajoutait-on, plus de cinquante mille hommes à la République. On prétendait encore que, dans la Vendée, nos troupes ne sont pas en meilleur état, et que c'est pour cette raison que le gouvernement garde le silence. — L'emprunt forcé, comme nous l'avons déjà observé plusieurs fois, est regardé par les uns comme une mesure très salutaire; par d'autres, il n'est considéré que comme un moyen d'opérer de plus en plus la dépréciation des assignats, de tolérer ouvertement l'agiotage, de soumettre le public à l'arbitraire, aux vengeances particulières, et enfin comme l'expédient le plus propre à ruiner sans ressource un grand nombre de citoyens. — Quelques inspecteurs rapportent que l'on voit, dans les cafés, un grand nombre de particuliers qui se lamentent sur la dureté de leur position, et qui s'écrient avec amertume : « Avec mille écus de rente que nous doit la République, nous n'avons pas le moyen de nous procurer un morceau de pain. »

Spectacles. — ... A celui de la République, l'orchestre a joué le *Chant du Départ* et l'hymne des Marseillais. Les jeunes gens ont fait beaucoup de bruit et ont demandé les *Folies d'Espagne.* Un militaire s'est fâché et les a traités de Chouans. La pièce, qui a commencé à

l'instant, a terminé la discussion..... Au Vaudeville, à la fin de la seconde pièce, un citoyen placé au parquet s'est permis de siffler et de crier : *A bas la pièce!* à l'occasion d'un couplet dirigé contre les anarchistes. Aussitôt tous les spectateurs ont demandé vivement qu'il fût mis à la porte. Le commissaire de police s'en est emparé ; il a été conduit au corps de garde ; après les vérifications de ses papiers, il a été remis en liberté, sa carte lui a été rendue, et il lui a été fait une forte réprimande sur son inconséquence.

Observations très importantes rédigées à une heure après-midi. — Il existe, dit-on, un projet formé par les orfèvres du Palais[-Égalité], les gros marchands et les agioteurs en chef, de se rassembler aujourd'hui dans la maison d'Aligre, à l'occasion de concerter entre eux les moyens de se soustraire à l'emprunt forcé. On les croit même disposés à profiter de l'absence de la Légion de police pour exciter quelque soulèvement. — Il existe, dit-on, de nombreux rassemblements aux environs de Paris, dont l'objet paraît être de conjurer contre la République.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Beaucoup de boutiques sont fermées aujourd'hui, fête des Rois. — Le rassemblement qui a eu lieu à Clichy n'existe plus ; tout est désert dans ces environs ; mais l'on a remarqué que les mêmes voitures, que l'on voyait à Clichy, vont par les Champs-Élysées et sortent de Paris. On les suivra. — Il s'est fait un repas de famille au café du Caveau, Palais-Égalité ; on y a tiré la fève sans crier : *Le roi boit!* — Au Palais-Égalité, il y avait beaucoup de particuliers portant des chapeaux ronds tout neufs sans être retapés, sans être bordés, et leur tombant sur la figure et les épaules, auquels est adaptée une très petite cocarde tricolore, tellement cachée sous le ruban qu'à peine la voit-on ; cette cocarde est placée derrière le chapeau. — Des malveillants répandent le bruit que les succès de l'armée de Charette vont en croissant et que le fort de cette armée est près de Rouen.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Esprit public. — Les aristocrates, les royalistes, en un mot tous

les ennemis de la République continuent de jeter feu et flammes contre l'emprunt forcé, et jurent qu'ils ne le paieront pas. On assure que ce sont les membres des anciens Comités révolutionnaires qui en dirigent l'assiette, et que tous ceux qui ont été incarcérés avant le 9 thermidor sont beaucoup plus imposés que les autres. — Des femmes disaient, dans les rues du faubourg Marceau, que des marchands de vin de leur connaissance étaient imposés à 600,000 livres; elles en paraissaient fâchées. « D'ailleurs, ajoutaient-elles, ce ne sont pas de mauvais citoyens. » Ces derniers mots donnent lieu de penser qu'elles regardent cet impôt comme une taxe révolutionnaire mise sur les aristocrates. — On eût désiré que l'instruction du ministre des finances sur l'emprunt forcé eût désigné plus clairement les classes des contribuables et indiqué plus positivement à chacun ce qu'il devait payer. — Les propriétaires des maisons menacent leurs locataires de leur donner congé, s'ils ne paient le terme échu quatre fois sa valeur; cela excite beaucoup de plaintes. — Les fermiers refusent le numéraire au coin de la République. L'on désirerait, lorsqu'il y en aura davantage en circulation, que l'on infligeât des peines à ces détempteurs (*sic*) et que l'on retirât tout l'ancien. — Hier, on a lu, au café Conti, une lettre d'un volontaire qui est passé dans les bandes de Charette, avec la moitié de son bataillon, et qui se loue beaucoup du traitement qu'il y éprouve. On y a dit aussi que la ville de Rouen était en insurrection, que les Chouans étaient maîtres de toute la Normandie, etc. — L'on n'approuve point le choix qu'a fait le gouvernement du nommé Désaudray pour gouverneur des Invalides. — Un administrateur des charrois entretient l'actrice Mezeray à 300,000 livres par mois. — L'on joue toujours beaucoup d'or chez le nommé Poisa, Palais-Égalité. — L'on se plaint des infidélités de la poste aux lettres. Le receveur du district d'Albi avait adressé à la Trésorerie plusieurs paquets d'assignats valeur et d'autres biffés; à l'ouverture des paquets, on n'a trouvé que les biffés. — Le rejet de la résolution du Conseil des Cinq-Cents au sujet de Job Aymé, fait par celui des Deux-Cent-Cinquante (Anciens), a causé une grande joie aux royalistes, et leur a fait dire que ce dernier Conseil sauverait la France. — L'on répand le bruit qu'un mouvement doit bientôt avoir lieu, sans dire pour quel motif.

Jeunes gens. — Quelques-uns reparaissent dans les rues en uniforme et disent qu'ils vont ainsi se promener pendant quelque temps pour avoir l'air de rejoindre, puis qu'ils iront trouver leurs camarades dans la forêt de Mormal. — Il en est défilé ce matin un peloton dans la rue Honoré, ce qui a donné lieu à des murmures. Les uns

disaient : « Allez vous faire tuer pour des b..... qui nous volent et nous affament! » Les autres soutenaient que c'étaient les Jacobins qui provoquaient toutes ces mesures violentes pour exciter le peuple à une insurrection contre le gouvernement. — Le jardin des Tuileries devient, à la nuit tombante, le théâtre du libertinage le plus scandaleux ; les soldats surtout y commettent des horreurs; l'on s'y bat, et l'honnête citoyen ne le traverse qu'en tremblant.

BERAUD, *chef*.

(Arch. nat., F⁷, 3840.)

AUTRE RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Café Chrétien. — Il y avait beaucoup de monde. La nomination du ministre de la police a beaucoup occupé les habitués de ce café. Ils ont fait comprendre que Camus avait été conseillé sous main de donner sa démission, parce qu'il ne plaisait pas aux patriotes. Ils n'ont pas approuvé celle de Merlin (de Douai), quoique quelques-uns d'entre eux se soient vantés d'avoir son oreille : c'est un modéré qui n'aime point les Sociétés populaires, et qui sera bientôt remplacé. On a parlé de Lebois et de Babeuf, dont la plume énergique démasquera toujours les scélérats qui sont dans le Corps législatif, malgré les persécutions qu'on leur fait éprouver. On attend avec impatience la décision du Conseil des Deux-Cent-Cinquante (Anciens) sur la résolution de celui des Cinq-Cents au sujet de Job Aymé; si elle n'est pas du goût des habitués, ce sera le signal d'un mouvement semblable à celui du 31 mai pour purger les Conseils. De nouvelles figures s'introduisent dans ce café, tandis que de leur côté des émissaires de la Société parcourent les départements. Il y a déjà huit à dix Sociétés dans Paris; on y a substitué au titre de président et de secrétaire la dénomination spécieuse de premier et de second orateur.

Esprit public. — La proclamation du Département pour inviter les citoyens à payer l'emprunt forcé a été lue avec avidité; on espérait d'y trouver la loi qui détermine les contribuables, mais en vain; cette affiche a été regardée comme une déclamation, qui fera sûrement moins d'effet que les avertissements que l'on a envoyés et que l'on enverra chez les prêteurs. L'emprunt forcé est toujours l'objet de toutes les conversations; tant que la plupart des contribuables se sont flattés de n'être imposés qu'à 5,000 livres en assignats, il leur a paru une mesure excellente qui devait sauver la République et remettre au pair les assignats qui resteraient dans leurs portefeuilles ; mais aujourd'hui que l'on se voit porter sur le rôle pour une somme

beaucoup plus forte, on crie et on jette feu et flammes. Du reste, il faut encore redire ce que l'on a déjà dit dans le dernier rapport, que l'on se plaint de l'arbitraire qui règne dans la perception de cet emprunt : par exemple, l'on citait hier, au balcon du théâtre Feydeau, un teneur d'hôtel garni, rue de la Loi, vis-à-vis la Bibliothèque nationale, qui, disait-on, est imposé à 6,000 livres en numéraire et par conséquent à 600,000 livres en assignats, et qui n'a pour toute fortune que les meubles de son hôtel garni. On cite encore la maison de Cinot et Charlemagne qui a été imposée à 18,000 livres en numéraire. Enfin les avertissements que l'on a envoyés aux prêteurs qui doivent composer la seizième classe ont jeté l'alarme dans tout Paris, car plusieurs d'entre eux n'ont pas même pour toute fortune la somme exigée. — Il n'est sorte de calomnies que n'inventent les malveillants pour avilir le gouvernement et inspirer la défiance au peuple; selon eux, l'emprunt forcé est destiné à payer les indemnités du Directoire et des deux Conseils, l'armée n'en aura pas un sol; cet impôt reviendra tous les deux ans, et le travail du Directoire sur cet objet est déjà tout préparé. Ce n'est plus Babeuf qui rédige sa feuille incendiaire, c'est Barras, membre d'un Directoire qui souffre l'existence de la Société du Panthéon, dont le but est de faire renaître les Jacobins de leurs cendres. Une nouvelle Vendée éclatera bientôt dans le Lyonnais; les jeunes gens de la première réquisition vont se déclarer en rébellion dans différentes parties de la France, etc., etc. — Grand nombre de ces messieurs doivent se rassembler ce soir chez les acteurs et les actrices des grands spectacles et notamment chez celles des Français, Emilie Contat, Mezeray, Lange, etc., pour y faire les rois; on y mangera des gâteaux à la fève, que l'on vend publiquement au Palais-Égalité. — Si les royalistes, les agioteurs et autres contribuables se déchaînent contre l'emprunt forcé, les ouvriers au contraire et la classe du peuple ne cessent de répéter que l'on ne saurait trop frapper sur tous ceux qui ont concouru, par quelque moyen que ce soit, au renchérissement des denrées et marchandises; ils craignent que le gouvernement ne se laisse toucher par les réclamations, et le bruit s'est déjà répandu que les ministres en sont accablés. On disait hier, au café Corazza, que l'un d'eux, consulté sur un avertissement de 6,000 livres, avait répondu que cet avertissement avait été fait à la hâte, et que l'on ne devait pas le regarder comme obligatoire de la somme entière, mais comme un avis pour donner quelque chose; qu'eux-mêmes en avaient agi ainsi, puisque, sur un pareil avertissement, ils n'avaient donné que 60,000 livres en assignats. Ce bruit a tranquillisé beaucoup de contribuables. — Aujourd'hui, ce

n'était plus le représentant Camus que l'on disait être ministre de la police, mais bien Merlin (de Douai). « Si Merlin convient à la justice, disait-on, pourquoi le retirer d'un ministère qui est sa partie, puisqu'il est homme de loi, pour le mettre à la police qu'il ne connaît point, n'ayant jamais passé au Comité de sûreté générale, où il aurait pu en prendre une idée ? » Le public veut pour cette place, non seulement un homme qui ait du mérite, mais le mérite de la chose. — Les plaintes se multiplient chaque jour contre les dilapidations de l'Agence des subsistances. Un tanneur disait par exemple que l'administration comptait au moins une fois plus de suif et d'huile qu'il n'en fallait pour apprêter les cuirs. — Parmi les agioteurs qui font la hausse et la baisse, on cite Delfis, rue des Petits-Champs, n° 48, et Boscalis, rue des Filles-Saint-Thomas. — Les marchands d'argent, réunis en groupe, se disaient hier : « Sous peu de jours, nous allons avoir un grand coup et qui réussira mieux que celui du 13 vendémiaire [1]. »

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gardien de la Constitution du 16 nivôse : « Les papiers publics sont remplis de déclamations sur la misère du peuple, sur ses besoins et ses privations. Combien ces détracteurs du bon temps où nous vivons sont injustes ! Combien ils sont ou trompeurs ou trompés ! Ce n'est pas aux marchés, dans les rues, dans la demeure des simples citoyens qu'il faut aller chercher le thermomètre de notre richesse, de notre bonheur et de l'abondance dans laquelle nous nageons ; mais à l'hôtel d'Aligre, salon de la Réunion, rue d'Orléans-Honoré. C'est là que les productions de la nature et des arts sont mises à contribution pour faire couler d'heureux jours et de plus heureuses nuits à nos modernes sybarites. C'est là que le Pérou, et l'Europe et l'Asie viennent étaler leurs richesses et se disputer à l'envi la gloire de parer nos belles et de relever le mérite de nos petits maîtres. Jamais le bal d'Aligre n'offrit un plus beau spectacle que samedi dernier. Entre toutes les aimables du jour, on y remarquait une femme, naguère recommandable par sa figure, et qui se dédommage aujourd'hui des ravages du temps par les agréments de la toilette. O combien sa robe de mousseline brodée en or, ses bracelets, ses chaînes, ses colliers, ses millions de diamants désespéraient de prétendantes ! Combien elle faisait d'envieuses ! Combien on la déchirait à voix basse ! Comme on se disait à l'oreille que la renommée n'était point mensongère, quand elle nous a annoncé que des mains puissantes avaient rassuré la fortune chancelante du banquier ultramontain..... Mais trêve de plaisanteries. N'est-il pas

1. Il y a, dans le même carton, un autre rapport du 16 nivôse, portant en marge la mention : *Journaux*. Schmidt le donne presque en entier, t. III, p. 55. Il est insignifiant.

honteux que ce luxe effréné, impudemment affiché, insulte d'une manière aussi atroce à la misère publique? Le Directoire exécutif devrait bien se faire présenter le registre du citoyen de Boissi [1], directeur de ce bal. Il trouverait sur la liste des abonnés les noms des nouveaux Crésus, qui sont, à force de bassesses et de rapines, parvenus à se placer dans la voiture, derrière laquelle ils faisaient jadis l'espalier. Ces vampires lui fourniront plutôt les moyens de l'emprunt forcé, que toutes les dénonciations et autres petits moyens auxquels on a la sottise d'avoir recours. Voilà, voilà les hommes sur lesquels il faut frapper, et non sur de malheureux rentiers qui, parce qu'ils ont un revenu de 20,000 livres, jadis considérable, mais aujourd'hui presque nul, sont portés les premiers sur les rôles du quart plus imposé. » — *Ami des lois* du 20 nivôse : « Les Chouans commencent à s'introduire au théâtre de la République; ils y ont paru en force le 16; on jouait la *Marseillaise;* cet air, qui leur déchire l'oreille, fut hué; ils crièrent à leur ordinaire : *La toile!* P..., membre du Conseil des Anciens, irrité de cette abomination, se leva et dit aux Chouans : « Misérables, allez dans la Vendée, puisque cet air vous fait » tant de peine; allez rejoindre Charette; on ne joue pas près de lui les airs pa- » triotiques; mais non, vous êtes trop lâches! » Les cris de : *La toile!* cessèrent. — La Légion de police s'organise bien lentement, et quelques chefs qui la commandent n'inspirent aucune confiance, surtout ceux choisis par Aubry; on croit que le général Bonaparte est chargé d'éloigner de ce corps tout ce qui n'est pas patriote prononcé et bien prononcé. » — *Censeur des Journaux* du 16 nivôse : « Les *aimables* continuent de porter dans leur poche de gilet un talisman de bois ou de plomb dont la forme dessine à la silhouette les figures de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et dont l'effet est de préserver ses heureux possesseurs de la *rage* révolutionnaire, de la *peste* républicaine et du *tonnerre* des dieux de la terre. »

DXXX

17 NIVOSE AN IV (7 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 18 nivose.

Esprit public. — Paris a été tranquille hier. Quoiqu'il soit presque impossible de réunir en un seul point la masse de l'esprit public, on peut dire néanmoins que l'on pense et parle assez généralement d'une manière uniforme sur la partie des subsistances. Mais en fait d'ordre public, de guerre, finance et politique, il n'en est pas de même; rien dans le monde à cet égard n'est plus mobile que l'opinion; elle varie fréquemment, et d'après cette antique maxime : *Quot capita, tot sensus,* chacun cède au penchant qui l'entraîne. Le franc républicain,

1. Ce n'est point Boissy d'Anglas *(Note de l'original).*

fidèle à la Constitution, ami de l'ordre et de la justice, voit différemment du fougueux aristocrate ou du féroce terroriste; l'homme sage vit en silence et dans l'obscurité; l'ambitieux, auquel tous moyens sont bons, franchit tous les obstacles; l'égoïste n'est au monde que pour lui seul, et l'agioteur, pareil à la chatte de la fable, dévore tous les partis. L'analyse des rapports de ce jour va servir au développement de ces réflexions préliminaires.

Subsistances. — Le prix des denrées est exorbitant; on voit que le peuple est excédé de l'état de souffrance où il est depuis si longtemps, la misère le rend très insouciant sur la chose publique.....

Guerre. — On augure avantageusement de la suspension d'armes entre la France et l'Autriche; le public se flatte d'une pacification générale. Les malintentionnés jettent beaucoup de défaveur sur cet armistice.

Finances. — L'emprunt forcé fait toujours la matière des entretiens privés et publics. On y voit d'une part les plus grands avantages; d'autres disent que la rigueur en est intolérable, que rien n'est plus vicieux que le mode de perception, et que cette fausse mesure rendra cette contribution très vexatoire aux trois quarts des citoyens; il en est enfin (et de ce nombre sont les malveillants) qui se permettent d'avancer que cette imposition ou taxe n'est autre chose qu'une banqueroute dissimulée sous l'apparence de salut public.

Politique. — La Société du Panthéon devient mauvaise de plus en plus. Lebois y assiste exactement, dit-on, accompagné de son gardien; il y débite les maximes les plus violentes contre le gouvernement. On dit encore que le Directoire empiète beaucoup sur la Législation (*sic*) et qu'il va trop loin. Le rejet de la proposition relative à la résiliation des baux a été improuvé par les uns et critiqué par les autres. — Dans une certaine classe, on continue à porter dans la poche des portraits à la silhouette, représentant Louis XVI. — On regarde la correspondance trouvée chez Lemaître comme un échafaudage de mensonges[1].....

Surveillance. — ..... Rue de La Rochefoucauld, près Montmartre, on entend toutes les nuits, depuis deux heures jusqu'à trois heures, un bruit sourd; on soupçonne qu'il existe dans cet endroit une fabrication de faux assignats. Le commissaire de police de la section s'occupe de découvrir la vérité.....

1. Voir *Recueil de la correspondance saisie chez Lemaître, et dont la Convention a ordonné l'impression.* Paris, imp. de la République, brumaire an IV, in-8. Bibl. nat., Lb 42/22.

Marchés. — Ils étaient très abondamment approvisionnés, particulièrement en légumes.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 7, 3840.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les agioteurs, enragés de se voir imposés fortement, ont juré de faire monter le louis à 10,000 livres pour leur tenir lieu de dédommagement pour la somme qu'ils auront à donner.— La classe indigente, qui ne peut à peine acheter ce qui lui faut pour vivre, murmure beaucoup sur l'augmentation des loyers qu'on veut lui faire subir..... Hier, au théâtre de Louvois, un acteur, invitant sur la scène un autre à souper, ajouta ces mots : «Nous mangerons le ci-devant gâteau. » Deux citoyens placés aux troisièmes loges crièrent : *A bas le gâteau!* La majorité du spectacle (*sic*) applaudissait au contraire à plusieurs reprises ; plusieurs particuliers se sont détachés du parterre et ont forcé ces deux citoyens de sortir. L'on criait de tous les coins de la salle : *A bas les Jacobins!* — Les lamentations se faisaient entendre dans tous les cafés du Palais-Égalité sur l'emprunt forcé ; plusieurs de ceux qui se plaignaient le plus fort étaient des millionnaires.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA POLICE [1].

Café Chrétien. — On y a beaucoup parlé de l'affiche adressée au Directoire par les patriotes de 89 ; quelques-uns, à la tête chaude, ont dit que le ministre de l'intérieur cherchait à les désigner pour les faire poursuivre et même massacrer ; mais que l'on prenne garde à ce que l'on fera, car ils sont prêts à se lever en masse au premier acte arbitraire qui se commettra ; d'ailleurs, ils connaissent ceux qui rendent compte de leurs démarches, et ils doivent payer cher leurs délations. — Des royalistes parlaient hier, au foyer de l'Opéra, de cette même adresse des patriotes de 89, et faisaient le plus grand éloge de la fermeté et du zèle du ministre de l'intérieur à poursuivre ces coquins (les patriotes de 89). « Nous avons tous juré, disaient-ils,

1. C'est le premier de ces rapports que nous ayons rencontré. Il n'y a plus maintenant de rapport au ministre de l'intérieur. Les rapports au ministre de la police étaient faits par le « bureau d'observation ».

d'exterminer ces scélérats, plutôt que de souffrir que le règne affreux de Robespierre vienne de nouveau souiller le sol de Paris. » Ainsi ces deux partis se haïssent au point que la plus légère étincelle pourrait causer un grand incendie.

Société du Panthéon. — Plusieurs membres de cette Société ont parlé des massacres qui se commettent à Lyon sur les patriotes et ont assuré qu'il y avait maintenant à Paris grand nombre de ces assassins, qui paraissaient avoir pour but d'y continuer leurs massacres et même de les étendre sur les membres qui composent le gouvernement. En conséquence, la Société doit faire une adresse au Directoire pour l'avertir des dangers dont sont menacés les patriotes, le gouvernement et la République. La Société a renvoyé à la prochaine séance la rédaction de l'adresse qu'elle a résolu de présenter au Directoire pour lui mettre sous les yeux quelques-uns des moyens les plus efficaces au soulagement du peuple qui souffre depuis si longtemps. — Une affiche des patriotes de 89, placardée avec profusion dans les faubourgs et dirigée contre le ministre de l'intérieur, a été lue avec assez d'empressement. Voici une réflexion que l'on a entendu faire dans un groupe de ses lecteurs : « La Constitution, disait-on, permet bien de s'assembler, mais elle défend à toute assemblée de parler en nom collectif; or ces patriotes de 89 accusent le ministre de l'intérieur de les avoir dénoncés, tandis qu'il n'a parlé que des Panthéonistes, et ils offrent au nom de leur Société de le confondre, en lui demandant une explication. C'est donc une collection d'hommes qui répond au ministre et qui adresse ses récriminations au Directoire. Leur démarche est donc diamétralement opposée à la Constitution [1] ».

(Arch. nat., F [7], 3840.)

DXXXI

18 NIVOSE AN IV (8 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 NIVOSE.

Esprit public. — Des rapports de la surveillance de ce jour résultent les observations suivantes : Paris a été aussi calme pendant la journée d'hier que les jours précédents.

1. Le reste du rapport manque.

Subsistances. — Plusieurs inspecteurs nous observent que le prix des marchandises baisse en gros, mais point en détail. Le pain de première qualité se vend toujours sur les places de 50 à 55 francs la livre. Toujours les mêmes plaintes contre les boulangers, les bouchers, commissaires aux distributions et contre le gouvernement, accusé d'insouciance sur la misère du peuple, auquel ses longues souffrances arrachent des malédictions et lui font alternativement regretter, et le régime de la Terreur et l'ancien ordre des choses. Le vœu paraît se prononcer pour obtenir la taxe des denrées.

Ordre public. — Le public voit toujours avec indignation l'impunité des voleurs, la quantité innombrable des filles prostituées et l'affluence prodigieuse des agioteurs, regardés comme les sangsues de la chose publique. L'exécration générale se manifeste de plus fort contre cette classe d'hommes et de femmes qui font aujourd'hui une halle du Jardin-Égalité. — Un inspecteur rapporte que, dans ce moment-ci, les plus grands abus se commettent dans la partie des charrois. Les chevaux, dit-il, sont conduits par des êtres insouciants et cupides, qui frustrent ces animaux de partie de leur ration pour la vendre à leur profit; en sorte, continue-t-il, que, depuis les commissaires de sections jusqu'aux chefs d'administrations, tous déshonorent la République et dilapident effrontément les objets qu'ils ont en maniement.— Sur cela, d'autres agents parlent plus fortement et déclarent que le public désire, pour mettre fin à de pareils abus, que toutes les commissions d'agences soient supprimées. — D'après des renseignements qui nous sont parvenus, nous sommes instruits que le faubourg Marceau est le point de ralliement de nombre de prêtres fanatiques, qui se réunissent et forment des conciliabules chez un nommé Garnier, qui paraît être leur chef, domicilié rue Copeau, en face de celle de la Clef, n° 12.

Politique. — Le bruit se répand qu'une grande partie du Midi est en insurrection et a arboré la cocarde blanche. On parle aussi du massacre de Lyon, qui fait gémir les bons patriotes. A cet égard, on observait hier, au café de Corazza, qu'il serait bien temps de faire disparaître tous les indices qui retracent le siège de cette ville, afin de calmer l'effervescence des esprits vindicatifs. — On s'entretenait encore, dans le même local, des différentes réactions qui ont eu lieu depuis la Révolution, surtout celle du 9 thermidor. L'inspecteur qui rend compte de ces entretiens ajoute que les habitués de ce café observaient que, depuis quelque temps, les membres des Sociétés réunies se permettent la plus grande licence, dont les effets deviendront infiniment dangereux, si l'on n'y apporte promptement remède,

et surtout si le gouvernement n'emploie pas des mesures très répressives contre les journalistes qui leur sont dévoués.

Guerre. — Il n'en a pas été question hier dans les conversations publiques.

Finances. — On demande que l'emprunt forcé soit supporté spécialement par les nouveaux enrichis et les agioteurs. Les opinions pour et contre cette contribution sont toujours les mêmes.

Il paraît une affiche dont le titre est : *Un soldat aux patriotes de 89.* On la lit beaucoup; la plus grande partie des lecteurs la trouvent bonne ; on y remarque d'excellents conseils aux patriotes pour qu'ils ne se laissent pas corrompre comme les Jacobins; d'autres prétendent qu'il est impossible que ces Sociétés restent pures, que tôt ou tard les intrigants s'en empareront, et que, dès lors, il est à craindre qu'elles ne deviennent dangereuses. Les royalistes disent tout net que ces associations ne sont autre chose que la résurrection des Jacobins.

Spectacles. — Aucun fait contre le bon ordre et la tranquillité des spectacles.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

Depuis la confection de ce rapport, on a su qu'il s'était élevé, au théâtre de la rue Feydeau, un grand trouble à l'occasion des airs patriotiques, chantés en exécution de l'ordre du Directoire exécutif. Les aristocrates placés dans les loges ont manifesté leur aversion pour ces airs chéris des patriotes et se sont livrés aux plus fortes imprécations.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

AUTRE RAPPORT DU BUREAU CENTRAL, SUR LES JOURNAUX.

[*Nouvelles politiques.* — Publient une lettre du général Moreau sur l'état satisfaisant de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Le Gazetier. — A changé de ton; peut être lu par des patriotes.

Journal de Paris. — Annonce la mort du vertueux Cange.

Messager du soir. — S'élève contre le ministre de la justice Merlin, qui a refusé un défenseur officieux à l'émigré Geslin, exécuté à Paris, le 6 nivôse, se fondant sur ce que la loi du 25 brumaire an III est muette sur les défenseurs officieux. L'art. 8 des Droits de l'homme dit que ce qui n'est pas défendu ne peut être empêché.

Courrier de Paris. — Impudence des agioteurs au Jardin-Égalité. « Police ! Police ! réveille-toi ! Prends une nouvelle existence entre les mains du chef qui va te diriger [1]. »

1. En marge, de la main de Merlin (de Douai) : « Écrire au Bureau central pour

Journal des hommes libres. — Prétend que le ministre Benezech épouse une certaine baronne de Basle, qui pleure encore la mort de son cher maître Capet. — Donne encore des détails sur des enrôlements des déserteurs moyennant 5 louis[1].

Le même journal donne une réponse de Tissot, beau-frère de Goujon, à Lanjuinais : c'est une apologie du défunt.

Courrier universel de Husson. — Diatribes contre les Jacobins.

L'*Orateur plébéien* dit que le motif de la mesure arbitraire prise contre Lebois provient de ce qu'il a dénoncé avec courage les assassins du Midi.

Journal de Perlet. — Prend avec chaleur la défense de Benezech, dénoncé de tous côtés... [2].]

(Arch. nat., F[7], 3840.)

Rapport du bureau de surveillance.

Mœurs et opinions. — On s'entretenait, au Palais-Égalité, de Cormatin, que l'on a envoyé du côté de Cherbourg. On disait qu'il était bien imprudent d'avoir fait voyager cet homme dans un département ravagé par les Chouans; autant valait-il, ajoutait-on, lui donner la liberté. — Hier soir, à la lecture de l'intitulé du journal qui annonçait que la statue de la Liberté avait été abattue à Lyon et la cocarde nationale foulée aux pieds, beaucoup de particuliers à redingote courte disaient : « Ils ont été plus adroits que nous; ils en sont venus à leur honneur. » Ces propos se sont tenus à la porte du café de Chartres; la trop grande affluence du monde et le mouvement perpétuel ont empêché d'en signaler aucun, attendu qu'ils ont tous le même costume et paraissent être de la même opinion.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

Rapports présentés au ministre de la police.

I. — Point de patrouilles la nuit dans les rues. Les réverbères dans beaucoup de quartiers, notamment sur les boulevards hier soir, n'éclairaient presque pas. — Des chansonniers, dans la rue des Petits-Champs et autres adjacentes, débitent tous les jours des chansons contre les patriotes et le gouvernement. — Dans le Jardin-Éga-

recommander la stricte exécution de la loi du 13 fructidor sur les agioteurs. Écrire au général en chef pour recommander l'arrestation de ceux qui seront sur ce point pris en flagrant délit. »

1. En marge, de la main de Merlin (de Douai) : « Écrire au général en chef pour recommander surveillance, arrestations, etc. »

2. La fin du rapport manque.

lité et dans les environs, on voit tous les soirs des citoyens et même des femmes assez bien vêtues demander l'aumône. Un grand nombre d'Allemands et d'Anglais affluent dans Paris, font de grosses dépenses en numéraire et tiennent le langage le plus contre-révolutionnaire. — Malgré la défense faite aux limonadiers de donner à jouer au loto, on joue tous les jours chez Paquier, rue d'Angivilliers, n° 153, et la société n'est pas des plus républicaines. — Le prix des marchandises est considérablement diminué dans les départements du Midi, et le louis n'y vaut que 2,500 livres. — La lettre du ministre de la police au Bureau central, affichée aujourd'hui [1], a attiré grand nombre de lecteurs : « A la bonne heure, disait-on ; voilà un homme qui parle avec fermeté ; il faut espérer que la police se fera et que les choses iront mieux. » — Les forts de la Halle ou fariniers ont exigé hier impérieusement une hausse considérable de salaires ; ils ont demandé 100 livres pour le transport de chaque sac, et l'administration a été, dit-on, forcée de les leur accorder. Voilà donc *messieurs* les fariniers dans le cas de gagner par jour 2 à 3,000 livres. Tous les citoyens qui ont appris cet événement, indignés que ces colporteurs fassent ainsi la loi et rançonnent si impunément la République, désirent avec ardeur qu'on leur fasse porter la peine de leur audacieuse cupidité. Ils voudraient qu'on fît les sacs de farine moins grands et moins lourds. Les forts trouveraient alors des concurrents pour le transport des sacs de farine et ne seraient plus employés, ou ne le seraient qu'à des prix raisonnables. — L'on craint que les habitants des campagnes, qui possèdent aujourd'hui toutes les richesses, ne soient épargnés dans l'emprunt forcé. — On disait hier, au café Procope, d'une manière à ne pas laisser de doute, que beaucoup d'individus venaient à Paris chargés d'or au moyen duquel ils faisaient rayer de la liste des émigrés leurs parents et leurs amis et soustraire les pièces contre ceux qui sont détenus ; il paraît que ce moyen a réussi à plus d'une personne. On disait, dans le même café, que les prêtres réfractaires allumaient partout le flambeau du fanatisme, et que, si le gouvernement n'y prenait garde, ils perdraient la République. — Malgré les cris de tous les malveillants contre l'emprunt forcé, déjà quelques objets de première nécessité ont diminué, ce qui apaise un peu les murmures de la classe indigente. — On a parlé dans les cafés de la nomination de Génissieu au ministère de la

1. Il s'agit de la lettre du 17 nivôse an IV par laquelle Merlin (de Douai) annonçait au Bureau central sa nomination au ministère de la police, et expliquait les principes qui dirigeraient son administration. (*Rédacteur* du 20 nivôse.)

justice[1]; on n'a rien dit de ses talents, mais on l'a accusé d'être un homme de parti, dont les bureaux ne seront peuplés que de Jacobins. — Des groupes nombreux environnaient hier les crieurs du *Journal du Soir,* qui annonçait la suppression des filles publiques; plusieurs voix se sont élevées, comme de concert, pour dire qu'en ce cas il fallait retrancher quelques myriagrammes aux députés, puisque ce serait une dépense de moins pour eux. — L'on se plaint plus que jamais de la falsification des vins et eaux-de-vie. — L'on continue de détériorer les voitures déposées à l'hôtel de la Vaupalière, faubourg Honoré. — On a dit dans un café que le Directoire représentait bien et donnait ses audiences avec dignité, mais que le président Reubell avait un fils d'environ dix-huit ans, qui montrait une fierté plus que royale, depuis qu'il demeurait au Luxembourg; on ajoutait qu'il serait bon que son père en fût instruit pour réprimer la morgue de ce jeune homme, qui se croit sans doute l'héritier du trône.

Patriotes. — Outre la Société du Panthéon et le café Chrétien, les patriotes exclusifs se rassemblent dans beaucoup d'autres endroits et notamment chez Chambellan, traiteur, rue du Carrousel. Ceux-ci répandent le bruit, depuis quelques jours, d'une nouvelle insurrection toute prête d'éclater; ils ne donnent point de renseignements positifs, soit qu'ils les ignorent, soit qu'ils ne veulent pas s'ouvrir davantage, dans la crainte de voir avorter leurs projets. — Des citoyens, réunis paisiblement aux Champs-Élysées, disaient que tous les septembriseurs s'étaient réunis dans le sein de la Société du Panthéon, qu'elle ne respirait que le sang, et que, si le gouvernement n'y prenait garde, il en serait la première victime.

Royalistes. — Les uns (ceux qui craignent le retour de la Terreur) commencent à convenir que le gouvernement actuel est préférable à tout autre, et qu'il serait infiniment dangereux, dans les circonstances présentes, de penser à un changement; les autres disent, au contraire, que le Directoire est absolument décidé à casser le Conseil des Cinq-Cents pour rétablir la royauté, et qu'il sera soutenu par les trois quarts de la France.

Emprunt forcé. — Les plaintes sur l'arbitraire de cet emprunt continuent, et même avec plus d'aigreur qu'auparavant. La taxe de 6,000 livres en numéraire, imposée sur une infinité de personnes que l'on dit partout être hors d'état de la payer, fait bien des mécontents; par exemple, celle qui porte sur les citoyens logés en hôtel garni,

1. En effet l'ex-conventionnel Génissieu avait été nommé ministre de la justice par arrêté du Directoire du 15 nivôse an IV. Il exerça ces fonctions jusqu'au 14 germinal de la même année, époque où il fut nommé consul à Barcelone.

parmi lesquels on compte des marchands de lunettes, de cire à cacheter, etc., tels que ceux qui logent dans la maison de Bourgogne, rue Montmorency ; chez Bourgeois, rue Quincampoix, et dans la maison de Châlon, rue Martin. On dit qu'il y a des rues entières, comme celles des Lombards, Saint-Denis, etc., dont les marchands, riches ou pauvres, sont indistinctement imposés à cette somme.

Jeux. — On est toujours étonné de voir subsister la maison du n° 44 et 113 au Palais-Égalité, ainsi que celles des n°s 1282 et 1286, rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la Trésorerie, maisons connues pour des étouffoirs. — Malmazet et le chevalier de Châtillon, connus pour escrocs, viennent de louer le n° 88, Palais-Égalité, pour y tenir un jeu de commerce; ils en ont fait leur déclaration chez Comminge, commissaire de police de la section de la Butte-des-Moulins. Il se joue toujours beaucoup d'or et d'argent chez Bossard et chez la Robinot. D'après les différents [rapports] précédemment fournis, cette maison a été saisie cette nuit. Delanaux, marchand de bœufs, disait hier qu'il avait perdu un million depuis quelques jours, mais qu'il lui en restait bien d'autres. Il y a un an que cet individu était dans la plus profonde misère. Il demeure rue Mêlée.

Agioteurs. — Fournier, rue du Mail, n° 14, a acheté ce matin 300 louis, dont 200 à un de ses voisins, nommé Lasonier. Liotier, rue Grammont, n° 540, en a acheté 100 à Maigret, fameux agioteur et joueur de la Bourse, à 5,500 livres, prix du cours de la Bourse. — On dit que le citoyen Delisle, gendre du citoyen de Sainte-Croix, dit Guyenne, rue des Canettes, est un accapareur riche en assignats, argent, toiles, tabacs et autres marchandises. — On dit encore que le nommé Benoist, orfèvre, quai des Orfèvres, a beaucoup acheté d'or et de bijoux, lorsque les assignats étaient au pair, et qu'il a fondu beaucoup d'espèces.

II. — ... La sévérité que le gouvernement vient de déployer contre quelques journalistes a été fort applaudie de la saine partie du peuple. On pense qu'il est grand temps d'étendre cette mesure sur les faiseurs de placards. Ces derniers sont peut-être encore plus dangereux que les folliculaires, parce que l'affiche en général porte un caractère incendiaire qui ne peut qu'alarmer les esprits timides, corrompre les esprits faibles, et entraîner à des désordres les esprits prompts à s'exaspérer. Les honnêtes gens espèrent que le gouvernement ne s'en tiendra pas là, qu'il sentira enfin la nécessité de réprimer la licence de la presse et de donner des bornes à la liberté dont elle doit jouir. — On remarque que les papiers publics ont

annoncé cette mesure avec une modération qui ne leur est pas ordinaire, et qu'ils ne se sont pas permis la plus légère réflexion.

[Les jeunes gens de la première réquisition, obligés de rejoindre, répandent le bruit que le Calvados a arboré la cocarde blanche; ils le font dans l'espoir de provoquer un mouvement des clubistes. — Ceux qui partent disent qu'il est à croire que l'armée de Charette manque d'hommes, puisqu'on les envoie pour la recruter. — On persuade aux campagnards que les environs de Paris vont être garnis de troupes, ce qui les désole; car, l'année dernière, leurs champs ont été dévastés par les soldats. Urgence de les rassurer. — Détails sur la manière dont s'opèrent les versements de l'emprunt forcé.]

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 20 nivôse : « Arrêté du 18 nivôse an IV. — Le Directoire exécutif arrête : Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris sont tenus, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des républicains, tels que la *Marseillaise*, *Ça ira*, *Veillons au salut de l'Empire* et le *Chant du Départ*. Dans l'intervalle des deux pièces, on chantera toujours l'hymne des Marseillais ou quelques autres chansons patriotiques. Le théâtre des Arts donnera, chaque jour de spectacle, une représentation de l'*Offrande à la Liberté*, avec ses chœurs et accompagnements, ou quelques autres pièces républicaines. Il est expressément défendu de chanter, laisser ou faire chanter l'air homicide dit le *Réveil du peuple*. Le ministre de la police générale donnera les ordres les plus précis pour faire arrêter tous ceux qui, dans les spectacles, appelleraient, par leurs discours, le retour de la royauté, provoqueraient l'anéantissement du Corps législatif ou du pouvoir exécutif, exciteraient le peuple à la révolte, troubleraient l'ordre ou la tranquillité publique, et attenteraient aux bonnes mœurs. Le ministre de la police mandera, dans le jour, tous les directeurs et entrepreneurs de chacun des spectacles de Paris; il leur fera lecture du présent arrêté, leur intimera, chacun à leur égard, les ordres qui y sont contenus; il surveillera l'exécution pleine et entière de toutes ses dispositions, et en rendra compte au Directoire. — REUBELL, président; LAGARDE, secrétaire général. » — *Gardien de la Constitution* du 22 nivôse : « Un arrêté du Directoire exécutif, en date du 18 nivôse, ordonne aux directeurs des spectacles de faire chanter la *Marseillaise*, *Ça ira*, *Veillons au salut de l'Empire*, le *Chant du Départ*. Jusque-là tous les vrais républicains applaudiront à l'arrêté; mais seront-ils du même avis sur l'article suivant : « Il est expressément défendu de chanter, « laisser ou faire chanter l'air homicide dit *le Réveil du peuple* » ? Le Directoire n'a point l'autorité législative. Sur quoi peut être basée sa défense? Quelle sera la peine encourue par celui qui ne s'y conforme point? Quant à l'épithète homicide donnée à l'air du *Réveil du peuple*, d'où lui vient-elle? De ce que les égorgeurs du Midi l'ont chanté dans le cours de leurs assassinats? Mais l'hymne des Marseillais n'a-t-il pas été souillé par les mêmes horreurs? N'a-t-il pas été le cri de ralliement des massacreurs du 2 septembre? N'a-t-il

pas servi à célébrer les égorgements révolutionnaires? N'est-ce pas à ce chant de la victoire que des charrettes de victimes étaient traînées à la boucherie, que des milliers de citoyens de tout âge et de tout sexe étaient noyés, fusillés et mitraillés? Devons-nous pour cela l'appeler homicide? Non. S'il fallait proscrire tout ce qu'ont souillé les hommes de sang, rien ne serait épargné; tous les titres dont s'honorent les vrais patriotes devraient être rayés de la nomenclature française, jusqu'au nom *républicain*, que les scélérats veulent s'appliquer exclusivement. » — *Courrier républicain* du 19 nivôse : « *Paris, 18 nivôse.* — On a arrêté, dans les environs du Palais-Égalité, un assez bon nombre de ces hommes qui proposent à l'oreille des passants de leur acheter bon marché ou de vendre cher de la monnaie métallique. Le nombre de ces sous-agioteurs est si considérable qu'à midi le Jardin du Palais-Égalité en est encombré au point qu'il est difficile de le traverser. »

DXXXII

19 NIVOSE AN IV (9 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 20 nivose[1].

Esprit public. Subsistances. — A la fontaine des Petits-Pères, place des Victoires, les citoyens qui s'y trouvent rassemblés se plaignent de la petite portion de pain qu'on leur accorde et se répandent en injures contre le gouvernement.

Finances. — L'emprunt forcé est l'objet ordinaire des conversations; on dit que, lorsqu'il sera entièrement payé, le plan est de timbrer tous les assignats en circulation, et que le timbre sera payé à raison de 25 p. 0/0.

Agioteurs. — L'observateur a vu faire un marché d'une certaine quantité de louis sur le pied de 5,550 livres, et il rapporte que le café de Chartres était rempli d'agioteurs, dont plusieurs tenaient des propos séditieux contre la République.

Ordre public. — Hier, il y avait au Jardin national un groupe qui s'entretenait des jeunes gens de la première réquisition; on disait que plusieurs d'entre eux avaient pris des établissements depuis deux ans et s'étaient mariés, qu'ils ne pourraient faire que de mauvais soldats; quelques-uns des mêmes groupes ajoutaient : « Il faudra bien qu'ils fassent comme nous; ils trouveront de bons maîtres, et on verra s'ils aiment la patrie. » — Au café Italien, toujours les

1. Par exception, ce rapport est intitulé, dans l'original : « Rapport général de la surveillance ».

mêmes entretiens sur la suspension d'armes, l'emprunt forcé et les troubles du Midi; on y disait aussi que les agents des gros capitalistes tenaient l'or et l'argent à haut prix, afin de soutenir la valeur des marchandises. — Un inspecteur a découvert une manœuvre de la part des accapareurs, afin de se soustraire à l'emprunt forcé. Ils se proposent, dit-on, de déposer leurs marchandises dans des maisons d'encan et de porter au Directoire les clefs de leurs maisons pour faire voir que, ne possédant rien, ils sont hors d'état de payer..... On a entendu plusieurs jeunes gens, sur la place du Palais-Égalité, se dire entre eux que tous ceux qui iront rejoindre les armées ne sont que des sots. — Dans le faubourg Antoine, on se plaint que l'emprunt forcé occasionne un grand préjudice à la fabrication et à la vente des meubles, et que, si les choses ne changent point, les ouvriers ne pourront plus vivre.

Spectacles. — L'arrêté du Directoire exécutif qui enjoint à tous les directeurs de spectacles de faire jouer avant la levée de la toile l'hymne des Marseillais et les airs patriotiques, et de les faire chanter entre les deux pièces, a donné lieu à de grands murmures et de grandes agitations. Aux théâtres de l'Opéra-Comique, de Louvois, de Vaudeville et de la République, la lecture de cet arrêté a été en général assez applaudie; néanmoins, on a entendu quelques coups de sifflet et on a remarqué des signes d'improbation, et les mécontents des deux sexes sont sortis. Mais, au théâtre de Feydeau, la fureur et la rage se sont laissées apercevoir de la manière la plus forte; les deux tiers des citoyens qui occupaient les premières loges sont sortis pour un moment, en disant que le gouvernement voulait ramener le règne de la Terreur; cependant l'observateur qui rapporte ce fait ajoute que plusieurs personnes avaient approuvé cette mesure du Directoire comme propre à ranimer l'esprit public, tombé depuis quelque temps dans une sorte d'inertie. Au théâtre de l'Ambigu-Comique, il s'y trouve habituellement des jeunes gens de la première réquisition, qui font beaucoup de bruit avec des femmes publiques. Plusieurs d'entre eux disent hautement que ceux qui rejoindront sont des sots, et qu'à leur égard, ils ont trouvé le moyen de se soustraire à cette infâme réquisition. — Il est midi, et dans ce moment on rapporte qu'il y a quelques rassemblements au Palais-Égalité qui annoncent les dispositions de porter le désordre aujourd'hui[1] dans les spectacles. L'œil de la surveillance la plus sévère sera ouvert sur tous les objets de ce rapport qui mériteront une attention particulière.....

1. 20 nivôse.

Marchés. — Comme étant jour de grand marché, les halles étaient hier fortement approvisionnées, surtout en fruits et légumes.....

HOUDEYER.

Arch. nat., F 7, 3840, et AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — La diminution de certaines marchandises donne beaucoup d'espoir ; ceux qui sont intéressés à la hausse s'efforcent de persuader que cette baisse n'est que momentanée, de sorte que les détaillants ne veulent point diminuer les prix excessifs de leurs marchandises. — Les habitués du Palais-Égalité témoignaient hier leur satisfaction aux nouvelles affligeantes du Midi, dont on s'entretenait dans tous les cafés ; ces mêmes individus disaient qu'il était bien juste de venger des parents et amis qui avaient été assassinés sur ceux qui gouvernent aujourd'hui, que le tour de Paris n'était pas éloigné, mais qu'il n'était pas encore temps. — L'affiche du ministre de la police générale a fait la plus grande sensation [1] ; on désire beaucoup l'exécution de ses promesses ; on espère qu'il préviendra les maux que pourrait produire la coalition de gros marchands. — Chez le limonadier, rue des Pères, un homme, se disant revenir de Rouen, annonçait que la majorité des habitants de cette commune ne voulait point se conformer à la loi de l'emprunt forcé.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Le *Censeur des Journaux* des 19 et 20 nivôse : « Le Censeur et l'Abonné. — L'ABONNÉ : Vos sermons finiront-ils bientôt? — LE CENSEUR : Pourquoi? — L'ABONNÉ : Ils m'ennuient. — LE CENSEUR : Je ne me suis pas chargé d'amuser tout le monde. — L'ABONNÉ : Au lieu de ces longues dissertations sur la morale, ne pourriez-vous pas nous donner plus de nouvelles? — LE CENSEUR : Quelles nouvelles? — L'ABONNÉ : Nouvelles étrangères. — LE CENSEUR : Lisez la *Gazette française*. — L'ABONNÉ : Nouvelles des départements. — LE CENSEUR : Lisez le *Journal des hommes libres*. — L'ABONNÉ : Nouvelles de Paris. — LE CENSEUR : Lisez le *Courrier de Paris*. — L'ABONNÉ : Mais je n'en serai pas plus habile, et je n'aurai pas évité l'ennui. — LE CENSEUR : Vous êtes difficile. — L'ABONNÉ : Pas plus qu'un autre, mais j'aime la variété. — LE CEN-

1. C'est sans date une allusion à la lettre de Merlin (de Douai) au Bureau central. Voir plus haut, p. 636.

SEUR : Prenez les *Annales de la République française*. — L'ABONNÉ : La hardiesse. — LE CENSEUR : Le *Messager du Soir*. — L'ABONNÉ : Les dénonciations. — LE CENSEUR : L'*Ami des Lois*. — L'ABONNÉ : Les épigrammes. — LE CENSEUR : L'*Historien*. — L'ABONNÉ : Les polémiques. — LE CENSEUR : *Les Patriotes de 89*. — L'ABONNÉ : Les hachures. — LE CENSEUR : Le *Tableau de Paris*. — L'ABONNÉ : Le trait. — LE CENSEUR : Les *Nouvelles politiques*. — L'ABONNÉ : Les débats du Corps législatif. — LE CENSEUR : Le *Républicain*. — L'ABONNÉ : Mais je n'aime point la morale. — LE CENSEUR : Prenez le *Postillon des Armées*. — L'ABONNÉ : Je n'aime point la critique. — LE CENSEUR : Prenez le *Journal de Paris*. — L'ABONNÉ : L'esprit me fatigue. — LE CENSEUR : Lisez le *Bulletin national*. — L'ABONNÉ : Je hais les déclamations. — LE CENSEUR : Abonnez-vous au *Courrier de l'Égalité*. — L'ABONNÉ : L'aigreur et l'esprit de parti me déplaisent souverainement. — LE CENSEUR : Vous avez le *Bonhomme Richard*. — L'ABONNÉ : Mais ne pouvant avoir tous ces journaux à la fois, quel est celui d'entre eux qui réunit le plus de variété et le moins d'esprit de vengeance et de parti? — LE CENSEUR : L'*Abréviateur*. »

DXXXIII

20 NIVOSE AN IV (10 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 NIVOSE.

Esprit public. — Les rapports de ce jour annoncent que Paris est tranquille et, sur tous les objets de surveillance, il est résulté les observations suivantes.

Subsistances. — Les plaintes sur la modique portion de pain que les boulangers distribuent et la cherté de celui qui se vend sur les places sont toujours les mêmes. Cependant, le public voit avec plaisir la diminution du prix de quelques denrées, et il conçoit un heureux augure.

Agiotage. — Nous n'avons pas de faits particuliers sur les individus qui entretiennent ce fléau ; on a seulement remarqué qu'ils sont toujours nombreux et qu'ils font paraître leur inquiétude. Quelques observateurs rapportent que ces agioteurs se flattent que leur chagrin sera de peu de durée.

Culte catholique. — Dans les édifices consacrés au culte, tout s'y est passé hier avec calme et décence, et, dans les cérémonies et prédications, on n'a rien vu et rien entendu de contraire à la saine morale et aux principes du gouvernement.

Ordre public. — L'affiche du ministre de la police, adressée aux

commissaires du Bureau central [du canton] de Paris, a paru faire plaisir ; on désire en général que la police s'exerce avec exactitude dans cette grande cité et que le calme y renaisse, ainsi que dans toute l'étendue de la République ; on ne désire pas moins que le nouveau ministre prenne des mesures rigoureuses pour ramener les mœurs, entretenir la salubrité, la propreté, et empêcher les vols journaliers qui se commettent. Le Bureau central, qui forme le même vœu, secondera le ministre par tous les moyens qui sont dans ses mains. — Les royalistes réclament contre le Directoire exécutif, le menacent, et cherchent à indisposer le peuple contre lui. Ils annoncent même qu'à la fin du mois il y aura un grand coup qui le culbutera. L'inspecteur qui rapporte ces faits déclare qu'ils lui ont été communiqués par des patriotes de sa connaissance, qui ont entendu, dans des maisons particulières, tenir ces propos séditieux et par les maîtres et par les domestiques. — On se plaint, dans quelques cafés, que la loi qui enjoint aux jeunes gens de la première réquisition de partir ne soit pas exécutée dans tous ses points, et que le Directoire exécutif, qui le premier devrait les maintenir, conserve dans ses bureaux plusieurs citoyens soumis à la réquisition.

Politique. — Dans quelques cafés, l'on s'entretient du bruit que l'on dit se répandre d'un arrangement prochain avec l'Angleterre. On désire vivement que cette nouvelle ne soit pas sans fondement.

Finances. — L'emprunt forcé fait toujours le sujet des conversations parmi les habitués des cafés. Le vœu paraît assez général pour l'exécution de cette mesure, d'où dépend, dit-on, le salut de la France. Dans quelques lieux publics, on disait hier que dix-huit bataillons sont en marche pour venir sur Paris, et qu'on les fera loger chez les citoyens qui se trouveront en demeure du payement de leur contribution. — Il était aussi question des massacres à Lyon, sur lesquels les bons patriotes gémissent, et ils disent que les troubles qui ont eu lieu dans cette cité sont occasionnés par les mécontents et par ceux qui veulent éluder le payement de l'emprunt forcé, et l'on persiste à croire que les gros marchands s'empresseront de vider leurs magasins pour y parvenir plus sûrement.

Spectacles. — Les chants patriotiques ont été bien accueillis et même applaudis par la majeure partie des spectateurs. Quelques-uns ont manifesté des marques d'improbation dans les différents théâtres et quelques coups de sifflets se sont fait entendre dans celui de la rue Feydeau. On a entendu des citoyens se dire entre eux : « Paris est tranquille ; il semble qu'avec ces chansons on veuille organiser une nouvelle insurrection. » Une voix a demandé par dérision *la Cataqua*.

Un autre a demandé *Cadet Roussel*, *la Queue du Chat*. Au théâtre du Marais, quelques particuliers voulaient que l'on chantât le *Réveil du peuple*. Toutes ces demandes ont été vivement combattues par les patriotes. — Au Théâtre-Italien, le parterre a crié : *Vive la République !* Chénard a chanté l'hymne des Marseillais, qui a été accueilli d'un coup de sifflet. Au total, tout a été parfaitement tranquille. Les mécontents ont été en petit nombre. — Au théâtre des Arts, plusieurs jeunes gens se sont retirés dans le foyer pendant le temps qu'on exécutait l'*Offrande à la Liberté*, qui a excité de vifs applaudissements et des cris de *Vive la République !* — [Le Bureau central redoublera de surveillance, surtout dans ces circonstances où il se manifeste des dispositions contraires au bon ordre.....

Marchés. — L'approvisionnement était très peu considérable.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 1 c III, Seine, 18, et AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Le bruit courait hier que le Directoire exécutif avait reçu des lettres de Lyon, qui annonçaient que cette ville était en pleine insurrection, et que les royalistes avaient arboré la cocarde blanche..... — Une grande quantité d'étrangers remplissent les maisons garnies ; on craint que les massacres du Midi ne se répètent à Paris. — La chasse faite hier aux jeunes gens de la première réquisition les rend plus tranquilles, surtout dans les spectacles. Les murmures s'y font entendre de leur part, relativement à l'arrêté du Directoire, qui, disent-ils, gêne l'opinion publique par des ordonnances de police.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

EXTRAIT DES RAPPORTS PARTICULIERS.

20 *nivôse*, *cinq heures du soir.* — La tranquillité règne dans ce moment au Palais-Égalité. Les jeunes gens se promènent dans les galeries ou sont dans les cafés ; ils s'entretiennent de choses et d'autres analogues à leur âge. — Beaucoup de filles. — Les agioteurs trafiquent, malgré le jour de décade et de dimanche. — L'ordre règne aux portes des spectacles. Les personnes qui prennent des billets sont d'une mise honnête ; cependant, quantité de petits polissons sont dans les

rangs pour en avoir. Des détachements de dix à douze volontaires se rendent dans les spectacles comme pour servir de renfort.....

20 *nivôse, six heures du soir.* — Trois particuliers passaient l'eau vers les Quatre-Nations; un d'eux dit aux deux autres : « Je vais crier tant que je pourrai pour qu'on nous donne le *Réveil du peuple.* » Le Palais-Égalité est tranquille; les grilles en sont fermées ; le monde se promène sous les galeries. Beaucoup de cavalerie prête à marcher, placée rue des Capucins. Beaucoup aussi d'infanterie, légion de police, dans la rue Neuve-Roch jusqu'à la place Vendôme. Les boulevards sont tranquilles, ainsi que les faubourgs et les différents arrondissements de Paris.

HANNOCQUE-GUÉRIN, HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA POLICE.

Emprunt forcé. — Cet emprunt fait toujours l'objet exclusif de toutes les conversations. Ceux qui connaissent déjà leur taxe jettent feu et flammes ; ceux qui ne sont pas encore imposés craignent de l'être au-dessus de leurs moyens. Quoi qu'il en soit des réclamations bien ou mal fondées que chacun fait contre cet emprunt, on ne peut douter que les mécontents, qui sont en aussi grand nombre, n'emploient tous les moyens pour en empêcher l'effet. Ils disent déjà aux ouvriers qu'ils ne les feront plus travailler, que les ateliers vont être fermés, etc., ce qui les aigrit beaucoup, de manière que tout le monde crie contre une mesure qui, il y a quinze jours, était regardée par tous comme très salutaire. Si l'emprunt forcé n'était pas à l'ordre du jour dans toutes les conversations, il ne serait question que des devoirs du ministre de la police ; le public espère qu'une de ses premières opérations sera de chasser du Jardin-Égalité les agioteurs et les filles publiques.

Théâtres. — On a joué à celui de Nicolet, hier, une pièce nouvelle intitulée : *Les Réclamations contre l'emprunt forcé.* Cet ouvrage renferme les sentiments du vrai républicanisme, et développe très adroitement les vues du gouvernement sur cette opération. Le public l'a accueilli avec transport, et il serait à désirer que les auteurs travaillassent dans ce genre vraiment patriotique, et qui ne ressemble nullement aux rapsodies, faites sous Robespierre, dans lesquelles on ne prodiguait que des plates louanges à tous les suppôts du terrorisme. Lorsqu'on y a lu l'arrêté du Directoire, excepté les spectateurs des premières loges, les autres ont applaudi avec fureur, et, après que

l'orchestre en a exécuté les airs patriotiques, un individu s'étant avisé de demander tout haut le *Réveil du peuple*, l'improbation du public s'est manifestée sur-le-champ, et ce particulier a été arrêté. — Une dispute étant survenue entre des jeunes gens et quelques soldats de la Légion de police, ils sont sortis pour se battre. Mais quelques camarades des premiers leur ont dit : « Vous êtes bien sots de vous battre avec ces gueux-là ; il faut les assassiner à coups de couteau sur les boulevards, après le spectacle, comme nous avons résolu de faire. » — Au théâtre du Vaudeville, à la lecture de l'arrêté du Directoire[1], le mot *homicide*, appliqué à l'air du *Réveil du peuple*, a été généralement hué ; il y a eu très peu d'applaudissements. A celui de la République, cet arrêté a singulièrement étonné les spectateurs; le parterre a applaudi, mais toutes les loges et l'orchestre ont gardé le plus morne silence. A celui de Louvois, presque toutes les premières loges ont présenté le spectacle de la stupeur. A ces mots : « L'air homicide du *Réveil du peuple*», un bruit sourd d'improbation s'est fait entendre, et l'on est sorti des loges, sitôt que l'on a commencé de chanter : *Veillons au salut de l'Empire*. Le parterre au contraire a fait entendre des applaudissements à la lecture du chant. Cet arrêté a produit à peu près le même effet dans tous les autres spectacles. — Les grosses cravates, les royalistes et les malveillants de toutes les classes regardent cet arrêté comme le tocsin de la Terreur, tandis que les hommes sensés et les bons citoyens n'y voient qu'une mesure salutaire pour réchauffer le patriotisme ; ils pensent d'ailleurs que le Directoire saurait bien réprimer les entreprises des clubs, s'ils osaient s'écarter (*sic*).

Esprit public. — Les royalistes disent que le gouvernement fait fabriquer pour 400 millions de billets de 1,000 et de 2,000 livres; qu'il y a trente presses d'assignats de 50,000, qui travaillent toute la nuit ; qu'il emploie grand nombre d'ouvriers à Meudon pour des choses fort inquiétantes; qu'il fait encore venir trente mille hommes à Paris, etc. — Les patriotes pensent que des royalistes en place, déguisés sous le manteau du patriotisme, ont trompé le gouvernement en faisant transférer à Cherbourg Cormatin, qui sera sûrement enlevé sur la route par ses camarades. Ils pensent encore que l'organisation des municipalités de Paris se fait trop lentement, et qu'il est dangereux que des royalistes ne trouvent le moyen de s'y glisser pour entraver la marche du gouvernement. Enfin ils ajoutent que le travail de la commission des Dix-Sept a été illusoire, puisque tous les

1. Voir plus haut, p. 639.

employés destitués ont été réintégrés dans leurs places. Ils se proposent de présenter une adresse au Directoire à ce sujet. — On étale un luxe insolent dans les bals dits d'Aligre, de 89, des Princes, Travers, etc.; ce sont des prostituées de toutes les classes qui se rendent dans ces assemblées de royalistes et d'agioteurs. — On a arrêté, hier au soir, quelques jeunes gens de la première réquisition au café de Chartres, ce qui a imprimé une terreur salutaire dans l'âme des agioteurs; ils sont convenus de ne pas s'y assembler de quinze jours. — Les marchandises qui ne sont pas de première nécessité ont tant soit peu baissé. — Les porteurs de sacs, employés à l'Assomption, ayant demandé une augmentation prodigieuse, avaient été supprimés et remplacés par des grenadiers de la Convention; mais les premiers ont formé le complot de tomber sur ceux qui les ont remplacés. Ils ont aussi résolu d'empêcher de travailler les porteurs de Saint-Lazare, parce qu'ils n'ont pas demandé d'augmentation comme eux. — Des individus, que l'on croit bouchers, sortant hier du Département, disaient : « Puisqu'on nous force de payer l'emprunt, ce sera le peuple qui le payera. » — On parlait aujourd'hui du nombre infini d'étrangers, de royalistes et peut-être même d'émigrés qui remplissent les maisons garnies dans l'arrondissement des sections Le Peletier, Butte-des-Moulins, Brutus, le Mail et Place-Vendôme. On disait que la Commission de police devrait examiner scrupuleusement les papiers de tous ces hommes, dont l'existence à Paris est très dangereuse. — L'agiotage est en stagnation. On a remarqué à la Bourse plus d'étrangers et de gens de campagne que de coutume.

Jeux. — Richet, maître de la maison n° 44, n'a fait hier qu'une taille et il a gagné 600,000 livres, ce qui a indigné la galerie; mais ce qui ne doit pas surprendre, dit-on, puisque cette maison est un étouffoir. — L'on joue toujours beaucoup d'or et d'argent. Les trente et un tiennent, mais à huis clos. — Les louis étaient ce matin à 5,500.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Gazette française du 21 nivôse : « Les agioteurs obstruent toujours les rues qui avoisinent le Palais-Égalité. Le louis se soutient à un prix fort élevé, ce qui étonne beaucoup dans un moment où toutes les marchandises éprouvent une baisse considérable. Il s'élève aussi une foule de réclamations au sujet de l'emprunt forcé. Plusieurs rentiers et presque tous les petits marchands ont été imposés à une taxe de 6,000 livres, valeur métallique. Cette imposition énorme les a réduits au désespoir; elle fournit aux vrais agioteurs des prétextes pour crier à l'injustice et à l'arbitraire. »

DXXXIV

21 NIVOSE AN IV (11 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 NIVOSE.

Esprit public. — Le calme paraît se maintenir, et la surveillance du jour a produit les observations suivantes sur la situation de Paris.

Subsistances. — Le peuple témoigne toujours son mécontentement de ce que, malgré les espérances qu'il avait conçues d'une augmentation, les boulangers continuent de lui délivrer la même portion de pain. Cet aliment de première nécessité, quoique fort abondant sur les places publiques, se vend toujours excessivement cher. La diminution du prix des denrées et autres comestibles est réelle en gros, mais en détail elle est presque insensible. Cependant ce premier pas fait espérer, d'après le bruit qui s'est répandu, que l'on va augmenter incessamment la quantité de pain et qu'on en délivrera par bouche une livre du poids de 14 onces.

Agioteurs. — L'agiotage s'est fait hier au Palais-Égalité comme à l'ordinaire. On y vendait publiquement des bottes, des souliers, des estampes et du tabac. Les marchands d'argent mettent de la différence dans le prix des écus frappés au coin de la royauté de ceux frappés à celui de la République ; ils payent les premiers 1,300 livres et les autres 1,200. Nous pensons que cette différence ne provient que du poids.

Ordre public. — Un observateur rapporte que partout on fait l'éloge du nouveau ministre de la police, et qu'on attend de lui qu'il purgera Paris des fripons et des malveillants qui y abondent. Un autre agent a observé, que, dans les différents quartiers qu'il a surveillés, le peuple conçoit de grandes espérances de l'énergie du gouvernement, dont toutes les mesures paraissent dirigées vers la tranquillité et le bonheur public.

Politique. — Les citoyens, rassemblés en grand nombre dans les cafés, s'entretiennent de différents sujets. Dans celui de la République, un observateur en a remarqué quatre, dont la conversation, qui avait pour objet le gouvernement, a été très applaudie, surtout l'un d'eux, qui s'était permis les propos suivants : « Comment voulez-vous que nous ayons un bon gouvernement ? Les législateurs ne s'entendent pas entre eux, ils sont toujours d'opinions différentes ; celui qui veut

le bien est contredit par un autre ; il n'y a pas d'ensemble ; enfin c'est un rouage tout neuf, dont le grand ressort est toujours prêt à casser. »

Finances. — Les conversations dans les cafés roulent toujours sur l'emprunt forcé. Dans celui de Corazza, l'on disait que le public était très heureux d'avoir à faire à des membres aussi énergiques que ceux du Directoire exécutif. Au café de Valois, les sentiments n'étaient pas les mêmes. On y prétendait que les citoyens se verraient forcés de vendre leurs meubles pour satisfaire au payement de cette imposition qu'on appelait vexatoire. Plusieurs particuliers ont été jusqu'à dire que le Directoire exercera des actes de tyrannie plus violents que ceux qu'on a vus sous le règne des rois.

Spectacles. — .....Au théâtre du Vaudeville, on a arrêté un jeune homme pour avoir sifflé l'hymne des Marseillais. Un détachement de la force armée, qui s'est présenté à la porte de ce spectacle, a fait présumer qu'il avait la consigne de ne laisser sortir personne. Une terreur panique s'était répandue parmi les spectateurs, dont la plupart, surtout ceux qui étaient dans les loges, ont quitté le spectacle. Ce qui a donné lieu à cet événement, c'est la conduite indécente d'un jeune homme qui, monté sur une banquette, a demandé en jurant l'exécution de l'arrêté du Directoire. Un acteur en habit national a chanté la *Marseillaise*. Le jeune homme, entouré d'une dizaine d'autres, disait : « Il faut que cela aille, ou bien des coups de bâtons à tous ces Chouans. » Les jeunes gens se sont retirés en jurant et disant qu'ils allaient en faire autant au théâtre de la République. Cette menace ne s'est point exécutée. — La même frayeur s'est emparée des citoyens qui étaient au théâtre du Marais, où l'on avait répandu le bruit que ce spectacle était cerné, afin d'arrêter les jeunes gens de la première réquisition. — Au théâtre de la République, on a ajouté aux chants patriotiques un couplet, dont l'objet était de réconcilier tous les partis. Ce couplet a été généralement applaudi. — A celui de la rue Feydeau, les trois airs ordonnés par l'arrêté du Directoire ont été joués avec les mêmes applaudissements. Un acteur s'étant présenté pour chanter l'hymne des Marseillais, le public a demandé Gaveaux ; il a paru et a été bien accueilli. Tout s'y est passé au reste fort tranquillement, si ce n'est que quelques vols y ont été commis.

Surveillance. — .....A l'atelier où l'on perfectionne les canons, rue de Lille, il y a eu un refus formel des ouvriers de continuer leurs travaux. Ils demandaient une augmentation de prix considérable. Cette mutinerie a pour excitateurs des militaires mis en réquisition pour ce genre de travail, et notamment un nommé Augustin, jeune

homme de première réquisition. Le commissaire de police militaire a reçu ordre de se transporter à cet atelier et de prendre les mesures convenables pour y ramener l'ordre.....

Marchés. — Les arrivages ont été forts lents et les différents carreaux faiblement approvisionnés.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472 et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — La journée d'hier[1] s'est passée avec tranquillité ; l'hymne des Marseillais s'est chanté dans tous les spectacles avec beaucoup d'applaudissements. Au théâtre de Louvois, l'acteur qui a chanté cet hymne y a ajouté un couplet patriotique de sa composition. Au théâtre des Jeunes-Artistes, boulevard du Temple, cet hymne a été chanté à grand chœur. Au théâtre de la rue Feydeau, l'hymne marseillais a été chanté, mais par la plus mauvaise voix de ce théâtre. Au théâtre de la République, l'hymne a été très applaudi au parterre ; silence dans les petites loges ; quelques murmures particuliers, mais sourds ; on a crié *bis*, mais le chant n'a pas été recommencé.

Surveillance. — ... Le bal de la rue des Pères est toujours composé de militaires et de jeunes gens de la première réquisition ; ils se flattent de se révolter contre ceux qui viendraient les arrêter. Le billard de la rue Benoît est rempli de ces mêmes jeunes gens.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL SUR L'ESPRIT DES JOURNAUX.

Censeur des journaux. — Le *Censeur des journaux* pourrait être appelé aujourd'hui le Censeur du gouvernement ; on en va juger par les réflexions suivantes sur le dernier arrêté du Directoire, relativement au chant des Marseillais. « Défendre de laisser chanter un air devenu le signal des massacres du Midi, c'est sagesse, c'est remplir son devoir, c'est prévenir des querelles. Mais ordonner de chanter..... que signifient ces mots? Le Directoire a la surveillance des spectacles,

1. Ce rapport, daté du 21, se rapporte, on le voit, à la journée du 20. Mais c'est une exception. En général, les rapports du « bureau de surveillance » ont pour objet les événements de la journée même dont ils portent la date.

mais les spectacles sont-ils à ses ordres ? Est-il plus permis au gouvernement d'ordonner qu'on chantera tel air, que de commander qu'on goûte telle chanson ? Les lois pénales sont-elles autre chose que des défenses ? Le gouvernement pouvait dire : « Vous ne chanterez « aucune chanson, puisque les chansons sont devenues des sujets de « querelle et des brandons de guerre civile. » Mais ordonner de chanter quatre chansons privilégiées, et avouées par un parti qui inspire de justes défiances, n'est-ce pas se déclarer ouvertement le protecteur de ce parti ? Nous soumettons cette question au Directoire, mieux informé. »

Courrier extraordinaire du citoyen Husson. — Il prétend que les Jacobins ont juré la perte du citoyen Benezech ; il regarde le démembrement du département de l'intérieur comme « un très grand commencement de disgrâce » pour ce ministre. Le *Courrier extraordinaire* annonce qu'un grand nombre de députés vont être expulsés du Corps législatif par suite de la violation qui a chassé Job Aymé, et que la nation ne sera plus représentée par ceux qu'elle a élus, mais par ceux qu'il plaira au parti dominant d'agréer ou de choisir. Il cite pour autorisation de cette idée ce passage de l'*Ami des lois*, par Jeanbon Saint-André : « Ses semblables auraient bientôt le même sort. » — Un article de la même feuille tourne en ridicule Charles Duval, rédacteur des *Hommes libres*, et connu par « son énergie » révolutionnaire.

Nouvelles politiques. — En parlant des gazettes étrangères, dont il donne souvent des extraits, l'auteur de ce journal dit en substance : « Il est aisé de voir qu'elles ont infiniment rabattu de la jactance qu'elles affectaient dans le moment de nos derniers désavantages. » Et, plus bas, il ajoute : « Il y a tout lieu d'espérer qu'à l'expiration de l'armistice, la chance tournera entièrement en faveur de la République. » Ce langage contraste singulièrement avec le ton ordinaire de ce journal, qui a semblé jusqu'ici prendre plaisir à ne nous annoncer que des défaites.

Éclair. — Il attaque l'*Ami des lois*, qui a dit sérieusement dans un de ses numéros : « Un de mes correspondants, arrivant de Lyon, n'y a trouvé qu'un seul véritable ami de la liberté, et encore n'est-ce pas un Français, c'est un Suisse. » Quel avantage, dit le critique, trouvent certaines personnes à faire croire ainsi que les patriotes sont en minorité en France ? N'est-ce pas manque de politique autant que de justice ?

Journal de Perlet. — Offre un article sur le même sujet et dans le même sens.

Batave. — Il contient une adresse des Patriotes de 89 de Saint-Omer au Conseil des Cinq-Cents. Le but de ces citoyens est de faire expulser de la Législature les Job Aymé, les Rovère, les Cadroy, etc. — En parlant du bruit qui a eu lieu au théâtre de la République au sujet de la *Marseillaise*, il dit que le citoyen P....., membre du Conseil des Anciens, irrité de l'insolence des « spectateurs chouans », se leva et leur cria : « Misérables, allez dans la Vendée, puisque cet air vous fait tant de peine, allez rejoindre Charette : on ne joue pas près de lui des airs patriotiques; mais non, vous êtes trop lâches, etc. » Ces paroles produisirent la plus heureuse sensation.

Patriotes de 89. — Une lettre de Lyon, adressée à ce journal, porte que jamais on ne relèvera l'esprit public dans cette ville, que jamais on n'en expulsera les assassins contre-révolutionnaires, tant que le Directoire n'y enverra pas, comme à Marseille, un Fréron. — Ce journal contient en outre une circulaire, écrite par le citoyen Turreau de Linières aux Comités civils de Paris; cette lettre a pour objet de presser le départ des jeunes gens que l'âge appelle aux frontières. — Un autre article, signé R..., prend le parti des commis contre lesquels on crie chaque jour avec injustice. Il prouve que le sort de ces citoyens ne peut mériter la jalousie de qui que ce soit. Il n'en est pas de même, dit-il, du sort des fermiers, agioteurs, marchands, etc., dont le plus grand nombre est gorgé d'or, et d'or pris dans nos poches.

Messager du soir. — Une lettre, signée de La Porte, citoyen de la section des Gardes-Françaises, contient des réflexions critiques, sur l'arrêté relatif à la *Marseillaise*. Il prétend que cet arrêté désigne mal à propos le *Réveil du peuple* comme un air homicide ; il dit, à ce sujet que, malgré que des scélérats aient chanté l'hymne superbe des Marseillais, en conduisant des victimes à l'échafaud, il ne l'entend pas avec moins d'admiration dans les spectacles, et qu'il doit en être ainsi du *Réveil du peuple*, dont on a pu également abuser. « Je vous avoue, ajoute-t-il, que, si c'est pour Paris que cette mesure a été prise, loin de produire l'enthousiasme qu'enfante l'amour de la liberté, j'ai cru remarquer qu'elle n'avait fait naître dans l'âme de tous ceux qui désirent l'ordre, la tranquillité générale et le règne paisible des lois, que cette funeste terreur qu'imprime la tyrannie. »

Journal des hommes libres. — Cette feuille, qui ne fait pas souvent l'éloge du gouvernement, lui donne aujourd'hui des bénédictions extraordinaires, au sujet de l'arrêté du Directoire dont se plaignent le *Censeur*, le *Messager du Soir* et autres. Elle juge de la bonté de cet

arrêté par le mécontentement qu'il produit chez les royalistes, mécontentement qui est poussé à l'extrême. — Voici encore un trait décoché au ministre de l'intérieur et au député Cadroy : « On est surpris que le ministre de l'intérieur ne fasse point imprimer les papiers qui ont été saisis sur un émigré dans le département de l'Ain ; il s'y trouve des lettres du roi de Vérone, où il parle de Cadroy avec la plus tendre amitié et avec la plus vive reconnaissance. On a vu ces lettres chez le ministre, et l'*Ami des lois* l'engage à les rendre publiques. »

Journal de Paris. — Il se met depuis quelque temps à l'abri derrière sa nullité ; aujourd'hui son article le plus piquant est une charade.

Gazette française. — Elle apprend au public que la répartition vicieuse de l'emprunt forcé a réduit au désespoir un grand nombre de petits marchands, et que la manière d'imposer fournit aux vrais agioteurs des prétextes pour crier à l'injustice et à l'arbitraire.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

DXXXV

22 NIVOSE AN IV (12 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 NIVOSE.

Esprit public. — L'examen des rapports de la surveillanee de ce jour a produit les renseignements suivants. Le calme s'est soutenu hier à Paris.

Subsistances. — Les choses étant à peu près au même état, nous n'avons rien à ajouter aux observations contenues dans notre dernière feuille, si ce n'est qu'on se plaint très amèrement de la cupidité et de l'infidélité des femmes de campagne, qui vendent, à un prix révoltant, le lait mélangé de la moitié d'eau et de mauvaise farine. La taxe des denrées est demandée comme chose indispensable

Ordre public. — L'espérance renaît chaque jour ; l'esprit public semble prendre de la consistance et se déclarer en faveur du gouvernement, malgré les insinuations perfides de quelques malveillants qui cherchent à le corrompre. Le Bureau central ne cesse de recommander la plus exacte surveillance à tous les agents à qui elle en a

confié le soin. Un observateur rapporte qu'en différents lieux, le public désirait que les municipalités fussent en activité, afin de découvrir et extirper les abus énormes commis dans plusieurs sections de Paris par les hommes ci-devant en place, auxquels on reproche l'intérêt sordide qui les anime, l'intrigue et les dilapidations. On souhaiterait encore qu'il fût défendu très sévèrement de jeter les immondices par les fenêtres, et que les ordres les plus positifs fussent donnés pour balayer et faire disparaître la dégoûtante malpropreté qui encombre les rues depuis longtemps. On se plaint de toutes parts que les propriétaires des maisons ne veulent plus recevoir d'assignats pour leurs loyers. — Depuis plusieurs jours on remarque que des affiches apposées par ordre du gouvernement sont incontinent arrachées.

Finances — L'emprunt forcé agite toujours les esprits ; c'est principalement dans les cafés que l'on s'entretient de cette nouvelle contribution. Les opinions à cet égard sont toujours très partagées. Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont à cœur que le gouvernement soutienne avec énergie les premières mesures qu'il a prises, d'où dépend, disent-ils, le bonheur de la République. D'autres prétendent que les moyens employés par le Directoire exécutif sont également vexatoires et arbitraires ; il est impossible, disent-ils, à la plupart des contribuables d'acquitter cette imposition, au paiement de laquelle toute leur fortune ne suffirait pas. Un agent rapporte à cet égard une conversation dont il a été témoin dans un café. Nous allons la rapporter textuellement : « Il nous reste une chose à savoir, disait un citoyen, c'est d'avoir la connaissance de la somme que payera chaque député. » Un autre, plus hardi, observa qu'ils étaient comme les ci-devant seigneurs de la cour *gratis partout*.

Agiotage. — Au Palais-Égalité, les agioteurs, réunis hier en grand nombre, demandaient à tous les passants, avec cette impudence qui leur est propre : « N'avez-vous rien à vendre ? » — Nous ne devons pas laisser ignorer un bruit qui se répand, dont les observateurs nous font part aujourd'hui dans leurs rapports : on dit que le gouvernement n'a choisi l'emplacement des Petits-Pères, destiné à la Bourse, que pour faire cerner plus facilement ce local.

Spectacles. — Les airs et chants patriotiques ont été bien accueillis du plus grand nombre des spectateurs ; néanmoins les observateurs ont fait quelques remarques, dont nous croyons utile de rendre compte. Au théâtre Feydeau, l'opiniâtreté des musiciens à ne pas satisfaire promptement le public, qui avait demandé à plusieurs reprises l'air : *Ça ira*, a excité quelques agitations et les a fait traiter

de Chouans; néanmoins cet air a été joué tant bien que mal. Des renseignements particuliers nous apprennent encore que sept à huit militaires, qui étaient dans le parquet, ont franchi les banquettes et sont venus à l'orchestre pour frapper les musiciens; deux de ceux-ci se sont plaints d'avoir reçu des coups de plat de sabre. Sur ce même théâtre, au commencement de la seconde pièce, un citoyen a chanté plusieurs couplets patriotiques, dont le refrain était :

Nous ne reconnaissons, en détestant les rois,
Que l'amour des vertus et l'empire des lois.

Ils ont été couverts d'applaudissements. Au Vaudeville, la *Marseillaise* a été applaudie vivement par les jeunes gens mêmes; mais ils ont laissé voir que ce n'était que par ironie, car plusieurs se disaient : « Il n'y a pas un seul couplet qui ne soit dans notre sens, et applicable aux membres du Directoire ; ainsi nous ne risquons rien d'applaudir. »....

Surveillance. — ... Plusieurs jeunes gens de la première réquisition ont été arrêtés cette nuit, notamment dans la section du Finistère.....

Bourse. — Le local de l'église des Petits-Pères, destiné pour le rassemblement de la Bourse, n'étant pas encore débarrassé, les agents de change sont restés dans les corridors ou sur la place.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les spectacles du boulevard étaient assez remplis, surtout celui de Ribier, où l'on jouait la pièce de *la Réclamation sur l'emprunt forcé*. L'hymne des Marseillais a été chanté et accueilli de tout le public, mais l'on a remarqué qu'au théâtre des Délassements, les artistes ne chantaient pas cet hymne de bon cœur, que même quelques-uns ont dit qu'il était l'étendard du terrorisme, que ces mêmes artistes ont bafoué celui qui l'avait chanté décadi dernier, le traitant de démagogue. — On disait ce matin aux halles que différentes lettres, venant des départements, annonçaient que l'on faisait ouvrir de force tous les magasins, et que les marchandises en tout genre allaient reparaître. Chacun espère dans le Directoire exécutif, qui n'a cessé jusqu'à présent de montrer ce nerf républicain qui nous conduira au but désiré. — Des voyageurs disaient

dans un cabaret, rue de la Coutellerie, qu'à Lyon et à Besançon on ne veut point décidément de papier; qu'on ne reçoit que de la monnaie marquée au nom du ci-devant Capet; que les volontaires de la réquisition pillent partout où ils passent, parce que, disent-ils, ils ne peuvent rien avoir pour des assignats.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 25 nivôse : « Le Directoire a fait rouvrir la Bourse, ainsi que nous l'avions prévu; il a désigné un nouveau local, celui des Petits-Pères; des règlements conformes à la police, au commerce, à la sûreté des individus et à l'autorité du gouvernement vont être mis à exécution; déjà on ne peut entrer à la Bourse sans le récépissé de l'emprunt forcé. » — *Gazette française* du 23 nivôse : « Il paraît aujourd'hui un arrêté du Directoire qui porte que la Bourse sera de nouveau ouverte[1]. L'église des Petits-Pères lui est assignée pour local; on ne pourra y être admis que lorsqu'on justifiera du paiement de sa quote-part dans l'emprunt forcé. C'est aujourd'hui qu'en vertu de cet arrêté, la Bourse a dû être ouverte. » — « Avant-hier, il est entré ici plusieurs corps de troupes. Plusieurs spectacles ont été cernés; une foule de jeunes gens, que leur âge appelle aux frontières, ont été saisis. Hier soir, l'hymne *Marseillaise* a été entendu avec plus de calme; on a même applaudi quelques strophes que chaque parti interprète à sa manière. Le ministre de la police ne s'est pas borné à signifier aux directeurs de théâtres l'arrêté du Directoire qui ordonne de chanter la *Marseillaise;* il y a joint l'avis suivant[2] : « Les théâtres, citoyens, doivent être l'école des mœurs républicaines; ils doivent offrir sans cesse aux amis de la Révolution les images qui leur sont chères, et non caresser dans l'âme de ses ennemis le souvenir d'un régime proscrit par le spectacle des objets propres à le rappeler. Avez-vous remarqué les applaudissements que ces derniers affectent de faire éclater à la vue d'un uniforme blanc? Délateurs de leur aversion pour l'uniforme national, ces applaudissements, du moins, ont blessé l'oreille des patriotes; et, puisque le royalisme veut se saisir de ce léger fantôme, sans doute vous vous empresserez de le lui enlever. Quelle espèce de gloire pourraient attacher les acteurs à cet uniforme, aujourd'hui porté par des hommes qui ne savent que se laisser battre? Sous la tyrannie des rois, il était non l'habit, mais la livrée du soldat, alors esclave; il convient que, sur la scène, comme dans nos camps, il soit remplacé par celui que le choix de la nation et la victoire ont à jamais consacré. Salut et fraternité : MERLIN. »

1. Cet arrêté du Directoire exécutif, en date du 20 nivôse an IV, ordonnait que la Bourse, fermée le 23 frimaire précédent, fût rouverte le 23 nivôse.

2. Cet avis, ou plutôt cette lettre du ministre de la police aux directeurs de théâtre, est en date du 20 nivôse. Voir le *Rédacteur* du 22 nivôse, p. 3.

DXXXVI

23 NIVOSE AN IV (13 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 NIVOSE.

Esprit public. — L'analyse des rapports de la surveillance de ce jour offre les résultats suivants : Paris a été aussi calme pendant la journée d'hier que les jours précédents.

Subsistances. — La diminution du prix de toutes les denrées, dont on parle sans cesse, ne se fait pas encore sentir. Les marchands en détail ne procurent encore aucun adoucissement au peuple, qui néanmoins prend aujourd'hui courage; il se flatte, comme nous l'avons déjà observé hier, qu'au 1er pluviôse chacun recevra sa livre de pain du poids de 14 onces. Le prix du pain qui se vend sur les places est toujours très haut. Le public manifeste toujours son vœu pour que les trois objets de première nécessité soient taxés à un prix raisonnable, savoir : le pain, la viande et le bois, d'où paraissent dépendre toutes les autres branches de commerce.

Agiotage. — Ce commerce illicite s'est fait hier comme de coutume au Jardin-Égalité. Le public forme toujours le même vœu, celui de l'expulsion de tous ces fripons, qu'il regarde comme les auteurs de sa misère et auxquels il attribue la progression du prix de toutes choses; les gens de campagne ne sont pas vus avec moins d'indignation. On applaudit aux mesures que le gouvernement a prises pour ne permettre l'entrée de la Bourse qu'à ceux qui auront satisfait à la loi concernant l'emprunt forcé.

Finances. — L'imposition nouvelle de l'emprunt forcé devient la matière, pour ainsi dire, intarissable de toutes les conversations publiques et privées. C'est dans les cafés principalement qu'on est à portée de recueillir les opinions, toujours très partagées, comme nous l'avons déjà dit. Les observateurs nous disent sur cela que les vrais patriotes, qui n'ont d'autre désir que le bien et la prospérité de la République, envisagent cette mesure comme absolument décisive; que d'autres, au contraire, guidés sans doute par des motifs d'intérêt personnel, prétendaient que cette contribution ne tendait à rien moins qu'à ruiner la plus grande partie des citoyens, et qu'il en résulterait plus tard une cessation absolue de commerce, qui présente

déjà l'aspect de la stagnation où il se trouve [1], avec d'autant plus de raison, ajoutaient-ils encore, que dans ce moment-ci les ouvriers ne trouvent pas à s'occuper, surtout ceux employés à la partie des meubles et autres objets de luxe. — Le bruit se répand que l'on va démonétiser tout l'argent qui reste en France.

Politique. — On dit que Jourdan va se rendre à Paris pour concerter avec le Directoire exécutif les opérations de la campagne prochaine. — On parle avec éloge de Beurnonville, qui remplacera, dit-on, Aubert-Dubayet comme ambassadeur. — Une autre nouvelle s'est encore propagée dans plusieurs endroits où l'on assurait que le général Pichegru allait partir avec le caractère d'ambassadeur pour la Turquie, où il commanderait les armées ottomanes.

Ordre public. — Le rapport particulier des officiers de paix annonce qu'hier plusieurs citoyens, s'entretenant au café près le théâtre de Louvois, assuraient que les jeunes gens de la première réquisition manifestaient leur désespoir sur l'obligation de rejoindre, et qu'ils avaient annoncé que leur dessein était, aussitôt qu'ils rencontreraient le porteur d'ordre de Turreau, de lui donner un coup de couteau ainsi qu'à son acolyte.

Spectacles. — Au théâtre de la République, la *Marseillaise* a été applaudie, et la tranquillité n'a été que légèrement troublée par l'arrestation d'un jeune homme accusé d'avoir sifflé au parterre..... Au théâtre de la rue Favart, le public répétait en chorus le refrain de l'Hymne à la Liberté; on y a chanté aussi une chanson par ordre du ministre de la police, qui a été très accueillie, excepté par quelques gros agioteurs, qui se sont permis au foyer de dire qu'elle avait sans doute été composée par quelque goujat patriote. Le théâtre de la rue de Bondy a été très paisible, ainsi que celui des Amis-de-la-Patrie, rue de Louvois, où un observateur a remarqué que quelques jeunes gens à grosses cravates manifestaient, par leurs conversations dans les corridors, combien ces chants patriotiques leur déplaisaient. — Au théâtre de la Cité, le calme n'y a pas été troublé, mais il n'en a pas été de même à celui de la rue Feydeau, où plusieurs voies de fait se sont commises..... D'autres renseignements nous apprennent encore qu'à ce même théâtre, le nommé Gagnon, ex-administrateur de la police, était le premier moteur du trouble; il a cherché, par ses discours, à rendre l'artiste Gaveaux très odieux au public, lui a attribué les couplets du *Réveil du peuple*, l'a traité de Chouan et a provoqué de la manière la plus active tous les citoyens qui l'entouraient,

1. Textuel.

au point qu'un représentant du peuple, qui a été pareillement insulté par ce même Gagnon, a été obligé de chercher l'officier de police, qui s'est présenté et qui n'est parvenu qu'avec la plus grande peine à rétablir l'ordre et à imposer silence à ce citoyen, emporté peut-être par l'ardeur de son patriotisme.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les volontaires du poste de la section des Thermes, rue des Mathurins, disaient, entre onze heures et minuit, qu'il n'y avait rien de plus arbitraire que d'arrêter les citoyens avant minuit, que c'était violer la Constitution, qu'il faudrait plutôt arrêter les gouvernants, et tenaient d'autres propos contre le gouvernement. Du nombre de ces volontaires était un ex-avocat. — Un peu de rumeur s'est élevée hier au théâtre du Vaudeville; quelques particuliers voulaient faire chanter le *Réveil du peuple ;* plusieurs ont été arrêtés sur-le-champ par la force armée.

Commerce. — ... Aux portes des boulangers, on disait unanimement que le Directoire exécutif travaillait de toutes ses forces à faire donner une livre et demie de pain par bouche.....

Voie publique. — ... Les vidangeurs ne se donnent plus la peine de conduire leurs vidanges hors Paris; ils la renversent tout bonnement dans les ruisseaux. Ce fait est arrivé cette nuit rue aux Ours, au coin de celle Martin, section des Lombards.

HOUDEYER.

Arch. nat., AF IV, 1472.)

DXXXVII

24 NIVOSE AN IV (14 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 NIVOSE.

Esprit public. — Des rapports de ce jour résultent les observations suivantes : au milieu de l'agitation des esprits, Paris reste calme.

Subsistances. — La vérité est que plusieurs marchandises subissent, depuis quelques jours, une baisse assez sensible, mais il n'en est pas le même des denrées et autres objets indispensables à la conserva-

tion habituelle de la vie. On assure même que quelques-unes éprouvent encore de l'augmentation ; aussi des plaintes légères, mais peu inquiétantes, se sont fait entendre aux halles et aux marchés publics

Agiotage. — Aucun de nos observateurs ne nous entretient de la Bourse autorisée par le gouvernement, mais tous se réunissent pour nous annoncer que le Palais-Égalité est sans cesse obstrué par les agioteurs ; il semble que ce repaire est la boussole du commerce et le centre des affaires. On désire plus que jamais que cette race odieuse soit détruite ; on pense aussi que le bonheur général tient à cette mesure nécessaire.

Ordre public. — Un observateur rapporte que, de toutes parts, on fait l'éloge du gouvernement sur sa prévoyance à approvisionner Paris. D'autres nous déclarent que la plus grande partie des citoyens qui lisaient hier l'arrêté du Directoire exécutif concernant l'anniversaire du dernier roi des Français [1], en approuvaient les dispositions, mais que d'autres se sont permis de dire que, dans des temps aussi difficiles, les fêtes ne sont guère de saison, surtout celles qui peuvent tendre à ranimer l'esprit de parti.

Politique. — Les patriotes s'alarment et s'inquiètent beaucoup sur les nouveaux noyaux de contre-révolutionnaires, qui se forment dans les départements. La Vendée est toujours regardée comme une calamité affreuse, très fâcheuse et fort préjudiciable à la tranquillité publique ; on en conçoit les plus vives inquiétudes ; le bruit se répand même que les rebelles font des progrès. On dit encore que Paris est cerné d'un nombre considérable de troupes toutes prêtes à agir, quand il sera temps.

Finances. — Les mesures adoptées par le Corps législatif et le Directoire exécutif, sur la perception de l'emprunt forcé, sont accueillies par la plupart des habitués des cafés. Quelques observateurs nous rapportent néanmoins que des marchands et agioteurs, très opposés à cette nouvelle imposition, s'étaient avancés au point de dire : « Eh bien, on répandra du sang, puisqu'on en veut ; aussi bien il est impossible d'être plus vexé qu'aujourd'hui. » L'observateur qui nous instruit de cette particularité ajoute que l'on disait encore que plusieurs villages, qui n'ont pas été désignés, prendraient les armes quand il le faudrait.

Spectacles. — Le public y a joui de la plus grande tranquillité. Les

1. On trouvera dans le *Rédacteur* du 25 nivôse cette proclamation du Directoire, en date du 22. Elle avait pour objet l'exécution de la loi du 21 nivôse an III, ordonnant de célébrer dans toutes les communes l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI.

chants et airs civiques, ainsi que les couplets contre l'agiotage ont été applaudis, à la réserve du théâtre du Vaudeville, où ceux-ci ont été mal reçus. On a même demandé l'auteur par dérision; la réponse faite par un acteur, qui a dit qu'ils avaient été envoyés par le ministre de la police, a donné lieu à des rires moqueurs. A Feydeau, les cris de : *Bravo!* et : *A bas les Chouans!* se sont fait entendre de toutes les parties de la salle.

Le rapport particulier des officiers de paix nous donne les renseignements suivants : le bruit se répand que les royalistes méditent un coup pour le 21 janvier. On prétend que les patriotes ne se mettent pas assez sur leurs gardes pour l'éviter. On dit que leur insouciance a pour cause les courses qu'il font sans relâche pour obtenir des emplois. Le Bureau central établit une surveillance particulière pour s'assurer du degré de probabilité que peut avoir cette nouvelle...

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[1c] III, Seine, 18, et AF IV, 1472[1].)

RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA POLICE.

Esprit public. — Les agioteurs, les royalistes, et autres gens aussi bien intentionnés pour l'intérêt de la République, sont désolés et furieux de voir que, malgré toutes leurs manœuvres, l'emprunt forcé réussit au delà des craintes qu'il leur a d'abord inspirées; que les prix de tous les objets de commerce et particulièrement des denrées commencent à baisser, et que celui des métaux va bientôt suivre le même cours rétrograde. Leur mécontentement se manifeste dans leur contenance et dans leurs discours, qui ont toujours pour but de dénigrer la représentation nationale, de frauder les opérations du gouvernement, et de mettre en opposition l'abondance de l'ancien régime avec la misère du peuple depuis la Révolution. L'on se plaint de la facilité avec laquelle on accorde des résidences dans les bureaux de la ci-devant Commission de police; l'on désirerait qu'elles ne fussent accordées qu'à ceux qui ont des moyens d'existence, et que les commissaires de police de chaque section fussent spécialement chargés de vérifier dans les vingt-quatre heures (comme cela se faisait dans l'ancienne police) les livres des maisons garnies et de confronter les

1. Il y a, dans F[1c] III, Seine, 15, une troisième expédition de ce rapport, classée par erreur en nivôse an III. — Le rapport du « bureau de surveillance » du 24 nivôse an IV (Arch. nat., AF IV, 1472) n'offre aucun intérêt : nous ne le reproduisons pas.

noms et les passeports des individus nouvellement arrivés avec ce qu'ils ont fait inscrire sur les livres. Cette mesure est d'autant plus urgente que l'on assure qu'elles sont remplies de gens suspects.— Des individus, se disant patriotes, veulent persuader au public que la nomination du ministre de la police n'a été faite que pour ôter à celui de l'intérieur cette partie de ses attributions, parce qu'il s'était acharné à les poursuivre ; aussi, disent-ils, nous sommes sûrs que Benezech sera bientôt remplacé, et qu'il ne devra sa chute qu'à l'aversion qu'il a montrée pour les patriotes.— Il a paru aujourd'hui un arrêté du Directoire qui ordonne l'anniversaire de la fête pour la mort de Capet. Cette affiche a attiré beaucoup de lecteurs ; la plupart gardaient le silence, mais quelques-uns se sont... [1].

(Arch. nat., F[7], 3840.)

Journaux.

Gazette française du 25 nivôse : « Les spectacles, troublés quelques jours, ont repris une physionomie plus paisible et plus gaie. Les chansons ordonnées par le Directoire n'éprouvent plus d'opposition. A la rue Feydeau, c'est Gaveaux, auteur de la musique du *Réveil du peuple*, qu'on a chargé de chanter l'hymne des Marseillais. Ce contraste a paru amuser beaucoup de gens. Au reste, les dissertations des journalistes sur cet arrêté du Directoire ne cessent pas ; elles dureront jusqu'à ce qu'une nouvelle mesure du Directoire vienne leur donner un autre aliment. La sensation du jour fera oublier celle de la veille. »

DXXXVIII

25 NIVOSE AN IV (15 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 26 nivose.

Esprit public. — Suivant les rapports de la surveillance de ce jour, malgré les temps difficiles, Paris conserve la tranquillité la plus parfaite.

Subsistances. — Plusieurs observateurs rapportent que la cherté excessive du pain exposé en vente sur les places provoque des murmures et des mécontentements, avec d'autant plus de raison que cette denrée ainsi que les autres sont abondantes. C'est surtout aux portes des boulangers et dans quelques lieux publics que ces propos ont été

1. Le reste du rapport manque, un feuillet en ayant disparu.

entendus. Un autre agent déclare que, d'après plusieurs conversations dont il a été témoin, il a remarqué que beaucoup de citoyens paraissent aujourd'hui très insouciants sur l'affermissement de la République, attendu, disaient-ils, que sous l'ancien régime on vivait beaucoup mieux. En général, le public ne cesse d'attribuer sa misère aux agents des subsistances ; on assure même que, sans la cupidité qui les anime, la ration de pain délivrée à chaque individu serait plus forte.

Agiotage. — Le nombre de ces voleurs audacieux augmente chaque jour ; le peuple les regarde comme l'instrument de sa misère et ne soupire qu'après leur entière destruction. Cet infâme trafic est toujours effrayant, et par la rapidité avec laquelle il s'exécute, et par les conséquences qu'il entraîne. Tous les citoyens, en général, en gémissent et appellent sur les auteurs de cette calamité publique toute la rigueur des lois.

Ordre public. — Quelques agents de police annoncent que les rentiers et les pensionnaires attendent avec impatience une amélioration de leur triste sort. Ils disent encore que l'on craint le retour de la Terreur, [qu'] on répand beaucoup d'inquiétude à cet égard, et que ce qui paraît y donner lieu, c'est la préférence que le Directoire semble accorder à des hommes qui occupent aujourd'hui des places, quoique proscrits par l'opinion publique, notamment les membres du Comité révolutionnaire de la section du Bonnet-de-la-Liberté, après avoir été condamnés aux fers pour faits de vol, d'infidélité et de dilapidation.

Politique. — On répand le bruit qu'une nouvelle Vendée s'organise dans le département de l'Eure, que les rebelles, qui sont à 3 lieues de Caen, ont affiché la défense de payer l'emprunt forcé, avec injonction aux jeunes gens de la première réquisition de se joindre à eux. On ajoute que Charette occupe une grande partie de la Bretagne, que l'état de toutes ces contrées est désespérant pour la République, et que c'est là le motif du silence que l'on garde. Au café de Valois, plusieurs citoyens s'entretenaient de la nécessité où se trouve la France de consentir à une paix générale. Un d'eux, prenant la parole, dit qu'il tenait de bonne part que l'Espagne, la Prusse, la Suède et le Danemark avaient fait déclarer au gouvernement français que si, d'ici au mois de mai, la paix n'était pas conclue, elles se coaliseraient pour l'y contraindre.

Finances. — Quoique l'opinion générale se prononce de plus en plus pour l'exécution des mesures prises par le gouvernement relativement au payement de l'emprunt forcé, cette nouvelle contribution

trouve néanmoins beaucoup de contradictions; les uns disent qu'ils sont hors d'état de l'acquitter, d'autres que jamais vexation ne fut plus tyrannique. — Quelques observateurs nous déclarent que, dans les cafés où se réunissent les agioteurs et les gens de campagne, on y entend vomir les imprécations les plus violentes contre le Directoire exécutif. Ces mêmes agents annoncent que plusieurs marchands continuent à vider leurs magasins et à fermer leurs boutiques pour faire banqueroute « aux tyrans, auteurs de l'emprunt forcé ». Ce sont les expressions littérales contenues au rapport d'un observateur.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité y ont régné; les airs et chants patriotiques ont été applaudis comme de coutume. Cependant deux jeunes gens qui étaient dans les loges, sur le théâtre de la rue Feydeau, s'étant permis de siffler, l'inspecteur présent en a fait arrêter un, qui a été conduit chez le juge de paix, lequel, après avoir dressé procès-verbal de sa déposition et de la réponse du jeune homme, l'a envoyé de suite au corps de garde de la section.... Au théâtre de l'Émulation, dans un entr'acte, il a été chanté des couplets républicains, qui ont été applaudis universellement et avec transport, surtout le dernier couplet, où il est dit : *Plus de rois, plus de Jacobins!* Le public a fait répéter plusieurs fois ce refrain.....

Marchés. — Depuis quelques jours l'abondance règne sur tous les carreaux.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Des jeunes gens de la première réquisition s'entretenaient de leur départ dans un café, rue Antoine, en face du Marché-Catherine; les uns disaient qu'ils ne partiraient pas, parce qu'ils étaient protégés par le premier secrétaire du ministre de la guerre; d'autres annonçaient qu'ils aimeraient mieux subir la peine de déserteur que de se faire conduire à la boucherie par des généraux républicains..... Au théâtre d'Audinot, le citoyen Picardot, artiste, a mis tant d'âme en chantant l'hymne des Marseillais, qu'il a été généralement applaudi. — Il existe rue de Chartres, n° 353, au cinquième, n° 17, une chambre qui sert de lieu de rassemblement à des mauvais sujets de toute espèce; le nommé Grassin et son beau-frère, qui habitent ce logement, sont de la première réquisition et s'y soustraient; ils n'ont point de carte de sûreté. Il se rend dans cet endroit des militaires, qui y font des orgies scandaleuses et des dépenses

énormes; on y a remarqué notamment un nommé Graindorge, dragon caserné à l'Ecole militaire, qui souvent y soupe et y couche. On tient dans ce repaire des propos horribles contre le gouvernement. Graindorge disait hier au souper, en adressant la parole à ceux qui s'enivraient avec lui : « Allez, ne vous inquiétez pas; d'abord notre solde est de 60 livres par jour, trois bouteilles de vin, une livre et demie de viande, du pain et de l'eau-de-vie. Le pillage sera à discrétion. Nous commencerons par mettre bas nos chefs. Notre première marche sera dans le faubourg Antoine, où nous avons du monde; ensuite nous travaillerons d'importance tous ces patriotes. » On en a écrit au commandant de l'armée de l'intérieur.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL SUR LES JOURNAUX.

Courrier universel du citoyen Husson. — Le rédacteur de ce journal paraît avoir beaucoup plus de haine pour les prétendus Jacobins que pour les royalistes. Il fait le tableau du changement qui s'est opéré en France depuis le 13 vendémiaire, et il appelle ce changement une espèce de contre-révolution. Après avoir fait la critique la plus amère du nouvel ordre des choses, il brûle un grain d'encens pour les citoyens Lanjuinais, Defermon, Larivière, Saladin, etc., qui, selon lui, se trouvent dans la même situation qu'au 31 mai. Le journaliste attribue cette funeste métamorphose à l'insouciance des vainqueurs de prairial, « qui n'ont pas eu la prestesse de saisir l'occasion au toupet et qui n'ont pas su user de la victoire ». La phrase suivante est digne de ce préambule : « Qui nous ramènera alors un 9 thermidor? »

Nouvelles politiques. — Elles font l'éloge du gouvernement au sujet des subsistances de Paris, qui sont assurées pour douze ou quinze jours; elles ne l'étaient pas un jour, lors de l'installation du Directoire exécutif.

Censeur des journaux. — Il assure que les denrées baissent sensiblement, que le mouton, qui valait avant-hier 80 livres, ne valait plus hier que 50. — Il persifle un peu l'*Ami des Lois*, qui affecte de rembrunir ses pinceaux et qui annonce le massacre de tous les citoyens pour le 21 janvier prochain. Il dit que les spectacles étaient hier d'une tranquillité désespérante pour ces hommes qui ne demandent qu'un prétexte pour charger. Enfin il invite plaisamment les factionnaires postés aux issues des Tuileries à ne point empêcher

de sortir les citoyens qui se trouvent par hasard dans ce jardin, passé dix heures du soir.

Journal des hommes libres. — Il rapporte une lettre écrite au citoyen Benezech par des patriotes du Midi, qui invitent ce ministre à ne point ajouter foi aux calomnies dirigées contre les vrais républicains. A l'occasion de cette lettre, le journaliste révoque en doute le civisme du citoyen Benezech et rapporte les anecdotes suivantes : « Mme Dup.... rapportait hier que M. Benezech avait dit dimanche au soir, pendant le souper (on parlait de l'arrêté relatif aux spectacles) : *J'ai empêché le Directoire de faire cette sottise tant que j'ai eu la police.* » — Dans un concert qui se donna dimanche chez Mme de (*sic*) Benezech, et où l'on a été étonné de voir le député G...., toute l'étiquette de l'excessivement bonne compagnie a été parfaitement observée ; on n'y a appelé citoyens que les domestiques. Jamais ce mot n'est donné aux honnêtes gens qui composent la société de M. de Benezech, et Mme de B....., intime amie de Mme la baronne de Bœll, disait dernièrement à quelqu'un : « Ne vous servez donc plus, Monsieur, de ce vilain mot de citoyen, et songez bien qu'il est proscrit chez les gens de bon ton. » En effet, ce mot n'est plus du tout en usage dans l'intérieur de la maison de Benezech, et lorsque son couvert est prêt, ses gens ont ordre de ne l'annoncer qu'ainsi : « Madame, Monsieur le Ministre est servi. » Tel est le républicanisme de Benezech, et voici encore un trait choisi sur mille. On parle d'amnistie pour les contre-révolutionnaires qui, sous la bannière de Cadroy, ont ensanglanté le Midi, et ce système semble s'accréditer. Benezech vient de mander à Fréron que les assassinats du fort Jean à Marseille lui semblent compris dans la loi de l'amnistie !!! C'est que Benezech veut soustraire à la loi ses bons et fidèles amis.

Patriote de 89. — Il contient une lettre du général Kellermann en réponse aux calomnies que le *Journal des hommes libres* avait publiées contre lui. Ce général somme le calomniateur de prouver ce qu'il avance, sous peine d'être regardé comme mauvais citoyen et puni comme tel.

Gazette française. — Un extrait de la *Gazette d'Amsterdam* annonce comme chose certaine que la paix ne va point encore avoir lieu, comme on l'espérait depuis quelque temps.

Messager du Soir. — Le bruit qui a eu lieu dernièrement au théâtre de la rue Feydeau donne au journaliste une nouvelle occasion d'attaquer le gouvernement. A l'entendre, les Jacobins sont maîtres du terrain, et c'est le Directoire qui les soutient. « Ah ! s'écrie-t-il, la tyrannie n'a donc de partisans que ceux qui l'exercent ou en profitent.

Les véritables amis du gouvernement ne sont pas ceux qui lui conseillent de se faire haïr et redouter. »

Postillon de Calais. — Il dit que rien n'égale l'activité des mesures employées pour faire rejoindre tous les jeunes gens de la première réquisition. On les arrête chez eux, dans les rues, dans les cafés, dans les spectacles. Le nombre de ceux qui vont grossir nos armées s'accroît sensiblement.

Journal des Lois. — Il s'élève contre la surveillance morale que le ministre de la police veut s'arroger sur les spectacles, et cela à propos de l'opposition mise à la deuxième représentation d'une pièce jouée au théâtre de la Cité. « Le droit, dit le journaliste, qu'un ministre s'arrogerait de suspendre tel ouvrage, ou de faire représenter tel autre à sa volonté, ressemblerait beaucoup à l'espèce de dictature censoriale que la police de l'ancien régime exerçait sur les spectacles, et mieux encore à celle que le régime décemviral avait introduite, et dont la Commission d'instruction publique, dirigée par Payan, s'était chargée, à la honte éternelle des lettres. »

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 30 nivôse : « Parfaitement instruits de ce qui s'est passé au théâtre Feydeau ces jours derniers, nous devons à la vérité d'en rendre un compte, par la voie de votre journal. A la représentation du 25 de ce mois, un citoyen demanda que des couplets sur les agioteurs y fussent chantés. Il annonça en même temps que ces couplets avaient été envoyés par le ministre de la police générale à tous les spectacles. Beaucoup de personnes ont justement pensé qu'une annonce de cette nature ne pouvait venir que de la part de quelque royaliste déguisé ; d'autres, plus indulgents, n'ont vu dans la conduite de cet individu qu'un zèle et qu'un patriotisme au moins inconsidérés. Sans doute les bons citoyens sont déjà suffisamment persuadés que le ministre de la police générale est bien déterminé à faire surveiller de près tous ces *sérénissimes vampires* et à marquer du sceau de l'infamie ceux mêmes qui pourraient échapper momentanément aux recherches que la loi commande et que le salut de la République exige. C'est ce qui nous porte à soupçonner que c'est l'auteur même de ces couplets qui a pris sur lui de faire officiellement cette annonce. Si, comme nous le croyons, nous devinons juste, nous ne pouvons nous empêcher, tout en rendant justice à ses intentions, de convenir qu'il n'a pas su tirer de cette matière impure et méphitique tout le sel et tout le parti possibles. Dans tous les cas, nous l'invitons, ainsi que beaucoup d'autres, à ne pas faire parler les ministres comme les prêtres faisaient jadis parler les dieux, c'est-à-dire chacun au gré de ses désirs et de sa petite ambition. Tout être pensant doit sentir que la loi, jusque dans ses moindres émanations, ne peut et ne doit avoir que des organes bien directs, sans quoi

nous retomberions bientôt dans les abus de pouvoir et dans tous les désordres qui en sont inévitablement les suites. Nous nous empressons de rectifier aussi ce qui a été rapporté dans quelques papiers publics, relativement au trouble qui a eu lieu le 23 au même théâtre. Plusieurs journalistes, qui en ont rendu compte, ont sans doute été abusés sur l'exactitude des faits. Il est bien vrai que le plus grand trouble s'y est manifesté, lors même que l'on a commencé au théâtre de chanter l'hymne à la liberté ; mais le véritable motif du trouble était que les patriotes s'opposaient, non pas à ce chant, que tous ils chérissent, mais bien à ce que la bouche impure du comédien Gaveaux, encore toute souillée des accents du cannibalisme, profanât l'hymne sacré de la liberté. Leur opposition n'était en cela qu'une conséquence de l'arrêté du Directoire relatif à l'air homicide dit le *Réveil du peuple*. L'auteur de cet air homicide est, comme tout le monde le sait à présent, l'acteur Gaveaux. Considéré sous ce seul rapport, il ne paraîtrait pas autant criminel; mais qui ne sait pas aussi que ce même Gaveaux, après avoir prêté sa verve musicale à des paroles qui ne respirent et qui ne provoquent que le meurtre et le carnage, qui ne sait, dis-je, que cet impudent Gaveaux a été, jusqu'à l'organisation complète des massacres du Midi, non pas seulement le chanteur, mais le vociférateur par excellence de son air homicide, chéri de toute la horde des Chouans et des royalistes de toutes couleurs ? Aussi ne manquent-ils pas de lui en témoigner leur reconnaissance, chaque fois qu'il paraît sur la scène..... »

DXXXIX

26 NIVOSE AN IV (16 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 27 nivose.

Esprit public. — Les principaux faits recueillis par les inspecteurs de police dans le courant de leur surveillance se réduisent à l'analyse suivante : Paris, toujours calme, présente cependant l'image d'une place de guerre; la plupart de ses habitants paraissent plus occupés de leurs affaires domestiques que des intérêts politiques.

Subsistances. — Le prix excessif des denrées et la difficulté habituelle de la vie donnent lieu chaque jour à quelques discours peu mesurés, mais ils sont d'autant moins alarmants que l'esprit public paraît généralement assez bon. La masse du peuple, en se reposant sur les soins paternels du gouvernement, attend avec résignation le terme prochain de ses longues souffrances.

Agiotage. — Ce monopole affreux s'exerce toujours avec la même activité au Palais-Égalité ; le public s'en plaint avec amertume. Un observateur rapporte avoir entendu dire que beaucoup de militaires

se mêlaient aussi de ce trafic honteux, et que, sous ce rapport, ils étaient vus de mauvais œil. Un autre dit que l'on trouve surprenant que le Directoire exécutif, après avoir fait ouvrir la Bourse, ne prenne pas les mesures les plus rigoureuses pour chasser tous ces brocanteurs, regardés comme la cause principale de tous les maux que le peuple endure depuis quinze mois.

Ordre public. — Suivant le rapport d'un observateur, plusieurs citoyens s'inquiètent du nombreux rassemblement des troupes à Paris. Le même ajoute qu'on se plaint de voir les administrations remplies de jeunes gens de la première réquisition.

Politique. — Hier, au café Italien, plusieurs citoyens reprochaient au gouvernement de n'avoir pas accepté les 180 millions qui lui étaient offerts par une compagnie pour exploiter avec privilège, pendant vingt années seulement, une grande portion de terre, située aux environs de la mer, dont le résultat produirait une terre cuite qui tiendrait lieu de charbon ; ils donnaient pour raison que, dans les circonstances, cette découverte serait non seulement avantageuse pour le fond à la nation, mais encore très utile en ce qu'elle produirait du numéraire, dont le besoin était urgent. D'autres citoyens observèrent qu'il fallait s'assurer de la compagnie qui se présentait, et, sur toutes choses, éviter qu'un objet de cette importance fût confié à des étrangers.

Finances. — Les entretiens dans les cafés ont toujours pour base des réflexions à l'avantage de l'emprunt forcé ; on pense assez généralement que cette nouvelle imposition rétablira le crédit national. Les opposants ne sont pas de cet avis ; ils répètent chaque jour qu'elle est attentatoire à la propriété, d'après le mode de répartition, qui ne porte que sur des bases arbitraires. On craint que les nouveaux enrichis n'échappent à la contribution. On désirerait que le gouvernement pût trouver le moyen de les atteindre d'une manière sûre. On appréhende encore que les négociants ne fassent retomber sur le peuple le poids de l'impôt, en augmentant encore le prix de leurs marchandises. Quelques observateurs rapportent que le bruit commun est que les marchands sont dans l'intention de se coaliser, pour se soustraire au payement de l'emprunt forcé.....

Surveillance. — ... Un royaliste forcené, dont le nom est inconnu, parce qu'il n'a pas voulu le dire, a été arrêté hier par la garde du poste de l'Abbaye-Saint-Germain, requise par le public indigné des propos de ce contre-révolutionnaire. Il a été conduit chez le juge de paix de la section de l'Unité, qui l'a envoyé au Plessis. Cet homme n'avait ni papiers, ni carte de sûreté ....

Bourse. — Un inspecteur annonce avoir entendu dire à un citoyen, à la Bourse, que, pour faire augmenter les louis, il se proposait d'en acheter 15 ou 16,000, mais il n'a pu parvenir à découvrir la demeure de cet individu, qu'on dit être un agent du gouvernement.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Le café Corazza était dans les meilleurs principes ; celui de Chartres, toujours rempli d'agioteurs, a fermé de bonne heure; les autres cafés étaient assez tranquilles; aucun groupe nulle part. — Hier, au théâtre de la rue Feydeau, il s'est élevé une rumeur entre les deux pièces, occasionnée par un individu portant ses cheveux en cadenette ; les uns opinaient qu'elle fût coupée, les autres étaient d'un avis contraire. Au milieu de ces débats, l'individu a disparu, mais il a été conduit au corps de garde; on y a pris son nom..... Il se confirme, par différents rapports, qu'il se prépare un mouvement ; on dit qu'il arrive des armes cachées sous d'autres marchandises dans beaucoup de voitures; on dit qu'un des principaux rendez-vous où se trament les complots de ces nouveaux conspirateurs est le foyer du Vaudeville. — Chenard a chanté hier les couplets patriotiques au Théâtre-Italien, et les a chantés très froidement; beaucoup de personnes disent qu'il n'a pas mis l'accent du patriotisme, parce qu'il est loin d'en avoir. — Les malveillants disent que Paris est maintenant bien approvisionné de farines provenant de la première réquisition, mais que, quand ces farines seront consommées, Paris manquera et les citoyens mourront de faim.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL SUR LES JOURNAUX.

Historien. — Il fait, sur la résolution relative à la fête du 1er pluviôse prochain, des réflexions improbatives. « L'urgence, dit-il, est motivée sur ce que le premier besoin d'un peuple libre est de célébrer l'époque où il s'est affranchi de la tyrannie; en bonne conscience, il y a vingt besoins de première nécessité qui passent avant celui-là. » Ce journal contient la déclaration suivante faite par le citoyen Mersan, député expulsé du Conseil des Cinq-Cents. « Je dois à mes commettants, blessés dans leurs droits, à la vérité, qui a été mé-

connue, de déclarer que Lecointe-Puyraveau a proposé mon exclusion sur une pièce imprimée, non avouée par moi, alors qu'il devait offrir la prétendue pièce originale, capable seule d'asseoir le jugement du Conseil; j'ajoute que j'ai été jugé sans avoir été entendu ni appelé pour reconnaître l'arrêté cité par Lecointe, dont la lecture n'a pas même été achevée. » Un autre article de ce journal fait le plus grand éloge d'un nouvel ouvrage en faveur des pères et mères d'émigrés, par le citoyen Morellet.

Patriote de 89. — Il cite un article extrait du *Messager du Soir*, relatif aux jeunes gens de la première réquisition qui sont à Paris sans état et sans autres ressources que le vol et le brigandage.

Censeur. — On sait que le *Journal des Hommes libres* a rapporté, dans son dernier numéro, des propos attribués au citoyen Benezech. Le *Censeur* s'écrie à ce sujet : « Est-il permis, est-il décent d'aller fouiller jusque dans l'intérieur d'un homme en place pour lui surprendre quelques mots échappés dans la chaleur de la conversation ou pour abuser des épanchements de l'amitié? Demain nous examinerons jusqu'à quel point il est utile ou désavantageux de dénoncer sans cesse les législateurs, les ministres, et les fonctionnaires publics. » Un représentant qui n'a pas voulu être connu a adressé au *Censeur des journaux* des questions épigrammatiques sur la mesure adoptée par le Directoire au sujet des chansons patriotiques. Pour critiquer cet acte d'autorité; le député part de ce principe, tiré de la Déclaration des Droits de l'homme : *Nul ne peut être contraint à faire ce que la loi n'ordonne pas.* Le *Censeur* répond à ces questions que c'est surtout dans les plaisirs que les ordres, la violence et la tyrannie sont déplacés; mais que les circonstances sont telles que le vœu du plaisir ne doit plus être compté devant l'imminence du danger qui nous environne, etc.

Nouvelles politiques. — Une lettre de Finale, en date du 5 janvier, annonce que nos soldats abusent de leurs victoires et qu'ils commettent les plus grands excès, non seulement dans les villes conquises, mais encore sur les propriétés de nos alliés les Génois. Une lettre de Mayence annonce que l'Empereur fait les plus grands préparatifs et veut déployer toutes ses forces dans la nouvelle campagne qui va s'ouvrir.

Gazette historique et politique. — En parlant des troupes qui arrivent ici chaque jour en très grand nombre, il dit : « On pense qu'elles sont destinées à assurer le recouvrement de l'emprunt forcé. »

Courrier de l'Égalité. — Il annonce que le citoyen Mounin, commissaire du pouvoir exécutif à Creully, département du Calvados, a

été assassiné avec sa mère par quarante-huit ou cinquante individus, tant à pied qu'à cheval; on dit qu'il a reconnu quelques-uns de ses meurtriers.

Annales patriotiques et littéraires. — ... A l'article *Paris*, elles font espérer qu'après l'exécution de la loi sur l'emprunt forcé et de plusieurs autres mesures du Directoire, nous serons débarrassés des agioteurs.

Éclair. — Le *Courrier des armées* avait imprimé que le général Montesquiou s'était fait classer parmi les indigents de la section Montmartre, et qu'à ce titre il avait obtenu du pain, du sucre, de la chandelle, etc. Cette assertion est démentie par le journal l'*Éclair*, d'après une déclaration du Comité civil de la section. Le même journaliste annonce, d'après l'*Ami des Lois*, que Fréron se joint aux dénonciateurs du citoyen Benezech.

Batave. — Il annonce que le citoyen Reverchon est enfin entré dans Lyon; que les égorgeurs y frémissent de rage, et que les patriotes reprennent courage. La proclamation faite par ce député est à la suite de cette nouvelle.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

DXL

27 NIVOSE AN IV (17 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 NIVOSE.

Esprit public. — Pendant la journée d'hier, Paris a joui du même calme que les jours précédents.

Subsistances. — La diminution de prix de quelques denrées commence à se faire sentir. Cet adoucissement remplit de joie tous ceux qui le désiraient, et le nombre en est grand. Plusieurs observateurs rapportent que le peuple manifeste toujours le désir de recevoir une portion de pain plus abondante; son vœu, dans ce moment, se prononce avec d'autant plus de force qu'il est intimement convaincu que cette mesure, déjà très salutaire par elle-même, ne pourra que seconder les vues sages du gouvernement et opérera d'une manière prompte et efficace une diminution considérable dans le prix de toutes les choses nécessaires à la vie.

Ordre public. — Un observateur expose que l'on entend dire géné-

ralement, dans la classe de ceux qui n'aiment pas le nouvel ordre de choses, que le gouvernement a besoin de s'entourer de la canaille pour arriver au but qu'il se propose. Un autre rapporte que plusieurs ouvriers sont aujourd'hui remerciés et presque congédiés par les fabricants; il ajoute que ces ouvriers, mécontents, se disaient entre eux: « Il est facile de voir que c'est un fait exprès de la part des marchands pour nous agiter. » D'une part, dit un troisième observateur, on félicite le gouvernement de l'attitude fière qu'il prend pour faire respecter et exécuter les lois; de l'autre, on crie à la terreur, à l'occasion des différentes réunions des citoyens et de la marche vigoureuse du Directoire pour réprimer les anarchistes de tous les genres. — Dans quelques cafés du Palais-Égalité, on disait hier que plusieurs jeunes gens étaient employés dans différentes administrations, et que le gouvernement les prenait sous sa protection. — L'uniformité des poids et mesures est vivement désirée par le public, qui regarde cet établissement comme très avantageux pour la République.

Politique. — Le bruit se répand que le gouvernement français est en pourparlers avec l'Empereur, afin de parvenir aux moyens d'une pacification, mais les préparatifs qui se font actuellement pour la continuation de la guerre paraissent être approuvés par les vrais patriotes. — On dit que les Chouans, qui prennent chaque jour beaucoup de force, menacent Nantes dans ce moment. — Quelques citoyens assuraient hier, au café de la République, que l'armée de Jourdan avait battu celle des Autrichiens.

Finances. — L'emprunt forcé est toujours l'objet des entretiens publics et privés. Cette contribution nouvelle affecte vivement beaucoup de citoyens, qui prétendent que leur retard à payer ne peut être répréhensible. « Avant de payer, disent-ils, il faut savoir ce que l'on doit; nous n'avons pas encore reçu d'avertissement; nous ignorons par conséquent la taxe à laquelle nous sommes imposés. » On disait hier, dans quelques lieux publics, que les habitants de plusieurs villes, principalement des places de commerce, se refuseraient au payement de l'emprunt forcé, et que l'on serait obligé, pour les contraindre, d'y envoyer des troupes. — Le public ne perd pas un instant de vue les fournisseurs de la République, accusés d'avoir fait des fortunes considérables par les voies les plus illicites; on craint qu'ils ne cherchent à se soustraire à l'emprunt forcé, et l'on voudrait que le gouvernement pût prendre tous les moyens qui sont entre ses mains pour leur faire rendre gorge, ainsi qu'aux agioteurs, dont les malheureux ont tant à se plaindre.

Spectacles. — ... Au théâtre de la rue Feydeau, un observateur rapporte que, dans un entr'acte, il y a eu beaucoup de bruit au parquet, occasionné par la diversité d'opinions, qu'il ne lui a pas été possible de savoir au juste ce qu'il en était, qu'il a seulement entendu dire qu'il fallait étriller avec des fouets de poste tous ces petits Chouans. Il ajoute qu'on a singulièrement affecté d'applaudir ces vers :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé.

L'observateur qui a surveillé le théâtre de la République a fait la même remarque au couplet qui commence par ce vers : *Tremblez tyrans et vous perfides;* beaucoup de jeunes gens ont crié *bravo* et demandé *bis* fort longtemps. — L'observateur au théâtre de la rue Favart rapporte que le premier violon a répondu d'une manière impertinente et même grossière à ceux qui demandaient que l'on jouât des airs patriotiques, mais que sa réponse, faute d'avoir été entendue clairement, n'avait produit aucun mouvement fâcheux; il ajoute qu'il lui a paru que ceux qui étaient à l'orchestre en avaient été satisfaits. Le Bureau central va prendre sur ce fait les informations les plus exactes et mander le premier violon pour lui faire les injonctions qu'il jugera nécessaires.....

Marchés. — Rien de remarquable aux marchés; seulement ils étaient beaucoup moins pourvus que ces jours derniers. Mais on doit se ressouvenir que les gens de campagne observent le dimanche....

Bourse. — La Bourse était très nombreuse, quoique composée de citoyens munis de patentes et de quittances de l'emprunt forcé.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On répand le bruit que les volontaires de l'armée de Maubeuge ont arboré la cocarde blanche; que, sous deux mois, il y aura bien des changements, qu'alors les royalistes et ceux qui se sont bien montrés en vendémiaire auront les meilleures places : c'est surtout à la porte des boulangers Toupion, rue Saint-André-des-Arts, que ces propos se sont tenus. — Les spectacles ont été tranquilles. — Plusieurs jeunes gens de la première réquisition ont été arrêtés hier au Palais-Égalité. — On se plaint généralement de ce que la loi de la réquisition n'est pas assez sévèrement exécutée à

l'égard de jeunes gens qui en sont susceptibles; on dit que les anciens congés sont regardés comme valables, quoiqu'ils aient tous été obtenus par faveur ou par argent; par ce moyen, plus de la moitié des jeunes gens restent dans l'exception et rentrent dans les bureaux où ils jouissent de cette faveur.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Censeur des journaux du 29 nivôse : « Je traversais avant-hier l'église de Saint-Sulpice, pendant qu'on y disait la messe : parmi ceux qui l'entendaient, j'en reconnus quelques-uns qui ne croyaient pas en Dieu, il y a cinq ans. »

DXLI

28 NIVOSE AN IV (18 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL.

Esprit public. — Paris est toujours calme. L'opinion publique paraît bien disposée. — Les observateurs nous répètent que le peuple ne se croira heureux qu'au moment où il recevra une quantité de pain plus considérable ; c'est un cri général auquel, dit-on de toutes parts, le gouvernement ne peut rester sourd plus longtemps sans causer du préjudice aux intérêts de la République. Une fois le peuple satisfait sur un objet aussi important, ajoute-t-on encore, plus de plaintes, plus de murmures. L'aisance rattachera tous les cœurs, resserrera tous les liens; en un mot, les factieux et les malveillants exceptés, les citoyens réunis ne feront plus qu'un peuple de frères. — Le commerce d'argent s'est fait hier au Palais-Égalité avec la plus grande activité. — L'avilissement des assignats et tous les fléaux qui pèsent sur les citoyens depuis quinze mois sont regardés comme l'ouvrage de ces sangsues qu'on appelle agioteurs. Cependant, d'après les mesures de prudence et de fermeté employées par le Directoire exécutif, on entrevoit avec satisfaction le terme prochain de leur entière destruction, et déjà même les bons patriotes s'empressent de payer au gouvernement le juste tribut d'éloges que lui mérite sa sollicitude paternelle envers les malheureux.

Ordre public. — La stagnation du commerce et la suspension des travaux chagrinent beaucoup les ouvriers. Les dépenses excessives que l'on voit faire aux militaires provoquent des murmures. On dit qu'ils insultent à la misère publique. Cette observation a été recueillie dans quelques cafés du Palais-Égalité. — Au café de la République, on disait hier que les Jacobins commençaient à se montrer, que toutes les administrations en étaient remplies, et que le représentant Audouin avait enfin retrouvé la parole.

Politique. — Quelques observateurs rapportent que la nouvelle de la victoire remportée par les armées républicaines sur Charette et de la prise de trois drapeaux se confirme. — Dans plusieurs cafés du Palais-Égalité, on disait hier que les officiers de l'armée du Rhin avaient bu et mangé avec les Autrichiens; on en tirait l'heureuse conjecture d'une paix prochaine. Mais à cela quelques citoyens observaient qu'il en était bien question, mais que nous ne l'aurions pas encore de sitôt, attendu que le gouvernement avait intérêt de la faire la plus glorieuse possible, parce qu'autrement les injures et les reproches dont il serait accablé donneraient lieu à une réaction dangereuse.

Finances. — Les conversations ne tarissent pas sur l'emprunt forcé. On paraît toujours en attendre les plus heureux effets. Cependant, d'après les opinions recueillies par les observateurs, soit dans les cafés, soit dans un petit rassemblement qui s'est formé hier vers midi au Jardin-Égalité, il paraît que beaucoup de citoyens se plaignaient amèrement de l'inégalité de la répartition; d'autres disaient que, malgré leurs bonnes dispositions à concourir au bien général, il leur était physiquement impossible de payer les sommes exorbitantes auxquelles ils sont imposés.

Spectacles. — ... Au théâtre du Vaudeville, l'on a remarqué que les couplets des hymnes patriotiques, appliqués par les malveillants au gouvernement actuel, ont été couverts par de nombreux applaudissements. — A celui de l'Opéra-Comique, rue Favart, les jeunes gens placés à l'orchestre se sont permis les mêmes satires par leurs applaudissements ironiques et affectés. Le Bureau central fixe singulièrement son attention sur tous les spectacles où l'indécence et l'immoralité semblent, depuis quelque temps, avoir établi leur empire.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Quelques particuliers se faisaient forts, hier matin, de demander le *Réveil du peuple* au théâtre de la rue Feydeau, ce qui n'a pas eu lieu. La plus parfaite tranquillité a régné dans les spectacles; les hymnes et couplets patriotiques se sont chantés avec applaudissements. — On ne cesse de se plaindre du discrédit que les gens de campagne jettent sur notre papier-monnaie. — On trouve fort mauvais que le citoyen Tallien, représentant, taxé à la somme de 600 livres en numéraire dans l'emprunt forcé, se mette sur les rangs des réclamants; on trouve bien peu de républicanisme dans cette réclamation, faite par un homme qui doit sa fortune immense à la Révolution. — La Société du Panthéon a décidé, dans sa dernière séance, d'accompagner les Conseils et le Directoire à la fête du 21 janvier.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL SUR LES JOURNAUX.

Courrier universel du citoyen Husson. — Une lettre écrite de Lyon, en date du 1er janvier (v. s.), compare et assimile les mesures prises par le citoyen Reverchon aux atrocités commises par le proconsul de Robespierre. Le *Courrier universel* dénonce le citoyen Flegce [1], représentant du peuple, comme n'ayant point contribué dans la proportion de ses facultés. Ce député n'a accusé que 4,500 livres de revenu, tandis qu'il pouvait se déclarer riche au moins de 400,000 livres en numéraire.....

Patriote de 89. — On lit dans ce journal une lettre assez plaisamment critique sur les jeunes gens de première réquisition qui trouvent le moyen de ne point aller aux frontières en s'enrôlant dans la marine. — Une lettre aux rédacteurs leur fait part d'un projet tendant à ramener l'abondance; il consiste à différencier les vieux des nouveaux froments, à les distinguer de manière que le malveillant ne puisse jamais les faire prendre les uns pour les autres et à en diviser le commerce en deux branches, dont l'une serait parfaitement libre, et l'autre soumise aux règlements d'une police analogue et sagement organisée.

Messager du Soir. — Il rend compte d'une pièce nouvelle intitulée :

1. Sans doute *Pflieger*.

Le Mariage du Vaudeville et de la Morale; il paraît que cette bluette n'a aucun rapport aux circonstances et qu'elle a même un but moral très estimable. — Il contient, en outre, une réponse au citoyen Jean-bon Saint-André par le citoyen J.-P. Montmejea cadet. Il paraît que ce dernier est grand ami du catholicisme apostolique et romain, car il réfute avec chaleur une accusation portée contre les fidèles de cette religion.

Censeur des Journaux. — On y remarque un *Hymne à la Fraternité.* L'objet de ce morceau est de concilier les hommes de bonne foi et d'inspirer la haine contre les intrigants de tous les partis. Les derniers vers de la dernière strophe sont, en quelque sorte, le résumé de toute la pièce :

D'une main frappant l'assassin,
De l'autre l'aristocratie ;
Plus de roi, plus de Jacobin,
Voilà le cri de la patrie.

L'auteur est le citoyen Camaille Aubin, employé près le ministère de la justice.

Journal des Lois. — Il est remarquable par une sortie assez vive contre le machiavélisme et les intrigants qui, dit-il, le mettent aujourd'hui en usage. Il rappelle que tous les illustres usurpateurs ont débuté par le jeu du patriotisme exalté, et il en cite plusieurs qui ont parmi nous beaucoup de copies. « Le peuple, dit le journaliste, doit savoir que les hommes ont deux manières de parler, l'une ostensible, l'autre secrète; que, pour mieux servir un parti, il en faut paraître l'ennemi; que les poltrons parlent toujours de courage, les fripons de probité, les femmes publiques de vertu, les royalistes de République, dont ils sont les plus mortels ennemis, etc., etc. Le mot de Liberté grimace dans leur bouche ; leurs yeux inquiets, leurs regards mal assurés les trahissent et disent, en dépit d'eux-mêmes, la vérité aux yeux des physionomistes qui les voient sans masque. »

Gazette française. — Une lettre de Toulouse annonce aux rédacteurs de cette feuille que les patriotes de 89 ont fait fermer les spectacles de cette commune et ont conspué et proscrit un acteur nommé Langellier, parce qu'il jouait certains rôles avec trop de chaleur. Celui qui rapporte ces faits paraît ne pas trop aimer les patriotes de 89.

Moniteur, n° 118. — Il contient un article parfaitement raisonné sur l'état actuel de l'esprit public et sur les mesures du gouvernement. Après avoir passé en revue toutes les opinions sur le dernier objet, il rassure les citoyens paisibles qu'une certaine âpreté dans

l'exercice du pouvoir exécutif avait intimidés. Il démontre que la rigueur employée par le Directoire n'est point ce qu'on appelle de la terreur, et qu'elle ne nous conduira jamais au système odieux détruit par la Révolution du 9 thermidor ; enfin il prouve que le relâchement du gouvernement était tel depuis quelque temps que la République touchait à sa fin, et ne serait peut-être déjà plus, sans l'énergie dont on a fait subitement usage et que les royalistes seuls peuvent improuver, etc. — Cet article, nous le répétons, mérite l'attention et l'estime, car il paraît exprimer les véritables principes du Directoire.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[7], 3840.)

JOURNAUX.

Gazette française du 30 nivôse : « *Paris, le 29 nivôse.* — Hier sur les dix heures du soir, des individus en assez grand nombre parcouraient les rues en chantant le refrain de la *Marseillaise* : *Aux armes, citoyens*, etc. »

DXLII

29 NIVOSE AN IV (19 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 NIVOSE.

Esprit public. — Le calme se soutient ; l'esprit général est bon.

Subsistances. — Le peuple, peu satisfait de ne recevoir qu'une faible portion de pain, ne voit pas sans peine l'abondance de cet aliment de première nécessité, qui se vend chaque jour à un prix si fort au-dessus de ses moyens. Les indigents trouvent peu de ressources dans la diminution, presque insensible, du prix de toutes les autres choses nécessaires à la vie.

Agiotage. — Ce commerce illicite et vraiment scandaleux continue sans relâche au Palais-Égalité, dont tous les passages sont obstrués par un nombre considérable de brocanteurs de toute espèce.

Ordre public. — Les rentiers font toujours entendre des plaintes sur ce que le gouvernement ne les paie qu'avec un papier absolument discrédité. — Plusieurs pères de famille se plaignent et s'indignent de la manière dont ils sont rançonnés aujourd'hui par les nourrices, qui ne veulent plus leur salaire qu'en argent monnayé. Plusieurs citoyens disaient hier à cet égard, dans un café, ainsi que nous le rap-

porte un observateur, que « jamais révolution n'avait autant détruit l'espèce humaine que la nôtre, et que le gouvernement devrait bien s'occuper des moyens d'encourager la propagation et surtout de former un établissement de bureau de nourrices aux frais de la République pour la classe indigente seulement. » — Un observateur annonce que, dans plusieurs lieux publics où il a exercé sa surveillance, il a eu occasion d'observer que l'anniversaire de la mort du dernier roi des Français déplaît à la classe opposée au régime républicain. Voici comme cet observateur s'exprime : « Plusieurs personnes parlaient de cette cérémonie avec ironie, en disant que l'on va fêter le jour le plus pernicieux pour la France. « A celui qui disait : « Le peuple est bien plus heureux depuis qu'on a fait mourir le roi », il fut répondu par un autre : « Sans doute, il doit l'être, puisqu'il y en a cinq au lieu d'un. » — Quelques autres surveillants, qui rendent compte de la même opinion, en parlent d'une manière plus ménagée et se contentent d'exposer qu'il leur a paru que beaucoup de citoyens pensaient que le serment qui doit être prononcé demain ne sera pas bien sincère de la part d'un grand nombre de fonctionnaires et d'employés.

Politique. — Plusieurs habitués des cafés disaient hier que le gouvernement devrait bien empêcher les journalistes d'insérer dans leurs feuilles des nouvelles vagues ou fausses, comme ils l'avaient fait ces jours passés en annonçant une victoire remportée sur les Autrichiens; ils ajoutaient que ces annonces, bien loin de servir la chose publique, lui étaient singulièrement contraires. — Hier, au café de Valois, un groupe considérable s'entretenait avec chaleur de trois objets. On disait d'abord que la Vendée augmentait tous les jours et que Charette recevait des renforts puissants de l'Angleterre; en second lieu, que les trois quarts des employés de la République n'aimaient pas le régime actuel; enfin que la journée du 13 vendémiaire avait irrité tous les jeunes gens contre le gouvernement, et que les mesures vexatoires du moment ne feraient encore qu'ajouter à nos maux.

Finances. — Le public attend toujours des mesures arrêtées par le gouvernement pour le payement de l'emprunt forcé, les effets les plus salutaires. Il s'en faut de beaucoup que les gros marchands et les nouveaux enrichis partagent la même opinion. Ceux-ci jettent les hauts cris contre le gouvernement; ils prétendent que sans doute les gouvernants ont l'intention de ruiner les commerçants, de détruire les fabriques et d'ôter le pain aux ouvriers. Cette opinion a été recueillie dans les cafés.

Spectacles. — ... Au théâtre de la République, où l'on a repré-

senté la tragédie de *Quintus Fabius ou la Discipline romaine*, un des observateurs a remarqué qu'à différents passages républicains, fort applaudis du public, quelques individus, placés à l'orchestre, se disaient entre eux que cette tragédie n'était bonne que pour les terroristes.....

Marchés. — ... L'ordre a été troublé au carreau des pommes de terre ; il semble, disent les inspecteurs, que les individus, mécontents de la baisse qu'éprouve cette denrée, s'efforcent de la faire augmenter en y portant la foule et le tumulte.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les spectacles du boulevard du Temple ont été assez tranquilles ; beaucoup de jeunes gens de la première réquisition voulaient cependant élever une cabale au moment de la phrase : *Aux armes, citoyens !* — On disait hier, au Palais-Égalité, en parlant de la fête qui doit avoir lieu le 1er pluviôse, que les Jacobins avaient enfin le dessus. — Un particulier s'est présenté avant-hier au théâtre du Lycée des Arts, avec une contremarque sur laquelle était une croix et une fleur de lis ; cette contremarque doit être portée au ministre de la police générale. L'individu qui en était porteur n'a pu être arrêté, parce que l'on ne s'en est aperçu que longtemps après qu'elle avait été donnée. — On observe que plusieurs jeunes gens ne portent point de cocarde ; ils ont tous l'air d'être de la première réquisition ; ils ont des boutons blancs à leur chapeau. — A la porte Marceau, on disait hier, dans un groupe d'ouvriers, que le pouvoir exécutif faisait venir soixante mille hommes à Paris pour faire payer l'emprunt forcé à ceux qui s'y refusaient ; que ces troupes feraient ici leur entrée comme à Lyon.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DXLIII

30 NIVOSE AN IV (20 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris présente toujours l'image du calme et de la

tranquillité, avec les dispositions apparentes du meilleur esprit. Les rapports de la surveillance de ce jour ne nous apprennent rien de nouveau relativement à la partie des subsistances et au brigandage ordinaire des agioteurs; nous ne pouvons que nous référer aux observations contenues dans nos feuilles précédentes.

Ordre public. — Plusieurs observateurs rapportent que le peuple, en lisant les affiches qui ont pour objet la cérémonie de ce jour[1], annonçait les meilleures dispositions. Ils ont cependant remarqué, ajoutent-ils, que beaucoup de citoyens disaient : « Il est fâcheux, dans des jours de fête, de manquer de pain et d'être privé des choses les plus nécessaires à la vie. Le véritable souverain est celui qui fait vivre le peuple. » Dans la matinée de ce jour, dit un de nos agents, on faisait courir, dans le faubourg Germain, un bruit infâme ayant pour but d'inviter les citoyens qui se disposaient à aller au Champ de Mars à se tenir sur leurs gardes et à se méfier des gendarmes du Corps législatif. « Car, disait-on, ces coquins qui nous mènent feront comme a fait La Fayette. » Ce sont les expressions littérales du rapport. Hier, dans le café de Foy et ceux du boulevard, on disait que le gouvernement, en exigeant le serment des employés, voulait en connaître le nombre exact, ainsi que de tous ceux sur lesquels il pouvait compter en cas de mouvement. — Le refus des propriétaires de maisons de recevoir leurs loyers en assignats donne lieu à de fréquents murmures de la part des locataires. — Les rentiers se flattent que le gouvernement va prendre incessamment un parti qui mettra fin à leurs longues souffrances.

Politique. — Au café Italien, on y parlait de paix, et on y disait que le gouvernement français, disposé à garder le Rhin comme une barrière ou limite, laisserait aux peuples des pays conquis par les armées de la République le choix de prendre tel gouvernement qu'il leur plairait. — Un observateur rapporte que plusieurs citoyens prétendent que la ville de Carpentras est occupée par les Chouans, que le Midi est en pleine insurrection, que l'on continue d'y assassiner les patriotes, et que, d'une autre part, on transige avec les Chouans de la Vendée.

Finances. — Hier, dans plusieurs cafés, les habitués assuraient que l'on devait attribuer au gouvernement le taux élevé auquel se tiennent les matières d'or et d'argent, que son objet était de faire rentrer une grande quantité d'assignats, et que le numéraire acheté

1. C'est-à-dire du jour dont est daté ce rapport, 21 janvier. Il s'agit de l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI.

sur la place devait être versé dans les caisses publiques. « Ainsi, ajoute-t-on, il ne faut pas s'étonner, si les agioteurs se montrent si ouvertement. » — L'emprunt forcé occupe toujours beaucoup les esprits ; on dit que la répartition a été trop précipitée pour être juste, et qu'on n'aurait pas dû le percevoir avant la confection des rôles. Malgré ces assertions, les patriotes désirent que la rentrée de cette contribution se fasse promptement, comme tenant au salut de la République, dont les besoins sont urgents.

Spectacles. — Au théâtre de la Cité on applaudissait vivement à ce passage de la pièce du *Barbier de Séville* : « Jouissons, car dans trois semaines peut-être nous ne serons plus. » Les airs et chants patriotiques y ont été bien accueillis. — Au Vaudeville, les chants civiques ont été applaudis faiblement. Aux Variétés-Amusantes, même insouciance. Au théâtre du Marais, le passage qui suit a été saisi vivement par le public, qui a paru en faire une application très affectée : « La méchanceté des hommes va de pis en pis, mais enfin cela aura un terme. » Du reste, aucuns faits contre le bon ordre et la tranquillité ne sont venus à notre connaissance.....

Bouchers. — Il restait beaucoup de monde à servir chez les bouchers de la section du Temple et leurs distributions étaient très tumultueuses. Des femmes se sont battues à la porte du citoyen Postel, boucher de ce même arrondissement.

Marchés. — Les approvisionnements étaient assez considérables, et les pommes de terre se sont vendues 120 et 140 livres le boisseau.....

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Hier, à six heures du soir, les ouvriers de la rue Victor se plaignaient de ce qu'on fermait beaucoup d'ateliers et manufactures ; ils disaient que c'était une nouvelle ruse inventée par l'aristocratie pour mettre à bout le malheureux, qui a déjà assez de peine à se nourrir, même en travaillant, que l'on cherchait décidément à faire faire un soulèvement, mais que ces efforts seront vains, qu'ils espèrent tous dans le pouvoir exécutif, qui saura y mettre ordre. — Au théâtre de la rue Favart, l'on a chanté la *Marseillaise ;* à la strophe : *Tremblez, tyrans,* il s'est fait entendre des applaudissements d'un côté et des huées de l'autre, ce qui n'a pas duré longtemps. — Le mouvement que l'on a fait faire hier, à la force armée, pour aller au Champ de Mars, a pour un instant déconcerté les agioteurs du

Palais-Égalité, qui ont envoyé en avant des émissaires pour s'assurer de la destination de cette force armée. — Au théâtre de Lazarille, boulevard du Temple, au moment que l'on chantait la *Marseillaise*, des royalistes ont fait un bruit assez grand pour couvrir la voix de l'artiste, en disant : « Cela ne donne pas du pain. » — Des lettres particulières de Lyon annoncent que, depuis que le commissaire du pouvoir exécutif y est entré, il s'y est encore commis plusieurs assassinats, et qu'une grande partie des jeunes gens de la Compagnie de Jésus se retirent dans ce département pour y corrompre l'esprit, et qu'une autre partie passe en Suisse. — Il se promène dans Paris beaucoup de jeunes gens sous l'habit de général et autres grades, qui provoquent les citoyens.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 30 nivôse : « Suivant un avis publié par le Directoire, les courriers de la malle, à compter de jeudi prochain, ne partiront que tous les deux jours pour les départements ; ils partiront les jours pairs pour les départements du Midi, et les jours impairs pour les départements du Nord. »

DXLIV

1er PLUVIOSE AN IV (21 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 2 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris a joui hier de la plus parfaite tranquillité, à quelques nuances près, dont nous rendrons compte à l'article de l'ordre public. Le plus grand ordre a régné au Champ de Mars[1] ; tous les spectateurs y ont manifesté une joie vive et leur sincère amour pour le gouvernement républicain.

Subsistances. — Le peuple, qui s'attendait à recevoir hier la livre de pain, n'a pas paru content d'être trompé dans ses espérances. La cherté, toujours excessive, de toutes les denrées en détail fait tenir aussi des discours peu mesurés.

Agioteurs. — Un autre observateur annonce qu'hier soir on a vu dans les rues des hommes du peuple armés de bâtons, et que la plupart, qui paraissaient pris de vin, criaient : *Vive la République !*

1. A propos de la fête pour l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI.

A bas les Chouans! et semblaient disposés à se porter à des voies de fait; il ajoute que cependant il n'en est résulté aucun accident fâcheux. Suivant le rapport d'un troisième agent, qui a surveillé les cafés dans la soirée, les habitués, en s'entretenant de la cérémonie du jour, disaient qu'il était nécessaire de réveiller quelquefois l'imagination du peuple sans éducation; que les sensations extérieures lui étaient nécessaires, et que, plus les membres du Directoire exécutif seraient magnifiques dans leur costume, plus serait grand le respect de la multitude. Un quatrième observe que, pendant sa surveillance au Champ de Mars, il n'a vu ni entendu rien qui soit contraire aux principes républicains, que le public lui a paru généralement avoir les meilleures dispositions et désirer vivement la paix et l'union. Enfin, un cinquième dit avoir entendu par les uns faire un récit très avantageux de la cérémonie; il ajoute que d'autres s'étaient permis des plaisanteries en disant : « Le peuple a plus besoin de pain que de fêtes. » — Il ne nous a été fait aucun rapport sur la politique et les finances.

Spectacles. — Au théâtre du Vaudeville, on a beaucoup applaudi à ce passage de la pièce d'*Honorine :* « La rigueur et le ton ferme en gouvernement ne réussissent guère. » Plusieurs individus ont affecté de couvrir d'applaudissements outrés le couplet de l'hymne des Marseillais, commençant par ces mots : *Tremblez, tyrans.* La même remarque a été faite au théâtre de la rue Favart. Au théâtre Feydeau, on y a représenté *La Mort de César.* Les traits patriotiques y ont été vivement applaudis; les premières et secondes loges étaient vides pendant la représentation de cette pièce, et ne se sont remplies que pour les deux autres pièces. Quelques passages relatifs à la sainteté du serment ont donné lieu à des applications malignes et à des applaudissements ironiques. A celui de la République on a joué la tragédie de *Brutus*, mais nous n'avons reçu aucun rapport sur ce spectacle, si ce n'est que nous avons été témoins des applaudissements qui ont été donnés à l'hymne des Marseillais, qui s'est chanté entre les deux pièces. Du reste, le bon ordre et le calme ont régné dans tous les autres spectacles, où l'on a continué de jouer et de chanter les airs patriotiques, qui ont été accueillis très favorablement par le public.

Surveillance. — ... Un légionnaire de police s'étant permis d'arrêter sans ordre un marchand de chansons [1], le commissaire de police de la section de Bon-Conseil a renvoyé l'arrêté et l'arrêteur, en faisant à

1. Ce marchand, d'après un autre rapport, chantait une chanson intitulée *Le Porteur d'eau* (par Ange Pitou).

ce dernier une injonction sévère de respecter à l'avenir la liberté individuelle des citoyens. — Hier, à la cérémonie du Champ de Mars, un canonnier a été blessé par le feu de sa pièce, en voulant faire retirer des enfants qui jouaient presque à l'embouchure. Il a été conduit à l'hôpital du Gros-Caillou pour y être pansé. Il a presque la moitié de la figure emportée..... Trois des marches de l'autel de la patrie se sont enfoncées hier, à l'instant où le Directoire exécutif y montait. Les juges du tribunal de cassation étaient sur ces marches. Personne n'a été blessé.....

Marchés. — Les pommes de terre se sont vendues 120 et 130 livres le boisseau, et les rouges 150 et 160 livres.....

Halles aux farines. — Il ne s'y est présenté que peu d'acheteurs, et la farine était à 16,500, 17,000 et 17,500 livres le sac; elle se vendait au détail 50, 55 et 58 francs la livre.....

Bourse. — La plus grande tranquillité régnait dans l'intérieur, mais l'extérieur a été obstrué, parce que le piquet de la police n'a point paru.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Esprit public. — Le public du théâtre des Arts paraît mieux composé que celui des autres spectacles; on y a applaudi avec enthousiasme l'*Offrande à la Liberté.* — On entend tous les imposés à l'emprunt forcé réclamer avec véhémence contre leur taxe; à les entendre, aucun d'eux n'est en état de la payer; l'espoir d'amélioration des finances, fondé sur la rentrée des sommes immenses à provenir de cet emprunt, est anéanti, si on les écoute. — L'affiche posée pour indiquer l'ordre et les cérémonies de la fête de la mort du tyran a été lue hier avec avidité, mais elle n'a pas en général produit l'effet qu'elle devait opérer sur des républicains, la plus grande partie de ceux qui la lisaient, gardaient en se retirant un morne silence; d'autres disaient: « Du pain vaudrait mieux que tout cela. » — Hier, dans un groupe composé de beaucoup d'ouvriers, à la place Maubert, on disait que tout allait bien mal dans les départements, que les vétérans partis pour mettre le bon ordre à Rouen y avaient été égorgés, qu'Angers était en état de siège, Caen en pleine insurrection, que les Chouans étaient maîtres de toutes les côtes de Cherbourg, et qu'à Vitry-le-François, les jeunes gens de la première réquisition avaient formellement refusé de partir et avaient fait feu sur la troupe, qui

voulait les contraindre. — Les bons citoyens se plaignent de ce que les chefs des manufactures et ateliers en tous genres profitent du prétexte de l'emprunt forcé pour supprimer la plus grande partie des ouvriers employés aux dits ateliers; ils appellent l'attention du gouvernement sur cette menée de la malveillance, qui, en augmentant la misère de la classe indigente et laborieuse, la rend accessible à tous genres de séduction.

HANNOCQUE-GUÉRIN.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Journal de Paris. — Une lettre signée Boinvilliers, abonné, contient une critique raisonnée des vers insérés dans un précédent numéro, par le représentant Audouin. Le citoyen Boinvilliers veut prouver que ce député ne connait pas les premières règles de la versification et il lui applique cette citation de Boileau :

Il se tue à rimer ; que n'écrit-il en prose ?

Ce même journal contient la lettre écrite par le ministre de la police générale au Bureau central, relativement à un pamphlet qu'on attribue faussement au prétendu comité secret de l'hôtel de Noailles.

Journal des hommes libres. — Il improuve la manière dont on a fait depuis quelque temps et dont on fait encore la guerre de la Vendée. Il prétend que nos projets d'attaque sont toujours annoncés d'avance aux révoltés, et que, si cela continue, non seulement ces brigands feront de grands progrès, mais encore les Anglais seront bientôt revenus sur nos côtes. Cet article peut mériter l'attention du ministre de la guerre.

Gazette historique et politique de la France et de l'Europe. — Répond à certains journalistes qui semblaient révoquer en doute le droit dont a usé le Directoire exécutif au sujet des chants patriotiques. Il leur prouve que le gouvernement n'a point transgressé ses pouvoirs en ordonnant l'intonation (*sic*) de ces chants dans des endroits publics soumis à la police générale.

L'Eclair. — On dit, s'il faut l'en croire, que le citoyen Charles Delacroix ne tardera pas à être remplacé aux relations extérieures par un homme capable de préparer et de diriger les négociations, et qu'un huitième ministère ne tardera pas à être créé pour Chénier, sous le nom de ministère des sciences et arts. — On a remarqué, dit le même journaliste, un contraste fort étrange : les deux Conseils ont

ordonné la radiation des listes d'émigrés de tous ceux des ci-devant membres de la Convention qui y ont été inscrits, et au même moment ils excluaient de leur sein tous ceux des nouveaux députés qui se trouvent sur ces mêmes listes ; on ne niera pas, ajoute-t-il, que ce soit là un privilège aussi injuste et aussi odieux que ceux de l'ancien régime.

Courrier universel du citoyen Husson. — Il rend compte de l'entrevue de la fille du dernier roi avec les commissaires impériaux, et il fait l'éloge de la dignité et de la douceur de cette jeune personne; ensuite il annonce que le citoyen Bassal, ex-député, se trouve en ce moment à Bâle, probablement pour y observer le ministre Barthélemy. — Il fait le tableau de la Législature et celui de Paris, et il est aisé de voir, à la manière dont il les peint, qu'il n'a pas un grand fonds de patriotisme.

L'Historien. — Il fait indirectement l'éloge du nouveau tiers de la Législature, et il critique encore une fois l'arrêté du Directoire sur les chansons patriotiques.

Gazette nationale de France. — Une lettre du citoyen Girot-Pouzol à son collègue Dulaure, écrite du département du Puy-de-Dôme, en date du 20 nivôse, annonce que l'emprunt forcé a produit les plus heureux effets dans ce pays, et que les denrées, qui y étaient excessivement rares et chères, ont diminué de moitié et reparaissent en abondance.

Nouvelles politiques. — Il improuve très positivement l'ordre donné aux militaires, même hors de service, de comprimer les jeunes gens dans les spectacles. « Un militaire hors de service, dit-il, n'est qu'un citoyen et n'a pas plus de droits qu'un autre citoyen. » Il produit sur ce sujet plusieurs autres raisonnements, qu'il a copiés du journal l'*Historien*, et dont les précédents rapports ont fait mention.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[7], 3840.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 3 pluviôse : « *Paris, 2 pluviôse.* La fête d'avant-hier a commencé par des décharges d'artillerie, et, dès huit heures, des tambours et des trompettes apprenaient aux plus paresseux que le devoir et la fête les appelaient au Champ-de-Mars. A midi toutes les autorités constituées de Paris étaient rassemblées autour d'une grande statue, assise comme celle de la Liberté, mais qui, par ses formes et ses attributs, a paru plutôt représenter Hercule ou la Force. Le Directoire exécutif présidait, en grand costume. On a chanté les airs de la *Marseillaise*, de *Ça ira*, de *Veillons au*

salut de l'Empire, le *Chant du départ*, et un hymne du citoyen Lebrun. A deux heures, le serment a été prononcé, au bruit d'une nombreuse décharge.» — *Rédacteur* du 2 pluviôse : « L'anniversaire de la punition du dernier roi des Français a eu lieu aujourd'hui au Champ de la Fédération. Cette cérémonie avait attiré une foule innombrable de citoyens. Elle a eu lieu avec tout l'appareil, toute la pompe qui convenaient à la commémoration du jour qui a vu consolider la République par le supplice du dernier de nos tyrans. Voici quelles étaient les dispositions de cette fête. Il avait été élevé dans le Champ de la Fédération, près l'emplacement de l'autel de la patrie et du côté de l'École militaire, une estrade au fond de laquelle était placée une figure colossale, représentant la Liberté assise sur un cube, emblème de la nature, et foulant aux pieds les signes de la servitude et de la royauté. Cette figure était entourée d'une partion *(sic)* circulaire, formant un sanctuaire décoré de quatorze écussons portant les noms des quatorze armées dont la valeur cimente la République. Au-dessus de ces quatorze écussons étaient placées quatorze cassolettes, dans lesquelles brûlaient des parfums en l'honneur des défenseurs de la patrie qui ont versé leur sang dans les combats. Aux deux côtés du cube sur lequel la Liberté était assise, étaient posées deux cornes d'abondance, symbole de la prospérité publique. Sur la base du trône de la Liberté, on voyait un bas-relief représentant deux Renommées tenant un serpent se mordant la queue, symbole de l'immortalité, et enveloppant un pélican se saignant pour ses enfants, symbole du gouvernement républicain. Sur un stylobate régnant au pourtour de l'estrade, étaient représentés divers sujets allégoriques. Sur ce stylobate étaient posés douze candélabres antiques portant des feux. Aux deux extrémités de ce stylobate étaient élevés deux trépieds antiques, dans lesquels brûlaient des parfums. Au-dessous du même stylobate, et en avant de la figure de la Liberté, était pratiqué un gradin destiné au Conservatoire de musique. En avant de ce gradin, et au milieu de l'estrade, s'élevait une tribune soutenue par les Vertus, et sur laquelle était posé un autel dédié à la Patrie. Tout ce qui composait le cortège de la fête entra à l'École militaire par la grille de la cour principale. Lorsque le Directoire fut arrivé dans l'École militaire, une salve d'artillerie annonça sa présence. Le cortège, composé de toutes les autorités constituées, sortit de l'École militaire et se rendit dans le Champ de la Fédération, sur deux colonnes qui occupèrent tout l'espace qui se trouvait entre l'estrade et le niveau. Le Directoire exécutif, précédé des ministres, des messagers d'Etat, des huissiers et de sa garde se rendit sur l'estrade, où ils occupèrent les places qui leur étaient destinées. Le Conservatoire national de musique exécuta différents chants civiques. Le président du Directoire prononça un discours, après lequel il prêta le serment prescrit par la loi. Les membres du Directoire, les autorités constituées, et l'armée répétèrent ce serment, accompagné des cris plusieurs fois répétés de *Vive la République!* Tous les chapeaux furent élevés en signe d'allégresse, portés au bout des baïonnettes; et les innombrables spectateurs, qui garnissaient les parapets, joignirent leurs acclamations à celles de la troupe. Un feu roulant d'artillerie, symbole de la foudre, annonça aux ennemis de la patrie la volonté bien prononcée de tous les Français pour le maintien de la République. Le Conservatoire national de musique exécuta les chants civiques. L'armée défila ensuite devant le Directoire, et fit diverses évolutions; elle était composée de forts détache-

ments tirés de tous les cantonnements situés aux environs de Paris, ainsi que la garde nationale de cette ville, et qui formaient une masse de douze à quatorze mille hommes. Enfin le cortège rentra dans l'Ecole militaire, et une salve d'artillerie termina la cérémonie. Le Corps législatif, ne pouvant, aux termes de la Constitution, assister à aucune cérémonie publique, célébra cette fête dans son sein; ses membres se rendirent ensuite individuellement au Champ de la Fédération, où ils jouirent du spectacle d'un peuple immense, bénissant leur ouvrage, jurant le maintien de la Constitution républicaine et une haine éternelle à la royauté. »

DXLV

2 PLUVIOSE AN IV (22 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 3 pluviose.

Esprit public. — La tranquillité dans Paris est toujours la même. Si quelques atteintes pouvaient lui être portées, ce ne sera que pour les raisons dont il sera parlé à l'article des subsistances.

Subsistances. — Le pain qui se vend sur les places est toujours fort cher. Le prix des denrées ne diminue que très insensiblement. D'un autre côté, le peuple, toujours réduit aux trois quarterons, se plaint amèrement de sa détresse; il serait à craindre que les malveillants en profitassent, et que, sous ce prétexte, ils ne cherchent à exciter quelque mouvement.

Agiotage. — Cet odieux commerce se fait toujours ouvertement, surtout sous les galeries du Palais-Égalité; non seulement on y trafique sur le numéraire, mais encore sur les comestibles, notamment le blé et la farine, dont les brocanteurs se montrent entre eux des échantillons; les passages sont tellement obstrués que les citoyens honnêtes peuvent à peine passer et sont exposés sans cesse à être volés par les filous. Un observateur rapporte avoir entendu dire, dans les cafés qu'il a surveillés, que, si le gouvernement voulait diminuer le nombre des agioteurs, il fallait qu'il s'occupât efficacement de procurer une existence sûre aux petits rentiers et aux employés de la République. Ils ajoutaient que cette mesure ferait rentrer en eux-mêmes plus de vingt mille individus, qui ne se livrent à ce trafic scandaleux que par besoin.

Ordre public. — Dans plusieurs cafés, les opinions des citoyens sur les cérémonies du 1er pluviôse étaient très partagées. Les uns disaient avoir vu avec le plus grand plaisir prêter le serment requis par la loi.

D'autres, qui étaient d'un avis contraire, prenaient le prétexte de la misère du temps et prétendaient que ces fêtes tournaient à la honte de l'État et n'avançaient pas ses affaires.

Politique. — On parle de l'arrivée à Paris du général Jourdan et de celle d'un ambassadeur de l'Empire. On se livre, à cet égard, à des conjectures les plus favorables d'une paix prochaine. Plusieurs citoyens pensent même que le gouvernement s'occupe des moyens de l'accélérer. D'une autre part, on dit encore que, si l'on manifeste une grande sévérité à l'égard des jeunes gens de la première réquisition, c'est uniquement pour montrer une force imposante et capable d'assurer l'exécution des traités projetés.

Finances. — La masse générale désire toujours la prompte exécution des mesures arrêtées par le Directoire exécutif pour le recouvrement de l'emprunt forcé, dont on attend de grands avantages. D'autres, qui sont d'un avis différent, disaient que cette imposition nouvelle ne marche pas ; ils se permettaient même de taxer le gouvernement d'injustice dans le mode de répartition, et lui attribuaient de soutenir le numéraire à un taux très élevé pour tirer plus d'avantages de cette contribution.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Favart, on a remarqué que les jeunes gens avaient crié *bis* à ces mots : *Tremblez tyrans et vous perfides !* mais que, leur cabale n'ayant pas été assez forte, leur demande a été sans succès. Au Vaudeville, la chanson patriotique : *Veillons au salut de l'Empire*, a été vivement applaudie par le parterre, les troisièmes et quatrièmes loges ; le reste de la salle a gardé un morne silence, si ce n'est à l'orchestre, où quelques individus ont fait entendre des murmures. Un militaire a voulu en mettre deux à la porte ; cette querelle n'a pas eu d'autres suites, et le calme s'est rétabli. Au théâtre des Arts, l'observateur a été prévenu par le citoyen Rochefort, administrateur, et par le citoyen La Rue, inspecteur, tous deux du théâtre, qu'un nommé Marnet, se disant chef de la police militaire, s'était présenté sur le théâtre et s'était mal conduit, tant envers le citoyen La Rue qu'envers la plupart des danseurs. Il leur a dit ces propres paroles : « Il y a ici une police royale qui conspire. » Ces propos ont tellement indigné les danseurs qu'ils ont failli se jeter sur l'agresseur, qui a aussi insulté le citoyen Le Bret, un des agents du ministre de la police, qui a été traité de Chouan. L'observateur termine son rapport en annonçant que l'officier de garde, témoin de tous ces faits, y a mis ordre en faisant sortir ce perturbateur. Au théâtre Feydeau, une querelle, survenue entre deux particuliers pour cause d'opinions différentes sur des applications dans la pièce de *La*

Veuve du Malabar, a troublé le spectacle un moment; quelques voies de fait très violentes ont eu lieu de la part de celui qui a trouvé mauvais que son adversaire ait demandé *bis* à un passage qui ne respire que l'humanité. L'officier de paix qui rapporte le fait dit qu'un petit combat allait s'engager, si son collègue et lui ne s'y fussent portés et n'eussent fait sortir l'agresseur, lequel en se retirant leur tint de fort mauvais propos.

Commerce. — Le peuple manifeste toujours un désir fortement prononcé de recevoir une ration de pain plus abondante ; on entend à cette occasion les citoyens de la section du Luxembourg se répandre en invectives contre les membres du gouvernement. D'autres, qui attendent tout de l'affermissement de la République, espéraient que le renouvellement du serment de fidélité à ses lois devait améliorer leur sort.....

Halle aux farines. — La farine est augmentée de prix : elle s'est vendue 18,000 livres la plus belle ; on la payait 50, 53 et 58 francs la livre en détail.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Au puits de la Montagne Geneviève, des porteurs d'eau se parlaient entre eux, et un demandait aux autres s'ils ne voulaient point aller à la fête du dernier tyran. Plusieurs répondirent : « Nous n'allons point à cette fête-là : un tyran de mort, plus de cent retrouvés. » L'inspecteur qui a entendu ce propos est non seulement chargé de la surveillance de ces individus, mais encore de donner leurs noms, demeures et signalements. — Hier soir, dans les cafés du Palais-Égalité, à la lecture du *Journal du Soir* annonçant l'arrêté du Directoire sur la vente des meubles et effets de ceux qui n'auraient pas satisfait à l'emprunt forcé [1], les uns disaient que la chose était inexécutable à cause du trop grand nombre [d']imposés ; d'autres disaient au contraire qu'il fallait beaucoup de sévérité dans ce moment, que c'était le seul moyen pour remplir l'emprunt forcé...

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

1. Voir, dans le *Rédacteur* du 2 pluviôse an IV, la lettre du Directoire à ses commissaires en date du 27 nivôse.

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Sentinelle. — Une lettre adressée aux rédacteurs de ce journal annonce la découverte d'un complot tendant à livrer Besançon aux ennemis; le général Ferrand, à qui les traîtres s'étaient adressés pour la consommation de leur trahison, paraît avoir bien mérité de la République, en découvrant la trame et les conspirateurs. « Mais, dit l'auteur de cette lettre, je ne puis me dissimuler que je le trouve bien avancé dans cette conspiration, et que sa conduite antérieure à ce grand événement me la fait suspecter beaucoup. » Ce journal renferme en outre des stances sur la mort du dernier roi des Français. Elles sont très énergiques et dans le sens le plus républicain.

Patriote de 89. — Le citoyen Doppet écrit au citoyen Réal, rédacteur de cette feuille, pour appuyer la dénonciation portée par le citoyen Turreau de Lignière contre le Conseil de santé au sujet des certificats donnés par faveur à certains jeunes gens de la première réquisition. Les membres de ce Conseil de santé répondent à leur dénonciateur en l'interpellant de prouver ce qu'il a avancé contre eux. Dans le cas de la négative, ils exigent une rétractation aussi publique que l'a été l'accusation.

Gazette nationale de France. — Elle parle de la découverte du complot dont la *Sentinelle* a fait une mention plus détaillée. — En rapportant ce qui s'est passé hier au Champ-de-Mars, elle annonce ce fâcheux événement : « A peine le Directoire s'était placé, qu'une partie des gradins de l'estrade s'est écroulée ; les citoyens placés sur ces gradins sont tombés, et le fracas des planches en a blessé six ou huit. »

Censeur des journaux. — Dans un article dont il nous promet la suite, le *Censeur* consacre ce principe : « L'inégalité des conditions fait le soutien de la société. » Le même journal répond aux reproches de modérantisme que lui a faits un citoyen dans la feuille de l'*Ami des Lois.* On remarque dans cette réponse un singulier moyen de justification. Le voici : « Lorsque nous étions royalistes, nous prêchions comme aujourd'hui obéissance aux magistrats, respect aux lois, guerre au crime, indulgence à l'erreur, etc.; depuis que nous sommes patriotes, nous prêchons, comme autrefois, indulgence à l'erreur, guerre au crime, respect aux lois, etc. Nous avons donc changé d'opinion sur la nature du gouvernement sans changer de principes sur la morale », etc. Le *Censeur* convient donc d'avoir été royaliste, d'être patriote depuis peu, et d'avoir changé d'opinions politiques; le *Censeur* n'est pas ferme dans ses principes.

Ami des Lois. — En parlant des citoyens Truguet et Benezech, qui devaient faire les malades pour se dispenser d'aller à la fête d'hier, l'*Ami des Lois* ajoute : « On assure cependant que, malgré leur goutte, ces messieurs pourraient bien danser ce soir au Luxembourg. »

L'Historien. — Il invite le gouvernement à supprimer des dépenses inutiles, et il lui indique entre autres ce moyen de réduction : « Ne plus avoir de journaux à la solde de la République. » Il compare ensuite les diatribes insérées dans l'*Ami des Lois* aux premiers numéros de Marat, et il cite plusieurs morceaux de ce premier journal pour prouver la similitude ; il annonce, à l'article *Paris*, qu'il y a quelques espérances de paix, et que les négociations sont renouées avec les puissances.

Annales de la République française. — Le rédacteur nous apprend que le ministre de la guerre, pour connaître les abus existant dans l'administration des charrois, a ordonné une revue générale, qui a eu lieu le 23 nivôse, mais que le résultat de cette opération n'a pas encore transpiré.

Journal de Paris. — L'article *Variétés* n'offre rien de relatif à l'esprit public ; on y remarque des vers d'un représentant du peuple, Félix Faulcon, sur « la première jeunesse ».

Nouvelles politiques. — Cette feuille annonce l'arrivée du général Jourdan à Paris. Les uns croient qu'il a été appelé par le Directoire pour concerter les opérations de la campagne prochaine ; les autres pensent qu'il est venu communiquer des propositions de paix faites par les généraux autrichiens. On assure qu'il y a en ce moment à Paris un agent secret de la Prusse, chargé de négocier au nom des puissances belligérantes.

Messager du Soir. — Il rappelle qu'il y a un an, lorsqu'on célébra l'anniversaire du dernier roi, des jeunes gens portèrent Marat à l'égout Montmartre au milieu des acclamations de tout Paris, et qu'alors on ne les persécutait pas, et qu'alors on applaudissait à l'air homicide du *Réveil du peuple.* Ce changement qui s'est opéré tout à coup dans l'esprit des gouvernants fait le sujet d'un assez long article, dans lequel l'auteur exhale de nouveau sa bile contre les patriotes.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

JOURNAUX.

Gardien de la Constitution du 2 pluviôse : « On dit, mais nous sommes loin de donner le fait pour certain, que le Directoire va rapporter sa loi par

laquelle il ordonne et défend de chanter, suivant que les airs appartiennent à certaines paroles qui plaisent ou déplaisent à certains partis. Quoi qu'il en soit de la résolution du Directoire, l'air de la *Marseillaise* convient à tout le monde, et, loin de faire déserter les spectacles, il y attire un grand nombre de citoyens qui n'y vont précisément que pour applaudir cet air chéri de tous les républicains. Les applaudissements sont surtout unanimes et réitérés aux passages suivants :

Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé...
. . . . . .
Tremblez tyrans et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis.

Que faut-il penser de l'unanimité de tous ces applaudissements ? Tous les spectateurs ne sont certainement pas plus partisans de l'arrêté législatif du Directoire que des airs républicains ; mais le Français, né malin, trouve partout des allusions vraies ou fausses, au moyen desquelles il exerce sa petite vengeance. Il n'est rien dont il ne puisse abuser, et les royalistes applaudiraient encore à l'air fraternel : « Les aristocrates à la lanterne, les aristocrates on les pendra. » Car ils prétendent, avec bien des républicains, qu'il y a plus d'une espèce d'aristocratie. Chassez le naturel, il revient au galop. »

DXLVI

3 PLUVIOSE AN IV (23 JANVIER 1796).

Rapport du bureau central du 4 pluviose.

Esprit public. — Paris reste calme, et, malgré la situation pénible des circonstances, les esprits paraissent toujours bien disposés.

Subsistances. — On est très mécontent de voir renchérir de nouveau les objets dont le prix avait un peu fléchi, tels que le pain, la viande, les pommes de terre et autres denrées.

Agiotage. — La cherté de toutes choses est toujours attribuée au commerce honteux des brocanteurs, marchands d'argent et autres gens connus sous le nom d'agioteurs, qui, plus que jamais, font leur trafic avec une sorte d'audace, dont il n'y a pas d'exemple. Hier, au Palais-Égalité, on vendait publiquement toute espèce de marchandises, et toutes les issues du jardin étaient obstruées par la multitude.

Ordre public. — Un observateur rapporte que les patriotes paraissent très mécontents du journal dit *Courrier républicain*, dont le rédacteur a inséré dans la feuille d'hier une dénonciation qui les

accuse d'un complot contre une partie du Corps législatif. Par suite de ce mécontentement, hier soir, des militaires ont souffleté un particulier au café de la République, sans doute regardé par eux comme un royaliste, parce qu'il avait une coiffure regardée comme suspecte. Un autre agent rapporte que, dans une certaine classe, on dit que le règne des Jacobins va renaître, que déjà leur licence se manifeste d'une manière alarmante, et qu'ils sont autorisés par le gouvernement. Suivant le rapport d'un troisième, le peuple se prononce de plus en plus contre les êtres nuisibles à la société et désire que Paris en soit purgé. Un quatrième observateur rapporte avoir assisté à l'audience du Directoire exécutif et y avoir remarqué qu'il y avait un grand nombre de spectateurs qui paraissaient très satisfaits de la manière honnête et affable avec laquelle le citoyen Carnot recevait les pétitions de tous les citoyens indistinctement. Un cinquième observe que, dans tous les lieux où il s'est porté, l'opinion publique ne lui avait pas semblé aussi divisée que de coutume, et que le plus grand nombre de citoyens lui a paru parfaitement disposé en faveur du gouvernement républicain. Un sixième, en rapportant le résumé d'une conversation par lui entendue dans quelques cafés, dit que plusieurs citoyens prétendaient que, si l'on voulait donner plus de force à la République, il serait essentiel de supprimer le terme *provisoire*, qui inspirait toujours de l'inquiétude et de la méfiance aux divers employés, peu assurés de leur sort.

Politique. — Un observateur rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, on parlait de la majesté de la dernière cérémonie, mais que l'on disait en même temps que le serment de haine à la royauté était fait pour éloigner les puissances de toute intention pacifique, et qu'on y exagérait d'une manière alarmante la situation de nos armées et le nombre incalculable des morts et blessés. Du rapport d'un autre observateur résulte la nouvelle, vraie ou fausse, que l'on débitait hier dans quelques cafés, savoir : la tenue d'un congrès à Bâle pour la pacification de l'Europe, et le départ du représentant Siéyès pour cette ville.

Finances. — On désire que les marchands honnêtes ne soient pas écrasés par le poids de l'emprunt forcé; c'est contre les nouveaux enrichis, accapareurs et agioteurs, que l'on voudrait voir diriger les mesures les plus actives.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Favart, le parterre a demandé Chénard, d'autres Fay, pour chanter l'hymne des Marseillais. Cette lutte a duré un bon quart d'heure; les seconds l'ont emporté : Fay a chanté. Les applaudissements des jeunes gens étaient très ironiques,

comme de coutume, aux couplets qu'ils tournent contre le gouvernement, et ceux-ci, suivant le rapport de l'observateur, se sont efforcés, par des rires affectés et autres applaudissements dérisoires et bruyants, de couvrir la voix du chanteur pour qu'il ne soit pas entendu dans les passages qui n'étaient pas de leur goût. Au théâtre des Arts, ce passage de *Tarare : Un peuple juge et n'assassine pas*, a été couvert des plus nombreux applaudissements. Au théâtre de Feydeau, où le bon ordre a régné, les jeunes gens ont néanmoins, comme de coutume, accueilli ces paroles : *Tremblez tyrans, et vous perfides*. On a donné, au théâtre de la République, *l'Honnête criminel*. Il y a dans cette pièce un personnage nommé Germon, qui, après avoir perdu un procès qui le ruine, déclame avec violence contre ses juges, et étend sa mauvaise humeur sur tous les hommes en place et sur tous ceux en qui réside la puissance. Les sarcasmes et les injures que lui arrache l'injustice qu'il éprouve ont été applaudis avec fureur. Au surplus, ce spectacle est actuellement très fréquenté par les femmes publiques. Tous les autres spectacles ont été calmes, et les airs patriotiques y ont été joués et chantés à la satisfaction générale.....

Viande. — Les bouchers de la section du Muséum, qui ont déjà fait perdre une ration à leurs pratiques sur la fin du mois dernier, sont encore arriérés de trois jours. Sur les sections du Temple et des Invalides, le plus grand désordre règne aux distributions.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., A F IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — L'inégalité de la répartition de l'emprunt forcé, qui pèse beaucoup sur le marchand peu fortuné et qui n'atteint pas suffisamment l'agioteur millionnaire, fait murmurer beaucoup de monde; on n'entend que des plaintes. La plupart des personnes taxées attribuent à des dénonciations dictées par des vengeances particulières l'énormité des sommes qu'on exige d'elles; on paraît en général décidé à laisser faire la saisie et la vente de ses meubles, plutôt que de se soumettre au payement. Entre mille exemples qu'on pourrait citer de l'injustice de cette répartition, que l'on attribue en partie aux autorités chargées du répartiment, on remarque le nommé Odile, tenant maison garnie, rue de la Loi, qui, riche de plus de 40 millions, agioteur intrigant et connu pour tel dans le voisinage, n'a cependant été taxé qu'à 1,000 livres, lorsqu'il est constant que sa

fortune devrait au moins élever sa taxe au minimum de 6,000 livres. Telle est la substance de tous les rapports sur la matière.

Surveillance. — ... Les femmes publiques semblent se multiplier; elles obstruent le soir presque tous les passages et étalent effrontément la prostitution la plus dégoûtante; tous les citoyens honnêtes réclament du gouvernement des mesures promptes contre ce désordre.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F IV, 1472.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 6 pluviôse : « *Paris, le 5 pluviôse.* Deux individus furent condamnés avant-hier, pour vol avec effraction à seize années de fers. Lorsque le président leur dit qu'ils pouvaient en appeler, l'un d'eux cria que c'était à Louis XVIII, qu'il en appellerait. L'auditoire indigné de ce propos, dit, en s'agitant et d'une voix unanime, qu'il fallait punir ce propos. Le président ramena le calme par sa présence d'esprit : « Citoyens, dit-il, vous voyez quels « sont les soutiens et les admirateurs de Louis XVIII. » Aussitôt les esprits se calmèrent et le peuple applaudit à la réponse du président. »

DXLVII

4 PLUVIOSE AN IV (24 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 PLUVIOSE.

Esprit public. — Les observateurs, dans leurs rapports de ce jour, s'accordent à nous dire que, dans leur tournée de surveillance, ils n'ont remarqué rien de contraire au bon ordre et à la tranquillité, mais qu'ils ont cependant entendu tenir des propos inconsidérés pour les causes qui vont être expliquées.

Subsistances. — Le prix des denrées, qui avait diminué ces jours passés, reprend un nouvel accroissement. Le public se fatigue autant de ne recevoir constamment que la même portion de pain, que de voir celui qui se vend sur les places toujours très cher, malgré l'abondance. Ces circonstances fâcheuses donnent lieu à des murmures et à des discours que l'on entend, surtout aux rassemblements qui se font aux fontaines et aux portes des boulangers, notamment ceux-ci, rapportés textuellement par un observateur : « Quand il n'y en avait

qu'un, on avait du pain; à présent qu'ils sont sans nombre, on manque de tout. »

Agiotage. — Ce commerce est toujours le même sous les galeries du Palais-Égalité; l'affluence des brocanteurs y devient plus intolérable que jamais.

Ordre public. — Plusieurs observateurs rapportent que, dans ce moment-ci, le commerce est dans une stagnation inquiétante, à cause des ouvriers qui sont sur le pavé, et que toutes les opérations mercantiles et relations commerciales refluent vers la Bourse, qui devient le thermomètre des marchands. On disait hier que l'on avait déjà arrêté des faux-monnayeurs au nouveau poinçon. — L'arrestation faite hier, maison Serilly, Vieille-Rue-du-Temple, de quelques prêtres réfractaires, ainsi que de jeunes gens de la première réquisition, a été très approuvée par les uns, qui la regardaient comme une mesure sage, tendant à détruire le fanatisme et à couper racine aux anciennes guerres de religion; d'autres disaient au contraire que, le culte étant permis, chacun était libre de s'attacher à tel prêtre qu'il voulait, et que la persécution suscitée contre eux n'était autre chose qu'une résurrection du système de terreur. — On répand, dit un observateur, beaucoup d'inquiétude dans le public sur les Panthéonistes, auxquels on reproche de reprendre leur système de calomnie avec le plus violent acharnement. D'autres observateurs rapportent que, dans quelques cafés, les habitués réclament l'exécution de la loi du 3 brumaire dans les administrations.

Politique. — Hier, au café de Valois, on s'entretenait du plan de campagne, dont l'avantage, disait-on, était toujours pour nos ennemis; on ajoutait mystérieusement que nos gens, en Bretagne, avaient battu l'ennemi et lui avaient pris un gros convoi. Celui des agents de la police qui fait ce rapport observe que, par le mot *ennemi*, les discoureurs, par la malignité de leurs propos, donnaient à entendre que c'étaient les républicains.

Finances. — On remarque qu'il arrive à Paris une quantité de gens des départements qui viennent échanger leur numéraire et leur argenterie contre des assignats, qu'ils destinent au payement de l'emprunt forcé, dont le recouvrement est toujours désiré par les bons républicains, nonobstant les cris que les agioteurs faisaient entendre hier au café du Caveau contre la tyrannie du gouvernement.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Favart, l'hymne des Marseillais a été écouté très tranquillement; mais, au moment où l'on a chanté ces paroles : *Tremblez, tyrans*, de nombreux applaudissements se sont fait entendre dans toutes les parties de la salle; grand nombre de citoyens

ont crié *bis*, mais l'acteur a continué sans avoir égard à cette demande. Au théâtre du Marais, on y a joué la tragédie de *Brutus*. L'observateur rapporte qu'au passage où l'ambassadeur dit : *Au lieu d'un tyran, vous en avez cent*, les applaudissements des spectateurs ont été étouffés par le plus grand nombre de ceux qui ont crié : *A bas les Chouans !* — Le rapport de la surveillance générale de ce jour fait mention d'un fait particulier qui a eu lieu hier au théâtre de la rue Martin, concernant un juge de paix..... Quelques observateurs annoncent qu'en conformité des ordres qu'ils ont reçus, ils ont fait disparaître les chapeaux et mouchoirs qui bouchaient les lucarnes des portes de plusieurs loges, et ont recommandé aux concierges des spectacles de nettoyer plusieurs carreaux de vitres aux secondes loges qui étaient barbouillés avec du suif ou autre chose.

Surveillance générale. — ... On a vu des militaires de la Légion de police se rassembler au nombre de sept à huit, se former des patrouilles, quoique n'étant pas de service, et arrêter les femmes publiques, qu'ils mettent ensuite en liberté, quand ils leur ont fait payer du vin et fait la débauche avec elles..... Un juge de paix d'une des sections de Paris a voulu hier, par droit de sa place, entrer gratuitement dans le spectacle de la rue Martin. Il y a eu bruit à cette occasion, d'après le refus d'entrée qui lui a été fait. Le commissaire de police de la section des Lombards a rétabli le calme. Il a démontré au juge de paix qu'il n'avait pas le droit qu'il voulait s'attribuer, et néanmoins il l'a fait entrer et placer, par égard pour son caractère.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les murmures se font entendre de toutes parts sur l'augmentation rapide de toutes les denrées. Les femmes, qui s'attendaient à avoir leur livre de pain au 1er pluviôse, tiennent des propos contre le gouvernement, en disant qu'on voulait les faire mourir de faim, ne leur étant plus possible d'approcher de la moindre chose. — Les marchands annoncent que la diminution qui s'était fait sentir, pour quelques moments, n'avait eu lieu que pour compléter le premier tiers de l'impôt forcé, mais que présentement tout allait augmenter, parce qu'ils prétendaient ne faire qu'un prêt à la République. — Le ministre du l'intérieur est venu faire l'ouverture du nouvel hospice, rue du faubourg Antoine ; le peuple en témoignait sa

joie et disait que cet établissement était très nécessaire pour ce faubourg, qui fourmille de pauvres gens.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Censeur des journaux. — Parmi un grand nombre de petits articles insignifiants, on remarque avec surprise l'anecdote suivante, rapportée d'après le *Républicain français*. Un membre de la Société du Panthéon s'est vanté dernièrement du projet de réhabiliter Robespierre ; ceci n'est rien ; mais ce qui est remarquable, c'est qu'il ajouta que l'hôtel de Noailles et le Directoire exécutif seraient les premières victimes qu'on immolerait à son apothéose. Etait-ce un homme ivre? Etait-ce un homme indiscret? Etait-ce un espion? Je n'en sais rien, mais c'était un cordonnier, ancien membre d'un Comité révolutionnaire.

Le même *Courrier*, soi-disant *républicain*, annonce que l'*Ami du peuple* faisait imprimer un gros ouvrage destiné à prouver la supériorité du régime de Robespierre sur le Directoire. Le Directoire, instruit à temps de ce gentil projet, a fait saisir les presses et l'ouvrage.

Journal de Paris. — On y voit que le citoyen Audouin, représentant du peuple, sensible à la critique qu'on a faite de ses vers [1], répond à celui qui les a censurés et s'efforce de justifier ses fautes en poésie. — Un autre député, le citoyen Félix Faulcon, s'exerce aussi dans l'art des vers, mais avec plus de succès. Il a inséré dans le numéro d'aujourd'hui une épitaphe très spirituelle de Mme Du Barry.

Messager du Soir. — Contre sa coutume, le *Messager du Soir* est cette fois presque insignifiant ; il rend seulement un compte assez exact des craintes et des subterfuges de nos gros agioteurs, qui se font aujourd'hui de très petits messieurs pour échapper à l'emprunt forcé.

Nouvelles politiques. — Elles sont aujourd'hui curieuses par l'insertion de deux lettres du Directoire exécutif au ministre de l'intérieur et de deux réponses de ce ministre au Directoire exécutif. Le citoyen Benezech avait donné sa démission, mais elle n'a point été acceptée ; la demande et le refus font l'objet de cette correspondance.

1. Voir plus haut, p. 688.

Ami des Lois. — Il insère dans son numéro de ce jour une lettre du ministre de l'intérieur aux commissaires du Directoire exécutif au sujet de la loi du 3 brumaire, et il appelle cette circulaire une mesure tardive; ensuite il décoche un trait caustique au citoyen Benezech, à l'occasion des fonctionnaires publics qui ont épousé des femmes dont les enfants sont émigrés. Cette phrase n'a pas besoin d'interprétation.

Postillon des armées. — En parlant du refus qu'a fait le Directoire de la démission dont il est mention plus haut, ce journal apprend que le citoyen Le Tourneur (de la Manche) a dit au ministre de l'intérieur : « Votre retraite serait un triomphe pour la faction anarchique. »

Eclair. — Il paraît croire à une paix prochaine, et voici sur quoi il a fondé cette espérance. Tous les papiers publics de Londres, tant ministériels que de l'opposition, s'accordent à dire que le commerce de France manque à celui de la Grande-Bretagne, et que ce déficit, joint aux dépenses de la guerre, est une véritable calamité publique.

Journal des hommes libres. — Il contient une lettre très énergique contre les cadenettes, les cravates vertes, etc., dans laquelle on drape le *Bonhomme Richard* pour avoir osé dire qu'on voulait rétablir la Sainte Terreur. Cette lettre n'est pas signée. — Le même journal donne l'avis suivant au général Carteaux : « Il est bien permis à un militaire de prendre un dîner chez un aristocrate; c'est, comme on dit, autant de pris sur l'ennemi. Il ne lui est peut-être pas aussi permis d'en rapporter trop peu de tête et trop de vin. Mais bien sûrement, et Carteaux sera sans doute de notre avis, il ne doit point, à la suite de ce dîner, se présenter sur la place d'armes et y traiter indécemment un patriote, un citoyen, etc. » On sent facilement à qui ce conseil est adressé.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F[7], 3840.)

DXLVIII

5 PLUVIOSE AN IV (25 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 PLUVIOSE.

Esprit public. — Des rapports de la surveillance de ce jour résultent les renseignements qui suivent: le calme se soutient, malgré l'agitation des esprits.

Subsistances. — Plusieurs observateurs rapportent avoir remarqué, dans les différents lieux publics qu'ils ont surveillés, que l'augmentation du prix de toutes les choses nécessaires à la vie excite de nouveau les plaintes et murmures de la classe indigente. Les conversations du peuple, ajoutent-ils, sur sa misère prouvent à quel point il est fatigué de l'état de souffrance où il se trouve. Un des agents dit avoir entendu dans les marchés les paroles suivantes : « Peu importe le gouvernement que l'on veut nous donner, pourvu que nous ayons du pain. »

Agiotage. — Toutes les spéculations, soit à la Bourse, soit au Palais-Égalité, dans les rassemblements de citoyens connus sous le nom d'agioteurs, sont absolument dirigées par la hausse et la baisse; aussi n'est-ce pas sans peine et sans inquiétude que l'on voit la langueur du commerce et la désertion des manufactures. Un observateur expose avoir remarqué que les Jacobins se montrent aujourd'hui ouvertement : il dit avoir vu des gens à figures sinistres porter de gros bâtons, dont ils paraissaient, ajoute-t-il, avoir l'intention de se servir pour exercer leur vengeance et provoquer les mouvements favorables aux desseins qu'ils annoncent de changer le mode de gouvernement.

Finances. — La démission du ministre des finances a sensiblement affecté beaucoup de monde. On se livre à cet égard à des conjectures peu favorables. Ce qui ajoute encore au degré d'inquiétude que l'on conçoit, c'est la proposition qui a été faite d'un nouvel emprunt; on en conclut que le premier ne réussit pas. En conséquence, on se permet de dire que le gouvernement a manqué son but et brusqué une opération, dont les vices sont plus que démontrés, en imposant les uns d'une manière bien supérieure à leurs facultés, tandis que d'autres ne sont atteints que très légèrement. Tous ces entretiens, recueillis au café du Caveau, étaient suivis de raisonnements très critiques contre le gouvernement. Entre autres choses, on disait que, depuis l'ouverture de l'emprunt forcé, tout était en stagnation, les familles désolées, les ateliers déserts, et enfin que la République était dans le plus mauvais état. Au café de la République, les opinions y étaient bien différentes. La proposition d'un nouvel emprunt y a trouvé grand nombre d'approbateurs. Ailleurs, on dit que le gouvernement règle la Bourse à son gré, et qu'il est absolument maître de toutes les variations du numéraire; on pense qu'il fera monter le louis jusqu'à 10,000 livres.

Spectacles. — Au théâtre de la Cité, la *Marseillaise* a été faiblement applaudie, si ce n'est au couplet : *Tremblez, tyrans.* Celui des

agents qui rapporte le fait observe que les applaudissements partaient des premières loges, mais qu'une partie du public, qui s'est aperçue de l'ironie, a crié bravo à l'invocation : *Amour sacré de la patrie.* — Au théâtre Feydeau, le couplet : *Tremblez, tyrans*, a été acccueilli par les plus nombreux applaudissements. L'observateur ne fait à cet égard aucune remarque ; il se contente de nous dire que la tranquillité et le bon ordre n'ont pas été troublés.....

Commerce. Pain. — Un inspecteur rapporte que, sur la section du faubourg Montmartre, la distribution du pain s'est faite à raison d'une livre et demie par bouche. Les citoyens de cet arrondissement, pour la plupart manouvriers, en témoignaient beaucoup de satisfaction, mais ils semblaient craindre, en même temps, que cette distribution n'ait pas lieu par la suite sur le même pied. Elle ne peut être, après tout, que l'effet d'un malentendu de la part des boulangers de cette section.....

Marchés. — Les inspecteurs répètent que les carreaux sont toujours très approvisionnés, mais que le prix des denrées se tient à la hausse qu'elles ont éprouvée ces jours derniers.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les murmures contre le gouvernement recommencent avec le renchérissement des denrées ; on se plaint de ce qu'il ne prend aucune mesure efficace pour adoucir la misère du peuple ; on ne sait à quoi attribuer la baisse qui a eu lieu pendant quelque temps, ni la hausse qui se fait sentir à présent ; on avait espéré que la perception de l'emprunt forcé amènerait le prix de chaque chose à un taux modéré ; on a perdu cette espérance, et on est effrayé de l'avenir. La mauvaise qualité du pain et de la viande que l'on distribue ajoute beaucoup au mécontentement du peuple. — Tous les marchands répètent, comme refrain favori, que l'effet de l'emprunt forcé doit être de faire augmenter toutes espèces de marchandises, et que, plus on exigera d'eux, plus ils feront payer cher les objets qu'ils vendent.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 7 pluviôse : « *Paris, 6 pluviôse.* Le Directoire exécutif, voulant que tous ses membres participent, sans interruption, à ses

délibérations, a arrêté qu'aucun d'eux ne donnera d'audience particulière pendant les délibérations du Directoire, lesquelles ont lieu chaque jour depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après-midi, sinon dans l'intervalle fixé pour l'audience publique par son arrêté du 16 brumaire, qui est de midi à une heure tous les jours. — Le Bureau central de la police du canton de Paris vient d'adresser aux commissaires de police des sections les mesures qu'ont prises les ministres de l'intérieur et de la police générale, pour que le nettoiement de Paris se fasse avec la plus grande exactitude, que les rues de cette ville soient débarrassées de toutes leurs immondices, et qu'enfin les habitants y respirent un air pur et salubre. Un plus grand nombre de tombereaux seront mis en activité; des ateliers de balayeurs, forts et robustes, seront établis pour les ponts, quais, places publiques, ports et autres endroits qui ne sont point à la charge des habitants de Paris. Pour que ces mesures ne soient point infructueuses, les citoyens sont invités à balayer avec le plus grand soin les devant et pourtour de leurs maisons et boutiques. On leur rappelle l'obligation qui leur en est imposée et les peines encourues par les délinquants. Le commissaire du pouvoir exécutif près la deuxième administration municipale et le tribunal de police du même arrondissement, quartier de la Butte-des-Moulins, vient aussi de faire paraître une affiche où il exprime sa dernière résolution de tenir rigoureusement la main à l'exécution des règlements de police qui le concernent. Pour que l'ignorance des contrevenants ne puisse servir de prétexte, il rapporte la nomenclature des délits et des peines qui ont rapport à ce genre d'administration. » — « On lit un immense placard, signé Dufourny, débutant et terminé par ces mots en gros caractères :

Exécration au royalisme !
Exécration au fanatisme !
Vive l'Égalité ! Vive la République !

Gazette française du 9 pluviôse : « On répand dans les départements, depuis environ un mois, et dans Paris, dit le *Journal des Hommes libres*, une médaille en argent représentant d'un côté la tête du tyran Capet, avec cette légende : *Louis XVI, roi de France, immolé par les factieux.* Le revers de cette médaille représente la France sous la figure d'une femme ayant une robe parsemée de fleurs de lis ; sa tête est appuyée sur sa main, qui repose sur une urne, sur laquelle on lit ces mots : *Louis XVI;* plus bas : *le 21 janvier 1793*, et pour légende : *pleurez et vengez-le* [1]. » — *Courrier républicain* du 7 pluviôse : « *Paris, le 6 pluviôse.* Les royalistes s'arrachent ici une brochure qui paraît depuis quelques jours et qui, dit-on, vient de Bâle. Elle a pour titre *les Adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon;* elle contient la vie de cette jeune prisonnière, son portrait, le récit de sa captivité et de son départ ; un recueil de romances, de chansons, d'idylles, d'allégories des anecdotes sur le Temple, avec la description de cette prison. On doit penser combien cet ouvrage doit être couru par une certaine classe de lecteurs. Les pauvres gens ! déjà malheureux de leurs illusions, il faut qu'ils se rendent encore victimes des plus déchirants souvenirs. » — *Rédacteur* du

1. En effet, c'est un extrait textuel d'un article du *Journal des Hommes libres* du 8 pluviôse, intitulé : *Avis au Directoire, avis à Merlin, mais surtout avis aux membres des deux Conseils, qui traitent de chimères les projets des royalistes.*

13 pluviôse : « *Bruxelles, 6 pluviôse.* Tout ce qui, dans ce moment, a rapport à la *Marseillaise*, intéresse le public. Il y a de la mauvaise foi à dire qu'on ne chante cet hymne qu'en France ; on le chante partout où se trouvent des amis de la liberté : l'air, les accompagnements se chantent partout où l'on n'est pas insensible aux charmes de la musique. J'ai chanté, j'ai entendu chanter les airs chéris des Français par des Français, par des Italiens à Rome, et cela dans le temps même que les poignards s'aiguisaient pour le massacre de Bassville. La *Marseillaise* se chantait à Florence, dans le voisinage du ministre anglais Harvey, qui alors y était tout-puissant. J'ai entendu exécuter l'air de la *Marseillaise* à Mayence, huit mois après la prise de cette ville par les Prussiens, en présence d'une garnison de six mille hommes, rangés en parade, en présence de plus de cent cinquante officiers prussiens de tout grade, parmi lesquels des généraux, qui le firent répéter jusqu'à trois fois, tout en paraissant avoir l'air de ne pas s'apercevoir du dépit et de l'embarras que ça causait aux émigrés présents. J'ai eu le plaisir moi-même, à Lillo-sur-l'Escaut, plusieurs jours avant l'arrivée des Français, de faire enrager les nobles corps de Choiseul et de Béthisy, en faisant répéter cent fois par jour les airs patriotiques, par la musique attachée à plusieurs bataillons hanovriens campés dans cet endroit. Cela ne me coûtait qu'une canette de bière ou un seau d'eau pure, qui y était rare, et j'avais encore le plaisir de voir mes ducs et mes marquis, comme les chiens anhélants, convoiter quelques gouttes d'eau, le prix de la *Marseillaise*. Ce n'est sans doute qu'après avoir vu la propension qu'avait tout le monde à chanter la *Marseillaise* que des méchants y ont adapté des paroles anti-civiques. Mais voici un trait qui honore le *Ça ira :* le carillon de Louvain sonnait cet air à chaque heure du temps que François II était dans ce pays ; ça voulait dire apparemment que *ça irait* pour les Autrichiens. Quatre mille Français, faits prisonniers à Landrecies, arrivent à Louvain : l'heure sonne, et voilà que, d'un mouvement spontané, les quatre mille prisonniers entonnent l'air *Ça ira ;* l'escorte n'étant guère que de quatre cents hommes, il fut impossible de les contenir. Toute la ville de Louvain peut attester ce fait : « Cet air est à nous », disaient-ils avec l'accent de l'enthousiasme. Ce trait rappelle celui de cet Otaïtien, qui, dans le Jardin-des-Plantes à Paris, s'empara avec une espèce de fureur d'un arbre indigène à Otaïti, et transclimaté en France, et l'embrassa étroitement. « Cet arbre, dit-« il, appartient à ma patrie. » — *Signé :* NORBERT-CORNELISSEN. »

DXLIX

6 PLUVIOSE AN IV (26 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 7 PLUVIOSE.

Esprit public. Subsistances. — Suivant les rapports de ce jour, il paraît que la disposition des esprits est toujours favorable aux principes du gouvernement ; mais, il ne faut pas le dissimuler, la diffi-

culté habituelle de la vie et le prix énorme des subsistances donnent lieu à de fréquents murmures de la part de la classe indigente.

Agiotage. — Les marchands d'argent et autres brocanteurs pullulaient hier sous les galeries du Palais-Égalité. C'est de la source impure de ce trafic scandaleux que découlent les abus sans nombre, disons les fléaux, qui affligent aujourd'hui l'humanité ; ce sont ces êtres vils, connus sous la dénomination d'agioteurs, qui ont détruit la confiance, qui chaque jour avilissent les assignats, élèvent le prix des matières d'or et d'argent et de toutes les marchandises à un taux exorbitant ; c'est enfin par les effets funestes de leur mauvaise foi et de leur révoltante cupidité que le commerce n'est plus à présent qu'un honteux brigandage.

Ordre public. — Un observateur rapporte avoir entendu dire, dans beaucoup de lieux publics, que la Société du Panthéon devient très nombreuse, et que, si elle est composée de quelques gens probes, il s'y trouve aussi des terroristes, connus pour avoir fait guillotiner, et d'autres qui, dans les premiers jours de prairial, ont marché contre la Convention avec les canonniers, au moment où le représentant Féraud a été assassiné. Cet agent ajoute que l'on regarde cette Société comme dangereuse, et que l'on pense que, si l'on voulait bien l'épurer, il y resterait peu de monde. — Un autre agent a recueilli dans le café de la République les observations suivantes : les rentiers jetaient hier les hauts cris contre le Corps législatif sur son insouciance à leur égard ; tous les citoyens présents, continue l'observateur, partageaient l'opinion que voici : « C'est une tyrannie et une vexation affreuse de forcer à se défaire d'un assignat de 100 francs pour 20 sols ou même 10 sols, tandis que le gouvernement ne le fournit aux rentiers que pour sa valeur nominale. » A ce propos on ajoutait celui-ci : « Le gouvernement comble de bienfaits ceux qui lui sont attachés ; les membres des deux Conseils et du Directoire exécutif regorgent de tout, ne manquent de rien. » Enfin l'observateur qui rend compte de ces discours termine en disant qu'il a remarqué que ces différentes opinions ont de nombreux partisans de toutes parts et qu'il règne dans les égoïstes un grand mécontentement.

Politique. — Un observateur rapporte les propos suivants, qu'il a recueillis dans les cafés du Palais-Égalité. On s'entretenait du corps des Cinq-Cents; l'on disait qu'il ne mettait pas assez de maturité et de réflexion dans ses résolutions. On ajoutait que, dans les départements, la confiance ne reposait que sur les Anciens et sur le Directoire exécutif. En d'autres cafés, les habitués prétendaient que, sous peu de temps, on parlerait de la paix générale.

Finances. — Les rapports que nous avons sur cette branche d'administration n'offrent rien de nouveau.

Spectacles. — Au théâtre Feydeau, la grande affluence de monde a causé un peu de tumulte ; on s'étouffait. Pour remédier à ce désordre, le citoyen Basin a fait placer une sentinelle à chaque porte, afin que personne n'entrât plus. Le calme s'est rétabli, mais l'ouvreuse de l'orchestre du côté droit s'est permis de proférer des injures et a engagé les jeunes gens à forcer le factionnaire. Le Bureau central prendra des informations particulières sur cette femme. — Au Vaudeville, le premier et le dernier couplet du *Chant du Départ* ont reçu très peu d'applaudissements. Un particulier s'est permis en plaisantant, de dire : « Comme c'est chaud ! » Un autre lui a répondu : « Ça s'échauffera. »..... A l'Émulation, la *Marseillaise* n'a pas été chantée. Au Dramatique, l'orchestre n'a joué aucun air patriotique. — Théâtre de Molière, un jeune homme de la réquisition, ayant applaudi d'une manière affectée au couplet : *Tremblez, tyrans*, a été remarqué, arrêté et conduit chez le commissaire de police, qui, après avoir examiné ses papiers, l'a renvoyé comme pensionnaire de la République, à cause de ses blessures.....

Marchés. — Le prix des denrées augmente encore.....

Halle aux farines. — Quoique jour de grand marché, la vente n'a pas été considérable.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — L'on s'entretenait dans le public des assignats de toutes valeurs. Les uns disaient qu'une majeure partie des ouvriers qui travaillaient à cette fabrication sont renvoyés ; d'autres disent, au contraire, qu'ils resteront jusqu'au 16 pluviôse. Plusieurs personnes font courir le bruit que les assignats de 10,000 livres n'ont plus aucune valeur, et que le numéraire va être mis en circulation. — Les murmures se font entendre dans les faubourgs Antoine et Marceau sur l'augmentation des denrées et autres comestibles qui paraissaient d'abord diminuer. — Beaucoup d'ouvriers de ces mêmes faubourgs se plaignent d'être sans ouvrage, notamment ceux occupés au bois flotté, aux ports Bernard et de la Rapée, ainsi que les ébénistes et les gens de bâtiment.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DL

7 PLUVIOSE AN IV (27 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 PLUVIOSE.

Esprit public. — Nous remarquons, par les rapports de la surveillance de ce jour, que le calme s'est soutenu hier à Paris.

Subsistances. — Ce qui ajoute au mécontentement habituel de la classe indigente de ne recevoir chaque jour que la même quantité de pain, c'est l'augmentation progressive de toutes les choses nécessaires à la vie, au prix desquelles un nombre considérable de citoyens sont de plus en plus dans l'impossibilité d'atteindre ; les esprits sont vivement agités dans ce moment-ci sur le bruit qui se répand que, d'ici à peu de temps, le gouvernement doit faire cesser la fourniture du pain et de la viande.

Agiotage. — Nous n'avons absolument aucun rapport sur ce commerce illicite.

Ordre public. — Les ouvriers se plaignent de la cessation des travaux; beaucoup de pères de famille murmurent hautement de ce qu'on force leurs enfants à rejoindre; ils voient avec amertume les principes du gouvernement actuel, et paraissent s'occuper de tous les moyens de les contrarier. L'observateur rapporte avoir recueilli cette opinion dans tous les entretiens tenus dans les différents lieux qu'il a surveillés. — Un autre agent rapporte que l'on se plaint de la clémence des tribunaux envers les voleurs qui, quoique atteints et convaincus de dilapidations et de vols considérables, se promènent hardiment dans les rues de Paris, surtout les voleurs de portefeuilles, qui en font leur état. — Les contestations qui s'élèvent journellement entre les locataires des maisons et les propriétaires, qui, dit-on, veulent faire payer les premiers en numéraire ou assignats au cours, peuvent, au rapport d'un observateur, avoir des suites funestes et fournir aux ennemis de la Révolution des moyens d'exciter quelques mouvements. — Un quatrième observateur rapporte textuellement l'opinion suivante : « Le Corps législatif est généralement mal vu ; le Directoire exécutif a pour lui tous les patriotes exagérés et modérés. »

Politique. — Les assertions suivantes ressortent du rapport particulier d'un de nos observateurs. Il dit avoir entendu dire que nous sommes sur le point d'avoir la guerre avec la Suisse; qu'avant un an

nous aurons un.....[1], et que beaucoup de murmures se font entendre relativement à l'arrestation des prêtres et à la fermeture des oratoires.

Finances. — La taxe exorbitante à laquelle nombre de particuliers sont soumis pour la contribution nouvelle de l'emprunt forcé donne lieu à des plaintes très amères. D'une part, on prétend qu'il règne une monstruosité de moyens vexatoires, qu'il serait possible de corriger en y mettant plus d'attention. D'un autre côté, on dit, au sujet de l'instabilité du gouvernement relativement à la perception et imposition sur lesquelles il paraît que l'on se propose de faire des changements, que tous les malheurs de la France ne proviennent que de l'oscillation du gouvernement, qui, refaisant et défaisant perpétuellement, écarte absolument la confiance.

Spectacles. — Au théâtre Feydeau, les airs patriotiques joués avant la levée de la toile ont été faiblement accueillis; entre les deux pièces, on a chanté *Veillons au salut de l'Empire;* cet hymne a été applaudi avec affectation, et l'on a entendu plusieurs personnes dire au parterre : « Chacun en prend pour son argent. » Au théâtre de la République, on se plaint de ce que beaucoup de personnes, pour n'être pas dans le cas d'applaudir aux chants patriotiques, se mouchent avec affectation, et, par ce moyen, couvrent la voix de l'acteur, qui n'est pas entendue du public. Au théâtre de Louvois, l'observateur rapporte que le couplet : *Tremblez, tyrans, vous allez expier vos forfaits*, a été applaudi par les spectateurs placés aux loges, avec un transport qui n'a pas d'exemple. A celui de la rue de Favart, mêmes applaudissements à ce couplet de la part des loges, qui ont crié *bis* ; le parterre a répondu : *A bas les Chouans !* suivant le rapport d'un des agents, qui porte que les clameurs ont fini sans aucune autre suite. A celui de la rue de Bondy, on a chanté, après la première pièce, des couplets sur l'emprunt forcé, que le public a trouvés très mauvais; l'auteur a été demandé par dérision, et, sur la réponse faite par un acteur, que la chanson a été envoyée par le Directoire exécutif, les citoyens ont déclaré qu'ils étaient pénétrés d'estime pour lui, mais que des chansons aussi sottement faites leur déplaisaient.....

Surveillance. — ... On assure que plusieurs jeunes gens de la première réquisition se sont déjà soustraits, par un moyen fort simple, à la recherche des visites domiciliaires; en se couchant, ils s'habillent en filles, coiffent le bonnet rond, mettent sur leur col un fichu

1. Cette lacune est textuelle.

de mousseline et dans leurs bras une camisole blanche; les visiteurs n'osent scruter plus loin que cette apparence; le soupçon ne leur vient même pas; ils se retirent. Il suffit de faire connaître cette ruse pour la rendre illusoire.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Des particuliers font courir le bruit qu'il allait sortir un décret portant que chaque citoyen donnerait le dixième de son revenu, ce qui a semé beaucoup d'inquiétude parmi le public. — La cherté des comestibles est depuis longtemps le thermomètre de l'esprit public : murmures contre le gouvernement lors du renchérissement, applaudissements des mesures qu'il prend lors de la diminution; voilà l'histoire de l'opinion du peuple. Il n'y a rien de nouveau à cet égard; depuis quelques jours, c'est le règne des murmures.

Commerce. — ... Tout augmente. Les marchands ont augmenté leur savon de 50 livres la livre; le sel se vend 40 livres.

Voie publique. — Le commissaire de police de la section des Amis-de-la-Patrie a fait battre la caisse dans son arrondissement, pour avertir que tous les citoyens qui ne balayeront pas le devant de leur maison seraient mis à l'amende ; cette mesure a été suivie d'un heureux succès.

Surveillance. — Les femmes publiques ne cessent de fourmiller sous la galerie de la Cour des Morts, Palais-Égalité..... Il existe dans cette même cour une tabagie où elles ont des rendez-vous avec toutes sortes de gens très suspects, qui sont leurs souteneurs habituels.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DLI

8 PLUVIOSE AN IV (28 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 9 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris est toujours calme. Les rapports de la sur-

veillance de ce jour ne nous offrent rien de plus consolant qu'à l'ordinaire.

Subsistances. — De tous côtés, disent les agents de la police, les plaintes et les murmures se font entendre; chacun dit : « Si cela dure, il sera impossible d'exister. » La taxe des trois objets de première nécessité, savoir : le pain, la viande et le bois, paraît assez généralement désirée, surtout d'après les inquiétudes que conçoit le public, auquel on cherche à faire entendre qu'au 1er ventôse prochain, les cartes de pain et de viande seront supprimées.

Agiotage. — Ce trafic désastreux ne cesse pas. On a remarqué qu'hier, sous les galeries du Palais-Égalité, le nombre des brocanteurs était si considérable, qu'ils obstruaient absolument tous les passages; ils sont voués de plus en plus à l'exécration des gens honnêtes et du public, qui les regardent comme complices des gens de campagne, principaux auteurs de la misère générale.

Ordre public. — Le bruit se répand que le gouvernement doit prendre incessamment des mesures très efficaces pour remédier aux calamités dont nous venons de parler, et qu'elles auront spécialement pour objet de s'opposer à toute espèce d'accaparement et de faire une guerre sérieuse à tous les gens connus sous le nom d'agioteurs. On entend, dit un observateur, des murmures violents parmi la classe des citoyens propriétaires de chevaux; ils regardent la mesure de la réquisition comme tyrannique et attentatoire au droit de propriété; ils disent qu'elle est émanée des Jacobins. Un autre observateur rapporte, sur le même objet, que les gens qui raisonnent sont très contents du rapport du représentant Dubois-Crancé, relatif à cette réquisition des chevaux [1], mais que des malveillants répandent que tous nos moyens ne sont pas aussi sûrs que le rapport l'annonce. Un troisième agent expose, d'après les conversations qu'il a entendues, que l'opinion publique lui a paru très balancée sur ce que nous devons craindre ou espérer des succès et affermissements de la République, attendu, ajoute-t-il, que les fournisseurs, ainsi qu'on l'assurait, refusent de faire le service et de fournir, n'étant pas exactement payés des sommes qui leur sont dues.

Politique. — Plusieurs habitués des cafés témoignaient hier de l'inquiétude sur le sort de la Belgique. Un d'eux, suivant le rapport d'un observateur, assurait que les assignats n'avaient plus cours dans ce pays-là, dont il venait, ajouta-t-il, de recevoir une lettre par laquelle un de ses parents lui marquait de ne pas y retourner, parce

1. Voir le *Moniteur*, réimpression, t. XXVII, p. 327, 328, 374.

que l'on craignait que les ennemis n'en prissent possession au commencement de la campagne prochaine. Depuis deux jours, ainsi que l'annonce un de nos rapports, on fait courir le bruit que la perception de l'emprunt forcé est suspendue, mais on disait hier, continue l'observateur, que cette nouvelle était fausse et dictée par la malveillance. Un autre agent rapporte qu'il a entendu des personnes se répandre hier en injures violentes contre le gouvernement, à l'occasion de l'emprunt forcé, et que, dans leur colère, ils disaient : « Il n'est pas possible de laisser subsister plus longtemps un gouvernement aussi tyrannique. » Ils ajoutaient : « Il faut espérer que le peuple ouvrira enfin les yeux. » — En d'autres lieux, on se plaignait très amèrement que ceux qui sont appelés en campagne pour des affaires essentielles dussent retourner chez eux, faute de numéraire, parce que dans les départements on refuse absolument les assignats au cours.

Spectacles. — Au théâtre Feydeau, le couplet : *Tremblez, tyrans*, a été applaudi avec transport par une partie du public, qui a demandé *bis*. A son tour le parterre a crié : *A bas les Chouans !* et a accueilli avec la plus grande faveur l'invocation : *Amour sacré de la patrie.* Cette lutte n'a causé aucun désordre marqué et n'a pas eu de suite. — A celui de la Cité, au passage du *Barbier de Séville*, où Figaro dit à la pupille : « Ah ! comme les malheureux jeunes gens sont tourmentés ! » plusieurs voix se sont écriées : « Cela est vrai ! » et on y a beaucoup applaudi. — A celui du Vaudeville, la voix faible d'un chanteur enrhumé, qui a entonné l'hymne des Marseillais, a failli occasionner une rixe par l'imprudence d'un militaire placé aux premières loges, qui, croyant que c'était fait exprès, a demandé un autre chanteur, ce qui a eu lieu, malgré la lutte qui se manifesta entre les deux partis. Alors, dit l'observateur qui rapporte le fait, les jeunes gens, qui jusqu'alors étaient restés tranquilles, ont applaudi avec une affectation marquée le couplet : *De la tyrannie l'étendard sanglant est levé*, que l'on a fait recommencer nonobstant l'opposition du parquet. Le bruit a cessé à la fin de l'hymne. — Au théâtre de la rue Favart et à celui de la rue Martin, les airs et chants patriotiques n'ont reçu d'applaudissements qu'au couplet de la *Marseillaise* : *Tremblez, tyrans.* Il en a été de même à celui de Louvois. Aux autres théâtres nous n'avons d'autres rapports contre la tranquillité et le bon ordre, si ce n'est que la presse y était si grande qu'on y étouffait ; que plusieurs citoyens ont eu des altercations pour les places ; que, tant au dehors qu'au dedans, il s'est commis beaucoup de vols de portefeuilles et autres effets.....

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.) HOUDEYER.

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On a remarqué que la plupart des mouvements insurrectionnels et révolutionnaires ont été précédés, en quelque sorte annoncés, par les enfants, qui semblent en donner le signal en tirant dans les rues des fusées, pétards et feux d'artifices. Depuis plusieurs jours, ces sortes de signaux commencent; il en a été observé hier, notamment dans la section du Luxembourg; à l'approche d'un inspecteur qui voulait se saisir d'un de ces petits polissons, ils ont pris la fuite en le narguant; il a ramassé une de leurs fusées.

Commerce. — La Halle a été très peu approvisionnée en légumes, beaucoup en fruits. Il y est arrivé quatre voitures de pommes de terre; elles se sont vendues 115 livres le boisseau. Il y est arrivé aussi beaucoup de beurre et d'œufs; mais, malgré cette abondance, ces comestibles ont éprouvé un renchérissement assez considérable : le beurre fin s'est vendu 155 livres, et les œufs 300 livres le quarteron.....

Voie publique. — La voie publique s'approprie; les boueurs travaillent; on commence à sentir les heureux effets des soins actifs du ministère.

Surveillance. — ... Une grande partie des ateliers et manufactures des sections du Finistère et du Jardin-des-Plantes sont fermés; les ouvriers qui y étaient employés se trouvent sans ouvrage. On n'a pas remarqué néanmoins qu'il ait été formé par eux aucune réunion ou rassemblement considérable.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Sentinelle. — Ce journal renferme une lettre justificative du citoyen Siméon, membre du Conseil des Cinq-Cents, au citoyen Louvet. Ce premier député réclame contre l'accusation d'émigration qui a été portée contre lui. Il se plaint surtout de ce qu'on lui dispute le titre « honorable » de victime du 31 mai.

Véridique. — Il parle avec l'ironie la plus atroce de l'ex-général Santerre, qui vient de reparaître sur l'horizon avec une dénonciation contre Rovère, Bourdon (de l'Oise) et un certain Villambre. Il appelle le *Journal des Patriotes de 89* un cloaque, parce qu'il a reçu cette dénonciation.

Journal des Lois. — Une lettre adressée aux auteurs de ce journal propose de déclarer incapables d'occuper une place salariée par la République tous les jeunes gens de la première réquisition qui n'auraient pas fait les deux dernières campagnes.

Journal de Perlet. — Il crie contre les mesures prétendues arbitraires qu'on a prises dans la Belgique au sujet de quelques feuilles publiques. Il accuse les départements de Jemmapes et de la Dyle d'imiter le proconsul Reverchon en ordonnant l'arrestation des journaux qui leur déplaisent. — En rapportant le message du Directoire exécutif relatif aux chevaux à requérir, il dit : « Les espérances de paix, qu'on avait conçues depuis quelque temps, ne sont pas fondées. »

Gazette nationale de France. — On y remarque une longue critique du projet de loi présenté par le citoyen Baudin au sujet des jeunes gens déserteurs. Il regarde ce projet comme odieux, en ce qu'il punit un père, parce qu'il n'a pas livré son fils.

Gazette française. — « Dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, des voleurs ont tenté de s'introduire chez un marchand orfèvre près de l'Oratoire, rue Honoré. Déjà ils avaient fait à l'un des volets une ouverture assez grande pour passer la main afin de démonter les clavettes et de s'ouvrir un passage commode; deux jeunes gens, qui couchaient dans la boutique, réveillés par le bruit, s'approchent de la porte et aperçoivent une main avancée jusqu'au poignet. Aussitôt l'un d'eux la saisit fortement et il ne la quitte que lorsque son compagnon l'eut séparée du bras après plusieurs coups de sabre. Le voleur, qui jetait des cris affreux, s'est retiré tout sanglant avec sa bande. Sa main a été portée hier matin et déposée, comme témoin muet, chez l'officier public de la section. »

Censeur des Journaux. — Rien qui ait un rapport direct à l'esprit public.

Courrier de l'Égalité. — Il se récrie contre les dénominations vagues et pourtant dangereuses qui ont été employées d'une manière si abusive depuis le commencement de la Révolution, et, à ce sujet, il rapporte le trait suivant : « Un citoyen de la section de l'Arsenal, étant dans ce cas (de solliciter un certificat de civisme), fut interpellé par un secrétaire s'il était aristocrate, royaliste, modéré, fédéraliste, etc. Non, monsieur, répondit-il, je suis rémouleur. »

Journal de Paris. — Cette feuille contient une lettre de l'ex-général Miranda, à l'occasion de l'emprunt forcé, auquel il paraît fâché de se voir sujet. Cependant il finit par consentir.

Journal des Patriotes. — Un employé au greffe de police correc-

tionnelle de Paris, que la République nourrit, à qui elle a donné un superbe habit de drap bleu, a refusé de signer le serment de haine à la royauté; le *Patriote de 89* demande si ce commis doit garder sa place.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F⁷, 3840.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 9 pluviôse : « Le ministre a jeté un regard sur les théâtres, et déjà ils s'améliorent ; nous assistâmes hier au spectacle du Vaudeville, et des couplets pleins de finesse et de morale nous donnèrent le prospectus le plus intéressant ; on y trouvera toujours la saillie unie à l'honnêteté, le patriotisme et la gaieté. Ces couplets furent suivis d'une pièce nouvelle, dans laquelle les ridicules et les dangers de l'agiotage sont peints d'une manière agréable ; elle a été applaudie par tous les bons citoyens, et nous exhortons le jeune auteur qui a débuté sur la scène à continuer de consacrer ses talents à l'instruction publique, dans ce genre qui fait le plus d'impression. La morale est mieux goûtée dans un couplet que dans une maxime ; on retient mieux une chanson qu'un apophtegme. Ce théâtre, l'un des plus suivis de Paris, a l'avantage de réunir des auteurs pleins d'esprit et des artistes qui ont beaucoup de goût et d'ensemble. Avec ces moyens, il peut remonter l'esprit public, ramener le Français à sa gaieté, sa bienfaisance, sa générosité naturelles, et s'il parvient à détruire cette avarice factice que l'agiotage a entreposée sur nos âmes, s'il nous rend l'égoïsme en horreur, s'il couvre de ridicule celui qui est insensible aux besoins de ses frères et aux dangers de la patrie, il aura fait de ses auditeurs des hommes dignes de la Révolution, des vrais républicains. Ce résultat, qui mène à la gloire, est bien digne d'enflammer l'âme des directeurs, auteurs et acteurs. »

DLII

9 PLUVIOSE AN IV (29 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 10 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le calme se soutient.

Subsistances. — Tous les agents de police s'accordent à dire que l'augmentation progressive du prix de toutes choses donne chaque jour lieu à des plaintes et des murmures dont les suites pourraient devenir dangereuses.

Agiotage. — A voir tous les jours le concours innombrable de citoyens de toutes les classes qui se réunissent à la Bourse, sous les galeries du Palais-Egalité, pour se livrer à ce commerce illicite, on

croirait que ce genre de spéculation est devenu universel, et que tous les autres états sont absolument négligés. Dans le fait, nous pouvons le dire avec vérité, il est devenu la base de toutes les relations commerciales.

Ordre public. — Par suite de ce que nous venons d'indiquer à l'article ci-dessus, les agents nous observent que le grand nombre des ouvriers inoccupés se plaignent très amèrement et manifestent des inquiétudes pour l'avenir. Il en est de même des malheureux rentiers; ils s'expliquent hautement et ne cessent de dire : « Que veut-on faire de nous? N'obtiendrons-nous jamais quelques améliorations? Il y a déjà longtemps que nous sommes réduits à l'état le plus misérable. » Tels sont les propos qu'ils tiennent dans les cafés et autour des lieux publics où ils se rassemblent.

Politique. — Les observateurs rapportent que l'on s'entretient fort peu des nouvelles politiques, et que les citoyens ont un air très réservé.

Finances. — On paraît assez satisfait de ce que la planche aux assignats va enfin être brisée ; on espère que cette mesure ramènera la confiance, donnera plus de crédit aux papiers qui resteront dans la circulation, et qu'il résultera une baisse sensible dans le prix des marchandises. Quelques malveillants cherchent à faire prendre le change et à inspirer des inquiétudes au peuple. — Les citoyens sujets à la taxe de l'emprunt forcé ne cessent de se répandre en injures contre le gouvernement; suivant eux, toutes les opérations ne présentent rien qui ne soit tyrannique ou vexatoire.

Spectacles. — Au théâtre de Louvois on a applaudi avec transport au passage suivant de la pièce d'*Eponine et Sabinus :* « La liberté ne règne que par la justice et l'humanité; ceux qui s'abreuvent de sang sont des monstres. La nature nous a donné le courage de repousser l'oppression et de braver la tyrannie. » L'observateur qui fait ce rapport dit que ces applaudissements ne doivent être attribués qu'aux détracteurs du gouvernement actuel, qui sont très nombreux. Au théâtre de la rue Favart, le couplet de la *Marseillaise*, commençant par ces mots : *Tremblez, tyrans, et vous, perfides*, a été très applaudi par les loges, qui ont demandé *bis*; mais, le parterre s'y étant opposé, l'artiste a continué. Au théâtre de la République, la *Marseillaise* a été chantée entre les deux pièces ; elle a, dit l'observateur, été applaudie par les mécontents à leur manière. Ensuite on a joué la pièce du *Somnanbule*, où il est question d'un jardin anglais, dans le plan duquel il se trouve une montagne; comme cette montagne cache une belle vue, l'acteur dit que cette montagne sautera. A ces

paroles, des applaudissements nombreux se sont fait entendre. — Dans le reste des spectacles, le bon ordre et la tranquillité ont régné ; les airs et chants patriotiques ont été applaudis faiblement dans les uns et avec satisfaction dans les autres.....

Surveillance. — Saisie de cannes à dard et plombées dans les boutiques du Palais-Égalité.....

HOUDEYER [1].

(Arch. nat., AF IV, 1172, et F 1 c III, Seine, 18.)

DLIII

10 PLUVIOSE AN IV (30 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le calme a régné hier à Paris, comme les jours précédents.

Subsistances. — Le prix des denrées se soutient aux taux exorbitants ; le public manifeste à cet égard de vives inquiétudes et beaucoup de mécontentement. Les pauvres rentiers surtout paraissent avoir le cœur fermé à toute espérance.

Agiotage. — Nous n'avons aujourd'hui aucun rapport sur ce commerce illicite.

Ordre public. — Quelques agents rapportent que plusieurs citoyens se plaignent très amèrement de ne pas recevoir au jour marqué leur ration de viande chez les bouchers. Ce retard dans la fourniture fait tenir beaucoup de propos contre les bouchers et les commissaires de distributions. — Un agent rapporte avoir remarqué que ceux qui parlaient avantageusement dans quelques cafés étaient écoutés avec une défaveur marquée par plusieurs particuliers, qui se contentaient de sourire avec une sorte de pitié ou de quitter la place. — Le bruit se répand que l'on va faire des visites domiciliaires pour vérifier les fortunes individuelles.

Politique. — Un de nos observateurs expose avoir entendu dire, dans deux cafés qu'il a surveillés, qu'à Grenoble on arrêtait quantité de royalistes ; cette nouvelle, ajoute-t-il, loin de trouver des contradicteurs, a fait dire à plusieurs particuliers que cela n'était pas étonnant, attendu que la Terreur avait repris son empire dans ce dépar-

1. Le rapport du bureau de surveillance pour la journée du 9 pluviôse est insignifiant.

tement. Le même agent observe que le public paraît très impatient de ne pas entendre parler des armées, surtout le moment où l'on force les jeunes gens de rejoindre, et où l'on se propose de faire une réquisition considérable en chevaux.

Finances. — On répand le bruit que les assignats vont être timbrés. Cette mesure paraît désirée par les uns, qui estiment que c'est un moyen sûr de connaître à fond les fortunes. D'autres pensent qu'il deviendrait encore illusoire, attendu que les gens de campagne sont bien résolus de ne pas recevoir les papiers, quelque forme qu'on leur donne. D'une autre part, l'on dit que l'emprunt forcé est suspendu, qu'il va être établi un autre mode d'imposition et de perception, qui atteindra tous les citoyens, mais que les sommes déjà payées ne seront pas restituées; un observateur rapporte que, dans quelques cafés où il est entré il a remarqué que des citoyens, qui lui ont paru très mécontents de leur taxe à l'emprunt forcé, discutaient sur cette nouvelle contribution avec beaucoup de chaleur et disaient que, si elle avait été assise en proportion des fortunes, chacun se serait fait un devoir de la payer, et que la perception en aurait été prompte, mais que les formes arbitraires ne pouvaient qu'être préjudiciables au projet, qui vexait tous les citoyens. — On dit que le gouvernement devrait faire attention à la quantité de libraires et d'imprimeurs qui, ayant fait depuis la Révolution une fortune considérable, ne devaient pas échapper à l'impôt de l'emprunt forcé.

Spectacles. — Au théâtre du Vaudeville, l'observateur rapporte que la *Marseillaise* y a été fort peu applaudie, à l'exception du couplet : *Tremblez, tyrans, et vous, perfides*, qui a été écouté avec la plus grande faveur de toutes les parties de la salle; on a demandé *bis*, mais inutilement, parce que l'acteur a continué. A celui de la rue Martin, dit l'observateur, ce même couplet a été chanté une seconde fois, malgré quelques voix opposantes, qui n'ont pu l'emporter; on en a distingué une, partant du parterre, qui a crié : *A bas les Chouans !* il a été répondu par une autre : *Il y a moins de Chouans que de Jacobins !* Ces différends n'ont que très légèrement troublé la tranquillité. A Feydeau, le refrain : *Tremblez, tyrans*, de l'hymne des Marseillais a été chanté et rechanté au bruit des applaudissements les plus nombreux. L'observateur rapporte à ce sujet des faits particuliers; il dit d'abord avoir entendu dire dans les corridors que le gouvernement avait de grands ennemis, qui nous occasionneraient quelques événements. En second lieu, il rapporte que quelques citoyens, qui ont été remarqués pour avoir excité le public aux applications, avaient été arrêtés par un citoyen à lui inconnu, qui lui a

dit qu'il avait des agents pour ces sortes d'opérations; en effet, les prévenus ont été d'abord invités de sortir des loges et de se rendre chez l'officier de police, où ils ont été conduits par la force armée. Enfin le même agent termine son rapport en nous donnant à connaître que ceux qui se sont aperçus de ces sortes d'arrestations avaient crié à l'arbitraire et à la vexation. — Au théâtre de la rue Favart, dans la pièce de *Camille ou le souterrain*, on a applaudi au passage suivant entre deux interlocuteurs, quand l'un dit : « J'ai vu des gens qui ont la plus mauvaise mine », et que l'autre lui répond : « Il y en a beaucoup dans cette contrée. » Les autres rapports n'offrent rien de bien intéressant sur les autres spectacles; cependant l'observateur qui a surveillé le théâtre de la Cité dit qu'il a eu beaucoup de peine à contenir les casseurs de noisettes.

Commerce. Pain. — On ne peut que répéter que le pain continue d'être partout assez beau et d'une bonne qualité, qu'on le reçoit rassis, et que tout le monde se trouve servi.....

HOUDEYER.

Les ministres de la police générale et de l'intérieur avaient été informés, la nuit dernière, que la distribution de viande n'aurait pas lieu aujourd'hui dans les sections, les bœufs n'étant pas arrivés. Ce retard a occasionné des murmures, qui n'ont pas eu de suite; mais les comestibles en ont reçu de l'accroissement dans leurs prix : le bœuf s'est vendu 70 livres la livre [1].

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On se plaint amèrement de la cherté excessive des denrées; on crie hautement qu'il n'est plus possible de vivre, et qu'il se prépare un grand coup; on dit en outre que les ouvriers sans ouvrage veulent se rassembler dans le faubourg Antoine pour s'opposer à l'emprunt forcé qui a contraint les maîtres, chez lesquels ils travaillent, de les renvoyer. — Des soldats de la Légion de police, qui étaient cette nuit dans des cafés et tabagies, se répandaient en menaces les plus fortes contre les inspecteurs de police, et disaient que, si quelqu'un d'eux se permettait de les arrêter ou leurs femmes, ils les hacheraient à coups de sabre; les inspecteurs témoins de ces propos ne les ont pas moins fait sortir des lieux où ils étaient. — On fait courir le bruit, à Paris, que les habitants de Rouen ont pris un

1. Ce post-scriptum est de la main de Houdeyer.

arrêté pour ne point payer l'emprunt forcé et pour punir ceux qui s'y soumettraient; qu'ils ont planté une potence au milieu de la ville pour y accrocher ceux qui le payeraient. On fait encore courir le bruit que les assignats vont être supprimés par un décret de la Convention et qu'ils seront remboursés à raison de 10 sols par 100 livres. — On assure que, dans les charrois, il y a beaucoup de nobles, comtes et marquis d'employés, qu'il y a aussi des prêtres et parents d'émigrés.

Commerce. — ... La Halle a été très tumultueuse; les regrattiers ont repoussé la force armée et sont entrés sur la place où sont les fruits avant la cloche sonnée. Il a été fait quelques saisies de fruits et arrestations des contrevenants...

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT SUR LES JOURNAUX.

Journal de Paris. — Il rapporte le message envoyé par le Directoire au Conseil des Cinq-Cents, relativement à une réquisition de chevaux.

Journal des Hommes libres. — Il rend compte d'une bastonnade donnée par des patriotes de 89 à des muscadins de Versailles, qui chantaient le *Réveil du peuple*, et, non content de cette correction bien appliquée, il réclame encore une peine légale contre les battus. Voici un passage à ce sujet, qui pourra faire connaître l'opinion du journaliste : « Que fera le gouvernement? Verra-t-il dans ceci une espièglerie innocente? Le lieu, le nombre, tout ne parle-t-il pas? Le bandeau d'une coupable erreur couvrira-t-il encore ses yeux? Et, louvoyant dans l'intermédiaire, les faits nombreux de contre-révolution qu'on lui dénonce le détermineront-ils enfin en faveur de l'énergie républicaine? etc. »

Messager du Soir. — Contient une réponse de Langlois à Santerre, au sujet d'une dénonciation faite par ce dernier contre le premier.

Gazette française. — Elle rapporte ce passage de la *Sentinelle* : « Jamais la justice ne nous a semblé plus aveugle que dans quelques sentences qu'elle a rendues depuis le 13 vendémiaire; c'est un fait qu'il est de notre devoir de signaler. » Et, à cette occasion, le journaliste pense que Louvet veut sans doute faire allusion aux sentences de Vaublanc et de Quatremère, condamnés à mort pour avoir dans leur sections signé quelques arrêtés, tandis que Collot d'Herbois à Lyon, l'incendiaire Maignet, les proconsuls qui ont ravagé des dé-

partements entiers se prononcent (*sic*) librement et parviennent même à des fonctions importantes.

Gardien de la Constitution. — En parlant de l'inscription qui est au Louvre du poteau de Charles IX, il propose celle-ci pour la place de la Révolution : « C'est ici que des milliers de Français ont expiré sur l'échafaud par les ordres d'un Robespierre et de ses infâmes suppôts. Peuple, défie-toi de tes flatteurs; ils n'aspirent qu'à devenir les tyrans. »

[*Historien....* Nouvelles d'Amérique.]

Journal de Perlet. — En parlant de la lettre où le citoyen Reverchon annonce qu'il a renouvelé les juges de paix de Lyon, Perlet assure que, par cet acte d'autorité, ce député a violé la Constitution, puisqu'il a usurpé un pouvoir que le Directoire n'a pas lui-même.

Courrier français. — Il félicite les bons citoyens sur ce que le Directoire exécutif a senti la nécessité de surveiller soigneusement le club du Panthéon, et il prétend que les membres de cette Société sont furieux de cette précaution.

Postillon des armées. — Par exception à sa règle, le *Postillon des armées* parle aujourd'hui un langage patriotique. Il annonce des propositions de paix faites par le gouvernement aux puissances coalisées et rejetées par ces dernières, et il prend occasion de ce refus pour inviter tous les républicains à faire de nouveaux sacrifices.

Nouvelles politiques. — Tout ce que l'on dit dans ce papier nous fait désespérer d'avoir la paix. Il paraît, d'après lui, que l'alliance entre Vienne et Londres s'est resserrée plus que jamais.

HOUDEYER.

(Arch. nat., F 7, 3840.)

DLIV

11 PLUVIOSE AN IV (31 JANVIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 12 PLUVIOSE.

Esprit public. — A quelques nuances près, dont nous rendrons compte à l'article des subsistances, le calme s'est soutenu hier à Paris.

Subsistances. — Aux observations contenues dans nos précédents rapports, nous ajouterons que la cessation totale de la fourniture de

viande, chez les bouchers de l'administration, qui a eu lieu hier dans toutes les sections, a produit un mécontentement universel ; on a remarqué, principalement dans le quartier des halles et du marché Saint-Martin, que les femmes surtout ont tenu des propos assez violents contre le gouvernement et contre l'Agence des subsistances; nous apprenons à l'instant que les distributions se font aujourd'hui comme de coutume.

Agiotage. — Le rassemblement des marchands d'argent et autres brocanteurs de toute espèce est toujours considérable; leur commerce, vraiment odieux, devient de plus en plus funeste à la chose publique, dont ils dévorent chaque jour la substance par leurs infâmes spéculations. On ne cesse de les voir avec horreur et de les regarder comme la source de tous les maux dont la société est si profondément affligée.

Ordre public. — Les filles du monde fourmillent dans les rues qui avoisinent les spectacles ; elles y raccrochent avec audace et de la manière la plus scandaleuse tous les passants. Ces renseignements sont donnés par les commissaires de police, qui, conformément à la circulaire du ministre de la police générale, auraient déjà fait arrêter plusieurs de ces femmes publiques; mais ils sont arrêtés, parce qu'ils ne savent, disent-ils, qu'en faire et où les mettre. — On se plaint des crieurs de journaux qui annoncent des nouvelles dont il n'est fait aucune mention dans leurs feuilles ; c'est, dit-on, une fourberie de leur part. On pense que ces abus, préjudiciables d'ailleurs à l'intérêt et à la confiance publics, devraient être réprimés. Le Bureau central fera surveiller les colporteurs.

Politique. — Un observateur rapporte qu'hier, au café de Valois, on y disait qu'il était de l'intérêt général de soutenir l'ordre des choses actuel, attendu que, d'une part, les royalistes n'avaient jamais fait que des sottises, et que, de l'autre, les Jacobins étaient tout prêts à reprendre de nouveau le système de terreur. On craint fort, dit un autre observateur, que la France ne soit obligée au printemps prochain de soutenir une guerre terrible; on répand à cet égard beaucoup d'inquiétudes.

Finances. — Voici le résultat de la surveillance sur cette partie de l'administration. On se plaît à répandre de faux bruits, notamment ceux-ci : que l'emprunt forcé est suspendu, parce que beaucoup de particuliers ne sont pas en état de payer le premier tiers, même avec toute leur fortune, tandis, ajoute-t-on, que quantité de riches agioteurs ne sont pas même atteints, et que, suivant la loi, il ne doit y avoir qu'un quart des habitants, pris dans la classe des plus riches,

qui doit être soumis à cette taxe. — Hier, dans plusieurs cafés du Palais-Égalité, les habitués s'entretenaient des rescriptions portant promesse de remboursement en valeur métallique à trois mois d'échéance ; l'observateur témoin de ces conversations rapporte qu'il lui a paru que l'on avait peu de confiance dans ce nouveau papier, qui, disait-on, perdait déjà 15 pour 100, et qui nécessairement perdrait encore davantage ; on regardait encore le terme du remboursement comme trop long, et on ajoutait que les marchands de bœufs avaient refusé de le prendre en payement. Un second observateur dit textuellement que de toutes parts on pense que, vu la mauvaise répartition de l'emprunt forcé, il devient en quelque sorte impossible d'en opérer le recouvrement, et que cet état de choses augmente le nombre des mécontents et des ennemis de la République. Un troisième agent rapporte qu'hier, au café de la République, on y tenait les propos qui suivent : « Qu'a fait aujourd'hui le Directoire exécutif? » disait un citoyen. « Rien de trop bon, repartit un second. En dernière analyse, le peuple et le pauvre rentier meurent toujours de faim ; aujourd'hui point de viande, peut-être demain point de pain ; d'ailleurs les assignats n'ont plus de valeur. Que deviendra-t-on? »

Spectacles. — Au théâtre des Arts, le public a applaudi avec transport le *Chant du Départ*. Dans la pièce de *Tarare*, les deux passages suivants ont été par trois fois couverts des plus nombreux applaudissements. Le premier : « Le peuple juge et n'assassine pas. » Le second, à l'instant où l'on arrête Tarare pour le punir de ses méfaits, l'acteur dit : « Qu'ainsi périssent tous les usurpateurs. » A Feydeau, le passage de la pièce de *Roméo et Juliette* où il est dit : « Plus de haines, plus de vengeances, plus de sang », a excité en général et à plusieurs reprises les plus vifs applaudissements et réitérés. La *Marseillaise* n'a pas été chantée entre les deux pièces ; on y a substitué un chœur patriotique dit le *Serment de Lille*. Au Vaudeville, on a chanté une nouvelle chanson, commençant par ces mots : *Veillons au salut de la France*, et finissant par ceux-ci : *Tremblez, tyrans*. Ce refrain a été applaudi avec enthousiasme. Au théâtre de la rue Favart, quelques sifflements se sont fait entendre, dont il n'est résulté aucun trouble ; la *Marseillaise* n'y a pas été chantée. A celui de Molière, la musique a joué les airs de la *Marseillaise*, du *Chant du Départ* et autres airs patriotiques : après la première pièce, la *Marseillaise* a été chantée ; on y a applaudi au couplet : *Tremblez, tyrans;* les patriotes, dit l'observateur, ont accueilli les derniers couplets par forme de revanche. Un jeune homme de seize ans avait été arrêté comme instigateur et provocateur aux applications ; faute de preuves suffisantes,

il a été mis sur-le-champ en liberté. A la Cité, la *Marseillaise* a été chantée entre les deux pièces; le couplet: *Tremblez, tyrans*, a été applaudi; le dernier couplet a été froidement accueilli; un citoyen seul au parquet cria: « Bravo, bravo! A bas les Chouans! » Au théâtre de la foire Germain, les airs et chants patriotiques ont été joués et chantés; les applaudissements ont été modérés. Dans tous les spectacles ci-dessus, ainsi qu'aux boulevards, il ne s'est rien passé contre le bon ordre et la tranquillité; à ces derniers, on continue d'y applaudir à tout ce qui a rapport à la tyrannie, plus par habitude qu'à dessein de faire des applications malignes.....

Viande. — La viande ayant manqué dans toutes les sections, le peuple se répandait en invectives et tenait les propos les plus indécents contre le gouvernement. Dans les sections de la Butte-des-Moulins, des Invalides, des Quinze-Vingts et des Champs-Elysées, le mécontentement était à son comble; sur ce dernier arrondissement, on est entré de force chez un boucher et l'on a fait perquisition dans son étal, en l'accablant d'injures. Dans la section de la Butte-des-Moulins le prix de la viande était augmenté du double, et partout ailleurs elle valait 75 francs la livre au moins; enfin, par suite de ce déficit, au marché des Quinze-Vingts, les femmes se sont jetées en désordre sur les pommes de terre, et plusieurs d'entre elles se sont battues avec beaucoup d'acharnement.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les femmes se sont répandues en différents propos contre les agents des subsistances, au sujet du manque de viande; quelques-uns disaient que le gouvernement n'allait plus se mêler d'en faire délivrer, que les bouchers s'approvisionneraient eux-mêmes, comme anciennement; des propos se sont fait entendre de toutes les manières, et chacun s'en retournait chez soi fort mécontent. — Le manque de distribution de viande d'aujourd'hui fait fermenter les esprits, surtout à la Halle; outre les propos contre le gouvernement, on disait que, si nous manquions, c'est parce que l'on avait voulu payer les fournisseurs avec des rescriptions nouvelles, et que les marchands de bœufs n'en voulant pas plus que d'assignats, rien n'était arrivé et rien n'arriverait pour le gouvernement.

Commerce. — Les bouchers de toutes les sections de Paris n'ont pas reçu de viande ce matin, ce qui a produit quelques murmures. —

Au marché du quai de la Vallée, on a forcé la garde et on a pillé les marchands avant le son de la cloche..... Tous les comestibles sont considérablement renchéris à la Halle, par la raison que la distribution de la viande a manqué aujourd'hui dans Paris. Les bouchers ont vendu aujourd'hui le bœuf 70 livres et disent que demain ils le vendraient 80 livres la livre.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Censeur du 11 pluviôse : « Le jury d'accusation a renvoyé en liberté les journalistes qui auraient été mis en arrestation par des ordres motivés de sûreté générale, attendu qu'il n'existe d'autre loi contre la liberté de la presse que l'article du code pénal qui punit la provocation au meurtre, à l'incendie et autres crimes de cette nature. »

DLV

12 PLUVIOSE AN IV (1er FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 13 PLUVIOSE.

Esprit public. — Hier Paris a joui du calme le plus parfait.

Subsistances et agiotage. — Tous les agents de police s'accordent à rapporter que le peuple se plaint, même avec aigreur, d'être toujours réduit à une faible quantité de pain et d'être obligé de payer au prix le plus exorbitant celui qui se vend sur les places, ainsi que toutes les autres denrées. Il semble ne voir d'autre terme à sa misère que celui où il sera établi une taxe sur les objets de première nécessité, qui pourra se concilier avec la liberté d'un commerce franc et loyal. Il pense que cette mesure est encore la seule capable de mettre un frein à la cupidité de ces hommes connus sous le nom d'agioteurs et de détruire sans retour leurs coupables espérances. Ces propos se font entendre depuis quelque temps.

Ordre public. — Un observateur rapporte que, par suite des plaintes que le public manifeste sur la cherté de toutes choses, il a entendu dire « qu'un grand coup devenait indispensable et qu'il fallait mettre en activité la guillotine pour en imposer aux fripons et aux dilapidateurs de la chose publique ». Un autre dit avoir remarqué que ceux qui, par leur costume, sont désignés comme frondeurs du gouverne-

ment paraissent concevoir quelques espérances et annoncent plus de sérénité que ces jours précédents. — Hier, au café de l'Europe, les rentiers se plaignaient amèrement de leur malheureuse situation ; ils disaient que tout allait au plus mal, que jusqu'à présent l'espoir d'un meilleur ordre de choses les avait soutenus, mais qu'ils voyaient bien aujourd'hui que leurs maux étaient sans remède. L'observateur qui donne ces renseignements ajoute que l'on conçoit beaucoup d'inquiétude sur la stagnation du commerce, et encore de ce que nombre de fabricants ont renvoyé une grande quantité d'ouvriers, qui sont aujourd'hui sur le pavé, notamment dans le faubourg Antoine, où l'on porte le nombre jusqu'à six mille dans ce local (*sic*), suivant le rapport d'un autre agent. D'un rapport particulier d'un observateur il résulte qu'hier les cafés du Palais-Égalité étaient infectés de mauvais prêtres, qui cherchaient par leurs discours pernicieux à corrompre l'opinion publique.

Politique. — Les inquiétudes se renouvellent sur les efforts que la République aura à faire pour soutenir la guerre au printemps prochain. A cette occasion, un agent, témoin d'une conversation particulière, rapporte qu'un citoyen avait fait lecture d'une lettre écrite d'Angoulême, par laquelle on l'instruisait que les jeunes gens s'étaient retirés dans les bois pour se soustraire à la réquisition, et que l'on craignait dans ce département les funestes effets d'une nouvelle Vendée.

Finances. — On n'a, dit un observateur, aucune confiance dans les rescriptions, que la malveillance s'efforce de discréditer par tous les moyens qui sont en son pouvoir. — Un autre agent rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, on s'y entretenait hautement des plaintes que font aujourd'hui les fournisseurs de n'être payés qu'en inscriptions, au lieu de recevoir du numéraire, ainsi que le portait leur marché. Les uns disaient que le gouvernement n'était pas de bonne foi à leur égard, et que cette injustice, en faisant perdre toute confiance aux fournisseurs, pouvait devenir très préjudiciable à la chose publique. D'autres, qui n'étaient pas du même avis, loin de blâmer le gouvernement, prétendaient que tous les fournisseurs avaient fait une fortune considérable, et qu'ils pouvaient bien consentir à quelques sacrifices. — Les formes arbitraires et le vice de la répartition de l'emprunt forcé excitent toujours la censure publique. On craint, en dernière analyse, que cette nouvelle contribution ne soit supportée que par les consommateurs, attendu, dit-on, que le marchand s'arrange toujours de manière à se procurer la rentrée de ses fonds.

Spectacles. — ... Aux théâtres de l'Ambigu-Comique et de l'Émulation, les acteurs qui ont chanté la *Marseillaise* ont omis le couplet commençant par ces mots : *Français magnanimes.* — A celui de la République, la *Marseillaise* a été chantée ; le couplet : *Tremblez, tyrans, et vous, perfides*, a été fortement applaudi par les uns, et celui dédié à la Liberté a été très accueilli par une autre classe de citoyens. — Au second acte de *Charles et Caroline*, le passage suivant a été applaudi à différentes reprises, où Brevant dit à Basile : « J'ai vu le ministre ce matin, je puis disposer de tout. » A quoi Basile répond : « C'est donc ça que la France est si bien gouvernée. » — Au théâtre des Arts, tous les couplets de l'Hymne à la Liberté ont été applaudis faiblement, si ce n'est celui : *Tremblez, tyrans, et vous, perfides, opprobres de tous les partis.* Mais, à la fin de l'*Offrande à la Liberté*, les spectateurs des loges se sont tus et ceux du parterre et des grands amphithéâtres ont généralement applaudi.....

Marchés. — L'approvisionnement était peu considérable.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — L'on se plaint de ce que l'administration des charrois n'est composée que de jeunes gens de la première réquisition, qui font des dépenses considérables ; on assure que la plupart n'y sont entrés que pour se soustraire à la première réquisition. — Dans la section des Amis-de-la-Patrie, le culte a été célébré hier dimanche, et, après la grand'messe, un des prêtres dit dans un discours : « Nous prions Dieu pour les souverains et prêtres qui prêchent et combattent pour la prospérité de l'Église. » Une surveillance est établie pour connaître l'individu. — Hier, au théâtre Dramatique, un acteur s'est présenté entre les deux pièces pour chanter la *Marseillaise ;* il a si mal chanté la première strophe que le public n'a pas voulu entendre la deuxième. La toile alors s'est baissée ; mais, avant que la deuxième pièce commençât, le public a redemandé la *Marseillaise.* Un autre chanteur s'est présenté, mais il ne s'est pas mieux acquitté que le premier et a été bafoué ; par cette raison, la *Marseillaise* n'a pas été chantée. Tout s'est terminé avec tranquillité.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DLVI

13 PLUVIOSE AN IV (2 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le calme ordinaire n'a éprouvé aucune atteinte pendant la journée d'hier.

Subsistances. — De toutes parts les entretiens publics et privés ne roulent que sur l'extrême difficulté de la vie, eu égard à l'augmentation révoltante et toujours progressive du prix des denrées. Les pauvres rentiers témoignent très hautement leur mécontentement; la plupart d'entre eux disent que la mort est préférable à la misère affreuse dans laquelle ils gémissent depuis si longtemps. La classe indigente, de son côté, fait entendre des murmures très prononcés.

Agiotage. — On se plaint vivement de la liberté dont jouissent tous les marchands d'argent et brocanteurs; on dit qu'ils sont sans doute autorisés à faire leur commerce, ou plutôt à exercer avec une sorte d'impunité un pareil brigandage, tout à la fois la honte et la ruine de l'humanité.

Ordre public. — Un observateur rapporte que, dans quelques conversations dont il a été témoin, il a entendu tenir par plusieurs citoyens de la classe indigente et ouvrière les propos suivants : « Le nombre des mécontents contre la République augmente tous les jours; on sera forcé de faire le métier de voleurs pour pouvoir exister, à l'exemple des agents d'administration. » — Un autre agent dit que, présent à un entretien que tenaient entre eux plusieurs citoyens au petit foyer du théâtre de Louvois, on disait que la représentation de la pièce d'*Eponine et Sabinus* avait été suspendue, parce que le public avait trouvé matière à faire des applications contre le gouvernement; il ajoute que d'autres disaient que l'on devait employer la même mesure pour défendre le chant des airs patriotiques qui prêtaient aux mêmes allusions contre le gouvernement, et que le résumé de cette conversation fut que c'était une nouvelle tyrannie, qui ne réussirait pas, parce qu'il restait encore assez d'honnêtes gens pour s'y opposer.

Politique. — Les mêmes inquiétudes se manifestent sur les préparatifs et événements des hostilités qui doivent, dit-on, avoir lieu au printemps prochain; on en appréhende les issues, et on désire sincè-

rement que le gouvernement s'occupe efficacement de procurer une paix solide à la France. D'une autre part, on dit que nous sommes menacés de la guerre, même avec les puissances que nous traitons comme amies, notamment l'Espagne et la Prusse.

Finances. — Le recouvrement de l'emprunt forcé devient de plus en plus difficile. Un observateur rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, les citoyens témoignaient beaucoup d'inquiétude sur la perception de cette nouvelle contribution. On rapportait, à cette occasion, que, dans une commune près Orléans, des particuliers, se trouvant surtaxés, avaient menacé les taxateurs, qui, pour éviter la fureur des contribuables, avaient été obligés de se cacher. — Un autre agent rapporte que, dans quelques cafés, on y parlait des massacres qui se commettaient dans les environs de Rouen, où l'on brûle même les fermes, et que l'on attribuait ces atrocités aux mesures désastreuses de l'emprunt forcé.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Martin, quelques applaudissements ironiques se sont fait entendre aux couplets de la *Marseillaise*, qui a été chantée avant la pièce. Mais, dit l'observateur présent, ils ont été couverts par d'autres plus sincères; il en est résulté quelques propos qui n'ont pas eu de suite. A celui de la République, on a joué la pièce de *Calas;* tout ce qui a rapport à la liberté, à la justice et à l'humanité a été bien accueilli, surtout le passage où, en parlant de Louis XIV, il est dit qu'il fit le malheur du monde. La *Marseillaise* a été chantée ; on y a fortement applaudi au couplet *Tremblez, tyrans.* L'affluence des spectateurs était considérable à Feydeau. On y a donné *La Famille indigente.* Cette pièce a été écoutée avec plaisir par un public nombreux, qui a fortement applaudi le passage suivant : « Peut-on voir des indigents, tandis qu'il y a tant de personnes qui regorgent de richesses? » Le spectacle a été terminé par *Toberne ou le Pêcheur suédois ;* on y a vivement applaudi à toutes les allusions propres à faire haïr la tyrannie. Entre les deux pièces, les chœurs ont chanté l'hymne qui a été chanté au Champ-de-Mars le jour du serment ; il a été très peu applaudi, ainsi que tous les airs patriotiques qui ont été joués avant la levée de la toile. Au Vaudeville, dans la pièce des *Fausses conjectures*, le couplet qui a pour objet le « Retour des honnêtes gens » a été très applaudi et redemandé. On y a chanté l'hymne des Marseillais ; le couplet : *Tremblez, tyrans, vous allez expier vos forfaits*, a été applaudi avec transport. Le refrain de l'Hymne à la Liberté a reçu aussi des applaudissements. — L'observateur qui transmet ces renseignements rapporte que les femmes publiques y raccrochent avec une impunité scandaleuse.

Commerce. Pain. — Un inspecteur annonce que, sur la section des Invalides, des malveillants répandent que des arrivages de farines sont arrêtés, et que, dans quinze jours, on ne pourra se procurer du pain que par la voie du commerce, en le payant bien cher. Cette nouvelle donne beaucoup d'inquiétude dans cet arrondissement..... La citoyenne Galon, demeurant rue Croix-des-Petits-Champs, n° 19, s'est transportée chez le commissaire de police de la section de la Halle-au-Blé, pour faire constater que le pain qu'elle venait de recevoir chez le citoyen Féchat, boulanger, rue Croix-des-Petits-Champs, n'était que de la pâte. Le commissaire de police a refusé de recevoir sa déclaration, et, quoique cette citoyenne lui ait observé que le fait pouvait être facilement constaté, tous les citoyens de la maison où elle demeure en ayant reçu de pareil, ce commissaire a persisté dans son refus. Ecrit au commissaire de police que le refus qu'il a fait à cette citoyenne de lui prêter son ministère est des plus condamnables; que déjà quelques plaintes de cette nature sont parvenues au Bureau central, qui se verrait obligé d'en référer au ministre de la police générale, si pareilles plaintes se représentaient, et il a été invité à surveiller désormais ce boulanger, qui, non seulement donne du pain mal cuit, mais injurie ceux qui témoignent en le recevant leur mécontentement.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les murmures du public continuent sur la cherté des comestibles, sur le défaut de mesures de la part du gouvernement, qui a, dit-on, en mains tous les moyens possibles pour en opérer la diminution, et qui reste à cet égard dans une insouciance inconcevable. — Les filles publiques, que l'on pourchasse, crient beaucoup. « Que veut-on que nous fassions? disent-elles ; nous ne pouvons en travaillant nous procurer suffisamment de pain pour notre subsistance; il vaut mieux encore faire notre métier que de voler. » — On dit que les inscriptions en valeur métallique perdent déjà 50 pour 100, et qu'elles perdront encore davantage. Elles ont repris de la faveur aujourd'hui.

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DLVII

14 PLUVIOSE AN IV (3 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 15 PLUVIOSE.

Paris reste calme.

Subsistances. — Le surhaussement rapide de toutes choses produit chaque jour des plaintes très amères, auxquelles se livre surtout la classe indigente et qui souffre d'autant plus que nombre d'ouvriers sont aujourd'hui sans occupation. Nous ne parlerons pas des rentiers, dont le sort vraiment affligeant mérite toute l'attention du gouvernement. La plupart d'entre eux sont âgés, infirmes et chargés de famille.

Agiotage. — Ces êtres vils, qu'on appelle brocanteurs, paraissent dans ce moment-ci avoir le privilège exclusif de vivre dans l'aisance. Engraissés de la substance des malheureux, ils font journellement une dépense scandaleuse, achètent tantôt sous leurs noms, tantôt sous des noms supposés, des immeubles qu'ils revendent et rachètent encore ; ils mettent en usage toutes sortes de ruses et de manœuvres pour échapper aux contributions auxquelles les autres citoyens sont soumis. En un mot, tout est profit pour eux, tandis que les nécessiteux périssent de besoin et d'inanition. Ces monopoleurs sont plus que jamais proscrits dans l'opinion publique.

Ordre public. — Nous apprenons, par des renseignements qui viennent de nous être transmis : 1° que jusqu'à présent toutes les recherches tendant à découvrir le lieu où s'imprime un ouvrage de Lebois, intitulé : *Parallèle du gouvernement de Robespierre avec le gouvernement actuel,* ont été infructueuses; 2° que toutes les tentatives ayant pour objet de se procurer l'*Adresse d'un proscrit à la Convention* ont été également sans fruit ; 3° que l'on n'a que des doutes sur le local de l'imprimerie des *Patriotes opprimés;* on pense qu'elle est placée rue du Sentier, à l'imprimerie de Franklin. Un des agents de la police rapporte qu'il ne lui est pas possible de pénétrer dans cette imprimerie, parce qu'il en a déjà arrêté une fois le directeur. Le Bureau central fera exercer la plus exacte surveillance pour parvenir, s'il est possible, à la découverte de ces différents objets. — Un observateur rapporte formellement que de toutes parts on se plaint qu'il se commet journellement dans Paris des vols et des assassinats.

Il ajoute que l'on remarque que le gouvernement paie cependant assez largement les soldats de la Légion de police tant à pied qu'à cheval, que l'on voit plutôt dans les cafés et avec des filles débauchées qu'à leur poste. — Deux autres agents disent que l'on appréhende beaucoup que la misère et les circonstances difficiles ne servent de prétexte aux malveillants pour troubler l'ordre et la tranquillité, et que déjà plusieurs déclament contre le gouvernement républicain.

Finances. — Cette branche d'administration est plus exposée que jamais à la plus amère censure. Voici ce que nous apprennent les rapports de la surveillance. Hier, dans les cafés, on ne parlait que de la misère, et on prétendait que les députés étaient dans le plus grand embarras, que, surtout en finances, ils ne savaient plus quel parti prendre. On dit encore que, par le moyen de l'emprunt forcé, il doit être rentré beaucoup d'assignats. On observe que ceux qui sont restés dans la circulation n'en sont pas moins avilis. De là on conclut que l'opération est manquée, et que la confiance, au lieu de se rétablir, diminue chaque jour. On n'hésite pas d'en accuser le gouvernement.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Favart, suivant l'usage, il y a eu beaucoup d'applaudissements au couplet : *Tremblez, tyrans.* — A celui de l'Emulation, le couplet : *Français, guerriers magnanimes*, et celui : *Amour sacré de la Patrie*, ont été omis. Le Bureau central va mander les directeurs pour connaître les causes de cette omission. Au couplet de *Tremblez, tyrans*, qui a été chanté, les applaudissements ne se sont fait entendre qu'à ces mots : *Vos projets parricides.* On a crié *bis*, mais l'acteur, qui a montré beaucoup de tiédeur en chantant, s'est retiré. — A Feydeau, on a chanté, mais fort mal, l'hymne patriotique dont le refrain est : *Nous ne reconnaissons, en détestant les rois, que l'amour des vertus et l'empire des lois.* Quelques huées se sont fait entendre; cependant, aux premiers vers du dernier couplet, les applaudissements sont devenus si bruyants que la voix de l'acteur en a été totalement couverte. L'observateur rapporte que ces applaudissements étaient plutôt l'effet de l'ironie que celui du plaisir. — Au théâtre des Arts, le refrain de l'hymne de l'*Offrande à la Liberté* a été applaudi comme de coutume, avec répétition. Dans l'hymne des Marseillais, le passage des complices de Bouillé a été couvert d'applaudissements dus à l'énergie de l'artiste. L'observateur chargé de la surveillance de ce théâtre rapporte que l'on a remarqué à la strophe : *Liberté chérie*, que tous les citoyens, par leurs applaudissements, témoignaient le plus grand désir de l'obtenir, et que ces mêmes applaudissements imprimaient encore l'horreur éternelle de la tyrannie de Robespierre. — Au théâtre de la République, il s'est

manifesté un léger mouvement, occasionné par la différence d'opinion. Quelques voix du parquet ont crié : *A bas les Chouans!* Mais le calme s'est rétabli presque aussitôt. A tous les spectacles cités ci-dessus, ainsi qu'aux autres dont il n'est pas fait mention, la tranquillité n'a pas été troublée.....

Marchés. — L'approvisionnement était presque nul; il n'y avait qu'une très petite quantité de pommes de terre, et elles se sont vendues de 160 à 200 livres le boisseau.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions.—Il y a eu beaucoup de murmures hier l'après-midi à la place Maubert et dans la plupart des marchés, occasionnés par la cherté de toutes les denrées; il n'y a eu cependant aucun attroupement. — Les citoyens paraissent très mécontents de la Légion de police, et disent que la plupart volent et agiotent, que, lorsqu'ils sont de service, ils ne font aucune patrouille et n'arrêtent point les paquets que l'on porte la nuit. — Les chefs d'ateliers qui, à l'époque de la légère diminution qui a eu lieu dernièrement sur les denrées, avaient diminué le salaire des ouvriers, se refusent maintenant à une juste augmentation, nécessitée par le renchérissement de toutes choses, ce qui porte au désespoir cette classe intéressante. — On perd courage; l'insouciance et l'indifférence s'emparent de tous les esprits; on semble attendre le premier parti qui se déclarera pour s'y jeter sans examen. Ce sentiment est déterminé par l'impossibilité où tout ce qui n'est ni agioteur, ni voleur, ni marchand, est d'exister. — On fait courir le bruit qu'on va rembourser tous les assignats en donnant un louis par 5,000 livres. — On remarque une interruption et une stagnation générale dans les travaux de toutes espèces; il paraît probable que la malveillance se concerte pour augmenter le mécontentement et opérer quelque mouvement fatal à la tranquillité publique.

Commerce. — Le tumulte a été ce matin assez considérable à la Halle, place des pommes de terre, où il n'est arrivé qu'une voiture, qui a été distribuée à raison de 125 livres le boisseau; les femmes de Montreuil et de Bagnolet ont occasionné du désordre en voulant vendre celles qu'elles apportaient 200 livres le boisseau. Le peuple les a contraintes à les donner au même prix que les marchands

forains. Quelques-unes de ces femmes ont eu leurs marchandises pillées sans qu'il ait été possible d'empêcher ce désordre...

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 15 pluviôse : « *Paris, 14 pluviôse.* Les membres des douze nouvelles municipalités de Paris ont été installés aujourd'hui. On assure que ceux qui les composent jouissent généralement d'une bonne réputation. » — *Rédacteur* du 18 pluviôse : « Les douze municipalités du canton de Paris ont été installées; leur action, secondant celle de la police générale, va concourir au maintien de l'ordre dans cette grande commune, qui a toujours été le foyer des conspirations de toute espèce, et qui est aujourd'hui le point de réunion de tous les genres de l'agiotage, employés soit par nos ennemis étrangers, soit par une foule de spéculateurs et de compagnies financières, pour avilir sans cesse notre signe monétaire et relever le prix des denrées. On a lieu d'attendre du patriotisme des citoyens choisis par le Directoire, pour ces fonctions, qu'ils les rempliront avec toute l'activité et l'énergie qu'elles exigent. Voici la liste des douze municipalités..... »

DLVIII

15 PLUVIOSE AN IV (4 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 PLUVIOSE.

Esprit public. — L'agitation des esprits n'apporte aucun obstacle à la tranquillité publique.

Agiotage. — Les rapports de la surveillance de ce jour nous annoncent, comme de coutume, que le public est toujours pénétré des sentiments de la plus profonde indignation contre les gens appelés agioteurs ; aussi a-t-on vu avec plaisir l'opération qui s'est faite hier au café de Chartres, dont l'objet était de donner la chasse à ces fripons.

Subsistances. — Nous remarquons encore dans les rapports que la classe indigente, mécontente à l'excès de la cherté excessive des denrées, de ne recevoir habituellement que la même quantité de pain, ainsi que du retard que l'on éprouve journellement à la distribution de la viande, manifeste son mécontentement. Le public, dans l'amertume de sa douleur, taxe les boulangers, les bouchers, les commissaires des sections et agents des subsistances d'infidélité et de préva-

rication. Le gouvernement même est peu ménagé dans les discours qui se font entendre de toutes parts. Entre autres choses, on dit qu'il vaudrait beaucoup mieux exister sous le despotisme le plus dur que de mourir de faim au milieu de l'abondance. On répand les plus vives inquiétudes sur le bruit qui court que, très prochainement, il n'y aura plus de pain et de viande dans les sections. Les pauvres rentiers surtout s'alarment beaucoup de cette nouvelle. — On se loue beaucoup des soins et de l'activité du ministre de la police générale à ramener la salubrité dans Paris. Déjà, dit-on, les rues sont plus propres et l'on respire un air plus pur. — On voit avec peine que le nombre des voleurs ne fait qu'augmenter chaque jour. On dit que les mesures que le gouvernement prend contre eux ne sont pas assez sévères ; que la justice est beaucoup trop douce à leur égard, et qu'il faudrait punir plus rigoureusement les gens qui troublent la société, parce que l'impunité ne fait que les enhardir et sert à propager le crime. Ces réflexions conduisent naturellement à former des plaintes contre la Légion de police, qui, quoique bien payée, dit-on, ne fait aucune patrouille pendant la nuit. On dit au contraire que ces soldats passent tout leur temps à faire des écots considérables chez les restaurateurs et dans les cafés, et qu'ils affectent d'insulter à la misère publique. On ne voit pas d'un œil plus favorable les agents du gouvernement chargés des approvisionnements ; on les regarde comme les instruments de la dilapidation de la chose publique. — Un observateur rapporte que les malveillants murmurent hautement contre le gouvernement, qu'ils accusent de vouloir rétablir la Terreur. Un autre agent dit que, dans plusieurs cafés, les habitués critiquaient hier la dénomination de Chouan attribuée à nombre de gens assez inconsidérément; on disait que c'était le vrai moyen de perpétuer les haines et les vengeances entre les citoyens. — La réquisition des chevaux est approuvée par plusieurs citoyens; d'autres la blâment comme une mesure tyrannique, très préjudiciable à l'agriculture. — On s'alarmait hier beaucoup, dans certains cafés, des préparatifs de guerre que fait l'Espagne; on inférait de là que le gouvernement français devrait y faire passer un agent qui joignît au patriotisme les lumières nécessaires pour prévenir une rupture fâcheuse. D'une autre part, au rapport d'un observateur, le bruit se répand que les préliminaires de la paix avec l'Empereur ont été signés à Bruxelles.

Finances. — Un agent rapporte que le bruit court que l'on va diminuer les taxes de l'emprunt forcé, faites, dit-on, sans réflexion et trop précipitamment. Un autre observateur dit que plusieurs colporteurs annonçaient hier la suppression de l'emprunt, ce qui a induit en

erreur beaucoup de citoyens, qui ont cru que l'emprunt forcé était suspendu, tandis qu'il s'agissait de l'emprunt relatif aux tontines.

Spectacles. — Au théâtre des Arts, les airs patriotiques ont été joués; le *Chant du Départ* a été très applaudi, excepté des premières loges; du reste la tranquillité a régné pendant le spectacle, dont la représentation était au bénéfice des pauvres. — Au théâtre Louvois, on a joué la *Marseillaise* et l'air *Ça ira.* La première n'a pas été applaudie, et le second air fort peu. Entre le second et le troisième acte de *Sapho*, on a chanté l'hymne *Veillons au salut de l'Empire*, qui a été applaudi sans aucune application maligne. Nous n'avons pas d'autres détails sur la manière dont le public a accueilli les airs et les couplets patriotiques. — Au théâtre Feydeau, [l'observateur dit], sans autre explication, que l'hymne, qu'il ne désigne pas, a été applaudi. A celui de la rue Favart, entre deux pièces on a chanté le *Chant du Départ*, qui a été entendu paisiblement; quelques applaudissements se sont fait entendre à la fin. — Au Vaudeville, la tranquillité a régné; on a observé que les applications au couplet : *Tremblez, tyrans*, avaient été marquées de plus en plus; on y a applaudi à trois reprises; la répétition a été demandée de toutes parts, mais l'acteur s'y est refusé. La strophe : *Français, guerriers magnanimes*, a été omise. Cette omission a eu également lieu dans les spectacles du boulevard, où quelques légers incidents n'ont causé qu'un trouble très momentané et de peu d'importance.

Surveillance. — ... Le café de Chartres, Palais-Égalité, a été cerné hier ; soixante-dix personnes ont été menées au corps de garde du poste; leurs papiers ont été examinés; ceux qui n'ont pas été trouvés en règle ont été conduits au Bureau central. Ils sont interrogés ce matin par les officiers de police de leur arrondissement.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Hier matin, on a installé la municipalité du sixième arrondissement dans le local de l'abbaye Saint-Martin ; le peuple est très satisfait de voir s'organiser les autorités constituées ; mais, en général, les choix faits des officiers municipaux ont été improuvés. On a été étonné de voir revêtus de la qualité de magistrats du peuple les ex-membres des anciens Comités révolutionnaires; on paraît craindre le retour de la Terreur, et l'on se demande avec effroi

si ces autorités nouvelles auront le droit d'arrestation. — Hier il y a eu affluence à l'Ambigu-Comique, parce que le bruit s'était répandu que le Directoire devait venir à ce spectacle. Il n'est point venu. — L'on disait hier, dans le faubourg Antoine, que les listes qui allaient être dressées des réclamations contre la taxe à l'emprunt forcé deviendraient autant de listes de proscription. Beaucoup de citoyens, ne partageant point cette manière de voir, disaient au contraire que c'était le seul moyen d'établir la justice dans cette répartition. — On répand le bruit que l'armée de Charette est aux environs de Lyon, que les Chouans sont maîtres de la commune de Caen, où ils sont entrés en grand nombre et avec des canons. On ajoute que beaucoup de lettres particulières confirment ce dernier fait, que deux citoyens de Caen, qui sont à Paris, ayant été instruits de cette invasion des brigands par des lettres de leurs femmes, en ont fait part au ministre de l'intérieur, qui a seulement répondu que ce pays n'était pas tranquille.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 17 pluviôse : « *Paris, du 16 pluviôse.* On a cerné hier plusieurs cafés au Palais-Royal, et entre autres le trop fameux café dit de Chartres, pour y capturer, à ce qu'on assure, certains individus qui, après avoir largement dîné des profits de l'agiotage, passent la nuit à crocheter les portes, à dévaliser les boutiques et les magasins, à assassiner ceux qui ne veulent pas les laisser faire. On cite plusieurs vols commis par ces brigands; on parle même de meurtres les plus atroces; mais, comme nous sommes dans le règne des exagérés, il ne faut pas croire tous ces faits sur la simple parole de ceux qui les publient. » — *Ami des Lois* du 15 pluviôse : « Nous avons parlé, dans le dernier numéro, du théâtre des Arts, des poèmes qui peuvent agrandir notre âme et des pantomimes qu'on y verrait utilement figurer : déjà nous possédons *Télémaque, Le Directeur, Le Maréchal des logis;* bientôt le génie des Gardel, des Vestris aura enrichi ce genre. Il n'est point de spectacle qui puisse faire autant d'impression sur l'homme que celui où tous les sens jouissent à la fois. Chacun connaît l'impression de la musique et son empire sur nos passions; l'hymne de Chénier, exécuté au théâtre des Arts, enflamme les égoïstes les plus indifférents; l'aristocrate sort républicain de *L'Offrande à la Liberté.* Ainsi, puisque l'harmonie a sur nous un si grand empire, elle doit être un des moyens du gouvernement pour diriger les hommes. Un étranger peut juger au spectacle de l'esprit et des mœurs d'une nation par le genre de sa musique et de ses danses. Ce genre est-il efféminé? presque toujours le peuple est esclave; est-il touchant, expressif et noble? on doit en tirer la conséquence que le peuple est vertueux. Hâtons-nous donc de rendre nos compositions dignes des hautes destinées de la nation française; que nos

ennemis, jugeant de notre attachement invincible à la liberté par le genre de nos plaisirs, ne puissent en être témoins sans désespérer de leurs efforts, et que l'ouverture de nos opéras fasse sur eux l'effet de la *Marseillaise* à Jemmapes et à Fleurus.» — *Courrier républicain* du 18 pluviôse : «Le *Gardien de la Constitution* remarque que c'est la Déclaration des droits de 1793 qu'on voit encore inscrite sur les faces de la pyramide élevée sur la place des Victoires, en l'honneur des patriotes morts dans la journée du 10 août. Le journaliste observe que c'est une pierre d'attente pour la constitution démocrate que les panthéonistes se proposent bien d'établir. [1] »

DLIX

[16 PLUVIOSE AN IV (5 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris reste calme, malgré la diversité d'opinions et d'intérêts.

Subsistances. — Le prix révoltant de toutes choses indispensables à la vie agite toujours beaucoup les esprits et donne lieu chaque jour à des plaintes amères et à des discours très inconsidérés, tel que celui qui a été entendu par un observateur : « Il faut un second Robespierre pour faire exécuter les lois, autrement *c'en est fait de la République.* » Si l'on jugeait des sentiments du peuple par ces propos isolés, on pourrait peut-être concevoir quelques craintes; mais la masse paraît généralement avoir des intentions raisonnables, et l'on doit penser que le besoin et les longues privations arrachent souvent à quelques individus des expressions que le cœur désavoue, et qu'une lueur d'espérance pourrait sans doute retenir.

Agiotage. — Le trafic honteux et barbare continue toujours avec la même fureur; les fripons qui l'exercent sont voués de plus en plus à l'exécration publique; il n'est pas un bon patriote et [pas] un citoyen honnête qui ne désirent ardemment l'anéantissement d'un pareil brigandage, dont les effets ont été et sont encore si funestes à la société.

1. Voici cet article du *Gardien de la Constitution* du 16 pluviôse : « On voit encore, sur l'une des quatre faces de la pyramide élevée à la place des Victoires, la Déclaration des droits de 1793; on demande ce qui empêche qu'elle cède la place à celle de 1795, comme celle de 1791 la lui a cédée. On assure qu'elle trouve de puissants protecteurs dans l'*inflexibilité des principes* des citoyens chargés de la surveillance des travaux publics, lesquels d'ailleurs, en attendant que l'on sache bien positivement si la volonté de la Société du Panthéon prévaudra sur celle de la France entière, pensent que la possession doit demeurer au premier occupant. »

Ordre public. — Un observateur rapporte qu'il n'est pas d'entretien sur les vols qui se commettent journellement à Paris où les bons citoyens ne manifestent le désir de voir exécuter en France les dispositions du Code pénal des cantons suisses. En conséquence, ils pensent qu'il serait convenable de condamner les voleurs aux travaux publics dans le lieu même où ils ont commis le délit, et encore de les empêcher de communiquer, si ce n'est aux heures des travaux, pendant la durée desquels l'usage de la parole leur serait même interdit entre eux. On voudrait enfin que ces scélérats, qui portent la désolation et la mort dans le sein de la société, éprouvassent des châtiments qui pussent les épouvanter et conséquemment rendre leurs crimes plus rares. — Le bruit se propage de plus en plus que, vers la fin du mois, les cartes de pain et de viande seront supprimées; cette nouvelle fait concevoir les plus grandes inquiétudes; elle excite déjà même beaucoup de murmures. — Un observateur rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, il y a entendu grand nombre de citoyens qui lui ont paru fort mécontents du choix que l'on vient de faire de la plupart des membres qui doivent composer les douze municipalités; ces citoyens, continue l'observateur, inquiets d'une pareille élection, se disaient entre eux : « Qu'allons-nous devenir, et comment iront les affaires, dont la conduite va être confiée à la plupart de ceux qui formaient les Comités révolutionnaires? » On se résumait en disant que probablement le Directoire exécutif avait été induit en erreur par des intrigants, dont les vues sont sans doute perfides. — Un autre observateur, témoin d'une conversation que tenaient entre eux les habitués du café Valois, rapporte qu'ils disaient que le Directoire exécutif avait agité la question de savoir s'il ne serait pas convenable de faire réincarcérer les prêtres, les ci-devant nobles et tous ceux qui étaient détenus au 9 thermidor an II; il ajoute que quelques citoyens prétendaient que ces mesures étaient sollicitées par les patriotes de 89, connus pour être les assassins de ceux qui étaient l'objet de leur haine et des vives passions qui les animaient. Le même agent dit qu'au café Corazza les habitués ordinaires de ce lieu public, en parlant de la réunion des patriotes de 89 au Panthéon, prétendaient qu'il serait à désirer, pour le bien général, qu'il existât de pareilles sociétés dans toute l'étendue de la République, et que les clubs seuls étaient la sauvegarde du peuple. — Les amateurs des beaux-arts, dit un observateur, se récrient sur l'exportation fréquente de nos beaux tableaux et meubles précieux chez l'étranger; ils gémissent encore davantage sur la disparition des manuscrits et livres précieux.

Politique. — La plupart des citoyens s'entretiennent des apparences importantes de la continuation de la guerre. On souffre et on gémit de sa continuation, après avoir eu la douce perspective d'une paix honorable pour la République. On voit, dit un observateur, des citoyens qui en redoutent les suites, et d'autres qui se résignent courageusement. La malheureuse guerre de la Vendée fait aussi le sujet des entretiens publics et privés ; on dit que les Chouans se multiplient dans les environs de Vire et de Falaise. Dans le café Corazza, dont nous avons déjà fait mention, un observateur rapporte que des citoyens qui s'y sont rassemblés hier, vers les dix heures du soir, s'entretenaient d'une conspiration découverte à Lyon, dont le foyer était dans le département du Jura; ils disaient que les pièces qui vont incessamment paraître feraient connaître les rapports qu'elles avaient avec les événements de germinal, de prairial et de vendémiaire derniers.

Finances. — On répand le bruit qu'il va s'ouvrir une banque nouvelle, dont l'administration sera confiée aux citoyens qui tenaient ci-devant la Caisse d'escompte; on dit qu'on y paiera en numéraire.

Spectacles. — Au théâtre de la Cité, on a chanté la *Marseillaise;* le couplet où il s'agit de Bouillé et de ses complices a été supprimé, au rapport de l'observateur, qui ajoute que cette omission est assez fréquente à ce spectacle. A Feydeau, l'hymne des Marseillais a été chanté entre les deux pièces ; on y a applaudi avec enthousiasme et longuement le couplet *Tremblez, tyrans*, de manière que le public n'a pu entendre celui de *Français, en guerriers magnanimes.* Rue Favart, le *Chant du Départ* a été chanté entre les deux pièces et fort applaudi. —Les spectacles du boulevard, malgré l'affluence du monde, ont été aussi tranquilles qu'on puisse le désirer, si ce n'est au théâtre d'Audinot, où il s'est fait un peu de bruit causé par une femme de mauvaise vie qui, conduite chez le commissaire de police, est disparue au moyen de ce que la garde n'était pas assez nombreuse pour en imposer aux libertins qui prirent son parti et favorisèrent son évasion. Au théâtre de la République, les airs patriotiques ont été joués avant la levée de la toile, et très peu applaudis; entre les deux pièces, l'hymne des Marseillais a été chanté en entier; on y a applaudi comme de coutume aux couplets qui prêtent à l'allusion; malgré plusieurs voix parties des différents points de la salle, qui ont crié : *A bas les Chouans !* cette lutte n'a causé aucun désordre.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — ..... La municipalité du XIIe arrondissement est installée. Les rapports parvenus au Bureau central disent que le citoyen Leblond, l'un des municipaux, ex-membre du Comité révolutionnaire, a été incarcéré en thermidor pour avoir engagé la section des Plantes à marcher au secours de la Commune contre la Convention; que le citoyen Bigan, autre municipal, provoquait également contre la Convention, dans le temps de la Commune; que Lefèvre, aussi municipal, est un des auteurs des massacres de septembre, qu'il faisait mettre les têtes de côté et les donnait en compte; que Couenon, quatrième municipal, est un ex-prêtre et maître de pension au collège de Navarre; que le cinquième est le citoyen Bertrand, ex-concierge du Luxembourg.

Surveillance. — ..... Les nommés Leton et Desvertus, tenant académie de jeu de commerce, sont dénoncés comme recevant chez eux beaucoup de gens qui paraissent suspects et qui jouent très gros jeu; il vient d'être écrit au juge de paix de la section du Muséum pour faire perquisition de tous ces individus.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 17 pluviôse : «Nos spectacles sont toujours remplis, et presque tous assez tranquilles. Depuis que chaque parti a trouvé dans la *Marseillaise* des applications à sa guise, elle est généralement applaudie. Dans les théâtres consacrés à la musique, on chante depuis quelques jours un chœur dans lequel le musicien a déployé plus de talent que le poète. En énéral, toutes les apostrophes contre la tyrannie sont vivement applaudies... »

DLX

17 PLUVIOSE AN IV (6 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 18 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris continue de présenter le tableau du calme et de la tranquillité.

Subsistances. — Les rapports de la surveillance de ce jour n'offrent

toujours que les mêmes résultats sur la partie des subsistances. Nous ajouterons à ce que nous avons déjà dit sur cet objet que le bruit, qui se répand de plus en plus, de la prochaine suppression de pain et de viande porte la désolation dans tous les cœurs et donne lieu aux clameurs les plus violentes; tous les observateurs s'accordent à nous dire que les murmures, à cet égard, sont très prononcés. Un d'eux rapporte avoir entendu dire à plusieurs femmes ces propos : « Nous irons aux *cinq Sires*, comme nous avons été au *Veto;* cela ne durera pas longtemps. »

Agiotage. — On a remarqué qu'hier il y avait peu de marchands d'argent et de marchands brocanteurs au Palais-Égalité; on pense que la chasse qui leur a été faite un des jours précédents les a sans doute épouvantés.

Ordre public. — Il résulte de quelques renseignements particuliers qui nous ont été transmis : 1° que les séances de la Société du Panthéon sont toujours fort orageuses; 2° que les membres de cette société s'y sont plaints de l'acharnement que mettent certains journalistes à les ridiculiser et à avilir leurs opérations; 3° qu'il y a été lu des lettres venant des environs de Lyon, qui annoncent que la présence de Reverchon en cette ville a produit un bon effet, tant pour la diminution du prix des denrées que pour opérer le recouvrement de l'emprunt forcé. — Depuis quelque temps, vers minuit, il passe à l'hôtel de Soissons un groupe de citoyens qui crient : *A bas les Chouans!* Ces cris nocturnes, quoique patriotiques, pouvant être de nature à troubler le repos public et à exciter des mouvements, le Bureau central établira à cet égard une surveillance particulière et très active. Les vols qui se commettent chaque jour sont, dit-on, incalculables; on se plaint de la négligence du service et surtout de ce que les rondes de patrouilles ne se font pas plus exactement.

Politique. — On dit que l'armistice va cesser au 15 février, vieux style, que la République est dans un dénuement total de chevaux, et que la marine n'offre pas beaucoup de ressources pour lutter contre une puissance maritime aussi formidable que celle de notre ennemi invétéré.

Finances.— L'augmentation du prix des valeurs métalliques donne les plus vives inquiétudes aux bons citoyens; chacun se demande quand finira donc ce désordre dans les finances, qui met une infinité de particuliers hors d'état de vivre. On prétend que les agioteurs s'emparent des inscriptions comme de tout le reste, moyennant une perte assez considérable.

Spectacles. — Au théâtre de la République, on a chanté entre les

deux pièces l'hymne des Marseillais. L'acteur a substitué aux mots : *Tremblez, tyrans,* ceux-ci : *Tremblez, Chouans.* Il a été applaudi de toutes parts; le couplet a été répété. L'observateur rapporte que le parti de l'opposition a manifesté sa joie, et que, de différents points de la salle, on a crié : *A bas les Chouans !* ce qui a causé un peu de rumeur, apaisée par la levée de la toile. Au théâtre de la rue Martin, la *Marseillaise* a été chantée entre les deux pièces. Le public a vivement applaudi au dernier couplet : *Amour sacré de la patrie,* que l'on a répété, à la demande des spectateurs. Au spectacle de la rue Favart, l'hymne *Veillons au salut de l'Empire* a été chanté entre les deux pièces. Le refrain : *Tremblez, tyrans,* a été, comme de coutume, couvert d'applaudissements. Au théâtre de l'Émulation, la *Marseillaise* n'y a été chantée qu'en partie, l'acteur ayant omis quelques couplets, notamment ceux-ci : *Tremblez, tyrans,* et : *Français, guerriers magnanimes.* Les applaudissements ont été très faibles à la fin du dernier couplet de l'hymne. Le Bureau central a engagé tous les directeurs des théâtres à la plus grande surveillance pour que ces omissions n'arrivent plus. Au Vaudeville, le couplet : *Français, guerriers magnanimes,* n'a pas été chanté, celui : *Tremblez, tyrans,* a été, comme de coutume, couverts d'applaudissements. L'hymne à la Liberté a été écouté, de tous les points de la salle, avec les marques de l'ironie la moins équivoque. Nous n'avons pas de rapport sur le spectacle de la rue Feydeau. Malgré la diversité d'opinions et les luttes auxquelles elle donne lieu, le bon ordre et la tranquillité publique n'ont que légèrement souffert. On remarque que les femmes publiques se permettent toujours des propos et autres actes très contraires aux bonnes mœurs.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les citoyens de la section des Arcis assurent que le nommé Fauquet, qui vient d'être nommé membre de la municipalité du VIIe arrondissement, était président du Comité civil au 13 vendémiaire, que c'était lui qui avait livré les fusils pour se battre contre la Convention. — Des citoyens de service militaire dans un corps de garde disaient : « Il est impolitique de ne point nous donner notre livre de pain ; nos estomacs sont le mètre sur lequel nous mesurons nos opinions; nous étions plus heureux sous l'ancien régime qu'aujourd'hui. » — Les malveillants répandent le bruit que, sous

peu de jours, nous aurons un choc, que les vivres allaient manquer et deviendraient alors très chers; chacun tremble et croit voir la vérité dans la hausse journalière.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DLXI

18 PLUVIOSE AN IV (7 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 PLUVIOSE.

Esprit public. — Pendant la journée d'hier le calme s'est continué.

Subsistances. — Du rapport de la surveillance du jour il résulte que le public, fatigué à l'excès de l'augmentation effroyable du prix de toutes les denrées, semble perdre aujourd'hui toute espérance. Ce découragement est l'effet de l'arrêté du Directoire exécutif qui annonce qu'au 1er ventôse il n'y aura plus que les pauvres et infirmes qui auront droit à la distribution du pain et de la viande [1]; on craint

1. Voici cet arrêté, d'après le *Rédacteur* du 19 pluviôse:

« Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif du 12 pluviôse an IV.

« Le Directoire exécutif, considérant que le gouvernement ne s'est vu forcé de fournir à la consommation en pain et en viande des habitants de la commune de Paris qu'à cause de l'extinction presque totale du commerce, occasionnée par les effets naturels de la loi sur le *maximum;* que, depuis qu'il a encouragé le commerce à reprendre son cours, les approvisionnements ont été faits avec plus de sûreté et d'économie; qu'ils sont aujourd'hui dans un état aussi tranquillisant pour les citoyens que pour le gouvernement; que cependant la distribution se fait aux citoyens à si bas prix, que le Directoire exécutif ne peut la faire continuer sans compromettre les intérêts de la République et sans nuire au rétablissement de ses finances; que le gouvernement ne doit des secours en nature qu'aux véritables indigents, mais que sa sollicitude doit se porter à fixer les regards du Corps législatif sur la malheureuse position des rentiers, et à accorder une augmentation de traitement aux fonctionnaires publics, aux employés et salariés par le gouvernement qui sont privés de toute ration; considérant enfin que, si le gouvernement doit porter l'attention la plus active à l'approvisionnement d'une commune dont la population est aussi considérable et aussi intéressante que celle de Paris, il doit en abandonner le soin au commerce, en se chargeant de surveiller la solidarité et la fidélité de ceux à qui ce soin important sera confié, en s'assurant de leurs approvisionnements et en contenant les effets de l'avidité

que cette classe ne soit réduite à un très petit nombre d'individus. En un mot, cette mesure économique alarme les citoyens, cause beaucoup d'inquiétude et porte la consternation dans tous les cœurs.

Agiotage. — La classe indigente se persuade que la suppression des cartes va donner un aliment de plus à la cupidité de ceux qui, depuis longtemps, sont accoutumés à spéculer sur la misère publique, et à dévorer la subsistance de tous les malheureux. On craint, dit-on, que les agioteurs ne profitent de cette circonstance extrême, pour courir les campagnes afin d'accaparer à tous prix les grains et denrées, et qu'à moins d'une taxe fixée par le gouvernement, il ne soit plus possible de se procurer le nécessaire.

Ordre public. — Il règne encore une telle divergence d'opinions sur

par des taxes souvent renouvelées et proportionnées au véritable prix des denrées, arrête ce qui suit :

» Art. 1. La distribution de pain et de viande faite par le gouvernement aux habitants de Paris, cessera à compter du 1er ventôse prochain.

» Art. 2. Néanmoins le gouvernement continuera de pourvoir à la subsistance des hôpitaux, des prisons et des véritables indigents.

» Art. 3. La vente du pain sera exclusivement attribuée à quatre cents boulangers de Paris et celle de la viande à cent cinquante bouchers, qui seront, les uns et les autres, choisis par le Bureau central du canton. Ils se chargeront, chacun en ce qui le concerne, de l'approvisionnement nécessaire à la consommation de la commune de Paris, sous la surveillance du Bureau central du canton.

» Art. 4. La vente du pain et de la viande sera faite au prix de la taxe qui sera établie le primidi de chaque décade par le Bureau central; cette taxe sera réglée en numéraire et en assignats, et payable au choix du consommateur en l'un et l'autre signe.

» Art. 5. Les boulangers forains seront aussi admis à vendre du pain à Paris, les jours et aux places qui leur seront indiqués et suivant la taxe qui sera réglée.

» Art. 6. Le ministre de l'intérieur fera fournir, par les moyens les plus sûrs et les plus économiques, à l'approvisionnement de pain et de la viande destinés à la consommation des hopitaux, des hospices et des prisons.

» Art. 7. Toutes les rations autres que celles accordées par la loi seront supprimées à compter du 1er ventôse; elles seront remplacées par un supplément de traitement accordé à ceux qui jouissent de ces rations en exécution de dispositions particulières.

» Art. 8. Les différents ministres présenteront dans le plus bref délai, au Directoire exécutif, l'état des augmentations de traitement qu'il sera convenable d'accorder, tant aux fonctionnaires publics qu'aux employés et salariés dépendant de leur département.

» Art. 9. Il sera fait par le Directoire exécutif un message au Corps législatif, à l'effet de l'inviter à prendre en considération la triste situation des rentiers qui n'ont pas de ressources suffisantes pour leur existence.

» Art. 10. Le ministre de l'intérieur et celui de la police générale de la République sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne.

« *Signé :* Le Tourneur, président,
Lagarde, secrétaire général. »

le choix des membres qui doivent composer les nouvelles municipalités, que nous ne pouvons en ce moment donner un résultat positif. Tout ce que nous savons en général, sur cet objet, se réduit aux observations suivantes : les uns pensent que ces places importantes sont confiées à de francs républicains, capables par leur énergie de soutenir les intérêts du peuple et d'affermir les principes de la Constitution. D'autres, qui ne sont pas du même avis, et c'est le plus petit nombre, persuadés que les affaires seront mal gouvernées par ces nouveaux candidats, qu'ils envisagent comme d'anciens membres de Comités révolutionnaires, d'une ignorance et d'une immoralité profondes, craignent que le public ne soit encore exposé à de nouvelles persécutions. Un observateur rapporte avoir entendu beaucoup de femmes regretter amèrement les plaisirs de l'ancien carnaval. Plusieurs agents observent que les malveillants de toutes les classes cherchent à profiter des circonstances pour semer l'alarme parmi le peuple et exciter quelques mouvements. Presque tous les observateurs s'accordent à nous dire que le public, trop occupé dans ce moment-ci d'intérêts personnels et qui les (*sic*) touchent sensiblement, se livre peu aux discussions de la politique. Un seul observateur déclare avoir entendu dire, dans les cafés qu'il a surveillés, qu'il existe une coalition dont le but est de se refuser au payement de l'emprunt forcé. Un autre dit avoir rencontré beaucoup de citoyens qui lui ont paru remplis de la meilleure volonté pour acquitter cette nouvelle contribution, mais ceux-ci assuraient en même temps que la taxe exorbitante à laquelle ils étaient imposés excédait toutes leurs facultés. Un troisième agent rapporte avoir suivi hier avec attention, au café de la République, un entretien entre plusieurs particuliers qui ne lui ont pas parus disposés en faveur du gouvernement républicain. Il était question de l'emprunt forcé, que l'on disait ne pas se percevoir, ni à Paris, ni dans les départements, parce que, personne, ajoutait-on, n'aimant l'ordre actuel des choses, chacun ne payait que comme contraint. Ces assertions, continue l'observateur, ont été contredites par des militaires. La discussion s'est traitée avec beaucoup d'honnêteté de part et d'autre ; on cherchait à se convertir mutuellement ; mais chacun, suivant l'usage, est resté dans son sentiment.

Spectacles. — C'est au théâtre de la République qu'éclate spécialement le patriotisme. Tous les couplets de la *Marseillaise* ont été chantés et applaudis, et surtout celui : *Tremblez, Chouans,* mot substitué à celui de *tyrans.* Les cris de : *Bravo ! A bas les Chouans !* se sont fait entendre de toutes parts. Au théâtre des Arts, il y avait un monde considérable; l'observateur dit n'avoir remarqué aucune

application ironique. Au théâtre de la rue Martin, l'hymne à la Liberté n'a reçu d'applaudissements qu'au couplet : *Tremblez, tyrans*, qui a été accueilli avec transport au milieu des cris de *bravo* qui se sont fait entendre de toutes parts. La strophe : *Français, guerriers magnanimes,* a été omise. Cette omission a été remarquée aussi au théâtre de la Cité, où l'on a fortement applaudi au couplet : *Tremblez, tyrans*. Au théâtre de Louvois, les airs patriotiques joués avant la levée de la toile ont été peu applaudis. L'hymne : *Veillons au salut de l'Empire,* a été chanté entre les deux pièces ; le refrain : *Tremblez, tyrans,* a été couvert de bravos et d'applaudissements nombreux. Les théâtres des boulevards n'ont rien offert de très intéressant. Au Vaudeville, le couplet : *Tremblez, tyrans*, de la *Marseillaise*, a été applaudi avec un enthousiasme dont il y a peu d'exemples; il a été redemandé, mais inutilement, attendu l'opposition d'une autre classe de citoyens qui, de leur côté, ont vivement accueilli la strophe de la *Liberté,* en criant : *A bas les Chouans!* A Feydeau, l'hymne des Marseillais a été chanté entre les deux pièces; les deux couplets : *Français, guerriers magnanimes,* et : *Tremblez, tyrans,* ont été très applaudis, notamment le dernier, qui a été répété par l'acteur, qui s'est aperçu que la plupart des spectateurs semblaient l'exiger. On a remarqué que le dernier vers commençant par ces mots : *Liberté, liberté chérie,* qui ci-devant était fort accueilli par le public, n'a pas excité un seul claquement de mains. Le Bureau central a mandé plusieurs directeurs pour savoir d'eux la raison de l'omission affectée des couplets. Ils ont répondu que ces couplets avaient été ajoutés longtemps après la publication de l'hymne des Marseillais, mais qu'ils veilleraient à ce qu'ils fussent chantés désormais.

Commerce. Pain. — Aux portes des boulangers et des bouchers de la section des Quinze-Vingts, on entend le public se plaindre très amèrement de la suspension prochaine des distributions journalières de comestibles, ignorant encore, à ce qu'il paraît, les dernières dispositions du message du Directoire qui continue d'accorder ce secours aux indigents. Beaucoup s'écriaient qu'ils aimaient autant périr de mort violente que de se voir privés d'objets aussi indispensables, dans une circonstance où, tous les travaux arrêtés, il ne leur reste d'autres ressources que de vendre leurs effets.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Quelques citoyens mal vêtus murmuraient beaucoup hier soir contre le gouvernement, à la lecture du journal, portant qu'au 1er ventôse prochain la distribution du pain et de la viande cessera. Ils disaient : « Voyez déjà l'augmentation rapide de toutes les denrées. On nous promet de donner aux pauvres gratuitement, ce qui ne pourra avoir lieu à cause du trop grand nombre. Cette privation de pain et de viande va faire encore augmenter toutes les marchandises, de façon que ce sera toujours l'indigent qui payera l'amende. » Parmi toutes ces plaintes, l'ouvrier, le rentier et les gens même un peu aisés disaient que le mois prochain terminerait nos maux par les soins et la prévoyance du Directoire exécutif, qui ne cherche qu'à faire le bien du peuple et prospérer la République.....

Surveillance. — ... La Légion de police s'est transportée hier soir au café de Foy, et y a arrêté plusieurs jeunes gens de la réquisition. Plusieurs ont été arrêtés sous les galeries. Les patrouilles ont été fréquentes et ont inquiété les agioteurs.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gazette française du 20 pluviôse : « Avant-hier, le ci-devant Palais-Royal a été cerné une partie de la journée. Cette mesure était dirigée contre les agioteurs, les maisons de jeu, d'autres disent contre des émigrés..... » — *Courrier républicain* du 20 pluviôse : « *Paris, 19 pluviôse.* La chanson des Marseillais a été hier, au théâtre de la rue Feydeau, un nouveau sujet de tumulte, qui cependant n'a pas été plus loin que les cris ordinaires : *A bas les Chouans, à bas les Jacobins, à bas les tyrans,* dernière expression que chaque parti applique aux chefs de celui qui lui est opposé. Pour éviter toute équivoque, toute application malveillante, un des chefs de la force armée qui assistent tous les jours au spectacle a fait substituer le mot *Chouans* au mot *tyrans*, expression qui ne change rien à la cadence de la versification ; mais qui ne peut prêter aux mêmes applications ; aussi, au lieu des applaudissements ordinaires, on n'a entendu que des huées et des vociférations. Si on avait continué de donner exclusivement le mot de *Chouans* aux brigands qui assassinent, qui pillent, qui dévastent les départements de l'Ouest, certes on n'entendrait pas préférer cette dénomination odieuse dans son origine, odieuse par le brigandage de ceux à qui elle a été primitivement donnée, à celle de patriotes, d'amis de leur pays, de défenseurs des droits de l'homme ; mais depuis qu'on ne sait par quelle fatalité ceux qu'on appelait honnêtes gens, c'est-à-dire bons et paisibles citoyens, reçoivent l'épithète de Chouans, elle a cessé

d'être un outrage ; il n'est pas rare de voir dans les rues, dans les cafés, dans toutes les sociétés des hommes incapables de troubler l'ordre public, d'insulter à aucune espèce d'autorité quelle qu'elle soit, se saluer de cette manière : Bonjour, Chouan ; comment te portes-tu, Chouan ? etc. C'est ainsi que, par des mesures déraisonnables, on nous fait tomber d'un extrême à l'autre, on nous précipite de Charybde en Scylla. »

DLXII

19 PLUVIOSE AN IV (8 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 20 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris est calme, mais il existe une fermentation sourde.

Subsistances. — Le renchérissement excessif de toutes choses, joint à la suppression prochaine des cartes de pain et de viande, augmente de plus en plus le mécontentement public et propage les inquiétudes. Les marchands sont menacés ; les malveillants s'agitent en tous les sens ; les murmures éclatent ; le gouvernement est injurié sans pudeur et sans ménagements ; entre autres discours tenus par les ouvriers, on a remarqué ceux-ci : « 1° Quand la Bastille a été prise, nous n'avions pas d'armes : nous marcherons de même. » « 2° Pourvu que les hommes en place vivent et s'enrichissent, ils s'embarrassent fort peu de la misère du peuple. »

Agiotage. — On voit avec une peine extrême l'élévation considérable du prix des matières d'or et d'argent, et surtout du numéraire, qui a reçu hier un accroissement effrayant.

Ordre public. — Nous avons dit, dans notre feuille précédente, qu'il régnait une grande divergence d'opinions sur l'organisation des nouvelles municipalités. Les choses à cet égard paraissent être encore au même état. D'une part, on dit qu'elles sont composées d'hommes flétris par l'opinion publique, d'agents de Comités révolutionnaires, choisis parmi les membres du club du Panthéon, pour lesquels, dit-on, encore, on n'aura ni respect ni confiance. On citait particulièrement un nommé Baudin, ex-vicaire de l'évêque Gobel, l'homme le plus immoral, souillé de tous les crimes, qui, dans le temps de la Terreur, a fait incarcérer un citoyen dont il a ensuite épousé la femme. D'un autre côté, on prétendait que ces hommes prononcés pour la République donneraient le mouvement nécessaire aux affaires.

Un observateur rapporte avoir entendu dire hier, dans un cabaret de la rue de la Loi, ci-devant Richelieu, que dans les départements on avilissait d'une manière très indécente les assignats, au point que, dans les rues de la ville de Melun, on avait, le 17 courant, publiquement crié à 7 sols l'assignat de 100 francs. — Le retranchement du pain et de la viande trouve des apologistes; quelques habitués des cafés prétendaient qu'on avait blessé les principes de l'égalité en admettant les Parisiens seuls à cette faveur exclusive. D'autres observaient que cette mesure dans le temps avait été nécessaire pour soutenir les opérations de la représentation nationale, qui, sans ce moyen, si elle eût habité une autre commune, n'existerait plus depuis longtemps.

Finances. — Dans plusieurs lieux publics, où l'on s'entretenait hier de l'emprunt forcé, on disait que les riches propriétaires et les agioteurs n'avaient pas encore acquitté leur contingent, et qu'on avait envoyé des avertissements à nombre de citoyens dont toute la fortune ne leur permettait pas de donner le quart de ce qu'on exigeait d'eux. Un observateur rapporte avoir appris que les inscriptions perdaient déjà 60 pour 100; il a aussi entendu dire que bientôt elles seraient aussi discréditées que les assignats. On désire que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour se faire rendre compte de la valeur réelle de l'hypothèque des assignats, et l'on dit qu'il n'y a que ce moyen de donner de la confiance aux nouvelles inscriptions.

Spectacles. — Au théâtre de la République, il n'y a eu d'autre différence entre la représentation d'hier et celle du jour précédent, si ce n'est que le couplet : *Tremblez, tyrans,* auquel on a substitué le mot *Chouans,* a été répété au milieu des cris de bravo et d'applaudissements nombreux, nonobstant quelques oppositions. Au théâtre de la rue Louvois, l'hymne *Veillons au salut de l'Empire* a été applaudi, surtout le refrain commençant par ces mots : *Tremblez, tyrans.....*

Surveillance. — Dix agioteurs, retirés dans les galeries de bois du Palais-Égalité, à cause de la pluie, ont été arrêtés hier à dix heures et demie, surpris en flagrant délit, et ont été conduits au corps de garde du poste de l'Égalité. Cette opération s'est renouvelée dans le milieu de la journée, et quinze autres ont été pris et conduits au même poste.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On attribue l'augmentation rapide du prix des denrées à l'arrêté du Directoire qui supprime les cartes au pain et à la viande. Des malveillants profitent de l'ignorance de la classe peu fortunée pour interpréter en mal les dispositions du Directoire. On désire que celles concernant le pain et la viande soient affichées à tous les coins de rues pour rassurer tous les citoyens. Les cabarets du faubourg Marceau étaient tous remplis hier d'ouvriers de toutes les classes, qui se répandaient en murmures contre le gouvernement, disant qu'ils allaient manquer de pain et de viande. — Hier, à deux heures précises, une partie du Palais-Égalité a été cernée du côté du Perron, et tout le monde consigné. Le commissaire de police de la Butte-des-Moulins a établi un bureau au café de Chartres, où tous les individus ont été scrupuleusement examinés; vingt-neuf personnes, tant hommes que femmes, ont été arrêtées et interrogées; trois femmes et quatre hommes ont été renvoyés, et les autres devant le juge de paix de la section des Tuileries; de ce nombre sont dix agioeurs, prévenus de vol, trois jeunes gens de la réquisition et sept femmes publiques, y compris la maîtresse du lieu dans lequel ils ont été arrêtés. Cette opération a fini à une heure du matin.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Rédacteur du 23 pluviôse : « Arrêté du 19 pluviôse an IV. Le Directoire exécutif, vu le n° 164 du journal intitulé *Le Censeur des journaux*, par le citoyen Gallais, rue Saint-Dominique, n° 1317; considérant que l'auteur diffame le gouvernement, et cherche à détruire la confiance du peuple, seule garantie de l'ordre et du bonheur public, en accusant les autorités d'ouvrir la porte aux délations, aux vengeances et aux inquiétudes, et en leur supposant l'intention de ressusciter Robespierre; considérant qu'il outrage la nation française et encourage les ennemis extérieurs et intérieurs de la République en affirmant que les deux tiers de la France ne haïssent les rois que sur parole; considérant qu'il invite presque ses lecteurs à se jeter dans les bras d'un roi, en leur faisant craindre de tomber sous la main de cinq ou dix tyrans; arrête, en vertu de l'article 145 de l'acte constitutionnel, ce qui suit : Les rédacteur et imprimeur du journal intitulé *Le Censeur des journaux* seront mis en état d'arrestation, et les scellés seront apposés sur leurs papiers, pour l'examen en être fait, ainsi que la description, s'il y a lieu, par l'officier de police

judiciaire de la section des Arcis, devant lequel ils seront traduits, et qui procédera, à leur égard, conformément à la loi. Le ministre de la police générale de la République est chargé de l'exécution du présent arrêté. *Signé:* LE TOURNEUR, président, LAGARDE, secrétaire général. » — Voir plus loin, p. 760.

DLXIII

20 PLUVIOSE AN IV (9 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 21 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le calme se soutient.

Subsistances. — Les murmures du public sur la cessation prochaine des distributions journalières de pain et de viande et sur le prix effrayant de toutes choses semblent de plus en plus prendre un caractère dangereux. Les propos les moins ménagés contre le gouvernement se débitent de toutes parts, avec tout le fiel que peuvent suggérer la vengeance et la colère, surtout de la part des ouvriers sans travail, qui comptaient au contraire sur une augmentation dans la distribution. On conçoit également les plus grandes inquiétudes sur la manière dont les objets de première nécessité sont taxés. Un observateur rapporte que, chez un marchand de vin, rue Martin, en face du marché du ci-devant Prieuré, il y avait beaucoup de monde et surtout de femmes, qui, dans le langage qui leur est propre, débitaient les plus fortes invectives contre le Corps législatif; on s'exprimait de la manière suivante : « La belle b..... de République de voleurs! Après nous avoir fait guillotiner, ils nous font mourir de faim. Encore Robespierre ne nous faisait pas languir; il ne faisait mourir que les riches; mais ceux-ci font mourir le peuple tous les jours. » Ces femmes ajoutaient que les députés avaient bien soin de se faire payer leur traitement en grains. Un autre agent annonce que, dans les cafés du Palais-Égalité qu'il a surveillés hier, on disait que le public ne pourra ajouter foi aux promesses que fait le gouvernement que lorsqu'il en ressentira les effets; car, ajoutait-on, on a été trompé tant de fois que la confiance est perdue.

Agiotage. — On n'a vu que très peu d'hommes connus pour brocanteurs, agioteurs et marchands d'argent, hier, au Palais-Égalité.

Ordre public. — On a vu hier quelques gens masqués, que ci-devant on appelait *chie-en-lit.* On répand, dans ce moment-ci, beaucoup

d'inquiétudes sur la formation d'une nouvelle compagnie de voleurs, que l'on dit très adroits et possédant le secret d'ouvrir facilement les portes. On craint qu'à l'époque de la suppression des cartes, le nombre ne s'en multiplie. — On est également inquiet de la stagnation du commerce; un des agents dit formellement, d'après ce qu'il a entendu, que *l'avenir fait frémir,* surtout quand on pense que le marchand ne vend pas, que l'ouvrier ne travaille plus, et que, pour surcroît de malheur, on va enlever à celui-ci les moyens d'exister. — Un observateur rapporte que, s'étant approché d'un groupe au Jardin-Égalité, il a entendu dire à des citoyens, quoiqu'ils parlassent très bas entre eux, que les municipalités n'étaient composées que des membres des anciens Comités révolutionnaires ou Jacobins, et que c'était l'ouvrage du Directoire, et on ajoutait : « D'après tout cela, vous devez juger comme les choses iront. » Un autre agent déclare expressément que le public crie beaucoup contre la plupart des individus choisis pour exercer les fonctions municipales; on redoute leur gestion, et l'on s'attend bien que les suites en seront mauvaises.

Politique. — Un observateur rapporte qu'ayant passé hier une grande partie de la soirée dans un café, il a été témoin d'une discussion sur l'établissement prochain d'une banque nationale, et, quoique tous les habitués ne fussent pas sur tous les points du même avis, on convenait assez généralement qu'elle pourrait être d'une très grande utilité pour faciliter la circulation du numéraire. — Hier, les habitués du café de la République faisaient la paix avec l'empereur; ils débitaient que les Chouans avaient été battus; ils assuraient encore que la taxe des denrées de première nécessité allait produire un bon effet, et que bientôt on verrait circuler la nouvelle monnaie. Au café Valois, les avis étaient bien différents; on y critiquait avec la plus grande sévérité les opérations du gouvernement, et on prétendait que les choses allaient au plus mal.

Spectacles. — L'affluence a été considérable hier. Le théâtre de la République a offert l'image du patriotisme le plus ardent; les airs et chants civiques ont été applaudis de tous les points de la salle avec transport, sans ironie ni applications malignes. Aux autres spectacles, à quelques oppositions près, résultantes de la diversité d'opinions, qui n'ont eu aucune suite fâcheuse, le bon ordre et la tranquillité publique n'ont pas été troublés; on a remarqué, comme à l'ordinaire, que le couplet : *Tremblez, tyrans,* a été couvert d'applaudissements dérisoires par les spectateurs qui paraissent toujours opposés à l'ordre des choses actuelles.

Commerce. Pain. — Les inquiétudes du public s'accroissent de jour

en jour : « Qu'allons-nous devenir, si l'on nous ôte le pain et la viande? Comment y suppléera-t-on? Quel sera le prix des denrées?» Tels sont les discours que l'on entend aux portes des boulangers. D'autres citoyens, plus violents, s'exhalent en injures contre le gouvernement et semblent vouloir inspirer des craintes pour la suite.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F[1c] III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Des murmures assez vifs se sont fait entendre hier et ce matin, dans les groupes qui se forment aux portes des boulangers et bouchers du XIIe arrondissement au sujet de la suppression des cartes de pain et de viande. — Des ouvriers disaient à la Halle : « Comment pourrons-nous acheter du pain à 40 livres la livre? Nous sommes la majeure partie du temps sans ouvrage. On veut donc nous faire soulever. » — Des ouvriers du faubourg Antoine disaient, en parlant des cartes au pain et à la viande, que si on leur ôtait les moyens de subsistances, ils sauraient bien faire comme en 89, où ils n'avaient pas de fusils. « Mais, disaient-ils par observation, le Directoire est formé de bons patriotes qui ne nous laisseront pas chômer..... »

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Censeur du 20 pluviôse : « *Arrière-but, organiser, hécatombistes,* mots nouveaux, mots souvent employés, mots dignes de *Pantalon-Phébus,* mais à qui tous les efforts des modernes néologues ne parviendront point à donner le droit de bourgeoisie, comme a dit un de nos amis. »

DLXIV

21 PLUVIOSE AN IV (10 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris a conservé pendant la journée d'hier la même apparence de tranquillité que les jours précédents.

Subsistances. — Cette partie importante nous paraît, en ce moment plus que jamais, de nature à fixer toute l'attention du gouvernement. L'inquiétude se propage; les incertitudes sur la suppression des distributions journalières du pain et de la viande, ainsi que sur la taxe de ces denrées de première nécessité, agitent tous les esprits; les murmures se reproduisent sans cesse. Tel est le résultat des rapports de la surveillance.

Agiotage. — Nous remarquons encore, par ces mêmes rapports, que ce trafic infâme et dévorant, quoique moins apparent aux Palais et Jardin Égalité que ces jours passés, ne discontinue cependant pas. Cette observation nous conduit à en faire une autre non moins véridique : elle est depuis longtemps dans le cœur et dans la bouche de tous les bons citoyens, qui ne dissimulent pas leur indignation à la vue de l'accroissement rapide que reçoit chaque jour à la Bourse le prix des valeurs métalliques. La différence du numéraire, comparé avec le papier, est en ce moment hors de toute proportion, et, pour peu que le premier s'élève encore, on craint que le second ne soit absolument sans crédit et presque sans valeur.

Ordre public. — Le bruit se répand que les patriotes se disposent à célébrer une fête, décadi prochain, 30 pluviôse, à la ci-devant église Notre-Dame, et que, dans les départements, la même cérémonie doit avoir également lieu. L'agent de police qui rapporte cette nouvelle, vraie ou fausse, ne nous fait point connaître les motifs ni l'objet de cette fête. — L'établissement d'une banque nationale, confiée à des étrangers, faisait hier la matière des entretiens entre les habitués du café de Chartres, où l'on disait que les banquiers s'étaient engagés envers le gouvernement de lui fournir par mois 50 millions de numéraire, moyennant la cession qui leur serait faite d'une partie des forêts nationales et du château Trompette de Bordeaux. Les uns regardaient ce projet comme très utile pour opérer [de] plus en plus le retirement d'une grande masse d'assignats. D'autres regardaient comme très dangereux et fort impolitique de donner à des étrangers une prépondérance aussi considérable. Trois observateurs rapportent que le public prend très peu de confiance dans les membres choisis pour composer les nouvelles municipalités, et qu'il manifeste ses regrets de ce que ces fonctions n'aient pas été acceptées par des hommes probes et paisibles. Un autre observateur rapporte avoir entendu dire, aux cafés de Foy, Chartres et autres, que le Directoire ne doit faire cesser les distributions de pain et de viande que pour exciter un mouvement à la faveur duquel on se défera des membres qui déplaisent dans les deux Conseils. Enfin, du rapport d'un de

agents de police, présent aux entretiens que tenaient entre eux des citoyens au café de la République, il résulte que les esprits étaient très échauffés contre le gouvernement, et que l'on y disait que, si le pain était taxé trop chèrement, il éclaterait un plan de conspiration, dont le mot d'ordre, écrit au chapeau des principaux factieux, servirait de point de ralliement, et qu'il serait conçu en ces termes : *Peuple, lève-toi, il est temps! Du pain ou la mort!*

Politique. — Un observateur rapporte que, dans les cafés qu'il a surveillés, on s'y entretenait de la guerre de la Vendée. Plusieurs citoyens assuraient avoir reçu des lettres particulières de ce pays-là, qui annonçaient l'invasion des Chouans sur notre territoire. On attribuait aux progrès de ces féroces ennemis de la République la hausse subite du louis.

Finances. — On dit dans le public qu'il est de l'intérêt et de la politique du gouvernement de soutenir le numéraire à un taux très élevé pour retirer de plus grands avantages de l'emprunt forcé. Grand nombre de citoyens sont persuadés que, si les diverses professions étaient réunies en corporations, la police se ferait beaucoup plus facilement, et que l'on aurait beaucoup moins de peine à asseoir l'imposition.

Spectacles. — Au théâtre Feydeau, le refrain *Veillons au salut de l'Empire* a reçu, comme de coutume, beaucoup d'applaudissements ironiques de la part des jeunes gens placés à l'orchestre. Un militaire, qui était au parquet, a crié : *A bas les Chouans!* Une lutte allait s'engager, mais le calme s'est rétabli au moment où l'acteur a paru sur la scène pour la seconde pièce. Au théâtre de la République la substitution des mots : *Tremblez, Chouans!* à ceux : *Tremblez, tyrans*, a été accueillie par les applaudissements les plus vifs et aux cris répétés des bravos; on a demandé *bis*. L'observateur qui surveillait ce théâtre rapporte, à cette occasion, un fait particulier; il dit qu'un gendarme s'étant opposé à ce que le couplet soit répété, on lui observa qu'il n'avait pas le droit d'empêcher le public de manifester son vœu, à quoi il répondit, avec un ton très cavalier, que cela ne lui faisait pas plaisir, et proposa le cartel au citoyen qui s'était permis de faire ces observations; ils sortirent l'un et l'autre. L'observateur, n'ayant pu quitter son poste, ignore le résultat de la querelle. Tous les autres théâtres n'offrent rien de bien intéressant. On y a remarqué, comme à l'ordinaire, que les royalistes et les frondeurs actuels saisissent toujours avec une espèce de délire tous les passages qui peuvent prêter aux applications contre ce qu'ils appellent aujourd'hui la tyrannie.

Commerce. Pain. — L'on ne s'entretient toujours que de l'arrêté du Directoire qui supprime pour le mois prochain les distributions de pain et de viande, et chacun se communique ses craintes et ses inquiétudes à cet égard.....

Viande. — Les bouchers sont pour la plupart fort arriérés, et c'est principalement à leurs portes qu'un grand nombre de citoyens, aigris d'être déjà plusieurs jours de suite frustrés de leur portion, après avoir attendu longtemps, manifestent leur mécontentement par les propos les plus indécents et les plus avilissants contre les autorités constituées.....

Marchés. — Toutes les denrées sont encore augmentées de prix ; les bottes de carottes et de navets se sont vendues jusqu'à 32 livres, et les pommes de terre, dont il arriva deux voitures foraines, étaient à 140 et 210 livres le boisseau.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Des marcandiers de la commune de Belleville disaient ce matin, aux halles, que l'arrêté du Directoire exécutif qui fixe le nombre des bouchers à cent cinquante était un acheminement au rétablissement des maîtrises, et que, sous six mois, on reverrait les jurandes et les rentrées rétablies. — Les gens de campagne refusent d'apporter des pommes de terre à Paris, dans l'espérance de les vendre plus cher la décade prochaine, au moment de la suppression des cartes au pain et de viande. — La majeure partie des ouvriers a travaillé hier, décadi, jusqu'à cinq heures ; ils ont quitté leurs travaux pour se réjouir et chômer le Mardi-Gras. L'on se réjouit partout de la chasse que l'on fait aux agioteurs : quarante-cinq ont encore été arrêtés hier, tant hommes que femmes, qui ont été bien examinés et dont on a pris les noms et demeures. Sept seulement ont été envoyés devant le juge de paix de la section des Tuileries. La chasse va recommencer aujourd'hui. Le Bureau central apprend à l'instant que cinquante agioteurs ont été arrêtés aujourd'hui au Palais-Égalité. De ce nombre est un commis de la Trésorerie. — Cinq particuliers, qui ont cherché à exciter une révolte, ont également été arrêtés.....

HOUDEYER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 22 pluviôse : « On continue de donner chasse aux agioteurs dans les divers coins du Palais-Royal où ils se réunissent. On en arrête plusieurs, et, par la même occasion, on se saisit de jeunes gens de la première réquisition qui se trouvent dans les galeries ou les cafés. Les filles publiques sont aussi pourchassées; mais, malgré l'activité des recherches et la sévérité des arrestations, les filles et les agioteurs reparaissent un instant après la battue et reprennent chacun leurs opérations. La seule différence qu'on remarque dans la conduite de ces misérables, c'est que les filles vous proposent le cartel un peu plus bas, et que les agioteurs vendent leurs effets un peu plus cher. Ceux des étrangers qui ont vu cette superbe promenade avant ou même pendant les premiers temps de la Révolution, ne la reconnaîtraient plus aujourd'hui. C'est bien le plus hideux cloaque qu'il est possible d'imaginer. On n'y rencontre que des soldats et des filles, des agioteurs et des voleurs, qui n'attendent pas les ténèbres de la nuit pour piller les boutiques. On a hier dévalisé entièrement celle d'un bijoutier sous les arcades de bois; il n'était encore que neuf heures du soir. Voilà les Chouans que la police devrait poursuivre, au lieu de tourmenter par des chansons ceux qui vont se délasser de leurs fatigues, oublier un instant leurs soucis dans nos spectacles. — Le mot *tyrans* dans l'hymne des Marseillais fournissant aux malveillants le moyen des applications indécentes qu'on applaudissait avec un enthousiasme qui tient de la fureur, on a jugé à propos de substituer le mot *Chouans*. La première fois que cette correction a été entendue, les uns ont applaudi, les autres ont hué. Aujourd'hui tout le monde applaudit, mais en riant, et on demande l'auteur. Tous ces moyens de chansons sont usés, et sont tout au plus un sujet de discorde ; il n'y en a plus qu'un pour nous faire agir, c'est de nous prendre par notre intérêt. » — *Le Censeur* du 22 pluviôse prétend que Gallais, arrêté par ordre du Directoire, au lieu d'être traduit devant le juge de paix de sa section, l'a été devant celui de la section des Arcis, qui cumule avec ce poste celui de commis du ministre de la police ; de sorte que l'interrogatoire a eu lieu au ministère même. Il considère cette marche comme contraire à la Constitution et rappelle qu'en 1792 on a protesté contre l'instruction faite aux Tuileries par les juges de paix sur les faits du 20 juin.

Ce journal rapporte ensuite l'arrêté du Directoire du 19 pluviôse, qui ordonne la mise en état d'arrestation du rédacteur et de l'imprimeur du journal *le Censeur des journaux*[1].

Puis il donne l'arrêté suivant du Bureau central : « En exécution de l'arrêté ci-dessus, Pasté, ex-officier de paix, est invité de se transporter au bureau du journal *le Censeur*, assisté d'un commissaire de police, et de procéder à l'arrestation du rédacteur et de l'imprimeur de ce journal, et d'examiner leurs papiers, qui auront été mis sous les scellés. 19 pluviôse. *Signé :* HANNOCQUE-GUÉRIN. »

1. Voir plus haut, p. 753.

DLXV

22 PLUVIOSE AN IV (11 FÉVRIER 1796).

Rapport du bureau central du 23 pluviose.

Esprit public. — Persuadés que c'est en présentant, sans aucun déguisement, le tableau fidèle des observations qui nous sont transmises, que nous pouvons servir utilement la chose publique, nous nous ferons toujours un devoir de dire, par-dessus toutes choses, la vérité, bien assurés d'ailleurs qu'elle réunit le double avantage, en éclairant le gouvernement, de le mettre à portée de déjouer les complots de la malveillance et de faire triompher les principes. — Au milieu de l'agitation des esprits, Paris reste calme. — Le prix des denrées va toujours croissant. Le public manifeste toujours les plus vives inquiétudes sur le sort qui l'attend à l'époque de la cessation prochaine des distributions journalières du pain et de la viande. Nombre de citoyens disent hautement qu'elles étaient devenues pour eux un soulagement précieux, qui adoucissait leurs maux; chacun se dit : « Comment ferons-nous désormais pour vivre? Toutes nos ressources sont épuisées. » — Tel est le langage que, depuis longtemps et surtout depuis quelques jours, on entend de toutes parts.

Agiotage. — Ce brigandage, quoique poursuivi avec vigueur en ce moment, exerce toujours ses ravages d'une manière obscure; les effets n'en sont pas moins funestes à la société. D'une autre part, l'élévation du prix du numéraire à la Bourse, en avilissant de plus en plus les assignats, contribue, dit-on, au renchérissement progressif de toutes choses et ne sert encore qu'à perpétuer cet état de misère qui accable la classe indigente, et surtout celle des pauvres rentiers. Nous regardons comme très important de donner connaissance au gouvernement d'un propos qui se tient depuis quelques jours. Le voici littéralement, et tel qu'il est rapporté par l'observateur : « La République à l'agonie. Cinq cochons à pendre, et un Louis à acheter. » Un autre agent dit que, dans les cabarets, les ouvriers y tiennent les discours les plus menaçants, entre autres que, si on ne leur donne pas de pain, ils tomberont sur le Directoire et la Convention (*sic*). Enfin, continue cet agent, les esprits sont très agités. Un troisième observateur rapporte que les malveillants cherchent à profiter des circonstances pour décourager le peuple et lui inspirer la haine du

gouvernement en reprochant aux citoyens de s'être laissés désarmer après la journée du 13 vendémiaire. Un quatrième rapporte que, dans la classe marchande, on affiche ouvertement les principes royalistes, qu'on se permet même de dire que, dans deux mois, les Vendéens et le peuple mécontent rétabliront un roi. Beaucoup d'autres propos, recueillis dans les cafés et autres lieux publics, n'annoncent que trop à quel point les ennemis du gouvernement s'agitent pour corrompre l'opinion publique. On attend avec beaucoup d'impatience le résultat des délibérations du Comité secret du Conseil des Cinq-Cents, concernant le sort des pauvres rentiers. — On dit que le numéraire que l'on achète est destiné au payement des troupes. On dit encore que les ressources du gouvernement sont tellement épuisées, qu'il n'y a que la paix seule qui puisse améliorer notre sort. — Le bruit se répand que le général Pichegru a demandé un renfort de trois cent mille hommes, sans lesquels, dit-on, il lui est impossible de poursuivre ses opérations militaires, d'où l'on infère qu'une nouvelle réquisition va être décrétée. Un observateur déclare avoir entendu dire, dans les cafés qu'il a surveillés, que l'Angleterre avait déclaré la guerre à l'Espagne, et que, dans ces mêmes lieux, on disait, *mais tout bas*, que la France demandait la paix à l'Empereur.

Finances. — Un des agents de police rapporte que, dans beaucoup d'endroits, et principalement aux portes des boulangers, on dit ouvertement que les assignats ont sauvé la République, mais qu'ils finiront par la perdre, si le gouvernement ne trouve pas le moyen d'en ranimer la confiance.

Spectacles. — Le théâtre des Arts a été tumultueux, mais seulement à cause de l'affluence des spectateurs ; le *Chant du Départ* a été fort applaudi. Au théâtre des Amis-de-la-Patrie, rue de Louvois, l'hymne *Veillons au salut de l'Empire* n'a été que faiblement applaudi; mais, dans la pièce du *Franc marin*, le public a saisi avec avidité le passage suivant, où le marin dit « qu'il respecte les lois, mais qu'il veut que ceux qui sont chargés de leur exécution soient honnêtes ». Au Vaudeville, les airs patriotiques joués avant la levée de la toile n'ont reçu aucuns applaudissements. Dans l'autre acte, tous les couplets, sans exception, de la *Marseillaise* ont été chantés. Celui : *Tremblez, tyrans*, a, comme de coutume, été très applaudi ; quelques voix ont demandé *bis*, mais le plus grand nombre s'y est opposé. A la République, toujours même enthousiasme au couplet : *Tremblez, Chouans*, qui a été chanté jusqu'à trois fois. Un individu, ayant marqué quelque mécontentement, a reçu des coups de poing, et, par sa fuite précipitée, a évité, dit l'observateur, de plus mauvais traite-

ments. On a aussi arrêté et conduit chez le commissaire de police un jeune homme pour avoir fait quelques difficultés d'ôter son chapeau pendant le chant de la strophe : *Amour sacré de la patrie*. Au théâtre de la rue Favart, les trois couplets relatifs à la mauvaise conduite de quelques jeunes gens de la première réquisition ont été applaudis faiblement. Cependant on a crié *bis ;* ils ont été répétés et on a demandé l'auteur.....

ASTIER [1].

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F [1c] III, Seine, 18.)

JOURNAUX.

Gazette française du 23 pluviôse : « En prenant un arrêté pour faire chanter des hymnes civiques dans les spectacles, jamais l'intention du gouvernement n'a pu être d'entretenir l'esprit de parti, car un gouvernement qui agirait ainsi finirait par n'être plus lui-même qu'un parti de l'État. Son intention était donc d'entretenir, d'échauffer l'esprit public, et, à cet égard, son intention n'a pas été remplie. Comme on applaudissait à ces mots : *Tremblez tyrans*, on vient d'y substituer : *Tremblez, Chouans*, et ce changement n'a pas réussi. Il a paru ridicule ; il devrait paraître tel, depuis qu'il a plu aux patriotes exclusifs de déguiser en Chouans la majorité des Français..... »

DLXVI

23 PLUVIOSE AN IV (12 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le calme se soutient, malgré les murmures et le mécontentement, qui paraît presque général.

Subsistances. — Tous les observateurs s'accordent à dire que cette importante partie de l'administration fait en ce moment la matière de tous les entretiens publics et particuliers ; ils nous disent encore que les circonstances difficiles agitent beaucoup les esprits, et que les citoyens, fatigués du présent et inquiets sur l'avenir, continuent de se permettre beaucoup de propos et se livrent à mille conjectures vagues, dont le résultat est toujours douloureux. On craint et l'on désire tout à la fois la taxe ; les uns disent que, si elle est trop haute, il sera impossible au plus grand nombre de se procurer le nécessaire ;

1. Le rapport du bureau de surveillance pour la journée du 22 pluviôse est insignifiant : nous ne le reproduisons pas.

d'autres prétendent que, si elle est trop basse, on retombera dans les inconvénients de la loi du maximum, qui fera disparaître l'abondance. Plusieurs citoyens pensent encore que le classement des nécessiteux sera très difficile à établir avec précision, parce que, entre les gens aisés et les pauvres, il se trouve beaucoup de pères de famille qui, quoique un peu fortunés, ne le sont pas assez pour acheter le pain et la viande à un certain prix. Tels sont les discours que, depuis quelque temps, on entend fréquemment aux portes des boulangers et autres lieux publics.

Agiotage. — Nous n'avons d'autres rapports à cet égard, si ce n'est que le public se plaint amèrement du prix excessif auquel est porté le numéraire.

Ordre public. — Des renseignements particuliers nous apprennent que l'on est mécontent des visites nocturnes ordonnées par quelques commissaires de police sous prétexte de chercher les jeunes gens de la première réquisition. On dit que c'est une infraction manifeste à l'acte constitutionnel, qui défend de violer l'asile des citoyens d'un soleil à l'autre. — Un de nos observateurs, après avoir présenté le tableau de la situation pénible de nombre de citoyens, rapporte qu'hier soir, 23, le bruit s'est répandu que les distributions journalières seraient prolongées, et ce par l'effet d'un mémoire, remis par les nouveaux commissaires du Bureau central, dont les motifs ont été confirmés par le Directoire, qui, pénétré de la force des raisons apportées par lesdits commissaires, va, dit-on, arrêter que lesdites distributions seront continuées jusqu'à ce que les mesures soient prises de manière à assurer les subsistances à un prix modéré et proportionné aux facultés des citoyens. L'observateur ajoute que cette nouvelle réjouit beaucoup les malheureux. Un deuxième agent déclare avoir entendu dire hier, à des citoyens réunis en groupe sur la place du Palais-Égalité, que la dureté des propriétaires de maisons qui exigeaient de leurs locataires le payement des loyers en numéraire ne tarderait pas à exciter un soulèvement. Un troisième agent rapporte qu'hier soir, à la porte Denis, on y disait que les habitants du faubourg Antoine étaient si désespérés de l'état présent des choses, relativement à la cherté, qu'ils menaçaient de se rassembler, en disant qu'ils s'embarrassaient fort peu des troupes, et qu'ils aimaient mieux périr que de mourir de faim. Le rapport précédent se concilie parfaitement avec celui d'un quatrième agent qui dit que, chez les marchands de vin et traiteurs où se rassemblent les ouvriers, ceux-ci se permettent les discours les plus violents contre les deux Conseils et le Directoire. Le même agent observe que les ennemis du gouverne-

ment républicain saisissent avec avidité tous les moyens d'indisposer le peuple et de corrompre l'esprit public; cette dernière assertion est consignée dans le rapport d'un cinquième agent, qui dit formellement qu'hier, au café de Valois, toutes les figures des aristocrates semblaient s'épanouir à la vue des maux présents, dont ils auguraient très favorablement. Enfin, à l'appui des observations précédentes, nous allons textuellement rapporter ce qui est dit par un sixième observateur, qui déclare formellement avoir appris, par [des] gens que leur ardent amour pour la République rend dignes de foi, que des émissaires payés par des royalistes se répandent dans les lieux fréquentés par les ouvriers, où l'on débite les calomnies et les diatribes les plus violentes contre le gouvernement; entre autres choses on y dit que Barras est noble, [qu'il] a un parent émigré, qu'il n'a pas l'âge requis par la Constitution, et qu'après avoir commandé les Suisses, au 10 août, il était, le 13 vendémiaire, à la tête des assassins du peuple. Il résulte encore du rapport de ce sixième observateur un fait cité par un de ses collègues : il déclare hautement que les soldats de la légion de police se plaignent de l'incapacité de leurs officiers, qui n'ont, disent-ils, été choisis que par l'intrigue, et qu'il est notoire que la plupart sont ignorants, fort peu au fait du service et antirépublicains.

Politique. — Un observateur rapporte que, dans plusieurs cafés, où l'on s'entretenait des événements fâcheux occasionnés à Caen, Granville et autres communes par les Chouans, plusieurs citoyens observaient que l'on donnait vaguement le nom de Chouans à des gens qui n'étaient que des brigands de profession.

Finances. — Suivant le rapport d'un observateur, nombre de petits marchands se plaignent très amèrement d'avoir été taxés arbitrairement à des sommes supérieures à leurs facultés, tandis que des gens qui se sont enrichis depuis la Révolution par l'agiotage ont l'adresse d'échapper à ce nouveau genre de contribution, en employant l'artifice et la ruse, et surtout la précaution de ne s'être pas munis de patentes, base adoptée par le département pour asseoir l'imposition. Cette inégalité fait naître des jalousies et donne lieu à beaucoup de propos.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Louvois, le refrain de l'hymne *Veillons au salut de l'Empire* a été chanté avec affectation par l'acteur et applaudi avec transport, et répété nonobstant quelque opposition. Un fait particulier arrivé à ce théâtre, rapporté par l'observateur présent, mérite aussi de l'être par nous; le voici. Un citoyen placé aux premières loges, ayant été remarqué pour avoir applaudi déri-

soirement, a été arrêté par un militaire qui est sorti exprès de l'orchestre, et qui l'a conduit lui-même chez l'officier de police. Nous apprenons à l'instant, par un rapport particulier, que le citoyen qui a été arrêté se nomme Villet, se disant employé au bureau de la guerre depuis six ans, et que le militaire s'appelle Niot, lequel n'a pu, faute de témoins et par trop de précipitation, prouver aucun fait au nommé Villet, qu'il a arrêté de son autorité privée. — A Feydeau, on rapporte que les airs patriotiques ont été faiblement accueillis, et que quelques couplets, dont l'objet est de jeter le ridicule sur les réquisitionnaires qui refusent de partir, ainsi que sur les malveillants qui applaudissent le couplet de la *Marseillaise* commençant par ces mots : *Tremblez, tyrans,* ont été bien reçus par les uns et sifflés par les autres. — Au Vaudeville, on a beaucoup applaudi et fait répéter le passage suivant : « Le temps n'est plus où l'innocence tremblait devant les oppresseurs. » — Le bon ordre et la tranquillité publique ont régné d'ailleurs dans tous les spectacles, à quelques légères nuances près, qui n'ont eu aucune suite.

Surveillance. — Le jeu de commerce du citoyen Desvertus, quai de la Ferraille, a été cerné et visité hier soir.....

Commerce. Pain. — L'on n'entend toujours, aux portes des boulangers, que les cris de la misère et les murmures du mécontentement; les inquiétudes semblent augmenter à mesure que l'on approche du mois de ventôse.....

MAISONCELLE, ASTIER.

Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Dans les sections des Amis-de-la-Patrie et des Lombards les femmes murmuraient beaucoup de n'avoir pas reçu de viande depuis deux jours ; les commissaires chargés des distributions, au lieu de les calmer, leur disaient qu'à la fin du mois elles n'en auraient plus du tout. Mêmes plaintes dans le faubourg Antoine. — On fait courir le bruit que le commerce n'est interrompu que parce que le gouvernement ne paie plus qu'avec des cédules. — On n'a pas fait hier la chasse aux agioteurs au Palais-Égalité ; un nouveau plan se combine : on va l'essayer, et on en espère le plus heureux succès. — Le bruit général est que les commissaires du Bureau central du canton de Paris n'ont été destitués qu'à cause des arrestations faites par leurs ordres au Palais-Égalité et environs; on ajoute que le commissaire de

police de la section de la Butte-des-Moulins est suspendu de ses fonctions pour le même sujet. — Hier soir, dans un cabaret de la rue du Temple, plusieurs soldats de la Légion de police qui y buvaient, ayant demandé de la chandelle au cabaretier et ayant éprouvé un refus, se sont répandus en invectives et propos atroces ; dans leur fureur, ils ont dit : « Quand donc recevrons-nous l'ordre de piller cette f..... ville de Paris ? » Ce désir barbare, exprimé avec férocité, a fait frémir d'horreur ceux qui étaient dans ce cabaret, et ces soldats ont été contraints de se retirer pour éviter l'effet de l'indignation qui se manifestait contre eux.....

ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DLXVII

24 PLUVIOSE AN IV (13 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 PLUVIOSE.

Esprit public. — Le calme se soutient.

Subsistances. — D'après les rapports de la surveillance de ce jour, si nous avons à ajouter aux observations contenues dans nos feuilles précédentes sur la partie des subsistances, c'est uniquement pour faire connaître le renchérissement de toutes choses, qui va toujours croissant, pour ainsi dire, d'heure en heure, excite sans relâche les murmures les plus forts. Néanmoins la nouvelle vraie ou fausse qui se répand, que les distributions journalières de pain et de viande dans les sections vont continuer, ou tout au moins qu'elles seront prolongées, tranquillise un peu le public.

Agiotage. — On commence à s'apercevoir que ces hommes connus pour faire le trafic honteux de toutes choses nécessaires à la vie ne se rassemblent plus comme ci-devant, mais on pense qu'ils ne sont que dispersés et que leurs brigandages, pour en être plus cachés, n'en sont pas moins dangereux à la société.

Ordre public. — Ce que nous disions hier des émissaires que les royalistes sèment de toutes parts pour corrompre l'opinion publique se trouve appuyé aujourd'hui par plusieurs observateurs, qui rapportent formellement que ces hommes perfides disent des horreurs du gouvernement ; les uns répandent le bruit que le gouvernement ne retirera pas les cartes de pain aux citoyens, parce qu'il redoute cette

mesure ; d'autres, que si le public n'obtient pas une composition honnête sur le prix des aliments de première nécessité, les suites pourront en être fâcheuses, parce que le besoin ne connaît pas de mentor. Beaucoup d'autres propos semblables ne font que trop connaître à quel point les ennemis du bien public travaillent les esprits. En opposition aux suggestions des royalistes, il se trouve néanmoins, comme le disent plusieurs observateurs, de bons et francs patriotes qui pensent que le gouvernement agira avec sagesse et qu'il ne laissera pas les habitants de Paris dans l'impuissance de se procurer à un prix raisonnable les choses nécessaires à la vie. — Hier, au café de Conti, les habitués débitaient des mensonges et des calomnies contre les intentions du gouvernement ; le rapport présente à cet égard une telle incohérenee, qu'il ne nous est pas possible d'en faire une analyse méthodique.

Politique. — Les discours qui vont être rapportés semblent appartenir aux mal intentionnés, ou tout au moins à des gens dont l'opinion peut paraître suspecte. Un observateur déclare que les habitués des cafés du pont Saint-Michel, de Chartres, de l'Opéra-Comique, et autres qu'il a surveillés, disaient entre autres choses que les Chouans sont maîtres de presque toute la Normandie, qu'ils ont à leur tête des émigrés, ci-devant propriétaires, qui assassinent les patriotes et les fonctionnaires publics, s'emparent du numéraire et brûlent les assignats. On ajoutait qu'à Dreux cinq cents Chouans ont forcé la municipalité à couper elle-même l'arbre de la Liberté. — Les malveillants, ajoute l'observateur qui cite les faits ci-dessus, se flattent que la République ne pourra pas encore tenir longtemps, d'autant, disent-ils, que Condé est à la tête de trois cent mille hommes, et qu'il n'attend que le moment favorable pour se montrer. Les royalistes eux-mêmes ne croient pas, sans doute, à ces nouvelles absurdes qu'ils se plaisent à répandre, et que les bons esprits et les vrais républicains croient encore moins.

Finances. — Le recouvrement de l'emprunt forcé fait toujours la base des conversations ; dans les cafés, les citoyens, suivant les rapports que nous avons sous les yeux, se livrent à cet égard à de pénibles conjectures. Plusieurs estiment que la force armée est nécessaire pour contraindre les refusants ; d'autres redoutent les suites terribles de cette mesure violente et citent les dévastations occasionnées par l'armée révolutionnaire.

Spectacles. — Au théâtre de la Cité, l'hymne des Marseillais a été chanté entre les deux pièces ; on a substitué au quatrième couplet le mot *Chouans* à celui de *tyrans,* auquel on a fortement applaudi ; mais,

soit oubli, soit distraction, la strophe : *Francais, guerriers magnanimes*, n'a pas été chantée. — A celui de la République, pareille substitution du mot *Chouans*, également applaudi et redemandé ; un seul citoyen, placé au parterre, a crié *non*, ce qui excita l'humeur d'un militaire qui, par son patriotisme, en imposa ; le peu de bruit qui se fit cessa sur-le-champ, et le *bis* a eu lieu. — Au théâtre de la rue Martin, les airs patriotiques et l'hymne : *Veillons au salut de l'Empire*, n'ont reçu que de faibles applaudissements. L'observateur rapporte que ce spectacle n'est guère fréquenté que par des personnes indifférentes, qui affectent de garder leur chapeau sur la tête, lorsqu'on chante les airs civiques. — A Feydeau, on a chanté, entre les deux pièces, les couplets envoyés par le ministre ; les huées, les sifflets, mêlés aux bravos et claquements de mains de la cabale, ont tellement couvert la voix de l'artiste, qu'il n'y a eu que les trois derniers qui aient été entendus. Au théâtre de la rue Favart, tout s'y est passé tranquillement jusqu'à l'entracte, où l'hymne : *Veillons au salut de l'Empire*, a été chanté ; le mot *tyrannie* a été fort applaudi ; alors, un militaire qui a voulu parler n'a pas été écouté, et comme il continuait toujours, on a crié « *A bas la chanson de Carrier !* » Tels sont les faits matériellement rapportés par l'observateur, qui ajoute que deux militaires, placés aux secondes loges, qui applaudissaient avec des gants aux mains, ont été remarqués et hués ; il ajoute qu'ils ont quitté leurs places. Au théâtre des Arts, la *Marseillaise* a été beaucoup applaudie ; on a cependant remarqué que le public des loges n'accorde des applaudissements qu'aux mots *Tremblez, tyrans*.

Surveillance. — Cent quarante agioteurs ont été arrêtés hier au Palais-Égalité et sévèrement examinés. Cette opération n'a été terminée qu'à minuit.....

Viande. — Le déficit est général chez les bouchers.....

Marchés. — Les approvisionnements des différents carreaux étaient très peu considérables.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — On assure que beaucoup de boulangers emmagasinent une partie des farines qu'on leur donne, et qu'au moment de la suppression des cartes, il leur en restera suffisamment pour commencer leur commerce ; on demande une visite chez chacun d'eux, la veille de la cessation..... On disait au café de la Régence que

l'impératrice de Russie sollicitait les puissances étrangères à faire la guerre à la République, que le Danemark était le médiateur pour négocier la paix, qu'enfin l'Espagne avait déclaré la guerre à l'Angleterre. — On assure que l'hôtel de Brunswick est rempli d'officiers attachés à l'état-major de la place de Paris; ils tiennent les propos les plus lestes contre la République. Le maître, la maîtresse et les enfants de cette maison sont rien moins que républicains; ils étaient précédemment attachés à Ysabeau, greffier de l'ex-Parlement de Paris; cet objet est à la surveillance.

MAISONCELLE, ASTIER.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 25 pluviôse : « Les nouveaux administrateurs de police se nomment : Guermeur, Astier et Maisoncelle[1]. En France, deux Guermeur sont connus ; l'un était député à la Convention ; l'autre était son cousin ; lequel des deux est l'administrateur de police[2] ? »

DLXVIII

25 PLUVIOSE AN IV (14 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 26 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris a été aussi calme pendant la journée d'hier que les jours précédents.

Subsistances. — Les observateurs ne cessent de nous répéter que c'est toujours cette partie intéressante qui est l'objet des entretiens publics et privés, dont le refrain annonce constamment des idées pénibles et fâcheuses sur la situation des malheureux; nous en parlerons plus amplement dans l'article de l'ordre public.

Agioteurs. — On ne les remarque plus au Palais-Égalité en aussi grand nombre qu'auparavant, mais on les voit toujours dans les cafés faire beaucoup de dépenses.

Ordre public. — Les citoyens s'empressaient hier de prendre lec-

1. L'arrêté du Directoire qui les nommait est du 20 pluviôse. Voir l'Avertissement, en tête de ce volume.

2. Ce n'était pas le conventionnel. C'était Royon, dit Guermeur, ancien membre de la Commune.

ture de l'affiche du Directoire exécutif, relativement aux distributions de pain [1]. Les uns se contentaient de lire sans dire mot; d'autres, moins prudents, témoignaient hautement que cette mesure allait réduire un grand nombre de personnes aux abois, et s'exprimaient en termes peu mesurés contre le gouvernement; leurs propos étaient même accompagnés de menaces de se porter au pillage contre les marchands. — Quelques observateurs nous rapportent que les royalistes et autres ennemis de la chose publique profitent des conjonctures présentes pour soulever les esprits, et que, sous prétexte de popularité, ils ne négligent aucuns moyens de calomnier les intentions du gouvernement pour faire réussir leurs perfides projets; ces êtres sont d'autant plus dangereux qu'ils ne se montrent pas ouvertement. Nous voyons encore, par les rapports de la surveillance, qu'il existe en ce moment de grands débats entre les propriétaires de maisons et les locataires : les premiers exigent une forte augmentation ou donnent congé à leurs locataires. On pense que c'est encore un moyen de plus employé par les malveillants pour provoquer le peuple à quelques mouvements, et, suivant le rapport particulier d'un observateur, on croit aussi que la plupart des propriétaires n'exigent d'augmentation de loyer que de ceux qui n'ont point pris les armes en vendémiaire ou qui ont défendu la Convention à cette époque.

Politique. — Nous n'avons aucun rapport sur cet objet.

Finances. — C'est avec peine que l'on voit s'élever à un prix aussi haut le numéraire, parce que de cette hausse excessive résulte nécessairement le renchérissement de toutes les denrées. — Un observateur nous rapporte que, dans quelques cafés du Palais-Égalité, on y paraissait fort content de la résolution prise par le Conseil des Cinq-Cents sur le sort des rentiers. Deux autres agents nous disent que les avis étaient à cet égard bien différents dans les lieux publics qu'ils ont surveillés. — Entre autres choses, les rentiers se plaignent de ne recevoir au plus que dix fois la valeur de leur rente et disaient que, privés de pain, il leur sera aussi difficile de vivre qu'auparavant. On ajoutait encore, après d'autres propos dérisoires sur cette résolution, qu'un secours aussi mesquin ne sera pas accueilli par le Conseil des Anciens, dont on espérait plus de justice envers les créanciers de l'État.

Spectacles. — Au théâtre de Louvois, entre les deux pièces, on a chanté le *Chant du Départ* avec la substitution du mot *Chouans* à

1. C'est une proclamation, en date du 24 pluviôse, où le Directoire commentait son arrêté du 12, que nous avons donné plus haut. On trouvera cette proclamation dans le *Rédacteur* du 26.

celui de *tyrans*, qui a été fort applaudi. Au théâtre des Arts, le *Chant du Départ* a reçu aussi beaucoup d'applaudissements. A celui de la rue Martin, le refrain de l'hymne *Veillons au salut de l'Empire* a été applaudi comme de coutume. Au théâtre de la République, un seul particulier s'étant permis de manifester son opinion et de contrarier tout le public en sifflant l'acteur qui, dans la *Marseillaise,* a substitué le mot *Chouans* à celui de *tyrans,* comme cela se pratique depuis quelques jours à ce spectacle, a été conduit au corps de garde, d'où il s'est évadé sans avoir été interrogé, à la grande surprise des officiers de paix qui l'avaient consigné et l'avaient recommandé en attendant leur sortie du spectacle. A Feydeau, la statue de la Liberté, sortie de terre à deux reprises différentes, a prêté à des éclats de rire très ironiques de la part de ceux dont les principes sont opposés au gouvernement. L'observateur présent qui donne ce détail ajoute que le chant d'une nouvelle hymne, dont le titre est : *Chant de victoire,* a excité un coup de sifflet avec des applaudissements et des cris : *A bas les Chouans!* On a chanté aussi la *Marseillaise.* Des jeunes gens placés à la galerie des secondes loges faisaient beaucoup de mauvaises plaisanteries; elles ont excité l'humeur des bons patriotes, qui ont levé la canne sur eux et en ont conduit un chez le commissaire de police; deux autres ont été aussi arrêtés. Ce bruit a causé un peu de frayeur à plusieurs personnes, et surtout à quelques femmes, qui sont sorties du spectacle, et qui en s'en allant disaient : « Il est affreux qu'on veuille ainsi contredire l'opinion publique. » Au Vaudeville, il y a eu hier un grand tumulte, qui a fait craindre un instant que l'on ne vînt aux mains; cependant il n'y a eu aucune voie de fait, mais la crainte a fait sortir beaucoup de monde du spectacle; voici le fait tel qu'il nous a été présenté : « A ces mots : *Contre nous de la tyrannie l'étendard sanglant est levé,* des claquements de mains, des trépignements de pieds et de cannes sur les planches, des rires immodérés, quelques mouchoirs blancs élevés sur des cannes, des légers coups de sifflet ont été remarqués distinctement et ont continué jusqu'à la fin de l'hymne; mais, un instant après, plusieurs citoyens du parterre, indignés de cette conduite, se sont levés, ont apostrophé ceux qui avaient excité le tumulte et ont demandé qu'on chantât l'hymne à la Liberté, ce qui a eu lieu au milieu des applaudissements, auxquels a succédé la tranquillité [1]..... »

MAISONCELLE, GUERMEUR.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

1. Le même jour, 25 pluviôse an IV, le Directoire prit l'arrêté suivant, que nous reproduisons d'après le *Rédacteur :* « Le Directoire exécutif, informé que le

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Des lettres de Rennes annoncent que cinq mille Chouans sont aux environs de Laval, pour intercepter un convoi de cent voitures de grains, destiné pour la République, et que les diligences sont restées à Rennes pour ne pas tomber entre leurs mains. — Les plaintes sur la cessation des cartes de pain et de viande étaient générales ce matin, aux portes des bouchers et des boulangers; l'on disait que cette suppression occasionnerait un grand coup; on assurait, dans ces mêmes groupes, que onze cents hommes arriveraient aujourd'hui à Paris pour renforcer les troupes qui y sont. — Dans un petit café, rue des Vieux-Augustins, quatre ouvriers, s'entretenant ensemble, disaient que le gouvernement était dans le plus grand danger, qu'on avait mal choisi le moment pour retirer les cartes, que l'ouvrier qui, en 89, a fait la Révolution, saurait bien encore se lever, si on voulait le faire mourir de faim. — Quelques citoyens assurent que les cartes au pain seront continuées tout le mois de ventôse, et que l'on ne retirera que les cartes à la viande.....

royalisme et l'aristocratie comprimés de toutes parts, s'agitent encore et semblent chercher un dernier asile dans les spectacles, où ils épient avec soin, et saisissent avec avidité toutes les occasions de troubler l'ordre ou de dépraver la morale publique, ce premier et puissant ressort du gouvernement républicain ;

« Considérant que le but essentiel de ces établissements publics, où la curiosité, le goût des arts et d'autres motifs attirent chaque jour un rassemblement considérable de citoyens de tout sexe et de tout âge, étant de concourir, par l'attrait même du plaisir, à l'épuration des mœurs et à la propagation des principes républicains, ces institutions doivent être l'objet d'une sollicitude spéciale de la part du gouvernement;

« Que l'article 356 de l'acte constitutionnel place sous la surveillance particulière de la loi toutes les professions qui intéressent les mœurs publiques ;

« Qu'à cet égard, la Constitution n'a fait que sanctionner les principes déjà consacrés par la loi du 2 août 1793, qui, en ordonnant la représentation périodique, sur les théâtres de Paris, des pièces républicaines, ordonne aussi que tout théâtre sur lequel seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit public, et à réveiller la honteuse superstition de la royauté, sera fermé et les directeurs arrêtés, pour être punis suivant la rigueur des lois ;

« Que celle du 14 du même mois charge textuellement les conseils généraux des communes de diriger les spectacles et d'y faire représenter les pièces les plus propres à former l'esprit public et à développer l'énergie républicaine;

« Que, par ces dispositions, la Convention nationale a clairement dérogé à celles de la loi du 19 janvier 1791, rappelée dans les décrets des 13 et 16 janvier 1793, qui interdisait aux municipalités la faculté d'arrêter ou défendre la représentation des pièces, sauf la responsabilité des acteurs ou comédiens;

« Que néanmoins quelques auteurs d'ouvrages dramatiques, ainsi que quelques directeurs ou artistes des théâtres, particulièrement dans les grandes communes de la République, cherchent à se soustraire à l'action salutaire de cette direction et de cette surveillance, en affectant, par un dangereux abus des principes, de

Événements. — Hier, dans la rue Croix-de-la-Bretonnerie, deux femmes sont tombées de besoin; elles ont été conduites à la section des Arcis.—Une autre a pareillement tombé de faiblesse rue Antoine; on l'a fait entrer au corps de garde de l'Arsenal.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 28 pluviôse : « Les panthéonistes font toujours parler d'eux. S'il faut en croire les bruits qui circulent, des propos que laissent échapper quelques-uns d'entre eux, ils essayeront encore de profiter des mécontentements, de la gêne que peuvent faire naître les circonstances, pour se ressaisir de l'autorité, qu'ils ne veulent partager avec personne, pas même avec Fréron, qui ne redeviendra pas leur ami, malgré tout ce qu'il a fait pour se réconcilier avec eux. Un de leurs journaux l'a déjà qualifié du titre de général des *hécatombistes*, par allusion à ces vers du *Réveil du peuple :*

Et ne faisons qu'une hécatombe
De ces cannibales affreux.

Censeur du 25 pluviôse : « On voit, depuis quelques jours, à tous les coins

confondre la liberté de la presse, si religieusement et si justement consacrée par la Constitution, avec le droit essentiellement subordonné à l'autorité civile, de disposer d'un établissement public pour y influencer, par le prestige de la déclamation des arts, une grande masse de citoyens et y répandre, avec sécurité, le poison des maximes les plus anti-républicaines ; et qu'il est essentiel de rappeler aux citoyens les lois qui placent tous les établissements de ce genre sous la surveillance expresse et directe des pouvoirs publics ;

« Arrête ce qui suit :

« ART. 1er. — En exécution des lois qui attribuent aux officiers municipaux des communes la police et la direction des spectacles, le Bureau central de police, dans les cantons où il en est établi, et les administrations municipales, dans les autres cantons de la République, tiendront sévèrement la main à l'exécution des lois et règlements de police sur le fait des spectacles, notamment des lois rendues les 16 et 24 août 1790, 2 et 14 août 1793 (vieux style); en conséquence, ils veilleront à ce qu'il ne soit représenté, sur les théâtres établis dans les communes de leur arrondissement, aucune pièce dont le contenu puisse servir de prétexte à la malveillance et occasionner du désordre, et ils arrêteront la représentation de toutes celles par lesquelles l'ordre public aurait été troublé d'une manière quelconque.

« ART. 2. — Conformément à l'article 2 de la loi du 2 août précitée, le Bureau central de police et les administrations municipales feront fermer les théâtres sur lesquels seraient représentées des pièces tendant à dépraver l'esprit public et à réveiller la honteuse superstition de la royauté, et ils feront arrêter et traduire devant les officiers de police judiciaire compétents les directeurs desdits théâtres, pour être punis suivant la rigueur des lois.

« ART. 3. — Le présent arrêté sera inséré dans le *Bulletin des Lois*. Le ministre de la police générale de la République est spécialement chargé d'en surveiller l'exécution. »

de rues, des monceaux de chapeaux à poil, soi-disant de Lyon, et, à côté, des hommes qui crient : « Chapeaux de Lyon à 1500 livres ! » D'où vient cette inondation de chapeaux ? Quelque mauvais plaisant répondra : « C'est faute de têtes. » Nous croyons, nous, que ce sont des rebuts de magasins. — On voit avec douleur, en se promenant aux Tuileries, que la plupart des arbres de ce beau jardin sont écorcés par le pied. Qu'on ne dise pas que c'est l'ouvrage du temps, car les traces des coupures, trop visiblement laissées, apprennent à tout le monde que c'est celui de la cupidité ou de la méchanceté. — On voit avec surprise que, malgré la proclamation du ministre de la police générale, les rues de Paris ne sont ni plus propres, ni mieux éclairées, que les vols ne sont ni moins fréquents ni moins hardis, que les Chouans font des applications perfides des chansons chantées aux spectacles, que, etc..... Mais la surprise cesserait, si l'on voulait se rappeler cette vérité, que le mal se fait très rapidement, et le bien très lentement. »

DLXIX

26 PLUVIOSE AN IV (15 FÉVRIER 1796).

Rapport du bureau central du 27 pluviose.

Esprit public. — Nous croirions manquer à un devoir aussi sacré qu'indispensable, si nous déguisions au gouvernement la vérité, et si, dans la carrière souvent pénible que nous remplissons, en mettant sous ses yeux le tableau de ce qui se passe chaque jour dans cette immense cité, nous affaiblissions les couleurs, souvent peu agréables, de ce tableau. Nous le présenterons donc tel qu'il est, et nous ne nous permettrons d'autre changement que dans le style employé par nos observateurs. — Le calme se soutient, nonobstant la fermentation des esprits.

Subsistances. — Les rapports de la surveillance du jour nous affirment que cet objet important fixe en ce moment, non seulement l'attention, mais encore les inquiétudes du public. Il en sera parlé plus en détail à l'article de l'ordre public.

Agiotage. — Comme nous le disions hier, ces êtres immoraux se tiennent à l'écart, mais ils n'en font pas moins leur infâme commerce, au détriment de la société. On se plaint beaucoup de la hausse rapide du numéraire ; on la regarde comme un véritable fléau qui, en réduisant l'assignat à la plus modique valeur, augmente d'autant le prix de toutes choses d'une manière effrayante.

Ordre public. — Un premier observateur rapporte que, témoin des conversations que tiennent entre eux les ouvriers dans les lieux

publics où ils se rassemblent pour manger, ils y témoignent le plus grand mécontentement relativement à la suppression des cartes de pain et de viande, et menacent hautement de se porter à une insurrection prochaine. Cet observateur ajoute que les prêtres profitent de ce prétexte pour aigrir les esprits. — Un second dit que l'on craint que les commissaires des sections ne comprennent pas dans leurs listes les véritables indigents, auxquels ils enlèveraient le pain pour le donner à ceux qui n'en auront pas besoin. Il ajoute que l'on dit que, dans un mois au plus, tous les ouvriers manqueront absolument d'ouvrage, et que de là les malveillants se flattent d'un soulèvement. — Un troisième annonce que l'aigreur générale lui a paru un peu adoucie, et il en assigne la cause à la proclamation du Directoire exécutif; mais il fait observer en même temps que les habitués du café de Foy, qu'il a surveillés hier, ne partagent pas à beaucoup près cette opinion; que, dans toutes leurs conversations, ils ne cessent sur tous les points de calomnier les intentions du gouvernement, et qu'enfin ils ajoutent les satires les plus mordantes contre le Directoire, auquel ils reprochent de trancher de la royauté; ils n'épargnent pas davantage les agents du gouvernement. Un quatrième déclare qu'il lui paraît qu'il n'y a véritablement que la classe très opulente qui soit sans inquiétude sur les besoins de la vie; il ajoute qu'il ne peut pas trop le répéter, que les ouvriers et les gens des faubourgs s'échauffent et s'animent, et que l'on dit, au sujet des quarante mille hommes qui sont arrivés le 24 autour de Paris, que, si le gouvernement voulait faire le bien du peuple, il n'aurait pas besoin de baïonnettes. — Un cinquième, enfin, rapporte que de toutes parts on dit que la distribution journalière ne peut pas cesser tout à coup, sans qu'au préalable les denrées de première nécessité ne soient taxées à un prix raisonnable.

Politique. — Par suite des entretiens qu'ont entre eux, dans quelques lieux publics et surtout au café de Foy, les frondeurs déclarés du gouvernement républicain, tout va au plus mal, disent-ils. Les victoires remportées sur Charette et Stofflet ne sont, suivant eux, que des mensonges; les jeunes gens de la première réquisition ne veulent pas marcher ou vont grossir le nombre des ennemis de la République.

Finances. — On a remarqué encore que ces malveillants semblent approuver la Banque nationale, et qu'au contraire les vrais patriotes la craignent, en la regardant comme le tombeau des assignats, dont l'usage modéré leur paraît nécessaire pour donner de l'action au gouvernement et empêcher les effets d'une banqueroute subite. —

A l'égard de la loi concernant les rentiers de l'État, les opinions sont très partagées. Les uns disent que c'est un moyen de plus pour discréditer totalement le papier. D'autres prétendent que le sort fait aux malheureux rentiers n'est absolument qu'une véritable chimère, dont ils ne retireront aucune utilité, étant obligés de payer les choses nécessaires à la vie sur le pied de 200 pour 1, tandis qu'il ne leur sera alloué que 10.

Conclusion. — Tous les agents s'accordent à nous dire que les discours semblent annoncer des dispositions fâcheuses ; ils nous ajoutent que les ennemis du gouvernement en tirent les conjectures les plus favorables ; mais, au moment où le peuple éprouvera quelque soulagement, nous ne craignons pas de le dire, toutes leurs espérances seront vaines et leurs complots déjoués.

Spectacles. — Au théâtre Feydeau, on y a joué *Mahomet ;* les deux vers suivants :

> Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,
> Quiconque avec plaisir verse le sang des hommes,

[ont] été répétés à la demande réitérée du public, qui a manifesté son opinion par des élans d'enthousiasme qui ont éclaté de toutes parts. La substitution du mot *Chouans* à celui de *tyrans*, dans la *Marseillaise*, a reçu les plus vifs applaudissements ; on a crié : *A bas les Chouans!* Deux voix seulement se sont fait entendre et ont dit : *A bas les Jacobins!* Le bon ordre n'a pas été troublé par cette petite lutte. — Au Vaudeville, on y a représenté *la Femme difficile à vivre.* Les passages suivants y ont été particulièrement applaudis : 1° « La rigueur et le ton ferme en gouvernement ne réussissent guère. » 2° « Je ne veux pas être opprimé. » L'hymne des Marseillais y a été chanté et écouté avec calme ; il n'y a eu d'applaudissements qu'à la substitution du mot *Chouans* à celui *tyrans.* Les choses se sont passées de même au théâtre de la République. Le patriotisme se fait remarquer dans ce spectacle d'une manière particulière. A la rue Favart, les airs patriotiques n'ont reçu que de légers applaudissements. Dans l'entr'acte on a chanté l'hymne *Veillons au salut de l'Empire ;* la strophe : *Tremblez, tyrans,* a été généralement applaudie. L'observateur présent dit qu'il est facile de s'apercevoir que chacun est déterminé par l'impression qui lui est propre, ayant remarqué que beaucoup de militaires, qui applaudissaient, ce couplet témoignaient la même approbation à celui commençant par ces mots : *Plutôt la mort que l'esclavage.* Le théâtre de la Cité a offert absolument un résultat tout à fait semblable aux observations que nous venons de faire sur le théâtre de la rue Favart.

Au théâtre des Arts, une légère rixe entre quelques citoyens pour diversité d'opinions politiques a été apaisée aussitôt qu'élevée.

Surveillance. — ..... Près de cent brocanteurs ont été arrêtés hier sur la place du Marché des Innocents; les uns, comme n'ayant point de livres ; les autres, comme ne les ayant pas en règle, ont été conduits devant le commissaire de police de la section, qui les a relaxés après un examen sévère.....

Commerce. Pain. — Tandis que le plus grand nombre de citoyennes rassemblées aux portes des boulangers se désolent et paraissent fort inquiètes de savoir comment et à quel prix elles pourront se procurer les objets de première nécessité le mois prochain, d'autres s'efforcent de ranimer leur espoir, leur disant que, le pain devant être fixé, les autres denrées diminueront nécessairement. Il en est encore qui répondent que la suppression des cartes ne sera pas si prochaine qu'on l'avait annoncé.....

Viande. — Il règne au contraire beaucoup de tumulte à la [distribution] de la viande, sans parler des propos séditieux qui se tiennent aux portes des bouchers. L'arriéré est si considérable que beaucoup de citoyens craignent de perdre leur dernier jour : ils s'empressent confusément d'entrer, et les plus forts sont servis les premiers.....

GUERMEUR.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — L'on a arraché, hier soir et cette nuit, pendant la pluie, dans le faubourg Marceau et différents quartiers de Paris, les arrêtés du Directoire qui avaient été affichés hier matin..... On fait courir le bruit que Barras, membre du Directoire, a reçu hier un coup d'épée. — Faubourg Antoine, les citoyens qui lisaient l'arrêté du Directoire murmuraient en disant qu'il était insignifiant et qu'il n'indiquait pas ceux qui auraient du pain.

[Incident du Vaudeville, comme ci-dessus, avec ce détail en plus que c'est le citoyen Gouvion, capitaine-adjoint aux adjudants généraux qui fit arrêter quatre perturbateurs, dont deux ont été relâchés, comme domiciliés, et deux consignés.]

Commerce. — Ce matin, au marché de la Vallée, la garde a été forcée et les revendeurs se sont jetés sur les marchandises avant la cloche sonnée. Les prix ont tellement augmenté que le dinde, qui se

vendait 1,600 livres au marché précédent, s'est vendu ce matin 1,800 livres; les poulets s'y sont vendus depuis 400 jusqu'à 480 livres.

Surveillance. — ..... Le bal de la porte Martin était encore rempli de jeunes gens de la première réquisition, qui se demandaient réciproquement : « Va-t-on nous cerner? » Il va en être écrit au chargé de la police militaire.

MAISONCELLE, GUERMEUR.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Gardien de la Constitution du 28 pluviôse : « Ysabeau était hier (26 pluviôse) au théâtre de la rue Feydeau, *dans une petite loge*, à l'exemple des privilégiés de l'ancien régime; tout à coup une rixe s'éleva entre un homme déguisé en soldat et un citoyen qui applaudissait à quelques couplets. Ysabeau avance et crie : « Qu'on arrête le Chouan! » Deux députés, modestement placés au parterre, ont levé les épaules de pitié. Pour nous, qui étions près d'eux, nous avouons que l'insolence de M. Ysabeau ne nous a pas surpris. Nous nous rappelons que ce prêtre adressait au ci-devant cardinal de Rohan, qui depuis a émigré, des couplets bien plats, à l'effet de l'engager à le mettre du voyage. La commune de Tours connaît les espièglerie de M. Ysabeau, et pourrait assurer que son patriotisme ne date que de l'instant où la porte du voluptueux Rohan lui a été interdite. Dans tous les cas, nous invitons M. Ysabeau à être plus circonspect au spectacle. — L'OBSERVATEUR. »

DLXX

27 PLUVIOSE AN IV (16 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 28 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris paraît calme, mais les esprits sont vivement agités.

Subsistances et agiotage. — La cherté extrême de toutes choses est constamment regardée comme la suite nécessaire du commerce illicite de ces êtres méprisables connus sous le nom d'agioteurs. Cette cruelle calamité, qui depuis longtemps ruine les fortunes publiques et privées, pèse essentiellement sur la classe indigente, dont les plaintes, les murmures et les discours immodérés se font entendre de toutes parts. C'est ce que nous allons démontrer par l'analyse des rapports de la surveillance de ce jour.

Ordre public. — Des rapports dont il s'agit résultent les observa-

tions suivantes. Un premier observateur s'exprime ainsi qu'il suit : « Le bruit se répand que les Jacobins veulent mettre le feu dans Paris, et que, dans la crainte de cet absurde événement, on invite les propriétaires de maisons à visiter les cordes de leurs puits. D'une autre part, ajoute-t-il, tout le monde s'accorde à dire que, sous peu, il y aura un soulèvement dans Paris, qu'il est inévitable. Déjà plusieurs riches citoyens se disposent à partir pour la campagne. » — Un second agent, après avoir fait connaître que le public est vivement agité, rapporte que les uns prétendent que l'arrêté du Directoire, concernant la cessation des distributions, n'aura pas lieu, parce que l'événement serait funeste aux gouvernants, que d'autres [prétendent] qu'il sera maintenu, et que le gouvernement veillera à ce qu'il n'y ait aucune fraude. Il ajoute que les malveillants profitent de ces conjectures pour corrompre l'esprit public. En effet, continue-t-il, de tous côtés on n'entend que sottises et horreurs contre le Directoire, auquel les épithètes les plus sanglantes sont prodiguées, ce qu'il a particulièrement remarqué dans un groupe qui s'est formé hier à la porte Martin, sur les cinq heures du soir. — Un troisième rapporte avoir entendu dire que, si le pain et la viande n'étaient pas taxés, il y aurait une insurrection terrible avant huit jours. Il ajoute que, dans les halles, on disait hier que les ouvriers du faubourg Antoine étaient sur le point de se porter au Directoire pour demander le rapport de l'arrêté sur la suppression des cartes, mais que, vérification faite par lui, sur-le-champ, dans ledit faubourg, où il s'est transporté, il a trouvé que tout y était fort tranquille. — Un quatrième dit que, quoique les esprits paraissent très agités, il n'y a rien d'inquiétant à craindre, mais que la malveillance se fait remarquer dans les rassemblements, et que l'on y parle mal du gouvernement, dont on critique les opérations avec amertume. — Ce que nous venons de dire de la malveillance se justifie assez par les observations d'un cinquième agent, qui rapporte avoir entendu dire dans quelques groupes, et notamment à un particulier, que tout ce que nous avions enduré jusqu'à présent n'était que des roses, et que, quand il n'y avait pas de maître dans une maison, les choses n'allaient jamais bien. Le même agent, témoin d'une conversation au café de la République, dit qu'il fut répondu à un individu, qui tâchait de calmer les esprits, en leur faisant connaître tous les avantages de la liberté, que, si elle nous empêchait de subsister, il fallait la reléguer en Turquie.— Un sixième agent déclare que les esprits lui ont paru plus calmes, malgré les efforts des malveillants, qui faisaient courir hier le bruit que les indigents ne recevraient du pain que pendant le cours du mois prochain,

passé lequel temps il n'y aurait plus de distribution d'aucune espèce. — Un septième dit aussi que les esprits paraissent se tranquilliser depuis que le public a connaissance de la manière dont la distribution doit se faire. — Un huitième, après avoir fait l'énumération des plaintes et murmures du public sur la suppression des cartes, dit et rapporte formellement que le peuple est irrité, au point qu'on ne se fait pas de difficulté de tenir les propos suivants : « On nous a ôté nos armes, mais il nous reste un briquet et de l'amadou ; il faut les rôtir ou les miner; il est facile de le faire, car le terrain du Luxembourg est tout en carrières. » — Enfin un neuvième agent transmet les observations suivantes : « Le bruit se répand sourdement que sous un mois Paris sera déclaré en état de siège, à cause de l'approche des Chouans. L'on fait un tableau effrayant du malheur dont on prétend que cette grande cité est menacée. Les enragés, dit-on, persuadés qu'ils périront, si l'ennemi a le dessus, feront périr avant eux tous leurs concitoyens. Chacun frissonne; la terreur et la consternation s'emparent des esprits. Quelques personnes, ajoute l'observateur, disent : « Pourquoi est-on assez bête pour attendre ce moment? Que le peuple ne se lève-t-il? Il doit voir que le gouvernement n'a pas de bonnes intentions, puisqu'il fait venir à Paris des troupes qui devraient être employées contre les Chouans et les Vendéens. »

Finances. — La plupart des citoyens, dit un observateur, continuent à se plaindre de leur taxe à l'emprunt forcé. Il ajoute que le bruit se répand que plus de dix mille fripiers sont d'intelligence pour ne pas acheter les meubles des citoyens imposés. Un autre observateur rapporte que les rentiers sont très mécontents de la faible indemnité qui leur est accordée par la résolution du Conseil des Cinq-Cents.

Spectacles. — Au théâtre de la rue Louvois, on a chanté l'hymne *Veillons au salut de l'Empire.* La strophe : *Tyrans, tremblez,* a été beaucoup applaudie. — Au théâtre Dramatique, on n'y a chanté que les deux premiers et le dernier couplets de l'hymne à la Liberté, qui n'ont reçu aucuns applaudissements. — Le rapport sur le théâtre du Vaudeville ne dit autre chose, si ce n'est qu'il y avait beaucoup de monde, et que le calme y a régné pendant toute la durée du spectacle, qui a fini à neuf heures et demie. Aux Jeunes-Artistes, trois couplets républicains y ont été chantés; l'auteur y a été demandé, et, sur la réponse faite qu'ils sont parvenus sous enveloppe, on a applaudi; quelques voix ont crié *bravo* d'une manière ironique et se sont permis d'ajouter qu'ils venaient du *Grand Magasin.* Au théâtre de la rue Martin, l'hymne *Veillons au salut de l'Empire* a été chanté et couvert d'applaudissements. L'observateur présent rapporte que le refrain :

Tyrans, tremblez, a été applaudi à outrance par quelques individus. — A Feydeau, on y a chanté la *Marseillaise,* dans laquelle la substitution du mot *Chouans* à celui de *tyrans* a été fort applaudie.....

Commerce. Pain. — On paraît attendre avec une sorte d'impatience le mois prochain, pour savoir comment le pain sera taxé, et quels seront ceux qui, regardés comme indigents, pourront en obtenir du gouvernement.....

Viande. — Plus on approche de la fin du mois, plus la foule est considérable aux portes des bouchers. Sur la section de l'Arsenal, les commissaires n'ont fait distribuer qu'un quarteron par chaque bouche, et beaucoup de personnes sont restées encore à servir. Sur les autres sections, on sert à peine les cartes du 23, et le désordre est à son comble. Ecrit au commissaire de police de surveiller particulièrement les agioteurs, qui profitent de l'affluence du public aux distributions de viande pour inspirer des inquiétudes et troubler la tranquillité par des discours et par des voies de fait.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18 1.)

DLXXI

28 PLUVIOSE AN IV (17 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 29 PLUVIOSE.

Esprit public. — Les détails affligeants que nous avons sans cesse à remettre sous les yeux du gouvernement rendraient notre tâche de plus en plus pénible, si notre zèle pour le bien public ne soutenait notre courage, et ne nous prêtait chaque jour de nouvelles forces. — Paris reste toujours calme, mais les esprits éprouvent toujours une vive agitation.

Subsistances et agiotage. — Ne pouvant répéter sur ces deux objets que ce que nous disons depuis longtemps, nous nous référons aux observations contenues dans nos feuilles précédentes, pour passer de suite aux développements et à l'analyse des observations que présentent les rapports de la surveillance du jour.

Ordre public. — Deux observateurs rapportent que les visites faites

1. Il n'y a pas de rapport du bureau de surveillance pour la journée du 27 pluviôse.

dans les maisons, pour s'assurer si les cordes à puits sont en bon état, donnent de vives inquiétudes aux citoyens, qui croient que cette mesure n'est commandée que pour se mettre en garde contre l'incendie dont on est menacé. Plusieurs agents déclarent que l'espoir où l'on est, dans ce moment, d'une prolongation de distribution journalière de pain et de viande tranquillise un peu les esprits. Voici d'ailleurs d'autres renseignements particuliers, dont l'intérêt a fixé spécialement notre attention. Un observateur rapporte que, malgré les efforts des bons citoyens, dont le but est de calmer les frayeurs du public, il se glisse dans les groupes, et même dans les maisons, une quantité de royalistes, qui découragent les esprits crédules et surtout les femmes. — Un second déclare que, dans la tabagie du spectacle de Nicolet, il a entendu dire hier à plusieurs particuliers qu'ils avaient déjà, une partie des ouvriers pour eux, et que bientôt ils espéraient réunir la totalité. Il ajoute qu'il n'a pu connaître positivement leurs intentions, et quel était le véritable objet de cette réunion. — Un troisième dit que les royalistes comptent beaucoup sur une insurrection prochaine, et il cite à cet égard une conversation dont il a été témoin hier, au foyer du théâtre des Arts. On disait, entre autres choses, qu'il était certain que les habitants des faubourgs Marceau et Antoine devaient se soulever le lendemain de la décade, s'ils n'avaient pas de pain ; qu'il était impossible au gouvernement de l'éviter, vu la cherté excessive de toutes choses, et qu'enfin le Directoire et les deux Conseils n'avaient aucuns moyens de parer la banqueroute, dont nos ennemis extérieurs attendaient les plus heureux effets. L'agent observe que ces discours trouvaient beaucoup de partisans, malgré qu'on ne puisse pas en inférer que la masse générale des citoyens partage cette opinion. — Le rapport, suivant nous, a paru trop intéressant pour nous permettre d'y rien changer, même quant au style. Le voici mot à mot. « Grand mécontentement du peuple contre le gouvernement sur la suppression des cartes du pain et de la viande, et bruit général d'une insurrection prochaine ; plaintes de beaucoup d'ouvriers, qui se trouvent taxés à l'emprunt forcé au delà de leurs facultés ; ils disent, pour leurs raisons, que c'est l'effet des royalistes qui occupent les premières places dans le département, qui trompent les intentions du Directoire, en imposant ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de payer, pour opérer un soulèvement ; et de là, continuent-ils, l'inexécution de cette loi bienfaisante. » Nous croyons devoir faire observer que l'inspecteur qui fait ce rapport est un patriote éprouvé. — Du rapport d'un cinquième observateur résultent les faits suivants. On dit qu'effectivement il est encore arrivé, dans la nuit du 27 au 28, au moins quarante

mille hommes; que beaucoup de gens sont fâchés du retour de Fréron et de Reverchon. Ils vont, dit-on encore, organiser une guerre civile à Paris, comme ils ont fait à Lyon et dans le Midi. Il paraît enfin que tous les partis sont mécontents.

Politique et finances. — Les rapports ne nous offrent que des observations vagues et insignifiantes sur ces deux parties de l'administration.

Spectacles. — Le bon ordre et la tranquillité ont régné assez généralement dans tous les spectacles de Paris. Les applaudissements qui se font entendre, lorsqu'on chante les hymnes patriotiques, sont toujours les mêmes. Un observateur a remarqué que la confusion dont ils sont accompagnés est telle, qu'il est souvent difficile de distinguer l'objet sur lequel frappent les opinions.

Commerce. Pain. — Si le bon ordre continue aux distributions de pain, le calme, qui devrait en être inséparable, n'y règne pas à beaucoup près également. L'on entend encore aux portes des boulangers les murmures les plus violents et les plaintes les plus amères contre les nouvelles mesures relatives à ces distributions. Chacun dit avoir un droit bien acquis à celles réservées pour les indigents, puisque tous les travaux se trouvent arrêtés, et, les assignats perdant chaque jour de leur valeur, il ne leur restera plus bientôt que cette ressource.

Viande. — Les distributions de viande ne sont pas moins tumultueuses que ces jours derniers, mais les commissaires de police font des rondes fréquentes et requièrent la force armée, lorsqu'ils ne peuvent ramener autrement la tranquillité.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Mœurs et opinions. — Les soldats casernés à l'École militaire et arrivant de Courbevoie disaient hier qu'on leur avait distribué pendant trois jours à chacun une ration d'eau-de-vie, et qu'ils avaient ordre de ne pas s'éloigner de leur quartier, pour être prêts au moindre événement qui pourrait arriver..... On s'entretenait hier, dans différents cafés, des troupes que l'on faisait passer à l'armée du Nord pour la renforcer, et l'on disait qu'il fallait que le Directoire se prémunit de grands fonds pour faire mouvoir cette grande masse. — La malveillance fait courir le bruit que le Directoire fait venir quarante

mille hommes à Paris pour être répartis dans les différentes sections; que, lorsqu'ils seront tous arrivés, la générale battra, et le feu sera mis à quelques maisons pour exciter au pillage l'indigent; que les Chouans et les Vendéens réunis se porteront sur Rouen et autres communes circonvoisines, et qu'ensuite ils tomberont sur Paris. — Il circulait hier, sur le boulevard et dans les lieux publics, beaucoup d'individus portant des chapeaux de toile cirée et des ganses blanches; ces particuliers sont presque tous de la première réquisition. — Un rassemblement assez nombreux existait, hier soir, rue Denis, au coin de celle Guérin-Boisseau; on s'y entretenait de la cherté actuelle; quelques-uns semblaient regretter le régime ancien, disant qu'à cette époque on vivait heureux, qu'il fallait décidément finir par un coup d'éclat; les femmes paraissaient plus acharnées que les hommes à tenir ces propos.

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

DLXXII

29 PLUVIOSE AN IV (18 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 30 PLUVIOSE.

Esprit public. — Paris a été calme hier.

Subsistances. — On se plaint toujours de l'extrême cherté de toutes choses et du discrédit des assignats. Il paraît que la nouvelle de la prolongation des distributions journalières du pain, en ranimant l'espoir des malheureux, les rattachera de plus en plus au gouvernement républicain, et contribuera à déjouer les projets de la malveillance.

Agiotage. — On a remarqué que les marchands d'argent et autres brocanteurs commençaient à reparaître sous les galeries du Palais-Égalité. On voit toujours avec peine l'élévation du prix du numéraire.

Ordre public. — L'on répand des bruits tellement exagérés, qu'il nous paraît hors de toute vraisemblance d'y ajouter foi. Nous croyons qu'ils ne peuvent être semés que par la folie et l'ineptie des ennemis du bien public; ils impliquent d'ailleurs une telle contradiction qu'il nous semble qu'on ne doit les regarder que comme l'ouvrage de l'artifice le plus ridicule; nous les rapporterons néanmoins

pour satisfaire au devoir qui nous est imposé de rendre compte de toutes les observations qui nous sont transmises. La malveillance, dit un premier observateur, s'agite en tous sens pour opérer un soulèvement ; le bruit court, ajoute-t-il, que le Corps législatif a fait prêter serment à tous les administrateurs des nouvelles municipalités du canton de Paris de les défendre en cas d'insurrection, parce que, dit-on, le Directoire veut étendre la tyrannie sur les deux Conseils. — Un second observateur expose que l'on débite dans le public que le Directoire, dans la crainte de n'être pas assez en sûreté au Luxembourg, est dans l'intention de se joindre avec les législateurs au Palais national. — Un troisième rapporte que le peuple est satisfait de la continuation des distributions, mais que les gens des faubourgs avaient déclaré que l'on avait bien fait à cet égard pour les empêcher de s'assembler et de se porter sur les deux Conseils et surtout au Directoire, ainsi qu'ils y étaient déterminés. Le même observateur ajoute qu'il doit se porter un grand coup, mais qu'il n'est que retardé. — Un quatrième agent rapporte les faits suivants, qui nous paraissent mériter une attention particulière : il dit, d'après les différents propos qu'il a entendus tenir à plusieurs soldats de la Légion de police, qu'il est entré dans ce corps beaucoup de jeunes gens de la première réquisition, qui cherchent à égarer les anciens et à corrompre leurs bons principes. Cet observateur s'appuie sur la conversation qu'il a eue avec plusieurs, qu'il avait ci-devant connus à l'armée, dont les sentiments lui ont paru totalement changés et les dispositions peu favorables, en ce que leurs services soient jugés nécessaires, pour s'opposer à une insurrection. — D'autres agents nous disent encore que la cupidité des marchands est toujours vue de très mauvais œil par la classe indigente, et qu'on est en général très mécontent des propriétaires et principaux locataires des maisons. — Les rapports du jour ne nous apprennent rien de bien neuf sur la politique et les finances; nous les passerons sous silence.

Spectacles. — Le public y a joui de la plus grande tranquillité, à quelques nuances près, qui n'ont produit que de très légers incidents sans suite; mais il faut excepter le théâtre de la rue Favart, où l'on a remarqué un grand tumulte occasionné par le chant *l'Hymne du Serment*, qui a été couvert de sifflets, de huées et de hurlements affreux. Alors on a baissé la toile ; le calme s'y est rétabli. L'instant d'après, un artiste s'est présenté et a demandé la permission de chanter une chanson patriotique, par ordre du Directoire. Le public ayant accédé à cette demande, on a recommencé *l'Hymne du Serment*, qui a été entendu avec moins de défaveur que la première fois. L'observateur

présent rapporte que les uns ont applaudi, et les autres ri malicieusement.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472, et F 1 c III, Seine, 18.)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Surveillance. — ... Six crieurs ont été arrêtés hier sous les galeries du Palais-Égalité, pour avoir crié : « Voilà la lettre du ministre de la police pour le départ des jeunes gens de la première réquisition. » Sur les questions qui leur ont été faites par le commissaire de police de cet arrondissement, ils ont été relaxés, ayant répondu qu'à l'imprimerie on leur avait dit de crier ainsi, sans faire attention à l'intitulé du journal. Il leur a été enjoint de ne plus recommencer.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

JOURNAUX.

Courrier républicain du 30 pluviôse : « La suppression des cartes de pain n'a pas cessé encore d'être le prétexte des plaintes et des mumures et quelquefois des plus sérieuses discussions. Les femmes des halles disent hautement : « Il faut qu'ils nous f.....t du pain ; il faut qu'ils nous le fassent assurer à un prix auquel le peuple puisse approcher. Nous ne voulons pas qu'ils nous fassent l'aumône ; nous voulons travailler, mais que notre travail puisse nous nourrir. » Voilà à peu près le langage du peuple ouvrier. » — *Nouvelles politiques* du 3 ventôse : « *Paris, 29 pluviôse.* On ne saurait trop revenir sur la fréquence des attaques nocturnes ; il importe plus que jamais que la police prenne les plus sévères précautions pour y mettre ordre ; rien n'égale l'impudence des voleurs ; c'est dans les rues les plus fréquentées, dans le voisinage des corps de garde, aux heures les moins avancées, qu'ils arrêtent les passants. Il y a lieu d'espérer que le ministre de la police employera les grands moyens qu'il a entre les mains pour arrêter de pareils excès. »

DLXXIII

30 PLUVIOSE AN IV (19 FÉVRIER 1796).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er VENTOSE.

Esprit public. — Aucun événement n'a troublé l'ordre public.

Subsistances. — Elles forment la matière de tous les entretiens

publics et particuliers, comme elles sont le sujet de toutes les craintes. Les rapports de ce jour s'accordent à présenter le mécontentement de beaucoup de citoyens, mais l'affiche annonçant que la distribution du pain serait encore continuée a calmé beaucoup les esprits, et a fait espérer que la livre de pain allait être distribuée à chaque citoyen. La taxe de la viande à 145 francs et la cessation de la distribution ordinaire excitent beaucoup de murmures et surtout de craintes sur l'augmentation des autres denrées.

Agiotage. — Il fait toujours des progrès rapides et les habits, même de hasard, se vendent au taux de l'argent. Le café de Chartres a été cerné hier.

Ordre public. — Différents rapports sembleraient annoncer qu'il est prêt à être troublé par l'explosion d'un mécontentement que fomentent les combinaisons et les discours de la malveillance. Ces craintes ne sont cependant basées sur aucun fait. Un seul rapport mérite d'être cité. J'ai remarqué, dit Vannier, que chez beaucoup d'armuriers, notamment ceux du Palais-Égalité, ces messieurs achetaient tous les pistolets qui se trouvaient dans leurs boutiques à tel prix que ce soit et sans marchander.

Finances. — Le brisement de la planche aux assignats a naturellement amené la conversation sur les assignats eux-mêmes ; chacun s'accordait à désirer qu'ils reprennent leur crédit. L'établissement d'une nouvelle banque est discuté dans les cafés ; elle trouve des antagonistes et des partisans. Ses détracteurs prétendent que les avantages tourneront au profit seulement des administrateurs.

Spectacles. — A l'exception de quelques allusions malignes de la part d'une partie des spectateurs, les spectacles n'ont rien offert qui méritât l'attention de l'observateur. Ces passages de l'hymne des Marseillais : *L'étendard sanglant est levé ; Tremblez, tyrans,* donnent lieu à des applaudissements affectés. — Une ceinture et des rubans verts, portés par une actrice du théâtre de Molière, ont excité hier diversité d'opinions parmi les spectateurs. Le citoyen qui avait demandé la disparition de ces couleurs a été entendu par le commissaire de police et l'adjudant de garde ; cette actrice ayant ôté ses rubans, l'affaire est restée sans suite.

Commerce. Pain. — Les forts, en apportant une plus grande quantité de farine, avaient répandu sur les sections du Finistère et des Droits-de-l'Homme qu'il serait distribué une livre de pain. Mais le public, sur ces arrondissements, n'a témoigné aucun mécontentement de se voir trompé dans son attente. Il paraissait au contraire assez satisfait de recevoir la portion accoutumée. Écrit aux commissaires

de police de ces deux arrondissements de surveiller les auteurs de pareils propos, qui, semés sans doute par la malveillance, n'ont pour but que d'exciter le désordre.

Viande. — Tous les bouchers restent en arrière au moins de quatre jours.....

MAISONCELLE, GUERMEUR.

(Arch. nat., BB[3], 84, et F[1c] III, Seine, 18[1].)

RAPPORT DU BUREAU DE SURVEILLANCE.

Surveillance. — ... La visite des brocanteurs de la Halle a été faite hier ; trois cents, qui n'étaient point en règle, ont été conduits devant le commissaire de police de la section des Marchés, qui a pris leurs noms et demeures ; plusieurs effets et hardes militaires ont été saisis, pour être renvoyés dans les magasins de la République ; deux jeunes gens de la première réquisition ont été conduits devant le général Turreau. — Trois agioteurs et un perturbateur ont été arrêtés hier au Palais-Égalité et conduits devant le juge de paix de la section de la Butte-des-Moulins..... Le café de Chartres a été cerné et les papiers des citoyens qui s'y sont trouvés ont été scrupuleusement examinés ; un seul s'est trouvé n'être point en règle et a été envoyé au bureau de police de la Butte-des-Moulins.....

MAISONCELLE.

(Arch. nat., AF IV, 1472.)

1. Le texte des rapports est identique dans ces deux sources. Mais il y a moins de lapsus dans ceux de la série BB[3], 84, que nous suivrons de préférence.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

DEC 17 59 H